24

# ARCHIVES
DE
# L'ART FRANÇAIS

---

NOUVELLE PÉRIODE
TOME VIII

---

## MÉLANGES
OFFERTS A
## M. JULES GUIFFREY
MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR HONORAIRE DE LA MANUFACTURE DES GOBELINS

---

*Ouvrage illustré de 22 reproductions et figures*




PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)
Tél. Gobelins : 28.20
1916

# MÉLANGES

OFFERTS A

# M. JULES GUIFFREY

# ARCHIVES
DE
# L'ART FRANÇAIS

---

NOUVELLE PÉRIODE
TOME VIII

---

## MÉLANGES
OFFERTS A
## M. JULES GUIFFREY
MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR HONORAIRE DE LA MANUFACTURE DES GOBELINS

---

*Ouvrage illustré de 22 reproductions et figures*




PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)
Tél. Gobelins : 28.20
1916

# *HOMMAGE A JULES GUIFFREY*

UN

# FESTIVAL D'ARTISTES

AUX CHAMPS-ÉLYSÉENS

## PERSONNAGES :

APOLLON.
MERCURE.
SAINT LUC.
BERRI, héraut d'armes.
COLBERT, maître des cérémonies.
LE NOTRE, jardinier.
CAFFIERI, sculpteur.

Chœurs d'amateurs et d'artistes français de tous les temps, peintres, sculpteurs, architectes, tapissiers, enlumineurs, etc..., surintendants et directeurs des Bâtiments et des Beaux-Arts, des Académies de Paris et de Rome, etc...

La scène se passe sur la planète de Mars dans la partie des Champs-Élyséens réservée aux artistes, devant un quinconce de grands arbres. Au fond de l'allée centrale, on aperçoit le vieux Paris dominé par les tours de Notre-Dame. A gauche, la première allée s'ouvre sur une perspective du vieux Louvre et la seconde sur celle du château de Chambord ; à droite, la première conduit au Palais de Versailles, la seconde à la villa Médicis.



UN

# FESTIVAL D'ARTISTES

## AUX CHAMPS-ÉLYSÉENS

Au lever du rideau, dans la clarté douce d'une lumière matinale, on aperçoit, installé devant un chevalet, à l'entrée de l'avenue centrale, saint Luc, portant la toge, et presqu'aussitôt, débouchant de droite, Apollon, en costume Louis XIV dessiné par Bérain, qui s'avance vers lui en rayonnant.

## SCÈNE I.

### SAINT LUC, APOLLON.

APOLLON.

Je vous cherchais, bon Saint! Comment? Déjà sur pieds,
Palette en main, devant ces grands ormeaux taillés
A la Française, et dont les nobles avenues
Pourraient bien protéger des Nymphes un peu nues!

SAINT LUC.

Oh! pas autant qu'à Rome! Enfin, que voulez-vous?
L'Éternité me semble un peu longue, entre nous;
Il faut bien que je peigne!

APOLLON.

Il faut bien que je chante!

SAINT LUC, montrant les avenues.

Puis ce nouveau travail de Le Nôtre m'enchante!

APOLLON.

Parbleu! mon jardinier n'a pas d'égal encor
Pour faire d'un vieux parc un somptueux décor
Où mes feux tamisés par le frisson des arbres
D'un sourire plus tendre animent les beaux marbres.
C'est bien là le théâtre instructif qu'il nous faut
Pour fêter le savant qu'on fête aussi là-haut.
Car bien qu'ils nous aient mis, tous deux, à la retraite,
Dieux et Saints exilés sur la même planète,
Nous gardons notre amour pour ces mortels changeants;
Et, chaque fois que ceux qui restent nos enfants,
Les porteurs de pinceaux ou les porteurs de lyre
S'énivrent d'un triomphe ou souffrent d'un martyre,
Les échos de leurs cœurs retentissent en nous;
Et de ces champs de paix où nul n'est plus jaloux
Monte un concert de voix doux, sympathique et tendre,
Que, malgré la distance, ils doivent bien entendre.
Le croyez-vous?

SAINT LUC.

J'en suis certain et je bénis
Chaque jour le destin qui nous a réunis.
On se comprend si bien! N'étais-je pas artiste,
Comme vous, médecin même, et bon helléniste,
Avant d'être chargé, par l'Éternel divin,
De survivre en un monde inquiet, triste et vain,
Pour lui garder, au moins, par nos arts salutaires
Avec l'amour du beau le désir des lumières?

J'ai toujours, comme vous, fort aimé les Français
Mes dévots d'autrefois, lorsque sur les murs frais
De l'arcade romane ou l'ogive gothique
Ils me peignaient, avec mon ami pacifique,
L'honnête bœuf, pensif, sobre et laborieux,
Vrai symbole du bon artiste studieux,
Dont l'image, si chère aux vieilles confréries,
N'orne plus que dans Rome ou Gand mes armoiries.
Mais, depuis qu'à Paris vos Académiciens,
Par vous (j'en fus marri!) redevenus païens,
N'ont plus pour protectrice et pour unique guide
Que la Pallas casquée avec sa triste égide,
Vierge de noble race et sage assurément,
Mais un peu mûre et prude, et prompte fréquemment
A brandir dans le vide une lance émoussée,
Ma gloire, je le sens, serait bien trépassée,
Si ce brave Guiffrey, fouillant les manuscrits,
N'en exhumait les noms de ceux que j'ai chéris.
Aussi, pour lui prouver toute ma gratitude,
J'ai voulu, ce matin, par une bonne étude,
Faite d'après nature et d'un mâle dessin
Comme les fiers lavis de notre ami Poussin,
Fixer, pour l'avenir, ces belles perspectives
Qu'embellissent au loin des bâtisses pensives.
Hermès, s'il veut, pourra la revendre à prix d'or
A l'*Illustration* ou bien l'*Excelsior!*

APOLLON.

Je vois avec plaisir que vous suivez la mode!
Cette correspondance est d'ailleurs plus commode
Depuis que, par l'effort d'un désir mutuel,
A force de signaux se croisant dans le ciel,
Leur Terre et notre Mars semblent près de s'entendre.
Déjà, plus qu'on ne croit, nous savons nous comprendre
Sans le secours d'aucun courrier, même d'un fil,
Par le voyage seul, à travers l'air subtil,

De la pensée en marche et de l'âme qui vibre,
Dont rien ne peut troubler le vol ni l'équilibre.
Après tout, n'est-ce pas ainsi que nos flambeaux
Ont toujours allumé de loin, dans les cerveaux
Des artistes ingrats, l'étincelle subite
Qu'ils croient, les orgueilleux! devoir à leur mérite?
Enfin, n'avons-nous pas pour messager actif
Mercure, l'un de ceux qu'avec l'Amour lascif
Et Vénus la traîtresse aux baisers homicides
Parmi les Olympiens tombés des cieux splendides,
Les mortels curieux, débauchés ou voleurs,
N'ont cessé d'adorer, comme étant l'un des leurs?
Il ne saurait tarder longtemps à redescendre
De Paris où je l'ai, dès l'aube, envoyé prendre
Les journaux! Car il file, avec ses ailerons,
Invisible, à travers les espaces profonds,
Plus vite encor que leurs aviateurs sublimes,
Trop souvent, comme Icare, innocentes victimes,
Dont les femmes en pleurs, parfumant leurs beaux corps,
Admirent le courage et maudissent les sorts,
Et, fidèle porteur des missives secrètes,
Circule sans dangers au milieu des planètes.
Voici d'ailleurs Le Nôtre, avec tous ses servants,
Qui vient dresser l'estrade et disposer les bancs
Où siégeront, suivant l'âge et le protocole,
Tous ceux qui pour l'hommage ont offert leur obole,
Et poser au milieu, sur un socle fleuri,
Le buste en marbre blanc sculpté par Caffieri
Qui doit bien à Guiffrey cette reconnaissance!

## SCÈNE II.

LES MÊMES, LE NOTRE, suivi d'un groupe d'ouvriers.

LE NÔTRE.

Messeigneurs, je vous prie, un peu de patience!
Pour l'ordre du cortège et pour le défilé
Des porteurs de bouquets à l'historien zélé,
A l'ami chaleureux de tous les vrais artistes,
Grands ou petits, vilains ou nobles, gais ou tristes,
Qui lui doivent d'avoir vu jaillir des tombeaux
Les débris de leur œuvre et leur gloire en lambeaux,
Deux grands ordonnateurs en ont réglé la marche :
Berri, fameux hérault d'armes, le patriarche
Et le législateur du cérémonial,
A convoqué les gens du domaine royal,
Tous ceux du Moyen âge et de la Renaissance
Dont le génie ardent fit de la douce France,
Par un peuple de pierre aux vivantes couleurs,
L'enchantement des yeux, des âmes et des cœurs.
Pour les plus tard venus, les Modernes, mes frères
D'hier et d'aujourd'hui, que nos sages lumières
Ont, depuis trois cents ans, guidés vers la beauté,
Monsieur Colbert lui-même, avec l'autorité,
Indulgente, qui fait des morts nos vrais arbitres,
En a dressé la liste et reconnu les titres.
Pour Caffieri, j'ai vu son buste; il est parfait.
Vous savez s'il excelle à pétrir un portrait,
Le fondre ou le sculpter, lui donner une allure
Si vive, qu'il paraît moulé d'après nature
Même quand son modèle est défunt ou lointain.
Par malheur, le gaillard est fantasque et hautain :
L'on n'est jamais bien sûr qu'il tienne une promesse,
Mais le voici! Bravo, bravo! Que l'on se presse!

## SCÈNE III.

### Les Mêmes, CAFFIERI.

CAFFIERI, avec des ouvriers apportant une stèle sculptée et un buste qu'ils dressent au milieu du carrefour. Sur le socle on lit :

A JULES GUIFFREY
HOMMAGES
ET
SOUHAITS DE LONGUE VIE!
LES ARTISTES DE FRANCE
RECONNAISSANTS.

Lorsque la pose est terminée, CAFFIERI tourne en silence, plusieurs fois, autour du monument, puis s'écrie :

Eh! bien! Non, ce n'est pas encor ce que je veux!
Ce n'est pas assez franc, solide et sérieux,
Brusque et bon à la fois, de probité virile,
Comme on n'en voit plus guère en la foule servile
Des gazetiers bavards, haineux ou flagorneurs.
Je l'emporte!...

Il fait mine de reprendre le buste, mais APOLLON, SAINT LUC, LE NÔTRE s'élancent à la fois vers lui et l'arrêtent.

APOLLON.

Ah! Bons Dieux! Tu nous fais de ces peurs
Absurdes, au moment même où quelque confrère
A fait là-haut, peut-être, en bronze, marbre ou pierre,
Un buste qui, pour tous, sera moins ressemblant
Lorsqu'à côté, modeste, ému, pâle et tremblant,
On verra s'avancer le noble et cher modèle!

CAFFIERI, de mauvaise humeur, s'écarte en grommelant :

... C'est égal! Il mérite une image plus belle!

APOLLON.

Celle-ci nous contente; il n'y faut rien changer.
Parfois, on gâte l'œuvre à la trop corriger.

MERCURE, en ce moment, descend d'un vol rapide, atterrit et s'avance.

## SCÈNE IV.

### LES MÊMES, MERCURE.

MERCURE.

Dépêchons! Dépêchons! Ce serait vilenie
Si nous, qui n'avons plus à lutter pour la vie,
Nous étions moins actifs que des mortels souffrants
Lorsqu'il s'agit de se montrer reconnaissants!
Or, chez eux, tout est prêt. La corbeille est immense
De beaux fruits et de fleurs cueillis en sol de France
Qu'offrent au maître aimé ses collaborateurs.
Mais si nombreux que soient ces savants et docteurs,
La foule est plus compacte encor, vive et mêlée,
De ses clients d'ici qu'on voit, par chaque allée,
Accourir du passé vers ce grand carrefour.
N'avez-vous oublié personne en un tel jour?

## SCÈNE V.

### LES MÊMES, BERRI, COLBERT.

BERRI.

Personne, j'en réponds. Mais ce n'est pas sans peine
Qu'après avoir, à son de trompes, dans la plaine,
Les jardins, bois, vallons de notre paradis,
Fait appel à tous ceux dont les cent érudits,
Engagés par Guiffrey dans ses troupes actives,
Ont, sous l'épais linceul des poudreuses archives,
Réveillé les espoirs de revivre endormis,
J'ai pu nombrer les flots montants de ses amis,
Bons ouvriers sans noms ou protecteurs illustres,
Princes et rois, laïcs et clercs, bourgeois et rustres,
Maîtres d'œuvres, maçons, orfèvres, imagiers,
Enlumineurs, potiers, peintres et tapissiers,
Tous braves gens, d'ailleurs, et d'humeur bénévole
Auxquels il n'est besoin de lire un protocole
Pour qu'ils viennent en ordre et respectent les rangs.

COLBERT, tourné vers Apollon.

Mes clients, plus nombreux, sont bien moins endurants.
Quoiqu'ils aient, dès longtemps, dans leurs tombes pourries
Perdu leurs croix, colliers, parchemins, armoiries,
L'égalité leur pèse encore. Et mon patron
Louis le Grand, d'abord, a pris pour un affront
Indigne de sa race et du pompeux costume
Où se pavane encor sa dignité posthume
L'offre que, galamment, votre ex-Divinité
M'avait chargé de faire à son ex-Majesté,
De siéger côte à côte et sur la même estrade.
Il voulait, pour lui seul, un trône de parade,
Comme si, sans coiffer votre nimbe vermeil,
Il aurait pu, jamais, être le Roi-Soleil,
Et sans tous les secours de vos meilleurs élèves
A Versaille et Marly réaliser ses rêves,
Et, comme Périclès, Charlemagne et Léon,
Abriter tout un siècle à l'ombre de son nom.
Le Brun aussi voulait, avec même jactance,
Toujours emperruqué, garder la préséance
Sur tous les directeurs et les surintendants
D'avant lui, d'après lui, même des derniers temps.
Mes conseils, à la fin, ont calmé cet orage
Archaïque! et c'est donc par rang de siècle et d'âge
Que tous, accompagnant leurs maîtres ou patrons,
Viendront, en saluant Guiffrey, signer leurs noms
Au livre d'or ouvert sur cette stèle antique.

MERCURE, à part.

Bonne idée! On aura donc la table authentique,
Complète enfin, de ces innombrables écrits,
Que notre infatigable avocat des proscrits
A semés, sans compter, sur la route commune!
Pour un bon éditeur, ce sera la fortune.

APOLLON.

Merci, sage Colbert. Surtout pas de discours!
Les meilleurs compliments sont encor les plus courts,
Pour l'artiste qui crée ou le savant qui pense
Il n'est point conseiller meilleur que le silence.
Ce serait offenser le savant studieux
Que l'assourdir avec des mots bruyants et creux,
Comme en dégorgent trop sur les places publiques
Les aboyeurs de foire et braillards politiques.
Nous avons d'autres fleurs à cultiver chez nous
Que ces fleurs d'éloquence aux parfums aigres-doux,
Et pour nos fils à qui les Muses familières
Font, chaque jour, visite en robes de lumières,
Dans la chambre d'étude ou l'atelier muets,
Le seul bruit qui s'accorde à leurs rêves secrets
C'est la musique et sa douce ivresse sonore.
Voici cent musiciens dont la France s'honore,
Chantres de Notre-Dame et violons des rois,
Orchestres d'opéras qui vont, mêlant des voix
Aux sons des instruments divers, graves ou tristes,
Mieux que la rhétorique, en des âmes d'artistes,
Ressusciter l'extase et l'espoir des beaux jours
Où la nature et l'art partageaient leurs amours.
Par eux, plus fièrement, le vol de nos pensées
Reprendra son essor vers les grandeurs passées.
Gloire donc à celui qui les a reconnus!
Que tous ses obligés soient ici bienvenus,
Et pour qu'il puisse encor, sur l'oublieuse terre,
Conserver bien longtemps, par son labeur austère,
Leurs souvenirs vivants au cœur des bons Français,
Que tous à leur hommage ajoutent les souhaits
De la longévité calme, active et robuste
Qu'à de tels hommes doit le Destin, s'il est juste!

# LA CÉRÉMONIE.

Après une fanfare jouée par les orchestres groupés dans la grande avenue centrale, CHARLES V et LOUIS XIV, sortant des allées latérales, s'avancent en saluant vers SAINT LUC et APOLLON qui leur tendent les mains et les invitent à prendre place, à leurs côtés, sur l'estrade, où d'autres sièges sont réservés aux personnages illustres qui vont successivement présenter les artistes de leur siècle, ressuscités, comme eux, par Jules Guiffrey. Chacun des quatre groupes est accompagné d'un porteur de bannière sur laquelle sont inscrits, en lettres d'or, quelques-uns des ouvrages de Guiffrey relatifs à leur temps, et défilent dans l'ordre suivant :

BERRI et COLBERT, assis au pied de l'estrade d'honneur, veillent au bon ordre.

## I. — MOYEN AGE.

En tête, le duc Jean DE BERRY, Raymond DU TEMPLE, Nicolas BATAILLE, Jean DE BRUGES, suivis par la foule des artistes royaux, seigneuriaux, laïques, ecclésiastiques, maîtres d'œuvres, sculpteurs, tapissiers, peintres, enlumineurs, etc.

Sur l'étendard on lit : *Réunion du Dauphiné à la France. — Nicolas Bataille. — Scellés et inventaires. — Musée des Archives nationales. — Archives de l'Art français, etc., etc.*

## II. — RENAISSANCE.

En tête, Jehan FOUQUET, LE PRIMATICE, Philibert DE L'ORME, suivis par tous les artistes du XVI^e siècle sur lesquels les *Archives de l'Art français* ont publié des documents.

Sur l'étendard : *Tapisseries françaises. — Tapisseries Gombault et Macée. — Les Du Monstier, etc., etc.*

### III. — Période classique (xvii$^e$-xviii$^e$ siècle).

En tête, Nicolas Poussin, Le Brun, le duc d'Antin, Le Nôtre, suivis par Van Dyck, les Directeurs et Membres des Académies royales, les Directeurs de l'Académie de France et la foule des artistes employés aux Bâtiments du roi, etc., etc.

Sur la bannière : *Livrets des Expositions des Salons de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc. — Comptes des Bâtiments du Roi. — Van Dyck. — Les frères Lenain. — Monuments antiques. — Ancienne Académie. — Procès-verbaux de l'Académie de peinture. — Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome. — Le Nôtre. — La Caravane du sultan. — Lancret. — Clodion, etc., etc.*

### xix$^e$ siècle.

En tête, Louis David, Ingres, Delacroix, suivis par les artistes français, depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

Sur l'étendard : *Comités révolutionnaires. — Membres de l'Académie des Beaux-Arts. — Pensionnaires de l'Académie de France à Rome. — Musée des Gobelins. — L'œuvre de Charles Jacque. — Tapisserie à l'Exposition de 1900. — Notice sur Georges Duplessis. — Le monument Bouchot à Besançon. — L'Institut français à Florence, etc., etc.*

Durant le défilé, les musiques instrumentales et vocales n'ont cessé de se faire entendre, accompagnant chaque groupe par des mélodies ou symphonies de leurs temps. Lorsque le dernier des assistants a signé, la séance est close par

APOLLON.

La fête est terminée. A vous tous, grand merci,
Artistes de tous temps ! Il était bon qu'ici
Nous montrions qu'en nos retraites glorieuses
Les morts ne gardent point des âmes oublieuses
Et que leurs yeux, de loin, fixés sur les vivants,
Les suivent dans leur joie ainsi qu'en leurs tourments.

D'ailleurs, procès-verbal de la cérémonie,
Confié par Mercure à la téléphonie,
Sera vite connu par les savants terriens;
Et pour qu'au festival commun ne manque rien,
Ce soir, quand ils viendront sur leurs observatoires
Braquer leur télescope entre nos promontoires
Pour y suivre le cours de nos mille canaux,
Sur tous nos pics aigus flamberont des fanaux
A feu fixe ou tournant, plus vifs que tous leurs phares,
D'un langage si clair qu'à moins d'être barbares
Ils comprendront enfin que dans ces jours heureux
Nous vivons, nous pensons, nous aimons avec eux!

Georges Lafenestre.

Novembre 1913.



# BIBLIOGRAPHIE

DES

# TRAVAUX DE M. JULES GUIFFREY

*N. B.* — Un astérisque précédant le numéro d'ordre indique les comptes-rendus d'ouvrages de différents auteurs.

### 1861.

1. — Faculté de droit de Paris. — Thèse pour la licence (soutenue le 10 août). — Du contrat de mariage. — *De peculio. Quando de peculio actio annalis est. De in rem verso.* Paris, de Mourgues, in-8°, 55 p.

2. — Les fêtes d'Anvers célébrées à l'occasion du troisième centenaire de Rubens.

Journal *l'Union*, nos des 21, 22, 25 août. Lettres signées F. de Fauriès.

3. — Les fêtes d'Anvers et l'Exposition des beaux-arts à Anvers.

Journal *la Célébrité*, nos des 7, 14, 21, 28 septembre et 19 octobre.

### 1862.

4. — Examen du traité qui réunit le Dauphiné à la France et des négociations qui l'ont précédé et suivi.

École des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 1861-62 pour obtenir le

diplôme d'archiviste-paléographe. Paris, Jouaust, 1862, in-8o (p. 15-19).

Revu et complété, ce travail a obtenu en 1865 la première médaille au concours des Antiquités nationales (Académie des inscriptions et belles-lettres) et a été imprimé en 1868 sous le titre *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*. [Voir plus loin n° 90.]

*5. — Théorie de l'impôt, par P.-J. Proudhon.

Journal *le Progrès international*, 5 janvier.

6. — Notices biographiques sur Ingres et Robert Fleury, accompagnant des portraits en photographie de Carjat.

Cartonnage.

**1863.**

7. — La Bibliothèque et le Musée de Grenoble.

Journal *la Célébrité*, no 14, 16 avril.

8. — Les Expositions de tableaux à Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Nevers. Exposition des œuvres des trois Vernet.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, A. Siret directeur, no 8, p. 58.

9. — Les artistes belges au Salon de Paris.

*Ibid.*, no 9, p. 66.

10. — Le Salon de Paris : Artistes français membres de l'Institut, grands prix de Rome, peintres d'histoire. — Peinture religieuse ; genre historique ; genre familier ; portraits ; peinture d'animaux. — Paysages ; marines ; intérieurs ; fleurs et natures mortes. — Dessins, sculpture, gravure.

*Ibid.*, nos 10, 11, 12, 13, p. 73, 82, 89, 99.

11. — Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie.

*Ibid.*, no 20, p. 157.

12. — La statue de la colonne Vendôme (à propos de la statue en costume romain remplaçant le Napoléon en costume moderne).

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, n° 22, p. 172.

13. — Nécrologie artistique de 1863 : Horace Vernet, Viel, Bra, Émile Loubon, Étienne Delécluze, J. de Bay père, Villevieille, Eugène Delacroix, Joseph Soumy, E. Leroux, Desjobert, Foyatier.

*Ibid.*, n° 24, p. 189.

**1864.**

14. — Exposition des beaux-arts à Anvers.

*Gazette des beaux-arts*, t. XVII, p. 367.

15. — Exposition de cartons à Bruxelles.

*Chronique des arts*, t. II, p. 234.

16. — Réorganisation de l'École des beaux-arts.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nos 2 et 3, p. 9 et 18.

17. — Vente Eugène Delacroix. Exposition de Lyon, les artistes belges. Exposition du cercle de la rue de Choiseul.

*Ibid.*, n° 6, p. 45.

18. — Le prochain Salon; le jury. — Mort d'Alaux et d'Hippolyte Flandrin. — Inauguration du monument élevé à Halévy. — Leroux, Sieurac.

*Ibid.*, n° 7, p. 50.

19. — Ventes : la bibliothèque de la duchesse de Berry; le livre d'Heures de Catherine de Médicis. — Ventes Desjobert, André, Assy, Prudhon.

*Ibid.*, n° 8, p. 57.

20. — Le Salon de Paris : les artistes belges. — Artistes français et étrangers ; le paysage ; les batailles et le genre. Fin de la peinture. — La sculpture.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nos 9, 10, 11, 12, p. 65, 73, 83, 92.

21. — Peinture émaillée : M. Paul Balze.

*Ibid.*, no 13, p. 101.

**1865.**

22. — Les vieilles maisons flamandes de la ville d'Ypres.

*Gazette des beaux-arts*, t. XIX, p. 178-186, 1 grav.

Tirage à part à cinquante exemplaires.

23. — A M. Ad. Siret, lettre-programme. — Règlement du Salon de Paris pour 1865. — Exposition universelle de 1867. — Exposition Vernet et Flandrin.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, no 1, p. 5.

*24. — Joseph, Carle et Horace Vernet. Correspondance et biographie par A. Durande.

*Ibid.*, no 2, p. 12.

*25. — Eaux-fortes de Charles Jacque. — Verrières de M. Maréchal.

*Ibid.*, no 3, p. 20.

26. — Exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin. — Exposition du cercle de l'Union artistique. — Commandes ; expositions ; concours.

*Ibid.*, no 4, p. 29.

27. — La vie de Jules César. — Ventes. — Nécrologie : Devéria.

*Ibid.*, no 5, p. 37.

28. — Calame.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nº 6, p. 46.

29. — Un nouveau poète : Sully Prudhomme.

*Ibid.*, nº 7, p. 54.

30. — Plan d'une association d'artistes. — Ventes.

*Ibid.*, nº 8, p. 62.

31. — Commandes. — Nécrologie : Troyon, de Bay (Auguste).

*Ibid.*, nº 9, p. 74.

32. — Le Salon de 1865 ; principes et théories ; les succès du Salon. — Les artistes belges. — Suite du Salon ; le tombeau de Delacroix. — Dessins, aquarelles, gravure, architecture. — Sculpture. — Peintures murales de la chapelle de l'Élysée ; expositions ; société d'archéologie.

*Ibid.*, nºs 10 à 14, p. 79, 87, 95, 103, 112.

33. — Un peintre flamand inconnu : Henri Janssens.

*Ibid.*, nºs 15 et 16, p. 121, 132.

34. — Bibliographie des arts. — Prix de composition musicale. — Nécrologie.

*Ibid.*, nº 17, p. 137.

35. — Premiers essais de fabrication de porcelaine en Europe. — Procédés pour arrêter la vermoulure du bois.

*Ibid.*, nº 18, p. 146.

36. — La légende du chien de Montargis d'après les estampes.

*Ibid.*, nº 19, p. 153.

37. — Commandes du gouvernement pour l'Opéra. — Expositions. — Nécrologie.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nº 20, p. 161.

38. — Exposition des arts industriels. — Musée rétrospectif. — Expositions provinciales.

*Ibid.*, nºs 21, 22, 23, p. 169, 178, 186.

*39. — Revue bibliographique : Velazquez. — Trésors d'art en Angleterre, etc.

*Ibid.*, nº 24, p. 196.

**1866.**

40. — L'œuvre de Charles Jacque. Catalogue de ses eaux-fortes et pointes sèches, avec une eau-forte inédite. Paris, Mlle Lemaire, 1 vol. in-8º.

*41. — Velazquez et ses œuvres, par W. Stirling, traduit de l'anglais par G. Brunet.

*Revue critique*, nº 6, p. 91.

*42. — Journal de Rosalba Carriera, traduit par A. Sensier.

*Ibid.*, nº 28, p. 26.

*43. — Histoire de Robespierre, par Ernest Hamel, t. I.

*Ibid.*, nº 33, p. 107.

*44. — Correspondance secrète inédite de Louis XV, par E. Boutaric.

*Ibid.*, nº 35, p. 142.

*45. — Histoire de la peinture flamande, par A. Michiels, t. II.

*Ibid.*, nº 36, p. 157.

*46. — La Vendée en 1793, par Eugène Bonnemère.

*Revue critique*, n° 36, p. 161.

*47. — Mémoires inédits de Pétion et Mémoires de Buzot et Barbaroux, publiés par C.-A. Dauban.

*Ibid.*, n° 38, p. 190.

*48. — Notre-Dame de Thermidor, par Arsène Houssaye.

*Ibid.*, n° 52, p. 414.

*49. — Nouvelles des ateliers. — Ventes.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, n° 1, p. 6.

50. — Troyon. — Expositions. — Nouvelles bibliographiques.

*Ibid.*, n° 2, p. 13.

*51. — Traité de la gravure à l'eau-forte, par Maxime Lalanne. — Ventes. — Exposition universelle de Paris.

*Ibid.*, n° 3, p. 21.

52. — Les Musées et les Expositions de province. — Ventes.

*Ibid.*, n° 4, p. 26.

53. — Exposition du cercle de l'Union artistique.

*Ibid.*, n° 5, p. 35.

54. — L'ogive et le style dit ogival.

*Ibid.*, n° 6, p. 45.

55. — Improvisations sur cuivre par F. Chifflart. — Le Salon de 1866. — Expositions. — Le Parnasse contemporain.

*Ibid.*, n° 7, p. 53.

56. — Hipp. Bellangé. — Les bronzes de M. Barye.

— Les fac-similés des dessins à la plume de Géricault. — Ventes.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nº 8, p. 59.

57. — Le Salon de 1866 : la sculpture; la peinture; les peintres belges; dessins, pastels, architecture; gravure; l'Exposition rétrospective; les médailles.

*Ibid.*, nºs 9, 13, 17, p. 69, 77, 85, 93, 102.

58. — Nouvelles diverses. — Les Archives de l'Art français. — Barye, etc.

*Ibid.*, nº 17, p. 133.

59. — Expositions de province. — Bibliographie : les *Épreuves* de Sully Prudhomme.

*Ibid.*, nº 22, p. 173.

60. — Nécrologie : Gavarni; Roller. — Ventes.

*Ibid.*, nº 23, p. 181.

61. — Van der Meer de Delft.

*Ibid.*, nº 24, p. 187.

**1867.**

62. — Les principes de 1789 et la liberté de la presse. Extraits des cahiers des États-généraux de 1789 sur la liberté de la presse. Paris, Lemerre, 1 vol. in-8º.

L'introduction, non signée, fut rédigée en partie par Henri Lot et en partie par Jules Guiffrey, tous deux archivistes aux Archives impériales.

*63. — Mémoires de Frédéric II, annotés par Boutaric et E. Campardon.

*Revue critique*, nº 5, p. 74.

*64. — Histoire de la peinture flamande, par Alfred Michiels, t. III.

*Ibid.*, nº 10, p. 155.

*65. — Lettres en partie inédites de Mme Roland aux demoiselles Cannet, etc., publiées par C.-A. Dauban.

*Revue critique*, no 16, p. 251.

*66. — L'Italie en 1671, par le marquis de Seignelay; annoté par Pierre Clément.

*Ibid.*, no 167, p. 267.

*67. — Geschichte der modernen französischen Malerei, 1re partie, par Julius Meyer.

*Ibid.*, no 22, p. 150.

*68. — Frédéric le Grand et ses écrits, par Théophile Droz.

*Ibid.*, no 23, p. 366.

*69. — La Charente révolutionnaire, par Victor et Jérôme Bujeaud.

*Ibid.*, no 26, p. 415.

*70. — Tableaux de la Révolution française, publiés sur les papiers inédits du département et de la police secrète de Paris, par Adolphe Schmidt. Tome I. [Voir no 125.]

*Ibid.*, no 30, p. 58.

*71. — Histoire de Robespierre, par Ernest Hamel, t. III. [Voir no 43.]

*Ibid.*, no 35, p. 121.

*72. — Archives de l'Ouest, par Antonin Proust; série A, nos I et II, Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois.

*Ibid.*, no 40, p. 215.

*73. — Archives de l'Ouest, par Antonin Proust; série A, no III, Guyenne et Bretagne.

*Ibid.*, no 51, p. 398.

*74. — M^me de Pompadour et la cour de Louis XV, par Émile Campardon.

*Revue critique*, nº 52, p. 411.

75. — Ingres.

*Journal des beaux-arts et de la littérature,* de Belgique, nº 2, p. 11.

76. — Les dessins du Louvre. — Les fac-similés lithographiques d'Alexandre Colin.

*Ibid.*, nº 3, p. 19.

77. — Nouvelles diverses. — Exposition du cercle de la rue de Choiseul.

*Ibid.*, nº 4, p. 26.

78. — Ventes. — Expositions.

*Ibid.*, nº 5, p. 36.

79. — Ventes. — Nécrologie : Brascassat.

*Ibid.*, nº 6, p. 43.

80. — Exposition universelle : la peinture et la sculpture.

*Ibid.*, nºs 8 et 9, p. 57, 74.

81. — Le Salon annuel des Champs-Élysées : les artistes belges.

*Ibid.*, nº 10, p. 87.

82. — Exposition universelle (suite). — Le Salon annuel des Champs-Élysées (suite et fin).

*Ibid.*, nº 11, p. 91.

83. — Exposition universelle (suite et fin).

*Ibid.*, nº 12, p. 102.

84. — Sur les rideaux couvrant les tableaux des églises de Belgique.

*Ibid.*, nº 17, p. 143.

85. — Nouvelles diverses, expositions, etc.

*Revue critique*, n° 21, p. 174.

86. — Haussmann, candidat à l'Académie. — Autres candidatures. — Exposition de 1868.

*Ibid.*, n° 22, p. 182.

87. — Livres d'art. — Archives de l'Art français. — Ventes.

*Ibid.*, n° 23, p. 190.

*88. — Goya, par Yriarte.

*Ibid.*, n° 24, p. 197.

89. — Le Musée des Archives nationales. Article publié dans le journal *la Situation* en août[1].

## 1868.

90. — Histoire de la réunion du Dauphiné à la France. Paris, Académie des bibliophiles, 1 vol. in-8°. Tirage à 490 exemplaires sur papier vergé, 25 sur papier chamois, 10 sur papier de Chine. [Voir n° 4 ci-dessus.]

*91. — Le Vandalisme révolutionnaire, par Eugène Despois. — Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis, par Georges d'Heilly. — Rapports de Grégoire sur la bibliographie, etc. — Les Archives de la France pendant la Révolution, par le marquis de Laborde.

*Revue critique*, n° 41, p. 228.

1. Il a été impossible de trouver une collection de ce journal publié à Paris de 1867 à 1871. Cette collection n'existe pas à la Bibliothèque nationale. Outre l'article sur le Musée des Archives paru en août 1867, M. Guiffrey y publia diverses notes sur les beaux-arts en 1867 et 1868.

*92. — Geschichte der modernen französischen Malerei, par Julius Meyer, 2e partie.

*Revue critique*, no 3, p. 43.

*93. — Les derniers Montagnards, par Jules Claretie.

*Ibid.*, no 10, p. 157.

*94. — Amateurs d'art et collectionneurs manceaux du XVIIe siècle, par Henri Chardon.

*Ibid.*, no 40, p. 219.

95. — Théodore Rousseau.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, no 1, p. 5.

96. — Nouvelles diverses. — Le buste de Benivieni.

*Ibid.*, no 2, p. 15.

97. — Delacroix jugé par Couture.

*Ibid.*, no 3, p. 20.

98. — Exposition du cercle de la rue de Choiseul.

*Ibid.*, no 4, p. 27.

*99. — Grammaire des arts du dessin, par Charles Blanc.

*Ibid.*, no 5, p. 36.

100. — Nouvelles diverses.

*Ibid.*, nos 5 et 6, p. 36 et 45 ; nos 7 et 10, p. 52 et 77.

101. — Œuvre récente de Barye. — Collection Bruyas.

*Ibid.*, no 21, p. 165.

102. — Mort de Rossini. — Tableaux de Robert Fleury.

*Ibid.*, no 22, p. 174.

103. — Exposition de 1869. — Les prix décennaux. Divers.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, n° 24, p. 187.

**1869.**

104. — Collection des livrets des anciens Salons de peinture depuis 1673 jusqu'en 1800, 42 volumes in-12 publiés de février 1869 à janvier 1872. Paris, Liepmannssohn, Baur et Detaille.

Chaque volume est précédé d'une notice bibliographique indiquant les différentes éditions du catalogue et les critiques publiées sur l'Exposition.

105. — Table générale des artistes ayant exposé aux Salons du XVIII^e siècle, suivie d'une table de la bibliographie des Salons, précédée de notes sur les anciennes expositions et d'une liste raisonnée des Salons de 1801 à 1873. Paris, Baur, 1873, in-12.

106. — Notes et documents inédits sur les expositions du XVIII^e siècle. Paris, Baur, 1873, in-12. Tiré à 150 exemplaires.

Ce volume est composé de la préface placée en tête de la table des Salons et de divers documents inédits utilisés dans la rédaction de cette préface.

107. — Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc à Paris pendant les années 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764 et 1774, avec une note bibliographique et une table[1]. Paris, Baur et Detaille, 1872, in-12.

108. — Livret de l'exposition du Colisée (1776), suivi de l'analyse de l'Exposition ouverte à l'Élisée en 1797 et précédé d'une histoire du Colisée d'après

1. Dans le volume paru récemment sur l'Académie de Saint-Luc (*in fine*), les œuvres exposées par les maîtres de Saint-Luc de 1751 à 1774 sont énumérées à la suite de leur nom.

les mémoires du temps, avec une table des artistes qui prirent part à ces deux expositions (complément des livrets de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc). Paris, Baur, 1875, in-12.

Nous groupons ici des publications parues à différentes époques mais appartenant à une même série.

109. — Le duc d'Antin et Louis XIV. Rapports sur l'administration des bâtiments, annotés par le Roi, avec une préface par J. Guiffrey. 1 vol. in-12. Paris, Académie des Bibliophiles, 1869.

110. — L'hôtel de Soubise : les bâtiments, les tableaux, le musée.

*Gazette des beaux-arts*, t. I, 2e série, p. 393, 543.

*111. — Histoire de la peinture flamande, par Alfred Michiels, t. IV, V, VI. [Voir no 45.]

*Revue critique*, no 8, p. 123.

*112. — Un coin du vieux Nogent : l'Hôtel-Dieu, par A. Gouverneur.

*Ibid.*, no 9, p. 143.

*113. — Les décors, les costumes et la mise en scène au XVIIe siècle, par Ludovic Celler.

*Ibid.*, no 10, p. 150.

*114. — Rembrandt Harmensz van Rijn, par C. Vosmaer.

*Ibid.*, no 23, p. 363.

*115. — La vie de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, par A. de Beauchesne.

*Ibid.*, no 44, p. 281.

116. — Ventes Flers, Ziem, Carrier Belleuse. — Bibliographie.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, no 1, p. 4.

117. — Nouvelles diverses.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nº 8, p. 60.

118. — Le Salon des Champs-Élysées.

*Ibid.*, nºs 9, 10, 11, p. 65, 73, 91.

119. — Exposition de l'Union centrale des arts industriels.

*Ibid.*, nº 19, p. 144.

120. — Le château de Dampierre : Ingres et Rude.

*Ibid.*, nº 20, p. 155.

## 1870-1871.

121. — La Constitution et les Réformes. Paris, impr. Gouverneur, 32 pages in-8º; s. l. n. d. (1871).

*122. — Allgemeines Künstler-Lexicon, par le Dr Julius Meyer, t. I.

*Revue critique*, nº 1, p. 14.

*123. — La justice révolutionnaire à Niort, par Antonin Proust.

*Ibid.*, nº 5, p. 78.

*124. — Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun.

*Ibid.*, nº 7, p. 109.

*125. — Tableaux de la Révolution française, par Adolphe Schmidt, tome II. [Voir ci-dessus, nº 70.]

*Ibid.*, nº 9, p. 138.

*126. — Les sculpteurs italiens, par Charles C. Perkins.

*Ibid.*, nº 31, p. 74.

127. — Ventes publiques. — Bibliographie.

*Journal des beaux-arts et de la littérature*, de Belgique, nº 31, p. 74.

128. — Les expositions libres.

*Ibid.*, nº 3, p. 19.

129. — Un tableau de Raphaël à vendre.

*Ibid.*, nº 4, p. 29.

130. — La vente des collections de San Donato.

*Ibid.*, nº 5, p. 34.

131. — La collection La Caze.

*Ibid.*, nº 6, p. 42.

132. — Documents sur les Dubois de Fontainebleau.

*Ibid.*, nº 7, p. 52.

133. — Le Salon de 1870.

*Ibid.*, nºs 10, 11, 13, p. 73, 81, 88.

**1872.**

Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc. [Voir ci-dessus le nº 107.]

*Chronique des Arts et de la Curiosité*, p. 150.

*134. — Étude sur Jean Cousin, par A. Firmin Didot.

*Revue critique*, nº 39, p. 200.

135. — Liste des artistes et des artisans employés à l'embellissement et à l'entretien des châteaux royaux du Louvre, des Tuileries, de Fontainebleau, de Saint-Germain, etc., de 1605 à 1656, avec la mention de leurs gages, p. 1-54.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, t. I, p. 1-54.

136. — Liste des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et autres artistes de la maison du Roi, de la Reine et des princes du sang, pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, t. I, p. 55-108.

137. — Inventaire de la vaisselle d'or et d'argent du chancelier Duprat et de Babou de la Bourdaisière, trésorier de France, confisquée par le Roi en 1536.

*Ibid.*, p. 156-166.

138. — Guillaume Dupré, sculpteur et médailliste (1603).

*Ibid.*, p. 178-179.

139. — Arrêt du Conseil d'État, permettant à François Pasquié, tailleur de marbre étranger, de tenir boutique ouverte à Paris (octobre 1603).

*Ibid.*, p. 180-182.

140. — Certification de criées faites à la requête de Pierre Dumonstier (1618).

*Ibid.*, p. 188-190.

141. — Remise de lods et ventes accordée à Marguerite Bahuche (1622).

*Ibid.*, p. 217-218.

142. — Acte de naturalisation de Jacques Hovervoge, natif de Cologne et éditeur d'estampes (1624) [en collaboration avec G. Duplessis].

*Ibid.*, p. 219-222.

143. — Acte de naturalisation et autres documents concernant Philippe et Jean-Baptiste de Champagne (1629-1682).

*Ibid.*, p. 223-233.

144. — Jean Androuet du Cerceau, architecte : acte portant compte et promesse (12 janvier 1642).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, t. I, p. 234-235.

145. — Juste d'Egmont : information contre Marie Lescuyer, femme de Charles du Verger, qui se refusait à payer le prix de son portrait (1654).

*Ibid.*, p. 246-251.

146. — Henri de Beaubrun ; plainte au sujet d'un faux commis à son préjudice (février 1658).

*Ibid.*, p. 252-256.

147. — Testament et inventaire des reliquaires de la reine Anne d'Autriche (1666).

*Ibid.*, p. 261-274.

148. — Gaspard de Marsy, sculpteur du Roi ; achat d'une rente à Sébastien-François de la Planche, trésorier général des Bâtiments du Roi (1675).

*Ibid.*, p. 275-278.

149. — Antoine Benoît, sculpteur en cire ; lettres de relief de dérogeance à la noblesse (1706) et débat sur un portrait de Mlle de Noailles (1711) [en collaboration avec M. A. de Montaiglon].

*Ibid.*, p. 301-311.

150. — Partage des biens de Sébastien Le Clerc et de ceux de sa femme entre leurs enfants (juillet 1736).

*Ibid.*, p. 316-329.

151. — Dandré Bardon ; lettres relatives à l'Académie de peinture de Marseille (1779).

*Ibid.*, p. 382-383.

152. — Projet de caricature, inventé par Marat, sur Bailly et Lafayette (1791) [en collaboration avec le baron de Girardot].

*Ibid.*, p. 409-411.

153. — Louis David; pièces diverses sur son rôle pendant la Révolution.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, t. I, p. 414-428.

154. — Jean-Joseph Taillasson; au sujet de son tableau Léandre et Héro (1798).

*Ibid.*, p. 430.

155. — Note sur le sceau de l'Académie royale de peinture dont la gravure figure en tête du volume.

*Ibid.*, p. 486-488.

156. — Liste des brodeurs de la maison du Roi et de ceux de la Reine et des princes de 1532 à 1784.

*Ibid.*, p. 488-494.

**1873.**

Table générale des artistes ayant exposé aux Salons du XVIIIe siècle, suivie d'une table de la bibliographie des Salons, précédée de notes sur les anciennes expositions et d'une liste raisonnée des Salons. 1 vol. in-12. Baur. [Voir ci-dessus no 105.]

Notes et documents inédits sur les expositions du XVIIIe siècle. 1 vol. in-12. Baur. [Voir ci-dessus no 106.]

157. — Lettres de noblesse et décorations accordées aux artistes en France pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle.

*Revue historique, nobiliaire et biographique* de Dumoulin.

Tirage à part in-8o.

158. — Liste générale des billets de logement sous la grande galerie du Louvre, depuis 1608 jusqu'en 1791, accompagnée de nombreux documents, la plupart inédits, sur le même sujet.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, t. II, p. 1-221.

159. — Lettres de naturalisation accordées à des artistes étrangers pour leur permettre de s'établir en France (1612-1699).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, t. II, p. 222-262.

160. — Brevet de maître peintre et sculpteur de l'Académie de Saint-Luc accordé à Romagnesi (1766) [en collaboration avec M. Hubert Lavigne].

*Ibid.*, p. 373-375.

161. — Quittance et lettre de Mme Lebrun, suivie du procès-verbal de la vente des planches de la galerie de Lebrun (1776-1825) [en collaboration avec M. Lambert Lassus].

*Ibid.*, p. 376-381.

162. — Documents sur la vente des collections du marquis de Ménars (1782) [en collaboration avec M. L. Courajod].

*Ibid.*, p. 388-404.

163. — Quittance d'un buste exécuté par Joseph Chinard, sculpteur lyonnais (31 mars 1803).

*Ibid.*, p. 438-439.

164. — Addition à l'article de Coutant contre Martin publié dans le même volume par M. L. Courajod.

*Ibid.*, p. 457-466.

*165. — Recherches sur l'orfèvrerie et la bijouterie dans l'Amiénois, par F. Pouy.

*Revue critique*, nº 6, p. 95.

**1874.**

166. — Éloge de Lancret par Ballot de Sovot, accompagné de diverses notes sur Lancret, de pièces inédites et du catalogue de ses tableaux et de ses

estampes. Paris, s. d., Baur et Rapilly, in-8°, 186 p., eau-forte de Paul Colin. Tirage à 200 exemplaires.

### 1874-1875.

167. — Documents sur Pierre Mignard et sur sa famille (1660-1696).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1874-1875, t. III, p. 1-144.

168. — Tapisseries commandées pour l'abbaye de Saint-Denis par le cardinal de Bourbon (15 mars 1552).

*Ibid.*, p. 164-168.

169. — Pierre Biart, nommé architecte et superintendant des Bâtiments du Roi en remplacement de Baptiste Androuet Ducerceau (septembre 1590) [en collaboration avec M. Lance].

*Ibid.*, p. 170-178.

170. — Simon Vouet et ses gendres François Tortebat et Michel Dorigny (1641-1659).

*Ibid.*, p. 204-207.

171. — Peintures de François Jolivet et Jacques Picou exécutées dans un hôtel rue Sainte-Avoye (1680).

*Ibid.*, p. 209-215.

172. — Déclaration faite par Nicolas Largillière en observation de l'édit somptuaire de 1700 [en collaboration avec M. Émile Campardon].

*Ibid.*, p. 223-224.

173. — Le catalogue de l'œuvre de Charles-Nicolas Cochin, par Jombert, et la liste de ses ouvrages sur les arts (décembre 1770).

*Ibid.*, p. 316-321.

174. — Contrat de mariage de Lancret et scellé après le décès de sa veuve (1741, 1781).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1874-1875, t. III, p. 330-340.

175. — Procès-verbal et enquête en séparation de biens pour damoiselle Anne Jeudin contre le sieur Guillaume Martin, peintre à Paris (5 et 6 nov. 1781).

*Ibid.*, p. 341-346.

176. — Projet d'établissement d'une école de mosaïque à Paris, par Molinos et Legrand, architectes, en 1785.

*Ibid.*, p. 353-359.

177. — Louis David : Lettres et documents divers (1748-1825) [en collaboration avec M. Louis Gonse].

*Ibid.*, p. 373-434.

178. — Catalogue des statues de M. de Ménars [en collaboration avec M. le baron Jérôme Pichon].

*Ibid.*, p. 367-372.

179. — Pétition du sculpteur de Seine, sourd et muet, au sujet d'un buste de l'abbé de l'Épée (1791).

*Ibid.*, p. 440-448.

180. — Note sur une estampe de la communauté des maîtres fondeurs-ciseleurs de la ville de Paris, par Jacques Caffieri (1746).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1874, t. I, p. 26.

**1875.**

Livret de l'exposition du Colisée (1776). [Voir ci-dessus n° 108.]

181. — Adolphe Lance, notice biographique (1813-1874).

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, t. I, p. 33.

182. — Catalogue des tableaux les plus remarquables des musées de province.

*Ibid.*, p. 53.

183. — Blouin et Catherine Mignard.

*Ibid.*, p. 67.

184. — Un portrait de J.-B. Van Loo dans l'église de Houdan.

*Ibid.*, p. 68.

185. — La jeunesse de Voltaire; Voltaire et la famille de Nicolay (1722-1730).

*Ibid.*, t. II, p. 42.

Tirage à part à 50 exemplaires.

186. — La confrérie des fondeurs-ciseleurs de Paris : statuts; drap mortuaire dessiné par Caffieri (1715).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. II, p. 87.

187. — Le tableau des experts jurés du Roi en 1786.

*Ibid.*, p. 113.

188. — L'Académie de France à Rome : le passé, l'avenir. Le pensionnaire de l'Académie de France à Rome autrefois et aujourd'hui.

*L'Art*, t. I, p. 108, 170.

189. — Le miniaturiste Hall (1739-1793).

*Ibid.*, p. 313.

190. — Jacques Bailly, peintre de miniatures (1634-1679).

*Ibid.*, t. II, p. 193.

191. — H.-D. Van Blarenberghe, peintre de miniatures (1734-1812).

*L'Art*, t. III, p. 337.

**1876.**

192. — Catalogue de l'exposition des tapisseries à l'Union centrale des arts décoratifs, palais des Champs-Élysées. Paris, impr. Debons, 1876, in-12.

193. — La maîtrise des peintres de Saint-Germain-des-Prés, réceptions et visites (1548 et 1644).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1876, t. IV, p. 90-123.

194. — Jehan Évrard de Compiègne, maître peintre et verrier (20 septembre 1570) [en collaboration avec M. Étienne Charavay].

*Ibid.*, p. 124.

195. — François Gentil, sculpteur troyen du XVI^e siècle. — Notes sur Jean-Baptiste Pourvoyeur fils, peintre.

*Ibid.*, p. 126-140.

196. — Marin Le Bourgeois, peintre du Roi (1591-1605) [en collaboration avec M. Benjamin Fillon].

*Ibid.*, p. 141-145.

197. — Philippe Danfrie, graveur général des monnaies, Alexandre Olivier, graveur particulier de la Monnaie de Paris (1601).

*Ibid.*, p. 146-171.

198. — Guillaume Dupré, sculpteur et graveur en médailles, documents nouveaux (1603-1606).

*Ibid.*, p. 172-224.

199. — Lettre du cardinal Spada à Marie de Médicis au sujet de la galerie du Luxembourg (1629).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1876, t. IV, p. 252-254.

200. — Antoine, Louis et Mathieu Le Nain, nouveaux documents (1629-1669).

*Ibid.*, p. 255-295.

201. — Gérard de Bèche père et fils, graveurs-ciseleurs du XVIII[e] siècle (1735-1748).

*Ibid.*, p. 359-372.

202. — Auguste Cheval, dit Hubert, architecte de la ville de Paris pendant la Révolution (1755-1798).

*Ibid.*, p. 409-413.

203. — Lettres inédites de Sigalon (1819-1833). — Addition à un article de M. E. Bosc.

*Ibid.*, p. 444-454.

204. — Notes sur la vie privée et les mœurs des artistes au XVII[e] et au XVIII[e] siècle.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1876-1878, 2[e], 3[e] et 4[e] parties, p. 3, 35-40, 101-105, 157-163.

205. — Actes de l'état civil d'artistes français, tirés des Archives nationales.

*Ibid.*, p. 45-88.

Tirage à part à 50 exemplaires.

206. — Catalogue des tapisseries du garde-meuble exposées en 1789 sur le passage de la Fête-Dieu à Paris.

*Ibid.*, 1877, p. 121-125.

207. — Jardins imaginaires ou satiriques (extrait des lettres de M. l'abbé Leblanc) (1751).

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1877, p. 130.

208. — Jean Guillot, architecte lyonnais, mis à mort en 1624.

*Ibid.*, p. 137-140.

209. — Explication du tableau de Largillière qui se trouve à Saint-Étienne-du-Mont.

*Ibid.*, p. 152-156.

210. — Le sculpteur Pougier (1487).

*Ibid.*, p. 156.

211. — Plainte de Greuze au sujet de l'inconduite de sa femme, suivie de diverses pièces sur le même artiste (1785-1792).

*Ibid.*, p. 164-167.

212. — Saisie de la gravure du Collier, par Taunay (1786).

*Ibid.*, p. 167.

213. — Jean-Antoine Houdon, sculpteur du Roi, victime d'un vol (1790).

*Ibid.*, p. 169.

214. — Les Gabriel; notes sur leur généalogie.

*Ibid.*, 1878, p. 202.

215. — Le peintre Alexandre Colin.

*L'Art*, t. I, p. 71.

216. — Documents inédits sur le mouvement populaire du 14 juillet 1789 et le supplice de MM. de Launay, gouverneur de la Bastille, et Berthier de Sauvigny.

*Revue historique*, 1re année, p. 497.

217. — Les Comités des Assemblées révolutionnaires, 1789-1795 : le Comité de l'agriculture et du commerce.

*Revue historique*, 1re année, p. 438.

218. — Musée rétrospectif. Catalogue des tapisseries, 1re partie : tapisseries anciennes et modernes appartenant à l'État.

*Bulletin de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*, p. 129.

219. — Notice biographique sur le peintre Alexandre Colin; en tête du catalogue de la vente après décès des tableaux de cet artiste. Paris, 1876, in-8°.

**1877.**

220. — Les Caffieri, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs. Étude sur la statuaire et sur l'art du bronze en France au XVIIe et au XVIIIe siècle, avec 7 gravures à l'eau-forte par M. Maurice Leloir. Paris, Morgand et Fatout, 1877, in-8°, 544 p.

Tirage à 300 exemplaires sur papier de Hollande, 6 sur papier de Chine, 1 sur peau vélin.

221. — Les Comptes des Bâtiments du Roi (1528-1571) par le marquis de Laborde; Paris, Baur, 2 vol. in-8°, 1877-1880, publiés pour la Société de l'histoire de l'Art français, par les soins de M. J. Guiffrey, avec diverses additions : Avertissement préliminaire; table du 2e volume (aujourd'hui perdu) de Félibien; liste bibliographique des ouvrages du marquis de Laborde, tome I (p. I-LXII). — Additions au tome II (p. 199 à 417) : Dépenses secrètes de François Ier. — Comptes de la marguillerie de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Comptes des bâtiments du château de Saint-Germain-en-Laye (1548-1550). — B. Cellini et ses élèves à l'hostel de Nesle. — Travaux

faits pour la Reine mère du Roi dans son palais et dans le jardin des Thuillerie s. — Comptes des Bâtiments de la Reine mère pour 1581 : hôtel de Soissons; chasteau de Saint-Maur. — Extraits des acquits au comptant de François Ier.

La table générale terminant le deuxième volume a été rédigée par A. de Montaiglon.
Le tome II a paru en 1880. [Voir ci-après n° 287.]

222. — Lettres inédites d'Eugène Delacroix.

*L'Art*, t. III, p. 331; t. IV, p. 17, 63, 113.

Tirage à part à 50 exemplaires.

223. — Nicolas Bataille, tapissier parisien du XIVe s., auteur de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers.

*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXVIII, p. 42.

Tirage à part à 50 exemplaires.

224. — Testament et inventaire des biens, tableaux, dessins, planches de cuivre, bijoux, etc., de Claudine Bouzonnet Stella, rédigés et écrits par elle-même (1693-1697).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1877, t. V, p. 1-117.

225. — François Quesnel, peintre (1604).
*Ibid.*, p. 150.

226. — Contrat d'apprentissage de Paul Prieur, fils de Barthélemy Prieur, sculpteur du Roi, chez Martin Le Clerc, lapidaire (12 novembre 1698). Facsimilé de signature.

*Ibid.*, p. 151-155 et 401.

227. — Jehan de Fontenay, peintre de Fontainebleau (mai 1619).

*Ibid.*, p. 156.

228. — Grottes d'appartement commandées à l'ar-

chitecte Jean Marot pour le château de Saint-Germain par Mlle de la Vallière et Mme de Montespan (1669).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1877, t. V, p. 167-171.

229. — Notes à propos d'une communication de MM. Charavay et Menu sur les ouvrages d'un peintre Jean Jouvenet pour le prince de Conti (1689-1697).

*Ibid.*, p. 172 et 183.

230. — Avis de parents, procès-verbal de suicide et inventaire des biens de François Le Moyne, premier peintre du Roi (1693-1737).

*Ibid.*, p. 184-218 et 403-405.

231. — Lettres et documents sur l'acquisition des tableaux d'Eustache Le Sueur pour la collection du Roi (1776-1789).

*Ibid.*, p. 274-359.

232. — Nicolas Froment, peintre d'Avignon, auteur du triptyque de la cathédrale d'Aix, représentant le *Buisson ardent* (1475-1479).

*Ibid.*, p. 396-400.

233. — Information sur Nicolas Briot à l'occasion de sa nomination de graveur général des monnaies (1606).

*Ibid.*, p. 406-420.

**1878.**

234. — Histoire générale de la tapisserie, en collaboration avec MM. E. Müntz et Al. Pinchart. 3 vol. gr. in-fol. Paris, Société anonyme de publications périodiques, quai Voltaire, 1878-1884.

Les tapisseries françaises et la fin des tapisseries flamandes à partir de l'atelier de Bruxelles, inachevées par suite de la mort d'Al. Pinchart, sont de Jules Guiffrey.

235. — La bibliothèque de la ville de Versailles, [en collaboration avec M. Délerot].

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Province, Monuments civils,* 1 vol. gr. in-8°, p. 1. Paris, Plon.

236. — Congés accordés à des artistes français pour travailler à l'étranger (1693-1792).

*Nouvelles Archives de l'Art français,* t. VI, p. 1-68.

237. — Correspondance des artistes français travaillant à l'étranger.

*Ibid.*, p. 69-156.

238. — Peintres, imagiers, verriers, maçons, enlumineurs, écrivains et libraires des XIVe et XVe siècles, d'après les comptes royaux des Archives nationales.

*Ibid.*, p. 157-220.

239. — Guillaume Coustou, sculpteur : les chevaux de Marly (1740-1746).

*Ibid.*, p. 315-318.

240. — Guillaume Coustou le jeune; projet d'une statue de Louis XV (1773).

*Ibid.*, p. 339-342.

241. — Antoine-Jean Gros, peintre d'histoire; documents inédits sur sa vie et ses œuvres (1795-1835) [en collaboration avec M. Benjamin Fillon].

*Ibid.*, p. 343-370.

242. — Proposition de publier les registres du Bureau de la Ville.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 24.

243. — Étude sur les Caffieri, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs. [Voir n° 220.]

*Ibid.*, p. 58.

244. — Le Salon du Roi au palais de la Chambre des députés. Peintures décoratives d'Eug. Delacroix, décrites par l'artiste. Reproduction en fac-similé du manuscrit de Delacroix.

*L'Art*, 1878, t. II, p. 257.

245. — Paroles d'adieu prononcées sur la tombe de M. Jules Tuquet, 4 p. in-8°. S. n. l. d.

## 1879.

246. — Palais de l'Institut. — Catalogue des statues et des bustes placés dans les salles des séances et les galeries [en collaboration avec Louvrier de Lajolais].

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, Monuments civils*, Paris, Plon, gr. in-8°, t. I, p. 1.

247. — Palais des Archives nationales (ancien hôtel Soubise). Description des tableaux et objets d'art qui y sont conservés.

*Ibid.*, p. 29.

248. — Tableau de Colart de Laon pour le Parlement de Paris (14 janvier 1406).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 3-7.

249. — Jean Perréal et François Clouet, obsèques de Louis XII, de François Ier et de Henri II (1515-1569).

*Ibid.*, p. 11-32.

250. — Articles extraits des comptes royaux du XVIe siècle relatifs à des peintres et à des tableaux ou à des objets d'art acquis pour la collection royale (1520-1529).

*Ibid.*, p. 38-44.

251. — Les Bucoliques de Virgile en broderie (1521).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 45-54.

252. — Lettre de rémission accordée à Hans de Camps, tailleur d'imaiges de Châlons (nov. 1526).

*Ibid.*, p. 55-59.

253. — Image de Notre-Dame, rétablie par François Ier en 1528.

*Ibid.*, p. 63-66.

254. — Étienne Collault, enlumineur du roi François Ier (1528).

*Ibid.*, p. 67-68.

255. — Matteo del Nassaro de Vérone, graveur en pierres fines et en monnaies du roi François Ier (1528-1530).

*Ibid.*, p. 69-72.

256. — Marc Béchot, graveur général des monnaies, octobre 1550 [en collaboration avec M. A. de Boislisle].

*Ibid.*, p. 73-75.

257. — Philibert de l'Orme (1551-1553) [en collaboration avec M. A. de Boislisle].

*Ibid.*, p. 76-79.

258. — Exemption de logement en faveur de Pierre Lescot (16 novembre 1552).

*Ibid.*, p. 88-90.

259. — Guillaume Bouteloup, peintre du Roi (1558-1560).

*Ibid.*, p. 92-93.

260. — Tableau de la Circoncision vendu par le peintre François Bonnemer (1684).

*Ibid.*, p. 116-118.

261. — Van der Meulen : mémoire de ses travaux pour le Roi depuis le 1er avril 1664; inventaire des tableaux et dessins trouvés chez lui, aux Gobelins, le 6 mars 1691.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 116-145.

262. — Les sculpteurs Antoine et Louis-Claude Vassé (1731-1772); lettres et mémoires.

*Ibid.*, p. 149-157.

263. — Correspondance au sujet d'une suite de portraits conservés au château de Pau (1764-1766).

*Ibid.*, p. 158-164.

264. — Négociation pour l'acquisition de la Résurrection de Lazare par le Guerchin (1780-1786).

*Ibid.*, p. 165-177.

265. — Lettre de M. de Choiseul-Gouffier sur le bleu d'outre-mer et diverses questions scientifiques (1787).

*Ibid.*, p. 178-182.

266. — Acquisition pour le Roi de la collection des portraits de Petitot du cabinet de M. d'Ennery (1786).

*Ibid.*, p. 183-185.

267. — Quittances d'artistes et d'artisans, communiquées par M. Benjamin Fillon (1578-1626).

*Ibid.*, p. 221-226.

268. — Documents inédits sur les tapisseries de haute lisse sous Henri IV et sous ses successeurs (1583-1655).

*Ibid.*, p. 233-246.

269. — Jérémie de Lutel, peintre du Roi (1691).

*Ibid.*, p. 256-257.

270. — Cartons de tapisseries par Holbein proposés à M. d'Angiviller (1779).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 258-262.

271. — Cartons de Jules Romain pour la tenture de Scipion offerts au roi Louis XVI par le peintre anglais Richard Cosway (août-septembre 1786).

*Ibid.*, p. 263-268.

272. — Charles-François Nivard, peintre de paysages (1792-1821) [documents communiqués par M. Ch. Mercier].

*Ibid.*, p. 272-284.

273. — Brevets de pensionnaires à l'Académie de Rome et à l'École des élèves protégés de Paris (1712-1792).

*Ibid.*, p. 350-392.

274. — Restauration des tableaux de Raphaël représentant Saint-Michel et Saint-Jean, par Picault (1751-1781).

*Ibid.*, p. 407-417.

275. — La communauté des maîtres fondeurs de Paris; scellés mis sur ses papiers et effets (1776).

*Ibid.*, p. 418-423.

276. — Acquisitions faites pour le Roi aux ventes de la fin du XVIII^e^ siècle (1774-1784).

*Ibid.*, p. 424-432.

277. — Pierres gravées représentant Voltaire et Franklin, XVIII^e^ siècle.

*Ibid.*, p. 433-437.

278. — Lettre du peintre J.-B. Radet, auteur d'une critique du Salon de 1779.

*Ibid.*, p. 438-443.

279. — Communication sur un projet de publication des Registres du Bureau de la Ville de Paris.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. VI, p. 34.

280. — Communication sur une bibliographie parisienne entreprise par Ch. Brunet et restée inachevée.

*Ibid.*, p. 161.

281. — Le commerce des tableaux aux XVIIe et XVIIIe siècles, plaintes motivées par des vols et escroqueries [en collaboration avec M. Émile Campardon].

*L'Art*, 1879, t. IV, p. 393-406.

282. — Les jetons et les armoiries de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

*Ibid.*, p. 193.

283. — Les orfèvres de Paris en 1700. — Procès-verbaux de visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700.

*Bulletin de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.*

Tirage à part.

284. — Note sur une tapisserie représentant Godefroy de Bouillon et sur les représentations des Preux et des Preuses au XVe siècle (tapisserie du château de la Grange-sur-Allier).

*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XL, p. 97.

Tirage à part, 14 p.

285. — Sur deux œuvres de Jean de Bruges : une miniature représentant Charles V; les cartons de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, p. 185.

Tirage à part, 14 p.

286. — Lettre de Cl. de Boze sur deux monuments antiques légués au Cabinet du Roi par le duc de Valentinois et conservés au Cabinet des médailles.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, p. 230.

**1880.**

287. — Les Comptes des Bâtiments du Roi (1528-1571), par le marquis de Laborde. Tome II. [Voir 1877, nº 221.]

288. — Rapport sur l'exposition du métal faite par l'Union centrale (1er et 2e articles). [Voir nº 333.]

*Chronique des Arts*, p. 305, 312.

289. — Notes sur l'orfèvrerie parisienne. Vaisselle d'argent (1740-1753); Nollin, Ballin et Le Brun. [Voir nº 283.]

*Bulletin de l'Union centrale des arts décoratifs*, p. 436.

290. — Balthazard, peintre; allégorie sur l'accouchement de la Reine (1779).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1880 et 1881, t. VIII, p. 33-36.

291. — André Feuillet, maître de dessin, et Jean-Baptiste Feuillet, sculpteur, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc (1780).

*Ibid.*, p. 39-40.

292. — Le saint Jean l'Évangéliste de Raphaël, au sujet d'une lettre de M. F. Reiset.

*Ibid.*, p. 42-44.

293. — Le polytipe de MM. Hoffmann, graveurs (1783-1787).

*Ibid.*, p. 45-56.

294. — Cheminée de marbre exécutée par Antoine Coysevox (1694).

*Ibid.*, p. 83-85.

295. — Blaise Hurlot, peintre de l'Académie de Saint-Luc (15 juillet 1715).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1880 et 1881, t. VIII, p. 86.

296. — Mémoire d'un tableau fait par le peintre Jean Restout pour la manufacture des Gobelins (18 novembre 1751).

*Ibid.*, p. 87-90.

297. — Mémoires de portraits exécutés par Le Brun, peintre en miniatures (1756-1757).

*Ibid.*, p. 91-92.

298. — Correspondance du comte d'Angiviller avec Bosschaert pour l'acquisition de divers tableaux provenant des couvents supprimés des Pays-Bas, pendant les années 1785 et 1786.

*Ibid.*, p. 93-130.

299. — Projet de souscription pour honorer la mémoire de Mirabeau (1791).

*Ibid.*, p. 132-135.

300. — Documents sur les tapisseries et les broderies du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle.

*Ibid.*, p. 141-147.

301. — Le sculpteur Jean-Baptiste Goy, mort curé de Sainte-Marguerite (1664-1738).

*Ibid.*, p. 148-149.

302. — Ambroise Duval, sculpteur-fondeur du Roi; marché pour six vases destinés aux orangers de Versailles (13 décembre 1665) et pour les marbres de la fontaine de l'Arc-de-Triomphe (3 février 1679).

*Ibid.*, p. 150-155.

303. — Quittance d'un tableau du peintre Pierre Parrocel, pour l'église de Cavaillon, suivi d'un rap-

port de Sabatier sur les monuments des sciences et des arts de cette ville (1709-1794).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1880 et 1881, t. VIII, p. 156-162.

304. — Les sculpteurs Lambert-Sigisbert et Nicolas-Sébastien Adam (1729-1790).

*Ibid.*, p. 163-181.

305. — La tenture des Indes par Alexandre-François Desportes (1738).

*Ibid.*, p. 194-198.

306. — Dumont le Romain : dessus de porte pour le château de la Muette (1749).

*Ibid.*, p. 199-201.

307. — Les sculpteurs Vinache et Gillet (1755-1789).

*Ibid.*, p. 204-209.

308. — Placet de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse, aux États de la province, sur plusieurs objets de dépense (1763).

*Ibid.*, p. 220-228.

309. — Boiston, sculpteur de l'Académie de Saint-Luc (1770).

*Ibid.*, p. 232-234.

310. — Honoré Guibert, sculpteur en ornements (1780).

*Ibid.*, p. 235-241.

311. — Le tombeau de l'abbé Terray, par le sculpteur Félix Lecomte (1780).

*Ibid.*, p. 242-243.

312. — Jacques-Germain Soufflot et Restout fils;

extraits des registres du chapitre de Sainte-Geneviève (1780-1781).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1880 et 1881, t. VIII, p. 244-246.

313. — Nicolas-François Dupré, sculpteur (1784).

*Ibid.*, p. 247-249.

314. — Michel-Bruno Bellengé, peintre de fleurs; modèles pour la manufacture de la Savonnerie (1786).

*Ibid.*, p. 250-256.

315. — Les descendants de Charles Le Brun; requêtes d'une dame Allard (1788) et du sieur Butay (1784-1788).

*Ibid.*, p. 257-264.

316. — Inventaire des peintures et sculptures du couvent des Cordeliers de Paris, dressé par Doyen et Mouchy en 1790.

*Ibid.*, p. 265-293.

317. — Statue de saint Vincent de Paul par Jean-Baptiste Stouf (1790).

*Ibid.*, p. 294-295.

318. — Jacques Swebach, dit Fontaines, peintre de batailles et de genre (1818).

*Ibid.*, p. 296-297.

319. — Salomon-Guillaume Counis, peintre en émail (1824).

*Ibid.*, p. 298-300.

320. — Sentence et arrêts rendus, contre André-Charles Boulle, au profit de ses ouvriers (1685).

*Ibid.*, p. 316-319.

321. — Marché passé par Guillaume Jacob, orfèvre, pour une croix processionnelle (2 juillet 1685).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1880 et 1881, t. VIII, p. 320-321.

322. — Enquête de noblesse pour le peintre Charles Natoire (21 février 1755).

*Ibid.*, p. 322-327.

323. — Objets d'art acquis pour l'impératrice de Russie par le baron de Grimm (1787-1790).

*Ibid.*, p. 328-341.

324. — Notice nécrologique sur Jean-Baptiste Audebert, peintre et graveur d'histoire naturelle (1800).

*Ibid.*, p. 342-344.

325. — Jean-Henri et Mayer Simon, graveurs sur pierres fines.

*Ibid.*, p. 345-348.

326. — Lettre de Ch. Poran sur la Vierge à l'hostie et le portrait de Cherubini par Ingres (1840).

*Ibid.*, p. 353-358.

327. — Bernard Perrot, maître de la verrerie d'Orléans, inventeur d'un procédé pour couler le cristal et y représenter des figures (1688).

*Ibid.*, p. 364-371.

328. — Lettres de filiation accordées par les religieux Augustins de Paris à Paolo de Mattei, peintre napolitain (13 septembre 1703).

*Ibid.*, p. 372-377.

329. — Bustes commandés aux sculpteurs Michallon et Deseine pour le Musée des Monuments français (31 août 1817).

*Ibid.*, p. 378-383.

330. — La famille de Jean Cousin, peintre et verrier du XVIe siècle.

*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1880, p. 141-162.

**1881.**

331. — Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV. T. I : Colbert, 1664-1680. Paris, Impr. nationale, 1 vol. in-4°, avec introduction de 74 pages.

*Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par le ministère de l'Instruction publique.

Les volumes II, III, IV et V des Comptes des Bâtiments sous le règne de Louis XIV ont paru en 1887, 1891, 1896 et 1901. (Voir ces dates.)

332. — Les origines de la tapisserie de haute et de basse lisse à Paris (XIVe siècle).

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. VIII, p. 107.

Tirage à part à 50 exemplaires.

333. — Rapport sur l'exposition du métal (3e article). [Voir n° 288.]

*Chronique des Arts*, p. 3.

334. — Jean-Baptiste Macé, peintre dessinateur et graveur.

*L'Art*, t. I, p. 226.

335. — Le centenaire du Salon de peinture.

*Courrier de l'art*, 1re année, p. 55.

336. — Travaux du Louvre sous Louis XIV, d'après les Comptes des Bâtiments du Roi.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. VIII, p. 98.

## 1882.

337. — Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre. Paris, Quantin, in-fol., 1882. — 28 eaux-fortes ou héliogravures hors texte, nombreuses reproductions de dessins ou de gravures dans le texte.

Exemplaires sur papier de Chine, de Hollande et Watmann. Il existe de cet ouvrage une traduction en anglais.

338. — La Stromatourgie ou de l'excellence de la manufacture des tapis dits de Turquie, nouvellement établie en France sous la conduite de noble homme Pierre Dupont, au XVII[e] siècle [en collaboration avec M. Alfred Darcel]. Paris, Charavay, in-8°. Société de l'histoire de l'Art français.

339. — Quittances de peintres sculpteurs et graveurs tirées de diverses collections particulières.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2[e] série, t. III, p. 11-33.

340. — François Clouet, propriétaire d'une maison sise rue Sainte-Avoye, et autres peintres (payant un cens à la commanderie du Temple) (1571-1614).

*Ibid.*, p. 76-79.

341. — Le peintre Laurent Guyot (15 sept. 1631).

*Ibid.*, p. 82-84.

342. — Marché de la statue de Louis XIV faite par Gilles Guérin pour l'Hôtel-de-Ville de Paris (27 mars 1653).

*Ibid.*, p. 85-89.

343. — Dufresnoy et Mignard (31 janvier 1663).

*Ibid.*, p. 90-91.

344. — Interrogatoire de Charles Errard au sujet de travaux exécutés sous ses ordres (9 juillet 1664).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. III, p. 92-99.

345. — Lettre de naturalité de Pierre Lisqui ou Lixe, sculpteur et marbrier (septembre 1680).

*Ibid.*, p. 100-103.

346. — Le peintre Canonville (1683) [document communiqué par M. E. Cottenet].

*Ibid.*, p. 104.

347. — Déposition du sculpteur Girardon dans une enquête faite contre André-Charles Boulle (28 mars 1684).

*Ibid.*, p. 106-110.

348. — Roger Scabol et François Aubry, sculpteurs et fondeurs ordinaires du Roi (procédure à propos de la statue équestre de Louis XIV par Étienne Le Hongre, juin 1692).

*Ibid.*, p. 111-122.

349. — Plainte portée par Alexandre-François Desportes (1687).

*Ibid.*, p. 123-125.

350. — Le sculpteur Cornu, auteur d'une horloge représentant un temple de Janus (1700).

*Ibid.*, p. 126-130.

351. — Marché passé par Nicolas de Largillière pour le portrait de l'infante d'Espagne (15 août 1722).

*Ibid.*, p. 135-137.

352. — Nomination de Jean-Baptiste-Augustin

Beausire à l'office de maître général des bâtiments de la Ville de Paris (21 mai 1738).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. III, p. 138-141.

353. — Le graveur Baléchou et le portrait du roi de Pologne (novembre 1749-avril 1752).

*Ibid.*, p. 142-210.

354. — Les tableaux et dessins de la manufacture des Gobelins (1755).

*Ibid.*, p. 245-246.

355. — Tableaux commandés par la Ville de Paris à Michel Van Loo, Dumont le Romain, Pierre et Roslin (7 mars 1758).

*Ibid.*, p. 247-251.

356. — Mémoire et lettre de Pigalle sur la décoration de la place du Peyrou à Montpellier (1773).

*Ibid.*, p. 252-260.

357. — Les statues de la porte Saint-Antoine démolie en 1777.

*Ibid.*, p. 261-264 et 371-372.

358. — Explication des Mays de l'église Saint-Germain-des-Prés (1716-1719) (documents communiqués par M. H. Lavigne).

*Ibid.*, p. 273-293.

359. — Carteaux, peintre en émail (1777-1782).

*Ibid.*, p. 294-299.

360. — Pièces relatives à la manufacture des Gobelins pendant la Révolution (1789-1799).

*Ibid.*, p. 310-317.

361. — Notice sur Agnan-Thomas Desfriches (1715-1800), réimpression d'un article de Cadet de Vaux.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. III, p. 320-321.

362. — Note sur Philippe de Lasalle, dessinateur et fabricant de soieries à Lyon (1723-1804).

*Ibid.*, p. 322-323.

363. — L'assemblée des artistes de Paris en 1792.

*Ibid.*, p. 324-325.

364. — Le palais du Louvre en 1800 [en collaboration avec M. Étienne Charavay].

*Ibid.*, p. 326.

365. — Le sculpteur Philippe-Laurent Roland (1793-1808) [en collaboration avec M. Em. Cottenet].

*Ibid.*, p. 328-331.

366. — Objets d'art restitués au prince de Condé sous la Restauration, 1816 [en collaboration avec M. Em. Cottenet].

*Ibid.*, p. 332-334.

367. — Pétition du statuaire Gaspard-Louis-Charles Adam (1837).

*Ibid.*, p. 335-338.

368. — La statue de Turenne et le mausolée des ducs de Bouillon à Cluny (1704-1709) [communication de M. A. de Boislisle].

*Ibid.*, p. 339-348.

369. — Le peintre Topino Lebrun (1798-1800) [communication de M. B. Fillon].

*Ibid.*, p. 351.

370. — Notice biographique sur le sculpteur Foyatier (1828).

*Nouvelles Archives de l'Art français,* 2e série, t. III, p. 357-366.

371. — Les tableaux du château de Richelieu (1801).

*Ibid.*, p. 367-370.

372. — Les de Brosse et les du Cerceau architectes parisiens (XVIIe siècle).

*Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France,* t. IX, p. 101.

373. — Concours ouvert entre Barthélemy Prieur et Germain Pilon fils pour le titre de sculpteur du Roi (6 juin-17 septembre 1694).

*Ibid.*, p. 165.

Tirage à part in-8° de 15 p.

374. — Le pavillon des singes, maison natale de Molière.

*Ibid.*, p. 170.

375. — La famille de Salomon de Brosse, documents nouveaux.

*Ibid.*, p. 173.

*376. — Compte-rendu du Nobiliaire du comté de Montfort-l'Amaury.

*Ibid.*, p. 185.

377. — Observation sur la publication d'une topographie du département de la Seine.

*Ibid.*, p. 162.

378. — Anecdotes inédites sur la vie et les mœurs des artistes français au siècle dernier [en collaboration avec M. Ém. Campardon]. [Voir n° 204.]

*Courrier de l'Art*, p. 97-111-182-230-259-330-342-550.

I. Saisie opérée par les maîtres de la communauté de Saint-Luc chez le peintre Louis Tocqué, p. 111.

— II. Plainte de Pierre-Denis Martin, peintre du Roi, contre son fils, p. 182. — III. La folie de la femme de Joseph Vernet, p. 229. — IV. Le gâteau des Rois, composition allégorique sur le partage de la Pologne, p. 259. — V. La femme d'Anselme Flamen, sculpteur, p. 259. — VI. Gravure du combat de la Surveillante et du Québec par Georges Carter, peintre anglais. Saisie d'une contrefaçon française, p. 260. — VII. Vol d'une canne appartenant au peintre Graincourt, p. 261. — VIII. Vincent-Honoré Hubert, sculpteur, refusé au Salon de l'Académie de Saint-Luc, p. 330. — IX. Le chien du peintre Vestier, p. 342. — X. Plainte portée contre un usurier par le peintre François-Joseph Casanova. — XI. Le portrait de la marquise de Villette peint par Pujos et gravé par Mme Lingée.

379. — Note sur la tenture de Gombaut et de Macé.

Dans le tome VII du Molière de la collection des *Grands Écrivains de la France* publiée par la maison Hachette, à la suite de *l'Avare*, p. 205-208.

1883.

380. — Les amours de Gombaut et de Macé, étude sur une tapisserie du Musée de Saint-Lô. Paris, Charavay, in-4°, 10 planches.

381. — Le tombeau des Poncher au Musée du Louvre, d'après un dessin inédit de Percier.

*Gazette archéologique*, 1883, p. 169-176, planches.

382. — Rapport sur un projet de publication d'un recueil d'anciens inventaires.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et archéologiques, Archéologie*, p. 127.

383. — Pierre conservée à Soisy-sous-Étiolles représentant les enfants de Gilles Malet, garde des livres de Charles V.

*Ibid.*, p. 186, 1 pl.

Tirage à part de 8 p.

384. — Inventaire de la sacristie du Moutier d'Ahun.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et archéologique, Archéologie*, p. 198.

385. — Église Notre-Dame des Blancs-Manteaux [en collaboration avec Louvrier de Lajolais]. Paris, Plon.

*Inventaire général des richesses d'art. Monuments religieux*, t. I, p. 1-14.

Tirage à part daté du 1er mars 1883. Le volume complet porte le millésime 1888. Toutes les monographies ont été tirées à part.

386. — Église de Saint-Eugène (1er mai 1883).

*Ibid.*, p. 17-20.

387. — Église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

*Ibid.*, p. 95.

388. — Scellés et inventaires d'artistes (1643-1741), 1re partie, comprenant cent inventaires[1] [la suite en 1884 et 1885].

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. IV, 426 pages.

389. — Nicolas Bataille, tapissier parisien du XIVe siècle; sa vie, son œuvre, sa famille.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. X, p. 268.

390. — Jean Desgoullons, sculpteur des stalles de l'église Notre-Dame de Paris.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, p. 28.

1. Il est impossible d'énumérer dans ce volume et dans les deux suivants les noms des 393 artistes dont les inventaires après décès sont analysés ou résumés et de ceux qui sont énumérés seulement à la fin du 3e volume. Chaque volume contient une table particulière des noms des artistes cités dans le volume, et, à la fin du troisième, une table alphabétique générale renferme tous les noms cités dans les trois volumes.

391. — Le jubé de Saint-Étienne-du-Mont. Mémoire du sieur Hivert pour sa démolition (1740).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 43.

392. — Germain Pilon, menuisier, auteur de la chaire de Saint-Étienne-du-Mont (1691).

*Ibid.*, p. 46.

393. — Testament, scellé et inventaire après le décès de Germain Brice (1727).

*Ibid.*, p. 98.

Tirage à part.

394. — Achille et Eugène Deveria. Leur vie et leur œuvre.

*L'Art*, 1883, t. I, p. 61, 121, 141, 161, 181.

395. — Les tapisseries de la ville de Paris, à propos du rapport de M. le Préfet de la Seine.

*Courrier de l'Art*, 3e année, p. 145, 183.

396. — Anecdotes sur la vie et les mœurs des artistes français au siècle dernier [avec Émile Campardon].

*Ibid.*

XII. Vol commis au préjudice du peintre Hubert Drouais, p. 213. — XIII. Saisie de figures de cire par les maîtres et gardes des arts de peinture et de sculpture de la ville de Paris, p. 271. — XIV. Jean-Pierre Chardin, fils de Jean-Siméon Chardin. Protestation au sujet de sa renonciation à la fortune de sa mère, p. 386. — XV. Plainte des professeurs et directeur de l'Académie de Saint-Luc au sujet des insolences de leur modèle, p. 398. — XVI. Démêlés du peintre Henri Lefebvre avec sa propriétaire, p. 411. — XVII. Plainte portée par Pierre-Jacques Van Merle et Gilles de Mortain, peintres à Paris, maîtres de la confrérie de Notre-Dame-de-la-Grâce en l'église Saint-Denis de la Chartre, au sujet d'un

vol commis dans le coffre renfermant les ornements de la confrérie, p. 423. — XVIII. Jacques Hupierre, graveur ordinaire des médailles du Roi (trois pièces), p. 444. — XIX. Contrat passé entre le graveur Laurent Cars et son collaborateur Pierre-François Martenasie (11 sept. 1759), p. 455. — XX. Le sculpteur Chinard, p. 457. — XXI. Plainte de Jean-Baptiste Pigalle, sculpteur du Roi, à propos du vol de sa tabatière, p. 457. — XXII. Plainte de François-Charles de Silvestre, conduit par erreur dans la prison du For-l'Évêque, p. 457. — XXIII. François-Dagobert Jouvenet, maître peintre, p. 466. — XXIV. Inauguration de la statue de Louis XV par Bouchardon, p. 467. — XXV. Saisie d'estampes et de miniatures contraires aux bonnes mœurs chez le sieur Jean Diacre, maître peintre, p. 468. — XXVI. Plainte portée par Henri Martinot, horloger, valet de chambre du Roi, contre un apprenti qui avait grièvement blessé son fils, et information à ce sujet, p. 480.

397. — Concours ouvert entre Barthélemy Prieur et Germain Pilon fils (documents communiqués par Gustave Fagniez). Nogent-le-Rotrou, in-8°.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*

**1884.**

398. — Scellés et inventaires d'artistes, 2e partie (1741-1770).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. V. [Voir ci-dessus n° 388.]

399. — Communication sur une vieille tour de moulin du cimetière Montparnasse.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 25.

400. — Sur la statue du chancelier de Birague.

*Ibid.*, p. 34.

401. — Les grands relieurs parisiens du XVIIIe siècle : Boyet, Padeloup, Deroux; documents nouveaux.

*Ibid.*, p. 98.

Tirage à part.

402. — Le vœu de Louis XV, tableau de Justinar à l'église Saint-Leu.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 185.

403. — Anecdotes inédites sur la vie et les mœurs des artistes du siècle dernier.

*Courrier de l'Art*, 1884.

XXVII. Vol commis dans l'atelier de Jean-Baptiste-Marie Pierre, p. 9, 33, 298, 311, 394. — XXVIII. Tiersonnier de Quennefer, peintre de l'Académie de Saint-Luc; plainte contre lui, p. 429. — XXIX. Les descendants de Charles Le Brun, p. 536. — XXX. Pièces inédites sur la vie et l'œuvre du dessinateur Charles Eisen (1748-1761), p. 536, 597, 613, 624. — XXXI. François Roumier, sculpteur du Roi, plainte déposée par lui (1741), p. 638.

404. — A propos des catalogues des Musées.

*Ibid.*, p. 495.

405. — Note sur la date de la mort et le testament de François Clouet, peintre du Roi (1572).

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 84-88.

406. — Les ateliers de tapisseries de Tours; privilège octroyé à Comans et de la Planche pour l'établissement d'une manufacture de tapisseries à Tours (février 1613).

*Ibid.*, p. 95.

407. — La commune de Saint-Lambert, communication de M. Nozot.

*Ibid.*, p. 453.

408. — La Monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV d'après les documents inédits des Archives nationales (1er article).

*Revue de numismatique*, p. 145.

409. — Discours d'ouverture, en qualité de président, sur les ressources qu'offrent les anciennes minutes des notaires aux travailleurs, et réfutant les difficultés opposées par les détenteurs des actes à leur classement. Paris, Plon, in-8°.

*Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements à la Sorbonne en avril 1884*, 8e session, séance du 18 avril.

410. — Sur la restauration de la tour du Vert-Bois.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 25.

411. — Sur l'acquisition par la Bibliothèque nationale d'un volume de Gaignières contenant la reproduction de pierres tombales et de monuments parisiens.

*Ibid.*, p. 34.

412. — Sur le mauvais état de la chapelle du collège de Beauvais.

*Ibid.*, p. 35.

**1885.**

413. — Inventaire général du mobilier de la Couronne sous Louis XIV (1663-1715), publié pour la première fois sous les auspices de la Société d'encouragement pour la propagation des livres d'art. 1re partie. Paris, 1885, gr. in-8°, 9 planches.

Le 2e volume a paru en 1886.

414. — Correspondance inédite de Maurice Quentin de la Tour (addition de M. Tourneux).

*Gazette des beaux-arts*, 2e période, t. XXVI, p. 251.

Tirage à part.

415. — La Monnaie des médailles, etc., 2e, 3e et 4e articles. [Voir l'année 1884, n° 408.]

*Revue de numismatique*, p. 82, 187 et 430.

Le 3e article (p. 187-209) parut par erreur sous ce titre : « Les Graveurs en médailles sous Louis XIV et sous ses successeurs. »

416. — La manufacture royale de tapisseries établie au faubourg Saint-Germain par François et Raphaël de la Planche.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 60-76.

Tirage à part.

417. — Note sur une suite de tapisseries représentant l'histoire de Suzanne, appartenant à M. Paul Marmottan.

*Ibid.*, p. 169-174.

418. — Rapport sur la sépulture de la Chapelle-Rainfouin.

*Ibid.*, p. 463-464.

419. — Anecdotes inédites sur la vie et les mœurs des artistes français au siècle dernier.

XXXII. François Roumier, sculpteur du Roi (suite; voir 1884), p. 19. — XXXIII. Jacques Van Schuppen, peintre, élève de Largillière, p. 20. — XXXIV. Procès-verbal de saisie chez le peintre Pierre-Joseph Parrocel par les maîtres de la communauté de Saint-Luc, p. 21. — XXXV. Legoupil, sculpteur des Bâtiments du Roi; sa séparation de biens avec sa femme, p. 498, 593. — XXXIV. Jérôme Martinot, gouverneur de la tour de l'Horloge du Palais, p. 593. — XXXVII. Saisie chez le sieur Michel Tardif, peintre en armoiries, à la requête de J.-S. Du Tour, maître peintre, p. 635.

*Courrier de l'Art.*

420. — Les tableaux de Jordaens au Musée du Luxembourg.

*Ibid.*, p. 152.

421. — Le trousseau d'une jeune fille (Charlotte de la Briffe) en 1785.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XII, p. 81.

422. — Scellés et inventaires d'artistes, 3e partie (1771-1790), suivis d'une liste de scellés d'artistes.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. VI. [Voir ci-dessus nos 388 et 398.]

423. — Date du décès de François Clouet (1572).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. I, 1re et 2e années, 1884-1885. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 1884-1885, 1re partie, p. 3.

424. — Jehan Cleret, peintre à Paris en 1526.

*Ibid.*, p. 4.

425. — Epiphanius Eveshan, maître sculpteur et peintre (1612).

*Ibid.*, p. 4.

426. — Van Dyck en France : lettre de L. de Béthune-Charost (1641) [en collaboration avec A. de Montaiglon].

*Ibid.*, p. 5.

427. — Vente de la collection d'autographes de M. Dubrunfaut.

*Ibid.*, p. 9.

428. — Manufacture des Gobelins, travaux en cours.

*Ibid.*, p. 11.

*429. — Bibliographie : Claude Gillot, par Valabrègue; — Ant. Coysevox, par H. Jouin; — Alexandre Hesse, par Pol Nicard.

*Ibid.*, p. 15.

430. — Un tableau du xve siècle signé Colin de Cotter, à Vieure.

*Ibid.*, p. 20.

431. — Les graveurs Wille et Baléchou (1752).

*Ibid.*, p. 25.

432. — Exposition des aquarellistes et autres expositions, compte-rendu.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. I, 1re et 2e années, 1884-1885. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 1884-1885, 1re partie, p. 27.

433. — Nécrologie : Augustin-Alexandre Dumont, sculpteur ; — Alexandre-Louis Leloir, peintre.

*Ibid.*, p. 30.

434. — Quittances d'artistes tirées de diverses collections (1640-1651).

*Ibid.*, p. 33, 52, 69.

435. — Le peintre Antoine Giroust (XVIIe-XVIIIe s.).

*Ibid.*, p. 41.

436. — Buste de Mme Récamier, par Chinard [en collaboration avec A. de Montaiglon].

*Ibid.*, p. 54 et 68.

437. — Jean Cousin.

*Ibid.*, p. 57.

438. — Exposition des œuvres de Raffaëlli.

*Ibid.*, p. 61.

439. — Vente de Louis Leloir.

*Ibid.*, p. 63.

440. — La statue d'Eugène Delacroix.

*Ibid.*, p. 74.

441. — Le livret du Salon de 1884. — Le catalogue illustré du Salon.

*Ibid.*, p. 77.

442. — Encore les tapisseries de Pontoise.

*Ibid.*, p. 78.

443. — Compte-rendu de diverses expositions.

*Ibid.*, p. 93.

*444. — Compte-rendu d'un ouvrage de H. Jouin, Salons de 1881-1882-1883, et autres livres récemment parus.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. I, 1re et 2e années, 1884-1885. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 1884-1885, 1re partie, p. 96, 109.

445. — Maîtres sculpteurs parisiens en 1641 (Jean Blanchard, Étienne Delaporte, Francesco Bordoni).

*Ibid.*, p. 98.

446. — François Girardon (bail de 1698).

*Ibid.*, p. 103.

447. — Pigalle, peintre copiste.

*Ibid.*, p. 103.

448. — Compte-rendu de diverses ventes et des ventes Trouillebert et Paul Eudel.

*Ibid.*, p. 95, 107.

449. — Les ateliers de tapisseries d'Aubusson.

*Ibid.*, p. 112.

450. — Le testament et les enfants de François Clouet, peintre des rois François Ier, Henri II et Charles IX.

*Ibid.*, p. 113-131.

451. — Nécrologie : Alexandre Pinchart, Hippolyte Moulin.

*Ibid.*, p. 127.

452. — Le sculpteur Foucou (procuration, 1775).

*Ibid.*, p. 137.

453. — Le peintre Ferdinand Elle et le mariage de sa fille Catherine (1627).

*Ibid.*, p. 147.

454. — Questions d'archéologie pratique : Porte Saint-Denis, Cour des comptes, hôtel des Monnaies.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. I, 1re et 2e années, 1884-1885. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 1884-1885, 1re partie, p. 161.

*455. — Compte-rendu de l'ouvrage de Darcel sur l'exposition rétrospective de Rouen.

*Ibid.*, p. 176.

456. — Le graveur Bertrand et l'état civil de Soisy-sous-Étiolles.

*Ibid.*, p. 181.

*457. — Compte-rendu des ouvrages de Natalis Rondot et de Lallemand.

*Ibid.*, p. 191.

458. — Buste de Henri IV attribué à Germain Pilon.

*Ibid.*, 2e partie, p. 3.

459. — Aimé Rubens : lettres de naturalisation (1688).

*Ibid.*, p. 5.

460. — Nécrologie : Jules-Bastien Lepage, peintre.

*Ibid.*, p. 15.

*461. — Comptes-rendus de divers ouvrages.

*Ibid.*, p. 16, 32, 47, 64, 80, 128, 144, 191.

462. — Tapisseries exécutées en 1586 pour les États de Bretagne, d'après des documents communiqués par Henry Havard.

*Ibid.*, p. 17-40-58.

463. — Les sculpteurs de la Restauration.

*Ibid.*, p. 24, 42.

464. — L'exposition de l'œuvre d'Eugène Delacroix.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. I, 1re et 2e années, 1884-1885. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 1884-1885, 1re partie, p. 44.

465. — Guillaume Erondelle, orfèvre de la reine de Navarre (1641).

*Ibid.*, p. 49.

466. — Étienne Dumonstier, peintre (1598).

*Ibid.*, p. 66.

467. — Adam, peintre de la ville d'Amiens, d'après une note de M. Henry Havard.

*Ibid.*, p. 68.

468. — Mémoire de Lorthior, graveur de médailles, sur la fabrication des assignats (30 juillet 1790).

*Ibid.*, p. 89 et 103.

469. — Saisie d'estampes représentant des nudités (1788).

*Ibid.*, p. 118.

470. — Jacques Bernus, sculpteur, né à Mazan, Vaucluse (1650-1728).

*Ibid.*, p. 139.

471. — Copie par Cavin du portrait de Louis XV, par Rigaud; lettre au cardinal de Fleury, 1732 [en collaboration avec M. J. Roman].

*Ibid.*, p. 150.

472. — Charles Errard, le père (1622); prix d'un portrait équestre de Louis XIII.

*Ibid.*, p. 161.

473. — Inventaire des biens de Charlotte Fachou, dame de Bièvre, épouse de Charles de l'Hospital, marquis de Choisy (1625).

*Ibid.*, p. 181.

## 1886.

474. — Histoire de la tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Tours, Mame, in-8°, avec 4 planches en couleurs.

Quelques exemplaires sur papier du Japon.

475. — Inventaire général du mobilier de la Couronne sous Louis XIV (1663-1715), publié sous les auspices de la Société d'encouragement pour la propagation des livres d'art. 2e partie, planches.

Le 1er volume a été publié en 1885. [Voir ci-dessus 1885, n° 413.]

476. — Église de Notre-Dame de Granville.

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Province, Monuments religieux*, t. I, p. 1.

477. — Rapport sur deux communications de M. de Saint-Joanny (relatives à des inventaires modernes).

*Bulletin du Comité d'archéologie*, p. 424, 425.

478. — Un Mignard clown (1727).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. II, p. 11.

*479. — Comptes-rendus de divers ouvrages.

*Ibid.*, p. 16, 78, 143.

480. — Lettre écrite de Saint-Lazare par l'architecte Belanger (1794).

*Ibid.*, p. 29.

481. — Le graveur François-Robert Ingouf (1793-1807), d'après des documents communiqués par M. Pol Nicard.

*Ibid.*, p. 71, 129.

482. — Commande de tableaux pour la décoration de l'Hôtel-de-Ville de Paris aux peintres Largillière, Dieu, Du Mesnil et Louis de Boullongne (1702-1716).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. II, p. 91.

483. — Portrait du cardinal de Richelieu, par Ph. de Champaigne.

*Ibid.*, p. 107.

484. — Bijoux offerts à l'Assemblée nationale par des femmes ou filles d'artistes (1789).

*Ibid.*, p. 125.

485. — Nicolas Lefèvre, Germain Oyault, Mathurin Nicolas, marchands d'histoires et de figures (1560).

*Ibid.*, p. 154.

486. — Notes et documents pour servir à l'histoire de la mosaïque en France.

*Ibid.*, p. 169.

487. — Lettres de divers artistes à l'Assemblée nationale et au Comité de Salut public (1790-1795).

*Ibid.*, p. 203.

488. — Les maîtres peintres et tailleurs d'images parisiens en 1561.

*Ibid.*, p. 306.

489. — Jean-René Méliand, élève de David.

*Ibid.*, p. 362.

490. — Remarques sur les extraits des registres des comptes des bâtiments de Fontainebleau publiés dans les Mémoires de l'année précédente.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 163.

491. — Les Mays de Notre-Dame de Paris.

*Ibid.*, p. 289.

492. — Communication sur un manuscrit relatif aux Mays de Notre-Dame.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 13e année, p. 164.

493. — Anecdotes inédites sur la vie et les mœurs des artistes français au siècle dernier.

XXXVIII. Plainte de Khingstett contre sa femme et réponse de celle-ci, p. 22, 34. — XXXIX. Isaac Burel, graveur privilégié suivant la Cour, p. 80. — XL. Patrons et dessins pour dentelles et point de France et livres de chiffres, p. 143, 238, 261, 273. — XLI. Plainte et information contre Jacques-Simon Chéreau, graveur et marchand d'estampes, au sujet d'un détournement de planches gravées au détriment de son beau-père, p. 273, 321, 353.

*Courrier de l'Art.*

494. — Rapport sur l'inventaire après décès du marin Jean-Charles Borda, communiqué par M. Saint-Joanny.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 424.

495. — La Monnaie des médailles. — Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV d'après les documents inédits des Archives nationales; 4e article. [Voir ci-dessus les années 1884 et 1885, nos 408 et 415.]

*Revue de numismatique*, p. 86.

**1887.**

496. — Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV. T. II : Colbert et Louvois (1681-1687). Paris, Impr. nationale, 1 vol. in-4o. [Voir ci-dessus 1881, no 331.]

497. — La tapisserie de la chaste Suzanne, note historique et critique. Paris, Plon, 1 vol. in-4o.

498. — Quelques tableaux remarquables des églises de province, d'après une communication de M. Marionneau.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. III, p. 55.

*499. — Comptes-rendus de divers ouvrages.

*Ibid.*, p. 63, 128, 192, 223, 287, 362.

500. — Les peintres décorateurs du XVIIIe siècle : Servandoni, Brunetti, Tramblin, etc.

*Ibid.*, p. 119.

501. — Jean Rondet, peintre (1563).

*Ibid.*, p. 136.

502. — Fernand Megliorini et Philippe Branchi, lapidaires (1683).

*Ibid.*, p. 171.

503. — Henri Couet, sculpteur du Roi (1702).

*Ibid.*, p. 180.

504. — J.-F. Millet, jugé par les Américains (1880-1881).

*Ibid.*, p. 189.

505. — Jacques Prou, sculpteur des Bâtiments du Roi (1688), d'après une communication de M. Det.

*Ibid.*, p. 203.

506. — Lefèvre, tapissier de haute lisse aux Gobelins (1738).

*Ibid.*, p. 205.

507. — Commande de tableaux d'orfèvrerie par la Ville (1764).

*Ibid.*, p. 208.

508. — Charles Coypel et l'histoire de Don Quichotte (1721).

*Ibid.*, p. 249.

509. — Louis David, nommé peintre du gouvernement par arrêté des Consuls.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. III, p. 316.

510. — Charles-André Tramblin et Joseph Labbé, peintres de l'Académie royale.

*Ibid.*, p. 360.

511. — Destruction des plus belles tentures du mobilier de la Couronne en 1797.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 265.

Tirage à part de 34 p.

512. — Sur le dépouillement des sceaux de l'Ile-de-France.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 134.

513. — Inscription à la mémoire de Marie Perrin, femme d'Isaac Arnaud, conservée au château de Corbeville.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 34-38.

Tirage à part in-8°.

514. — Germain Demay : notice sur sa vie et ses travaux.

*Ibid.*, p. 23-34.

Tirage à part in-8°.

515. — Les tapisseries de l'hôpital de Beaune.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et archéologiques*, p. 239-249.

Tirage à part à 50 exemplaires.

516. — La Monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV d'après les documents inédits des Archives nationales.

*Revue de numismatique*, 5e article, p. 280; 6e article, p. 306. [Voir ci-dessus 1884 et 1886, nos 408 et 495.]

517. — Note sur la restauration de la tombe du roi Childebert au XVIIe siècle, par le sculpteur Michel Bourdin.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 109.

518. — Sur les sculpteurs Pierre Bontemps et Jean Goujon, contraints à se réfugier à l'étranger à cause de leur conversion à la Réforme.

*Ibid.*, p. 71.

519. — Inventaire des tapisseries de Charles VI vendues ou dispersées par les Anglais de 1422 à 1435.

*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVIII, p. 59, 397.

Tirage à part à 100 exemplaires.

520. — Plan d'une bibliothèque de la Révolution française à fonder au Palais du Luxembourg, près le Sénat conservateur, proposé par Portiez de l'Oise en l'an X.

*La Révolution française*, 7e année, p. 18.

521. — Oeben et Riesner, ou le bureau du Roi au Louvre.

*Le Forum artistique*, no 3, p. 39.

Tirage à part.

522. — Les comptes des dépenses du château de Fontainebleau de 1639 à 1642.

*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. IV, p. 155.

Tirage à part in-8°.

523. — Dernier mot sur les comptes de Fontainebleau : réponse à M. É. Molinier.

*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, même vol., p. 326.

524. — La tapisserie en France et ses applications à la décoration des appartements.

Conférence faite à la Société centrale des architectes, avril 1887.

525. — Les expositions de l'industrie depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

*Dictionnaire de l'industrie et de l'art depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, par E.-O. Lami, gr. in-8°.

**1888.**

526. — Église Saint-Eugène.

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, Monuments religieux*, t. II, in-4°, p. 17.

527. — Marchés passés par le Bureau de la Ville avec plusieurs artistes (1763).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. IV, p. 3.

528. — Adolphe Siret.

*Ibid.*, p. 10.

529. — Le graveur Antoine-Louis Romanet et le portrait de Mme de Saint-Vincent (1776).

*Ibid.*, p. 121.

530. — La gravure de la statue de Louis XV, par Cochin.

*Ibid.*, p. 127.

531. — Comptes-rendus de diverses ventes.

*Ibid.*, p. 128, 364.

532. — Jean Pillement, inventeur d'une nouvelle fabrique de soie peinte dans le goût des Indes.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. IV, p. 135.

533. — H. Mauperoher, peintre du Roi (1668).

*Ibid.*, p. 185.

534. — Le plafond du Poussin au Musée du Louvre.

*Ibid.*, p. 188.

535. — Jean-Michel Moreau le jeune, dessinateur et graveur (1770).

*Ibid.*, p. 189.

536. — Philippe-Jacques Loutherbourg et sa femme (1769-1774).

*Ibid.*, p. 204.

537. — Étienne Ficquet; le portrait de d'Alembert (1778).

*Ibid.*, p. 210.

538. — Projets et inventions concernant les beaux-arts.

*Ibid.*, p. 228.

539. — Acquisition d'un tableau de Murillo par le Roi en 1786.

*Ibid.*, p. 254.

540. — Jean-Nicolas Servandoni et son fils Jean-Adrien Claude.

*Ibid.*, p. 262.

541. — Auguste, joaillier du Roi.

*Ibid.*, p. 268.

542. — Louis-Michel Van Loo. Plainte au sujet du vol d'une montre.

*Ibid.*, p. 276.

543. — Jules et Michel Hardouin frères, architectes (1673).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. IV, p. 289.

544. — Laurent Magnier, sculpteur, et Jérôme Derbais, marbrier (1679).

*Ibid.*, p. 291.

545. — Tableaux et esquisses de Pierre-Paul Rubens (1777).

*Ibid.*, p. 296.

546. — Nicolas Hallé, peintre en miniatures. Plainte présentée par sa femme (1785).

*Ibid.*, p. 299.

547. — François-Joseph Duret, sculpteur (1786).

*Ibid.*, p. 318.

548. — Tableau du Titien proposé au Roi (1791).

*Ibid.*, p. 319.

549. — Tapisseries d'après Raphaël exécutées aux Gobelins et à Beauvais.

*Ibid.*, p. 323.

550. — Lettres inédites de Louis David sur les tableaux représentant Lepeletier et Marat.

*Ibid.*, p. 327.

551. — Description du mausolée de la maison de Bouillon.

*Ibid.*, p. 329.

552. — Marché passé en 1762 avec le Bureau de la Ville pour réduire la place Turgot.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 1.

553. — L'histoire de Saint-Jean et l'histoire de Psyché, tapisseries du château de Pau, planches.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie* (1887), p. 41-54.

Tirage à part.

554. — Note sur la maison du quai de l'Horloge où habita Mme Roland et sur l'inscription qui doit y être placée.

*La Révolution française*, 14 novembre, p. 471.

Tirage à part.

**1889.**

555. — Les Conventionnels. Liste par département et par ordre alphabétique des députés et des suppléants à la Convention nationale, publié par la Société de la Révolution française. 1 vol. in-8°. Charavay.

556. — Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur la collection des tapisseries du mobilier national. 1 vol. in-fol.

557. — Table des portraits exposés aux Salons du XVIIIe siècle jusqu'en 1800.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. V, p. 1.

Tirage à part in-8°.

558. — La petite-fille du peintre Petitot.

*Ibid.*, p. 47.

559. — Charles-Bernard Clérion, peintre privilégié suivant la Cour, et Jacques Varignon (1683-1739).

*Ibid.*, p. 48.

560. — Le siège de Granville par les Vendéens, tableau de J.-F. Hue.

*Ibid.*, p. 59.

561. — Antoine (Jacques-Denis), architecte, et Antoine, sculpteur (1779).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. V, p. 63.

562. — Offre d'une suite de représentation de tous les rois de France, sculptés en agathe (1783).

*Ibid.*, p. 72.

563. — Tableaux de Mignard, représentant la peinture, la sculpture et l'astronomie, proposés au Roi (1784).

*Ibid.*, p. 74.

564. — Acquisition par le Roi d'un tableau de Panini (1785).

*Ibid.*, p. 77.

565. — Portrait de Louis XV pour les sauvages du Canada (1759).

*Ibid.*, p. 78.

566. — Rosée et Berinzago, peintres de Bordeaux (1765).

*Ibid.*, p. 78.

567. — Tableaux à acquérir de M. Biroust (1785).

*Ibid.*, p. 84.

568. — Thomas Regnaudin, sculpteur du Roi (1695).

*Ibid.*, p. 126.

569. — Exposition des œuvres de Barye à l'École des beaux-arts.

*Ibid.*, p. 178.

570. — Documents inédits sur les anciennes manufactures de faïence et de porcelaine.

*Ibid.*, p. 193.

571. — Lettres de noblesse et décorations de l'ordre de Saint-Michel conférées aux artistes du XVII^e et du XVIII^e siècle.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3^e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. V, p. 225.

572. — Les statues et les bustes de Louis XIV.

*Ibid.*, p. 246.

*573. — Bibliographie.

*Ibid.*, p. 255, 335.

574. — Anselme Flamen, sculpteur du Roi (1694).

*Ibid.*, p. 268.

575. — Le tombeau des Castellan à Saint-Germain-des-Prés, par François Girardon (1678).

*Ibid.*, p. 289.

576. — Le tombeau du cardinal de Richelieu, par François Girardon (1690).

*Ibid.*, p. 291.

577. — Communication sur le sculpteur Girardon et le tombeau du cardinal de Richelieu.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 16^e année, p. 97.

578. — Sur la signature de certains architectes.

*Ibid.*, p. 162.

579. — Bedeau et Bonnet, miniaturistes du XVIII^e s. Étude sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

*L'Art*, t. I, p. 97.

580. — La Monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV, d'après les documents inédits des Archives nationales.

*Revue de numismatique*, 7^e et 8^e articles, p. 267, 429. (Voir ci-dessus, n^os 495 et 516.)

581. — Étude sur la collection publiée sous le titre « Archives parlementaires ».

*La Révolution française*, 14 janvier, p. 5.

Tirage à part.

582. — Les tapisseries des églises de Paris.

*Revue de l'Art chrétien*, p. 444.

La fin de l'article en 1890.

**1890.**

583. — Médailles de Constantin et d'Héraclius, acquises par Jean, duc de Berry, en 1402.

*Revue de numismatique*, planches.

Tirage à part.

584. — Différentes signatures d'architectes.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 24e année.

585. — Le linge du Roi (1660-1715).

*Ibid.*, p. 20-29.

586. — Les tapisseries de Montereau.

*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. VIII, p. 1 (planche).

Tirage à part.

587. — Les trésors des églises du diocèse de Reims en 1690.

*Revue de l'Art chrétien*, p. 373.

588. — Note sur une médaille de François de Carrare, de 1390, mentionnée dans l'inventaire du duc de Berry.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 109.

589. — Quittances et pièces diverses concernant des artistes au XVI^e et au XVII^e siècle.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VI, p. 135.

590. — Antoine Bonsenfans, ébéniste et fabricant de cabinets (1635).

*Ibid.*, p. 146.

591. — Juste d'Egmont, peintre d'histoire et de portraits (1668).

*Ibid.*, p. 147.

592. — Jacques Bailly, peintre de fleurs (1670).

*Ibid.*, p. 150.

593. — Lettre du peintre Bedeau à M. de Villacerf (1692).

*Ibid.*, p. 156.

594. — Le cabinet anatomique du chirurgien Desnoues (1712).

*Ibid.*, p. 163.

595. — Gabriel Benoist, privilège pour montrer au public le « Cercle de la Cour » (1717).

*Ibid.*, p. 164.

596. — Une estampe satirique contre les Molinistes (1730).

*Ibid.*, p. 168.

597. — Annotation d'une note biographique sur le sculpteur Corneille Van Clève [communiquée par M. Ét. Charavay].

*Ibid.*, p. 170.

598. — Notes sur un document relatif à Bernard Lépicié [communiqué par M. Ét. Charavay].

*Ibid.*, p. 173.

599. — Exposition des tapisseries de la Couronne en 1755, le jour de la Fête-Dieu.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VI, p. 174.

600. — J. Le Lorrain (1758).

*Ibid.*, p. 177.

601. — Tableau de l'Enfant prodigue, par Rembrandt (1765).

*Ibid.*, p. 178.

602. — Annotation d'une pièce sur la réception de Mme Vigée-Lebrun et Guiard à l'Académie de peinture (31 mai 1783) [communiquée par M. Ét. Charavay].

*Ibid.*, p. 181.

603. — Lettre de M. d'Angiviller à Pierre sur les prix de Rome en 1784.

*Ibid.*, p. 184.

604. — Adresse d'un maître tailleur au comité de Constitution pour demander l'établissement d'une école des arts et métiers (1790).

*Ibid.*, p. 189.

605. — La manufacture de la Savonnerie en l'an V.

*Ibid.*, p. 190.

606. — Lettre de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, sur les désordres qui se produisent dans la cour du Louvre (an VIII).

*Ibid.*, p. 192.

607. — Vol de tapisseries du garde-meuble exposées au Champ-de-Mars pour l'anniversaire du 10 août an VI.

*Ibid.*, p. 232.

608. — Annotation de pièces sur les artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles (1665-1730) recueillies dans les archives de notaires par le vicomte de Grouchy.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VI, p. 290.

609. — Le mausolée de la Maison de Bouillon : à propos de pièces communiquées par M. G. Guigue.

*Ibid.*, p. 321.

610. — Bibliographie.

*Ibid.*, p. 362.

## 1891.

611. — Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV. T. III : Louvois et Colbert de Villacerf (1688-1695). Impr. nationale, in-4o.

*Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par le ministère de l'Instruction publique. [Voir 1881, no 331, et 1887, no 496.]

612. — Rapport sur un inventaire des reliques de Saint-Bertin.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et archéologiques, Archéologie*, p. LXXXIV.

613. — Le Palais de Versailles. Paris, librairie illustrée, gr. in-8o.

*France monumentale et pittoresque*, t. I, p. 33-64.

614. — Le vol d'estampes de l'abbé de Chancey (1735).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VII, p. 29.

615. — Le tombeau de Colbert, par Coysevox et Tuby (1685).

*Ibid.*, p. 33.

Ce document et les deux suivants ont été communiqués par M. le vicomte de Grouchy.

616. — Jacques Gabriel, contrat de mariage (1698).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VII, p. 38.

617. — Contrat de mariage et testament du peintre Hyacinthe Rigaud (1703-1715).

*Ibid.*, p. 50.

618. — Antoine Clléricy, ouvrier en terre sigillée (1612-1658).

*Ibid.*, p. 74.

Tirage à part.

619. — Artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles, annotation de pièces recueillies par M. le vicomte de Grouchy dans les archives notariales.

*Ibid.*, p. 86.

620. — Claude Dubois, peintre du chapitre de Notre-Dame de Paris (1569-1571).

*Ibid.*, p. 103.

621. — Restauration de figures antiques pour le cardinal de Mazarin (1659).

*Ibid.*, p. 108.

622. — Lettre de l'Académie de peinture sur les concours pour les prix de 1742.

*Ibid.*, p. 111.

623. — Édouard Gautier d'Agoty, graveur en couleur (1782-1784).

*Ibid.*, p. 112.

624. — Les artistes au Salon de 1791.

*Ibid.*, p. 123.

625. — Correspondance du sculpteur François-Frédéric Lemot (1806-1826).

*Ibid.*, p. 128.

626. — Quittance et signature de François Clouet.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VII, p. 140.

627. — Mémoire présenté par la communauté des orfèvres de Paris contre les abus des galeries du Louvre (1750).

*Ibid.*, p. 142.

628. — Le tombeau du maréchal de Saxe, par Jean-Baptiste Pigalle (1752-1783).

*Ibid.*, p. 161.

*629. — Compte-rendu de divers ouvrages.

*Ibid.*, p. 398.

630. — Communication sur deux fournitures d'arbres pour planter au jardin du P. de la Chaise, à Montlouis, en 1688 et 1692.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XX, p. 4.

631. — Communication sur le manuscrit perdu des embellissements de Paris par Delamaire et sur les plans de l'hôtel de Soubise conservés à Munich.

*Ibid.*, p. 24.

632. — La Monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV d'après les documents inédits des Archives nationales.

*Revue de numismatique*, 9e article, p. 315. [Voir ci-dessus nos 495, 516, 580.]

633. — Les médailles des Carrare, seigneurs de Padoue, exécutées vers 1390, planches.

*Ibid.*, p. 17-25, 1 pl.

Tirage à part de 9 p.

634. — Lettre sur deux inscriptions relevées dans le château des Sept-Tours, à Constantinople, gravées jadis par les prisonniers chrétiens.

*Revue de l'Art chrétien*, p. 234.

635. — Les officiers du château de Fontainebleau au XVII^e siècle.

*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. IX, p. 127.

**1892.**

636. — Les tapisseries de la Couronne autrefois et aujourd'hui.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. VIII. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 1.

Tirage à part.

637. — Fragment d'inventaire de Catherine de Médicis (1561).

*Ibid.*, p. 56.

638. — Marché conclu entre Charles Simonneau et Louvois (1688).

*Ibid.*, p. 67.

Ce document et un certain nombre de ceux qui suivent ont été communiqués par M. le vicomte de Grouchy.

639. — Le tombeau de Mazarin, par Le Hongre, Coysevox et Tuby (1689-1693).

*Ibid.*, p. 69.

640. — Peintures commandées sous Louis XIV pour Trianon-sous-Bois (1689).

*Ibid.*, p. 77.

641. — Inventaire des tableaux de François Quesnel (1697).

*Ibid.*, p. 90.

642. — Les Macé, sculpteurs en mosaïque de bois (1673).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. VIII. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 103.

643. — Les héritiers du peintre Simon Vouet (1674).

*Ibid.*, p. 107.

644. — Extrait de l'inventaire du peintre Benoît de Savoye (1683).

*Ibid.*, p. 109.

645. — Jean Oppenordt, ébéniste du Roi (1685).

*Ibid.*, p. 110.

646. — Inventaire des tapisseries et tableaux trouvés après le décès du chancelier Michel Le Tellier (1685).

*Ibid.*, p. 112.

647. — Liste des sculptures faites pour le Roi de 1716 à 1729.

*Ibid.*, p. 118.

648. — Pierre Outrequin, directeur des projets et plans pour la décoration de la ville de Paris (1761).

*Ibid.*, p. 124.

649. — Philibert Delorme et Pierre Lescot; date de leur mort (8 janvier 1570-10 septembre 1578).

*Ibid.*, p. 129.

650. — François Girardon et sa famille. Contrats de mariage et achats de maisons (1657-1694).

*Ibid.*, p. 161.

651. — Gérard Audran (1686).

*Ibid.*, p. 167.

652. — Les peintres Philippe et Jean-Baptiste de Champaigne.

*Ibid.*, p. 172.

653. — Les peintres Noël Quillerier et Laurent Guyot (1642-1644).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. VIII.
*Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 221.

654. — François Pasquier, sculpteur : mariage (1645).

*Ibid.*, p. 229.

655. — Les maisons de l'architecte François Mansart (1653-1659).

*Ibid.*, p. 229.

656. — Le tombeau du duc de Tresmes aux Célestins de Paris, par Pierre Biard (1661).

*Ibid.*, p. 232.

657. — Gabriel de Lyon (1670).

*Ibid.*, p. 234.

658. — Les Macé, sculpteurs en mosaïque de bois (1672).

*Ibid.*, p. 237.

659. — Nouveaux documents sur le peintre Pierre Mignard et sur sa famille (1687-1699).

*Ibid.*, p. 240.

660. — Tapisseries mentionnées dans les inventaires du XVIIe siècle.

*Ibid.*, p. 257.

661. — Contrat de mariage du peintre Pierre Bonnier (1648).

*Ibid.*, p. 261.

662. — Les graveurs fourbisseurs du roi, Vincent Petit et Jean Revoir (1661-1682).

*Ibid.*, p. 266.

663. — Artistes créanciers de Fouquet (1681).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. VIII. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 268.

664. — Dessins et estampes compris dans la vente des livres du prince de Soubise.

*Ibid.*, p. 279.

665. — Documents inédits sur Philippe Danfrie père et sur Philippe Danfrie fils (1592-1625).

*Ibid.*, p. 295.

666. — Découverte de deux statues de J.-B. Pigalle au château de Millemont; annotation d'un article signé C. G.

*Ibid.*, p. 331.

667. — Inventaire des tableaux et statues du château de la Muette en 1746.

*Ibid.*, p. 353.

668. — Les manufactures parisiennes de tapisseries au XVIIe siècle : Hôpital de la Trinité; Grande galerie du Louvre; Savonnerie; Faubourg Saint-Marcel; Faubourg Saint-Germain; Gobelins.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 43.

Tirage à part in-8°.

669. — Lettre du duc de Guise aux échevins de Paris au sujet de la fontaine de l'hôtel de Clisson.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 36.

670. — Le sculpteur Claude Michel, dit Clodion (1738-1814).

*Gazette des beaux-arts*, t. II, p. 478, 1er article.

671. — Chasteau ou Cetrésor.

*Chronique des Arts*, p. 317.

672. — Pieter Wouwermann, peintre de vues de Paris (1618-1682).

*L'Art*, t. I, p. 272.

673. — Discours prononcé à la réunion des Sociétés des beaux-arts sur Lenoir et le comte Beugnot à propos du Musée des Monuments français.

*Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements à la Sorbonne*, p. 21.

**1893.**

674. — Catalogue sommaire du Musée des Archives nationales, précédé d'une notice historique sur le palais des Archives. Paris, Delagrave, 1 vol. in-18.

675. — Pierre le Grand à la manufacture des Gobelins (12 mai-15 juin 1717). Relation annotée extraite de l'histoire journalière de Paris en 1716 et 1717, par Dubois de Saint-Gelais.

Imprimé à l'occasion de la visite des marins russes aux Gobelins.

676. — Correspondance de Joseph Vernet sur la collection des ports de France (1756-1787).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. IX. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 1.

677. — Le contrat de mariage de Charles Le Brun (1647).

*Ibid.*, p. 101.

678. — L'autel de Saint-Germain-l'Auxerrois, par le sculpteur Van Clève (1728).

*Ibid.*, p. 106.

679. — Travaux exécutés à Versailles par le sieur Rousseau de Corbeil, sculpteur.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXII, p. 2.

680. — Dumouriez du Périer, sociétaire de la Comédie française, directeur général des pompes à Paris (1715).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXII, p. 19.

681. — Le sculpteur Claude Michel, dit Clodion (1738-1814).

*Gazette des beaux-arts*, vol. I, p. 164, 392, 2e article. [Voir ci-dessus 1892, no 670.]

682. — Un dernier mot sur Mlle Chasteau.

*Chronique des Arts*, p. 3.

**1894.**

683. — Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416). Introduction, 194 p. et annotations, t. I, in-8o. Paris, Leroux, édit. [Voir ci-après no 697.]

684. — Les Colart, les Lenain, les de La Tour et autres peintres originaires de Laon. Note sur les documents fournis par M. Grandin.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. X. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 1.

685. — Marché passé par Louis Boullongne le père (1651).

*Ibid.*, p. 16.

686. — Projet de monument destiné à recevoir le cœur de Turenne, par le sculpteur J.-B. Tuby.

*Ibid.*, p. 19.

687. — Devis du tombeau de François Le Gras, sieur du Luart, par Michel Bourdin (1653).

*Ibid.*, p. 359.

688. — Accord passé entre la duchesse de Guise et Marguerite de Champaigne en 1649.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 35.

689. — François-Thomas Germain, sculpteur et orfèvre du Roi. Documents inédits (1763-1777).

*L'Art*, t. III, 2e série, p. 49.

690. — Sambat, peintre de miniatures, et sa fille Agathias, élève de François Gérard (1790-1830).

*Ibid.*, t. IV, 2e série, p. 16.

**1895.**

691. — Sur une communication de M. Alfred Leroux, archiviste à Limoges, relative à l'exécution d'un marché pour la fabrication de six pièces de tapisserie représentant l'histoire de saint Martial.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. CVI.

692. — Les tapissiers d'Aubusson (1622).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. XI. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 23.

693. — Pierre et Louis Le Blanc, peintres ordinaires du Roi (1674-1686).

*Ibid.*, p. 24.

694. — Le tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou, par Barthélemy Baudin (1642).

*Ibid.*, p. 361.

695. — Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 97.

**1896.**

696. — Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV. T. IV : Colbert de Villacerf et Jules Hardouin-Mansart (1696-1705). Paris, Impr. nationale, in-4°. [Voir ci-dessus 1881, n° 331 ; 1887, n° 496 ; 1891, n° 611.]

697. — Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416), t. II. Paris, Leroux, édit., in-8°. [Voir ci-dessus 1894, n° 683.]

698. — Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments, t. VI.

Continuation du travail commencé par Anatole de Montaiglon et interrompu par sa mort, et note biographique sur celui-ci en tête du volume (48 p.). Publié par la Société de l'histoire de l'Art français, in-8°. Cette publication a été continuée jusqu'en 1907 (t. XVII) avec un volume chaque année.

699. — Le Musée des Gobelins. Paris, Leroy, édit., 1 vol. in-fol.

700. — Nécrologie : Anatole de Montaiglon.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XII. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 1.

701. — Artistes et tombiers parisiens du commencement du XVI[e] siècle.

*Ibid.*, p. 5.

702. — Les Bailly, peintres et gardes des tableaux du Roi [en collaboration avec M. F. Engerand].

*Ibid.*, p. 113.

703. — Inventaire après décès de Jacques Bailly, peintre du Roi (1681).

*Ibid.*, p. 116.

704. — Inventaire après décès de Suzanne Bourgeois, veuve de Jacques Bailly (1713).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XII. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 126.

705. — Modèles et bordures de tapisseries des XVII^e et XVIII^e siècles, en collaboration avec M. F. Engerand.

*Ibid.*, p. 137.

706. — Inventaire des meubles précieux de l'hôtel de Guise en 1644 et 1688 et de l'hôtel de Soubise en 1787.

*Ibid.*, p. 156.

707. — L'atelier de rentraiture des Gobelins et la réparation des tapisseries du Mobilier national.

*Chronique des Arts*, p. 367.

**1897.**

708. — Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, Plon, 2 vol. in-8°.

*Archives du Musée des Monuments français*, 2e et 3e parties. La première partie avait été donnée par M. Albert Lenoir.

Avertissement en tête de la 3e partie et table analytique des notes et articles.

709. — État civil des tapissiers des Gobelins au XVIIe et au XVIIIe siècle, documents recueillis par A.-L. Lacordaire.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, t. VIII. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, p. 1.

Tirage à part in-8°, 60 p.

710. — Marché passé par Thomas Boudin, sculpteur du Roi, pour l'exécution de l'autel des corps saints dans l'abbaye de Saint-Denis (1626).

*Ibid.*, p. 61.

711. — Les modèles des Gobelins devant le jury des Arts, en septembre 1794.

*Nouvelles Archives de l'Art français*, t. VIII, p. 349.

712. — Les tapisseries de Malte aux Gobelins.

*Revue de l'Art ancien et moderne*, t. I, p. 64.

713. — Le nouveau musée des Gobelins.

*Chronique des Arts*, p. 182.

714. — Rapport sur une inscription de 1766 communiquée par l'abbé Urseau.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 102.

715. — Rapport sur un portrait de Charles le Téméraire, communiqué par M. Beaune.

*Ibid.*, p. 103.

716. — Note sur une tapisserie appartenant à M. de Villiers représentant le siège d'une ville par les musulmans.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 257.

**1898.**

717. — Manufacture des Gobelins, par Darcel. Introduction et supplément au catalogue des tapisseries du Musée des Gobelins, par J. Guiffrey : tapisseries, tapis, dessins.

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, Monuments civils*, t. III (p. 168-179).

718. — Les broderies de la ville de Beaugency.

*Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. III, p. 145.

719. — Un bal de sauvages : tapisserie du xv^e^ siècle.

*Ibid.*, t. IV, p. 75.

720. — Les Gobelins et la maison de la reine Blanche.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 66-118.

721. — Rapport sur une communication de M. Le Clert, relative à un banquet offert à un évêque de Troyes au xvie siècle.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 29.

722. — Rapport sur un inventaire des meubles, tentures, tapisseries, reliquaires, armes et manuscrits déposés au château d'Annecy en 1393, communiqué par M. Max Bruchet.

*Ibid.*, p. 104.

**1899.**

723. — Les Boucher des Gobelins.

*Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. VI, p. 433.

724. — Le nom porté par M. de Vandières, frère de Mme de Pompadour.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 147.

725. — Note sur une tapisserie aux armes de Richelieu, exécutée sur un modèle de Philippe de Champagne, offerte à la cathédrale de Paris et conservée dans le trésor de la cathédrale de Strasbourg.

*Ibid.*, p. 130.

726. — La ménagerie du duc de Berry.

*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIII, p. 63.

727. — Notes sur huit dessins du xve siècle représentant des scènes de la guerre de Troie.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 137.

728. — Rapport sur un fragment d'inventaire du trésor royal en 1420, retrouvé par M. Labande sur des parchemins employés à des reliures.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. CV.

729. — Nicolas Houel, apothicaire parisien du XVIe siècle, fondateur de la Maison de la Charité chrétienne et inventeur de la tenture d'Artémise.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXV, p. 179, planches.

Tirage à part.

730. — Inventaire des joyaux de Philippe-Auguste (1206).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. XVI, p. 1.

731. — Inventaire du duc de La Meilleraye (1664).

*Ibid.*, p. 12.

732. — Testament d'Henri Ollivier, secrétaire du Roi (1676).

*Ibid.*, p. 44.

733. — Inventaire des meubles du château d'Evry (1682).

*Ibid.*, p. 46.

734. — Catalogue des statues décorant la villa Ludovisi à Rome (1685).

*Ibid.*, p. 47.

735. — Mémoire des meubles, tableaux, tapisseries, etc., donnés par Jacques Jolly à sa seconde fille (1687).

*Ibid.*, p. 57.

736. — Inventaire des biens du maréchal d'Humières (1694).

*Ibid.*, p. 59.

737. — Scellés de Geoffroy Jouvray, sieur d'Aunière (1694).

*Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e série, t. XVI, p. 175.

738. — Michel Begon, intendant de Rochefort; inventaire de son cabinet (1697).

*Ibid.*, p. 178.

739. — Inventaire de l'abbé d'Effiat, abbé de Saint-Sernin (1698).

*Ibid.*, p. 183.

740. — Inventaire après décès du marquis de Frontenac (1699).

*Ibid.*, p. 215.

741. — Catalogue des tableaux de Charles Tardif (1728).

*Ibid.*, p. 227.

742. — Inventaire des collections du cardinal de Polignac (1738).

*Ibid.*, p. 252.

743. — Inventaire de Jean-François Oeben (1763).

*Ibid.*, p. 298.

**1900.**

744. — Inventaire descriptif et méthodique des tapisseries du garde-meuble. Paris, Plon, édit., gr. in-8°.

*Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris, Monuments civils*, t. IV, p. 1.

Ne parut qu'en 1913.

745. — Les Arts à l'Exposition universelle de 1900 : la tapisserie à l'Exposition rétrospective et à l'Exposition contemporaine.

*Gazette des beaux-arts*, 2e vol., p. 89, 222.

Les articles de la *Gazette* ont été réunis en un volume sous le titre : *les Beaux-Arts et les Arts décoratifs à l'Exposition universelle de 1900*. L'article sur les tapisseries occupe les pages 135 à 165.

746. — Notice sur la vie et les œuvres de Georges Duplessis, lue dans la séance du 17 mars de l'Académie des beaux-arts, in-4°.

747. — Discours prononcé à la séance de distribution des récompenses de l'École nationale d'Art décoratif de Limoges (29 juillet), in-8°, 23 p.

748. — Discours prononcé aux funérailles de M. de Marsy.

*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXI, p. 233-235.

**1901.**

749. — Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV. T. V : Jules Hardouin-Mansart et le duc d'Antin (1706-1715). Paris, Impr. nationale, in-4°. [Voir ci-dessus 1881, n° 331 ; 1887, n° 496 ; 1891, n° 611 ; 1896, n° 696.]

750. — La Manufacture nationale des Gobelins, album de 7 planches en phototypie, avec notice historique. Paris, J. Leroy fils, in-4°.

751. — Les tapisseries : installation, conservation, réparation.

*L'Art*, t. I, p. 341.

752. — Les fauteuils des hospices de Sens.

*Chronique des Arts*, p. 193.

753. — *La Vie de la Vierge*, tapisserie de la cathédrale de Strasbourg. [Voir ci-dessus 1899, n° 725.]

*Chronique des Arts*, p. 242.

754. — Rapport sur deux tableaux du XVIe siècle conservés dans l'église d'Hesdigneul-lès-Béthune, communication de M. le comte de Loisne.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. XXXIII.

755. — La caravane du sultan à La Mecque.

Lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies le 25 octobre 1901, in-4°, p. 93.

756. — Les inscriptions des maisons du pays basque aux environs de Cambo.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 154.

Tirage à part, 5 p.

757. — Note sur l'étude du docteur Blanchard relative aux cadrans solaires du Briançonnais.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 313.

**1902.**

758. — Exposition rétrospective de la manufacture des Gobelins. Troisième centenaire[1] : 1601-1901.

Catalogue des tapisseries exposées (168 numéros) avec notice historique, in-8°, 71 p. A la suite sont les Catalogues des expositions de Sèvres et de Beauvais.

1. Cette exposition fut ouverte dans les salles du premier étage du Grand Palais des Champs-Élysées pour accompagner un salon des industries du mobilier organisé par la Chambre syndicale de l'ameublement en juillet 1902.

759. — L'exposition des Gobelins au Grand Palais : troisième centenaire de la fondation des Gobelins (1601-1901).

*Gazette des beaux-arts*, 2e vol., p. 265.

760. — Note rectificative sur un passage des Mémoires de Victor Duruy, concernant ses ancêtres tapissiers aux Gobelins.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 32.

761. — Deux expositions de tapisseries : Stockholm-Paris.

*L'Art*, t. II, p. 445.

762. — François Guérin et les Guérin de Strasbourg.

*Chronique des Arts*, p. 271.

763. — Rapport sur un mémoire de M. Giraud relatif à l'acier dit acier de Carun.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 25.

764. — Rapport sur une note de M. le comte de Loisne relative à des portraits inédits des ducs de Bourgogne.

*Ibid.*, p. LXXXV.

765. — Rapport sur une communication de M. René Fage relative à un marché passé pour une tenture de onze panneaux entre la confrérie des Pénitents gris de Tulle et un tapissier d'Aubusson, nommé Antoine Picot (1695).

*Ibid.*, p. XCIV.

766. — Note sur les tapisseries de Florence représentant les fêtes de Henri III.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 175.

767. — *La Vie de la Vierge*. Étude sur les tapisseries de la cathédrale de Strasbourg, 14 planches.

*Revue alsacienne illustrée*, p. 114. [Voir ci-dessus 1899, nº 725.]

Tirage à part.

**1903.**

768. — Mémoire sur un plan du quartier Croulebarbe et du couvent des Cordelières au milieu du XVIe siècle.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 96.

769. — Un musée de tapisseries à la manufacture des Gobelins.

*L'Art*, t. III, p. 193.

*770. — Compte-rendu de l'histoire de la gravure sur gemmes en France, par E. Babelon.

*Gazette des beaux-arts*, t. XXIX, p. 81.

771. — Notes sur d'anciennes tapisseries.

*Chronique des Arts*, p. 252-260-268.

772. — Rapport sur les miniatures d'un manuscrit de Marchiennes présentées par M. le comte de Loisne.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. C.

773. — Rapport sur une communication de M. Vidal relative à un tableau de la cathédrale d'Albi, signé Agusti.

*Ibid.*, p. CI.

*774. — La Storia del arte italiana, par Venturi, 1er et 2e vol.

*Journal des savants*, p. 66.

*775. — Histoire de la gravure sur gemmes en France, par Babelon.

*Journal des savants*, p. 102.

*776. — Les San Gallo, architectes, peintres, sculpteurs, médailleurs, par G. Clausse.

*Ibid.*, p. 214.

**1904.**

777. — Catalogue de l'exposition des Primitifs français; section des tapisseries. 1 vol. in-12.

778. — Les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel, 3 plans.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXXI, p. 2.

Tirage à part in-8° de 92 p.

779. — Note sur une visite du Dauphin et de la Dauphine aux Gobelins, le 28 septembre 1778.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 158.

780. — Les tapisseries de Malte.

*Gazette des beaux-arts*, t. I, p. 299, 406.

*781. — L'Art pendant la Révolution française; procès-verbaux de la Commission des monuments, publiés par L. Tuetey [compte-rendu].

*Ibid.*, p. 344.

782. — L'atelier de la Savonnerie aux Gobelins.

*Chronique des Arts*, p. 179.

783. — La maison de la reine Blanche du faubourg Saint-Marcel, à Paris.

Dans le recueil de *Mémoires* publié par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son Centenaire.

Tirage à part in-4° de 16 p.

784. — L'Art dans l'Italie méridionale du VI[e] au XIII[e] siècle [au sujet de l'ouvrage de M. Bertaux].

*Journal des savants*, p. 429.

785. — Les marbres du palais de l'Institut.

*Ibid.*, p. 690.

*786. — État général des tapisseries de la manufacture des Gobelins, 2[e] volume (1662 à 1699), par Fenaille.

*Ibid.*, p. 62.

*787. — L'ancien clergé de France. Les évêques pendant la Révolution, de l'exil au Concordat, par l'abbé Sicard, t. III.

*Ibid.*, p. 65.

*788. — Les membres de l'Académie des beaux-arts depuis la fondation de l'Institut, 1[re] série (1795-1816), par Soubies.

*Ibid.*, p. 140.

*789. — Essai historique et topographique sur la bataille de Formigny (15 avril 1450), par J. Lair.

*Ibid.*, p. 197.

*790. — Tables de l'École des chartes (1880-1899).

*Ibid.*, p. 199.

*791. — Procès-verbaux de la Commission des monuments, par L. Tuetey.

*Ibid.*, p. 253.

**1905.**

792. — Les Dumonstier, dessinateurs de portraits au crayon.

*Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. XVIII, p. 5, 136, 325, 447.

793. — Lettre de Gossec à l'architecte Guillaumot, directeur de la manufacture des Gobelins.

*L'Art*, t. V, p. 576.

794. — Les anciens modèles de tapisseries conservés aux Gobelins.

*Chronique des Arts*, p. 43.

795. — Les tapisseries de la chambre de la Reine, par Cozette, au château de Versailles.

*Ibid.*, p. 140.

796. — La marque des Gobelins.

*Ibid.*, p. 217.

797. — Rapport sur une communication de M. Louis de Laigue, relative à une fresque du xve siècle à la Chartreuse de Pesio.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. XLVII.

798. — Rapport sur une note du chanoine Urseau, relative aux débris d'une vieille gravure sur bois recueillie dans la doublure de deux vieilles dalmatiques achetées en 1904.

*Ibid.*, p. CXLII.

*799. — Les tapisseries des Gobelins au XVIIIe siècle (compte-rendu du 3e volume de l'ouvrage de M. Fenaille).

*Journal des savants*, p. 401. [Voir ci-dessus no 786.]

*800. — Compte-rendu de l'Inventaire des monuments d'art en France et en Allemagne.

*Ibid.*, p. 513.

801. — Le lycée Charlemagne : notes archéologiques sur les anciens bâtiments de l'enceinte de Philippe-Auguste.

*Annuaire de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Charlemagne*, p. 1.

Tirage à part in-8° de 15 p.

802. — Discours prononcé à la distribution des prix du lycée Charlemagne (29 juillet).

Tirage à part du palmarès du lycée, in-8°, 9 p.

## 1906.

803. — Rapport sur un mémoire de M. Maurice Lanore relatif à un dessin de l'architecte Michel Porrette, concernant l'église de Pouzac.

*Bulletin du Comité d'archéologie*, p. LVIII.

804. — Rapport sur un dessin représentant les clefs de la ville de Marseille au XIVe siècle, communiqué par M. l'abbé Arnaud d'Agnel.

*Ibid.*, p. CXXXIV.

805. — Rapport sur les devis et marchés pour la construction en 1501 d'une chapelle en l'église de Saint-Pierre-de-Chemillé (Maine-et-Loire), communiqués par M. le chanoine Urseau.

*Ibid.*, p. CLIII.

806. — Rapport sur les documents relatifs à la fonte de six cloches à Montagnac (Hérault), de 1436 à 1470, communiqués par M. Auguste Vidal.

*Ibid.*, p. CLIII-IV.

*807. — Inventaire des papiers de Robert de Cotte, publié par M. Pierre Marcel.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 38.

808. — Visites princières à la manufacture des Gobelins : en 1773, la dauphine Marie-Antoinette et, en 1790, Louis XVI et la Reine.

*Ibid.*, p. 150.

809. — Les Dumonstier, dessinateurs de portraits au crayon (XVIe-XVIIe siècles).

*Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. XIX, p. 47; t. XX, p. 321. [Voir ci-dessus 1905, no 792.]

810. — Note sur une tapisserie du musée de Sens représentant des Bergers, avec les vers du début de la première églogue de Virgile.

*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 353.

811. — Sur le relevé de la colonne Trajane par Percier.

*Journal des savants*, p. 668.

**1907.**

812. — Rapport sur une notice de l'abbé Arnaud d'Agnel, relative à la statue de Notre-Dame de Romigier, à Manosque (Basses-Alpes).

*Bulletin du Comité d'archéologie*, 1907, p. XXXV.

813. — Rapport sur l'inventaire du mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428, communiqué par M. Ferdinand Villepelet.

*Ibid.*, p. CXXXVI.

814. — Rapport sur une notice de M. Roger Drouault, relative à une marmite de bronze du XVIe siècle [avec planche].

*Ibid.*, p. CXXIX.

815. — La tapisserie aux XIVe et XVe siècles.

*Histoire de l'Art*, par André Michel, t. III, 1re partie, ch. V, p. 343.

816. — Collection Kélékian. Étoffes, tapis d'Orient et de Venise, notice par J. Guiffrey. Paris, Lévy, in-fol. tiré à 300 exemplaires.

817. — Note sur l'inventaire des richesses d'art de la France.

*Annuaire de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 36. Paris, Schemit.

818. — Lettres de Pierre aux directeurs des bâtiments (1770-1789).

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. I, p. 107.

819. — Jean Dupont, peintre parisien (1418).

*Ibid.*, p. 223.

820. — État des meubles d'Anne Dallières, femme de Pierre Dumonstier.

*Ibid.*, p. 225.

821. — Acte de mariage de Joseph Vernet avec Virginie Parker (1745).

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. I, p. 244.

822. — Sur le numérotage des livrets des Salons annuels.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1re année, p. 45.

823. — Note sur la famille des Dumonstier.

*Ibid.*, p. 45. [Voir les nos 792 et 809.]

824. — Note sur l'exposition de portraits au crayon de la Bibliothèque nationale.

*Ibid.*, p. 45.

825. — Note sur un projet de M. Girault, architecte, concernant le palais de Fontainebleau.

*Ibid.*, p. 53.

826. — Note sur les pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

*Ibid.*, p. 58.

827. — Observations sur les publications de la Société comme président de la Société de l'histoire de l'Art français.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 62.

828. — Note sur un sculpteur du XVIe siècle né à Courtenay.

*Ibid.*, p. 65.

*829. — Actes notariés parisiens du XVIe siècle (à propos des publications de MM. Coyecque, Campardon et Tuetey).

*Journal des savants*, p. 94.

830. — Les origines de l'Académie de France à Rome.

*Ibid.*, p. 289.

*831. — Compte-rendu d'une promenade artistique en Seine-et-Oise, par Martin-Sabon.

*Ibid.*, p. 219.

832. — Les grandes tentures exécutées à la manufacture des Gobelins depuis le début du XIXe siècle.

*Revue Art et décoration*, août, p. 37-44; septembre, p. 87-94.

833. — The Virgin, infant Christ and St. Catherine, par J. Guiffrey. New-York, gr. in-fol.

*Noteworthy paintings in American private Collections by John La Farge and August J. Jaccaci*, p. 481.

834. — Discours prononcé, comme délégué de l'Académie des beaux-arts, à l'inauguration du monument de Henri Bouchot à Besançon, le 4 août, in-4°.

835. — Les manufactures nationales de tapisseries : les Gobelins, Beauvais. Paris, Laurens, 1 vol. in-8°, planches.

## 1908.

836. — Liste des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, donnant les noms de tous les artistes récompensés dans les concours du prix de Rome de 1663 à 1907. 1 vol. in-8° édité par l'Institut de France.

Non mis dans le commerce.

837. — Un livre sur « la belle tapisserye du Roy » et les tentures de Scipion l'Africain.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 19.

838. — Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de l'Art français.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 78.

839. — Les Dumonstier, à propos de la publication de M. Moreau-Nélaton.

*Ibid.*, p. 127.

840. — Portraits de Napoléon Ier et de Marie-Louise, par le peintre Goubaud.

*Ibid.*, p. 204.

841. — Un almanach illustré, par Oudry.

*Ibid.*, p. 221.

842. — Une statue d'André Le Nostre en Angleterre.

*Ibid.*, p. 222.

843. — La manufacture des Gobelins, à propos du livre de M. Fenaille.

*Gazette des beaux-arts*, t. XXXIX, 3e période, p. 319.

844. — Les derniers jours de l'Académie de France à Rome en 1793.

*Journal des savants*, p. 225.

845. — L'Académie de France à Rome de 1793 à 1803.

*Ibid.*, p. 655.

*846. — Monumentos arquitectonicos de Espana. T. I : Toledo, par D. Rodrigo Anador de los Riosy Villalta, in-fol. Madrid (1905-1907).

*Ibid.*, p. 158.

*847. — La fabrique royale de tapisserie de la ville de Naples par le colonel d'Astier de la Vigerie, in-4°, 1906.

*Ibid.*, p. 376.

*848. — La lutte contre l'alcoolisme, par le Dr L. Viard et H.-A. Vasnier. Synthèse de deux mémoires récompensés par l'Académie des sciences morales et politiques, in-8°, 1907.

*Ibid.*, p. 550.

849. — Charles-François Rossigneux, architecte et dessinateur (1818-1907).

*Bulletin de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie.*

Tirage à part in-8°.

850. — Trois tapisseries alsaciennes : la vie de Sainte-Odile, de Sainte-Attale et de Saint-Adelphe (fin du xve ou commencement du xvie siècle).

*Revue alsacienne illustrée*, p. 16, 101.

851. — André Le Nostre.

Lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 24 octobre.

Tirage à part à 50 exemplaires.

852. — Discours prononcé en qualité de délégué de l'Académie des beaux-arts à l'inauguration de l'Institut français de Florence, le lundi 27 avril. Paris, Didot.

Plaquette in-4° de 10 p.

**1909.**

853. — Le premier tableau d'Ingres.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 51.

854. — A propos d'un livre récent sur Jean Cousin.

*Ibid.*, p. 66.

855. — Le peintre Jean Barbault, pensionnaire du Roi à l'Académie de France à Rome de 1749 à 1753, et les mascarades des élèves au XVIIIe siècle.

*Ibid.*, p. 102, 210.

856. — Jean Cousin et le Jugement dernier du Louvre.

*Ibid.*, p. 211.

857. — Les statuettes des tombeaux des ducs de Bourgogne; rapport sur une communication de M. Ch. Oursel.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. 38.

858. — Rapport sur l'inscription d'un vase contenant le cœur de la duchesse du Maine, gravée au revers d'une ancienne carte de Malte, communiquée par M. Collignon.

*Ibid.*, p. CXLVIII.

859. — Rapport sur une communication de M. Barrière-Flavy, relative au mobilier des églises de l'ancien diocèse de Rieux, de 1621 à 1635.

*Ibid.*, p. CXIV.

*860. — Cent motets du XIIIe siècle, publiés par P. Aubry d'après le manuscrit de Bamberg. 3 vol. in-4°.

*Journal des savants*, p. 143.

*861. — Le château de Saint-Germain, par MM. H. et G. Daumet, in-4°, 1905.

*Ibid.*, p. 432.

862. — Les anciennes académies de peinture et d'architecture.

Lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre.

863. — Paul de Brosse, architecte, fils de Salomon de Brosse (1616).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 184.

Tirage à part.

**1910.**

864. — Avis au lecteur en tête du livre de M. l'abbé Gaston sur les images des confréries parisiennes avant la Révolution. Paris, Marty, 1910, in-4°, 60 pl.

865. — Avertissement en tête du livre de M. Badin : « La manufacture de tapisseries de Beauvais depuis ses origines jusqu'à nos jours », ouvrage publié par la Société de propagation des livres d'art. Paris, in-4°, 30 planches.

866. — Table des tableaux, sculptures et gravures des Salons du XVIIIe siècle.

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. IV, p. 1.

867. — Les membres de l'Académie des beaux-arts, de 1796 à 1910.

*Ibid.*, p. 149.

Tirage à part (96 p.).

868. — Correspondance inédite de Joseph-Benoît Suvée (1773-1807).

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. IV, p. 290.

869. — Documents sur le peintre Suvée.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 19.

870. — Communication sur le peintre Goubaud.

*Ibid.*, p. 21.

871. — A propos des représentations du mythe de Psyché.

*Ibid.*, p. 43.

872. — Les expositions de l'Académie de Saint-Luc et leurs critiques.

*Ibid.*, p. 77.

873. — Comptes-rendus des Salons de l'Académie de Saint-Luc, de 1751 et 1756. (Extrait du *Journal économique*.)

*Ibid.*, p. 258.

874. — Les tapisseries des maisons royales à l'hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye.

*Ibid.*, p. 271.

875. — Rapport sur deux inventaires de l'église Saint-Vaast d'Arras, communiqués par M. le comte de Loisne.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, *Archéologie*, p. XXVI.

876. — Rapport sur un mémoire de M. de Cazenove, intitulé : « Vieilles lunes du Gévaudan, du Rouergue et du Velay ».

*Ibid.*, p. CXXXII.

877. — Rapport sur une notice de M. Roger Drouault relative à une statue de la Vierge conservée chez un habitant de Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne).

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, Archéologie*, p. CXLI.

*878. — Les manuscrits à peinture de la Cité de Dieu, par le comte Alexandre de Laborde.

*Journal des savants*, p. 97.

*879. — Histoire de la marine française, par M. Ch. de la Roncière.

*Ibid.*, p. 481 et 529.

880. — Les sources de l'histoire du costume : tombes, miniatures, sceaux et tapisseries; les collections de François-Roger de Gaignières; le costume d'après les inventaires.

*Bulletin de la Société de l'histoire du costume*, p. 7, 21, 55.

**1911.**

881. — Testament et inventaire après décès d'André Le Nostre et autres documents le concernant.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 217, 286.

882. — Portrait en tapisserie signé Vavoq.

*Ibid.*, p. 286.

883. — Communication sur le pont projeté entre le Pont-Neuf et le pont des Arts.

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 76.

884. — Note sur le Boccador et l'Hôtel-de-Ville de Paris, au sujet du livre de M. Vachon.

*Ibid.*, p. 193.

885. — Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (9 mai 1911).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXXVIII.

Tirage à part.

**1912.**

886. — Histoire générale des Arts appliqués à l'industrie du v[e] à la fin du xviii[e] siècle. T. VI : Les tapisseries du xii[e] à la fin du xvi[e] siècle. Paris, Lévy, in-fol., planches hors texte et dans le texte.

Premier volume d'une histoire de la tapisserie devant former deux volumes.

887. — Préface du livre de M[me] Sartor sur les tapisseries, toiles peintes et broderies de Reims. Reims, Michaud, 1 vol. in-4°.

888. — Introduction d'un volume de 30 planches, reproduisant un mobilier tissé à la manufacture des Gobelins sous le règne de Louis XVI, d'après les modèles de Louis Tissier, peintre du Roi pour les fleurs. 1 vol. in-fol., tiré à 15 exemplaires.

889. — Inventaire après décès de Clodion (1814).

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. VI, p. 210.

890. — Duvivier, architecte, pensionnaire à l'Académie de France à Rome (1666-1668).

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 122.

*891. — Compte-rendu du voyage en Perse : Du Khorassan au pays des Backhtiaris, par A. Dallemagne.

*Gazette des beaux-arts*, 9[e] année, t. II, p. 185.

892. — Rapport sur un mémoire de M. le chanoine Chartraire relatif à la Vierge du XIVe siècle de la cathédrale de Sens.

*Bulletin du Comité d'archéologie*, 1912, p. XLI [8 pl.].

893. — Rapport sur une note de M. l'abbé Tachy, curé de Pouilly (Haute-Marne), relative à une statue de la Vierge conservée dans cette église.

*Ibid.*, p. XLI.

894. — Rapport sur une commande de tapisserie faite vers 1550 à Antoine Trigaut, domicilié à la Roche-Calais (communication de M. de Saint-Saud).

*Ibid.*, p. 150.

*895. — Histoire de Fère-en-Tardenois, par M. Étienne Moreau-Nélaton.

*Journal des savants*, p. 185.

*896. — Compte-rendu des procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture, t. I (1671-1681), par M. H. Lemonnier.

*Ibid.*, p. 281.

*897. — Les dessins d'archéologie de Roger de Gaignières publiés sous les auspices de la Société de l'histoire de l'Art français, par M. Joseph Guibert, 1re série.

*Ibid.*, p. 327.

898. — Notice sur la bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée par Jacques Doucet, et sur le répertoire publié par ses soins.

*Ibid.*, p. 225.

899. — La tapisserie.

Conférence faite à la Société des amis des arts d'Amiens, publié dans l'*Annuaire* de la Société.

Tirage à part in-8°.

900. — La tapisserie flamande au XVII^e^ siècle. Bruxelles, Van Oest, in-fol.

*Compte-rendu de l'exposition rétrospective de Bruxelles au Musée du Cinquantenaire*, p. 59.

Tirage à part.

**1913.**

901. — André Le Nostre, étude critique. Paris, H. Laurens, in-8°, planches.

902. — Description de deux tapisseries de l'histoire de Saint-Pierre, atelier français, dernier quart du XV^e^ siècle, provenant de l'église de Saint-Pierre de Vienne. Paris, G. Petit.

Fait partie du catalogue de la collection Paul Blanchet tiré à 150 exemplaires.

903. — Traités du XVII^e^ siècle sur le dessin des jardins et la culture des arbres et des plantes.

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. VII, *Mélanges offerts à M. Henri Lemonnier*, p. 224.

904. — Le premier tableau d'Ingres.

*Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, p. 30.

905. — Les vicissitudes d'un exemplaire annoté de la description de l'Académie royale des arts de peinture et de sculpture.

*Ibid.*, p. 143.

906. — Document sur Pierre Lescot, autorisé, étant chanoine de Notre-Dame, à conserver sa barbe (1556).

*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 164.

907. — Sur deux bustes reliquaires et trois coffres récemment découverts dans une cachette de l'église de Vence (communication de M. Doublet).

*Bulletin du Comité d'archéologie*, p. CXXXVII.

*908. — Compte-rendu des procès-verbaux de l'Académie d'architecture, par M. H. Lemonnier, t. II (1682-1696).

*Journal des savants*, p. 470.

909. — Vœu au sujet des minutes notariales, par MM. J. Guiffrey et Coyecque, 1 vol. in-8°, Paris.

*Compte-rendu du Congrès des Sociétés d'histoire de Paris.*

Tirage à part in-8° de 16 p.

910. — Allocution au Conseil municipal prononcée à la réception du 12 février et rapport d'ensemble à la séance de clôture du 15 février du Congrès des Sociétés d'histoire de Paris.

**1914.**

911. — L'Académie de peinture et de sculpture au XVIIIe siècle.

*Revue du XVIIIe siècle*, 2e année, p. 17.

*912. — Compte-rendu de l'ouvrage de M. Gabriel Rouchès sur les papiers des Vigarani conservés à Modène. Paris, Champion, 1913, in-8°.

*Journal des savants*, p. 91.

*913. — Compte-rendu de l'ouvrage de M. Henri Stein sur les jardins de France des origines à la fin du XVIIIe siècle. Paris, Longuet, in-fol., 104 pl. et 393 reproductions d'estampes anciennes.

*Ibid.*, p. 139.

*914. — Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements du 13 au 16 mai 1913. Paris, Plon, in-8°.

*Ibid.*, p. 282.

## 1915.

915. — La communauté des peintres et sculpteurs parisiens, dite Académie de Saint-Luc (1391-1776).

*Journal des savants*, avril, p. 145-156.

916. — Documents sur l'ancien hôtel Soubise, aujourd'hui palais des Archives nationales. — L'architecte du palais Pierre-Alexis Delamaire. — Adjudication de l'hôtel de Guise au prince de Soubise. — Scellé et inventaire du prince de Soubise après sa mort. Paris, 1915, in-8°, 107 p.

*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XLII, 1915.

Tirage à part à 50 exemplaires.

## 1916.

917. — Rapport sur un mémoire de M. le chanoine Urseau, relatif à la tapisserie de la Passion de la cathédrale d'Angers et à la tenture brodée de l'église de Saint-Bernard de Romans (Drôme).

*Bulletin du Comité d'archéologie*, p. VI.

918. — Rapport sur un mémoire de M. le chanoine Chartraire, consacré à l'étude comparative du sépulcre de Saint-Jean de Joigny (Yonne) et du tombeau de Raoul de Lannoy dans l'église de Folleville (Somme).

*Ibid.*, p. VII.

919. — L'Académie de Saint-Luc. Notice sur la communauté des maîtres peintres et sculpteurs parisiens, suivie de la liste des peintres et sculpteurs de la corporation. Paris, 1916, in-8°.

*Archives de l'Art français*, nouvelle période, t. IX.

Tirage spécial pour l'auteur à 50 exemplaires.

920. — Le marquis de Laborde. Article nécrologique.

*Bibliothèque de l'École des chartes*, p. 179.

921. — Les artistes parisiens du XVI^e et du XVII^e s., d'après les registres des Insinuations du Châtelet de Paris.

Collection in-4° des *Documents relatifs à l'histoire de Paris*.

[Ce volume, entièrement imprimé depuis 1914, n'a pas été distribué et ne paraîtra, en raison des événements, qu'après la guerre.]

DOIT PARAITRE PROCHAINEMENT :

922. — La première manufacture des Gobelins.

[Documents sur les Comans et les De La Planche devant figurer en tête du tome premier de l'ouvrage de M. Fenaille sur les Gobelins.]

# TABLE ALPHABÉTIQUE
## DE LA BIBLIOGRAPHIE.

---

*N. B.* — p. = peintre; sc. = sculpteur; arch. = architecte; gr. = graveur.

Les titres de livres sont imprimés en *italiques*.

A

C

D

N

Q



R

T

U



V

# LES D'YPRES

## PEINTRES DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

PAR M. HENRY MARTIN.

Bien que nous ne possédions aucune œuvre qu'on puisse lui attribuer avec vraisemblance, Nicolas, Nicole ou Colin d'Amiens n'est pas un inconnu. Des témoignages certains nous le montrent occupant parmi nos artistes français du xv^e siècle un rang très honorable. Dans la troisième édition de son livre *De artificiali perspectiva*, publiée en 1521, Jean Pèlegrin, dit Viator, ne craint pas de mettre Colin d'Amiens en parallèle avec les grands peintres de son temps, le réunissant dans un même vers à André Mantegna. Nul n'ignore qu'il s'est plu, en tête de son traité, à énumérer les plus illustres maîtres dont s'honoraient alors les arts :

O bons amis, trespassez et vivens,
Grans esperiz, Zeusins, Apelliens,
Decorans France, Almaigne et Italie,
Geffelin, Paoul et Martin de Pavye,
Berthelemi, Fouquet, Poyet, Copin,
André Montaigne et D'AMYENS COLIN,
Le Pelusin, Hans Fris et Leonard,
Hugues, Lucas, Luc, Albert et Benard,

Jehan Jolis, Hans Grun et Gabriel
Vuastele, Urbain et l'Ange Micael,
Symon du Mans . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Jean Le Maire de Belges, qui réserve aussi à cet artiste une place dans ses vers souvent instructifs, lui décerne à son tour un brevet de haute renommée :

Il y survint de Bruges maistre Hans
Et de Francfort maistre Hugues Martin,
Tous deux ouvriers très clers et triomphans;
Puis, de peinture autres nobles enfans,
D'AMYENS NICOLE *ayant bruit argentin*,
Et de Tournay, plein d'engin celestin,
Maistre Loys, dont tant discret fut l'œil,
Et cil qu'on prise au soir et au matin,
Faisant patrons Baudouyn de Bailleul[1].

Qu'était donc ce Colin d'Amiens pour que Pèlegrin non seulement l'inscrive à côté de Jean Fouquet et de Jean Poyet, mais pour qu'il mêle encore son nom à ceux des glorieux italiens Mantegna, Le Pérugin, Léonard de Vinci, Michel-Ange, et des allemands Lucas Cranach et Albert Dürer? Si le nom de Colin d'Amiens ne tinte plus aujourd'hui avec un bruit aussi argentin, s'il ne sonne plus aussi triomphalement qu'au temps du Viator et de Jean Le Maire, tout au moins reste-t-il de lui quelques souvenirs épars dans les registres de comptes et autres pièces d'archives.

La plus ancienne mention qu'on connaisse de cet artiste a été publiée par M. Jules Guiffrey : elle remonte à 1464. Cette année-là, Colin d'Amiens déco-

1. *La Couronne margaritique, composée par Jean Le Maire* (Lyon, 1549), p. 70-71.

rait pour le roi quatre bannières, sur lesquelles il peignait vingt-quatre grandes fleurs de lis d'or :

A Nicolas d'Amiens, paintre, demourant à Paris, la somme de 20 l. t., contenue oudit septiesme roolle, pour avoir fait et assiz de fin or batu sur lesd. quatre bannières 24 grans fleurs de liz, c'est assavoir : en chacune six, trois de chacun costé, au pris de cent solz tournois pour chacune bannière, pour or et façon : pour cecy, par sa quictance escripte le 14 may 1464, cy rendue, 20 l. t.[1].

Cette simple quittance est importante. Elle prouve, en effet, d'abord qu'en 1464 Colin d'Amiens était déjà installé à Paris et, en second lieu, que sa réputation de peintre se trouvait dès lors suffisamment établie pour qu'il fût admis à travailler aux ouvrages du roi.

Dix ans plus tard, en 1474, un document nous le montre exécutant sur toile le patron d'un joyau pour l'église parisienne de Saint-Jacques-de-l'Hôpital :

A Nicolas d'Amiens, paintre, pour sa peine et sallaire d'avoir pourtrait, paint et fait ung patron sur toille du joyau à porter Nostre Seigneur le jour de la Feste Dieu que l'en fait pour ladicte eglise [Saint-Jacques l'Ospital]; ledit patron fait pour bailler aux orfevres qui font ledit joyau, XXIV s.[2].

En 1479, comme on le verra tout à l'heure, Colin d'Amiens, dans un acte de vente de terrains, est qualifié bourgeois de Paris.

Enfin, au mois de janvier 1483, c'est à lui qu'est confiée l'exécution d'un portrait de Louis XI destiné

1. Archives nationales, KK 65, fol. 40 : Comptes de l'écurie (1463-1465). Cf. J.-J. Guiffrey, *Nouvelles Archives de l'art français*, t. VI (1878), p. 192.

2. H. Bordier et Léon Brièle, *Les Archives hospitalières de Paris* (1877), p. 173.

à servir de patron pour la statue que ce prince avait donné ordre de placer sur son propre tombeau à Cléry. Le document relatif à cette commande royale, ainsi que le dessin qui l'accompagne, ont été, il est vrai, publiés déjà[1] : je ne crois pas inutile cependant de les reproduire l'un et l'autre. Dessin et document occupent dans le manuscrit tout un feuillet[2]. En haut se trouve le texte même de la commande :

Mestre Colin d'Amiens, il fault [que vous faci]ez la pourtraiture du Roy nostre sire, c'est assavoir : qui soit à genoux sus ung carreaul comme ycy dessoubz, et son chien costé luy, son chappeaul entre ses mains jointes, son espée à son costé, son cornet pandent à ces espaules par darriere, monstrant les deux botz. Oultre plus, fault des brodequins, non point des ouseaulx; le plus honneste que fère ce porra; habillé comme ung chasseur, atout le plus beau visaige que pourrés fère, et jeune et plain; le netz longuet et ung petit hault, comme savez; et ne le fectes point chauve.

On voit, dans cette note intéressante à plus d'un titre, que la grande préoccupation de celui qui l'a écrite est de faire paraître son souverain le plus dignement possible devant la postérité, avec un très beau visage, jeune et plein. « Et ne le fectes point chauve », ajoute-t-il : ce qui suffit à démontrer qu'en 1483 Louis XI, alors âgé de soixante ans, avait vu s'éclaircir sa chevelure. Il est ordonné de représenter le roi à genoux sur un carreau, « comme ycy dessoubz »; et, en effet, au-dessous de la description se trouve un très curieux dessin, dont une reproduction est jointe à cet article. Quelque exact qu'on puisse supposer le por-

1. *Mémoires de Philippe de Commynes. Nouvelle édition ..... par Mlle Dupont*, t. III (1847), p. 339-341.
2. Bibl. nat., ms. fr. 20493, fol. 5.

trait, il ne paraît pas avoir donné entière satisfaction à l'auteur de la commande. On lit donc, écrites au bas du dessin, toujours sur la même page, les critiques ou observations auxquelles donna lieu cette première ébauche, qui devait guider Colin d'Amiens de la façon la plus minutieuse :

Le netz aquillon;
Les cheveux plus longs derrière;
Le collet plus bas moiennement;
L'ordre plus longue et basse : saint Michel bien fait;
Item, le cornet mis en escherpe;
L'espée plus cort et en fason d'armes;
Item, les poulsses tous droiz : le chapeo bien renverssé[1].

Combien il est regrettable que le portrait royal exécuté par Colin d'Amiens d'après des données si précises soit à jamais perdu. Il est vrai que l'œuvre de notre peintre ne dut pas sembler digne d'être conservée. Ce n'était, aux yeux même de son auteur, qu'un patron destiné à guider l'imagier et à être ensuite rejeté comme feuille inutile.

Nous pouvons croire que, pour s'être acquis un certain renom, Colin d'Amiens ne s'est pas borné à produire les trois ou quatre ouvrages peu importants mentionnés plus haut. Il n'est pas douteux que de nombreuses peintures sont dues à son pinceau. Mais, à ma connaissance, on ne saurait citer aujourd'hui d'autres documents le montrant à l'œuvre.

Il fallait résumer ce que nous savons de lui : c'est peu de chose. Toutefois, le but de ces notes est surtout de rechercher l'origine et la descendance d'un

1. Ces observations paraissent être de la main de Jean Bourré, seigneur du Plessis-Bourré, gouverneur du dauphin.

artiste qui paraît avoir joui de son temps d'une réputation bien établie.

Colin, dit d'Amiens du nom de sa ville natale, s'appelait en réalité Nicolas d'Ypres.

La ville d'Amiens comptait, au xv^e siècle, plusieurs familles portant le nom de « d'Ypres », sans doute parce qu'elles étaient originaires de cette ville de la Flandre occidentale. L'une de ces familles occupait dans la bourgeoisie amiénoise une situation assez élevée. En 1415, un Jean d'Ypres est échevin[1]. Un Simon d'Ypres, peut-être fils de Jean, est mentionné dans la même charge en 1431 et 1432[2]. Enfin, en 1453, le fils de l'échevin Simon d'Ypres, maître Jean d'Ypres, étudiant en l'Université de Paris, reçoit en don de l'échevinage la cure de Saint-Ladre, vacante par la mort de Nicole d'Agencourt[3].

Il est peu probable que les peintres « d'Ypres », bien que citoyens d'Amiens, appartiennent à cette famille d'échevins. Mais je suis tenté de les rattacher à un certain Jacques d'Ypres, dit Coppin, qu'on trouve ainsi mentionné dans les délibérations de l'échevinage à la date du 26 octobre 1408 :

Quittance d'amende. Veu les supplications de Nicaise Sauwale, ouvrier de broudure, et de Jaque d'Ippre, dit Coppin, par lesquelles ils supplient que deux amendes, chacune de xx s., esquelles leurs femmes ont esté condempnées pour avoir dit paroles injurieuses à Jaquot, fil Coppin le voirrier, leur fuissent quittées : ce consideré

1. Archives communales d'Amiens, BB 2, fol. 73 v°. — Cf. G. Durand, *Inventaire des Archives communales...*, t. II (1894), p. 20.
2. Ibid., BB 4, fol. 7 et 23 v°. — Cf. G. Durand, p. 48, 49.
3. Ibid., BB 7, fol. 154. — Cf. G. Durand, p. 130.

que ce fu au tort et à l'emprinse dudit Coppin et qu'elles sont femmes de bonne vie et renommée, lesdictes amendes leur sont quittées[1].

On ne saurait affirmer que ce Jacques d'Ypres, dit Coppin, soit le père d'un certain André d'Ypres, peintre, qui fut, lui, certainement, père de Colin d'Amiens. Il faut remarquer toutefois que cette pièce le signale en compagnie de Nicaise Sauwale, « ouvrier de broudure ». Leurs femmes sont des amies, des voisines sans doute, puisqu'elles s'unissent pour injurier Jacquot, fils de Coppin le verrier. Un brodeur, un verrier : nous sommes bien là dans un milieu d'ouvriers d'art, ce qu'étaient aussi les peintres. Mais il y a encore autre chose à noter. En 1443, André d'Ypres, peintre, est chargé par l'échevinage d'Amiens de divers travaux de décoration pour l'entrée du dauphin, le futur Louis XI. Or, à qui, pour cette besogne, va s'associer André d'Ypres? A un autre peintre nommé Guillaume Sauwale. Doit-on en conclure absolument qu'André d'Ypres et Guillaume Sauwale sont les fils des deux compagnons, Jacques d'Ypres et Nicaise Sauwale, dont les noms figurent à la remise d'amende du 26 octobre 1408? Ce serait aller trop loin; mais le rapprochement s'imposait. J'ai même cru pouvoir, dans l'essai de tableau généalogique qui suit, tableau d'ailleurs bien incomplet, inscrire le nom de Jacques d'Ypres comme celui de l'ancêtre possible, sinon probable, de cette famille d'artistes. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui semble vraiment assez plausible.

1. Archives communales d'Amiens, BB 1, fol. 60. — Cf. G. Durand, p. 6.

# TABLEAU GÉNÉALOGIQUE
## DE LA FAMILLE D'YPRES.

JACQUES D'YPRES, dit Coppin (Amiens, 1408).

ANDRÉ D'YPRES, fils (?) de Jacques d'Ypres,
peintre à Amiens (1443),
puis peintre à Paris, rue Quincampoix,
mort avant 1479.
*Femme :* JEANNE PHELIPPE.

NICOLAS D'YPRES, dit *Nicolas*, *Nicole* et *Colin d'Amiens*, peintre à Paris (1464, 1474, 1479, 1482).

GILE D'YPRES, femme de Colart Lostelier, marchand tanneur, à Compiègne.

NICOLAS D'YPRES, dit *Nicolas d'Amiens* et *Nicolas de Paris*, peintre à Avignon de 1495 à 1531, mort avant 1539. *Femme :* HONORÉE BIGLE, fille de Jean, *alias* Jargineau, menuisier et sculpteur d'Avignon.

LOUIS D'YPRES, peintre à Avignon.

ANTOINE D'YPRES, peintre, probablement le même qu'Antoine d'Ypres, peintre et architecte à Rome au milieu du XVIe siècle.

Autre ANTOINE D'YPRES, chanoine de la métropole d'Avignon.

N. D'YPRES.

MADELEINE D'YPRES, née à Avignon en 1519.

Quant au document qui nous montre André d'Ypres travaillant pour le compte de l'échevinage d'Amiens, il ne laisse place à aucun doute. La délibération est du 12 août 1443 :

Veue la requeste... baillie oudit eschevinage, les paines, frais, despens, que Andrieu d'Ippre, paintre, Jehan le Mannier, tonnelier, Guillaume Sauwalle et leurs compaignons ont eu, soustenu et supporté pour avoir fait à la venue de nostre très grand et très redoubté seigneur Mons. le Daulphin de Vyennois, faicte le ve jour de cest present mois en ladicte ville, pluiseurs joyeux jus et esbatemens, tant en une grande barge nommée l'Arche Noel, comme en aucunes pluiseurs manieres, et affin qu'ilz soient plus enclins de faire en temps avenir autrez joyeux esbatemens, quant mestier sera, leur a esté tauxée la somme de XXXII l. qui leur sera paiée des deniers venans de la taille de IIIM frans pour le secours et advitaillement de la ville de Dieppe[1].

Cette somme leur fut bien réellement payée. En exécution de la délibération du 12 août 1443, le grand compteur d'Amiens versa une somme de trente-deux livres parisis « à Jehan le Mannier, Andrieu, le paintre, et Guillaume Sauwalle et leurs compaignons..., que mesdis seigneurs leur ont donné et ordonné estre baillée par ledit grand compteur... pour leurs paines, mises, salairez et courtoisiez d'avoir fait les mistères, jeux de personnages et aultrez joyeux esbatemens qui ont esté fais à la joyeuse venue de mondit seigneur le dalphin »[2].

Je ne connais pas d'autre mention du peintre

1. Archives communales d'Amiens, BB 5, fol. 186. — Cf. G. Durand, *Inventaire...*, t. II (1894), p. 90; — et Alcius Ledieu, *Vieilles coutumes amiénoises disparues*, dans *Annales de l'Est et du Nord*, 5e année, 1909, p. 218.

2. Archives communales d'Amiens, CC 31, fol. 72 vo. — Cf. Alcius Ledieu, *loc. cit.*, p. 218.

André d'Ypres et ne saurais dire l'époque précise à laquelle il quitta Amiens pour venir se fixer à Paris. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il se maria à Jeanne Phelippe et que leur fils Nicolas naquit avant que le peintre eût abandonné sa ville natale. Devenu bourgeois de Paris, André d'Ypres habita rue Quincampoix dans une maison lui appartenant. Il était mort en 1479.

Pour ce qui est de Nicolas d'Ypres, dit d'Amiens du lieu de sa naissance, et plus ordinairement désigné sous le nom de Colin d'Amiens, nous l'avons vu faisant œuvre de peintre en 1464, 1474 et 1482; mais les pièces reproduites plus haut ne prouvent pas qu'il était bien fils d'André d'Ypres. Un acte de vente dans lequel figure son nom établit très nettement la parenté. Le 6 octobre 1479, Colin d'Amiens comparaissait devant Louis Barthélemy et Lucas Maulevault, notaires au Châtelet de Paris, pour assister et consentir à une vente de terrains faite par sa mère à l'église Saint-Corneille de Compiègne :

Fut présente en sa personne Jehanne Phelippe, vefve de feu Andry d'Ypre, en son vivant hystorieur et enlumyneur, bourgois de Paris, demourant en la rue de Quiquempoit, laquelle de son bon gré, bonne voulenté, propre mouvement et certaine science, sans force, fraude, erreur, séduction, contraincte ou aucune décevance, mais pour son cler et évident prouffit faire et dommage entre autres choses eschever, sur ce bien conseillée, pourveue, advisée et délibérée comme elle disoit, recongnut et confessa, en la présence et par devant lesdis notaires, comme en jugement par devant nous, avoir vendu, cédé, quitté, transporté et délaissé et par la teneur de ces présentes lettres vend, cède, quitte, transporte et délaisse du tout dès maintenant à tousjours perpétuellement, promis et promet garantir, délivrer et défendre envers et contre tous en jugement et hors et partout ailleurs où mestier et requise

en sera, de tous troubles, debtes, lettres, dons, douaires, obligations, ypothèques, ventes, aliénations, euvictions, et de tous autres empeschemens quelxconques, jusques à la quantité de dix muys de terre seulement, à religieux et honneste personne damp Paul de Hetrus, religieux et grand prieur de l'église Saint Cornille de Compiengne, acheteur, pour au prouffit et fondation de la chapelle Saint Nicolas nommée le Revestiaire en ladite église Saint Cornille, . . . . . les héritages et possessions cy après déclarez, appartenans à icelle vefve venderesse de son propre héritage, assis à Prompt le Roy[1] ou pays de Beauvoisis, en la prévosté de Mondidier, et ès environs . . . . . une maisure où souloit avoir maison, appellée anciennement *la Carrière*, jardins, vignes, lieux et appartenances . . . . ., pour le prix de IX^xx livres tournois monnoie courant . . . . . Ad ce présens et comparans par devant lesdis notaires *Nicolas d'Ypre, dit d'Amiens*, aussi hystorieur et enlumyneur, bourgois de Paris, *filz dudit feu Andry d'Ypre* et d'icelle vefve, et Colart Lostelier, marchant tenneur, demourant à Compiengne, procureur de Gile d'Ypre, sa femme, fille d'icelle vefve . . . . .[2].

Nous savons donc maintenant de façon certaine que Nicolas d'Ypres, dit d'Amiens, « hystorieur et enlumyneur », était bourgeois de Paris, comme l'avait été son père, qu'il était bien fils d'André d'Ypres et de Jeanne Phelippe et qu'il avait une sœur nommée Gile, femme de Colart Lostelier, marchand tanneur à Compiègne.

Colin d'Amiens eut deux fils, peintres comme lui : Nicolas, dont il va être parlé, et un autre nommé Louis, sur lequel je n'ai pu recueillir aucun renseignement.

1. Pronleroy, canton de Saint-Just-en-Chaussée, arrondissement de Clermont (Oise).

2. Archives de l'Oise, H 2260. — En partie publié dans *La Correspondance historique et archéologique*, 1^re année (1894), p. 45, et dans *Le Manuscrit*, 1^re année (1894), n° 3, p. 50 *b*.

Les travaux de M. Achard[1] et les savantes recherches de M. l'abbé Requin[2] nous avaient appris qu'un peintre du nom de Nicolas d'Ypres, dit aussi Nicolas d'Amiens, était venu s'établir à Avignon en 1495 et qu'il y avait travaillé au moins jusqu'à 1519. Il paraissait bien peu probable qu'on eût affaire là à Colin d'Amiens : car quel âge lui supposer en 1519, quand nous avons des preuves qu'en 1464 il était déjà connu, célèbre peut-être, apprécié en tout cas, puisqu'il travaillait pour le roi? Je m'étais arrêté à l'hypothèse que le Nicolas d'Ypres, peintre à Avignon en 1495 et plus tard, était sans doute le fils de Colin d'Amiens. Une amicale et précieuse communication de M. l'abbé Requin est venue me tirer d'embarras et confirmer cette hypothèse.

Il résulte, en effet, des nouvelles recherches de M. l'abbé Requin que le Nicolas d'Ypres, fixé à Avi-

1. « Nicolas d'Ypres, dit d'Amiens, que divers actes nous signalent comme travaillant à Avignon avant 1504 et jusqu'après 1519, année dans laquelle il lui naquit un quatrième enfant nommé Madelaine. Sa servante, nommée Perrinete, mourut de la peste le 8 avril 1504 » (Archives municipales d'Avignon. Obits de la paroisse de Saint-Agricol). « En 1509, le chapitre de Saint-Agricol réduisit de 25 à 15 florins les droits de lods dont il était redevable pour la mutation de la maison qu'il avait acquise de Changenot » (Archives départementales de Vaucluse, fonds du chapitre de Saint-Agricol; terrier des cens, fol. 14). « En 1514, il fit un plan pour le procès que M. des Issards soutenait au Conseil du roi contre la commune de Barbentane et reçut de ce gentilhomme deux écus et demi pour son salaire » (Ibid., fonds du syndicat de Courtine, n° 28). *Notes historiques sur les peintres et les sculpteurs du département de Vaucluse*, dans *Annuaire administratif, statistique et historique du département de Vaucluse*, année 1865, p. 256-257.

2. *Documents inédits sur les peintres, peintres-verriers et enlumineurs d'Avignon au XV^e siècle*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1889, p. 118-217 et plus spécialement p. 158 et 168.

gnon, est désigné tantôt sous le nom de Nicolas d'Ypres, tantôt sous celui de Nicolas d'Amiens, tantôt enfin sous celui de Nicolas de Paris : ce qui, eu égard aux usages de l'époque où il vivait, tendrait à prouver qu'il était effectivement né à Paris et non pas à Amiens. Mais ce qui lève tous les doutes et ne permet plus de le confondre avec son père Colin d'Amiens, c'est que le Nicolas d'Ypres, d'Avignon, est dit *fils de Nicolas*, *peintre*. Or, nous savons que Colin d'Amiens était fils d'André d'Ypres : ce n'est donc pas de lui qu'il s'agit.

Nous avons, d'autre part, une preuve certaine de l'étroite parenté qui unissait Colin d'Amiens au Nicolas d'Ypres, d'Avignon : ce dernier, en effet, bien qu'ayant émigré dans la cité des papes, n'en avait pas moins conservé à Paris la propriété de la maison familiale, cette maison de la rue Quincampoix, paroisse Saint-Merry, qui avait appartenu à son grand-père André d'Ypres et à son père Colin d'Amiens.

Nicolas II d'Ypres vint, comme on l'a vu, se fixer dans le Comtat-Venaissin en 1495. Il travailla à la décoration pour l'entrée à Avignon de Julien de la Rovère, le futur Jules II. Dès cette époque, il est l'un des peintres officiels de la municipalité avignonnaise. Le 15 mai 1498, Nicolas d'Ypres était chargé par les consuls d'Avignon de peindre l'image de la Vierge de l'Hôtel-de-Ville. Le marché qui fut fait à ce propos nous a été heureusement conservé :

Die xv^a mensis maii [1498].

Promissio cum obligacione pro dominis consulibus Avinionensibus. In mei notarii . . . . . personaliter constitutus discretus vir magister Nicolaus d'Ypre, pictor Parisiensis, Avinione residens, gratis . . . . . per se et

suos . . . . . promisit et convenit magnificis viris Bartholomeo Laurencii, Manffredo Parpalhi et Philippo Gauterii, consulibus Avinionensibus, dicto Manffredo licet absente, presentibus nobilibus Bartholomeo et Philippo, unamecum notario . . . . . stipulantibus . . . . . pingere ymaginem lapideam, cum tabernaculo suo, que posita est ante portam civitatis, in hunc modum : videlicet clamidem ymaginis de azuro Alamanie cum oleo disperso vel seminato stellis aureis elevatis, et vestem de auro puro, pinaculum sive acum tabernaculi cum montandis et nodis et claris ucis (?)[1] de auro, pillaria que sunt ad latera a sursum usque deorsum . . . . . de auro, et arma que sunt in pede ipsius tabernaculi et pedem istum de auro, et ab intra tabernaculum desupra arculos de auro, et planum de azuro cum oleo seminato de stellis aureis, et recursum clamidis ymaginis . . . . . de auro : hinc ad festum beati Johannis Baptiste proxime futurum.

Et hoc precio quadringinta octo florenorum monete Avinione currentis solvendorum per ipsos dominos consules, prout negocii sive operis qualitas exiget, sive prout ipse magister Nicolaus in eo operabitur.

Promisit ipse magister Nicolaus dictam picturam bene et decenter facere infra dictum tempus; et dicti domini consules promiserunt precium predictum modo predicto solvere eidem magistro Nicolao presenti . . . . .

Acta fuerunt hec Avinione in aula inferiori domus civitatis presentibus . . . . . et me Petro de Ambianis notario[2].

On remarquera que notre peintre est désigné ici comme Parisien, « Nicolaus d'Yppre, pictor Parisiensis ». Barthélemy Novarin, qui, dans sa *Chronique*, allant de 1483 à 1519, consigne cet accord[3],

1. Peut-être ici, au lieu de *claris ucis*, faudrait-il lire *claviculis*.

2. Ce document est reproduit d'après l'édition qu'en a donnée M. le Dr P. Pansier dans *Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 2e année, no 2, 15 avril 1913, p. 93-94.

3. « Nota que à die 15 de may 1498 mez senorz loz consolz an fach mercat à mestre Nicolas d'Ypre, *alias* d'Amyans,

l'appelle « Nicolas d'Ypre, *alias* d'Amyans ». Il faut noter encore, sans en tirer d'ailleurs aucune conclusion, que le notaire chargé d'enregistrer le marché se nommait Pierre d'Amiens, « Petrus de Ambianis ».

En 1509, le 24 janvier, Nicolas d'Ypres achetait à Avignon une maison qui avait précédemment appartenu au peintre Jean Changenet[1].

Le dernier prix fait avec Nicolas II d'Ypres qu'ait découvert M. l'abbé Requin est celui d'un retable pour l'hôpital Saint-Lazare d'Avignon, du 23 janvier 1531. L'artiste était mort avant le 20 octobre 1539, car on voit, à cette date, sa *veuve* Honorée Bigle donner une procuration. Cette Honorée Bigle était fille de Jean, *alias* Jargineau, menuisier et sculpteur d'Avignon; elle donna le jour à plusieurs enfants : Antoine, peintre; autre Antoine, qui devint chanoine de la métropole d'Avignon; un autre Antoine encore, mais qu'il faut sans doute identifier avec le premier, qui fut peintre et architecte à Rome au milieu du XVI^e siècle; enfin, une fille nommée Madeleine, son quatrième enfant, née en 1519.

M. l'abbé Requin m'a signalé également un Pierre d'Ypres, orfèvre à Avignon, fils de Nicolas. Je ne sais si l'orfèvre Pierre d'Ypres devrait être rattaché à la tribu d'ouvriers d'art qui fait l'objet de ces notes.

pintre, de peyndre d'or et de color l'emage de Nostre Dame ambé song tabernacle tout d'or per lo prez de fl. 48; et deu estre fach d'eycy à la feste de la Sant Jhan Batyste, comme costa plus à plen por note presse per nostre segretary, l'an et jort dyt, et que ez ben al lonc la fasson comme deu estre peynte que ez prez que tout d'or » (*Chronique de B. Novarin (1483-1519)*, publiée par le D^r P. Pansier, dans *Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 2^e année, n° 2, 15 avril 1913, p. 93).

1. Cf. H. Requin, *loc. cit.*, p. 158.

Quoi qu'il en soit, voici donc une famille de peintres, probablement flamande d'origine, installée d'abord à Amiens, puis à Paris, puis à Avignon, puis enfin à Rome, et que nous pouvons suivre pendant plus d'un siècle. Est-il besoin de faire remarquer combien des constatations de ce genre doivent nous rendre prudents quand il s'agit d'assigner à une œuvre d'art une nationalité bien déterminée? Qui pourrait dire que le peintre et architecte Antoine d'Ypres, travaillant à Rome au XVI<sup>e</sup> siècle, ne gardait pas quelque empreinte de son origine peut-être flamande, en tout cas picarde, en même temps que parisienne et avignonnaise?

---

LA

# BANNIÈRE DES LÉPREUX

## DU CABINET DES ESTAMPES

PAR M. MARCEL AUBERT.

---

Le Cabinet des Estampes possède une bannière peinte, datée, qui sans être complètement inédite est très peu connue et n'a jamais été décrite dans le détail. C'est un grand panneau de toile peint sur les deux faces et mesurant $0^{m}934$ de haut et $0^{m}758$ de large; il porte, à la partie inférieure, en chiffres gothiques, la date de 1502. Les deux faces sont à peu près semblables; l'une d'elles cependant, plus soignée peut-être, contient en outre certains détails qui manquent sur l'autre; c'est elle que nous décrirons, en indiquant les variantes que nous avons pu noter sur la deuxième. La reproduction que nous donnons ici d'après la photographie qu'en a faite M. Devismes, l'habile photographe de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, permettra de suivre facilement notre description.

La toile est divisée en plusieurs compartiments par un riche encadrement doré d'architecture, suivant un procédé usité dès le xiv$^{e}$ siècle par les verriers et repris depuis par les tapissiers et les peintres. Deux colonnes enroulées en spirale et couronnées de clo-

chetons portent une arcade flamboyante surmontée d'une galerie à jour. A droite et à gauche, des arcs reposant sur les deux colonnes principales et sur deux colonnes vues à moitié divisent les côtés en trois compartiments, celui du haut moins élevé que les deux autres. Tout autour court une bordure d'églantiers à fleurs rouges enlaçant des cliquettes de lépreux faites d'un manche terminé par une latte de bois sur laquelle viennent battre deux autres lattes mobiles. Dans les angles sont figurés les quatre symboles évangéliques : en haut, l'aigle de saint Jean et l'ange de saint Mathieu; en bas, le bœuf de saint Luc et le lion de saint Marc. Au milieu de chaque bordure est un écu armorié; c'est grâce à ces armoiries, dont nous donnerons plus loin la description, que nous avons pu retrouver l'origine de cette bannière.

Dans le compartiment du milieu est la Vierge, debout, vêtue d'une robe rouge et d'un grand manteau bleu; ses longs cheveux roux dorés tombent sur ses épaules; sur sa tête est une couronne; elle porte sur le bras droit l'Enfant Jésus. A côté d'elle, debout, se tient saint Ladre, le patron des lépreux. Sa face glabre, ses mains, ses jambes nues sont couvertes d'ulcères. Il porte la robe grise, de toile rude, et le long manteau violacé, échancré sur le côté pour laisser passer les bras et dans le bas, et doublé sur les épaules d'une pèlerine; sa tête est enveloppée d'un capuchon et couverte d'un chaperon. Sous son bras gauche est un livre; il tient de la main gauche un long bourdon et, de la droite, la cliquette, tout à fait semblable à celles qui sont figurées dans la bordure; un chien lèche les plaies de ses jambes. Saint Ladre est habillé du costume traditionnel des

lépreux[1] : la robe, appelée housse ou esclavine, grise ou noire, le manteau à pèlerine, le capuchon et le chaperon; la cliquette servait à prévenir les passants qui devaient s'écarter sur leur passage. C'est ainsi que sont figurés les lépreux depuis le XIIe siècle; c'est ainsi, entre autres, qu'est représenté le Christ en lépreux dans la barque de saint Julien, aussi bien sur le bas-relief du XIIIe siècle de l'ancien portail de Saint-Julien-le-Pauvre à Paris que dans la miniature du XVe siècle du manuscrit latin 921 (fol. 240) de la Bibliothèque nationale. La chapelle de la Maladrerie de Dijon était pavée de pierres tombales ornées des figures gravées au trait des lépreux; à leur ceinture est pendue la cliquette[2]. Notre bannière offre un excellent costume de lépreux au début du XVIe siècle.

A la partie inférieure, à droite et à gauche, derrière les colonnes, sont agenouillés deux petits personnages, un homme et une femme, les mains jointes, vêtus de costumes semblables à ceux des lépreux; leur chapeau pend dans le dos; le capuchon de la femme est remplacé par un voile blanc qui entoure la tête et retombe sur le cou et les épaules.

1. La bibliographie des lépreux est très abondante et je ne signalerai ici que les plus récents ouvrages : Ulysse Robert, *Les signes d'infamie au moyen âge*, Paris, Champion, 1891; H.-M. Faÿ, *Histoire de la lèpre en France*, Paris, Champion, 1910; Dr Er. Wickersheimer, *Beiträge zur Geschichte des Aussatzes in Frankreich und in den benachbarten Ländern* (*Archiv für Geschichte der Medizin*, V Bd., 1911, 1-2). Dans son article intitulé : *La lèpre dans l'art* (*Nouvelle iconographie de la Salpêtrière*, t. X, 1897, p. 418-470), M. Henry Meige s'est surtout attaché à la maladie elle-même; il a montré comment les artistes allemands, flamands et italiens du XIVe au XVIe siècle ont su donner aux lépreux qu'ils peignaient des marques distinctives qui permettent d'établir un sûr diagnostic.

2. *Congrès archéologique de France, Dijon*, 1852, t. XIX, p. 160-161.

Derrière la Vierge et saint Ladre, au centre, est tendue une grande étoffe rouge qui laisse apercevoir, dans le fond, un frais paysage vert avec des horizons bleutés.

Les deux compartiments latéraux sont occupés en haut par deux anges vus à mi-corps, vêtus de rose, qui chantent les louanges du Seigneur; l'un d'eux tient un livre ouvert, un autre déroule une banderole.

Au-dessous, à droite, est représentée la *Résurrection de Lazare*[1], que les artistes du moyen âge aimaient à rapprocher du lépreux Lazare, bien que les deux personnages soient différents. Lazare sort du tombeau à l'appel du Christ et se débarrasse de son linceul. La pierre qui couvrait la tombe est sur le côté. Autour du Christ sont plusieurs personnes : Marthe, Marie et, dans le fond, un homme; sur l'autre face, il n'y a auprès de Jésus qu'une des sœurs de Lazare.

A gauche, en pendant à cette scène, est la *Parabole du mauvais riche*, fréquemment représentée dans l'iconographie du moyen âge[2] : Lazare, vêtu du cos-

1. Évangile (Jean, XI, 1-45).

2. Cette parabole est souvent peinte dans les manuscrits; plus rarement figurée sur les portails des églises; M. Sanoner (*Revue de l'Art chrétien*, 1906, p. 186-187) n'en cite que trois exemples, du XII^e siècle, à Argenton-Château, Avila et Moissac. Il est intéressant de rapprocher des scènes de la bannière du Cabinet des Estampes celles qui sont sculptées sur une poutre de bois du XV^e siècle décrite par M. de Farcy dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1885, p. 279-281, pl. Voici le récit de l'Évangile (Luc, XVI, 19-31), récit plutôt narratif que symbolique, dont se sont inspirés les artistes :

« 19. Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de lin et qui faisait chaque jour une chère splendide.

« 20. Il y avait aussi un mendiant, nommé Lazare, qui était couché à sa porte, couvert d'ulcères,

« 21. Désirant se rassasier des miettes qui tombaient de la

tume des lépreux, tel que nous l'avons décrit plus haut, le bourdon et la cliquette à la main, se présente à la porte du riche et demande l'aumône d'un morceau de pain. Le mauvais riche, que l'on aperçoit, de l'autre côté de la cloison, chaudement vêtu, à table, faisant bonne chère avec deux femmes, fait chasser le pauvre lépreux par son valet; sur une des faces, celui-ci est même armé d'un bâton dont il s'apprête à se servir. Conformément au récit de l'évangile, les chiens viennent lécher les plaies de Lazare, ce qui, d'après certains exégètes, serait une aggravation de douleur. Dans le fond se continue le paysage que nous avions aperçu dans le panneau central.

Dans les deux compartiments du bas sont opposées deux scènes, qui sont le développement et la conclusion de celle que nous venons de décrire : la mort du mauvais riche et celle du pauvre lépreux. A gauche, le mauvais riche expire dans les souffrances et un vilain diable noir se saisit de son âme, — un petit personnage nu, comme dans l'iconographie du XII[e] siècle, — malgré les prières d'une religieuse et d'un récollet terrifiés. On aperçoit par une fenêtre, dans une salle voisine, le médecin qui examine l'urinal; à gauche, l'âme du malheureux est précipitée dans les flammes de l'enfer qui s'ouvre béant. Sur l'autre face, le dernier moment n'est pas encore venu, le mauvais riche se tord sur son lit de douleurs, assisté par la religieuse et le récollet en prières. De l'autre côté, la scène est toute de calme et de consolation; dans un beau pay-

table du riche, et personne ne lui en donnait; mais les chiens venaient aussi et léchaient ses plaies.

« 22. Or, il arriva que le mendiant mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et fut enseveli dans l'enfer. »

sage, la tête appuyée sur un tertre gazonné, le pauvre Lazare, vêtu du costume des lépreux, est étendu; il vient de rendre à Dieu son âme qu'un petit ange s'empresse de porter au paradis.

Malgré son mauvais état, — la toile a été pliée et la partie centrale est toute écaillée, — ces figures sont intéressantes non seulement au point de vue iconographique, mais même sous le rapport de l'art. Les couleurs sont fraîches, le dessin assez bon, surtout sur une des faces, les figures sont bien traitées, quoique rapidement brossées. L'ensemble accuse un procédé de composition, un réalisme et un souci du détail qui rappellent les œuvres flamandes; il est même curieux de rapprocher les colonnes torses et les dessins d'architecture, le faire de certains personnages et l'ensemble de la composition des tapisseries de Saint-Anatoile de Salins[1], aujourd'hui conservées au Musée du Louvre, exécutées au début du XVI^e^ siècle à Bruges. C'est en effet à Bruges que dut être exécutée cette bannière, comme le révèle la lecture des armoiries qui ornent sa bordure[2].

En haut est un écu écartelé, au 1^er^ *de gueules à la fasce d'argent*, qui est Autriche; au 2^e^ *semé de France*, *à la bordure componnée d'argent et de gueules*, qui est Bourgogne moderne; au 3^e^ *bandé d'or et d'azur de six pièces*, *à la bordure de gueules*, qui est Bourgogne ancien; au 4^e^ *de sable au lion d'or*, qui est Brabant, et sur *le tout d'or au lion de sable*,

1. Voir la reproduction de ces tapisseries dans l'article de B. Prost (*Gazette des beaux-arts*, 1892, t. II, p. 496).

2. Nous devons remercier spécialement ici M. d'Auriac, conservateur à la Bibliothèque nationale, et notre confrère M. Max Prinet qui ont bien voulu nous guider dans la lecture de ces armoiries.

qui est Flandres. Ce sont les armes de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et héritier par sa mère, Marie de Bourgogne, de la Bourgogne, des Flandres et du Brabant, avant 1504, époque où il devient roi d'Espagne. A gauche, se trouve un écu *d'or au lion de sable*, qui est Flandres; à droite, *fascé d'argent et de gueules de huit pièces*, *au lion d'azur*, *accolé d'or*, *brochant sur le tout*, qui est Bruges. En bas sont les armes de Gruthuyse, telles que les portent les nombreux manuscrits de Louis de la Gruthuyse entrés dans les collections du roi de France, et telles que les décrivent Chiflet[1] et Maurice[2] : Écartelé aux 1er et 4e *d'or à la croix de sable;* aux 2e et 3e *de gueules au sautoir d'argent.*

Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, auquel Van Praët[3] a consacré un volume et Léopold Delisle une importante notice de son *Cabinet des manuscrits* (t. I, p. 140-146), étant mort en 1492, il s'agit de son fils, Jean, sire de la Gruthuyse, prince de Steenhuyse, comte de Wincester, seigneur d'Avelghem, Espières, Oostcamp, Hamste et Berchem, fait prisonnier à Guinegate le 7 août 1479, à qui Louis XI fit épouser Renée de Bueil, petite-fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, et qui mourut gouverneur d'Abbeville en 1512. Van Praët rapporte[4] qu'en 1502 Jean de la Gruthuyse fit don « d'une bannière armoriée de ses armes à l'hôpital des lépreux de Bruges, dit de Sainte-Marie-Madeleine, autrefois situé entre les portes de Bouverie

1. *Insignia gentilitia equitum ordinis Velleris aurei*, p. 35.
2. *Le blason des armoiries de tous les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or*, p. 65.
3. *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*, Paris, de Bure, 1831, in-8°, 352 p., pl.
4. *Ibid.*, p. 70.

et des Maréchaux et aujourd'hui réunie à celui de Nazareth ». Et il ajoute : « Cette bannière historique, qui faisait partie des objets curieux de M. Deys (voy. le *Catalogue*, Bruges, 1829, in-8°, p. 93, n° 66), a été acquise par l'auteur de cette notice[1]. » Van Praët en fit don à la Bibliothèque nationale. La bannière conservée aujourd'hui au Cabinet des Estampes est donc celle que fit exécuter en 1502, à Bruges probablement, Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, pour l'hôpital des lépreux de sa ville natale. Les deux petits personnages figurés agenouillés en bas du tableau ne sont pas, comme on pourrait le croire, les donateurs Jean de la Gruthuyse et sa femme, mais bien le maître et la supérieure de l'hôpital, portant le costume des malheureux qu'ils soignent. D'ailleurs, nous savons par le portrait qu'en a fait faire son fils René en 1552 sur le vitrail de Notre-Dame de Bruges, vis-à-vis de la tombe de sa famille, que Jean de la Gruthuyse était un grand et fort gaillard, portant longue barbe et ne ressemblant en rien au personnage ici représenté.

1. Van Praët décrit, p. 342-343, la bannière, mais il s'est glissé dans sa description des erreurs et des interprétations fautives.

# UNE SUITE DE DESSINS

DE

# GODEFROY LE BATAVE

(*circa* 1516)

PAR LE COMTE PAUL DURRIEU.

---

Le nom de Godefroy Le Batave est bien connu de tous ceux qui, comme l'a fait d'une manière si brillante mon cher et éminent confrère et ami M. Jules Guiffrey, se sont occupés de l'histoire de l'art en France pendant le XVIe siècle.

On sait que cet artiste, désigné formellement comme *pictor batavus*, « peintre hollandais », est venu travailler en France, qu'il y florissait en 1519 et 1520 et qu'il a exécuté les images de deux manuscrits : un exemplaire des *Triomphes de Pétrarque*, traduits en français, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal[1], et les trois volumes, dispersés aujourd'hui entre Londres, Paris et Chantilly[2], des *Commentaires*

1. Ms. n° 6480.

2. Londres, British Museum, Harley ms. 6205; Paris, Bibl. nationale, ms. français 13429; Chantilly, Musée Condé, n° 764 du *Catalogue des manuscrits*, imprimé en 1911. Les trois volumes du manuscrit des *Commentaires de la guerre gallique* ont été l'objet d'une remarquable reproduction en couleurs publiée en 1894 par la Société des Bibliophiles français (Paris, trois tomes in-8°).

*de la guerre gallique*, œuvre littéraire composée pour le roi François I^er^, sur l'ordre de son ancien précepteur François Du Moulin, devenu son aumônier, par Albert Pigghe, originaire de Campen en Hollande. Les illustrations de ces deux manuscrits consistent dans des miniatures traitées en façon de demi-camaïeux, mises à l'effet avec le pinceau, et rehaussées de touches partielles d'or et de couleurs variées. Ces miniatures, d'une prodigieuse délicatesse d'exécution, sont signées G., G. R., ou GODEFROY. C'est une inscription répétée sur deux cartes de la Gaule, placées dans le tome III et dernier des *Commentaires de la guerre gallique*[1], qui a donné lieu d'ajouter au prénom Godefroy l'indication de « Le Batave », ce qui permet de distinguer nettement ce Godefroy Hollandais du Français Geoffroy Tory, avec qui Auguste Bernard et Jules Renouvier ont eu tort jadis de le confondre, tandis que le marquis Léon de Laborde avait parfaitement pressenti que cette identification ne pouvait être admise. J'ajouterai que le style des ravissantes miniatures de Godefroy Le Batave est tout à fait en harmonie avec la particularité d'une origine hollandaise de l'artiste. On retrouve, en effet, dans les illustrations du *Pétrarque* de l'Arsenal et de la *Guerre gallique* les formes élancées des statures, la prédilection pour les ajustements somptueux et compliqués, l'amour des grands panaches se balançant sur la tête des personnages que montrent les œuvres de certains peintres hollandais du début du XVI^e^ siècle, tels, par exemple, que Jacob Cornelisz van Oostsanen d'Amsterdam.

1. Voici le texte de cette inscription : « Albertus Pichius, auxilio Godofredi pictoris Batavi, faciebat, praecipiente Francisco Molino, mense novembris, anno 1520. »

A l'existence des miniatures en façon de demi-camaïeux, que je viens de mentionner, signées de son nom ou de son initiale, se borne tout ce que l'on sait de certain sur Godefroy Le Batave.

J'ai bien signalé naguère à la Société des Antiquaires de France qu'en 1453 on rencontre en Italie un autre Godefroy, qui lui aussi pouvait être qualifié de *Batave*, car il était originaire du diocèse d'Utrecht, et qui s'occupait également de la confection de livres de luxe, à titre de calligraphe : « Godefridus Besemaer de Hollandia, Trajectensis dyocesis », comme il se nomme lui-même dans la souscription d'un de ses manuscrits conservé à Milan[1]. Peut-être y avait-il quelque lien de parenté entre ces deux « Bataves », portant tous deux le prénom, assez rare à leur époque, de « Godefroy », et qui, à quelque quatre-vingts ans de distance, ont travaillé l'un comme copiste, l'autre comme ornementiste de manuscrits. Toutefois, ce n'est là de ma part, et j'insiste sur le mot, qu'une pure *hypothèse*, à laquelle je n'attache qu'une valeur très dubitative.

Je serais au contraire beaucoup plus affirmatif en ce qui concerne l'opinion que j'ai émise dans un travail publié en 1913[2] et qui consiste à regarder comme des œuvres indéniables de Godefroy Le Batave de ravissants dessins à la plume qui se trouvent

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1911, p. 297. Cf. Francesco Carta, *Codici corali e libri a stampa miniati della Biblioteca nazionale di Milano*, Rome, 1891, in-8°, p. 55.

2. Comte Paul Durrieu, *Un mystérieux dessinateur du début du XVI^e siècle : le maître du « Monstrelet » de Rochechouart*, Paris, 1913, in-4°; publié d'abord en grande partie dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XXXIII (p. 28 et 29 du tirage à part, ou dans la *Revue de l'Art*, etc., t. XXXIII, p. 332-333).

dans deux petits manuscrits, l'un et l'autre sur papier, conservés à la Bibliothèque nationale, n^os^ 1890 et 2088 du fonds français (anciens 7887 et 7951).

Je me bornerai ici à parler seulement du second de ces volumes, le ms. fr. 2088. On en trouvera plus loin la description minutieuse, mais dès maintenant voici à quelle circonstance il doit son origine. A la fin de l'année 1515, la mère du roi François I^er^, Louise de Savoie, veuve du comte Charles d'Angoulême, et la reine Claude de France, première femme du roi, se rendirent en Provence pour y rejoindre leur fils et époux qui revenait de sa glorieuse campagne de Lombardie, chargé des lauriers de l'éclatante victoire de Marignan, remportée par lui sur les Suisses le 14 septembre 1515. La réunion du roi, de sa mère et de la reine Claude s'accomplit à Sisteron le 13 janvier 1516, et les trois augustes personnages, accompagnés d'une brillante suite, continuèrent ensemble leur voyage en Provence et dans la vallée du Rhône[1]. C'est au cours de ce voyage, suivant l'intitulé de notre ms. fr. 2088, que, le 12 février 1516, tandis que l'on était à Loriol, sur la Drôme, Louise de Savoie conçut le projet de faire approprier à l'usage de son fils François I^er^, pour qu'il s'en servît comme d'oraison, les vingt versets

1. Ce voyage a fait l'objet d'un travail de MM. Baux, Bourrilly et Mabilly, paru en 1904 dans le tome XVI des *Annales du Midi*, travail excellent auquel on ne peut reprocher que de porter un titre historiquement erroné : *Le voyage des reines et de François I^er^ en Provence et dans la vallée du Rhône*. En effet, des deux princesses qui accompagnèrent le roi François, une seule, sa femme Claude de France, était reine, l'autre, Louise de Savoie, n'a jamais été qualifiée de « reine ». On l'appelait, comme le montrent les extraits du ms. français 2088, dont je donne plus loin le texte : « Madame », mère du roi.

successifs du psaume XXVI de David, qui commence par « Dominus, illuminatio mea ».

Pour chacun de ces versets, on sut trouver une application à une des actions, ou tout au moins à une des pensées du roi. La plupart du temps, ces applications se réfèrent à des circonstances historiques, particulièrement à la campagne du roi en Italie, à ses démêlés avec les Suisses et à sa valeureuse conduite dans les deux journées de la bataille de Marignan.

Vingt médaillons circulaires contenant autant de ravissants dessins à la plume commentent par l'image le sens donné aux vingt versets du psaume. Or, ces dessins sont dans la plus étroite relation avec les demi-camaïeux du *Pétrarque* de l'Arsenal et des *Commentaires de la guerre gallique*. De part et d'autre, on retrouve absolument le même style, le même parti pris pour l'arrangement des compositions, les mêmes caractéristiques de dessins, les mêmes proportions et attitudes des personnages, le même emploi d'inscriptions en petites capitales romaines pour désigner certains acteurs des scènes ou certaines localités représentées aux arrière-plans. Les médaillons, il est vrai, ne sont pas signés[1]. Mais, en ce qui concerne l'apposition des signatures, la fantaisie règne souvent en maîtresse. Que d'ar-

1. A certains endroits des dessins, par exemple dans le médaillon du fol. 5 r°, sur la housse de la croupe du cheval du roi, il se trouve des lignes ornementales recourbées sur elles-mêmes qui affectent plus ou moins la forme d'un G. Mais l'expérience que j'ai acquise durant mes longues années de service à la conservation des Peintures et dessins du Musée du Louvre m'a montré combien, dans les cas analogues, il fallait se défier des illusions d'optique et des complaisances trop faciles de l'imagination.

tistes on pourrait citer qui tantôt ont signé et tantôt ne l'ont pas fait. Je me bornerai à rappeler, pour prendre un exemple contemporain de l'époque où ont été exécutés nos dessins, le cas des œuvres de Raphaël, parmi lesquelles il n'y en a que quelques-unes seulement qui portent écrit le nom du maître d'Urbin.

Il faut observer en outre que, en général, les manuscrits destinés à d'aussi hauts personnages que les rois de France étaient soigneusement calligraphiés sur parchemin. Les trois volumes des *Commentaires de la guerre gallique* en fournissent eux-mêmes un exemple. Or, notre ms. fr. 2088 est écrit seulement sur un modeste papier. On constate aussi, sur le recto du folio 4, un essai de transformation d'un des dessins en miniature traitée d'après le système du demi-camaïeu, avec une technique tout à fait semblable à celle des illustrations du *Pétrarque* de l'Arsenal et de la *Guerre gallique*. Il se pourrait donc que le manuscrit 2088, tout en paraissant avoir fait partie de tout temps de la bibliothèque des rois de France, soit un premier état, une sorte de maquette plutôt qu'un exemplaire d'hommage définitif. Ainsi s'expliquerait-on la nature de simples dessins, rapidement exécutés à la plume, qui est celle de dix-neuf sur vingt des images que contient le livret.

Quoi qu'il en soit, ce qui reste éminemment suggestif, dans la suite des dessins en question, c'est leur caractère, leur style propre marqué au plus haut degré de la personnalité d'un maître. Et, de ce style, toutes les particularités sont tellement éloquentes qu'elles me paraissent permettre de restituer sans hésitation à Godefroy Le Batave la paternité de ces

médaillons charmants, que je vais maintenant tous décrire en en reproduisant trois sur les planches jointes au présent travail[1].

## Description du manuscrit français 2088 de la Bibliothèque nationale et de chacune de ses images.

Petit livret d'un format analogue à l'in-octavo, feuillets mesurant 205 millimètres de hauteur sur 138 de largeur. Le texte, écrit à longues lignes, d'une écriture cursive, en encre tantôt noire, tantôt rouge. Justification variable suivant le nombre des lignes de texte de chaque page, en moyenne de 160 millimètres sur 115. Dix feuillets écrits, plus quatre autres feuillets restés blancs, dont trois en tête et un à la fin du volume. Papier à vergeures et pontuseaux, vraisemblablement d'origine lyonnaise, d'après son filigrane représentant une roue à crochets (roue de sainte Catherine), traversée par une tige dont une des extrémités semble former la lettre D, tandis que son autre extrémité est coudée comme le manche d'une manivelle[2].

Reliure primitive en soie verte, avec traces d'attaches de rubans de fermeture sur le côté.

Une série de cotes de diverses époques successives, inscrites sur le volume, donne à croire que celui-ci n'a jamais cessé de faire partie des collections royales de France[3].

La première page du texte (fol. 1 r°) débute par une

1. Deux autres dessins du ms. 2088 ont été reproduits en 1904 dans le travail cité plus haut de MM. Baux, Bourrilly et Mabilly (d'après le fol. 9 r° et v° du ms.). J'en ai donné un troisième (fol. 2 du ms.) dans mon *Mystérieux dessinateur*, etc. (p. 29 du tirage à part, ou *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XXXIII, p. 333).

2. Cf. C.-M. Briquet, *Les Filigranes* (Paris, 1907, 4 vol. in-4°), t. IV, n°s 13450, 13453 et 13454.

3. La plus ancienne de ces cotes, d'une écriture du XVI<sup></sup>e siècle, est inscrite sur le verso du premier plat de la reliure : « 159. Traicté contenant 20 rondeaux paincts et noir, contenantz l'in-

entrée en matière ainsi conçue, les passages imprimés ici en *italiques* étant transcrits à l'encre rouge, les autres à l'encre noire[1] :

« Le XII^e jour de février mil cinq cens et sèze [au-dessus une ligne plus courte porte : Secundum Ro. Cur. 1516], à Horiol sur la ryvière de Drôme, Madame fut spirituellement admounestée de faire parler son humilité à l'obéissance du Roy son filz et le supplier que, pour oraison dévote, il prinst le psaulme XXVI^e, lequel est convenable pour luy, selon véritable narration suyvant la déclaration de son adventure. Et moult luy profitera si, *à la requeste de la Dame qu'il ayme tant*, il veut chanter et dire comme David :

*Dominus illuminatio mea et salus meus; quem timebo?* »

Le reste de cette page, depuis et y compris la citation de psaume écrite en rouge que l'on vient de lire : *Dominus illuminatio mea*, etc., et les dix-neuf autres pages qui suivent (fol. 2 v° à fol. 10 v°) sont toutes disposées également de la manière suivante :

Au haut de la page, un verset du texte *latin* du psaume XXVI^e écrit à l'encre rouge. Au-dessous du verset, un médaillon circulaire contenant une image, chaque médaillon ayant environ 72 millimètres de diamètre en moyenne, y compris une bordure noire de 4 à 5 millimètres de large sur laquelle le verset du psaume est répété; à la manière de l'exergue d'une médaille, en lettres capitales romaines d'or. Sous le médaillon, un petit paragraphe de deux à six lignes, à l'encre noire, donne l'explication du sujet de l'image et de sa relation avec une action du roi François I^er. Enfin, sous ce paragraphe se lit la traduction en français du verset latin placé au haut

terprétation du Pseaulme : Dominus illuminatio mea, dediez au roi François premier. »

Sur les feuillets se voient ensuite les cotes : MMLVIII de l'inventaire de la Bibliothèque royale de Nicolas Rigault (année 1622), 1323 de l'inventaire de Dupuy (année 1645) et 7951 de l'inventaire de Clément (année 1682).

1. D'une manière constante, dans la description qui va suivre, les passages qui seront imprimés en *italiques* correspondront à des passages écrits à l'encre *rouge* dans le manuscrit.

de la page, cette traduction étant également copiée à l'encre rouge. Ajoutons que, dans chaque dessin, la représentation de la personne même du roi est toujours accompagnée des initiales R. F. (Rex Franciscus), sauf le cas où il y a une inscription encore plus explicite, comme sur les fol. 3 vo, 4 ro et 10 vo.

Les sujets des médaillons à images et leur explication par rapport au roi François Ier se suivent dans cet ordre :

Fol. 1 ro. — Une croix de bois, surchargée de deux petits cartouches circulaires à fonds d'or portant ces inscriptions : CHRISTUS SALUS MEA et ILLUMINATIO VICTORIAE. — Explication : « Le Roy, portant l'enseigne de la croix en sa secrète pancée, dyt à la persuasion de MADAME sa mère : *Noustre Seigneur est mon illumination et mon salut; qui est doncques celuy qui me fera timide?* »

Fol. 1 vo. — François Ier, un genou en terre, voit descendre du ciel un ange qui apporte une épée. — « Le Roy, recongnoissant que le gleyve de Divine puyssance s'est aproché de luy pour le défendre, pansant en la dure journée du grand vendredi XIIIIe de septembre[1], dyt humblement : *Noustre Seigneur est protecteur de ma vie; de qui doncquez auray-je peur?* »

Fol. 2 ro. — François Ier, debout sur la gauche, en armure de guerre, tenant de la main gauche la hampe d'une bannière carrée chargée d'une croix, défie les Suisses massés sur la droite et ayant à leur tête un cardinal et un seigneur nègre[2]. — « Quand le cardinal de Seon, le More et les Souycez partans de Mylan furent si avant aulx champs que leur volunté fut descouverte, le Roy, se recommandant à Dieu, commensa à dyre : « Je « prans en ma main l'enseigne de la croix et me prépare « à défense. *Quant je voy aprocher sur moy les mau-* « *vaiz hommez qui vienent pour manger ma cher et pour* « *me dévorer.* »

Fol. 2 vo. — François Ier, en armure de guerre, monté

1. Second jour de la bataille de Marignan.
2. Le cardinal Schinner, évêque de Sion, et le fils de Ludovic le More, Maximilien Sforza, duc de Milan.

sur un cheval richement harnaché, s'avance foulant des pieds de sa monture les corps des ennemis tués. — « Le Roy, après la Bataille gangnée, estant oncquorez sur son bon cheval, sur lequel il estoit demouré plus de xx heures, voyant la terre toute couverte d'hommes morz et desmembrez, moult piteusement disoit : *Mes ennemys qui me donnoient ennuy et tribulacion, ilz se sont trouvez desbilez et sont tumbés.* »

Fol. 3 r°. — Sur la gauche, François Ier, en costume de cour et tête nue, adresse sa prière à un crucifix. Vers le milieu, au premier plan, un capitaine, dénommé par une inscription : PETRE NAVARRE[1], dirige des travaux de siège contre un grand édifice : « LE CHASTEAU DE MILAN », qui se dresse au fond de l'image. — « Le Roy, après qu'il heut envoyé Petre Navarre et plusieurs aultres pour assiégez le chasteau de Mylan, pour obtenyr de Dieu persévérance de victoyre, il se métoit en oraison et disoyt : *Si les chasteaulx veulent tenyr et se affermer contre moy, mon cueur ne les craindra.* »

Fol. 3 v°. — François Ier (F. FILIUS) et sa mère Louise de Savoie (L. MATER), debout côte à côte, contemplent un crucifix qui se dresse sur une base sculptée de style Renaissance[2]. — « Madame, divisant naguèrez avecquez le Roy, luy disoit : Ha, Monseigneur, j'ai oncquorez peur quant je considère le danger où vous avez esté; et si nouvelle guerre survenoit je serois en grand paine. *Le Roy luy respond en luy monstrant le crucifix :* Ne vous chaille, Madame. *Si guerre est esleue contre moy, en Cestuy-là sera mon espérance.* »

Fol. 4 r°. — [Par exception, le dessin a été transformé en peinture, façon de demi-camaïeu gris et noir, avec rehauts d'or et les carnations peintes au naturel.] François Ier, tête nue, le sceptre dans sa main gauche, le collier de l'ordre de Saint-Michel posé sur ses épaules,

1. Pedro, comte de Navarro, fameux capitaine espagnol, né en Biscaye, qui était passé au service de François Ier et s'empara pour ce roi, durant la campagne de 1515, du château de Milan.
2. Voir la première de nos planches.

serre la main de sa mère[1]. Tous deux sont debout, en face l'un de l'autre. — « Le Roy, cougnoissant la bonne inclinacion de sa pure, nete, honneste et sage mère, pour la resjouyr luy prant la main et luy dyt, en parlant d'elle mesmez : Madame, entre toutez les femmes du monde, *j'en ay demanday une à Dieu. Et luy en feray requeste affin que je habite en sa maison tous les jours de ma vie.* »

Fol. 4 v°. — François Ier, debout, la tête couverte d'un large berret, s'avance vers le portail d'une église. Sur le perron de ce portail, Moïse, debout, lui présente deux tables de la loi sur lesquelles on lit : MATREM HONORA. — « Le Roy dit : Voyla Moyse à la porte de l'église. Je m'en voys à luy *affin que je voye la volunté de Noustre Seigneur et que je visite son temple.* »

Fol. 5 r°. — François Ier, à cheval, en armure de guerre, s'avance, de la gauche vers la droite, sous un dais dont les quatre bâtons sont portés par autant d'anges ayant chacun une épée nue à la main. Sur la droite et en arrière une troupe de « SOUYCEZ » se dirige vers lui[2]. — « Le Roy, estant soubz le tabernacle de divine protection, voyant en esprit que les Souycez de Suychs, Urich, Surich, Chafouze, Basle et de la Ligue Grise ne se veulent accorder avecquez luy et que partie d'iceulx peut descendre en Lombardie, n'en est en riens esmeu, et dyt : Ilz soyent les bien venus. J'espère que l'empereur, et eulx avec, ne me feront doumage moyennant l'ayde de Noustre Seigneur, *car il m'a caché en son tabernacle et en temps de persécution il m'a sauvé et défendu et m'a mys en la secrète partie du tabernacle de sa divinité.* »

Fol. 5 v°. — François Ier, debout sur une pierre rectangulaire, en armure de guerre, tenant à la main la hampe d'une bannière chargée d'une croix, semble parler en présence d'une foule de soldats « SOUYCEZ » groupé autour de lui. — « Le Roy estant tout droit sur la pierre carrée dénotant force, firmitude, magnanimité et ferme constance, par laquelle on voyt maintenant l'exaltacion

1. Comme dans l'image précédente, les deux personnages sont désignés par les inscriptions : F. FILIUS et L. MATER.

2. Voir la seconde de nos planches.

de son chief, ouquel est le siège de sa prudence, parlant tousjours de l'infinie puyssance de Celuy duquel il tient l'estandart en sa main, dyt moult humblement : *Il m'a eslevé en la pierre et maintenant il a exalté ma teste sur mes ennemys.* »

Fol. 6 r°. — François Ier, à genoux, reçoit la communion des mains d'un prêtre dans une chapelle. — « Le Roy, recougnoissant la grâce que Dieu luy a faicte, après qu'il aura visité corporellement et spirituellement les esglisez, le jeudy absolut[1], en regardant l'estat d'icellez, le jour de Pasques, en recevant son créateur, ou incontinent après, ayant bonne souvenance de la gracieuse remonstrance de *Madame sa mère*, il dyra : *J'ai envyronné les esglisez et ay sacrifié à Noustre Seigneur en son tabernacle la vraye hostie de verbale confession et expression de louange. Pour ce, je chanteray et dyray le pseaulme :* Dominus illuminatio. »

Fol. 6 v°. — François Ier, à genoux, dans la campagne, saisit de ses bras le pied d'une croix sur laquelle est cloué le Christ. — « Le Roy, ayant peur de ne s'acquiter comme il doyt selon la charge qui luy est impousée, demandant sapience pour salutairement se gouverner, faict son oraison à Jésus-Christ et luy dyt : *Mon Seigneur, exaulce ma voix par laquelle je te crye mercis. Aye pitié de moy et me ottroye ce que je te demande.* »

Fol. 7 r°. — François Ier, à genoux, dans la campagne, tient de ses deux mains son cœur qu'il élève vers Dieu le Père dont le buste apparaît au ciel, entouré d'une gloire de rayons de feu. — « Le Roy, présentant son cueur à Dieu, dit dévotement : *Mon cueur en te priant t'a tousjours dyt mon intention. Ma face t'a tousjours quys*[2] *et demandé. Monseigneur, je requerray ta face*, affin que tu me monstrez l'ayde de ta miséricorde. »

Fol. 7 v°. — François Ier, à genoux, dans la campagne, voit apparaître dans le ciel le Christ chargé de sa croix et ayant devant lui trois figurines nues et munies d'ailes qualifiées, par des inscriptions, de Gratia prævidens, Gra-

1. Jeudi saint.
2. Lisez : *qu[er]ys.*

TIA INCIPIENS et GRATIA PERFITIENS[1]. — « Le Roy, retournant à pénitence, requérant à Dieu luy donner troys grâces, la premyère pour prévoir, la secunde pour commencer et la tierce pour parfaire, faict sa prière très humble en disant : *Ne destorne ta face de moy et en ton ire ne repelle ton serviteur pour les péchez qu'il a commys.* »

Fol. 8 r°. — François Ier à genoux au pied de la montagne d'où le Christ quitte la terre par son Ascension. — « Le Roy dit en contemplant la figure de l'Ascention Jésus-Christ : *Soye moy en ayde. Ne me delesse point et ne me mesprise, Mon Dieu, qui as puyssance de me sauver.* »

Fol. 8 v°. — Dans le bas du médaillon, un peu vers la gauche, la tombe du père de François Ier, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, avec l'épitaphe CAROLUS, dans l'intérieur d'une église qu'accompagne le nom d'ANGOLESME. Au-dessus, MADAME [Louise de Savoie] en prière devant un autel surmonté d'une statue de la Vierge, aux environs du château d'AMBOISE qui se dresse à l'arrière-plan. Sur la droite du médaillon, François Ier, à cheval, en armure de guerre, s'avance à travers une contrée montagneuse dont les localités sont désignées par les mots de : ASPREMONT, GILIESTRE, SAINCT-PAOUL et LE COL DE L'AGNEL[2]. — « Le Roy, en disant le pseaulme de Madame, qui se commence : Dominus illuminatio, rameyne à mémoyre la pancée qu'il heut, quant en alant en Lombardie il se trouva sur le mont de Sainct-Paoul, ou de Giliestre, ou d'Aspremont et, en regardant derrière luy, lui souvint de madicte Dame qui estoit à Amboyse et de feu Monseigneur qui estoit à Cougnac, et lors il commensa à dire comme David : *Mon père et ma mère m'ont lessé et Monseigneur Dieu m'a receu* et eslevé sus ces aultez montaignez. »

Fol. 9 r°[3]. — Souvenir du pèlerinage de François Ier à

1. Voir la seconde de nos planches, en bas.
2. Aspremont et Guillestre, dans le département des Hautes-Alpes; Saint-Paul, dans les Basses-Alpes; le col d'Agnel, qui fait communiquer la vallée de Molines en Queyras avec l'Italie, dans la région du mont Viso.
3. Cette page et la suivante ont été reproduites dans le tra-

la Sainte-Baume. Dans le fond du médaillon, vers la gauche, se dresse une montagne parsemée de maisons ou chapelles dont l'une couronne la plus haute cime; près de celle-ci on lit : LA BAUME. Au premier plan, sur la droite, François Ier, la tête couverte d'un bonnet plat et s'appuyant sur un bâton de pèlerin, s'avance conduit par un ange qui lui montre de la main droite les rochers de la Sainte-Baume. — « Le Roy, induyt par l'ange de Dieu à prandre le chemyn de La Baume, dist une oraison qui luy est toute propre quant il sort de sa chambre. Et jamais ne la deveroit lesser.

Ora[ti]o.

*Monseigneur Dieu, assigne moy loy en ta voie et me dirige en chemyn droit, affin que mes ennemys ne me puyssent faire nuysance.* »

Fol. 9 v°[1]. — Sur la gauche du médaillon, François Ier, à genoux, est en prière devant une statue de la Vierge qui lui présente l'Enfant Jésus. Sur la droite, un tombeau portant l'inscription : REX ARAGONIAE[2]; auprès de ce tombeau sont debout trois monarques couronnés et un quatrième personnage en costume de Suisse, tous les quatre paraissant plongés dans la désolation. — « Le Roy estant à genoux devant le petit Jésus, monstrant avec la main ung empereur, deux roys et un Souyce qui pleurent auprès du sépulchre du roy d'Arragon, dyt affectueusement : *Ne me veuille destruyre et affoler selon le désir de mes ennemys, qui portent faulx tesmoignage contre moy, car leur iniquité et impiteuse malice leur a menti.* »

Fol. 10 r°. — Une dame debout, CONCORDIA, réunit dans sa main celles de trois personnages, également

vail, déjà cité, de MM. Baux, Bourrilly et Mabilly sur *Le voyage des reines et de François Ier en Provence et dans la vallée du Rhône*. D'après ces auteurs, c'est le 21 janvier 1516 que François Ier monta à la Sainte-Baume avec sa mère Louise de Savoie et la reine Claude.

1. Voir la note précédente.

2. Ferdinand le Catholique, mort le 23 janvier 1516, dont François Ier apprit le trépas au commencement de février, durant son voyage en Provence, alors qu'il venait d'arriver à Tarascon.

debout, personnifiant les trois États, laboureur, homme d'armes, ecclésiastique. — « Madame Concorde, grande, belle et digne mère de Paix pacificque et union paisible, se met bien avant en la pancée du roy Françoys et luy dyt : *Je croy voyr les biens de Noustre Seigneur en la terre des vivans.* »

Fol. 10 v°. — Louis de Savoie, LUDOVICA MATER, debout dans la campagne, présente une grande croix de bois à son fils François I^er^, FRANCISCUS FILIUS, qui fléchit le genou devant elle. — « Madame, aymant myeulx l'âme spirituelle du roy son filz que le corps matériel, luy présente la croix et luy dyt : Monseigneur, mon défenseur, mon repoux, mon désir, mon maistre, mon filz et mon amy, festina lente, *attends Dieu ton libérateur, faictz virilement, fortifie ton cueur et soutiens Noustre Seigneur.* »

---

# UNE FAMILLE
## DE
# PEINTRES POITEVINS
### (XVIe-XVIIe SIÈCLES)

PAR M. HENRI CLOUZOT.

---

Le Poitou, qui, par tant de côtés, tient au climat doux et humide de la Hollande, à ses grandes plaines coupées de canaux, aux mœurs graves et paisibles de ses habitants, ne pousse pas la ressemblance jusqu'à lui faire concurrence dans le domaine de l'art. L'école de peinture poitevine est encore à naître. Entendons-nous. Nous ne prétendons pas que la région n'avait pas ses peintres, comme elle avait ses armuriers, ses orfèvres ou ses brodeurs, au temps où la difficulté des communications, — il faut compter jusqu'au XVIIIe siècle, — obligeait chaque province à se suffire à elle-même. Mais de tous ces artistes, dont les documents d'archives nous ont révélé les noms, aucun n'a passé à la postérité. Leur renommée, confinée dans un modeste entourage, n'a pas frappé les historiens. Leurs œuvres ont disparu, et nous n'avons même pas la ressource de les chercher dans les toiles anonymes de valeur parvenues jusqu'à nous, les

églises et les musées du Poitou se montrant sur ce point d'une égale indigence.

Ce n'est donc point une injustice à réparer, ni le désir de remettre en honneur des dédaignés, qui nous engagent à grouper ici quelques renseignements sur les peintres poitevins du XVIe et du XVIIe siècle : ils sont tombés dans l'oubli, tout porte à croire qu'ils le méritent. Mais ne devons-nous pas compter aussi avec le hasard? Qui sait si, dans l'avenir, un de ces illustres inconnus ne se verra pas attribuer une œuvre de mérite et même de premier ordre?

Il ne nous déplairait pas qu'il en fût ainsi d'André Mervache qui, s'il ne nous a laissé aucun échantillon de son talent, se recommande néanmoins à notre estime par le double témoignage du plus illustre représentant de la pléiade poitevine, Scévole de Sainte-Marthe, et d'un des meilleurs conteurs du XVIe siècle, Guillaume Bouchet.

André Mervache est Poitevin. Son père, Pierre Mervache, excelle dans la peinture des armoiries. Il confectionne des boîtes, des étuis, des gaines aux armes de la noblesse, des écussons aux armes de la ville pour les cérémonies et les fêtes. Son ami Jean Bouchet, rhétoricien et procureur, le recommande chaleureusement à la vicomtesse de Thouars en 1505 et promet de l'amener aux fêtes de Noël avec son livre d'armoiries, sans doute ce recueil du Cabinet des manuscrits à la Bibliothèque nationale, où d'Hozier et les frères de Sainte-Marthe ont puisé si largement[1] :

J'ay parlé au gaisnier Merebache, lequel a esté ung peu

1. « Extraict d'un livre d'armoiries du sieur Mervache de

mallade et ne peut aller à Thouars jusques ès féries de Nouel, mais ès dictes féries, je vous menerai le dit Merebache et luy feray porter son livre d'armoirie, en quoy il est bien expérimenté et semblablement à la pourtraicture du fer et de la plume, autant que homme de France[1].

La recommandation est sans doute efficace, car dix ans plus tard, le 19 décembre 1516, notre peintre jouit encore de la confiance des La Trémoille. Il signe « P. Mervache », avec ornements, la quittance de 34 livres 13 sols à lui dus « pour 556 écussons tant grands que petits, aux armes mi-parti de La Trémoille et de Bourbon, faits pour l'obsèque et service de feue haute et puissante dame Madame Gabrielle de Bourbon[2] ».

Il vit encore en 1539, date où on le trouve porté sur les registres de Notre-Dame-la-Grande pour avoir repeint les quatre panneaux qu'on porte aux processions des Rogations[3].

André Mervache le jeune hérite de la science héraldique paternelle, mais il élève ses pinceaux à des travaux d'un ordre plus élevé. C'est un bon peintre de portraits. Né vers 1498, on sait qu'il a pour femme Françoise Roy et qu'il habite rue Notre-Dame-la-Petite, à main gauche en descendant à la cathédrale. Il meurt au début de 1578, âgé de quatre-vingts ans, d'hydropisie, si nous en croyons un sonnet-épitaphe

Poitiers, recueilly avec ses blasons et coulleurs l'an 1506 » (Bibl. nationale, fr. 32496). — Extrait de divers ouvrages relatifs au blason : armes portées par la noblesse de Poitiers tirées « d'un livre d'armoiries de M. Mervache, peintre de Poictiers ». Provient des frères de Sainte-Marthe (Bibl. nationale, fr. 23081).

1. Marchegay, *Lettres missives originales du XVI^e siècle tirées des archives du duc de La Trémoille*. Niort, 1881, p. 10.

2. *Loc. cit.*, p. 11.

3. Arch. départ. de la Vienne, G 1286.

de Scévole de Sainte-Marthe, où le poète[1] ne craint pas de lui décerner le titre d'Apelle poitevin :

Ici gît Merevache, Appelle poitevin,
Qui nous faisoit douter si sa vive peinture
Suivoit le naturel ou bien si la nature
Imitoit elle même un peintre si divin.

Bien que quatre vingts ans ayent borné sa fin,
Jamais il n'a vieilli, vivant à l'aventure,
Sans avoir soin de rien, ni sentir la pointure
Des avares désirs qui hâtent le destin.

Ennemi de Bacchus, il humoit à largesse
L'onde qui l'arrosant faisoit que la jeunesse,
Comme l'herbe à la pluie, en lui reverdissoit.

Mais à la fin ces eaux, quant sa force fut moindre,
Comme déjà le feu naturel s'abaissoit,
L'ont fait, sans y penser, soudainement éteindre.

Ce régime abstentioniste permet d'appliquer à André Mervache plusieurs passages de la XXVIII[e] *Serée* de Guillaume Bouchet, qui vont nous renseigner à la fois sur l'homme et sur son œuvre.

Un jour d'hiver, les convives sont réunis dans la grande salle d'une auberge de Poitiers. L'hôte, un gaillard qui aime à rire, leur montre sur le manteau de la cheminée une femme « en peinture bien belle et bien élabourée » qui laisse échapper de ses lèvres cette phrase fort capable de piquer la curiosité : « Ma chambrière est par derrière, laquelle est plus belle sans comparaison que moy. » Les convives, intrigués, sans souci de la fumée, se fourrent à l'envi la tête sous la cheminée et tour à tour se mettent à

1. Scévole de Sainte-Marthe, *Poésies mêlées*, 1579.

rire en trouvant écrit en gros caractères : « Sotart, tu brusles tes chausses. »

L'auteur du récit, — nous pouvons dire Guillaume Bouchet, — rit comme les autres, mais pas beaucoup, dit-il, « parce que celuy qui avoit fait ceste pourtraiture et peinture estoit décédé il n'y avoit pas longtemps, lequel vivant nous tenoit bonne compagnie en nos serées, homme aimable et singulier en beaucoup de choses, *encore qu'il ne beust que de l'eau* ».

Et notre conteur insiste, — ce qui confirme l'exactitude de notre rapprochement, — sur la compétence héraldique du disparu, si universellement attestée qu'en 1577, lorsque Henri III tient son ordre de Saint-Michel à Poitiers[1], on le voit « reprendre les peintres du roy et les peintres de l'ordre ès armoiries d'Espagne ». Puis vient ce trait d'humour qui se rapporte à l'exercice de sa profession d'héraldiste : « Autrefois, il peignit les armoiries d'un vilain nouvellement annobly, où il y a tousjours à mettre et à oster, car on dit que les armoiries d'un vilain sont faictes à plaisir. Si bien qu'en peignant ces armoiries, ce vilain pour qui elles estoient ne se contentant jamais, le peintre fut contraint de luy dire : « Je ne « suis jamais plus empesché que quant je fay les « armoiries d'un vilain ; il y a toujours à redire[2]. »

André Mervache, par bonheur, n'a pas que cette seule corde à son arc. Ses portraits ont la vogue, grâce à leur naturel et à leur ressemblance, — le grand Scévole l'a déjà dit, — et Bouchet lui prête

1. Cf. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, éd. 1644. Pièces supplémentaires.

2. G. Bouchet, *Les Serées*, éd. Lemerre. Paris, 1875, t. IV, p. 208 et suiv.

une répartie qui prouve qu'il dédaigne de flatter ses modèles :

Ce peintre avoit cela de bon qu'il ne flattoit point les hommes en sa peinture, ne les pourtrayant plus beaux qu'ils n'estoient, car il se trouve des personnes qui prennent plaisir d'estre flatées et deceuës mesme en la peinture... Une religieuse et devotieuse fille ... commanda à ce peintre de lui faire un tableau où il y eust un saint Jerosme, devant lequel elle seroit à genoux, les mains jointes comme vierge et pucelle. Le pourtrait achevé, il fut apporté à ceste jeune fille, lequel elle trouva bien faict, estant là bien representée au vif, hormis qu'elle trouva ceste fille pucelle, qui estoit au tableau et qui la devoit representer, trop petite et qu'elle estoit plus grande que l'effigie qui la representoit dans la peinture. Le peintre lors va dire à ceste devote fille que, puisqu'elle vouloit qu'il representast devant ce sainct une vierge et pucelle, qu'on n'en trouvoit point en ce temps qui ne fust bien petite et aussi jeune, et en l'aage et grandeur qu'il l'avoit pourtraite, que s'il eust fait ceste fille grande et de mesme grandeur que elle estoit et de mesme aage, on n'eust jamais pensé qu'elle eust été vierge et pucelle comme elle vouloit estre representée.

Quand nous aurons rappelé qu'André Mervache, comme ses confrères, ne dédaigne pas les travaux que nous qualifierions d'industriels, et qu'en 1559 la commune de Poitiers lui paie 100 sols la peinture de cornettes pour ses trompettes et d'écussons à ses armes, nous aurons dit tout ce que nous savons sur son compte[1]. Il meurt au début de 1578, quelques mois après son triomphe sur les peintres du roi et les peintres de l'ordre de Saint-Michel. Le 10 février,

1. Registre des délibérations municipales, n° 37, fol. 69 : « 1559, 4 décembre. Pour les cornettes des trompettes et escussons qu'a faict Mervache a esté dict qu'il seroyt payé à la raison de 100 s. »

son élève Daniel Dayguien continue avec son successeur l'apprentissage que sa mort vient d'interrompre[1].

De son mariage avec Françoise Roy, André Mervache laisse deux fils. L'un, Nicolas, s'établit orfèvre et fait souche d'une famille où le métier se transmet de père en fils jusqu'au XVIII[e] siècle. L'autre, Jehan, épouse Marie Chardin et en a une fille Anne qu'il marie le 6 novembre 1577 à un peintre originaire de Brioude, nommé Jacques Dejax.

Comment Dejax vient-il se fixer à Poitiers? On l'ignore. M. Paul Le Blanc le croit fils de Jean Dejax, peintre à Brioude, mort vers 1593, et frère de Benoît Dejax, dit Vert-Galant, peintre dans la même ville, mort avant 1633. En tout cas, son mariage lui assure une position avantageuse à Poitiers. Sa femme lui apporte en dot la maison où a demeuré son grand-père, avec « toutes choses qui sont et despendent, convenables pour son estat de paintre ». Il prend la suite de l'Apelle poitevin.

Entre 1585 et 1590, la Commune recourt à ses services dans plusieurs cérémonies officielles. Il peint les écussons et armoiries aux services funèbres du comte de Lude, gouverneur du Poitou en 1585, du duc de Joyeuse en 1587, du maire Le Bascle en 1589; il décore les panonceaux des trompettes de la ville en 1588[2]. Le 18 décembre 1586, les Cordeliers de Poi-

1. P. Rambaud, *Les sculpteurs poitevins au XVII[e] siècle*. Caen, 1905, p. 11 et 17. Daniel a un frère Arnault également peintre qui, en 1605, décore en couleur le maître-autel des Frères Prêcheurs de Poitiers.

2. Registre des délibérations du Corps de ville, n° 47, fol. 232 et 429. Cf. Tornézy, *Quelques marchés relatifs aux beaux-arts* (*Congrès archéologique de Poitiers*, p. 303). Jacques Dejax a un frère, Guillaume, également peintre, parrain de deux de ses enfants (communication de M. P. Rambaud).

tiers le chargent de peindre à l'huile dans leur clôture « le *Jugement futur de Dieu*, *des esleus et reprouvez; la Vocation et élection des bons;* le *Tableau des souffrances des reprouvez et meschans* », et enfin trois grandes figures de la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*, « lesquels tableaux devront être remplis de personnages requis à l'histoire et de grandeur convenable ». Le 17 juin suivant, les peintures sont achevées, à la satisfaction des Cordeliers, et Dejax reçoit le prix convenu, 60 écus[1]. Il prend sur les actes le titre de peintre ordinaire du roi.

La reconnaissance monacale ne se borne sans doute pas au paiement intégral des travaux, et on peut croire qu'elle y ajoute une importante concession de terrains, car en 1588 Dejax, abandonnant la maison Mervache, rue Notre-Dame-la-Petite, vient habiter, rue des Cordeliers, une maison qu'il a fait bâtir « de la prise par luy faicte du couvent des Cordeliers[2] ».

Par malheur pour sa réputation, le peintre ordinaire du roi à Poitiers nous a laissé un témoignage de son talent, et il faut avouer qu'il nous paraît mince. Même en tenant compte d'un programme évidemment imposé par le donateur, la *Démonstration du Verbe incarné* (*Verbis incarnati demonstratio*), datée de 1590 et conservée à la cathédrale de Poitiers, ne peut passer pour une œuvre de mérite. La partie supérieure de la composition est consacrée à la *Sainte Trinité*, puis à l'*Adoration des mages*. Au-dessous, un prêtre en chasuble, assisté d'un enfant de chœur, consacre l'hostie. A droite, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Cyrille, à gauche,

1. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, *Archéologie*, 1890, p. XLI.
2. P. Rambaud, *loc. cit.*, p. 11.

saint Grégoire, saint Augustin et saint Jean Chrysostome déroulent chacun une énorme pancarte contenant un passage de ses écrits. Le donateur se tient à genoux en bas des marches de l'autel. C'est le seigneur de la Vergne, comme l'indiquent ses armes et l'inscription : *Dn̄s de la Vergne jussit, ætat. LVI.* Sur le pavé de la chapelle, on lit ces vers, dont il est difficile de faire honneur à la verve poétique de Scévole de Sainte-Marthe :

Ce tableau consacré, cette langue éloquente
Monstre que nous devons de bon cœur adorer
Christ, le Verbe incarné, qui pour nous attirer
Aux cieux avecque lui son vrai corps nous présente.

Cette œuvre de controverse religieuse, qui s'explique par la date où elle voit le jour, est la dernière trace que nous ayons de la carrière de Dejax. Tout porte à croire qu'elle est abrégée par une mort prématurée. On lui connaît plusieurs filles, dont la dernière, Anne, épouse Nicolas Mervache, son cousin.

L'art de la peinture ne s'éteint pas cependant dans la famille. Nous connaissons au moins deux peintres de la fin du xvie siècle et du début du xviie mariés à des filles Mervache, sans doute de la branche des orfèvres : Jacques Gaultier, époux de Marguerite Mervache, établi à Bordeaux, et Nicolas Pinson, époux de Catherine Mervache[1].

Seul Pinson nous a laissé quelques traces de sa carrière et de ses œuvres. Nous savons qu'il se marie avant 1600, qu'il exécute en 1598 un tableau pour le chantre Toussaint Johanet, qu'en 1618 il sert de parrain à une fille du peintre Louis Gaignon, à l'église

1. Minutes du notaire Bourbeau (communication Tortat).

Notre-Dame-la-Petite[1], et qu'avant 1628 il peint une composition assez bizarre pour l'apothicaire Contant.

L'invention de ce dernier sujet, disons-le à sa louange, ne lui appartient pas en propre. Sur la planche gravée par Pierre Demoges, — encore un artiste du cru! — et qui figure dans le *Second Eden* de Paul Contant en 1628[2], le *pinxit* de Pinson ne vient qu'après la mention *Contant inventor*.

Le *Second Eden*, c'est le paradis que l'homme a recréé en cultivant la terre. En haut de la planche, Jehovah, entre le soleil et la lune, préside à la création. Oiseaux, poissons, quadrupèdes viennent au monde. Plus bas, Adam et Ève cultivent un parterre de fleurs, boivent à un ruisseau, font du feu pour se préserver des bêtes sauvages. Au premier plan, tourné de face, un Adam, où nous verrions volontiers une intention de portrait, sarcle un jardin poétiquement planté de tulipes, d'anémones et de fleurs rares.

Toute cette symbolique pédante ne vaut pas le tableau de la *Résurrection*, conservé à la cathédrale de Poitiers, où, malgré la multiplication des personnages, — tous les saints du bréviaire y figurent, depuis saint Georges et saint Martin jusqu'aux quatre Évangélistes, — l'artiste a fait preuve de véritables qualités de composition, de couleur et de dessin. Le groupe du chantre Johanet, avec ses deux enfants de chœur suivant la note sur leurs cahiers, vaut à lui seul toutes les inventions du *Second Eden*.

Voilà ce que nous savons de cette dynastie d'artistes

1. P. Rambaud, *Pharmacie en Poitou*, p. 608.

2. H. Clouzot, *Antoine Jacquard et les graveurs poitevins au XVII^e siècle*, p. 16.

qui paraissent avoir exercé la peinture avec la probité de professionnels consciencieux, mais sans jamais s'élever jusqu'au grand art. En 1615, quand les Jésuites voudront décorer leur chapelle, ils demanderont une *Circoncision* à Louis Finson, et le peintre Jean Bouchet de Bourges décorera l'église Saint-Porchaire d'une *Descente de croix* en 1618. Les Pinson et les Dejax[1] ne trouvaient plus grâce aux yeux des connaisseurs.

1. Au moment de mettre sous presse, l'inépuisable complaisance de M. Rambaud nous signale un tableau de la *Résurrection*, signé de Jacques Dejax, dans la chapelle de Sainte-Croix, à Poitiers. Il vaut, paraît-il, moins encore que celui de Saint-Pierre.

---

# UNE RÉPLIQUE
## DU
# BUSTE DE CHARLES IX
## PAR GERMAIN PILON
### AU METROPOLITAN MUSEUM DE NEW YORK

Par M. Paul Vitry.

---

Ce fut, pendant tout le xvie siècle, en France, une habitude constante et dont l'origine doit être certainement cherchée en Italie, de décorer les façades des palais, des châteaux, ou même des maisons de ville et des cloîtres, de séries de bustes ou de médaillons représentant une suite de personnages antiques ou modernes, réels ou imaginaires. Le nombre notamment des empereurs romains ainsi reproduits, d'une iconographie plus ou moins fantaisiste, est très considérable. Parmi les séries de personnages modernes, celle du château de Montal, représentant des membres de la famille de Balzac d'Entraigues, si heureusement reconstituée récemment à sa place par M. Fenaille, est une des plus connues et des plus caractérisées. Les rois de France, bien entendu, eurent maintes fois l'honneur de figurer ainsi sur des façades d'édifices quelconques. Il y avait un Louis XII à côté d'un cardinal d'Amboise à Gaillon, où ces deux portraits, malheureusement per-

dus, étaient en terre cuite. Nous connaissons aussi un buste en terre cuite de François Ier (aujourd'hui à New York, dans la collection Blumenthal) qui figurait autrefois au-dessus de l'entrée d'un château de Touraine, celui de Sansac, près de Loches. Le François Ier de bronze, qui est au Louvre, décorait dans les mêmes conditions l'entrée du grand escalier de Fontainebleau. Une série de bustes royaux en bronze se voyait, d'après des témoignages anciens, au château de Villeroy[1]. Nous y reviendrons tout à l'heure. Enfin le Louvre possède également une série de trois bustes des derniers Valois, sur l'identité exacte desquels nous reviendrons tout à l'heure, qui appartenaient certainement à une décoration de ce genre. Nous ignorons malheureusement quelle fut, à l'origine, l'occasion de cette commande que le style seul des morceaux conservés nous permet de reconnaître comme ayant été adressée à l'atelier de Germain Pilon.

Ces bustes, en effet, passés par le Musée des Monuments français, y entrèrent comme provenant du Raincy, mais antérieurement on les trouve au Palais-Royal de Paris et plus anciennement encore dans les collections de Richelieu. Quoi qu'il en soit de leur histoire que Courajod s'est efforcé d'élucider[2], malgré les qualités excellentes de leur exécution et les caractères physionomiques bien des fois signalés qui se marquent dans plusieurs d'entre eux, ce sont certainement des travaux d'atelier destinés à la déco-

1. D'après les mémoires de Cassiano del Pozzo cités par Palustre, *La Renaissance en France*, t. II, p. 46.

2. *Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des Monuments français*, t. III, p. 107-114.

ration extérieure, plutôt que de véritables portraits, comme ceux que l'on pouvait placer dans les intérieurs ou sur des tombeaux.

Un buste célèbre se rattache intimement à la série du Louvre, c'est le bronze qui, après avoir passé par la collection Pourtalès, figure aujourd'hui au Musée Wallace à Londres. Celui-ci n'a pas d'histoire, mais, si l'on examine seulement la maîtrise incomparable de sa facture et les qualités extraordinaires de la physionomie qui y est traduite, il nous apparaît comme un portrait véritable, d'une précision forte et implacable, comme un véritable original dont on put ensuite tirer des répliques ou des répétitions pour telle ou telle destination.

Voici, au contraire, un autre travail de marbre qui, de même que les bustes du Louvre, peut passer pour avoir été exécuté dans l'atelier de Pilon, d'après l'un des modèles primitifs du sculpteur, pour servir à quelque décoration. C'est une figure plus petite dans son ensemble que celles du Louvre ; les épaules moins larges et la poitrine coupée plus court sont revêtues d'une cuirasse et d'une draperie en écharpe disposée symétriquement de chaque côté d'un masque de lion, les accessoires, mi-réels et mi-fantaisistes, sont traités du reste dans un style analogue à celui qui se marque dans les bustes du Louvre, mais avec beaucoup moins d'ampleur et de virtuosité. Le buste, ainsi coupé, devait sans doute s'encastrer dans quelque niche ou dans quelque cadre architectural. La tête, mieux conservée que celles du Louvre, qui ont certainement séjourné en plein air et dont le marbre a été dépoli et effrité par ce séjour, n'a peut-être pas les mêmes qualités de finesse et de précision qui paraissent

avoir été à l'origine celles de nos bustes; mais son état de conservation lui donne un intérêt très réel et le caractère physionomique du modèle y est en tout cas marqué d'une façon attentive; cela seul suffirait pour que le rapprochement avec les effigies précédentes soit tout à fait intéressant à souligner. Nous allons voir du reste, tout à l'heure, quelles conséquences on peut tirer de ce rapprochement.

Le buste vient d'entrer au Metropolitan Museum avec la merveilleuse collection de M. Benjamin Altmann, décédé l'an passé en léguant au Musée de New York l'incomparable réunion de chefs-d'œuvre qu'il avait formée dans les dernières années de sa vie. Il est donné comme provenant du château de Magnac-Laval en Limousin et, d'après l'histoire même de cette propriété qui appartenait encore au XVII[e] siècle à la famille de Lamotte Salignac-Fénelon, mais qui, en 1681, passa par un mariage à Pierre de Montmorency-Laval, il peut être considéré comme ayant appartenu, à l'origine, aux collections des Montmorency. On insinue même que ce pourrait être un cadeau royal fait au connétable Anne.

Quel est le personnage représenté? Auquel des bustes du Louvre ou de Londres se rapporte celui-ci? Sans aucun doute à celui qui est officiellement désigné à Paris comme représentant *Henri III* et à celui tout à la fois que l'on considère à Londres comme représentant *Charles IX*. Il apparaît même plus certain peut-être encore, en présence de cette troisième réplique du portrait royal, que c'est *Charles IX* qu'il faut nommer pour les trois effigies. C'est bien ainsi, du reste, qu'on a catalogué le buste à New York, de même que l'on n'hésite nullement à Londres à bapti-

ser *Charles IX* le bronze de la collection Wallace. Nous avions jadis, à propos de ce dernier[1], souligné les raisons de cette attribution, contrairement aux affirmations d'Albert Jacquemart qui, publiant dans la *Gazette des Beaux-Arts*, en 1864, une magnifique eau-forte de ce buste due à son frère Jules Jacquemart, avait affirmé que c'était Henri III qu'il y fallait voir. Jacquemart soutenait que Charles IX était constamment représenté presque imberbe, que ses traits étaient incomparablement moins durs que ne le devinrent ceux de son frère, que le buste offrait « l'expression d'une fatigue morale dont n'avait pu être atteint un souverain de vingt-deux ans gouverné par sa mère ». Or, il importe de remarquer que, si les portraits de Charles IX, vers le temps de son avènement et pendant les premières années de son règne jusqu'en 1570, sont juvéniles et imberbes, ceux des dernières années nous le montrent justement d'une rudesse caractéristique et d'une maturité précoce, avec la moustache en brosse, aux deux extrémités tombantes, qu'avait portée son père Henri II et que nous ne rencontrons jamais dans les portraits de son frère Henri III, avec la barbe en pointe, courte et dure, exactement telle que nous la voyons sur nos bustes. Le crayon de la Bibliothèque nationale attribué à Clouet et daté de 1571, un portrait peint du Louvre exécuté d'après ce crayon, la miniature du Trésor de Vienne publiée en 1889 par M. Mazerolle dans la *Revue de l'Art chrétien*, la miniature du livre d'heures de Catherine de Médicis au Louvre, la gravure presque contemporaine des *Hommes illustres* d'André Thevet, le médaillon en bronze de la série

1. *Les Arts*, janvier 1903, p. 20 et 21.

dite des Valois, plusieurs autres médailles, etc..., pourraient être invoqués et concordent absolument : les traits de la gravure de Thevet en particulier offrent avec ceux du buste de Londres une identité presque absolue. C'est bien, n'en déplaise à Jacquemart, la même figure ravagée et vieillie avant l'âge. Le roi n'avait encore au moment où le portrait fut fait que vingt-quatre ou vingt-cinq ans tout au plus. Il mourut en 1575 ; mais on sait le terrible effet produit chez lui par les hantises épouvantables qui l'obsédèrent à la suite de la Saint-Barthélemy. Michclet, résumant une relation contemporaine de Petrucci et un passage des *Mémoires* de Castelnau, écrit : « Il était long, maigre, voûté, pâle, les yeux jaunâtres, bilieux et menaçants, le cou un peu de travers. Ajoutez par moments un petit rire convulsif où l'œil, en parfait désaccord avec une bouche crispée, prenait dans son obliquité un demi-clignotement loustic. » On sait, et l'effigie véridique, quoique officielle, de Germain Pilon nous en rend compte, le tempérament rude et brutal du jeune prince, passionné de chasses et de tours de force, s'épuisant en exercices violents, tuberculeux, du reste, nous disent les médecins d'aujourd'hui, et arrivant à vingt-quatre ans à cette physionomie tourmentée et usée, à cette vieillesse précoce. Si l'on met en regard, au contraire, la physionomie de Henri III, telle que l'histoire et maints documents authentiques, de nombreux crayons, ou la gravure du livre de Thevet, par exemple, nous la font voir : molle, efféminée, incertaine, avec des bouffissures maladives, avec une barbe rare, des cheveux longs, un front élevé et découvert, au lieu du front bas terminé nettement par les cheveux courts et rabattus, on aura, malgré les

traits communs évidents entre les visages des deux frères, la forme du nez par exemple, un contraste absolument manifeste.

On peut ajouter encore à tous ces traits de nature l'indication, relevée par Courajod, que le buste de ce personnage, aussi bien dans l'exemplaire du Louvre que dans celui de Londres, que dans celui de New York, ne porte pas le collier de l'Ordre du Saint-Esprit fondé par Henri III en 1578. Il faudrait admettre que le buste ait été exécuté dans les toutes premières années du règne du dernier des Valois, si c'était lui qui y était représenté, tandis que Jacquemart, désireux d'expliquer l'âge apparent du modèle supposé, voulait en reculer l'exécution vers 1585.

Notons, du reste, que le nouveau buste que nous introduisons ici ne porte aucun ordre, pas même celui de Saint-Michel, mais la qualité très frappante de sa physionomie, la construction du front, en particulier, qui est tout à fait typique de la figure de Charles IX et qui diffère autant que possible de celle de Henri III, ajoute une précision de plus à l'identité qui nous paraît indéniable entre les trois bustes de Londres, de Paris et de New York et les portraits de Charles IX, malgré l'opinion traditionnelle en France[1], malgré l'inscription même qui désigne le buste du Louvre comme un portrait de Henri III.

Le fait, d'autre part, que ce soit la figure de Charles IX qui ait été ainsi reproduite à plusieurs exemplaires tend à nous assurer que c'est sous son règne que la

1. Cette opinion, enregistrée par Lenoir, puis par Barbet de Jouy dans son Catalogue des sculptures du Louvre de 1855, a été conservée par Courajod et enregistrée également dans la *Sculpture française* de M. Gonse et dans le Catalogue du Trocadéro où les bustes figurent en moulages.

série des trois bustes du Louvre a pu être exécutée entre 1570 et 1575 : le buste du roi vivant aurait servi de modèle à différentes répétitions dont nous aurions l'une avec la figure de la collection Altmann. Le buste Pourtalès-Wallace resterait, bien entendu, avec l'admirable qualité que nous soulignions tout à l'heure, la pièce maîtresse et la véritable tête de la série.

* * *

Quant à l'identité respective des trois bustes du Louvre, il n'y a aucune hésitation en ce qui concerne le premier, celui de *Henri II*. L'atelier de Germain Pilon auquel la commande dut être adressée possédait justement le document repris et utilisé plusieurs fois pour les diverses effigies du roi qui purent lui être commandées. D'autre part, il nous a paru indispensable de reconnaître Charles IX dans le dernier, celui dont la tête est identique, à part la couronne de lauriers, au buste Wallace. Mais il subsiste beaucoup plus d'incertitude au sujet du buste intermédiaire : le problème est même presque insoluble puisque, d'après un sentiment déjà indiqué par Jacquemart et repris plus affirmativement par Courajod, la tête du dit buste paraît avoir été refaite à la fin du XVIII^e siècle ou au commencement du XIX^e. A notre point de vue[1], cependant, il semble que cette tête pourrait avoir reproduit la figure sans doute trop usée par les intempéries pour être conservée telle quelle dans une galerie officielle, au Palais-Royal ou au Musée des Monuments français, du roi Fran-

1. Nous avons donné déjà quelque indication à ce sujet dans une communication de la Société de l'Histoire de l'Art français (voir le *Bulletin*, 6 décembre 1912).

çois II ; cette figure jeune, imberbe, légèrement bouffie, aux traits sans grande expression, offre bien des analogies, en effet, avec celle du jeune roi, telle que nous la connaissons d'après les dessins, les gravures ou la miniature du livre d'heures de Catherine de Médicis. Il avait existé, du reste, dans des séries analogues à celles qui nous occupent, des effigies de François II servant à la même destination. C'est ainsi qu'au château de Villeroy, aux environs de Corbeil, existait, d'après un passage des *Mémoires* de Cassiano del Pozzo, cité par Palustre dans son *Histoire de la Renaissance en France*[1], trois bustes de bronze représentant la reine Catherine de Médicis, le roi Henri II et, au milieu, le jeune François II. Cet ensemble, commandé sans doute avant la mort de François II, lui avait donné la place d'honneur, comme nous supposons qu'avait pu être donnée à Charles IX une place spéciale dans l'ensemble dont nous avons les éléments au Louvre aujourd'hui.

Il reste, malheureusement, à expliquer les inscriptions que portent les marbres du Louvre, inscriptions gravées sur les piédouches par quelque possesseur ancien, soucieux de précision mais non d'exactitude. Pour celle qui donne le nom de Henri III, son épigraphie incertaine nous permet, sans hésitation, de l'attribuer au XVIII^e siècle et de n'en pas tenir compte. On lit, au contraire, sur le piédouche du buste que nous proposons de baptiser François II une inscription d'aspect plus ancien, ainsi conçue : « Carolus IX-1568 », et celle-ci nous paraît bien plus difficile à expliquer ; car, même en supposant que les têtes des différents bustes qui ne sont pas de même matière

1. T. II, p. 46.

que les épaules aient pu, à un moment donné, être interverties, celle qui nous paraît indubitablement représenter Charles IX, dont nous avons longuement parlé tout à l'heure, ne saurait, en effet, nous donner les traits de ce prince à dix-huit ans, en 1568, quatre ans avant la Saint-Barthélemy ; si nous croyons très fermement le reconnaître dans cette figure, il nous est absolument impossible de la considérer comme antérieure à 1572.

* * *

Quoi qu'il en soit, le buste qui figure désormais dans le grand Musée public de New York avait toute raison, nous semble-t-il, d'être rapproché des précédents. Il faut être assez prudent, toutefois, et ne prononcer qu'avec quelque réserve le nom de Germain Pilon. Autant celui-ci nous paraît s'imposer pour le bronze de Londres fondu directement d'après le modèle de l'artiste, autant cette nouvelle effigie de marbre, dérivée certainement du même modèle, nous paraît d'un faire timide et appliqué qui ne saurait être considéré que comme celui de quelque élève travaillant dans son atelier. Il y a entre les deux bustes, pour prendre un exemple dans une série d'effigies royales analogues, mais un peu plus tardives, à peu près la même différence qui existe entre le buste de Henri IV en bronze, signé de *Barthélemy Tremblay*, du Musée Jacquemart-André et sa réplique en marbre du Musée du Louvre.

# ÉTIENNE DU MONSTIER

## PEINTRE ET DIPLOMATE

## (1540-1603)

Par M. Étienne Moreau-Nélaton.

---

Nous devons à M. Jules Guiffrey la plus substantielle étude qui ait été consacrée aux Du Monstier[1]. Je lui empruntais naguère le plus clair de ma science, le jour où il m'arrivait de produire et d'examiner un document inédit concernant deux membres de cette famille, Étienne et Pierre, fils l'un et l'autre de Geoffroy Du Monstier, le plus ancien des peintres portant ce nom[2]. Je me permettais toutefois d'émettre une opinion contraire à la sienne touchant l'existence d'un second Étienne, dont il avait fait le fils du premier. J'avais deviné que, des deux lectures d'une même épitaphe publiée d'après deux copies différentes par Jal et Montaiglon, celle qui faisait mourir le fils aîné de Geoffroy en 1603 à soixante-trois ans était la bonne : quatre-vingt-trois ans était une erreur de transcription. Mon hypothèse donna à M. Guif-

1. *Les Du Monstier, dessinateurs de portraits aux crayons; XVI^e et XVII^e siècles* (*Revue de l'Art ancien et moderne*, juillet 1905-novembre 1906).
2. *Les frères Du Monstier, peintres de la reine Catherine de Médicis.* Paris, E. Lévy, 1908.

frey l'idée d'examiner lui-même les documents du litige : cet examen confirma ma supposition[1].

Une chose avait un instant détourné le prudent érudit de l'admettre sans réserves. C'est que l'épitaphe disant qu'Étienne Du Monstier avait été peintre et valet de chambre ordinaire de plusieurs rois de France « depuis l'espace de cinquante ans et plus jusqu'à la fin de son âge » l'introduisait comme tel au service royal dès la treizième année : précocité qui ne laisse pas de surprendre un peu. Pour cette raison, il n'avait pas abandonné sans difficulté l'opinion d'après laquelle il aurait existé deux Étienne Du Monstier, comme il y eut en réalité deux Pierre, de générations différentes, le second des premiers étant le père du second des autres. Mais l'évidence l'avait, en somme, convaincu, et il terminait l'examen de mon petit mémoire en écrivant : « Il reste acquis jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à la découverte de quelque document authentique et décisif, qu'Étienne Du Monstier, fils de Geoffroy et père de Pierre (deuxième du nom), est bien mort à soixante-trois ans ; qu'il avait obtenu de très bonne heure les charges de peintre et valet de chambre du roi ; enfin, que c'est bien lui qui est représenté avec son frère cadet Pierre sur les deux dessins du Cabinet des Estampes de Paris et du Musée de Saint-Pétersbourg. »

Il s'agit de deux images, annotées, croit-on, par le second Pierre Du Monstier, qui, d'après ces annotations, contiennent l'une et l'autre la représentation

1. *Les Du Monstier. A propos de la publication de M. Moreau-Nélaton* (*Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1908, IIIe fascicule, p. 127).

de son père avec celle de son oncle. La réunion de ces deux personnages sur ces deux dessins n'est pas accidentelle. Elle est motivée par la collaboration professionnelle de ces frères, dont il est rendu compte dans la lettre émanant de l'aîné que j'ai publiée en la commentant. Cette lettre, datée de Vienne, est adressée au secrétaire d'État Brûlart. Elle est écrite en vue d'intéresser celui-ci à un envoi de fonds impatiemment attendu par les deux peintres. Dépêchés à la cour de l'Empereur par Catherine de Médicis, et pour son compte, ils ont fini le travail dont ils avaient été chargés; et ils n'attendent plus, pour se rapatrier, que les subsides nécessaires. Cette épître, qui ne porte pas l'indication de l'année où elle fut écrite, mais qui paraît se rapporter à l'époque où la cour de France négociait le mariage de Charles IX avec la fille de Maximilien, montre le couple d'artistes à la solde personnelle de la reine-mère.

Le hasard vient de faire tomber entre mes mains un nouveau document qui vise les services rendus particulièrement à cette princesse par l'aîné des frères et établit la durée de ses relations avec elle. C'est une copie collationnée d'un acte en date du 15 juillet 1586, par lequel la reine transfère sur ses revenus personnels émanant de ses comtés d'Auvergne et de Clermont ainsi que de sa baronnie de la Tour une hypothèque dont était grevée depuis 1578 la recette ordinaire du duché de Valois du fait de la constitution d'une rente annuelle de 1330 livres en faveur du peintre. Différentes pièces relatives à l'acquittement de cette rente ont déjà été publiées, et M. Guiffrey les a analysées dans une note du chapitre de son étude sur les Du Monstier relatif à notre Étienne.

L'une de ces pièces est un acte notarié du 22 juin 1598, découvert par M. Guiffrey lui-même, par lequel l'artiste, qualifié de peintre et valet de chambre du roi alors régnant, constitue un procureur devant la Cour des Aides de Montferrand pour défendre ses intérêts et faire rentrer des revenus résultant sans doute de la rente en question, établie à son profit par la reine-mère défunte[1].

L'intérêt de l'acte concernant sa translation réside dans les raisons de son établissement, qui y sont énoncées. En voici les termes :

Caterine, par la grâce de Dieu Royne de France, mère du Roy, contesse de Clermont et d'Auvergne, à tous ceulx qui ces présentes lettres verront salut.

Recongnoissans cy devant les bons et agréables services que nostre bien amé Estienne Dumonstier, l'un de nos paintres et valletz de chambre ordinaires, nous avoit faictz *durant dix huict ans et plus, tant à nostre suitte qu'à celle de plusieurs princes et potentatz estrangers, près lesquelz il auroit résidé plusieurs années par nostre commandement pour nostre service*, et affin de luy donner toute occasion de contantement en sorte qu'il peust vivre le reste de ses jours avec quelque honneste gratiffication qui témoignast sa fidellité et la satisfaction que recevions de ses longs services, par nos lettres patentes du moys de février mil V^c LXXVIII nous luy aurions donné et délaissé sa vie durant la somme de treize cents trente livres par an, à prendre sur la recepte ordinaire du duché de Vallois, dont nous jouissions lors en dot, et au paiement de la dicte somme obligé et ypothecqué tous les deniers de la dicte recepte; ce qui auroit esté confirmé et approuvé par le Roy, nostre très cher s^r et filz, ainsy que plus à plain est porté par les lettres sur ce expédiez et vériffiez où besoing a esté cy attachées soubz nostre contrescel.

Toutteffois, parceque depuis quelque temps nous avons

1. *Revue de l'Art français*, 1885, t. II, p. 66.

rétroceddé à nostred. s[r] et filz led. duché de Vallois et qu'à cause de lad. rétrocession led. Dumonstier ne pourroit à l'advenir estre sy bien paié que nous désirons, nous l'aurions par nos lettres patentes assigné de pareille somme de XIII[c] XXX livres sur nostre recepte ordinaire dud. Clermont, dont il auroit esté payé jusques à présent; que nous voullons asseurer audict Dumonstier la jouyssance de lad. somme sa vye durant sur nos terres et seigneuries qui sont de nostre propre, comme il estoit sur led. duché de Vallois; sçavoir faisons que, *mettant de rechef en considération ses dictz services, mesmes ceulx qu'il nous a depuys continuez chacun jour à nostre très grand contentement, spéciallement en la paincture où l'expérience l'a rendu des premiers*, ce qui nous excite encores à l'avoir en particullière recommandation, pour ces considérations et aultres bonnes causes à ce nous mouvans, Nous avons, en commuant l'assignation du paiement de lad. somme de XIII[c] XXX livres par nous cy devant délaissée audict Dumonstier sur lad. recepte ordinaire de Vallois, ordonné et ordonnons qu'à l'advenyr il soyt, sa vye durant, payé et satisfaict de ladicte somme de treize cens trente livres sur le revenu de nos dictes contéz d'Auvergne et Clermont et baronnye de La Tour par nos receveurs ordinaires aud. lieu présens et advenir, aux termes accoustumez; tous les deniers duquel revenu nous avons par ces présentes, signez de nostre propre main, obligez et ypothecquez, obligeons et ypothecquons audict paiement, voullans que les receptes desdictz lieux en soient et deviennent chargées la vie durant dudict Dumonstier, sans que, pour quelque occasion que se soyt, elles en puissent estre deschargées, tout ainsy comme si ledict délaissement eust par nosdictes lettres patentes esté premièrement faict sur nos dictes conté d'Auvergne et de Clermont et baronnye de La Tour. Si donnons à nostre amé et féal conseillier, intendant et général de nos terres, domaine et finances, le sieur de Juzamigny, que de nos présens voulloir et intention il fasse, souffre et laisse jouir et user plainement et paisiblement ledict Dumonstier sa vye durant, comme cy dessus est dict, faisant cesser tous troubles et empeschemens au contraire; en oultre, dres-

sant les estatz ausdictz receveurs du revenu desd. receptes et despenses d'icelles, défalquer sur iceulx lad. somme de XIII^c XXX livres et icelle emploier esdictz estats avec les charges ordinaires. Auxquelz receveurs et celluy d'eulx qui l'aura ainsy payé audict Dumonstier nous voullons icelle somme estre passée et allouée en leurs comptes sans difficulté en rapportant le vidimus collationné des présentes pour une fois seullement, avec quictance dudit Dumonstier sur ce suffisante. Car tel est nostre plaisir.

Donné à Paris, le XVI^e jour de juillet, l'an de grâce mil cinq cens quatre vingt six.

*Signé :* CATHERINE.

*Et sur le reply :* Par la Royne mère du Roy : DE LAUBESPINE, et scellé sur double queue du grand sceau de cire rouge attaché soubz un contrescel avec plusieurs aultres lettres.

Collation de la présente coppie a esté faicte et prinse sur son original escript en parchemyn par les notaires du Roy nostre sire en son Chastelet de Paris, soubssignez, le dix huictiesme jour d'avril l'an mil cinq cens quatre vingtz sept. Ce faict rendu.

CARPENTIER. CHANTEMERLE.

Il ressort de ce document qu'Étienne Du Monstier jouissait du titre de peintre et valet de chambre ordinaire de Catherine de Médicis depuis 1560. Il accomplissait alors sa vingtième année, puisque son épitaphe dit qu'il est mort en 1603 à soixante-trois ans. Il n'est pas question des services antérieurs, au profit de Henri II lui-même et de ses enfants, que cette même épitaphe mentionne et que, prise au pied de la lettre, elle ferait dater de 1553. C'est qu'il s'agit sans doute d'un apprentissage accompli, sous l'œil paternel, à la cour, où Geoffroy Du Monstier tenait rang et travaillait lui-même pour le compte du souverain. Mais cette lacune concernant les débuts de l'artiste n'est pas de grande importance. L'essentiel, c'est de trouver ici la confirmation de la lettre qui

nous a déjà fait connaître Étienne Du Monstier comme un artiste de marque, jugé digne par la souveraine française d'être délégué et accrédité par elle auprès d'une cour étrangère.

Il est établi formellement que cette mission à Vienne ne fut point la seule dont il se trouva chargé. Il résida « plusieurs années », par le « commandement » de sa maîtresse et « pour son service », auprès de « plusieurs princes et potentats étrangers ». Et c'est sans doute à ces ambassades, d'un genre rien moins que banal, que ce serviteur d'élite dut la récompense pécuniaire tout à fait remarquable et exceptionnelle relatée dans la pièce qu'on vient de lire. Nous sommes en présence, cela n'est pas douteux, d'un des hommes les plus réputés de son temps dans le métier qu'il exerça. La reine le dit en propres termes : « L'expérience l'a rendu des premiers en la peinture. » Étienne Du Monstier apparaît comme l'égal en talent et en considération de son illustre confrère, quelque peu son aîné, François Clouet. Il jouit même sur ce dernier d'un certain avantage. En même temps qu'un peintre, c'est un diplomate.

Cette double face du personnage me suggère l'idée de considérer autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici le dessin de la Bibliothèque nationale où on le voit tendre une plume à sa maîtresse, tandis que son frère soulève la portière d'un appartement qui pourrait bien être celui où devait se consommer le mariage de la jeune princesse viennoise destinée à occuper le trône de France. Ne serait-ce pas le couple royal lui-même que l'auteur de cette scène aurait représenté, à une échelle différente des autres personnages, sur le devant de cette énigmatique « signature de contrat » ? Le séjour à Vienne des deux frères et la reconnaissance témoignée à l'aîné par la reine-mère autorisent,

semble-t-il, une conjecture de ce genre. Le dessin serait un symbole du rôle des peintres officiels dans l'union de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche.

Je ne serais pas étonné non plus que le panneau encore vierge sur lequel s'appuie complaisamment la main droite d'Étienne dans le dessin de Saint-Pétersbourg ait porté, dans le tableau auquel ce crayon mis au carreau servit d'esquisse, une auguste et notable effigie peinte par sa main, telle, par exemple, que celle de la fiancée de son roi. Nous ne savons rien, hélas, de la tâche accomplie par le portraitiste pendant ses séjours auprès des monarques étrangers. Mais, comment douter que ses pinceaux aient traduit, avant toutes autres, la physionomie dont la reine-mère était intéressée à connaître la ressemblance et à posséder l'image. Cette probabilité est la conséquence du rôle que lui attribuent les documents découverts par nous. L'avenir permettra peut-être d'intéressantes identifications pour lesquelles nous manquons encore de données concluantes.

Actuellement, il n'est pas d'effigie qu'on puisse lui attribuer positivement. En même temps que ce groupe fraternel, le Musée de l'Ermitage possède un autre crayon qui répète à plus grande échelle la tête de l'aîné des deux personnages. C'est une étude très poussée, qui a servi pour la réalisation de la composition mise au carreau. L'attitude de cette tête, dont les yeux sont baissés, ne permet point d'y voir un portrait d'Étienne par lui-même. Par contre, la pose de son cadet dans le crayon qui les réunit est celle d'un homme qui se regarde dans la glace. C'est donc à ce dernier que j'attribuerais volontiers les deux œuvres. Il en existe une autre, que j'en ai rapprochée dans ma notice sur ces *frères Du Monstier*. C'est un

portrait naguère encore anonyme, conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, dans lequel on retrouve les traits de notre Étienne, cette fois pris de face, la figure souriante, et coiffé d'une toque à la mode du temps. La main qui a crayonné la grande image de l'Ermitage réapparaît dans celle-ci. Voilà malheureusement tout ce qu'on connaît, quant à présent, du pensionné de la reine Catherine. Estimons-nous cependant heureux, faute de mieux, d'avoir découvert l'importante personnalité artistique et sociale d'un peintre dont presque tout restait encore inconnu hier.

Grâce aux patientes investigations de M. Guiffrey, nous savons que ce fils de Geoffroy Du Monstier, marié en premières noces en 1574 à une certaine Madeleine Linières, avait convolé de nouveau en 1585 avec une seconde femme nommée Marie Le Saige. Le document que je viens de produire nous fait connaître les ressources pécuniaires que le ménage devait au talent de l'époux. 1330 livres de rente, c'est un joli denier pour l'époque, et je ne connais pas d'autre exemple d'une libéralité comme celle-là de la part de nos souverains du XVI^e siècle à l'égard d'un de leurs serviteurs artistiques. Catherine de Médicis une fois dans la tombe, les arrérages de son cadeau semblent être rentrés avec difficulté. Mais Étienne Du Monstier restait peintre en charge de Henri IV, après avoir servi Henri III concurremment avec sa mère : il touchait évidemment des gages en rapport avec ses mérites. Sa pension visait le passé et rétribuait des services exceptionnels. Ce n'est pas en vain qu'un nourrisson des Muses s'expatrie pour son pays et fait de son art l'outil de la grandeur nationale.

---

# ADRIEN BROUWER

Par M. Henry Marcel.

---

Les peintres des classes populaires dans les Pays-Bas, au XVII^e siècle, forment un groupe singulièrement varié et vivant, que l'on rattache d'habitude à Teniers. Mais celui-ci, premier directeur de l'Académie des Beaux-Arts, peintre particulier et seigneur de la chambre de l'archiduc Léopold d'Autriche, conservateur de sa galerie de peinture à Bruxelles, dont il a laissé des vues nombreuses, précieux documents pour la postérité, fait simultanément de la peinture religieuse, de la peinture mythologique, de la peinture historique et documentaire, et c'est uniquement par goût du pittoresque, par penchant pour les libres instincts et les mimiques hilares, qu'il s'attache aux mœurs des paysans.

Au reste, ses personnages sont presque toujours représentés, comme ils le seront par ses rivaux, dans les intervalles de leurs besognes, car, neuf fois sur dix, il les peint buvant, dansant, jouant aux boules; le cabaret est leur habitat préféré, et ils laissent la maison aux femmes, qu'on y voit sérieusement occupées à traire la vache, ou à préparer le repas. Les seuls hommes qu'il montre volontiers au travail sont des alchimistes soufflant sur leurs fourneaux, des dentistes extrayant, à force de bras, quelque molaire,

des médecins examinant si, comme dit Molière, la matière est louable.

L'auberge, voilà la patrie d'élection du rustre, qui y savoure sa pipe, devant un pot de bière et des cartes crasseuses, lâchant librement son animalité en propos orduriers, entrecoupés de jurons. Il faut, pour concevoir ces mœurs, se représenter la pauvreté générale, la malpropreté coutumière des habitations et aussi la brutalité des mœurs, entretenue par la dureté de la vie, les extorsions du fisc, la continuelle irruption des armées ou des bandes pillardes. Sans sécurité pour sa personne, sans commodités chez lui, accouplé à une femme qu'abrutissent les écrasantes besognes dont, en vertu de la conception alors générale du mariage, il lui laisse tout le poids, le rustre, dépourvu de toute culture, illettré même, neuf fois sur dix et, dès lors, sans autre curiosité que celle du temps qu'il fait ou des ragots du cabaret, est la proie naturelle de celui-ci. Il jouit là d'une détente passagère et oublie sa gêne et ses tracas dans le ruminement des drogues stupéfiantes, ou la violente excitation du jeu. De là le rôle formidable de l'auberge dans la peinture des pays du Nord. Celle-ci n'est pourtant guère tentante : des murs dont l'enduit tombe, un sol de terre battue, souillé de débris, de frustes bancs, souvent boiteux, un lumignon fumeux et puant, dont le suif coule sur la table; dans quelque coin, un baquet à toutes fins. Mais ce lieu malcommode et malpropre représente, dans la très misérable vie du temps, le repos, le loisir, et surtout, grâce à la double ivresse du vin et des cartes, l'oubli ou l'illusion, ce par quoi la misère, l'inquiétude s'évanouissent, ou se transfigurent un moment.

Ainsi s'explique la fréquence des scènes de cabaret dans la peinture du Nord, naturellement conduite à exprimer les aspects habituels de la vie, de par le goût inné de l'esprit septentrional pour la réalité familière, voisine, aisément contrôlable, et l'instinct du détail, qui lui est congénital.

Un milieu où l'homme se libère de toutes les contraintes, pour assouvir librement ses instincts, est un poste d'élection aux yeux du peintre, qui y trouvera, dans toute leur énergie et leur crudité, ces passions brutes qui sont l'aliment de l'art réaliste. Où saisir mieux sur le vif nombre d'attitudes, de gestes caractéristiques, que dans un lieu où se rencontrent et s'associent tant de traits d'humanité : la lourdeur inerte du paresseux, l'avidité inquiète et surveillée du joueur, la grossièreté agressive du butor, la cupidité affairée et l'acquiescement servile du tenancier? Le cabaret flamand a donc eu, entre tant d'autres, son chantre idéal, physionomiste merveilleux, observateur sans pair, qui se double, par surcroît, d'un des plus raffinés techniciens de la palette, personnalité, d'autre part, mystérieuse et énigmatique, qui intrigue la curiosité, autant qu'elle provoque l'admiration; j'ai nommé Adrien Brouwer. J'utiliserai çà et là, chemin faisant, pour la présente étude, outre l'excellent travail de feu Paul Mantz, paru dans la *Gazette des beaux-arts* en 1880, un ouvrage récent, ce que nous possédons de plus complet sur le peintre, de M. Schmidt Degener, dont le principal intérêt est de nous révéler un Brouwer nouveau, égal à l'observateur de mœurs, le Brouwer paysagiste.

L'artiste naquit à Oudenarde, en 1605 ou 1606. Une tradition fait de son père un peintre de cartons,

pour les tapisseries qui se fabriquaient dans la ville; on peut croire qu'il trouva dans le métier paternel des incitations et des enseignements pour ses goûts artistiques précoces; mais il n'en avait pas moins quitté sa famille, dès l'âge de seize ans, d'après la tradition, toujours. On ne retrouve sa trace qu'à Amsterdam, en 1625. Où avait-il vécu, dans l'intervalle? A Anvers probablement; selon M. Schmidt, l'influence du grand Breughel, très appréciable dans ses ouvrages de début, proviendrait de son fils Pierre qui, fixé dans la métropole flamande, y répétait les compositions paternelles. Rubens, dont on a noté aussi la marque dans l'œuvre du peintre, était alors occupé par sa suite de peintures sur la vie de Marie de Médicis, pour le palais du Luxembourg, qui l'appelait fréquemment à Paris. La hantise de Breughel le Vieux est manifeste dans deux petits panneaux du Musée d'Amsterdam. Le *Coiffeur villageois*, de l'ancienne collection Maurice Kann, la *Ronde de paysans*, de la collection Schloss, dénotent également cette filiation, par le côté caricatural des types, la franchise un peu bariolée de la couleur, les têtes glabres, découpées comme à l'emporte-pièce. Le modelé s'étoffe, les tons modulent et se fondent dans les *Paysans du Moerdyck*. Le tableau semble plus hollandais que flamand et baigne, dans un beau clair-obscur, des formes amples et souples. Brouwer n'aura pas, sous ce rapport, grand'chose à apprendre à Amsterdam.

On ne connaît pas très bien les causes qui déterminèrent son départ pour cette ville; mais on possède un des premiers tableaux qu'il y fit : la *Querelle de ménage*, du Musée de Dresde (une variante est à

Paris, dans la collection Schloss); l'homme qui subit patiemment les objurgations d'une femme en marmotte de linge, vrai type de laideur acariâtre, est occupé à la toilette intime d'un nourrisson, scène, dit, en termes pudiques, M. Schmidt Degener, qui appartient à une série des *Cinq sens* et devait représenter l'Odorat. Dès cette époque, notre artiste jouit d'un certain renom, car un de ses amis lui dédie un poème et proclame « sa vaste renommée ». Il est, à ce moment, déjà fixé à Harlem, où il a été, en 1626, admis comme amateur dans « la chambre des rhétoriciens ». C'est là qu'il entre en rapports suivis avec Franz Hals, son aîné de vingt-cinq ans. Ce grand maître, novateur illustre dans son domaine, avait substitué à la peinture faite à petits coups, légère, fondue et lustrée les fortes lumières et les grands accents du pinceau, modelant par amples coulées, que relevaient des touches non mélangées, jetées dans le sens de la forme et donnant à ses ouvrages un caractère saisissant de spontanéité et de décision. Il aimait le format grandeur nature, si bien adapté à ces larges effets. Sans forcer son tempérament, ami de la belle matière, mais poussée au fondu et à la transparence de la pierre précieuse, Brouwer s'assimila quelque chose, beaucoup même, des dons de son ami. Le tableau, récemment payé 426,000 francs à la vente Steengracht, et représentant des *Fumeurs en goguette*, qui braillent, ou font les gros yeux, dans une espèce de délire bachique, a la vivacité de touche, les accents rapides de Hals; c'est aussi le cas de notre *Fumeur*, de la collection Lacaze, en buste, faisant des ronds, avec des yeux exorbités de fou. Les effets de cet ordre sont néanmoins très rares dans son œuvre,

et c'est au fondu de la touche, aux glacis savamment posés sur des tons purs, qu'il devra ses plus belles réussites. La *Fête de paysans*, de la collection Schloss, montre chez lui l'amalgame des deux manières. Dix rustres y sont groupés dans une cuisine, sans compter celui qu'on entrevoit de dos, par la porte, occupé à quelque affaire très pressante. Assis confusément, la pipe au bonnet, le pot au poing, ils braillent, un vieux, à tête et bonnet de vieille femme, leur donnant le ton sur son crincrin, dans un pêle-mêle confus de brocs, de paniers et de poêlons, tandis qu'au fond, un bambin malicieux, tirant la nappe, fait dégringoler le plat où puisaient ses père et mère. Le personnage central, vu de trois quarts, à demi renversé dans le tonneau coupé qui lui sert de siège, s'égosille en conscience, ou plutôt en inconscience, car sa raison est loin depuis longtemps. On entend littéralement le tintamarre de tous ces gens; on respire l'atmosphère saturée de relents où ils baignent. Et pas un d'eux n'évoque le modèle de profession, n'offre quoi que ce soit de convenu ou de figé par la « pose »; tous, dans leur équilibre instable d'ivrognes, semblent saisis au vol par un œil et une main également infaillibles. La couleur, faite de rouges nuancés, de jaunes, d'un vert olive, habilement reliés par des glacis, est d'une extrême richesse, et M. Schmidt fait, à bon droit, ressortir la perfection de rendu des vaisselles et ustensiles du premier plan.

L'influence de Hals se retrouve dans le *Joyeux compagnon*, de la collection Schloss; assis à mi-corps, devant une table qui porte son pot et sa pipe, il paraît montrer au spectateur cet attirail, avec un air hilare et satisfait. La largeur des modelés dans la tête, la

liberté des cheveux évoquent un gaillard en souquenille brique du maître, le mulâtre aux mèches luisantes qui rit, sous son bonnet placé de travers, en montrant son pot vide, au Musée de Cassel; mais l'œuvre de Brouwer est plus froide, la touche moins brusque, le modelé plus arrondi. La même galerie privée contient un sujet assez répugnant : un vieil homme camus, en buste, sa toque sur l'œil, écrasant, avec une moue attentive, une vermine entre ses ongles. C'est un effet de lumière artificielle, luttant contre un clair de lune, dans un paysage montueux; la force du dessin des mains et du visage, la beauté de la matière sauvent ce dégoûtant épisode. L'*Opération* (collection Schloss également) met en scène un horrible vieux, plaçant un emplâtre sur le pied blessé d'un patient, dont une femme assise contemple attentivement la grimace peureuse; la pièce n'est éclairée que par une lucarne, découvrant un paysage, d'où semble souffler une bouffée humide; l'œuvre est excellemment composée, concentrée, qu'il s'agisse de l'effet lumineux ou des expressions physionomiques. Le dernier biographe de Brouwer fait justement remarquer qu'à la différence de Teniers, qui abuse des tons rompus, jusqu'à donner à la plupart de ses toiles une teinte triste et terreuse, avec de petits éclats vifs mal raccordés, notre artiste respecte le ton local, dans toute sa vibration et son effet, et qu'il obtient, malgré tout, l'harmonie, si péniblement cherchée par son confrère, grâce à sa merveilleuse entente des affinités et des incompatibilités de chaque couleur.

Il relève, à ce propos, dans la petite toile de la collection Dutuit, représentant un buveur déjà très

« éméché » qui chante pour ses deux camarades, réduits, eux, par la perte de leur équilibre, à la plus complète inaction, la symphonie colorée qu'y réalise un des costumes, « entièrement peint avec des nuances de grenat, très sourdes et très sobres, relevées çà et là par des crevés de carmin, et le bleu verdâtre, tout ensoleillé, de l'autre vêtement, mis en valeur par l'émail vert olive d'une cruche, sur l'avant-plan ». Le tableau de la galerie de Dulwich, aux environs de Londres, est encore une superbe chose. On remarque dans cette assez vaste salle, aux plans si bien aérés, l'exactitude parlante des mimiques; c'est le geste (au deuxième plan à gauche) de désespoir brutal de l'homme qui lève le bras, opposé à l'hilarité moqueuse de celui qui étreint un verre; l'attention (au premier plan) de celui qui bourre sa pipe en raffiné et l'air de béatitude songeuse dont le jeune qui lui fait face, beau garçon découplé, en qui on a voulu reconnaître Brouwer, exhale à petits coups sa fumée. Et que dire, à droite, du rustre, tout secoué de hoquets, tenaillé par un mal aux cheveux terrible, qui s'agrippe au pilier de bois, pour résister au vertige qui le chavire! Tout est observé de près, approfondi jusqu'au tuf, chez ces buveurs récidivistes; rien de convenu, de déjà vu, dans leur pose ou leur expression; combien on se sent loin de Teniers, et plus haut que lui, non seulement pour la beauté magique de la couleur, mais pour la somme de vérité, typique ou circonstancielle, enclose dans chacun des éléments composants du tableau!

M. Schmidt Degener expose, à cette occasion, le rôle tout nouveau, dans la vie populaire, de ces engins mortifères, alors à leur début, l'alcool et le petun,

pour donner au tabac le vieux nom affectionné par nos pères. Je ne crois guère à la nouveauté, au temps de Brouwer, de l'intoxication par le genièvre ou le trois-six, puisque la première distillation de l'alcool fut effectuée par Arnaud de Villeneuve dès le XIII^e s.; quant au tabac, Jean Nicot l'avait rapporté, en 1569, de sa mission diplomatique en Portugal, le vantant, comme topique, contre les plaies et les ulcères. Les pénalités et les supplices, l'excommunication même n'avaient pu triompher de ce dernier poison. Ses effets physiques sont merveilleusement exprimés dans un tableau de notre artiste, qui met simultanément cinq fumeurs en scène. Quelle torpeur engourdie, fermée à toute autre impression, chez celui du premier plan qui, les jambes croisées, s'abandonne sur le dossier de sa chaise! Quelle jouissance active, au contraire, chez celui du fond, encore au premier degré d'intoxication, qui, la face levée et comme défiant les gêneurs, tire bouffée sur bouffée! Quelle rêverie béate, — et béante, — que celle du compagnon du milieu, dont la bouche ouverte semble râler d'extase! Mais le tabac est un excitant violent du système nerveux; et voici, dans une petite toile de la collection Schloss, un gaillard, au grand chapeau traversé par un calumet de rechange, qui roule des yeux de folie, en expirant sa fumée, tandis que sa pipe levée va, au premier mouvement, griller ses cheveux et roussir son feutre! Enfin, nous avons déjà mentionné le tableau de l'ex-collection Steengracht, où l'intoxication du tabac déchaîne les cris, les gesticulations et les grimaces.

On a reconnu, à maintes reprises, l'espèce d'indifférence que produit l'abus des stupéfiants à l'égard de

l'amour physique. M. Schmidt, à la suite de Michelet, attribue à ces habitudes, dominant dans l'entourage de Brouwer, la presque totale absence de la femme de ses compositions. Si elle y apparaît, c'est sous les plus minables aspects, mégère de la *Querelle de ménage*, ou gouges passives et demi-idiotes de la *Fête de paysans*. Une seule fois, l'artiste semble avoir pris plaisir à en étudier une, pour elle-même; mais l'exception confirme la règle, sa misogynie paraissant s'y accentuer encore. C'est dans la figure de la *Paresse*, qui appartient à une suite des sept péchés capitaux, malheureusement bien éprouvée et réduite. Elle est admirable d'expression : les cheveux défaits sous un béguin chiffonné; l'œil chavirant sous la paupière lourde, qui a peine à se maintenir levée; le menton et la gorge noyés dans des empâtements graisseux, elle pèse de toute sa masse sur la table, perdue dans un abrutissement opaque, où toute pensée et presque toute conscience ont sombré; simple paquet humain, qu'on jetterait à la voirie, sans lui arracher une convulsion, ni un cri. La matière des tissus est admirable, le suif y affleure, pâte molle et inerte, où marquerait la seule pression du doigt. On connaît un autre numéro de la série : le bretteur au feutre empanaché, qui bondit brusquement, l'œil hors de l'orbite, sa lame demi-tirée, en culbutant une table, comme un diable à ressort jailli de sa boîte. Le contraste d'expression et de facture des deux toiles est saisissant. Le drame dont nous avons l'amorce dans cette petite toile s'amplifie dans une composition magnifique de la Pinacothèque; le querelleur a ici le dessous, maintenu accroupi à terre par la rude poigne d'un paysan, qui va l'assommer d'un broc

vide, tandis qu'un autre cherche à détourner le coup. L'arbitre de la querelle sera sans doute le troisième rustre qui, au premier plan, montre les poings au soudard. Cette peinture est de tous points admirable; si la mimique y déploie une merveilleuse vigueur, si la réalité pittoresque du taudis, avec ses solives, son crépi fendillé, les ustensiles accrochés ou déposés çà et là, est illusionnante, la virtuosité merveilleuse du pinceau en fait une véritable symphonie de couleurs; celles-ci, loin d'être éteintes, ou tout au moins rompues, étalent une richesse de matière et de vibrations qui en fait une véritable fête des yeux; le vert, tirant sur le bleu, des vêtements du soudard, d'une texture aussi belle que la soie la plus précieuse, se conçoit mal d'une étoffe traînée dans tous les bouges; l'artiste s'est ici laissé emporter par son amour de la belle matière, et nous lui pardonnons sans peine cette inconséquence. Le drame est plus ramassé et plus dépouillé dans *Une rixe*, de la collection Kann, où les personnages sont vus à mi-corps, sur une toile en hauteur; ici la frénésie et la rage atteignent au paroxysme; l'homme que son adversaire immobilise sur sa chaise, en attendant de lui briser son pot sur le crâne, prend d'une main l'agresseur aux cheveux et, de l'autre, cherche à lui arracher la langue. Aimables jeux, qu'on se plaît à rapprocher, pour la rareté du fait, d'une scène de pure liesse, à la Pinacothèque : un ménétrier en belle humeur s'y escrime de tout son cœur sur son crincrin, au premier plan, cependant que trois autres, derrière lui, se pâment, en extrayant de leurs rauques gosiers des sonorités à piquer d'émulation tous les matous du voisinage. Et afin de montrer toute l'étendue de la gamme de l'artiste dans

l'expression des sentiments simples, je veux finir par un dernier contraste, dont la Pinacothèque, éternellement enviée, pour la possession de dix-huit toiles du maître, va me fournir la matière. Une nouvelle variation sur le thème des *Cinq sens* y montre *le toucher*, sous l'aspect d'un malheureux qui, blessé au bras, subit, en hurlant de douleur, l'apposition, sans doute bien brutale, en dépit de la conscience attentive de l'opérateur, d'un premier pansement. L'expression du patient est extraordinaire ; la douleur se révèle diffuse dans tout l'individu, et ce n'est pas seulement au bras raidi qu'on la sent localisée ; les jambes, dans leur écartement flageolant, en trahissent, avec une vérité plus poignante encore, l'horrible parcours à travers toute la pauvre machine. Une note reposante et attendrie, en opposition avec ce cruel procès-verbal, sera sans doute la bienvenue. Quelle sympathie n'inspire pas ce brave homme, assis dans la campagne, au soir tombant, qui se repose un moment, sans doute, de la fatigue d'une longue marche, en tête à tête avec son chien ? L'animal lève sur lui un regard d'intelligente affection, où l'on sent la confiance éprouvée, l'immuable attachement de la bête familière pour le maître indulgent à son humble effort de compréhension et de dévouement. On a bien souvent sondé l'énigme de nos rapports avec nos frères inférieurs. Je ne crois pas qu'on l'ait jamais pénétrée plus avant. Regardons encore, pour finir, cette scène de jeu, à la Pinacothèque ; c'est l'éternelle histoire de l'innocente recrue, pipée et dépouillée par les routiers obligeants qui se sont chargés de son éducation. Avec quelle attention obtuse la pauvre dupe suit la partie, d'où elle sortira, dans un

instant, les poches vides, et quels yeux allumés de convoitise jette sur le novice le compère de son partenaire, tandis qu'un conseiller officieux le guide, complice ou non, vers sa perte! Le bonheur des attitudes, l'accent expressif des physionomies ne sont dépassés que par la qualité du métier, souple et distingué comme toujours, et, dans la figure du béjaune, absolument magistral.

Voici donc Brouwer, je l'espère du moins, compris et placé à son rang, le premier, comme peintre de l'expression et de la mimique, en même temps que comme technicien de la palette. Il nous reste à l'envisager sous un aspect, dégagé tout récemment, de son talent, et qui va nous montrer dans cet homme, mort à trente-trois ans, des dons de paysagiste absolument supérieurs. Je ne compte pas, parmi les moindres mérites du livre de M. Schmidt, de nous avoir quasi-révélé ce nouvel aspect d'un artiste encore si mal connu. C'est, ce semble, à Harlem, que les yeux de Brouwer se seraient ouverts au paysage, car la nature qu'il exprime, dans les quelques toiles qu'il y a consacrées, est, par son caractère sablonneux et faiblement mamelonné, celle des dunes de la côte avoisinante. La plus soignée et la plus considérable appartient au duc de Westminster et aurait, suivant une tradition, que rien, dans l'œuvre, n'accrédite, été faite en collaboration avec Teniers. Elle représente des pêcheurs tirant des filets d'une rivière, dont la seule rive visible est abrupte, bordée d'arbres et dominée par un village et son clocher, que le soleil couchant entoure d'une gloire. La beauté de l'œuvre lui vient tout à la fois de la belle construction des terrains, du faire souple et libre des masses boisées

et surtout du magnifique mouvement des nuages. Le nom de Constable monte, malgré soi, aux lèvres devant cette composition. Les mêmes caractères se retrouvent dans un paysage de la collection Schloss; une route serpente entre des talus où broutent des chèvres, une charrette et des passants l'animent; elle s'éloigne en serpentant; un moulin, des arbres jalonnent le ciel fumeux et chaud, où se tord une spirale de nuages. La matière picturale est superbe, l'air circule de toutes parts; rien de plus moderne que cet ouvrage. Les autres sont traités de façon plus sommaire, mais plus personnelle encore. Le long d'une pente de terrain, que masquent des arbres profilés sur le ciel du soir, des hommes et des femmes s'accollent, à des fins qu'on démêle mal, et pour lesquelles on hésite entre le stupre et l'assassinat. Mais il n'est pas besoin de ce mystère humain pour que ce paysage émeuve, et la facture heurtée des arbres et du terrain, les grandes masses d'ombre, se découpant sur l'incendie du ciel, suffisent à donner à cette toile une expression violente et dramatique.

Un ouvrage plus extraordinaire encore, peut-être, a été recueilli au Musée de Berlin. C'est un clair de lune sur la mer, avec de grandes traînées diagonales de nuages; des voiliers parsèment l'étendue paisible, qui s'encadre entre une église flanquée d'arbres et le dos d'âne que font les dunes. Au premier plan, trois personnages conversent près d'une ferme à toiture pyramidante, qu'avoisine un bouquet d'arbres. L'ampleur, la magie de cette toile sont saisissantes. La vie des éléments s'y déploie, avec une grandeur souveraine, au-dessus des petits desseins et des pauvres créations de l'homme. Le nom de Cuyp vient à

l'esprit, mais ceci est plus ample, plus fort que les polders ou les marines du maître de Dordrecht, très exactement contemporain de Brouwer, puisqu'il naquit en 1605, et qui, mort seulement en 1691, présente une destinée de patriarche, auprès de la pauvre petite vie de notre héros. Quoi qu'il en soit, l'art scrupuleusement pondéré et calculé de Cuyp paraît bien, suivant la fameuse et fausse définition que l'on sait, une « longue patience », en regard de l'inspiration si capricieuse, si libre, si véritablement géniale de l'enfant d'Oudenarde. Les prouesses du paysagiste, après les merveilleuses évocations du peintre de figures, achèvent de fixer la physionomie de cet éphémère de l'art, qui brilla, brûla et mourut.

On n'en sait guère plus sur sa fin que sur le reste de sa vie. En 1634, il est à Anvers et entre dans la confrérie dite la Chambre de la Violette; puis c'est la nuit épaisse. Une tradition, que rien ne confirme, le fait voyager en France, aux environs de 1638; mais 1639 nous apporte un fait précis et suprême : les registres de Notre-Dame d'Anvers mentionnent, à la date du 1er février, le service funèbre du peintre. L'inhumation eut lieu dans l'église des Grands-Carmes. Il est à croire que nombre d'artistes l'y conduisirent; Rubens, qui devait mourir le 30 mai de l'année suivante, escorta sans doute son corps. Il faisait, en effet, le plus grand état de Brouwer; l'inventaire des objets trouvés dans son atelier mentionne dix-sept peintures de lui, dont une *Tentation de saint Antoine*, un *Lever de soleil* et deux paysages, dans l'un desquels se voyait un homme attachant ses souliers, associés à une *Danse rustique*, à des *Paysans musiciens*, à une *Brasserie*, avec des gens se chauffant,

à des *Assemblées de fumeurs*, à des *Intérieurs de cabaret*. Van Dyck, en personne, dessina le portrait du peintre, que Bolswert grava d'une pointe un peu lourde. Avec ses longs cheveux ondulés, sa moustache tordue en flammèches, son pourpoint à grand col rabattu, recouvert d'un manteau, d'où sort le bras droit, à demi ganté, Brouwer offre une mine cavalière et avenante, où il y a peut-être quelque flatterie amicale de la part de son illustre confrère. Mais l'hommage le plus expressif qu'ait reçu notre peintre est celui de Rembrandt, dont un inventaire, dressé en 1657, à propos d'une saisie pratiquée chez lui, mentionne quatre tableaux de Brouwer dans le vestibule : *Un pâtissier*, des *Joueurs*, *Un atelier de peintre* et *Une « cuisine grasse »*; dans l'antichambre *Une tête* et *Un charlatan* d'après lui; dans le cabinet deux demi-figures, sans préjudice d'un gros recueil de ses dessins.

Quoi de plus éloquent qu'un tel hommage, de la part des trois plus grands artistes du temps? Il n'a rien d'ailleurs qui nous surprenne; l'étroitesse de goût qui faisait proscrire par Louis XIV les « magots » des peintres flamands ne régna jamais dans leur pays d'origine. On y fut de tout temps, même aux périodes de pure décadence, je veux dire la fin du XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe, unanime à vénérer l'art, momentanément éclipsé, des maîtres antérieurs, et nul n'est aujourd'hui plus légitimement glorieux que ce bohème inquiet et errant, dont le génie a magnifié, par la force de l'expression, par la magie de la couleur, les débauches les plus dégoûtantes et la plus répulsive vulgarité.

---

# LA CREATION

DU

# JARDIN DU LUXEMBOURG

## PAR MARIE DE MÉDICIS

Par M. L.-A. Hustin.

---

Le jardin du Luxembourg a été créé par Marie de Médicis. Les diverses parcelles qui l'ont constitué ont été achetées par elle, du 2 avril 1612 au 29 juillet 1628. A cette dernière date, il mesurait de l'est à l'ouest, entre les immeubles bordant la rue d'Enfer et l'impasse Notre-Dame-des-Champs, 860 mètres. De la rue de Tournon à la muraille des Chartreux, au midi, il n'avait que 340 mètres.

Dès le mois d'octobre 1611, après ses accords avec François de Luxembourg sur les conditions de vente de son hôtel de la rue de Vaugirard, réalisée seulement le 2 avril 1612 par acte authentique, la reine s'était préoccupée d'y amener de l'eau et des arbres.

L'eau, elle la fit venir de Rungis, par un aqueduc dont les travaux furent adjugés le 27 octobre 1612. Le 13 juillet 1613, Louis XIII en visita les sources; le 17, il y retourna poser la première pierre. Le 19 mai 1623, les eaux arrivaient au réservoir de la rue

d'Enfer; le 18 mai 1624, elles étaient introduites dans les conduites de distribution. Le 3 octobre 1625, un arrêt de répartition fixait à 24 pouces la part assignée au Luxembourg.

Les arbres, la reine les demandait à la fin d'octobre 1612. Elle donnait ses préférences à l'orme, à la mode depuis des siècles, et dont Sully avait recommandé de border les grandes routes. Elle voulait des « ormes ormillons, autrement dits ypreaux, lesquels ont la feuille belle et large..., de beaux » sujets, « un peu gros et de la plus belle venue..., arrachés bien à propos et avec bonnes racines ». Elle en faisait acheter 1200 à Doullens, 800 à Orléans. Et comme elle en avait pressé l'envoi « affin de les faire planter en bonne saison », on lui en avait expédié 600 dans les premiers jours de décembre. Elle les fit planter, sans retard, dans les allées du parc de l'Hôtel de Luxembourg, sa première et unique acquisition de 1612, par Nicolas Descamps que, le 6 avril précédent, elle avait nommé « jardinier ordinaire des jardins et parterres de sa maison et Hostel de Luxembourg[1] ».

L'acquisition de l'hôtel Champrenard et de la ferme de l'Hôtel-Dieu (1613), du jardin d'Antoine Arnault (1614), des propriétés Tournemyne, Stornato et Marchant (mai-juin 1615) permirent de continuer cette plantation vers l'est, dans sa forme symétrique et régulière. A l'extrémité, en un angle en dehors des quinconces, la reine fit aménager un bocage. Mais ce ne fut pas Descamps qui en dirigea les travaux. Guillaume Boutin, qualifié dans les comptes, dès 1615, de « jardinier de l'Hostel de Luxembourg », y planta

1. Bibliothèque nationale, Cinq-Cents Colbert, t. 89, fol. 101, 102, 112; t. 91, fol. 31.

78 ormes, fit poser une palissade et creuser un fossé dans le voisinage du moulin de la ferme de l'Hôtel-Dieu[1].

Restait à tracer les parterres. La reine en confia le soin à Jacques Boyceau, seigneur de la Barauderie, intendant des jardins du roi, qui, après avoir été au service d'Henri IV, avait conservé sa charge sous Louis XIII. Boyceau dessina le « petit parterre du jardin de la Royne mère à Luxembourg », parallèle à la rue de Vaugirard, devant la façade méridionale de l'Hôtel de Luxembourg et « le grand parterre », dans l'axe de la rue de Tournon et du Palais, dont la première pierre avait été posée le 11 avril 1615. Ce dernier ouvrait la perspective au midi, vers l'enclos des Chartreux. Nous devons à Boyceau lui-même de connaître très exactement les dispositions de ces deux parterres. « En sa vieillesse », il avait écrit un traité du jardinage, qu'il avait accompagné des plans de ses principales créations. Il avait chargé son neveu, Jacques de Menours, de sa publication. De Menours n'eut que le temps d'écrire au roi une lettre dans laquelle il exposait qu'il s'était « trouvé obligé par son ordre de luy présenter ce traité de jardinage, avec plusieurs desseins de parterres, bosquets et autres pareils ornements de son invention ». Il mourut

1. Arch. nat., KK 193. — Il reste, de la plantation de Marie de Médicis, quatre ormes : un dans le jardin du Petit-Luxembourg, réservé au président du Sénat, deux dans l'allée de Fleurus, un quatrième dans le carré du Jeu de paume. Le premier, très sain, très robuste et très droit, mesure, à un mètre du sol, 3m30 de pourtour. Celui qui est situé à l'extrémité nord de la pelouse, où se dresse la réduction de la *Liberté*, de Bartholdi, mesure 2m90.

Par les soins de la questure du Sénat, une plaque émaillée a été posée sur chacun de ces arbres avec la mention : *Orme de la plantation de Marie de Médicis. 1612.*

avant l'impression. L'*imprimatur* ne fut accordé qu'à sa veuve, Marie Le Coq, le 8 mars 1638[1].

Le grand parterre formait un carré terminé au midi par une demi-lune de moindre diamètre. Ce carré en comprenait un autre, divisé en quatre compartiments symétriques, épousant au centre la forme d'un bassin rond. Ce second carré était encadré de parallélogrammes coupés en leur milieu par des motifs circulaires.

Le tout était planté en broderies.

Les quatre compartiments intérieurs et les quatre motifs circulaires l'étaient aux initiales couronnées de la reine.

A la suite des allées qui encadraient le parterre, des talus en terre avaient été disposés pour le séparer du reste du parc, dont les allées étaient garnies de palissades en douves. Ils ne servaient pas seulement à permettre aux promeneurs de mieux embrasser l'ensemble de ce tapis de verdure et de fleurs qui, dans sa longueur, mesurait 166 mètres. C'était aussi, pour partie, un expédient imposé par la déclivité du sol de l'est à l'ouest. De la rue d'Enfer au cul-de-sac de Notre-Dame-des-Champs, on comptait près de 10 mètres de différence de niveau. Pour conserver au parterre son assiette horizontale, entre deux talus de même hauteur, il fut nécessaire d'en créer un second vers la rue d'Enfer.

Ces talus en terre n'étaient, au surplus, dans la pensée de la reine, que provisoires. Elle rêvait de terrasses en pierre, de balustrades de marbre à l'instar

1. Bibl. nat., S 1033. Édition de 1638. Réimprimée en 1688 (S 1034); mais on ne trouve plus, dans cette réimpression, la planche double feuille du grand parterre ni celle du petit parterre.

des balustrades italiennes, amenant l'eau indispensable à l'arrosage, d'effets hydrauliques, de grottes, etc.

Telle qu'elle l'avait conçue, la décoration générale du jardin comportait :

1° Une grotte, ou motif d'architecture, formant fond de perspective, à l'extrémité de la grande allée qui partait des immeubles de la rue d'Enfer, passait devant le Palais et se prolongeait jusqu'aux approches de la porte des Carmes. Une orangerie devait lui être accotée.

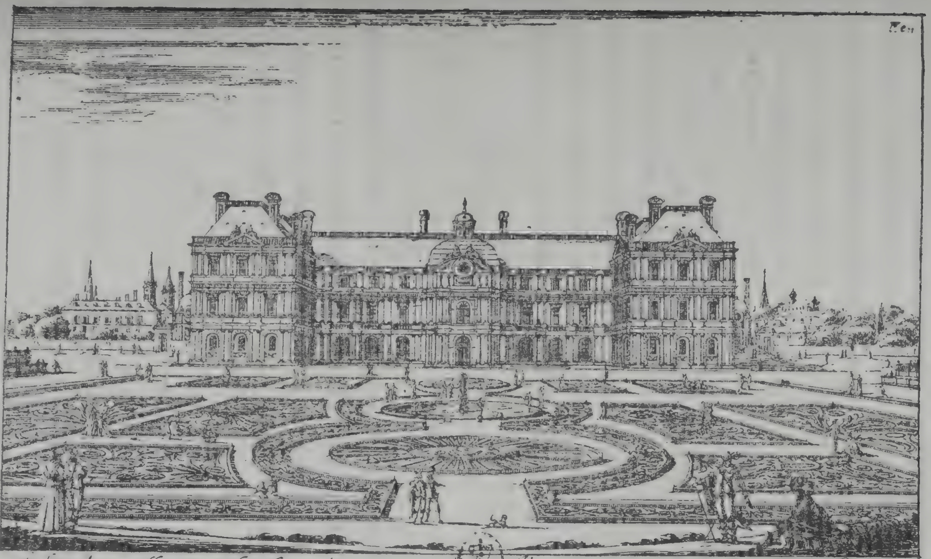
2° Dans l'allée médiane du grand parterre et au centre, un bassin avec bordure en marbre blanc et figure centrale en bronze pour le jet d'eau, accompagnée de quatre autres figures également en bronze. Plus un autre bassin, à la naissance du fer à cheval du parterre, avec figure plus grande que nature dans l'axe d'un grand rond d'eau à l'extrémité ouest du jardin.

3° Derrière ce rond d'eau, pour former sans doute un autre fond de perspective, un grand masque surmontant un escalier descendant jusqu'à ce rond.

4° Des terrasses en pierre et marbre, des vases, des statues, etc.

La *grotte* du Luxembourg, — qu'on appelle très improprement aujourd'hui *Fontaine de Marie de Médicis*, — était, de tous les éléments décoratifs du jardin envisagés, le plus important. Elle servait à masquer les maisons en bordure de la rue d'Enfer et à libérer le parc de certaines servitudes de vue.

De Brosse l'avait-il prévue? En avait-il fourni le dessin? Nous ne savons. Ses plans et dessins ont disparu, selon toute apparence, dans les incendies de la Chambre des comptes et des bureaux du service des



Je suis d'une naissance autrefois souueraine
Mais le temps m'ayant pris mes ornemens diuers
J'en receus d'eternels des faueurs d'une Reine
Qui me faict admirer aux yeux de l'uniuers

Israel ex.

bâtiments de la Maison du roi, où Soufflot les fit rechercher sans succès[1].

Ce qui paraît certain, c'est que sa construction a été postérieure au désaccord survenu entre de Brosse et la reine à propos des sommes à payer à ce dernier, qui était à la fois l'architecte et le constructeur du Palais, aucun entrepreneur ne s'étant présenté, en 1615, à l'adjudication des travaux. Ce désaccord a été suivi d'une expertise sur place entre les arbitres des deux parties. Le procès-verbal de la première visite des travaux est du 26 juin 1623. Le dernier porte la date du 23 août. L'ensemble de ces procès-verbaux qui énumèrent minutieusement l'état des fondations, de la maçonnerie, de la charpente, de la menuiserie, de la serrurerie et de la vitrerie, avec métré et évaluation, forme un volume de 688 pages[2]. On n'y trouve aucune mention de la grotte, dont le coût a dû être assez élevé. Il n'y est question nulle part ni de ses fondations, ni de sa maçonnerie, ni de sa décoration sculpturale. Par contre, les comptes de la reine de 1630 enregistrent le paiement à Pierre Biard des « figures aux portiques qui sont au-dessus de la grotte, au haut de l'orangerie », et au charpentier de « deux eschaffaux qui servent pour faire les figures de la grotte, chacun garny de deux poicteaux chacun de cinq toises et demi de long[3] ».

De cette double indication, on est fondé à induire que la construction de la grotte se place entre septembre 1623 et l'année 1630[4].

1. Voir, sur ce point, notre *Luxembourg*, t. II, p. 91, note 2.
2. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5995.
3. Arch. nat., KK 194, fol. 327 v°-374 v°.
4. Ce serait donc à tort que M. Jacques Pannier, dans sa thèse de doctorat sur *Salomon de Brosse* (Paris, 1911, Librai-

L'allure générale de ce beau morceau d'architecture porte à en attribuer la paternité à de Brosse. Et, cependant, on constate qu'il ne s'est pas occupé des dépendances du Palais.

C'est ainsi qu'en 1625, près de deux ans après sa retraite et un an avant sa mort, Francine est chargé de l'aménagement des terrasses.

C'est ainsi encore qu'en 1630 la reine demande à Jacques Lemercier, le continuateur du Louvre de Pierre Lescot, du Val-de-Grâce de François Mansart, de l'église de l'Oratoire de Métezeau, les plans des deux annexes qui encadreront son palais à l'ouest et à l'est, sur la rue de Vaugirard : la volière, entre le grand et le petit Luxembourg, les offices et la salle de bal à l'est.

Qui a donné les plans de la grotte?

Est-ce de Brosse? Est-ce Francine? Est-ce Jacques Lemercier? Maurice Alhoy[1] note qu'on s'est parfois demandé si ce ne serait pas Rubens, qui est venu à Paris en 1622 pour s'entendre avec la reine sur l'exécution des tableaux de sa galerie et qui y est revenu le 29 mai 1623 pour se rendre compte sur place de l'effet de ceux qu'il a déjà exécutés. Rien, dans sa correspondance, n'en fournit l'indication.

Ce qui est à noter, c'est que la grotte du Luxembourg emprunte ses caractères généraux à une construction voisine, le pavillon du puits des Chartreux, et qu'on en retrouve une formule assez semblable à quelques lieues de Paris, au château de Wideville, dans la commune de Davron, édifié vers 1620, — sur

rie centrale d'art et d'architecture, p. 1557), indique la construction de la grotte comme antérieure à 1624.

1. *Le Luxembourg*, par Maurice Alhoy. Paris, 1855, p. 86.

les plans de quel architecte, on l'ignore, — pour le comte de Bullion, surintendant général des finances, ami d'Henri IV, fort bien en cour sous Louis XIII.

Le pavillon de la pompe des Chartreux, la grotte de Wideville sont-ils la première idée, fort simple, de celle du Luxembourg, exécutée avec l'ampleur que doit comporter un morceau d'architecture accompagnant un grand palais?

Tout cela a beaucoup de parenté. Mais il n'est pas douteux que la grotte du Luxembourg l'emporte par sa composition et sa décoration.

Elle comporte trois niches séparées par des entre-colonnements, décorées les unes et les autres de congélations, avec fronton aux armes de la reine surmonté de pots à feu et appuyé par deux figures accoudées représentant *le Rhône* et *la Seine*.

Les niches appellent des statues; la plus grande, celle du centre, contient, d'après le plan de Marot (1660), un rond d'eau et un socle pour recevoir une figure plus importante.

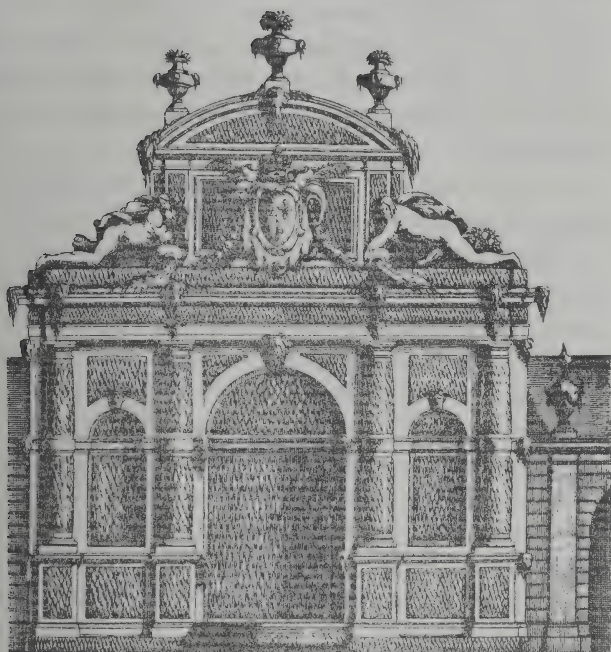
Mais, jusqu'au commencement du XIXe siècle, les niches resteront vides et le bassin sans effet d'eau.

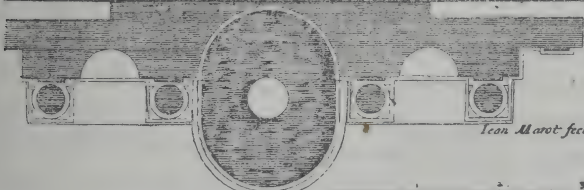
Francine n'y amène pas l'eau d'Arcueil. Mais Brice, cependant, a eu connaissance d'un projet qui devait lui en assurer.

« A l'extrémité de la grande allée qui passe devant le Palais, le long du parterre, dit-il, *on avoit dessein de faire une fontaine dans un morceau d'architecture assez passable*. C'est une niche qui termine cette allée en perspective[1]. »

Quel est ce projet?

1. T. III, p. 345.









Grote de Luxembourg



Dans le plan des canalisations du Luxembourg qui faisait partie de la collection de Robert de Cotte, aucune conduite n'amène l'eau à la grotte.

Délaissée, mal entretenue, la grotte se dégrade rapidement, et quand, en 1752, Blondel en fait graver le dessin, l'attique a perdu les pots à glaçons qui le surmontent.

Cinquante ans plus tard, Chalgrin la remet en état. Il enlève l'écusson aux armes de Marie de Médicis pour y substituer un rectangle égalitaire à congélations. Il commande à Ramey et à Duret deux figures fluviales pour remplacer celles qui n'ont plus forme humaine; il place dans la niche principale une naïade en marbre, des attributs de laquelle s'échappe enfin un filet d'eau[1].

Cinquante ans se passent ainsi sans qu'on touche à la grotte qu'entoure un treillage en bois de l'effet le moins décoratif. Mais, en 1855, on trouve que les arcades qui l'accompagnent à gauche et à droite sont trop en ruines pour être restaurées. On jette bas les murs d'attache.

Le percement de la rue de Médicis entraîne le transfert de la grotte. On la démonte pierre à pierre et on la remonte un peu au delà vers le Palais, dans l'axe de l'ancienne grande allée, mais sans tenir compte que l'adjonction des nouveaux pavillons du Palais qui dépassent cette allée comportaient le report au-devant de l'édifice allongé de cette allée elle-même.

L'architecte, M. A. de Gisors, a beau rétablir dans

1. Cette statue a été enlevée en 1862, lors du déplacement de la grotte. Nos recherches, pour savoir ce qu'elle était devenue, sont restées vaines.

l'attique le cartouche aux armes de Marie de Médicis et garnir les niches de statues, la grotte apparaît comme un morceau d'architecture, sans lien aucun avec l'édifice, perdu dans les pelouses et les frondaisons des platanes, avec un long bassin dans l'eau duquel elle se mire. Ce n'est plus un fond d'architecture. C'est un assemblage pittoresque dont rien, en ses alentours, ne justifie la présence.

Car on ne s'est pas contenté de placer deux figures d'Ottin dans les niches latérales, et deux autres : un *Polyphème* en fonte, épiant du dessus d'un rocher l'idylle d'*Acis et Galathée* du même sculpteur ; on lui a donné une façade postérieure dans laquelle on a enchâssé, sous deux petites figures de Klagmann, un bas-relief exécuté en 1807 par Valois, — une *Léda* et son cygne, — pour l'ornementation de la fontaine de la rue du Regard, dont le percement de la rue de Rennes nécessita l'enlèvement.

Une plaque de marbre fixée au fronton oriental de la grotte raconte en ces termes ces diverses aventures :

M DC XX.

FONTAINE DE MARIE DE MÉDICIS.

*Jacques de Brosse architecte 1620. Ottin sculpteur 1863.*

---

*Façade exécutée par A. de Gisors, architecte 1862.*

*Klagmann sculpteur. — Bas-relief par Valois 1808.*

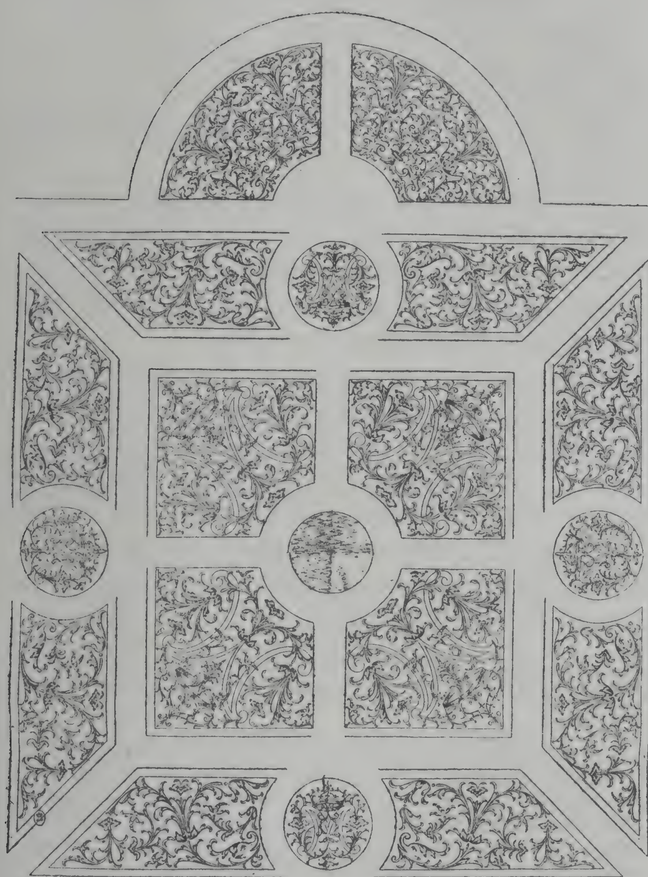
Cette inscription de Constant Dufeux, architecte du Luxembourg de septembre 1866 à juillet 1871, prend trop de libertés avec la vérité historique.

La grotte n'a pas été, — nous l'avons démontré, — construite en 1620. Elle ne s'est appelée Fontaine de Médicis qu'au siècle dernier. L'architecte auquel l'auteur l'attribue ne se prénomme pas Jacques, mais Salomon. Et, si Ottin l'a encombrée de statues en 1863, il est peut-être mal à propos d'oublier que Pierre Biard en sculpta les premières figures.

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, le Comité des inscriptions parisiennes ait émis « le vœu que l'inscription apposée sur la façade postérieure de la grotte du Luxembourg soit remplacée par une autre plus conforme à la vérité historique ».

Soyons cependant indulgent pour Constant Dufeux, qui, s'il fut médiocre historien, fut un architecte de valeur. Il avait, pendant le siège, songé à préserver le bas-relief de Valois contre les atteintes du bombardement. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, lui ayant, à la requête de la commission qui s'inquiétait de la conservation des édifices parisiens, demandé de protéger ce bas-relief par une couverture de plâtre, il répondait dès le lendemain, — 3 janvier 1871, — qu'il y avait pensé, qu'il avait déjà à ces fins fait dresser un échafaudage et autorisé le mouleur Gherardi, de la rue Monsieur-le-Prince, à faire de ce bas-relief, et à ses frais, un moule à bon creux pour en livrer des épreuves au commerce.

Ni la grotte, ni le bas-relief de Valois n'ont souffert de la guerre et de la Commune. Mais la grotte a terriblement souffert des atteintes du temps. La végétation l'a envahie. Un orme y a disjoint les pierres, comme il advint à la porte de l'Opéra sur le boulevard Haussman. Les figures de Ramey et de Duret étaient défigurées par les intempéries. La sonde les



*Grand Parterre du Jardin de la Royne mere a Luxembourg*

RÉDUCTION DU DESSIN DE JACQUES BOYCEAU.

traversait. L'administration du Sénat, celle des Beaux-Arts, la Commission des Monuments historiques se sont émues de ce délabrement.

Elles se sont mises d'accord pour la restaurer d'octobre à décembre 1913.

Mais revenons au XVIIe siècle et à l'ornementation du jardin.

Six bassins devaient servir à la décoration hydraulique : trois dans le petit parterre, deux dans le grand parterre, un, très vaste, servant de décharge aux autres, creusé au point le plus bas du jardin, près de l'impasse Notre-Dame-des-Champs.

Le bassin central du grand parterre avait 18 mètres de diamètre. Il comportait au centre un rocher sur lequel était un triton en bronze tenant un poisson de la gueule duquel sortait un jet d'eau[1]. Cette figure était de Guillaume Berthelot, qui avait déjà modelé les statues des frontons triangulaires des attiques du Palais, celles qui surmontent les colonnes de la façade du pavillon central sur la cour d'honneur, peut-être aussi celles du dôme sur la rue de Tournon. Quatre autres figures en bronze, du même sculpteur[2],

1. Aucune gravure, aucun document graphique ne nous fait connaître cette figure. Nous savons seulement qu'elle représentait un triton par la description du Luxembourg que l'abbé Gougenot a écrite au XVIIIe siècle. Le manuscrit de l'abbé Gougenot est à la Bibliothèque nationale (Estampes, YB 154). M. Jean Laran l'a reproduit dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1909, p. 154. — Qu'est devenu le triton de Berthelot ? Il ne figure, pas plus que les quatre autres statues en bronze du même sculpteur, dans les inventaires dressés sous le Directoire ou le Sénat conservateur, après la restauration du Luxembourg.

2. Ces cinq figures en bronze avaient été payées 5000 livres à Berthelot (Arch. nat., KK 194, fol. 325 et 326).

devaient être disposées autour du bassin, dont la bordure était en marbre blanc[1].

Le bassin projeté à la suite, dans l'axe du grand parterre et vers l'ouest dans l'axe de l'allée qui aboutissait au rond d'eau, devait être accompagné d'une figure gigantesque, en pierre vergelé, assise, portant une couronne de cuivre doré. Cette figure, — qui aurait eu 8 mètres de haut si elle avait été debout, — avait pour objet, sans doute, de dissimuler un peu la nudité de la muraille des Chartreux, qui fermait la perspective au midi[2].

Enfin, à l'extrémité, « à la teste du grand jardin », la reine avait projeté un escalier et « un grand masque », sans doute pour fermer la perspective de la grande allée qui, partant de la transversale méridionale du grand parterre, aboutissait au rond d'eau et à l'impasse Notre-Dame-des-Champs. Cette allée avait 30 mètres de large, soit 10 mètres de plus que la grande allée parallèle allant de la grotte à la porte des Carmes. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait conçu, pour son point de terminaison à l'ouest, une ornementation monumentale sur laquelle nous n'avons d'ailleurs que ces très sommaires indications.

Encore ne les possédons-nous que grâce à une note de Thomas Francine présentée au Conseil du roi, —

1. On verra ci-dessous, par la note de Francine, qu'une grande quantité de marbres avaient été acheté pour les fontaines. Les comptes de la reine (KK 194, fol. 323 v°) nous apprennent que Fournier en avait fourni pour 9000 livres.

2. Toutes ces indications sont contenues dans une note de Thomas Francine que nous reproduisons plus loin et qui désigne ce bassin ou fontaine sous le nom de *demogorgon*.

Demogorgon était une divinité d'origine grecque. Elle symbolisait le génie de la Terre sous les traits d'un vieillard sordide et couvert de mousse.

en 1635, à en juger par une annotation manuscrite placée en tête pour le classement des papiers de Richelieu[1], — à l'effet d'indiquer ce qu'il y avait lieu

1. Voici cette note (Archives du ministère des Affaires étrangères, fonds France, n° 1590, fol. 184) :

« Estat présenté à nosseigneurs les conseillers du Roy par moy, Thomas de Francine, intendant général des eaux et fontaines de Sa Majesté et intendant général des jardins et fontaines de la Royne sa mère, de tout ce qui est de besoing faire présentement pour entretennement des fontaines qui sont au jardin de son pallais au faulbourg Saint-Germain de Paris, à quoy est très nécessaire de donner ordre promptement de peur que cela n'aille tout à fait en ruines, ce qui coûteroit beaucoup à refaire puis après.

« Premièrement,

« Pour achever de conduire l'eau au bassing de la fontaine qui est devant le Petit-Luxembourg, reste encores à faire la quantité de soixante toises de tuyaux de plomb de trois poulces de diamettre ou environ, poura valoir par estimation deux mil livres, non compris le bout de marbre qu'il faut aud. bassing et ledict tuyau, estant fait lad[e] fontaine, poura aler, la descharge de laquelle ira dans le Petit-Luxembourg, 2000 l.

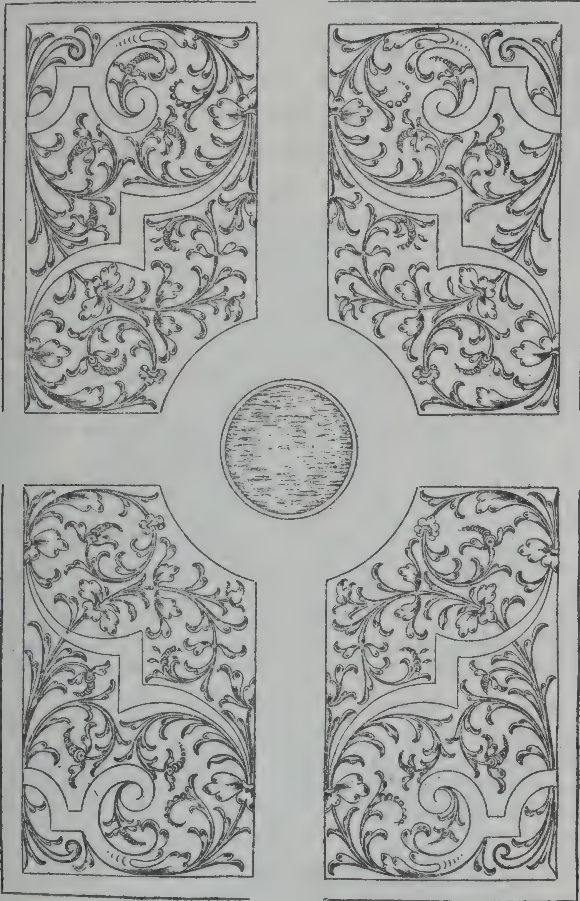
« Plus il s'est fait deux esboulements dans des carrières, l'un dans la grande allée du parc, vers la porte Vaugirard, et l'autre hors lad. porte; à l'un s'est esboulé vingt toises d'aqueduc, à l'autre quatre toises, lequel aqueduc servoit pour la descharge des fontaines sans laquelle descharge pas une fontaine ne peult aler, pour n'avoir l'eau son cours, et sy est contrainct d'oster l'eau de peur de plus grand inconvénient, lequel restablissement pourra couster par estimations quatre mil livres, cy 4000 l.

« Plus voulant achever la fontaine cy-après déclarée comme m'a esté commandé, sera besoing faire fond d'argent comme cy-après.

« Premièrement,

« Pour achever la fontaine qui est dans le grand parterre, faire le bort de marbre blanc dont la plus grande partye est au Luxembourg et que la Royne a payé quelque somme d'argent pour faire led. bort suivant le desseing qui est desjà commencé, lequel a neuf toises de diamettre qui est compris les espoissur (*sic*), vingt neuf toises de pourtour qui, à raison de cent livres la toise, coûtera par estimation, compris le posement, 3000 l.

*Petit Parterre du Jardin de la Royne mere a Luxembourg*



RÉDUCTION DU DESSIN DE JACQUES BOYCEAU.

de faire pour remettre en état et achever « les fontaines du Luxembourg ».

Par cette note, nous savons qu'en 1635 la canalisation de la fontaine du Petit-Luxembourg n'était pas achevée; — que la bordure en marbre du bassin du grand parterre restait à terminer; — que ni le jet d'eau ni les figures de Berthelot n'y étaient posés; — que la fontaine, « à la tête de la grande allée » du grand parterre, du côté de la muraille des Chartreux, n'était pas en état et que rien n'était commencé du côté du rond d'eau.

« Pour poser les cinq figures de bronse qui sont desjà faictes, faire les tuyaux, pieds d'estaux, rocher de pierre de liée, le tout sans comprendre lesd. figures de bronse qu'a faict Mr Bertelot aîné, pour poser lesd. piedz d'estaux, rochers et tuyaulx coustera par estimation, 1000 l.

« Item, pour achever la fontaine de demogorgon qui est à la teste de la grande allée, faire la figure de vergelé, laquelle aura quatre toises de haulteur si elle estoit debout, faire le tuyau montant et bassing de plomb, la couronne de cuivre dorée coustera par estimation, 1500 l.

« Pour faire l'escalier et grand masque qui est à la teste du grand jardin qui sert d'escaliers de fontaine suivant le modelle et desseing qui en a esté arresté par lad. dame Royne, lequel grand masque sera de marbre blanc et les marches seront de pierre de Liée, poura couster par estimation dix mil livres, sans comprendre le marbre qui est desjà aud. Luxembourg, cy 10000 l.

« Plus pour achever la fontaine qui est devant le Petit-Luxembourg, faire le bort de marbre qui aura dix sept toises de pourtour ou environ poura couster par estimation, au pris de cent livres la toise, la façon de la sculpture seulement, sans comprendre le marbre où en est grande partye au Luxembourg, 1700 l.

« Somme totalle de tout ce que pourra couster lesd. fontaines, vingt trois mil cinq cens livres, 23500 l.

« Sans comprendre la grotte, ny le grand rond d'eaue, ny le surplus des marbres qu'il fauldra pour achever lesds bassings, lesquelz fauldra achepter à part, ne pouvant du présent estimer ce qu'ilz pouront valoir.

« Item, sera besoing de l'entretennement des fontaines qui poura couster, tant pour les matériaux que gaiges, pour chacun an mil livres. 1000 l. »



Veuë du Iardin du Palais d'Orleans, et du petit Luxembourg

Israel silvestre delin. et sculp. A Paris Chez I. Vander Bruggen, rue St. Iacques au grand Magazin. cum privil. Regis

Il en était probablement de même des terrasses en pierre, avec escaliers et balustrades de marbre, dont la reine avait demandé le projet à l'ingénieur florentin, qui avait embelli d'effets d'eau le jardin de Saint-Germain, à Thomas Francine, lequel avait dirigé les travaux de l'aqueduc d'Arcueil et était intendant de la conduite des eaux et fontaines de Rungis, du Luxembourg, de la Croix-du-Tiroir et du Louvre.

Ce projet consistait, d'une part, à distribuer dans les parterres les 24 pouces d'eau de l'aqueduc d'Arcueil assignés au parc de la reine; d'autre part, à revêtir de maçonnerie deux terrasses parallèles au grand parterre, l'une portant un petit canal de distribution, l'autre pour séparer ledit parterre du reste du parc.

Les aqueducs destinés à l'amenée de l'eau avaient 2 mètres de hauteur à la clef, $0^{m}97$ de largeur, avec banquette de circulation de $0^{m}60$ à leur base.

Le mur de revêtement de la première terrasse avait $0^{m}58$ d'épaisseur, $0^{m}80$ de hauteur. Il portait à son sommet une tablette de pierre dans laquelle était pratiquée une rigole continue de $0^{m}09$ de diamètre pour l'écoulement de l'eau, avec des petits bassins en coquilles au-dessus de chacun des piédestaux.

Une partie de terre gazonnée ou fleurie montait de ce premier revêtement au second, lequel le surpassait de $0^{m}80$. Ce second revêtement avait $0^{m}80$ d'épaisseur. Il était protégé contre la terrasse en contre-haut, encadrant le parterre, par un contre-mur de $0^{m}33$[1].

1. Nous devons à M. Deruaz, architecte du Sénat, la reconstitution des profils des aqueducs et terrasses et de la structure générale de celle-ci, relevées d'après le procès-verbal et le cahier des charges de l'adjudication, dont nous possédons la

En arrière de l'allée, une clôture en douves marquait le dessin des bosquets du parc aboutissant au parterre.

Une autre terrasse à un seul revêtement, sans rigole, surplombait celles de l'est en raison de la montée du terrain vers la rue d'Enfer.

Aux terrasses du parterre, on accédait soit par la grande allée latérale à la façade du palais sur jardin, à l'aide de vastes escaliers en marbre blanc dont Israël Silvestre nous a conservé le dessin, soit au milieu du parterre par des escaliers, à gauche et à droite, et en pierre.

Au milieu de la demi-lune, un talus en pente douce conduisait à la muraille des Chartreux.

Une première tentative d'adjudication de cet ensemble de travaux eut lieu le 27 juin 1625. Les membres du Conseil de la reine, ayant estimé les rabais proposés insuffisants, renvoyèrent l'adjudication au 30 juin. Et, personne n'ayant consenti de nouveaux rabais, une nouvelle affiche annonça la remise de l'adjudication au lendemain 1er juillet. Elle se fit au profit de Jean Hirio, maître maçon à Paris, associé pour ces travaux avec Nicolas Huot, autre maître maçon à Paris, à l'encontre de Marin de La Vallée, qui avait traité en 1624 pour la continuation des constructions du Palais aux lieu et place de Salomon de Brosse et qui, le même jour où on adjugeait les terrasses et aqueducs du jardin, avait été déclaré adjudicataire du nouveau mur de clôture des Chartreux.

Ces travaux traînèrent en longueur. On ne prit pas

minute notariée. Les gravures d'Israël Silvestre, de Pérelle, d'Aveline et de Boilly donnent une idée très nette du parterre de Boyceau et des terrasses de Francine.

suffisamment de précautions pour les aqueducs dans les parties où ils passaient au-dessus des carrières qui sillonnent le sous-sol. De 1625 à 1634, un fontis se produisit dans la grande allée du parc, vers la porte de Vaugirard, entraînant dans l'éboulement 46 mètres d'aqueduc. Un autre fontis se produisit « hors ladite porte », détruisant 8 autres mètres d'aqueduc servant à la décharge des fontaines.

Faut-il voir dans ces circonstances les raisons qui déterminèrent la reine à révoquer Francine de sa charge d'intendant de ses jardins et fontaines? Peut-être. En tout cas, cette révocation fut prononcée par brevet du 9 juin 1634[1].

Mais Louis XIII ne tint aucun compte de la décision de sa mère. Et c'est ce qui explique la présentation à son Conseil de la note de Thomas Francine.

L'entretien du jardin était assuré par Claude Boutin, le fils probablement de ce Guillaume Boutin qui

1. C'est ce que nous apprend une mention des comptes de la reine de 1638 (Arch. nat., KK 195, fol. 354). A l'appui d'un paiement à Claude Boutin, jardinier du Luxembourg, est en effet mentionné « ung certificat signé Legrand (premier commis à la recette des revenus de la reine), du xx février 1639, par lequel il notifie que, durant les années qu'il a opéré, il a payé les officiers jardiniers et autres ainsy qu'ils sont couchés dans l'estat desdits domaines sans aucune notification du sieur de Franchine. Et une copie collationnée d'un brevet de révocation de lad. dame Royne du ix juin mil six cent trente quatre, comme Elle révoque led. s[r] de Franchini de sa charge d'intendant de sesdits jardins et fontaines ».

Il existe, aux archives départementales de Seine-et-Oise, un important dossier sur les Francine. Ce dossier contient les actes de l'état civil de plusieurs membres de la famille, le testament de Thomas Francine, signé de la main, et formant une autobiographie. M. Coüard en a donné une analyse très complète dans le recueil des Sociétés des Beaux-Arts des départements de 1894 (Plon, 1894, p. 1459 à 1492). Il n'y est fait aucune mention de la révocation de Thomas Francine par la reine.

planta le bocage en 1615. Qualifié de « jardinier ordinaire du Palais du Luxembourg » dans les comptes de 1637[1], Claude Boutin avait, avec Toussaint Lemaire et Jean Le Breton, passé un marché avec la reine et par-devant notaire, le 24 mars 1631, pour « l'entretennement et ouvrages de jardinage » du Luxembourg[2], moyennant 1200 fr. de gages annuels, contre 900 à ses associés.

Nous le retrouvons en 1648 émargeant 1840 livres de traitement annuel sous Gaston d'Orléans. En 1664, il sera surintendant et contrôleur des bâtiments et jardins du roi.

A la veille de partir pour l'exil, Marie de Médicis avait pensé à son jardin du Luxembourg. Elle en avait, par contrat, assuré l'entretien. De l'étranger, elle en avait surveillé la haute direction. Lorsqu'elle mourut, à Cologne, le 3 juillet 1642, il était dans un état d'abandon qui ne prendra fin qu'en 1646, quand Gaston d'Orléans, son fils, s'installera au Luxembourg.

1. Arch. nat., KK 195, fol. 62.
2. *Ibid.*, fol. 354.

---

SUR

# DEUX VOLUMES DE DESSINS

ATTRIBUÉS

## A POUSSIN OU A ERRARD

Par M. Henry Lemonnier.

---

La bibliothèque de l'Institut possède deux recueils de dessins du xviie siècle[1] faits d'après des antiques ou d'après des ornements du Vatican et de certains palais de Rome.

Ils avaient appartenu à Colbert, qui pouvait les tenir de Sublet de Noyers, surintendant des Bâtiments royaux de 1638 à 1643. Mariette les acheta en 1775 à la vente de la bibliothèque du ministre[2]. Ils

1. N 100 A et N 100 A*, in-fol. Ils m'ont été signalés très obligeamment par Mlle Duportal, qui les a rencontrés au cours de ses recherches pour une thèse sur l'illustration des livres au xviie siècle.

Le t. I porte ce titre : « Recueil de Desseins de Statues, Bas-reliefs et autres Ornemens de Sculpture Antique et des Portes et autres ouvrages de menuiserie du palais du Vatican, enrichis d'Ornemens de Sculpture et de Marqueterie, exécutez pour la plus grande partie sous le Pontificat de Léon X sur les desseins de Raphaël d'Urbin... »

Et le t. II : « Recueil de desseins de divers monuments de Sculpture antique et de plusieurs compartimens de plafonds modernes du dessein de Michel-Ange et de Balthazar de Sienne. »

On lit en bas des titres : du cabinet de P.-J. Mariette.

2. Je les ai trouvés, écrit Mariette, dans la bibliothèque de

passèrent ensuite chez Randon de Boisset, puis chez Bazan, et entrèrent à la bibliothèque de l'Institut en 1809.

Ces dessins, réunis facticement et collés sur des feuilles de carton blanc, furent reliés de maroquin rouge vers la fin du XVIIe siècle.

Comme le dit Mariette, il faut y voir incontestablement l'œuvre d'un artiste français séjournant à Rome :

« Ce qui est écrit sur le dos de la plus grande partie de ces Desseins, et qui a été couvert par le papier sur lequel ils ont été collés, est en françois et de la main de celui qui a fait les Desseins; preuve que c'est l'ouvrage d'un François demeurant à Rome. Les autres écritures, qui sont au crayon de mine et qui donnent l'explication de plusieurs de ces Desseins, y ont été mises par M. de Chambrai, auteur du *Parallèle d'architecture*, grand ami du Poussin, aussi bien que d'Errard, et l'une des créatures de M. des Noyers... Depuis que j'en suis possesseur, j'ai fait de nouvelles recherches, et j'ai fait marquer sur chaque Dessein, le plus exactement qu'il m'a été possible, le local de tout ce qui y est exprimé. »

Colbert, lorsqu'on en fit publiquement la vente, et il y a grande apparence que ce grand ministre, ayant été un des successeurs de Des Noyers dans la direction des Bâtimens du Roi, il aura hérité, avec la place, de ce Recueil de Desseins. »

On les suit dans les ventes successives :

Vente Mariette, 1775 (*Catalogue raisonné*, p. 213 et 214) : « N° 1407. Un volume in-folio, relié en maroquin rouge, contenant cinquante Dessins de statues, bas-reliefs et autres ornements du Palais du Vatican... »

« ... Un autre Volume pareil, contenant cinquante Dessins de divers Monuments de Sculpture antique et de plusieurs compartiments de plafonds modernes... »

Vente Randon de Boisset, 1777 (*Catalogue*, par Pierre Rémy, 1777) : « N° 386. Deux volumes... » Voyez le n° 1407 de la vente Mariette.

Vente Basan, 1798 (p. 27) : « Dessins en volumes. » Pas d'autre indication.

Le procédé y est partout le même, à quelques exceptions près : la plume rehaussée de bistre ou, dans un petit nombre, le crayon ou la plume relevés de blanc. Le premier plutôt employé pour les ornements, le second pour des statues isolées. On pourrait y reconnaître plusieurs mains[1], ce qui n'empêche pas qu'on y

1. Je donne seulement l'indication des œuvres importantes en y ajoutant, lorsqu'il y a lieu, certaines observations :

N 100 A. Fol. 1. Ornements de la frise et de la corniche du temple d'Antonin et de Faustine, aujourd'hui l'église de Saint-Laurent-in-Miranda, à Rome (c'est une partie de la frise latérale).

Fol. 2 à 4. Fragments de statues antiques (torses cuirassés).

Fol. 5. Cérès, statue antique de la vigne Médicis.

Fol. 6. Uranie, id. ibid.

Fol. 7. Thalie, id. ibid.

Fol. 8. Autel antique de marbre au palais Chigi.

Fol. 9 et 10. Trophées de marbre de l'empereur Trajan, nommés improprement les trophées de Marius, à présent au Capitole. Ils ornaient autrefois les niches d'un réservoir de l'*Acqua Julia.* On les transféra au Capitole en 1690 (en avant des Dioscures). Temps de Domitien ou de Trajan.

Fol. 11. Bas-reliefs de stuc qui ornent le plafond d'un des quatre grands vestibules du Colisée.

Fol. 12. Id., au-dessus d'une des arcades.

Il s'agit des quatre passages par lesquels on pénétrait au rez-de-chaussée des gradins. Les dessins du *Recueil* donnent l'idée d'une décoration très riche et encore très bien conservée. Pourtant, Desgodetz qui, en 1682, a dessiné une élévation schématique de l'un des vestibules aux fol. 67 et 68 (v°) de l'album de dessins faits par lui à Rome, les déclare si ruinés qu'on n'y peut reconnaître presque rien. C'est pour cela sans doute qu'il ne les a pas reproduits dans son texte imprimé (Bibl. de l'Institut, Mss., N. S., LXIV).

Fol. 13. Roses antiques qui sont dans les corridors du couvent de Sainte-Marie-du-Peuple à Rome.

Fol. 14. Frise antique sous le portique et aux côtés de la porte du Panthéon, maintenant la Rotonde.

Fol. 15. Porte antique de bronze du Panthéon, maintenant la Rotonde.

Fol. 16. Porte antique de bronze du temple de Saturne, à présent l'église Saint-Adrien, transportée à l'église de Saint-Jean-de-Latran sous le pontificat d'Alexandre VII (cette

constate partout une manière à peu près identique. Tous sont très étudiés, très poussés; la plupart à la façon des architectes bien plus que des peintres, ce qui se démontrerait, s'il le fallait, par les nombreux détails, profils, etc., ou par le soin d'établir les mesures en palmes (le palme romain = 8 à 9 pouces).

Quel est l'auteur de ces dessins?

mention peut venir de Mariette). (L'église Saint-Adrien avait été bâtie dans la *Curia Julia*, non dans le temple de Saturne.)

Fol. 17. Porte de l'église de la madone du Peuple à Rome (cette indication est d'une écriture différente des autres).

Fol. 18 à 39. Portes, fenêtres, volets, etc., des chambres et des loges du Vatican, etc.

1. Porte de la Chambre de l'*Incendie du Bourg*.

N 100 A*. Fol. 1 à 16. Trophées en bas-relief du piédestal de la colonne Trajane.

Fol. 17, 18. Bas-reliefs de l'arc de Constantin (prétendu Trajan).

Fol. 19. Appareil d'un sacrifice. Bas-relief antique dans le palais Mattei à Rome.

Fol. 20. L'éducation de Jupiter. Bas-relief antique dans le palais Justinien à Rome.

Fol. 22 à 33. Groupes divers, vases, urne sépulcrale, autel antique, etc. (provenant pour la plupart de la « Vigna Medicis » ou de la « Vigna Cesi », celle-ci derrière les portiques de Saint-Pierre).

Fol. 35. Vase de marbre antique dans la vigne de Médicis à Rome, appelé communément le vase de Médicis.

Fol. 36. Autel antique en forme de trépied (et au-dessous, d'une autre écriture : aujourd'hui dans la villa Albani, hors de la porte Salaria à Rome).

Fol. 37-38. Frise antique d'un temple de Neptune, où sont représentés les instruments des anciens propres à la navigation et ceux des sacrifices, à présent dans l'église de Saint-Laurent-hors-les-Murs (au-dessous, d'une autre écriture : cette frise est présentement (en 1734) dans la galerie du cardinal Alexandre Albani à Rome, d'où elle est passée dans celle du Capitole).

Fol. 39 à 41. Compartiments du plafond de la galerie Farnèse. (Le n° 41 attribué à Canini.)

Fol. 42, 43, 45 à 49. Compartiments de plafond du dessein de Balthazar de Sienne et de Michel-Ange.

Mariette a prononcé, non sans hésitations et sans contradictions, le nom de Poussin. Il écrit dans une note insérée en tête du premier volume :

« Après avoir examiné ce beau Recueil de Desseins avec toute l'attention qu'il mérite, des personnes infiniment éclairées en ont conclu ... qu'ils ne voyoient que le seul Poussin capable de l'avoir exécuté. Quoyque j'y trouve moi-même assez de vraisemblance, je ne suis pas assez prévenu en faveur de ce que je possède pour vouloir en être tout à fait garant. Un travail d'une aussi longue haleine que celui-ci me paroît peu compatible avec les autres ouvrages qui occupèrent sans aucune interruption le pinceau du Poussin. »

D'autre part, Bellori, dans la *Vie des peintres*, parle des projets « magnanimes » conçus par Louis XIII de faire mouler les antiquités les plus célèbres et particulièrement la colonne Trajane, dont Poussin voulait distribuer les bas-reliefs parmi les ornements de la grande galerie du Louvre, pour laquelle on l'appela en France en 1640, et il ajoute : « ... à la réalisation de ces projets était préposé le s^r^ Charles Errard, qui s'occupait en outre à dessiner les plus beaux marbres antiques de statues, bas-reliefs, ornements, qui furent ensuite envoyés au seigneur de Noyers[1]. »

« La lecture de ce passage, ajoute Mariette, pourroit faire croire que les Desseins contenus dans ce volume et dans un autre qui y fait suite sont ceux de Charle Errard

1. « *All' effettuazione delle quali opere sopraintendeva in Roma il Signor Carlo Errard, il quale si esercitava in oltre in disegnare li più belli marmi antichi di statue e bassirilievi ed ornamenti, che poi furono mandati al Signor di Noyers* » (Bellori, *Le vite di pittori, scultori*... Roma, 1682, in-4°, p. 427). — Les Vies furent publiées sous le patronage de Colbert. Bellori était très lié avec Errard, qu'il fit, dit-on, nommer président de l'Académie de Saint-Luc en 1672.

et les mêmes qui furent faits pour Mons. Sublet Des Noyers, alors secrétaire d'État et surintendant des Bâtimens.

« Je n'ignore pas qu'Errard entendoit parfaitement l'ornement et que, dans son premier âge, adorateur de la manière du Poussin, il cherchoit à imiter, autant qu'il étoit en lui, le faire de cet excellent peintre; mais, tant qu'on ne me montrera point de ses desseins touchés avec autant de finesse et de légèreté qu'il y en a dans ceux-ci, il me sera permis de douter qu'il en soit le véritable auteur. J'ai fait outre cela une observation qui ne lui est point favorable et sur laquelle je ne puis m'empêcher d'appuyer. Errard a fait graver sur ses propres desseins quelques vues du piédestal de la colonne Trajane, qu'on a insérées dans la dernière édition du *Parallèle d'architecture* de Chambray; et quand je suis venu à comparer ces planches avec les desseins de ces mêmes sculptures, qu'on trouve à la tête du second volume de ce Recueil, j'y ai trouvé des différences si essentielles et en si grand nombre qu'il ne paroît pas probable que l'un et l'autre ouvrage soient sortis de la même main. Il est encore moins vraisemblable que, voulant donner au public cet ancien monument, Errard ait choisi entre ces deux copies celle qui étoit la plus imparfaite et la moins fidèle. Il en est de même par rapport à certaines roses d'ornements qui ont été gravées dans le même *Parallèle* et dont on trouve encore dans ce Recueil des desseins infiniment plus exacts. Comment vouloir qu'Errard se soit hazardé de tomber ainsi en contradiction avec lui-même? Cette observation a fait sur d'autres personnes la même impression que sur moi. »

Mais, si Mariette se montre également sévère dans son *Abecedario*, il n'en constate pas moins qu'Errard avait copié beaucoup d'antiques :

« Il avoit un goût extrêmement lourd et pesant, qu'il avoit contracté en étudiant d'après les bas-reliefs antiques... M. Poussin ne l'estimoit pas, ainsy qu'on peut le voir d'après la lettre qu'il écrivoit à Abraham Bosse, au

sujet des figures qu'il avoit dessinées dans le traité de la peinture de Léonard de Vinci, de l'édition de Paris, et qui estoient attribués par quelques-uns au Poussin[1]. »

Et il précise encore davantage, lorsqu'il écrit :

« Charles Errard s'étoit appliqué particulièrement à peindre les ornements..., il dessina tout ce qu'il put trouver d'ornements antiques. »

Bien avant Mariette, les témoignages contemporains insistaient sur cette application particulière d'Errard à copier les grandes œuvres qui se trouvaient à Rome. Guillet de Saint-Georges écrivait : « A son second séjour à Rome, appuyé de la faveur des ambassadeurs du roi et de celle des cardinaux françois, aussi bien que des cardinaux italiens qui étoient dans les intérêts de la France, (il) eut une libre entrée dans tous les lieux où l'on peut voir les plus excellens ouvrages de peinture et de sculpture. Il s'appliquoit aussi à l'architecture, de sorte que, faisant une étude générale de tout ce qui peut mettre en estime un peintre, un sculpteur et un architecte, il dessina toutes les antiques : bas-reliefs, figures, bustes, édifices anciens et modernes, tous les ouvrages d'ornemens et fit plus de dessins à lui seul que dix autres n'auroient pu faire, y observant toujours une extrême propreté et une grande exactitude. Aussi on le regardoit à Rome comme un des plus forts dessinateurs de toutes les écoles. Cependant, comme son application aux ouvrages d'ornement et d'architecture a toujours

1. Poussin y écrit : « Les gaufes (*goffi*, grossiers) païsages qui sont au derrière des figures humaines de la copie que Monsieur de Chambray a fait imprimer y ont esté adjoints par un certain Errard sans que j'en aie rien sceu. » *Correspondance de Poussin*, publ. par Jouanny, p. 421.

été prédominante, il est certain que ces sortes d'études ont traversé le progrès qu'il avoit pu faire dans les tableaux d'histoire... Il donnoit en même temps quantité de dessins d'architecture et d'ornemens aux plus habiles ouvriers de Paris[1]. »

Et lorsqu'il quitta la direction de l'Académie de France à Rome, l'inventaire qui fut dressé des collections montre bien de quel côté avaient été ses préoccupations constantes[2]. On y signale des moulages du *Laocoon*, de l'*Antinoüs*, du *Torse du Belvédère*, de l'*Apollon*, du *Gladiateur Borghèse*, de l'*Hercule Farnèse*, des *Lutteurs*, des bustes de *Brutus*, de *Socrate*, de *Sénèque*, de *Tibère*, d'*Agrippine;* nous pouvons abréger, tous les antiques ou presque tous s'y trouvent.

Le total s'élevait à 140 statues, bustes ou bas-reliefs antiques, à l'état de moulages, de copies ou d'originaux, et l'on n'avait pas compté ceux que contenaient des caisses déposées dans une salle à part. La colonne Trajane avait été moulée par ses soins. Enfin nous voyons qu'en 1664 il donna à la Compagnie (à l'Académie de peinture) quatre volumes qui contenaient les ouvrages d'architecture, de peinture et d'ornement « dont nous avons parlé », dit Guillet de Saint-Georges[3].

L'autorité de Mariette, en matière de dessin, est assez considérable pour qu'on doive discuter son opinion, pas assez pour qu'on l'adopte, en ce qui concerne Poussin, alors que tant de raisons s'y opposent. Tout

1. *Mémoires inédits sur la vie et les œuvres des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture*, t. I, p. 74-76.
2. *Correspondance des Directeurs*, t. I, p. 129-141.
3. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 78, et *Procès-verbaux*, t. I, p. 270, 283.

d'abord, Mariette lui-même : « On a un très petit nombre de dessins très finis du Poussin, écrit-il. Quand il dessinoit, il ne songeoit qu'à fixer ses idées, qui partoient avec tant d'abondance que le même sujet lui fournissoit sur-le-champ une infinité de pensées différentes. » C'est exact, non seulement pour les dessins où l'artiste se laissait aller à son imagination créatrice, mais au moins autant pour ceux où il s'est complu à copier des antiques : statues, fragments d'architecture, vases, etc. Tous ou presque tous restent à l'état de croquis, très vifs, très alertes, où il se préoccupe bien moins du détail de la forme (il ne s'en préoccupe jamais) que de l'effet, du mouvement, et embrasse les choses d'une vision rapide, sans s'arrêter à les étudier analytiquement et minutieusement; ce qui eût été contraire à ses goûts comme à son tempérament d'artiste, lui qui se dépitait d'être employé continuellement à des « bagatelles, comme frontispices de livres et autres niaiseries ». Se le figure-t-on copiant, avec une application de professeur de dessin, les détails des bas-reliefs de la colonne Trajane, s'appliquant à reproduire des modèles de boutons de portes, à mesurer en palmes et onces des profils de chambranle, à procéder en architecte, lui qui a confié à son ami Lemaire Poussin l'architecture d'un grand nombre de ses tableaux, par exemple du *Thésée retrouvant l'épée de son père?* On n'a d'ailleurs qu'à voir les dessins assez nombreux de Chantilly, du Louvre, etc., pour constater à quel point ils s'éloignent de ceux des deux albums. J'ajoute que son architecture est presque toujours austère, grave, bien plus vitruvienne que raphaëlesque. S'il a vraiment copié des portes du Vatican, il n'en a tiré aucun parti : il

serait bien difficile d'en trouver trace dans son œuvre, ou même de la plupart des antiques figurant dans les deux albums.

En dehors de Poussin ou d'Errard, on ne voit, parmi les artistes français qui se trouvaient alors à Rome, aucun nom à adopter : ni celui de Le Brun, dont les dessins diffèrent tout à fait de ceux de notre recueil, ni celui de Jacques Stella, bien qu'il ait dessiné à Rome des détails architecturaux, gravés ensuite par ses nièces.

Il faut donc en revenir à Errard et, à notre avis, avec beaucoup de vraisemblance. C'est, en tout cas, une occasion d'étudier son rôle assez peu connu.

Charles Errard II, fils de Charles Ier, architecte et ingénieur du roi, était né à Nantes en 1601. Dès 1619 ou 1620, son père l'envoya à Rome, où il retourna une seconde fois entre 1637 et 1643. De retour en France, il travailla pour Sublet de Noyers au château de Dangu, pour M. de Chantelou, pour le roi, qui l'employa de 1646 à 1665 au Louvre, aux Tuileries, au château de Versailles. Il figura parmi les douze fondateurs de l'Académie de peinture et sculpture, en 1648.

Vers 1660, il paraissait le seul qu'on pût opposer à la gloire naissante de Le Brun. Mais la faveur de Colbert tout-puissant allait à ce dernier. Errard fit, suivant l'expression de Guillet de Saint-Georges, « une retraite glorieuse et utile », en obtenant la direction de l'Académie de France à Rome, lors de sa création en 1666; il la garda jusqu'en 1673, et c'est de Rome qu'il envoya, en 1670, les plans et dessins de l'église de l'Assomption de la rue Saint-Honoré à Paris. Nommé une seconde fois directeur en 1675, il

se démit, — ou fut écarté, — après la mort de Colbert en 1683. Alors il se retira « dans un beau logis qu'il avait acquis à Rome, proche l'église de la Paix[1], et il y finit sa vie avec de grandes marques de piété en 1689 ». Beaucoup de ses tableaux ont disparu, ceux qui restent donnent une médiocre idée de son talent et les théoriciens de l'architecture ont critiqué plus d'une fois l'église de l'Assomption. Mais son œuvre de décorateur fut très abondante et mérite d'intéresser.

Voici, pour en donner une idée sommaire, l'énumération, d'après les documents, de quelques-uns de ses travaux : « (Au Louvre) il fit peindre et enrichir d'ornemens et de dorures la chambre du roi..., un petit oratoire pour le roi. »

Dans l'appartement nouveau de la reine-mère, où sont les peintures à fresque de Romanelli, il « a fait dorer et peindre tous les ornements des lambris et des embrasures des croisées, fort riches et bien ordonnés. Il a fait ensuite enrichir, peindre et dorer un petit cabinet sur l'eau, dont les ornements sont d'une richesse extraordinaire..., plusieurs ouvrages de stuc par MM. Marsy et d'autres sculpteurs. Mais enfin c'étoit lui qui donnoit tous les dessins des ouvrages qui se faisoient chez le roi pour la sculpture, la menuiserie, la serrurerie et généralement pour tout le travail qui dépend du dessin ».

« En 1659, il fit encore peindre et orner dans le Louvre l'appartement d'en haut de l'auguste reine Marie-Thérèse. Les tableaux sont de M. Coypel (sur les pensées d'Errard). »

1. *Santa Maria della Pace*, à l'ouest de la place Navone. On plaça un médaillon de lui et son épitaphe dans l'église de Saint-Louis-des-Français.

Il décore la Grand'Chambre du parlement de Rennes, « ayant entrepris, conduit et fait faire toute la menuiserie à Paris ». Il fait peindre et orner le plafond et le lambris de la seconde chambre des enquêtes au Parlement de Paris.

On notera qu'à Rennes comme au Louvre, il se réservait ou on lui réservait les travaux plus particuliers d'ornement, tandis que les tableaux étaient souvent faits par d'autres. Il dessine pour M. de La Bazinière quantité d'ornements dans la belle maison nommée aujourd'hui l'hôtel de Bouillon, sur le quai Malaquais. — Pour M. Le Charron, un cabinet lambrissé de menuiserie.

« En 1657, à la Salle des Machines, il a le soin de toutes les décorations, de la dorure et des ornements des balcons et du plafond de l'amphithéâtre. » Il y dessine une grande frise de rinceaux ou ornements de feuillage. Et là comme au parlement de Rennes, il se réserve la décoration ornementale, tandis que Coypel fait les peintures. Il s'occupe même de décoration théâtrale pour l'opéra d'*Orphée*. On y voyait « une salle feinte dont les ornements étaient rehaussés d'or et le lambris composé d'architecture ».

Jusqu'à la veille de son départ pour Rome, il est employé par le roi ; les documents semblent bien indiquer qu'on lui demande surtout une œuvre décorative, dans les appartements de Versailles, par exemple :

... Pour parfait paiement des ouvrages de peinture et dorure qu'il a faits à Versailles pendant les années 1662, 1663, 1664. 5112 l.

A Charles Errard, peintre du Roy, à compte des ouvrages de peinture et dorure... faits et à faire au château de Versailles, février-décembre 1664. 10500 l.

Du 22 mai au 10 décembre 1665. 14876 l.

Nous pouvons juger du caractère de son talent par certains recueils malheureusement bornés à quelques planches :

*Divers ornemens dédiez à la Sér. reine de Suède par Charles Errard, peintre du roi*, 1651. Cab. des Estampes, Hd. 54 (*in fine*).
(Rinceaux, vases, sphinx, génies.)

*Recueil des plus beaux vases antiques, qui sont à Rome ou aux environs, au nombre de douze*. Errard delin. et excudit.
(Dédié à la reine de Suède.)

*Montans d'ornemens du Cabinet de la Reine au vieux Louvre*, peints par M. Errard (écriture manuscrite ; c'est bien dans le style du recueil de l'Institut).

Id. *Ibid*. Le texte ci-dessus est imprimé (de l'époque). Cab. des Estampes, Hc. 7 et Hd. 22.

Enfin, il avait donné une partie des dessins de l'ouvrage de Fréart de Chambray : *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne* (1651), et collaboré à la traduction de Palladio par le même Chambray. Et lorsque parut, en 1651, la traduction française du *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, l'éditeur y conserva les dessins faits par Poussin pour l'édition italienne, mais y ajouta des dessins d'Errard, qui sont tous et exclusivement des dessins d'ornement.

Tout cela s'accorde, en somme, avec l'esprit du temps, car on n'ignore pas à quel point les artistes du XVI^e et du XVII^e siècle s'attachèrent à prendre des copies des monuments de Rome, à reproduire avec le plus grand soin des armes, même des ustensiles, de minimes fragments décoratifs. Et le fait que, dans notre recueil, l'artiste ou les artistes, quels qu'ils soient, ont donné place à l'antiquité, à la renaissance raphaëlesque et aux Carrache correspond exactement

aux doctrines du siècle de Louis XIV, qui invoquèrent comme modèles les anciens, Raphaël et les Bolonais.

A parcourir ces deux albums, on retrouve ainsi les vraies origines du style ornemental qui dura jusque vers 1680.

Mais nous irons plus loin. Qu'Errard soit ou non l'auteur des dessins contenus dans ces deux volumes, l'étude que nous avons été amené à faire de son œuvre démontre qu'il faut lui donner une grande place, une place qu'il n'a pas, dans la formation de ce qu'on pourrait appeler le premier style ornemental Louis XIV : celui de certaines parties du Louvre, des Tuileries, du Versailles antérieur à Le Vau et à 1668. Sa renommée à ce point de vue a souffert des destructions ou des remaniements opérés dans ces palais. Avec ce qu'on peut reconstituer de son œuvre, je le mettrais volontiers entre Vouet et Le Brun considérés comme ornemanistes; il formerait la transition de l'un à l'autre et son talent, d'ailleurs, est exactement un talent de juste milieu.

---

# LES TAPISSERIES
# DES PRINCES DE CONDÉ

Par M. Gustave Macon.

---

On sait qu'après les troubles de la Fronde le Grand Condé sortit de France et mit sa glorieuse épée au service de l'Espagne. Au mois de mars 1654, un arrêt solennel le déclara rebelle et prononça la confiscation de ses biens. Cette mesure amena des opérations de saisie et d'inventaire effectuées du 13 mai au 2 juin 1654 et relatées tout au long, au moins en ce qui concerne l'hôtel de Condé à Paris, dans un gros registre qui fait partie des archives de Chantilly. Il m'a paru intéressant d'y relever la liste des tapisseries dont la collection avait été commencée par le connétable Anne de Montmorency. Le mariage de la petite-fille du connétable avec le père du Grand Condé avait apporté dans la maison de Condé les objets d'art rassemblés par l'illustre aïeul, et il est à croire que le père du Grand Condé, qui n'était pas un amateur, y avait ajouté peu de chose.

Je ne parlerai pas des étoffes d'ameublement, presque toutes « de façon de Rouen », qui tendaient les murailles des chambres et salles de l'hôtel de Condé, non plus que des « tentures de tapisserie de

cuir doré »; je ne mentionnerai que les tapisseries que nous considérons aujourd'hui comme de précieux objets d'art; et la liste en sera longue.

Je relève dans diverses chambres :

Une tenture de tapisserie d'Auvergne d'une chasse, contenant dix pièces, de deux aunes trois quarts de haut sur environ vingt aunes de cours, prisée deux cens cinquante livres.

Trois pièces de tapisserie d'Auvergne, dont deux à feuillages renversés et l'autre à personnages, prisées trente livres.

Une vieille tenture de tapisserie de Beauvais, jaune et rouge, avec bordure blanche et verte, contenant quatre pièces de dix aunes de cours sur demie aune trois quarts de haut, prisée dix livres.

Une tenture de tapisserie antique de sept pièces, dont trois de semblable façon représentant le Paradis terrestre, trois autres pièces de haute lisse désapareillées de trois aunes de haut, avec une autre pièce de tapisserie d'Auvergne, faisant le tout environ dix-huit aunes de cours, prisées ensemble trois cens cinquante livres.

Une tenture de tapisserie à petits personnages et verdure de Flandre contenant quatre pièces sur deux aunes trois quarts de haut et environ douze aunes de cours, prisée deux cens livres.

Quatre pièces de tapisserie de ligature de Flandre, à bande, fond de soie rouge, contenant cinquante-une aunes, prisées cent livres.

*Dans la galerie aux meubles, premier étage, sur la grande cour, ont été inventoriés les meubles apportés du château de Chantilly qui ensuivent :*

Une tenture de tapisserie d'Auvergne, contenant huit pièces, qui est une chasse, faisant vingt-quatre à vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisée trois cens livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre, qui est une histoire des Métamorphoses d'Ovide, contenant cinq pièces

de deux aunes trois quarts de haut sur seize aunes de cours, prisée trois cens livres.

Une tenture de tapisserie d'Auvergne à verdure, contenant onze pièces de deux aunes trois quarts de haut sur vingt-cinq aunes de cours, prisée quatre cens livres.

Deux grandes et une petite pièce de tapisserie de haute lisse rehaussées de soie, de trois aunes et demie de haut sur environ sept aunes et demie de cours, représentant une histoire de Vénus, prisées deux cens livres.

Une vieille tenture de tapisserie de Flandre à personnages où est représentée l'histoire d'un couronnement de roi, contenant huit pièces de deux aunes trois quarts de haut sur vingt-cinq aunes de cours, prisée quatre cens livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre, petite chasse, contenant sept pièces de deux aunes trois quarts de haut sur vingt-deux aunes de cours, prisée trois cens cinquante livres.

Une tenture de tapisserie de haute lisse à grands personnages représentant la Création du monde, contenant huit pièces de trois aunes de haut sur vingt-cinq aunes de cours, prisée cinq cens livres.

Une tenture de tapisserie haute lisse d'Amiens à grands personnages, représentant le Triomphe de Pétrarque, contenant six pièces de trois aunes et demie de haut sur trente aunes de cours, prisée mille livres.

Une vieille pièce de tapisserie haute lisse d'Amiens, sur deux aunes trois quarts de haut et trois aunes et demie de cours, représentant le roi Clovis, prisée cinquante livres.

Une tenture de tapisserie de Bruxelles, contenant sept pièces d'une aune et demie de haut sur vingt-trois aunes de cours, où est représentée l'histoire de saint Jacques et saint Christophe, prisée trois cens livres (saint Jacques et saint Christophe étaient les patrons de la chapelle du château de Chantilly).

Une tenture de tapisserie de Flandre contenant sept pièces de deux aunes trois quarts de haut sur vingt-deux aunes ou environ de cours, où est représentée l'histoire de Gombaud et Macée, prisée quatre cens livres.

Une tenture de tapisserie de ligature à fond jaune, bordure jaune et rouge, contenant sept pièces de deux aunes trois quarts de haut sur vingt-cinq aunes de cours, prisée six cens livres.

Une tenture de tapisserie de brocatelle de Venise à fond rouge avec des pots de fleurs, sa bordure verte et jaune, contenant quatre pièces de deux aunes trois quarts de haut sur seize aunes de cours, prisée quatre cens cinquante livres.

Un grand dais de toile d'argent, ses quatre doubles pentes attachées au fond, le tout rempli d'histoires et tableaux de mignature, plein de devises, et où sont les armes de Montmorency, garni de frange et molet de soie orangé, blanc et rouge, avec une petite crépine d'argent, doublé d'une futaine blanche partout, prisé quinze cens livres.

Un autre grand dais de toile d'argent avec ses trois doubles pentes et la queue attachées au fond, pareillement remplies d'histoire et figures en tableaux de mignature comme le précédent, avec des devises et armoiries des armes de Montmorency, garni de frange et molet de soie orangé, blanc et rouge, et la petite crépine d'argent par dessus, le tout doublé de futaine, prisé dix-huit cens livres.

Autres dais de satin, velours, toile d'argent, tours de lits, ameublements, tapis, carreaux, etc...

Le garde-meubles de l'hôtel de Condé regorgeait aussi de tentures, garnitures de lit, etc.; voici la liste des tapisseries d'art trouvées.

*Dans le galetas aux meubles*
*au-dessus de la grande galerie :*

Une tenture de tapisserie des Gobelins contenant huit pièces de vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, où est représentée une histoire des Métamorphoses d'Ovide, prisée deux cens livres.

Une vieille tenture de tapisserie de Flandre où est représentée l'histoire de Coriolanus, contenant huit pièces

de vingt-cinq aunes de cours sur trois aunes un quart de haut, prisée six cens livres.

Une tenture de tapisserie de haute lisse rehaussée d'une bordure, fabrique de la Marche, contenant sept pièces sur vingt-deux aunes de cours et quatre aunes et demie de haut, où est représenté un débarquement de vaisseaux de mer par Turcs et Mores, prisée dix-huit cens livres.

Une vieille tapisserie de haute lisse représentant l'Amour des dieux, contenant onze pièces de trente aunes de cours sur quatre aunes de haut, prisée quinze cens livres.

Une tenture de tapisserie d'Auvergne contenant dix pièces de deux aunes deux tiers de haut sur dix-huit à dix-neuf aunes de cours, où est représentée une petite chasse, prisée cent cinquante livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre contenant huit pièces de vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, où est représentée la prise de La Rochelle, prisée quatre cens cinquante livres.

Une pièce de tapisserie, fabrique d'Anvers, de trois aunes de haut sur trois aunes de cours, au milieu de laquelle sont les armes de Montmorency, prisée soixante livres.

Une vieille tenture de tapisserie de Flandre, verdure, contenant huit pièces de deux aunes deux tiers de haut sur vingt-cinq aunes de cours, prisée trois cens livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre à petite chasse, contenant huit pièces de vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisée trois cens livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre à verdure, contenant huit pièces de vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisée cinq cens livres.

Une autre pareille tenture de tapisserie de Flandre à verdure, contenant huit pièces de deux aunes deux tiers de haut sur vingt-cinq aunes de cours, prisée cinq cens livres.

Une autre tenture de tapisserie de Flandre, pareille verdure, de huit pièces sur deux aunes deux tiers de haut et vingt-cinq aunes de cours, prisée quatre cens cinquante livres.

Une tenture de tapisserie d'Auvergne contenant cinq pièces, avec deux autres pièces de Flandre verdure, de deux aunes et demie de cours, prisées ensemble deux cens livres.

Une tenture de tapisserie des Gobelins à petits personnages, contenant sept pièces de seize aunes et demie de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisée quatre cens livres.

Une vieille tenture de tapisserie d'Auvergne contenant sept pièces, représentant une chasse, de quinze aunes de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisée quatre-vingts livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre, petite chasse, contenant sept pièces de vingt-deux aunes de cours sur deux aunes et demie de haut, prisée trois cens livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre contenant six pièces sur deux aunes et demie de haut et dix-huit aunes de cours, où est représentée l'histoire de Constantin, prisée trois cens livres.

Deux pièces de tapisserie de haute lisse de Tours, de sept aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, où est représentée la Création du monde, prisées trois cens livres.

Une vieille pièce de tapisserie de haute lisse de Tours où est représentée l'histoire de David et Goliath, de quatre aunes de cours sur trois aunes de haut, prisée cent livres.

Trois vieilles tapisseries d'Auvergne représentant des chasses, de deux aunes deux tiers de haut sur neuf aunes de cours, prisées soixante livres.

*Meubles apportés du château de Saint-Maur étant au corps de logis de devant dudit hôtel de Condé au-dessus du logement du concierge :*

Une tenture de tapisserie, facture des Gobelins, où est représentée l'histoire de Coriolanus, contenant huit pièces de vingt-quatre à vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisée douze cens livres.

Une tenture de tapisserie, haute lisse de Bruges, repré-

sentant un triomphe, où il y a des grelots à la bordure, de sept pièces contenant vingt-deux aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, prisée huit cens livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre contenant sept pièces de vingt-trois aunes de cours sur trois aunes de haut, où est représentée l'histoire de Constantin, prisée cinq cens livres.

Une tenture de tapisserie faite à l'aiguille au petit point, contenant huit pièces, en chacune desquelles est représentée une histoire tant sainte que profane, d'environ vingt aunes de cours sur deux aunes et demie de haut, prisée trois cens livres.

Une autre tenture de tapisserie, petite chasse de Flandre, contenant huit pièces de vingt-cinq aunes de cours, prisée trois cens cinquante livres.

Deux pièces de tapisserie haute lisse rehaussée d'or, à chacune desquelles il y a un écusson de trois fleurs de lis barré au milieu [armes de Bourbon-Condé], soutenu par deux anges, chacune de trois aunes de cours sur deux aunes un quart de haut, prisées ensemble six vingts livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre contenant huit pièces de vingt-cinq aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, où est représentée l'histoire de Jacob, prisée trois cens cinquante livres.

Une tenture de tapisserie de Flandre à petits personnages contenant sept pièces de vingt aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisée cent cinquante livres.

Une vieille tenture de tapisserie, petite chasse de Flandre, contenant cinq pièces de treize aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisée cent livres.

Une tenture de tapisserie de haute lisse d'Amiens, contenant quatre pièces de quinze aunes et demie de cours sur trois aunes et demie de haut, où est représentée le Dieu d'amour, avec une autre pièce de tapisserie de pareille haute lisse rehaussée et rehautée, où sont des armes et lions noirs, prisées ensemble deux cens cinquante livres.

Suivent des tapisseries de ligatures à fleurs, de Rouen, de Bergame, de cuir doré avec ornements, des tapis, etc.



Le traité des Pyrénées remit le Grand Condé en possession de ses biens. Le 5 janvier 1663, il passa marché avec Pierre Massé, maître tapissier à Paris, demeurant dans l'hôtel abbatial de Saint-Germain-des-Prés, pour la réparation des tapisseries suivantes, qui se trouvaient alors au château de Chantilly :

Une tenture de tapisserie de Bruxelles représentant l'histoire de Coronanus, en huit pièces... Une tenture de tapisserie de Bruxelles représentant des singes, en six pièces... Une tenture de tapisserie de haute lisse représentant l'histoire de saint Jacques, en sept pièces... Une tenture de tapisserie d'Audenarde, histoire de Gombaud et Macée, en huit pièces... Une autre tenture de tapisserie d'Audenarde, histoire de David, en sept pièces...

Pierre Massé s'engageait à faire le travail pour 1500 livres tournois; il donna quittance de cette somme le 9 août 1666.

Au XVIII^e^ siècle, la collection des tapisseries des princes de Condé est bien moins riche qu'au XVII^e^ s. Cette diminution peut s'expliquer par des causes matérielles et aussi par les partages de successions. En rentrant en France, le Grand Condé avait dû tout d'abord partager avec son frère Conti la succession de leur mère, Charlotte-Marguerite de Montmorency. Si lui-même n'eut qu'un seul héritier, le prince Henry-Jules, mort en 1709, celui-ci eut un fils et plusieurs filles, et ce fils, le prince Louis III, mort en 1710, laissa trois fils, le prince Henry-Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, les comtes de Clermont et de Charolais, et plusieurs filles. L'aîné, le duc de Bourbon, épousa en 1713 sa cousine Marie-Anne de Conti, laquelle mourut en 1719, sans avoir

eu d'enfant. Le règlement de sa succession fut précédé de l'inventaire du mobilier de l'hôtel de Condé, du château de Chantilly et du château de Vanves, et le registre de cet inventaire ne mentionne qu'un nombre restreint de tapisseries; en voici la liste :

*A l'hôtel de Condé.*

Une tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant l'histoire de Vénus, en quatorze pièces, faisant cinquante aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, prisée trente sept mille cinq cens livres.

Huit pièces de tapisserie représentant les Sept Merveilles, faisant vingt-quatre aunes de cours sur trois aunes de haut, prisées cinq mille livres.

Huit pièces de tapisserie à verdure et petits personnages, ancienne haute lisse de Paris, à l'exception d'une de Flandre, avec un autre petit morceau de tapisserie d'Auvergne à verdure, contenant ensemble dix-neuf aunes de cours sur trois aunes ou environ de haut, prisées huit cens livres.

Huit pièces de tapisserie de Flandre, fabrique d'Anvers, représentant l'histoire de César, à bordures représentant les Saisons, contenant ensemble vingt-quatre aunes de cours ou environ sur trois aunes de haut, prisées deux mille livres.

Dix pièces de tapisserie de haute lisse de Bruxelles, de l'histoire de la descente d'Énée aux enfers, contenant environ quarante aunes de cours, dont sept sur trois aunes et demie de hauteur et les trois autres de trois aunes, armoriées dans les bordures aux armes de Montmorency, prisées ensemble trente mille livres.

Huit pièces de tapisserie de haute lisse représentant des Métamorphoses, contenant ensemble vingt-quatre aunes de cours sur deux aunes trois quarts et demi de haut, prisées deux mille cinq cens livres.

*Au château de Vanves.*

Sept pièces de tapisserie de Bruxelles à petits personnages, à verdure, contenant ensemble vingt aunes de

cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisées six mille cinq cens livres.

Une pièce de tapisserie d'Auvergne à pots de fleurs, contenant trois aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisée soixante et quinze livres.

*Au château de Chantilly.*

Huit pièces de tapisserie de haute lisse, histoire d'Achille, fabrique de Bruxelles, dessin de Rubens, contenant ensemble trente-deux aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, prisées la somme de onze mille livres.

Dix pièces de tapisserie de haute lisse de Flandre représentant l'histoire de Coriolan, contenant ensemble trente-une aunes de cours sur trois aunes un tiers de haut, prisées la somme de onze mille livres.

Huit pièces de tapisserie de haute lisse représentant l'histoire de Gombaud et Macé, contenant ensemble trente-une aunes de cours sur trois aunes un tiers de haut, prisées la somme de six mille deux cens livres.

Douze pièces de tapisserie, manufacture d'Angleterre, enrichies d'or, représentant les douze mois de l'année, contenant quarante-quatre aunes ou environ de cours sur trois aunes trois quarts de haut, prisées la somme de vingt-quatre mille livres.

Deux pièces de tapisserie, haute lisse à petits personnages et animaux, fabrique de Bruxelles, contenant ensemble dix aunes et demie de cours sur une aune trois quarts de haut, prisées la somme de seize cens livres.

Huit pièces de tapisserie de Flandre à verdure, contenant ensemble vingt-quatre à vingt-cinq aunes de cours sur trois aunes de haut, prisées huit cens livres.

Six pièces de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant des Singes, contenant trois aunes de hauteur et vingt-sept de cours, prisées la somme de cinq mille livres.

Une tenture de tapisserie, fabrique d'Angleterre, représentant les Vertus, en sept pièces contenant trente-une aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, prisée la somme de douze mille livres.

Huit vieilles pièces de tapisserie de Flandre représen-

tant des Jeux d'enfants, contenant vingt aunes environ de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisées la somme de deux mille quatre cens livres.

Huit pièces de tapisserie de haute lisse représentant la Création du monde, contenant ensemble vingt-sept aunes et demie de cours sur trois aunes de haut, prisées la somme de onze cens livres.

Sept vieilles pièces de tapisserie de haute lisse représentant des Bergers et Bergères, fabrique de Flandre, contenant vingt-une aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisées la somme de six cens livres.

Sept pièces de tapisserie haute lisse, fabrique de Bruxelles, à petits personnages, contenant vingt-une aunes de cours sur une aune trois quarts de haut, prisées la somme de sept cens cinquante livres.

Huit pièces de tapisserie de Flandre à pots de fleurs, contenant vingt-sept à vingt-huit aunes de cours sur trois aunes un quart de haut, prisées neuf cens livres.

Huit pièces de tapisserie de verdure contenant vingt-trois à vingt-quatre aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisées onze cens livres.

Huit pièces de tapisserie de Flandre à personnages, contenant vingt-sept aunes de cours sur trois aunes de haut, prisées la somme de six cens livres.

Sept pièces de tapisserie de l'histoire de Pétrarque, contenant trente-quatre aunes et demie de cours sur trois aunes et demie de haut, prisées la somme de deux mille deux cens livres.

Six pièces de tapisserie de jardinage, fabrique de Flandre, de dix-huit aunes de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisées la somme de quatre cens cinquante livres.

Six pièces de tapisserie de Flandre à pots de fleurs et colonnes, bordure à guirlandes de fleurs, contenant ensemble dix-huit aunes de cours sur deux aunes trois quarts et demi de haut, prisées la somme de neuf cens livres.

Une tenture de tapisserie en sept pièces, à personnages, contenant ensemble dix-huit aunes de cours sur deux

aunes deux tiers de haut, prisée la somme de deux cens soixante-dix livres.

Quatre pièces de vieille tapisserie de Flandre à personnages antiques, contenant ensemble onze aunes de cours sur trois aunes de haut, prisées cent vingt livres.

Trois pièces de vieille tapisserie de Flandre à personnages, contenant ensemble neuf aunes de cours sur trois aunes de haut, prisées cent cinquante livres.

Huit pièces de vieille tapisserie dépareillées, tant Flandre qu'Auvergne, contenant ensemble dix-huit aunes de cours sur trois aunes de haut, prisées deux cens livres.

Sept pièces et morceaux de tapisserie de haute lisse à grands personnages, fabrique d'Angleterre, dont une pièce désassortie, contenant ensemble vingt aunes de cours sur quatre aunes de haut, prisés la somme de trois mille livres.

Six pièces de vieille tapisserie, fabrique de Flandre, à fleurs renversées et animaux, contenant dix-huit aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisées la somme de deux cens quarante livres.

Sept pièces de vieille tapisserie à verdure Auvergne et petits personnages, avec une autre pièce de Flandre aussi à petits personnages, contenant ensemble seize aunes de cours sur deux aunes trois quarts de haut, prisées trois cens vingt livres.

Je ne relève pas les tapis, objets d'ameublement, ni les tentures qui ne rentrent pas dans la catégorie des tapisseries; je ne puis cependant m'empêcher de citer les deux articles suivants :

Douze pièces de tapisserie de velours cramoisi plein, garni de pilastres de moire d'argent et arcade de moire d'or, avec leurs chapiteaux, et masques dans le milieu de l'arcade, et une base par bas enrichie de moire d'or et de moire d'argent, avec des cordons d'or et cordons d'argent; contenant ensemble quarante aunes de cours sur trois aunes trois quarts de haut, doublées en plein de toile rouge, prisées la somme de douze mille livres.

Neuf pièces de tapisserie de velours cramoisi plein, à bordure d'étoffe or et argent, avec des cordonnets d'or; au milieu et aux quatre coins de chacune desdictes pièces sont les armes de Montmorency, et au milieu de chacune pièce est une épée de connétable, avec des guidons aux deux côtés, accompagnés de fleurs de lys, le tout à broderie or et argent fin; contenant vingt-neuf aunes de cours sur trois aunes un quart de haut. Un dais avec sa queue de pareil velours aussi garni d'épées de connétable dans le fond et dans la queue, à laquelle queue sont des armes de Montmorency; les pentes dudit dais, de dehors et de dedans, garnies de grandes franges or, argent et soie, et autour de la queue un molet aussi or, argent et soie, le tout fin; doublées, ainsi que lesdites pièces de tapisserie, de toile rouge; prisé le tout ensemble la somme de sept mille cens soixante et dix livres.

Toutes ces tapisseries reparaissent dans l'inventaire dressé après la mort du duc de Bourbon en 1740, avec quelques autres dont voici la liste :

Une tenture de tapisserie de Bruxelles en huit pièces, représentant l'histoire d'Abraham, contenant quarante aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, prisée sept mille livres.

Treize pièces de tapisserie de haute lisse de Bruges, contenant trente-six aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, représentant les Banquets, aux armes de Montmorency, ladite tapisserie très ancienne et usée, prisée six cens livres.

D'autres pièces de vieilles tapisseries, dont trois de l'histoire de Mélusine.

Douze pièces de tapisserie haute lisse, fabrique de Bruxelles, représentant les douze mois de l'année, de quarante-quatre aunes de cours sur trois aunes et demie de haut, prisées six mille livres.

Une tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant des Enfants, contenant vingt-deux aunes de cours sur quatre aunes de haut, en sept pièces, prisée deux mille livres.

Deux pièces de tapisserie, verdure haute lisse, représentant le Triomphe de Venise, contenant huit aunes de cours sur une aune et demie de haut, prisée cent soixante livres.

Dans la seconde partie du XVIII[e] siècle, la collection s'enrichit de quelques pièces des Gobelins et de Beauvais, puis la Révolution vint disperser les richesses d'art accumulées pendant trois siècles par les Montmorency et les Condé.

---

# LES TAPISSERIES

DU

# CHATEAU DE COMBLAT

(CANTAL)

Par M. Henri Stein.

---

C'est un fait bien connu que le souvenir de Jeanne d'Arc, à peu près complètement effacé à la fin du xv^e^ siècle, fut ravivé au xvii^e^, notamment par la publication de la *Pucelle* de Jean Chapelain (Paris, A. Courbé, 1656, in-folio). Ce livre est illustré, et deux grandes planches accompagnent le texte du poème héroïque : au 8^e^ livre (p. 315), c'est la scène du sacre[1] ; au 10^e^, le siège d'Orléans, sans parler du frontispice.

C'est également une vérité manifeste que la faveur dont put jouir la mémoire de Jeanne d'Arc à partir de ce moment se traduisit par l'éclosion d'ouvrages d'art dont ce volume faisait tous les frais : le frontispice fut copié sur un écran en broderie au petit point, peut-être exécuté par les demoiselles de Saint-Cyr et actuellement conservé dans la chambre de Louis XIV au château de Pau, ainsi que sur un des panneaux en tapisserie sortis de la manufacture d'Aubusson et

1. Au bas on lit : C. Vignon inv.; A. Bosse sculp.

ornant autrefois les salons du château d'Espanel (Tarn-et-Garonne)[1].

Ces panneaux, au nombre de sept, ont été décrits avec soin[2] par Édouard Forestié dans sa plaquette : *Les tapisseries de Jeanne d'Arc et la Pucelle de Chapelain* (Montauban, 1878, in-8°, 13 p. et pl.). De dimensions imposantes, mais variables (le plus grand a 2m80 sur 4m50), ils représentent la *Mission de Jeanne*, l'*Entrevue de Chinon*, l'*Assaut des Tourelles*[3], *Roger et Agnès Sorel*, *Agnès ramenée au roi*, le *Sacre à Reims*[4], *Jeanne blessée à Paris*.

Mais ce ne furent pas les seuls qui sortirent à cette époque des ateliers d'Aubusson. On est même tenté de croire qu'il en fut fabriqué un certain nombre d'exemplaires, parmi lesquels on peut ranger les six pièces de tenture offertes en 1668 pour la décoration du chœur de l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre[5], et

1. Et aussi sur un panneau de même origine, appartenant à Mme Lucien Duclos, à Rouen.

2. Ils figuraient en 1877 à l'exposition rétrospective de Montauban.

3. Ce sujet est reproduit dans la brochure d'Éd. Forestié et a paru dans la *Jeanne d'Arc* de H. Wallon (Paris, 1877, in-4°), p. 90.

4. Reproduit en hors texte et couleur dans le même volume de Wallon, p. 138 (d'après C. Vignon).

5. « Ce jourd'huy dimanche 3e juin 1668, par devant nous notaires roiaux à Aucere soubzignés, les habitans de la paroisse Sainct Eusèbe d'Aucerre se sont assemblez, yssue de la messe parochiale, au son de la cloche à l'accoustumée, ce requérant noble Me Nicolas Tribolé, seigneur de Perigny, conseiller du roi, lieutenant criminel au siège présidial et bailliage d'Aucerre, honnorables hommes Gaspard Moreau et Edme Pointe, marchands d'Aucerre, au nom de procureurs fabriciens de l'esglise dudict Sainct Eusèbe, lesquelz, par l'organe dudit seigneur de Perigny, a esté faict quatre propositions ausdits habitans, la première qu'il y a une honneste personne de ladite paroisse qui a volonté de donner pour la décoration de moitié du cœur d'icelle esglise une tante de tapisserie, contenant six pièces, où

d'autres qui existent encore aujourd'hui en divers endroits[1].

Une visite au château de Comblat, près Vic-sur-Cère (Cantal), m'a permis d'admirer de superbes tapisseries datant de la même époque[2], ayant la même origine et consacrées aux mêmes sujets, ou peu s'en faut. On y voit tout d'abord deux petits panneaux de 2m90 de haut sur 0m90 de large, sortes de bandeaux[3] où l'on distingue d'une part Jeanne costumée en homme d'armes et, d'autre part, la même en robe d'hermines et riche justaucorps rouge, tête nue et levant la main droite en l'air. Puis six grands panneaux (le plus considérable mesure 2m90 sur 4m85) sont consacrés à l'histoire de Jeanne : l'*Apparition à la bergère de Domremy*, *Jeanne devant le sire de Baudricourt*, l'*Arrivée devant le roi à Chinon*, l'*Assaut des Tourelles à Orléans*, le *Sacre à Reims*, la *Pucelle blessée à Paris*.

Mais, si les sujets de Comblat sont presque identiques à ceux d'Espanel, si l'inspiration est empruntée de même aux gravures d'Abraham Bosse, illustrateur de la *Pucelle* de Chapelain, il est facile de remarquer dans l'interprétation des scènes représentées d'assez notables divergences qui sont dues à des modifications

est représenté l'istoire de la Pucelle d'Orléans, la seconde qu'il y a une aultre tante de tapisserie contenant sept pièces, où est représenté l'istoire de Tobie, qui est à vendre, et dont le marchant en désire avoir la somme de 500 livres, propre et convenable pour orner l'aultre moitié dudit cœur, la troisiesme que feu noble Gaspar Berault a cy devant fait poser... » (Archives départementales de l'Yonne, G 2372).

1. Cf. la suite exposée en 1874 à l'Exposition de l'Union centrale des Arts décoratifs.

2. Naguère réparées dans l'atelier de MM. Delaforêt et Mante, à Puteaux (Seine).

3. La bordure n'existe que dans le haut et dans le bas.

de dessin et de composition. Pour faciliter la comparaison entre les deux suites, il a paru que le mieux était de reproduire ici les deux panneaux de Comblat[1] où figurent les scènes de l'*Assaut des Tourelles* et du *Sacre :* dans l'ouvrage de Wallon se trouvent les deux scènes semblables, de la suite d'Espanel.

Examinons d'abord le sujet de l'*Assaut des Tourelles*.

Différences dans la bordure : ici le motif principal composé de fleurs est rehaussé d'oiseaux aux quatre coins; là ce sont les insignes guerriers qui dominent, cuirasses, canons, tambours, etc., mélangés à des fleurs.

Le fond n'est pas moins différemment traité : ici est figurée une ville, et l'on distingue une partie de son enceinte, d'où émerge une église surmontée d'un monumental clocher rond à plusieurs étages; là les remparts crénelés, beaucoup plus apparents, enveloppent une cité dont les multiples édifices sont signalés par des tours quadrangulaires ou pentagonales et des flèches; et aussi les arbres qu'on entrevoit ici au dernier plan à gauche sont remplacés là par un arbre unique, placé à droite et beaucoup plus visible.

Les personnages sont approximativement les mêmes. L'Anglais en fuite, à l'extrême droite, n'est guère modifié, mais celui qui occupe le premier plan et qui est à mi-corps dans l'eau, un glaive levé dans la main droite, n'est pas aussi près d'être entraîné par le fleuve dans un cas que dans l'autre. A gauche,

1. Les photographies m'ont été communiquées avec la plus grande amabilité par M. le comte de La Baume, propriétaire du château de Comblat, à qui je ne saurais témoigner trop de gratitude.

l'homme d'armes qui tire à l'arc, perché sur une échelle qui figure au long des murs de la bastille, n'est ni habillé et chaussé de la même façon, si l'on regarde l'une ou l'autre des deux tapisseries. Jeanne et les autres personnages ont des attitudes qui diffèrent encore davantage, et la composition des deux tentures, tout en dérivant d'un unique modèle original, a subi entre-temps d'importantes transformations.

Soumettons le *Sacre du roi* à un examen analogue et remarquons aussitôt que dans chacune des deux séries la bordure ne varie point[1]. Dans la tapisserie d'Espanel, la scène principale se passe sur une estrade fort élevée et se complète par un certain nombre de personnages, placés à gauche et en contre-bas de l'estrade; dans celle de Comblat, la différence de niveau n'est plus que d'une seule marche et les personnages complémentaires sont ou supprimés ou transportés ailleurs. Ici, Jeanne a la main droite sur son cœur; là elle lève les deux mains en l'air, et ainsi de suite. Dans les draperies, dans l'architecture du monument où a lieu le sacre, dans le tapis, notons encore des divergences sensibles : voyez par exemple, dans la tenture d'Espanel, la petite loggia

1. A titre de renseignement, rappelons l'existence d'une belle et rare estampe, signée *J. Poinssart f.*, qui représente, d'après un modèle entièrement différent, l'*Entrée et sacre de Charles VII à Reims* (Bibl. nat., Cabinet des Estampes, vol. Qb 16). Exécutée d'après une tapisserie de haute lisse du XVIe siècle, et commandée sans doute par l'archevêque pour la décoration de la cathédrale de Reims, elle était destinée à accompagner un ouvrage de N. Bergier, et appartient à la première moitié du XVIIIe siècle (cf. Nagler, t. XI, p. 454, et Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. III, p. 225). Il en a été fait des tirages modernes, sans parler des reproductions qui en ont paru dans différents ouvrages. Cf. H. Jadart, *Jeanne d'Arc à Reims* (1887), p. 69.

drapée où sont placés des enfants musiciens; dans la tenture de Comblat, cet arc en plein cintre par lequel on a une vision de la campagne avoisinante.

Quoi qu'il en soit, l'artiste ou les artistes qui ont dessiné les modèles de ces deux suites de tapisseries ont pu imaginer d'y introduire tel ou tel détail nouveau; ils n'en ont pas moins donné à la représentation des sujets dont ils avaient reçu la commande une allure générale identique qui permet de les rapprocher en les distinguant.

La plupart des tapisseries du château de Comblat sont, au contraire de celles de l'autre suite, signées. Si, sur la première tenture (*Apparition à la bergère de Domremy*), on n'aperçoit plus aujourd'hui que la fin d'un nom de tapissier (.....EILLE), on est heureux de pouvoir lire sur les autres pièces l'une ou l'autre des indications complètes qui suivent :

MR · DAVBVSSON[1] · IACQVES · CORNEILLE
MR · DAVBVSSON · I · CORNEILLE
AVBVSSON · I · CORNEILLE

La première marque est très visible sur la tapisserie où est figuré l'*Assaut des Tourelles;* la troisième n'est pas moins claire sur celle qui est consacrée au *Sacre du roi.*

Point n'est besoin d'ailleurs de ces renseignements pour s'apercevoir que les tentures de Comblat, comme celles d'Espanel, sont sorties des ateliers d'Aubusson. Mais relever le nom du tapissier est une intéressante constatation, à rapprocher du Catalogue des artistes aubussonnais, dressé par C. Pé-

1. « Manufacture royale d'Aubusson. »

rathon[1], où se trouve la brève mention, sans plus, d'un Jacques Corneille, suivi d'une date : 1652. On ne peut nier qu'une déduction s'impose.

Il pourrait paraître étrange que l'état civil d'Aubusson, — très complètement étudié par M. Louis Lacrocq pour un travail en préparation sur les artistes marchois, et dont il a eu la gracieuseté de me transmettre les résultats actuels en ce qui concerne la famille de Jacques Corneille, — soit muet sur cet artiste. Mais ce silence est heureusement compensé par d'autres indications voisines, permettant d'affirmer qu'il y eut toute une dynastie de Corneille, tapissiers à Aubusson, dont la généalogie sera peut-être assez difficile à établir : notons au moins (pour le XVIIe siècle seulement) Antoine, qui paraît dans un acte du 5 septembre 1654[2], et Jean, dont on suit la trace de 1688 à 1713 environ.

A défaut de détails plus circonstanciés sur l'auteur, du moins connaissons-nous désormais une œuvre très importante de ce Jacques Corneille et félicitons-nous qu'il ait refusé de laisser son nom se perdre dans l'oubli. Une suite de pièces d'une telle dimension ne pouvait sortir que d'un atelier important, auquel il conviendra peut-être de rapporter la paternité des autres tapisseries contemporaines consacrées à la vie de Jeanne d'Arc. Et cet atelier, dont on signale l'existence en 1652, aurait exécuté ces tapisseries à une date peu éloignée, quelques années après la publication de la *Pucelle* de Chapelain (1656).

1. *Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin* (Limoges, 1894, in-8°), p. 78.
2. Archives municipales d'Aubusson, GG 4 (communication de M. Louis Lacrocq).

Nous n'avons encore signalé l'existence, indépendamment des pièces détruites de Saint-Eusèbe d'Auxerre, que de la série d'Espanel et de la série de Comblat. Nous en pouvons citer une autre, incomplète puisqu'elle ne comprend plus que deux pièces : *Jeanne devant le sire de Baudricourt* et le *Sacre du roi;* elles appartenaient, il y a peu de temps encore, à M. le chanoine Panel, ancien curé de Saint-Ouen de Rouen, qui les a aliénées[1]. Leur origine aubussonnaise n'est pas douteuse, car la marque MR DAVBVSSON se lit distinctement sur la seconde de ces deux pièces. Le tapissier qui ne s'est pas nommé ici peut bien être ce Jacques Corneille que nous avons le droit de juger désormais, puisque nous possédons, très soigneusement conservés dans un gracieux château d'Auvergne, des témoignages authentiques de son talent.

1. Elles seraient aujourd'hui dans un château appartenant à M. Van Corput, en Belgique (communication de M. Léon de Vesly, conservateur du Musée d'Antiquités de Rouen).

---

# ANNE D'AUTRICHE

ET

# L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRACE

PAR M. G. VAUTHIER.

---

## I.

### LE SYMBOLISME A LA CHAPELLE SAINTE-ANNE.

A la Bibliothèque nationale figure, parmi les acquisitions récentes (nouv. acq. franç. 10171), un manuscrit qui contient une description de l'abbaye royale du Val-de-Grâce. Il est de la fin du XVII[e] siècle; une note mise en 1714 à la fin du volume nous apprend quel en est l'auteur : « Tout ce que l'on vient de dire de la fondation du Val-de-Grâce, et des autres particularités que l'on ne voit point, a été tiré des mémoires fidèles qu'en a fournis M[me] Madeleine Le Bossu, religieuse dans ce monastère sous le nom de Calvaire. Il aurait été difficile de trouver une personne de son sexe qui eût une plus parfaite connaissance des langues savantes, surtout de la latine, qu'elle écrivait et parlait avec une facilité admirable et une délicatesse surprenante; mais cette bonne qualité n'est pas la seule que cette bonne mère ait possédée; sa prudence, son esprit, sa piété et sa conduite la faisaient infiniment considérer dans l'illustre commu-

nauté dont elle occupait une des principales charges et la plus difficile : l'on sait de quelle importance est l'office de secrétaire dans une abbaye pareille à celle du Val-de-Grâce, où, presque tous les jours, l'occasion se présente d'écrire sur des sujets infiniment relevés à des personnes de la plus grande qualité et assez souvent aux princes du sang et au roi même quelquefois. C'est là l'emploi dont la mère du Calvaire s'acquittait avec beaucoup de suffisance et d'honneur. »

Il n'y a dans ces pages, où nous avons néanmoins glané des renseignements utiles, rien qui, dans l'ensemble, ne soit connu par les ouvrages consacrés à la description de Paris. Pourtant, un mot attira notre attention. Madeleine Le Bossu parle des « hiéroglyphes[1] » que l'on voit aux arcades de la chapelle Sainte-Anne et à l'arcade du chœur des religieuses. Elle les énumère sans les expliquer. Un document trouvé aux Archives nationales nous fait connaître le sens des allégories sculptées par Michel Anguier.

Anne d'Autriche, petite-fille du sombre Philippe II, devait le jour à Philippe III, roi d'Espagne. Ce débile souverain était plus fait pour être moine que pour recueillir l'héritage de Charles-Quint. Il lisait l'office avec l'exactitude d'un ecclésiastique; il pressait le pape de proclamer comme dogme la croyance à l'Immaculée-Conception; il croyait entendre des voix célestes qui lui adressaient la parole en castillan. Sa femme était d'une piété aussi exaltée; elle communiait tous les dimanches; chaque jour, elle

1. Ce mot, à propos des mêmes sculptures, a été employé en 1690 par Guillet de Saint-Georges. Cf. Dussieux, *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture.*

entendait deux messes, celle que l'on célébrait en l'honneur du saint et celle des morts. C'est sous cette double influence que grandit la future reine de France. Les livres des mystiques formaient ses lectures habituelles; le symbole régnait autour d'elle; elle le voyait dans le plan de l'Escurial; tout enfant, elle avait entendu parler de l'étrange drame de Lope de Vega, tissu d'allégories religieuses et parfois scandaleuses, qui fut joué à Valence en l'honneur du mariage de ses parents.

Treize ans se passent avant qu'elle devienne mère. L'église qu'elle bâtit en accomplissement d'un vœu fait à Dieu est un symbole : « Elle voulut, dit Madeleine Le Bossu, qu'elle fût un temple somptueux et magnifique pour relever, autant qu'il lui fût possible, l'extrême vileté et abjection du lieu où le Verbe éternel avait voulu naître. » Elle l'est pour une autre raison : le monument glorifie la naissance du divin enfant, mais sur terre aussi, la venue d'un héritier longtemps attendu. Symbole, le baldaquin[1], qui figure l'étable où le Sauveur vit le jour, mais qui, par la richesse des matériaux, par les anges qui encensent, éveille l'image de la Jérusalem céleste; symboles enfin, ces médaillons qui célèbrent les vertus de la Vierge, ineffables modèles proposés à celle qui élève un jeune roi.

La Renaissance a fait disparaître le symbolisme[2]. Au XVII^e^ siècle, il va renaître sur la pierre. La cha-

1. Œuvre de Michel Anguier. Le groupe de la *Nativité*, du même artiste, qui ornait le maître-autel, est aujourd'hui à Saint-Roch dans la chapelle de la Vierge.

2. Il y a pourtant à noter les allégories que fit représenter Catherine de Médicis autour de la devise qu'elle prit au moment de son veuvage. Voy. sa *Vie* dans Brantôme.

pelle Sainte-Anne est la chapelle de prédilection de la reine : sa patronne représente le mariage chrétien dans sa sainteté et sa félicité : ce sanctuaire sera consacré à l'exaltation des vertus et de la gloire des saints époux.

C'est Michel Anguier qui a sculpté ces hiéroglyphes. Ce que ses biographes nous apprennent de lui le représentent comme fort pieux, mais le XVIIe siècle n'était pas mystique. L'artiste n'a pas dû imaginer seul ces symboles qui ne parlaient pas d'eux-mêmes aux yeux, puisqu'à l'abbaye on avait jugé à propos d'en consigner par écrit l'explication : est-il téméraire de conclure qu'il fut guidé par la reine et qu'il y eut conférences et accord entre Anne d'Autriche et Michel Anguier ?

Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas sans intérêt de reproduire l'interprétation des hiéroglyphes du Val-de-Grâce. On y verra une œuvre personnelle de mystique et qui ne ressemble guère à celle qu'on trouve dans les ouvrages qui traitent des allégories sacrées[1].

Aucun des auteurs qui, depuis le XVIIe siècle, ont décrit le Val-de-Grâce n'a parlé explicitement de ces symboles. C'était un secret de couvent. De plus, le chœur des religieuses était fermé au public. Il en était de même de la chapelle Sainte-Anne, qui, après la mort de la reine-mère, devint une chapelle funé-

1. Sans parcourir la masse de volumes difficiles à trouver, on aura une idée suffisante de la mystique dans le livre de Huysmans : *La Cathédrale*. Dans les *Annales archéologiques* de Didron, on ne trouve que quatre symboles répondant à nos hiéroglyphes : l'agneau, le coq, la tourterelle, la vigne, mais ces deux derniers sont pris dans un sens allégorique bien connu, qui ne répond pas à l'interprétation donnée par notre manuscrit.

raire : « Elle est, dit Germain Brice en 1752, entièrement tendue de noir; il s'y élève au milieu un lit de velours noir posé sur une estrade garnie de crépines et de galons d'argent avec une représentation couverte d'un poêle bordé d'hermine. C'est où repose le cœur[1] de la reine Anne d'Autriche. » Cette chapelle était donc une « de ces particularités que l'on ne voyait pas », comme dit le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

*Arcade de la grille.*

Les hiéroglyphiques de la grille de la chapelle Sainte-Anne se rapportent au sacrifice de la messe.

Le cœur brûlant sur un autel est l'image de celui qui assiste à ce sacrifice. Les vases vides et les vases pleins représentent notre âme et notre corps : ils doivent être vides de l'amour du monde et remplis de Dieu. L'autel au milieu du pain et du vin symbolise les sacrifices juifs remplacés par l'oblation chrétienne. La cassolette signifie le corps de Jésus-Christ; son feu, l'amour ardent qu'attend de nous le Sauveur. Le calice, l'hostie, le livre et les chandeliers : le livre est la parole divine : « Il faut digérer ces viandes (ces aliments, dans la langue du temps), afin qu'elles nous profitent, et pour cela, nous avons besoin de chaleur, c'est-à-dire d'une gravité ardente qui nous est parfaitement représentée par les deux cierges allumés. »

*Arcade en l'honneur de saint Joachim et de sainte Anne.*

Le cube : cette figure est égale de tous les côtés et la

1. Dans son testament, la reine avait demandé que son cœur fût déposé au Val-de-Grâce, auprès de ses filles bien-aimées. Jusqu'à la Révolution, le grand caveau qui est au-dessous de la chapelle Sainte-Anne reçut le cœur des membres de la famille royale, même des enfants âgés de quelques semaines. On en a la liste. Dans le caveau, il y a encore, — les deux soutiens de marbre portent trois larmes, — les tables de marbre qui formaient quatre vastes compartiments où l'on mettait ces souvenirs funèbres. Le cœur de Louis XIV seul fut remis aux Jésuites de la rue Saint-Antoine.

plus stable de toutes; elle signifie l'homme de bien égal en toutes les actions de sa vie; cette fermeté fut une des vertus des saints époux. Le voile blanc sur deux mains croisées est l'emblème de la fidélité; c'est un souvenir des mariages d'autrefois quand on étendait un voile blanc sur la tête de ceux qui venaient pour s'unir. Il peut également faire allusion à la pureté de la Vierge. Deux cœurs joints ensemble : « Le cœur étant le siège de l'amour aussi bien que le principe de la vie », il n'est pas difficile de conjecturer ce qu'ils veulent dire. Le mûrier « nous fait une belle leçon de prudence », parce qu'il n'ouvre ses bourgeons que quand les gelées sont passées. Les deux cornes d'abondance « nous marquent les vertus qui éclataient dans les deux saints. Le joug avec le mot *suave :* quoique l'Évangile soit une loi d'amour, la soumission et la servitude en sont pourtant la base; suave : la soumission de l'épouse est agréable parce qu'elle est volontaire. L'hysope « est le véritable hiéroglyphe de la grâce habituelle par laquelle nous sommes nettoyés de nos ordures et de nos péchés, parce que, selon la remarque des naturalistes, cette herbe a la vertu de guérir de la lèpre, qui est ordinairement prise pour le péché : or, dans les deux époux, à l'humilité s'ajoutait l'innocence. Le pin : il vit sur les rochers et les plus grandes montagnes; il est donc le symbole de la vie austère, ou bien, « disons que la pomme de cet arbre, qui brûle si facilement, nous insinue l'amour divin qui consumait le cœur de saint Joachim et de sainte Anne ». Le saule : il vit au bord des ruisseaux. « Le juste, suivant l'expression biblique, doit être arrosé continuellement et entretenu par la grâce. »

*Troisième arcade.*

La corne d'abondance : elle personnifie toujours les vertus des deux saints. Le figuier, par la douceur de son fruit, marque la douceur qui régnait dans leur cœur et leur mépris de la gloire, « parce que cet arbre a de grandes et larges feuilles sous lesquelles il cache son fruit »; c'est ainsi qu'ils cachaient leurs œuvres charitables. Le grenadier et le myrte. Le myrte est consacré à l'amour, mais le grenadier exprime mieux cette passion, « parce que tous

les grains de son fruit étant joints avec ordre et sans confusion, il nous représente parfaitement l'amour parfait et réglé qui doit se rencontrer en des personnes mariées; la couleur même de ces grains, qui est si belle et si merveilleuse, nous enseigne cette chaste amitié qui doit régner dans le cœur des fidèles qui sont liés ensemble par le sacré nœud du mariage ». Les tourterelles : « Les naturalistes remarquent qu'elles n'ont point de fiel, et que, par conséquent, elles ne sont pas sensibles à la colère »; elles font donc allusion à la mansuétude des deux saints. Le pêcher est remarquable « en ce que son fruit a la figure d'un cœur et que sa feuille ressemble parfaitement à la langue et que son fruit est souvent appuyé sur la feuille » : l'une ne doit donc pas démentir l'autre. L'amandier : il est pressé d'ouvrir ses fleurs; il est donc l'emblème « de la grâce prévenante dont Dieu a honoré de bonne heure saint Joachim et sainte Anne ». Le cyprès : il figure la mort, et, comme il se termine en pointe, il veut dire « que le ciel est son centre »; c'est en effet au ciel que les deux époux attachaient leurs regards. Le peuplier : son feuillage blanc et noir symbolise le jour et la nuit, c'est-à-dire le temps. Les deux pieux personnages priaient le jour et la nuit. Cette double coloration peut s'appliquer aussi à la prospérité et à l'adversité au milieu desquelles ceux-ci ont conservé la même vigueur et le même esprit.

*Quatrième arcade.*

Un livre ouvert avec une flamme dessus, entouré de branches de chêne : le livre est la loi de Dieu gravée par Jésus; la flamme, le zèle; le chêne, la fermeté. La vigne : elle est le symbole du travail et de la peine; « il faut, en effet, beaucoup de soin pour qu'elle donne ses fruits »; le raisin, c'est la sainteté. Couronne enfermant deux branches d'olivier : elle figure « la véritable joie et la paix intérieure qui régnaient dans le cœur de ces saintes âmes », l'olivier représentant la concorde dans laquelle elles ont vécu. Deux couronnes de myrte : allusion aux ennemis, aux luttes : « Les deux saints les ont méritées dans le saint état du mariage. » Le pélican : il est l'image de la

tendresse, par conséquent du fils de Dieu. Il peut rappeler aussi « l'amour de saint Joachim et de sainte Anne pour la Vierge, étant tout prêts à donner leur vie pour la conservation de celle de leur fille ». Deux couronnes de roses : le mariage et les enfants sont souvent des causes de peines et d'affliction : il n'en fut pas de même pour nos personnages. Le trousseau de clefs : toutes les vertus ouvrent le ciel; la prière est au premier rang : *Oratio clavis est cœli.* L'enclume et le marteau entourés d'une chaîne : ils nous font souvenir de la patience et de la force que nos saints conservaient au milieu de leurs souffrances et de leurs peines. L'anneau enfermant deux palmes : il est la récompense des deux saints; « le rond de la bague, par la perfection de la figure, nous représente naturellement les divines perfections de Marie, et ce diamant qui est dans le chaton nous marque le fils de Dieu qui est la splendeur de son père enfermée dans les chastes flancs de la bienheureuse Vierge ».

### *Grande arcade du Chœur des dames.*

Le coq : il figure la vigilance; « comme il a la vertu de faire fuir le lion par le bruit de son chant, le fils de Dieu nous apprend aussi que la prière a le pouvoir de chasser les démons ». L'olivier, symbole de la paix, « montre l'état paisible où doit être l'âme quand elle s'approche de Dieu ». La verdure de cet arbre enseigne aussi l'espérance; par la liqueur qu'on exprime de son fruit et qui sert au feu de nourriture, nous apprenons l'amour et la ferveur qu'il faut avoir dans la prière. Le pêcher : même symbole que plus haut, — dans la prière, le cœur et la bouche doivent être unis. Les trompettes et les agneaux : les deux trompettes signifient l'ancien et le nouveau Testament, l'ancien, « parce que la loi de Dieu fut donnée au bruit des tonnerres et des trompettes, le nouveau, parce que nous n'avons pas d'instrument qui soit plus éclatant et qui, par conséquent, exprime mieux la propagation de l'Évangile ». Quant aux prières tirées des deux, elles doivent être consacrées à l'Agneau sans tache. Les tourterelles et les lis : les âmes, cette fleur les figure; celles qui

veulent s'approcher de Dieu doivent être pures; les tourterelles symbolisent les bienheureux qui chantent devant l'Éternel, ou les âmes qui, séparées ici-bas de la vue du divin époux, regrettent son absence et, en gémissant, soupirent après sa possession. La cigogne : elle exprime « sa tendresse et sa reconnaissance envers ses parents qu'elle nourrit dans leur vieillesse; faisant son nid au plus haut des arbres, elle semble nous enseigner à perdre la terre de vue et à nous élever par la contemplation jusqu'au trône de Dieu. Elle représente la vigilance, car il y en a toujours quelqu'une en sentinelle; mais non, disons plutôt que cet animal, n'ayant point de langue, doit faire souvenir lés religieuses du silence qu'il faut observer dans le chœur ». Les agneaux : leur blancheur et leur posture marquent l'innocence et la douceur de cœur; pourquoi sont-ils nombreux? parce que le divin maître a dit qu'il serait là où deux personnes seraient réunies en son nom : « Il est donc présent à toutes les prières des âmes religieuses. »

## II.

## Le Trésor.

Les descriptions antérieures à la Révolution disent que l'église du Val-de-Grâce possédait trois cents reliquaires, et elles citent toutes un grand soleil d'or qui avait demandé sept ans de travail et dont la façon avait coûté quinze mille livres (au moins soixante mille francs de nos jours).

Un document nous apprend ce que contenait en 1666 le trésor de l'abbaye. C'est l'inventaire, — il y eut un récolement sous la Régence, — « des reliques, reliquaires et autres pièces d'orfèvrerie de l'oratoire de la feue reine-mère ».

Avant son décès, Anne d'Autriche donne au roi « un grand reliquaire de bois venu d'Espagne, au

milieu duquel il y a une Vierge, aussi de bois, ledit reliquaire enrichi de pilastres de lapis, rempli de différentes reliques et aussi enrichi de plusieurs diamants avec un autel au pied, sur lequel autel il y a une petite croix d'or avec quatre petits chandeliers aussi d'or, estimé le tout à la somme de douze cents livres ». Elle fait remettre à Monsieur, frère unique du roi, « un grand reliquaire d'argent soutenu par deux anges aussi d'argent sur un pied d'ébène, où il y a du voile de la Vierge et du manteau de saint Joseph »; enfin, à Mme de Beauvais, un petit cabinet d'ébène envoyé d'Espagne, dans le fond duquel il y a une Vierge avec plusieurs ornements de cristal.

Tous les autres objets sont légués au Val-de-Grâce; ils représentent la somme de 53,314 livres.

Dans l'inventaire, hélas! trop sobre de détails, on trouve deux tableaux[1], sur chacun desquels est peinte une Vierge garnie de diamants. L'un d'eux est sur fond d'or : en 1721, du consentement de la communauté et avec l'approbation de l'archevêque, il est vendu.

La ciselure est représentée par deux petites figures de bois de saint Antoine de Padoue, l'une enfermée dans du cristal; par une petite figure de sainte Geneviève, en or émaillé avec de petits diamants et de petits rubis; par deux petites niches de bois en chaume dans lesquelles il y a au milieu une *Assomption* de la Vierge, le tout orné de feuillages émaillés avec petits diamants; par deux figures d'argent représentant la Vierge avec son enfant; par une *Flagellation* où sont

1. Germain Brice dit qu'à l'intérieur du monument, au-dessus de la porte d'entrée, il y avait une *Descente de croix*, de Lucas de Leyde.

trois figures d'argent et une colonne, et enfin, par quatorze petites figures d'or émaillé garnies de petits diamants représentant les douze apôtres, Notre-Seigneur et saint Joseph.

Les reliquaires sont nombreux : vingt-sept en tout. Ils sont fort riches, mais nous n'avons que le détail des matières précieuses. Nous ignorons à quelle époque, dans quel pays, par quels artistes ils furent faits. En revanche, nous n'ignorons pas toujours quels pieux souvenirs ils renfermaient. Dans un grand reliquaire en forme octogone garni d'or émaillé sur or blanc est conservée la tête de saint Canut, roi de Danemark. Dans deux petits reliquaires de cristal garni d'or, il y a un doigt de sainte Anne et un doigt de saint Isidore[1]. Dans deux reliquaires en forme de bahut, garni de plusieurs diamants, ont été déposées des reliques de saint Laurent et de saint Isidore. Deux petits reliquaires en bois de cèdre émaillé ont des reliques de sainte Radegonde et de sainte Cunégonde. Un fragment de la vraie croix est enchâssé dans une grande croix garnie de plusieurs ornements émaillés et semés de rubis. Une croix garnie d'or émaillé et de diamants a dans son milieu une relique d'une hostie où il y a du sang. Nous ne parlons que pour mémoire d'une grande crosse d'argent avec son pied de marbre soutenu par deux anges, des vases de cristal « à mettre des bouquets », des chandeliers, la plupart en cristal, d'un lustre en cristal garni d'argent doré, de deux bénitiers en agate ou en cristal, garnis

1. San Isidro el Labrador, personnage obscur du XII[e] siècle, devint sous Philippe III l'objet d'une dévotion populaire et durable. Le roi, gravement malade, revint miraculeusement à la santé, quand on eut porté en procession les reliques de ce saint conservées à Madrid.

d'or, d'un tapis persan, « servant de marchepied de l'autel », et enfin d'un brasier d'argent blanc, sans doute apporté d'Espagne.

Du vivant d'Anne d'Autriche, l'abbaye s'était enrichie d'autres reliques. En 1661, Octavien Caraffa, archevêque de Patras, faisait accorder à Françoise de Margonne de Mareuil, veuve de Charles de Valois, duc d'Angoulême, des fragments des restes de saint Jean et de saint Paul, martyrs. En 1664, le cardinal Chigi accordait à la reine-mère le corps de sainte Félicienne, martyre, *ex cœmeteriis Urbis.*

Les diplômes où était consignée cette double faveur existent toujours. En haut du parchemin et sur les deux côtés court un encadrement (large, l'un de $0^{m}73$, l'autre de $0^{m}82$) du travail le plus délicat. Dans ces bordures où les fleurs sont peintes principalement en bleu et en rouge, le dessin est aussi riche que l'ensemble est harmonieux.

En 1695, on déposa solennellement dans la chapelle Sainte-Scolastique le corps de saint Victor, obtenu par l'intervention de la duchesse de Savoie. Les fêtes religieuses célébrées à cette occasion durèrent plusieurs jours, avec un immense concours de peuple. « Le roi et la reine d'Angleterre y assistèrent le 9 septembre. »

L'abbaye du Val-de-Grâce conservait différents souvenirs d'Anne d'Autriche : une copie de son testament, — la reine suppliait son fils de continuer après sa mort ses libéralités pour achever les bâtiments [1],

1. Anne d'Autriche n'avait pas eu le temps de régler la situation pécuniaire du nouveau monastère. Craignant une mort imprévue, elle fit supprimer l'abbaye de Saint-Corneille à Compiègne et en attribua la mense au Val-de-Grâce. Néanmoins, les revenus de cette maison restèrent modiques. Béné-

— « neuf lettres de la reine envoyées à la mère abbesse et à quelques dames du Val-de-Grâce, entre lesquelles il y en a quatre de sa propre main; deux chapelets donnés par la reine à la Révérende mère de Saint-Benoît, dont l'un a été trouvé dans la châsse de sainte Anne, lorsqu'elle fut ouverte pour satisfaire la piété de Sa Majesté, sans qu'on pût savoir de quelle manière il y avait été mis; l'autre est fait du bois du buisson des épines où se jetait saint Benoît dans sa tentation; un livre fait pour la première communion du roi Louis XIV, qu'il envoya à la Révérende mère Marie de Bourges de Saint-Benoît par son confesseur le R. P. Paulin, de la Compagnie de Jésus; un autre petit livre manuscrit sur du parchemin avec deux miniatures, donné par la reine à ladite mère de Saint-Benoît; la chemise et les gants que le roi Louis XIV avait lorsqu'il fut sacré dans l'église de Reims le 1er juin 1654, laquelle reine, sa mère, donna à Mme la duchesse de Vendôme pour les apporter à cette abbaye, ce qu'elle fit le 21 dudit mois, et avec une médaille d'or de celles qui se distribuèrent à cette cérémonie; les premiers souliers du roi Louis XIV, donnés par la reine, sa mère; d'autres premiers souliers de Mgr le Dauphin; les premiers souliers de Charles d'Alençon, fils aîné du duc d'Orléans, frère du roi; enfin, un dé d'or avec un petit filet d'émail qui servait à cette grande princesse à travailler ». Madeleine Le

dictines réformées, les religieuses du Val-de-Grâce suivaient une règle austère. — A la fin du XVIIIe siècle, le nombre des professes était de dix-huit.

Dans les plans primitifs, il devait y avoir en face de la grille une place demi-circulaire et, dans le milieu de celle-ci, un obélisque orné de trophées. Il ne fut jamais élevé; on le voit cependant dessiné dans une gravure du temps.

Bossu ajoute que l'église possédait un ornement complet de moire d'argent couverte aussi d'argent, que la reine-mère fit faire des habits qui avaient servi au sacre du roi : « Elle les racheta aux officiers de la couronne à qui ils appartenaient. » Anne d'Autriche avait empêché « qu'on ne brûlât la chemise et les gants que le roi avait ce jour-là, et qu'on brûle, à cause des onctions ».

Dans le « second volume du cartulaire », le seul qui reste, et d'ailleurs incomplet, on a l'indication « de plusieurs choses qui ont été données par le roi Louis XIV et par la reine, sa mère » :

« 1° Une grande médaille d'or où est figuré le portrait du roi et celui de la reine d'un côté et de l'autre le dessin de l'église du Val-de-Grâce. Elle pèse un marc trois onces, pareille à celle qui a été posée sur la première pierre enfermée dans les fondations de ladite église sous un des piliers du dôme (le Cabinet des médailles en garde un exemplaire); 2° une truelle et un marteau d'argent qui servirent au roi à poser la première pierre; 3° une autre médaille d'or où sont les portraits de Leurs Majestés, que la reine, mère du roi, donna à la Révérende Marie de Bourges de Saint-Benoît, pour lors abbesse : cette médaille pèse 3 onces 4 gros et demi (au Cabinet des Estampes); 4° deux autres médailles de bronze, dont l'une a les figures de Leurs Majestés et l'autre le portrait du roi Louis XIII (description trop vague pour qu'on puisse les identifier); 5° trois portraits de la reine, l'un en sainte Hélène, un autre en miniature, âgée environ de 22 à 25 ans, et une boîte d'acier dans laquelle sont enfermés le portrait de Sa Majesté et celui du cardinal infant son frère, représentant une *Annonciation.* »

Ajoutons que l'on a sauvé de l'abbaye cinq beaux cuivres pour estampes; l'un assez grand, — la gravure existe, — représente, avec les armes royales dans les coins d'en haut, la façade de l'église; le second, plus petit, le plan de l'abbaye; les trois autres, de dimensions restreintes, sont des portraits d'abbesses; ils conservent les traits de la mère Marguerite d'Arbouze de Sainte-Gertrude, qui était à la tête du monastère quand il fut transféré à Paris en 1621, de la mère Marguerite Dufour de Saint-Bernard et enfin de la mère Monil de Saint-Bernard.

Il faut ajouter au trésor, — ces restes ont un grand prix pour nous, — les papiers et livres que les religieuses gardaient dans une armoire. Il y avait là, c'étaient leurs archives, des pièces concernant l'abbaye du Val-Profond[1], dans la vallée de la Bièvre, d'où leur maison fut, en 1621, transférée à Paris au faubourg Saint-Jacques. Ce n'est qu'une partie des documents qu'elles possédaient. Nous n'avons d'ailleurs pas à en parler. Pour ce qui concerne l'art, nous n'avons à citer qu'un martyrologe incomplet, beau manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle venu du Val-Profond.

Par reconnaissance pour leur bienfaitrice, les mêmes religieuses conservaient dans cette armoire deux volumes de recueils d'éloges et d'oraisons funèbres d'Anne d'Autriche. Elles conservaient aussi les vers qui pouvaient intéresser cette mémoire vénérée, par exemple, un sonnet sur le cœur de la reine déposé dans leur église et un autre sur sa pompe funèbre à Saint-Denis. Un jour même, elles déposèrent dans leurs archives le poème d'un excommunié, mais ce

1. Ce qui subsiste de ces archives a trouvé asile aux Archives nationales, dans le fonds du Val-de-Grâce.

poème glorifiait le dôme du Val-de-Grâce et la fresque de Mignard, la première que l'on eût vue en France; cette œuvre excita l'admiration des contemporains et c'était un nouveau titre qui rendait fières de leur maison celles qui l'habitaient. Les vers profanes de Molière trouvèrent donc bon accueil auprès des religieuses. Leur exemplaire a survécu : imprimé chez Jean Ribou, il contient à la première et à la dernière page deux belles gravures d'après Mignard; dans l'une, on voit Minerve conduisant la Peinture vers Apollon qui tient la lyre et est entouré des Muses; dans l'autre, à côté d'un personnage qui dessine, le Temps regarde, le pied sur sa faux; l'allégorie est claire : il ne frappera pas un chef-d'œuvre du génie.

Peu versée sans doute dans l'art de la peinture, Madeleine Le Bossu, après avoir parlé en détail des sujets représentés par les sculpteurs, renvoie, pour ce qui concerne le dôme, aux vers de Molière. On est charmé de trouver dans des pages ignorées ce naïf hommage. Peut-être a-t-elle fait plus; un sonnet figure dans ses Mémoires; il célèbre l'artiste qui a peint le dôme :

Il peint les passions, il rend l'âme visible,
De la Divinité fait un être sensible,
Représente la Grâce, à la Gloire il atteint;
Ce que l'œil ne peut voir, son adresse l'exprime;
Comme Paul, il s'élève au ciel le plus sublime;
Il voit ce qu'il y vit; il fait plus, il le peint.

On aimerait à croire que ces vers en l'honneur de Mignard sont dus à la plume de la discrète et savante bénédictine.

## APPENDICE.

Nous avons dit que le Val-de-Grâce avait reçu des cœurs appartenant à un assez grand nombre de membres de la famille royale. Voici, à ce propos, une histoire singulière et parfois macabre :

Dans les papiers de la Maison du roi, on trouve, datée du 18 février 1819, mais non signée, la pièce suivante, dont nous donnons le passage le plus important :

« En 1793, Petit-Radel, — mort le 7 novembre 1818, — s'empara des boîtes qui renfermaient les cœurs de plusieurs souverains et princes, au nombre de treize, à ce qu'il paraît ; il les ouvrit à Saint-Denis même, et donnant au peintre Saint-Martin le cœur de Louis XIV, il lui dit : « Tiens, prends celui-là, c'est le plus gros ; c'est celui de « Louis XIV. »

Une seconde pièce donne des détails qu'il est intéressant de rapporter en entier. C'est une notice, précédée de ces mots : « On a découvert, dit M. Schunck (de Gerolzheim), deux cœurs embaumés, il y a plusieurs années, dans l'église du Val-de-Grâce, et qui, d'après les inscriptions qui vous ont été en même temps livrées, doivent être ceux des rois Louis XIII et Louis XIV » :

« Radel, surnommé Petit-Radel, ancien architecte du gouvernement, fut envoyé aux frais du roi à Rome pour se perfectionner dans son art. Il paya ce bon roi de ses bienfaits en se distinguant parmi les révolutionnaires les plus acharnés. En 1793, il fut nommé commissaire par le comité de Salut public pour ravir à leurs tombeaux les dépouilles sacrées que conservaient depuis tant de siècles les églises de Saint-Denis et du Val-de-Grâce. Il se réserva une grande quantité d'objets précieux parmi lesquels se trouva (*sic*) les cœurs des rois Louis XIII et Louis XIV. Il conserva les boîtes de vermeil et les médailles et vendit et échangea les cœurs de plusieurs de nos rois contre des tableaux et de l'argent.

« Ce fut le sieur de Saint-Martin, peintre en paysage, qui

fit l'acquisition des cœurs de Louis XIII et de Louis XIV. Le sieur Drolling, également peintre, acheta les autres (le cœur humain, longtemps conservé, tel que celui qui provient des momies, offre une substance très précieuse et très recherchée dans l'art de la peinture). Il semble prouvé, d'après de nombreux renseignements, que le sieur Drolling a employé absolument tout ce qu'il tenait du sieur Radel. Le sieur de Saint-Martin paraît avoir longtemps conservé intacts les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV. Cependant, il finit par se servir d'une légère fraction de celui de ce dernier roi. Le cœur de Louis XIII a été conservé en entier et se trouve même entouré des enveloppes qui ont servi à le recueillir; une médaille qui fut attachée à la boîte s'y voit encore.

« Lors de la première rentrée du roi, Saint-Martin n'osa pas restituer les objets; il craignait d'être soupçonné d'avoir pris une part trop active aux excès révolutionnaires. Après le second retour de Sa Majesté, je fus chez ce peintre pour lui acheter un paysage, et, comme je le connaissais depuis longtemps en qualité d'artiste, tout en ignorant ces détails, il me dit qu'il avait les cœurs de Louis XIII et de Louis XIV; je demandai à les voir; il me montra celui de Louis XIV. En tenant en main le cœur de Louis le Grand, je fus pénétré d'un profond sentiment de respect. J'éprouvai une sensation indéfinissable. Je le priai ensuite de me montrer celui de Louis XIII. Il me dit qu'il ne savait pas au juste ce qu'il était devenu, qu'il le chercherait dans des *fouillis*.

« Je l'engageai énergiquement à faire la remise de ces objets au gouvernement. Il me répliqua que, sans les craintes mentionnées ci-dessus, il y consentirait volontiers. Je m'attachai à dissiper ses appréhensions et même à le persuader qu'il serait récompensé. Il fut convenu que je me chargerais de faire les démarches préparatoires : il me dit en le quittant que, pourvu qu'on lui rendît la valeur de ce qu'il avait donné au sieur Radel, il remettrait les objets en question.

« Sur ces entrefaites, ledit sieur Radel vint à mourir, et, à cette époque, il me parvint un catalogue de son cabinet qui allait être vendu. L'examen de ce catalogue attira mon

attention sur treize plaques de cuivre provenant des tombeaux du Val-de-Grâce. Je me transportai de suite chez la veuve Radel. En visitant ces plaques, je trouvai celle de Louis XIV. Les autres concernaient la famille des d'Orléans, tels que les Gaston, etc. Je fis mettre à part celle de Louis XIV; lors de la vente de ces objets, le sieur de Saint-Martin la poussa pour mon compte; elle me fut adjugée pour neuf francs.

« Animé du plus vif désir de faire restituer à l'auguste famille des Bourbons des monuments aussi précieux, je fus trouver M. de Valdené, secrétaire particulier de Monsieur. M. de Valdené est mon ami depuis trente ans; ses honorables sentiments, son entier dévouement à la famille régnante me sont connus. Il me promit de mettre une note de cette affaire sous les yeux de Son Altesse Royale. Au bout de quelques jours, je reçus une lettre de M. Malitourne, avec lequel je suis également lié par une fort ancienne amitié. Ce secrétaire de la Maison du roi m'invitait à me rendre chez M. le comte de Pradel, ministre de la Maison de Sa Majesté. J'obtins de Son Excellence une fort longue audience, dans laquelle il fut arrêté que je promettrais au sieur de Saint-Martin un présent supérieur au prix que lui avait coûté l'acquisition du cœur de Louis XIV. M. de Malitourne me pressentit, à la sortie de cette audience, sur ce que je pourrais désirer moi-même. Je lui répondis, d'après la connaissance que j'ai de sa respectueuse affection pour la famille des Bourbons, qu'en pareil cas, sa plus douce récompense serait d'avoir été assez heureux de pouvoir faire quelque chose pour son service, et que j'étais plus que satisfait en agissant de même. J'eus l'honneur depuis de répondre dans ce sens à M. le comte de Pradel.

« Je parvins enfin, le 3 mars 1819, à conduire le sieur de Saint-Martin chez M. le comte de Pradel. Il lui fit la remise du cœur de Louis XIV, et Son Excellence lui donna une tabatière d'or. J'eus pour mon compte la satisfaction de joindre à la restitution du cœur la plaque que je m'étais procurée à la vente sus-mentionnée. M. le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies de la Maison du roi, fut présent à Paris à la réception de ces

objets. M. le comte de Pradel voulut bien m'adresser mille remercîments et me faire l'offre de ses bons offices.

« Depuis lors, j'insistai souvent près du sieur de Saint-Martin pour qu'il s'occupât de la recherche du cœur de Louis XIII. Mes instances furent sans succès. Plus tard, il tomba sérieusement malade, et, se trouvant bientôt à l'article de la mort, il me fit prier de passer chez lui : ce fut dans ce moment solennel qu'il me remit le cœur de ce roi avec une médaille fixée sur la boîte; le cœur était encore dans les étoffes qui servirent à l'embaumer. J'obtins un rendez-vous de M. le comte de Pradel le 13 novembre 1820 et j'eus l'honneur de lui remettre le cœur et la médaille.

« Il me pria de rédiger une notice qui constatât la découverte des cœurs de ces deux monarques, et, sans le changement opéré dans le ministère de la Maison du roi, je me serais occupé plus tôt de ce travail.

« En foi de quoi je signe et affirme sincère et véritable l'exposé ci-dessus.

« Fait à Paris, le 15 juin 1822.

« *Signé :* SCHUNCK, VALDENÉ, MALITOURNE. »

Tout d'abord, quel est ce Schunck qui apporte de si étranges révélations? « On le connaît, dit le premier document, depuis trente ans; il a toujours été homme d'honneur et bon Français. » M. d'Agoult et le duc d'Aumont, qui l'ont vu près d'eux pendant l'émigration, se portent garants de ses sentiments de parfait royaliste.

Il met en cause un ancien inspecteur général des bâtiments civils, un architecte connu. Petit-Radel avait un cabinet contenant des objets nombreux et curieux, — on en commençait justement la vente le 8 février 1819, — il possédait des plaques qui avaient été mises sur des boîtes funéraires, — le catalogue ayant existé, il faut bien le croire. D'où venaient-elles? Évidemment de Saint-Denis.

Il en coûtait peu d'attaquer la mémoire d'un homme qui n'était plus là pour se défendre : les documents répondent pour lui. Les entrailles de Louis XIV, dit Dangeau, furent portées à Notre-Dame « sans beaucoup de cérémonie ». Quant à son cœur, suivant la volonté du

souverain, il fut déposé dans l'église des « Grands Jésuites » de la rue Saint-Antoine. Mis du côté de l'Épître, écrit Piganiol de La Force, et sous un des arcs, il était soutenu en l'air « par deux anges en argent, dont la draperie était de vermeil, ainsi que le cœur, la couronne, les armes de France et les autres ornements ». Ce monument était l'œuvre de Coustou le jeune, et il avait coûté 600,000 livres.

En 1819, on croit à la légende du vandalisme et on imagine, avec une scène odieuse, un propos qui n'a pu ètre tenu. On sait que Dom Poirier, avec trois assesseurs, nommés, comme lui, officiellement, assista aux exhumations de Saint-Denis. Or, Petit-Radel[1] n'y figura pas. La calomnie dont il fut l'objet tombe donc aussitôt.

On pourrait, ajoute le premier papier, par l'entremise de M. Schunck, retirer des mains du sieur de Saint-Martin « ces précieux restes dont l'authenticité ne saurait être douteuse ». Il est entendu que le peintre possède le cœur de Louis XIV, mais on veut parler aussi des plaques. Que celles-ci soient authentiques, — le duc d'Orléans, futur Louis-Philippe, en a fait acheter douze, celle de Mlle de Montpensier, celle de Gaston d'Orléans, Schunck ayant mis la main sur celle de Louis XIV, — c'est vraisemblable, mais, pour ce qui concerne le cœur de Louis XIV, il faut s'inscrire en faux, car, de ce souverain, il ne reste rien, ni monument, ni cendres.

L'auteur de la notice se souvenait probablement de ce qui s'était passé en 1817. M. Servier, qui a publié une histoire du Val-de-Grâce, rapporte, d'après les archives particulières du baron Larrey, que la boîte contenant le cœur du fils aîné de Louis XVI, mort en 1789, avait été sauvée par le sieur Legoy, secrétaire du comité de l'Observatoire, remise enfin à la famille royale et portée à Saint-

1. Sous l'ancien régime, Petit-Radel (né en 1740) avait été nommé, en raison de sa probité, inspecteur des bâtiments civils. Après la Révolution, il ne fut guère qu'architecte consultant. Il avait fait construire l'hôtel du Trésor et le grand abattoir du Roule. Il eut deux frères également distingués, l'un comme chirurgien, l'autre comme archéologue; ce dernier fut membre de l'Institut.

Denis sans pompe, mais avec des cérémonies convenables. Pourquoi, se disait-on, les cœurs royaux n'auraient-ils pas échappé de même à la destruction?

La notice reprend les calomnies dirigées contre Petit-Radel. Cette fois, ce n'est plus seulement Saint-Denis, c'est le Val-de-Grâce qu'il a profané, et pourquoi? En bon Français, pour voler, pour remplir sa bourse et augmenter ses collections. Malheureusement, les témoins que l'on pourrait interroger sont morts, Drolling le père, en 1817, et Saint-Martin, en 1820.

Le cœur de Louis XIII est intact. La belle preuve d'authenticité qu'une médaille « qui avait été fixée sur la boîte » et que ces vagues enveloppes! Quelle boîte d'ailleurs? Schunck ignorait donc que le métal précieux qui le contenait avait été fondu; il ne savait pas non plus qu'un des trésors de l'église Saint-Paul était le monument sculpté par Jacques Sarrazin pour recevoir un dépôt qui était un souvenir de l'affection de Louis XIII pour les Jésuites; il n'avait pas davantage visité le Musée des Monuments français : il y aurait vu des figures empruntées à cette œuvre. On a, pendant la Révolution, dépouillé le caveau du Val-de-Grâce : à ses yeux, cela suffit; il n'y a pas à douter que ces plaques n'en viennent. Admirons ce procédé expéditif d'écrire l'histoire; étonnons-nous aussi que le futur roi des Français achète douze plaques et n'essaie pas de racheter la plus précieuse, celle de Louis XIV, laquelle a été vendue neuf francs!

Quel rôle jouaient dans cette affaire le littérateur Malitourne et Valdené, qui devint, en 1829, secrétaire de Charles X? Probablement celui de naïfs, de dupes, qui voulaient faire briller leur culte pour les rois légitimes. Celui de Schunck est obscur. Le 15 juin 1822, il proteste de son désintéressement absolu; au mois d'août, il demande la croix de la Légion d'honneur. Il ne l'obtint pas.

Que devinrent les deux cœurs? Pour répondre à cette question, nous reproduisons un passage emprunté à une brochure publiée en 1842, sans nom d'auteur (*Notice historique sur l'église Saint-Paul*) :

« On dit que les cœurs de nos rois, après l'enlèvement

des monuments, furent enveloppés dans un linge et enterrés dans le passage Saint-Louis, au bas des marches de la porte de l'église. Ce fait a été rapporté par M. D***, membre de plusieurs académies, ancien marguillier de la paroisse, Piedfort père et Rigolet, bedeaux en 1802, ledit sieur Piedfort, témoin oculaire. »

[*En note :*] « Après ces déclarations qui nous ont été faites par MM. D*** et Rigolet, nous n'avons pas été peu surpris de lire aux archives de la bibliothèque du Louvre un procès-verbal constatant la remise, vers 1815 et 1820, des cœurs de Louis XIII et de Louis XIV entre les mains de M. de Dreux-Brézé et de M. le comte de Pradel, l'un des cœurs rapporté par un sieur Petit-Radel, commis pendant la Révolution à l'enlèvement des monuments de nos églises, et l'autre par ses héritiers. Le procès-verbal est signé de ces deux nobles personnages et de plusieurs témoins. Le roi ordonna qu'on renfermât ces cœurs dans deux boîtes de vermeil et qu'on les déposât à l'abbaye de Saint-Denis. Procès-verbal fut fait aussi de ce dépôt. »

Nous avons cherché inutilement dans les documents imprimés une mention de ce dépôt. Si les deux cœurs furent envoyés à Saint-Denis, ce fut bien obscurément et sans la moindre cérémonie. Les monographies consacrées à l'antique abbaye ne parlent pas de ces boîtes. Abel Hugo, — car c'est à lui que Quérard attribue un ouvrage sur les tombeaux de Saint-Denis, publié en 1825, — n'en dit pas un mot, et il est à supposer cependant qu'il n'aurait pas négligé un fait tout récent et qui avait son intérêt.

« Cependant, il y a tout lieu de croire que la conscience du roi et des autres témoins a été trompée en vue d'une récompense promise. En effet, le premier procès-verbal semble lui-même en offrir plusieurs preuves : 1° parce qu'il contient la déclaration faite par le sieur Petit-Radel et ses héritiers, que ces cœurs ont été enlevés par lui au Val-de-Grâce, où ils n'ont jamais été déposés ; 2° parce que le sieur Petit-Radel les aurait rendus en même temps, s'il les eût possédés, tandis qu'il déclara d'abord n'avoir plus que l'un des deux, et qu'il s'écoula un long espace de temps avant que ses héritiers rapportassent l'autre. Enfin, M. le comte de Pradel nous a con-

firmé dans nos doutes en accueillant lui-même nos observations et nous assurant que des récompenses avaient été données, bien qu'on eût négligé de faire les informations précises.

« Nous pouvons ajouter qu'on eut tellement foi dans les déclarations de MM. D***, Piedfort, Rigolet et autres, qu'en 1811, M. Leriche, curé de Saint-Paul, et MM. les marguilliers firent exécuter des fouilles dans le passage Saint-Louis pour retrouver ces cœurs, mais elles demeurèrent sans résultat, vingt années environ ayant plus que suffi pour consommer des chairs préservées par une si frêle enveloppe. »

La bibliothèque du Louvre ayant été brûlée pendant la Commune, il n'est plus possible de recourir aux documents originaux. On regrette de ne pas connaître le nom des témoins; on aurait voulu savoir si Schunck, ce qui est probable, figurait dans cette affaire.

Sur deux points il y a concordance : il est exact que la remise du cœur de Louis XIV a été faite avant celle du cœur de Louis XIII; il est exact que des récompenses ont été données. Le reste est un tissu de mensonges et probablement de faux; par contre-coup, on voit s'effondrer tout ce qui a été raconté au sujet des peintres Saint-Martin et Drolling. Encore une fois, quel but se proposait celui qui machina semblables inventions?

Remarquons, en terminant, avec quelle légèreté ce roman fut accepté par la Maison du roi. De purs légitimistes, après vingt ans, ne savaient plus où avaient été déposés le cœur de Louis XIII et celui de Louis XIV. Des fonctionnaires considérables ne songèrent pas à faire une enquête : elle eût cependant été facile, et elle aurait confondu des contradictions, des erreurs grossières et on ne sait quel louche trafic.

---

# LA CORRESPONDANCE

DE

# CHARLES LE BRUN

## AVEC COSME III DE MÉDICIS ET CHARLES-ANTOINE DE GONDI

(1682-1689)

Par M. Pierre Marcel.

---

La correspondance de Charles Le Brun avec Cosme III de Médicis et son secrétaire d'État, Charles de Gondi, conservée aux Archives de Florence, est connue depuis près d'un demi-siècle, mais pendant longtemps elle n'a pas retenu l'attention et jamais elle n'a été étudiée. Deux lettres à Cosme III, extraites de cet ensemble, du 8 février 1683 et du 20 novembre 1684, ont été publiées dans la *Nuova raccolta di lettere sulla Pittura, Scultura ed Architettura, scritta da' piu celebri personaggi dei secoli XV a XIX, con notte ed illustrazioni di Michelangelo Gualandi* (Bologna, 1845-1856, 3 vol. in-12, t. III, nos 403-404). — Proviennent-elles des Archives florentines? En tous cas, Gualandi ne l'indique pas. Huit autres lettres, allant du 29 novembre 1684 au 17 octobre 1686 et adressées soit à Cosme III, soit à son secrétaire d'État, ont été éditées par Louis Passy dans les

*Archives de l'Art français*, 2e série, t. I, p. 145 à 160. Louis Passy donne leur provenance. Elles sont tirées des Archives de Florence, Carteggio Gondi, filze 43 et 85, Légation de France, 2e partie. Toutes ces lettres ont été reproduites par Henry Jouin dans son livre sur *Charles Le Brun*, au chapitre consacré aux Écrits du maître, p. 413 à 424. Jouin enrichit la série de trois missives nouvelles : la première à Charles-Antoine de Gondi du 24 juin 1682, tirée des Archives florentines, filza Medicea, nº 4783, dont la copie lui a été communiquée par M. Georges Mignaty; la deuxième au même du 19 avril 1685, dont l'original aurait dû se trouver dans les mêmes Archives, mais qui a passé, au contraire, de collection en collection : c'est ainsi qu'elle formait le nº 1453 du Catalogue de la vente des autographes du cabinet de M. A. Bovet en 1885; la troisième au même, du 15 août 1686, a la même origine que la première.

Des recherches dans les Archives de Florence auraient fourni une récolte plus abondante à Jouin et à plus forte raison à ses deux prédécesseurs. — L'Archivio Mediceo, filze 4783 et 4785 (Carteggio Antonio Gondi), renferme encore onze lettres de Le Brun à Gondi et trois réponses de Gondi à Le Brun. Une autre liasse (Archivio Mediceo, filza 1136, Carteggio universale di Cosmo III) contient une lettre datée du 1er juillet 1705, du neveu de Le Brun à Cosme III, et la réponse de celui-ci du 2 octobre 1705, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

La lettre suivante, tirée des mêmes Archives (carte Strozzi Uguccioni, filza 230, fol. 354 rº), adressée par « Le Brun » à Luigi Strozzi et accompagnée de sa réponse, ne concerne pas le premier peintre de

Louis XIV; le post-scriptum nous donne le prénom de son auteur, « André ». Elle est datée de Carrare; elle émane peut-être d'un sculpteur :

[*Folio 354 r°.*]

LE BRUN A L'ABBÉ LUIGI STROZZI.

[23 Août 1687.]

Monsieur,

Depuis que je me suis Donné lhonneur de vous escrire jay fait un autre voyage a Paris pour rendre compte amonseigneur Le marquis Delouvois de mon administration, Et sur ce que Monseigneur Cotolendy mescrit Touchant Le Passeport que je vous avois prié de me faire obtenir de S. A. S. Je prens la liberté de vous prier une seconde foys de me le faire obtenir Et d'avoir la bonté de me L'Envoyer amon adresse a Carrare, le susdit sieur Cotolendy m'Escrit que le susdit Passeport sera Emple cest a dire pour passer moy Et un camarade ou valet avec toutes sortes D'armes par tous les Estats de S. A. S. Je vous supplie Monsieur de me L'Envoyer le plus tost quil vous sera Possible, je vous offre mes services Tant dans ce Pays jcy quen France vous suppliant de mhonnorer de vos Commandements estant avec Profond Respect, Monsieur, Vostre Très hum[ble] Et très obéissent serviteur,

LE BRUN.

A Carrare, Le 23e *aoust 1687.*

*(En travers et en marge :)* André Est mon nom de batesme au Cas qu'il soit nécessaire de Le nommer Dans Le passeport.

(Carte Strozzi-Uguccioni, Arch. Mediceo, filza 230.)

[*Fol. 353 r°.*]

LE BRUN A L'ABBÉ LUIGI STROZZI.

15 Septembre 1687.

Monsieur,

Jay receu Le passeport quil vous apleu me faire obtenir de Monseigneur Le Grand Duc dont je vous rends

mille Grace[1] et vous prie instemment de me faire Lhonneur de me Commander affin que vous Connoissiés Monsieur que personne nest avec plus de zelle et plus de respect, Monsieur, Vostre très humble et très obéissant serviteur,

LE BRUN.

(Carte Strozzi-Uguccioni, Arch. Mediceo, filza 230.)

Cette lettre pouvait avoir été écrite par un parent de notre artiste; mais nous n'avons trouvé personne de ce prénom ni dans son ascendance, ni dans sa descendance. Il ne peut être question non plus ici du sculpteur André Le Brun, qui séjourna longtemps à Rome au XVIII[e] siècle et y exécuta *en 1768* le buste de Clément XIII. En 1788, une dame Allard adressa une pétition à M. d'Angiviller, se disant descendante directe d'un certain André Le Brun, établi au XVII[e] siècle à Saint-Étienne-en-Forez et qu'elle disait fils de Charles Le Brun. Cette pièce, qui reçut l'appui de Lavoisier, a été publiée par M. Jules Guiffrey dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 2[e] série, t. II, années 1880-1881, p. 257 à 264. D'Angiviller fit étudier la requête et conclut que la dame Allard n'avait pas fourni la preuve de la filiation d'André Le Brun, et M. Natalis Rondot a découvert que la famille à laquelle il appartenait était une famille de graveurs lyonnais dont on suit la trace de 1681 à 1773. Peut-être est-ce lui l'auteur de notre lettre?

Dans cette étude de la correspondance de Charles Le Brun avec Cosme III de Médicis et Charles-Antoine de Gondi, nous ne donnerons in extenso que les documents encore inédits; nous analyserons simplement les autres, en renvoyant aux ouvrages qui les ont reproduits.

1. *Sic.*

La première lettre, du 24 juin 1682, est adressée à Gondi. Le Brun le remercie d'avoir fait tenir au comte Malvasia un portrait de Louis XIV qu'il aurait eu le plus grand mal à faire parvenir par ses propres moyens (Jouin, *op. cit.*, p. 413). La même année, les 25 août et 30 octobre, il lui écrit :

[*Fol. non numéroté.*]

[Ch. Lebrun a Carlo-Antonio Gondi.]

[25 Août 1682.]

Monsieur,

Vous me faictes tant d'hoñestetés par vostre lettre du 15e Juillet dernier que j'ay de la peine a scavoir comment je pouray y repondre dignement, tout ce que je puis faire Monsieur est de vous assurer que comme je desire avec une très grande passion d'avoir quelque place dans vostre souvenir, je m'efforceray par tous moyens de vous faire connoistre avec combien de respect je reçois vos marques d'amitié qui me font esperer cet avantage, et qu'en tout rencontre ou je pouray vous en marquer ma reconnoissance ce sera avec une très grande joye. Je feray tout ce qui me sera possible pour vous envoyer au plus tost les Estampes que vous me demandez et me trouveray toujours fort heureux si je puis contribuer [*fol. suivant r*o] quelque chose a vostre satisfaction, n'y ayant personne qui ait plus d'estime pour vostre meritte et qui soit avec plus de respect, Monsieur, Vostre très humble et très obeissant serviteur.

Je ne mets point d'envelope a ma lettre parce qu'on me le recommande pour le port.

Le Brun.

Ce 25 Aoust 1682.

*(Au dos :)* A Monsieur Monsieur l'abbé de Gondy.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4783.)

[*Fol. non numéroté.*]

Ch. Lebrun a Carlo-Antonio Gondi.

[3o Octobre 1682.]

Monsieur,

Je vous envoye les estampes qui ont été gravées jusqu'a present tant sur mes ouvrages que sur les veües des fontaines et Jardins de Versailles. Ces estampes sont au nombre de quatre vingt treize feuilles que Monsieur Lefebvre a mis entre les mains de Monsieur Zipoli et qui doivent estre parties présentement, j'auray l'honneur de vous envoyer les autres estampes que l'on a depuis gravées et que l'on imprime présentement. Je ferois en sorte de ne rien obmettre de ce qui se gravera, dans la suitte, j'aurois toujours bien du plaisir de vous marquer mon zèle et en tout rencontre combien je suis, Monsieur, Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Le Brun.

Ce 3o octobre 1682.

*(Au dos :)* A Monsieur Monsieur l'abbé de Gondi.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4783.)

Cette correspondance est incomplète. Il nous manque la plupart des réponses de Gondi et de Cosme III, et la lettre trouvée par Jouin dans une collection privée nous montre que même les lettres de Le Brun ne sont pas toutes restées aux Archives de Florence. Le 8 février 1683, l'artiste écrit directement au grand-duc pour le remercier de présents que celui-ci lui a envoyés. Cosme III lui a demandé aussi son portrait pour le fameux Cabinet où sont conservées les effigies, peintes par eux-mêmes, des plus grands artistes, et Le Brun dit combien il est flatté

de cet honneur (voy. *Nuova raccolta... con notte di Michelangelo Gualandi*, p. 199, 201).

Puis, le 16 février, il écrit à Gondi :

[*Fol. non numéroté.*]

CH. LEBRUN A CARLO-ANTONIO GONDI.

[16 février 1683.]

Monsieur,

Je vous suis bien redevable de toutes les honestetés que vous me faites dans vostre lettre et de l'estime que vous avez pour mes ouvrages, je souaitterois qu'ils meritassent les louanges que vous leur donnez, puis qu'ils vous on plu je feray ensorte de vous en envoyer la suitte aussitost que les estampes seront en estat d'estre mises au jour. Son Altesse Serenissime mabienfaict de l'honneur lors qu'elle sest donnée la peine de les voir. Je serois bien aise de scavoir si elle ne les apoint, et vous me ferez plaisir Monsieur de me le mander. Je vous supplie de me conserver un peu de part dans vos bonnes graces et d'estre persuadé qu'il n'y a personne qui soit avec plus de Passion, Monsieur, Vostre très humble et très obeissant serviteur,

LE BRUN.

Ce 16 febvrier *1683.*

*(Au dos :)* A Monsieur Monsieur l'abbé de Gondy.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4783.)

Une lettre du 20 novembre 1684, au grand-duc, accompagne le portrait et les gravures d'après des ouvrages de Le Brun, et il s'excuse de la médiocrité de son envoi (Gualandi, *op. cit.*, t. III, n° 404). Peu de jours après, le 29 du même mois, il prie Gondi de présenter au duc portrait et estampes et envoie à son correspondant un paquet d'estampes pour faire suite sans doute à celles qu'il annonçait dans ses lettres de 1682 (Louis Passy, *Archives de l'Art français*, 2e série,

t. I, p. 145). Le 19 avril 1685, il marque à Cosme III sa confusion à l'idée que son portrait et ses estampes vont être exposés et couvre le prince d'éloges hyperboliques (Louis Passy, *op. cit.*, p. 149), et le même jour il remercie Gondi de le protéger avec tant de constance et d'amitié auprès de son maître (Jouin, *op. cit.*, p. 418). En échange de son portrait, Cosme III lui a envoyé un présent dont il le remercie le 24 mai 1685 dans des termes qui marquent un excès de respect et de reconnaissance (Louis Passy, *op. cit.*, p. 150). Nouveau présent après cette lettre et nouveaux remerciements, accompagnés de nouveaux éloges hyperboliques, le 1er août 1685 (L. Passy, *op. cit.*, p. 151). — La lettre suivante, datée du 20 août 1685 et adressée à Gondi, nous fait connaître les présents que Le Brun a reçus avec une telle gratitude. Ç'a été la première fois quatre caisses de vin et une de saucisson, la seconde fois deux pièces de damas cramoisi. Il demande au ministre de dire une fois de plus à son maître et son indignité et sa reconnaissance (L. Passy, *op. cit.*, p. 152). Et il continue à envoyer des estampes à Cosme III. Le 9 mars 1686, il annonce à Gondi l'arrivée de quatre épreuves des gravures du *Crucifix aux anges* et de la *Chute des anges*, et demande si les estampes du grand escalier de Versailles ont été envoyées (L. Passy, *op. cit.*, p. 154).

La faveur du secrétaire d'État le préoccupe beaucoup. Dans une lettre de ... 1686, où il lui recommande un sieur Lefebvre, second fils d'un tapissier des Gobelins, qui étudie les fortifications et voudrait se mettre au service du grand-duc, il annonce à son correspondant l'envoi de gravures de la *Crucifixion* et de la *Chute des anges* et deux dessins pour la déco-

ration de la Galerie de Versailles. Dans une autre lettre, non datée, mais de la même année, il le remercie encore de ses bons offices et lui demande de transmettre au grand-duc, qui lui a envoyé de nouveaux présents, l'expression de sa reconnaissance (voir Louis Passy, *op. cit.*, p. 156 et 157-158). Le 15 août de la même année, nouveaux témoignages d'éternelle reconnaissance à Gondi (H. Jouin, *op. cit.*, p. 423-424) qui se renouvellent encore le 17 octobre, dans un cours billet qui recommanda de nouveau à Gondi le fils du tapissier Lefebvre (Louis Passy, *op. cit.*, p. 159-160).

Aucune lettre postérieure au 17 octobre 1686 n'a encore été publiée. Pourtant, cette correspondance continue après cette date, et la suite s'en trouve aux Archives de Florence :

[*Fol. non numéroté.*]

[Ch. Lebrun a Carlo-Antonio Gondi.]

[16 Juin 1687.]

Jay receu quatre caisses de vins differens de Toscanne que Monsr de Zipoli m'a rendues de la part de Son Altesse Serenissime, et en mesme temps une lettre de vostre part la plus obligeante du monde. Je connois bien, Monsieur, que je reçois tous ces bienfaicts de la Magnificence de Son Altesse Serenissime et que c'est vous qui me les procurés, mais je ne scay pas assez bien ce quil me faut faire pour en remercier comme je dois S. A. S. et pour vous marquer ma reconnoissance de toutes les bontés que vous avés pour moy. La grace que vous me faites Monsieur de me continuer vostre protection auprès de S. A. S. me faict esperer que vous voudrez bien luy faire connoistre les sentimens respectueux de mon cœur, et en de telles mains que les vostres je me decharge avec asseurance du soin que je ne doute pas que vous ne pre-

niez a la très [*fol. suivant r°*] humble priere que je vous en fais de luy en faire mes remerciemens. Mais à vostre egard Monsieur je ne puis employer que des redittes continuelles d'actions de grace, et je vous avoue que je suis peu content de moy mesme de ne rendre que des parolles pour tant de biens effectifs, faites moy sil vous plaist naistre l'occasion de vous estre plus util, afin que pendant que jay le plaisir de publier partout les liberalités de S. A. S., l'honneur qu'Elle me faict de m'accorder sa bienveillance, et que je le prouve à mes amis par des marques incontestables, j'aye encor la satisfaction de vous avoir faict connoistre par quelque chose de reel avec combien de reconnoissance et de respect je suis, Monsieur, Vostre très humble et très obeissant serviteur,

LE BRUN.

Ce 16 juin 1687.

*(Au dos, en travers :)* J'ay un ouvrage de gravure prest d'estre achevé que j'ay dessein de dedier à S. A. S. Si vous jugés Monsieur que cela luy soit agreable, je vous supplie de me faire la grace de m'envoyer le titre de S. A. S. en latin, avec ses armes accompagnées des marques dhonneur dont on a coutume de les environner. Monsieur Lefebvre espere toujours comme moi, Monsieur, que vous aurés la bonté de proteger son fils auprès de S. A. S. et que vous voudrés bien vous souvenir de luy quand l'occasion s'en presentera, ce jeune homme continue à sapliquer fortement à ses estudes dont je prens soin pour se rendre utile a Son A. S., et je puis vous assurer Monsieur qu'il est dès à present capable de remplir un employ si S. A. S. veut bien l'en honorer de quelqu'un.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

On remarquera que, dans le post-scriptum de cette lettre, Le Brun parle d'un ouvrage de gravure « prest d'estre achevé » qu'il a dessein d'offrir au grand-duc. Nous n'avons pas pu déterminer de quelle gravure il s'agit. Il sera question du même ouvrage dans les

lettres suivantes. Par une réponse de Gondi en date du 26 septembre 1686, il apparaît que le grand-duc n'était pas satisfait du sujet que Le Brun voulait lui dédier. Gondi écrit en effet : « Le grand duc... ressent... la pensée que vous avez eue de luy vouloir dedier une estampe qui est toute preste à mettre au jour et ladite Altesse la cherira et en faira un prix infini, ainsy qu'elle fait en tout ce qui provient de vous; et elle auroit seulement souhaitté que vous eussiez choisy un sujet plus digne de luy afin que l'ouvrage estant illustre au point qu'il est, il parut au monde soubz un nom qui lui fist plus d'honneur... » Toutes les lettres ne nous sont sans doute pas parvenues. Dans une de celles qui nous manquent, Le Brun devait sans doute annoncer à son correspondant que, pour déférer au désir de Cosme III, il devait donner un autre sujet à graver, puisque deux ans après, en 1689, quand la Correspondance s'arrête, quelques mois avant la mort de Le Brun, l'estampe n'est pas encore achevée. Nous savons, par une lettre d'André Le Brun, neveu du premier peintre, qui se trouve au même dossier, que cette seconde gravure est celle du *Triomphe de la Vierge* peint pour la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice.

[*Fol. non numéroté.*]

[CH. LEBRUN A CARLO-ANTONIO GONDI.]

De paris, ce 29e aoust 1687.

Monsieur,

Les remerciements que je vous ay faits dans ma lettre precedente, pour toutes les bontés que vous avés pour moy, n'expriment que très foiblement la reconnoissance que j'en ay; et je scay Monsieur que de quelque maniere que je m'acquitasse d'un devoir, à quoi je suis obligé par tant d'endroits, je trouveray toujours que je ne l'auray

faict que trop imparfaittement. Je connois Monsieur par une grande experience en quel estat vous m'avés mis dans l'esprit de Son Altesse Serenissime et il nest pas necessaire pour en estre persuadé que vous vous donniés la peine de me l'exprimer si obligemment dans vostre derniere lettre, sa liberalité et sa Magnificence en sont des marques continuelles. Je me souviens que j'ai ozé vous prié, Monsieur, d'en rendre pour moy a Son Altesse Serenissime mes très humbles [*fol. suivant r°*] actions de grace, et d'obtenir encor de sa bonté qu'Elle veuille bien me permettre de luy dedier une estampe qui est toute preste a mettre aujour, afin que si je me trouve incapable de donner d'autres marques de mon profond respect et de ma reconnoissance, je publie au moins partout l'honneur qu'Elle me faict et combien je luy suis obligé. Si elle m'accorde cette faveur, j'espere que vous voudrés bien m'envoyer ses qualités et ses armes, comme jay pris desja la liberté de vous demander. Jay bien donné de la joye à Mr Lefebvre quand je luy ay dit que vous continuies toujours dans les mesmes sentimens pour son filz, il necesse pas de l'exercer dans tout ce qui poura le mettre en estat de rendre service à S. A. S. quand Elle le jugera a propos, l'on la trouvé capable de travailler aux fortifications maritimes que le Roy faict faire, c'est a quoy il saplique presentement. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que je suis avec beaucoup de respect et une très forte passion, Monsieur, Vostre très humble et très obeissant serviteur,

LE BRUN.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

[*Fol. non numéroté.*]

[CARLO-ANTONIO GONDI A CH. LEBRUN.]

A Monsieur Le Brun, Paris; ce 26 septembre 1687,
A Florence.

Il ne seroit jamais fait si je ne[1] devois respondre à proportion à vos bontés, car vous les poussés tousjours à

1. *Sic.*

l'excès, et j'en ay une nouvelle preuve dans vostre lettre du 29 Aoust, et puisque mon inutilité veut que je vous avoüe cette vérité, il ne tient qu'à vous de faire un essay sur ma reconnoissance pour veoir qu'elle y respond en tant qu'il luy est possible par des effets, et vous trouverés qu'elle ne dement point mon cœur où elle est gravée pour tout le reste de mes jours, et par où elle prend un puissant motif d'obéir exactement[1] vos ordres. Celuy que vous m'avés donné a esté d'abord effectué, Le Grand Duc à qui j'en ay rendu compte ayant tousjours pour vous toute lestime que vostre merite exige, ressent, comme Son Altesse Sérénissime doit la pensée que vous avés eüe de luy vouloir dédier une Estampe qui est toute preste à mettre au jour, et ladite Altesse la chérira et en faira[2] un prix infini ainsy qu'elle fait de tout ce qui provient de vous; et elle auroit seulement souhaitté que vous eussiés choisy un sujet plus digne de luy afin que l'ouvrage estant [*v*o] illustre au point qu'il est, il parut au monde soubs un nom qui lui fist plus d'honneur; mais Son Altesse est si ravie de se rendre conforme à vostre volonté qu'elle a franchi toute repugnance qu'elle peut avoir dans des pareils rencontres[3], àfin que vous soyés tousjours mieux persuadé de la distinction dont à juste tittre vous jouissés auprès d'elle. Par l'ordinaire prochain j'auray tout prest un crayon de ses Armes, avec ses qualités et je vous les feray tenir par Mons^r Zipoly. Son Altesse Sérénissime a esté bien aise d'apprendre la justice que vous rendés au fils de Mons^r le Febvre et ne doutant point qu'il ayt profitté aux estudes aux quels vous scavés qu'elle souhaittoit qu'il s'appliquast, elle croit que ceux à quoy il est maintenant après[4] luy soient fort utilles, et qu'il y puisse bien reussir. Vous obligerés infiniment Sadite Altesse de luy faire tenir par moy des desseins et des crayons de tout ce qu'il scait faire jusques à present et de me mander le temps a peu près qu'il pou-

1. *Sic.*
2. *Sic.*
3. *Sic.*
4. Italianisme : *questi studi a cui adesso è dietro.*

roist estre capable de venir dans ce Pais; mais [*fol. suivant r°*] avant que de l'effectuer elle voudroit qu'il prist encore quelque connoissance des armes à feu, fusils, Pistolets, Carabins, mousquets, et leur calibre, la maniere de les gouverner, de les connoistre, de remarquer leurs deffauts, et tout ce qu'il faut pour devenir aussy parfait connoisseur sur cet article. Vous aurés la bonté d'en instruire aussy Monsieur le Fevre, son père, pour qui j'ay et j'auray tousjours toute lestime qui luy est deüe : Et en attendant d'avoir vostre responsc a tout ce que je me donne l'honneur de vous marquer dans celle cy, je vous conjure de me croire fort respectueusement Monsieur. *(Manque le reste.)*

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785. Minute.)

[*Fol. non numéroté.*]

A M^r LE BRUN, PREMIER PEINTRE DE S. M., PARIS.

A Florence, ce 3^e octobre 1687.

Monsieur,

Je ne sçaurois point vous envoyer par cet ordinaire le Crayon des Armes du Grand Duc car il n'est pas en Estat et je ne l'auray qu'après demain, mais sans d'autre delay vous l'aurés a la huictaine. Les qualités de son Alt^e Ser^me ne sont que purement[1] de Grand Duc de Toscane, de sorte que lors qu'il vous plaira expliquer A Très haut, très puissant et très Excellent Prince le Serenissime Cosme, Troisième Grand Duc de Toscane, vous comprendrés tout ce qui luy appartient. Soyés cependent tousjours persuadé de la haute estime que je fais de tout ce que vous valés, et de la reconnoiss^ce que je vous ay, estant au point que je le suis très sincerement et en toute verité Monsieur vostre très humble et très obéissant serviteur.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785. Minute.)

1. Italianisme : *sono pure*...

[*Fol. non numéroté.*]

A Mr Le Brun.

Paris, ce 10 octobre 1687, à Florence.

Ensuitte de ce que je me suis donné l'honneur de vous mander dans ma précédente, je vous envoye ci joint un Crayon des Armes du Grand Duc, c'est à dire de Cosme III par la Grace de Dieu Grand Duc de Toscane. Vous y remarquerés s'il vous plaist tous ses ornements et il faut que vous sçachiés que la teste de lyon marque Florence et la teste de la Louve Sienne, et la Croix pendante c'est la Croix de l'Ordre de St Estienne qui est l'ordre du Grand Duc. Je profite de cette occasion pour vous asseurer que je suis tousjours de plus en plus avec estime et bien du respect, Monsieur.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785. Minute.)

[*Fol. non numéroté.*]

Ch. Lebrun a Carlo-Antonio Gondi.

[20 Novembre 1687.]

Monsieur,

Jay receu deux de vos lettres et les armes de Son Altesse Serenissime. Elle me faict un très grand honneur de vouloir bien me permettre de faire paroistre sous son nom un ouvrage qui devra son principal méritte à l'avantage quil a davoir esté favorablement receu d'un aussy grand' Prince. Je vous supplie très humblement Monsieur de me faire encor la grace de tesmoigner a Son Altesse Sérénissime que je recois cette nouvelle faveur avec un profond respect, et comme vous éstes le canal par qui je la reçois, permettez moy aussy sil vous plaist de vous en rendre mes très humbles actions de grace et que je vous assure icy que si je ne puis faire [*fol. suivant ro*] tout ce quune parfaite reconnoissance pouroit m'inspirer je suis au moins dans le cœur avec une très forte passion et avec

bien du respect, Monsieur, Vostre très humble et très obeissant serviteur,

LE BRUN.

Ce 20e Novembre 1687.

*(Au verso du premier fol., au travers :)* La gravure de l'estampe que j'ay dessein de dedier à Son Altesse Sérénissime est un peu retardée par la maladie du graveur; jespère pourtant quil sera bientost en estat de l'achever.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

[*Fol. non numéroté.*]

[CH. LEBRUN A CARLO-ANTONIO GONDI.]

[11 Mai 1688.]

Monsieur,

Je viens de recevoir de Monsr de Zipoli quatre caisses de vins de Toscanne qui sont de nouvelles liberalités de Son Altesse Serenissime le Grand Duc, ce sont aussy de nouveaux remerciemens que je dois à Son Altesse Sérénissime, mais que je n'ay encor ozé faire sans avoir sceu de vous si ce ne seroit point prendre trop de liberté de luy en tesmoigner mes très humbles reconnoissances. Je suis au desespoir de ce que l'ouvrage qui doit paroistre au jour sous le nom de Son Altesse Sérénissime, comme elle m'a faict l'honneur de me le permettre, ne soit point encor achevé par la maladie de louvrier, qui la fort avancé, ce qui est cause que je le puis faire achever par un autre, j'oze esperer que vous voudrez bien prendre la peine, si [*fol. suivant ro*] vous le jugez a propos de le faire connoistre. Comme les bontés que Son Altesse Sérénissime a pour moy sont vostre ouvrage, je vous prie très humblement de ne pas cesser ce que vous continuez si avantageusement pour moy, ce sont de nouvelles obligations dont je conserveray un éternel souvenir et qui m'engagent destre toute ma vie avec bien du respect, Monsieur, Vostre très humble et très obéissant serviteur,

LE BRUN.

Ce 11e May 1688.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

[*Fol. non numéroté.*]

CH. LEBRUN A CARLO-ANTONIO GONDI.

[29 Juin 1688.]

Monsieur,

Il seroit bien difficile de ne pas connoistre les bontés que le Grand Duc a pour moy après toutes les marques qu'il a bien voulu m'en donner, mais javöue aussy que ce seroit estre extremement ingrat de ne vous en pas faire un hommage continuel. Me procurer tous ces avantages de Son Altesse Sérénissime et vous charger encor d'en faire les remerciemens, cest Monsieur vous devoir tout; laveu que j'en fais nest pas nouveau, et il y a desja fort longtemps que vous m'engagez par toutes les marques que me donnez de vostre amitié de les reiterez, je vous assure Monsieur que l'on ne peut, et les ressentir plus vivement que je fais et en avoir plus de reconnoissance, mais comme ce ne sont que des [*fol. suivant r°*] [des] parolles, et qui ne font encor qu'exprimer fort imparfaitement les sentimens de mon cœur, je suis réduit à me flater quil poura quelque jour se rencontrer une occasion, et vous supplie mesme de me la procurer afin de vous faire connoistre la passion et le respect avec lesquels je suis, Monsieur, Vostre très humble et très obéissant serviteur,

LE BRUN.

De Paris ce 29e Juin 1688.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

[*Fol. non numéroté.*]

CH. LEBRUN A CARLO-ANTONIO GONDI.

[20 Janvier 1689.]

Monsieur,

Si toutes les honnestetés que vous me faites et les marques que vous me donnés de la bonté que vous avés pour moy m'obligent à une éternelle reconnoissance, elles me donnent aussy beaucoup de confusion d'avoir esté

prevenu dans un temps où je devrois le premier vous avoir faict mes complimens et vous avoir prié de me continuer l'honneur de vostre souvenir, agréés Monsieur que je m'acquitte de ce devoir, qui na esté retardé que par la maladie qui ma retenu au lict fort longtemps et qui ma empeché de faire finir l'ouvrage de gravure que Son Altesse Sérénissime Le Grand Duc m'a permis de luy dedier. Si je ne suis pas assés heureux, Monsieur, pour [*fol. suivant r°*] trouver des occasions de vous faire connoistre combien je suis sensible a toutes les obligations que je vous ay, soufrés je vous prie que je vous marque au moins par mes vœux ce que je ressens dans le cœur : je connois bien Monsieur que cest trop peu de chose que de vous souaitter simplement toutes sortes de prospérités, cela est deub a vostre meritte, mais jespere que vous vous en contenteréz et de la protestation que je fais destre toute ma vie, avec beaucoup de respect, Vostre très humble et très obeissant serviteur,

Le Brun.

Ce 20 janvier 1689.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

[*Fol. non numéroté.*]

Ch. Lebrun a Carlo-Antonio Gondi.

[20 Juin 1689.]

Monsieur,

J'aurois un extreme deplaisir si le long temps qui s'est ecoulé depuis que jay receu le present de son Altesse Serenissime le Grand Duc de Toscanne, jusqu'a celuy ou je me donne l'honneur de vous escrire, vous donnoit lieu de croire que je manque de sensibilité ou de reconnoissance à ces nouvelles marques qu'Elle me donne de sa libéralité et de sa Magnificence. Les bontés que vous m'avés toujours tesmoignés, Monsieur, me font esperer que vous n'en jugerés pas aussy desavantageusement et que vous recevrés pour escuse légitime, l'indisposition qui m'est survenue, la necessité où l'on m'a mis de prendre des eaux de Bourbon et d'abandonner pendant

ce temps toutes mes occupations, je vous [*fol. suivant r°*] suplie de vouloir les exposer a Son Altesse Sérénissime et de luy faire agreer mes très humbles actions de grace. Jay encor eu le chagrin que le graveur qui travaille a l'estampe que j'aie consacrée a Son Altesse Serenissime n'ayt pas fini cet ouvrage dans le temps quil me l'avoit promis acause de la continuation de sa maladie; je laisse a vostre prudence Monsieur de faire connoistre a S. A. S. le deplaisir que me cause ce retardement, et je vous prie de me pardonner ces nouvelles peines dont je seray toujours redevable a vostre générosité, pour lesquelles je ne scaurois avoir assés de reconnoissance et qui m'obligent d'estre toute ma vie avec beaucoup de respect, Monsieur, Vostre très humble et très obeissant serviteur,

Le Brun.

Ce 20 Juin 1689.

(Carteggio Antonio Gondi, Arch. Mediceo, filza 4785.)

La dernière lettre est du 20 juin 1689. C'est à peu près le moment où Le Brun, languissant depuis longtemps, tombe malade, à Montmorency, — pour ne plus se relever. On se souvient qu'au début de l'hiver 1689-1690 on le transporte à Paris. Il n'est plus que l'ombre de lui. Non seulement tout son pouvoir s'est effondré, mais il voit petit à petit toutes ses créations disparaître. Suprême blessure! Le roi est contraint, dans sa détresse financière, d'envoyer au creuset, le 9 décembre 1689, toutes les pièces d'orfèvrerie inspirées par son premier peintre. Celui-ci s'éteint enfin le 12 février 1690. Il est peu probable qu'il ait pu écrire à Florence après juin 1689. Mais jusqu'à la fin il s'est préoccupé de la gravure destinée à Cosme III, et il donne avant de mourir mission à un de ses neveux de la faire terminer et de l'envoyer au grand-

duc. Celui-ci peut enfin faire l'expédition en 1705. Il l'accompagne d'une lettre dont voici le texte :

[*Fol. non numéroté.*]

LE NEVEU DE LE BRUN A COSME III.

[1er Juillet 1705.]

Monseigneur,

J'exécute les dernières volontés de feu Mr Le Brun mon oncle en presentant à Vostre Altesse Serenissime *le Triomphe de la sainte Vierge* qu'il a peint dans la chapelle du Seminaire de Saint Sulpice de Paris. L'estime dont Vostre Altesse Serenissime la tousjours honoré luy avoit fait esperer qu'Elle voudroit bien recevoir ces dernières marques du desir qu'il a eu toutte sa vie de la meriter. Il connoissoit Monseigneur le haut degré où Vostre Altesse Serenissime a poussé ses connoissances dans les Sciences et dans les beaux arts, et l'honneur de son aprobation luy a tousjours paru le plus grand prix de ses travaux; il regardoit comme un éloge très glorieux que ses ouvrages fussent placés parmy ceux dont le goust juste et delicat de Vostre Altesse Serenissime a orné ses palais et les marques de générosité et de magnificence dont elle l'a comblé étoient des temoignages assurés du Bonheur qu'il avoit de luy plaire. Touché de la plus vive reconnoissance, il recherchoit les occasions de donner a Vostre Altesse Serenissime des marques de son zèle, la mort luy a ravy celle cy, je m'estime heureux après avoir été élevé auprès de mon Oncle dans les sentiments de vénération qu'on doit avoir pour Vostre Altesse Sérénissime de pouvoir en suivant ses intentions faire connoistre le respect très profond avec lequel je suis, Monseigneur, De Vostre Altesse Serenissime le très humble et très obeissant Serviteur,

LE BRUN.

A paris, ce premier Juillet 1705.

(Carteggio Universale di Cosimo III, Arch. Mediceo, filza 1136.)

Le grand-duc lui répond :

[*Fol. non numéroté.*]

LE GRAND-DUC COSME III AU NEVEU DE LE BRUN.

*A Monsieur Le Brun, Paris.*

Ce 2 Octobre 1705. A Florence.

Monsieur Le Brun. Il ne m'est point possîble de vous exprimer assés combien je me ressens redevable au souvenir de feu Monsieur le Brun votre Oncle, ayant autres[1] voulu dans les derniers moments de sa vie ne me point oublier, vous ayant chargé de metre mon nom au dessoubs du très-digne ouvrage de son celebre Pinceau et de son admirable Idée, dès qu'après son deceds il auroit esté achevé d'estre imprimé en taille douce pour le rendre public. Comme la parfaite estime que j'ay tousjours eüe pour la sa[2] personne, que j'ay en tout temps regardée pour l'un de[3] plus beaux ornements du siècle, et qui a tant illustré la Peinture, ne scauroit jamais en avoir d'égale, vous pouvés vous persuader que ce nouveau tesmoignage de sa bienveillance ne fait que la bien aumenter[4] dans mon cœur. Faisant donc tout le plus haut prix que je puisse faire du don qu'il vous a plus me faire des douze très belles Estampes que vous m'avés envoyées, aux quelles ce digne Ouvrage merveilleusement imaginé y paroit tout dans son jour, et qui donne des fervents sentiments de devotion envers la bienheureuse [*v°*] Vierge Mère de Dieu, dont le triomphe ne scauroit jamais mieux y avoir esté representé, je vous asseure que je les garderay auprès de moy avec tout le soin qu'elles méritent; et y joignant mes remerciements les plus sincères que je puisse vous offrir, je vous prie d'estre bien persuadé de la vérité de mes expressions, et que je suis en toute ingénuité, Monsieur le Brun, Vostre amy.

(Carteggio Universale de Cosimo III, Arch. Mediceo, filza 1136. Minute.)

1. *Sic.*
2. *Sic.*
3. *Sic.*
4. *Sic.*

Ces deux documents n'indiquent pas le prénom de ce neveu de Le Brun; mais il est vraisemblable qu'il s'agit de Charles II Le Brun, auditeur de la Chambre des comptes, écuyer, seigneur de Thionville, né à Paris le 7 mars 1646, mort à Paris le 23 juin 1727 et qui était le filleul du premier peintre.

Cet ensemble de documents connus ou inédits est assez précieux pour l'histoire des dernières années du premier peintre de Louis XIV. On tient volontiers Le Brun pour un artiste heureux qui a joui d'une faveur sans égale et d'un pouvoir illimité. On se souvient qu'il a exercé une autorité absolue sur les artistes de son temps, qu'il a disposé des pensions et des commandes, qu'il a imposé ses goûts et ses principes. Mais on oublie le revers de la médaille. Le Brun, comme Colbert, a payé cher ses années de triomphe. Pour connaître la tristesse et l'abandon de ses dernières années, il faut se rappeler celles de Colbert. Et Colbert n'a survécu que quelques mois à son pouvoir, tandis que Le Brun a vécu plus de neuf ans dans la disgrâce.

Qu'on imagine la tristesse de ces neuf années pour un homme qui n'a ni l'habitude, ni le goût de la solitude! Les courtisans s'écartent de lui; les peintres l'abandonnent lâchement. Son plus mortel ennemi, Pierre Mignard, monte dans la faveur royale, obtient à sa place les honneurs et les commandes et n'attend que sa mort pour entrer dans toutes ses charges. Mais le courage ne l'abandonne pas dans la détresse où il se débat; il lutte contre Mignard, contre les peintres, contre la cour. Pendant des années, il apporte à sa défense la farouche volonté qu'il a si souvent jadis imposée à ses confrères. Il répond à tous les coups;

il prend même l'offensive; mais la faveur de Louvois assure à Mignard un triomphe facile. Le Brun le comprend enfin. Il est vieilli avant l'âge par un travail excessif; il est malade aussi : il se résigne. Il n'avait jamais témoigné jusqu'alors plus de piété que le siècle. Il va chercher dans la religion les consolations que lui refusent les hommes. C'est le temps où il peint cette série de tableaux religieux, *l'Entrée du Christ à Jérusalem*, *la Cène*, *la Crucifixion*, etc., œuvres froides et ternes où sa main ne sait plus traduire l'émotion pieuse que son cœur veut exprimer. Pourtant sa résignation n'est pas complète. Le besoin d'adulations se réveille en lui par instants et il demande à un souverain étranger les faveurs qu'il ne peut plus obtenir de son souverain.

Cosme III n'est qu'un petit prince. Peu importe. A défaut de la réalité du pouvoir, Le Brun en recherche l'illusion. L'a-t-il trouvée? Sa correspondance le laisserait croire. En tous cas, nous croyons qu'il était utile de souligner cet épisode des dernières années de sa vie.

---

LE

# PAVILLON DE L'AURORE

## AU CHATEAU DE SCEAUX

Par M. Gaston Brière.

---

L'histoire artistique du château de Sceaux pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle reste à écrire, malgré l'ouvrage estimable de Victor Advielle[1]. Peut-être la médiocrité des documents rendrait-elle une pareille entreprise difficile et parfois impossible? L'on s'étonne néanmoins que le grand nom de Colbert n'ait pas attiré plus souvent l'attention des archéologues sur ce coin de terre, car si la demeure illustrée par le séjour de l'admirable serviteur de Louis XIV et, plus tard, de la folle duchesse du Maine, a été anéantie sous le marteau des démolisseurs, le domaine est encore presque intact, offrant aux regards la beauté de ses vastes étendues. Cachée dans les jardins, une curieuse petite construction du XVIIe siècle subsiste même, abritant une œuvre de Charles Le Brun qui fut célèbre, à peine connue aujourd'hui. Attiré par cette renommée éteinte, je m'acheminais vers ces lieux, un jour d'hiver de l'année 1914, d'aimables interventions m'ayant permis de franchir les grilles du parc.

1. *Histoire de la ville de Sceaux*. Sceaux et Paris, 1883, in-8° (gravures).

Une grande obscurité enveloppe les débuts de l'établissement de Colbert à Sceaux. Pierre Clément n'a jadis rencontré dans son enquête nulle lettre du ministre relative aux travaux du château. Cependant Colbert dut surveiller les embellissements de sa demeure avec cette même régularité minutieuse qu'il apportait dans la direction des maisons royales. L'absence de manuscrits sur Sceaux ne peut s'expliquer que par la dispersion des archives privées du ministre[1]. Des dossiers ont existé et se retrouveront peut-être un jour.

Colbert acquit la baronnie de Sceaux aux héritiers de René Potier de Gesvres, duc de Tresmes, en l'année 1670; il devait accroître plus tard le domaine par l'achat d'autres terres. La construction d'un nouveau château fut-elle entamée dès ce moment ou les travaux furent-ils limités à la transformation de l'ancienne maison seigneuriale qui datait, dit-on, des dernières années du XVIe siècle? Il est peu aisé de répondre à cette question en l'absence de textes précis; pas plus qu'il ne nous est permis de nommer l'architecte auquel Colbert confia la direction des travaux. Deux estampes d'Israël Silvestre (la première datée de 1675) font revivre l'aspect de la demeure de Colbert, vue de l'entrée et des jardins, l'édifice est alors terminé; une autre gravure éditée par Perelle porte dans la légende : « commencé l'an 1673 ou 1674 et achevé peu de temps après », enfin nous savons par

1. V. Advielle, *op. cit.*, p. 184 (note). Le mobilier de Sceaux se trouve compris dans le grand inventaire dressé après la mort de Colbert, à la date du 14 septembre 1683, conservé actuellement dans les archives du Musée Condé à Chantilly. M. G. Macon, qui a bien voulu nous le signaler, en a déjà extrait plusieurs documents importants, ainsi le catalogue des tapisseries publié dans le volume des « Mélanges Lemonnier ».

une lettre que Colbert fit un séjour à Sceaux dès le mois de mai 1673; le château aurait donc été construit assez rapidement.

Est-ce un édifice neuf ou simplement remanié? L'examen du style du château, tel qu'il nous apparaît nettement sur ces diverses planches[1], tendrait à faire croire que Colbert aurait conservé l'essentiel de l'ancienne maison, se bornant à l'agrandir, à la régulariser et à l'embellir. Quoi qu'il en soit, le château de Sceaux fut d'aspect modeste, volontiers archaïque dans sa structure sobre et logique. L'entrée est marquée par deux pavillons bas à frontons triangulaires et deux loges de gardiens surmontées de groupes d'animaux qui flanquent la grille, au delà d'un fossé. Le château est formé de ce côté par un corps de logis ayant, au centre, un pavillon élevé orné de pilastres et surmonté d'un fronton assez lourd au-dessus duquel Girardon avait sculpté une figure de Minerve; deux longues ailes basses limitent la cour.

Sur les jardins, les lignes de la façade sont mouvementées par trois avant-corps marqués très nettement par des décrochements et les toitures de hauteurs différentes. La décoration est sans recherche. Deux colonnes encadrent la porte d'entrée, des chaînages de bossages forment l'angle des pavillons, quelques bustes à l'antique sont posés sur des consoles à la hauteur du premier étage, des fenètres à frontons alternés, triangulaires ou arrondis, se détachent sur les toitures d'ardoise à pentes raides. Tout cet ensemble est robuste et simple. Les jardins, au contraire, où

1. Les planches de J. Rigaud, plus connues, reproduites dans l'ouvrage d'Advielle offrent des aspects du château au XVIII[e] s., après des modifications; il faut se référer à Silvestre et Perelle pour connaître son état au temps de Colbert.

Le Nôtre et Le Brun purent librement déployer leur génie furent d'une grande magnificence : bassins, cascades, canaux allongèrent les perspectives des parterres et des bois; des statues, quelques-unes fort belles, ornèrent les bosquets, tel l'*Hercule* du Puget, trophée de Vaux. Une orangerie, qui a été épargnée par les démolisseurs, s'éleva auprès du château. Mais la vraie parure artistique de Sceaux fut apportée par la collaboration de Le Brun qui, auprès de Colbert, comme jadis à Vaux, fut l'ordonnateur de tout le décor. Outre ses tableaux dans les appartements, dans le grand escalier, le premier peintre exécuta deux ensembles illustres : les plafonds de la chapelle et du Pavillon de l'Aurore.

A la chapelle, qui se trouvait à l'extrémité de l'aile gauche sur la cour, dans un pavillon, carré à l'extérieur et circulaire au dedans, Le Brun, aidé de Claude Audran, avait peint à fresque un plafond cintré en forme de coupole ayant pour sujet : *L'ancienne Loi accomplie par la Nouvelle*. Dieu le Père y apparaissait dans sa gloire. Autour d'une balustrade feinte, des anges, au milieu de nuées, étaient figurés jouant de divers instruments tandis que d'autres emportaient les symboles de l'ancienne Loi : chandelier à sept branches, arche d'alliance, etc. G. Audran a gravé cette œuvre, en cinq planches, en 1681 et une petite gravure de l'ensemble a paru par les soins de B. Picart en 1724; une toile ovale, attribuée à F. Verdier, aujourd'hui au Musée de Nantes, offre une réduction de la peinture célèbre. Un groupe sculpté par J.-B. Tubi, d'après Le Brun : le *Baptême du Christ par saint Jean*, a survécu à la ruine de l'édifice et se trouve actuellement dans l'église paroissiale

de Sceaux. Médiocrement conservé, mal éclairé, ce marbre, bien que d'une exécution habile, est d'un sentiment fade et vulgaire.

Plus importante est pour nous l'œuvre accomplie par Le Brun au Pavillon de l'Aurore puisque nous pouvons l'étudier encore. Construit au milieu des vergers, le singulier petit bâtiment s'aperçoit aujourd'hui encadré de grands arbres auprès du potager du moderne château. En plan, l'édifice forme une salle octogone flanquée de deux petits cabinets rectangulaires, ayant cinq ouvertures sur chaque face et deux aux extrémités; en élévation, au-dessus d'une terrasse à balustres terminée par deux escaliers surmontant un petit bassin, se dresse de chaque côté un avant-corps relié par une partie cintrée, l'octogone surmonté d'une coupole; cinq hautes portes-fenêtres, encadrées d'un chambranle de pierre, dessinent chaque mouvement de l'architecture. Rien de plus sobre que la décoration du Pavillon, tout entier de belle pierre de taille; un fronton surmonte l'avant-corps, la saillie de pierre inscrite dans le triangle n'a jamais reçu la sculpture projetée, des bossages soulignent les angles, des tables forment reliefs au-dessus des fenêtres. Les lignes de cette originale construction sont d'une fermeté élégante, les proportions heureuses; l'on voudrait pouvoir connaître l'auteur d'un morceau aussi curieux, qui ne semble pas avoir eu de modèle [1].

Le plafond de l'Aurore de Charles Le Brun fut jadis très vanté. Dans cette sorte de cabinet d'été, le premier peintre voulut rivaliser avec ses illustres précurseurs : un Guerchin ou un Guide. Nul doute que

1. Un assez médiocre dessin est donné par Advielle, p. 201.

le souvenir des plafonds si admirés des pèlerins de Rome n'ait hanté la pensée de celui qui s'était nourri de ces modèles. Surpasser la fresque du Bolonais à la galerie Rospigliosi était un dessein digne de Charles Le Brun, et dans la demeure de son puissant patron, il cherche lui aussi à créer son Casino de l'Aurore, comme celui de la Villa Ludovisi. A-t-il réussi dans cet effort et quel témoignage peut apporter l'étude de cette œuvre à la compréhension de l'art du grand décorateur royal?

Dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris*, en 1755, Dézallier d'Argenville[1] a fort bien décrit l'œuvre de Le Brun; à défaut de la reproduction des estampes, nous nous bornerons à recopier ces lignes pour faire comprendre le sujet inventé par le peintre :

« Le Pavillon de l'Aurore, placé au milieu [du potager], a un plafond peint à l'huile par Le Brun et représentant cette Déesse avec sa suite brillante, qui abandonne Céphale pour commencer à éclairer l'Univers. Elle tient la route du Zodiaque et regarde le Point du Jour qui la précède. Son char est attelé de deux coursiers pleins de feu; l'Amour tient les rênes de l'un, l'autre est conduit par deux Amours dont un élève une couronne au-dessus de sa tête, l'autre tire à lui une guirlande que tient Flore avec un jeune homme, symbole du Printemps. Une grande guirlande portée par plusieurs Amours prend naissance de la Terre et retombe sur le pied d'un taureau, signe du mois d'Avril. Au-dessus, une suivante de l'Aurore répand la rosée. La Terre, personnifiée par une femme appuyée sur une urne, fait rayer le lait de son sein,

1. Paris, 1755, in-12, p. 189-190.

en même temps qu'elle se débarrasse de son manteau, d'où quantité d'oiseaux se répandent dans les airs. Plus haut, on remarque la Vigilance, dont le coq est le symbole. Dans l'éloignement, le char du Soleil commence à paraître. Une femme plus avancée et couchée sur des gerbes de blé caractérise l'Été. Vis-à-vis la Terre, on voit l'Automne, Bacchus et Silène. Derrière ce Dieu un jeune homme tire de l'arc, pour marquer que les grandes chasses se font en automne. A droite et à gauche sont Castor et Pollux. Au-dessus de la porte d'entrée se voit la Nuit sous la figure d'une femme déployant un rideau, d'où sortent des oiseaux nocturnes. Autour d'elle des spectres et des phantômes expriment la diversité et l'ambiguïté des songes. Les Heures de la Nuit répandent leurs pavots, tandis que la lune se précipite au lever du soleil. Au milieu de ce plafond paraît dans le Zodiaque la Balance, signe de l'équinoxe d'Automne[1]. »

Les belles gravures au burin de L. Simonneau[2] font bien connaître l'interprétation plastique donnée au thème mythologique ainsi commenté. La composition de Le Brun est, comme dans toutes ses œuvres, abondante et facile, les groupes savamment répartis dans un équilibre aisé; les figures disposées le long de la bordure de la voûte, au milieu des nuages,

1. Les plafonds des deux cabinets attenants peints par Nicolas Delobel, représentant *Zéphyre et Flore*, *Vertumne et Pomone*, ont été transportés dans l'hôtel de Mme la duchesse de Trévise, à Paris.

2. Les planches gravées par G. Audran, en 1681, représentant l'assemblée des Dieux, sont faussement enregistrées au catalogue de la *Chalcographie du Louvre* (édition de 1881, p. 67), comme représentant le plafond du Pavillon de l'Aurore à Sceaux; c'est, en réalité, le projet dessiné par Le Brun pour la décoration de la grande rotonde du château de Vaux, peinture qui ne fut jamais exécutée.

forment un cadre continu, tandis que les enfants tenant des chaînes de fleurs relient les différentes parties; le dessin est vigoureux et savant. Mais le sentiment de la légèreté manque dans tout cet ensemble compliqué, les divinités ne flottent pas comme des nuées dans l'azur, elles sont soumises à la pesanteur et leurs groupes menacent de s'écraser sur le sol. Le char de l'Aurore avec sa forte structure, ses chevaux robustes forme une masse particulièrement lourde. Le Brun ne disposait pas d'une grande étendue et son déploiement mythologique est trop touffu; cette ouverture en plein ciel manque d'air. L'artiste français cherche plus le mouvement que le Guide, mais il n'a pas trouvé un aussi heureux balancement des lignes; il est bien inférieur au Guerchin, — souvent si beau peintre, — qui, dans son Casino Ludovisi, sut déployer tant de fantaisie dans l'invention, de verve dans l'exécution éclatante comme la fanfare d'un matin radieux.

La vision du Pavillon de Sceaux modifie-t-elle les impressions que la gravure fait naître? Aurions-nous sous les yeux un morceau préservé des atteintes du temps et des restaurations, capable de nous offrir un témoignage sincère de l'art du peintre? Mes espérances furent malheureusement déçues. Les gravures sont certes plus colorées et « mieux peintes » que la toile marouflée, comme l'avait bien deviné M. Pierre Marcel dans son étude sur le maître[1]. De plus, le long abandon, l'humidité des hivers ont tristement altéré l'œuvre du XVIIe siècle[2]. Le dernier duc

1. Dans sa monographie de *Charles Le Brun* (Paris, Plon, 1909) où il range la décoration du Pavillon parmi les œuvres disparues du maître (p. 91 et p. 171).

2. Advielle, *op. cit.*, p. 471, déclare que pendant l'occupation allemande à Sceaux, en 1871, le Pavillon fut ravagé, des boi-

de Trévise, soucieux de conserver le morceau célèbre, tenta de lui restituer sa splendeur première, s'efforçant patiemment d'en raviver les couleurs[1]... Malgré tous ces remaniements de la matière, l'on peut néanmoins deviner d'après ce document la coloration primitive et çà et là retrouver des fragments intacts; ainsi dans la partie s'étendant au-dessous de l'Aurore, dans le groupe des nymphes précédant les chevaux du Soleil qui vont s'élancer dans l'étendue[2]. Là, comme en certains morceaux de la Galerie des Glaces (le Roi gouverne par lui-même, le Passage du Rhin), l'on restitue aisément l'impression ancienne : un coloris plutôt dur, assez sombre, des touches de rouges cuivrés, de roux jaunâtres, mais un ensemble d'une harmonie soutenue, sans la présence de ces tons discordants : bleus criards, rouges garance, qui fait ressembler de larges surfaces du plafond versaillais à de ridicules décors de théâtre étalés en plein jour. Le

series arrachées, le plafond percé de coups de feu, mais les témoignages recueillis auprès des propriétaires infirment cette opinion; les dégâts du séjour de l'ennemi ne furent pas aussi funestes.

1. Sur la base d'une colonne, sous le char de l'Aurore, se lit une inscription :

*Car. Le Brun pinxit*
*1672*

Cette signature aurait une grande importance, par sa date, si, comme on peut le croire, il n'y a pas eu là aussi de restauration.

2. H. Jouin, dans son grand ouvrage sur *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV* (Paris, Impr. nationale, 1889, in-4°), a décrit les peintures du Pavillon, d'après le manuscrit de Nivelon, mais sans paraître se douter qu'elles existaient encore (voir p. 264-265). Il faut également consulter le catalogue du maître dressé par Jouin pour l'énumération des nombreux dessins, études, cartons relatifs à cette décoration, et conservés aujourd'hui dans la collection du Louvre. Une peinture de Le Brun renfermant un épisode du plafond aurait passé dans une vente en 1791 (*op. cit.*, p. 459).

premier peintre eut dans son art des qualités de vigueur et de tenue à défaut des dons du coloriste; on ne saurait le juger équitablement sur les lamentables restaurations qui travestirent ses ouvrages les plus célèbres au début du XIXe siècle.

Pour faire leur cour au tout-puissant ministre, les écrivains célébrèrent la gloire de Sceaux; Vaux jadis n'avait-il pas été chanté? Le Brun aimait la consécration de la littérature et savait que la plume est dispensatrice de louanges. Déjà, en 1676, Mlle de Saint-André avait composé un poème à la gloire de la chapelle; l'académicien Quinault chanta le Pavillon de l'Aurore[1]. Pendant l'été de 1677, Colbert avait eu l'honneur de recevoir la visite du Roi, en une fête somptueuse et discrète; en octobre, il invita ses nouveaux confrères de l'Académie française qui le remercièrent de l'agréable journée par l'hommage de leurs récentes productions à la gloire de Louis XIV et du ministre. Assemblés au Cabinet de l'Aurore[2], les académiciens eurent le régal d'entendre de longs poèmes lus par l'abbé Tallemant le jeune sur la beauté des eaux, et par Philippe Quinault sur les peintures « de cette charmante maison »; Charles Perrault, qui prit la parole le dernier, eut le bon goût d'être court et ne dit que « peu de stances, mais qui réveillèrent les attentions ». Et c'est ainsi que Colbert ne dédaignait pas de « se familiariser avec les gens de lettres » et de « s'abaisser jusqu'à ceux qui sont fort éloignés

1. M. Pierre Marcel (*op. cit.*, p. 176) signale également une brochure : *Description du plafond de l'Aurore peint par M. Le Brun, dans le pavillon des potagers de Sceaux*, in-12, s. l. n. d. Un exemplaire figure dans le *Catalogue de la bibliothèque d'art de G. Duplessis* (Paris, 1900, in-8°, p. 208).

2. Cf. le récit du *Mercure* dans Advielle, *op. cit.*, p. 211-213.

de son rang », comme dit le bon folliculaire du *Mercure galant*.

Le poème de Quinault fut remis à Colbert en un beau manuscrit et demeura inédit jusqu'au XIXe siècle; il fut publié pour la première fois en 1813 et réimprimé en 1824[1]. Il ne méritait pas cette tardive

1. *Œuvres choisies de Philippe Quinault.* Paris, P. Didot, 1813, 2 vol. in-12. — *Sceaux, poème par Philippe Quinault, imprimé pour la seconde fois, sur le manuscrit original qui se trouve dans le cabinet de Mme de Bure.* Paris, impr. de Crapelet, 1824, in-8°.

Le manuscrit, passé en mars 1774 à la vente Brochant, se retrouve à la vente de la bibliothèque de J.-J. de Bure en 1853 (n° 641 du *Catalogue*), où il fut acquis pour le duc d'Aumale.

Le Cabinet des Livres de Chantilly renferme un autre manuscrit qui intéresse l'histoire artistique de Sceaux, sous forme d'une plaquette délicieusement reliée d'un maroquin citron doublé de maroquin noir, le plat orné de l'écusson de la mouche à miel (l'ordre de chevalerie fantaisiste créé par la duchesse du Maine avec la devise connue), entouré d'un semis d'abeilles. Le volume contient une description en vers d'une galerie et d'un cabinet qui la termine, travaux d'embellissement qui furent accomplis en l'année 1704; en tête, deux mémoires nous donnent les noms des artistes chargés de ces ornementations neuves et nous permettent d'imaginer quelque peu le caractère de ces décorations séduisantes et riantes. Ce fut Claude Audran qui travailla en 1704 au nouvel appartement de la duchesse. Dans un « Petit Cabinet », ayant vue sur la cour, Audran orna toute la pièce de peintures ayant pour thème général les Arts et les Sciences. Au plafond, c'était Apollon, au milieu d'entrelacs enfermant les quatre Poèmes, les Arts, les Sciences et divers animaux, trophées de fleurs, attributs, le tout de couleurs vives sur un fond blanc, avec des « compartiments de gris d'outre-mer ». Tous les lambris du Cabinet sont également peints. Les panneaux offrent aux yeux des allégories des quatre Poèmes avec des figurines au milieu de festons de fleurs. Audran demande 2,383 livres pour son travail. La galerie qui joint le Cabinet à la chambre à coucher est également toute peinte; de grands berceaux de feuillages s'étalent au plafond et divisent la composition où se mêlent oiseaux, guirlandes, treillages, amours jardiniers. Les lambris sont du même décor, les entrelacs de verdures encadrent des camaïeux « outre-mer », des festons se mêlent aux reliefs

publication. Le volume offert à Colbert a trouvé un asile digne de lui dans l'admirable bibliothèque du château de Chantilly. C'est un délicat ouvrage de calligraphie, tracé sur vélin, relié dans un somptueux maroquin rouge blasonné de la couleuvre. Un dessin et deux vignettes agrémentent les deux chants du poème. Le dessin à pleine page, au crayon rehaussé de sépia et de gouache, est signé : *C. Le Brun inv. S. Leclerc del.* La nymphe de Sceaux, couronnée de fleurs, apparaît parmi les nuées au poète, drapé à l'antique, et lui ordonne de décrire les beautés du lieu et du Pavillon de l'Aurore qu'elle désigne. En effet, dans le fond apparaît le Pavillon retracé avec une grande minutie. Il est même intéressant de noter que le bâtiment est bien exactement figuré tel qu'il subsiste aujourd'hui. Les deux vignettes ornent le titre de chaque chant; dans la première, une nymphe est auprès du poète, à l'Aurore; on aperçoit dans le fond la façade du château sur les jardins, la seconde est simplement composée des armes de Colbert flanquées d'animaux héraldiques et des attributs de l'Abondance et des Arts. Ce sont d'aimables illustrations sans grand caractère[1].

de sculpture peints en « gris de lin » sur le « fond bleu », relevés çà et là de quelques touches d'or. Le carrelage est de faïence et les portes de glace. Un autre petit mémoire du sculpteur J.-B. Poultier, de cette même année 1704, décrit les sujets sculptés au grand Cabinet; des bas-reliefs d'enfants, une ruche à miel, des sujets burlesques où l'animal remplace l'homme : une chèvre qui bat la mesure, un singe qui accorde son violon, un perroquet qui danse, un coq qui chante... Il faut se représenter dans ce décor joyeux la vie de perpétuelle fête insouciante que mène la fantasque duchesse avec ses familiers avides de plaisir. L'histoire artistique de Sceaux, au XVIII[e] siècle, n'est même pas effleurée dans le livre d'Advielle.

1. Malgré la signature de Sébastien Leclerc, cette vignette serait de Jacques Bailly, d'après une note moderne du manuscrit.

J'ai parcouru le poème de Quinault dans l'espérance d'y trouver quelques faits intéressant l'histoire artistique du château ; ce fut en vain. Rien à tirer de ce fatras poétique où les vers coulent monotones et insipides. Le poète feint de parcourir au matin le domaine

Où le Mécène des Français
Vient voir l'éclat des fleurs et l'ombrage des bois;

il admirait le château :

Dont la beauté sans pompe enchante les regards,
Et semble, en se montrant, craindre de trop paraître,
Comme si la Maison voulait de toutes parts
Faire également reconnaître
La sage modestie et la grandeur du Maître;

quand une Nymphe lui apparaît et l'invite à chanter le Pavillon de l'Aurore. C'est alors une suite fastidieuse d'historiettes mythologiques sur la déesse du matin. Le nom d'un seul artiste figure dans ces vers, celui de Le Brun, naturellement. Quant à la description de l'édifice, elle est courte et obscure. Quinault s'exprime en ces termes :

Dans une solitude et si riche et si belle,
Observe un bâtiment tracé sur le modelle
D'un Temple au bord de l'Inde autrefois eslevé,
L'Art n'a rien fait jamais qui fût plus achevé.

Cette étrange allusion à l'Orient, cette prétention de reconstitution archéologique me paraissent également inexplicables. Une pareille recherche historique serait assez compréhensible de la part d'un Claude Perrault dont on sait les préoccupations savantes et les idées originales. Son nom est prononcé comme l'architecte de Sceaux par certains guides du

XVIII^e^ siècle, mais sans preuves. Le Brun lui-même peut avoir composé le dessin du Pavillon. Il subsiste donc des incertitudes, même sur l'histoire de ce petit édifice, épave d'une grande œuvre disparue.

Par ces lignes rapides, j'aurais voulu seulement faire mieux connaître un précieux témoin de l'art du XVII^e^ siècle, qui, aux portes de Paris, est bien oublié des curieux et peut se trouver menacé, quelque jour, dans un lointain avenir ? Ne devons-nous pas veiller plus jalousement encore sur tous les restes de notre trésor artistique passé alors que tant d'œuvres humbles ou sublimes sont anéanties brutalement ou odieusement souillées par la plus destructive des guerres !

---

# LES PREMIERS PEINTRES DU ROI

PAR M. MARC FURCY-RAYNAUD.

---

Nous possédons sur les premiers peintres du Roi l'ouvrage de N.-B. Lépicié ; l'auteur, dans son discours préliminaire, trace une courte histoire de la peinture française, antérieurement à Ch. Lebrun ; il y énumère les prédécesseurs de ce dernier dans la charge de premier peintre du Roi : le Rosso et le Primatice sous François I[er], Toussaint Du Breuil et Roger de Rogeri sous Charles IX, Simon Vouet sous Louis XIII. Malheureusement, Lépicié ne donne aucun document qui permette de vérifier l'exactitude de cette liste et de préciser les attributions du premier peintre. Étant donné qu'à cette époque cette charge était attachée à celle de valet de chambre du Roi, elle devait surtout exempter son titulaire de certaines sujétions vis-à-vis de la communauté des maîtres peintres.

Ce titre n'eut de véritable importance qu'à partir du moment où Lebrun l'obtint de Louis XIV.

Le rôle principal du premier peintre consistait depuis cette époque à être l'intermédiaire constant entre le directeur général des Bâtiments du Roi, d'une part, les peintres, les sculpteurs et les graveurs, de

l'autre; il organisait les commandes, proposait les sujets de tableaux et de statues, en établissait les prix; il désignait les artistes dignes d'obtenir une pension ou un logement au Louvre; étant souvent en même temps directeur de l'Académie de peinture, il rendait compte au directeur général de ce qui se passait dans celle-ci; on appelait tout cela le « détail des Arts »; c'était, en un mot, une manière de secrétaire général.

Le rôle effectif des premiers peintres fut plus ou moins important suivant l'activité plus ou moins grande de ceux-ci. Nous n'avons pas à rappeler l'autorité dictatoriale exercée par Lebrun sur l'art de son époque. Au siècle suivant, Ch. Coypel, J.-B. Pierre et Vien correspondirent activement avec les directeurs généraux contemporains. Au contraire, pour Carle Vanloo et Boucher, le titre fut purement honorifique, le « détail des Arts » sortit alors de leurs attributions pour être confié successivement à Fr. Lépicié et à Ch.-Nic. Cochin, secrétaires de l'Académie, qui furent les zélés collaborateurs du marquis de Marigny.

On voit tout l'intérêt qu'il y aurait à connaître la série exacte et complète des premiers peintres; or, jusqu'à présent, cette liste n'a pas encore été publiée d'une manière satisfaisante, le livre de Lépicié s'arrêtant à la mort de Fr. Le Moine; nous allons essayer de combler cette lacune au moyen des documents publiés ci-après.

Il existe aux Archives nationales[1] un dossier constitué sans doute au moment de la nomination de Vien, afin d'établir les précédents; ce dossier contient les copies de tous les brevets de premier peintre,

1. O[1] 1924.

excepté ceux d'Antoine Coypel et Louis de Boullongne, perdus sans doute déjà à l'époque de la confection de ces copies; en effet, le bordereau d'envoi ne précise pas la date de leur nomination que nous avons dû rétablir dans notre publication d'après les procès-verbaux de l'Académie. Ces copies sont précédées d'un tableau qui donne la liste complète des premiers peintres avec la date précise de leur nomination, sauf pour ceux cités plus haut; les époques où la charge fut vacante y sont notées et précisées avec soin. Certains brevets n'étant pas inédits, nous ne les réimprimons pas ici. Ce sont ceux de Lebrun[1], P. Mignard[2] et François Le Moine[3].

## TABLEAU CHRONOLOGIQUE

### DE MM. LES PREMIERS PEINTRES DU ROI.

| Noms. | Nomination. | Mort. |
|---|---|---|
| Charles Lebrun. | 1er juillet 1664. | 12 janvier 1690. |
| Pierre Mignard. | 1er mars 1690. | 13 mars 1695[4]. |
| Antoine Coypel. | Octobre 1715. | 7 janvier 1722[5]. |
| Louis de Boullongne. | 21 mars 1725. | 21 novembre 1733[6]. |
| François Le Moine. | 30 septembre 1736. | 4 juin 1737[7]. |
| Charles Coypel. | 20 janvier 1747. | 14 juin 1752[8]. |
| Carle Vanloo. | 6 août 1762. | 15 juillet 1765. |
| François Boucher. | 8 août 1765. | 30 mai 1770. |
| Jean-Baptiste Pierre. | 4 juin 1770. | 15 mai 1789. |
| Joseph-Marie Vien. | 17 mai 1789. | |

1. Voy. *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture*, t. IV, p. 213 et 395. Cf. *Ch. Lebrun*, par Henry Jouin.
2. *Archives de l'Art français*, t. III, p. 262.
3. *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. IX, p. 189.
4. Depuis la mort de Mignard, Louis XIV n'a pas voulu nommer de premier peintre.
5. Malgré le laps de temps de 1722 à 1725, il n'y a eu personne de nommé en intermédiaire.

*Copie du brevet*
*de premier peintre du Roy en faveur du S*r Ch. Coypel.

Du 20 janvier 1747.

Aujourd'hui, vingt janvier mil sept cent quarante sept, le Roy étant à Versailles, Sa Majesté, désirant récompenser les personnes qui se distinguent dans les Beaux arts et exciter par ce moyen l'émulation de ceux qui s'y appliquent et considérant les bonnes mœurs, le talent et le goût déterminé pour les lettres et pour tous les arts que réunit le Sr *Charles-Antoine Coypel*, l'un des peintres professeurs de son Académie de peinture et sculpture et directeur de ses tableaux et dessins, joint au nombre de bons ouvrages qu'il a faits, Sa Majesté, pour l'engager de plus en plus à continuer, a crû devoir lui donner des marques de sa bienveillance et de sa satisfaction non seulement pour le gratifier de ses travaux, mais aussi de ceux de ses ancêtres qui ont acquis une haute réputation dans l'art de peinture, et, à cet effet, Sa Majesté a retenu et retient le dit Sr *Coypel* en l'état de son premier peintre, vacant par le décès du Sr *François Le Moine*, pour par luy en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, privilèges, franchises et libertés y appartenants. Et ce tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle mande au dit Sr *Le Normand de Tournehem*, directeur général de ses Bâtimens, d'en faire jouir le dit Sr *Coypel* pleinement et paisiblement, conformément au présent brevet, que pour assurance de sa volonté elle a signé de sa main et fait contresigner par moy, conseiller, secrétaire d'État et de ses commandemens et finances.

*Signé :* LOUIS.

*Et plus bas :* PHÉLYPEAUX.

*Et au-dessous est encore écrit :* Vu par nous, consrs

6. [*Page précédente.*] Voy. note 5.

7. [*Page précédente.*] Malgré le laps de temps écoulé de 1737 à 1747, il n'y a eu personne de nommé, le brevet de Ch. Coypel portant que la place vaque depuis le décès de F. Le Moine, dernier titulaire.

8. [*Page précédente.*] Voy. note 7.

du Roy, directeur et ordonnateur général de ses Bâtiments, le présent brevet pour jouir par le dit Sr *Coypel*, du contenu en iceluy, suivant l'intention de S. M.

A Versailles, le 1er jour de janvier 1747.

*Signé :* LE NORMAND.

*Copie du brevet*
*de premier peintre en faveur du Sr* Carle Vanloo.

Du 6 aoust 1762.

Aujourd'hui, six aoust mil sept cent soixante deux, le Roy étant à Versailles, Sa Majesté, toujours attentive à récompenser ceux qui excellent dans les Beaux arts et voulant exciter de plus en plus l'émulation qui les fait concourir au progrès de la peinture en France, Sa Majesté s'est déterminée à donner une marque honorable de satisfaction au Sr *Carle Vanloo*, chevalier de son Ordre de Saint-Michel et directeur de l'École des élèves protégés. La célébrité des talents de cet artiste, la réputation qu'il s'est acquise, la distinction avec laquelle il a rempli les différentes charges de l'Académie, où la supériorité de ses talens l'a successivement et rapidement placé, les soins qu'il s'est donnés pour former les jeunes élèves et les mettre en état de soutenir l'Académie de France à Rome, et le nombre de beaux ouvrages que le dit Sr *Carle Vanloo* a exécuté à la satisfaction de Sa Majesté l'on fait juger digne de remplir et exercer la charge de son premier peintre, et à cet effet Sa Majesté a retenu et retient le dit Sr *Carle Vanloo* en l'état de son premier peintre, pour par lui en jouir aux honneurs, autorités, pourvois, préémisences, prérogatives, privilèges, franchises et libertés y appartenants, et ce tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle mande au Sr marquis *de Marigny*, commandeur de ses ordres, directeur, etc., d'en faire jouir le dit Sr *Carle Vanloo* pleinement et paisiblement, conformément au présent brevet, que pour assurance de sa volonté Sa Majesté a signé de sa main et fait contresigner par moy, conseiller, secrétaire d'État et de ses commandements et finances.

*Signé :* LOUIS.
*Et plus bas :* PHÉLYPEAUX.

*Et au-dessous est écrit :* Vu par nous, marquis *de Mari-*

*gny*, etc... Le présent brevet pour jouir d'iceluy par le dit Sr *Carle Vanloo* suivant l'intention de Sa Majesté.

A Versailles, le 23 aoust 1762.

*Signé :* LE MARQUIS DE MARIGNY.

*Copie du brevet de premier peintre du Roy en faveur du Sr* François Boucher.

Du 8 septembre 1765.

Aujourd'hui, huit septembre mil sept cent soixante-cinq, le Roy étant à Versailles, Sa Majesté, toujours attentive à récompenser ceux qui par leurs talens excellent dans les Beaux arts et désirant faire connoître sa bienveillance particulière pour ceux qui par une application suivie sont parvenus au degré de perfection et ont mérité son estime et celle de leur patrie, a cru que personne n'étoit plus digne de remplir la charge de son premier peintre, vacante par le décès du dit Sr *Carle Vanloo*, que le dit Sr *François Boucher*, recteur de son Académie royale de peinture et sculpture, la réputation qu'il s'est acquise dans cet art par la supériorité de ses talents, par le grand nombre de beaux ouvrages qu'il a fait, désirant en outre le récompenser des soins qu'il s'est donnés depuis 1748, pour conduire ceux qui s'exécutent en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, ont déterminé Sa Majesté à luy accorder ce titre honorable qui, en justifiant le choix de S. M., fera connoître à son Académie de peinture et sculpture le cas particulier qu'elle a fait de chacun de ses membres, et combien les services de cette compagnie luy sont agréables, et à cet effet Sa Majesté a retenu et retient le dit Sr *Boucher* en l'état de son premier peintre, vacant par le décès de *Carle Vanloo*, pour par lui en jouir et user aux honneurs, autorités, pouvoirs, prééminences, prérogatives, privilèges, franchises et libertés y appartenants, et ce tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle mande et ordonne au dit Sr marquis *de Marigny*, directeur, etc., de faire jouir le dit Sr *Boucher* pleinement et paisiblement, conformément au présent brevet que, pour assurance de sa volonté, S. M. a signé de sa main et fait contresigner par moy,

conseiller, secrétaire d'État et de ses commandemens et finances.

*Signé :* Louis.
*Et plus bas :* Bertin.

*Et au-dessous est écrit :* Vu par nous, marquis *de Marigny*, le présent brevet pour jouir de l'effet d'iceluy, par le dit Sr *Boucher*, suivant l'intention de Sa Majesté.

A Fontainebleau, le huit octobre 1765.

*Signé :* Marquis de Marigny.

*Copie du brevet*
*de premier peintre en faveur du Sr* Pierre.

Du 4 juin 1770.

Aujourd'hui, quatre juin mil sept cent soixante-dix, le Roy étant à Versailles, voulant faire connoître la satisfaction que Sa Majesté ressent des services que lui a rendus et que continue de lui rendre le Sr *Pierre*, chevalier de l'Ordre de Sa Majesté, surinspecteur de la manufacture royale des Gobelins, adjoint à recteur et l'un des membres de son Académie de peinture et sculpture, premier peintre de M. le duc d'Orléans; voulant aussi faire connoître la protection particulière que Sa Majesté accorde à ceux qui par leur travail et leur application cherchent à faire fleurir les arts dans son royaume, a fait choix du dit Sr *Pierre* pour remplir la charge de son premier peintre, vacante par le décès du Sr *Boucher*, persuadée qu'il répondra dignement à la marque de confiance dont Elle l'honore en le mettant à la tête de son Académie de peinture et sculpture; pour par le dit *Pierre* en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, libertés, franchises et autres droits y appartenants, tels et semblables à ceux dont a joui ou dû jouir le feu Sr *Boucher* et ceux qui l'ont précédé dans la dite charge. Et, pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a recommandé d'expédier le présent brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moi, conseiller, secrétaire d'État et de ses commandemens et finances.

*Signé :* Louis.
*Et plus bas :* Phélypeaux.

*Et à côté est écrit :* Vu par nous, marquis *de Marigny*, etc. Le présent brevet pour par le dit Sr *Pierre* jouir de l'effet d'iceluy, suivant l'intention de S. M.

A Versailles, le 24 juin 1770.

*Signé :* M. LE MARQUIS DE MARIGNY.

*Certificat de la charge*
*de premier peintre du Roi en faveur de M.* Vien.

Nous, Charles-Claude de Flahaut de la Billarderie, comte *d'Angiviller*, conseiller du Roi en ses conseils, etc..., etc..., certifions que le Roi, voulant traiter favorablement M. *Marie-Joseph Vien*, chevalier de son Ordre, et lui donner une marque plus particulière de sa satisfaction pour les services qu'il n'a cessé de rendre, tant dans les premières charges de son Académie de peinture et sculpture que dans la place de directeur de l'Académie entretenue à Rome par la munificence de Sa Majesté, pour le progrès des beaux-arts en France, qu'il a rempli avec toute l'exactitude et la vigilance possibles pendant le cours des six années fixées pour cet exercice; Sa Majesté l'a retenu et le retient pour occuper la charge de son premier peintre, vacante par le décès de M. *Pierre*, dernier titulaire d'icelle, pour, par mon dit Sr *Vien*, en jouir et user aux honneurs, autorités, pouvoirs, prérogatives, prééminences, libertés, franchises et autres droits y appartenans. Tels et semblables à ceux dont a joui ou dû jouir le dit sieur *Pierre* et ceux qui l'ont précédé dans la dite charge. En foi de quoi nous lui avons fait expédier le présent que nous avons signé, fait contresigner par le secrétaire général des Bâtimens du Roi et sceller du cachet de nos armes.

Fait à Versailles, ce 17e jour de mai 1789.

D'ANGIVILLER.

*Par M. le directeur et ordonnateur général,*
MONTUCLA.

(Arch. nat., O1 1046.)

# LA
# RUE DE RENNES
## ET LES EMBELLISSEMENTS DE PARIS
### AU XVIIIe SIÈCLE

Par M. Gaston Schéfer.

---

Après quarante-huit ans de repos sur la place Saint-Germain-des-Prés, la rue de Rennes va continuer son chemin vers la Seine, où elle compte arriver en passant derrière l'Institut. Une nouvelle place sera ouverte, qui fera tomber une partie des bâtiments de l'ancien collège des Quatre-Nations (Institut) et donnera ainsi, et à elle-même et à tout ce vieux quartier, l'air et la lumière convenables. La rue de Rennes, dans le choix de sa route, ne fait ainsi que réaliser une idée qui remonte au milieu du xviiie siècle, à l'époque où l'on voyait éclore de tous côtés des projets d'embellissement de Paris, percements de rues, créations de places, transferts de monuments.

En 1749, l'abbé Delagrive, le précieux géographe parisien, faisait graver un *Plan du carrefour de Bussy et de ses environs.* Ce plan avait pour objet l'établissement de voies de communication directes entre le Luxembourg et la Seine par le prolongement de la rue Dauphine jusqu'à la rue de Tournon, raccordée à la rue de Seine. Au milieu de ces deux rues s'ouvrait une vaste place située entre la rue de Buci

et le collège des Quatre-Nations, à l'endroit même où elle est prévue dans les projets actuels de la rue de Rennes.

Cette place présentait un grand développement. Elle déblayait le terrain, d'un côté depuis la rue Dauphine jusqu'au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés et, de l'autre, depuis la rue de Buci jusqu'à l'Institut. La moitié de la rue Mazarine disparaissait avec une moitié de la rue Dauphine. La rue de Buci, la rue de l'Ancienne-Comédie et la rue de Seine s'ouvraient ainsi sur un vaste carrefour à quelques pas du Pont-Neuf.

Ce projet avait l'avantage de respecter les bâtiments du collège des Quatre-Nations et, en abattant un côté de la rue Dauphine, de donner à cette rue la largeur nécessaire à une voie qui aboutît au Pont-Neuf.

Le plan de 1749 ne fut pas exécuté. Ce coin du vieux Paris conserva son aspect et la rue Dauphine demeura aussi étroite et aussi encombrée que par le passé.

Il semble qu'une protection spéciale ait évité à cette rue l'opération critique de l'élargissement. Elle a toujours été respectée, bien qu'elle donne accès à l'un des ponts les plus larges et les plus fréquentés de Paris. Elle met en communication directe toute la rive gauche de la Seine avec le centre perpétuellement vivant de la grande ville, avec les Halles, et elle est plus étroite que le pont auquel elle donne accès. Elle ne représente aucun souvenir historique d'importance; elle n'est bordée d'aucun de ces grands hôtels d'autrefois qui intéressent autant l'art que l'histoire; la plupart de ses maisons ne sont que des bâtisses;

l'encombrement de la circulation y est éternel et elle est encore debout, intangible dans son étroitesse et sa laideur.

Le plan Delagrive suggérait une autre idée, celle du transfert de l'Hôtel-de-Ville sur la rive gauche. Cette idée semble avoir été familière aux architectes du XVIIIe siècle. On la rencontre dans plusieurs projets de transformation de Paris. Celui de l'architecte du roi, Pitrou, étudié dans tous ses détails, est remarquable pour sa belle ordonnance. Pitrou avait rêvé de concentrer dans la Cité, dans la nef de Lutèce, les organes essentiels de l'État. La Religion y était représentée par Notre-Dame ; la Justice par le Palais de Justice, siège du Parlement ; enfin la capitale du royaume par l'Hôtel-de-Ville. L'édifice devait s'élever à côté du Palais, sur l'emplacement actuel de la Cour de cassation et de la place Dauphine.

Ce projet n'eut aucune suite, mais il est à noter comme signe de la méfiance qui pointait déjà chez les pouvoirs publics contre l'Hôtel-de-Ville. Louis XIV avait enlevé à la Municipalité parisienne tout pouvoir comme tout prestige. Mais, avec Louis XV et la résurrection de l'indépendance parlementaire, l'esprit de Fronde était revenu. Et il semble que l'administration royale ait vu avec bienveillance les projets de transfert de l'Hôtel-de-Ville dans les quartiers de la rive gauche, plus paisibles et surtout plus faciles à garder.

Quoi qu'il en soit, l'Hôtel-de-Ville auquel l'abbé Delagrive avait réservé une place dans le plan de 1749 demeura fixé au cœur révolutionnaire de Paris.

Quelques années plus tard, le déplacement de la Comédie-Française fut un nouveau prétexte aux fai-

seurs de projets. En 1778 parut un *Projet d'Embellissement du quartier du Luxembourg et de ses environs et pour l'emplacement de la Comédie. Ce projet a été communiqué en 1777 et gravé en aoust 1778.* On croirait voir un plan du Paris de 1914. La Comédie-Française, il est vrai, n'occupe pas l'emplacement précis de l'Odéon, mais elle ne fait que traverser la rue; elle est située au coin de la rue de Vaugirard et du jardin du Luxembourg. La rue de Médicis actuelle est déjà tracée, longeant le jardin et aboutissant en même temps que la rue de la Harpe, devenue boulevard Saint-Michel, à une grande place circulaire qui occupe le point exact de la place Médicis, en face d'une rue alors en projet et qui faisait face à la nouvelle église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon.

Pour arriver à la Comédie-Française, l'auteur de l'*Embellissement du quartier du Luxembourg* proposait trois rues convergeant vers elle. Elles seront ouvertes plus tard et s'appelleront, au XIXe siècle, rue Racine, rue de l'Odéon et rue Crébillon.

Le jardin du Luxembourg est également transformé et prend un air tout à fait moderne. Une grande allée est prévue, allant en droite ligne, à travers les terrains des Chartreux, du Palais à l'Observatoire : c'est notre avenue de l'Observatoire. Et, pour que rien ne manque à ces conceptions tout actuelles, une rue est tracée, qui traverse le jardin et s'appellera, un siècle plus tard, rue Auguste-Comte. Elle rencontre, dans le plan de 1778, une rue nouvelle qui sera un jour la rue d'Assas.

De l'autre côté du jardin, près du Panthéon, une rue est projetée, qui suivra exactement le tracé de la

rue d'Ulm, etc. On pourrait multiplier les observations de ce genre. La transformation du quartier du Luxembourg est partout aussi complète.

Cette prévision de l'avenir est d'autant plus intéressante qu'elle ne s'applique pas à un quartier de Paris où le mouvement de la circulation et du commerce rend inévitable la création de certaines voies. Le quartier du Luxembourg était, au XVIII[e] siècle, un quartier de collèges et d'établissements religieux. La campagne commençait immédiatement après le jardin. Le palais du Luxembourg et la Comédie-Française étaient les points extrêmes de l'animation parisienne. L'auteur du projet de 1778 a très réellement présenté le nouveau Paris. Il a fallu bien des années pour réaliser ses embellissements; mais, en cette matière, les années ne comptent pas. Il faut autant de temps pour faire ouvrir une rue indispensable que pour faire adopter une idée juste. On a souvent plaisanté la lenteur et l'indécision de la rue de Rennes dans sa marche vers la Seine. Que dirait-on de la rue Auguste-Comte qui, proposée en 1778 et ouverte en 1866, a mis à peu près un siècle pour traverser le jardin du Luxembourg?

---

LE

# CHATEAU DE LA BROSSE

DANS LE

## PARC DE SAINT-CLOUD

Par M. Paul Cornu.

---

A l'exposition de l'Art des Jardins, qui se tint pendant l'été de 1913 au Pavillon de Marsan, figurait une gouache ancienne représentant, en haut d'un double étage de paliers reliés par des rampes rapides, un élégant petit château. Deux groupes de personnages, en costumes du temps de Louis XV, conversaient au premier plan ; une légende manuscrite portait, au pied : *Veüe du Chateau de la Gayeté, du costé des Terrasses, sur la Butte de la Brosse, dans le Parc de Saint-Cloud. 1751*[1].

1. Cette aquarelle provient de la collection Garnier (vente du lundi 25 au samedi 30 mars 1912). Elle a été reproduite déjà avec l'indication erronée d' « estampe », et sans aucun commentaire, par M. le comte Fleury, *Le Palais de Saint-Cloud*, p. 84. Au moment de l'exposition de l'Art des Jardins, elle appartenait à M. Rahir; elle appartient aujourd'hui à M. Ét. Accary : nous les remercions l'un et l'autre de l'amabilité avec laquelle ils nous en ont permis la reproduction. — Le catalogue de l'*Exposition rétrospective de l'Art des Jardins*, sous le même n° 151, mentionne une autre aquarelle qui lui faisait pendant ; cette dernière ne représente pas une vue de la Brosse, mais une vue de l'entrée du château de Saint-Cloud, prise du tertre qu'on appelle aujourd'hui le Trocadéro.

Nous nous sommes efforcé de savoir si ce château, dont il ne subsiste pas de ruines, a réellement existé, et combien de temps ; mais nos recherches n'ont pas abouti aux précisions que nous escomptions ; elles n'ont guère troublé l'oubli dans lequel ce plaisant édifice est depuis longtemps tombé.

La Brosse constitue une partie du parc de Saint-Cloud plus particulièrement goûtée des rares promeneurs qui y portent leurs pas : c'est la partie qui s'étend depuis la porte de Ville-d'Avray jusqu'à celle de Marnes, entre le mur d'enceinte d'une part et, de l'autre, le chemin qui conduit du rond de Chamillard à la porte de Marnes. On l'aborde, près de la porte de Ville-d'Avray, par une large pelouse formant allée, que bordent de grands arbres et que décore en son milieu une réplique « en pierre factice », ravagée par les temps, de l'*Abondance* de Coysevox[1]. Plus loin, cette pelouse s'élargit et s'arrondit, environnée de collines boisées. Si l'on escalade leurs pentes abruptes, on rencontre à mi-côte des paliers analogues à ceux qui figurent sur l'aquarelle de 1751 et plantés çà et là, parmi des arbres d'essences diverses, de quelques ifs encore alignés. En haut s'étend un plateau dominant, à gauche la vallée de Ville-d'Avray, à droite celle de Marnes et Garches, et d'où l'on découvrirait un vaste panorama s'il n'était presque entièrement masqué par la futaie qui ombrage ces lieux solitaires.

Telle est la butte de la Brosse : on y cherche vainement un reste de muraille, une pierre, qui permette de soutenir qu'effectivement un édifice quelconque s'y est autrefois dressé.

Au milieu du XVII[e] siècle, la Brosse relevait de la

1. L'original se dresse dans l'avant-cour du palais de Versailles, à gauche de l'entrée.

terre de Villeneuve-lez-Saint-Cloud. Celle-ci appartenait à Jean de Palluau qui l'échangea, le 17 octobre 1637, à Guillaume Robichon, garde des sceaux de la Chambre des Comptes, contre une maison à Saint-Cloud[1]. Villeneuve était domaine roturier. Guillaume Robichon obtint de l'archevêque de Paris, le 10 janvier 1640, qu'il fût érigé en fief et il obtint en même temps « de bastir et eslever un moulin à vent avec logement et autres commodittez pour le meusnier sur les communes de Marne, au lieu dit la Brosse, à l'endroit le plus commode que faire se pourra, qui demeurera pareillement en fief et dépendant de la dite terre de Villeneufve[2] ».

La butte était donc commune aux habitants de Marnes. Comme, une fois le moulin bâti, il fallut entourer celui-ci d'un terrain de culture suffisant pour les besoins du meunier, la dame Marie Ayme-Dieu, épouse de Pierre de Saint-André, qui avait acquis la seigneurie de Villeneuve en 1667, céda à ces habitants en 1676 une pièce de terre, en échange de deux arpents trois quartiers « de terre friche en brières, scise sur la Brosse et deppendant des communes dud. Marne[3] ». C'est pourquoi, dans un état de la terre et seigneurie de Villeneuve qui date d'environ 1690, on voit énuméré « un moulain à vend sur la Brosse en très bon estat, et un arpent et demy de terre qui en dépend ; plus lad. Brosse, et sur les communes dépendant de Marne il y a permission de faire pasturer les bestes ; plus... le bail du moulain, en argent et redevance », évalué 220 livres[4]. De l'existence du moulin,

1. Arch. nat., Q[1] 1494.
2. Arch. nat., Q[1] 1485.
3. Arch. nat., *Ibid.*
4. Arch. nat., *Ibid.*

qu'il est nécessaire de prouver, on aurait d'autres témoignages, ainsi le bail qu'en fit, le 14 avril 1691, la dite dame de Saint-André à Blaize Loin, meunier, et à Marie Lamy, sa femme, « ledit moulin garny de ses tournans, travaillans et autres ustenciles y servans ».

Cependant, Monsieur se préoccupait d'étendre le parc de son château de Saint-Cloud. Le 25 octobre 1695, il acquit de la dame de Saint-André la terre de Villeneuve (excepté les bâtiments et dépendances immédiates de la seigneurie, cédés à M. de Barbezieux) : au total, 182 arpents 9 perches de terre, y compris la butte de la Brosse et son moulin, dont l'arpenteur, au bas d'une page de son procès-verbal, leva le naïf croquis[1].

C'est le dernier souvenir d'ailleurs qu'on rencontre de cet édifice. L'absence, aux Archives nationales, de papiers concernant certains biens de la maison d'Orléans ne permet pas de suivre leur développement comme il est loisible de le faire pour tel ou tel domaine royal ou princier. Au surplus, les successeurs de Monsieur, c'est-à-dire le régent, puis le duc Louis d'Orléans, ne semblent pas s'être intéressés beaucoup à Saint-Cloud ; ils laissaient à la princesse Palatine et à sa bru goûter les agréments d'un site que la première qualifiait d' « enchanteur ». Sans doute on abandonna le moulin, qui tomba en ruines, puisque le sieur Legrand ne le mentionne même plus en 1736 dans l'estimation qu'il produit de tous les bâtiments qui dépendent du château de Saint-Cloud[2].

En 1743, Louis-Philippe, duc de Chartres, épouse la

1. Arch. nat., P 1846 et $Q^1$ 1485.
2. Arch. nat., $O^1$ 3870.

princesse Louise-Henriette de Bourbon-Conti. A cette occasion, le vieux duc Louis d'Orléans quitte sa retraite obstinée de Sainte-Geneviève et offre des réjouissances dans le palais de Saint-Cloud qu'il abandonne ensuite au nouveau marié parmi les apanages dont il lui livre l'entière propriété et jouissance[1]. Au contraire de son père, le duc de Chartres témoigne pour ce domaine un vif intérêt. Sa femme semble s'y plaire aussi et vient y faire ses couches en 1745, où elle donne le jour à une fille qui meurt presque aussitôt, en 1747 où naît Louis-Philippe-Joseph, en 1750 où naît la future duchesse de Bourbon. En 1751 enfin, on célèbre dans le palais une fête somptueuse en réjouissance de la convalescence du Dauphin.

La meilleure preuve que les jeunes princes aiment Saint-Cloud, c'est qu'ils y multiplient les travaux et les aménagements nouveaux. Poncet de la Grave en énumère un certain nombre pour la seule année 1743 : « On commence le château de la Brosse, écrit-il ; les goulotes sont détruites et changées en petit parc, enjolivé de pièces d'eau, de statues ; on fait le tapis vert vis-à-vis le château et on l'orne de pièces d'eau et de parterres de gazon ; enfin on construit la salle de théâtre[2]. » Les guides des environs de Paris, de Piganiol de La Force, d'Argenville, Le Rouge, grâce à leurs éditions successives, permettent d'ajouter à cette liste des remaniements importants dans la distribution du château et l'ordonnance des jardins, la réfection des cascades, l'aménagement d'un amphithéâtre de gazon

1. Arch. nat., MM 84, fol. 800 (Neel, *Histoire manuscrite de Louis, duc d'Orléans*).

2. Poncet de la Grave, *Mémoires sur l'Histoire de France*, t. IV, p. 92.

en face du bassin des Cygnes, la construction du Belvédère, etc.

A en croire ces guides, deux architectes notamment se seraient partagés les travaux : Pierre Contant d'Ivry et Pierre-Germain Legrand, qui figurent l'un et l'autre de 1752 à 1777 dans les comptes du duc d'Orléans pour 150 livres de pension annuelle[1].

C'est à Contant d'Ivry, auteur encore d'un projet pour la porte du parc du côté de Ville-d'Avray[2], qu'on demanda les plans de la « gayeté » qui va remplacer sur la Brosse le moulin abandonné et procurer aux hôtes du palais d'agréables parties de plaisir. Un document ne laisse aucun doute sur ce point : le dessin, provenant de la collection Destailleurs[3], intitulé : *Élévation de la façade du cotté de l'entrée de la Gayeté dans le parc de Saint-Cloud. 26 avril 1748.* Il est signé : *Contant*, et confirme ainsi que l'architecte du futur duc d'Orléans travaillait pour celui-ci alors qu'il n'était encore que duc de Chartres. Il représente la façade du côté du terre-plein, tandis que l'aquarelle de 1751 représente la façade du côté des terrasses. La première rappelle avec plus de simplicité les grandes lignes de la seconde ; son avant-corps comprend une porte centrale, surmontée d'un tympan demi-circulaire à sujets de chasse sculptés et d'un fronton triangulaire, avec, de chaque côté, une fenêtre de rez-de-chaussée et une fenêtre d'étage plus petite ; la partie en retrait ne comporte également qu'une fenêtre de rez-de-chaussée et une fenêtre d'étage.

1. *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, p. 96, et Roserot, *Chronique des Arts*, 1906, p. 303 et suiv.
2. *Œuvre d'architecture*, pl. 64, gravée par Taraval.
3. Cabinet des Estampes, coll. Destailleurs, départements, t. II.

Si l'on prend à la lettre le passage de Poncet de la Grave et la légende du dessin de Contant d'Ivry, il faut supposer que le château, commencé en 1743, n'a été achevé, au plus tôt, qu'en 1748. Cela est possible, les seuls travaux de terrassement ayant pu occuper plusieurs années. Cela est même probable puisqu'un *Mémoire pour l'aveu et dénombrement du fief de Villeneuve*[1], qui ne peut être ni antérieur à 1744 ni postérieur à 1748, cite bien parmi les dépendances du parc « un arpent sur la Brosse où étoit le moulin et la brosse » (*sic*), mais ne parle pas du château. D'ailleurs, sur la gouache de la collection Garnier, datée de 1751, la construction semble neuve et les plantations qui l'entourent toutes récentes[2].

Avouons cependant que ni la citation de Poncet de la Grave, ni le dessin de Contant d'Ivry, ni la gouache de la collection Garnier ne « prouvent » que le château de la Gaieté ait reçu même un commencement d'exécution. Pourquoi l'aquarelle ne serait-elle pas la mise au net d'un simple projet? Un dernier document, d'autant plus sérieux qu'il provient d'une source différente des précédents, vient soutenir la thèse de l'existence réelle du château. C'est le plan d'établissement d'un rendez-vous de chasse que Louis XV fit construire au Butard, près de Vaucresson; ce plan porte

1. Arch. nat., Q[1] 1485. Ce mémoire est adressé à M. de la Graville, chancelier du duc d'Orléans; or, celui-ci ne fut en charge, d'après l'*Almanach royal*, que de 1744 à 1748.

2. La gouache est signée *J. Vernet*. L'écriture n'est pas celle de Joseph Vernet, qui d'ailleurs ne rentra à Paris qu'à la fin de 1753, encore qu'il fréquentât peu après Saint-Cloud et y exécutât diverses « vues ». La signature est donc apocryphe. Toutefois, l'œuvre est jolie et n'était pas indigne du maître; si le château semble dessiné plutôt par un architecte, les personnages ont l'aisance de ceux qui égayent les tableaux des *Ports de France*.

la date de *may 1750 ;* on y a d'abord relevé les routes et les différentes sortes de bois qui entouraient l'emplacement choisi ; puis une main a écrit au bas : *il faudra aligner le pavillon du plateau sur le chateau de la Brosse en supposant qu'il y aura une route de percée suivant la ligne A.* Cette ligne A est tracée en pointillé, dans l'axe du pavillon ; elle part de l'extrémité gauche du plan et va jusqu'à l'extrémité droite où elle aboutit à un point D près duquel on lit, écrit par une main qui se distingue de la précédente, d'abord : *Ligne d'alignement au chateau de la Brosse à Saint-Cloud* et, au-dessous : D, *point duquel on voit toutte la vallé de Vaucresson, le chateau de la Brosse et toute la vallé qui règne autour...*[1]. Il est difficile d'admettre que les architectes de la Maison du Roi eussent employé des termes aussi précis pour une construction située hors du domaine royal, si celle-ci était seulement à l'état de projet et si l'édifice n'était pas effectivement visible à la distance d'une lieue environ, à vol d'oiseau, qui sépare la colline de la Brosse de celle de Butard.

Le château de la Gaieté a donc été construit ; mais qu'est-il devenu ? Ici, non seulement nous devons confesser notre ignorance, mais reconnaître que dès 1770 le souvenir en était si bien aboli de la mémoire des gens du duc d'Orléans que ceux qui rédigèrent à cette date le *Projet de l'aveu et denombrement du fief de Villeneuve-les-Saint-Cloud*[2], arrivant à cette partie de ce fief, se contentent d'écrire : *la butte de la Brosse, sur laquelle a été construit... un moulin à vent détruit*

1. Il existe deux exemplaires de ce plan, l'un aux Arch. nat., O[1] 1870, et l'autre au Cabinet des Estampes, albums des plans de grand format.
2. Arch. nat., Q[1] 1485.

*depuis plusieurs années*. Et sur la carte qui est jointe à ce document on voit la butte, non pas comme aujourd'hui couverte de bois, mais, comme autrefois, en jachère; les bois, massés dans la vallée près de la porte de Ville-d'Avray, laissent à découvert l'allée principale et la pelouse en forme de violon telles qu'elles existent encore; des chemins serpentent à droite dans la direction de la porte de Marnes; ils n'ont plus de tracé précis dès qu'ils abordent la colline déserte, dont une légende spécifie que là est *l'emplacement du moulin de la Brosse détruit*.

Ainsi le château fut si complètement anéanti qu'en moins de vingt ans on en perdit la mémoire. Ses pierres (s'il en subsistait) ne se distinguaient même pas de celles d'un misérable moulin qui l'avait précédé, et dont le souvenir par contre demeurait intact. Sans doute quelque incendie l'a dévoré entièrement peu de temps après sa construction. Un édifice neuf qui disparaît, cela ne retient pas l'attention. S'il n'a pas eu dans sa courte vie la chance d'être noté sur les tablettes d'un guide nouveau ou d'un annaliste soigneux, il échappe pour toujours à la curiosité des archéologues.

Lance, dans son *Dictionnaire des architectes*, énumérant les œuvres de Contant d'Ivry, cite le « Belvédère de Saint-Cloud, détruit en 1755 ». Ce renseignement ne provient ni de Piganiol, ni de Legrand et Landon, mais bien plutôt d'un manuscrit daté de 1817 que possédait Lance. Or, il est erroné, puisque le Belvédère est encore décrit par Dézallier d'Argenville dans son édition de 1768. Faut-il supposer que l'auteur du manuscrit de 1817 a confondu le Belvédère avec le château de la Gaieté, œuvres tous les deux de Contant? Cela est possible; la date de 1755 excu-

serait l'ignorance des rédacteurs du *Projet d'aveu* de 1770.

Les restes à peine distincts d'anciens terrassements, quelques ifs étouffés sous les ramures, les débris d'un escalier de pierre, voilà ce qui seul subsiste aujourd'hui de l'infortuné château. Puissent ces notes permettre à d'autres de préciser mieux les avatars de sa brève existence, — trop brève, certes ! L'emplacement qu'on lui avait choisi permettait d'espérer pour lui une vieillesse exempte d'injures. Nul cadre ne pouvait avantager mieux ses grâces, et avec quel aspect émouvant il s'offrirait aujourd'hui aux promeneurs du parc, dans ce décor de solitude et de silence !

---

# NATOIRE PAYSAGISTE

Par M. Émile Dacier.

---

## I.

Né à Nîmes le 3 mars 1700, Charles-Joseph Natoire avait brûlé les étapes du *cursus honorum*. On s'était épris tout de suite des aimables histoires qu'il savait si galamment présenter au milieu de paysages d'opéra et dont le coloris léger et la tonalité claire s'associaient si étroitement à l'architecture des hôtels construits par les Blondel et les Boffrand. Reçu académicien en 1734, adjoint à professeur à trente-cinq ans, professeur à trente-sept, il était en pleine production et en pleine gloire quand il se vit appelé à la direction de l'Académie de France à Rome, le 22 mai 1751. Il se mit aussitôt en état d'aller occuper son poste, fit ses visites d'adieu, régla ses petites affaires, procéda à la vente de ses meubles et de ses collections et prit le chemin de l'Italie par Marseille et la mer.

Parti le 8 septembre, Natoire est à Rome le 1er novembre; il entre officiellement en fonctions le 1er janvier 1752; et le vieux J.-F. de Troy, comme s'il n'attendait que d'avoir résigné son poste et installé son successeur, tombe malade la veille de son départ pour la France et meurt, quelques jours plus tard, le 24 janvier.

Le nouveau directeur eut d'abord l'intention de faire figure; il se mêla au monde; on le vit au théâtre, aux cérémonies. En même temps, il entretenait une active correspondance avec la France en vue d'obtenir le cordon de Saint-Michel, qu'il finit par recevoir en 1756. Il semble aussi qu'il ait eu le dessein de continuer son œuvre, en particulier la suite de cartons relatifs à l'*Histoire de Marc-Antoine* qu'on lui avait commandés pour les Gobelins et dont il n'avait livré que le premier avant de quitter Paris. Sans cesse questionné par M. de Vandières, il ne manque pas de parler de son travail et d'en annoncer les progrès; mais, absorbé par les détails de l'administration et retardé par diverses commandes particulières, c'est seulement à la fin de 1754 qu'il envoie le carton de la seconde pièce et vers le milieu de 1757 qu'il adresse celui de la troisième au directeur des Bâtiments[1]. Entre temps, Vandières est devenu marquis de Marigny. Il accuse réception de ce dernier envoi par un billet laconique, et lui, qui, naguère, harcelait le peintre de lettres pressantes et le hâtait de livrer ses cartons, il lui ordonne d'interrompre ce travail sous le prétexte, tant de fois invoqué alors, que la « dureté des temps » ne permet plus de continuer la dépense que la commande occasionne.

Sans doute, l'œuvre avait-elle déplu. L'artiste, qui avait déjà jeté l'esquisse d'une nouvelle composition, ne s'y trompa point et se le tint pour dit. Aussi bien la lenteur qu'il avait mise à l'exécution de ces deux

1. La première pièce, *Marc-Antoine faisant son entrée dans Éphèse*, fut exposée au Salon de 1741; la seconde, *le Festin de Cléopâtre et de Marc-Antoine*, à celui de 1755; la troisième, *l'Arrivée de Cléopâtre à Tarse*, à celui de 1757, le dernier auquel Natoire ait pris part.

peintures a-t-elle de quoi surprendre de la part d'un homme d'ordinaire si expéditif? Et n'est-elle pas comme le premier symptôme de cette sorte d'engourdissement qui devait peu à peu envahir l'artiste transplanté dans un milieu si différent de celui dans lequel il avait travaillé jusqu'alors et vieillissant loin de Paris? Un talent comme celui de Natoire avait besoin de l'atmosphère parisienne pour vivre et se développer; il était trop extérieur, trop asservi aux caprices de la mode pour résister à l'isolement; une fois déraciné, il devait manquer de la force nécessaire pour s'adapter ou s'imposer aux circonstances nouvelles. C'est ce qui explique pourquoi la production du charmant décorateur de boudoirs, d'ailleurs gagné par l'âge et accaparé par ses fonctions directoriales, se ralentit d'année en année et finit par cesser complètement[1].

D'autre part, ses relations épistolaires avec ses amis parisiens, comme Antoine Duchesne, s'espacent de plus en plus; une fois le « bienheureux cordon »

1. De son arrivée à Rome (1751) jusqu'à 1764, c'est-à-dire pendant les treize premières années de son séjour en Italie, Natoire exécute, outre les deux pièces de la suite de Marc-Antoine, divers petits tableaux destinés au cardinal secrétaire d'État Valenti, à l'abbé de Canillac, auditeur de rote pour la France, au duc de Nivernais, une *Léda* pour Vandières, une *Apparition de l'ange aux saintes femmes* pour la chapelle de Noailles à Notre-Dame de Paris, un tableau pour la cathédrale de Besançon, une *Vénus annonçant l'Amour à Mercure* pour Marigny, le plafond à fresque de Saint-Louis-des-Français, des petits tableaux pour le fermier général Lallemand de Betz, pour la duchesse de Luynes, pour l'évêque de Laon, pour le bailli de Breteuil, enfin une *Vendange de Silène* pour Marigny. Pendant les dix années suivantes, de 1764 à 1774, on ne trouve plus que *le Temple de Vesta* pour le même, une *Diane*, dessus de porte pour l'Académie, et une *Résurrection* pour l'église des Chartreux. On ne sait rien des trois dernières années de la vie de l'artiste (1775-1777).

obtenu, elles s'interrompent définitivement. Dès lors, sa correspondance se borne aux lettres administratives, fréquentes et ponctuelles, mais trop souvent remplies de détails oiseux et d'insignifiantes minuties, de plaintes sur les domestiques et de querelles avec les pensionnaires, sans compter les perpétuelles réclamations d'argent.

Pourtant, il semble qu'il ait alors trouvé dans son art la consolation la plus imprévue et qu'il ait exercé sur plusieurs des pensionnaires l'influence qu'on était, semble-t-il, le moins en droit d'attendre de lui. Les sujets galants n'étant plus guère de mise et les tableaux religieux ne lui offrant que de rares occasions de travailler, il se révéla paysagiste. Dès lors, et jusqu'à ses dernières années, lui qui n'avait guère accoutumé de regarder la nature, lui qui aurait dit un jour à Vien, son élève : « A quoi bon peindre d'après nature? Est-ce que la nature peut fournir des figures de second et de troisième plan? La belle difficulté de prendre un modèle et de le copier[1] ! », il se mit à l'interroger pour en reproduire de son mieux les aspects. Singulier revirement qui n'avait jamais été signalé jusqu'ici, — sauf par M. Pierre de Nolhac[2], — et qui peut fournir un curieux chapitre aux historiens du paysage au XVIII^e siècle[3]. Encore M. de

1. Cité sans référence par O. Merson, dans *l'Histoire de la peinture française au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle* (Bibl. de l'enseignement des beaux-arts; Paris, s. d. [1901]), p. 195.

2. *Hubert Robert* (Paris, 1910), p. 24.

3. Les éléments de cette notice sont tirés de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome* (éd. A. de Montaiglon et J.-J. Guiffrey). Pour ne pas multiplier inutilement les notes, on renverra ici, une fois pour toutes, aux tomes X (de la nomination de Natoire à 1754), XI (1754-1763), XII (1764-1774) et XIII (1774-1779).

Nolhac, s'il indique le goût de Natoire pour le paysage, l'attribue à l'influence d'Hubert Robert et de Fragonard, qui auraient « débauché » leur directeur et fait de lui, « bon gré mal gré, un tardif paysagiste »; il semble bien que les dates démentent cette hypothèse : Natoire, on le verra, s'est mis au paysage dès son arrivée en Italie (1752), alors que Robert ne vint à Rome qu'à la fin de 1754 et Frago qu'à la fin de 1756.

## II.

Au mois de juin 1752, c'est-à-dire moins d'un an après son arrivée à Rome, Natoire écrit à Vandières :

Je viens de passer quelques jours à la campagne de Frescati avec Mme Vleughles et ma sœur, dans la maison de M. le duc de Nivernois... Toutes les belles situations où se trouvent ses maisons de plaisence font grand plaisir à voir et ont la pluspart des curiosités appartenant à la peinture. J'ay dessinés quelques points de veue que j'espère de tems en tems multiplier, parce que cela est fort utile pour le talent, et je souhaitterois que parmy nos élèves, quand il s'en trouveroit quelqu'un qui n'auroit pas tout celuy qu'il faut pour arriver à l'histoire avec distinction, de prendre celuy du paysage, qui est si agréable et si nécessaire, car nous en mancons; mais la plus par, croyant se dégrader dans ce party, ayment mieux ramper dans l'un que de chercher à se distinguer dans l'autre.

Et, en effet, il montre un faible pour certains de ses pensionnaires qui font du paysage : Clérisseau, par exemple (lettre de Vandières du 16 octobre 1752), ou ce « Flagonard », dont il parle avec une admiration mêlée de craintes, car il « est d'une facilité étonnante à changer de party d'un moment à l'autre » (30 août 1758), ou encore Hubert Robert, qu'il cite à plusieurs

reprises pour son ardeur et ses progrès, à telle enseigne que Marigny lui commande un petit tableau (28 février 1759).

Le directeur prêche d'exemple et il est tout fier, à soixante ans passés, de vanter à Marigny la nouvelle voie dans laquelle il s'est engagé; c'est ainsi qu'il lui écrit, le 17 juillet 1759 :

J'ay fait, dans ces derniers tems, plusieurs desseins d'après des vues aux environs de Rome, qui me donnent envie, par leur singularité, d'en peindre quelq'une. S'il s'en trouve une digne de vous aître présentée, je vous l'enverray. Je regarde cette partie fort nécessaire dans l'étude de nos jeunes élèves, je les ancourage à ne pas la négliger en les prêchant d'exemple. Le zelle que j'ay pour m'occuper, malgré mes années, augmentent de plus en plus; il seroit encore plus vif s'il méritoit que vous m'employassiés à quelques ouvrages.

En même temps, — et ce sera la seule fois dans toute cette correspondance, — il parle de ses goûts de collectionneur et de la recherche qu'il poursuit touchant les dessins de maîtres anciens. On notera, en passant, que les paysages et les dessins de maîtres formeront le gros appoint de la vente après décès de l'artiste.

Mon seul et unique plaisir, dit la lettre qu'on vient de citer, est de rassambler quelques dessains de bon maître et qui ne soyent pas de grande valeur, affin de pouvoir y atindre; ils servent à m'entretenir et à faire voir en même tems aux pensionnaires la routte que les habille artistes ont tenu pour se distinguer dans cet art, qui et si beau et si difficile à y parvenir.

Le 30 mai suivant, il adresse quatre « dessins de veues » à Marigny, lequel en garde deux et remet les deux autres à l'amateur Mariette. C'est le début d'une

série d'envois analogues, car Natoire, grand admirateur de Panini, fournit Mariette de dessins de cet artiste : le 11 février, le 8 juillet et le 14 octobre 1761, le 21 juillet et le 3 novembre 1762, par exemple, il annonce à Marigny de semblables envois de dessins de Panini, se félicitant à l'occasion (14 octobre 1761) de voir Hubert Robert suivre les traces du célèbre peintre de ruines italien, comme il s'était réjoui précédemment de voir Clérisseau s'inspirer du même modèle (lettre de Vandières, 16 octobre 1752).

Pendant l'été de 1759, Natoire visite Tivoli : « Cette petite vacance, écrit-il à Marigny le 4 juillet, ne s'est pas passée sans dessiner quelques points de vue dont ce païs-là est remply. »

Il en est de même à peu près chaque année, ainsi qu'en témoignent les lettres suivantes; celle-ci, d'abord, qui est du 11 novembre 1761 :

Je vous prie d'accepter, M., deux desseins de vues que j'ay fait dan ces dernières vacances, qui est le tems où l'on vas parcourir les dehors de Rome. J'ay l'honneur de vous adresser le petit rouleau qui les contient. Je seroit charmé que vous y trouviés quelques mérittes. J'en rassemble quelques morceaux touttes les années, qui me feront peu à peu un volume assé intéressant.

Nous aurons tout à l'heure l'occasion de rencontrer ce recueil de dessins.

Autre lettre à Marigny, du 21 juillet 1762 :

Je vous prie, en même tems, d'en accepter deux autres [dessins] que j'ay fait dernièrement à Frescati dans le peu de tems que j'i ai resté. Ce sont deux vues de la cascade du Belvédère prises des deux côtés opposés.

Le 17 août 1763, il mande qu'après avoir été malade, il a « repris le pinceau depuis quelque jour avec un

plaisir infini » et, le 14 décembre suivant, il adresse à Marigny un nouveau spécimen de son talent de paysagiste :

Parmy quelques desseins que j'ay fait dans cette dernière campagne, j'ay choisi celuy qui m'a parut le plus passable, dont j'ay l'honneur de vous envoyer. Je souhaitterois que dans ce petit échantillon de délassement de mes occupations ordinaires vous y trouvassiés quelques mérite.

Le 18 septembre 1765, c'est mieux encore : il envoie à Marigny une peinture dans laquelle un paysage vrai sert de décor à une scène de fantaisie :

J'ay voulut essayer de peindre une vue que j'ay l'honneur de vous envoyer, d'après un dessein que j'ai fait il y a quelques tems dans le jardin de feu M. le Sénateur. C'est le *Temple de Vesta* qui en fait le principal sujet; je l'ai ornée d'une fête que les Vestales sélèbrent en l'honneur de cette déesse, en portant sa statue précédée du feu sacré. Je souhaitterois que ce petit ouvrage fût digne de vous être présenté.

Et, chose curieuse, le directeur des Bâtiments, qui se montrait d'ordinaire assez indifférent à l'envoi des dessins de Natoire et se bornait à quelques compliments de politesse, accueille cette peinture avec une satisfaction marquée et en exprime chaleureusement ses remerciements à l'auteur par une lettre du 12 octobre suivant.

En 1766, Natoire fait un séjour à Valmontone : « Les points de vues y sont fort agréables, écrit-il le 25 mai, ce qui excite à en prendre des idées. »

Enfin, le 2 octobre 1771, à l'âge de soixante et onze ans bien sonnés, il écrit encore : « ... Je vais prendre l'air de la campagne pour quelques jours dans un endroit que l'on nomme Nemi, près de Gensane, où

je n'ay point encore été; l'on me dit qu'il y a de beaux points de veues que j'espère dessiner. »

C'est la dernière allusion que fasse l'artiste à ses goûts de paysagiste : elle montre combien fut vivace et persistante cette passion pour l'étude de la nature et comment, s'étant révélée sur le tard, devant la campagne italienne, elle put être, pour le peintre des allégories et des mythologies passées de mode, la consolation d'une vieillesse désabusée. On le voit bien encore adresser, le 25 janvier 1775, « un dessein coloré » au directeur des Bâtiments; mais il ne précise pas, dans sa lettre, le sujet de ce dessin.

Entre temps, la direction a changé deux fois de titulaire : à Marigny a succédé l'abbé Terray (juillet 1773), remplacé lui-même par le comte d'Angiviller, après la chute du ministère d'Aiguillon.

C'est donc à M. d'Angiviller que parvient le dernier envoi de Natoire. Le directeur des Bâtiments répond par une lettre flatteuse (19 février 1775), demandant à l'artiste « un dessin non coloré ». Natoire promet, le 26 avril suivant, et s'excuse de tarder un peu, car il est souffrant. Au reçu de la lettre du vieux maître, le 22 mai 1775, d'Angiviller mande à Pierre, directeur de l'Académie royale de peinture, qu'étant donné les divers avis qui lui parviennent sur le mauvais état de santé de Natoire, il a résolu de pourvoir à son remplacement et de mettre Hallé à la tête de l'Académie de France à Rome, comme directeur intérimaire.

Au début de juin, la nomination est faite et, le 4 de ce mois, d'Angiviller écrit à Natoire pour lui annoncer ce que nous appellerions aujourd'hui sa « mise à la retraite » et le prochain départ de son successeur;

mais, afin de ménager le vieillard, il envoie sa lettre au cardinal de Bernis, ambassadeur de France, et le charge de la faire remettre à Natoire après l'avoir préparé à la nouvelle.

Le vieil artiste reçoit cette nouvelle « avec la résignation d'un homme sage et soumis », passe les services à Hallé sans plus tarder et se retire à Rome avec une pension égale à ses anciens appointements et une indemnité de loyer de 1000 à 1200 livres.

## III.

Comme ses prédécesseurs Nicolas Wleughels et J.-F. de Troy, Natoire ne devait pas revoir la France; trois ans après sa retraite, il mourait à Castel Gandolfo, le 29 août 1777, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Il laissait une collection estimée. Aussi Vien, alors directeur de l'Académie de France à Rome, entretient-il à diverses reprises M. d'Angiviller du cabinet Natoire et fait-il de fréquentes allusions, dans ses lettres, à la possibilité qu'il pourrait y avoir d'en acquérir une partie pour le roi. Par malheur, l'abbé Jean Natoire, frère puîné de l'artiste et son exécuteur testamentaire, s'était laissé prévenir par des propositions immédiates; soit qu'il eût besoin d'argent, soit qu'il trouvât acquéreur à des conditions avantageuses, il commença par vendre à l'amiable une partie des tableaux, dessins et estampes les plus importants et ne se décida qu'ensuite à envoyer le reste du cabinet à Paris pour l'y faire disperser aux enchères. Cette vente eut lieu à l'hôtel d'Aligre le 14 décembre 1778 et jours suivants. Le catalogue dressé par le peintre-

expert P.-A. Paillet est une brochure in-8° de 46 pages, contenant 377 numéros[1].

Les peintures les plus intéressantes sònt, avec celles de Natoire lui-même, celles de Subleyras ; le directeur de l'Académie de France avait réuni un bon nombre d'œuvres de cet artiste, mort à Rome en 1749, et sans doute alors peu recherché. On rencontre aussi les noms de G.-P. Panini et des pensionnaires de l'Académie pour les travaux desquels on a vu que le directeur montrait un goût particulier : Fragonard et Hubert Robert en tête.

Mais ce sont surtout les dessins qui forment le gros de la collection (nos 76 *bis* à 353 *bis*) : dessins de maîtres italiens anciens, — ceux-là mêmes dont Natoire parlait dans sa lettre à Marigny du 17 juillet 1759 ; — dessins de maîtres français du XVIIe et du début du XVIIIe siècle ; dessins de Natoire lui-même (nos 90-101), les uns pour des compositions allégoriques, mythologiques ou religieuses se rattachant à toute une partie de l'œuvre de l'artiste, et les autres résumant toute une autre part de sa vie : celle qu'il avait donnée, sur le tard, au paysage.

Déjà, le paragraphe intitulé : *Dessins de composition et Vues d'après nature par J.-P. Panini*, réunis sous les nos 146 à 193, rappelle certaines lettres où Natoire avouait son goût pour les œuvres du peintre de ruines et sa joie de voir plusieurs de ses pensionnaires suivre les traces du paysagiste italien : on a la preuve ici que ce n'était pas seulement pour la collection de Mariette que le directeur de l'Académie de

1. *Catalogue de tableaux et dessins originaux des plus grands maîtres des différentes écoles, etc., qui composoient le cabinet de feu Charles Natoire, etc.* (Paris, M. Chariot et P.-A. Paillet, in-8°).

France réunissait des dessins de Panini, mais qu'il aimait à les recueillir pour son agrément personnel et ses propres cartons.

En second lieu, vient une suite de dessins d'architecture de Francesco Panini le fils (nos 195-209).

Mais c'est surtout le paragraphe suivant qui mérite de nous retenir. Parlant à Marigny de ses « dessins de vues » dont il lui envoyait des échantillons, Natoire ajoutait, on s'en souvient, dans sa lettre du 11 novembre 1761 : « J'en rassemble quelques morceaux touttes les années qui me feront peu à peu un volume assé intéressant. » Et voici qu'on retrouve précisément ce recueil dans la vente, dont il constitue, comme nous dirions, le « clou » et dont il est la principale enchère, avec la grande peinture de Subleyras : *Jésus chez Simon le pharisien*[1]. Le catalogue l'annonce en ces termes : *Suite de vues de Rome et de ses plus beaux monumens dessinés et aquarellés par Charles Natoire, du nombre de plus de cent soixante, toutes ornées de sujets et belles figures analogues. Cette collection très intéressante et fort agréable sera exposée en vente en un seul article et, faute d'acquéreur pour la totalité, on les détaillera selon l'ordre du catalogue. Il sera joint à cette suite quatorze vues faites à Arcueil dans l'ancien parc du château du prince de Guise.*

Le tout, réuni sous les nos 210-287, fut adjugé en un seul lot 7030 livres[2].

1. D'après un catalogue de la vente Ch. Natoire, illustré et annoté par G. de Saint-Aubin, et conservé au Cabinet des estampes, cette peinture, qui portait le n° 18 de la vente, fut adjugée 8106 livres au marchand Paillet.

2. G. de Saint-Aubin ne cite pas le nom de l'acquéreur ; il a écrit seulement, auprès du chiffre de l'enchère : « F[aubourg]

Que sont devenus ces paysages? Le Louvre, fort riche en dessins de Natoire, n'en possède pas un seul. Et c'est une particulière malchance qui veut qu'on ne puisse accompagner d'une seule illustration ces notes sur *Natoire paysagiste*, ni connaître de quelle façon le peintre de l'*Histoire de Psyché* s'était mis à l'école de la nature, — et peut-être aussi de Panini, — devant les paysages romains[1]...

du Temple », après avoir écrit et biffé : « F. Saint-Martin ». Un exemplaire annoté du même catalogue Natoire, conservé à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, donne comme acheteur le marchand Ménageot.

1. M. de Nolhac m'a signalé un paysage dessiné par Natoire qui pourrait servir à illustrer ce passage d'une lettre du directeur de l'Académie de France à Marigny en date du 11 juin 1755 : « Je viens de faire une petite opération d'arrangement pour l'étude. Il y avoit une quantité de morceau de la colonne Trajane qui étoient confondu dans l'endroit où l'on fait la provision pour le bois; la dificulté de pouvoir les plasser mieux les avoient fait abandonner. J'ay cherché les plus conservé que j'ay fait mettre en évidence en quelque endroit de l'Académie et, du reste, qui et fort mutilé, je l'ay fait apporter à un petit jardinet que j'ay eu par hazard et que j'ay acheté pour moi. Je les ay fait plasser et arrenger sous un arc antique; on en jouira et on poura les dessiner si l'on veut, et peut servir d'entrepôt à tous ses plâtras qui devenoient à rien. Cet endroit tout petit qu'il et fait voir des morceaux très pitoresques par tous ses vestiges antiques. Il et situé derrière Campo Vaccino; cela fait de tems en tems un petit délassement en y alant dessiner quelque point de veue, car tout ce quartier en est remply. » Ce petit coin, que Natoire appelait pompeusement « l'Ermitage du directeur de l'Académie de France », a été dessiné par lui, mais ce dessin, qui a figuré à l'Exposition du XVIII[e] siècle français de Berlin (1910, *Catalogue*, n° 103), n'a qu'une valeur documentaire; il représente une *Cabane dans des ruines*.

# LE MARIAGE

DE

# JEAN-BAPTISTE PIGALLE

Par M. S. Rocheblave.

---

Le 17 janvier 1771, Pigalle, alors âgé de cinquante-six ans et demi, épousait une jeune fille mineure, et cette jeune fille était sa propre nièce. C'était la fille de ce frère aîné, Pierre Pigalle, avec lequel il avait partagé son premier logement au Louvre et qui était mort là, laissant une veuve avec des enfants en bas âge, dont une fillette qui n'avait qu'un an. Puis la mère était morte. Pigalle, tuteur de la petite orpheline, l'avait totalement adoptée. Elle vivait chez lui. Maintenant elle avait vingt ans et elle était d'agréable figure. Son oncle et tuteur, en épousant Marie-Marguerite-Victoire Pigalle, sa pupille, se comportait-il en Arnolphe? Sa femme était-elle une Agnès? Ce mariage fut-il une folie de quinquagénaire ou un acte familial de prévoyance et de protection, une chose ridicule ou une chose touchante? Les actes notariés éclairent peu ces questions de sentiment. Pourtant, le contrat de mariage et les pièces annexes que nous avons été assez heureux pour retrouver qualifient cette union au premier aspect peu assortie et

la montrent comme infiniment respectable[1], œuvre de réflexion réciproque, de choix et de liberté.

La jeune fille, plus d'une fois sollicitée en vain, dut se décider assez brusquement ou faire ainsi se décider son oncle. Car les dates très rapprochées des actes officiels prouvent la résolution de hâter les choses. Il fallait d'abord, à cause de la consanguinité et de l'alliance spirituelle, obtenir dispense de la cour de Rome. Celle-ci est accordée à la fin de l'année 1770, « ledit Bref datté à Rome à Sainte-Marie-Majeure sous l'anneau du Pêcheur le dix-neuf décembre mil sept cent soixante-dix, l'an second du Pontificat de Sa Sainteté » (Clément XIV). Le Parlement est saisi sans retard; il autorise la mise à exécution du « susdit bref » le 12 janvier 1771; l'official de Paris y « accède » par ordonnance du 14; mais on n'a même pas attendu ces formalités pour la publication des bans, qui ont été faits les 3, 6 et 13 janvier en l'église paroissiale de Saint-Pierre de Montmartre. Les « fiançailles » se célèbrent le 16, et le même jour, à deux heures de l'après-midi, — un mercredi, — le contrat se signe chez Pigalle. Le lendemain, jeudi 17, le mariage est béni. Vingt-neuf jours après la signature de la dispense de Rome, tout est fini. Voilà une affaire menée rondement.

Elle ne put être telle, d'ailleurs, que grâce à l'empressement de la jeune fille et au consentement universel de la famille, frère, oncles, cousins et alliés.

1. Nous avions d'abord trouvé aux Archives nationales un extrait du contrat de mariage dans l'*Extrait du registre des insinuations pour 1785* (Y 474, fol. 53, verso) et une pièce de *Tutelle à effet du mariage de D^lle Pigalle* ($Z^2$ 2456). Depuis, nous avons pu atteindre les pièces mêmes du fonds Bro (notaire de Pigalle), déposées aujourd'hui chez M^e Fontana, et puiser aux sources complètes.

C'est bien ainsi que nous apparaît ce mariage, pièces en main. Le 10 janvier, M[lle] Pigalle comparaît en la chambre du conseil, par-devant le bailli général du bailliage de l'abbaye de Montmartre. Il faut qu'elle atteste qu'elle se marie sans contrainte d'aucune sorte; il faut aussi que, mineure, elle soit pourvue d'un nouveau tuteur, puisque son oncle ne peut être à la fois son tuteur et son mari. On la questionne. Écoutons-la parler à travers le papier timbré :

Est comparue demoiselle Marie-Marguerite-Victoire Pigalle, mineure, de vingt ans, fille de deffunt Pierre Pigalle, peintre, et de demoiselle Luce Thomin, son épouse, demeurant rue Saint-Lazare, paroisse de Montmartre, en la maison de Jean-Baptiste Pigalle, écuyer, chevalier de l'Ordre du Roy, sculpteur ordinaire de Sa Majesté, adjoint à recteur à son Académie de peinture, assistée de maître Georges Brunet, avocat en parlement, son procureur au bailliage de Montmartre;

Laquelle a dit qu'ayant dès sa tendre jeunesse perdu ses père et mère, ledit sieur Pigalle, son oncle paternel, a été élu son tuteur; qu'après avoir pris un soin particulier de son enfance et de son éducation, il s'était proposé de la marier et de la doter avantageusement; qu'elle a constamment refusé tous les partis qui se sont présentés dans la crainte que les soins qu'elle aurait été obligée de rendre à un autre n'eussent distrait une partie de ceux qu'elle doit audit sieur son oncle autant par attachement que par reconnaissance; que dans cet état ledit sieur son oncle s'étant proposé lui-même, elle a cru devoir accepter ce parti aussi avantageux du côté de la fortune que cher à son cœur; mais, qu'étant mineure, ne pouvant en cette qualité contracter aucun engagement sans y être spécialement autorisée et ledit sieur Pigalle ne pouvant continuer ses fonctions dans une affaire qui lui devient personnelle, elle l'a prié d'assembler par-devant nous ses parents et amis pour donner leur avis, qu'elle nous requiert de recevoir, ainsy que de lui nommer un tuteur à l'effet de l'assister, tant au contrat de mariage qu'elle doit passer

avec ledit sieur Pigalle qu'à la célébration du Sacrement...

Comparaît alors J.-Baptiste Pigalle, qui déclare avoir convoqué les parents et amis de la fiancée pour procéder à l'élection du tuteur et autoriser sa nièce au mariage. Il signe sa déclaration et se retire.

Et alors enfin comparaissent les parents et amis qui désignent pour tuteur Me Jacques Jardin, avocat en Parlement, notaire et greffier au bailliage de Montmartre, et requièrent que celui-ci soit autorisé, comme tuteur *ad hoc*, à consentir audit mariage. Dont acte est donné et tous signent, savoir (ici la liste des signataires et leur qualité est intéressante à relever) :

Sieur *Jean-Pierre Pigalle*, sculpteur, demeurant au fauxbourg du Roulle, paroisse Saint-Philippe, frère;

Sieur *Louis Mouchy*, sculpteur du Roy en son Académie de peinture, demeurant aux galleries du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, beau-frère de laditte mineure à cause de demoiselle Rozalie Pigalle, son épouse;

Sieur *Gabriel-Christophe Allegrain*, sculpteur du Roy, professeur en son Académie de peinture, demeurant rue Meslé, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, oncle, à cause de deffunte Geneviève Pigallé, son épouse;

Et maître *Jacques Jardin*, avocat (etc.), ami;

Tous du côté paternel;

Sieur *Jean-Baptiste Ledreux*, bourgeois de Paris, y demeurant rue et paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, parent du côté maternel[1];

Maître *Jacques-Antoinne Sallé*, ancien avocat au Parlement, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin, bailly général de la Commanderie de Saint-Jean de Latran, à Paris, y demeurant en clos dudit bailliage;

1. Sans doute un oncle de J.-B. Pigalle, ou un cousin. La mère de Pigalle était Geneviève Ledreux; elle était donc grand'-mère aussi de la fiancée.

Et sieur *Barthélemy Laurens*, bourgeois de Paris, y demeurant rue Saint-Honnoré, paroisse Saint-Roch;

Tous deux amis, à deffaut d'autres parents maternels.

Six jours après, les mêmes personnes assistaient, chez Pigalle, à la lecture et signature du contrat. Mais cette fois le cercle s'élargit et, outre les témoins légaux, s'encadre des parents ou alliés et de quelques amis privilégiés.

Ce sont : Demoiselle *Élisabeth-Rosalie Pigalle*, épouse de Mouchy; D^lle *Marie-Marguerite Thomin* (sœur de la mère de la mariée), épouse de *Louis Potain;* D^lle *Marie-Louise Potain*, sa fille; D^lle *Catherine-Geneviève Allegrain* (fille du sculpteur), amie et alliée; enfin les amis personnels de Pigalle : Messire *Pierre de Magnac*, aumônier de la compagnie des mousquetaires; M. *Edme-Pierre-François Godot*, conseiller du roi, banquier expéditionnaire en cour de Rome; M. *Guillaume Coustou*, sculpteur ordinaire du roi; M. *Sorbet* et M. *Boullay*. De ce dernier groupe se détacheront, pour signer le lendemain au registre paroissial des mariages, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, les deux témoins, Pierre de Magnac et Claude-Léger Sorbet.

C'est devant cette assistance intime que le notaire de Pigalle, maître Bro, assisté d'un confrère, donne lecture du contrat, qui présente les particularités suivantes :

Les deux époux s'unissent sous le régime de la communauté de biens, n'étant tenus ni l'un ni l'autre aux dettes ou hypothèques antérieures au mariage.

Mais les biens de l'épouse étaient minces à côté de ceux de l'époux. Ils consistaient en habits, linges, « hardes, bijoux, diamants et autres effets mobiliers d'une valeur de trente mille livres, provenant tant des

successions de ses père et mère que de présents à elle faits en différents temps par sa famille et de gains faits par elle à la lotterie » (on devine que Pigalle, par ses soins paternels, avait fait prospérer ces petits gains et les avait enflés jusqu'à une somme ronde).

Quant à la fortune de l'époux, elle a de quoi surprendre par son chiffre, malgré tout ce que nous savons sur l'ordre et l'économie de Pigalle :

Ledit s^r^ futur époux se marie avec les biens et droits à lui appartenant, consistant dans la maison où il demeure, susditte rue Saint-Lazarre, cour, jardin et dépendances, figures et ornementations dans le jardin. Plus, en différents contrats, billets, créances et effets mobiliers, montants ensemble ... à la somme de deux cent cinquante mille livres. Sur quoy ledit s^r^ Pigalle déclare devoir à différentes personnes par billets trente-sept mille livres.

Pigalle était donc propriétaire et capitaliste. Pour un artiste, c'est un richard. Pour le temps et vu la valeur de l'argent à cette date, c'est presque ce que nous appellerions un millionnaire. C'est de cette belle fortune, acquise par son ciseau, qu'il va faire honneur à sa jeune femme par des dispositions qui, tout en admettant la possibilité peu probable d'une descendance (le mariage fut stérile), visent presque uniquement le bien-être de la future M^me^ Pigalle et témoignent d'une tendresse et d'une confiance absolues. Qu'on en juge :

Ledit s^r^ futur époux doue lad. D^lle^ future épouse de huit mille livres de rente viagère, dont elle jouira du jour qu'il y aura lieu à l'ouverture dudit douaire, sans qu'elle soit obligée d'en former la demande en justice, le fonds duquel douaire sera propre, aux enfants à naître dudit mariage...

Dès la mort du mari, elle « prendra par préciput et avant partage tels des meubles de la communauté qu'elle voudra choisir ... jusqu'à concurrence de dix mille livres, ou ladite somme en deniers comptants à son choix ». Enfin, « voulant ledit sieur futur époux donner à lad. Dlle future épouse des marques du tendre attachement qu'il a pour elle, il a par ces présentes fait donnation entre vifs et irrévocables en la meilleure forme que donnation puisse être faite ... de tous et uns chacuns les biens meubles et immeubles, acquêts, conquêts, propres et autres qui se trouveront appartenir aud. Sr futur époux au jour de son décès », le mari se réservant toutefois d'excepter de cette donation entière une somme de soixante mille livres, dont il pourra, s'il le veut, disposer en faveur de qui il jugera à propos. Mais, malgré cette exception limitative, ce qui ressort de ces dispositions, c'est le plaisir qu'a Pigalle à combler l'enfant qui l'a préféré pour époux aux jeunes gens qu'il lui a présentés. L'heureux homme n'avait pas eu à gronder, comme Corneille à « Marquise » : « Un grison vaut qu'on le courtise, surtout quand il est comme moi. » Peut-être aussi sentait-il que la gloire attirait sa nièce autant que la tendresse, et il était deux fois flatté. Mariage non pas d'Arnolphe, ni de Sganarelle, mais d'Ariste. Et tout prouve qu'il fut Ariste jusqu'au bout. L'inventaire après décès de Pigalle, quatorze ans et demi après, montre que Mme Pigalle ne se refusa point les élégances ni les plaisirs de son âge; ses robes de bal, ses dominos font pendant aux bas de soie et aux jarretières d'argent de son vieil époux. L'ordre se voit partout, dans une abondance qui est devenue du luxe avec le temps. Et lorsqu'elle mourra,

vingt et un ans après[1], sans s'être remariée, quoiqu'elle fût restée veuve à trente-quatre ans, elle laissera à son tour des dispositions telles que tous les désirs de son mari, relatifs à des proches ou à des tiers, aient été pieusement accomplis. Même elle n'attendra pas sa fin pour en remplir quelques-uns. Elle se montrera enfin, jusqu'au bout, la digne et reconnaissante épouse du grand artiste dont elle avait tenu à porter le nom. Et, si elle ne put perpétuer ce nom, elle connut du moins un complet bonheur familial et patriarcal dans cette maison cossue de la rue Saint-Lazare, toute pleine d'œuvres et de souvenirs, large ouverte aux nombreux amis du maître.

Tel fut, documents en mains, ce mariage sur lequel Tarbé n'a pu écrire qu'une page vague et sentimentale. Les archives des notaires ont leur éloquence aussi, et c'est même parfois la meilleure.

1. Le 1er mars 1806. Elle habitait alors 36, rue de Turenne.

---

A PROPOS DE QUELQUES

# ŒUVRES DE J.-J. CAFFIERI

RÉCEMMENT ENTRÉES

## AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR M. ANDRÉ MICHEL.

---

Toute recherche sur les Caffieri ramène au livre magistral de M. J. Guiffrey[1]. On ose à peine lui dédier quelques notes sur le sculpteur dont ses travaux et ses fouilles d'archives nous ont si complètement fait connaître l'œuvre, le caractère et la vie... On aurait l'air d'offrir des fleurs au jardinier! Aussi bien, dans ces pages succinctes, n'avons-nous d'autre intention que de lui faire hommage de quelques morceaux de J.-J. Caffieri que nous avons eu la bonne fortune de voir entrer dans nos collections nationales depuis que nous avons l'honneur de diriger le département des sculptures françaises.

* * *

Au Salon de 1767, J.-J. Caffieri, en même temps que *l'Innocence*, *la Vestale Tarpéia*, le *Portrait du peintre Hallé* et celui du *Médecin Borie*, exposait : *l'Amitié pleurant sur un tombeau*[2]. Diderot, qui

1. *Les Caffieri, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs; étude sur le statuaire et sur l'art du bronze en France aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*, par Jules Guiffrey... Paris, 1877, gr. in-8°.
2. *Op. cit.*, p. 201-202.

jamais ne consacra tant de lignes à l'auteur, décrivait ainsi ce dernier groupe : « On voit à gauche une cassolette où brûlent des parfums; la vapeur odoriférante se répand sur un cube qui soutient une urne; il s'élève de derrière le cube quelques branches de cyprès recourbées sur l'urne. A droite, éplorée, étendue à terre, un bras appuyé sur le dais, la tête posée sur son bras, l'autre bras tombant mollement sur une de ses cuisses, la figure de l'Amitié.

« Ce modèle de tombeau est simple et beau. L'ensemble en est pittoresque, et l'on ne désire rien à la figure de l'Amitié de tout ce qui tient aux parties de l'art. La position, l'expression, le dessin, la draperie sont bien. Mais qu'est-ce qui désigne l'Amitié plutôt qu'une autre vertu? »

Au Salon de 1789, Caffieri envoyait de nouveau : *l'Amitié pleurant sur les cendres de son Amie à l'ombre de cyprès...* Et M. J. Guiffrey, rappelant l'envoi de 1767, se demandait s'il s'agissait d'une simple répétition avec quelques variantes... Mais dans le silence des textes contemporains, comment répondre? En 1789, les préoccupations politiques firent tort au Salon et les guides ordinaires font défaut. « Un seul renseignement, écrit M. Guiffrey, « nous est parvenu sur le groupe de 1789. Toujours « empressé à se signaler, notre artiste fit hommage « de ce groupe à la reine Marie-Antoinette. Ce témoi- « gnage de fidélité et de respect... fait honneur à l'ar- « tiste; mais nous connaissons trop notre homme « pour croire que cette démarche fut tout à fait « désintéressée. Le groupe fut agréé par la reine et « resta aux Tuileries où il périt sans doute pendant

« une des scènes tumultueuses dont le palais allait « devenir le théâtre[1]. »

Quoi qu'il ait pu advenir de l'*Amitié* de 1789, celle de 1767 n'était pas perdue... Au mois de mai 1910, un officier français, M. Beaudot, capitaine au 35e régiment d'artillerie alors en garnison à Vannes, apportait au conservateur des sculptures modernes un groupe en plâtre où se lisait la signature incontestable : *J.-J. Caffieri, 1767*, qu'il avait retrouvé, sous un globe de verre, au fond d'un vieux placard, dans une maison de campagne que son arrière-grand-père, Claude-Pierre Beaudot, fermier général des tabacs à Besançon, seigneur de Rougemont (1730-1790), possédait aux environs de la ville. La maison avec son mobilier avait passé de Claude-Pierre à Pierre Beaudot, percepteur à Besançon, mort en 1848, qui l'avait transmise à Charles Beaudot, qui fut percepteur à Mulhouse et mourut en 1878, lequel l'avait léguée à son fils, le capitaine qui nous apportait sa trouvaille. Le vieux placard où l'*Amitié* dormait sous son globe de verre n'avait peut-être jamais été ouvert au cours du siècle écoulé, la maison ayant été à peu près abandonnée, — et celui qui l'y avait découverte venait à nous beaucoup moins en vendeur intéressé et âpre au gain qu'en curieux désireux de s'éclairer. Guiffrey et Diderot nous rendaient l'érudition facile. La description de celui-ci était parfaitement exacte, à deux détails près : l'Amitié n'est pas *étendue à terre* comme écrit Diderot ; elle est accroupie ou assise près de l'édicule, où sa tête et son bras se posent près de l'urne ; à ses pieds est couché un bon petit chien,

1. *Op. cit.*, p. 394-395.

plein de naturel et aussi de « sensibilité », comme il convient à un chien du XVIIIe siècle, appelé à tenir son rôle dans les allégories sentimentales de son temps. Il est étonnant que Diderot l'ait oublié!

Le Louvre ne possédait encore de J.-J. Caffieri que son morceau de réception et les deux bustes de Nivelle de la Chaussée et de Van Clève (celui-ci tout récemment identifié). On devine sans peine avec quel empressement il accueillit ce charmant morceau, — cédé à des conditions qui équivalaient presque à une donation.

*
* *

Six ans après le Salon de 1767, Caffieri envoyait un nouveau groupe que le livret de 1773 décrit en ces termes : « *L'Amitié pleure sur les cendres de son* « *amie et y répand des fleurs; l'urne cinéraire est* « *posée sur un autel; une des Muses est appuyée sur* « *une harpe et couronne le médaillon qui est attaché* « *à une colonne funéraire surmontée d'une cassolette.* « *La colonne est en partie enveloppée et accompagnée* « *du cyprès. Aux pieds de la Muse sont divers instru-* « *ments de musique, un livre et un masque.* Terre « cuite de trois pieds de haut. *On exécute ce morceau* « *en marbre de même grandeur.* »

M. Guiffrey[1] n'avait pas manqué de compléter, d'éclairer et d'illustrer cette froide description en cherchant dans les témoignages contemporains tout ce qui pouvait la rendre vivante et nous initier aux *dessous* qu'elle dissimule. Et nous savions déjà, grâce à lui, qu'il s'agissait d'un monument destiné par l'abbé Voisenon à son *irréparable amie*, Mme Favart,

1. *Op. cit.*, p. 212-213.

avec cette inscription relevée et flétrie par le vertueux continuateur de Bachaumont :

Grâces, tendre Amitié, talents... Favart n'est plus !

« Cette composition trop chargée, trop recherchée doit être exécutée en marbre de trois pieds de haut pour être placée dans le boudoir de M. l'abbé, où elle sera beaucoup mieux qu'au Salon. Mme Favart n'était pas assez recommandable ni par son état de comédienne, ni par ses qualités très médiocres d'actrice et d'auteur pour fixer sur elle les regards du public, — et les gens honnêtes seront toujours indignés de voir un prêtre reproduire sans cesse à leurs yeux le spectacle scandaleux de sa douleur impudique. » Le continuateur des *Mémoires secrets* n'y allait pas, comme on voit, de main morte... Il serait facile de trouver chez les contemporains beaucoup de détails plus ou moins croustillants qui pourraient se grouper autour du monument consacré par la « piété » du bon abbé Voisenon. Lui-même, dans ses *Anecdotes littéraires*[1], a parlé avec componction du ménage où il s'était introduit, établi, comme un collaborateur bénévole — et à tout faire ; il a déploré la brutalité du maréchal de Saxe, éperdument épris, et les souffrances de la pauvre femme qui, « par contrariété, redoubla d'amour pour son mari », mais enfin « *effrayée et, par amour de son mari, infidèle !* » Ce qu'il ne dit pas, ce que l'inscription gravée sur le monument commandé par lui et destiné à son « boudoir » révèle, c'est qu'il ne fut pas moins amoureux que le terrible maréchal de la délicieuse *petite fée*, qui

1. *Anecdotes littéraires*, publiées par le bibliophile Jacob. Paris, 1880, Librairie des bibliophiles, p. 161-164.

mit autant de caprice dans ses intermittentes tendresses conjugales que dans ses aventures galantes..., et voici, s'il faut en croire les *Lettres de M. de Lauraguais à Mme* *** (Paris, 1802, p. 121), un léger croquis de leurs rapports, voués par les *Mémoires secrets* au scandale public. « Personne n'ignore que Favart, sa « femme et l'abbé de Voisenon vivaient en famille et « furent pères de *Gertrude*, de *l'anglais à Bordeaux*, « sans compter d'autres enfants. Mais l'auteur de *la* « *Chercheuse d'esprit* n'avait jamais cherché qu'à « vivre; il était cynique... C'était fort commode à « l'abbé de Voisenon qui, précisément, enchanté par « Mme Favart, était parvenu à l'ensorceler... Lors- « qu'on était devenu familier dans la maison, voici le « plaisir que Mme Favart vous procurait. On allait le « matin les voir; Monsieur et Madame n'étaient « point levés; on disait à la femme de chambre qu'on « était attendu; elle vous ouvrait la porte; on les « voyait couchés; l'abbé, un gros livre dans les mains. « — Eh! mon Dieu, leur disait-on, que faites-vous « donc là? — La lecture, disait l'abbé. — Oui, répli- « quait drôlement Mme Favart, nous disons notre bré- « viaire; allons, l'abbé, il est tard, il faut se lever; « continuez. — Et l'abbé de continuer, et elle de « répondre *amen*. »

Voilà notre monument *situé*. On comprend avec quel intérêt nous en retrouvâmes la trace, quand des intermédiaires nous signalèrent que dans une vieille maison de Bernay (Eure), où vivaient de lointaines collatérales et héritières de Voisenon, se trouvait un groupe en marbre, signé Caffieri, dont la photographie nous permit aisément de reconnaître l'origine et, grâce aux indications de M. Guiffrey, de

reconstituer l'histoire. Il s'agissait incontestablement du *marbre* conservé dans la famille et décrit par le livret du Salon de 1773... Il est absolument conforme à la description que nous citions plus haut, — mais une inscription oubliée par les *Mémoires secrets* se lit au-dessous de celle déjà rapportée :

Quis desiderio sit modus... tam cari capitis.

Caffieri, qui était l'ami de la famille (il devait encore faire en 1783 le buste du complaisant mari) et à qui Voisenon s'adressa tout naturellement, mit dans ce marbre destiné à l' « autel » des souvenirs et dévotions profanes de l'abbé toute l'onction désirable. Quel plus charmant monument, — et plus harmonieux, et plus tendre, et plus spirituel, — consacrer à la mémoire de la *petite fée!* L'antienne du

*Lugete, Veneres Cupidinesque*

ne fut jamais plus joliment transposée... Le médaillon de Mme Favart enguirlandé de roses est d'une ressemblance piquante et tout à fait d'accord avec un buste d'elle par Defernex, acquis à peu près au même moment par le Louvre[1].

*
* *

Au même Salon de 1773 où paraissait la terre cuite du monument à Mme Favart, Caffieri exposait un buste d'Helvetius, portant au revers cette inscription : *Claude-Adrien Helvetius, né en janvier 1715, mort le 26 décembre 1771*, fait par J.-J. Caffieri en 1772.

1. Nous avions réuni dans un petit cabinet du premier étage le marbre de Caffieri, le buste de Mme Favart et celui du maréchal de Saxe. La guerre a pour un temps fermé cette petite « chapelle ».

M. Guiffrey[1] a publié la lettre par laquelle J.-J. Caffieri offrit, en 1784, à l'Académie française tout un lot de bustes, la plupart en plâtre et presque tous exécutés par lui, parmi lesquels figurait le plâtre de celui d'Helvetius, dont le marbre fait pour Mme Helvetius était resté dans la famille. L'exemplaire du marbre diffère du plâtre (retrouvé par M. Marquet de Vasselot à Versailles) par quelques détails de la perruque et surtout par l'ampleur du grand manteau, allant de l'épaule droite à l'épaule gauche, après avoir joué sur la chemise (familièrement déboutonnée, comme les sculpteurs des XVIIe et XVIIIe siècles aimaient à le faire pour les bustes d'écrivains et d'artistes), en un magnifique et solennel arrangement et bouillonnement de plis décoratifs. Exposé en 1910, à l'exposition de l'art français organisée à... Berlin par l'Académie royale, — *tempi passati!* — ce buste y avait obtenu un grand succès. Un marchand parisien était arrivé, non sans peine, à l'acquérir de la famille où il était resté, et le Conseil des Musées n'hésita pas, sur notre demande, à en assurer la possession au Louvre.

Quand il parut au Salon de 1773, l'auteur des *Mémoires secrets*, cité par M. Guiffrey, regrettait qu' « à travers la bonté dont les traits brillent sur « cette belle figure en marbre, on y trouve mêlé un « air de dédain, vrai caractère de la philosophie des « encyclopédistes, mais qui n'était point celui de l'au- « teur du livre de l'*Esprit* ». Il serait aisé de refaire, après Marmontel, le portrait physique et moral de

1. *Op. cit.*, p. 360-361 : « Adrien Helvetius que j'ay executé en marbre pour Mme Helvetius. » Voir aussi Jean-J. Marquet de Vasselot : *Trois œuvres inédites de P. Maizières, J. Caffieri et Bridan au Musée de Versailles*.(Paris, 1901, in-8°)

« l'auteur du livre de l'*Esprit* », — livre brûlé par arrêt du parlement, — mais ce n'est pas ici le lieu. L' « air de dédain » tient surtout, croyons-nous, au port de tête et au prognathisme assez accusé du modèle, plus marqué sur le buste que dans le portrait de Michel Van Loo gravé par Saint-Aubin. A tout prendre d'ailleurs, c'est plutôt le « fermier-général » et le « maitre d'hôtel de la reine » que l'auteur censuré et flétri de l'*Esprit* que l'on retrouve dans le buste de Caffieri.

L'autre effigie qui est venue s'ajouter à cette brillante réunion de bustes qui, dans nos salles du XVIII^e^ siècle, constitue désormais comme une assemblée des grands esprits fraternellement associés aux grands sculpteurs du temps, est celle d'*Alexandre Pingré, chanoine de Sainte-Geneviève, astronome-géographe du Roy, de l'Académie royale des sciences, né à Paris le 4 septembre 1711. Fait et donné par J.-J. Caffieri en 1788 à la bibliothèque de Sainte-Geneviève*. La même inscription, relevée sur la terre cuite entrée au Louvre, se lit sur le plâtre original qui fut en effet donné et qui est resté dans les collections de la bibliothèque des Génovéfains. La terre cuite exposée en 1789 avait été, — nous n'avons pu savoir à quelle époque et dans quelles circonstances, — déposée à l'observatoire. Plusieurs couches de badigeon la recouvraient, — et la hauteur de la bibliothèque sur laquelle elle était juchée la dérobait à peu près aux regards. Il a fallu que deux de nos amis et confrères, M. P. Frantz-Marcou, inspecteur général des Monuments historiques, et M. Carle Dreyfus, le découvrent en quelque sorte au cours d'un inventaire; il a fallu aussi l'extrême bonne grâce

de M. Baillaud, directeur de l'observatoire, et l'autorisation de M. le ministre des Beaux-Arts pour que ce morceau, plein de saveur, de verve et pétillant de vie, prenne place dans nos collections. On assure que l'astronome Pingré (1711-1796) fit de remarquables observations sur les passages de Mercure et de Vénus. Et je m'en rapporte aux autorités compétentes. A regarder sa face malicieuse et joviale, sa lèvre sensuelle et gourmande, son regard spirituel et railleur, on imaginerait volontiers qu'il fut aussi un bon vivant

Et ne fit jamais affront
A qui l'invitait à boire,

pourvu, bien entendu, qu'il s'agît de bons crus! Jamais Caffieri n'a rien modelé de plus souple, de plus libre et de plus vivant. Depuis qu'un décapage prudent l'a dégagé des badigeons où il s'était empâté et à demi noyé, ce buste étourdissant compte parmi les chefs-d'œuvre du maître...

Le but idéal de l'histoire de l'art, — et la joie suprême, et trop rare, hélas! des historiens, — est de rapprocher les monuments et les textes, de les éclairer et de les vivifier les uns par les autres. Voilà quelques œuvres de Caffieri, — désormais retrouvées et classées, — pourvues, grâce à M. Guiffrey, de leur état civil.

---

UN

# INVENTAIRE DE LA COLLECTION

## DE L'AMATEUR ORLÉANAIS

# AIGNAN-THOMAS DESFRICHES

Par M. Paul Ratouis de Limay.

---

Dans sa maison de la rue Neuve à Orléans, Aignan-Thomas Desfriches avait réuni une collection de tableaux et de dessins digne du curieux averti, de l'artiste délicat qu'il était. Cette collection, il l'avait formée par des achats faits en France et au cours de ses voyages en Hollande, par des échanges avec des amateurs comme le président de Saint-Victor, de Rouen, Mgr de Grimaldi, évêque du Mans, le collectionneur Ryhiner, de Bâle.

A plusieurs reprises, il rédigea des inventaires de son cabinet, inscrivant, en regard de la désignation des tableaux ou des dessins, l'estimation qu'il leur assignait et quelquefois le prix qu'il les avait payés. Ces inventaires prouvent combien Desfriches partageait le goût, prédominant à son époque, pour les écoles flamande et hollandaise. Il ne dédaignait pas cependant de faire figurer parmi les Ruysdaël, les van de Velde, les van Goyen, des tableaux de l'école française dont quelques-uns lui étaient d'autant plus précieux qu'il les devait à l'amitié d'artistes comme

Chardin, J. Vernet, J.-B. Perronneau. « Je ne connois personne plus capable que vous d'aprécier un tableau, lui écrivait Joseph Vernet en 1788, vous en donnez des preuves palpables par ce que vous faittes vous-même. »

Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt, pour l'histoire de la curiosité au XVIIIe siècle, de publier intégralement l'un de ces inventaires, daté du 28 juin 1774[1].

## INVENTAIRE DE MON CABINET

### DU 28 JUIN 1774[2].

RUISDAEL. *Un grand paysage représentant un chemin bourbeux*[3].

(Un paysage compozé d'un chemin fangeux, des arbres et soleil couchant, un troupeau de moutons et quelques très petites figures de la main de Ruisdaël; il porte 21 pouces de long sur 18 de haulteur.)

*Son pendant représentant une écluze.*

(Une écluze d'étang, figures de Berghem, porte 38 pouces de hault sur 37 de largeur.)

De ces deux tableaux, j'en ay refusé par M. de Villeneuve pour M. ..., anglois. . . . . . . . 2,400 ₶

*Un soleil couchant, des arbres et un chemin plein d'eau* . . . . . . . . . . . . . 600 ₶

*Son pendant, une églize ruinée et un fond paysage*[4] . . . . . . . . . . . . . . . 600 ₶

1. Nous avons publié quelques extraits seulement de cet inventaire dans notre livre sur *Aignan-Thomas Desfriches (1715-1800)*.

2. Pour quelques-uns des tableaux ou des dessins figurant sur cet inventaire, nous ajoutons entre parenthèses des descriptions ou des indications plus détaillées, relevées sur d'autres inventaires de Desfriches que nous possédons.

3. Sans doute le n° 9 du Catalogue de la vente Desfriches (1834), adjugé 6,300 fr.

4. N° 10 de la vente Desfriches, adjugé 1,500 fr.

(Une églize ruisnée et une tour carrée, une campagne où une moisson se fait et une grande étendue de pays; il porte 22 p. de long sur 18 1/2 de hauteur.)

*La vue d'une blanchisserie de linge en Hollande*[1] . . . . . . . . . . . . . . . . 400 ₶

(Un autre représentant la vüe d'une blanchisserie de toille et linge à Blohemendal, près Harlem, à vüe d'oiseau; il porte 24 p. 1/2 de lon. sur 18 1/2 de hault.)

*Un petit hiver* (qui porte 13 p. 1/2 de hault. sur 12 de largeur.) . . . . . . . . . . . . 350 ₶

PETER NOEFS. *Un souterain romain où l'on donne la mort à Sénèque.* . . . . . . . . . . . 720 ₶

(Ce tableau représente l'intérieur d'un souterain romain où Sénèque se donne la mort en se faisant saigner. Les figures sont de Théodore van Tulden; il porte 23 p. 1/2 de long. sur 14 1/2 de haut.)

SIMON DE VOS. *Les œuvres de miséricorde* . . . 600 ₶

GUILLAUME VAN DE VELDE. *Une marine, vue du matin avec des pescheurs* . . . . . . . . 1,200 ₶

*Une autre en pleine mer avec un yach de la Compagnie*[2]. . . . . . . . . . . . . . 1,200 ₶

*Une vue de mer avec un orage;* il a cousté à M. Pierre sans bordure 20 louis. Je l'ay eu de luy en échange[3] . . . . . . . . . . 500 ₶

VAN GOYEN. *Une vüe de la ville de Dort en hiver.* 250 ₶

(Il y a beaucoup de figures. 25 p. 1/2 long, 22 larg.)

*Un paysage bien colorié* . . . . . . . . . 300 ₶

*Deux paysages en long, vue d'une rivière, l'autre d'une baraque*, je les ay eus de M. de Saint-Victor pour. . . . . . . . . . . 240 ₶

*Un petit hiver Vangoyen* ou de son maistre . 96 ₶

*Vue d'une levée avec un chariot.* . . . . . . 150 ₶

1. N° 11 de la vente Desfriches, adjugé 1,550 fr.
2. Sans doute le n° 5 de la vente Desfriches, adjugé 4,800 fr.
3. Sans doute le n° 6 de la vente Desfriches, adjugé 3,500 fr.

MICHEL CARRÉ. *Des animaux et un berger vu par le dos.* M. Louterbourg a peint cette figure. M'a cousté 72 ₶ sans le raccommodage. Ce tableau peut valoir . . . . . . . . . 300 ₶

DAVID TÉNIERS. *L'arivée de Proserpine aux enfers,* pastiche de Téniers, goût de Rubens, vault au moins . . . . . . . . . 1,000 ₶

(Il porte 42 p. 1/2 de long. sur 27 de hault.)

*Un jardinier qui caresse sa servante.* J'en ay refusé de Donjeu 400 ₶ . . . . . . . . . 500 ₶

(L'intérieur d'une cuisine où un jardinier caresse une grosse servante; il porte 15 p. de long sur 12 de hault.)

WYNANTS. *Un grand paysage,* figure de Berghem, évalué . . . . . . . . . . . . 1,000 ₶

*Deux petits paysages de Wynants* . . . . 400 ₶

VAN BERGHEM. *Paysage avec animaux.* . . . 96 ₶

THOMAS WICK. *Deux pendants, l'un d'un Tisseran, l'autre d'un Chimiste* . . . . . . . . 300 ₶

(Un petit tableau d'un chimiste, par Thomas Wick, acheté 30 ₶.)

VAN DER HAGEN. *Grand paysage de Vanderhagen,* hollandois, estimé par Boilleau . . . 1,000 ₶

GASPARD DE VIT. *Un grand paysage* pendant, vu qu'il est endomagé . . . . . . . . . . 240 ₶

HORMANS. *Deux vues intérieures de maison hollandoise, un bénédicité et une femme en couches*[1] . . . . . . . . . . . . . 300 ₶

(L'un représente des paysants hollandois disant le bénédicité et l'intérieur de la chambre, l'autre une femme en couches et le poupon à qui une bourgeoise hollandoise fait manger la bouillie. Ils portent 13 p. 1/2 de long sur 11 1/2 de haulteur.)

HEMSKERQ le père. *Une tabagie* . . . . . . . 120 ₶

1. Vente Desfriches, n° 39, 48 fr.

HEMSKERQ fils. *Deux tabagies*[1] . . . . . . 150 ₶

VOUVERMANS. *Un combat* que l'on m'a dit être première manierre de Vouvermans. . . . 120 ₶

BEGA. *Un paysage* . . . . . . . . . . . 72 ₶

VAN DER HELZ. *Une belle teste de Bourguemestre holandois* . . . . . . . . . . . . . 400 ₶

ZEEMAN. *Une marine* . . . . . . . . . . 120 ₶

GASPARD NEZSKER. *Zorobabel qui obtient de Darius la permission de rebastir le temple de Jérusalem.* Ce tableau peut valloir dix mille livres, vu les prix que l'on met aux tableaux de ce maistre; je l'estime. . . . . . . . 4,000 ₶

(Un tableau de Gaspar Nestcher portant 34 poulces 1/2 de haulteur sur 33 poulces de largeur, représentant Cirus qui donne les patentes à Zorobabel pour la reconstruction du temple de Jérusalem.)

VAN DER NEER. *Un incendie*, petit rond de Van der Neer . . . . . . . . . . . . . . 96 ₶

NETSHER fils. *Le portrait de des Bareaux*, auteur du sonnet . . . . . . . . . . . . . 48 ₶

CHRISTOPHE SCHWARTZ. *Le jugement dernier*. . 1,200 ₶

(Un jugement dernier, présent qui m'a esté fait, peint par Schwartz, gravé par Sadeler.)

VAN DER POEL. *Un incendie de nuit*[2] . . . . 48 ₶

MAISTRE INCONNU. *Lavement des mains*, par un élève de Rembrant . . . . . . . . . . 24 ₶

*Une teste de Rembrant*, gastée . . . . . . 24 ₶

WATERLOO. *Un grand paysage* (au-dessus de l'alcove) . . . . . . . . . . . . . . 72 ₶

*Une vue de rivierre*, sur la porte du Cabinet. 48 ₶

BARINGAEL. *Une bataille* . . . . . . . . . 72 ₶

(Une bataille contre les Turcs.)

1. Vente Desfriches, n° 37, 151 fr.
2. Vente Desfriches, n° 78, 26 fr.

LE NAIN. *Deux buveurs* . . . . . . . . . . 150 ₶

JACQUES JORDAENS. *L'éducation de Bachus* qui a servie à graver l'estampe de Bolsevert . . 150 ₶

*Un bain de femme*, maistre inconu . . . . . 48 ₶

FEYT. *Un tableau représentant une canne petrasse* . . . . . . . . . . . . . . . . 100 ₶

(Me revient à 20 ₶.)

VAN DER HAGEN. *Un paysage* un peu noir . . 48 ₶

MICHAU. *Deux paysages* avec beaucoup de figures, m'ont cousté de M. Collet à Versailles . . . . . . . . . . . . . . . 450 ₶

Deux petits de ..., avec figures de Michau et Vanderneer . . . . . . . . . . . . 72 ₶

DU GUIDE. *Une teste Magdelaine*. . . . . . . 150 ₶

(M'a cousté 48 ₶.)

GRIMOU. *Le portrait de Dominé avec une toque*[1]. 48 ₶

PERRONNEAU. *Le portrait de Gillequin*[2]. . . . 72 ₶

(Me revient à 12 ₶.) (Le portrait de Gille-

1. Ce portrait (H. 0,64; L. 0,55) a été acheté en 1872 par le Musée d'Orléans à M. Basset, marchand de tableaux, pour 150 fr. Derrière cette toile, on lit cette note écrite par Desfriches : « Ce tableau est peint par Grimou. C'est le portrait d'un peintre nommé Dominé, mort à Orléans, environ en 1750. J'ay apris quelques mois à dessiner chez ce peintre en 1732. J'avois vu ce portrait chez luy; il m'avoit dit que Grimou le luy avoit fait par amitié. A sa mort, je l'acheptoye à son inventaire; il se trouve faire pendant à un de même grandeur de Gillesquin, qui estoit aussi peintre. La présente notte faicte à Orléans, le 4 septembre 1768. DESFRICHES. »

2. Ce portrait à l'huile figura au Salon de 1746. Il fut acheté 2,500 fr. par le baron de Beurnonville et adjugé à sa vente, en 1881, 2,050 fr. à M. Léon Michel-Lévy, chez lequel il se trouve actuellement. On lit sur un papier collé au revers de la toile : « Ce tableau est le portrait du s^r Gillequin, peintre et amy du chevalier Arnoud qui le fit son héritier, et est peint par Perronneau, environ l'an 1750. Gillequin fixa son séjour à Angers, je lalois voir à un passages en cette ville. En 1754, je le trouvay à l'extrémité d'une goutte remontée; il me pria d'accepter son portrait, prévoyant bien que il n'iroit pas loing.

quin par Peronneau, présent qui m'a esté fait, la bordure, 12 ₶.)

*Un pastel représentant le Matin* . . . . . 72 ₶

*Portrait d'une femme* . . . . . . . . . . 24 ₶

BOURDON. *Esquise d'un plafond*, en rond . . . 72 ₶

*Une Sainte Famille*. . . . . . . . . . . 12 ₶

LE SUEUR. Débris de tableau dont l'on m'a offert . . . . . . . . . . . . . . . 200 ₶

DESHAYES. *Esquisses. Une Assomption* et *un sujet de la fable* . . . . . . . . . . . 72 ₶

(Une esquisse de Deshays, gendre de M. Boucher, présent que M. Deshays m'a fait, représente une assomption, 24 ₶. Mercure qui coupe la teste à Argus, 13 pouces sur 12 de hault.)

HALLÉ. *Une Assomption* . . . . . . . . . . 36 ₶

(Une assomption, présent qui m'a été fait par M. Hallé, la bordure, 6 ₶.)

BERTIN. *Le Stix* et *Jugement de Paris* . . . . 24 ₶

(Le jugement de Paris par Bertin, 3 ₶. Un petit en rond représentant le Styx de Bertin, 2 ₶.)

*Deux esquisses, st François et st Ignace*. . . 48 ₶

BOULOGNE. *Présentation au temple*, en rond . . 24 ₶

BAUTH. *Un paysage*, avec belle bordure . . . 24 ₶

MICHEL CORNEILLE. *Jacob et Esaü*, peint en 1628[1] . . . . . . . . . . . . . . . 50 ₶

En effet, 2 jours après, il mourut. La présentte notte faitte à Orléans, le 4 septembre 1768. DESFRICHES. »

Un inventaire du 23 janvier 1778 mentionne deux autres Perronneau : le portrait de Me de Sabran estimé 24 fr., le portrait de Robbé estimé 120 fr. Ce dernier portrait a été donné en 1877 au Musée d'Orléans, par M. Gâtineau père, en même temps que le pastel représentant l'*Aurore*.

1. *Esaü cédant à Jacob son droit d'aînesse pour un plat de lentilles*. Cette toile (H. 1,15; L. 1,26), signée à droite M. Corneille pinxit, 1630, a été donnée en 1825 au Musée d'Orléans par Mme de Limay, fille de Desfriches.

PAYSAGES ALMANDS. *Deux paysages*, un *Matin* et un *Soir* . . . . . . . . . . . . . . 48 ₶

FRANÇOIS LE MOINE. *Bain de Dianne*, esquisse . 24 ₶

FRANÇOIS BOUCHER. *Des oiseaux morts*. . . . 48 ₶

SAUVAGE. *Un bas-relief, jeux d'enfants*. . . . 24 ₶

CHARDIN[1]. *Un lièvre et un faisan*. . . . . . . 200 ₶

*Deux de fruits, un de pesche*, l'autre *un goblet et des pommes* . . . . . . . . . . . . 150 ₶

(Deux pendants, sujets de fruits de Chardin, me coustent 60 ₶.)

*Un lapin et une gibecierre* . . . . . . . . 100 ₶

(Un lapin et gibecierre par Chardin me revient à 82 ₶.)

Un de *Fleurs*, esquisse . . . . . . . . . 48 ₶

(Un pot de fleurs de Chardin 42 ₶.)

CAZES. *Léda et Flore* . . . . . . . . . . . 300 ₶

VAN LOO. *Une esquisse de la Naissance du Dauphin* . . . . . . . . . . . . . . . . 24 ₶

VAN ENDEN. *Un paysage de Van Enden* . . . 48 ₶

*Grand portrait*. . . . . . . . . . . . . . 24 ₶

CODVICKG THICHING. *Grand paysage*, avec animaux . . . . . . . . . . . . . . . . 72 ₶

FRANCISQUE MILET. *Grand paysage* de Francisque Milet . . . . . . . . . . . . 24 ₶

5 petits mesme Maître . . . . . . . . . . 48 ₶

POUSSIN. *La Peste*, du Poussin, copie de Courtois, frère de Bourguignon, qui a servy à la gravure . . . . . . . . . . . . . 36 ₶

FRANÇOIS PÉRIER. Deux petits en rond. . . . 24 ₶

TÉNIERS le père. *Adam et Ève chassés du paradis terrestre* . . . . . . . . . . . . 24 ₶

1. A la vente Desfriches passèrent six tableaux de Chardin : *Jeune homme jouant avec des cartes*, adjugé 39 fr.; *Lièvre et attributs de chasse*, deux tableaux, adjugés ensemble 28 fr.; *Lièvre mort et vase de fleurs à côté; faisan et attributs de chasse*, adjugés ensemble 84 fr.; un tableau par Chardin adjugé, avec un sujet de sainteté, 6 fr. 95!

VIEN. Une esquisse, *construction de l'arche de Noé* . . . . . . . . . . . . . . 24 ₶

GASPAR VAN HŒRCK, le meilleur élève de Rubens, *deux portraits, un berger et une bergère*[1] . . . . . . . . . . . . . . . . 150 ₶
(M'ont cousté 50 ₶.)
*Un grand tableau avec des armures et l'amour vainqueur.*
(M'a cousté 24 ₶, peut valloir beaucoup suiv^t Louaison.) . . . . . . . . . . . 24 ₶
Un autre grand tableau dans ma salle à manger, *la Concorde et la Justice* . . . . . 24 ₶
*Un grand tableau* de Kalf . . . . . . . . 72 ₶
*L'enlèvement de Ganimède* . . . . . . . . 12 ₶
*Un tableau raizin et vazes* . . . . . . . . 18 ₶
*Un tableau de pommes dessus de porte* . . . 15 ₶
*Un tableau gibier et citrouille* . . . . . . . 15 ₶
*Deux tableaux de guirlande de fruits* . . . 24 ₶

DUFLOS. *Vue de ruisne à Rome* . . . . . . . 12 ₶

## DESSINS ENCADRÉS.

GREUZE. *Gouache de son paralitique.* J'en ay refusé 8 louis de M. De Bosset, vault au moins[2] . . . . . . . . . . . . . . 240 ₶
(Un dessein à gouache d'un paralitique, par J.-B. Greuze, m'a cousté avec la bordure 110 ₶.)
*Une teste* à la mine de plomb sur tablette . . 48 ₶
N. BERGHEM. *Un dessein* que m'a donné M. l'Évesque du Mans[3], sous ver . . . . . . 240 ₶

1. N° 31 de la vente Desfriches. « Une tradition laissée par M. Desfriches nous indique que c'est le portrait de Rubens jeune et celui de son épouse; ils sont vus à mi-corps. Le premier est représenté tenant une houlette et l'autre tenant une couronne de fleurs printanières. La femme est vêtue d'un ajustement de satin et coiffée d'une toque à plume dans le style élégant de la femme au chapeau de paille », 400 fr.
2. Vente Desfriches, 131 fr.
3. « *Femme montée sur un âne et conduisant un troupeau;* dessin à la plume et légèrement lavé; il fut donné à M. Des-

| | |
|---|---|
| PUGET. *Une marine* sur veslin. . . . . . . . . | 96 # |
| BRANDT. *Un paysage* à l'encre de la Chine . . | 60 # |
| VANGOYEN. *Deux desseins* avec figure, aportés de Hollande. . . . . . . . . . . . . | 120 # |
| PIERRE, 1er peintre du Roy. *Une grande vue de grotte* de M. Pierre . . . . . . . . . . | 30 # |
| CHALLE. *Dédicace d'un panthéon* . . . . . . | 36 # |
| (Un grand dessein à l'encre de la Chine fait à Rome en 1748.) | |
| *Vues de Temple* et *place* . . . . . . . . | 48 # |
| COCHIN. *Zéphire et Flore*, crayon rouge . . . | 72 # |
| (Fait à Ménars en 1764, donné à Desfriches.) | |
| *Deux petits pour un Julle César et un Saluste.* | 72 # |
| BOUCHER. *Un grand paysage* . . . . . . . | 48 # |
| Exquise, *Eolle et Vénus* . . . . . . . . . | 36 # |
| BERTIN. *Mort de Socratte* . . . . . . . . . | 36 # |
| *Deux de l'amour*. . . . . . . . . . . . . | 24 # |
| PATEL. 4 *gouaches* . . . . . . . . . . . . | 48 # |
| BOUCHER et PERONNEAU. 2 *testes* . . . . . . | 12 # |
| BERTIN. *6 sujets de Psiché* sous ver . . . . . | 48 # |
| 4 sujets, *Jeux d'enfants* . . . . . . . . . | 24 # |

friches par M. D. Grimaldi, évêque du Mans » (Catalogue de la vente Desfriches, n° 82), adjugé 50 fr.

# LES PEINTURES

DU

# CHATEAU DE VERSAILLES

EN 1788

PAR M. PIERRE DE NOLHAC.

---

Le document qui va suivre n'est peut-être pas indigne d'être offert, comme un hommage reconnaissant, à l'éditeur des précieux *Comptes des Bâtiments du Roi*, qui nous ont permis de reconstituer, année par année, l'histoire de la décoration de Versailles.

La plupart des œuvres des peintres de l'époque de Louis XIV demeuraient en place à la fin de l'Ancien Régime; parmi les grands ensembles créés au XVIIe siècle, seuls l'Escalier des Ambassadeurs, de Le Brun et Van der Meulen, et la Petite Galerie, de Pierre Mignard, avaient disparu. Mais le temps n'avait pas entièrement épargné les peintures que les remaniements du château avaient respectées; sur plusieurs points, elles menaçaient ruine; presque partout, elles appelaient quelques restaurations. Au moment où la Cour projetait d'abandonner momentanément Versailles pour permettre l'achèvement du vaste plan de reconstruction dressé par Gabriel, on pouvait songer à remettre en état toute la décoration intérieure. Le peintre Louis Durameau, garde des tableaux du roi

à la Surintendance de Versailles, fut chargé d'en examiner les diverses parties. Le rapport qu'il rédigea se trouve aux Archives nationales (O[1] 1806). Il n'a négligé aucune des œuvres importantes fixées aux plafonds du château ou aux parois de ses salons, sauf, bien entendu, le grand plafond de l'Opéra, *Apollon couronnant les arts*, qui était une œuvre de l'artiste lui-même placée seulement en 1770. Il sera intéressant, à plus d'un titre, de trouver dans ce document l'indication des restaurations alors jugées nécessaires et qui furent exécutées à partir du premier Empire. L'annotation topographique semble superflue; les lecteurs habitués à parcourir Versailles et instruits des anciennes désignations retrouveront aisément l'itinéraire de Durameau et recueilleront dans ses observations plus d'un détail instructif.

# EXAMEN TRÈS EXACT

## DES PEINTURES DU CHATEAU DE VERSAILLES FAIT EN L'ANNÉE 1788 PAR DU RAMEAU, GARDE DES TABLEAUX DU ROI.

### *LA CHAPELLE.*

Dans la tribune de cette chapelle, il y a douze apôtres; ils ont été peints à l'huile sur le plâtre, il y a 70 ans, par Boullogne l'aîné et Boullogne le jeune. Ces douze plafonds sont écaillés par grandes parties en différents endroits; il est, je crois, nécessaire de profiter de la prochaine absence de la Cour pour procéder à leur restauration.

*Voûte du chevet.*

Il y a 70 ans que la *Résurrection de Notre-Seigneur* a

a été peinte à l'huile sur le plâtre dans cette voûte par La Fosse, les parties écaillées de cet ouvrage ne sont pas en grand nombre.

*Voûte au-dessus de la tribune du Roi.*

La *Descente du Saint-Esprit* a été peinte aussi à l'huile sur le plâtre dans cette voûte, il y a 70 ans, par Jouvenet; il y a peu de parties écaillées dans cet ouvrage.

*Milieu de la voûte.*

Le *Père Éternel dans sa gloire*, qui a été peint à l'huile sur le plâtre au milieu de cette voûte, il y a 70 ans, par Antoine Coypel, n'a que quelques parties écaillées dans la gloire.

L'architecture est plus endommagée, ainsi qu'un des douze prophètes, qui est à moitié détruit.

*Chapelle de la Vierge.*

Cette chapelle a été peinte à l'huile sur le plâtre, il y a 70 ans, par Boullogne le jeune; la peinture de la coupole est écaillée en beaucoup d'endroits; le tableau de l'autel, qui représente l'*Annonciation*, est peint sur toile; il est bien conservé et n'a besoin que d'être lavé et verni, ainsi que les autres peintures de cette chapelle.

*Chapelle Sainte-Thérèse.*

Le tableau de cette chapelle, peint sur toile par Santerre, il y a 70 ans, a besoin d'être rentoilé avec d'autant plus de raison qu'il est crevé dans la partie du bas.

*Chapelle du Saint-Sacrement.*

Dans cette chapelle, qui est derrière le maître-autel, il y a *Jésus-Christ faisant la Pâque avec ses disciples*, peint sur toile par Silvestre il y a 70 ans; ce tableau n'a besoin que d'être lavé et verni.

*Chapelle Saint-Louis.*

Le tableau de cette chapelle est de Jouvenet; il repré-

sente *Saint Louis sur le champ de bataille*, après la victoire qu'il remporta sur les ennemis des chrétiens; il y a 70 ans qu'il est fait; il est sur toile et collé sur un parquet concave; mais il est si obscurci par la crasse qui est dessus qu'il a le plus grand besoin d'être nettoyé.

## *SALON D'HERCULE.*

Le grand plafond du salon d'Hercule peint sur toile par François Le Moine, il y a 52 ans, est aujourd'hui crevé, troué et décollé en beaucoup d'endroits; l'on aperçoit même des cloches qui annoncent la nécessité de procéder à sa restauration; le blanc d'œuf et le vernis qu'on a mis sans doute avec peu d'intelligence, lorsqu'il a été restauré, ont produit le jaune sale qui est répandu sur toute la superficie.

Pour le remettre dans son premier état, il faut avec adresse recoller la toile partout où elle a besoin de l'être et reboucher les trous, de manière cependant qu'on puisse en faire usage dans le temps des fêtes pour passer les cordons des lustres; après quoi on enlèvera avec la plus grande attention le vernis et le blanc d'œuf, sans attaquer en aucune manière la peinture, qui doit revenir aussi franche pour la touche et aussi fraîche pour le ton qu'elle était en 1736; et il n'y a rien à repeindre, sinon les crevasses qui en seront susceptibles.

Les deux tableaux de Paul Véronèse qui sont dans ce lieu, et qui ont pour sujets l'un *Jésus-Christ chez Simon le Pharisien* et l'autre *Rebecca qui reçoit les bracelets du serviteur d'Abraham*, n'ont besoin que d'être lavés et vernis.

## *SALLE DE L'ABONDANCE.*

Le plafond de cette pièce représente l'*Abondance* et la *Libéralité;* Houasse a peint à l'huile ce sujet sur le plâtre même. La peinture, faite il y a 90 ans, tombe aujourd'hui par écaille, et ce plafond a besoin d'être réparé par un bon peintre d'histoire et non par un restaurateur de tableaux, parce qu'il faut absolument faire des études d'après nature pour repeindre les objets perdus;

mais, comme ce plafond n'a jamais été une des bonnes productions de l'auteur, l'on ne pourrait qu'y gagner en en faisant refaire un autre.

On pourrait en même temps répéter une porte de glace vis-à-vis de la croisée, qui ferait un meilleur effet que la muraille qu'on voit depuis longtemps dans la partie cintrée, au-dessus de la porte qui donne dans les petits appartements du Roi.

## *SALLE DE VÉNUS.*

Le plafond ovale, peint sur toile par Houasse et qui représente cette déesse sur un char tiré par des colombes, est en bon état; la toile est déclouée seulement dans la partie d'en haut.

Les peintures qui sont dans les angles de cette pièce s'écaillent en plusieurs endroits.

Le tableau en face des croisées, représentant *Nabuchodonosor qui fait élever les jardins de Babylone*, s'écaille partout.

Celui du côté de la chapelle est rempli de cloches et de crevasses.

Les deux autres sont dans le même état, à peu de chose près.

Il y a dans cette pièce deux perspectives d'architecture peintes par Rousseau il y a 100 ans; ces tableaux, marouflés sur la muraille et aujourd'hui en très mauvais état, ont été composés avec beaucoup d'intelligence pour s'accorder avec l'architecture de cette pièce; il faut donc les réparer, s'il est possible, ou remettre en place des copies bien faites de ces mêmes tableaux.

## *SALLE DE DIANE.*

Le plafond de cette pièce a été peint par Blanchard il y a 90 ans; il représente *la Lune* sous la figure de Diane; il n'y a qu'une petite partie qui s'écaille; le reste est en bon état.

Les deux tableaux de La Fosse, qui sont dans les voussures, sont marouflés sur la muraille; il y a quelques par-

ties qui s'écaillent et il se forme des cloches en différents endroits.

Les deux de Audran sont moins endommagés. Le tableau qui est sur la cheminée et qui a pour sujet *le Sacrifice d'Iphigénie*, peint par La Fosse, a besoin d'être rentoilé.

Celui qui est en face, et qui est du Féti, demande à être légèrement nettoyé.

## *SALLE DE MARS.*

Ce dieu est représenté sur le plafond par Audran; la peinture est faite il y a près de 100 ans; elle est bien conservée et elle ne demande qu'à être lavée et vernie.

Le tableau de Jouvenet, où est représenté *la Victoire soutenue par Hercule*, commence à s'écailler.

## *SALLE DE MERCURE.*

Les peintures de cette salle sont faites, il y a plus de 100 ans, par Philippe (*sic*) de Champagne, sur les dessins de Le Brun.

Le plafond représente *Mercure sur un char tiré par des coqs;* il n'y a qu'une très petite partie de la toile qui semble se décoller, sous le bras gauche de ce dieu.

Le tableau vis-à-vis les croisées est rempli de cloches.

## *SALLE D'APOLLON.*

Les peintures de cette salle sont de La Fosse. Le plafond qui est au milieu de la pièce a plusieurs parties écaillées.

Les tableaux dans les cintres de la voussure, ainsi que les angles, sont assez bien conservés.

## *SALON DE LA GUERRE.*

Dans la coupole peinte à l'huile sur le plâtre par Le Brun, il y a près de 100 ans, on voit des parties écaillées en plusieurs endroits.

Les quatre tableaux cintrés sont en meilleur état.

## *LA GRANDE GALERIE.*

La plupart des peintures de Le Brun exécutées sur toile dans cette galerie sont assez bien conservées; il n'en est pas de même de celles qui sont sur le plâtre. Le sujet du côté des croisées, qui représente les ambassades envoyées des extrémités de la terre, ainsi que tous les accessoires, comme cariatides, draperies, guirlandes, festons, rehaussés d'or, etc., en sont la preuve certaine. La peinture s'écaille visiblement tout le long de la galerie de droite et de gauche.

La porte du salon de la Paix a été faite sans nul égard à l'ensemble de la galerie[1]; elle est du même style et ressemble à celle qui est dans la salle de l'Abondance, excepté que, pour cacher le plâtre dans la partie cintrée, on a imaginé d'y faire peindre un petit bas-relief en rehaussé d'or.

Si Hardouin-Mansart ou Charles Le Brun l'eussent fait exécuter, elle serait en glaces, étant dans une arcade de la même proportion que celle du salon de la Guerre qui est vis-à-vis, ainsi que toutes celles qui répètent les croisées.

## *SALON DE LA PAIX.*

### *Première pièce des appartements de la Reine.*

Les peintures de ce salon ont été nettoyées précipitamment il y a quelques années; elles auraient besoin d'être revues avec plus de soin. Le tableau de François Le Moine qui est sur la cheminée a besoin d'être rentoilé.

### *2e pièce.*

Les dessus de portes de Natoire et de De Troy, ainsi que les grisailles de François Boucher, n'ont besoin que d'être lavés et vernis.

1. Cette porte, fixée à des tenons de fer qui subsistent encore du côté du salon de la Paix, séparait la Galerie de l'appartement de la Reine.

*3e pièce.*

Le tableau qui représente Pénélope est rempli de cloches; les autres du même auteur, Michel Corneille, sont assez bien conservés.

*4e pièce.*

Le plafond ovale, qui représente *le Dieu Mars avec les signes du Zodiaque*, a été peint sur toile, il y a plus de 120 ans, par Vignon; ce peintre avait de la couleur, mais les figures lourdes et d'une exécution molle ne parlent point en sa faveur; au surplus, il a été si fort usé par les nettoyages qu'il pourrait bien aujourd'hui céder la place à un autre.

Les autres peintures et bas-reliefs en rehaussé d'or, qui sont dans la voussure de cette pièce, pourraient bien, à l'exemple du plafond, essuyer le même sort.

*5e pièce*
*ou Salle des Gardes de la Reine.*

Les peintures de cette pièce ont été faites à Rome, il y a plus de 100 ans, par Noël Coypel, qui était alors directeur de l'Académie. Il y a quatre grands tableaux dans les voussures, qui ont à peu près 10 à 12 pieds de long sur 6 ou 7 de haut; celui au-dessus des croisées représente *Solon qui soutient l'équité des lois qu'il avait données aux Athéniens contre leurs objections;* ce tableau est gravé par Duchange.

Celui en face de la cheminée fait voir *Trajan qui reçoit des placets de différentes nations.*

Le troisième a pour sujet *Ptolémée Philadelphe qui donne la liberté à tous les esclaves juifs qui étaient dans ses états.*

Et le quatrième représente *l'Empereur Sévère qui fait distribuer du blé au peuple de Rome;* ces trois derniers sont gravés par Dupuis.

Ces tableaux étaient destinés pour le cabinet du conseil de Louis XIV; mais les changements qu'on fît en ce

temps pour bâtir la Grande Galerie les firent placer dans cette voussure trop éloignée de la vue pour pouvoir en admirer les beautés. En effet, ces tableaux, dont les esquisses sont connues dans la collection des tableaux du Roi, prouvent assez qu'ils sont les meilleurs de ce maître; ils sont aujourd'hui très sales et écaillés en beaucoup d'endroits et malheureusement marouflés sur le plâtre.

S'il était possible de les décoller sans les endommager davantage, ensuite les nettoyer et les restaurer avec le plus grand soin, on les exposerait à l'avenir plus près de la vue et dans un lieu où le jour serait plus favorable.

Sous la corniche, il y a deux autres tableaux peints sur toile; l'un a pour sujet la naissance de Jupiter et l'autre représente un sacrifice à ce même dieu; ils sont du même peintre, mais inférieurs aux précédents. En plusieurs endroits, il y a des crevasses qui exigent un rentoilage.

Le grand plafond octogone, d'une composition très étendue, est peint aussi sur toile; l'auteur a représenté Jupiter dans un char attelé de deux aigles; quatre jeunes enfants expriment les satellites de ce Dieu, dont la planète est désignée par une belle femme, etc. Ce plafond est en bien mauvais état; il est écaillé presque partout d'une manière à désespérer d'en pouvoir tirer aucun parti, et l'on ne peut prononcer à cet égard qu'en l'examinant de très près avec la plus grande attention.

Au surplus, si les quatre tableaux des voussures peuvent se déplacer, c'est une pièce à faire repeindre avec d'autant plus de raisons que les autres peintures, dorures et ornements qui sont dans les angles ont aussi besoin d'être réparés entièrement.

## *ESCALIER DE LA REINE.*

Dans le grand escalier de la Reine, il y a trois perspectives d'architectures peintes sur toile. Un ton de poussière est absolument tout ce qu'on aperçoit aux deux qui font symétrie avec les portes du côté opposé[1]. L'arcade du milieu, où l'on voit des personnages derrière une balus-

1. Ces perspectives ont disparu.

trade dans le costume asiatique, s'est mieux conservée, et la richesse de l'escalier exige la restauration de ces peintures.

## *SALLE DES GARDES DU ROI.*

Cette salle est ornée de douze tableaux représentant des batailles. Pierre de Cortone a peint celle qui est sur la cheminée; les autres sont de Parrocel le père. Ces tableaux n'ont besoin que d'être lavés et vernis.

## *PIÈCE DES GARÇONS DU CHATEAU.*

Cette pièce contient sept tableaux; il y en a trois qui ont besoin d'être rentoilés : un de La Fosse, représentant *Moyse sauvé des eaux; Rebecca qui reçoit des présents d'Éliézer, serviteur d'Abraham*, par Antoine Coypel, et un du Guide qui représente *la Samaritaine*, tableau de forme ronde.

Nota. — Les ouvrages de peinture du château qu'on ne trouvera point ici sont en bon état, excepté le tableau de Paul Véronèse qui fait pendant à la *Famille de Darius*, lequel a besoin d'un châssis neuf et d'un rentoilage, ce qu'on aurait fait si l'on eût procédé plus tôt à sa dernière restauration.

---

A PROPOS DU

# SERMENT DU JEU DE PAUME

Par M. François Courboin.

---

On sait que la toile du *Serment du Jeu de Paume* fut commandée à Jacques-Louis David par l'Assemblée constituante, vers le milieu de 1790, sur une motion de Dubois-Crancé; une souscription fut ouverte pour subvenir aux frais de l'œuvre et le peintre se mit au travail à l'automne dans l'église des Feuillants transformée en atelier.

Dans son excellent Catalogue de la collection de Vinck (t. II, nº 1462, p. 18), M. François Bruel a fort bien résumé l'histoire du tableau abandonné par le peintre en octobre 1791, à une époque où la plupart des héros de la scène qu'il représente étaient devenus des suspects, remisé dans l'église des Feuillants jusqu'au 25 juillet 1803, recueilli à cette date dans les magasins de l'État, repris en 1820 par David exilé, déposé dans l'atelier de Gros et acheté enfin par le Louvre en 1835 pour une somme de 2400 francs. Le peintre a laissé l'œuvre en suspens avant d'avoir achevé l'étude académique de chaque figure; mais à côté de cette énorme toile où tous les personnages sont entièrement nus, le Louvre possède l'esquisse léguée en 1898 par M. David-Chassagnol,

d'après laquelle fut exécutée la gravure à l'aquatinte de J.-P.-M. Jazet qui a popularisé la composition de David; c'est un grand dessin à la plume et au bistre qui mesure $0^{m}65$ de haut sur $1^{m}05$ de large, il fut exposé au Salon de septembre 1791, sous le n° 132, et le Catalogue porte la note suivante : « L'auteur n'a pas eu l'intention de donner la ressemblance aux membres de l'Assemblée. On souscrit pour la gravure de ce dessin chez M. Gerdret, négociant, rue des Bourdonnais. »

On connaît fort bien deux grandes reproductions de ce dessin : l'aquatinte de Jazet et l'eau-forte de Charles Thévenin (qui fut, de 1829 à 1839, conservateur du Cabinet des estampes), mais la gravure annoncée par le citoyen Gerdret est restée introuvable et ce n'est point faute d'avoir été cherchée par M. le baron Carl de Vinck de Deux-Orp qui a formé la collection libéralement offerte à la Bibliothèque nationale, par François Bruel qui a rédigé le tome II du Catalogue, par MM. Marcel Aubert et Jean Laran qui ont effectué la publication du volume après la mort prématurée de François Bruel, par tous ceux enfin qui tenaient à présenter aussi complet que possible l'article relatif au *Serment du Jeu de Paume.*

La question semblait destinée à rester longtemps en suspens lorsque nous eûmes, — quelques heures après l'apparition du Catalogue! — la chance de trouver dans un lot d'autographes appartenant à un aimable collectionneur parisien, M. Paul Blondel, une quittance signée Gerdret et deux lettres adressées au citoyen David. La publication de ces trois pièces épargnera peut-être à quelque amateur d'estampes révolutionnaires la peine de chercher la gra-

vure annoncée par Gerdret. La quittance vient à l'appui du prospectus que constituait en réalité l'article 132 du livret du Salon de 1791, le relevé de compte adressé par le commis de la maison Gerdret à David montre l'intérêt que portait le peintre à la publication de l'estampe, et nous voyons suffisamment par le billet désabusé d'un souscripteur, le citoyen Lemaire, ex-juge, que dès l'an VIII l'affaire était, pour employer le style du palais, considérée comme classée.

I.

*Quittance de souscription pour le tableau du « Serment du Jeu de Paume », exécuté par M. David, dont chaque souscripteur recevra un exemplaire de la gravure, arrêtée par la Société des Amis de la Constitution de Paris et celles du Royaume.*

J'ai reçu de M. Joseph-Jean Gros, membre de la Société de Paris, la somme de douze livres pour moitié de la souscription, conformément à l'arrêté pris par la Société.

A Paris, le 1er janvier 1791.

GERDRET.

Pour acquit par les mains du citoyen David.

GROS DE LUZANNE.

II.

Citoyen,

Une absence de plusieurs semaines m'a empêché de répondre plutôt à l'honneur de la vôtre, par laquelle vous me demandez des renseignemens sur les comptes concernant les souscriptions du tableau que vous avez dû, ou que vous devez exécuter.

Je vous observe que n'étant que depuis à peu près 20 mois dans la maison Gerdret, je n'ai pas été à portée d'être instruit des opérations qui ont eu lieu à ce sujet,

je vais donc vous donner les renseignements que j'ai pris sur les reçus que j'ai entre les mains.

1° Vous avez touché du citoyen Gerdret, comme il appert par votre reçu du 22 juin 1791 et conformément à l'arrêté de la Société du 18 du même mois, une somme de . . . . . . . . . . . . . . . . . . 5631 #

2° J'ai à vous remettre les fonds que le citoyen Gerdret a reçus depuis et qu'il avait toujours eu soin de mettre séparément avec les pièces relatives à ce compte, montant à . . . . . . . . 993 #

Total . . . . . . . . . . 6624 #

A l'égard des quittances que vous dites avoir remboursées et qui ne se sont pas trouvées inscrites sur le livre d'enregistrement, en voici je crois les raisons.

Le citoyen Gerdret vous a remis *cent quittances* signées de lui et desquelles vous avez donné reçu; de manière que vous devez les avoir toutes comme il vous les a remises, ou si vous en avez reçu une certaine quantité, vous n'avez pu les porter sur le livre qui était alors entre les mains du citoyen Gerdret, qui n'a pu, ni dû, les y porter.

Il y a en outre six autres souscriptions de diverses Sociétés des départemens, dont les fonds étaient restés à la poste et que j'ai reçu depuis que le livre vous a été remis; elles n'y sont vraisemblablement pas portées; mais, dans tous les cas, voici le nom de ces diverses Sociétés :

Riom . . . . . . . . . . . . . . . . . . 24 #
Agde . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 #
Arras . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 #
Bourge . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 #
Pont-de-Veaux . . . . . . . . . . . . . . 12 #
Ambérieux . . . . . . . . . . . . . . . . 24 #

Ensemble . . . . . . . . . 96 #

qui font également partie des 993 # cy-dessus mentionnées.

Voilà, citoyen, tous les éclercissemens que je peux vous donner; je désire qu'ils vous mettent à portée de pouvoir arranger ce compte d'une manière satisfaisante.

Je me borne donc dans ce moment à vous prier, sitôt

que vous aurez un moment à pouvoir disposer de vous, de m'instruire du jour et de l'heure que je pourrai vous faire la remise des fonds qui me reste, et en même tems terminer définitivement cette opération.

Je suis, citoyen, très fraternellement.

GARNIER,
rue Thévenot, n° 54, cy-devant 37.

Ce 16 frimaire, l'an 2e de la République française.

Au citoyen David, député à la Convention nationale, cour du Louvre.

III.

Du 23 nivôse an 8.

Citoyen,

En octobre 1791, vous avez ouvert une souscription pour le tableau du *Serment du Jeu de Paume*, j'ai souscrit pour un exemplaire et j'ai dans mon portefeuille une quittance de treize livres que j'ai paié à compte qui se trouve enregistrée sous le no 622.

Sa gravure n'a pas paru et ne paraîtra pas vraisemblablement, cependant la somme a été touchée et ne se rend pas, ce qui n'est pas juste.

Je vous propose un arrangement, transmettez-moi des billets d'entrée dans la salle où votre nouveau tableau est exposé à concurrence de la somme que j'ai paiée, je vous donnerai en échange ma quittance de souscription et tout s'acquittera par ce moien loialement et sans deniers déboursés.

Aggréez, citoyen, mes salutations.

LEMAIRE,
ex-juge de cassation, quai Voltaire, n° 5.

Au citoyen David, peintre artiste, au Musœum.

# INVENTAIRE

DES

# LAQUES ANCIENNES

## ET DES OBJETS DE CURIOSITÉ
## DE MARIE-ANTOINETTE

CONFIÉS A DAGUERRE ET LIGNEREUX

MARCHANDS BIJOUTIERS

LE 10 OCTOBRE 1789 (26 FRIMAIRE AN II)

PAR M. ALEXANDRE TUETEY.

---

L'invasion du château de Versailles par le peuple de Paris, lors des journées des 5 et 6 octobre 1789, et le retour forcé de la famille royale aux Tuileries, qui en fut la conséquence, produisirent la plus vive impression sur l'esprit de Marie-Antoinette. La reine avait sans cesse devant les yeux les scènes tragiques qui avaient ensanglanté sa demeure; dans une lettre adressée le 10 octobre au comte de Mercy, elle s'exprimait en ces termes : « Jamais on ne pourra croire ce qui s'y est passé. On aura beau dire, rien ne sera exagéré et, au contraire, tout sera au-dessous de ce que nous avons vu et éprouvé » ; dans une autre lettre au même comte de Mercy, elle tenait le même langage et lui disait : « Je me porte bien pour l'extérieur, mais j'ai le cœur navré plus que jamais. » Marie-Antoinette avait tout lieu de craindre que, dans un moment d'effervescence populaire analogue à celui

dont elle venait d'être le témoin, les menus objets d'art, d'un travail si délicat, qui ornaient ses appartements ne fussent soit brisés, soit mis au pillage. Aussi se préoccupa-t-elle immédiatement de les mettre à l'abri de toute atteinte; ne jugeant plus qu'ils fussent en sécurité à Versailles, elle songeait à les faire transporter au château de Saint-Cloud. Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis son retour à Paris, c'est-à-dire le 10 octobre 1789, qu'elle confiait ce précieux dépôt à un marchand bijoutier de la rue Saint-Honoré, n° 85, nommé Daguerre, qui s'associa quelque temps après avec Lignereux. Le marchand en question, qui reçut en garde ces objets, fut chargé de certaines opérations propres à en assurer la conservation, d'en réparer et monter un certain nombre, de les placer dans des étuis et coffres, offrant toute garantie pour leur transport en lieu sûr. Les événements se précipitèrent; au milieu des graves préoccupations qui assiégèrent la famille royale, la reine ne songea plus à ces objets de grand prix, dont Daguerre et Lignereux restèrent fidèles dépositaires. Ce fut souvent pour eux, comme ils l'avouèrent, une source de vives inquiétudes, la lourde responsabilité que pouvait entraîner ce dépôt était même de nature à compromettre leurs intérêts. Ils cherchèrent à en être déchargés et adressèrent à cet effet une requête à Roland, ministre de l'Intérieur, en l'accompagnant d'un inventaire détaillé et de trois états des dépenses faites pour le compte de la famille royale, états qui furent remis au citoyen Suleau, attaché au Garde-Meuble, lequel vint s'assurer de la réalité du dépôt, mais sans insister autrement, lorsqu'il apprit que des membres de la Commission temporaire des arts

devaient en dresser l'inventaire. La demande des bijoutiers Daguerre et Lignereux resta sans réponse ; ce ne fut qu'à la fin de brumaire an II que la Commission temporaire des arts donna mandat à deux de ses membres de se transporter chez Daguerre et Lignereux et de prendre connaissance des objets qui leur avaient été confiés par la Reine. Ces membres étaient le minéralogiste Alexandre-Charles Besson et le joaillier Étienne Nitot, appartenant tous deux à la section d'histoire naturelle. Ils se rendirent, le 5 frimaire, chez les marchands bijoutiers de la rue Saint-Honoré et y procédèrent à une première vérification des caisses, boîtes et coffres renfermant une quantité de précieux bibelots, dont ils remirent l'examen et l'inventaire détaillé à un autre jour. Besson, signataire du rapport fait à cette occasion, frappé de la richesse de ces meubles et bijoux exécutés à Vienne, ornés de montures en or, en vermeil et bronze doré, « pour la plupart d'un excellent travail de Paris », crut devoir déclarer que « tous ces objets sont de magnifiques ornements propres à augmenter le Musée national, plus par la singularité et la beauté des matières et des formes que par une valeur réelle, dont le beau travail et sa difficulté fait le plus grand prix ».

Ce fut le 26 frimaire que les mêmes commissaires s'occupèrent de l'inventaire et description des objets curieux et précieux contenus dans les différentes caisses soumises à leur examen par les bijoutiers Daguerre et Lignereux. Après vérification et récolement des objets inventoriés, en présence de Lignereux, les caisses avec leur contenu furent scellées du sceau de la Commission des arts et laissées par les commissaires à la garde du marchand bijoutier, qui devait les conserver jus-

qu'à nouvel ordre. Les membres de la Commission temporaire des arts demandèrent au citoyen Lignereux si, indépendamment des dépenses au compte de la Reine, il avait des frais de garde ou de dépôt à réclamer. Lignereux répondit que, depuis quatre ans et demi que ces objets étaient chez lui, il avait eu bien des craintes et des inquiétudes, non seulement en raison de la nature de ce dépôt, mais encore pour la sûreté de ses propres effets qui, dans certaines conjonctures fâcheuses, auraient pu s'y trouver confondus, et qu'il ne cessait d'en avoir, quoique les circonstances fussent bien changées, néanmoins qu'il priait instamment d'être déchargé de ce dépôt et de sa responsabilité, s'en rapportant d'ailleurs à la justice du Comité d'instruction publique pour la fixation des indemnités que celui-ci croirait devoir lui accorder.

Le 30 pluviôse an II, Besson, l'un des commissaires, présenta un rapport à la Commission temporaire des arts et appuya la requête de Daguerre et Lignereux qui insistaient pour être débarrassés du dépôt de ces effets précieux et pour être payés de ce qui leur était dû par la famille de Louis XVI. La Commission des arts renvoya la pétition des marchands bijoutiers au Comité d'instruction publique, avec invitation de statuer promptement. Le 5 ventôse, le Comité s'en remit à la Commission des arts pour s'arranger à l'amiable avec les citoyens Daguerre et Lignereux au sujet des frais de garde et pour indiquer un local propre à recevoir le dépôt des objets provenant de Marie-Antoinette.

Conformément à l'arrêté du 5 ventôse, la Commission des arts négocia avec Daguerre et Lignereux et décida, le 25 ventôse, sur le rapport de Besson et

Nitot, que les objets provenant du mobilier de la ci-devant Reine seraient transportés au Muséum des arts, pour faire choix de ceux qui conviendraient à cet établissement, et attribuer les autres au Muséum d'histoire naturelle. Une indemnité de 1000 livres était accordée à Daguerre et Lignereux, qui devaient se pourvoir auprès de qui de droit pour se faire rembourser du montant des états de dépenses communiqués à la Commission temporaire des arts.

L'inventaire qui fut dressé le 26 frimaire an II, et qui est revêtu des signatures de Besson, Nitot, Daguerre et Lignereux, comprend 14 pages in-folio. Les objets de curiosité, que l'on pourrait désigner sous l'appellation familière de bibelots, qui sont décrits dans cet inventaire, se trouvaient renfermés dans sept caisses étiquetées A-I-R. Ce n'était pas seulement, comme l'avait fait remarquer Besson, la matière qui en faisait le prix, mais c'était encore plus le fini du travail et la richesse de la monture.

A côté de coupes d'agate orientale, montées sur trépieds à têtes de béliers et guirlandes en or, ou surmontées de consoles portées par des griffons, un objet qui mérite de retenir l'attention consiste en un vase de sardoine brune, reposant sur un socle carré de jaspe rouge et blanc de Sicile, orné sur la face antérieure d'un médaillon de sardoine onyx, représentant Apollon et le satyre Marsias, attaché à un arbre, avec une petite figure qui implore la pitié d'Apollon, le tout d'un beau travail grec.

Parmi les objets d'agate orientale il y a lieu de signaler un coffret carré, composé de six plaques, avec pourtour et pilastres de jaspe sanguin, supporté par huit chimères et terminé par quatre colombes posées

sur l'entablement, le tout monté en or, d'une riche facture, l'intérieur de ce coffret était doublé en laque aventurine. On peut citer encore une cassolette sur un socle carré de quatre plaques de jaspe sanguin, ornées de camées peints par Degault, sujets de la fable, avec garniture en or. Une autre cassolette, de jaspe fleuri rouge et blanc, avec cannelures, montée en forme de trépied avec tête de satyre et pieds de bouc, guirlandes et vignes, un serpent se contournant dans le trépied, le tout en bronze doré d'or mat, provenait, d'après l'énonciation de l'inventaire, de la vente du duc d'Aumont.

On constate la présence dans les collections de Marie-Antoinette d'assez nombreux objets en porcelaine du Japon, non moins remarquables par la richesse et la valeur artistique de la monture. C'est une fontaine de porcelaine bleu céleste, posée sur un brancard porté par deux lions, le tout monté en bronze doré d'or mat; ce sont deux perroquets, même porcelaine bleue, posés sur un rocher violet; un chat couché de même porcelaine, sur un coussin de bronze doré; deux vases oblongs d'ancienne porcelaine violette, avec bec en forme d'aiguière, consoles à enroulement sur un des côtés où sont assis de petits satyres et appuyées sur des têtes de béliers tenant dans leurs gueules des branches de vignes, au-dessous une Bacchante.

Comme il était de mode au XVIII[e] siècle de *parfiler*, c'est-à-dire de mettre en charpie des galons, des ganses, des étoffes d'or et d'argent, les dames de la cour qui occupaient leurs loisirs à ce genre de travail possédaient des boîtes ou coffrets à parfiler; Marie-Antoinette en avait quelques-uns qui constituaient

de véritables objets d'art. L'inventaire mentionne entre autres une boîte à parfiler de porphyre, ornée de cinq médaillons en mosaïque fine de Florence ou de Rome, représentant des oiseaux et paysages, ladite boîte renfermée dans un étui de maroquin rouge. Certains de ces coffres étaient en bois pétrifié, très à la mode à cette époque, sorte de quartz agate, provenant de la Hongrie et de la Transylvanie, et qui acquérait par le polissage un aspect brillant. Comme exemple de ce genre d'objets, nous voyons un coffre à parfiler à huit pans, de bois pétrifié, veiné de brun, monté en cage, s'ouvrant à charnières, avec nœuds de rubans et boutons en diamants; dans l'intérieur, un couvercle mobile se levant au moyen d'un papillon en petits diamants, toute la garniture en or de couleur; ce précieux coffret était renfermé dans un étui de galuchat vert.

Avec ce bois pétrifié, qui rentrait dans la catégorie des minéraux, se fabriquaient toute espèce d'objets, de vases et surtout de tables, qui faisaient partie du mobilier de Marly et de Versailles, et qui, mises en vente, furent réclamées par la Commission des arts, laquelle à juste titre les considérait comme inséparables des objets d'étagère qu'elles devaient porter. Les objets de cette nature furent, selon toute apparence, attribués au Muséum d'histoire naturelle.

Marie-Antoinette affectionnait beaucoup les laques anciennes et en possédait une très riche collection. Parmi les objets d'art dont le dépôt fut confié à Daguerre et Lignereux, se trouvaient dans les quatre caissons composant la caisse nº 6 une variété infinie d'objets de laque : boîtes rondes, ovales, carrées, contournées, à six pans, en forme d'éventails, en forme de

deux gerbes liées ensemble, en forme de feuilles de trèfle, toutes richement décorées; il serait difficile d'arrêter son choix sur aucune d'elles; nous accorderons une mention à une boîte carrée, avec dessus en mosaïque d'or, sur lequel se trouvait une figure en ronde bosse, couchée et tenant entre ses mains une petite marmite, dans l'intérieur, quatre petites boîtes fond or avec mosaïques. Ces laques affectaient les formes les plus extraordinaires; tantôt, c'était une poule, fond or de différentes couleurs, avec plumes en relief; tantôt, une espèce de chat accroupi, fond or, tigré de noir, s'ouvrant en deux parties, l'intérieur en aventurine, sur un socle en marbre vert de mer, avec monture de bronze doré. Pour ces objets, la fantaisie se donnait libre cours; c'est ainsi que nous rencontrons une petite maison, fond or, paysages, habitations et figures, la moitié du devant s'ouvrant par deux petites portes à charnières et formant une série de tiroirs; nous remarquons encore une petite table à quatre pieds, le dessus, fond or, paysages et animaux, figures en relief, également en or, dans l'épaisseur un tiroir, sur lequel est un plateau de laque portant quatre boîtes, fond noir, fleurs d'or, d'un très beau travail.

La plupart de ces laques anciennes furent attribuées au Muséum des arts et font aujourd'hui partie des collections du Louvre (vitrines des salles du Mobilier et de l'Extrême-Orient[1]).

1. En raison des circonstances actuelles qui ont imposé l'obligation de mettre à l'abri les collections du Musée du Louvre et de la difficulté d'y accéder, il n'a pas été possible de vérifier la présence de chacun des objets provenant de Marie-Antoinette qui furent attribués en l'an II au Muséum des arts.

Indépendamment des laques, le caisson nº 4 de la caisse 6 contenait une petite figure en ivoire, représentant un porteballe, les boutons de son habit et de ses guêtres en or, les bretelles et la balle étaient enrichis de petits diamants.

La septième et dernière caisse était à peu près entièrement occupée par un plateau ovale, d'argent doré, renfermé dans un étui de maroquin rouge, doublé de velours noir, objet auquel Marie-Antoinette devait attacher un certain prix et dont une description détaillée est donnée par l'inventaire. Autour du fond émaillé de ce plateau, une triple rangée de camées, gravés en relief, au nombre de 144, formaient une bordure octogone. Ces camées représentaient la suite des princes et souverains de la maison d'Autriche, avec leurs devises et leurs armes depuis Rodolphe Ier jusqu'à Ferdinand III, ce dernier, dont l'image équestre figurait dans le fond du plateau, sous forme d'un grand camée ovale, entouré de peintures en émail. Le plateau en question, conservé au Louvre, était accompagné d'un manuscrit indiquant les noms, qualités, armes et devises représentés sur les camées, mais donnant comme antiques ces camées, dont le travail (d'après le rédacteur de l'inventaire) ne ressemblait en rien à celui des Grecs et des Romains. Voici en quels termes Besson caractérisait ce plateau, orné des portraits des empereurs : « Cet objet, très curieux pour le successeur des soi-disant empereurs romains, est aussi une cronologie des tirans de l'Empire, qu'on pourra troquer contre quelque chose de plus précieux pour l'instruction, supposé que l'Allemagne ne se lasse pas d'être asservie. »

Pour faire suite à l'inventaire des objets de curiosité confiés par Marie-Antoinette aux bijoutiers de

la rue Saint-Honoré, il nous a paru intéressant de reproduire l'inventaire par Besson des objets trouvés dans les appartements de la Reine à Versailles; cet inventaire, auquel il fut procédé les 13 et 14 prairial an II, fut remis à la Commission temporaire des arts dans sa séance du 10 messidor (voir Louis Tuetey, *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, t. I, p. 259, note).

## I.

*Procès-verbal de transport des citoyens Besson et Nitot, commissaires de la Commission temporaire des arts, chez Daguerre et Lignereux, à l'effet de reconnaître le dépôt qui leur a été confié.*

(5 frimaire an II.)

OBJETS CURIEUX DE LA VEUVE CAPET.

Comité des arts, le 5 frimaire, l'an 2 de la République, une et indivisible.

En conséquence de l'arrêté du Comité des arts du 30 brumaire, l'an 2 de la République, une et indivisible, Nitot et Besson se sont transportés chez le citoyen Lignereux, rue Saint-Honoré, nº [85], qui leur a déclaré avoir différents objets que lui a laissés en dépôt son prédécesseur Daguerre, à qui ils avaient été remis de la part de la veuve Capet, afin de les faire monter, d'autres réparer et y faire des étuis et coffres, à l'effet de pouvoir les transporter avec sûreté, que ces effets devaient l'être à Saint-Cloud; que lui Lignereux a donné plusieurs fois des états de ces objets, nommément au ministre Roland, et qu'il désirait beaucoup d'être déchargé de la garde de ces objets, pour lesquels il avait souvent eu de grandes inquiétudes.

Le citoyen Lignereux nous a ouvert plusieurs caisses, boîtes et coffres, dans plusieurs desquels nous avons vu un assortiment d'une grande quantité de boîtes de formes

très variées et couvertes de différentes espèces d'ancien laque.

Une autre contenait une garniture d'ancienne porcelaine bleue.

Une caisse renfermait une garniture de vases de cristal de roche.

Différentes boîtes contenaient des vases, des coffres à parfiller, coffrets, boîtes, coupes, soucoupes et autres bijoux ou petits meubles, d'agate orientale, onyces, de cornaline, de beaux bois pétrifiés de diverses couleurs, de jaspes, porphire, albâtre, spatte fluors et autres matières précieuses ou curieuses, un petit coffre contenant 4 boîtes à jouer de bois pétrifié de couleurs différentes, dont les fiches et les jetons sont de même bois que les boîtes, des belles et anciennes porcelaines.

Une partie de ces meubles et bijoux, faits à Vienne, sont montés en or, vermeil ou en bronze doré, d'un excellent travail de Paris pour la plupart; il y a sur ces bijoux quelques pierres gravées, des médaillons ou camées peints, des mosaïques faites à Rome.

Deux grands vases de bois pétrifié, un plateau dont le fond est émaillé, garni tout autour de camées formant la suite des portraits des empereurs, et une autre suite de camées où sont leurs armes ou devises. Cet objet, très curieux pour le successeur des soi-disant empereurs romains, est aussi une cronologie des tirans de l'Empire, qu'on pourra troquer contre quelque chose de plus précieux pour l'instruction, supposé que l'Allemagne ne se lasse pas d'être asservie.

La quantité de ces objets, les détails qu'ils exigent pour leur description, le défaut d'un jour ou d'une clarté convenable nous obligent à remettre leur inventaire et description; cet aperçu n'est que pour satisfaire à l'arrêté du Comité, nous nous en occuperons de suite.

Nous observerons que les tables de bois pétrifiés, vendues à Marly, et dont il a été question plus d'une fois au Comité, sont une suite de l'assortiment de différentes pièces de ce dépôt, que ces tables que nous avons vu à Vienne sont de la même espèce de bois pétrifié dont sont faits des vases et autres petits meubles, avaient été desti-

nées à porter ces objets, que c'est en diminuer le prix que de les séparer, qu'ainsi il conviendrait de racheter ces tables ou de rendre le bas prix auquel elles ont été acquises.

Tous ces objets sont de magnifiques ornements propres à augmenter le Musée national, plus par la singularité et la beauté des matières et des formes que par une valeur réelle dont ce beau travail et sa difficulté fait le plus grand prix.

*Signé* : Besson.

## II.

### *Déclaration de Lignereux, marchand bijoutier, touchant le dépôt de la ci-devant Reine.*

(Frimaire an II.)

Le citoyen Lignereux, en faisant au ci-devant ministre Roland sa déclaration des effets déposés chez lui par la ci-devant Reine, il lui en remit un inventaire que nous commissaires avons joint à celui que nous avons fait; il remit aussi au même ministre trois états de dépenses, dont copies sont ci-jointes. Les quatre pièces originales données au ministre sont actuellement entre les mains du citoyen Sulot, attaché au Garde-Meuble, qui est venu en dernier lieu chez Lignereux pour faire une vérification et s'assurer de la réalité du dépôt des objets. Sulot s'est retiré, le citoyen Lignereux lui ayant déclaré que la Commission des Arts avait envoyé chez lui de ses membres pour en faire l'inventaire.

Attendu que différents petits caissons, boîtes et étuis contenant des objets auraient pu se perdre ou s'égarer à cause de leur petit volume, nous avons engagé le citoyen Lignereux à fournir une caisse propre à renfermer le tout, tant pour leur sûreté que pour leur plus facile transport; cette caisse est numérotée A-I-R, nº 7.

Nous avons demandé au citoyen Lignereux s'il avait fait quelques autres dépenses et s'il répétait des indemnités pour les frais de dépôts ou de garde; il nous a répondu que, depuis quatre ans et demi que ces objets

sont chez lui et à sa garde, il a eu bien des craintes et des inquiétudes, fondées non seulement sur la nature de ce dépôt, mais aussi pour ses propres effets qui y auraient été confondus dans un malheureux événement, et qu'il ne cessait encore d'en avoir, quoique les circonstances fussent bien changées : qu'il priait et sollicitait qu'il soit incessamment déchargé de ce dépôt et de sa responsabilité, qu'il s'en rapportait d'ailleurs à la justice du Comité d'instruction publique de la Convention nationale pour les indemnités qu'il croirait devoir lui accorder.

*Signé :* M.-E. Nitot. Besson.

## III.

*Inventaire et description des effets curieux qui sont déposés dans la maison des citoyens Daguerre et Lignereux, marchands bijoutiers, rue Saint-Honoré, n° 85, par les ordres de la ci-devant Reine, le 10 octobre 1789, dont les citoyens Daguerre et Lignereux ont fait leur déclaration et fourni l'état, ainsi qu'il est constaté par les pièces jointes au présent inventaire, fait par les citoyens Étienne Nitot et Alexandre-Charles Besson, membres de la Commission des arts, en vertu de l'arrêté de ladite Commission du 30 brumaire, l'an deuxième de la République française, une et indivisible.*

(26 frimaire an II.)

Observations.

On a suivi dans cet inventaire l'ordre dans lequel les objets sont placés dans les caisses, dont on indique les numéros et celui des articles inventoriés, afin que le récolement s'en fasse plus aisément, ainsi cet inventaire diffère de l'état fourni par les citoyens Daguerre et Lignereux, joint au présent inventaire, ils se trouvent néanmoins conformes pour le nombre des pièces inventoriées.

Sur chaque caisse il y a une étiquette marquée (A-I) qui indique la section de la Commission des arts qui a procédé à cet inventaire, la lettre R y jointe indique le présent dépôt, au-dessous est le n° de la caisse ou boîte

qui renferme les objets, porté en marge, ainsi que le n° de l'article inventorié et décrit.

Caisse A-I-R, n° 1.

Art. 1. — Une paire de girandoles à trois branches, avec trois figures chinoises groupées, de porcelaine du Japon, couleur de café au lait, portées sur une plinthe ronde en serpentin antique, doré d'or mat, hauteur totale 17 pouces 1/2.

Caisse 2.

Art. 2. — Deux coupes méplates d'agathe orientale, montées sur trépieds à têtes de béliers et guirlandes en or, posées sur un jaspe jaune et vert de Sicile, hauteur 6 pouces 1/2.

Art. 3. — Deux coupes plus fortes d'agathe orientale, surmontées de consoles portées par trois griffons et ajustés au couronnement (sur lequel est le couvercle de la coupe) par des masques; au milieu est suspendue une boule d'agathe, le tout posé sur une plinthe de marbre couleur de chair, hauteur totale 11 pouces 1/2.

Art. 4. — Un vase de sardoine brune, oeillée plus clair, anses prises sur pièce, gravée en feuillages de reliefs et de parties creuses, de 4 pouces 9 lignes de haut sur 2 pouces 9 lignes de diamètre, orné de chaînettes et petits médaillons. Ce vase est porté sur quatre pieds et têtes de béliers posés sur un socle carré, formé de plaques de jaspe rouge et blanc de Sicile, orné aux quatre coins de grains de chapelets de sardoine onyce et rubannées; ce socle est enrichi par devant d'un médaillon de sardoine onyce à fond brun, les figures de café au lait représentant *Appollon et le satire Marsias attaché à un arbre, avec une petite figure qui implore la pitié d'Appollon;* beau travail grec, ce médaillon ovale porte 20 lignes de hauteur; sur derrière en opposition de ce médaillon est une plaque d'agathe onyce rubannée et des mêmes couleurs; sur les deux autres côtés sont deux sphinx, le tout porté sur une plinthe de jaspe jaune et blanc de Sicile et monté en bronze doré d'or mat, d'un très beau travail, hauteur totale un pied.

Caisse 3.

Art. 5. — Une fontaine de porcelaine du Japon, bleu céleste, posée sur un brancard porté par deux lions, une cuvette et un plateau de même porcelaine, le tout monté en bronze doré d'or mat, hauteur totale 13 pouces[1].

Art. 6. — Deux vases forme de bouteille à 6 pans, même porcelaine, garnis d'anses en arabesque roulés et chaînettes en bronze doré d'or mat, hauteur 11 pouces 1/2[2].

Art. 7. — Deux perroquets, même porcelaine bleue, posés sur une manière de rocher violet, montés en bronze doré, hauteur 8 pouces 1/2[3].

Art. 8. — Un chat couché, de même porcelaine, sur un coussin de bronze doré, posé sur un socle de marbre gruyotte d'Italie, hauteur totale 6 pouces.

Caisse 4.

Art. 9. — Un coffre carré, composé de 6 plaques d'agathe orientale rubannée, œillée et chamarée, dont les deux plus grandes portent 4 pouces 1/2 sur 3 de hauteur, avec un pourtour et pilastres de jaspe sanguin, enrichis d'ornements, supporté par 8 chimères et terminé par 4 colombes, posées sur l'entablement formant la gorge, posé sur une première plinthe de jaspe rouge de Sicile avec 8 petits pieds au-dessous de la première plinthe, le tout posé sur une plinthe de vert antique ; tous les ornemens et monture sont en or d'un beau et riche travail.

L'intérieur dudit coffre est doublé en laque aventurine uni avec encadrements aussi en or, hauteur totale 9 pouces 1/2.

Caisse 5.

Art. 10[4]. — Petite garniture posée sur un socle de jaspe

1. Voir C. Dreyfus, *Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, Braun, 1913, in-12), n° 403.

2. *Ibid.*, n° 400.

3. *Ibid.*, n° 402.

4. Les articles 10 à 14 sont marqués comme étant dans la caisse n° 7.

rouge de Sicile, composée d'un vase en cornaline avec son couvercle en forme d'œuf, avec gorge à têtes de béliers, porté sur 4 têtes et griffes de lions, socle de Carniole, porté sur des petits pieds; sur les côtés sont deux petites cassollettes, aussi en cornaline, avec gorges, et posées sur des trépieds à têtes de béliers, le triangle en cornaline et petit vase de cornaline au milieu. Tout ce qui compose la garniture des vases ci-dessus est en or, hauteur 6 pouces 3 lignes, longueur 8 pouces 1/2.

Art. 11. — Petite cuvette en jaspe sanguin avec une gorge, couvercle du même jaspe et fruit à grains au-dessus, posé sur 4 consoles en enroulements torses, supportés par 4 sphinx, un enfilage de grains de jaspe au milieu, ainsi que le socle, monture en bronze doré d'or mat, hauteur totale 6 pouces.

Art. 12. — Deux gobelets de cristal de roche, formant vases pour garniture, montés avec serpents entrelacés, sur 4 consoles à griffes, posées sur un petit pied, le tout en bronze doré d'or mat, hauteur totale 4 pouces 3 lignes.

Art. 13. — Un gobelet avec couvercle de cristal de roche, ensemble, hauteur 5 pouces, posé sur une soucoupe méplate à 8 pans, longueur 5 pouces 1/2, garni en bronze doré.

Art. 14. — Un pot en forme d'aiguière avec cuvette contournée, de cristal de roche, avec anses, certissures et bordures en or, hauteur totale avec la cuvette 8 pouces 1/2[1].

Caisse 2.

Art. 15. — Un petit tombeau évidé en gorges en dedans de jaspe vert, orné d'une gorge à feuilles de myrthe et autres petits ornements en dentelles, avec deux petits amours aux deux bouts, posés sur deux coqs, avec enroulemens et chaînes pendantes et thyrse au milieu, posé sur un pied octogone allongé, monté en cage et composé de plaques du même jaspe, porté sur 8 consoles avec chaînettes. Tous les ornements sont en bronze doré d'or mat et d'un fort beau travail, longueur 8 pouces, hauteur idem.

Art. 16. — Une cassolette en agathe orientale avec son

1. Voir C. Dreyfus, *Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVII^e et du XVIII^e siècle*, n° 414.

couvercle orné d'un fruit à grains, gorge découpée à jour avec anses sur les côtés, posée sur 4 petites consoles ajustées sur une plaque d'agathe aussi orientale, ladite cassolette portée sur un socle carré monté en cage, composé de 4 plaques de jaspe sanguin, ornés de camées peints par Desgouts [Degault], sujets de la fable, entourés de leurs bordures avec nœuds de rubans, porté sur un socle de jaspe vert et jaune de Sicile, les ornements qui composent la totalité sont en or, hauteur totale 10 pouces 6 lignes.

Art. 17. — Deux vases d'albâtre oriental jaune, demi transparent avec les anses et le couvercle pris dans la masse, ornés d'une frise et petit pied en bronze, socle de marbre portor avec plinthe en bronze doré au mat, hauteur 12 pouces, ayant besoin d'un peu de réparation.

Caisse 7.

Art. 18. — Un coffre à parfiler à 8 pans, d'un beau bois pétrifié bien veiné en bruns de diverses nuances, monté en cage, s'ouvrant à charnières, avec un nœud de rubans et bouton en diamants, dans l'intérieur un couvercle mobile qui s'enlève au moyen du papillon qui se trouve au milieu, lequel est de petits diamants, ledit couvercle ainsi que la garniture du coffre sont en or de couleur, 6 pouces de long, 3 pouces 5 lignes de haut, et renfermé dans son étui de galuchat vert.

Art. 19. — Un autre coffre pour pendant d'un bois conifère blanc pétrifié, portant tous les caractères de cet espèce de bois par ses veines et son tissu, de même forme que le précédent, monté en cage, le couvercle à charnière sans bouton, dans l'intérieur un plateau mobile du même bois, monté en or de couleur, ainsi que tous les ornements composant ledit coffre, le bouton qui sert à lever le plateau aussi en or, longueur 7 pouces, hauteur 3 pouces, renfermé dans un étui de galuchat vert.

Art. 20. — Autre boîte à parfiler de porphire avec 5 médaillons en mosaïques fines de Florence ou de Rome, représentant des oiseaux et paysages, le couvercle et charnières à gorge, ainsi que la plinthe du bas de cuivre doré, dans l'intérieur un plateau mobile en vermeil, le bouton avec tête de Méduse, longueur 6 pouces, hauteur 3 pouces 1/2, renfermé dans un étui de maroquin rouge.

Art. 21. — Une boîte de laque, fond aventurine, avec sujets en or de relief à gorge et charnières en or de couleur, l'entrée de même, et le bouton qui est à ressort est un diamant.

Elle renferme dans des compartiments 5 boîtes, dont celle du milieu est de jaspe rougeâtre provenant des mines d'or de Transilvanie et leur sert de gangue, les fiches et jetons de même matière.

Aux quatre coins, quatre boîtes de bois pétrifié de Hongrie, dont une brune, une jaune, une noire et l'autre d'un bois blanc, avec les fiches et contrats assortis et de même matière, lesquelles sont montées à charnières et gorges d'or de couleur, 8 jetons octogones aussi d'or de couleur placés sur les côtés, le tout ajusté dans un caisson de velours vert, recouvert d'un sachet de taffetas de même couleur.

Art. 22. — Deux petits pots ayant la forme de fruits avec leurs boutons de bois pétrifié jaunâtre à gorges en or, renfermés dans un étui de maroquin rouge.

Art. 23. — Deux vases de bois pétrifié, forme d'œufs, avec gorges surmontées d'un couvercle, pied d'ouche et socle à 8 pans de même matière, montés en bronze doré d'or mat, les anses en serpents entrelacés, culot et plinthe en ornements dentelés, hauteur 15 pouces 1/2, lesdits vases évidés.

Art. 24. — Une cassolette de jaspe fleuri rouge et blanc, avec des cannelures prises dans la masse, la plinthe du bas de même jaspe, montée en forme de trépied, avec têtes de satires et pieds de boucs, orné de guirlandes et vignes, avec un serpent qui se contourne dans le trépied, le haut orné par une corbeille découpée, le tout en bronze doré d'or mat. Cette cassolette vient de la vente du ci-devant duc d'Aumont, hauteur totale 18 pouces; elle a été vendue à cette vente 12000 livres.

Caisse 1.

Art. 25. — Deux vases oblongs d'égale grosseur avec un bec en forme d'aiguière, d'ancienne porcelaine du Japon, couleur violette, coupés dans le milieu par des cerceaux, ornés en bronze doré d'or mat, avec des consoles à enroulements sur un des côtés, où sont assis des petits satyres,

lesdites consoles appuyées sur des têtes de béliers tenant dans leurs gueules des branches de vigne; les becs ornés de têtes des cignes, au-dessous une tête de Bacchante et ornements analogues, la plinthe aussi garnie de bronzes avec 4 pieds en griffes de lions et ornements en arabesque, le tout très bien exécuté, hauteur totale 21 pouces 1/2.

Art. 26. — Deux jattes à pans, porcelaine d'ancien Japon, rouge et blanche, avec fleurs et arabesques montées sur un pied à 4 consoles dorées d'or moulu, posées sur plinthe de gruyotte d'Italie, hauteur 7 pouces.

Caisse 7.

Art. 27. — Deux mortiers à pans avec leurs soucoupes (dont une est fendue) aussi de porcelaine du Japon, fond blanc avec fleurs, montés avec des serpents et chaînettes, le dessous de la soucoupe porté par 4 griffes de lion, le tout doré au mat, hauteur 7 pouces 1/2.

Caisse 1.

Art. 28. — Un coffre de laque, fond aventurine, avec médaillon en relief doublé de velours cerise; il contient 4 flacons carrés avec cannelures dans les angles, de cristal de roche, bouchés en or, un entonnoir de même cristal, bordé en or, un gobelet et son plateau plat aussi garni en or, la grandeur du coffre de 7 pouces carrés.

Art. 29. — Une coupe avec son pied de spath fluor d'Angleterre, rubannée blanc, rouge et violet; une autre idem, forme de gobelet à pied, avec une anse et une bordure en or, la cuillère de même, un petit seau aussi de spath fluor violet et blanc avec son anse et cuillère en argent.

Art. 30. — Une cantine d'ancien laque, fond aventurine, fruits, fleurs et papillons en relief; cette cantine est de forme carrée long, composée de 7 pièces, y compris la cage, posées les unes sur les autres, hauteur 10 pouces 1/2.

Caisse 6.

Caisse renfermant 4 caissons posés les uns sur les autres, garnis de peau jaune, dans laquelle sont des enfoncements où chaque pièce se trouve assujettie; elle ne contient que

des ouvrages d'anciens laques que nous décrirons dans l'ordre où ils sont rangés, en rapprochant certaines pièces qui doivent se monter ensemble et se trouvent séparées pour la commodité de l'emballage.

Caisson du fond, nº 1.

Un donjon à calotte avec soucoupe[1] porté par quatre colonnes minces, de bronze doré, avec festons chinois, le dessus de la calotte en laque fond noir, piqué dans certaines parties, et avec des ornements en or de relief de diverses couleurs.

La soucoupe fond rouge, avec petit tableau, fond noir à paysage en or, sur laquelle est posé un petit vase en trois parties avec des anses de bronze et autres certissures; ce vase, fond or et parties brunes avec dessins en or et rouges, le tout porté sur un plateau festonné, aussi de laque fond or et parties rembrunies aventurine, couleur d'acier, représentant paysages et plantes. *Nota bene* que ce plateau est au milieu dans le caisson de dessus nº 4, hauteur totale 10 pouces 1/2.

Deux bouteilles de laque, fond noir et paysages en laque usé, dans des parties vermicellées et mosaïques au-dessus, anses et becs or et noir, le goulet terminé par un petit collet en bronze, auquel sont attachées des chaînes et perles aussi en bronze doré, hauteur 10 pouces[2].

Une petite boîte à 6 pans en laque, fond or à paysage, dans l'intérieur un plateau de même forme et dessin, au-dessous trois petites boîtes, forme lozange, aventurine glacé avec fleurs en or, cette boîte, portée sur une petite table fond en or, paysage en relief et suivant la forme de la boîte, hauteur totale 4 pouces 1/2.

Une poule en laque, fond or de différentes couleurs, plumes en relief avec la crête rouge, et s'ouvrant en deux parties; dans celle du fond est un plateau, fond or avec une broderie en relief très riche, l'intérieur en aventurine; elle

1. Voir C. Dreyfus, *Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVII*e *et du XVIII*e *siècle*, nº 664.

2. Voir C. Dreyfus, *Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVII*e *et du XVIII*e *siècle*, nº 387.

est posée sur un socle de marbre de vert de mer, monté en bronze doré, hauteur totale 7 pouces.

Espèce de chat accroupi, fond or, tigré de noir dans diverses parties du corps, avec collier de corde, s'ouvrant en deux parties, l'intérieur en aventurine et posé sur une petite table à quatre pieds, fonds noir et fleurs en or, le pourtour couleur de bois d'amaranthe, hauteur 5 pouces 1/2.

Deux boîtes ovales de laque fond noir, paysage en or de relief avec différentes parties d'ornements or et burgos[1]. Comme singularité, nous observons que l'une de ces boîtes porte par-dessous en caractère romain : *Maguige Roman* et l'autre *Marocava Lais*, hauteur 4 pouces 1/2.

Une gourde de laque, fond or, rubannée en rouge, se divisant en 3 parties, l'intérieur aventurine, hauteur 5 pouces.

Deux boîtes pareilles carrées, fond or, mosaïque avec fleurs de relief portées sur un entablement à quatre consoles, ajustées sur une petite plinthe de même matière portant un tiroir.

Dans l'une de ces boîtes se trouvent 4 autres petites boîtes, fonds glacés en fleurs d'or, hauteur 4 pouces 1/2.

## Caisson nº 2.

Deux boîtes forme d'éventail, fond glacé brun en or avec paysages et animaux en or et de relief, les bordures en noir et mosaïque en or, avec 4 petites consoles servant de pied, le dedans aventurine.

Chacune de ces boîtes contient 4 autres petites boîtes de même forme et de même laque, hauteur 3 pouces et demi.

Deux boîtes carrées, fond or glacé rembruni avec paysages en or de relief découpés et festons à jour, le fond de la découpure en noir piqué et fleurs d'or; cette première pièce sert d'enveloppe et contient 3 compartiments fond aventurine, l'extérieur fond or et mosaïque en bâtons rompus, fond brun glacé.

Un de ces compartimens contient un petit plateau sur

1. Le terme de *burgos* désigne un lustre métallique, habituellement employé dans la décoration des porcelaines.

lequel sont placées 4 petites boîtes de forme carrée arrondie, fond rembruni, glacé en or et bouquets en relief en or. Une desdites boîtes contient en plus un petit plateau fond or rembruni glacé avec paysage, hauteur 3 pouces 9 lignes.

Un petit tabouret forme de hotte à 3 pieds, fond brun glacé en or avec feuillages en or et fruits rouges de relief, hauteur 3 pouces 2 lignes.

*Nota :* qu'un des pieds est cassé.

Une boîte presque carrée, fond or avec une figure drapée, en relief et broderie très riche, dont quelques parties sont en rouge et d'autres noirs, sur le haut écriture chinoise en relief, ladite boîte s'ouvrant à charnières d'or et ornements en or de relief, le fond de la boîte contient une autre partie, garnie de deux petites boîtes de cuivre, grandeur de la boîte, 8 pouces 4 lignes sur 7 pouces 4 lignes, épaisseur 14 lignes. Elle est portée sur un pied en bronze doré d'or mat, orné de quatre Chinois servant de pieds, avec découpures dans le genre chinois, boules et clochettes au pourtour, le milieu découpé à jour[1].

Un petit coffre oblong, fond brun glacé en or, avec paysage en relief; au-dessus est une petite poignée en cuivre, dans un des bouts est une porte montée à charnières (la serrure manque), dans l'intérieur dudit coffre sont trois tiroirs, dont deux contiennent chacun deux petites boîtes, fond brun glacé et bouquets de relief en or, hauteur 3 pouces 1/2.

Un autre coffre, même dessin et couleur, avec poignée en argent, dans l'un des bouts se trouve une porte s'ouvrant à ressort et charnières; dans l'intérieur cinq tiroirs, dont un contient 3 boîtes fond or, fleurs en relief d'or, hauteur 3 pouces.

Un autre idem, poignée d'argent, fond d'or glacé avec fruits et fleurs en relief, dont plusieurs sont en burgos et corail; la devanture se rabat à charnières et ressort; l'intérieur est composé de six tiroirs de différentes grandeurs, dans celui du haut est un petit plateau fond or,

1. Voir C. Dreyfus, *Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVII*e *et du XVIII*e *siècle*, n° 388.

avec fleurs en relief, en burgos, corail et argent, sur un des côtés se trouve un autre petit coffre avec son couvercle, fond or et larmes ou nappes d'eau en argent, hauteur 3 pouces 7 lignes.

Autre coffre plus grand, fond aventurine moucheté en or, terrasse avec plantes, fleurs et fruits en relief, tant en argent que burgos et corail, avec une poignée et charnière en argent. L'intérieur contient 6 tiroirs, l'un portant un plateau du même laque, un autre contenant 4 petites boîtes fond or avec fleurs en relief, hauteur 4 pouces.

Une boîte avec son couvercle fond or, le dessus représente des éventails et fleurs de relief en or et grains en argent, ainsi que le pourtour, l'intérieur en aventurine, dans lequel se trouve un plateau assorti à la boîte, hauteur 3 pouces 9 lignes.

Autre boîte à 6 pans, fond or, montagnes et paysages aussi en or et de relief, s'ouvrant en trois parties, l'intérieur aventurine, sur le haut un plateau assorti, dans le bas trois petites boîtes losange qui la remplissent, même laque, hauteur 3 pouces 5 lignes.

Une boîte à 6 pans, fond aventurine, paysages, habitation et figures de relief; sur les 6 pans sont des tableaux de paysages avec animaux, fond or, dans l'intérieur aventurine et un plateau avec 5 figures en relief or et argent, hauteur 3 pouces 2 lignes.

Une petite table à 4 pieds, fond noir et piqûre en or, le dessus fond or, paysages, animaux et figures en relief aussi en or, dans l'épaisseur se trouve un tiroir sur lequel est un plateau de même laque; dessus ce plateau, il y a 4 boîtes demi-ovales, fond noir piqueté et fleurs d'or, très beau travail, 3 pouces 8 lignes.

Boîte carrée, le dessus en mosaïque en or entrelacé de filets noirs, sur lequel est une figure ronde bosse couchée et tenant entre ses mains une petite marmite, de différentes couleurs en or et argent, l'intérieur aventurine avec 4 petites boîtes, fond or avec mosaïques différentes, posé sur un socle de bronze, hauteur 2 pouces 5 lignes.

Caisson 3.

Une boîte demi-ceintrée d'un côté, échancrée de l'autre, fond or de différentes couleurs, mosaïque et feuillages

avec autres ornements relatifs, intérieur aventurine et s'ouvrant en deux parties, hauteur 3 pouces et demi.

Deux boîtes rondes, fond or avec dragons chinois en relief sur le dessus, le pourtour fond noir et or ondé, imitant les veines du bois, cerclé et avec des petits clouds d'argent en relief, l'intérieur aventurine avec un plateau fond noir piqueté d'or avec fleurs et animaux aussi de relief en or; dans chaque boîte au-dessous du plateau il se trouve 6 petites boîtes rondes, dont celle du milieu est plus petite, avec fleurs en or de relief, chaque posée sur une petite table, dont le fond est noir en laque usé, hauteur totale 3 pouces 10 lignes.

Une boîte ovale, festonnée dans les bouts, fond or bruni avec fleurs en relief, le pourtour aventurine glacé d'or et fleurs, hauteur 2 pouces 5 lignes.

Un fruit, forme ovale allongée, posé sur une feuille échancrée, fond or glacé de brun, avec feuillages en or de relief, l'intérieur aventurine, hauteur 3 pouces.

Autre fruit en forme de cœur, posé sur 3 feuilles, fond or glacé de brun et de rouge avec quelques feuilles en or de relief, l'intérieur aventurine avec un plateau fond or, hauteur 2 pouces 3 lignes.

Une boîte carré long, fond noir piqué, paysage et montagnes en or de relief, l'intérieur aventurine très fine avec paysage croissant et nuages; dans l'intérieur se trouve un compartiment où sont les pièces nécessaires à l'écriture, l'encrier ou pierre sur laquelle se délaye l'encre de la Chine, deux pinceaux et un godet de métal; au-dessous sont 4 boîtes fond or avec paysages en relief, hauteur 2 pouces.

Une boîte carrée, fond or veiné en manière de bois avec tronc d'arbre et fleurs en relief, l'intérieur aventurine avec plateau assorti et 4 boîtes idem, hauteur 2 pouces 4 lignes.

Une boîte contournée, fond or avec fleurs et rosettes en relief d'or de différentes couleurs, intérieur aventurine et contenant 5 petites boîtes assorties à la même forme, hauteur 2 pouces 6 lignes.

Une petite maison, fond or, paysage, habitations et figures; la moitié du devant s'ouvre par deux petites portes à charnières renfermant trois tiroirs, sur l'intérieur de

chaque porte une figure; au-dessus des portes un tiroir avec plateau assorti, au-dessous deux autres tiroirs, dans l'un deux petites boîtes assorties; dans l'autre partie de la maison, il y a une boîte en pot pourri, dont le dessus est en cuivre découpé, 4 pouces de haut.

Une boîte à 6 pans, fond noir et mosaïque en piqûre, sur laquelle est un chat en or de relief, l'intérieur aventurine avec un plateau assorti, au-dessous duquel sont sept petits fruits ronds avec des queues et faisant boîtes, hauteur 2 pouces 3 lignes.

Une boîte en laque usé, fond noir, paysage en or de relief, forme carrée et chantournée, l'intérieur aventurine avec plateau assorti et 4 petites boîtes au-dessous, forme d'éventails assortis, hauteur 2 pouces 3 lignes.

Deux petits plateaux portant chacun trois boîtes lozanges, dont 3 ouvrant à charnières en or, fond noir, laque usé, cygnes et papillons en or, hauteur 1 pouce 2 lignes.

Deux barils à pans en laque usé noir et or, l'intérieur doublé de cuivre, 2 pouces 9 lignes de haut.

Une boîte à 6 pans en laque usé noir et or, renfermant trois boîtes en losange assorties, 2 pouces 8 lignes de haut.

Trois petites boîtes, formes rondes, même laque que le précédent, garnies de clous en relief, haut et bas, dont deux hautes, 1 pouce 9 lignes, l'autre 1 pouce 3 lignes.

Autre boîte de laque verni de la Chine, fond noir, paysages en or de relief, ouvrant en deux parties, l'intérieur aventurine, 2 pouces 6 lignes de haut.

Une boîte forme carrée, fond noir avec dragons et autres ornements or et rouge; dans l'intérieur un plateau et 4 boîtes assorties, hauteur 2 pouces.

Une boîte contournée, fond noir, paysage de relief en or, intérieur, plateau assorti et fond noir, hauteur 2 pouces.

Une boîte carrée sur des pieds, fond noir à mouches d'or, plateau assorti, et 4 petites boîtes au-dessous, du même assortiment, 2 pouces de haut.

Un coffret, fond couleur de bois, à fleurs détachées en or, doublé en dedans de métal, hauteur 2 pouces 6 lignes.

Une boîte contournée, fond noir et or, laque usé, hauteur 9 lignes.

Une boîte contournée à 5 festons, fond noir, avec figures et animaux en or de relief, hauteur 14 lignes.

Caisson n° 4[1].

Une boîte, forme d'éventail, fond or glacé de brun, paysage en or de relief, les pourtours de différents dessins aussi en relief, intérieur aventurine, hauteur 19 lignes.

Une idem, représentant deux éventails accolés, fond or bruni avec cannelures et broderies en relief, intérieur aventurine, hauteur 1 pouce.

Deux boîtes, forme d'éventail, laque usé, fond brun et or, dont une s'ouvre à ressort et charnière en or, l'intérieur aventurine, et trois boîtes assorties, dans l'autre un plateau assorti, hauteur 17 lignes.

Trois petites boîtes, forme d'éventail, fond or glacé de brun avec paysage en or de relief, hauteur 7 lignes.

Deux boîtes encore plus petites et forme d'éventail, fond or glacé, hauteur 6 lignes.

Une autre, forme d'éventail, fond or bruni et paysage en relief, dans l'intérieur un plateau de laque usé, fond noir, hauteur 13 lignes.

Deux boîtes méplates carrées, fond couleur de bois et paysages en or de relief; dans l'intérieur un plateau avec deux boîtes assorti, hauteur 1 pouce.

Deux boîtes contournées de forme bombée par-dessus, fond aventurine brun nuancé, représentant des coqs, or de relief; dans chaque un plateau fond noir avec paysages or de relief, hauteur 18 lignes.

Une boîte, forme demi-ronde, à pans coupés, le fond brun aventurine avec animaux et paysages en relief, l'intérieur aventurine, le pourtour couleur d'acier, hauteur 18 lignes.

Une boîte, forme contournée et bizarre, fond or bruni et broderie très riche dessus avec un nœud et glands, or de relief, le dedans aventurine, hauteur 20 lignes.

Autre de forme bizarre, fond noir et piqué, représentant

1. A la marge au-dessous de ce titre se trouve cette mention : « *Nota bene* que le plateau qui est au milieu est de l'assortiment du donjon, décrit au premier article du caisson inférieur ou n° 1. »

un Chinois, un écran à la main, et différentes mouches en or sur le dessus et au pourtour, dans l'intérieur un plateau fond aventurine, hauteur 19 lignes.

Une boîte contournée, fond or, sur laquelle est un fruit et des feuilles or de relief, hauteur 18 lignes.

Deux petites boîtes arrondies sur le devant et carrées sur le derrière, fond or mat avec fleurs en relief, ouvrant avec charnières, en or, hauteur 10 lignes.

Une boîte carré long, fond or usé avec paysage, l'intérieur aventurine et plateau de même aventurine, avec Chinois en or de relief, au-dessous quatre boîtes assorties à la boîte, hauteur 19 lignes.

Une mauvaise boîte ou laque commun, forme losange, fond aventurine, relief en or, hauteur 17 lignes.

Une boîte représentant une guitare et autres instruments de musique, fond or, hauteur 1 pouce.

Une boîte plate de forme carrée, représentant deux boîtes accolées, fond or, avec quelques ornements, hauteur 8 lignes.

Une boîte, forme de deux gerbes liées ensemble, fond or, fleurs brunes en relief, ainsi qu'une faucille, hauteur 15 lignes.

Une boîte, forme de feuilles de trèfle, fond or glacé de brun avec fleurs en or et de relief, en dedans aventurine, hauteur 17 lignes.

Une autre de même forme, fond or de différentes couleurs, avec broderies en or et corail, hauteur 8 lignes.

Une boîte, forme ovale tronquée, dont le dessus représente un éventail, fond brun et parties fond or, hauteur 17 lignes.

Une boîte de laque usé, forme carré long, fond noir, ornemens en or avec lame d'or poli, dans l'intérieur plateau assorti, hauteur 14 lignes.

Une boîte carrée, fond or glacé, paysages et animaux en relief, fond aventurine, hauteur 10 lignes.

Une autre carré long, fond or glacé de brun, avec des ornemens or de relief, intérieur aventurine, hauteur 10 lignes.

Un petit coffret, fond or et fleurs en relief, plusieurs fleurs en argent, s'ouvrant par le bout à charnière et ressort, avec main en argent, dans l'intérieur trois petits tiroirs, hauteur 19 lignes.

Une boîte ovale contournée, fond or, paysage en or de relief, intérieur aventurine, hauteur 10 lignes.

Deux boîtes rondes de laque usé, fond noir, paysage en or, avec clouds d'argent au pourtour, l'une 20 lignes et l'autre 16 lignes de hauteur.

Deux fruits avec fond couleur olive glacé et feuilles de relief en or, hauteur ...

Une petite figure en ivoire, représentant un porteballe, les boutons de son habit et de ses guestres en or, les bretelles et la balle sont enrichies de six petits diamants, la figure est posée sur un pied doré, hauteur 3 pouces 4 lignes.

Caisse 7.

Une maison en laque usé, couleur de bois, posé sur son pied du même genre, hauteur 14 pouces, longueur idem.

*Nota :* cet objet est en mauvais état.

Un pied pareil au précédent.

Un pupitre en laque usé, fond noir et or, longueur 12 pouces sur 17 pouces de haut, également en mauvais état.

Un plateau ovale à pied d'argent doré[1], dont la partie du milieu est renfoncée et émaillée, trois rangs de camées forment autour du fonds une bordure octogone; ils sont gravés en relief et représentent la suite des princes et souverains de la maison d'Autriche avec leurs devises et leurs armes jusqu'à Ferdinand III exclusivement; dans le fonds du plateau est un grand camée ovale, qui représente Ferdinand III à cheval, autour sont plusieurs peintures en émail, on voit dans le haut l'aigle impérial à une tête, une couronne et une balance, sur les côtés des trophées d'armes, dans le bas des armes et instruments de guerre des Turcs, avec un esclave de cette nation enchaîné.

Avec ce plateau s'est trouvé un manuscrit qui contient les noms, qualités, armes et devises représentés sur les camées, que nous n'avons pas cru devoir copier pour ne pas allonger inutilement cet inventaire, nous nous con-

1. Voir J.-J. Marquet de Vasselot, *Catalogue sommaire de l'orfèvrerie, de l'émaillerie et des gemmes, du moyen âge au XVII[e] siècle* (Paris, Braun, 1914, in-12), n° 809.

tentons d'observer qu'il y a 144 camées, y compris celui qui est au milieu du plateau, que de toutes façons ils ne sont pas antiques, comme le porte l'énoncé du manuscrit qui donne le détail de ces camées, puisqu'ils commencent à Rudolph, premier empereur, et finissent à Ferdinand III, et que leur travail ne ressemble point à celui des Grecs et des Romains.

Ce plateau porte 13 pouces 1/2 de long sur 11 pouces 1/2 de large; il est renfermé dans un étui de maroquin rouge doublé en velours noir.

Nous, commissaires susnommés, et en présence du citoyen Lignereux, agissant aussi au nom de son associé Daguerre, après avoir procédé ensemble à la vérification et au récolement de tous les objets portés au présent inventaire et avoir replacé les objets dans les caisses marquées des numéros indiqués dans l'inventaire, avons fermé lesdites caisses et y avons apposé sur chacune les scellés de la Commission portant la lettre AI, et avons laissé les caisses en dépôt et à la garde du citoyen Lignereux, qui s'en charge jusqu'à ce qu'autrement en ait été ordonné et qu'on lui en donne une décharge valable. Nous lui avons aussi laissé un double du présent, collationné avec lui, destiné pour être remis à la Commission des Arts, et le citoyen Lignereux a signé avec nous.

Fait en la maison du citoyen Lignereux à Paris, le 26 frimaire de l'an deux de la République française, une et indivisible.

*Signé :* Daguerre et Lignereux, M.-E. Nitot, Besson.

## IV.

*Rapport de Besson et Nitot, commissaires de la Commission temporaire des arts, transmettant la demande de Daguerre et Lignereux à l'effet d'être déchargés du dépôt se trouvant entre leurs mains.*

(30 pluviôse an II.)

Les membres de la Commission des arts, soussignés, nommés commissaires pour faire l'inventaire et description des effets curieux et précieux, déposés par les ordres

de la ci-devant Reine chez les citoyens Daguerre et Lignereux, marchands, rue Saint-Honoré, en remettant cet inventaire à la Commission des arts, le 30 brumaire dernier, ont en même temps déposé trois états de dépense, dus par la famille des Capet, conformes à ceux déjà remis avec l'inventaire au ministre de l'Intérieur par les citoyens Daguerre et Lignereux.

A la sollicitation de ces citoyens, nous avons représenté combien le dépôt de ces effets précieux leur avait occasionné d'inquiétudes, non compris la place qu'il occupe.

Les citoyens Daguerre et Lignereux demandent que la Commission des arts soit autorisée à faire transporter ailleurs ce dépôt, et les décharge d'une responsabilité toujours inquiétante, et que l'on veuille bien aussi s'occuper de leurs justes réclamations touchant ce qui leur est dû par la famille des Capet, mentionné aux états déposés à la Commission avec l'inventaire, ce payement ayant rapport et étant analogue aux effets déposés chez eux.

A Paris, ce 30 pluviôse de l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

*Signé :* M.-E. Nitot. Besson.

*En marge et en tête est écrit ce qui suit :* Renvoyé au Comité d'instruction publique par la Commission des arts, avec invitation de statuer promptement sur la demande, le 30 pluviôse de l'an deux.

*Signé :* Prunelle.

Renvoyé à la Commission des arts, 5 ventôse.

*Signé :* Coupé (de l'Oise), secrétaire.

Renvoyé aux citoyens Besson et Nitot, 10 ventôse.

## V.

*Rapport des commissaires Besson et Nitot, concluant au règlement des frais dus par la famille Capet aux citoyens Daguerre et Lignereux et proposant une allocation de 1000 livres pour frais de garde.*

(25 ventôse an II.)

La Commission des arts a renvoyé aux citoyens Nitot et Besson, ses commissaires, la demande qu'ils lui avaient

présentée, le 30 pluviôse dernier, pour les citoyens Daguerre et Lignereux, pour qu'ils fassent enlever les objets déposés par la ci-devant Reine depuis l'année 1789 de chez les susdits citoyens.

Vos commissaires demandent pour la conclusion de cette affaire qu'on leur mette en main l'inventaire qui a été fait des objets déposés, afin d'en faire la vérification conjointement avec les citoyens Daguerre et Lignereux, et leur en donner décharge, et ce en présence du Conservatoire du Muséum, où vos commissaires se proposent de déposer ces objets, si la Commission approuve cette remise.

Les commissaires demandent en sus la remise des mémoires de dépenses que la famille Capet doit aux citoyens Daguerre et Lignereux, montant à la somme de [*chiffre resté en blanc*] que vos commissaires ont remis à la Commission avec l'inventaire, afin que le ministre de l'Intérieur puisse prendre les mesures nécessaires pour les faire acquitter en retirant les effets déposés.

Les commissaires demandent à être autorisés à faire payer aux citoyens Daguerre et Lignereux la somme de mil livres qu'ils estiment pouvoir leur être accordée en indemnité, comme frais de garde et pour les précautions dispendieuses qu'ils ont été obligés de prendre pour la conservation de ce dangereux et inquiétant dépôt depuis l'année 1789 jusqu'à ce jour.

Dans cette somme de mil livres, accordée comme indemnité, seront compris les caisses et frais d'emballage faits lors du dernier encaissement après la confection de l'inventaire fait par les commissaires, ainsi que les frais de transport au Muséum, qui seront payés par les citoyens Daguerre et Lignereux, affin qu'il n'y ait pas un second mémoire de dépense au sujet de ce transport.

*Signé :* M.-E. NITOT, commissaire.

Les commissaires soussignés soumettent à l'examen et à l'approbation de la Commission des arts les propositions ci-dessus énoncées.

*Signé :* M.-E. NITOT, commissaire;
BESSON, commissaire.

(Originaux signés, 5 pièces. Arch. nat., $F^{17}$ $1344^{2}$.)

*État des objets inventoriés à Versailles, dans l'ancien logement de Marie-Antoinette, par Besson, membre de la Commission temporaire des arts.*

(13-14 prairial an II.)

Pendule méchanique, organisée de flûtes et forte piano, jouant différents airs, montée sur deux fûts de colonnes de bois d'acajou garnis de bronze, faite à Neuwied, hauteur 6 pieds.

Reliquaire d'une belle espèce de porphire, évidé et percé des quatre côtés, d'un travail pur, 19 pouces de long, 20 de haut.

Deux vases de granit noir et blanc, *granito duro antico* des Italiens, hauteur 17 pouces.

Quatre vases de bronze pareils, avec des anses, goulots à cols et têtes de dragons, hauteur 2 pieds 10 pouces.

Deux vases en gondole, de beau porphire, 16 pouces de haut, 18 pouces de long.

Table d'un beau marbre tacheté vert et rouge, 3 pieds 8 pouces, 1 pied 8 pouces.

Deux petits vases d'ancienne porcelaine, remplie de rugosités, montés en cuivre doré, avec ses anses, hauteur 8 pouces.

Vase de granit d'Égypte, forme d'œuf par le bas, tronqué par le haut, de Hokart, hauteur 17 pouces.

Table qui représente la carte de la France[1], les provinces sont distinguées par des marbres de couleurs différentes, les principales rivières y sont tracées en albâtre, elle porte pour date 1684, vient de Trianon. Ses encadrements en marbre sont compris dans la mesure, 3 pieds 6 pouces, 2 pieds 5 pouces.

Table d'une belle espèce de noir antique, encadré de marbre rouge et blanc, liste civile, 4 pieds, 2 pieds 5 pouces.

Table de porphire, liste civile, 6 pieds sur 3.

Deux vases de porphire, anses à serpents évidés de chez la Dubary, hauteur 3 pieds 2 pouces.

1. Voir C. Dreyfus, *Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVII*e *et du XVIII*e *siècle*, n° 28.

Deux petits vases étrusques, hauteur 20 pouces.

Deux plus grands vases étrusques, de Tessé, hauteur 2 pieds 6 pouces.

Deux vases de porphire, gaudronés, montés en bronze, de Stanislas Xavier, hauteur 14 pouces.

Deux vases de bois pétrifié, monté en bronze doré, socles de bronze, ensemble, hauteur 14 pouces.

Deux tables pareilles de très beaux échantillons de marbre exagones, encadrés de marbre noir 3 pieds 8 pouces sur 2 pieds 2 pouces.

Quatre grands vases de porphire, anses évidées, les formes n'en sont pas belles, hauteur 18 pouces.

Obélisque de porphire, socle de granit oriental, les corniches de jaune antique, boule de cuivre doré au-dessus, hauteur totale 3 pieds 2 pouces.

Autre de granit oriental, 3 pieds 2 pouces.

Table de beau marbre chipolin, 4 pieds 2 pouces 1/2.

Vases de porphire, figures en bronze pour anses, têtes de béliers et guirlandes de bronze doré sur le socle de granit vert, d'un beau travail, hauteur 20 pouces.

Vase en gondole d'un granit vert très fin et d'une belle matière peu commune, 13 pouces haut, 18 pouces long.

Table de marbre noir, incrustée de fruits, de fleurs et feuillages de jaspe, ancien ouvrage de Florence; il y a une seconde table pareille dans une autre pièce.

Quatre vases de porphire, anses évidées, hauteur 30 pouces.

Deux tables de bois pétrifié, très beau, bien veiné, avec des nœuds, pieds en cuivre et bronze dorés, 18 pouces sur 12 pouces.

Table de porphire, 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds.

Vase de porphire, en gondole, sculpté et orné, 28 pouces haut, 21 pouces large.

Deux jattes gaudronnées, sculptées et dorées, de pierre steatite, dite de lard, rouge et blanc de la Chine, intéressants comme l'histoire naturelle, hauteur 8 pouces.

Le pied d'une croix ou crucifix de bois noir avec bronzes dorés, intéressant pour ses plaques et colonnes de lapis, et pilastres et plaques de jaspe de Sicile, vient de Saint-Cyr, hauteur 32 pouces.

Petite table en secrétaire avec tiroirs, garni de plaques en porcelaine de Sèvres, monté en bronze,
24 pouces sur 14 pouces.

Secrétaire avec une table qui se rabat, de bois de rose garni de plaques de porcelaines de Sèvres et de bronzes dorés.

Petite table de bois d'acajou, incrustée de beaux échantillons de produits du Vésuve, 19 pouces sur 13 pouces.

Lustre et deux lanternes de cristaux d'Angleterre, montés en bronze doré.

Une table d'une pièce qu'on dit être de bois de vigne, elle vient d'Écouen, non compris son encadrement, longueur 44 pouces sur 2 pouces.

Tableau composé de 18 plaques carrées d'émail de Limoges, représentant *la Passion* et *les Évangélistes*[1].

Huit globes et sphères, différents modèles et machines mécaniques et de physique, métiers à tisser les étoffes et autres objets, baromètres et thermomètres, un aimant artificiel qui porte 50 livres.

Dans les petits appartements de Capet, différentes machines et mécaniques, des lunettes, télescopes, trois tours différents. Ces objets veulent être vus et examinés par la section de physique et de mécanique.

*Signé :* Besson.

(Original signé. Arch. nat., $F^{17}$ 1270.)

1. Voir J.-J. Marquet de Vasselot, *Catalogue sommaire de l'orfèvrerie, de l'émaillerie et des gemmes, du moyen âge au XVIIe siècle*, n° 536.

UN

# PORTRAIT INÉDIT

PAR

## CHASSÉRIAU

Par M. Jean Laran.

---

Théodore Chassériau arriva à Rome en juillet 1840. Il avait à peine vingt ans, mais dans les expositions, auxquelles il participait depuis plusieurs années déjà, il s'était imposé à l'attention par sa belle *Suzanne au bain* du Louvre et par cette étrange et harmonieuse *Vénus Anadyomène* de la collection Beurdeley, qu'a popularisée une lithographie justement célèbre.

A cette date, M. Ingres, alors directeur de l'Académie de France, régnait sur la colonie artistique de Rome. Chassériau lui apportait les échos du succès de la *Stratonice*, que le maître, faisant trêve à son long ressentiment contre le public français, avait bien voulu laisser exposer pour quelques jours aux Tuileries. Le jeune artiste fut bien accueilli. N'était-ce pas Ingres, d'ailleurs, qui avait autrefois reconnu en Chassériau, alors tout enfant, « le futur Napoléon de la peinture »? Il examina quelques études récentes de son ancien élève et déclara, à plusieurs reprises, « que

c'était fait comme par quelqu'un qui n'avait plus rien à apprendre ». Aussi n'était-ce plus d'apprentissage, au sens scolaire du mot, que se souciait dès lors Chassériau.

« Dans une assez longue conversation avec M. Ingres, — écrit le jeune homme à son frère, — j'ai vu que sous bien des rapports jamais nous ne pourrions nous entendre. Il a vécu ses années de force et il n'a aucune compréhension des idées et des changements qui se sont faits dans les arts à notre époque ; il est dans une ignorance complète de tous les poètes de ces derniers temps. Pour lui, c'est très bien, il restera comme un souvenir et une reproduction de certains âges de l'art du passé, sans avoir rien créé pour l'avenir. Mes souhaits et mes idées ne sont en rien semblables...[1]. »

Et, dans la même lettre, Chassériau nous laisse entrevoir le conflit de sentiments et de doctrines qui vient de s'élever en lui : « Je regarde Rome, — dit-il, — comme l'endroit de la terre où les choses sublimes sont en plus grand nombre, comme une ville où l'on doit beaucoup réfléchir, mais aussi comme un tombeau.

« Je n'ai pas trouvé à Rome autre chose que le Colisée de chrétien ; Saint-Pierre n'a aucune appa-

1. *Lettre du 9 septembre 1840.* On sait que, par une bizarre coïncidence, l'incendie de la Cour des Comptes, en même temps qu'il ruinait l'œuvre principale de Chassériau, détruisait une précieuse correspondance de l'artiste à son frère. Ce dernier, conseiller d'État de l'Empire, s'était préoccupé, dès les premiers troubles de la Commune, de mettre ses papiers en lieu sûr. Le malheur voulut qu'il leur choisît précisément comme asile le palais du quai d'Orsay ! Seules nous sont parvenues deux lettres qui s'étaient déjà échappées du dossier. Elles ont été publiées par Valbert Chevillard, *Un peintre romantique, Théodore Chassériau*, 1893, in-8°, p. 42-50.

rence religieuse, et les monuments païens sont si communs, quoique en ruine, que c'est l'antiquité qui est toujours présente à l'imagination... Ce n'est pas à Rome que nous pouvons voir la vie actuelle, et quand on reste les yeux toujours tournés vers le passé, on risque beaucoup de rester, en ses œuvres, dans une agréable béatitude qui vous endort. »

On a longtemps cru tout dire sur Chassériau en le montrant appliqué à enfermer dans le dessin d'Ingres la couleur de Delacroix. Mais ce n'est point seulement le mélange de deux techniques qu'il poursuit. Dès ses débuts, son langage comme ses œuvres ne témoignent-ils pas d'une ambition plus haute ? Ne rêve-t-il pas déjà de concilier ce respect de la tradition qu'il doit à ses fortes études et cette intelligence de l'âme moderne qu'ont éveillées ses lectures et ses fréquentations ; de mettre la noblesse classique au service du lyrisme romantique ?

De ces quelques mois de réflexion et de travail passés à Rome datent trois œuvres, qui ont figuré toutes trois au Salon de 1841. Les deux premières sont connues : ce sont l'*Andromède* de la collection Arthur Chassériau et le *Portrait de Lacordaire* du Louvre. La troisième, le *Portrait de la comtesse de Latour-Maubourg*, est le sujet de cet article.

Cette toile, dont la trace, longtemps cherchée, vient d'être tout récemment retrouvée[1], nous intéresse à

1. Le portrait n'avait point quitté la famille de Latour-Maubourg, mais il est conservé dans un château éloigné de Paris. C'est un agréable devoir pour nous d'adresser nos remerciements à M. le baron A. Chassériau, qui nous a communiqué, avec son obligeance habituelle, l'excellent cliché exécuté par ses soins, ainsi qu'à Mme la marquise de Latour-Maubourg qui a bien voulu nous autoriser à reproduire cette photographie dans le présent recueil.

plus d'un titre : elle date un moment important de la carrière de Chassériau (et, pourrait-on presque dire, de la peinture française) ; c'est en outre le premier portrait de femme exposé par un artiste qui en peignit de si beaux et qui eut tant de peine cependant à les faire admettre par la critique.

* * *

L'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège était alors Armand-Charles Septime de Fay, comte de Latour-Maubourg, qui avait succédé en ce poste à son frère aîné, le marquis de Latour-Maubourg. Il était fils du député à la Constituante et neveu du célèbre général de l'Empire, qui devint sous Charles X ministre de la Guerre et gouverneur des Invalides.

L'ambassadeur désirait offrir à sa belle-mère le portrait de sa femme. Il n'avait qu'à choisir entre tous les artistes de Rome, car l'ambassadrice, alors âgée de vingt-cinq ans, était « belle comme un ange » (c'est Chassériau qui parle), et tous les peintres désiraient faire son portrait[1].

On pensa d'abord à M. Ingres. Mais le maître avait droit par sa situation à certaines exigences. Il prenait notamment son heure pour entreprendre un portrait et plus encore pour le terminer : il avait la réputation d'être « beaucoup trop long ».

Sur ces entrefaites, quelques personnes virent le portrait de Lacordaire sur le chevalet de Chassériau. Ce fut un événement. Le grand prédicateur, qui

1. La comtesse de Latour-Maubourg, née Charlotte de Pange (11 avril 1816), est morte à Pau, âgée de trente-quatre ans seulement, le 4 novembre 1850. Elle est inhumée à Marseille auprès de son mari, mort en 1845.

venait de revêtir, après une retraite sensationnelle, le bel uniforme des dominicains, était alors dans toute sa gloire. La peinture était très saisissante dans sa brûlante austérité. L'ambassadrice vint, fit de grands éloges et déclara à son mari que le jeune artiste était tout indiqué pour peindre son propre portrait.

Le comte de Latour-Maubourg, alors retenu à la chambre par la cruelle maladie qui devait l'emporter quelques années plus tard, chargea des négociations un de ses secrétaires, M. de Rayneval. Un ami commun, Paul Chevalier de Valdrôme, transmit l'acceptation de l'artiste.

« Il ne restait donc plus, — raconte Chassériau, — que la question de prix, si grave pour les gens riches... J'ai prié Paul de demander, comme chose très modérée, deux mille cinq cents francs. Là-dessus le mari, qui veut faire un cadeau sans se ruiner, s'est agité douloureusement sur son lit et a dit que j'étais trop cher, que j'avais assez de talent pour l'être, qu'il était désolé, mais qu'il ne voulait pas donner plus de mille francs...[1]. »

Avec quelque injustice, comme il convient à son âge et au sentiment de sa valeur, Chassériau ajoute : « Le vieillard, sachant que tous les artistes envient de faire ce portrait, veut l'avoir pour rien! »

Le comte de Latour-Maubourg avait exactement quarante ans. C'est peu pour être un « vieillard », mais c'est assez pour avoir acquis quelque défense. Plus d'une fois sans doute avait-il entendu vanter un de ces jeunes peintres dont on s'engoue pendant une saison et dont le nom est oublié l'année suivante. Il

1. *Lettre du 23 novembre 1850* (Valbert Chevillard, *Un peintre romantique, Théodore Chassériau*, p. 47).

n'y avait qu'à céder à sa résistance fort courtoise et à accepter les conditions proposées. C'est ce que fit Chassériau, qui oublia bientôt son léger dépit et s'applaudit de son « heureuse chance d'artiste ».

« Enfin, — conclut-il, — je suis encore enchanté malgré cela, et je resterai à Rome juste le temps que ce travail exigera. La comtesse de Latour-Maubourg est très douce et parfaitement élégante. M. Ingres m'a envié quand je lui ai dit que je la peignais. »

*
* *

Commencé le 22 novembre 1840, le portrait fut terminé dans les premiers jours de l'année suivante.

Vêtue d'une robe de satin blanc garnie de dentelles, la comtesse est représentée dans les jardins du palais Colonna, appuyée contre la balustrade de la célèbre terrasse d'où l'on découvre la ville et ses dômes. Il y a dans l'attitude, avec une sorte de timidité très gracieuse, la lassitude des êtres trop fragiles. Les mains sont parfaitement belles. La draperie est d'un très grand style. Mais le visage surprend : le crâne semble étroit sous les cheveux plaqués à la mode du temps et, dans un ovale effilé jusqu'à l'extrême, les yeux presque trop grands ont une fixité quelque peu maladive. On hésite tout d'abord à reconnaître là cette ambassadrice « belle comme un ange » dont parlait Chassériau, et ce n'est pas au premier coup d'œil qu'on se laisse prendre au charme de cette douce figure.

Aussi ne faut-il pas trop en vouloir aux critiques, qui se montrèrent généralement sévères.

Delécluze reproche au peintre son parti pris de

tristesse, de découragement, « qui n'est pas ce que l'on cherche en général dans les ouvrages d'art[1] ».

Louis Peisse blâme sa manière « ingrate et déplaisante. Peu de femmes, — ajoute-t-il, — voudront se soumettre au procédé inhumain de dissection qu'il fait subir à une comtesse[2] ».

Gautier lui-même, l'ami et le défenseur attitré de Chassériau, semble ici plaider en quelque sorte les circonstances atténuantes. Après avoir constaté le vif succès du portrait de *Lacordaire*, il ajoute : « Celui de Mme la comtesse de L.-M. a moins de partisans, quoiqu'il soit d'une délicatesse de couleur et d'exécution toute chinoise. C'est quelque chose de fluet, de pâle, d'aristocratique et d'étrange, qui ne saurait plaire assurément aux admirateurs de Dubuffe ; cette jeune femme à l'ovale allongé, aux yeux bleus transparents, à la bouche colorée d'une faible rougeur, aux mains simplement croisées, appuyée contre le rebord d'une terrasse à côté d'une poignée de fleurs sauvages cueillies en chemin, n'a rien qui charme les amateurs de santés violentes et de nuances égayées ; mais regardez-la bien, et, sous ce voile de blancheur perlée qui la recouvre, vous trouverez un modelé fin et précieux, des tons d'une délicatesse idéale, et, ce qui devrait vous toucher, ô femmes du monde, des dentelles et de la moire à faire envie à votre Winterhalter[3] ».

Malgré ces exhortations, les femmes du monde ne se laissèrent point toucher. Quinze ans plus tard, Paul Mantz, à qui nous empruntons une dernière

1. *Journal des Débats*, 29 mai 1841.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1841.
3. *Revue de Paris*, 18 avril 1841.

citation, se souvenait encore de leurs protestations devant la toile de Chassériau. Le portrait de la comtesse de Latour-Maubourg, rappelle-t-il au lendemain de la mort de l'artiste, « effraya les Parisiennes par l'austérité de l'exécution et la sécheresse de la silhouette rigide. Étrange image, en effet, sorte de fantôme aux blancheurs sépulcrales, qui paraissait enveloppé de ses dentelles comme d'un suaire, et qui, par l'ardeur de sa prunelle, par sa pâleur transparente, laissait cependant deviner le rayonnement de la lampe intérieure. N'est-ce pas à propos de cette effigie qu'on a ingénieusement écrit qu'elle respirait une sorte d'attrait repoussant, et certes on ne pouvait mieux dire : tout le talent du jeune maître est dans ces deux mots[1] ».

Paul Mantz, qui juge ici d'après ses souvenirs, eût sans doute constaté, s'il eût pu revoir la toile, que le temps l'avait rendue moins étrange et plus familière. Le malaise qu'il exprime est celui qui accueillit les premières effigies féminines de Chassériau. A la délicieuse *Esther* du Salon de 1842, qui a un air de famille indéniable avec la comtesse de Latour-Maubourg, on reprocha d'abord « sa figure allongée, ses yeux hagards, son air sauvage »; les *Deux Sœurs*, même, avant d'être admirées dans la dernière de nos Centennales, furent accusées au Salon de 1843 de « blesser le bon goût et le bon sens »; on s'étonna devant ce chef-d'œuvre de voir l'artiste s'enfermer dans « le parti pris de la laideur »! Il faut aller jusqu'à la « perle du Salon de 1848 », l'éclatant portrait de *M[lle] Cabarrus*, qui vient d'entrer au Musée de

1. *L'Artiste*, octobre 1856.

Quimper, pour rencontrer enfin chez les contemporains un concert d'éloges à peu près unanime.

Peut-être hésiterions-nous à notre tour si l'œuvre dont nous venons de rappeler l'histoire nous apparaissait seule et sans postérité. Mais elle a sa place marquée en tête d'un long cortège de poétiques images, aux attitudes doucement alanguies, aux regards pleins de rêves lointains, dont la succession se poursuit au delà de la mort prématurée de Chassériau ; à leur suite, en effet, se pressent leurs descendantes directes, les figures graves et recueillies de Puvis de Chavannes, les héroïnes mystérieuses de Gustave Moreau. Replacé à son rang dans cette belle lignée, le *Portrait de la comtesse de Latour-Maubourg* mérite certainement de retenir l'intérêt et la sympathie des historiens de la peinture française.

---

# VICTOR SCHNETZ

## DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE ROME

---

## L'INSUBORDINATION DE SON PENSIONNAIRE CARPEAUX

Par M. Paul Fromageot.

---

On sait que Schnetz adorait Rome. Les deux belles Notices lues à l'Académie des beaux-arts, en 1871 par Beulé, et en 1874 par Baudry, ont admirablement fait connaître cet excellent homme qui fut un peintre de talent, et comment il se passionna pour l'Italie. Né à Versailles le 14 avril 1787[1], fils d'un simple suisse du roi, Victor Schnetz, très bien doué naturellement et travailleur consciencieux, avait fait de fortes études artistiques dans l'atelier de Regnault puis dans celui de David. Dès 1810 et 1812, il avait eu quelques succès au Salon, mais il rêvait de l'Italie. N'ayant pu obtenir le Grand Prix, il partit seul, de son chef, se fixer à

1. C'est par erreur que Beulé l'a dit né à Paris et que Baudry a indiqué la date de sa naissance au 15 mai. Voici son acte de baptême relevé sur les registres de la paroisse Notre-Dame de Versailles, à la date du 14 avril 1787 : « Jean-Victor, *né de ce jour*, fils de Jean Schnetz, suisse du roi, et de Marie-Joseph-Gertrude Dubois, son épouse, a été baptisé par nous prêtre de la Mission faisant fonctions curiales ; le parrain Ursus-Victor Bûr, caporal des suisses du roi, et la marraine Marie-Ursule Schnetz, suisse du roi, qui ont signé... »

Rome, où il demeura de 1817 à 1832. C'est alors qu'il composa de très nombreux tableaux de genre qui, répondant au goût du jour, furent l'objet d'un enthousiasme général et le rendirent populaire. Il rentra en France vers 1832, devint peintre officiel, fut chargé de grands ouvrages pour le Musée de Versailles et plusieurs églises de Paris, enfin fut élu en 1837 membre de l'Académie des beaux-arts, — mais il avait la nostalgie de Rome. Aussi fut-il au comble du bonheur lorsqu'en 1841 il fut nommé directeur de l'École française de Rome. Il se voua tout de suite avec un zèle extrême aux soins de l'administration qui lui était confiée, au point d'en délaisser ses propres travaux. Le 14 août 1841, il écrivait[1] à M. Cavé, directeur des beaux-arts, pour réclamer son appui auprès du ministre au sujet de nombreuses petites dépenses à faire, en lui rendant compte en même temps de ses démarches dans l'intérêt des pensionnaires de la villa Médicis. Il ajoutait :

Je n'ai pas encore travaillé beaucoup; les soins de l'administration de la maison me prennent plus de temps que je n'avais pensé d'abord. N'ayant pas de femme, comme mes prédécesseurs, je suis obligé de m'occuper des plus petits détails et de répondre à toutes les personnes. Je vois qu'il faut beaucoup d'ordre, d'attention et de surveillance pour arriver en mesure avec le budget au bout de l'année et mettre, comme on dit, les deux bouts ensemble.

... Du reste, Monsieur et cher ami, demandez à Ingres, il pourra vous donner sur tout cela les renseignements les plus exacts. Il vous dira aussi combien il est difficile de subvenir à l'entretien d'un personnel de plus de quarante individus, tant directeur, secrétaire, pensionnaires que gens de service; à l'entretien de bâtiments et de jardins d'une grande étendue, sans quelquefois enfreindre un peu

1. Collection personnelle.

les bornes étroites du budget. Mme Ingres me disait à ce propos qu'elle n'avait jamais pu résoudre le problème de couvrir un trou de 6 pouces, par exemple, avec une pièce qui n'en avait que 5. Je crains bien de n'être pas plus habile qu'elle, malgré l'économie et la plus vigilante attention...

Plusieurs autres lettres postérieures montrent de même Schnetz constamment préoccupé de la bonne administration de l'École, des travaux de ses pensionnaires, — et de la pénurie de ses ressources. En 1847, il dut à regret quitter son directorat pour revenir en France. Mais, en 1852, grâce à d'anciennes et précieuses relations, il fut de nouveau mis à la tête de l'Académie de France à Rome, et, en mai 1853, il reprenait possession de sa chère villa Médicis pour y rester jusqu'en 1866. Désormais, c'est à M. de Mercey, devenu directeur des beaux-arts, qu'il raconte les incidents de son administration et auquel il a recours pour obtenir du ministre les subsides dont l'École a besoin. Une longue lettre, datée de Rome le 20 avril 1853, est assez amusante et assez intéressante, semble-t-il, pour être intégralement rapportée[1] :

Monsieur,

La livrée impériale dont M. le Ministre vient de faire cadeau à l'Académie est magnifique. Celle du suisse surtout est ruisselante d'or, et j'espère qu'elle fera un fort bon effet dimanche, à la porte de la villa Médicis, sur le dos de notre suisse, qui n'est pas plus suisse que le Petit Jean des Plaideurs, mais qui est un beau et grand gaillard de bonne mine. Ce sera un dédommagement à l'effet manqué le jour de la fête de l'Empereur.

Les habits du cocher et des domestiques ne sont pas moins beaux dans leur genre que celui du suisse. Il résulte de cette magnificence que la richesse m'embarrasse

1. Collection personnelle.

aujourd'hui autant que me tourmentait ma nudité d'il y a quelques jours, et voilà pourquoi : c'est que ma voiture, qui n'est pas précisément un fiacre, n'a cependant ni la forme, ni l'éclat que demande cette belle livrée, et que je me vois forcé de louer un carrosse *più nobile* pour les jours de grande cérémonie. Ces jours-là, heureusement, ne sont pas nombreux, c'est le 15 avril, la Saint-Louis, fête patronale de notre église nationale, et le premier de l'an pour la visite à l'ambassadeur et au Saint-Père.

Cette livrée, pour le service intérieur de la maison, sera portée environ quatre à cinq fois par an : les jours où M. l'ambassadeur ou quelque autre personnage de distinction viendront dîner en cérémonie à la villa Médicis. Vous voyez à ce compte que ni moi, ni mon successeur ne l'useront.

Comme j'ai l'honneur de l'annoncer à M. le Ministre, ces effets ne sont arrivés à Rome que le 16 au matin, c'est-à-dire aussi à propos que la moutarde après dîner ; la faute en est à l'administration des Messageries impériales, ou pour mieux dire à ses agents de Marseille et de Civita-Vecchia.

Du reste, comme, huit jours avant le 15 août, je n'avais aucune nouvelle de ma demande à M. le Ministre, j'avais pris mes précautions pour ne pas être pris au dépourvu le 15 ; ainsi j'avais prudemment fait retaper les chapeaux et rajuster et nettoyer le mieux possible les vieux habits de tous les jours, de sorte qu'avec l'accompagnement de linge, de gilets et pantalons bien blancs, l'Académie de France s'est encore trouvée dans une tenue convenable.

Les chaleurs ont été très fortes cette année à Rome, et sans interruption depuis les derniers jours de juin jusqu'à présent ; les travaux des pensionnaires en ont un peu souffert pendant ces deux derniers mois. Malgré cela, j'espère qu'ils seront tous en mesure pour notre Exposition à Rome du mois d'avril.

A propos de Rome et de l'Académie, je me rappelle qu'à quelques questions que M. le Ministre me faisait l'honneur de m'adresser à ce sujet sept à huit jours avant mon départ pour Rome, je répondis à M. le Ministre que, malgré ses détracteurs et ses envieux, notre Académie de Rome était toujours un établissement nécessaire pour les

hautes et sérieuses études de l'art, qu'à toutes les époques aussi, depuis sa création, elle avait toujours fourni son large contingent dans le nombre des artistes d'élite qui ont honoré la France. Si j'avais cette même conversation aujourd'hui avec M. le Ministre, je pourrais ajouter les noms de MM. Cavelier, Dabott, Hébert et Benouville (Léon), tous les quatre pensionnaires sous mon premier directorat, et qui figurent pour les premières récompenses du Salon de cette année.

Mais l'Académie de France à Rome n'est pas seulement une bonne chose pour les lauréats qu'elle reçoit chaque année, elle est encore une bonne chose pour tous les artistes français qui viennent étudier à Rome, et qui, presque tous, profitent de ses belles galeries de plâtre et de son académie du modèle vivant. Ils y trouvent encore, ce qui n'est pas moins précieux, des conseils et de l'émulation. Ainsi, dans la liste des récompenses de médailles obtenues cette année, je pouvais citer beaucoup de noms que l'Académie peut réclamer pour ses enfants; je me contenterai de citer MM. Jalabert et Le François qui étudiaient à Rome lors de mon premier directorat.

En ma qualité de directeur de l'Académie de Rome, vous trouverez tout naturel que je fasse l'éloge de ce bel établissement chaque fois que j'en trouve l'occasion. Je sais, Monsieur, vos bonnes dispositions pour nous et c'est un peu aussi ce qui me fait vous en parler si au long.

J'ai reçu ces jours-ci une lettre de notre ami Mériande qui m'annonce son voyage en Espagne. Après ce voyage qui ne doit être que de deux ou trois mois, j'espère qu'il pensera à celui de Rome qu'il m'a promis de faire, et que je serais si heureux de vous voir faire en sa compagnie. Malheureusement vous êtes moins maître de votre temps que notre cher sénateur.

Un de mes amis de Bretagne m'écrit pour m'annoncer M. Rio à Rome pour la fin de l'année. M. Rio, me dit cet ami, est chargé d'une mission diplomatique pour Vienne, et, de plus, d'une mission artistique qui consiste, me dit cet ami, à visiter différentes villes d'Allemagne et d'Italie pour examiner les tableaux du *style religieux* et indiquer ceux qu'il jugea dignes d'être copiés.

M. Rio est un homme de beaucoup d'esprit qui s'acquittera à merveille de sa mission politique, j'en suis persuadé. Ses connaissances de l'art, appelé aujourd'hui *l'art religieux*, le rendraient très capable de faire un bon choix de sujets religieux. Mais M. Rio s'exagère un peu les beautés du gothique et des sculptures et peintures des vieilles cathédrales. Je crains que cet amour ne le laisse pas toujours juger bien parfaitement les objets d'art qu'il est chargé d'examiner. M. le Ministre doit se rappeler un certain discours prononcé sur l'art chrétien par M. Rio l'hiver dernier chez M. de Nieuwerkerke.

Que ferait-on ensuite de ces copies? Seront-elles distribuées dans les différentes églises de France ou serontelles réunies dans un musée spécial où les peintres iront étudier la manière de faire l'art chrétien, d'après des modèles choisis par un homme qui a, sans doute, de profondes connaissances d'archéologie chrétienne, mais qui, en définitive, n'est pas peintre?

A mon avis, je crois qu'un peintre en apprendrait davantage en faisant une étude sérieuse des beaux ouvrages qu'ont laissés *en Toscane* les maîtres de la renaissance italienne, à partir du Giotto jusqu'à Masuccio, — je n'ose pas dire jusqu'à Raphaël, je sais que les ouvrages de ce grand peintre sont mis à l'index par la plupart des chauds partisans du prétendu art chrétien.

J'avais autrefois parlé à M. Cavé d'un projet qui avait pour but des copies *dessinées* de fragments *bien choisis* de ces peintures, voire même de compositions entières, qui auraient servi à faire connaître en France la quintessence des ouvrages des premiers maîtres. Ce projet n'a pas eu de suites, je ne m'en suis plus occupé.

Voilà une lettre bien longue, mais je serais bien heureux si, dans un de vos rares moments de loisir, vous vouliez bien m'infliger la peine du talion.

Rien de nouveau à Rome, si ce n'est le complot mazzinien qui a été découvert par la police, et la chaleur qui continue toujours assez forte, malgré le proverbe italien : *Agosto, capo d'Inverno*.

Croyez-moi, Monsieur, votre bien dévoué et très affectionné serviteur.

V. SCHNETZ.

De 1854 à 1859, la correspondance se poursuit activement entre Schnetz et de Mercey[1]. On y trouve la preuve des soins diligents apportés par Schnetz dans son administration et de la bienveillance constante qu'il témoignait à ses pensionnaires. Il fait l'éloge de leurs travaux, sollicite pour eux du ministre des copies à faire, des commandes et revient plusieurs fois à la charge avec une ténacité méritoire. C'est ainsi qu'à maintes reprises il parle de Hébert, de Bouguereau, Lanoue, Lecomte, Bénouville, Palissard, et des sculpteurs Thomas, Gumery, Bonardel (ce dernier décédé malheureusement à Rome). Il y eut pourtant un jeune sculpteur, devenu plus tard un artiste de génie, qui lui causa « plus d'embarras que d'agrément », ainsi que le lui avait prédit d'avance M. de Mercey, — ce fut Carpeaux, et il est assez piquant de relever dans les lettres de Schnetz, malgré son indulgence habituelle pour les peccadilles de la jeunesse, les marques de sa mauvaise humeur croissante contre le caractère et les habitudes indisciplinées de ce pensionnaire.

C'est d'abord en 1855. Carpeaux avait obtenu son Grand Prix en 1854 et devait se rendre à Rome au commencement de mars 1855. Cependant le 31 mars il n'était pas arrivé. Schnetz écrit alors à M. de Mercey :

... Un pensionnaire manque encore, c'est M. Carpeaux, je n'en ai aucune nouvelle. Ce peu d'empressement à venir profiter ici des avantages d'études pour nos jeunes artistes fait le plus mauvais effet parmi les pensionnaires que l'amour du gain travaille déjà assez, — disposition qui ne peut qu'augmenter par ces exemples.

1. Une liasse de deux cents lettres environ adressées par Schnetz à de Mercey est tombée entre nos mains. Ce qui va suivre en est extrait.

Cependant Carpeaux, ayant eu la commande d'un bas-relief, persiste à rester provisoirement à Paris. Huit mois se passent, et, le 16 décembre 1855, Schnetz écrit :

Mon cher Monsieur de Mercey,

J'ajouterai à ma lettre officielle, — que M. Carpeaux m'a écrit dernièrement ; dans sa lettre, il semble menacer de rester encore à Paris s'il ne reçoit pas une somme suffisante pour faire honneur à ses affaires avant de partir. Mais de deux choses l'une : ou il a fini son bas-relief, et le prix qu'il en a reçu a dû le mettre en mesure de payer ses dettes, ou ce bas-relief n'est pas fini, et, dans ce cas, malgré l'indemnité qu'il aura reçue, il lui sera bien difficile de se mettre en route pour arriver à Rome dans le courant du mois prochain. D'ailleurs, les 600 francs que M. le Ministre se propose de lui faire toucher et les 600 francs auxquels il a droit pour ses frais de voyage forment une somme avec laquelle il pourra venir à Rome et payer tout ou partie de ses dettes. M. Carpeaux donne aussi pour raison qu'il a été malade assez longtemps, mais M. Carpeaux, absent de l'Académie, ne s'y étant même pas présenté, ne peut être traité plus favorablement que les pensionnaires en voyage dont l'Académie ne reconnaît ni les dépenses de médicaments, ni celles du médecin. Vous pouvez donc très bien dire à M. Carpeaux que le directeur n'ayant pu, en présence des articles du règlement de l'Académie, le considérer comme pensionnaire présent, la somme allouée pour son traitement a été employée à d'autres besoins.

Je crois qu'il est bon d'être un peu sévère sur ce point pour couper court à ces velléités de séjourner à Paris quand un élève a eu le bonheur d'obtenir le Grand Prix de Rome.

On voit que Schnetz n'est pas seulement choqué de la conduite irrégulière de Carpeaux, mais qu'il est surtout scandalisé de voir un jeune homme peu empressé d'accourir à l'Académie de Rome et de jouir d'une

faveur qu'il faut placer au-dessus de toutes les distractions parisiennes.

Enfin, en janvier 1856, Carpeaux arrive à Rome, et l'excellent directeur l'accueille amicalement avec l'espoir d'amadouer cette nature un peu rude. Le 31 janvier, Schnetz l'annonce à M. de Mercey :

M. Carpeaux est enfin arrivé à Rome, ainsi que quatre autres pensionnaires ; le cinquième, M. Doublemard, doit arriver demain 30, époque de rigueur pour toucher son mois de janvier. Ces nouveaux pensionnaires me paraissent en bonne disposition de travail, et, après les petites conversations que j'ai eues avec chacun d'eux, j'ai bonne opinion de leur intelligence ; *le plus rude*, comme vous me le dites, est M. Carpeaux, *mais je crois qu'il finira par se façonner aussi.*

L'année 1856 fut mauvaise à l'École de Rome. Plusieurs pensionnaires tombèrent malades. Parmi eux fut Carpeaux qui fut pris d'un mal d'yeux et d'une sorte d'empoisonnement à la suite d'un voyage à Naples, que Schnetz qualifie, comme on va le voir, de *belle équipée*, sans nous en raconter malheureusement les incidents. Le 7 septembre 1856, voici seulement ce que nous en savons par une lettre à M. de Mercey :

... *Vous aviez bien raison de me dire que M. Carpeaux me donnerait plus d'embarras que d'agrément ;* depuis qu'il est à Rome, *il n'a su rien faire comme tout le monde ;* avant la maladresse de son empoisonnement à Naples, c'était sa vue qui le préoccupait, il ne voulait pas faire la copie en marbre que l'Académie et les règlements lui demandaient, prétendant que les médecins de Paris lui avaient dit que la poussière du marbre pourrait le rendre aveugle ; enfin les médecins ici ont déclaré qu'un séjour en France était nécessaire au rétablissement de sa santé. Je lui ai donné la permission de partir. Mais ce voyage à Naples et son empoisonnement avaient épuisé ses ressources, — si res-

sources il y avait ; j'ai été obligé de lui prêter 350 francs pour payer les frais de cette *belle équipée*, et, comme il n'avait pas le sou pour faire le voyage de Paris, j'ai été obligé de lui payer par anticipation ses mois de septembre et d'octobre. Je ne sais pas maintenant où il trouvera de l'argent pour son retour qui doit être avant la fin de cette année.

Voilà donc Carpeaux absent de nouveau de l'École. Mais il faut lui rendre cette justice qu'au bout d'un mois environ, il le regrette et désire reprendre ses travaux à Rome. Seulement, comme toujours, il est sans le sou et s'adresse encore au bon Schnetz pour obtenir une indemnité de voyage. Tout de suite, le 8 novembre 1856, celui-ci écrit :

M. Carpeaux m'écrit de Paris qu'il désire venir reprendre ses études à Rome. Mais l'argent, comme toujours, lui manque pour le voyage ; il me prie d'appuyer une demande d'indemnité de voyage qu'il sollicite de M. le Ministre : cet appui, je le lui donne bien volontiers s'il peut lui être nécessaire.

Le voyage de Paris à Rome peut très bien se faire pour 200 francs. Je pense donc que M. le Ministre, en raison de la modicité de la somme, pourra bien se montrer favorable à la demande de M. Carpeaux ; mais, avant, je crois qu'il serait bon de demander à M. Carpeaux si ses yeux lui permettront de travailler le marbre pendant son séjour à Rome.

Carpeaux revient à Rome. Observe-t-il maintenant les règlements de l'Académie ? — On peut en douter d'après une lettre de juillet 1857. Schnetz avait obtenu un petit congé et se trouvait alors en villégiature chez des amis au château de Flers dans l'Orne. Mais il restait en correspondance avec le secrétaire de l'Académie, un M. Lego, et ne manquait pas de tenir M. de Mercey au courant de ce qui se passait à la villa Médicis. Ainsi, le 20 juillet, il lui annonce

l'envoi des comptes semestriels de l'Académie, l'informe de l'expédition de divers objets, et ajoute :

M. Lego m'apprend aussi que M. Carpeaux *a encore fait de nouvelles infractions au règlement ;* je crois véritablement qu'il sera nécessaire de prendre une bonne décision à l'égard de ce pensionnaire *qui n'a encore rien fait à Rome et qui ne semble chercher qu'à troubler le bon ordre de l'École.* Nous causerons de tout cela à mon retour à Paris.

Fit-on à Carpeaux de sérieuses remontrances? Se mit-il de lui-même spontanément au travail ? — Cet indiscipliné était, en tous cas, merveilleusement doué, et, en 1858, il exécuta une charmante figure que Schnetz recommanda à l'attention du ministre parmi les envois de Rome. A Paris, cette œuvre fut remarquée, et le ministre en décida l'achat pour 2000 francs, alors que d'autre part on la lui demanda pour en faire un bronze. Le 30 octobre, Schnetz écrit à M. de Mercey :

Je vous envoie une lettre de Carpeaux qui remercie beaucoup M. le Ministre d'avoir bien voulu lui prendre sa petite figure pour 2000 francs ; il est très reconnaissant de cette bienveillante attention, mais une personne de sa connaissance s'est chargée de faire le bronze de cette petite figure avec tout le soin possible, dont un de ses amis s'est chargé de surveiller l'exécution. Il prie donc M. le Ministre de vouloir bien lui conserver sa bonne volonté pour le Salon prochain où son bronze doit figurer...

Ce succès enhardit sans doute Carpeaux, qui rêve de faire grand, sans se soucier des prescriptions du règlement, et, pendant une absence du directeur, esquisse une importante composition. A son retour, Schnetz ne peut s'empêcher d'admirer « la verve » du jeune sculpteur, mais il est forcé de lui faire observer

que cet ouvrage excède les limites prescrites aux pensionnaires, et il désapprouve cette infraction.

M. Carpeaux, que vous connaissez, écrit-il, *qui ne sait rien faire comme tout le monde*, et qui oublie toujours qu'il est soumis ici à des règlements, a fait, pendant mon absence, une esquisse d'un groupe d'*Ugolin dans la prison avec ses trois fils*. Il veut faire ce groupe pour le travail de sa dernière année. Les proportions de ce groupe, quoique assez restreintes, cependant, sortiraient nécessairement un peu des limites ordinaires des marbres donnés pour ce dernier travail ; il en résulterait aussi une dépense plus considérable pour les frais de praticien ; de plus, il serait impossible qu'il puisse finir ce travail dans le temps qui lui reste de sa pension à Rome. J'ajouterai que le règlement demande aussi que le sujet choisi par le pensionnaire sculpteur pour ses travaux soit pris dans l'histoire ancienne, grecque, romaine, ou dans les saintes Écritures.

Toutes ces raisons m'ont fait dire à M. Carpeaux que je ne pouvais pas l'autoriser à faire ce groupe, qu'il ferait mieux de prendre un sujet d'une seule figure qu'il pourrait étudier à son aise, — lui assurant que s'il fait une bonne figure en même temps qu'une esquisse bien arrêtée de son groupe, — qui, j'aime à le dire, me paraît composé avec verve, — j'intercéderais auprès de M. le Ministre pour qu'il veuille bien lui accorder un marbre à son retour à Paris. Mais il est tellement coiffé de son groupe qu'il me dit ne pouvoir se mettre à autre chose, et crois que si vous voulez bien parler de cette affaire avec faveur à M. le Ministre, celui-ci m'autorisera probablement à le lui laisser faire. Je lui ai promis de vous faire part de son désir. Si M. le Ministre accorde, rien de mieux, j'en serai enchanté, — enchanté pour notre Carpeaux, quoiqu'il me donne plus d'ennui à lui tout seul que tous les pensionnaires réunis ; je crois seulement que ce serait un précédent qui aurait des inconvénients et crois qu'il serait préférable, comme je le dis plus haut, que Son Excellence voulût bien lui laisser espérer un marbre plus tard.

Carpeaux, longuement sermonné sans doute,

semble se rendre aux objurgations de son directeur; le 29 janvier 1859, Schnetz écrit :

Carpeaux a compris qu'en effet il ne lui restait pas assez de temps pour faire son groupe d'*Ugolin* comme il désire le faire; il va faire probablement un *saint Jérôme;* c'est une belle figure d'étude.

Le bon Schnetz s'abusait sur la soumission de Carpeaux; elle n'était qu'apparente. Le 28 mai 1859, il disait à M. de Mercey :

Quant à M. Carpeaux, c'est toujours la même histoire : lui ayant dit que les règlements ne me permettraient pas de l'autoriser à faire son groupe d'*Ugolin*, il était convenu qu'il ferait un *saint Jérôme*, — mais il n'en a rien fait, et, l'autre jour, il m'a dit que, poursuivi par l'idée fixe de son groupe, il n'avait pu s'occuper d'autre chose, et qu'il y était revenu malgré lui. Cette insubordination aux règlements est un mauvais exemple, et c'était la raison qui m'avait fait persister à lui dire de s'y soumettre, mais, avec un mauvais payeur, il faut prendre ce que l'on peut : je le laisse donc aller à ses risques et périls. Il faut qu'il fasse presque un chef-d'œuvre pour se faire amnistier. Je souhaite pour lui et même pour nous qu'il ne fasse pas fiasco. Dans tous les cas, il ne pourra faire tout au plus que le modèle en plâtre ici.

Bientôt après, Carpeaux, ayant fini son temps d'École de Rome, rentrait en France, et quant à Schnetz, il avait la joie de voir prolonger ses fonctions de directeur de l'Académie de France. Il en exprimait avec effusion sa reconnaissance au ministre. Il resta à ce poste d'honneur jusqu'en 1866. Revenu seulement alors à Paris, il continua de travailler dans son modeste atelier de la rue Cuvier, n° 14, où il est mort le 15 mars 1870, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

---

# TABLE DES AUTEURS.

---

# TABLE DES ILLUSTRATIONS.

---

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## A L'ARTICLE DE M. GASTON BRIÈRE

## SUR

# LE PAVILLON DE L'AURORE

## AU CHATEAU DE SCEAUX[1].

P. 201, note 3. — C'est à une vente de tableaux et d'objets d'art faite par le marchand J.-B. Le Brun, le 11 avril 1791, que passe la peinture à laquelle H. Jouin faisait allusion : « N° 185. Charles Le Brun. Une partie du plafond de Sceaux représentant *l'Aurore dans son char;* composition de six figures. Haut. : 24 pouces; larg. : 30 pouces. Toile. »

P. 202, note 1. — La brochure signalée est conservée dans la bibliothèque donnée par Mme veuve G. Duplessis à la Salle d'art moderne, constituée à la Sorbonne par M. H. Lemonnier. C'est une mince plaquette de 7 pages in-12, sans couverture, sans nom d'auteur, ni lieu, ni date d'édition, ni nom d'imprimeur. Le titre exact est ainsi libellé :

« Description || du platfond || de l'aurore,
Peint par M. Le Brun, dans le Pavillon des Potagers de Sceaux,
vers l'an 1648 (*sic*). »

La description est très complète mais n'apporte aucun renseignement; l'auteur anonyme s'y montre très admirateur de l'œuvre du maître. « Ce platfond ne cède en rien à ce que l'Italie possède de plus beau en ce genre. En

1. P. 193 et suivantes des *Mélanges Guiffrey*.

effet, il porte tout l'enthousiasme que l'on peut souhaiter à ce qui vient de la couleur, la correction du dessin et l'intelligence ornée d'une profonde érudition, ne laissent rien à désirer ni à l'œil, ni à l'esprit (p. 5). » Ce petit écrit doit provenir d'un volume de mélanges, pièces détachées. Il date du XVIIIe siècle, publié avant 1753, date de la mort de la duchesse du Maine, et postérieurement à 1730 comme on peut l'inférer de ce passage qui seul offre quelque intérêt : « S. A. S. Madame la duchesse du Maine vient de faire peindre les deux platfonds des deux cabinets qui composent le Pavillon de l'Aurore... Delobel, peintre ordinaire du Roi, a peint dans l'un *la Déesse Flore couronnée par Zéphir*. Dans l'autre il a représenté *Vertumne sous la figure d'une vieille qui persuade à Pomone de se marier*. Ce peintre est reconnu pour avoir pris le bon goût de la peinture en Italie où il a été plusieurs années pensionnaire du Roi. Il est petit élève de M. Le Brun, étant disciple de MM. de Boulogne qui l'ont instruit des propres leçons qu'ils avaient reçues du célèbre Le Brun (p. 6). »

Nicolas Delobel ou Delobelle (1693-1763), ayant séjourné en Italie de 1723 à 1730, n'a pu exécuter ces peintures qu'après 1730. Il resta, malgré les leçons des Boulogne, un assez pauvre peintre. Ce fut, comme dit Mariette, un « génie froid », qui n'avait « aucune couleur » et « prétendait pourtant aux grandes machines » (*Abecedario*, t. II, p. 85). Delobel s'inspira des allégories qui avaient été mises en action dans le divertissement de la « Cinquième Nuit de Sceaux » joué au Pavillon de l'Aurore même, en 1715 (Advielle, *op. cit.*, p. 305-308), sur le désir évidemment de la duchesse du Maine.

*ACHEVÉ D'IMPRIMER*

LE 1$^{er}$ DÉCEMBRE M DCCCC XVI

PAR P. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU



---

# TABLE DES ILLUSTRATIONS.





*ACHEVÉ D'IMPRIMER*

LE Ier DÉCEMBRE M DCCCC XVI

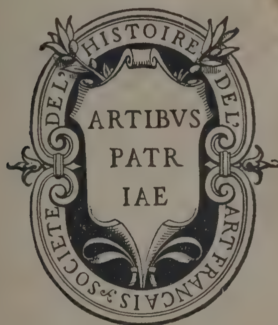
PAR P. DAUPELEY-GOUVERNEUR



# ARCHIVES
DE
# L'ART FRANÇAIS

NOUVELLE PÉRIODE
TOME VIII

## PLANCHES HORS TEXTE
DU VOLUME DE MÉLANGES
OFFERT A
## M. JULES GUIFFREY
MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR HONORAIRE DE LA MANUFACTURE DES GOBELINS




PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)
Tél. Gobelins : 28.20
1919

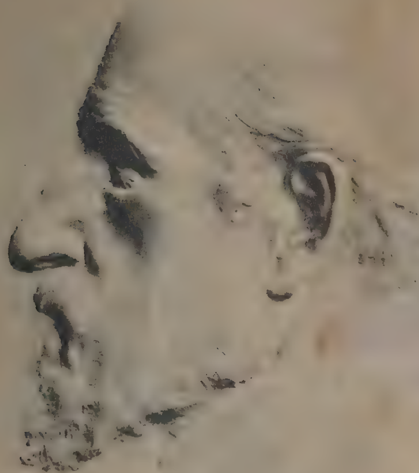
VICTOR JACQUEMIN

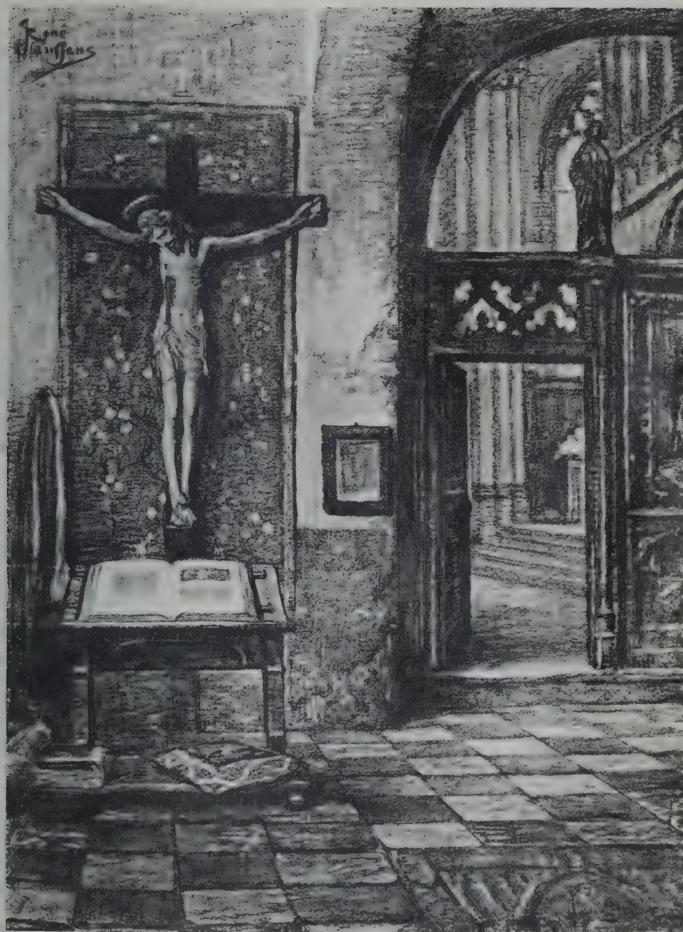
IMPRIMEUR D'ART

# AVIS.

—

Ces planches qui, par suite de la guerre, n'avaient pu être tirées en temps voulu doivent être intercalées dans le volume de *Mélanges* aux pages indiquées sur la *Table des Illustrations* ci-jointe. Cette table annule celle qui a été imprimée dans le volume; elle est suivie de notes complémentaires à l'article de M. Gaston Brière sur « Le Pavillon de l'Aurore au château de Sceaux », article publié p. 193 et suivantes.

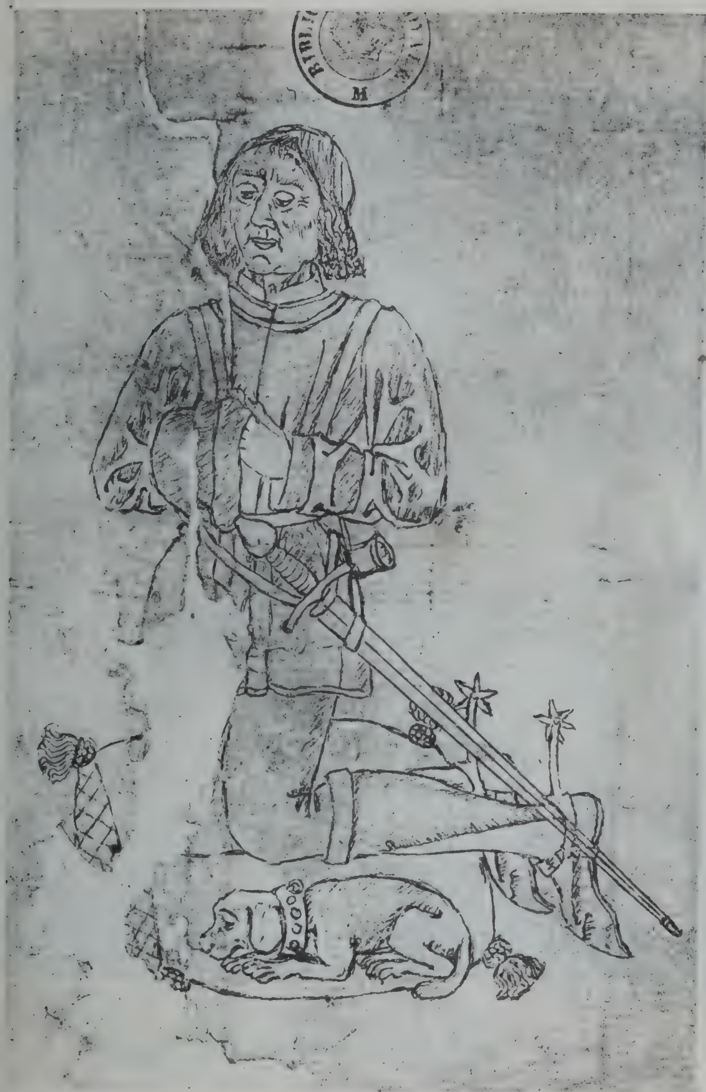

JULES
GUIFFREY
MEMBRE DE L'INSTITUT



Oratoire dans une Église des Flandres.
Dessin fait par M. René Janssens pour le volume de Mélanges




Un petit Jardin aux Gobelins.
Dessin fait par M. E. Herscher pour le volume de Mélanges.



Portrait de Louis XI.

Dessin de Colin d'Amiens, destiné à servir de modèle pour la statue à placer sur le tombeau de ce roi à Cléry. - (Bibliothèque Nationale)



La Bannière des Lépreux.
(Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale)

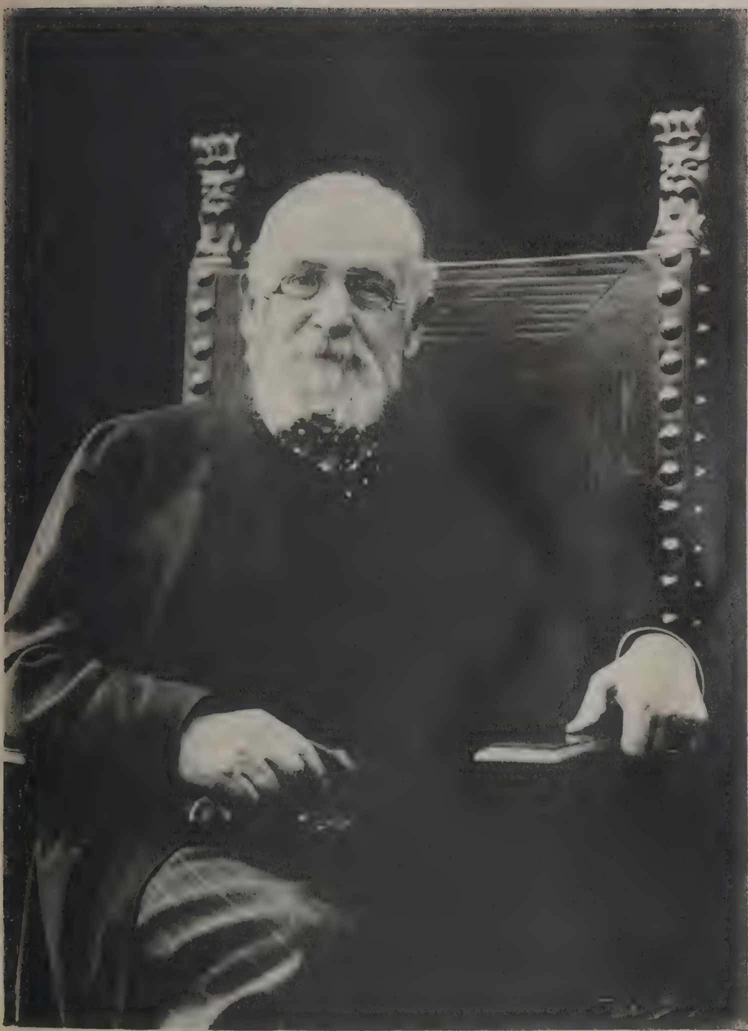
Si exurgat aduersum me præliũ, In hoc ego sperabo




Madame diuisant naguerez auecquez Le Roy. Luy disoit. Ha monsr. Jay encorez peur. quãt Je cõsi-dere Le danger ou voꝰ auez este. Et si nouuelle guerre suruenoit Je serois en grand paine. Le Roy luy respond en luy monstrant le crucifix. Ne vous Chaille madame

Si guerre se esleue Contre moy En cestuy la sera mon esperance.

Le Roi François Ier et sa Mère Louise de Savoie
Dessin de Godefroy Le Batave - (Bibliothèque Nationale)



Jules Guiffrey









François I^er^ allant combattre les Suisses a Marignan
Dessin de Godefroy Le Batave - (Bibliothèque Nationale)

François I^er^ implorant les Graces de Dieu
Dessin de Godefroy Le Batave - (Bibliothèque Nationale)



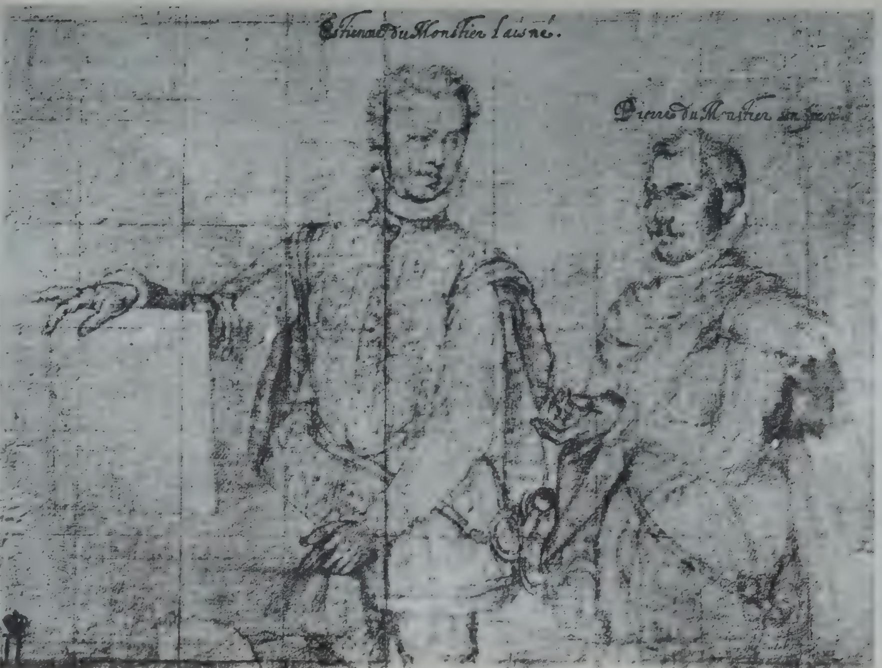
Tableau de



de Poitiers)



Buste de Charles IX.
Marbre - Atelier de Germain Pilon.
(Metropolitan Museum de New-York)




Étienne et Pierre du Monstier

Dessin - (Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg)



Catherine de Médicis et les Frères du Monstier
Dessin - (Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale)



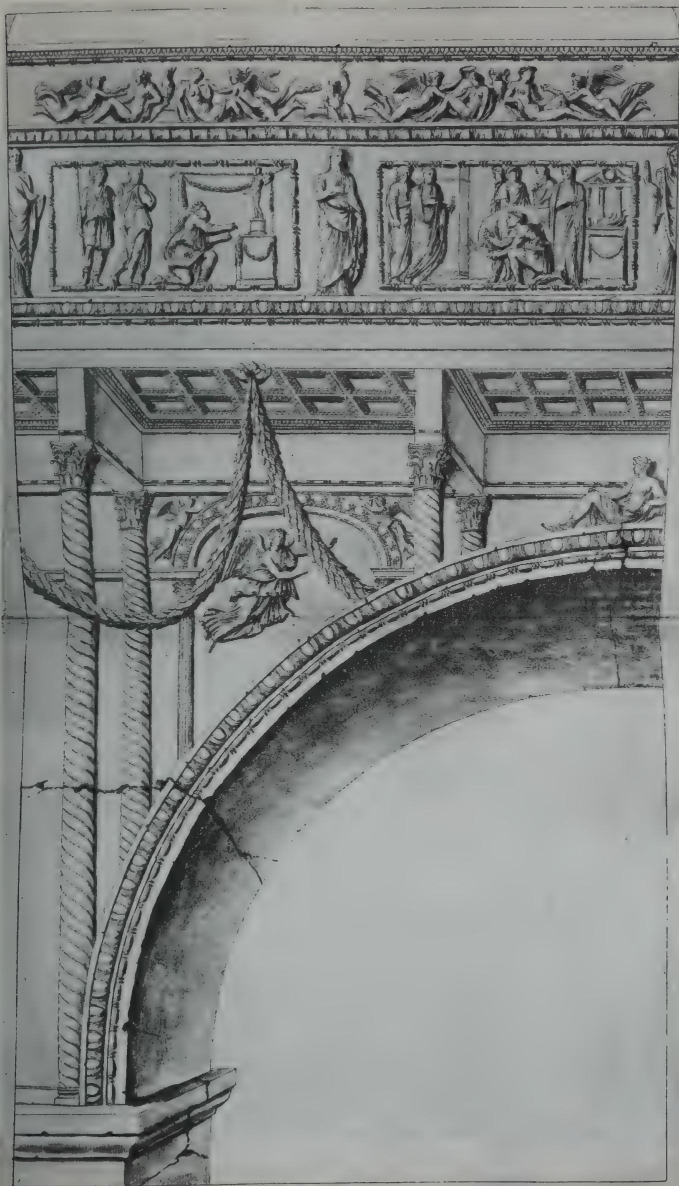
Portrait d'Etienne du Monstier

de Saint-Pétersbourg)

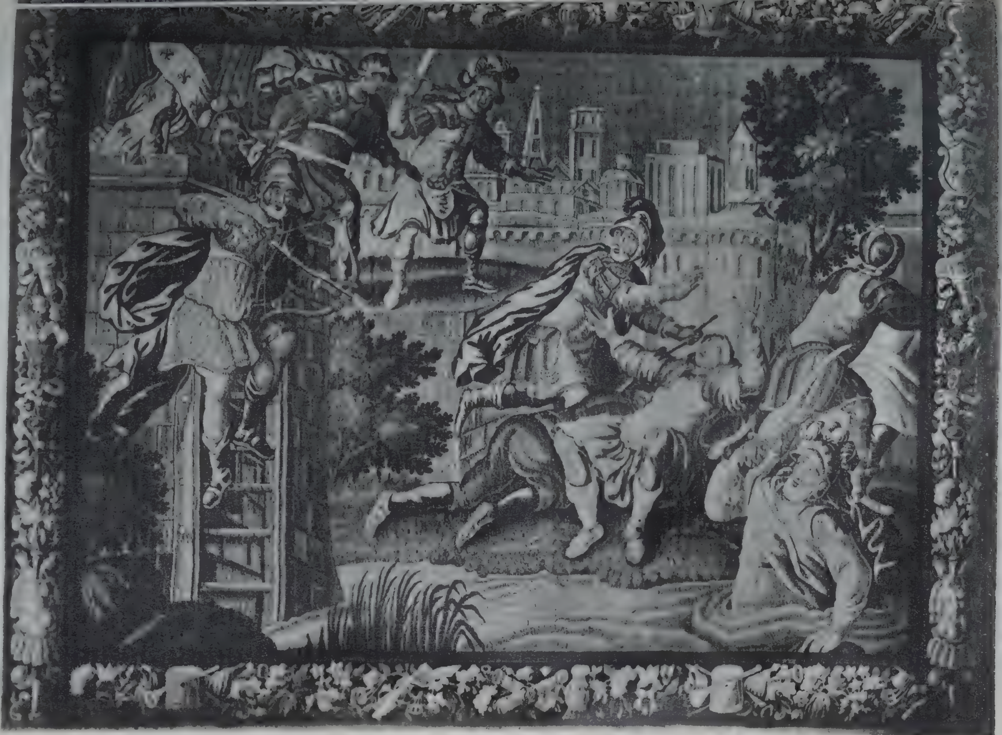


Portrait d'Etienne du Monstier

Dessin - (Cab. des Estampes de la Bibliothèque Nationale)



Partie aujourd'hui disparue d'une Décoration antique au Colisée.
(Recueil de dessins de l'Institut de France)



L'Assaut des Tourelles d'Orléans par Jeanne d'Arc
Tapisserie d'Aubusson par Jacques Corneille - (Château de Comblat)



Le Sacre de Charles VII a Reims

Tapisserie d'Aubusson par Jacques Corneille - (Château de Comblat)




VUE DU CHATEAU DE LA BROSSE, DANS LE PARC DE SAINT-CLOUD.
Aquarelle (1751) - (Collection de M. Et. Accary)



L'Amitié pleurant sur les cendres de son Amie.
Groupe en marbre de J. J. Caffieri (1773) - (Musée du Louvre)



PORTRAIT DE LA COMTESSE DE LATOUR-MAUBOURG
Par Th. Chassériau - (Collection de la Marquise de Latour-Maubourg)

# ARCHIVES

DE

# L'ART FRANÇAIS

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

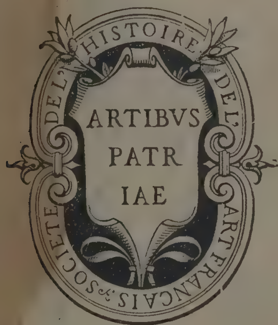
---

NOUVELLE PÉRIODE

TOME IX

---

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC




PARIS

ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

5, QUAI MALAQUAIS (VI^e)

Tél. Gobelins : 28.20

1915

ARCHIVES

# DE L'ART FRANÇAIS

# ARCHIVES

DE

# L'ART FRANÇAIS

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

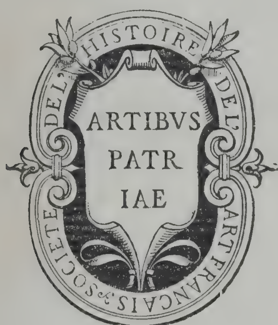
---

NOUVELLE PÉRIODE

TOME IX

---

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC




PARIS

ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

5, QUAI MALAQUAIS (VI[e])

Tél. Gobelins : 28.20

1915

# HISTOIRE

DE

# L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC

DÉDIÉE

A SES CONFRÈRES
DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PAR L'AUTEUR

M. JULES GUIFFREY

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE

# LA COMMUNAUTÉ

DES

# MAITRES PEINTRES ET SCULPTEURS

DITE

# ACADÉMIE DE SAINT-LUC

DEPUIS SON ORIGINE EN 1391

JUSQU'A LA SUPPRESSION DES MAÎTRISES ET CORPORATIONS

EN 1776

---

## I.

## La Communauté des maîtres peintres et sculpteurs de Paris (1391-1776).

La constitution des peintres et sculpteurs parisiens en corps de métier date de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. En 1391 sont rédigés et promulgués les statuts de leur corporation. Mais, un siècle auparavant, les imagiers et peintres de la capitale figurent dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau [1]. Deux chapitres leur sont consacrés. Ce sont : le titre LXI, intitulé : *Cis titres parole des ymagiers tailleurs*

1. Voy. l'édition donnée par MM. Lespinasse et Bonnardot dans la *Collection des publications historiques de la ville de Paris*, 1879, in-4°, p. 127 et 129, et les observations des éditeurs dans l'Introduction (p. XLIII).

*de Paris et de ceus qui taillent cruchefiz à Paris*, et le titre LXII, dit *Le tiltre des peintres et tailleurs d'ymages*. On remarquera d'abord que ces règlements visent les tailleurs d'images ou sculpteurs plutôt que les peintres. Ceux-ci ne paraissent qu'accessoirement, comme complétant avec la couleur l'ouvrage des imagiers. Les tailleurs d'images travaillent surtout à des sujets religieux; cela ressort des articles de cette ordonnance.

Le titre LXI, spécial aux imagiers, déclare, dans l'article premier, que le premier venu peut librement sculpter des crucifix, des manches à couteaux d'os, d'ivoire ou de toute autre matière. L'apprenti doit huit ans de service en payant 4 livres par an, ou dix ans « sans argent ». Le maître peut en outre prendre avec lui les enfants de sa femme. Quant aux ouvriers, il a droit d'en avoir en nombre illimité. Interdiction du travail de nuit et pendant les jours de fête. Les images des personnages divins ou des saints doivent être d'une seule pièce; les couronnes peuvent être ajoutées. Le crucifix sera en trois morceaux : le corps et les bras. Les gardes du métier chargés de faire respecter les règlements, soit deux prud'hommes assermentés, seront nommés ou changés par le prévôt de Paris. Une amende de dix sous parisis punira les infractions, moitié pour le roi, moitié pour la confrérie. Les prud'hommes sont déchargés du gue et n'auront pas d'impôt à payer pour le métier; mai ils doivent la taille comme tout autre bourgeois. Ce articles sur le guet et la taille se retrouvent textuelle ment dans le titre LXII.

L'article premier de ce titre s'exprime ainsi : « I puet estre paintres et taillieres ymagiers à Paris qu

veut... et puet ouvrer de toutes manieres de fust, de pierre, de os, de cor, de yvoires et de toutes manieres de paintures bonnes et léaux. » La peinture, subordonnée, comme on voit, à la sculpture, est considérée comme un accessoire. Autorisation d'avoir « tant de vallez et apprentiz comme il li plaist ». La dorure doit être toujours « assise » sur de l'argent. Si elle est employée sur de l'étain, « l'œuvre est fausse ». Enfin, un dernier article fait ressortir nettement les sentiments religieux de nos ancêtres. « Nule fause œuvre del mestier devant dit ne doit estre arse, pour les reverances des saints et des saintes en qui ramenbrances elles sont faictes. » Ainsi, la destruction par le feu des statues de saints non conformes aux règlements serait presque tenue pour un sacrilège.

Nous venons de dire que la Communauté des maîtres peintres et sculpteurs parisiens avait pris naissance officiellement en l'année 1391. Elle devint au XVIIIe siècle l'Académie de Saint-Luc, et, sous cette nouvelle dénomination, continua, jusqu'à la Révolution française, à exercer une sensible influence sur le développement et la direction de l'art en France.

Les vicissitudes de cette institution forment donc un chapitre fort important de l'histoire des institutions et de la civilisation dans notre pays. Le développement et les transformations de la Communauté des peintres et sculpteurs parisiens méritent d'autant plus d'être étudiés que leur organisation servit de modèle aux groupements similaires de nos provinces. Mais nous nous bornerons ici à la ville de Paris.

Lorsque les artistes parisiens décidèrent, en 1391, de former une corporation et sollicitèrent du prévôt de Paris l'approbation de leurs statuts et règlements, ils

constituaient déjà, par leur nombre et leur réputation, une classe assez nombreuse et hautement considérée dans la bourgeoisie de la ville. Car, depuis longtemps, des imagiers, des peintres travaillaient à l'embellissement des églises et des palais princiers. Les Valois leur commandèrent d'importants ouvrages; les Comptes de la seconde moitié du XIV[e] siècle conservent les noms de nombreux décorateurs employés aux châteaux du Louvre, de Bicêtre, d'Étampes, de Saumur, de Poitiers, de Bourges, etc.

Parmi les signataires de la charte fondamentale de la Communauté se remarquent certains artistes déjà signalés comme possédant de leur vivant une réelle réputation. Certes, Jean d'Orléans et Colart de Laon ne sauraient être considérés comme des inconnus. Sans doute, leurs collègues n'ont pas obtenu la même notoriété. Il est certain cependant qu'ils tenaient un rang distingué parmi les maîtres ou, comme dit l'acte, parmi les prud'hommes de leur métier. Nous devons donc recueillir avec soin les mentions de ces anciens représentants de l'art national. A côté de Jean d'Orléans et de Colart de Laon sont énumérés les peintres Estienne Lenglier, Jean de Thory, Jean de Saint-Romain, Thomas Privé, Jean Normandie, Robert Loizel, Adam Petit, Imbert le Lorain, Jean Girelay, Roger Darnult, Jean Viterne, Gilles Mennessé, Perrin Moirleur, Jean Parisot, Jean Bervage, Guillaume Loyseau, Nicaise le Privé, Jean de Saint-Lucien, Georges Baudoin, Estienne Naquet, Simon du Molelin, Robert Bourion, Girard de Beaumeteau. Les sculpteurs ou tailleurs d'images sont en nombre plus restreint. L'acte en nomme cinq seulement : Philippes Cochon, Jean Petit le jeune, Gilbert du

Perier, Hulet le Rantier, Guillaume de Saint-Lucien, « faisant, dit notre texte, la plus grande et saine partie des ouvrages dudit mestier ». Se référant à des ordonnances antérieures, enregistrées au Châtelet et relatives au nombre des valets et apprentis, à la dispense du guet, à l'emploi de la dorure et autres prescriptions, les délégués du métier y ajoutent dix-neuf articles imposant aux apprentis aspirant à la maîtrise la présentation d'un chef-d'œuvre, interdisant aux tailleurs d'images l'emploi du bois mort ou pourri, du bois vert ou trop tendre comme le tilleul, prescrivant certaines précautions avant la peinture de ces images, ordonnant d'employer aux tabernacles et aux statues des autels de l'or ou de l'argent fin. Interdiction de vendre à Paris des ouvrages étrangers venant d'Allemagne ou d'ailleurs, avant leur visitation par les gardes du métier[1]. Obligation d'inscrire les marchés montant à cent sols ou six livres sur un cirographe, dont l'ouvrier gardera moitié et remettra l'autre partie au client. Enfin, établissement de quatre gardes chargés de veiller à l'observation de ces règlements et de visiter les ouvrages des maîtres, de jour comme de nuit. L'acte porte la date du 12 août 1391 ; l'enregistrement au Livre vert ancien du Châtelet est du 27 juin 1613.

Ainsi qu'on l'a certainement remarqué, ces articles

1. Cet article mérite d'être cité textuellement comme indiquant la fâcheuse réputation des marchandises allemandes : « Que nul marchand ne puisse vendre à Paris aucune besogne faite hors du pays, en Allemagne, ou ailleurs,... pour ce qu'ils en apportent moult souvent de fausses et de mauvaises, qu'ils n'oseroient vendre en leurs pays, car les images sont de mort bois et sont dorées de mauvais or, parce que rien ne vaut et qu'il devient tantost tout noir... »

de 1391 ne relatent pas toutes les prescriptions que les peintres et sculpteurs doivent observer, mais contiennent seulement une addition aux règlements antérieurs inscrits dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau. Toutefois, lors de l'impression de leurs anciens statuts, décidée en 1672, les gardes de cette époque ne remontent pas au delà de 1391.

Les rédacteurs de cette réglementation laissent paraître la constante préoccupation de l'emploi des statues ou peintures à la décoration des autels et des chapelles, notamment dans les articles VII, VIII et XV. Nous sommes encore au plein moyen âge et la question religieuse domine les autres.

Deux confirmations de cette première ordonnance paraissent au XVIe siècle; elles portent les dates du 24 mai 1558 et du 5 janvier 1583. Comme elles n'ajoutent et ne changent rien aux règlements antérieurs, il n'y a pas lieu de s'y arrêter. D'ailleurs, elles ne nomment aucun membre de la Communauté. La confirmation de 1583 observe seulement que la mesure est destinée à « obvier aux abus et tromperies qui se faisoient et commettoient par aucuns mauvais et inexperts ouvriers aux peintures, dorures, enrichisseures et tailles des images et autres enrechissemens dependans desdits arts de peintures et sculptures, au prejudice de Dieu, de sa glorieuse Vierge Mere, des saints et saintes du Paradis, decoration des eglises et lieux saints dediez en l'honneur de Dieu… ».

Ainsi, les anciens statuts se préoccupent avant tout de la qualité de l'ouvrage et de la matière. Toutes précautions sont prises pour empêcher les malfaçons. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la Communauté semblera surtout désireuse de multiplier les poursuites, les amendes et les taxes de réception.

En 1608, les enlumineurs ayant sollicité l'autorisation de constituer un métier indépendant des peintres, le Châtelet motiva son refus catégorique par les considérations suivantes : « L'erection de maistrise etant extrêmement prejudiciable à l'intention de Sa Majesté, qui a esté d'embellir ceste ville par le moyen des manufactures et l'enrichir de toutes sortes d'ouvrages et ouvriers, ce que l'erection en maistrise et jurande empesche totalement; et que les excellens ouvriers ne puissent estre reçeus aux villes jurées, quelque volonté que les Roys y apportent, ils se ruinent en procez qui leur sont faits par les jurez, ce qui ne devroit estre es ouvrages où l'excellence de l'ouvrier est plus recommandée que la matière, comme de la peinture, de laquelle personne ne peut travailler à Paris, s'il n'y est maistre...; aussi, estans lesditz enlumineurs erigez en maistrise, il en viendroit infinis procez entre les peintres et eulx pour la separation et division de leur art, et les procez qui seroient contre ceux du corps, frais, mangerie, levée de deniers et l'empêchement que telle maistrise apporteroit à ceux qui enseignent les escoliers et autres qui gaignent leur vie en ceste ville à enluminer les livres d'eglise, seroient empeschez par le moyen de la maistrise qui oste la liberté à toutes personnes de travailler et empêcher d'autres gens que les maistres puissent tirer commodité de cet art qui n'est necessaire à la vie, ainsy seulement au plaisir des hommes, qui leur apporteroit par ce moyen infinies et plusieurs incommoditez; et quand ilz feront aujourd'hui eriger ledit art d'enluminure en maistrise, il le faudroit rompre le lendemain pour l'unir au corps des peintres, pour les procez qui viendroient entr'eux, la plupart des peintres faisant leurs portraits

en petit d'enlumineure qui leur seroit par ce moyen defendu. »

Pour ces motifs, l'enregistrement des lettres patentes en forme d'édit du mois d'octobre 1607, relatives à la séparation des enlumineurs et des peintres, est refusé.

Une addition importante, ne comprenant pas moins de trente-quatre articles, est ajoutée aux anciens statuts de la Corporation le 16 janvier 1619. Par son importance, cet acte mérite un examen attentif. Il porte la signature de vingt-trois gardes, anciens gardes ou maîtres de la Communauté. Simon Guillain, Grenoble, Louis Beaubrun, Jacques Quesnel, George Lalemend, Moillon jouissent d'une certaine notoriété. Leurs collègues sont moins connus.

Il semble, d'après les premiers articles de ce nouveau règlement, que les maîtres furent préoccupés surtout de mettre obstacle à l'importation des peintures étrangères et à leur vente pendant la foire Saint-Germain. Certains articles interdisent aux fripiers, revendeurs et priseurs vendeurs au Châtelet de faire le commerce de ces tableaux venus du dehors. Tout ce début trahit la volonté de se défendre contre l'invasion des produits exotiques. D'autres articles visent les peintres qui, ayant obtenu des privilèges spéciaux en qualité de commensaux des maisons royales, échappaient ainsi à la surveillance et aux tracasseries des maîtres jurés. La jalousie des membres de la Communauté contre les artistes qui constitueront bientôt l'Académie royale se trahit ainsi en plusieurs passages. C'est ainsi que nos maîtres peintres prétendent les soumettre à la visite quand le Roi sera absent de sa capitale.

Les maîtres auront désormais un lieu de réunion où se tiendront leurs assemblées. Leurs délibérations

seront transcrites sur un registre. Il sera tenu une liste des noms et surnoms des maîtres avec la date de leur réception. Est-il donc à supposer que jusque-là ces mesures élémentaires n'avaient pas été observées ?

L'apprenti devra servir son maître pendant cinq ans et rester compagnon pendant quatre autres années. On exigera dix ans de maîtrise avant d'être élu garde. La présentation d'un chef-d'œuvre, consistant en un tableau de trois pieds et demi, est imposée aux candidats à la maîtrise. Enfin, les défenses ordinaires d'employer des couleurs ou des huiles de mauvaise qualité sont reproduites dans plusieurs articles.

Sur l'avis conforme du prévôt des marchands, rendu le 20 octobre 1620, le Roi donna son approbation aux nouveaux statuts en avril 1622 ; ce fut seulement le 30 septembre 1637 qu'ils furent envoyés au Parlement pour y être enregistrés. Ce retard était imputé à la négligence des maîtres gardes jurés de la Communauté. Ils avaient conscience probablement d'une prochaine révolution dans la constitution de leur métier.

N'oublions pas une ordonnance du 24 décembre 1639 interdisant la mise en vente de « portraits d'hommes et femmes nues en tout ou en partie, à l'exemple d'Artein (Arétin), avec des postures lascives et deshonnestes et autres crotesques qui blessent la chasteté ; desquelles peintures infames ils trafiquent secretement et en font venir d'etranges païs, qu'ils vendent et debitent aux colleges, hôtels et lieux de difficile accès... ». Ne croirait-on pas que cette ordonnance date d'hier ?

Nous arrivons aux négociations poursuivies pen-

dant plusieurs années entre la vieille corporation des maîtres peintres et la jeune Académie royale de fondation toute récente, dans le but de réaliser la fusion des deux Compagnies.

Les pourparlers qui précédèrent la fusion des deux Compagnies, les froissements inévitables qui ne tardèrent pas à les indisposer l'une contre l'autre et la rupture qui s'ensuivit sont racontés avec force détails dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie de peinture et de sculpture*[1] attribués par Anatole de Montaiglon, leur éditeur, à Henri Testelin, secrétaire de l'Académie royale. La table analytique ajoutée au second volume, présentant un résumé bien complet des négociations qui eurent lieu à cette occasion, fait connaître sommairement tous les incidents de l'affaire. Nous y renvoyons le lecteur.

En 1654, la rupture est complète; l'alliance avait duré à peine deux années. A partir de cette date, la Communauté n'a plus qu'une préoccupation : faire concurrence à l'Académie royale en tenant une école publique, en ouvrant des conférences, en se décorant de ce titre d'Académie, but suprême de son ambition. Elle devait attendre encore longtemps la réalisation de ses aspirations. Cependant, l'Académie royale recevait du Roi de nouveaux règlements, règlements définitifs où il n'est plus fait mention de la Communauté des maîtres peintres.

Les vingt-un articles ajoutés aux premiers statuts de l'Académie royale par acte daté du 24 décembre 1654, enregistré le 23 juin 1655, constituaient définitivement la hiérarchie de la Compagnie telle qu'elle

1. Deux volumes in-18, à Paris, P. Jannet, 1853.

devait subsister pendant un siècle et demi avec un protecteur, un directeur, quatre recteurs, douze professeurs devant prendre à tour de rôle rang de conseillers. Ce règlement s'occupait aussi des réceptions, du sceau de la Compagnie confié à la garde d'un chancelier, de la nomination du secrétaire chargé des procès-verbaux des séances et de la correspondance. Un trésorier avait la garde des meubles et tableaux; deux huissiers seraient employés à l'entretien des locaux et du mobilier. Les graveurs pouvaient à l'avenir être reçus académiciens, à la condition de n'entreprendre aucun ouvrage de peinture. Les réunions étaient fixées au samedi; c'est encore le jour des séances de l'Académie des beaux-arts. La place que devaient tenir à ces réunions les principaux dignitaires était fixée avec grand soin. Un concours devait se tenir chaque année dans les conditions suivantes : le 17 octobre, veille de la fête de saint Luc, « un sujet général sur les actions héroïques du Roi » était donné à tous les étudiants qui devaient présenter sur ce sujet un dessin la veille de la Notre-Dame de février. L'étudiant, dont le travail aurait obtenu la première place, exécutait sur son dessin, dans les trois mois suivant le jugement, un tableau dont l'auteur recevrait un prix d'honneur proportionné au mérite du travail. C'est l'origine et le point de départ du concours pour la pension de Rome qui devait être instituée quelque dix années plus tard.

Les derniers articles assuraient à trente membres de la nouvelle Académie les mêmes privilèges qu'aux quarante de l'Académie française et prononçaient l'exclusion des membres indignes. Dans cette nouvelle organisation, il n'était plus question, comme on le voit, des maîtres peintres.

Des lettres patentes rendues au mois de janvier 1655 interdisaient à tous autres artistes qu'aux membres de l'Académie royale de tenir une école publique et de donner des leçons de peinture et de sculpture. C'était une mesure désastreuse pour la vieille Communauté parisienne.

Quelques années plus tard, un arrêt du Conseil d'État, en date du 8 février 1663, faisait défenses à tout artiste n'appartenant pas à l'Académie royale de peinture et de sculpture de prendre la qualité de peintre ou sculpteur du Roi. Nous avons constaté maintes et maintes fois que cette interdiction ne fut pas très strictement observée, non plus que la défense d'ouvrir une école.

Le 30 novembre 1671, les gardes de la Communauté adressaient au lieutenant général de police, le sieur de la Reynie, une requête demandant l'autorisation de réunir leurs adhérents dans le lieu ordinaire des séances, ce qui fut accordé. Les gardes en charge, Pierre Le Blanc, Jean Vissac, Nicolas Gaultier, Jean Malœuvre, proposèrent à l'assemblée, convoquée le 4 décembre 1671, d'imprimer les règlements, statuts et ordonnances de la Compagnie. A la suite de ce vote fut publié le volume contenant les : « *Statuts, Ordonnances et Reglemens de la Communauté des maistres de l'art de peinture et sculpture, graveure et enlumineure de cette ville et faux-bourgs de Paris, tant anciens que nouveaux, imprimez suivant les originaux en parchemin, et seellez du grand sceau, et reimprimez en l'année 1672, estant en charge de Jurande Pierre Le Blanc, Jean Vissac, Nicolas Gautier et Louis Malœuvre,* avec les sentences et arrest donnez en consequence,

tant de la jonction de l'Académie, contracts passez, que verification d'iceux. A Paris, chez Pierre Bouillerot, derrière la barrière des sergens du pont Saint Michel, au Bon Protecteur. M DC LXXII. — Avec permission. » 130 pages in-4°.

La première page porte, dans un riche encadrement surmonté du soleil et de la devise *Nec pluribus impar*, le blason de l'Académie de Saint-Luc, formé de trois écus d'argent sur champ d'azur, avec fleur de lis d'or en abîme. L'écusson est supporté par deux enfants, dont le corps se termine en rinceaux. Au bas, attributs de la peinture et des autres arts.

On a vu qu'une ordonnance de 1654-1655 interdisait à tous autres qu'aux membres de l'Académie royale l'ouverture d'une école publique de dessin. Peut-être cette prohibition ne fut-elle pas strictement observée, car on dut la renouveler. Un arrêt du Parlement du 14 mai 1664, sollicité peut-être par l'Académie royale, interdisait « à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient d'établir des exercices publics dudit art de peinture et sculpture, de troubler ny inquieter ceux de ladite Academie royale dans leur establissement... ». Cette interdiction visait à coup sûr la Communauté des maîtres peintres dont les ambitions ne cessaient d'inquiéter leurs rivaux. Par suite de cette défense, l'apprenti ne recevait d'autres leçons que celles du patron chez lequel il travaillait, à moins qu'il suivît les cours de l'Académie royale, ce qui lui était permis et ne devait pas empêcher sa réception ultérieure dans la Communauté.

Les choses en étaient là quand parurent les statuts imprimés en 1672. Les maîtres durent attendre

encore une trentaine d'années avant de parvenir au but de leur ambition, c'est-à-dire avant d'obtenir l'autorisation de tenir une école publique et gratuite comme l'Académie royale.

A la fin du règne de Louis XIV, les besoins de plus en plus pressants du trésor contraignirent le souverain à imposer à toutes les communautés d'arts et métiers de lourdes taxes, sous le prétexte de les confirmer dans l'hérédité de leurs offices de syndics jurés et d'auditeurs de leurs comptes et de créer un nouvel office de trésorier, receveur et payeur des deniers communs. A coup sûr, la Communauté des peintres se serait volontiers dispensée de la confirmation des anciens offices et de l'adjonction d'un nouveau; car ces concessions royales lui étaient octroyées contre le versement d'une somme de 18,182 livres de principal et de 1,818 livres, à raison de 2 sols pour livre. Pour couvrir cette dépense, la Corporation fut autorisée, par l'ordonnance du 17 novembre 1705[1], à emprunter 20,000 livres, et, afin de l'aider à se libérer, de nouveaux articles étaient ajoutés à ses précédents statuts. Les prescriptions concernant l'apprentissage, la réception des maîtres, les droits dus par les aspirants, les visites des gens du métier ne subissent pas de modifications sensibles; mais l'article 3 fait aux maîtres une concession qui leur avait toujours été refusée auparavant. « Permettons, dit cet article, aux maistres de ladite Communauté d'avoir dans leur bureau un modèle naturel pour, par eux, leurs enfants, aprentys et compagnons seulement,

1. On trouvera le texte complet de ce document que nous croyons inédit dans l'Appendice (lettre A). Il nous paraît d'une importance capitale pour l'histoire de l'Académie de Saint-Luc.

estudier, dessigner, modeler et peindre d'après nature, pourveu que ce soit à huis clos et avec toute la decence convenable. »

Les maîtres peintres obtenaient donc enfin la permission de tenir une école, et cette concession entraînait implicitement la faculté de prendre le titre d'Académie. Sans doute, le mot n'est pas prononcé dans l'ordonnance, mais il s'y trouve virtuellement compris et il se glissa peu à peu dans l'usage, sans qu'une protestation s'élevât. Nous allons voir, en 1730, l'Académie de Saint-Luc se donner des règlements particuliers et former ainsi une classe distincte de celle des simples artisans et gens de métier.

Ce grand point obtenu, on dut songer à satisfaire le fisc. La somme était d'importance ; toutefois, d'autres corporations furent plus durement frappées. Les tapissiers eurent à fournir 36,000 livres. Les peintres devaient donc s'estimer heureux d'obtenir pour la moitié de cette somme une concession depuis si longtemps ambitionnée.

Encore leur fallut-il un certain délai pour emprunter les fonds exigés. Ce fut en 1708 seulement que leur fut donné reçu de la somme de 18,182 livres par la quittance dont voici le texte :

*Quittance de finance pour les maîtres peintres et sculpteurs de la ville de Paris.*

J'ai receu de la Communauté des maîtres peintres et sculpteurs de la ville de Paris la somme de dix huit mil cent quatre vingt deux livres, à laquelle ils ont esté taxez par le roolle arresté au Conseil le 25 septembre 1708, tant pour estre maintenuz et conservez, en conséquence de l'édit du mois d'aoust 1701 et de l'arrest du Conseil du 11 juillet 1702, dans l'hérédité de leurs offices de juré sindic et d'auditeur de leurs comptes, que pour la finance de

l'office du trésorier, receveur et payeur de leur bourse commune, créé par édit du mois de juillet 1702, uny et incorporé à leur Communauté par arrest du Conseil du 27 février 1703, en jouir par eux et le faire exercer ainsy et par telles personnes qu'ils aviseront bon estre, et en outre de joindre quatre cent vingt livres de gages actuels et effectifs pour chacun an, à commencer du 1er janvier 1703, dont l'employ en sera fait dans les états de la recette générale de Paris, conformément audit arrest du Conseil du 27 février 1703. Le tout fait et ainsy qu'il est plus au long porté par les dits édits et arrests. Fait à Paris, le 8e octobre 1708.

Enregistré au Contrôle général et au Bureau des finances.

(Archives nationales, Z 6022, fol. 112.)

## II.

### Listes des membres de la Communauté publiées au XVIIe et au XVIIIe siècle (1672-1786).

De quel prix serait aujourd'hui la série complète de ces listes des maîtres peintres publiées chaque année depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la Révolution ! Sans aucun doute, ces annuaires se distribuaient à tous les membres de la Communauté. Chacun d'eux en recevait un exemplaire. On en tirait donc plusieurs centaines, peut-être un millier ou davantage, tous les ans. Comment se fait-il donc qu'on ne connaisse plus que les listes des années 1672, 1682, 1697, 1764, 1775 et 1786? C'est le sort commun de toutes les publications de cette nature; elles sont essentiellement éphémères par leur destination. L'exemplaire de l'année nouvelle prend la place de celui de l'année qui vient de finir, et bien peu de collectionneurs soi-

gneux s'encombrent d'un petit livre devenu inutile. Encore moins s'embarrasse-t-on d'une collection complète. Ces volumes ne se répètent-ils pas presque textuellement d'une année à l'autre. Ce sont cependant à ces épaves des listes des membres de l'Académie de Saint-Luc que nous devons les meilleurs éléments de notre liste générale des maîtres peintres et sculpteurs avec les renseignements particuliers accompagnant leur nom, comme la date de leur réception, leur adresse et leur situation dans la Compagnie. Il est donc essentiel de donner une description sommaire de chacun de ces livrets.

La plus ancienne liste se trouve à la Bibliothèque nationale[1], jointe, avec pagination spéciale, à un exemplaire des statuts imprimés en 1672. Elle débute par le nom du peintre Toussaint Quesnel, doyen, dont la réception remonte au 8 août 1617. Elle comprend jusqu'en 1672 deux cent soixante-seize noms d'artistes. En existe-t-il une plus ancienne? Nous n'en avons pas trouvé trace. C'est ce qui nous a décidé à reproduire ici en appendice cette liste des noms des maîtres peintres de 1672.

C'est encore à la suite d'une réimpression des statuts de la Communauté portant la date de 1682[2] que se trouve la deuxième liste dont nous avons rencontré un exemplaire. Le volume débute, le titre l'indique, par les « statuts, ordonnances et règlements de la Communauté des maîtres peintres ès arts de peinture, sculpture, gravure et enluminure de cette ville et fauxbourgs de Paris, etc., etc., estant en charge Pierre Trottier, Jean-Baptiste Guillermin,

1. Cote F 13233.
2. Bibl. nat., F 1548, in-12, 72 p.

Jean Ruelle de la Ferté et Jean Drouilly, l'an 1682. Avec la liste des noms et surnoms des maistres suivant l'ordre de leur réception... ». En tout, 400 noms environ; d'abord, les anciens qui ont passé par les charges au nombre de 313; les autres, inscrits suivant la date de la réception; un de 1628, deux de 1632, un de 1635, deux de 1640, un de 1642, 1643 et 1644, quatre de 1645, un de 1646, 1647, 1648 et 1650, etc...

La liste de 1697 nomme 32 anciens qui ont passé par les charges et 552 maîtres reçus de 1653 à 1697 : un seul admis en 1653, un autre en 1654, quatre en 1657, trois en 1658, etc. La promotion de 1696 s'élevait à 47 maîtres. Enfin, cette liste rétablit les noms des deux sculpteurs Jacques Masson et Pierre Le Nain, reçus en 1658 et omis sur la liste précédente de 1682. Les gardes en charge au mois d'avril 1697 sont Josse Tristan, peintre, Henri Bonnart, peintre et graveur, Nicolas Cottin et Philippe Hullot, sculpteurs. Les gardes sont toujours pris, en nombre égal, parmi les peintres et parmi les sculpteurs.

L'Annuaire de 1764, ou « Liste générale de tous les noms et surnoms de tous les maîtres peintres..., etc. », compte cent pages, dont douze de table. En tête figurent les noms du protecteur de l'Académie, le comte d'Argenson, ancien ministre de la Guerre, et du vice-protecteur de Paulmy d'Argenson, marquis de Voyer, lieutenant général des armées du Roi. Viennent ensuite les quatre directeurs en charge, deux élus en 1762, deux en 1763; puis, les six recteurs, trois peintres et trois sculpteurs, enfin trente-six professeurs en exercice et trente-quatre anciens officiers. Le surplus consiste en huit cent vingt-un modernes et jeunes, onze veuves d'anciens directeurs, quatre-vingt-onze veuves de modernes et jeunes et

quatre-vingt-dix-sept demoiselles, soit un total de onze cent quarante noms. Le chapelain de l'Académie, l'abbé Léchaudel, sacristain de la Sainte-Chapelle, demeurait au Palais de justice.

L'abbé Léchaudel conserve ses fonctions en 1775. Il figure sur la liste imprimée sous cette date. Cette liste de 1775 énumère, après le protecteur, les directeurs, les amateurs, les recteurs, les anciens directeurs, les professeurs ou officiers, les officiers vétérans, les anciens adjoints à professeur, les artistes reçus par mérite, les conseillers et les officiers de justice; en tout quarante et une pages. Les amateurs se divisent en deux sections : honoraires, associés libres. La première compte trois personnes : M. Moreau, procureur au Châtelet, le comte de La Tour d'Auvergne, maréchal de camp, M. d'Hermaud de Cléry, avocat aux Conseils. Voici les noms et les qualités des onze associés libres, la plupart architectes : Chauveau, architecte; Legrand, architecte du duc d'Orléans; Parquet, architecte; Egressy, expert des Bâtiments; Lancret, architecte; Dumont, architecte; de Marcenay de Ghuy, peintre et graveur; de Lorge, peintre de l'Académie de Marseille; de Sompsois, écuyer; Moreau, architecte du Roi; Viel, avocat en Parlement.

Le *Tableau général de MM. les maîtres peintres, sculpteurs, doreurs et marbriers*, publié en 1786 (in-12, 108 p.), démontre que l'Académie de Saint-Luc avait survécu à la suppression des jurandes et corporations prononcée en 1776. Elle comptait à peu près le même nombre d'inscrits que douze ans auparavant, se décomposant ainsi :

Nouvelle création des maîtres depuis 1776, 239;

Autres maîtres, veuves et demoiselles, 741;

Maîtres du faubourg Saint-Antoine depuis 1776, 17;
Maîtres de la Trinité, 13;
Maîtres privilégiés, 3;
Plus une quarantaine de demoiselles peintres.

## III.

### Les nouveaux règlements de 1730-1738. Procédures engagées a leur sujet.

Par lettres patentes du mois de mars 1730 avaient été approuvés par le Roi et renvoyés au Parlement pour y être enregistrés de « *Nouveaux reglemens accordez aux directeurs*, *corps et communauté de l'Académie de Saint-Luc des arts de peinture*, *sculpture*, *gravure*, *dorure*, etc., imprimez à la diligence de Messire Louis de Fontaine, Jacques Adan, Jean-Baptiste Pitoin et Nicolas-Clement Benoist, directeurs gardes en charge ». Beaucoup plus détaillés et plus complets que les règlements antérieurs, ceux-ci, en soixante-douze articles, sont suivis d'un autre statut en vingt-deux articles portant pour titre : *Règlement qui concerne seul et en particulier l'Académie de Saint-Luc*. L'existence de l'Académie se trouve ainsi affirmée de la façon la plus catégorique. Cette addition vise particulièrement l'école dont les frais sont à la charge de la Communauté. Les questions relatives aux professeurs, aux officiers, aux étudiants, aux prix, aux assemblées y sont successivement traitées. Si l'article premier se réfère à la déclaration du 17 novembre 1725, c'est par erreur que cette date est imprimée, comme ne manque pas de le faire remarquer l'arrêt d'en-

registrement de 1738. Il faut lire 1705 au lieu de 1725. Comme il faut se défier des textes imprimés qui sembleraient présenter toutes les garanties d'exactitude!

Les règlements, arrêtés au Conseil d'État le 9 mars 1730, ne furent enregistrés qu'en 1738. Le long intervalle qui sépare les deux dates ne saurait guère s'expliquer que par certaines oppositions dont on parlera plus loin.

Dans le préambule de ces nouveaux règlements, les anciens statuts accordés par Henri II en 1548, par Henri III en 1582 et par Louis XIII en 1622, dont il a été question plus haut, sont soigneusement rappelés, ainsi qu'un arrêt du Conseil d'État du 27 septembre 1723. Mais la nouvelle rédaction est jugée nécessaire pour dissiper certaines obscurités, combler les lacunes et remédier aux abus qui se sont glissés dans la Communauté. Ces soixante-douze articles, accrus des vingt-deux visant exclusivement l'Académie de Saint-Luc, constituent donc en quelque sorte la charte complète et définitive de la corporation des maîtres peintres parisiens.

L'arrêt du Conseil d'État du 27 septembre 1723 avait été sollicité par la Communauté des peintres « sous le titre d'Académie de Saint-Luc » pour empêcher la création de huit maîtrises de peintres et de huit maîtrises de sculpteurs à l'occasion de l'avènement du Roi à la couronne, comme cela avait lieu jadis dans tous les corps de métier. Les peintres invoquaient les lettres patentes du 28 décembre 1654, enregistrées l'année suivante, par lesquelles ces créations de maîtrises nouvelles ne pouvaient s'appliquer à la Communauté des peintres et des sculpteurs. « En

effet, dit l'arrêt, cette Communauté étant préposée pour diriger une école de dessein, en conséquence de la déclaration du 17 novembre 1705 qui lui en accorde l'exercice, a besoin de sujets capables pour donner des leçons de dessein, géométrie, architecture, peinture, sculpture, perspective et anatomie, qu'elle donne gratuitement et avec succès. Cette école, qui devient de jour en jour plus nombreuse et plus florissante, s'avilirait si l'on admettait dans lesdits arts des personnes sans expérience ni capacité, qui ne devraient leur réception qu'à la finance qu'ils auraient payée, etc... »

Voici donc deux points définitivement acquis : l'école de la maîtrise fut créée par une déclaration du 17 novembre 1705, ce qui permit aux maîtres peintres parisiens de décorer leur vieille communauté du titre d'Académie de Saint-Luc. Ce fut dans l'arrêt du Conseil de 1723 qu'ils le prirent pour la première fois.

Arrivons à l'examen des nouveaux règlements de 1730-1738.

L'article premier constate la fusion complète de la Communauté avec l'Académie. Suivent les conditions exigées pour la réception à la maîtrise (art. 2) et les droits conférés aux peintres, sculpteurs, doreurs et marbriers par cette réception (art. 3, 4, 5). Interdiction à tous autres qu'aux maîtres de se livrer à la pratique desdits arts pour en tirer rétribution, exception faite pour les membres de l'Académie royale et pour les marchands merciers qui conservent le droit de vendre les tableaux anciens et nouveaux, mais non d'en faire dessiner chez eux (art. 6, 7, 8). L'article 9 autorise le travail des peintres éventail-

listes. Le suivant interdit formellement aux maçons, charpentiers, menuisiers, selliers, carrossiers, charrons ou autres de faire ou faire faire par d'autres que les maîtres les ouvrages dépendant des arts de peinture et de sculpture. Permission aux bourgeois de travailler de leurs mains, à la condition de ne pas faire commerce de leurs productions (art. 11). Autres interdictions aux fondeurs, potiers d'étain, plombiers, aux épiciers ciriers, aux revendeurs, colporteurs et aux jurés crieurs, comédiens, entrepreneurs de spectacles de faire fabriquer ou de vendre aucuns ouvrages de dessin ou de décoration exécutés par d'autres que les maîtres (art. 12, 13, 14, 15). L'article suivant prescrit les formalités à observer par les huissiers-priseurs pour la vente de tableaux, figures ou autres ouvrages, anciens ou modernes.

Les articles 17 et 18 concernent la confrérie annexée à la Communauté et les patrons de cette association pieuse, placée sous le patronage de la Vierge, de saint Luc et de saint Jean à la porte Latine. La confrérie sur laquelle nous aurons à revenir a son siège en l'église et chapelle de Saint-Luc, ci-devant Saint-Symphorien en la Cité, chapelle appartenant à la Communauté à la suite de l'acquisition faite le 3 mai 1704 et du décret accordé à la confrérie par le cardinal de Noailles le 24 juillet 1704. C'est dans cette chapelle que les maîtres rendront le pain bénit tous les dimanches de l'année et célébreront les fêtes anniversaires de leurs trois patrons.

Viennent ensuite les règles établies pour la nomination des quatre directeurs gardes renouvelés tous les ans par moitié (art. 19); puis l'indication des conditions exigées des candidats à cette dignité de direc-

teur (art. 20); de la date de l'élection, 19 octobre, lendemain de la fête de saint Luc (art. 21); de la composition du corps électoral (art. 22); des précautions à prendre pour que le choix se porte sur les plus dignes (art. 23); des devoirs incombant à ces directeurs, tant envers la confrérie qu'à l'égard de la Communauté dont ils seront en quelque sorte les tuteurs et défenseurs (art. 23 à 27). Ils veilleront à ce qu'il ne se débite dans la ville « aucuns ouvrages de peinture, sculpture ou gravure, diffamans, indécens et contraires à la religion, à l'État et aux bonnes mœurs ». Pour exercer cette surveillance et pour s'assurer si les œuvres mises en vente sont de bonne qualité et conformes aux statuts, ils exerceront un droit de visite dans les conditions prescrites par les articles 29 à 32.

Les deux clercs au service des directeurs recevront une légère rétribution (art. 33, 34). Puis sont énumérés les droits dus aux directeurs pour visites, réceptions et contrats d'apprentissage. Un article vise la reddition des comptes à la fin de l'exercice et la transmission des papiers, comptes, caisse et mobilier (art. 35-37). Les papiers sont déposés dans une armoire à quatre serrures, dont chaque directeur détient une clef (art. 38). L'article 39 interdit l'emploi d'une pâte remplaçant le bois dans les bordures de tableaux et pieds de table. Après deux paragraphes relatifs aux inventaires des titres et papiers à chaque changement de direction et à la défense faite aux directeurs gardes de vendre ou faire vendre aucun des chefs-d'œuvre et effets de la Communauté, le règlement indique comme lieu de réunion de toutes les assemblées pour l'élection des officiers, la récep-

tion des maîtres, etc., le bureau de la Communauté établi sur le bâtiment de l'église de Saint-Luc (art. 42). Suivent les articles relatifs à l'ordre et à la discipline des assemblées (art. 43, 44, 45).

Les brevets d'apprentissage seront enregistrés au bureau en présence des directeurs. Le candidat aura 13 livres à payer. Le contrat d'apprentissage sera conclu pour une période de cinq ans, pendant laquelle l'apprenti ne pourra quitter son maître (art. 47, 48). Dispense d'apprentissage pour les filles et femmes aspirant à la maîtrise (art. 49). L'aspirant à la maîtrise doit présenter un chef-d'œuvre sur lequel les directeurs auront à se prononcer et qui appartiendra à la Communauté (art. 50).

Les droits de réception sont fixés de la manière suivante (art. 51-53) : 1° un fils ou gendre d'ancien directeur garde ou le mari de sa veuve est taxé à 97 livres 1 sol, dont la répartition est minutieusement indiquée; 2° le fils ou gendre d'un maître ou le mari de sa veuve devra 160 livres 1 sol; 3° les filles d'anciens directeurs gardes ou maîtres auront à verser la même somme que les fils. La veuve d'un ancien maître, remariée à un homme d'autre profession, ne lui apporte aucun droit (art. 54); 4° l'aspirant à la maîtrise ayant fait son apprentissage à Paris doit pour sa réception 300 livres (art. 55); 5° de celui qui n'a pas fait son apprentissage à Paris on réclame 400 livres (art. 56), à moins que le récipiendaire se distingue par un talent exceptionnel; en ce cas, les droits de réception seront réduits (art. 57); 6° les filles ou femmes non apparentées à d'anciens maîtres devront 250 livres pour leur réception (art. 58). Viennent des prescriptions peu importantes sur l'ordre dans lequel

les directeurs gardes présideront aux réceptions (art. 59, 60, 61).

Les maîtres reçus dans la Communauté et Académie de Saint-Luc auront le droit d'exercer les arts de peinture, sculpture, gravure, dorure et marbrerie dans toutes les villes et provinces du royaume (art. 62). Suivent les précautions prises contre les malfaçons ou l'emploi de mauvaises couleurs, de bois vert ou vermoulu, etc. (art. 63 à 66). Interdiction de continuer un ouvrage commencé par un autre maître, de donner les ouvrages à faire à des compagnons, de copier ou de mouler les ouvrages d'un collègue ou de les faire graver au burin ou à l'eau-forte (art. 67 à 70). Défense aux compagnons de s'attrouper les dimanches et fêtes près de la chapelle de Saint-Luc pour fixer, selon leur caprice, le prix de leurs journées (art. 71). Tous les maîtres sont tenus de déclarer au bureau leur adresse et, quand il y a lieu, leur changement de domicile (art. 72).

Au début du règlement spécial à l'Académie de Saint-Luc, la Communauté établit qu'elle a obtenu la permission de reprendre ses exercices par la déclaration du 17 novembre 1725[1]. Comme elle supporte seule les frais de l'école gratuite de dessin, toute l'administration est confiée aux quatre directeurs gardes, assistés de deux recteurs nommés pour une année, de trente-six anciens et de douze conseillers. Les exercices académiques sont surveillés par deux recteurs perpétuels, douze professeurs, douze adjoints à professeurs. Viennent ensuite les mesures adoptées pour le choix et les attributions du protecteur de

1. Il faut lire 1705 et non 1725, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

l'Académie, pour la nomination et les fonctions des professeurs et adjoints et des deux professeurs de géométrie et d'anatomie. Les réunions du corps des directeurs et professeurs se tiendront le dernier samedi de chaque mois. L'école sera ouverte tous les jours non fériés et les exercices y dureront deux heures, en variant l'heure suivant les saisons. Le modèle est changé tous les lundis et tous les jeudis. Les étudiants doivent être présentés par un officier de l'Académie. Des prix seront attribués aux dessins et modèles des élèves après le jugement prononcé par l'assemblée générale, composée de directeurs gardes, de professeurs, d'adjoints, de conseillers et des quatre recteurs. La distribution des prix a lieu dans une assemblée générale, présidée par le protecteur. Les officiers seront remplacés tous les trois ans par d'autres académiciens. Les quatre recteurs, comme les professeurs et les adjoints, seront pris, moitié parmi les peintres, moitié parmi les sculpteurs, en donnant à un professeur peintre un adjoint sculpteur et vice versa. Toutes ces fonctions d'officiers et de professeurs seront absolument gratuites. « L'unique récompense qu'ils se proposeront, dit la fin du dernier article, sera l'honneur qu'ils se feront à eux-mêmes et au corps dont ils sont membres en se rendant gratuitement utiles au public. »

L'institution d'une école qui faisait une concurrence si directe à celle de l'Académie royale ne devait pas manquer d'exciter la jalousie et les inquiétudes de celle-ci. Ce ne fut pas elle cependant qui fit la plus grande résistance à l'enregistrement de ces statuts, obtenu seulement le 30 janvier 1738. De nombreuses oppositions surgirent de divers côtés et provoquèrent

d'interminables procédures, sommairement énumérées dans un arrêt du Parlement du 20 juin 1736 accordant mainlevée des oppositions faites à l'enregistrement des nouveaux règlements. Plusieurs de ces mécontents appartenaient à la Communauté et désapprouvaient certaines modifications apportées aux anciennes coutumes[1]. D'autres oppositions venaient de divers corps de métier, craignant les empiétements des maîtres peintres. C'étaient les marchands éventaillistes, les maîtres graveurs, les maîtres fondeurs en terre et sable, les maîtres orfèvres-joailliers. On se perd dans cette procédure touffue de citations, avertissements, productions, sommations, dits, contredits, requêtes, défenses, arrêts, etc., etc. Mais il faut reconnaître que toutes les objections contre certaines prescriptions des nouveaux statuts sont examinées avec grand soin. Il est tenu compte de plusieurs observations, et l'arrêt d'enregistrement de 1738, à la suite de cette longue procédure, introduit certaines modifications au texte primitif des articles. Ainsi, le

1. On devra consulter un curieux « Mémoire pour les Directeurs, Corps et Communauté de l'Académie de Saint-Luc des arts de peinture, sculpture, gravure, etc., demandeurs et défendeurs, contre Simon Bezançon, André Tramblin et consors, Pierre Contat, Nicolas Contat et Antoine Portier, et Gabriel-Jacques Cressé, tous maîtres, anciens, modernes et jeunes de ladite Communauté des peintres et sculpteurs et Académie de Saint-Luc, opposans à l'homologation des statutz accordez par Sa Majesté à ladite Communauté et Académie, et à l'enregistrement des lettres patentes sur iceux, défendeurs ». Impr. J.-B. Lamesle, s. d., in-fol., 18 p. Dans ce factum très développé (voir aux Archives nationales le carton AD VII), les objections et reproches des opposants sont longuement exposés et combattus. On y trouve des détails caractéristiques d'un vif intérêt sur l'administration de la Communauté.

Notre Appendice C donne les titres des Mémoires et factums publiés pour ou contre l'Académie de Saint-Luc pendant cette période agitée.

mot *corps* ajouté à *communauté* dans l'intitulé et le premier article devra être supprimé. Les maîtres peintres ne devront fabriquer ni vendre aucuns instruments de mathématiques, règles, compas, etc.; ils n'auront pas le droit de graver, ni tailler sur métal des sceaux, cachets, chiffres en creux, etc., droit appartenant exclusivement aux maîtres graveurs d'après leurs statuts de juin 1660. Ils n'ont l'autorisation de vendre les éventails qu'il leur est permis de peindre qu'aux marchands merciers et maîtres éventaillistes. Les matières de composition prohibées par l'art. 39 des statuts continueront à être employées pour les bordures à la condition de porter l'inscription : *Ouvrage de composition.* Les filles et femmes aspirant à la maîtrise ne seront pas admises avant dix-huit ans, à moins qu'elles soient filles de maîtres. Suppression des articles 64 et 69 qui interdisaient d'employer de l'argent verni sans or dans les bordures, pieds de tables et de chaises et autres ouvrages, à la condition de prendre certaines précautions pour ne pas tromper le public. Interdiction de donner aucune permission aux filles ou femmes, hommes et garçons de travailler de la profession avant d'être reçus maîtres ou maîtresses. Enfin, et ce point ne laisse pas d'être assez singulier, l'article premier des statuts de l'Académie sera réformé comme contenant une date inexacte et donnant à la déclaration, permettant d'ouvrir l'école, la date du 17 novembre 1725, tandis qu'on doit lire 17 novembre 1705. Cette correction, qui recule d'une vingtaine d'années la date de la fondation de l'Académie, a quelque importance, il faut en convenir.

## IV.

### La chapelle de la Communauté.
### Les expositions de 1751 a 1774.

Nous verrons comment les empiétements continuels de la Communauté sur les privilèges et droits de l'Académie royale provoquèrent par la suite des plaintes et des conflits dont la correspondance administrative de la direction des Bâtiments du Roi fournit de nombreux témoignages. Avant d'entrer dans le détail de ces débats, signalons la distinction accordée, le 2 juin 1706, par le pape Clément VI à la confrérie de nos peintres parisiens, sous forme d'indulgence plénière.

Dans son savant et beau livre sur *Les images des confréries parisiennes avant la Révolution*[1], l'abbé Jean Gaston donne une reproduction réduite de la charmante estampe gravée par Eisen en 1760, où le texte de l'acte pontifical est reproduit tout au long avec les noms des anciens administrateurs de la confrérie. Bien que cette indulgence sorte un peu du cadre de notre étude, nous la reproduirons dans l'appendice. Voici la description des figures qui accompagnent le texte :

Entièrement gravé, le bref pontifical est enfermé dans un encadrement mesurant 315 millimètres de largeur sur 501 millimètres de hauteur. En haut, la Vierge tient l'Enfant Jésus au milieu d'une gloire d'anges; saint Jean et saint Luc, reconnaissables à

1. Paris, André Marty, 1910, petit in-fol., 60 planches hors texte d'images de confréries.

l'aigle et au bœuf placés à leur côté et portant chacun leur évangile, sont en adoration devant la mère du Christ. Des nuages rattachent le motif supérieur au bas de la planche, où deux enfants ailés présentent de chaque côté un cartouche renfermant les noms des dignitaires de la confrérie. Au centre, en bas, un autre angelot considère les attributs des arts, c'est-à-dire une tête sculptée, un marteau, un ciseau et une palette avec pinceaux. La jambe de cet enfant cache à moitié le blason aux armes de l'Académie de Saint-Luc, garni de ses trois écus d'argent, placés deux et un sur fond d'azur avec fleur de lis en abîme.

La planche que nous avons vue n'est pas signée; mais comme l'épreuve a été fortement rognée, peut-être la signature d'Eisen a-t-elle été coupée. D'ailleurs, la date de l'exécution et la délicatesse du travail ne laissent aucun doute sur l'auteur.

Nous rappellerons que la confrérie des maîtres peintres possédait une chapelle dans l'église de Saint-Symphorien en la Cité. Voici les détails donnés par Piganiol de la Force[1] sur cette église et en même temps sur la chapelle de la confrérie et sur la maison voisine où celle-ci avait installé son bureau[2] et son école publique.

« L'église S. Symphorien, aujourd'hui nommée de Saint-Luc, n'est séparée de S. Denis de la Chartre que par une petite rue qui a porté successivement les noms de rue de Glatigni, rue Neuve-Saint-Denis et rue des Hauts-Moulins. Ce dernier est celui qu'elle

1. *Description de Paris*, 1765, t. I, p. 431.
2. Le bureau de la Communauté se réunissait le jour de la Saint-Luc, 18 octobre. Dans cette assemblée, on votait sur la réception des nouveaux maîtres.

porte aujourd'hui. Cette église fut fondée en 1206 par Mathieu, comte de Beaumont...

« Elle fut cédée, en 1704, après être devenue chapelle particulière, à la Communauté des peintres, sculpteurs, graveurs et enlumineurs de Paris qui l'ont réparée et fort ornée de peintures et de sculptures. Le tableau de l'autel représente *Saint Luc*, patron des peintres, ce qui fait qu'aujourd'hui on la nomme la chapelle de Saint-Luc. Cette même Communauté acheta en même tems une maison qui tient à cette chapelle, et elle y tient non seulement son bureau d'assemblée, mais encore une école publique de dessin où elle entretient un modèle et où un maître habile instruit et corrige les jeunes gens qui veulent s'appliquer au dessein. On distribue tous les ans, le jour de saint Luc, deux médailles d'argent aux étudians qui ont fait les plus grands progrès dans le dessein. Cette école fut autorisée par lettres patentes du Roi du 17 novembre 1705 et elle fut ouverte le 20 janvier 1706 sous la direction du lieutenant général de police[1]. »

Désormais, la Communauté des peintres, jointe à l'Académie de Saint-Luc, n'a plus rien à envier à l'Académie royale. Ne possède-t-elle pas une école gratuite où ses apprentis étudient les principes du dessin dont les métiers de luxe ne sauraient se passer? Ne compte-t-elle pas dans son sein des peintres et des sculpteurs habiles, capables de diriger et de corriger les élèves travaillant d'après le modèle vivant? Les maîtres peintres et sculpteurs, au nombre de sept ou huit cents, trouvent, dans les droits de réception, les cotisations annuelles, les amendes, les ressources

1. Voy. aussi Sauval, t. I, p. 345.

nécessaires pour faire face à toutes les dépenses. Et voici que le pape vient de consacrer par un acte solennel leur ancienne confrérie. Ils se sont assurés l'appui d'un protecteur puissant, le comte de Voyer d'Argenson, qui va bientôt leur fournir dans son hôtel même un local pour leurs expositions.

Il ne leur manquait que cette dernière manifestation pour que l'assimilation avec l'Académie royale de peinture devînt complète. Ce fut le 20 février 1751 que s'ouvrit, sur l'ordre du marquis de Voyer, dit le livret, dans une des grandes salles des Augustins, la première des sept expositions qui rivalisèrent jusqu'en 1776 avec les Salons de l'Académie royale. Les trois expositions suivantes, de 1752, 1753 et 1756, reçurent de M. de Voyer l'hospitalité dans une salle de l'Arsenal, cour du Grand-Maître. Le marquis de Paulmy, fils aîné de l'ancien ministre des Affaires étrangères, ayant succédé à M. de Voyer dans la charge de protecteur de l'Académie, les académiciens de Saint-Luc exposèrent, en 1762 et 1764, à l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré, puis, en 1774, à l'hôtel Jabach, rue Neuve-Saint-Merry[1].

Ces Salons réunissaient des sculptures aux œuvres peintes; ni graveurs ni architectes. Ils constituent la manifestation la plus brillante du talent des académiciens de Saint-Luc. Certes, beaucoup d'entre eux auraient été reçus à l'Académie royale s'ils s'y étaient présentés. C'est ce que firent certains artistes qui passèrent sans difficulté d'une compagnie à

1. Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc à Paris pendant les années 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764 et 1774, réimprimés avec une notice bibliographique et une table. Paris, Baur et Detaille, 1872, in-12, 177 p. Tiré à 375 exemplaires.

l'autre. Beaucoup de ces peintres modestes qui se contentèrent d'appartenir à la petite Académie auraient pu se mesurer sans trop de désavantage avec les artistes de second plan de la société rivale. Aussi convient-il de consacrer quelques détails à ces expositions si peu connues et aux peintres ou sculpteurs qui y montrèrent leurs travaux. Et comme nous n'avons guère d'autres détails sur leurs œuvres que les notices des livrets de ces expositions, avec quelques articles de critique, on trouvera reproduite, à la suite du nom de ces académiciens, la liste des ouvrages envoyés par chacun d'eux aux divers Salons.

Cent quatre-vingt-six artistes prirent part aux sept expositions tenues de 1751 à 1774. Le total des œuvres exposées atteint 1,252 numéros; mais il faut certainement majorer ce chiffre de deux ou trois cents, parce que plusieurs envois figurent souvent ensemble. L'importance des diverses expositions varie beaucoup. Celle de 1751 ne reçoit que 141 articles, tandis que le livret de 1753 compte 221 numéros et celui de 1774 258. Parmi les envois se trouvent nombre de morceaux de réception : ce sont ceux d'Eisen fils, de Feuillet, Girard, Lallié, Le Bel, Michel, Moreau, Murat, Nicolet, Prud'homme, Prevost aîné, Sauvage, M^lle Bocquet, Boiston, Davesne, Degault, de la Peigne, de la Rue.

La plupart des exposants sont peintres de portraits, ce qui s'explique tout naturellement; car le portrait est le genre le plus avantageux pour les artistes, quel que soit d'ailleurs leur mérite. Aussi, compte-t-on plus de six cents portraits inscrits dans les catalogues des expositions, sans tenir compte des mentions comprenant plusieurs toiles sous un même numéro. Cer-

tains peintres exposent jusqu'à dix et quatorze portraits. Pougin de Saint-Aubin en envoie plus de vingt au Salon de 1752. Et ce ne sont pas des têtes de personnages obscurs ou de simples bourgeois. En 1751, voici les portraits de Louis XV, de la Dauphine, de Mme Adélaïde, de Mme Victoire, par Liotard, de M. et Mme Oudry, par Mlle de Saint-Martin, de François Boucher, par Vennevault, de Destouches, par Mérelle fils.

Vennevault, qui avait envoyé le portrait de Boucher au Salon de 1751, expose en 1752 celui du Roi, tandis que Liotard se présente avec les effigies du Roi, de la Dauphine, de Mme Infante, de Mmes Henriette, Sophie et Louise, toute la famille royale enfin, de l'infante Isabelle, du maréchal de Saxe. Au même Salon figurent les portraits de l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, de Natoire, du duc de Nivernais, de Mlle Beaumenard, de la Comédie française, du comte de Bonneval, par Chevalier, Vigé et Vialy. La galerie des grands personnages, des princes de l'Église, des hommes distingués dans les genres les plus divers se poursuit les années suivantes. Les visiteurs du Salon de 1753 y rencontrent les figures de Mme la Dauphine et de Mme Victoire, par Mérelle; celle de dom Philippe, infant d'Espagne, par Vialy, du prince de Turenne, par Vigé. La duchesse de Lauraguais en Cordelière et la comtesse de la Guiche en Naïade, peintes par Vialy, sont mises sous les yeux du public en 1756, à côté du marquis de Voyer d'Argenson, le protecteur de l'Académie, et du comte de Vance, par Cherfils. En 1762, c'est le comédien italien Carlin, par Glain, Mlle Dangeville et Mlle Dubois, par Pougin de Saint-Aubin; les bustes du prince Repnine, du

duc de Valentinois, du comte et de la comtesse de Saint-Simon, de Mme Favart, par Fernex.

Le Kain paraît dans le rôle d'Orosmane en 1764, à côté de Voltaire, dans les pastels de Lenoir, qui représentera, en 1774, le grand tragédien dans son rôle de Gengis Khan, de l'Orphelin de la Chine. Puis, c'est, encore en 1764, Sophie Arnoult en Psyché, par Garaud, le lieutenant de police et sa femme par Vigé, l'évêque de Tréguier et l'avocat Gerbier par Duplessis.

Le Salon de 1774, ouvert à l'ancien hôtel Jabach, réunit un plus grand nombre de peintures qu'aucun des précédents. Les portraits en particulier furent très nombreux. Parmi les personnages marquants inscrits au livret, on remarquait le duc et la duchesse de Bourbon, par le pastelliste Lenoir, qui exposait en même temps Mme Vestris dans Electre et le portrait de Le Kain déjà mentionné; puis, le duc de Bouillon, le comte et la comtesse de la Tour d'Auvergne, l'avocat Lindet, tous au pastel, par Davesne. Au pastel encore le portrait de Louis XVI et de Mlle Vigée, par Glain. Le portrait du peintre Boucher dans un médaillon entouré d'une guirlande de fleurs, œuvre de Prevost l'aîné, peintre de fleurs. Mlle Bocquet envoie le portrait d'Eisen peint à l'huile pour sa réception. Il est fort probable qu'un amateur qui se donnerait la peine de chercher parmi les portraits anonymes du XVIIIe siècle les toiles mentionnées dans ces Salons de l'Académie de Saint-Luc arriverait à en identifier un certain nombre.

L'étude de ces livrets suggérerait encore plus d'une remarque relative aux sujets traités et aux excentricités de certains envois. Ainsi, en 1774, Vincent de

Montpetit, un original plutôt qu'un artiste, expose le portrait de la Reine dans une rose et « un tableau allégorique représentant des fleurs dans un vase où se voient des portraits d'Henri IV, de Monseigneur le duc et de Madame la duchesse de Chartres et de Monseigneur le duc de Valois ». Ce tableau appartenait au duc d'Orléans. Ne se trouverait-il pas à Chantilly?

Au même Salon est inscrit un *Œuf d'autruche sur lequel est peint un sujet de Carnaval*, par le conseiller Le Bel, avec cette remarque : cet œuf appartient au Roi. On pourrait multiplier ces citations.

Les Salons de Saint-Luc, à en juger par les comptes-rendus qui parurent dans divers périodiques ou en brochure, obtinrent un vif succès de curiosité. Le *Journal œconomique*, le *Journal encyclopédique*, l'*Avant-coureur*, le *Mercure de France* parlèrent des exposants avec éloges. L'*Almanach des artistes* de 1776 leur consacra quelques pages. Ces mentions seraient précieuses à recueillir parce qu'elles donnent des détails peu connus sur certaines œuvres et quelquefois une description. C'est pour nous la seule indication qui ait été conservée sur le talent de certains artistes oubliés, qu'il nous reste à faire connaître avec les éléments que nous avons tâché de réunir sur leur œuvre et leur carrière.

Celui qui se présente en tête de ses confrères est ce Spoëde, inscrit le premier au livret de 1751 avec le titre de recteur. Il expose un *Triomphe de Neptune et Amphitrite* avec une *Fête bachique*. Il paraît aussi en première page sur les livrets de 1752 et 1753. Ses tableaux traitent des sujets mythologiques, allégoriques, militaires et aussi des natures mortes. Il pra-

tiquait, comme on voit, tous les genres. Selon les biographes, il aurait été l'élève et l'ami de Watteau. Nagler le dit né à Anvers, où il aurait fait ses premières études. Il vante ses Académies à la sanguine, ajoutant qu'il excellait dans la caricature. Le Musée d'Orléans posséderait une de ses œuvres, le portrait charge du doyen des maîtres peintres, Bolureau. Toutefois, cette attribution est contestée. Il avait débuté aux expositions de la Jeunesse, place Dauphine; en 1725, il présentait plusieurs tableaux représentant des animaux. Jean-Jacques Spoëde n'était donc pas le premier venu. Il jouissait dans la Compagnie d'une réelle considération. Son billet d'enterrement, du 1er décembre 1757, qui fixe avec précision la date de sa mort, le qualifie recteur perpétuel de l'Académie de Saint-Luc.

Les peintres des portraits à qui nous devons les nombreuses effigies de la famille royale et des hauts personnages de la cour de Versailles possédaient pour la plupart un talent fort estimable. L'éloge de Mme Guyard, devenue plus tard Mme Vincent, et de Mlle Vigée, qui devait entrer à l'Académie royale en 1783 sous le nom de Mme Vigée-Lebrun, n'est plus à faire, non plus que celui de Liotard ou de Saint-Aubin. Vigé, Vennevault, Allais, Davesne, Jean Chevallier, élève de Raoux, Vialy montrent une activité infatigable qui se manifeste à chaque Salon par l'envoi de nombreux portraits à l'huile ou au pastel. Bonnet-Danval se consacre plutôt à la représentation des personnages religieux, abbés ou moines, tandis que Corrège, lauréat de l'Académie royale en 1751, ayant remporté le 2e prix quand Deshays obtenait le premier, emprunte les sujets de ses tableaux à l'antiquité ou à l'histoire religieuse.

Le portraitiste Lefebvre, fils d'un ancien directeur de Saint-Luc, avait, comme la plupart de ceux qui viennent d'être nommés, le titre de professeur. Il exposait encore au Salon de correspondance en 1779.

Quant à Simon-Bernard Lenoir, né à Paris en 1729, mort en 1789, il se fit recevoir de l'Académie royale et prit part aux Salons officiels de 1779, de 1783 et de 1791. Plusieurs Musées de province possèdent des portraits de ce peintre, parmi lesquels on peut citer ceux d'Attiret à Dijon, de Trioson à Montargis, de Pothier à Orléans.

Mlle Bocquet peignait des portraits en miniature, à l'huile ou au pastel. Elle présentait en 1774, comme nous l'avons dit, celui d'Eisen pour sa réception. L'*Almanach des artistes* de 1776 fait grand éloge de ses œuvres.

Le peintre d'histoire François Guérin, né à Paris, mort à Strasbourg après 1791, après avoir pris part aux Salons de Saint-Luc de 1751 à 1756, passa ensuite à l'Académie royale, où il fut admis en 1765 et où il exposa très régulièrement jusqu'en 1789.

L'*Almanach des artistes* fait l'éloge des portraits au pastel et en miniature de Mlle Navarre exposés en 1776, tout en constatant la supériorité des pastels sur les miniatures. Le même critique apprécie beaucoup les miniatures du peintre toulousain André Pujos. Il exposait plus de vingt portraits, surtout des portraits d'artistes. Pujos mourut en 1788 et fut inhumé à Saint-Benoît.

Claude Pougin de Saint-Aubin, inhumé à Saint-Sulpice le 19 mars 1783, envoya plus de soixante-cinq portraits d'hommes, femmes et enfants de 1751 à 1764. Ses œuvres ont été gravées par J. Tardieu, Ingouf, Motte, etc.

Parmi les nombreux portraits exposés par Mlle de Saint-Martin, on remarque ceux d'Oudry et de sa femme et celui du Roi.

Tiersonnier, né en 1718, mort à Paris le 4 juin 1773, envoie aux Salons de Saint-Luc d'importantes compositions historiques et religieuses. Les biographes ne l'ont pas oublié.

Jean Bethon expose quatre fois de 1751 à 1762. Il habite dans le voisinage des Gobelins, rue des Marmousets; aussi est-il chargé de peindre une grande toile, représentant *Saint Hippolyte dans sa prison*, destinée à la paroisse de la manufacture.

Aux Gobelins appartient encore le peintre de fleurs Jacques dont nous avons d'excellents modèles de tapisseries exécutés pour la manufacture. Il n'expose qu'en 1756.

Les deux frères Prevost sont, eux aussi, d'habiles peintres de fleurs. Le plus jeune, Jean-Louis Prevost, travaille encore en 1810. Les Musées de Besançon, de Langres, de Stockholm possèdent des ouvrages de cet artiste.

De Marcenay de Ghuy, qui se qualifie écuyer, est connu surtout comme graveur. Ses envois aux Salons de 1762 et 1764 montrent qu'il cultivait aussi la peinture et la sculpture.

Voici quelques peintres de paysage : Louis-Gabriel Moreau, dit Moreau l'aîné, élève de De Machy, né en 1740. Les expositions de 1764 et 1774 montrent de lui plusieurs paysages et une vue du château de Madrid appartenant à son frère. De Raguenet, les Salons de 1752 et 1753 exposent des vues du Pont-Neuf, de l'Arsenal, de l'Hôtel-de-Ville, du quai Saint-

Bernard. Cet artiste, on le sait, travaillait exclusivement d'après les sites parisiens.

Arrivons maintenant aux sculpteurs ; il s'en trouve parmi eux un certain nombre se distinguant par des qualités tout à fait remarquables. D'abord Claude-François Attiret, né à Dôle le 14 décembre 1728, mort à l'hôpital de sa ville natale le 15 juillet 1804. Élève de Pigalle et cousin du peintre Attiret qui travailla pour la Chine, il expose en 1762, 1764 et 1774. Le Musée de Dijon possède de lui des bustes et quatre bas-reliefs ; la ville de Dôle, une fontaine monumentale. C'était un artiste supérieur à la plupart de ses collègues de la petite Académie.

Brenet, qui exposait quatre bas-reliefs de marbre en 1774, serait-il le lauréat du premier prix de sculpture de l'Académie royale en 1752 qui passa plusieurs années à Rome de 1756 à 1759 ? Comment un élève distingué de l'Académie royale en serait-il venu à demander l'hospitalité à l'Académie de Saint-Luc ?

Bocciardi sculpte des femmes couchées ou accroupies, en marbre, de petite dimension. Des Batisse travaille à la sculpture décorative ; il envoie aux Salons de 1751, 1752, 1753 plusieurs groupes d'enfants. Les nombreux bustes en marbre, en terre cuite et en plâtre exposés par de Fernex en 1776 reçoivent de l'*Almanach des artistes* de grands éloges. Ancien sculpteur du roi de Prusse, Sigisbert-François Michel, le frère aîné de Claude Michel, dit Clodion, né à Nancy en 1728, mort à Paris le 21 mai 1811, ne prit part qu'au Salon de 1774, mais son envoi était considérable. Il consistait surtout en statuettes en terre de Saxe, avec un portrait de Frédéric II, également

en terre de Saxe. Passons rapidement sur les œuvres de Sceemackers, en même temps sculpteur et architecte; de Susanne qui prend part à six Salons de 1751 à 1764; de Van der Vorst qui s'était fait une spécialité des figures de femmes et d'enfants.

Les deux Eisen, le père et le fils, appartenaient tous deux à notre Académie. Charles-Dominique-Joseph envoya de très nombreux dessins, portraits, tableaux, esquisses aux divers Salons. On voit ici une bonne partie de son œuvre, et non la moins importante. Quant au père, il semble n'avoir pris part, avec quatre petits tableaux de genre, qu'au Salon de 1762.

Sauvage, le peintre de grisailles imitant les bas-reliefs de pierre et de marbre, compte parmi les artistes qui passèrent par l'Académie de Saint-Luc avant de se présenter à l'Académie royale. Après avoir envoyé au Salon de 1774 de nombreux bas-reliefs en peinture, il était agréé par l'Académie royale en 1781 et reçu académicien en 1783.

N'oublions pas un des plus charmants petits maîtres de la décoration, le sculpteur en bois et dessinateur Gilles-Paul Cauvet, né à Aix en 1731, mort à Paris en 1788. Son scellé après décès a été publié. Il n'expose d'ailleurs qu'en 1774 quelques dessins assez insignifiants.

Il y aurait encore bien des artistes intéressants à signaler parmi les exposants de l'Académie de Saint-Luc. Quand on compare leurs Salons à ceux de l'Académie royale, on remarque chez eux plus de variété, plus de verve, plus de jeunesse peut-être et d'audace que chez leurs voisins. Si l'autorité et la consécration du succès leur font défaut, les hommes d'un vrai mérite ne manquent pas. Ils l'ont bien prouvé quand,

après la suppression des Communautés qui entraîna celle des Salons de Saint-Luc, plusieurs d'entre eux se présentèrent à l'Académie royale et furent admis par elle sans difficulté.

Si l'on voulait préciser les différences distinguant les deux Salons, on pourrait comparer ces expositions rivales de la seconde moitié du XVIIIe siècle à celles qui furent ouvertes simultanément à la fin du XIXe, et que le public connaissait sous la dénomination de Salon des Champs-Élysées et Salon du Champ-de-Mars. C'est ce dernier qui se rapprocherait le plus des expositions de Saint-Luc, comme ayant introduit dans une tradition un peu routinière d'heureuses réformes.

## V.

### Rivalité de l'Académie de Saint-Luc et de l'Académie royale de 1766 a 1770. Les projets de M. de Paulmy.

Les expositions des académiciens de Saint-Luc ne pouvaient manquer de porter ombrage aux peintres du Roi. Ils voyaient leurs privilèges menacés par cette concurrence aux Salons de l'Académie royale. La correspondance officielle de la direction des Bâtiments du Roi porte les traces de cette préoccupation.

Il existe, dans les cartons des Archives nationales, de nombreuses lettres de Cochin au marquis de Marigny, avec les réponses du directeur, qui ont été publiées par les soins de M. Furcy-Raynaud[1]. On devra se

1. Dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, années 1903 et 1904. Comme une table détaillée est placée à la fin du

reporter à cette publication pour connaître les détails de cette querelle académique. Nous donnerons seulement ici quelques pièces inédites qui ont échappé aux recherches de l'éditeur, notamment le texte du projet présenté par M. de Paulmy pour relever le prestige de l'Académie de Saint-Luc, projet sur lequel s'étend longuement la correspondance officielle.

Dès 1759, la lutte est engagée et, comme nous l'apprend une lettre de Marigny datée du 4 octobre, l'Académie avait grand peine à défendre ses agréés contre les vexations des peintres de Saint-Luc. Différentes escarmouches, dont la correspondance raconte les incidents, prouvent l'hostilité ouverte qui divise les deux Compagnies.

Tantôt, c'est un sieur Pourvoyeur, apprenti des galeries du Louvre, que les académiciens de Saint-Luc sont condamnés à recevoir gratuitement. Tantôt, les membres de la petite Académie prétendent être mis dans l'*Almanach royal* sur le même rang que les artistes de l'Académie royale. Lettre indignée de Cochin, accompagnée de la note remise par les maîtres peintres à l'imprimeur de l'*Almanach* (8 octobre et 15 décembre 1763). Nouvelle dénonciation des projets des maîtres peintres l'année suivante. La lettre de Cochin du 22 novembre 1764 annonce qu'il se trame des projets mystérieux dans la société rivale, et il entre en campagne en confiant la cause de l'Académie royale à un avocat. Évidemment, le but des maîtres est l'assimilation de plus en plus complète des deux Compagnies. Enfin, en 1766, les pré-

second volume, on trouvera sous la rubrique *Académie de Saint-Luc* l'indication de tous les passages concernant ce débat.

tentions des maîtres peintres, appuyées par M. de Paulmy, se déclarent au grand jour et, dans sa lettre du 18 octobre, Cochin informe le marquis de Marigny du danger pressant que courent les prérogatives de l'Académie royale.

C'est bien probablement à ce moment que fut communiqué à Cochin, par le marquis de Paulmy lui-même, le projet de règlement nouveau dont nous avons retrouvé le texte, malheureusèment non daté, avec la minute des objections de Cochin au projet du marquis. Ces deux pièces, dont la date peut être fixée aux premiers mois de 1767, sont d'une importance capitale dans le différend qui séparait les deux Académies. Aussi convient-il de les reproduire en entier :

*Projet de nouveau règlement pour l'Académie de Saint-Luc présenté par M. le marquis de Paulmy*[1].

Sur la requête présentée au Roy, étant en son Conseil, par Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Paulmy, ministre d'État, commandeur des Ordres du Roy, grand'croix, chancelier garde des sceaux de l'Ordre royal militaire de saint Louis, chancelier garde des sceaux des Ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, commandeur de Fontenay-le-Comte, ambassadeur à Venise et protecteur de l'Académie de peinture et sculpture de Saint-Luc, et par la plus saine partie des professeurs adjoints et autres membres de cette Académie, contenant que les contestations qui se sont élevées dans le sein de laditte Académie et Communauté[2] ne montrent que trop la nécessité de pourvoir à de nouveaux règlements, c'est ce que le zèle du supliant, son protecteur, a cherché à faire dans les différents articles de celui

1. Copie non datée et non signée.
2. Nous présenterons plus loin le récit de ces divisions.

joint à la présente requête : le préambule de ce règlement en développe l'esprit et tous les avantages. Ce nouveau régime augmentera le lustre de l'Académie et y favorisera l'émulation, sans porter aucun préjudice aux droits de la Communauté, si Sa Majesté veut bien le revêtir de l'authorité nécessaire pour sa création.

A ces causes, requéroient les suplians qu'il plût à Sa Majesté agréer les dix-neuf articles de nouveaux statuts et réglemens par eux proposés pour la réforme, le régime et l'administration de l'Académie de peinture et sculpture ditte de Saint-Luc, sauf si par la suitte le régime de laditte Académie en exige quelques nouveaux, à y être pourvu par Sa Majesté. En conséquence, ordonner que toutes lettres patentes nécessaires pour la conformation desdits nouveaux statuts seront expédiées, vu laditte requette signée d'Hermand, advocat des suplians, le projet de règlemens en dix-neuf articles, ensemble copie de l'acte d'adhésion signé du sieur marquis de Paulmy en sa qualité de protecteur de laditte Académie et autres académiciens y dénommés, ouï le rapport du sieur de Laverdy, conseiller ordinaire et au Conseil royal, Controlleur général des finances, le Roy en son Conseil, conformément audit projet de règlement et à l'acte d'adhésion y annexé du 26 novembre dernier[1], a ordonné et ordonne ce que suit :

*Article 1er.*

L'Académie de Saint-Luc continuera d'être unie à la Communauté des maîtres peintres et sculpteurs de Paris et ne sera proprement composée que de ses maîtres ; mais tous les maîtres de la Communauté ne seront point accadémiciens, et ils ne pourront le devenir, soit lors de leur réception à la maîtrise, soit après, qu'autant qu'ils seront admis en ladite qualité.

*Article 2e.*

Il y aura tous les ans deux concours en cette Académie, annoncés par des affiches, l'un dans le mois de

1. Probablement 1766.

janvier et l'autre dans le mois de juillet, auxquels tous les maîtres qui aspireront à devenir académiciens ou les étrangers qui voudront devenir maîtres par mérite ou académiciens seront tenus de se présenter avec quelques morceaux de leurs ouvrages attestés par deux officiers de l'Académie qui les auront vu travailler.

*Article 3e.*

D'après l'examen qui sera fait de la capacité des aspirans sur des morceaux ainsi attestés, ceux qui seront jugés, à la pluralité des voix, devoir être admis travailleront, dans l'intervalle d'un concours à l'autre, au morceau dont on conviendra dans leur genre, pour leur réception, et, pour donner une plus grande connoissance de leurs talens, ils seront tenus de venir au moins six fois, dans le cours de six mois, dessiner à l'Académie en présence des officiers qui leur indiqueront à cet effet des heures et des jours particuliers.

*Article 4e.*

Les aspirants qui auront été admis à un concours ne pourront être reçus que lors du concours suivant, et à condition qu'ils auront en leur faveur plus de moitié des voix. Ils pourront dans cet intervalle travailler aussi librement que les maîtres.

*Article 5e.*

Ceux qui n'auront pas pu être reçus dans un concours pourront travailler à se mettre en état de l'être par la suite; mais lorsqu'un étranger aura été refusé à deux concours, il sera obligé, s'il veut continuer de travailler, de se faire recevoir maître à prix d'argent comme les autres maîtres de la Communauté, sans qu'il perde cependant le droit de parvenir par la suite au rang d'académicien lorsque, par ses talens, il sera jugé digne d'être reçu.

*Article 6e.*

Il ne pourra être reçu plus de deux académiciens étrangers à chaque réception, sçavoir un peintre et un sculp-

teur, à moins qu'il ne se présente que des personnes de l'un ou de l'autre talent dignes d'être admises, auquel cas on pourra recevoir deux peintres ou deux sculpteurs en même tems; les étrangers qui seront reçus maîtres par cette voye gagneront le prix de leur maîtrise, dont les lettres leur seront délivrées sans qu'ils soient tenus de payer aucuns droits au proffit de la Communauté, mais seulement les frais ordinaires de réception; si, néanmoins, dans l'un des deux concours, il arivoit qu'il ne fût reçu par mérite qu'un aspirant étranger ou qu'il n'en fût reçu aucun, au premier cas il en sera reçu trois étrangers, et au second cas il en sera reçu quatre au concours suivant, s'il s'y présente assés de sujets dignes d'être reçus par mérite.

*Article 7e.*

Quant aux maîtres de la Communauté qui ne seront point académiciens et qui voudront le devenir, ils pourront être reçus indépendemment du nombre fixé par l'article précédent, et à cet effet ils seront aussi tenus de se présenter à un concours pour y être admis et reçus lors du concours suivant et de la manière prescritte par les articles deux, trois et quatre.

*Article 8e.*

Pour constater dès à présent l'état de la Communauté des maîtres peintres et de l'Académie de Saint-Luc, il sera d'icy au premier janvier prochain fait un recensement de tous les maîtres qui composent laditte Communauté et Académie par le protecteur de l'Académie et telles personnes qu'il jugera à propos de consulter, et procédé à l'examen de la réputation et des talents desdits maîtres pour être, ceux qui en seront jugés dignes, maintenus dans le titre et les fonctions d'académiciens, et les autres bornés à la simple qualité de maîtres et aux avantages qui en résultent.

*Article 9e.*

L'Académie sera composée de son protecteur, des honnoraires amateurs et associés libres, dont le nombre sera

fixé à douze, de deux recteurs, de deux adjoints à recteurs, de quinze professeurs, dans lesquels il y en aura un pour l'ornement, un pour la géométrie et perspective et un pour l'anatomie, de quatorze adjoints à professeurs, et de tous les académiciens, c'est-à-dire des maîtres qui auront été reçus en cette qualité, soit lors de leur réception à la maîtrise, soit depuis.

Les deux jurés ou directeurs en charge de la Communauté des peintres et sculpteurs jouiront aussi pendant l'année de leur jurande, ainsi que les deux plus anciens jurés sortis de charge de laditte Communauté, des droits, prérogatives et honneurs attribués aux membres de l'Académie, dans laquelle ils auront une séance honnorable et voix délibérative, quand même ils ne l'auroient pas d'ailleurs en qualité d'académiciens.

*Article 10e.*

Les deux recteurs et leurs adjoints seront présentés par l'Académie et nommés de la manière indiquée par l'article 5 du règlement du 9 mars 1730; ils présideront, en l'absence du protecteur, à toutes les assemblées académiques généralles ou particulières et continueront de remplir les fonctions qui leur seront prescrittes par ledit article, et, en cas d'absence des deux recteurs, ils seront substitués par les deux adjoints qui présideront à leur place aux dittes assemblées académiques.

*Article 11e.*

L'Académie sera régie, pour ce qui concerne la police et le bon ordre des écoles, par les deux recteurs et les deux adjoints à recteurs, chacun pendant six mois de l'année, de manière que le recteur du semestre sera représenté, en cas d'absence, par son adjoint.

*Article 12e.*

Douze proffesseurs de peinture et de sculpture, le professeur de géométrie et de perspective et le professeur d'ornements, ainsi que leurs adjoints, seront pris parmi les académiciens, de manière cependant que les adjoints

soient préférés à mérite égal aux simples académiciens pour être élus professeurs. Ces professeurs et adjoints rempliront leurs fonctions de la manière prescritte par les articles six et sept du règlement de l'Académie du 9 mars 1730.

*Article 13e.*

Les élections ou continuations des officiers désignés dans les articles dix et douze se feront tous les trois ans, dans une assemblée générale de l'Académie qui sera tenue à cet effet, et si, dans le cours de ces trois années, il venoit à manquer quelques-uns desdits officiers, ils seront remplacés dans la première assemblée générale qui se fera tous les trois mois, ainsi qu'il sera prescrit ci-après.

*Article 14e.*

Il sera fait choix parmi les académiciens d'un secrétaire et d'un trésorier, chacun desquels sera nommé et présenté comme les recteurs et pourra être continué ou changé tous les trois ans.

Le secrétaire sera chargé de faire le rapport de tous les mémoires qui lui auront été remis concernant l'Académie, d'écrire sur le registre de l'Académie les délibérations qui s'y seront faittes, de conserver les registres et pièces et de délivrer les expéditions des délibérations qui seront prises en lad. Académie, dont les feuilles seront signées de celui qui aura présidé à l'assemblée, scellées du sceau de l'Académie et contresignées du secrétaire, lequel écrira aussi pour l'Académie les lettres dont elle l'aura chargé.

Le trésorier sera chargé des meubles et effets et de la dépense de l'Académie d'après un état qui lui sera remis et arrêté tous les ans en l'une des assemblées générales de l'Académie, à l'effet de quoy le juré comptable de la Communauté des peintres sera tenu de lui remettre de trois mois en trois mois la somme qui est ou sera fixée par les règlements pour l'entretien de lad. Académie, laquelle sera allouée auxdits jurés comptables dans son

compte de jurande sur les simples quittances du trésorier. Ledit trésorier sera tenu de représenter à l'assemblée générale tous les trois mois un état des payements qu'il aura faits et les quittances, lequel état sera arrêté double, dont l'un restera ès mains du trésorier et l'autre en celles du secrétaire.

*Article 15e.*

Il sera tenu à la fin de chaque mois une assemblée composée du recteur de service et de son adjoint, des professeurs et adjoints en fonction et de ceux qui doivent y entrer dans le mois suivant, pour être par eux délibéré conformément à l'article 9 du règlement de 1730. Lad. Académie pourra aussi s'assembler le premier ou le second samedy de chaque mois, sur les mandats qui seront donnés, pour s'entretenir et exercer en des conférences sur le fait et le raisonnement de la peinture et sculpture et de leurs dépendances.

*Article 16e.*

Il sera tenu tous les trois mois une assemblée généralle de tous les académiciens pour délibérer sur l'administration et les opérations de lad. Académie et nommer des officiers aux places vacantes. Les concours annuels se feront à deux de ces assemblées et la distribution des prix à l'une d'entre elles.

*Article 17e.*

Les différents règlements faits pour l'Académie de Saint-Luc seront exécutés, à l'exception des dispositions auxquelles il est dérogé par le présent règlement et de toutes celles qui accorderoient aux jurés anciens et maîtres de la Communauté des peintres et sculpteurs aucune part à l'administration ou aux opérations de ladite Académie autre que celle accordée par l'article 9 du présent règlement en faveur des deux jurés en charge et des deux plus anciens jurés sortis de charge de laditte Communauté, et s'il est nécessaire d'ajouter quelques articles audit règlement ou d'en changer quelques dispositions

pour le bien de ladite Académie, il y sera procédé incessamment dans une assemblée générale de ladite Académie.

*Article 18e.*

Les officiers de l'Académie et les académiciens n'auront aucune prérogative dans les assemblées de la Communauté où ils n'assisteront qu'en qualité de simples maîtres, et, comme tels, ils pourront devenir jurés de la Communauté, sans cependant que l'on puisse contraindre les officiers en exercice de ladite Académie à accepter ladite charge de juré, s'ils jugent que leurs occupations académiques ne leur permettent point de remplir les fonctions de jurés.

*Article 19e.*

Les personnes du sexe qui auront des talens pourront être admises et reçues par mérite à l'Académie, dans l'une des assemblées générales, à la pluralité des voix, et, à cet effet, elles se présenteront avec quelques morceaux de leurs ouvrages, attestés de deux officiers de l'Académie qui les auront vu travailler, et lorsqu'elles auront en leur faveur la pluralité des voix, elles seront admises et ensuite tenues de dessiner en présence des professeurs et de faire un morceau dans leur genre, sur lequel elles seront reçues et gagneront le prix de leur maîtrise, dont les lettres leur seront délivrées, sans qu'elles soient tenues de payer aucuns droits au proffit de la Communauté, mais seulement les frais ordinaires des lettres de réception, ainsi que les aspirans reçus par mérite; lesquels frais consistent dans la vacation de M. le procureur du Roy au Châtelet, les salaires du secrétaire et des clercs de la Communauté, à condition néanmoins qu'il ne pourra être reçu par mérite que deux personnes du sexe par an, outre les quatre de l'autre sexe permis par l'article 6.

Veut Sa Majesté que sur le présent arrêt toutes lettres patentes nécessaires soyent expédiées.

Dans la lettre suivante, Cochin expose très judi-

cieusement les objections que l'Académie royale opposait à ce projet :

*Copie de la lettre écrite à M. le marquis de Paulmy par M. Cochin, secrétaire de l'Académie de peinture et de sculpture*[1].

Monsieur,

Je suis sensible, ainsy que je le dois, aux bontés dont vous m'honorez et je vous suplie de croire que si l'affaire dont il est question m'eût été personnelle, je l'aurois dès le premier instant remise entre vos mains.

Je n'ay pu refuser mon éloge aux articles que vous avés disposés en faveur des artistes maîtres; si en effet il est avantageux qu'ils soient érigés en Académie, on ne peut rien de mieux; mais c'est le point de la question. Une autre manière d'envisager les suittes de ce projet me le fait regarder comme dangereux. Je ne me suis point ouvert à vous d'abord sur ce sujet, et c'est en quoi j'ai pu paroître mal répondre à la confiance que vous m'avés fait la grâce de me témoigner. Je vais donc m'expliquer ; vos bontés m'y forcent et ne me permettent pas de douter de votre amour pour les arts et pour l'Académie royale.

Tant que le titre d'académicien pris par les maîtres a été communiqué à une multitude dont le plus grand nombre est inepte, il a été comme sans conséquence. Dans le nouveau projet, il étoit question de donner à une partie de ce corps une forme vraiment académique, de former une seconde Académie dans les mêmes talens, c'est-à-dire d'ôter toute certitude au degré de confiance que le public attache au titre d'académicien.

Ce n'est plus le siècle où les plus grands artistes étoient confondus avec les vernisseurs et les doreurs. L'Académie offre au mérite un refuge assuré; s'il existe hors d'elle quelques talens, on peut dire qu'ils ne sont point éminens et que le nombre des artistes qu'on pourroit

1. *Note en tête de la lettre :* A conserver et enregistrer pour y avoir recours dans le besoin (répondu 27 juin 1767).

citer est trop petit pour y trouver de quoi former une Académie qui ait quelque consistance aux yeux du public éclairé; mais seulement de quoi induire en erreur le public sans connoissance.

L'honneur est l'aliment des arts; dès qu'on ôtera la distinction qu'il doit y avoir entre le bon et le médiocre, on coupera le nerf qui fait tendre à la perfection. Si, au milieu d'une Communauté, un petit nombre d'artistes médiocres ont tenté d'aveugler le public en luy faisant croire que c'étoit le même d'être d'une Académie ou de l'autre, s'ils ont usurpé le titre d'Académie royale toutes les fois qu'ils ont pu le faire à votre insçu, que ne feroient-ils pas étant érigés sous une forme vraiment académique?

Dès lors, le désir d'être de l'Académie royale s'affoiblit, désir qui fait faire tant d'efforts, et conséquemment l'émulation qu'il maintient; on pourra s'épargner les peines et les sacrifices nécessaires à acquérir les talens qu'elle exige. Cette même forme attribuée à deux corps si dissemblables donneroit une considération déplacée à la médiocrité et anéantiroit la distinction due à l'Académie royale.

Je sçais, Monsieur, que ce ne sont point vos intentions; mais je crois que c'étoit une conséquence inévitable de ce projet. Celuy que vous avés conçu est bien digne de vous. Rendre la liberté aux arts de peinture et de sculpture seroit le plus grand avantage qu'on pût leur procurer. On ne peut pas douter que M. le marquis de Marigny ne joignît ses efforts aux vôtres pour arriver à un but si désirable.

Vous consentés à supprimer l'Académie de Saint-Luc; vous aprouvés que son école fût désormais sous la discipline de l'Académie royale; vous souhaittés que celle-cy soit autorisée à prendre sous sa protection tous les artistes en qui elle reconnoîtroit des talens, qu'elle pût leur procurer la liberté de les exercer. Je ne puis refuser mon admiration à une si noble idée; mais oserons-nous en espérer le succès?

Dans ce plan, les maîtres qui géroient l'école de Saint-Luc seroient chargés de professer dans l'école nouvelle

sous la direction de l'Académie royale, et ce seroit en quelque manière un corps secondaire adopté par l'Académie royale; mais cette espèce de corps pourroit encore jetter le public dans l'erreur, en ce que chacun de ceux qui en seroient feroit entendre qu'il est de l'Académie royale; on ne pourroit l'éviter qu'en ne leur accordant qu'un titre clairement subordonné, *tel que celui d'élèves aprouvés*, ou quelqu'autre qu'on chercheroit à rendre le plus honorable qu'il seroit possible, toutesfois sans équivoque; seroit-il accepté par des artistes qui ont des prétentions plus étendues dont ils vous cachent la moitié?

Cependant, je veux croire que ces artistes soient toujours aussi soumis à votre égard qu'ils le paroissent maintenant, et qu'ainsy il vous soit facile de lever cet obstacle; celui qui me paroît insurmontable ou du moins qui ne pourra être vaincu que bien difficilement, c'est l'oposition inévitable à tout enregistrement qui blesse la Communauté. Ces corps sont habiles à employer toutes les ressources de la chicane. L'état s'est en quelque manière assujéti aux communautés à qui il semble toujours devoir. Il ne seroit pas possible que celle des peintres n'aperçût que la liberté rendue à ces artistes priveroit les maîtres de leurs plus habiles compagnons dans tous les genres qui demandent du talent; que leur bénéfice en seroit considérablement diminué; c'est ce qu'ils représenteroient avec les plus fortes exagérations sur l'impossibilité de payer désormais les taxes.

Quoiqu'il soit vrai que les parlemens maintenant connoissent davantage l'utilité des arts, la considération qu'ils méritent et le bien que la liberté leur feroit, néanmoins il est à craindre que ces droits exclusifs établis depuis plusieurs siècles ne leur paroissent comme consacrés par leur ancienneté. D'ailleurs, exiger que la Communauté donnât des fonds pour soutenir une école qui ne seroit plus sous sa direction pourroit sembler une tirannie.

Cependant, Monsieur, il seroit fâcheux qu'un projet aussi avantageux aux arts n'eût aucun effet; c'est pourquoi j'ai l'honneur de vous proposer la manière dont je

concevrois qu'il pourroit être de la plus facile exécution.

En laissant subsister la prétendue Académie de Saint-Luc, telle qu'elle est, on pourroit demander simplement un privilège en faveur de l'Académie royale, au moyen duquel elle pût protéger les artistes en qui elle reconnoîtra des talens. L'obtenir indéfini seroit sans doute le mieux; mais la Communauté prouveroit facilement que ce seroit sa destruction. Il paroît donc nécessaire de limiter; on pourroit demander que chacun des membres de l'Académie royale pût protéger deux élèves et leur procurer la liberté de travailler; que ce fût cependant sans leur donner le droit de le faire autrement que par eux-mêmes, sans permission de faire le commerce ny d'employer de compagnons, à moins qu'ils ne soient pareillement autorisés, à quoi l'on pourroit ajouter que chacun de ces élèves ne seroit pas simplement au choix de chaque académicien, mais aprouvés par toute l'Académie, sur la présentation d'ouvrages bien assurés de luy par le témoignage d'un académicien ou du secrétaire.

Cette grâce accordée procureroit la liberté à plus de deux cens artistes, et ce nombre semble bien suffisant pour embrasser tous ceux qui méritent attention. L'extraction de deux cens personnes sur un corps dont à la vérité j'ignore le nombre, mais dont je crois que ce ne seroit que le sixième, pourroit ne pas paroître assez considérable pour donner lieu de dire qu'on détruiroit la Communauté. Si elle est plus nombreuse que je ne l'imagine, on pourroit peut-être demander jusqu'à trois élèves, et alors on seroit assuré d'exempter les gens de talent dans tous les genres.

J'ajoute cependant qu'il faudroit aussi que dans les patentes il fût décidé que la Communauté ne pourroit saisir les élèves encore dans le cours de leurs études; car alors les deux cens exemptions qu'on auroit obtenues en faveur des artistes seroient bientôt couronnées par la protection qu'on seroit dans le cas d'accorder à de jeunes élèves dont les dispositions donnent des espérances qui peuvent n'être jamais réalisées; il seroit donc nécessaire

de fixer une époque, c'est-à-dire que tout élève au-dessous de trente ans fût censé encore dans le cours de ses études.

Il est certain que cet arrangement entraîneroit en peu de tems la chute de l'école de Saint-Luc et borneroit les droits tiranniques des maîtres; et comme il seroit fâcheux qu'il y eût une école publique de moins, il seroit à souhaitter que l'Académie royale en pût élever une plus fructueuse en supliant Sa Majesté de lui accorder les fonds nécessaires, et afin que le Roy ne fût point chargé d'une nouvelle dépense, comme cette Communauté d'entrepreneurs et de marchands riches, ou à portée de le devenir, subsisteroit toujours, Sa Majesté pourroit lever sur elle la taxe de l'industrie dont elle a bien voulu l'exempter, en conséquence d'une école qui ne seroit plus utile. Ces fonds remplaceroient ceux que le Roi voudroit bien accorder; d'un autre côté, tout cecy ne paroîtroit qu'une extension donnée aux privilèges de l'Académie royale. La Communauté murmureroit sans doute; mais il me semble qu'elle seroit moins fondée à intenter un procès, si telle étoit la volonté du Roy annoncée de son propre mouvement.

Ce sont les réflexions, qu'en usant de la permission que vous m'avés donnée, je prends la liberté de vous exposer, et que j'ai l'honneur de soumettre à vos lumières.

Je suis, etc.

A la suite de cette pièce se trouvait le brouillon d'une autre lettre de Cochin au premier peintre, datée de 1770, annexée à un mémoire ou compte-rendu au directeur général. Voici ces deux pièces encore inédites :

*Lettre de M. Cochin au Premier Peintre*
*sur ses négociations avec les jurés (copie)*[1].

J'ay fait bien des réflexions sur ce dont nous avons causé. Il est bien important que vous ne vous ouvriés

1. Voy. celle de 1767 à M. de Paulmy.

pas trop avec les maîtres sur la discussion de leurs droits et des nôtres. Ils sont très fins et très chicaniers; si vous leur faites part des moyens sur quoy nous nous fondons pour regarder leur séparation comme parfaitement consolidée, c'est les mettre à portée de les discuter entre eux et de chercher les moyens de les éluder ou de leur donner une tournure différente en jettant de la poudre aux yeux. Il arriveroit que le premier Mémoire qu'ils feroient paroître pour nous chicaner détruiroit d'avance en apparence toutes nos raisons; or, c'est celui qui frape le premier coup qui fait le plus de sensation; je dis le premier Mémoire qu'ils feront paroître parce que je suis persuadé que, quelques soins que vous donniés, quelques caresses que vous leur fassiés, il faudra toujours en venir à plaider. Il y a trop de chicaniers dans ce corps pour pouvoir l'éviter.

En nous tenant simplement dans la demande de ce que nous accorde l'arrest du Parlement, c'est-à-dire qu'ils ne prennent point le titre d'Académie royale, en ne les tracassant point sur celui d'Académie, nous sommes sûrs de gagner, et même le procès ne peut être fort compliqué; car il est certain que, depuis qu'ils sont séparés d'avec nous, ils n'ont jamais osé prendre le titre d'Académie royale qu'en cachete; le Roy ny le Parlement ne le leur ont point donné; notre cause est sûre.

Je crois donc que la conduitte la plus sage que nous ayons à tenir pour le présent, c'est d'éviter tout éclaircissement sur ce que nous pourrions prétendre; de dire froidement et sans humeur que l'Académie ayant vu par plusieurs actes qu'aucuns d'entre eux, soit du consentement du corps, soit à son insçu, prenoient le titre d'Académie royale, elle a cru devoir demander au Parlement la conservation de son titre distinctif, qu'elle en a obtenu un arrest, lequel porte qu'il doit être inscrit sur les registres de la Communauté, qu'elle en demande l'exécution par respect pour le Parlement qui l'a accordé, que les maîtres ayant fait paroître qu'il leur étoit désagréable que cela fust registré par le ministère d'un officier de justice, l'Académie, qui ne désire que la paix, a accepté qu'il fût inscrit à l'amiable, et n'en demande d'autre preuve

que le certificat du secrétaire, qu'ayant encore paru que le deffaut du titre d'Académie dans l'énoncé de l'arrest (qui n'est point dénié, mais seulement passé sous silence, par la même raison que les ducs ne donnent pas le Monseigneur aux intendants, quoiqu'ils n'empêchent pas qu'il leur soit accordé par tout autre), l'Académie ne s'oppose point à ce qu'ils fassent dans leur certificat une réserve à cet égard, que voilà tout ce que l'Académie peut faire; qu'ils décident distinctement s'ils refusent ou s'ils acceptent, parce que nous sommes déterminés à suivre cette affaire juridiquement.

Cette lettre est suivie du mémoire suivant adressé au directeur général :

*Mémoire ou compte-rendu à M. le directeur général en 1770.*

La maîtrise de Saint-Luc usurpoit depuis quelques années le titre d'Académie royale et tous les autres droits. On l'a vu non seulement sur d'anciennes listes, mais encore sur des enseignes. Après beaucoup de pourparlers, la Communauté a reçu la signiffication d'un arrest sur requeste qui lui deffend de se qualifier de ce titre, avec injonction de transcrire ledit arrest sur ses registres, qu'il sera public et affiché partout où besoin sera.

En conséquence, la Communauté convoqua une assemblée générale et délibéra de ne point former d'oposition et à éluder la transcription sur ses registres. Elle envoya ensuitte avec une lettre très polie la délibération arrestée à ce sujet qui annonçoit une acceptation simple de l'arrest. L'Académie royale a jugé convenable d'indiquer un comité pour décider si cette acceptation simple de la délibération de la maîtrise étoit suffisante, ou si l'on ne seroit pas obligé de poursuivre l'enregistrement dudit arrest sur les registres.

Insensiblement, les maîtres gagnoient du tems et le P. Peintre, qui avoit quelques droits sur le sieur Boileau, ancien juré, recevoit souvent des propositions par son entremise. Le 5 décembre 1770, le sieur Boileau se char-

gea d'un projet d'enregistrement convenable pour l'exécution de l'arrest et pour calmer la maîtrise sur la dénomination d'école académique qui avoit effarouché les anciens jurés.

Malgré ces procédés de conciliation, les maîtres s'échauffèrent beaucoup dans l'assemblée suivante et n'enregistrèrent point. Le sieur Boileau prévint le P. Peintre que ses confrères n'avoient pu s'y résoudre sans avoir au préalable consulté M. d'Amour, avocat, un de leurs amateurs.

Cette annonce fut reçue comme elle devoit l'être par l'Académie royale. Cependant, pour ne pas rompre la négotiation, la décision de la Compagnie fut remise au 17 suivant, lendemain de l'assemblée des maîtres, et l'on fit sentir à l'agent Boileau que ce délay n'étoit accordé que dans la certitude où l'on étoit que M. d'Amour sentiroit les bons procédés de l'Académie royale et apercevroit la sûreté de la Communauté.

Le P. Peintre apprit pendant cet intervalle que M. le marquis de Paulmy, protecteur, seroit consulté. En conséquence, il vit M. de Voyer pour l'engager à prémunir M. de Paulmy et à lui demander une conférence. M. de Voyer vit son cousin; après bien des moyens tentés et discutés, M. de Paulmy termina par dire que tout ce qu'il pourroit faire seroit de forcer à enregistrer deux sentences qui condamnoient à l'amende les nommés Le Moine et Adam qui avoient pris sur leurs enseignes le titre d'Académie royale et que l'Académie devoit être contente. L'Académie ne pouvoit l'être. Néanmoins, le P. Peintre vit M. de Paulmy. Ce marquis parla trois quarts d'heure sur toutes les choses déjà connues, mais en plaidant fortement la cause de la maîtrise; il continua par se plaindre sur ce que l'on avoit traversé son dessein de séparer la portion académique de Saint-Luc, pour ensuitte la soumettre à l'Académie royale, connoissant très bien le ridicule de deux Académies d'un même talent, et termina par l'épenchement de ses peines sur l'érection de l'école du sieur Bachelier. Quant à ce dernier point, on doit avouer que l'Académie royale avoit montré une foiblesse inconcevable en donnant son attache à cet établissement. Le

P. Peintre parla à son tour, mais peu, parce qu'il étoit souvent interrompu. Enfin il parvint à dire pour tout cesser : il me paroît, Monsieur, que vous voulés punir ou humilier quelques membres de votre corps, mais que dans le fond vous concervés assés d'intérest pour la Communauté en général pour la maintenir dans la prétention d'usurper le titre d'Académie royale de Saint-Luc. Le marquis nia que ce titre existât dans aucun acte. Il est aisé au P. Peintre de luy prouver qu'il étoit trompé par les maîtres, qu'il étoit glissé dans des mémoires et même dans des lettres patentes. Alors le marquis se déboutonna et protesta qu'il ne souffriroit pas qu'un titre acquis depuis près de quarante ans fût détruit.

Ah! pour le coup, dit en riant le P. Peintre, M. le Marquis veut mettre le feu dans une affaire que nous cherchons à terminer par des moyens de conciliation, et vous vous prêtés pour soutenir des gens qui ont vexé tous les corps depuis qu'ils existent, dont la basse cupidité fait naître des procès sur des riens et qui en vérité en perdent autant qu'ils en suscitent.

Permettés-moy de vous dire aussi que je ne me fais pas voir un M. de Paulmy à la tête d'une compagnie aussi méprisable. Vous vous croyés obligé, Monsieur, de suivre les vuës de vos pères, un d'Argenson étoit déplacé à la police, sans le grand mérite qui donne de l'élévation aux places telles qu'elles soient; il étoit protecteur de Saint-Luc comme lieutenant de police et non comme d'Argenson.

Le marquis se rejetta sur le sentiment que le corps luy témoignoit. Le P. Peintre lui dit : ils vous manqueront, Monsieur, comme ils manquent à tout le monde. Enfin, ils m'ont manqué d'une parole donnée.

C'est moy, reprit le marquis, qui vous en ay manqué, Monsieur. J'ai été les trouver lorsque je les ai vu prests à se perdre. Je leur ay deffendu de rien enregistrer. Je leur ordonneray de faire oposition, je conduiray le procureur; il n'y aura point de feu là-dedans; on plaidera, et l'on finira par un accord convenable aux deux corps.

Il ne fut point question des propositions qui avoient été avancées de la part des maîtres, d'où l'on peut infé-

rer que M. de Paulmy n'avoit eu d'autre dessein, en demandant une conférence, que de sonder si le P. Peintre seroit plus facile que ne l'avoit été M. Cochin.

*Nottes.*

On trouve le titre d'*Académie royale de Saint-Luc* dans le recueil intitulé : Lettres patentes, etc., qui approuvent et confirment les nouveaux statuts de Saint-Luc.

C'est le livre de statuts de maîtres dans lequel ils ont réimprimé ceux de l'Académie royale, comme leur appartenans également, prétention ridicule que l'on trouve néanmoins dans leurs statuts, p. 42, l. 36, de l'imprimerie de Houry, 1749.

Leur école est fondée sur une déclaration du 17 novembre 1705, enregistrée le 7 janvier 1706. Alors, l'Académie de peinture n'avoit nulle consistance. Cette déclaration dit :

*Permettons aux maîtres de la Communauté d'avoir dans leur bureau un modèle naturel, pour, par eux, leurs enfans, apprentifs et compagnons seulement, étudier, dessiner, modeler et peindre d'après nature, pourvu que ce soit à huis clos et avec toute la décence convenable...* Aujourd'huy c'est une école publique. Les officiers qui enseignent s'arrogent les mêmes titres que ceux de l'Académie royale; leurs modèles portent la livrée du Roy.

Les maîtres se sont autorisés à prendre les statuts de l'Académie royale sur une ancienne jonction à laquelle cette dernière Compagnie s'étoit prêtée pour finir des procès sans cesse renouvellés; les maîtres la rompirent en 1655 et il n'y a point d'acte de séparation.

Mais ils ne peuvent pas être participans aux privilèges accordés en 1663 à l'Académie royale par lettres patentes enregistrées contradictoirement malgré leurs oppositions, ce qui est spécifié dans l'arrest du Parlement joint aux lettres patentes.

Les deux pièces suivantes mettent un terme à l'incident. Bien que la première ait été imprimée par

M. Furcy-Raynaud, il nous paraît nécessaire de la reproduire ici :

*Lettre de Pierre à M. (de Marigny?)*[1].

Monsieur,

La maîtrise de Saint-Luc, s'arrogeant depuis quelques années le titre d'Académie royale, elle a reçu la signification d'un arrest que nous avons obtenu sur requête, qui luy deffend de se qualifier de ce titre d'honneur, qui enjoint que ledit arrest sera transcript sur ses registres et qu'il sera publié et affiché partout où besoin sera.

En conséquence, la Communauté a convoqué une assemblée générale et a délibéré à ne point faire d'opposition, à éluder la transcription sur ses registres. Elle a pris le party de m'envoyer la délibération arrêtée à ce sujet et signée par son secrétaire dans l'assemblée générale, dont j'ay l'honneur de vous adresser une copie.

Notre assemblée d'aujourduy, quoyque satisfaitte de la démarche de la maîtrise de Saint-Luc, a jugé convenable d'indiquer un comité pour décider si l'acceptation simple de la délibération étoit suffisante et ne porteroit pas à infirmer notre arrest; ou s'il ne sera pas nécessaire de poursuivre son enregistrement sur les livres de la Communauté.

Nous inviterons des conseils, à la tête desquels sera M. l'abbé Pommier.

Je suis, avec respect, etc.

PIERRE.

Paris, le 10 novembre 1770.

La minute de la réponse du directeur des Bâtiments expose les idées que celui-ci avait résumées en ces termes en tête de la lettre de Pierre :

Il me semble que du moment que la Communauté de

1. Voir *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1904, p. 217, n° 699.

Saint-Luc nie avoir pris le titre contesté dans aucun acte, désavoue ceux de ses membres qui auroient pu s'en qualifier et reconnoist que le titre ne luy appartient pas, il me semble que cela doit suffire. Si on prouvoit qu'elle a pris le *titre contesté* dans un acte quelconque, alors l'enregistrement de l'arrest signifié seroit de droit et de raison.

Au reste, l'Académie ne peut mieux faire que de consulter M. l'abbé Pommyer et suivre ses conseils.

Un enregistrement est fait pour donner force de loy à un droit contesté ; icy on ne conteste rien ; on convient de tout.

Il faudra faire assigner le premier *quidam* de Saint-Luc qui se qualifiera de, etc., car ce corps désavouera toujours ses membres.

*Déclaration de l'Académie de Saint-Luc.*

Ce jourd'huy, 7 novembre mil sept cent soixante-dix, la Compagnie générale étant assemblée en la manière acoutumée, MM. les directeurs ont fait part à ladite Compagnie que, le 26 octobre dernier, il leur a été fait une signification par MM. les officiers de l'Académie royale de peinture et sculpture (portant deffence par arrest obtenu sur requête, en datte du 7 septembre dernier) à la Communauté et Académie de Saint-Luc de prendre le titre d'Académie royale de Saint-Luc.

L'affaire mise en délibération, la Communauté et Académie déclare qu'elle ne s'est jamais servy du titre d'Académie royale dans aucun acte ni délibération quelconque, et si quelqu'un de ses membres s'en est qualifié, le corps le désavoue.

La Compagnie a chargé Messieurs les Directeurs de faire part de la présente délibération à Messieurs de l'Académie royale.

Je, soussigné, secrétaire de la Communauté et Académie de Saint-Luc, certifie la présente copie conforme à l'original qui est fait sur nos registres.

*Signé :* LASNIER, secrétaire.

## VI.

### Dissensions intestines de la Communauté. Procès entre les académiciens et les maîtres jurés (1766-1767).

En même temps qu'elle avait à répondre aux injonctions de l'Académie royale, fort émue de ses prétentions et de ses empiétements, la Communauté des maîtres peintres était en proie à des dissensions intestines dont les volumineux mémoires imprimés pour soutenir les revendications des deux adversaires nous ont transmis les causes et le développement.

Ces pièces judiciaires font pénétrer dans les troubles qui agitaient alors la Compagnie et exposent la surexcitation des deux partis dont elle était composée.

Tout d'abord, les peintres et les sculpteurs, constituant à proprement parler l'Académie de Saint-Luc, ne pouvaient se résigner à rester sous la domination des artisans ou hommes de métier qui, beaucoup plus nombreux que les artistes, gardaient pour eux seuls la direction de la Communauté et ne laissaient pas les artistes parvenir aux premiers grades.

D'après les peintres et les sculpteurs, cette exclusion était contraire au règlement établi par les statuts de 1738, et dans le Mémoire contenant leurs revendications ils s'expriment ainsi :

Les statuts veulent que les directeurs gardes ne puissent être pris que dans les professeurs, adjoints ou conseillers, conséquemment académiciens.

Les recteurs ne doivent être nommés que dans les professeurs.

Les professeurs dans les adjoints.

Les adjoints dans les conseillers.

Et les conseillers dans les académiciens, c'est-à-dire dans ceux que le mérite seul a droit d'introduire dans une Académie.

Les prétentions des mécontents se trouvent résumées dans les lignes que nous venons de reproduire aussi clairement que possible. Comment a-t-on exécuté ce règlement établi par les nouveaux statuts de 1738?

Si les professeurs, ajoutaient les réclamants, ont été pris parmi les artistes, et on ne pouvait agir autrement puisque la qualité de professeur implique un enseignement que les artistes seuls peuvent donner, on a nommé conseillers pour les élever plus tard à la dignité de directeurs nombre de membres incapables d'exécuter un tableau ou une statue. D'où il résulte qu'en trente-cinq années, sur soixante-dix directeurs élus, soixante-huit n'étaient que conseillers et deux adjoints à professeurs, pas un professeur n'est parvenu à la dignité de directeur. Ces élections, contraires aux termes des statuts, doivent donc être considérées comme nulles, et les quarante-cinq directeurs existants encore au moment du débat, qui n'ont jamais été ni professeurs ni adjoints, ne sauraient conserver un titre indûment acquis.

Tout ce raisonnement péchait par la base. Quelque dure que fût, pour l'amour-propre des peintres ou sculpteurs, la prédominance de ces artisans dédaignés, les académiciens nous semblent mal fondés à protester contre une loi qu'ils avaient subie sans mur-

murer pendant trente-cinq ans. Ils allèguent, il est vrai, que les règlements ont été violés à chaque élection durant tout cet espace de temps. Pourquoi donc ont-ils attendu si longtemps pour présenter leurs doléances? Enfin, leur distinction entre l'Académie et la Communauté, entre les académiciens et les maîtres paraît encore moins plausible. On désignait la Société sous le nom d'Académie de Saint-Luc ou de Communauté de Saint-Luc sans établir de distinction entre ces deux termes. Les membres étaient maîtres de la Communauté, quelque profession qu'ils exerçassent, et la prétention des artistes au titre d'Académiciens, à l'exclusion de tous autres, leur fut inspirée sans doute par le désir de s'assimiler, au moins par la similitude du nom, aux membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont ils enviaient les privilèges et la notoriété. De là, le procès ou plutôt ces mauvaises chicanes, ces subtilités étranges et ces arguments fragiles qui viennent d'être résumés.

Les deux partis n'en vinrent pas dès l'abord à des actes d'hostilité ouverte. Avant d'éclater au grand jour en un procès suivi de l'accompagnement ordinaire de mémoires et de libelles, le sourd mécontentement des artistes s'était traduit par le refus d'assister aux séances de l'assemblée. Condamnés à l'amende, ils prétendirent que tous les actes de l'assemblée étaient entachés d'illégalité. M. de Paulmy, comme protecteur de la Communauté, essaya vainement d'étouffer le scandale en interposant son autorité; cette tentative de conciliation était vouée à l'insuccès avec des hommes qui appelaient un éclat de

tous leurs vœux. Il fallut en arriver aux dernières extrémités.

Les professeurs mécontents publièrent un premier mémoire en septembre 1766; ce mémoire, signé de Me Oudet, avocat, et de Lezat, procureur, comprend cinquante-trois pages in-quarto, suivies des conclusions de la requête provisoire des postulants et accompagnées de deux listes fort intéressantes pour nous, car l'une donne le nom des trente-neuf professeurs adjoints ou conseillers dissidents et l'autre énumère leurs adversaires, directeurs anciens ou actuels de l'Académie. Sur la première de ces listes figurent presque tous les officiers de l'Académie. On y compte deux adjoints à recteurs, onze professeurs, douze adjoints à professeurs, les huit conseillers en exercice, enfin trois anciens professeurs et trois anciens adjoints. Si quelques officiers n'ont point adhéré aux protestations de leurs collègues, c'est par ignorance, ou peut-être parce qu'ils préfèrent attendre la fin du débat sans encourir la disgrâce des directeurs gardes. Le nombre des officiers restés étrangers au procès est d'ailleurs des plus minimes. Sur la liste reproduite ici, le nom de chaque artiste est suivi de la mention de sa profession et de celle de sa dignité dans la Compagnie avec son adresse.

La seconde liste contient les noms des quarante-cinq directeurs gardes nommés irrégulièrement depuis 1728 et existant encore en 1765. Les autres directeurs, dont la nomination était également considérée comme irrégulière, étaient morts quand le débat prit naissance, sauf deux qui avaient été choisis parmi les officiers de l'Académie et dont la nomination ne donnait pas matière à contestation. Ces deux directeurs,

dont les artistes attribuent l'adhésion à la cause des jurés, à la faiblesse et à l'intimidation, sont le sieur Merelle père, peintre déjà âgé, et Vanderwoos, sculpteur[1].

Les artistes de la Communauté reprochaient aussi à plusieurs de ces directeurs d'avoir été élus avant dix années de maîtrise; nouveau grief contre leur élection. Ce qui explique les deux dates qui suivent certains noms; ces dates indiquent le nombre d'années écoulées entre la nomination à la maîtrise et l'élection au titre de directeur garde.

La nomination des chefs de la Communauté avait lieu presque toujours le 19 octobre, jour de la fête de la Communauté. Quelquefois, les élections se firent, par exception, le 21 ou le 22 octobre; mais cette dérogation à la règle ordinaire ne se présenta que rarement et jamais depuis l'année 1740 :

*Liste des trente-neuf officiers de l'Académie qui réclament contre l'élection des directeurs gardes.*

Attiret, sculpteur, professeur, rue du Coq-Saint-Jean.

Blondeau, sculpteur, ancien professeur, rue Basse-du-Rempart.

Bonnet-Danval, peintre, professeur, rue Notre-Dame-de-Recouvrance.

Bocciardi, sculpteur, professeur, rue de Vendôme.

Boiston, sculpteur, conseiller, rue Meslay.

Broche, sculpteur, adjoint à professeur, rue du Pont-aux-Choux.

Canot, peintre, conseiller, rue du Monceau-Saint-Gervais.

Caffieri, sculpteur, ancien professeur, rue Princesse.

Charpentier, peintre, conseiller, rue des Vieux-Augustins.

1. Mémoire du 17 janvier 1767.

Charny, sculpteur, adjoint, rue de la Lune.

Chenu, sculpteur, adjoint, rue Neuve-Saint-Laurent.

Corrège, peintre, adjoint à professeur, rue du Monceau-Saint-Gervais.

Cousinet, sculpteur, adjoint à recteur, rue Saint-Germain-l'Auxerrois.

Dagomer (décédé), peintre, adjoint à professeur, rue d'Enfer en la Cité.

De Fernex, sculpteur, au Palais-Royal.

De La Porte, peintre, conseiller, rue de l'Arbre-Sec.

Dumesnil l'aîné, peintre, adjoint à recteur, Vieille-rue-du-Temple.

Durand, peintre, adjoint à professeur, rue de Berry.

Eisen, peintre, professeur, rue Guénégaud.

Garand, peintre, conseiller, place Dauphine.

Glain, peintre, ancien adjoint, rue des Vieux-Augustins.

Hubert, sculpteur, ancien adjoint, quai d'Orléans.

Hutin, peintre, adjoint, rue de Grenelle-Saint-Thomas.

Jollain, peintre, professeur, rue Thérèse, butte Saint-Roch.

Lefèvre, peintre, professeur, quai Pelletier.

Lenoir, peintre, adjoint à professeur, rue de Richelieu, près la fontaine.

Martin, peintre, conseiller, rue Neuve-Saint-Martin.

Martincourt, sculpteur, adjoint à professeur, cimetière Saint-Jean.

Murat, sculpteur, professeur, cul-de-sac de l'Étoile, rue Thévenot.

Odiot, sculpteur, conseiller, grande rue du faubourg Saint-Honoré.

Pottier, peintre, ancien adjoint, au Palais-Royal.

Sarazin, peintre de perspective, professeur, rue d'Orléans.

Sautray, sculpteur, ancien professeur (décédé), rue Jean-Beausire.

Scheemakers (décédé), sculpteur, professeur, rue Xaintonge, près le boulevard.

Soldini, peintre, professeur, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Suzanne, sculpteur, professeur, rue et barrière Poissonnière.

Tiersonnier, peintre, adjoint à professeur, rue Montmartre, près Saint-Joseph.

Viger, peintre, ancien adjoint à professeur, rue de Cléry.

Vincent, peintre, conseiller, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Ces trente-neuf académiciens, dont trois décédés, comptaient vingt-deux peintres et dix-sept sculpteurs.

Les jurés ne manquèrent pas de répandre le bruit que les réclamants avaient abusé de l'état de santé de Dagomer et de Scheemakers pour leur arracher leur adhésion, ce qui provoqua une protestation énergique de leurs adversaires. Voici, d'autre part, la liste des directeurs gardes visés par les protestataires, telle que ceux-ci l'ont fait imprimer à la suite de leur Mémoire :

Liste des quarante-cinq (*conseillers, directeurs gardes, anciens existans et actuels de l'Académie*) qui, sans avoir été ni pouvoir être *académiciens*, ont été nommés entr'eux *conseillers* (première contravention) presque tous le 17 octobre, *directeurs gardes* de l'Académie le 19 (seconde contravention), et qui ne sont que, ou des *sculpteurs en ornemens et en bois*, ou des *sculpteurs en bâtimens*, ou des *peintres d'armoiries et en bâtimens*, ou *des doreurs*, ou *des marbriers*, ou *des marchands de tableaux*, ou *des vernisseurs*, ou *des marchands de couleurs :*

| Noms des maîtres et professions. | Date de la maîtrise[1]. | Date de l'élection[2]. |
|---|---|---|
| Adam l'aîné, marbrier, | 21 oct. 1726, | 19 oct. 1728. |
| Jean-Baptiste Adam, idem, | | 21 oct. 1731. |
| Bridault, sculpteur en bois, | 11 oct. 1726, | idem. |
| Defontaine, doreur, | | 22 oct. 1736. |

1. Date de la maîtrise de ceux qui n'avaient point dix ans de maîtrise lorsqu'ils ont été élus directeurs gardes.

2. Date de l'élection de tous les maîtres au directorat de l'Académie.

| NOMS DES MAÎTRES ET PROFESSIONS. | DATE DE LA MAÎTRISE. | DATE DE L'ÉLECTION. |
|---|---|---|
| Pithoin l'aîné, sculp. en bois, | | 22 oct. 1737. |
| Benoist, peintre en bâtiments, | 11 févr. 1732, | idem. |
| Levassor, idem, | | 21 oct. 1738. |
| Royer, idem, | | 19 oct. 1740. |
| Maurisan, sculpteur en bois, | | idem. |
| Magner, peintre en bâtimens, | | 1742. |
| Pithoin le jeune, sculp. en bois, | 13 mai 1733, | 1742. |
| Lefevre, doreur, | 6 juill. 1740, | 1744. |
| Lefaucheur, sculpteur en bois, | | 1744. |
| Beaumont, marchand de tableaux, | 20 sept. 1740, | 1746. |
| Martin, marbrier, | | 1746. |
| Poullet, sculpteur en bois, | 13 nov. 1742, | 1747. |
| Joullain, march. d'estampes, | | 1747. |
| Lasnier, peintre en bâtiments, | 17 févr. 1740, | 1749. |
| Berneron, vernisseur en tabatières, | 9 déc. 1746, | 1750. |
| Dropsy, marbrier, | 19 févr. 1746, | 1750. |
| Coulonjon, sculpteur ornemaniste, | 8 févr. 1743, | 1751. |
| Bunelle, peintre de bâtimens, | 27 sept. 1747, | 1752. |
| Adam fils, marbrier, | 19 févr. 1746, | 1752. |
| Robinot, sculpteur en bois, | | 1753. |
| Remy, marchand de tableaux, | 17 oct. 1749, | 1753. |
| Hersant, sculpteur en bois, | | 1755. |
| Fontaine, doreur, | 17 juill. 1748, | 1755. |
| Charpentier, peintre de bâtimens, | | 1756. |
| Perrot, faiseur de mannequins, | 5 sept. 1749, | 1756. |
| Foliot, sculpteur en bois, | | 1757. |
| Prussurot, doreur, | | 1757. |
| Dupré, sculpteur en bois, | | 1758. |
| Fixon, sculpteur ornemaniste, | | 1759. |
| Buldet, marchand d'estampes, | 20 août 1750, | 1759. |
| Plantar, sculpteur en bois, | 10 sept. 1751, | 1760. |
| Maurisan fils, idem, | 4 févr. 1756, | 1761. |
| Bailly, doreur, | | 1761. |
| Paulmier, march. de couleurs, | | 1762. |
| Pithoin fils, sculpteur en bois, | | 1762. |
| Maria, sculpteur ornemaniste, | | 1763. |
| Brancour, peintre de bâtimens, | | 1763. |
| Lavocat, armoirier, | 4 mai 1758, | 1764. |

| Noms des maîtres et professions. | Date de la maîtrise. | Date de l'élection. |
|---|---|---|
| Aubert, sculpteur en bois, | 17 oct. 1757, | 1764. |
| Babelle, sculpt. ornemaniste, | | 1765. |
| Vincent, vernisseur, | | 1765. |

Total des directeurs gardes : 45, dont 21 nommés par trois contraventions et 24 nommés par deux contraventions.

Si les protestataires comptaient dans leurs rangs, parmi des noms aujourd'hui bien oubliés, des hommes d'un réel mérite tels qu'Attiret, Caffieri, Eisen, on peut juger d'après cette dernière liste que plusieurs des directeurs gardes méritaient eux aussi, à des titres divers, la dignité dont ils avaient été honorés. Pour ne citer que les plus connus, Joullain, le marchand d'estampes, et Rémy, le marchand de tableaux, dont la réputation est venue jusqu'à nous, pouvaient, en maintes circonstances, rendre plus d'un service aux artistes membres de la Communauté. Cette nombreuse famille des Adam citée ici ne se rattacherait-elle pas aux artistes lorrains qui jouirent au dernier siècle d'une véritable célébrité? Leur profession de marbriers donne à notre hypothèse quelque vraisemblance. Au reste, il n'est point encore temps d'entrer dans le détail des faits et renseignements dont ces Mémoires enrichissent indirectement l'histoire de l'Académie de Saint-Luc. Suivons d'abord les différentes phases du débat, nous reviendrons ensuite sur les particularités curieuses que renferment les plaidoiries de chaque partie.

Les directeurs gardes de la Communauté ne laissèrent pas longtemps sans réponse l'attaque de leurs adversaires. Le 12 novembre 1766 fut faite aux officiers de l'Académie signification d'un « Mémoire pour les directeurs gardes anciens et actuels, recteurs, corps

et Communauté des maîtres peintres et sculpteurs de la ville de Paris, sous le titre d'Académie de Saint-Luc, intimés et défendeurs, contre les sieurs Attiret et consors, au nombre de trente-sept, tous maîtres de ladite Communauté, appelans et demandeurs ». Ce Mémoire, de format in-quarto, comme le précédent, compte soixante-cinq pages. Il porte la signature de « Monsieur l'abbé Terray, rapporteur, Me Courtin, avocat, et Moreau le jeune, procureur ».

Nous n'examinerons pas en détail les arguments des directeurs. Mais si on considérait la modération et la politesse comme des présomptions en faveur du droit et de la justice, la cause des directeurs semblerait assez mauvaise. En tenant même compte de la vivacité et de l'âpreté naturelles chez des plaideurs, ces Messieurs nous semblent dépasser les limites de la mauvaise humeur permise en pareil cas. Le début donnera une idée du ton général de ce factum : « Il est toujours triste pour un corps d'avoir à se plaindre de quelques-uns de ses membres; mais il est plus triste encore d'être dans la nécessité de demander contre eux une réparation éclatante et de les dénoncer aux magistrats comme des calomniateurs publics. »

La suite répond à l'exorde, et les aménités des directeurs gardes envers les dissidents donneraient à supposer qu'ils n'avaient pas de bonnes raisons à produire. Il ne faut donc pas attacher trop d'importance aux violences et aux exagérations de cette défense, pas plus qu'il ne faut se fier outre mesure au calme et à l'assurance tranquille des agresseurs. Peut-être ceux-ci avaient-ils plus l'usage de la bonne société que leurs adversaires; enfin, peut-être faut-il tenir compte de la part qui revient aux représentants

de chaque partie, avocats ou procureurs, dans la rédaction et le ton général de ces pièces.

Les artistes ne se tinrent pas pour battus; bien au contraire. Leur réponse à la riposte des directeurs prit des proportions plus volumineuses que les Mémoires précédemment échangés. Le 19 janvier 1767 fut signifiée la « Réponse pour les officiers (membres quaréels) de l'Académie de Saint-Luc contre les quarante-sept jurés gardes (seulement réputés membres), soi-disant directeurs chefs de la même Académie, au Mémoire imprimé et signifié le 12 novembre 1766, sous le nom de l'Académie et Communauté de Saint-Luc, par les jurés gardes de cette Communauté ».

Cette réponse n'a pas moins de 140 pages, toujours in-quarto. Elle est signée de Me Oudet, avocat, et Lezat, procureur, et sort des presses de d'Houry, imprimeur-libraire de Mgr le duc d'Orléans (demeurant rue de la Vieille-Boucherie). Encore dans ces 140 pages ne sont pas comprises plusieurs pièces justificatives imprimées à la suite du Mémoire.

Ces documents, qui ont presque plus d'intérêt pour nous que le corps même du Mémoire, sont : 1° la liste des officiers de l'Académie, académiciens et autres maîtres que les jurés avaient effacés de la liste des membres de la Communauté dressée par eux jusqu'en 1766 et qui cependant avaient approuvé le règlement proposé par M. de Paulmy, arbitre choisi par les deux parties, pour terminer leur différend, lequel règlement était déposé chez Me Vanin, notaire; 2° la liste de ceux des jurés, compris dans les quarante-sept directeurs gardes anciens ou modernes, qui ont des écriteaux ou enseignes à leurs boutiques. Il est facile d'expliquer, sans qu'il soit besoin d'y insis-

ter longtemps, l'insertion de ces deux listes à la suite du Mémoire des officiers.

La première tend à démontrer que, jamais, ni eux ni leurs partisans n'ont refusé d'accéder à la tentative de conciliation faite par M. de Paulmy. L'autre prouverait que les maîtres ne sont bien réellement que des commerçants. Aussi de quel mépris dédaigneux ils écrasent ces boutiquiers qui s'arrogent une suprématie sur des artistes. Voici la transcription fidèle des qualités prises par ces commerçants sur leurs écriteaux ou enseignes :

1. Adam l'aîné, *marbrier.* — Rue des Filles-du-Calvaire : Adam l'aîné, *marbrier* de M. le duc d'Orléans (en lettres d'or).

2. J.-B. Adam, *marbrier.* — Rue de Fourcy-Sainte-Geneviève : Adam, *sculpteur-marbrier* de S. A. S. M. le duc d'Orléans, nommé par feu M., et de S. A. S. M. le prince de Condé et de M. le prince de Conty (en lettres d'or).

3. Pithoin l'aîné, sculpteur en bois. — Rue Bouchera : Pithoin, *peintre et doreur, entreprend le bâtiment, peint sur étoffes, imitant celle des Indes.*

4. Benoît, *peintre en bâtiment.* — Rue Neuve-Guillemain, près la Croix rouge : *peintre, doreur et vernisseur* (en lettres d'or).

5. Royer, *peintre en bâtiment.* — Rue de Sève, fauxbourg Saint-Germain : Royer, peintre de la Reine (en lettres d'or).

6. Beaumont, *marchand de tableaux.* — Pont Notre-Dame : *Au Griffon d'Or*, Beaumont, peintre, sculpteur et doreur (en lettres d'or).

7. Martin, marbrier. — Sur le boulevard du Pont-aux-Choux : Martin, *sculpteur-marbrier* (en lettres d'or).

8. Joullain, *marchand d'estampes.* — Quay de la Mégisserie : Joullain, *marchand d'estampes et de tableaux, à la ville de Rome* (en lettres d'or).

9. Bunelle, peintre en bâtimens. — Rue du Regard, faubourg Saint-Germain : Bunelle, *peintre vernisseur* (en lettres *jaunes*).

*Nota.* — Il se dit *graveur désiré* par l'Académie royale.

10. Adam fils, marbrier. — Rue des Filles-du-Calvaire : Adam, *sculpteur-marbrier* (en lettres d'or).

11. Fontaine, *doreur*. — Rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur : Fontaine, *peintre doreur*, entreprend les bâtimens (en lettres d'or).

12. Perrot, *faiseur de mannequins*. — Rue du Verbois : Perrot, *sculpteur, fait et garnit des mannequins*.

13. Prussurot, *doreur*. — Rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain : *Au roi de Prusse*, Prussurot, *peintre et doreur*.

14. Buldet, *marchand d'estampes*. — Rue de Gesvres ; est écrit en haut de sa boutique : *par privilège du Roi*, Magasin de verre blanc d'Allemagne (en lettres jaunes), et au bas, en lettres noires : Buldet, *fait et vend toutes sortes de bordures d'or et autres*.

15. Paulmier, marchand de couleur. — Rue Saint-Denis, vis-à-vis le Sépulcre : Paulmier, peintre, vend *pastelle, couleurs et vernis*.

16. Lavocat, *armoirier*. — Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : Lavocat, *peintre des ordres du Roi, peint le blazon ; armoirie, banderolles et drapeaux* (en lettres d'or).

17. Vincent, *vernisseur*. — Fauxbourg Saint-Denis : Vincent, peintre vernisseur du Roi, aux Petites-Écuries.

Sans reproduire en entier l'autre liste, nous y relèverons seulement les noms des recteurs perpétuels, professeurs en exercice, anciens professeurs et adjoints à professeurs, ce qui fera connaître le personnel de l'enseignement à l'Académie de Saint-Luc vers 1766 :

P. signifie peintre, s. sculpteur.

*Ancien recteur perpétuel :* Martin l'aîné, p. *Adjoints à recteur perpétuel :* Dumesnil l'aîné, p. — Cousinet, s.

*Professeurs en exercice :* Dumesnil le jeune, p. — Suzanne, s. — Jollain, p. — Eisen, p. — Attiret, s. — Bocciardi, s. — Lefèvre, p. — Soldini, p. — Sarazin, p. de géométrie, architecture et perspective.

*Adjoints à professeurs en exercice :* De Fernex, s. — Corrège, p. — Chenu, s. — Tiersonnier, p. — Durand, p. — Charny, s. — Huttin, p. — Martincourt, s.

*Anciens professeurs :* Leclerc, p. — Blondeau, s. — Caffieri, s. — Sautray, s.

*Anciens adjoints à professeurs :* Glain, p. — Hubert, s. — Pottier, p.

Les mécontents firent signifier au procureur des jurés, le même jour que leur long Mémoire de 140 pages, un Sommaire de 14 pages contenant un résumé de leur volumineux factum.

Une note quelque peu ironique expose ainsi l'utilité de cette pièce : « Pour alléger l'*ennui* des jurés et même leur éviter l'embarras de la lecture de la réponse faite à leur Mémoire du 12 novembre 1766, ce Sommaire réduit le procès au seul point qui doit le décider d'après les Mémoires de toutes les parties, les principes prouvés et les faits que les jurés ont eux-mêmes avoués dans leurs Mémoires. » Cette analyse imprimée chez d'Houry est signée, comme le Mémoire principal, d'Oudet et de Lezat. Enfin, les mêmes noms se retrouvent à la suite des *Observations* signifiées à Me Moreau le jeune, procureur des directeurs, le 27 janvier 1767 (8 pages in-4°), en réponse à un *Précis* imprimé par ces derniers le jour précédent (26 janvier) comme riposte au fameux Mémoire de 140 pages. Nous n'avons pas retrouvé le *Précis* des jurés et nous ignorons par conséquent son étendue; seulement, d'après les observations des officiers, il avait au moins dix pages. Peu importe

d'ailleurs. Ces notes échangées à la dernière heure, dans lesquelles tout l'effort des parties se concentre sur le point capital du procès, ont beaucoup moins d'intérêt à nos yeux que les Mémoires étendus où chaque adversaire entasse les faits et les exemples dans l'intérêt de sa cause. Il est temps maintenant d'entrer dans l'examen de certaines appréciations et le récit de quelques détails curieux sur les hommes qui divisaient ainsi la Communauté.

L'attaque des artistes avait plus spécialement porté, cela se conçoit facilement, sur la nomination des deux derniers directeurs gardes, Babel ou Babelle, sculpteur ornemaniste, et Vincent, vernisseur. Au premier encore ils font quelques concessions. « Le sieur Babelle, mort à la fin de l'année 1775, disent-ils (p. 19 du premier Mémoire), est fort habile dans son genre; il exécuta les plus jolis ornements. » Mais bientôt ils ont regret d'un éloge aussi complet, et, quelques pages plus loin[1], ils y mettent ces restrictions : « Les sieurs Babelle et Vincent n'ont jamais été et ne seront jamais ni sculpteurs ni peintres. Le sieur Babelle ne sait que dessiner et exécuter de jolis ornements; on l'a déjà dit. » Comment trouvez-vous cet : *on l'a déjà dit?* Sans y prendre garde, on avertit le lecteur qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la première citation. Mais ceci n'est rien à côté de la part faite à l'autre directeur. Jugez plutôt : « Le sieur Vincent excelle dans la composition des vernis ; il peut entreprendre la construction d'une voiture, la faire peindre, la vernir; voilà son talent. Mais il n'a pas les premiers éléments de la peinture et de la sculpture. » Quand on revient plus loin sur son compte, cette

1. P. 42.

appréciation se trouve répétée en termes à peu près identiques, seulement avec une nuance de dédain plus marquée.

Le jugement des artistes, si nous le possédions seul, serait suspect à nos yeux d'exagération et même d'injustice. Mais, dans la réponse des directeurs, cette attaque personnelle contre les deux derniers élus est relevée, et voici en quels termes on fait l'éloge des deux gardes si dédaigneusement malmenés par les artistes :

Dans le fait, il est faux que les sieurs Babel et Vincent soient dans la classe des simples artisans[1]. Ils sont artistes distingués, chacun dans leur genre. Nos adversaires conviennent eux-mêmes que le sieur Babel sait dessiner et exécuter des ornements en sculpture. S'ils avaient voulu lui rendre justice, ils auraient dû ajouter qu'il se distingue dans la partie de l'ornement ; qu'il entreprend la décoration des palais et qu'il a des talents marqués pour la conduite et pour l'exécution de ces sortes d'ouvrages ; que même il est habile graveur en taille-douce et en état de sculpter la figure (cet artiste a fait différentes œuvres d'ornements en taille-douce qui lui font beaucoup d'honneur)[2].

Quant au sieur Vincent[3], à qui l'on reproche de ne savoir autre chose que la composition du vernis et le commerce de faire faire des voitures, la réputation de cet artiste dispenserait de répondre à ces injures. Il est vrai qu'il s'est particulièrement appliqué à l'ornement des voitures et qu'il exécute et fait exécuter ce qu'il y a de plus parfait en ce genre. Plusieurs des parties adverses travaillent sous lui et ne font qu'exécuter ses dessins. Mais n'est-ce donc être qu'un simple artisan que de diriger des

1. P. 53 du Mémoire des directeurs.

2. Voy., sur les planches de ce graveur, le *Manuel de l'amateur d'estampes* de Le Blanc et les Dictionnaires de Brulliot, Basan et Heineken.

3. Mémoire des directeurs, p. 54.

ateliers nombreux, d'être l'âme d'une foule d'artistes, de penser, d'imaginer pour eux, de leur tracer des dessins, de leur donner des vues, de rectifier leurs fautes, de conduire leur pinceau et leur main par un goût toujours sûr? Voilà ce que fait le sieur Vincent; voilà comment il s'est acquis la réputation dont il jouit.

Il n'a pas le tems d'exécuter par lui-même, mais nos adversaires qui travaillent sous lui savent qu'il le ferait avec succès. Que penserait-on d'un maçon, d'un charpentier, etc., qui se regarderaient comme au-dessus de l'architecte sous lequel ils travaillent, sous prétexte qu'il ne manie ni la truelle, ni la cognée.

Comment trouve-t-on ce coup droit? Maintenant, sur ces deux appréciations contradictoires, on peut se faire une idée à peu près juste de la position et du talent des deux directeurs. Parmi les anciens directeurs gardes, dont la liste a passé sous les yeux de nos lecteurs, ils ont rencontré plus d'un nom déjà connu. Voici l'article qui concerne Joullain dans la réponse des directeurs gardes aux officiers de l'Académie (p. 49); inutile de reproduire ici l'attaque, son sens se trouvant suffisamment indiqué dans la riposte :

Ne faut-il pas, par exemple, avoir renoncé à toute décence pour oser présenter les sieurs Jollain et Beaumont comme de simples marchands de tableaux et d'estampes, tandis que tout le monde les connaît pour d'excellents graveurs en taille-douce, tandis que le premier a un talent assez marqué pour qu'on lui ait fait l'honneur de le désirer à l'Académie royale, tandis que le second a été graveur de la ville de Paris.

Cette fois, les directeurs sont peut-être allés trop loin dans leur défense, et les officiers vont immédiatement profiter de leur imprudence. Dans le Mémoire du mois de janvier 1767, Joullain expie durement la

petite satisfaction d'amour-propre qu'on lui a ménagée en le présentant comme désiré à l'Académie royale (p. 98) :

Si le sieur *Joullain* (et non pas *Jollain*, comme il est nommé sans doute par une erreur d'impression) veut faire présumer que les officiers lui ont l'obligation d'être resté dans l'Académie de Saint-Luc, il a au moins la modestie de taire le motif qui lui a fait résister à l'honneur et aux désirs de l'Académie royale. Cette modestie est d'autant plus essentielle que sans doute les désirs de l'Académie royale lui ont été annoncés par une députation, et non point par un particulier peut-être né plaisant ou par un propos tenu avec un air sérieux. Le sieur *Joullain* n'est pas un homme à s'y tromper.

Mais on est charmé qu'il annonce l'un de ses talents. On lui a donné la qualité de marchand de tableaux, il en vend effectivement, et qu'il n'a sûrement point fait, puisqu'il n'en parle point; mais, si l'on donne à l'avenir au sieur *Joullain* ses qualités, on ajoutera, par décence, le nom de *graveur désiré*.

Quelle malencontreuse idée aussi avait eu le pauvre Joullain de se targuer d'un honneur qu'il avait peut-être ambitionné, mais non obtenu! Un de ses collègues, plus obscur que lui et moins maltraité par les officiers, mérite de nous arrêter un instant en raison de sa profession. Nous voulons parler de Perrot, désigné comme faiseur de mannequins dans la liste des anciens directeurs. Ses collègues relèvent cette désignation qu'ils prétendent injurieuse et la combattent ainsi[1] :

Y a-t-il de la bonne foi à qualifier le sieur Perrot de faiseur de mannequins, sans expliquer ce que c'est que son talent? N'est-ce pas faire entendre qu'il n'exerce que le métier de vannier, tandis que cet artiste estimable est

1. P. 49 du Mémoire des directeurs du 12 novembre.

connu dans toute l'Europe pour son talent, presque unique dans son genre? Ne convenait-il pas de dire que ce que l'on appelle mannequins, en termes de peinture, sont des figures automates dont tous les membres sont mobiles, par l'effet d'une mécanique très ingénieuse, très savante et très compliquée? Ne fallait-il pas dire que ces figures sont nécessaires aux peintres pour juger de l'effet des draperies et pour les arranger convenablement? Mais si l'on eût dit la vérité, qu'on a supprimée, le sieur Perrot aurait été regardé comme un artiste distingué, tel qu'il est; et nos adversaires, par leurs réticences, ont voulu le ranger dans la classe des simples artisans.

Les longues pages de ces Mémoires sont riches, on le voit, en détails curieux, en notes biographiques et critiques sur les membres de la Communauté. Elles dédommagent ainsi le lecteur de l'ennui résultant des développements oiseux et les arguments interminables des deux parties. Continuons donc le dépouillement de ces brochures pour en tirer toutes les particularités curieuses qu'elles renferment sur les hommes et les artistes du temps et sur l'histoire de la Communauté.

Parmi les simples jurés que les artistes attaquent et traitent dédaigneusement d'artisans, quelques-uns, d'après l'opinion des directeurs gardes, méritaient, par leur mérite, une certaine considération. « Il en est plusieurs, disent-ils, qui excellent dans la partie de l'ornement, qui ont en ce genre une supériorité justement admirée du public. On n'en citera pour exemple que les ornements de sculpture du Palais-Bourbon, du château de Chantilly, de l'hôtel de Lassé, qui ont été exécutés par les sieurs Bridault[1] et Maurisan

1. Voy. sur Rémy-François Bridault l'article que lui ont consacré MM. H. Vial, A. Marcel et A. Girodie dans le *Répertoire des artistes décorateurs du bois*, t. I (seul paru), 1912.

père, que les parties adverses ne craignent pas de qualifier simplement de sculpteurs en bois, afin de les confondre avec ceux qui ne sont capables que de faire quelques légers ornements sur des bois de fauteuils et autre meuble de cette nature. » N'est-il pas intéressant de connaître les noms de ces décorateurs estimés et de pouvoir en même temps retrouver, grâce à cette indication, les témoignages encore existants de leur talent?

Quelques lignes plus loin, dans une énumération de membres de la Communauté que les directeurs placent sur le même rang que les Bridault et les Maurisan [1], le nom du sieur Cauvet est accompagné de la note suivante : « Le sieur Bachelier, chef des nouvelles écoles de dessin, a envoyé demander au sieur Cauvet de ses modèles d'ornements pour ceux des élèves de son école qui se destinent à cette partie. » Nous avons ici une preuve de l'estime qui entourait Cauvet de son vivant.

Il est question dans le premier Mémoire des officiers (p. 16) d'un sieur Davesne, peintre admis au mépris des règlements. Il s'était présenté pour être reçu maître par mérite; les artistes demandèrent avant le vote d'examiner ses ouvrages qu'ils ne connaissaient pas. Cette exigence, bien naturelle cependant, trouva de la résistance chez les jurés qui soutenaient Da-

1. « On en peut dire autant des ouvrages des sieurs Pitoin, Coulonjon, Robinot, Maria, Aubert, Fixon, Babel, Cauvet, et enfin de la plupart de ceux que les sieurs Attiret et consors essayent de rabaisser au-dessous d'eux, quoiqu'ils soient généralement reconnus pour exceller chacun dans sa partie, et quoiqu'au contraire nos adversaires ne soient que des figuristes médiocres. » — Sur tous les artistes cités ici, consulter le *Répertoire* de MM. Vial, Marcel et Girodie.

vesne, et l'emportement de Beaumont faillit amener une scène violente.

Répondant à ce fait, les directeurs (p. 59) allèguent que les ouvrages de cet artiste, admirés au Salon de l'Académie, ne durent leur admission qu'à l'insistance des jurés et malgré l'opposition des officiers de l'Académie. Il faut admettre pourtant que le sieur Davesne ne jouissait pas d'une notoriété bien établie et que l'oubli dans lequel il est tombé n'était pas tout à fait immérité.

Nous venons de citer le nom de Beaumont que nous avons déjà rencontré à côté de Joullain. Les officiers avaient contre lui des motifs d'animosité que son emportement explique ; il venait encore s'y joindre des rancunes personnelles; aussi ce personnage est-il traité de la belle manière dans le Mémoire de janvier 1767 :

A l'égard du sieur *Beaumont*, dit le Mémoire, ce juré, qui donna une telle preuve de sa prudence et de sa modération, que ses confrères conviennent qu'il a eu une vivacité d'un instant, ce juré, qui refusa de recevoir le sieur *Eisen* par mérite, il annonce qu'il a été le graveur de la ville de Paris.

Le sieur Beaumont a été nommé marchand d'estampes, et il l'est sûrement de celles qu'il n'a pas fait; mais si l'on parle de lui dorénavant, puisqu'il dit qu'il a été ou le graveur ou l'entrepreneur de la gravure de la ville de Paris, on lui ajoutera la qualité de graveur des cartes géographiques.

Nos lecteurs ont remarqué sans doute l'allusion contenue dans ces lignes aux difficultés que rencontra l'admission d'Eisen. Un autre passage du Mémoire, plus explicite à cet égard, nous permet de donner sur cet incident de la vie du célèbre graveur

d'illustrations des détails ignorés jusqu'ici des biographes[1]. Nous laissons la parole aux officiers eux-mêmes (Mémoire de janvier 1667, p. 58) :

Le sieur Eisen fils, peintre, élève de l'Académie royale, qui en avait eu un second prix, même pendant qu'il dessinait à l'Académie de Saint-Luc, et ensuite le premier prix dans celle-ci, dessinateur du Roi, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et beaux-arts de Rouen, officier de l'Académie de Saint-Luc depuis plus de douze années et professeur de cette Académie, se présenta à la Communauté.

Les jurés voulurent exiger de lui le payement de la maîtrise, même au delà de celle due par un étranger. Le sieur Eisen demanda sa réception par mérite et proposa de faire un tableau. Les jurés acceptèrent cette proposition en apparence, mais avec la restriction mentale de trouver mauvais tous les tableaux que le sieur Eisen présenterait. Le sieur Eisen en fit un, les jurés le refusèrent; il en fit un second; mais les jurés firent des saisies chez lui. Cette expérience a été faite sous la direction des sieurs Joullain et Beaumont, dont on parlera.

Il fallut un procès pour forcer les jurés à le recevoir par mérite. Ils y furent obligés et payèrent les dépens, qui, dit-on, montèrent à environ 300 livres.

Depuis, le sieur Eisen a été nommé par acclamation adjoint et ensuite professeur.

Serait-ce là un témoignage de la connaissance des jurés sur les talents, un effet de leur générosité, une remise volontaire de leurs droits? En tout cas, on ne soupçonnera point ni que le sieur Eisen soit un calomniateur atroce en répétant ce fait, ni qu'il en sache la fausseté.

Pourquoi donc les jurés faisaient-ils tant de résistance à l'admission d'Eisen? C'est qu'il demandait à

1. MM. de Goncourt, dans la biographie d'Eisen publiée par la *Gazette des beaux-arts*, ne parlent pas de cet incident qu'ils n'auraient pas négligé de relever s'ils l'avaient connu.

être exempté des droits de maîtrise qui montaient à quatre cents livres et qui souvent même, pour les étrangers particulièrement, dépassaient cette somme. A la suite de l'aventure d'Eisen, on cite, sans le nommer, un artiste étranger venu à Paris pour exercer son art, qui fut contraint à payer sept à huit cents livres et à qui on en avait d'abord réclamé neuf cents. Évidemment, il y avait là un abus criant, et, si les artistes s'étaient bornés à en demander la suppression, leur réclamation eût été fondée. Ces exactions étaient d'ailleurs la conséquence d'un autre usage contre lequel les officiers s'élevaient également avec énergie. Les candidats à la dignité de directeur devaient distribuer entre tous les membres de la Communauté qui participaient à l'élection une certaine quantité de jetons d'argent du prix de trente-huit sols l'un. Chacun des électeurs recevait vingt-cinq jetons; une élection entraînait donc une dépense de 4,436 livres 5 sols, le nombre des électeurs étant de quatre-vingt-onze. Cette somme, avancée pour l'élection, n'était pas perdue pour les directeurs nommés; ils savaient se la faire rembourser par les artistes ou artisans sollicitant leur admission dans la Communauté ; de là, les désordres les plus scandaleux, les exactions les plus odieuses et le refus de recevoir par mérite les artistes pouvant, comme Eisen, donner les preuves d'un incontestable talent. En effet, il fallait qu'en deux ans d'exercice chacun des deux directeurs rentrât dans ses 2,500 livres de déboursés.

La riposte des maîtres prouve, par la faiblesse de son argumentation, que, sur ce point spécial du moins, les griefs des artistes n'étaient que trop fondés. Évidemment, il se commettait de fâcheux excès qui appelaient de sévères réformes. Il était nécessaire de sup-

primer une coutume qui rendait la dignité la plus élevée de l'Académie accessible seulement aux sociétaires riches et qui entraînait comme conséquence nécessaire l'exclusion de tous les artistes peu fortunés, quel que fût d'ailleurs leur mérite.

Les étudiants de l'Académie faillirent eux-mêmes prendre part au débat. Les professeurs du mois de décembre 1766, les sieurs Joullain, peintre, et Chenu, sculpteur, faisant partie des officiers dissidents, avaient été remplacés illégalement par les sieurs Boileau et Feuillet. Malgré l'opposition des officiers, ces deux derniers se présentèrent à l'heure habituelle, le 1er décembre, c'est-à-dire à cinq heures, pour poser le modèle. Ne voulant pas provoquer un conflit imminent et le bruit qu'il n'aurait pas manqué de soulever chez les cent cinquante élèves qui venaient étudier d'après le modèle, les professeurs réguliers Joullain et Chenu se retirèrent en réservant leurs droits. Malgré leur modération, ils reçurent une marque sensible de la sympathie de leurs élèves qui, dès qu'ils virent entrer Boileau au lieu du professeur attendu, se mirent à crier : « Boileau à la porte! Dehors Boileau ! » Exclamations qui ne furent calmées qu'avec beaucoup de peine. Cet incident du procès nous donne, sur la vie intérieure de la Communauté, des détails curieux. Les professeurs étaient nommés d'avance au nombre de deux, un peintre et un sculpteur, pour chaque mois de l'année. Les cours s'ouvraient pendant les mois d'hiver à cinq heures du soir et avaient lieu par conséquent à la lumière. Enfin, on vient de voir que le nombre des élèves de l'Académie s'élevait à cent cinquante environ; on ignore, par contre, si les étudiants d'âge différent étaient

répartis en plusieurs classes ou se trouvaient tous réunis dans le même local.

Des médailles, habituellement offertes par le protecteur, étaient distribuées chaque année entre les élèves. Nous voyons (p. 25 du 2e Mémoire des officiers) qu'en 1766 cette solennité eut lieu alors que les Mémoires échangés avaient déjà aigri et surexcité les esprits, quelques jours seulement après la signification de la réponse des directeurs gardes au premier Mémoire des officiers, le 19 novembre. M. de Paulmy, continuant son rôle de conciliateur, avait proposé un règlement contenant la réforme des anciens statuts; il avait fait déposer ce règlement chez un notaire, Me Vanin, afin que chaque partie en pût prendre connaissance à loisir et lui donner en toute liberté son adhésion. Nous avons vu figurer à la suite du deuxième Mémoire des officiers la liste de ceux d'entre eux qui approuvaient ce règlement, et nous avons remarqué que presque tous, pour ne pas dire tous les officiers, s'étaient empressés de souscrire au projet de M. de Paulmy.

L'année 1766 ne vit pas d'exposition de l'Académie de Saint-Luc. Ce fut encore le débat élevé par les officiers qui en fut cause. Les deux expositions de 1762 et 1764 avaient été ouvertes rue Saint-Honoré, dans l'hôtel d'Aligre; l'Académie avait eu l'intention de faire une exposition tous les deux ans. Comme l'Académie royale de peinture avait adopté la règle de n'ouvrir que des Salons bisannuels, Paris aurait eu chaque année un Salon de l'Académie de Saint-Luc alternant avec celui de l'Académie royale.

Les officiers prétendaient que les jurés n'ayant pas parlé au commencement de l'année, comme cela avait

lieu d'habitude, d'une exposition pour 1766, ils avaient cru que le projet était abandonné, et ils s'étaient défaits des œuvres qu'ils auraient pu exposer. Ensuite, au mois de juillet, les jurés avaient proposé d'ouvrir un Salon le mois suivant, le 25 août, suivant la coutume. Cette proposition, suivant eux, était inadmissible; les ouvrages seuls des artistes protégés et avertis par les jurés y auraient pu figurer, les autres artistes n'ayant pas en un mois le temps de préparer des œuvres dignes d'être montrées au public. Les officiers terminaient ainsi leurs observations sur ce point : « Il n'y aura pas de Salon en 1769 et il n'y en aura sans doute plus pour l'Académie de Saint-Luc, si la Cour ne la remet pas dans ses droits. » Il s'en fallut de peu que cette prédiction se réalisât. De 1766 à l'année de sa suppression, l'Académie de Saint-Luc ne tint plus qu'une seule exposition, celle de 1774.

Les jurés se défendirent avec vivacité contre l'accusation de mauvaise foi qui leur était imputée. Ils prétendirent que leur projet avait toujours été de tenir une exposition en 1766; ils n'avaient pris aucune disposition contraire; ils s'étaient même occupés de chercher un local, quand enfin l'ouverture du Salon fut décidée au mois de juillet. Alors, les officiers déclarèrent qu'aucun d'eux n'y prendrait part. Sur quoi, M. de Paulmy ayant jugé que le public serait surpris de ne voir figurer au livret aucun des officiers de l'Académie, que cette abstention produirait un mauvais effet, il fut décidé qu'il n'y aurait pas d'exposition. Les directeurs gardes en se défendant portaient en même temps la guerre chez leurs adversaires. En alléguant qu'aucune délibération n'avait été prise

parmi les jurés pour supprimer le Salon de 1766, ils ajoutent : « Ils auraient pu craindre sans doute que l'exposition des tableaux ne donnât lieu à quelque scène de la part des sieurs Attiret et consors. C'est ce qui était arrivé en 1764. Le sieur Hubert, l'un de nos adversaires, voulut y placer de vive force, et malgré les directeurs, des ouvrages qui ne devaient pas s'y trouver. Il eut la hardiesse de déranger les ouvrages de quelques autres artistes. Il se conduisit avec tant de violence qu'on fut obligé de le poursuivre criminellement et d'obtenir contre lui une sentence et un arrêt humilians. Encore une fois, les directeurs gardes auraient pu, sans être trop soupçonneux, craindre de pareilles scènes. »

Cette anecdote fait connaître le caractère violent et indiscipliné des membres de la petite Académie.

Il y aurait encore bien d'autres particularités instructives à relever dans ces factums; il faudrait presque les reproduire d'un bout à l'autre.

Voici encore une réflexion des directeurs qui ne laisse pas que d'être assez piquante : « La plupart d'entr'eux (leurs adversaires) ont du talent, et c'est pour cela qu'on les a placés à la tête de l'école; mais personne n'ignore que les artistes les plus habiles ne sont pas toujours ceux qui ont le plus de fortune ou le plus de conduite », ce qui les met hors d'état de supporter les responsabilités ou de se livrer aux démarches qui incombent aux directeurs gardes de la Communauté. Et ils ajoutent :

« La solvabilité est encore une des qualités les plus essentielles à rechercher dans ceux que l'on élève au directorat, et cette solvabilité ne consiste pas seulement à être en état de répondre des deniers qui

leur sont confiés, mais encore à pouvoir, lorsque le cas l'exige, faire des avances considérables pour les avances du corps. C'est ainsi qu'il est encore dû aux directeurs de 1762 plus de 1,900 livres, à ceux de 1763 plus de 3,000 livres et à ceux de 1765 plus de 6,000 livres. Or, se trouve-t-il beaucoup d'artistes, réduits à leur talent, qui soient en état de faire de pareilles avances? »

Pour être brutal, l'argument n'en reste pas moins topique. Seulement, les artistes auraient pu objecter que beaucoup de dépenses, frais de jetons, de banquets et autres imposaient des charges inutiles à la Communauté et auraient pu être supprimés sans inconvénient.

Enfin, ajoutaient les directeurs, « toutes les fois qu'il s'est trouvé des professeurs ou des personnes en état de professer qui ayent voulu se charger du directorat, elle les a choisis, témoins les sieurs Boileau et Pineau; on en choisiroit encore, s'il s'en présentoit, car jamais on n'en a refusé aucun. Que nos adversaires se présentent eux-mêmes, ils verront que, malgré la conduite révoltante qu'ils ont tenue, on sait oublier les injures et sacrifier au bien du corps toutes les personalités ».

Nous bornerons ici l'examen de ces Mémoires de 1766. Nos citations donnent une idée curieuse des discussions qui divisaient sans cesse les membres de la vieille Communauté. Elle n'avait plus que peu d'années à vivre. Au commencement de l'année 1776, un édit royal prononçait la suppression des jurandes et maîtrises. C'était la condamnation, l'arrêt de mort de l'Académie de Saint-Luc.

## VII.

### Dissolution de la Communauté en 1776. Inventaire des meubles, objets d'art et papiers trouvés dans son bureau.

L'édit indiquait les mesures à suivre pour la liquidation des vieilles corporations. En vertu de ces prescriptions, le commissaire au Châtelet, Jean-Baptiste Dorival[1], se présentait le mardi, 12 mars 1776, au siège de l'Académie, dans une maison lui appartenant, qu'elle avait reçue en don du sieur Deslions. Cet immeuble à cinq étages se trouvait situé en la Cité, rue du Haut-Moulin, paroisse Sainte-Marie-Madeleine. En présence des directeurs de la Compagnie, les sieurs Ignace Cietti[2], demeurant rue Meslay, et Antoine Coliati, demeurant pont Notre-Dame, peintres tous deux, directeurs en exercice, et des concierges Jean Lécrivain et Claude Ravier, le commissaire Dorival appose les scellés sur les portes et meubles garnissant les pièces[3]. Ces formalités se poursuivent du 12 mars au 13 mai. Dorival, escorté des représentants de la Communauté, visite successivement le bureau de la maîtrise au quatrième étage, puis l'atelier où se tient l'école et où est posé le modèle à l'étage supérieur, garni de trois corps de bancs en amphithéâtre. Au deuxième et au troisième étage, une tri-

1. Dorival, impliqué en 1794 dans la conspiration dite du Luxembourg, fut guillotiné le 22 messidor an II.

2. Cietti joua un rôle sous la Révolution et fut membre de la Commune de Paris.

3. Arch. nat., Y 12483. Le cahier contenant le scellé a 68 pages.

bune et quelques tableaux; enfin, la chapelle et la sacristie.

Huit jours après, en présence des susnommés, auxquels s'étaient joints Jean-Baptiste Deslandes, demeurant rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, et Jean-André Pichon, demeurant rue Poissonnière, sculpteurs et directeurs en fonctions avec Cietti et Coliati, commence la levée des scellés qui occupe un certain nombre de vacations. Les premières sont consacrées à l'énumération des objets trouvés dans le bureau. Ce mobilier fort modeste se compose des objets suivants :

Un bureau couvert de cuir noir à trois tiroirs de chaque côté et deux au milieu, garnis de leurs mains et entrée de cuivre; deux écritoires de marbre; sept corps de bancs à dos, foncés de boure, couverts de cuir noir; un grand fauteuil couvert de cuir rouge, foncé de boure; deux chaises foncées de boure, couvertes de vieille tapisserie; un marchepied de bois noirci; trois gaînes et leurs tablettes de bois peint en marbre; cinq autres tablettes de bois peint en marbre; quatre rideaux de serge cramoisy, garnis de leurs tringles et anneaux; deux lustres à six branches, de bronze doré; une glace en deux parties, dont une de cinquante-un pouces de hauteur, l'autre de vingt-cinq pouces aussy de haut, dans une bordure de bois sculpté doré; un poêle de fayance et ses tuyaux de taule; un pied en console et une table de marbre; une barre de fer et sa poulie servant à descendre les tableaux; une plaque de cheminée de fonte; un poids de plomb pesant environ quatre-vingt livres; une petite sonnette de cuivre argenté et quatre planches de cuivre servant à graver les billets d'invitation de ladite Communauté.

Suivent les tableaux, portraits et sculptures garnissant le bureau. En voici la liste complète :

Un grand tableau, peint sur toile, de 9 pieds de haut sur

7 de large, par *Charles Le Brun*, représentant *le Martyre de saint Jean Porte latine*, les figures de 5 pieds et demi, dans sa bordure de bois sculpté doré.

Un moyen tableau, peint sur toile, portant 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds de large, par *Leduc*, rep. *Saint André*, dans sa bordure de bois sculpté doré.

Un autre tableau du sieur *Hézenne*[1], peint sur toile, portant 4 pieds de haut sur 3 de large, rep. *le Génie de la peinture inspiré par Pigmalion.*

Un tableau d'*Eustache Le Sueur*, peint sur toile, portant 5 pieds 4 pouces sur 5 pieds 3 pouces, rep. *Saint Paul qui guérit les possédés*, dans une bordure de bois sculpté doré, les figures duquel sont de 3 pieds et demi de proportion.

Un autre tableau de 3 pieds et demi sur 2 pieds et demi, rep. le *portrait du sieur Deslions*, donnateur de la maison où est situé le présent bureau, dans une bordure dorée.

Un tableau dans une bordure ovale, peint sur toile, rep. le *portrait du sieur Mignard*, peintre du Roy, peint par luy-même.

Au dessous est un autre tableau peint sur toile portant 24 pouces de haut sur 21 de large, rep. *Joseph expliquant les songes dans la prison*, peint par le sr *Miler.*

Un tableau, peint sur toile par *François Poirçon*, portant 5 pieds et demi sur 4 pieds et demy, rep. *l'Apocalipse.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Lemaire*, portant 30 pouces sur 24, rep. *Saint Pierre délivré de la prison.*

Un tableau, peint sur cuivre, par *Leclerc*, portant 15 pouces de haut sur 12 de large.

Un portrait du sr *Joullin*, peint sur toile. A été observé par les dits sieurs directeurs que le dit tableau est morceau de réception du sr *Vestier*, reçu par l'Académie de Saint-Luc, le 31 janvier dernier, à la maîtrise, mais dont les lettres ne sont point encore expédiées par Monsieur le procureur du Roy, en sorte qu'aux termes de l'article 2 des statuts de la dite Académie il peut y avoir quelques

1. Il faut sans doute lire Eisen.

difficultés sur la qualité du dit sr *Vestier*, qui pourroit être fondé à réclamer le dit tableau.

Plus un tableau, peint sur toile par le sr *de Saint-Aubin*, portant 22 pouces sur 18, rep. *l'École de Jupiter* (?).

Un tableau, peint sur toile par *Blanchard*, portant 5 pieds et demy sur 4 pieds 3 pouces, rep. *Saint Jean dans l'île de Patmos*.

Un tableau, peint sur toile par le sr *Sponède*[1], portant 30 pouces sur 24, rep. des *Festes bachiques*.

Un tableau, peint sur toile par *Pierre Martin*, portant 5 pieds et demy sur 4 de large, rep. *Louis Quatorze à cheval*.

Un tableau, peint sur toile par *Fontenay*, de 27 pouces sur 22, rep. des *Fleurs*.

Un tableau, peint sur toile par *Charles Vanfalins*, de 24 pouces sur 30, rep. la *Chasse du héron*.

Un petit tableau, rep. une *Vieille femme*, de 8 pouces sur 6, peint sur toile par *Baadaire*.

Un tableau, peint sur toile par *Jaques Stella*, portant 3 pieds et demy sur 3 pieds de large, rep. *Saint Luc qui peint le portrait de la Vierge, accompagné de saint Jean*.

Un tableau, peint sur toile par *François Verdier*, portant 2 pieds 8 pouces sur 3 pieds 6 pouces, rep. *l'Apparition du Père éternel au meurtre d'Abel*.

Un petit tableau, peint sur cuivre par *Bernon*, rep. *le Jeu du sifflet*.

Un tableau, peint sur toile par *Joseph Christophe*, portant 3 pieds et demy sur 4 pieds et demy, rep. *Apollon poursuivant Daphné*.

Un autre tableau, peint sur toile par la Dlle *Viger*, de 24 pouces de haut sur 20 de large, rep. le portrait du sr *du Mesnil*, recteur peintre de la dite Académie.

Un autre tableau, peint sur toile par le sr *Lepeintre*, de 20 pouces de haut sur 16 de large, rep. une *Malade visitée par son médecin*.

Un tableau, peint sur toile par la demoiselle *Boquet*, de

1. Voyez sur Spoëde les détails biographiques donnés ci-dessus, p. 37, 38. Une *Fête bachique* avait figuré au Salon de 1751.

24 pouces de haut sur 20 de large, rep. le portrait du s^r *Hezenne* (*Eisen?*), professeur de la dite Académie.

Un tableau, peint sur toile par le s^r *Chevalier*, de 3 pieds et demy sur 2 pieds et demi, rep. le portrait du s^r *Lepautre*.

Un portrait du s^r *Morel*, peint sur toile par le s^r *Glin*, portant 2 pieds 3 pouces sur 22 pouces.

Un tableau, peint sur toile par le s^r *Nicolet*, portant 2 pieds et demi sur 2 pieds, rep. une *Vestale*.

Un tableau, peint sur toile, portant 4 pieds et demi sur 3 et demy, rep. le portrait de feu *M. d'Argenson*, ministre.

Un autre tableau, peint sur toile par le sieur *Dagommere*, portant 19 pouces sur 22, rep. des *Animaux*.

Un tableau, peint sur toile par *Saldiny*, portant 20 pouces de haut sur 25 de large, rep. un *Sujet pastoral*.

Un tableau, peint sur toile par le s^r *Moreau*, portant 3 pouces sur 3, rep. des *Ruines d'architecture et paysages*.

Un autre tableau, peint sur toile par le s^r *Houdry*[1], portant 3 pieds 1 pouce sur 2 pieds 6 pouces, rep. *Saint Jérôme*.

Un autre tableau, peint en pastelle par le s^r *Lallier*, portant 27 pouces de haut sur 22 pouces de large, rep. le *Portrait du comte d'Auvergne*.

Deux tableaux, à gouache, peints par le s^r *Prevost l'aîné*, portant chacun 18 pouces de haut sur 13 pouces et demy de large, rep. des *Fleurs*.

Un tableau, peint en pastelle par le s^r *Bernard*, portant 3 pieds sur 2 pieds 6 pouces, rep. le *Portrait du marquis de Voyer*, cy-devant protecteur de la dite Académie.

Un tableau, peint en pastelle par le s^r *Viger*, portant 24 pouces sur 20, rep. le *Portrait du s^r Sponède*, ancien recteur de la dite Académie.

1. Jean-Baptiste Oudry fut admis à la maîtrise de Saint-Luc le 21 mai 1708, à l'âge de vingt-deux ans. Son père, alors directeur de la Corporation, le fit recevoir. Il apportait son morceau de réception, *le Saint Jérôme* cité ici, deux mois après, le 19 juillet 1708 (*Mémoires inédits des académiciens*, t. II, p. 366. Éloge d'Oudry, par Louis Gougenot).

Deux desseins aux trois crayons, faisant pendants, par le s^r^ *Delafeux*, portant chacun 18 pouces de haut sur 15, rep. deux *Têtes d'enfants.*

Un autre dessein, par le même auteur, portant 22 pouces de haut sur 24 de large, rep. *l'Enlèvement des Sabines.*

Un cadre de bois sculpté doré, dans lequel sont renfermés quatre mignatures peints par le s^r^ *Lainé*, dont une est un *Faune avec une Baquante*, une autre est *Marie Stuart, reine d'Écosse*, une autre un médaillon en cheveux, rep. un *Pont et paysage*, et la quatrième *Charles I^er^, roy d'Angleterre.*

Une mignature, par le s^r^ *Gampbs*, rep. le *portrait du s^r^ Vanderbrooth*, recteur sculpteur de la dite Académie.

Une mignature, peinte par le s^r^ *Firstche*, rep. une *Chambre rustique.*

Une mignature, par le s^r^ *Pelletier*, rep. des *Festes de carnaval.*

Une autre mignature, peinte par le s^r^ *Anteaume*, rep. une *Ruine d'architecture.*

Une autre mignature, peinte par *Raphael Bacchi*, rep. *Mercure.*

Un tableau, peint à gouache sur taffetas par le s^r^ *Lebel*, rep. un *Désordre de guinguette.*

Une mignature, rep. le *Portrait d'un Évêque.*

Une mignature, peinte par le s^r^ *Hérault*, rep. un *Vieillard.*

Un petit tableau, peint sur émaille par le s^r^ *Loviot*, rep. des *Enfants.*

Un autre petit tableau, aussy peint sur émaille par le s^r^ *Gignet*, rep. *le Samaritain.*

Un autre tableau ou mignature, peint sur émaille par le s^r^ *Krüger*, rep. *l'Amitié blessée par l'Amour.*

Un dessein à la plume, par le s^r^ *Rouetter*, de 18 pouces sur 24.

Tous lesquels tableaux et desseins sont encadrés de bois sculpté doré, et les tableaux en pastelle, ainsy que les desseins, sont sous verres blancs.

Plus, le portrait, en terre cuitte, de M^e^ *Moreau*, procureur du Roy du Châtelet, par M. *Mérard.*

Le *Portrait de M. d'Argenson*, ancien lieutenant de police, en plâtre.

Une *Vestale*, en terre cuitte, par le s^r^ *Le Goupil.*

*David*, en terre cuitte, par le s^r^ *Atiret.*

Une *Vierge*, en terre cuitte, par le s^r^ *Vincenot.*

Un *Alexandre*, en terre cuitte, par le s^r^ *Wif.*

Un *Fleuve*, en terre cuitte, par le s^r^ *Delarüe.*

Un bas-relief, en marbre blanc, rep. *la Peinture et la sculpture.*

Un autre bas-relief ovale, en terre cuitte, rep. *la Peinture et la sculpture.*

Une figure, en terre cuite, par le s^r^ *Brunet*, rep. *la Sculpture.*

Le *portrait de Charles Lebrun*, peintre du Roy, en plâtre.

Un *Vulcain*, en terre cuitte, par le s^r^ *Boston.*

Une petite *Figure de femme*, en terre cuitte, par le s^r^ *Wanderwoch.*

Le portrait, en plâtre, du *Marquis de Paulmy*, protecteur de la dite Académie, par M. *Mura.*

Une figure, en terre cuitte, par le s^r^ *Dumont*, rep. une *Figure tourmentée par un serpent.*

Un grouppe d'Académie, en terre cuitte, par le s^r^ *Mura.*

Une figure, en terre cuitte, rep. *Goliat*, par le même auteur.

Une figure d'Académie, en terre cuitte, par le s^r^ *Chauveau.*

Une figure, en plâtre, par le s^r^ *Cousinet*, rep. un *Samson.*

Un petit portrait en plâtre.

Un grouppe de deux figures, en terre cuitte, par le s^r^ *Martin.*

Une figure, en terre de Rouen, par *Sigisbert*, rep. *l'Amour qui échauffe sa flèche.*

Une figure de *Femme couchée*, en terre cuitte, par le s^r^ *Bocciardy.*

Une figure, en plâtre, par le s^r^ *Devauge*, rep. *Achille.*

Lesdits s^rs^ jurés nous ont observé que la dite figure et celle dudit s^r^ Sigisbert sont dans le cas d'être réclamés par les mêmes raisons que le dit s^r^ *Vestier.*

Plus une figure, en plâtre, rep. un *Éole,* par le s[r] *Mura.*

Une figure de bas-relief, en terre cuitte, rep. *Mars.*

Le portrait, en plâtre, de *Monsieur de Sartines*, ancien lieutenant général de police, par le s[r] *Defernesse.*

Un *Petit enfant*, en bronze, par le s[r] *Martin Court.*

Tous lesquels objets sont en sculpture.

Plus deux vases d'albâtre de France, par le s[r] *Wacquer.*

Dans l'antichambre s'est trouvé en meubles : une chaise foncée de boure, couverte en tapisserie verdure; une petite table de bois de chesne sur ses quatre pieds; un poele de fayance et ses tuyaux de taule; une porte battante et un morceau de vieille tapisserie; deux petites tables de marbre brèche d'Alep.

Suivent les tableaux et portraits étant dans la dite antichambre :

Un tableau ovale, peint sur toile par le s[r] *Davenne*, portant 5 pieds de haut sur 6 pieds de large, rep. *Diane et Andimion.*

Un tableau, peint sur toile par *Claude le Lorrain*, portant 9 pieds de haut sur 6 pieds 7 pouces de large, rep. *le Sacrifice de Policène.*

Un autre tableau, peint sur toile par le s[r] *Clermont*, portant 6 pieds de haut sur 4 de large, rep. *le Martir de saint Sébastien.*

Un autre tableau, peint sur toile par *Antoine Dieu*, portant 2 pieds de haut sur 2 pieds 6 pouces de large, rep. *le Débarquement de saint Paul dans une isle.*

Un tableau, peint sur toile par le s[r] *Sauvage*, portant 3 pieds sur 4, rep., en bas-relief, *la Mort de Germanicus.*

Un tableau, peint sur toile par le s[r] *Saulier*, portant 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds de large, rep. du *Gibier.*

Un tableau, peint sur toile par le s[r] *Roeser*, portant 18 pouces de haut sur 2 pieds de large, rep. un *Paysage et des animaux.*

Un tableau ovale, peint sur toile par le s[r] *Preudhomme*, portant 2 pieds sur 2 pieds et demy, rep. *la Nativité.*

Un tableau, peint sur toile par le s[r] *Girard*, portant 2 pieds de haut sur 3 de large, rep. un *Gigot et des légumes.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Cottibert*, portant 20 pouces de haut sur 2 pieds de large, rep. une *Femme dans le costume françois.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Liégeois*, rep. en bas-relief des *Jeux d'enfants.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Chevalier*, portant 2 pieds sur 2 pieds et demi, rep. un *Coup de tonnerre qui effraye des paysans.*

Un petit tableau, peint sur toile par le sr *Cottibert*, rep. une *Femme qui fait une omelette.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Desoria*, portant 3 pieds de haut sur 2 et demy de large, rep. un *Enfant.*

Deux autres tableaux, peints sur bois par le sr *Hezenne* (*Eisen*) *père*, portant chacun 11 pouces de haut sur 1 pied de large, rep. *Deux corps de garde hollandais.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Corrège*, portant 3 pieds et demi de haut sur 5 de large, rep. la *Réconciliation de David et d'Absalon.*

Une exquisse, peinte sur toile par le sr *Martin*, portant 19 pouces de haut sur 2 pieds de large, rep. *la Nativité.*

Un tableau, peint sur toile par le sr *Dumesnil* l'aîné, portant 3 pieds sur 4, rep. *Mercure qui endort Argus.*

Plus, un portrait en pastelle, par le sr *Liotard*, portant 2 pieds de haut sur 18 pouces de large, rep. une figure de *Femme.*

Un portrait en pastelle, par le chevallier *de Lorge*, amateur de ladite Académie, portant 2 pieds sur 20 pouces, rep. un *Portrait de femme.*

Un tableau en pastelle par le sr *Monperin*, portant 20 pouces sur 12, rep. un *Portrait de femme.*

Un autre tableau en pastelle par le sr *Lenoir*, portant 19 pouces de haut sur 16, rep. un *Vieillard.*

Un autre en pastelle par le sr *Voueriot*, portant 19 pouces sur 16, rep. un *Mendiant pèlerin.*

Un autre en pastelle par le sr *Morel*, rep. une *Tête de femme.*

Deux desseins d'architecture par le sr *Delafosse*, portant chacun 22 pouces sur 16.

Un autre dessein du sr *Hezenne* fils, de 22 pouces sur 15, rep. *la Vierge*, tous lesquels tableaux, tant à l'huile qu'en pastelle, et les desseins sont dans leur bor-

dure de bois sculpté doré, à l'exception de cinq grands tableaux, et les tableaux en pastelle sont sous verre blanc.

Plus, un bas-relief en terre cuitte, de 22 pouces de haut sur 2 pieds de large; un bas-relief en plâtre, par le s^r^ *Rousseau de la Rottière*, portant un pied sur 2 pieds, rep. des *Jeux d'enfants.*

A l'égard d'un tableau d'architecture, d'un autre rep. des *Fleurs*, présentés par les s^rs^ *Coste* et *Prévost* pour chef-d'œuvre, ils ont été décrits pour mémoire, attendu que les s^rs^ *Coste* et *Prévost* ont bien été agréés par la dite Académie, mais n'ont point encore été reçus maîtres.

Quant aux deux tableaux présentés par le s^r^ *Couadalle*, l'un rep. une *Tête de sanglier* et l'autre une exquisse de *Combat d'ours;* d'un dessein du s^r^ *Pilman*, rep. un *Paysage*, et d'un tableau en pastelle peint par la d^lle^ *Jacquotin*, rep. une *Jeune personne tenant un livre*, ils ont également été décrits pour mémoire, attendu que les dits s^rs^ *Couadalle*, *Pilman* et d^lle^ *Jacquotin* n'ont point été agréés par la dite Académie ny reçus maîtres.

Plus, dix tableaux de différentes grandeurs; un tableau en pastelle, sous verre blanc; cinq bordures de bois sculpté doré, de différentes grandeurs; cinq autres bordures de bois sculpté et deux pastelles sous verre dans leurs bordures de bois noirci, qui sont chefs-d'œuvre pour gagner la maîtrise, mais qui, étant sans bordure et pour l'usage d'un bâtiment, sont de peu de conséquence.

Suivent les portraits, mignatures, tabatières et autres, présentés pour chefs-d'œuvre et qui se trouvent dans les armoires pratiquées par la boiserie dudit bureau :

Quatorze tabatières et deux boettes de toilette vernies, sur lesquelles sont différents sujets qui ont été donnés par des aspirants à la maîtrise pour chefs-d'œuvre; deux petites mignatures encadrées, une autre plus petite aussy encadrée et deux autres mignatures sans cadre, qui sont pareillement chefs-d'œuvre, donnés par des aspirants à la maîtrise; vingt-neuf Académies faittes par les officiers

en exercice pendant les mois de la dite Académie et dix-sept autres Académies faittes par les élèves.

Plus, huit tableaux ovales de différentes grandeurs, de mauvaise peinture en pastelle sous verre, dans leurs bordures et bois doré; un châssis prêt à peindre avec sa bordure et son verre et une boethe à pastelle provenant de la saisie faitte sur un s[r] *Salmond* qui est actuellement absent, et dont la confiscation a été prononcée par sentence de Monsieur le lieutenant de police, au profit de la dite Communauté.

Plus, une écritoire de bureau en marbre, qui est le chef-d'œuvre du s[r] *Clément*, marbrier.

Plus, une quantité de cadran d'émaille à pendules et montres, les uns finis et les autres non finis, et plusieurs émaux en poudre avec ustanciles de peintre en émaille, qui n'ont mérité plus ample description et qui proviennent de différentes saisies très anciennes sur plusieurs particuliers inconnus.

Plus, un volume intitulé : *Cronologie historique*, contenant une collection de gravures de vazes et autres ornements, gravées et dessinées par *Delafosse;* un rouleau de papier peint qui est le chef-d'œuvre dans le genre de la manufacture anglaise de papier peint pour ameublement; onze papiers d'éventail servant aussy de chef-d'œuvre.

A l'égard du surplus de ce qui s'est trouvé dans lesdites armoires, qui sont titres, papiers, registres et deniers comptants et vaisselle d'argent à l'usage de la chapelle, il n'en a été, quand à présent, fait aucune description, pour ne point interrompre celle des effets mobiliers.

A la vacation suivante sont inscrits les objets suivants :

Dans la tribune au deuxième étage, quatre grands bancs et deux vieux tableaux peints sur toile, sans bordure.

Dans un cabinet en suite de la dite tribune, ving-huit portraits, paysages et autres sujets peints sur toile, sans bordure et de peu de valeur; cinq petits tableaux dans

leur bordure dorée, rep. différents sujets; deux autres moyens tableaux peints sur toile, dont un rep. un *Christ* et l'autre un *Religieux*, dans leur bordure dorée; un autre grand tableau rep. une *Bataille*, portant 2 pieds de haut sur 5 et demy de large; un portrait en pastelle et une gravure sous verres dans leur bordure; dix bordures unies, en bois doré en or faux; trente-six tringles de 9 pieds, dorées en or faux; les dites bordures et tringles provenantes d'une saisie faite sur le s^r *Montroy*, lesquelles ont été adjugées à la dite Communauté par sentence de Monsieur le lieutenant général de police; quinze bordures en bois sculpté de différentes grandeurs; une bordure ovale de bois doré; quatorze bordures de différentes grandeurs, de bois sculpté doré; neuf médaillons en marbre dans leur bordure de bois doré; une glace de 18 pouces sur 30 dans son parquet peint en gris, avec bordure dorée; deux grandes bordures dorées; une cassette de bois de layeterie que les dits s^rs jurés ont déclaré devoir contenir différents vaisseaux, plat à barbe, en fer blanc peint et vernis, sur laquelle sont les scellés de M. Hugues, commissaire, comme ayant été saisie sur le s^r *Chassin*, lesquels tableaux cy-dessus décrits sont de très peu de valeur, quoyque présentés pour chef-d'œuvre par des aspirants à la maîtrise et qui n'y étoient admis que par finance et non par mérite.

Dans la tribune au premier :

Trois grands bancs; un tableau peint sur toile de fort peu de valeur; vingt-sept baguettes peint en gris et cinq doré, provenantes d'une saisie faitte par le s^r *Dusaussoy*, mais qui a été confisquée au profit de la dite Communauté par sentence de Monsieur le lieutenant général de police; les bois sculptés de six fauteuils et deux bergères provenants d'une saisie faitte sur le s^r *Baudin*, menuisier, au fauxbourg Saint-Antoine.

Dans l'amphithéâtre de la dite Académie, au cinquième étage :

Trois corps de bancs en amphithéâtre; une lampe de cuivre jaune, composée de cinq bassins; un grand antonnoir de fer blanc; une pendule dans sa boîte de bois; un

baquet; une grande table servant à poser les modèles; un fauteuil couvert de cuir; trente-deux figures académiques en sculpture; quarante-deux desseins académiques; sept caisses et six coussins servant à poser le modèle, et une demie voye de bois neuf à brûler.

Dans l'antichambre dudit amphithéâtre :

Le *Portrait de M. d'Argenson*, peint sur toile, portant 4 pouces de haut sur 3 de large; un tableau peint sur toile, portant 2 pouces et demy sur 2 pouces, rep. une *Vierge;* un tableau peint sur toile, portant 2 pouces et demy sur 2, rep. un *Flamand* et deux estampes montées, gravées par *Beaumont;* tous dans leur bordure dorée et non dorée.

Description de ce qui est trouvé dans le bureau de la Communauté :

Une horloge au-dessus de la porte, avec un cadran d'émaille; quatre chandeliers de cuivre jaune; cinquante aunes de toile verte servant à tendre les tableaux; quatre planches en cuivre servant à graver les mandats des aspirants à la maîtrise et les armes de l'Académie.

Suivent les titres, papiers et registres dépendants de la dite Communauté et Académie.

En procédant, sont comparus srs *Jean-Baptiste Feuillette*, maître sculpteur, demeurant à Paris, fauxbourg Saint-Martin, paroisse Saint-Laurent, et *Thomas Masson*, maître peintre, demeurant à Paris, rüe Brisemiche, paroisse *Saint-Merry*, tous deux directeurs et anciens gardes de ladite Communauté pour l'année qui a commencé le 19 octobre 1774 et qui a fini au même jour de l'année suivante, lesquels ont dit qu'en leur dite qualité, ils ont un compte à rendre de leur gestion et administration de la Communauté pendant la dite année; qu'au bureau qui se trouve dans la salle d'assemblée où nous sommes, est un tiroir dont ils ont la clef, dans lequel sont renfermés des deniers comptants et mandats des maîtres qui ont été reçus pendant la dite année, lesquels deniers comptants font partie du reliquat qu'ils devront et les dits mandats sont pièces justificatives dudit compte, qu'à l'égard des lettres de maîtrise, elles

doivent être remises aux maîtres à qui elles appartiennent, faisant mention de leur réception à la maîtrise; pourquoy ils requièrent que les dits deniers comptants, mandats et lettres de maîtrise leur soient remis, aux offres de s'en charger, sçavoir : des dits deniers comptants pour les représenter lors de l'apurement et fixation du reliquat de leur compte, lesdits mandats pour appuyer leur recette, et les dites lettres de maîtrise pour les faire remettre aux maîtres à qui elles appartiennent. En conséquence du quel réquisitoire lesdits srs comparants ayant fait ouverture du dit tiroir, s'est trouvé dans ledit tiroir un sac de deniers comptants que nous avons compté et qui se sont trouvés monter à 166 livres 8 sols; plus se sont aussy trouvés trente-huit mandats de réception de maîtres, à quelques-uns desquels mandats sont joints des brevets d'apprentissage et des certificats de l'Académie royale, formant ensemble cinquante-six pièces, qui ont été par nous cottées et paraphées et mentionnées sur la première et la dernière; première liasse, cy . . . . . . 1re liasse.

Se sont aussi trouvées vingt-neuf lettres de maîtrise en parchemin, au nom de différents maîtres reçus pendant l'année d'administration des dits srs *Feuillette* et *Masson*, lesquelles, étant à rendre auxdits maîtres, n'ont point été cottées ny paraphées, mais tiré ici pour mémoire, cy . . . . . . . . . . mémoire.

Après quoi, la dite somme de 166 livres 8 sols de deniers comptants, lesdits mandats, brevets, certificats et lettres de maîtrise ont été remis aux dits srs *Feuillette* et *Masson* qui le reconnoissent et s'en chargent pour de ladite somme compter dans leur compte et la représenter lors du reliquat d'iceluy, et ont signé : *Feuillet*, *Musson*, *Dorival*.

Après quoy, les dits srs *Cietty* et *Pichon*, directeurs comptables de ladite Communauté pour la présente année qui a commencé au mois d'octobre 1775 et qui doit finir au même mois de la présente année, ont dit que, pour raison de leur administration, ils ont dans un tiroir du bureau étant dans la salle d'assemblée où nous sommes des papiers et deniers comptants qui sont deniers provenants de la perception qu'ils ont fait de la

capitation et autres impositions royales de la dite Communauté; qu'ils ont aussy des deniers provenants des dépôts faits par des maîtres en requeste, aspirants à la maîtrise; qu'ils ont aussy dans ledit tiroir des quittances des sommes qu'ils ont payées et avancées de leurs propres deniers pour le service de leur bureau et de leur Académie, n'ayant encore touché aucuns deniers appartenants à ladite Communauté; pourquoy ils requièrent : 1° que les deniers de la capitation leur soient remis pour servir à acquitter la dite capitation; 2° que les papiers et quittances qui servent au compte qu'ils auront à rendre de leur administration leur soient aussy remis pour servir de pièces justificatives dudit compte après les avoir cottées, paraphées et constatées, si nous l'estimons nécessaire; 3° qu'à l'égard des deniers comptants, mandats et billets qui concernent les aspirants à la maîtrise qui sont en requeste soient pareillement constatés et qu'ils leur soient remis, ou qu'il en soit disposé ainsy qu'il appartiendra en opérant leur décharge. En conséquence duquel réquisitoire, ouverture faitte par les dits srs *Cietty* et *Pichon* des trois tiroirs dudit bureau, nous en avons tiré un sac et une corbeille dans laquelle sont des deniers comptants qui se sont trouvé monter à la somme de 1,041 livres que les dits srs *Cietty* et *Pichon* nous ont déclaré être ceux de la capitation, laquelle somme leur a été laissée, ainsy qu'ils le reconnoissent, pour fournir à l'acquittement de la ditte capitation; plus se sont trouvé plusieurs pièces qui sont autorisations, mémoires et quittances pouvant servir à l'établissement et au soutien du compte qu'ils ont à rendre de la dite administration, lesquelles pièces ont été par nous cottées et paraphées et mentionnées sur la première et dernière, comme pièces de la deuxième liasse, cy 2e liasse.

Après laquelle description, les dites pièces ont été remises auxdits srs *Cietty* et *Pichon* qui le reconnoissent, etc. Se sont aussy trouvés dans les dits tiroirs les mandats des aspirants à la maîtrise, au nombre de sept, auxquels sont joints les billets que tous les aspirants à la maîtrise ont, chacun à leur égard, faits pour compléter le montant de leur réception, à l'exception touttes fois

des billets qui ont déjà été acquittés et reçus par les srs *Cietty* et *Pichon*, lesquelles pièces, mandats et billets ont été constatés ainsy qu'il suit :

Premièrement, le mandat du sr *Sigisbert Michel*, sculpteur, auquel est joint le billet dudit sr *Michel*, de la somme de 174 livres, payable au 20 septembre prochain, lesquels ont été par nous cottés et paraphés par première et dernière, sous le titre de troisième liasse, cy 3e liasse.

Item, le mandat du sr *Gabriel-Charles Bonneau*, peintre, auquel sont joint cinq pièces qui sont billets souscrits par ledit sr *Bonneau*, en datte du 3 décembre 1775, dont un de 24 livres, payable au 17 décembre dernier; un autre de 109 livres, payable au 29 février dernier; un autre de 108 livres, payable au 30 may prochain, et un autre de 108 livres, payable au 30 août aussi prochain; lesquelles pièces ont été par nous cottées et paraphées sous le titre de quatrième liasse, cy 4e liasse.

Item, le mandat du sr *Jean-Baptiste Fortin*, peintre, auquel sont joints quatre billets par luy souscrits le 26 novembre dernier, l'un de 101 livres, payable au 10 avril, et l'autre de même somme, payable au 10 juillet, un autre de pareille somme, payable au 30 septembre, et le quatrième de pareille somme, payable le 10 janvier, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées sous le titre de cinquième liasse, cy 5e liasse.

Item, le brevet et le mandat du sr *Antoine Marin*, peintre, auxquels sont joints quatre billets et une notte, lesdits billets souscrits de luy en datte du 14 janvier dernier, le premier de la somme de 100 livres, payable au 30 mars, présent mois; le deuxième, de la même somme, payable à la fin de may; le troisième, de la même somme de 100 livres, payable à la fin de juillet, et le quatrième, de la dite somme de 100 livres, payable au 30 septembre; lesquelles pièces ont été cottées et paraphées sous le titre de sixième liasse, cy 6e liasse.

Item, le mandat du sr *Jean-Charles Devoge*, sculpteur, auquel sont joints deux billets souscrits par luy en datte du 31 octobre dernier, dont un de la somme de 90 livres 5 sols, payable au 20 juillet, et l'autre de la somme de

84 livres 5 sols, payable au 20 janvier dernier; lesquelles pièces ont été cottées et paraphées sous le titre de septième liasse, cy 7e liasse.

Item, le mandat du sr *Antoine-Louis Segretain*, sculpteur, auquel sont joints sept billets par luy souscrits, de chacun 100 livres et en datte du 18 novembre dernier; l'un payable au 20 mars, présent mois; un autre au 20 juin; un autre au 20 septembre; un autre payable au 20 décembre de la présente année; un autre payable au 20 mars de l'année prochaine; un autre au 20 juin de la même année, et le dernier au 20 septembre de la même année prochaine; lesquelles pièces ont été cottées et paraphées sous le titre de huitième liasse, cy 8e liasse.

Item, le mandat du sr *Nicolas Arnoult*, peintre, auquel sont joints trois billets par luy souscrits en datte du 22 octobre dernier, de chacun 169 livres 15 sols, l'un payable au 10 avril prochain, l'autre au 10 juillet et le dernier au 30 septembre, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées sous le titre de neuvième liasse, cy 9e liasse.

S'est aussy trouvé un sac de deniers comptants montant à la somme de 788 livres 16 sols, que lesdits srs *Cietty* et *Pichon* nous ont déclaré composer les sommes qu'ils ont reçues à compte desdits aspirants à la maîtrise, tant lors de leur présentation à ladite maîtrise que provenants des billets faits par aucuns d'eux et qui ont déjà été acquittés et reçus par les srs *Cietty* et *Pichon*, et calcul fait des sommes auxquelles devoient monter les réceptions des aspirants à la maîtrise suivant leurs différentes qualités, elles se sont trouvées monter ensemble à la somme totale de 3,499 livres 2 sols; calcul fait aussy du montant des billets desdits aspirants et qui restent à acquitter, ils se sont trouvés monter en total à la somme de 2,610 livres 6 sols, à laquelle dernière somme, joignant cette susdite de 788 livres 16 sols de deniers comptants représentés par les srs *Cietty* et *Pichon*, ces deux dernières sommes forment ensemble celle de 3,499 livres 2 sols, qui est la même que celle totalle du montant desdits frais de réception des sept

aspirants à la dite maîtrise, dont les mandats viennent d'être cy-dessus constatés. Après quoy, les deniers de la-dite capitation, ensemble les rôles de la dite imposition et les pièces justificatives du compte à rendre par les srs *Cietty* et *Pichon*, ont été remis à ces derniers, ainsi qu'ils l'ont reconnu...

Vacation du lundi 1er avril 1776 :

Nous sommes entré dans la dite chappelle et dans la sacristie où nous avons procédé à la description des meubles et effets dépendants de la dite chapelle ainsy qu'il suit.

Dans ladite chapelle :

Se sont trouvés : un tabernacle garni d'une croix au-dessus et d'un ange de chaque côté, en bois doré; une devanture d'autel d'étoffe de soye à double sens; une autre devanture d'autel en cuir goffré; un grand tableau peint sur toile, faisant la face de la dite autel; les colonnes et ce qui compose le surplus de la dite autel est de bois peint en marbre doré en différents endroits; le haut est sculpté et représente une *Descente de croix;* deux petits lustres de cristaux; quatre grands chandeliers de cuivre doré avec leurs bobèches; deux figures en terre cuitte sculptée; deux autres tableaux peints sur toile, encadrés dans la boiserie de la dite chapelle; une chaire de bois peint doré; la boiserie de la dite chapelle peint en gris; un petit pupitre de bois noirci; la grille de fer de la dite chapelle; un bureau où se mettoient les administrateurs; un banc; un grand et deux petits marchepieds foncés de boure, couverts de cuir; une porte battante; six autres bancs de bois; seize marche-pieds foncés de boure, couvert de vieux cuir noir; une éteignoir; un balet de plume; deux tabourets couverts de maroquin rouge et leur surtout de serge noire; trente-deux chaises d'église foncées en paille; une cloche de fonte.

Dans la sacristie :

Un *Christ* peint sur toile, dans sa bordure de bois sculpté doré; une petite fontaine et sa cuvette de

fayance; un tabouret foncé de boure, couvert de moquette; un marchepied de bois et deux petites planches en tablettes, servant à couper le pain bénit; deux corbeilles à pain bénit; un *Christ* sur sa croix d'ébaine. La dite sacristie est boisée, et par la dite boiserie peinte en gris sont pratiquées des armoires dans lesquelles sont dix planches en tablettes; un pot d'étain; trente-six livres de cire en cierges entamés; six grands chandeliers et leurs bobesches de cuivre doré; quatre autres moyens aussy de cuivre doré; un *Christ* et sa croix monté sur son pied, le tout de cuivre doré; deux très petits chandeliers de cuivre jaune; une *Vierge* en bois doré et son pied de bois sculpté, peint en gris blanc, lequel a été représenté par le sr *Petit*, administrateur de la confrérie; deux devants de crédence en cuir goffré et doré; un livre d'église; quatre livres de messe; un petit day de Saint-Sacrement en velours cramoisy, doublé de taffetas rouge; une chasuble; une étole; une manipule; deux tuniques; l'étole du diacre et deux autres manipules en tapisserie galonnez en soye jaune; une chasuble complète en damas rouge, galonné en soye, à l'exception du voile qui est de satin brodé en or fin; une chasuble complette de damas vert, garni en or faux; une chasuble complette de camelot blanc, galonné en soye; une autre chasuble complette de damas blanc, garni d'or faux; une autre chasuble complette, à l'exception du voile, de damas rouge, galonné en or fin, à l'exception d'un manipule qui est galonné en soye; une chasuble complette de damas violet, galonné en soye; une chappe de damas rouge et blanc, garnie de galons faux; deux épistoliers de satin blanc et filozelle; un petit miroir de toilette; six obes, dont trois garnies de vieilles dentelles; deux nappes d'autels, deux d'œuvre, deux de crédence; cinq amis; douze purificatoires et lavabots; trois vêtures de palme; trois mauvaises ceintures; deux devants de crédence en damas rouge, garni d'or faux; un poele de velours violet, garni en galons d'argent fin; deux paires de canons d'autel; une chazuble complette pour les morts; huit grands chandeliers de cuivre argenté; différents morceaux de toile peints en camayeux pour orner

la dite chapelle; un écran servant à mettre le Saint Sacrement.

Dans la chapelle basse :

Un autel en pierre de liere sur laquelle est *Saint Denys*, en terre cuitte, avec troffée en plomb sur le devant seullement; trois bancs de bois et une table.

S'étant trouvé dans la dite sacristie de l'argenterie, nous l'avons monté dans le dit bureau et avons réuni la-dite argenterie à celle qui se trouve dans le dit bureau; après quoy, nous avons procédé à la description et pezée de la dite argenterie, ainsy qu'il suit :

Premièrement, un calice et sa patène dorée, qui s'est trouvé pezer la quantité de 4 marcs 6 onces 4 gros.

Plus, un ostensoir d'argent garni de ses deux glaces, pezant 4 marcs 5 onces 2 gros.

Plus, une petite boîte avec une croix dessus, servant de corporal, pezant 3 onces 4 gros.

Plus, un encensoir garni de sa chaîne, une navette et sa cuillère, pezant 4 marcs.

Plus, un bénitier et son goupillon, pezant 8 marcs 1 once.

Plus, une croix en deux parties dessoudées, pezant 5 marcs 1 once.

Plus, deux plats de moyenne grandeur, deux burettes et une soucoupe à pied, pezant 7 marcs 7 onces 4 gros.

Après quoy, nous avons procédé à l'examen et arrangement des titres, papiers et renseignements dépendants des dites Communauté et Académie, et à faire former des paquets de papiers et procédures inutiles.

Le mercredi 3 avril, 9e et 10e vacations : dans le bureau de la Communauté, il est procédé à l'examen et arrangement des papiers, titres, registres et renseignements.

Continuation de ces opérations le jeudi 4 (11e, 12e, 13e, 14e, 15e et 16e vacations).

Les vacations suivantes du 6 avril (17e à 20e vacations) donnent un peu plus de renseignements sur la

nature des papiers trouvés dans le bureau. Voici les descriptions consignées à l'inventaire par le commissaire :

Avons procédé à la continuation de la dite description ainsy qu'il suit :

Item, un registre contenant 200 feuillets, dont les 32 premiers sont écrits, servant à inscrire les délibérations de la dite Communauté, commencé le 20 juin 1774 et finissant audit feuillet à la datte du 23 novembre 1775; dans lequel registre sont aussy inscrites les réceptions des maîtres de la dite Communauté, et pour d'autant plus le constater, il a été par nous cotté et paraphé sur les premier et dernier desdits feuillets, écrit comme pièce unique de la dixième liasse, cy 10e liasse.

Item, un registre contenant 369 pages, dont les 145 premières sont écrittes, qui servoit à inscrire les brevets des apprentifs que faisoient les maîtres de la dite Communauté, commencé le 8 octobre 1739 et finissant à la dernière page écritte, à la datte du 25 janvier 1776, onzième liasse, cy 11e liasse.

Item, un autre registre sur lequel s'inscrivoient les délibérations faittes pour l'Académie de Saint-Luc, commencé le 31 juillet 1764 et finissant à la datte du 29 février 1776, le surplus du livre est blanc, douzième liasse, cy 12e liasse.

Item, un autre registre destiné d'abord à inscrire les comptes de la confrérie de la dite Communauté, depuis le mois d'octobre 1730 jusqu'au même mois de l'année 1760 et continué depuis cette époque jusqu'au 19 may 1775, pour inscrire les comptes qui se rendent par les directeurs de la dite Académie, pour l'administration de la chapelle de la dite Académie, cy 13e liasse.

Item, trois pièces qui sont contrats de constitution et titre nouvel d'une rente de 450 livres sur les aydes et gabelles, au proffit de la dite Académie de Saint-Luc, ledit contrat passé devant MM. Bernier et son confrère, notaires au dit Châtelet, le 11 janvier 1721, et le dit titre nouvel devant Poultier, notaire, le 20 novembre 1766, cy 14e liasse.

Item, six pièces qui sont titre nouvel d'une rente de 69 livres 8 sols, constituée au proffit de la dite Académie de Saint-Luc sur les tailles, passé devant Poultier et son confrère, notaires au dit Châtelet, le 20 novembre 1766, et les autres pièces sont quittances de finances et relatives à la dite constitution, cy 15e liasse.

Item, six pièces qui sont titres originaires de 30 livres de rente sur les aydes et gabelles, depuis réduite à 28 livres, constituée au proffit d'un sr Roze qui l'a légué auxdites Communauté et Académie de Saint-Luc par son testament olographe en datte du 1er août 1717, déposé pour minutte à Me Delavigny, notaire audit Châtelet, le 30 avril 1719, et duquel legs délivrance a été faitte par sentence dudit Châtelet du 31 may suivant, à la charge touttes fois, ainsy qu'il est porté audit testament, par lesdites Communauté et Académie de faire acquitter et célébrer dix messes tous les ans à perpétuité pour le repos de l'âme dudit sr Roze et de celle de sa femme, les autres pièces sont extrait dudit testament, titre nouvel de ladite rente au proffit de ladite Communauté et Académie, passé devant Poultier et son confrère, notaires audit Châtelet, le 8 octobre 1766, et autres y relatives, cy 16e liasse.

Item, sept pièces qui sont quittances de finances et titre nouvel de 292 livres 10 sols de gages attribués à la Communauté desdits maîtres peintres et sculpteurs pour la réunion des offices d'inspecteurs et contrôleurs, et les autres pièces sont relatives à la dite rente; le dit titre nouvel passé devant Poultier et son confrère, notaires audit Châtelet, le 8 octobre 1766, cy 17e liasse.

Item, vingt-deux pièces qui sont quittances de finances, titre nouvel, ordonnance et pièces relatives aux 181 livres 16 sols 1 denier de gages attribués sur les tailles à la dite Communauté, à cause de la réunion de l'office du trésorier receveur et payeur des deniers d'icelle; le dit titre nouvel passé devant Poultier et son confrère, notaires audit Châtelet, le 20 novembre 1766, cy 18e liasse.

Item, dix pièces qui sont quittances de finances et titre nouvel de 180 livres de gages attribués à la dite Communauté, pour la réunion à icelle des officiers

d'auditeur des comptes, et les autres sont pièces y relatives; le dit titre nouvel passé devant le dit Me Poultier, notaire, le 20 novembre 1766, cy 19e liasse.

Item, six pièces qui sont aussy quittances de finances et titre nouvel de 90 livres de gages attribués à la dite Communauté, pour la réunion à icelle des officiers de contrôleurs des poids et mesures, et les autres sont pièces justificatives desdits gages; le dit titre nouvel passé devant le dit Me Poultier, notaire, le 20 novembre 1766, cy 20e liasse.

Item, cinq pièces qui sont aussy quittance de finance et titre nouvel de 90 livres de gages attribués à la dite Communauté des maîtres peintres et sculpteurs, à cause de la réunion à la dite Communauté de l'office de greffier, les autres pièces sont relatives à cesdits gages; le dit titre nouvel passé devant le dit Me Poultier, notaire, le 10 mars 1767, cy 21e liasse.

Item, dix-sept pièces qui sont billets prescrits et obligations aussy prescrites, faits au proffit de la Communauté desdits maîtres peintres et sculpteurs, lesquelles n'ont autrement été constatées, cy 22e liasse.

Item, soixante-cinq pièces qui sont titres et pièces concernant la propriété de la maison de l'Académie de Saint-Luc et mémoires d'ouvrages faits en la dite maison, cy 23e liasse.

Item, vingt-sept pièces qui sont procès-verbal de visite de la maison appartenante à l'Académie de Saint-Luc, rue du Haut-Moulin, et mémoires d'ouvrages faits en la dite maison, réglés par le sr Égresset et autres architectes experts, cy 24e liasse.

Item, neuf pièces qui sont relatives à la maison appellée l'hôtel de la Madeleine, près l'Académie de Saint-Luc, cy 25e liasse.

Item, trente pièces qui sont anciens statuts et règlements des maîtres peintres et sculpteurs et autres titres pour la dite Communauté, cy 26e liasse.

Item, douze pièces qui sont nouveaux statuts et règlements de la Communauté desdits maîtres peintres et sculpteurs, différents arrests et autres pièces y relatives, cy 27e liasse.

Item, vingt-cinq pièces qui sont arrests du Conseil et du Parlement rendus en faveur de la Communauté desdits maîtres peintres et sculpteurs et pièces y relatives, cy 28e liasse.

Item, cinq pièces qui sont conventions faittes entre les maîtres de l'Académie de Saint-Luc et le chanoine de l'église du Saint-Sépulcre, cy 29e liasse.

Item, quatre pièces qui sont contrat de constitution d'une rente de 358 livres par la Communauté des maîtres peintres et sculpteurs au proffit du sr Germain, et pièces relatives à la dite constitution, cy 30e liasse.

Item, cinquante-neuf pièces qui sont différents renseignements pour la Communauté desdits maîtres peintres et sculpteurs et pour l'Académie de Saint-Luc, cy 31e liasse.

Item, vingt-deux pièces qui sont les Bulles du pape et autres pièces en faveur de la chapelle Saint-Luc, cy 32e liasse.

Item, neuf listes où sont inscrittes les messes qui sont fondées en la dite chapelle de Saint-Luc et que les maîtres des dites Communauté et Académie doivent faire acquitter, pendant les mois de janvier, février, mars, avril, juillet, août, septembre, novembre et décembre, cy 33e liasse.

Item, cinq grands registres sur lesquels sont inscrits les délibérations des dites Communauté et Académie depuis 1671 jusqu'en 1716, lesquels n'ont autrement été constatés; mais, pour les assurer, il en a été formé un paquet qui est ici décrit pour servir, cy 34e liasse.

Item, quatre autres grands registres qui ont servi à inscrire les délibérations pour les dites Communauté et Académie, depuis la dite année 1716 jusqu'en 1749, cy 35e liasse.

Item, trois autres grands registres qui ont aussy servi à inscrire les délibérations des dites Communauté et Académie, depuis la dite année 1749 jusqu'en 1774, cy 36e liasse.

Item, un paquet contenant les registres des comptes et pièces justificatives d'iceux, depuis l'année 1697 jusqu'en 1705, à l'exception cependant de celui de l'année 1701 qui est en déficit, cy 37e liasse.

Item, un autre paquet contenant aussy les registres des comptes de la dite Communauté et pièces justificatives d'iceux, pendant les années depuis celle 1706 jusqu'en celle 1712, cy 38e liasse.

Item, un autre paquet contenant pareillement les registres des comptes de la dite Communauté, depuis l'année 1713 jusqu'en 1718, cy 39e liasse.

Item, un autre paquet contenant également les registres des comptes de la dite Communauté, depuis l'année 1719 jusqu'en 1727, cy 40e liasse.

Item, un autre paquet contenant aussy les comptes de la dite Communauté, depuis l'année 1728 jusqu'en 1750, à l'exception des années 1736, 1743, 1744, 1745, 1746, 1748 et 1749 qui sont en déficit, cy 41e liasse.

Item, un paquet contenant de très anciens inventaires et registres d'aucune utilité pour la Communauté des maîtres peintres et sculpteurs, cy 42e liasse.

Item, un autre paquet contenant aussy de très anciens registres d'aucune utilité pour la Communauté desdits maîtres peintres et sculpteurs, cy 43e liasse.

Item, un autre paquet contenant de très anciens inventaires des titres et pièces de la dite Communauté et des anciens registres d'aucune utilité pour la dite Communauté, cy 44e liasse.

Item, sept paquets contenant différents dossiers d'anciennes procédures terminées ou abandonnées pour la dite Communauté des maîtres peintres et sculpteurs et l'Académie de Saint-Luc, cy 45e liasse.

Item, un paquet contenant des arrests et sentences de police imprimées pour la Communauté des dits maîtres peintres et sculpteurs, cy 46e liasse.

Item, un autre paquet contenant des édits, déclarations du Roy, autres arrests et sentences imprimées pour la dite Communauté, cy 47e liasse.

Item, un paquet contenant différents papiers épars d'aucune utilité pour la Communauté des dits maîtres peintres et sculpteurs et obligations prescrittes faittes au proffit de la dite Communauté, cy 48e liasse.

Item, un paquet contenant des anciens mandats pour la réception à la maîtrise des maîtres de la dite Commu-

nauté et pièces éparses justificatives de très anciens comptes, cy 49e liasse.

Item, quatre paquets contenant des mémoires et pièces imprimées pour les dites Communauté et Académie, cy 50e liasse.

Item, un paquet contenant les anciens statuts imprimés de la dite Communauté, cy 51e liasse.

Item, trente-trois paquets contenant les nouveaux statuts imprimés de la dite Communauté, cy 52e liasse.

Item, un petit paquet contenant les listes imprimées des maîtres de la dite Communauté, cy 53e liasse.

Après quoy est comparu *Antoine-Raphaël Petit*, l'un des maîtres de la dite Communauté, demeurant à Paris, rue des Cannettes, fauxbourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, à l'ancienne Académie de Vandeuil, au nom et comme administrateur pour la présente année, commencée au jour de saint Marcel dernier, de la confrérie de Notre-Dame-des-Peuples érigée en la chapelle de la dite Communauté, lequel a dit qu'étant seul administrateur de la dite confrérie, il est en possession des registres, comptes et pièces justificatives de l'administration d'icelle, lesquels sont renfermés dans une armoire dépendante et située dans le bureau où nous sommes, de laquelle il a la clef, et offre de nous en faire ouverture, et, de fait, en ayant fait ouverture en présence des dits srs directeurs, nous en avons tiré premièrement un registre servant à inscrire les comptes et arrests de comptes et délibérations relatifs à la dite confrérie, lequel registre nous avons cotté et paraphé comme pièce unique de la cotte cinquante-quatre, cy 54e liasse.

Après laquelle description, le dit sr *Petit* nous a observé qu'encore que, par l'arrêté du dernier compte transcrit sur le dit registre, en datte du 3 novembre 1775, rendu par le sr Pierre Jacob, son prédécesseur dans la dite administration, il paroisse que le reliquat du compte du dit sr *Jacob*, qui étoit de 932 livres 12 sols 4 deniers, luy a été remis par le dit sr *Jacob*, et que luy comparant ayt reconnu l'avoir reçu, la vérité est qu'il n'a point touché ce reliquat qui n'est que fictif, qu'il n'a jamais

existé de reliquat depuis un très long temps, ainsy que l'on peut le voir par tous les comptes qui sont inscrits sur le dit registre, et qu'il est de la connoissance du dit sr *Coliati*, l'un des directeurs qui a passé par la dite administration, que bien loin qu'il ait touché le dit reliquat en espèces, il a été obligé de consigner la somme de 300 livres entre les mains du dit sr *Jacob*, son prédécesseur, le 15 aoust dernier, jour de son acceptation de la dite administration, et ce pour fournir aux frais et dépenses de la dite confrairie jusqu'à ce qu'il ait perçu les droits de visitte qui sont les seuls revenus de la dite confrérie; pourquoy il nous déclare qu'il n'y a aucun fonds dans le coffre de la dite administration et qu'au contraire, il a déjà fait et avancé différentes dépenses dont il a les quittances qui ne sont point dans la dite armoire et qui font partie des pièces justificatives du compte qu'il a à rendre de la dite administration, et a signé : *Petit*.

Plus, se sont trouvés dans la dite armoire deux pièces qui sont bule en latin de *Clément Onze*, pape, et décret de M. le *cardinal de Noailles* en faveur de la dite confrérie, lesquelles ont été par nous cottées et paraphées, cy 55e liasse.

Item, un paquet contenant trois anciens registres et pièces justificatives de comptes de la dite administration, lesquels n'ont autrement été constatés, cy 56e liasse.

Plus, se sont aussy trouvés deux planches en cuivre servant à graver les billets d'invitation pour la dite confrérie.

Déclarent les dits srs directeurs qu'il est dû par les dites Communauté et Académie au sr Lécrivain, leur premier concierge, pour entretien et blanchissage du linge de la chapelle pendant six mois, la somme de 44 livres 10 sols; plus, celle de 7 livres 10 sols pour fourniture de pain et vin pour les messes pendant trois mois; plus, celle de 75 livres pour trois mois de ses gages et appointements, à raison de 300 livres par an.

Qu'il est pareillement dû au sr Ravier, second concierge, la somme de 37 livres 10 sols pour trois mois de ses gages et appointements, échus le premier du présent

mois, à raison de 150 livres par an; plus, celle de 30 livres pour six mois de loyer, à raison de 60 livres par an.

Aux nommés *Augé* et *Rolland*, models de la dite Académie, chacun 75 livres pour un quartier de leurs appointements, échu le premier du présent mois, à raison de 300 livres par an.

Qu'il est dû aux procureurs au Châtelet et au Parlement et à l'avocat des dites Communauté et Académie différentes sommes pour frais et honoraires.

Qu'il est aussy dû au sr Égresset, maçon, entrepreneur de bâtiments, un restant des ouvrages par lui faits en la maison où est situé le bureau où nous sommes.

Qu'il est dû au sr Prault, aux srs Pradet et Battier, menuisiers; Salazan, marchand de bois; Tessier, chandelier; Bazin, épicier, et Letellier, relieur, différentes sommes, ainsy qu'au sr Michon, tapissier, pour ouvrages et fournitures par eux faits chacun de leur profession.

*Remise de billets et morceau de terre cuitte représentant un « Amour allumant son flambeau » au sr Sigisbert Michel.*

Et le mercredy, 17 du dit mois d'avril, en notre hôtel et par-devant nous, Jean-Baptiste Dorival, conseiller, est comparu sr *Sigisbert Michel*, sculpteur, demeurant fauxbourg Saint-Honoré, rue de la Ville-l'Évêque, paroisse de la Madeleine, lequel nous a apporté et mis en mains l'ordonnance de M. Albert, lieutenant général de police, commissaire du Conseil pour l'exécution de l'édit du mois de février dernier; la ditte ordonnance, en datte du 13 du présent mois, portant que le morceau de terre cuitte par luy présenté à l'Académie de Saint-Luc le 31 janvier dernier, comme son chef-d'œuvre, pour parvenir à la maîtrise et le billet de 174 livres par luy fait au proffit des srs *Cietty* et *Pichon*, directeurs comptables des dites Communauté et Académie de Saint-Luc, par luy réclamé suivant son mémoire au dos duquel est la dite ordonnance, luy soit remis par tous jurés ou dépositaires, à quoy faire ils seront contraints; quoy faisant, ils en demeureront bien et valablement quites et déchargés;

pour l'exécution de laquelle ordonnance, attendu que le dit billet de 174 livres dont nous nous sommes chargé pour le déposer au sr Rouillé de l'Étang est encore en nos mains, il nous requiert de présentement le luy remettre, aux offres qu'il fait de nous en donner bonne et valable décharge, et aussy, attendu que le dit morceau en terre cuitte par luy présenté pour son chef-d'œuvre et qui représente l'*Amour allumant ses flèches* est sous nos scellés subsistants sur la porte du bureau des dites Communauté et Académie, il nous requiert de nous transporter au dit bureau à l'effet d'estre le dit morceau de terre cuitte retiré du dit bureau et ensuite luy estre remis, aux offres qu'il fait de nous en donner et à tous gardiens et dépositaires bonne et valable décharge; a élu domicile en sa demeure sus-indiquée et a signé : *Sigisbert Michel.*

Remise est faite au sieur Sigisbert Michel de son billet de 174 livres et de la terre cuite par lui présentée pour sa réception.

Et le samedy, 20 du dit mois d'avril, de relevée, nous, conseiller du Roy, commissaire susdit et soussigné, nous sommes transporté en la maison du sr Rouillé de l'Étang, trésorier des deniers de police et commis à la caisse de la liquidation de dettes desdites Communauté par arrest du Conseil du 6 février dernier, où étant, est comparu David-Étienne Rouillé de l'Étang, escuyer, esd. noms, lequel reconnoît que nous luy avons présentement remis la somme de 788 livres 16 sols de deniers comptants, un calice et sa patenne, un ostensoir, une boete surmontée d'une petite croix ditte corporal, un encensoir, sa chaîne, une navette à encens, sa culière attachée d'une petite chaîne, un bénitier, un goupillon, une croix dessoudée, deux plats, deux burettes et une soucoupe, le tout d'argent, plus les pièces contenues dans les 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 23e et 25e liasses, desquels deniers comptants, argenterie, titres et papiers, le dit sr Rouillé de l'Étang se charge et nous quitte et décharge, et a signé avec nous.

Et le 22 des dits mois et an, du matin, nous, conseiller du Roy, commissaire susdit et soussigné, en exécution des ordres à nous adressés par Monsieur le lieutenant général de police, portants que nous reconnoîtrons et lèverons nos scellés apposés sur la porte du bureau de la Communauté des peintres et Académie de Saint-Luc, pour procurer aux peintres du Roy[1] la vüe et l'examen des tableaux et ouvrages de peinture qui sont renfermés dans le dit bureau sous nos scellés, nous sommes transportés en la maison, rue du Haut-Moulin, où est situé le bureau des peintres et Académie de Saint-Luc, où étant survenus les srs *Pierre*, *Hallé*, *Constant* (*Coustou*) et *Cochin*, peintres du Roy, nous avons levé et ôté nos scellés, et ouverture faitte de la porte du bureau, nous y sommes entré avec les dits srs peintres sus-nommés qui ont visité et examiné les tableaux et ouvrages de peinture étant dans le dit bureau : *Dorival.*

Et le vendredy, 3 may audit an 1776, du matin, en notre hôtel et par-devant nous, commissaire susdit, est comparu *André-Joseph Salmon*, peintre, demeurant à Paris, rue Froid-Manteau, près Saint-Germain-l'Auxerrois, hôtel d'Alençon garni, lequel nous a apporté et mis en mains l'ordonnance de Me Albert, lieutenant général de police, en datte du 27 avril dernier, portant que les effets, outils et marchandises mentionnés au mémoire par luy présenté à Monsieur le lieutenant général de police, au dos duquel est la dite ordonnance, luy seront remis, recollement préalablement fait d'iceux sur le procès-verbal de saisie, et en en donnant par le dit *Salmon* bonne et valable quittance et décharge. Pour l'exécution de la quelle ordonnance, attendu que les effets, outils et marchandises se trouvent actuellement dans le bureau de la dite Communauté et, sous nos scellés, il requiert que nous nous transportions au dit bureau à l'effet d'en retirer les effets, outils et marchandises, pour luy être ensuite remis après recollement fait d'iceux sur le dit procès-verbal de saisie, et a signé : *J. Salmon.*

1. On trouvera plus loin l'explication de cette visite.

Sur quoy, nous, commissaire susdit, nous sommes à l'instant transporté avec le dit *Salmon* en la maison où est situé le bureau de la Communauté des dits maîtres peintres et sculpteurs, rue du Haut-Moulin, où nous sommes entré dans la salle du dit bureau et avons retiré d'une petite armoire pratiquée par la boiserie, à droite en entrant dans le dit bureau, une boete à pastel, vingt-quatre brosses et pinceaux, cinq portraits de femme peints en pastel, toile de six, le portrait d'une petite fille aussy en pastel, deux tableaux peints en pastel, représentant l'un une *Femme nüe dans une posture indécente* et l'autre une *Léda*, le tout dans leurs cadres de bois doré et ovale, sous verre blanc, deux châssis sur lesquels est appliqué du velain prêt à peindre et une bordure dorée; tous lesquels effets, outils et marchandises le dit *Salmon* a reconnu être les mêmes qui luy ont été saisis et qui luy appartiennent, ce qui nous a été d'abondant certifié par le dit Lécrivain et par le recollement que nous avons fait.

Et le jeudy, 26 septembre au dit an 1776, neuf heures du matin, en notre hôtel et à nous, commissaire susdit, a été signifiée la copie d'une ordonnance de Monsieur le lieutenant général de police, en datte du 17 septembre présent mois, portant, entre autres choses, que nous reconnoîtrons et lèverons les scellés que nous avons apposés suivant le procès-verbal des autres parts en l'Académie de Saint-Luc, à l'effet, par le s[r] *Bachelier*, commis à cet effet, d'examiner, priser et estimer les tableaux de la dite Académie qui se trouveront sous les dits scellés et en évidence, ce qui a lieu immédiatement en présence du s[r] Spire, huissier ordinaire du Roi en son Conseil, commis à cet effet. Bachelier et Spire signent, avec Dorival et Lécrivain, la clôture du procès-verbal.

## VIII.

### Vente des tableaux de la Communauté.
### Liquidation de ses dettes.
### Poursuites contre divers par l'Académie survivante.

---

#### Vente des tableaux de l'Académie de Saint-Luc.

L'inventaire publié ci-dessus fait connaître que le commissaire Dorival avait été invité à montrer à quatre membres de l'Académie royale, Pierre, Hallé, Coustou et Cochin, les peintures et autres œuvres d'art garnissant les locaux occupés par la Communauté. Le lieutenant de police, M. Albert, avait signalé ces peintures à l'attention du directeur des Bâtiments du Roi, le comte d'Angiviller. C'est à la suite de cette communication que les académiciens furent délégués pour donner leur avis sur le mérite et la valeur de ces peintures. Toute la correspondance échangée à cette occasion existe encore. Nous la reproduisons. On verra que Bachelier ayant fixé le prix des tableaux à une valeur bien supérieure à celle que leur assignaient Pierre et ses confrères, M. d'Angiviller prit le parti de renoncer à tout projet d'acquisition à l'amiable et de se réserver pour la vente publique. Ordonnée par le lieutenant général de police Lenoir le 17 septembre 1776, cette vente paraît avoir été faite avant la fin de la même année; mais on ignore si le comte d'Angiviller se porta acquéreur pour le Roi de quelqu'une des toiles signalées par ses conseillers.

*M. Albert à M. le comte d'Angiviller.*

Paris, le 17 avril 1776.

Monsieur,

Je suis informé que les peintres de l'Académie de Saint-

Luc ont en possession dans leur bureau quelques tableaux précieux que l'on dit être des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres qui ont été reçus à cette Académie. Je désirerois pouvoir en faire hommage au Roy, s'ils ne devoient pas, comme tous les autres effets de cette Communauté, servir à l'acquittement des dettes dont elle se trouve chargée. Mais, avant de rien déterminer sur leur estimation, je vous prie, Monsieur, de m'adresser quelques peintres de l'Académie royale pour examiner ces tableaux, les estimer et m'en faire leur rapport. Ces experts vous rendront compte du mérite de ces peintures et du prix auquel elles pourroient être portées. Je serois très charmé, Monsieur, que vous voulussiés bien me guider dans cette occasion où je voudrois pouvoir concilier l'intérêt des créanciers de cette Académie avec le désir de ne pas laisser passer entre des mains étrangères des morceaux qui peut-être sont dignes d'être placés dans les cabinets du Roy.

Je suis, avec respect, etc.

ALBERT.

*Expertise des tableaux de la Communauté de Saint-Luc.*

Nous, soussignés, directeurs et officiers de l'Académie royale de peinture et de sculpture, nommés par M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, pour examiner si, dans les tableaux donnés pour réception à la Communauté et maîtrise des peintres ditte de Saint-Luc, il se trouve quelques tableaux dignes d'entrer dans la collection du Roy.

Avons trouvé que le tableau de M. *Le Brun* représentant *Saint Jean mis dans la chaudière devant la Porte latine* a des beautés de composition, de dessin et d'exécution dignes de beaucoup d'estime; que cependant ce n'est point un des meilleurs tableaux de ce maître, encore trop attaché à la manière un peu découpée du *Vouet* dont il étoit élève. C'est pourquoy nous ne l'estimons que médiocrement digne de cette collection.

Il en est de même du tableau de *Le Sueur*, représentant *Saint Paul qui guérit des malades*. Nous y avons trouvé cette noble disposition des objets qui le caracté-

rise et de belles têtes; mais nous l'estimons fort inférieur aux ouvrages que ce grand maître a produit aux Chartreux et ailleurs.

Le tableau de *Blanchard*, représentant *Saint Jean dans l'isle de Pathmos*, paroist plus prochain de ce qu'on connoist de mieux de ce maître; quoiqu'incorrect de dessin, le coloris et le pinceau sont remplis de goust.

Il s'y trouve aussi deux tableaux, l'un de *Stella* et l'autre de *Verdier*, qui ne sont pas sans mérite, mais que néanmoins nous n'estimons pas assés beaux pour entrer dans une collection des meilleurs maîtres.

Il ne reste donc que les tableaux de *Le Brun*, de *Le Sueur* et de *Blanchard* dont on puisse désirer l'acquisition, si touttefois ils sont à des prix modérés.

A Paris, le 22 avril 1776 (l'écriture de ce rapport est de Cochin).

*(Signé :)* PIERRE, HALLÉ, COUSTOU, COCHIN.

*Le comte d'Angiviller à M. Albert.*

A Versailles, le 3 mai 1776.

J'ai différé, Monsieur, de répondre à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire au sujet des tableaux de maîtres célèbres qui se trouvent dans la salle de l'École de Saint-Luc jusqu'à ce que j'eusse pu les faire examiner par quelques-uns de nos principaux artistes. C'est ce qu'ils viennent de faire, et le résultat de cet examen est qu'en général ces tableaux, quoique des maîtres dont ils portent le nom, ne sont pas de cette beauté et de cette distinction parmi leurs ouvrages qui puissent faire vivement désirer leur acquisition pour le Roy, et en conséquence ils ne pensent pas qu'ils puissent se vendre à un prix considérable. Il en est cependant trois que je pourrois désirer d'acquérir pour le Roy, pourvu néanmoins que ce fût à un prix modéré. Ce sont ceux de Le Brun, Le Sueur et Blanchard. C'est pourquoi, s'il vous étoit possible de les faire détacher de la vente générale des effets de la Communauté de Saint-Luc, je chargerois M. Pierre d'avoir l'honneur de vous voir pour convenir

l'un prix. Si cela au reste ne vous paroissoit pas pouvoir se faire à cause de la nécessité de ménager les intérêts des anciens membres de la Communauté ou de ses créanciers, je me bornerai à faire trouver quelqu'un à la vente pour la suivre, et, si ces tableaux ne montoient pas beaucoup au-dessus de leur valeur, se les faire adjuger. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous suis bien sensiblement obligé de l'avis que vous m'avez donné et vous prie d'en recevoir mes remercîmens ainsi que, etc...

(Le même jour, M. d'Angiviller écrivait à Pierre pour l'engager à voir M. Albert et à lui offrir le prix auquel il estimait ces tableaux; si on ne pouvait les détacher de la vente, on chercherait à se les y faire adjuger, comme il est dit ci-dessus.)

*Ordonnance du lieutenant de police de la ville de Paris concernant la vente des tableaux ayant appartenu à la Communauté de Saint-Luc.*

Jean-Charles-Pierre Lenoir, chevalier, conseiller d'État, lieutenant général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris,

Vu par nous l'édit du mois de février 1776, portant suppression de jurandes et communautés d'arts et métiers de Paris; ensemble l'arrest du Conseil du 21 mars suivant qui ordonne la vente des meubles et effets dud. corps et communautés, nonobstant les oppositions formées par leurs créanciers à la levée des scellés apposés en leurs bureaux,

Nous ordonnons qu'il sera incessamment procédé à la vente des tableaux, meubles et effets, ornements et ustancilles de confrairie et de chappelle, appartenants à la Communauté des peintres ditte de Saint-Luc, après néanmoins que lesd. tableaux auront été examinés, prisés et estimés par le s[r] *Bachelier*, qu'à ce faire commettons, lequel donnera son avis par écrit; à l'effet de quoy tenu le commissaire qui a réapposé les scellés dans le bureau de ladite Communauté de venir les reconnoître et lever à la première réquisition ou sommation qui lui en sera

faitte et sur notre présente ordonnance exécutée nonobstant oppositions ou autre empêchements généralement quelconques.

Fait en notre hôtel, à Paris, le 17 septembre 1776.

*(Signé :)* LENOIR.

Le 26e jour de septembre 1776, neuf heures du matin, signifié et laissé la présente copie d'ordonnance aux fins y contenues, à maître Dorival, conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris, en son domicile à Paris, rue du Marmouzet, en parlant à sa personne, auquel a été fait sommation, en vertu de la ditte ordonnance, de se transporter à l'instant en la maison où est le bureau de la Communauté des peintres, sise à Paris rüe du Haut-Moulin, pour, en exécution de la ditte ordonnance, reconnoître et lever les scellés par luy réapposés; par nous huissier ordinaire du Roy en ses Conseils, soussigné,

SPIRE.

*Le comte d'Angiviller à M. Le Noir.*

Versailles, du 5 octobre 1775.

Depuis la lettre, Monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous écrire concernant les tableaux de l'ancienne Académie de Saint-Luc, j'ai fait beaucoup de réflexions sur l'acquisition que j'avois projettée de faire de celui de *l'Église du Sépulchre*. Je l'ai fait examiner, non seulement par M. Pierre, mais encore par différens artistes parfaitement capables de juger du prix d'un tableau; mais la disproportion excessive du prix qu'y met M. Bachelier et de celui que les artistes l'estiment m'a déterminé à ne plus songer à cette acquisition. Je ne disconviens point que le nom de Le Brun ne puisse dans une vente publique et à l'enchère le faire monter plus haut que le prix auquel il est estimé par ces artistes; mais, toutes réflexions faites, je ne crois pas devoir le faire acquérir par le Roy aussi chèrement et si fort au-dessus de sa valeur. Je me bornerai donc à avoir à la vente quelqu'un d'affidé pour enchérir jusqu'à la somme que je crois pouvoir y employer.

Je ne finirai point cette lettre sans vous faire mes excuses des soins inutiles que vous vous êtes donnés pour cet objet. J'y suis on ne peut pas plus sensible, et je vous prie d'en être convaincu ainsi que du parfait attachement avec lequel, etc...

### Réclamations diverses faites après la suppression de la Communauté.

La liquidation de la Communauté fit surgir diverses revendications d'artistes prétendant avoir été lésés, réclamant des ouvrages déposés au bureau de la maîtrise et leur appartenant, ou des objets saisis sur eux. Telles sont les demandes du peintre Sigisbert, à qui seront rendues la terre cuite présentée par lui et les 174 livres qu'il a déboursées, et du peintre André-Joseph Salmon, victime d'une saisie de ses peintures et de ses ustensiles, saisie dont le procès-verbal, contenant le détail des objets trouvés chez le délinquant, est joint à la plainte. Ordre est donné de lui restituer ce qu'il réclame.

Enfin, une requête du sieur Jean-Charles Augé expose qu'il a fait fonction pendant vingt ans de modèle à l'Académie de Saint-Luc, qu'il allait jouir d'une pension au moment où elle a été supprimée. Il fait appel à l'équité de M. d'Angiviller pour lui accorder la place de second concierge à la nouvelle Académie. Cette grâce fut accordée au postulant. Mais que faut-il entendre par la nouvelle Académie devant tenir lieu de l'ancienne? Ne s'agirait-il pas d'une école gratuite de dessin, ouverte aux anciens étudiants de l'Académie de Saint-Luc?

*Réclamation de Sigisbert*
*au sujet de son morceau de réception et de la somme*
*par lui versée à la Communauté*[1].

A Monseigneur le lieutenant général de police,

Monseigneur,

Sigisbert, sculpteur agréé de l'Académie, expose à Votre Grandeur qu'il présenta, le 31 janvier 1776, un morceau de terre cuite et fit son billet de 174 #. Ces MM. de l'Académie ne lui ayant point fait expédier ses lettres de maîtrise, ny faire prêter serment comme il est d'usage, il réclame son morceau et son billet, si Monseigneur le juge à propos, attendu qu'il n'a pas été reçu avant la suppression de l'Académie.

Je prie Monsieur le commissaire Dorival de prendre des éclaircissements sur les mémoires cy-joints, de m'en rendre compte et de me donner son avis.

A Paris, le 30 mars 1776.

ALBERT.

Vu l'exposé au mémoire de l'autre part, ensemble l'avis à nous donné sur icelui par le commissaire Dorival, et en conformité dudit avis, nous ordonnons que le morceau de terre cuite et le billet de 174 # dont est question audit mémoire seront remis au supliant par tous jurés, dépositaires et même par le s^r^ Roullier de Létang, caissier commis à cet effet, à quoi faire ils seront contrains; quoi faisant, ils en seront et demeureront bien et valablement quittes et déchargés.

Fait en notre hôtel, à Paris, le 13 avril 1776.

ALBERT.

1. On a vu plus haut, dans le procès-verbal du commissaire Dorival (p. 121), que Sigisbert Michel avait obtenu gain de cause le 17 avril.

*Réclamation du peintre Salmon*[1]
*au sujet de la saisie dont il avait été victime.*

A Monseigneur le lieutenant général de police,

Monseigneur,

Salmon, peintre de son état à Paris, rue Froidmanteau, hôtel d'Alençon, représente très respectueusement à Votre Grandeur qu'ayant eu le malheur de perdre ses père et mère qui ne luy ont laissé aucune ressource pour vivre, le supliant, âgé de dix-huit ans, s'est trouvé forcé d'avoir recours à son état pour subsister. Mais, pour comble d'infortune, il a eu la douleur de se voir enlever l'année dernière ses ouvrages en tableaux et tous les ustensilles relatifs à son état par les jurés de l'Académie de Saint-Luc, ce qui l'a réduit dans la nécessité la plus déplorable.

Dans ces circonstances, le supliant ose recourir aux bontés et justice de Votre Grandeur, qu'il suplie de vouloir bien venir à son secours et luy faire rendre les effets qui lui ont été enlevés, constatés par le procès-verbal de saisie cy-joint, ainsi qu'il est ordonné par l'arrêt du 21 mars dernier. C'est la grâce qu'il espère de votre équité. Il fera des vœux pour la conservation des précieux jours de Monseigneur.

*Au dos :* Vu l'exposé au mémoire de l'autre part, ensemble l'avis donné sur lui par le commissaire Dorival et en conformité dudit avis, nous, en conséquence de l'art. 17 de l'édit de suppression des maîtrises et jurandes, ordonnons que les effets, outils et marchandises mentionnés aud. mémoire seront rendus au supliant, récollement préalablement fait sur le procès-verbal de saisie; et en en donnant par lui bonne et valable quittance et décharge, disons qu'à rendre lesd. effets, outils et marchandises tous gardiens et dépositaires d'iceux seront contraints par toutes voyes dues et raisonnables, quoi faisant déchargés.

Fait en notre hôtel, à Paris, le 27 avril 1776.

ALBERT.

1. Voir ci-dessus (p. 123) le passage de l'inventaire consta-

*Procès-verbal de saisie*
*chez le peintre André-Joseph Salmon.*

L'an 1775, le 30 mars, heure de midi, en vertu de l'ordonnance de M. le lieutenant général de police en date du 16 novembre dernier, signée et scellée, et à la requête des sieurs Directeurs gardes de l'Académie et Communauté des arts de peinture et sculpture de Saint-Luc à Paris, qui ont élu leur domicile en la maison de Me Du Milly, leur procureur au Châtelet, sise rue du Bouloir, paroisse Saint-Eustache, je me suis, François-Pierre-Julien Giroult, huissier à cheval audit Châtelet de Paris, demeurant rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, au bureau des marchands tapissiers, soussigné, transporté avec les dits sieurs Directeurs gardes, et Me Hugues, conseiller du Roi, commissaire audit Châtelet, rue du Coq, au caffé des Envieux, où étant entrés, nous y avons trouvé un particulier y logeant en chambre garnie, qu'ils ont appris travaillant sans aucun droit ny qualité de leur profession, ou étant et parlant à *André-Joseph Salmon*, peintre sans qualité, après lui avoir fait entendre le sujet de notre transport et sa contravention aux statuts et règlemens rendus en faveur de ladite Académie et Communauté de peinture, sculpture, et après avoir observé les formalités prescrites par l'ordonnance, j'ai, sur la requête desdits sieurs Directeurs gardes et en vertu de l'ordonnance ci-devant datée, saisi et mis sous la main du Roi et justice, sur ledit sieur *Salmon* et tous autres qu'il appartiendra, les marchandises et ustensiles qui suivent, sçavoir : une boîte à pastel, cinq portraits de femme peints au pastel, toile de six, un portrait d'une petite fille aussi au pastel, deux tableaux peints aussi au pastel représentant, l'un une *Femme nue dans une posture indécente* et l'autre une *Léda*, le tout dans une bordure dorée et ovale et sous verre blanc, deux châssis sur lesquels est appliquée du vélain prêt à peindre, etc., etc.,

tant la remise au peintre Salmon des peintures et divers objets par lui réclamés, en date du 5 mai 1776.

bordure dorée, toile de six, deux douzaines de brosses et de pinceaux, etc.

Pour la garde desquelles choses ci-dessus saisies j'ai sommé ledit s[r] de nous donner bon et solvable gardien pour s'en charger, ce qu'il a refusé faire, pourquoi les dites marchandises cy-dessus détaillées ont été enlevées et transportées au bureau de laditte Académie, sise à Paris, rue du Haut-Moulin, paroisse Sainte-Marie-Madeleine, en la Cité, et sont demeurées en la garde et possession de Jean Lécrivain, l'un des concierges de laditte Académie et où il a élu son domicile; lequel, pour à présent, et parlant à sa personne, s'en est chargé volontairement et rendu gardien, comme dépositaire des biens de justice, pour le tout représenter à la première réquisition qui lui en sera faite, et à qui il appartiendra; de tout quoi j'ai dressé procès-verbal de saisie, en présence dudit sieur commissaire, qui a pareillement dressé procès-verbal de ladite contravention, et desdits sieurs directeurs gardes; et afin que ledit Salmon n'en ignore je lui ai, parlant comme dessus, donné et laissé cette copie.

Un nom illisible *(Hanon)*.

SALMON, CIETTY, LÉCRIVAIN,
GIROULT.

*Pétition de l'ancien modèle de l'Académie de Saint-Luc.*

Monseigneur,

Jean-Charles Augé a l'honneur de vous exposer qu'il a servi de modelle pendent l'espace de vingt ans à l'Académie de Saint-Luc, où il s'est toujour comporté à la satisfaction de tous les suppérieurs, comme le prouve le certificat qu'il a de tous les proffesseurs. La supression des communautez et de ladite Académie est arivée dans l'instant qu'il alloit jouir de la pension qu'il lui étoit accordé, ce qui, ne pouvant plus avoir lieu, l'oblige à intercéder votre justice, Monseigneur, pour qu'en indemnité elle lui fasse la grâce de lui accorder la place de second concierge de la nouvelle Accadémie qu'elle fait établir pour tenir lieu de celle où il étoit occuppé; quoique cette place ne soit pas lucrative, elle m'aidera à vivre.

J'ose espérer cette récompence de votre équité, Monseigneur, pour qui je ne cesserai de faire des vœux.

Jean-Charles Augé.

(En tête de cette lettre se trouve cette note : *la place de second concierge à la nouvelle Académie est accordée, 26 septembre 1776.*)

A l'ancienne Académie de Saint-Luc avait succédé une nouvelle association de peintres qui cherchait à renouer les anciennes traditions. Cette nouvelle maîtrise ne perdait pas une occasion d'étendre ses attributions. Voici plusieurs exemples des vexations infligées aux artistes voulant se soustraire à la domination et au contrôle des maîtres.

Tassart, peintre en décoration, s'est vu saisir trois dessus de porte et une décoration de théâtre destinée à une société bourgeoise. Il invoque la protection de l'Académie royale. M. d'Angiviller, consulté par Pierre, paraît très embarrassé; car, après une lettre où il déclare que la déclaration de 1777 ne lui semble pas applicable au postulant, il adresse au lieutenant général de police, en faveur du sr Tassart, une lettre par laquelle il soutient la théorie contraire. Cette singulière contradiction nous décide à donner ici les deux versions, bien que la première ait déjà été publiée[1].

*A Messieurs de l'Académie royale de peinture et sculpture.*

Rép. 12 juillet 1785.

Messieurs,

Le sr *Tassart*, peintre en décoration, a l'honneur de

1. Par M. Furcy-Raynaud dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, p. 123.

vous supplier très humblement luy permettre d'implorer votre protection contre les poursuites des jurés sindics de la Communauté des peintres, doreurs, sculpteurs, marbriers, lesquels se sont transportés chez luy et y ont procédé, le 6 may dernier, à la saisie de trois dessus de porte et d'une décoration de théâtre qu'il faisoit pour une Société bourgeoise, de laquelle il obtient des billets pour leur comédie en reconnoissance et pour toute rétribution des différents ouvrages de peinture qu'il a fait et qu'il fait pour laditte Société.

Le s^r Tassart représenta auxdits sieurs jurés qu'il n'entreprenoit aucune peinture *en impression*, et que son genre étant la décoration, il se croyoit à l'abry d'être inquietté en aucune manière, faisant fond sur l'édit du Roy du mois d'août 1776 qui déclare la peinture et la sculpture comme art libre; mais ils répondirent qu'il falloit être maître de leur Communauté pour pouvoir exercer ce genre.

Le s^r Tassart fit alors présenter plusieurs mémoires et placets à M. le lieutenant de police pour obtenir la nullité de la saisie faite chez lui par lesdits sindics; mais, malgré la bonne disposition de ce magistrat en sa faveur, qui daigna leur faire proposer de terminer cette affaire à l'amiable, ils refusèrent sous prétexte que ce seroit comprometre leurs droits.

Si vous daignez, Messieurs, malgré la faiblesse des talents du s^r Tassart, luy être favorable et certifier que le genre de peinture en décoration étant susceptible d'études qui peuvent conduire aux grands talents qu'il faut avoir acquis pour être admis parmi vous, il doit être considéré comme faisant partie des Beaux-Arts, ce certificat, Messieurs, sera contre les adversaires du suppliant l'égide la plus respectable.

TASSART.

Le s^r Tassart demeure rue des Fossés-du-Temple, vis-à-vis les anciens élèves de l'Opéra.

Une requête conçue dans des termes identiques est adressée en même temps à M. d'Angiviller (rép. 27 juillet 1785).

*M. d'Angiviller à Pierre.*

Du 27 juillet 1785.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez écrites au sujet du s[r] Tassart, peintre en décoration, qui réclame contre la Communauté de Saint-Luc les exemptions accordées par la déclaration relative aux arts de peinture et sculpture. J'y aurois répondu plutôt et j'aurois agi en conséquence auprès du magistrat, juge des contestations entre les communautés et les particuliers, si l'objet de celle-ci m'avoit paru aussi clair qu'à vous. Ceci me met dans la nécessité d'entrer avec vous dans des détails.

De l'ensemble des trois articles de la déclaration de 1777, relativement à l'exemption accordée aux beaux-arts, il résulte qu'elle est incontestablement acquise à ceux qui exercent un genre de peinture dont l'exécution exige une étude approfondie de la nature, telles que le portrait, la miniature, le païsage, les fleurs, ou tel autre genre enfin susceptible d'un degré de talent capable de mériter à celui qui le possède l'admission à l'Académie royale de peinture, et qui, indépendamment de cela, l'exercent d'une manière libérale, c'est-à-dire sans mélange de commerce des tableaux d'autrui ou des accessoires de la peinture. Enfin, la même déclaration prive de l'exemption tous ceux qui pratiqueroient un genre de peinture et de sculpture susceptible d'être apprécié et payé à la toise.

En appliquant ces principes au cas présent, il me paroît que la décision du droit du s[r] Tassart à l'exemption dépend de ces deux faits. La peinture en décoration est-elle un art qui exige une étude *approfondie* de la nature, et dont l'exercice, porté à un certain degré de perfection, puisse conduire à l'Académie? D'ailleurs, ce genre de peinture qui n'est, comme l'on dit, qu'à la grosse brosse, n'est-il pas généralement dans le cas d'être apprécié et payé à la toise. Voilà deux faits sur lesquels, avant tout, il seroit à propos d'avoir une manière de penser arrêtée, et à vous parler franchement, j'ai peine à croire qu'on puisse sur la première répondre affirmativement. Toutefois, c'est

matière à un examen. Vous pourriez en causer avec quelques-uns des principaux membres de l'Académie et, d'après ce que vous me marquerez ultérieurement sur cet objet, j'agirai auprès de M. le lieutenant général de police, ou j'abandonnerai le s[r] Tassart à sa propre défense. Car, quelque porté que je sois à défendre les privilèges des arts, puisqu'ils sont en grande partie mon ouvrage, plus je crois devoir être circonspect dans l'extension des privilèges aux cas pour lesquels ils n'ont pas été prononcés.

Je finirai par une réflexion. Si le s[r] Tassart étoit un peintre de genre académique, c'est-à-dire de genre pouvant conduire à l'Académie, et qu'il eût par hazard peint une décoration, je ne le croirois pas déchu du privilège accordé aux arts, quand même il auroit été payé. Mais, dans son mémoire même, il prend le titre et qualité de peintre en décoration. Or, entre nous, qu'est-ce qu'est en général un peintre de décoration, sinon un peintre à la grosse brosse, à moins que ce ne soit un décorateur en chef comme Servandoni qui étoit un véritable artiste.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Cette réponse rend bien curieux le rapprochement de la lettre suivante qui avait été préparée pour être envoyée au lieutenant général de police dans l'intérêt du sieur Tassart et qui ne fut pas expédiée. Cette double manière d'envisager la question prouve qu'un revirement complet s'était produit dans l'esprit du directeur général, on ne peut dire d'après quelles instigations; et, comme la correspondance sur cette affaire s'arrête à cette lettre du 27 juillet, il est probable que toutes les démarches en faveur du sieur Tassart furent définitivement arrêtées et qu'il se trouva réduit à se défendre tout seul.)

*M. d'Angiviller au lieutenant général de police.*

(En tête se trouve cette note : *n'a pas eu lieu.*)

A Versailles, le juillet 1785.

Je viens, Monsieur, de recevoir du sieur Tassard, peintre, un mémoire par lequel il se plaint de ce que les jurés syndics de la Communauté des peintres, etc., ont

saisi chez lui différens ouvrages consistans en trois dessus de porte et une décoration de théâtre qu'il a faite pour une Société bourgeoise qui joue la comédie; il réclame la liberté d'exercer son art sans se faire immatriculer dans la maîtrise, en conséquence des dispositions de la déclaration du Roy du 15 mars 1777, relativement aux arts de peinture et sculpture. J'ai l'honneur de joindre ici le dispositif des trois articles de cette déclaration relatifs à cet objet.

D'après ces trois articles, je pense en effet que la peinture de décoration est dans le cas de jouir des privilèges accordés en général à cet art. C'est un des genres de la peinture qui exigent, conformément à l'article II de la déclaration, une connoissance approfondie du dessin et une étude suivie de la nature, et quoique ce genre n'y soit pas nommément cité, il est certain qu'il est susceptible d'un degré de talent particulier dont quelques artistes, tels qu'un Servandoni, ont donné des exemples. Il gît plus dans l'invention que dans la main-d'œuvre, et en conséquence doit être réputé art libéral et exempt des entraves de la maîtrise. L'article troisième, en prononçant que ceux qui s'immisceront dans l'entreprise de peinture ou de sculpture ou autres ouvrages de ce genre susceptibles d'être appréciés et payés au toisé, sert de supplément au second et annonce suffisamment que l'intention du législateur est de n'assujétir à la maîtrise que ceux qui exécutent des ouvrages susceptibles d'être payés au toisé ou qui tiennent boutique. Le s[r] Tassard n'est ni dans l'un ni dans l'autre cas.

Comme donc, Monsieur, par votre place, vous êtes le juge des contestations relatives aux communautés et maîtrises, je vous prie de vouloir bien maintenir contre elles en cette occasion les exemptions accordées aux arts de peinture et sculpture dont les maîtres de Saint-Luc ont toujours été les persécuteurs opiniâtres et qui, dans cette occasion, me paroissent hazarder de nouvelles tentatives. Je vous aurai une sensible obligation de concourir avec moi à la manutention d'une ordonnance dont l'objet a été de rendre aux arts le lustre dont l'espèce de barbarie de nos ancestres les avoit privés en les assujétissant aux mêmes formes que celles des arts mécaniques.

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

*P.-S.* — Je viens d'apprendre que les maîtres de la Communauté de Saint-Luc fondent leurs prétentions sur ce que le sr Tassart a employé des ouvriers pour la peinture et la décoration dont il s'agit. Mais cette raison ne sçauroit en être une valable pour prétendre que le sr Tassart n'exerce pas libéralement son art. Il n'y a jamais eu de peintre de décoration qui ait entrepris d'exécuter lui seul un ouvrage aussi immense. Il a toujours été nécessité d'employer des mains étrangères et subordonnées pour dégrossir l'ouvrage qu'ensuite le peintre inventeur et directeur de la décoration retouche et auquel il donne la dernière main. On pourroit prétendre par une raison semblable à celle employée par les maîtres de Saint-Luc qu'un sculpteur qui fait dégrossir et ébaucher ses figures par des ouvriers à la journée devroit être saisi. Les peintres de grandes machines, comme de grands plafonds ou de grandes perspectives sont dans le même usage. Ils ne pourroient exécuter le tout de leur propre main et employent pour les aider d'autres mains en sous-ordre.

Les maîtres de Saint-Luc prétendent encore avoir trouvé sur le lieu des outils d'entrepreneurs. On ne sçait ce qu'ils entendent par là. Mais le sr Tassard répond que ce ne sont point des outils à lui, mais à l'entrepreneur qui a construit le théâtre, lequel offre de l'affirmer.

### Poursuites des maîtres peintres contre les demoiselles Surugue.

Les deux demoiselles Surugue, filles du graveur de ce nom, avaient pris part au Salon du Colisée en 1776, et à celui de la Correspondance en 1779. Elles exposaient des fleurs peintes à la gouache. La nouvelle maîtrise voulut les obliger à entrer dans la corporation. C'est alors qu'elles firent appel à M. d'Angiviller et à l'Académie royale. Cette affaire provoqua une Correspondance volumineuse dont certaines parties ont déjà paru, mais dont les pièces les plus

curieuses, notamment les lettres de Cochin, sont encore inédites. Aussi paraît-il nécessaire de donner ces lettres et ces mémoires intégralement. Certaines pièces déjà imprimées étaient en quelque sorte nécessaires pour l'intelligence des autres documents.

*Cochin à M. Montucla.*

Rép. 3 mai 1786.

Monsieur et ami,

M. Pierre (qui depuis quelque temps m'accable malgré moy de marques d'attention) m'a communiqué la lettre qu'il a reçue de M. le comte d'Angiviller au sujet de la saisie faitte par les maîtres peintres sur les demoiselles *Surugue*. J'ay bien compris qu'il s'est expliqué d'une manière si peu intelligible qu'on n'y a rien entendu. Il attribue cela à ses distractions. Je lui ay conseillé de récrire et de s'expliquer intelligiblement. Au reste, M. le comte paroist disposé à écrire à M. le lieutenant de police quand il pourra sçavoir ce que nous voulons dire. S'il veut bien faire cette faveur à l'Académie et soutenir la liberté de l'art de peinture qui est son ouvrage, je regarde ce procès comme absolument gagné.

Mais comme je crains que le commentaire que va faire M. Pierre pour se faire entendre ne soit pas plus clair que le texte, j'ay cru devoir vous écrire pour vous en donner la clef.

La peinture prend diverses dénominations selon la manière dont on y opère et selon les ingrédiens qu'on y employe : peinture à l'huile, à la fresque, à la détrempe, en émail, à la miniature, à la gouache, enfin l'enluminure.

On distingue la gouache d'avec la miniature par la manière différente dont on la travaille, car ces deux sortes de peintures sont la même dans le fonds. Les couleurs sont délayées à l'eau et l'on y joint la gomme arabique pour qu'elles puissent sécher et prendre consistance.

Dans la peinture en miniature, on travaille en pointillant, ce qui produit un travail très soigné et très fini, ce

qui lui a fait prendre le nom de miniature, c'est-à-dire mignardée.

Dans la peinture à la gouache, on travaille plus hardiment à coups de pinceau. Voilà tout ce qui en fait la différence.

Il reste maintenant à distinguer la gouache d'avec l'enluminure. On peut peindre à la gouache sur des estampes; on peut aussi simplement les enluminer.

On les peint à la gouache lorsqu'on mêle du blanc dans les couleurs (ce qui leur donne une consistance et une épaisseur qui fait en partie disparoître la gravure). Cette gravure alors n'y sert plus qu'à donner le tracé et la place des ombres, et pour cette sorte de peinture sur estampe, sur papier ou sur vélin sans gravure, il faut avoir acquis de vrays talens. C'est là le cas des ouvrages des demoiselles Surugue, et c'est pourquoy l'Académie a décidé que leurs ouvrages étoient peinture à la gouache.

L'enluminure a cette différence qu'on ne mêle point de blanc avec les couleurs, que ces couleurs ne sont que des eaux de diverses teintes entières, mais légères selon le besoin, consolidées pour la dessication avec la gomme. Ainsi, à proprement parler, dans ce dernier genre de peinture, on ne peint pas, on ne fait que laver avec diverses couleurs comme on lave à l'encre de la Chine, ou plutost comme les ingénieurs lavent et colorent leurs plans.

Lorsqu'on a rétabli la maîtrise des peintres, notre protecteur M. le comte d'Angiviller fut attentif à empêcher que désormais ils ne pussent gêner la liberté des arts. Il fut convenu qu'ils n'auroient de droit que sur la peinture d'impression pour les bâtimens, treillages, carosses, etc., enfin sur tout genre de peinture qui se règle au toisé. Or, il est évident que tous les genres de peinture dont je viens de parler ne se mesurent pas à la toise, et certainement la gouache, qui est la même chose que la miniature, à l'exception de la manière plus hardie de la travailler, est bien du nombre des arts dont M. le comte a acquis la liberté.

Nous ne parlons pas de l'enluminure pour ne pas élever une double querelle; nous nous bornons à prouver que les ouvrages de ces demoiselles sont peinture à gouache et non enluminure. Cependant, il seroit bien

absurde que les maîtres peintres fissent des saisies sur ces personnes enlumineuses de la rue Saint-Jacques qui travaillent pour des papetiers ou des marchands d'estampes. Obligeroit-on à acquérir une maîtrise de 600 # pour obtenir d'exercer un petit talent qui leur produit à peine dix ou douze francs par jour[1]?

Ils seroient tout aussi bien fondés à saisir les ingénieurs à cause des couleurs qu'ils employent.

J'ay l'honneur d'être, avec la plus parfaitte estime et le plus sincère attachement, Monsieur et ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

COCHIN.

Ce 7 avril 1786.

*Cochin à M. Montucla.*

Rép. 3 oct. 1786.

Monsieur et cher ami,

J'ay tardé longtemps à vous répondre; je me doutois que la chose n'en resteroit pas là et j'ai cru devoir un peu attendre. Je vous diray plus. Je ne sçavois si je devois être content ou fâché. Intérieurement, je désirois que les choses allassent plus loin. Il est essentiel pour nos successeurs qu'elles soyent décidées.

M. le comte d'Angiviller a cru et espéré avec satisfaction avoir rendu la liberté aux arts. Il en a reçu de tout le public les actions de grâces qui lui étoient dues. Le sceau de l'Académie en est même frappé. Tous les soins qu'il a pris seront-ils donc illusoires? Et les arts sont-ils toujours sous la férule de la maîtrise? J'ose vous dire qu'il est de sa dignité de maintenir ce bienfait qui émane de lui, dut-il aller jusques au Roy.

Les demoiselles Surugue viennent de recevoir une assignation à comparoir par-devant les maîtres peintres sous trois jours (car ces messieurs sont très pressés et donnent le moins de répit possible).

J'espère que M. Pierre est déterminé à soutenir, s'il le faut, ce procès aux dépens de l'Académie; nous avons un intérêt d'honneur à le défendre. Ne devons-nous pas venir

1. Plus loin, il est parlé de 12 ou 15 sous par jour.

au soutien des opérations de notre bienfaicteur? Et aura-t-il fait le bien général de l'art et de la Société pour obliger des lâches qui n'auroient pas le courage d'armer pour sa défense? Je vous prie donc de faire partir bien vite la lettre à M. de Crosne (lieutenant de police), afin de voir ce qu'elle pourra produire. Quant à moy, je suis déterminé à suivre le procès, et tout embarassé que je suis, j'y mettray mon denier s'il le faut; je ne sçais pas reculer quand il s'agit d'un bien public.

Je vous embrasse de tout mon cœur et suis, avec le plus sincère attachement, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

COCHIN.

Ce 2 may 1786.

Bien des respects à votre épouse ainsi qu'à Mme votre chère fille et mille amitiés à M. votre fils.

*M. de Crosne à M. d'Angiviller.*

Paris, le 20 may 1786 (rép. 24 mai 1786).

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement aux poursuites que les peintres veulent exercer contre les demoiselles Surugue pour les forcer à se faire admettre dans leur Communauté. Ces demoiselles m'avoient déjà fait remettre par M. Cochin, secrétaire de l'Académie, un mémoire que j'avois communiqué aux sindics peintres. Comme, d'après leur réponse, ils sembloient vouloir suivre l'effet du procès-verbal qu'ils ont fait dresser, j'ai cru, avant de rien décider, devoir leur faire connoître l'intérêt que vous prenez, Monsieur, à cette affaire. Vous verrez par leur seconde réponse cy-jointe, qu'en reconnoissant le talent de la peinture à gouache, comme de nature à conduire l'artiste qui s'y distingue aux honneurs de l'Académie, et dès lors comme art libre, ils allèguent que ce talent n'est pas celui des demoiselles Surugue. Ils s'appuient sur le procès-verbal qui constate que ce n'étoit pas sur leurs propres dessins que ces demoiselles travailloient, mais sur des dessins et gravures étrangers qu'elles enluminoient, ce qui, selon eux, ne doit plus les faire considé-

rer que comme des peintres d'un genre commun, et par là même exceptés de la faveur accordée aux artistes par l'édit d'aoust 1776. Cependant, Monsieur, ils paroissent déterminés à s'en rapporter entièrement à votre décision et à celle de l'Académie, et je vous serai infiniment obligé de me faire connoître quelles sont à cet égard vos dispositions.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE CROSNE.

*Pierre à M. d'Angiviller.*

Rép. 24 mai 1786.

Monsieur,

Les demoiselles Surugue ont reçu des nouvelles de la maîtrise. Elles sont assignées à comparoître dans trois jours devant le lieutenant de police. Leur procureur les a assuré qu'elles pouroient donner le tems de faire les démarches convenables pour les protéger[1].

PIERRE.

3 mars 1786.

*M. d'Angiviller à Pierre*[2].

Versailles, le 22 mai 1786.

Je viens, Monsieur, de recevoir de M. de Crosne une réponse accompagnée d'un mémoire des syndics et adjoints de la Communauté des maîtres peintres de la ville de Paris, concernant l'affaire des demoiselles Surugue. Je crois devoir vous l'envoyer parce qu'elle contient des observations sur le genre de talent de ces demoiselles qui me paroissent exiger une réponse. Il est donc essentiel que vous la communiquiez à l'Académie, d'après le jugement de laquelle j'ai écrit à M. de Crosne, afin qu'elle combatte ces observations des maîtres peintres

1. Lettre imprimée par M. Furcy-Raynaud dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, p. 155, mais incomplètement.

2. Publiée par M. Furcy-Raynaud dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, p. 172.

et qu'elle me mette par là à portée de répliquer à ce magistrat.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre...

*Réponse au mémoire*
*de la Communauté des maîtres peintres*[1].

Envoyé le 16 juillet 1786 (rép. 3 oct. 1786).

Avant que d'entrer dans la discussion des moyens employés par la Communauté des maîtres peintres pour justifier leur saisie sur les demoiselles Surugue, on croit devoir observer que c'est sans fondement qu'ils s'autorisent des anciens droits de la Communauté de Saint-Luc, droits dont cette Communauté a si longtemps abusé.

C'est mal à propos que, pour se donner une sorte de faveur, la Communauté actuelle employe les grands mots d'*antique Minerve* et prétend donner à entendre qu'elle a été le berceau de nos premiers artistes. La Communauté de Saint-Luc étoit sans doute plus ancienne que l'Académie royale de peinture, puisqu'elle datte de ces temps obscurs où la nature, n'ayant aucune idée des arts, confondoit l'homme à talent avec l'ouvrier et auroit vu, sans s'en étonner, dans une même matricule, un Raphael, un Michel-Ange avec le barbouilleur de roues de carrosses ou de plafons d'appartement. Si les maîtres de Saint-Luc se glorifioient d'avoir compté parmi eux les *Vouet*, les *Blanchard*, les *Le Sueur*, les *Lebrun*, ils ne le devoient qu'à la violence des saisies et à la triste nécessité où ils mettoient par là les artistes de renoncer à l'art, ou de se laisser immatriculer; mais ces hommes et aucun autre ayant joui de quelque réputation dans les arts avoient-ils puisé dans la Communauté les lumières qui les ont rendu célèbres? C'est ce qu'elle n'auroit osé avancer. Ce sont au contraire les vexations que les artistes dignes de ce nom éprouvoient de la part de cette Communauté qui engagèrent M. de Charmois, amateur éclairé, et M. Lebrun à former l'Académie de peinture sous les auspices et la pro-

1. Ce mémoire est de l'écriture de Montucla, le premier commis des Bâtiments.

tection de Louis XIV. Cette protection cependant put à peine la mettre à l'abri des persécutions soutenues et toujours renaissantes de la part de cette prétendue rivale. Les détails de ces persécutions conservés dans les registres de l'Académie paroîtroient incroyables au moment présent où l'on est plus éclairé sur la nature des arts de peinture et sculpture et sur les avantages de la liberté.

Mais, on le répète, quand même la Communauté de Saint-Luc eût eu des droits et pourroit réclamer l'avantage d'avoir été le berceau de l'art, cela n'a aucun trait à la Communauté actuelle qui n'a rien de commun avec elle; tout ce que l'on étale sur son utilité prétendue et sur la reconnoissance que les artistes doivent à cette *antique Minerve* n'a plus aucune application à l'état présent des choses. La Communauté actuelle datte de son établissement en 1776. Elle est simplement une des quarante-quatre Communautés d'arts et métiers établies et refondues en cette année.

On a cru devoir commencer par écarter la vaine jactance de la maîtrise actuelle. Il faut maintenant examiner ses prétentions d'après les principes.

L'édit d'établissement ou de refonte des diverses Communautés de Paris, à l'article des peintres et sculpteurs, limite positivement leur district par ces mots apposés à la marge de cet article. *En bâtimens, voitures et meubles, vernisseur, doreur sur bois, sculpteur-marbrier. Le commerce des tableaux en concurrence avec le marbrier et le tapissier et celui de couleur en concurrence avec l'épicier.* On finit par assurer de nouveau à la peinture et sculpture leur qualité d'arts libres par ces mots : *la peinture et la sculpture comme arts libres.*

D'après cela, où les maîtres *peintres sculpteurs* trouveront-ils un fondement légitime à saisir même une simple enlumineuse d'estampes ou d'évantails ? On ne dit rien de la barbarie qu'il y auroit à astreindre à entrer dans une Communauté, dont les droits de maîtrise sont de 500 #, une malheureuse fille dont le talent peut à peine lui procurer 12 ou 15 sols par jour. Mais encore n'en auroit-elle pas

le droit. L'ancienne Communauté l'auroit peut-être eu[1]; mais la moderne ne doit partir que d'après ce qui lui a été assigné par l'édit de 1776. Or, dans la désignation des objets assignés à la nouvelle Communauté, où voit-on que la gouache ou l'enluminure soit son lot. Si la Communauté moderne prétend exciper des droits réels ou prétendus de l'ancienne, elle contrevient au dernier article de l'édit de 1776 qui anéantit toute disposition antérieure ou contraire. De quel droit donc la Communauté des maîtres peintres s'arroge-t-elle liberté d'étendre les dispositions d'un édit du Roi que le législateur seul peut étendre ou interpréter? Cette raison suffiroit dans tout tribunal pour faire déclarer la saisie des maîtres peintres injuste et tortionnaire. Si la Communauté des maîtres peintres a obtenu un arrêt du Conseil en interprétation et extension, il devoit être connu. Il est de principe en France que toute loi doit être promulguée ou publiée avant que d'avoir son effet.

Mais on ne croit pas devoir se borner à ce moyen de défense de l'art exercé par les demoiselles Surugue. On est fondé à prétendre que, quoique cet art ne puisse pas être comparé aux grands genres de la peinture, sa liberté n'en est pas moins une suite de celle accordée à la peinture, tant par l'édit d'aoust 1776 que par la déclaration du Roi de mars 1777, concernant les arts de peinture et sculpture, lorsqu'ils seront exercés d'une manière libérale, c'est-à-dire sans mélange d'achat et revente d'ouvrages d'autrui.

Quoique l'enluminure, exercée comme elle l'est ordinairement, semble porter avec elle une sorte de mépris, elle n'en est pas moins un genre de peinture susceptible d'un degré de perfection estimable et qui exige une étude

1. L'ancienne Communauté ne l'a jamais eu; bien loin de là, il y a deux sentences du lieutenant général de police au Châtelet, du 3 mars 1690 et février 1738, qui déclarent nulles les saisies faites chez des enlumineurs tenant boutique. La dernière condamne la communauté à 50# d'amende. Les imprimés de ces deux sentences existent dans les archives de l'Académie de peinture.

de la nature et une connoissance de ses effets. Quand elle est exercée par les enlumineuses de découpures ou d'éventails, c'est sans doute un art méprisable; mais si au contraire on rend par une approximation intelligente les tons de la chair, quant à ses demi-teintes et ses ombres diversement coloriées, selon la supposition du sujet, du moment du jour, de l'effet de la couleur, relatifs à la distance des objets, si l'on parvient à rendre les différentes nuances des draperies avec les différentes ruptures de leurs ombres, soit à raison des reflets ou de l'effet total de clair-obscur qu'exige tout le morceau, toutes choses possibles à un habile homme, dès lors on seroit un peintre habile. On ne craint même point de le dire; ce talent pourroit être porté au point d'être vrayment académique, car il importe peu par quel moyen on parvient à l'imitation parfaite de la nature, que ce soit à l'aide de couleurs aqueuses ou solides, étendues dans l'eau ou dans la gomme ou dans l'huile; tout cela est égal si l'imitation est parfaite et l'art n'en est pas moins estimable en lui-même.

Ce n'est d'ailleurs point le degré où l'on porte un art qui doit faire décider s'il peut être exercé librement. Il importe peu si l'artiste travaille d'après son dessein ou le dessein d'autrui. Il suffit que l'art qu'il exerce soit susceptible d'être porté à une représentation fidèle de la nature; dès lors, c'est une vraye peinture, c'est un art qui exige du talent, de l'étude et des réflexions. Il doit être libre, suivant les dispositions mêmes de l'édit de 1776, dès qu'il sera exercé sans mélange de commerce, d'entreprise ou d'ouvrage susceptible d'être mesuré et payé à la toise.

C'est une prétention du dernier ridicule que celle qu'avancent les maîtres peintres à ce sujet. Ils osent dire, non peut-être sans dessein d'établir une pierre d'attente à de nouvelles persécutions d'une classe d'artistes, ils osent dire que c'est uniquement le dessein et la composition qui forment l'artiste. Rien n'est si mal fondé. Quoi! Celui qui copierait supérieurement un tableau de Raphael, du Corrège, du Titien ou de Rubens ne seroit pas un peintre. Le peintre en miniature ou en émail qui copie un por-

trait en grand de Rigaud, de Roslin, de Duplessis ne peut aspirer au titre d'artiste. Enfin, suivant ces messieurs, Petitot lui-même ne seroit pas un peintre. Ils se transporteroient scandaleusement chez lui et ils lui saisiroient ses ouvrages; car on n'a de lui que des copies des meilleurs maîtres de son temps, et même ses ouvrages diffèrent de mérite en raison du plus ou moins de mérite de ses originaux.

Ce seroit encore une prétention ridicule que de faire dépendre la liberté de l'art et de l'artiste du degré de perfection qu'il y mettroit. Celui qui peint une tête, quoique médiocrement ou mal, n'en exerce pas moins le même art que Van Dick; celui qui peint à la gouache ou au lavis de couleur avec des couleurs empâtées de blanc ou sans blanc exerce l'art en partie des Massé, des Hall, et quelque éloigné qu'il soit du même degré de perfection, il est dans le cas de jouir de la même liberté.

Ainsi, que les demoiselles Surugue peignent à la gouache ou au simple lavis de couleurs, sur leur propre dessein ou d'après le dessein d'autrui, dès qu'elles tentent d'imiter la nature avec une certaine vérité, elles exercent l'art de la peinture et elles doivent l'exercer librement.

Mais, dira-t-on, c'est sur de la gravure? Eh! qu'importe que le fond soit préparé à la plume, au crayon ou comme on voudra. N'est-ce pas toujours le même art qu'on exerce? D'ailleurs, la gravure n'est-elle pas un art libre? Et comment se pourroit-il que la réunion de deux arts libres en engendrât un troisième qui ne le fût pas.

D'ailleurs, que font les demoiselles Surugue? Elles peignent, soit en miniature, soit à la gouache, soit au lavis de couleur sans blanc, des oiseaux, des plantes, des fruits et des morceaux d'histoire naturelle, toutes choses qui exigent de l'art pour arriver à une imitation satisfaisante, et l'on peut ajouter que l'Académie a été satisfaite de leur talent. Ce talent même de bien traiter l'histoire naturelle est regardé comme académique, lorsqu'il est à son plus haut degré, puisque c'est ce genre particulier qui a porté Mme Vien à l'Académie avec l'applaudissement de la Compagnie qui est le véritable juge de ce qui doit être considéré comme art.

Or, c'est l'Académie qui déclare et est d'avis que le genre exercé par les demoiselles Surugue est un art, et que l'enluminure exercée comme elles le font *en est un*, quoique inférieur à la gouache par la suppression d'un des moyens que cette dernière employe, mais néanmoins digne d'estime par lui-même et méritant de participer à la franchise accordée à la peinture.

Continuons à montrer le foible des raisons des maîtres peintres. Ils font parade de zèle pour le bien public et pour les finances de S. M. en disant que c'est moins l'intérêt des syndics qu'il faut consulter dans ces sortes d'affaires que celui du Roi. D'après ce principe, il faudroit immatriculer à Paris tant de gens de lettres qui ne tienent à aucun corps, à aucune Académie et qui n'ont d'autre état que celui d'homme de lettres ou cultivant les sciences. Il faudroit en former des Communautés, pour que personne d'eux ne pût échaper à la capitation. MM. les syndics peuvent s'épargner cette inquiétude. Comme tout particulier à Paris a un domicile, on sçait où le prendre pour lui faire payer la capitation et les autres impositions auxquelles tout citoyen est astreint, suivant les circonstances et ses facultés. Il y a plus ; c'est qu'en général celui qui paye la capitation d'une manière isolée paye plus que celui qui tient à un corps.

Les syndics disent que plusieurs enfans d'académiciens, faute de talens pour se faire recevoir de l'Académie, ont été dans le cas de se faire recevoir maîtres peintres. Cela est vrai du temps de cette *antique Minerve* qui persécutoit et avilissoit les arts. Mais, aujourd'hui, un fils d'académicien, quelque médiocre que puisse être son talent, n'éprouve plus la nécessité de se faire immatriculer. Si M. Cases le fils est aujourd'hui maître peintre, on ne peut que le plaindre de ce que le métier de marchand de tableaux lui a paru plus avantageux que l'exercice libre d'un art qualifié d'art libéral et noble par le Roy lui-même dans sa déclaration de mars 1777.

### *Résumé.*

1º La Communauté des maîtres peintres étend d'une manière tortionnaire et vexatoire les droits qui lui sont

accordés par l'édit de 1777 portant rétablissement des Communautés. Ils n'ont droit que *sur la peinture en bâtimens, en meubles et en voitures;* or, une estampe enluminée, un dessein colorié, le fût-il à la manière des Chinois, n'est point un meuble; ils transgressent, en s'attribuant des droits analogues à l'ancienne Communauté de Saint-Luc, l'article dernier de cet édit qui déroge à toutes *déclarations, lettres patentes, arrêts et règlemens* contraires à ses dispositions.

2° Le genre de peinture pratiqué par les demoiselles Surugue est une branche de la peinture qui, portée au degré de perfection dont elle est susceptible, peut conduire à l'Académie, ce dont il y a des exemples; dès lors, c'est un art, et cet art (de quelque manière qu'il soit exercé, médiocrement ou supérieurement) doit être libre tant par l'article I de la déclaration de 1777 que par l'édit d'août 1776.

3° L'Académie royale de peinture estime que, d'après cette réponse aux vaines allégations de la maîtrise actuelle, le magistrat devant lequel cette affaire est portée déclarera la saisie faite sur les demoiselles Surugue nulle et vexatoire et voudra bien réprimer cette tentative nouvelle de la maîtrise.

(A ce mémoire se trouve joint un « Précis des moyens à employer dans le mémoire des demoiselles Surugue à signifier à la Communauté des maîtres peintres sculpteurs ». Cette note de quatre pages est de la même écriture que le mémoire, c'est-à-dire de Montucla. Elle résume les arguments développés dans le mémoire.)

*M. de Crosne à M. d'Angiviller.*

Paris, le 19 juillet 1786 (rép. 2 août 1786).

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup d'attention, le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'addresser au sujet de la saisie faite par les peintres sur les demoiselles Surugue. Je vois que cette saisie a fait naître une question assez intéressante sur laquelle l'Académie royale de peinture désire qu'il soit prononcé juridiquement; mais, pour y parvenir, il est nécessaire, Monsieur, que les

demoiselles Surugue proposent leurs moyens de deffenses par le ministère d'un procureur au Châtelet, et lorsque cette affaire sera portée à mon audiance, je vous prie de croire que je n'oublirai pas les moyens employés dans le mémoire de l'Académie, ni les observations dont vous avés bien voulu l'accompagner.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Crosne.

*M. d'Angiviller à Pierre*[1].

2 aoust 1786.

Ayant envoyé, Monsieur, à M. de Crosne, en réponse au mémoire des maîtres peintres de Paris, celui que j'ai fait dresser en faisant quelques changements et additions à celui que vous m'aviez adressé, ce magistrat vient de me répondre qu'il désiroit que les demoiselles Surugue présentassent juridiquement leurs défenses contre la Communauté. J'ai lieu de croire qu'il a été principalement frappé des moyens de droit employés dans ce mémoire, sçavoir : 1º la constitution actuelle de la Communauté qui ne lui donne pas le moindre droit sur quelque genre de peinture que ce soit à moins qu'elle ne soit accompagnée de commerce de tableaux ou de drogues servantes à la peinture; 2º les sentences déjà prononcées plusieurs fois contre les anciens maîtres peintres lorsqu'ils ont voulu inquiéter les enlumineurs d'estampes même en boutique. Il est donc à propos que vous en préveniez les demoiselles Surugue, afin qu'elles fassent faire ce mémoire dans le style de la procédure et qu'elles le fassent signifier aux maîtres peintres. M. de Crosne prononcera alors, et il n'y a nul doute qu'il ne sorte un nouveau jugement qui proscrira la prétention des maîtres peintres sous quelque acception qu'on les regarde, c'est-à-dire soit comme peintres, soit comme enlumineurs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre..., etc.

1. Pièce imprimée par M. Furcy-Raynaud dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1906, p. 177.

*Montucla à Cochin.*

A Versailles, le 28 aoust 1786.

J'ai l'honneur, Monsieur et cher ami, de vous envoyer une lettre pour Mlle Surugue, dont je vous prie de prendre lecture. Je lui avois envoyé le précis ci-joint des moyens que devoit contenir son mémoire. Il paroît que son avocat (un procureur eût suffi) veut faire un mémoire à imprimer; ce qui me paroît plus qu'inutile.

J'avois fait d'après votre lettre un mémoire que M. le comte d'Angiviller a envoyé à M. de Crosne; ce magistrat a désiré qu'il fût communiqué judiciairement, c'est-à-dire signifié aux maîtres peintres pour le mettre en état de prononcer judiciairement. Rien n'étoit plus simple, d'autant plus que si l'on s'avise de considérer les demoiselles Surugue comme enlumineuses d'estampes, et c'est là le motif de la saisie des maîtres peintres, il y a des jugemens qui les ont débouté de la prétention d'obliger les enlumineurs d'estampes, même en boutique, de se faire recevoir dans la Communauté, chose que vous ignoriez et dont j'ai fait usage dans le mémoire. Je vous prie donc de faire ces observations à Mlle Surugue et de diriger sa défense.

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait attachement, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTUCLA.

*P.-S.* — Je vous envoye la minute du mémoire que M. le comte a addressé à M. de Crosne pour vous montrer que les raisons contenues en votre lettre ou mémoire y ont été employées. Je vous prie de me le faire repasser.

(En tête et en marge de la lettre se trouvent ces notes de la main de Cochin :)

Lettre de M. Montucla à M. Cochin que les demoiselles Surugue rendront à M. Cochin après que leur procureur en aura fait usage.

Mlles Surugue voudront bien observer que, d'après ce que m'écrit M. Montucla, l'intention de M. le comte d'Angiviller est que l'on n'imprime point de mémoire. Nous avons besoin de son appuy, ainsi il ne faut point lui déplaire.

*M. Marchand du Chaume, avocat, à M. d'Angiviller.*

[Rép. le 3 octobre 1786.]

Monsieur le comte,

On a donné à entendre à mesdemoiselles Surugue que vous ne seriez pas bien aise qu'on imprimât un mémoire que j'ai fait pour elles dans une cause qu'elles ont à la police contre la Communauté des maîtres peintres. Si cela est vrai, Monsieur le comte, pourrois-je vous en demander les raisons? Il seroit à propos que je les susse pour me conduire dans la suite de l'affaire; car mesdemoiselles Surugue sont bien éloignées de vouloir faire rien qui puisse vous déplaire, dût leur défense en être moins bien entendue sur des copies manuscrites que sur des imprimés, et dût-il (comme elles doivent s'y attendre) leur en coûter beaucoup plus cher pour faire faire à la main le nombre de copies qu'il leur faut de leur mémoire que pour le faire imprimer.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, M. le comte, etc.

MARCHAND DU CHAUME,
avocat au Parlement, rue de Bièvre.

Paris, 24 septembre 1786.

*M. d'Angiviller à M. Marchand du Chaume.*

Versailles, le 3 octobre 1786.

D'après le compte, Monsieur, qui m'est rendu concernant le mémoire que vous avez fait pour mademoiselle Surugue dans la contestation que lui ont suscité les maîtres peintres, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il soit imprimé. A la vérité, il m'avoit paru suffisant pour la défense de Mlle Surugue que ce mémoire fût signifié suivant les formalités d'usage à la Communauté. Mais d'après ce que vous prenez la peine de me marquer, vous êtes bien le maître d'en user à cet égard comme vous le jugerez convenable aux intérêts de votre partie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre...

# LISTE GÉNÉRALE

## DES MAITRES PEINTRES ET SCULPTEURS DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-LUC DE LA VILLE DE PARIS

## (1391-1789).

---

En essayant de dresser la liste des artistes et artisans ayant fait partie de la Communauté de Saint-Luc, nous n'ignorons pas, et nous nous hâtons de le reconnaître, que ce travail doit rester nécessairement fort imparfait. Si nous l'avons cependant entrepris, c'est avec l'espérance que, bien que tout incomplet qu'il soit, il rendra quelque service aux travailleurs en leur fournissant des indications précises sur des noms qui se rencontrent rarement et que presque tous les recueils biographiques ignorent.

Tout d'abord, il convient d'indiquer la provenance des renseignements réunis dans cette liste.

Les premiers documents à consulter étaient nécessairement les statuts et ordonnances octroyés à diverses époques par l'autorité souveraine. La plus ancienne charte constitutive de la Communauté date, comme on l'a dit, de 1391. Trente peintres et ima-

giers y sont cités, artistes fort obscurs pour la plupart, parmi lesquels toutefois il s'en rencontre quelques-uns ayant joui d'une certaine notoriété.

Sans doute, à côté de Colart de Laon et de Jean d'Orléans, les Étienne Lenglier, Jean de Thory, Jean de Saint-Romain, Thomas Privé, Robert Loizel, Adam Petit et autres signataires de l'acte de 1391 font assez médiocre figure. Il n'était pas moins nécessaire de recueillir ces noms pour sauver de l'oubli les plus anciens représentants de l'art à Paris. Leurs noms sur notre liste sont suivis de la date 1391.

Les confirmations de ces premiers statuts, données par Henri II en 1558, puis par Henri III en 1583, se bornent à énoncer les conditions du travail, sans nommer personne. Il faut arriver à l'addition ajoutée en 1613 aux anciens règlements par les maîtres de la Communauté pour recueillir quelques nouveaux artistes à ajouter aux précédents. Et parmi ces derniers venus, quelques-uns jouissent encore d'une certaine réputation. Il suffira de signaler Simon Guillain, Jacquet dit Grenoble, Louis Beaubrun, Jacques Quesnel, Georges Lalement, Moillon. Les noms des signataires de cet acte sont suivis sur notre liste de la date 1613. Quant aux délégués chargés de représenter les maîtres peintres dans les pourparlers engagés pour préparer la jonction avec les membres de l'Académie royale, leur article est accompagné de la date de ces conférences, soit 1651.

Peu d'années après, la Communauté s'organise définitivement. En 1672, elle faisait imprimer ses statuts et règlements, constamment revisés, augmentés, remaniés et définitivement votés, pour tenir tête aux membres de l'Académie royale. Ces documents du

XVIIe siècle conservent le souvenir d'un certain nombre de maîtres peu connus. C'est à partir de cette époque que commence l'impression de ces annuaires où figuraient, après les officiers et dignitaires de la Communauté, les noms de tous les maîtres, suivis de la date de leur réception. Ces livrets devant être distribués à tous les associés furent tirés à un grand nombre d'exemplaires. Comment se fait-il qu'on en connaisse aujourd'hui six à peine pour le XVIIe et le XVIIIe siècle? N'est-ce pas le sort commun à toutes ces publications annuelles, délaissées dès qu'elles sont remplacées par une plus récente édition? Après bien des recherches, nous n'avons retrouvé que les listes des années 1672, 1682, 1697, 1764, 1775 et 1786. On trouvera ci-dessus toutes les indications bibliographiques utiles sur ces volumes rares[1].

On conçoit sans peine que si nous possédions de pareils documents pour tout le XVIIIe siècle on pourrait reconstituer la composition intégrale de la Communauté pendant les cent dernières années de son existence. Mais on saute de 1697 à 1764. On ignore ainsi tout ce qui s'est passé dans l'intervalle de ces deux dates.

Les livrets des sept expositions de l'Académie de Saint-Luc constituent une précieuse source de renseignements authentiques. Ces livrets de 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764, 1774 ont été réimprimés plusieurs fois, dans la *Revue universelle des Arts* d'abord, puis par nous en un petit volume faisant suite à la

1. Les *listes* de 1672, 1682 et 1697 sont mentionnées à la suite des noms d'artistes avec la date de chacune d'elles. Le mot *liste* sans date indique celles de 1764 et 1775. L'abréviation *Tab.* se rapporte au tableau ou liste de 1786.

réimpression des livrets de l'Académie royale. Nous avons pensé que le lecteur serait bien aise de trouver ici, à la suite de chaque nom de peintre ou de sculpteur ayant pris part à ces Salons, le rappel de ses envois. Nous avons là une mention très détaillée des œuvres de ces artistes oubliés.

Un certain nombre de noms sont empruntés à l'*Almanach des artistes* de 1776. Nous renvoyons à cet ouvrage. L'*Almanach des artistes* de 1777 publie, sous le titre d'artistes libres, une longue liste des noms et adresses des peintres et sculpteurs de tous les genres, rangés dans l'ordre alphabétique. Comme la Communauté des maîtres peintres venait d'être supprimée l'année précédente, il a dû se glisser dans cet état plus d'un intrus n'ayant aucun titre à figurer parmi les membres de l'Académie de Saint-Luc; aussi, n'avons-nous pas cru devoir mettre à contribution l'*Almanach* de 1777.

Une source précieuse et très sûre de renseignements consiste dans ces procès-verbaux de scellés et d'inventaires dressés par les commissaires au Châtelet de 1643 à 1790, publiés naguère dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*[1]. Un certain nombre d'artistes que nous n'avons pas rencontrés ailleurs sont cités dans ces procès-verbaux, soit à la suite de leur décès, soit comme opposants, ou à un titre quelconque; nous les avons notés soigneusement en mentionnant notre source. Nous avons dû nous contenter de mentions très sommaires et de renvois aux ouvrages dépouillés. Autrement, le présent travail eût pris des proportions démesurées.

1. T. X, 1883 : années 1643-1740; t. XI, 1884 : 1741-1770; t. XII, 1885 : 1771-1790.

De précieux détails sur la vie et la mort des artistes de la seconde moitié du XVIIIe siècle ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile-de-France* en 1899 (p. 115-129) et en 1906 (p. 68-114). Nous n'avons eu garde de les négliger et nous renvoyons à la publication originale en faisant suivre la mention des indications *Bull.* 1899, *Bull.* 1906. Le dépouillement des *Affiches, annonces et avis divers* de 1746 à 1778, paru dans les *Mémoires* de la même Société, a été également mis à profit. Cette source est signalée sous la rubrique *Mém.* Paris.

Le *Nécrologe* de 1764 à 1782 a fourni quelques renseignements utiles.

Une liste des maîtres de la Communauté a été donnée autrefois dans la *Revue universelle des Arts*[1]. Elle est empruntée aux statuts et ordonnances de la Communauté portant les dates de 1672 et 1682. On trouvera ici dans l'Appendice la liste de 1672. C'est actuellement la plus ancienne qu'on connaisse.

Un certain nombre de peintres, sculpteurs et graveurs ayant appartenu à la maîtrise sont nommés dans les actes enregistrés aux *Insinuations du Châtelet de Paris* dont nous avons donné récemment un relevé dans un volume publié par la ville de Paris sous le titre : *Les artistes parisiens du XVIe et du XVIIe siècle*. Mais le dépouillement des registres du Châtelet contenant ces documents ne va pas plus loin que l'année 1650. Nous avons donc cru devoir ne pas tenir compte d'un travail aussi limité. Il aurait fallu continuer le relevé des actes et des noms compris dans les *Insinuations* de 1650 à 1789. De pareilles

1. T. XIII, p. 322-335.

recherches eussent entraîné de longs retards. Elles formeront le complément du volume imprimé par nous dans la collection des Travaux historiques de la ville de Paris.

Quant aux nombreux mémoires, factums, édits, lettres patentes, ordonnances, imprimés pour ou contre la Communauté au cours du XVIIIe siècle, nous les avons soigneusement dépouillés ; ils nous ont fourni un certain nombre de renvois; mais il serait superflu d'en donner le détail. Les plus importants ont d'ailleurs été analysés dans le récit du procès intenté à l'Académie de Saint-Luc par Attiret et un certain nombre de membres dissidents.

Le signe † indique la date de la mort de l'artiste auquel est consacré l'article.

L'adresse des maîtres peintres et sculpteurs de Saint-Luc a été soigneusement relevée sur les annuaires. Parfois, deux domiciles ont été occupés à quelques années de distance par le même artiste et sont inscrits sur deux listes différentes; nous avons relevé ces différentes mentions comme pouvant aider à établir l'identification de ces artistes.

Quelquefois, certaines mentions, telles que « absent », « peintre de la Trinité », accompagnent les noms. Ces annotations sont exactement reproduites sans commentaire.

---

## A

**Absille** (Remy), maître sculpteur en ornements, reçu le 17 octobre 1752 (*Liste*, p. 46), rue Phelipeaux. Réclame une somme de 13,615 livres 5 sols à la succession de Michel-Ange Slodtz pour divers ouvrages et avances à un apprenti, 27 octobre 1764 (*Scellés*, t. II, p. 348 et suiv.). Il demeure alors rue du Faubourg-Saint-Martin. Ancien député, rue du Vert-Bois (*Tab.*, 1786). Il vivait encore en 1787 et réclamait alors le prix de travaux exécutés à la salle de l'Opéra de Versailles en 1770. — Sur les travaux d'Absille au théâtre de Versailles, voy. *Augustin Pajou*, par H. Stein, p. 187, 312.

**Achat** (Nicolas-Jean), peintre, reçu en 1785, rue du Marché-aux-Poirées (*Tab.*, p. 19).

**Adam**[1] (...), sculpteur-marbrier, directeur de Saint-Luc, reçu le 10 juin 1714, mort le 19 août 1749, rue des Fossés-de-la-Doctrine (*Mém.* Paris).

**Adam** l'aîné, marbrier, reçu le 21 octobre 1726, directeur le 19 octobre 1728 (*Mémoire* de 1766), rue des Filles-du-Calvaire; enseigne placée sur sa boutique : « Adam l'aîné, marbrier de M. le duc d'Orléans » (en lettres d'or) (voy. *Réponse* de 1767, p. 142). Aurait travaillé, d'après Lami, aux ornements de la place Louis XV.

**Adam** (Jacques), peintre, directeur en charge en 1738 (*Nouv. règlement*).

1. La généalogie des sculpteurs ayant porté le nom d'Adam est des plus confuses. Les Adam de Paris étaient-ils parents des artistes nancéens du même nom. C'est possible; mais il n'existe aucun indice pour ou contre cette hypothèse. Les Adam parisiens appartenaient probablement tous à la même famille; mais leur filiation est presque impossible à établir. M. St. Lami y a renoncé. Il faut se contenter de noter avec précision les détails fournis par les textes sur chacun de ces artistes qui paraissent s'être plutôt appliqués à l'ornementation qu'à la statuaire proprement dite.

**Adam** fils (Jacques), marbrier (fils d'Adam l'aîné d'après Lami), reçu le 19 février 1746, directeur le 19 octobre 1752 (*Mémoire*, 1766), rue des Filles-du-Calvaire (*Liste*, p. 12), rue Popincourt (*Tab.*, p. 44).

**Adam** (Jacques-Félix), maître sculpteur-marbrier, fils de Nicolas-Félix (d'après Lami), reçu le 5 mai 1759, rue des Fossés-Saint-Victor, vis-à-vis la Grange (*Liste*, p. 58), époux de Marie-Charlotte-Simone Royer, citée comme veuve lors du décès de son père en 1787 (*Scellés*, t. III, p. 205).

**Adam** (Jean), maître sculpteur-marbrier, fait opposition à la levée des scellés de Jean-Cyriac Marin en 1753 (*Scellés*, t. II, p. 173).

**Adam** (Jean-Baptiste), sculpteur-marbrier, frère de Nicolas-Félix, reçu le 13 août 1716, élu professeur le 19 octobre 1731; puis directeur le 21 octobre 1731, rue de Fourcy-Sainte-Geneviève (*Liste*, p. 8, et *Mémoire* de 1766), † 28 février 1766, rue de Fourcy (*Mém.* Paris). Enseigne sur sa boutique ou à sa porte : « Adam, sculpteur-marbrier de S. A. S. M. le duc d'Orléans, nommé par feu M., et de S. A. S. M. le prince de Condé et de M. le prince de Conti » (en lettres d'or) (voy. *Réponse*... de 1767, p. 142).

**Adam** (Jean-Edme Ier), marbrier-sculpteur, reçu le 13 juillet 1740, rue Beauregard, à la Villeneuve, professeur, puis directeur (*Liste*, p. 32), † 18 septembre 1770 (*Mém.* Paris). — Mari de Marie Leprince, morte en 1778 (*Lami*).

**Adam** (Jean-Edme II), sculpteur, reçu en 1780, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 19), fils de Jean-Edme Ier (*Lami*).

**Adam** (Nicolas-Félix), sculpteur-marbrier, né en 1707, directeur garde en 1749 (Arrêt du Parlement du 12 mars 1749), † 19 juillet 1759, rue Saint-Victor, veuf de Marguerite Lasnier, morte en 1749 (*Mém.* Paris). Il était frère de Jean et de Jean-Baptiste et père de Jacques-Félix, sculpteurs (*Lami*).

**Adam** (Victor-Gabriel), sculpteur, reçu le 17 octobre

1763, rue de la Vieille-Estrapade (*Liste*); devenu veuf de Marguerite Fattes, il épouse, en 1771, Marie-Victoire Jacques (*Lami*).

Un **Adam**, sculpteur, meurt rue Champfleury en 1778 (*Journal de Paris*, 30 mars 1778).

**Adan** (Jean), maître sculpteur-marbrier, testament du 16 mai 1757 (*Bull.*, 1906). Testament de sa femme Aimée Thibœuf, même date (*Ibid.*).

**Adan** (Jean-François), sculpteur, reçu le 5 mai 1760, rue et vis-à-vis la Grange-Saint-Victor (*Liste*).

**Advenier**, dessinateur des manufactures de velours de Lyon pour étoffes de soie, etc., rue de Grenelle-Saint-Honoré (1769) (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Affly** (Philippe), peintre, reçu en 1781, faubourg Montmartre, à la Boule-Rouge (*Tab.*, p. 19).

**Ahis de Wallanzé** (Marquis), peintre, reçu le 26 mai 1695 (*Liste*, 1697).

**Alagnon** (Claude-Pierre), maître peintre en miniature, † juillet 1788, à Saint-Jacques-de-l'Hôpital (*Bull.*, 1899).

**Alain** (Joseph-Jean), dit Mercier, peintre, rue de l'Arbre-Sec, 1767 (*Tab.*, p. 44).

**Alar**, peintre, rue Saint-Antoine, † novembre 1760 (*Mém.* Paris).

**Alard**[1] (Nicolas), maître peintre et doreur, † 17 septembre 1734 (*Scellés*, t. I, p. 306).

**Alart** (Charles), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 56). — Expert à la succession de Guillaume Louvier, † 1764 (*Scellés*, t. II, p. 339). [Il est dit maître peintre en tapisserie.]

**Alavoine** (Antoine-Sébastien), sculpteur, rue du Faubourg-Saint-Denis, 1767 (*Tab.*, p. 44).

**Alavoine** (Georges), maître peintre, époux de Nicolle-

1. M. Trudon des Ormes a relevé dans les *Annonces*, etc., un N. Alar, peintre de l'Académie de Saint-Luc, décédé rue Saint-Antoine en novembre 1760 (*Mém.* de Paris).

Angélique Forbet, † 9 mars 1772, rue de Sèvres (*Scellés*, t. III, p. 35).

**Ales** (Michel), jeune maître (*sic*) (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Alexandre**, peintre de paysages à gouache (*Almanach*, 1776).

**Alexandre**, sculpteur ancien.

Expose en 1752. — N° 210. Un *Crucifix sur la croix*, le tout de marbre.

**Algieri** (Pierre-Boniface), peintre et décorateur de l'Académie de musique, né à Venise, rue Saint-Honoré, † 1764 (*Mém.* Paris).

**Alizer** ou **Alizard**, peintre d'histoire, ancien pensionnaire du Roi, au vieux Louvre (*Alm.*, 1776).

**Allais** (Antoine-Joseph), fils de Pierre, peintre, reçu en 1785, rue Mazarine (*Tab.*, p. 19. — Voy. *Scellés*, t. III, p. 115-187).

**Allais** (Claude-Louis), sculpteur, reçu le 20 janvier 1757, absent (*Liste*, p. 75).

**Allais** (Madeleine-Louis), sculpteur, reçu le 14 août 1756, absent (*Liste*, p. 75).

**Allais** (Nicolas), peintre, fils de Pierre, rue Mercière, à la Nouvelle-Halle, 1774 (*Tab.*, p. 44).

**Allais** (Pierre), peintre de portraits, ancien adjoint à professeur, reçu le 16 janvier 1745 (*Liste*, p. 36), rue du Jour en 1756. Expose en 1751, 1752, 1753, † 15 janvier 1781, rue de l'Échaudé (*Scellés*, t. III, p. 114-187). Scellés de sa veuve morte en 1782 (*Ibid.*, p. 136). Laisse deux fils, peintres : Antoine-Joseph et Nicolas.

Salon de 1751. — N° 117. Quatre portraits, de 5 pieds de haut sur 3 et demi de large. — Deux portraits en pastel sous le même numéro.

Salon de 1752. — N° 174. Portrait de *Mme la marquise de ..., en Vestale*, à huile. — Une *Dame en*

*Diane*, en pastel. — *Mme Thomassin*, en pastel. — Un portrait de *Mme de ... — Mlle de ... à sa toilette. — M. son frère. — Mlle Darimath*, en habit de batelier de Saint-Cloud.

Ces sept tableaux sont sous le même numéro; p. 45 (addition) : le portrait de *M. et Mme de ...*

Salon de 1753. — No 103. Deux grands portraits peints à huile, sur toile, de 4 pieds sur 5, l'un représentant *Mme de ... tenant un éventail* et l'autre *Mme de ... à sa toilette, ajustant mademoiselle sa fille.* — 104. Un portrait, toile de 25, représentant *Mlle Mazarelly en chasseuse.* — 105. Le portrait en pied de *M. le Facteur*, petit buste, toile de 8. — 106. Le portrait de *Mme Guilbert*, même grandeur. — 107. Le portrait de *Mme la comtesse de Surgère jouant de la musette*, toile de 3 pieds sur 4.

Salon de 1756. — No 21. Deux portraits, de chacun 6 pieds de haut sur 4 pieds 6 pouces de large. — 22. Deux *idem*, toile de 30. — 23. Plusieurs portraits peints en pastel.

**Allard** (Pierre), peintre, estime des toiles peintes par Guillaume Bethon, 1759 (*Scellés*, t. II, p. 286).

**Allart** (Guillaume), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue Meslay (*Liste*, p. 53).

**Allavoine** (George), peintre, reçu le 17 octobre 1754, rue de Sève, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 50).

**Alleaume** (Mlle Marie-Madeleine), reçue le 25 janvier 1751, rue Sainte-Apolline (*Liste*, p. 84).

**Allée** [ou Hallé?] (François), peintre, reçu le 7 septembre 1752, rue du Beaubourg, près le cul-de-sac Bertault (*Liste*, p. 46).

**Allouel** (Claude-Nicolas) ou Allouele, peintre, reçu le 22 janvier 1750, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue du Renard (*Liste*, p. 42), † le 18 juin 1780 (*Bull.*, 1899).

**Amelle** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1755, rue Basse-Porte-Saint-Martin (*Liste*, p. 52).

**Amyot** (Jean-Mathias), sculpteur, rue Saint-Pierre-Pont-aux-Choux, 1764 (*Tab.*, p. 44).

**Anceaux** (Henri-François), peintre, rue Pavée-au-Marais, 1764 (*Tab.*, p. 44).

**Ancelin** (Jean), peintre et sculpteur pour les armées du Roi, reçu le 6 octobre 1660 (*Liste*, 1672 et 1697), mari de Marie-Geneviève Daval (*Bull.*, 1906).

**Ancelin** (Jean), peintre pour drapeaux, † 11 août 1714, marié trois fois (*Scellés*, t. I, p. 247).

**Andrieux** (Isaac), peintre, reçu le 27 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Angrand** (Louis-Anne), sculpteur, 28 mars 1749, rue du Four-Saint-Germain (*Liste*, p. 41), rue de Babylone en 1786 (*Tab.*, p. 45).

**Angrand** fils (Pierre), peintre, reçu en 1784, faubourg Saint-Martin, hôtel des Arts (*Tab.*, p. 19).

**Anguier** (Michel), sculpteur et ancien, reçu le 29 mars 1663 (*Liste*, 1672).

**Anquier**, dit Fleury (Louis), peintre, reçu le 15 février 1672 (*Liste*, 1682).

**Ansbach** (Jacques), peintre, reçu en 1782, rue de la Calendre, au Palais (*Tab.*, p. 19).

**Antheaume** (Jean-Jacques), peintre, rue d'Enfer, en la Cité, 1766 (*Tab.*, p. 45).

**Antoine** (Jean-Baptiste), maître peintre, donnait des leçons de peinture, † 30 janvier 1778, rue Princesse (*Scellés*, t. III, p. 88).

**Antoine** (Jean-Denis), sculpteur en ornements, reçu en 1762, conseiller en 1776, rue Monsieur-le-Prince (*Alm.*, 1776), ancien maître, place de Fourcy, en 1786 (*Tab.*, p. 18).

**Antoine** (Louis), peintre, reçu le 22 novembre 1728, rue du Temple (*Liste*, p. 26).

**Antoine** (Pierre), peintre, reçu le 4 juin 1749, rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince, chez Monsieur son père (*Liste*, p. 41); conseiller, même adresse (*Liste*, 1775).

**Araignon** (Veuve Claude), peintre, rue Baillet, au bureau des *Petites Nouvelles* (*Liste*, p. 77).

**Ardelay**, dit Lafontaine (Christophe), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue de Bourgogne (*Liste*, p. 55), rue Pastourel, 1786 (*Tab.*, p. 45).

**Argelan** (Armand), peintre, [de la Trinité,] 1781 (*Tab.*).

**Argus** (Louis), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Saint-Martin, vis-à-vis la Prison (*Liste*, p. 57).

**Arlencourt**, ou Armencourt (Jacques), peintre, reçu le 15 octobre 1755, rue du Temple (*Liste*, p. 52).

**Armancourt** (Jean-Auguste **Massavy d'**), peintre, reçu le 5 juin 1761, au Palais Marchand, salle neuve (*Liste*, p. 63); professeur (*Alm.*, 1776), 1786, rue des Mauvais-Garçons-Saint-Jean (*Tab.*, p. 57).

Expose en 1774. — N° 91. Cadre contenant plusieurs morceaux en miniature. — 92. Portraits de *M. et Mme Lallié*. Ils sont dessinés aux trois crayons.

**Armand** (Claude), peintre, reçu le 26 février 1688 (*Liste*, 1697).

**Arnould** (Nicolas), peintre, tuteur du fils mineur du peintre Spourny mort en 1771, rue Saint-Jacques-la-Boucherie (voy. *Scellés*, t. III, p. 12); 1777, rue du Plâtre-Saint-Jacques; ancien syndic en 1786 (*Tab.*, p. 7).

**Arselain** (Saturnin), peintre, reçu le 28 mai 1689 (*Liste*, 1697).

**Arsigny** (Jacques **d'**), peintre, reçu le 4 juin 1640 (*Liste*, 1672).

**Aseline** (François), sculpteur, reçu le 8 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Attiret** (Claude-François), sculpteur, reçu le 28 février 1760, adjoint à professeur en 1762, rue du Coq-Saint-Jean; professeur en 1764; en 1774, rue Meslée, expert à la succession de Claude Desbatisse, sculpteur (*Scellés*, t. II, p. 303); député de l'Académie de Saint-Luc contre les prétentions des maîtres, en 1767 (*Rev. univ. des Arts*, t. XVI). Expose aux Salons de 1762, 1764 et 1774, puis au

Salon de la Correspondance en 1782, † 1804 (voy. abbé Brune, *Les artistes de Franche-Comté*).

Salon de 1762. —N° 118. Le modèle d'un groupe de deux figures, d'un pied de proportion, représentant un *Gladiateur mourant* que son vainqueur soulage, tandis qu'il témoigne aux spectateurs le contentement qu'il a de mourir à leurs yeux, après avoir montré beaucoup de valeur, sujet tiré de l'*Histoire romaine*. — 119. Un autre petit modèle de même grandeur, représentant *Rémus et Romulus confiés à Acca Laurentia qui les reçoit des mains de Faustulus, son mari*. — 120. Un autre groupe faisant pendant, représentant *la Charité romaine*. — 121. Le petit modèle, d'environ 2 pieds de proportion, est une femme debout, représentant *la Guerre*. Elle porte en ses mains les foudres et le feu, et sous ses pieds est un morceau d'édifice ruiné, ce qui marque les désastres qu'elle cause. Cette figure doit être représentée en grand pour le vestibule de l'hôtel d'Harcourt. — 122. Un petit modèle du jeune *David, vainqueur du géant Goliath*, dont il contemple avec satisfaction la tête qui est à ses pieds. — 123. Le portrait en buste de *M. Daviel*, oculiste du Roi. — 124. Une tête d'une jeune *Faune*. — 125. Une autre petite tête sous le même numéro.

Salon de 1764. — N° 114. *Annibal*, étant chez le roi Prusias qui allait le livrer aux Romains, se dispose à prendre le poison qu'il portait toujours avec lui. On a pris l'instant qu'il fait des imprécations contre les Romains et contre la lâcheté de Prusias, son hôte et son ami. *Histoire ancienne*. — 115. Les portraits en buste de trois personnes de distinction, qui doivent être exécutés en marbre. — 116. La tête d'un philosophe. — 117. Une autre petite tête de caractère. — 118. La figure d'un jeune *Bacchus qui joue avec des raisins*. — 119. Une petite esquisse représentant une *Femme sortant du bain*. — 120. Une tête d'*Amour en acte de désir*, appartenante à M. de Nonville.

Salon de 1774. — N° 217. Un buste de professeur, tête en marbre, grandeur naturelle. — 218. Le buste

d'une jeune fille, aussi en marbre. Cette tête est de grandeur naturelle.

**Aubé** (François), peintre, reçu le 22 mars 1672 (*Liste*, 1672).

**Aubert** (Daniel), sculpteur en bois pour meubles (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374), reçu le 17 octobre 1757 ou 58, rue de l'Université (*Liste*, p. 55); directeur le 19 octobre 1764 (*Mémoire* de 1766); 1775 (juin), en exercice, même adresse (*Liste*), rue du Faubourg-Saint-Denis (*Tab.*, p. 17; voy. *Scellés*, t. III, p. 31).

**Aubert** (François), peintre, reçu le 3 mai 1683 (*Liste*, 1697).

**Aubert** (Laurent), sculpteur (empailleur d'animaux), reçu le 19 octobre 1753, rue Fromenteau (*Liste*, p. 49), † 12 mars 1776, rue des Orties (voy. *Son scellé*, t. III, p. 64).

**Aubert**[1] (Louis-François), peintre en émail du Roi, reçu le 23 septembre 1747, rue du Four-Saint-Germain (*Liste*), † 29 octobre 1755, rue du Four (*Son scellé*, t. II, p. 215).

**Aubry** (Gui-Noël), peintre, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, 1772 (*Tab.*, p. 45).

**Aubry** (Guillot-Antoine), peintre, reçu en 1783, rue Saint-Lazare, près le Château-du-Coq (*Tab.*, p. 19).

**Audouard** (Gabriel), peintre, rue et cul-de-sac Saint-Claude, au Marais, 1775 (*Tab.*, p. 45).

**Audran** (Claude), peintre, reçu le 31 janvier 1692 (*Liste*, 1697). Testament du 9 mai 1734 (*Bull.*, 1906). (Ce Claude Audran est sans doute l'auteur des portières des Dieux et des Saisons et le maître de Watteau.)

**Auge** ou **Ange** le jeune (Simon), peintre, reçu en 1778, rue du Faubourg-Saint-Honoré, au coin de celle Marigny (*Tab.*, p. 19).

1. Il était beau-père de Perronneau. Voy. testament (*Insinuations*, p. 238, fol. 136).

**Augé** fils (Antoine), peintre, reçu en 1782... (*Tab.*, p. 20).

**Auger** (Jean), sculpteur, reçu le 14 janvier 1686 (*Liste*, 1697).

**Auger** (Jean-Charles), peintre, au Roule, 1768 (*Tab.*, p. 45).

**Auger** (Louis), sculpteur, reçu en 1782, faubourg du Temple (*Tab.*, p. 20). Peut-être le fils de Simon Auger.

**Auger** (Simon), sculpteur, reçu le 16 avril 1737, rue des Filles-du-Calvaire (*Liste*, p. 30), cul-de-sac Saint-Claude-au-Marais, 1786 (*Tab.*, p. 45).

**Auger** (Symphorien), sculpteur, Édit de 1675-77 (*Liste*, 1682).

**Aumont** (Pierre), peintre, neveu de François Guichard, peintre, mort en 1764 (voy. *Scellés*, t. II, p. 332).

**Autreau** (Jacques), peintre, reçu le 30 mai 1696 (*Liste*, 1697), † 16 octobre 1745. Il est père de Louis Autereau qui fut Académicien (voy. Bellier et Jal).

**Auvray** (Jean), peintre, reçu le 16 février 1760, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves (*Liste*, p. 60); 1786 (*Tab.*, p. 45).

**Auxerre** (Martin), peintre, [de la Trinité], rue des Nonaindières, 1781 (*Tab.*).

**Auxerre** (Simon), peintre, [de la Trinité], rue Jean-Robert, au Cadran bleu, 1780 (*Tab.*).

**Aveline** (Antoine), peintre, reçu le 26 avril 1646 (*Liste*, 1672).

**Aymerie** (Michel), sculpteur, reçu le 27 novembre 1669 (*Liste*, 1672).

**Azon** (veuve de Christophe), peintre, quai Pelletier, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Azure** (Jacques), peintre, 1778, rue Coquenard, opposant à la levée des scellés du peintre Plon (voy. *Scellés*, t. III, p. 96).

## B

**Babeau** (Alexandre), peintre, reçu le 3 septembre 1749, rue Saint-Jacques (*Liste*, p. 41).

**Babel** (Pierre-Edme), sculpteur ornemaniste (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 354). Reçu le 16 octobre 1751, ancien conseiller (1764), rue Montorgueil (*Liste*, p. 21 et 45). Directeur le 19 octobre 1765 (*Mémoire* de 1766). 1775, en exercice, rue Neuve-Saint-Eustache (*Liste*); † 1775. « M. Babel est mort sur la fin de l'année et est fort regretté » (*Alm.*, 1776).

Testament de sa veuve Angélique Darcy du 10 juin 1777 (*Bull.*, 1906).

**Bacchi** ou **Bachy** (Raphaël), peintre en miniature, né à Turin en 1716. Expose en 1764; † 11 avril 1767, à l'âge de cinquante-un ans, quai Conti (*Scellés*, t. II, p. 401. Curieux détails sur ses travaux). Bacchi était juif.

Testament du 6 avril 1767 (*Bull.*, 1906).

Salon de 1764. — N° 63. Deux petits tableaux peints en miniature; l'un représente *la Pensée;* l'autre *Cléopâtre qui va faire dissoudre la perle.*

**Baccot** (...?), 1651.

**Baco** (Claude), peintre, reçu le 23 mai 1730, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 27), † 17 janvier 1773 (*Scellés*, t. III, p. 46). Laisse trois fils :

1° André-Étienne, peintre à Auxerre.

2° Claude-Noël, peintre, reçu le 17 octobre 1760, quai de Gesvres (*Liste*, p. 62), rue du Martroi à la Grève, en 1786 (*Tab.*, p. 46).

3° Jean-Guillaume, peintre, reçu le 5 mai 1758, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 56).

**Bacousin** (Veuve), rue Aumaire, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Bacoussin**, peintre, † 1760 (*Mém.* Paris).

**Badé** (J.-B.), peintre et secrétaire de l'Académie de Saint-Luc, rue du Petit-Pont, † 1759 (*Mém.* Paris).

**Bailiet** (Veuve **de**), peintre, reçu en 1762, rue de la Mortellerie (*Tab.*, p. 97).

**Baillard** (Jean-François), sculpteur, reçu le 8 février 1747, rue de Cléry (*Liste*, p. 38).

**Baillet** (Claude-Simon), peintre, reçu le 18 juin 1742, rue du Mouton (*Liste*, p. 33).

**Baillet**[1] (Claude-Simon), peintre, reçu en 1785, rue de la Tisseranderie (*Tab.*, p. 20).

**Baillet** (Edme), sculpteur, reçu le 19 avril 1696 (*Liste*, 1697).

**Baillet** (Nicolas), peintre, reçu le 22 août 1684 (*Liste*, 1697).

**Bailly** (Claude), peintre, reçu le 16 mai 1662 (*Liste*, 1672).

**Bailly** (Étienne), sculpteur, reçu le 14 août 1756, rue Poissonnière (*Liste*, p. 53).

**Bailly** (Jacques), garde des tableaux du Roi, † 18 novembre 1768 (Jal). — Sa veuve, Marie-Cécile Guichon, meurt en 1773 (*Mém.* Paris).

**Bailly** (Jean-François)[2], peintre, reçu en 1760, rue des Singes (*Tab.*, p. 17 et 46); directeur le 16 octobre 1769, rue Poissonnière (*Liste*), puis rue des Petites-Écuries-du-Roi (*Tab.*, p. 16).

**Bailly** (Jean-Simon), peintre doreur, reçu le 23 septembre 1747, directeur le 19 octobre 1761, rue des Singes, vis-à-vis les Blancs-Manteaux (*Liste*), † 1792 (*Mém.* Paris). — Sa femme, Marie-Louise Lesrard ou Lévrard, meurt en septembre 1789.

**Bal** (François), sieur du Val, peintre, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, rue Bourbon-le-Château, expert en 1738 (*Scellés*, t. I, p. 356).

**Balancé** (Claude-François), peintre, reçu le 17 octobre 1763, porte Saint-Honoré, chez un maréchal ferrant (*Liste*, p. 69); 1786, rue de Suresne, faubourg Saint-Honoré (*Tab.*, p. 46).

1. Sans doute fils du précédent.
2. Sans doute frère de Jean-Simon Bailly.

**Balduval** (François), peintre, testament du 1er septembre 1742 (*Bull.*, 1906). Testament de sa veuve Catherine-Marguerite Huguet (*Ibid.*).

**Balleux** (Jacques), sculpteur, reçu le 17 novembre 1763, rue Bordet, près Sainte-Geneviève (*Liste*, p. 70); 1786, rue d'Arras-Saint-Victor (*Tab.*, p. 46).

**Balleux** (Pierre), sculpteur, rue Basse-des-Capucines, 1767 (*Tab.*, p. 46).

**Ballin** (Philippe-Antoine), peintre, reçu le 15 janvier 1751, rue des Coquilles (*Liste*, p. 44); 1786, rue des Deux-Portes-Saint-Jean (*Tab.*, p. 46).

**Ballin** (Vincent), rue des Deux-Portes-Saint-Jean, chez son père, 1775 (*Tab.*, p. 46). — Sans doute fils de Philippe-Antoine.

**Balny** (Joseph), peintre, reçu le 5 mai 1762, rue Saint-Martin, vis-à-vis les Murs (*Liste*, p. 65), 1786 (*Tab.*, p. 46).

**Balthazar**, peintre d'histoire, rue de Bourbon, maison des Théatins (*Alm.*, 1776).

**Banse** (Simon), peintre, reçu en 1777, rue Saint-Denis, député en 1786 (*Tab.*, p. 8).

**Bapst**, peintre, perd sa femme Claudine Bonvoisin en 1767, rue du Jour (*Mém.* Paris).

**Bapte** (veuve Baptiste), peintre, rue de la Juiverie, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Bar** (Jacques), peintre, reçu le 9 décembre 1746, rue Jean-Robert (*Liste*, p. 37).

**Bar** (Jacques-Charles), peintre de Saint-Luc (1765-1827). Papiers le concernant (*Bull.*, 1906).

**Bar** (Louis), sculpteur, reçu le 21 juin 1749, rue de Cléry (*Liste*, p. 41).

**Bara** (Guillaume), sculpteur, reçu en 1777, rue de la Lune, ancien député en 1786 (*Tab.*, p .11). — Voy. Barra.

**Barbé** (Claude), peintre, reçu le 7 juin 1653, ancien (*Liste*, 1672 et 1697).

**Barbé** (François), compagnon sculpteur (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Barbe** (Jacques), sculpteur, reçu le 26 juin 1668 (*Liste*, 1672).

**Barberéau** (Claude), peintre, reçu le 17 octobre 1671 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Barbereau** (Paschal), peintre, reçu le 29 juillet 1693 (*Liste*, 1697).

**Barbier** (Claude), peintre, 1665.

**Barbier** (Claude), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue Poissonnière, vis-à-vis la Douve, chez un marchand de vin (*Liste*, p. 70), en 1786, rue de Bourbon-Villeneuve (*Tab.*, p. 46).

**Barbier** (veuve Claude), peintre, rue Transnonain, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Barbier** (François), peintre, reçu le 26 avril 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Barbier** (Jacques), peintre (?), 1665, 1668.

**Barbier** (Louis), peintre, reçu le 10 septembre 1651, rue Beaurepaire (*Liste*, p. 45).

**Barbier** (Louis-Nicolas), peintre à gouache (*Alm.*, 1776), conseiller, 1775, rue de l'Égout-Saint-Martin (*Liste*, 1775), † 13 juin 1779, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 102). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 71. Plusieurs sujets du Nouveau Testament. Ils sont peints à gouache, d'après les dessins de M. Cochin, et font partie d'une suite destinée à orner le missel de la Chapelle du Roi à Versailles. — 72. Plusieurs paysages sous le même numéro. Ils sont aussi à gouache.

**Barbieri**, peintre, 1619.

**Barbieux** (Pierre-Joseph), sculpteur, reçu en 1778, rue de l'Arcade-Ville-l'Évêque, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13-20).

**Bardin**, peintre d'histoire, ancien pensionnaire du Roi, rue Culture-Sainte-Catherine (*Alm.*, 1776).

**Bardou** (Charles), peintre et doreur, rue Montmorency, époux de Marie Boutillier, † 17 novembre 1752 (*Scellés*, t. II, p. 167; *Mém.* Paris).

**Bardou** fils (Denis-Gaspard), peintre, reçu le 14 août 1756, élu le 19 octobre 1760, rue de Cléry à la Villeneuve (*Liste*, p. 14; *Tab.*, p. 47).

**Bardouillet** (Philibert), peintre vernisseur, rue du Vert-Bois, reçu le 17 octobre 1752, abs. (*Liste*, p. 74; *Scellés*, t. II, p. 254).

**Bardoux** (veuve de), peintre, reçu en 1743, rue de Cléri, Villeneuve (*Tab.*, p. 97).

**Bargeot** (Mlle Marie), reçue en 1762, rue de la Roquette (*Liste*, p. 86).

**Barillet** (Louis), peintre, époux de Marie Auger, rue du Gros-Chenet, † 2 mai 1727 (*Scellés*, t. I, p. 292).

**Barizon** (Jean-Antoine-Marie), peintre en ruban, † 7 septembre 1788, rue de la Grande-Truanderie (*Scellés*, t. III, p. 212).

**Barizon** (Louis-Robert), peintre, reçu en 1782, rue de la Chanverrerie, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 14, 20).

**Barnou** (Jean-François), peintre, 1771 (*Tab.*, p. 47).

**Barois** (Bonaventure), sculpteur, reçu le 4 août 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Baroy** (François), sculpteur, reçu le 5 mai 1693 (*Liste*, 1697).

**Baroy**, maître sculpteur; sa veuve, Antoinette de Chaumont, meurt en 1748, rue Taranne (*Mém.* Paris).

**Barra** (Guillaume), sculpteur, reçu le 10 septembre 1751, rue de Cléry (*Liste*, p. 45), 1786 (*Tab.*, p. 47). — Voy. Bara.

**Barrère** (Louis), peintre, reçu le 23 juin 1720, rue aux Ours, chez un boulanger (*Liste*). Expose en 1751, 1753, 1756 et 1762.

Testament de Henriette-Suzanne Silvestre, veuve de Jean-Louis Barrère, rue Bourg-l'Abbé, 28 juillet 1778 (*Bull.*, 1906).

Salon de 1751. — N° 13. Deux portraits, toile de 25, l'un d'homme, l'autre de femme. — 97. Un autre portrait en pastel, toile de 15. — 98. Le portrait d'un *Jeune enfant tenant un perroquet.* — 99. Deux autres portraits en pastel, toile de 25, l'un d'homme, l'autre de femme.

Salon de 1753 [rue aux Ours]. — N° 152. Portrait en pastel, toile de 20, de *M. ***, officier du Roi, tenant un porte-crayon.* — 153. Portrait à huile, toile de 30, de *M. ***, tenant une pipe.* — 154. Portrait de *Mlle ****, en pastel, toile de 12. — 155. Portraits de l'auteur et de son épouse, peints par lui-même, toile de 20.

Salon de 1756. — N° 101. Le portrait de *M. l'abbé de Sainte-Geneviève*, toile de 25. — 102. Le portrait de *M. le procureur général de Sainte-Geneviève*, peint en pastel, toile de 15. — 103. Le portrait de *M. l'abbé Poulain, aumônier de la Reine*, peint en pastel, toile de 20. — 104. Les portraits de *M. et Mme Colinet*, en pastel, toile de 20. — 105. Le portrait de *M. Colinet le fils*, toile de 6. — 106. Le portrait de *M. Petit le fils*, toile de 12. — 107. Le portrait de *M. Noel*, toile de 10. — 108. Deux tableaux ovales, représentans des *Poissons*, toile de 10. — Deux tableaux, représentans des *Fruits*, peints sur toile de 6.

Salon de 1762. — N° 104. Un tableau, toile de 20, représentant *Un faisan.* — 105. Le portrait d'une dame peinte en pastel.

**Barrier** (François-Julien), orfèvre-joaillier, graveur du Roi en pierres fines, † aux galeries du Louvre, 1746 (*Mém.* Paris).

**Barroy** (Antoine), peintre ordinaire du Roi, rue des Moineaux, époux d'Élisabeth Vuyet, reçu le 6 décembre 1661 (*Liste*, 1672), † 6 novembre 1678 (*Scellés*, t. I, p. 15).

**Barthélemy** (Charles), peintre, reçu le 20 mai 1743, abs. (*Liste*, p. 72).

**Barthélemy** (François-Paul), peintre, reçu en 1778, rue des Marmouzets (*Tab.*, p. 20).

**Barthélemy** (Jean), sculpteur, reçu le 23 juillet 1756, rue de Tournon (*Liste*, p. 53; *Alm.*, 1776).

**Barthélemy** (Jean-Philippe), sculpteur, reçu le 14 août 1756, absent (*Liste*, p. 75).

**Basan** (Pierre-François), peintre et marchand d'estampes, 1762, rue du Battoir, paroisse Saint-André-des-Arts, puis rue du Foin, puis rue et hôtel Serpente, 1772 (*Tab.*, p. 47; *Scellés*, t. II, p. 317, 438; t. III, p. 38, 177 et *passim*).

**Bassange** (Jean), peintre, en 1651 rue Darnetal (*Statuts*, p. 67).

**Bassigny** (Armand-Claude-Mauvie), peintre, reçu en 1782, rue du Ponceau, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 14, 20).

**Bataille** (Jean-François), peintre, reçu le 17 octobre 1754, absent (*Liste*, p. 75).

**Batton** (George), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue Saint-Denis, vis-à-vis la Clef-d'Argent (*Liste*, p. 55); 1786, rue Quincampoix (*Tab.*, p. 47).

**Baudasse** (François), peintre, reçu le 30 mai 1693 (*Liste*, 1697).

**Bauder**, peintre d'histoire, au coin de la rue du Chantre, du côté du Louvre (*Alm.*, 1776).

**Baudoin** (Claude), sculpteur, reçu en 1777, rue d'Aval, ancien syndic en 1786 (*Tab.*, p. 7).

**Baudon** (Augustin), peintre, rue Saint-Antoine, 1773 (*Tab.*, p. 47). [Peut-être le fils de Pierre-Edme Baudon.]

**Baudon** ou **Beaudon** (Pierre-Edme), peintre paysagiste, décorateur de l'Académie royale de musique, reçu le 28 septembre 1759, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroy-Lasnier (*Liste*, p. 59; *Scellés*, t. II, p. 361; *Alm.*, 1776), † en juillet 1787, même adresse (*Bull.* 1899). Sa femme, Jeanne Baudon, meurt en octobre 1784.

**Baudouin** (François-Pierre), peintre, rue Phelipeaux, 1773 (*Tab.*, p. 47).

**Baudouin** (Georges), peintre, 1391.

**Baudouin** (Pierre-Antoine), peintre, † 1769. Avait épousé, en 1758, la fille de Boucher, remariée en secondes noces à Cuvillier (Étienne-Gabriel), premier commis des Bâtiments du Roi, morte en 1786 (*Bull.* 1899).

**Baudouin** (Robert), peintre, reçu le 22 septembre 1693 (*Liste,* 1697).

**Baufils** (François), peintre, reçu le 8 juillet 1693 (*Liste,* 1697).

**Baugin** (Lubin), peintre, annexé en 1651 aux anciens de l'Académie royale après la jonction (*Mém. pour servir à l'hist. de l'Acad. royale*, p. 103).

**Bauleur**, peintre, 1619.

**Baurin** (Pierre), sculpteur, reçu le 2 décembre 1735, place Cambrai (*Liste*, p. 29).

**Bauviolle** (Pierre-Louis), peintre, rue des Amandiers, époux de Louise Crochet, père de Jean-Louis Bauviolle, compagnon peintre, † 29 avril 1740 (*Scellés*, t. I, p. 380).

**Bay** (Claude), peintre, reçu le 14 août 1761, rue Cadette, à la Nouvelle-France (*Liste*, p. 64).

**Bayeul** (veuve Jacques), peintre, porte Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Bazin** (Jean), peintre, reçu le 14 avril 1685 (*Liste*, 1697).

**Béagle** (Mlle Louise), peintre, reçue le 9 août 1746, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue Grénetat (*Liste*, p. 82).

**Beaubrun** (Louis), peintre, 1619.

**Beauchamp** (Claude), peintre, reçu le 4 mars 1732; 1757, rue des Fossés-Montmartre (*Scellés*, t. II, p. 229); rue des Vieux-Augustins (*Liste*, p. 27).

**Beaujean** (Jean-Henri), peintre, reçu en 1778, faubourg Montmartre (*Tab.*, p. 20).

**Beaumeteau** (Girard de), peintre, 1391.

**Beaumont** (Pierre-François), peintre, marchand de tableaux, reçu le 20 septembre 1740, directeur le 19 octobre 1746, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 10); perd sa fille, 1753

(*Mém.* Paris), en exercice en novembre 1774, Vieille-rue-du-Temple (*Liste*). Pont Notre-Dame : *Au griffon d'or.* Enseigne : « Peintre, sculpteur et doreur [en lettres d'or] » (*Réponse*, 1767, p. 142).

**Beaupoil** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 20 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Beauquet** (Pierre-Claude), peintre, reçu le 17 octobre 1742, ancien conseiller (1764), faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 21 et 34; *Bull.* 1906).

**Beauregard** (Antoine), peintre, reçu en 1780, rue de la Tisseranderie (*Tab.*, p. 20).

**Beaurin** (François), sculpteur, reçu le 4 mars 1732, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie (*Liste*, p. 28).

**Beauvais** ou **Bauvais** (Jacques-Philippe **de**), sculpteur de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, † 3 novembre 1781, place Sorbonne (*Bull.* 1899).

**Beauvais** (Maurice), peintre, reçu le 23 septembre 1747, absent (*Liste*, p. 73).

**Beauvais** (Nicolas-Dauphin **de**), graveur du Roi, † janvier 1763, âgé de soixante-quinze ans, rue Saint-Jacques (*Mém.* Paris).

**Becart** ou **Becat** (Jean-Gabriel), peintre, reçu le 1er février 1752, rue du Cimetière-Saint-Nicolas (*Liste*, p. 45); sa veuve, Marie-Anne Nepveu, meurt en août 1775, rue des Gravilliers (*Mém.* Paris).

**Becquet** (François), sculpteur, époux de Marie-Claude Gautier, garde-malade, 1786 (voy. *Scellés*, t. III, p. 179).

**Bedeau** (Pierre), peintre, reçu le 7 décembre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Bedié** (Henri), maître peintre et marchand (brocanteur), époux de Geneviève Bornat, rue Neuve-Saint-Martin, † 22 mars 1726 (voy. *Son Scellé*, t. I, p. 273).

**Bedien** (Geneviève-Philippine), reçue le 17 octobre 1754, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 84).

**Beguin** (Charles), peintre, reçu le 16 octobre 1670 (*Liste*, 1672).

**Beguin** (Pierre), peintre, reçu le 5 mai 1760, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 60); sa veuve, en 1786, faubourg Saint-Martin, rue Zacharie, hôtel des Arts (*Tab.*, p. 97).

**Beillion** (René), peintre, reçu le 17 octobre 1746, absent (*Liste*, p. 73).

**Belgrand** (Antoine), peintre, reçu le 23 septembre 1747, absent (*Liste*, p. 72).

**Belhomme** (Rieul), sculpteur, reçu le 7 février 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Belin** (François), maître peintre, 1661 (*Statuts*, p. 124).

**Bellan** (Marin), sculpteur, reçu le 18 octobre 1683 (*Liste*, 1697). Testament, 13 décembre 1714 (*Bull.* 1906).

**Bellanger** (Eugénie-Marie-Françoise), peintre, épouse de Jean Flamant, marchand mercier, † mars 1789 (*Bull.* 1899).

**Belleau** (Charles), compagnon peintre, 1671 (*Statuts*, p. 120).

**Belleau** (Nicolas), peintre, reçu le 17 décembre 1677 (*Liste*, 1682).

**Belleau** (Roch), peintre, reçu le 11 août 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Belleval** (Martin **de**), peintre, reçu le 9 décembre 1682 (*Liste*, 1697).

**Belleville** (Nicolas), peintre, reçu le 15 octobre 1755, rue Neuve-Saint-Merry, près la rue du Renard (*Liste*, p. 51); 1786, même rue (*Tab.*, p. 47). Expose en 1756.

Salon de 1756. — N° 152. Tableau de *Fleurs*.

**Bellevos** (Abraham **de**), peintre, reçu le 14 janvier 1695 (*Liste*, 1697).

**Bellier** (François), peintre, reçu le 6 août 1670 (*Liste*, 1672).

**Bellier** (Nicolas-Guillaume), peintre, reçu le 23 septembre 1738, absent (*Liste*, p. 72).

**Bellier** (veuve de), peintre, reçue en 1758, rue du Regard, chez M. Guinaud (*Tab.*, p. 97).

**Bellin** ou **Blin** (François), juré, 1651, 1660, 1661.

**Bellone** (François), sculpteur, reçu le 5 septembre 1749, absent (*Liste*, p. 73).

**Bellot** (Lambert), peintre, reçu le 25 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Bellot**, peintre ordinaire du Roi... Sa veuve Marie-Anne Girardin meurt en 1748, rue des Billettes (*Mém.* Paris).

**Belose** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1758, absent (*Liste*, p. 76).

**Belot** (Charles), peintre, Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Belot** (Michel), peintre, rue de l'Arbre-Sec, 1764 (*Tab.*, p. 47).

**Benard** (Pierre), peintre juré, 1612, 1619.

**Bennevault** (Pierre), peintre, habite en 1736 rue Montmartre (voy. *Scellés*, t. I, p. 327).

**Benoist** (Alexandre), peintre, reçu le 10 juin 1695 (*Liste*, 1697).

**Benoist** (Louis), peintre, reçu le 29 janvier 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Benoist** (Nicolas), peintre, reçu le 23 septembre 1747, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 38).

**Benoist** (Nicolas-Clément), peintre en bâtiments, reçu le 11 février 1732, professeur le 22 octobre 1737, directeur (même date); rue Mazarine (*Liste*, p. 8, et *Mémoire* de 1766); perd sa femme, Marie-Louise Percé, en juin 1757 (*Mém.* Paris).

**Benoist** (Nicolas-Clément), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 67).

**Benoist** (Simon-Clément), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue Neuve-Guillemain (*Liste*, p. 67). Enseigne : « Peintre, doreur et vernisseur [en lettres d'or] » (*Réponse*, 1767, p. 142).

**Benos** (Antoine), peintre, reçu le 10 septembre 1685 (*Liste*, 1697).

**Bensse** (Lucien), peintre, reçu en 1780, rue Saint-Denis, près rue du Ponceau (*Tab.*, p. 20).

**Bensse** (Simon), peintre, reçu en 1778, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle Guérin-Boisseau (*Tab.*, p. 20).

**Bérangé** (Antoine), peintre, reçu le 29 mai 1690 (*Liste*, 1697).

**Béranger** (Louis), peintre et ancien, reçu le 3 août 1627 (*Liste*, 1672).

**Béranger** (Louis), peintre, reçu le 13 janvier 1656 (*Liste*, 1672), demeurant en 1651 en l'île Notre-Dame (*Statuts*, p. 68).

**Béranger** (Pierre), peintre. Testament de sa femme Agathe La Place, rue Saint-Martin, 26 février 1727 (*Bull.* 1906).

**Berault** (André), peintre, reçu le 7 mai 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Beray** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 27 juillet 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Bergat** (Nicolas), sculpteur, reçu le 7 septembre 1693 (*Liste*, 1697).

**Berger** (Pierre), sculpteur en marbre. Testament de Marie-Louise Colibeuf, sa veuve, rue Feydeau, 25 mai 1767 (*Bull.* 1906).

**Bergeron** (Jean), peintre, reçu le 16 juillet 1743, rue de la Coutellerie (*Liste*, p. 34).

**Bergeron** (Pierre), peintre, figure comme créancier à l'inventaire du peintre Chapuy, 1762 (*Scellés*, t. II, p. 310).

**Bergevin** (François-Joseph), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Jean-de-l'Épine (*Liste*, p. 43).

**Berja** (Nicolas), sculpteur des Bâtiments du Roi, ancien directeur et doyen de l'Académie de Saint-Luc, 1662-avril 1753, mort à quatre-vingt-onze ans, quai de la Tournelle (*Mém.* Paris).

**Berja** (veuve de Nicolas), sculpteur, rue du Petit-Pont, chez un épicier, 1764 (*Liste*, p. 76).

**Berlicot** (François), peintre, † 9 avril 1785, rue Neuve-Saint-Laurent, mort en travaillant à Baville, chez le président de Lamoignon (*Scellés*, t. III, p. 166).

**Berlui** (Jean-Antoine), peintre, reçu le 24 juillet 1753, pont Notre-Dame, en boutique (*Liste*, p. 48).

**Bernage** (Jean), peintre, 1391.

**Bernage** (Mlle Marie-Anne), reçue en 1762, rue Saint-Denis, près Saint-Chaumont (*Liste*, p. 86).

**Bernard** (Jacques), peintre, reçu le 13 octobre 1637 (*Liste*, 1672).

**Bernard** (Nicolas), peintre, reçu le 15 avril 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Bernard** (Philibert), sculpteur, reçu le 25 août 1632, ancien (*Liste*, 1682).

**Bernard** (Pierre), sculpteur, reçu le 29 juillet 1662 (*Liste*, 1672).

**Bernard** (Pierre), peintre, reçu le 15 octobre 1750, absent (*Liste*, p. 73).

**Bernard**, peintre de portraits, 1764, rue Saint-Martin, nommé dans l'inventaire de Slodtz (*Scellés*, t. II, p. 348). Expose en 1751 et 1752.

Salon de 1751. — N° 74. Portrait de *M. le marquis de Voyer*, peint en pastel.

Salon de 1752. — N° 200. Portrait de *M. le marquis de Voyer d'Argenson*, vice-protecteur de l'Académie; le portrait a été fait en 1751.

**Bernault** (Louis-Honoré), peintre, reçu le 5 mai 1761, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue de Montmorency (*Liste*, p. 63).

**Berneron** (Jean), peintre, reçu le 19 octobre 1762, rue de la Lune (*Liste*, p. 67); rue Greneta, 1786 (*Tab.*, p. 47).

**Berneron** (Martin), peintre-vernisseur en tabatières (*Mém.*, 1766), reçu le 9 décembre 1746, directeur le

19 octobre 1750, rue Frépillon (*Liste*, p. 10); ancien directeur, 1752, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 166); mort de sa veuve Marie-Jeanne Lépine, en avril 1772, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Mém.* Paris).

**Bernier** (Hubert), peintre, reçu le 15 mars 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Bernier** (Jean-François), sculpteur, cour du prieuré Saint-Martin, 1768 (*Tab.*, p. 47).

**Bernon** (Louis-Gabriel), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue de Gêvres, en boutique (*Liste*, p. 54). Expose en 1764.

Salon de 1764. — No 61. Un petit tableau peint sur cuivre, représentant *le Jeu du sifflet*. Il a été donné par l'auteur à l'Académie. — 62. Un autre, peint sur cuivre, représentant *Un vieillard disant la bonne aventure à une jeune fille.*

**Bertelot** (Mlle Marthe-Marguerite), reçue le 3 septembre 1749, rue Saint-Louis-au-Palais (*Liste*, p. 83).

**Berthault** (François), peintre, reçu le 5 août 1683 (*Liste*, 1697).

**Berthe** (François-Pierre), peintre, reçu le 29 janvier 1728, rue Périgueux (*Liste*, p. 27); † novembre 1766, rue des Quatre-Fils (*Mém.* Paris).

**Berthe** (François-René), peintre, rue des Quatre-Fils. Testament, 17 juin 1766 (*Bull.* 1906). Testament de sa veuve du 24 juillet 1771 (*Ibid.*).

**Berthe** (Jean), sculpteur, demeurant en 1651 quai de la Tournelle (*Statuts*, p. 68).

**Berthe** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1778... (*Tab.*, p. 22).

**Berthe**, peintre, † septembre 1781 (*Bull.* 1899).

**Berthélemy** (François), sculpteur, † octobre 1756, rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince (*Mém.* Paris).

**Berthellemy** (Antoine), peintre, reçu le 25 juin 1692 (*Liste*, 1697).

**Berthelot** (Marin), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, chez M. Leleu, sellier (*Liste*, p. 69); 1786, rue du Bac, près celle de Grenelle, à côté d'un pâtissier (*Tab.*, p. 48).

**Berthou** (Guillaume), peintre. Testament de sa veuve Marie-Françoise Durand (*Bull.* 1906).

**Bertin** (Mlle Françoise), reçue le 17 octobre 1748, rue Saint-Martin, près la rue Meslay (*Liste*, p. 83).

**Bertin** (Nicolas), peintre. Testament, 9 mars 1736 (*Bull.* 1906).

**Bertolini** (Albert-Antoine-Michel), sculpteur, reçu le 3 juin 1773, rue aux Ours, ancien syndic, 1786 (*Tab.*, p. 7 et 48); député (p. 8 et 15).

**Bertoliny** (François-Antoine), sculpteur, reçu le 5 mai 1763, rue Basse-Villeneuve (*Liste*, p. 68).

**Bertrand** (David), sculpteur, reçu le 9 février 1657 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Bertrand** (Gilles), peintre, reçu le 10 octobre 1644 (*Liste*, 1672).

**Bertrand** (Jean), peintre, 1651, rue Neuve-Saint-Louis, derrière les Minimes (*Statuts*, p. 63).

Un Bertrand figure parmi les délégués de Saint-Luc à la conférence avec les maîtres de l'Académie royale en 1751 (*Mém. pour servir à l'hist. de l'Académie royale*, p. 98).

**Bertrand** (Nicolas), peintre [de la Trinité], rue Saint-Antoine, près la rue Tiron, 1784 (*Tab.*).

**Bertrand** (Thomas), sculpteur, 13 juillet 1736, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue du Petit-Lion (*Liste*, p. 29).

**Besançon** (Gilles-Simon), maître peintre, cour du Dragon, expert en 1738 (voy. *Scellés*, t. I, p. 356).

**Besançon** (Simon), peintre, † 20 juin 1735 (*Scellés*, t. I, p. 318).

**Besançon** (Simon **de**), peintre, reçu le 21 juillet 1689 (*Liste*, 1697).

**Besnard** (Cosme), peintre, reçu le 6 septembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Besnard**, adjoint à professeur, rue Haute-des-Ursins. Expose aux Salons de 1751, 1752, 1753, 1756.

Salon de 1751. — N° 37. *Une cuisine et un intérieur de maison rustique*, deux tableaux sur toile de 8. — 38. *Deux cuisines*, dans le goût flamand, 17 pouces de large sur 14 de haut, appartenant à M. le marquis du Coudray.

Salon de 1752. — N° 36. *Des mangeurs d'huîtres au bord de la mer et des marchands de poissons*, deux tableaux faisant pendant, tirés du cabinet de M. Liot. — 37. *Soldats espagnols chez un fermier à table et braconnier qui vend un lièvre à des paysans*, deux pendants appartenant à l'auteur. — 38. *Divertissement champêtre*, de 2 pieds 2 pouces de haut sur 2 pieds 8 pouces de large. — 39. *Marine au soleil couchant*, 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 8 pouces de large. Appartenant à l'auteur.

Salon de 1753 [rue Haute-des-Ursins]. — N° 36. *Une danse champêtre et un petit marché*, de 10 pouces 1/2 sur 7 pouces 1/2 de large.

Salon de 1756. — N° 37. *Danse champêtre*, 1 pied 5 pouces de large sur 1 pied 2 pouces de haut, du cabinet de M. de Saint-Mare. — 38. *Récréation champêtre*, 1 pied 4 pouces de large sur 1 pied 1 pouce de haut, appartenant à M. Delaunay. — 39-40. Deux tableaux pendants sur bois, l'un représentant un *Atelier d'un serrurier;* l'autre l'*Atelier d'un menuisier*. Ils ont chacun 15 pouces de haut sur 8 pouces de large.

**Besson** (Mlle Élisabeth), reçue en 1758, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 85).

**Bestefader** (Christian), peintre, reçu le 4 juin 1749, quai des Miramiones, près les Grands-Degrés (*Liste*, p. 41).

**Bethon** (Guillaume), peintre, frère de Jean-Baptiste et de Pierre-Jacques, † 23 août 1759, rue Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 285); sa veuve, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Bethon** (Jean-Baptiste), peintre d'histoire, professeur, rue des Marmousets, aux Gobelins, expose aux Salons de 1751, 1752, 1756, 1762, † décembre 1762 (*Mém.* Paris); sa veuve aux Gobelins en 1764 (*Liste*, p. 80); frère de Guillaume et de Pierre-Jacques Bethon (*Scellés*, t. II, p. 285).

Salon de 1751. — N° 16. Un tableau, toile de 5 pieds de large sur 4 de haut, représentant *Hercule et Antée.*

Salon de 1752. — N° 224. Un grand tableau représentant une *Vénus et plusieurs Cupidons.*

Salon de 1756 [rue des Marmousets, aux Gobelins]. — N° 19. *Saint-Hippolyte, dans la prison avec nombre de soldats convertis à la Foi par saint Laurent,* de 10 pieds de haut sur 14 pieds de large. Ce tableau est pour la paroisse royale de Saint-Hippolyte.

Salon de 1762. — N° 12. Deux tableaux représentant des *Pastorales tirées de Daphnis et Chloé.* — 13. Deux autres tableaux représentant deux des Éléments, l'un *la Terre* et l'autre *l'Eau.* — 14. Un autre tableau représentant *les Amours de Vénus et d'Adonis,* peint sur toile de 40.

**Bethon** (Pierre), sculpteur, reçu le 16 octobre 1674 (*Liste*, 1697).

**Bethon** (Pierre-Jacques), peintre en tapisseries, frère de Jean-Baptiste Bethon, peintre aux Gobelins, et de Guillaume Bethon, † 1759 (*Scellés*, t. II, p. 285); 1764 (voy. *Scellés*, t. II, p. 339), rue Saint-Antoine, place de la Bastille, † 22 février 1773 (*Scellés*, t. III, p. 47).

**Beugé** (Aaron), peintre, reçu le 24 octobre 1660 (*Liste*, 1682).

**Beugé** (Daniel), peintre, R., Édit de 1675-77 (*Liste*, 1682).

**Bevallet** (François-Noël), peintre, reçu en 1780, rue du Hurepoix ou des Cinq-Diamans, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12 et 21).

**Bevillard** (François-Morel), peintre, reçu en 1780, rue Neuve-des-Mathurins (*Tab.*, p. 21).

**Bevillard** (Nicolas), peintre, reçu en 1780, rue Neuve-des-Mathurins, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13).

**Bezançon** (Simon), maître ancien, rue Saint-Romain (*Arrêt* de 1736). Voy. Besançon (Simon).

**Bezelle** (Pierre), peintre-émailleur, rue de Grenelle-Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Pélican, 1771 (*Tab.*, p. 48); perd sa femme en 1786 (*Bull.* 1899).

**Biart** (Pierre), sculpteur ordinaire du Roi, prince de l'Académie des maîtres peintres, 1651, demeurant derrière les Minimes (*Statuts*, p. 68).

**Bibault** (Pierre-Joachim), peintre, reçu le 17 octobre 1760, rue Frépillon (*Liste*, p. 62); 1786, rue Basse-Villeneuve, cul-de-sac Saint-Laurent (*Tab.*, p. 48).

**Bibeau** (Noël), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue de la Croix (*Liste*, p. 46).

**Bidard** (Jacques), peintre, reçu le 19 octobre 1752, quai de Conti (*Liste*, p. 47).

**Bidard** (Pierre-Charles), peintre et marchand de tableaux, 1778, rue Princesse (*Scellés*, t. III, p. 89).

**Bidard** (...), sculpteur, rue de Sève, au coin de celle de Sainte-Placide, 178.? (*Tab.*, p. 48).

**Bidault** (Jean-Jacques), peintre, reçu le 9 octobre 1681, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Bigan** (Pierre), sculpteur, Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Bignon** (Claude), sculpteur, reçu le 15 octobre 1762, rue de l'Arbre-Sec (*Liste*, p. 66); 1786 (*Tab.*, p. 48).

**Bigo** (Pierre-Bernard), peintre, reçu en 1785, rue Meslée (*Tab.*, p. 21).

**Billard** ou **Billiard** (Pierre), peintre, reçu le 28 septembre 1759, rue Grenier-Saint-Lazare (*Liste*, p. 59); 1786, rue de la Mortellerie, vis-à-vis le Dauphin de pierre (*Tab.*, p. 48).

**Billiot** (Louis-Nicolas), peintre, reçu le 17 octobre 1763,

rue de la Juiverie (*Liste*, p. 70); 1786, rue du Haut-Moulin en la Cité (*Tab.*, p. 48).

**Billy** (Louis **de**), peintre, reçu le 7 octobre 1621 (*Liste*, 1672).

**Binet** (Claude), peintre, rue des Orties, gendre de Guy Dolleron, peintre, 1733 (*Scellés*, t. I, p. 302).

**Binet** (François), peintre, reçu le 18 septembre 1750, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 43).

**Binet** (Pierre), peintre et doreur, † 22 avril 1758, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 252).

**Binoist** (Pierre), peintre, reçu le 4 septembre 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Binot** (Joseph), peintre, absent, reçu le 22 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Biot** (Jean-Pierre), peintre, rue des Orties, galeries du Louvre, 1771 (*Tab.*, p. 48).

**Biquet** (?), à l'Opéra, faubourg Saint-Denis, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Biset** (veuve) (?), quai de la Grève, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Bisson** (Charles), peintre, reçu le 6 juin 1695 (*Liste*, 1697).

**Bisson** (Jacques), peintre, rue des Gravilliers, † 8 février 1737.
Inventaire de sa succession (*Scellés*, t. I, p. 331).
Testament, 18 décembre 1736 (*Bull.* 1906).

**Bistel** (Philippe **de**), sculpteur et ancien, reçu en 1623 (*Liste*, 1672).

**Bizet**, peintre de genre, ancien conseiller, rue de la Pelleterie. Expose en 1753 et 1756.

Salon de 1753. — No 131. *Une jeune fille qui donne à manger à un serin et un jeune garçon qui dessine*, toile de 25. — 132. *Vénus et Adonis*, toile de 40 en hauteur.
Salon de 1756. — No 66. *Un Christ*, peint sur toile, de 2 pieds 7 pouces de haut sur 2 de large. — Deux pen-

dants sur toile, de 2 pieds 3 pouces de haut sur 2 de large. — 67. *Bergère se reposant auprès d'une fontaine; un paysan lui présentant un oiseau.* — 68. *Jardinier jouant avec une bergère.* — 69. Portrait d'un *Homme mettant un bouquet à son côté*, de 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large.

**Blain** (Adrien), peintre de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans, abbesse de Chelles, rue Culture-Sainte-Catherine.

Testament, 19 février 1728 (*Bull.* 1906).

**Blanche** (Cyr), peintre, reçu en 1777, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12 et 21), rue du Vieux-Colombier, à l'Académie de Vandeuil; perd sa femme, Jeanne-Marie Gallimard, en novembre 1785 (*Bull.* Paris).

**Blancheron** (François), sculpteur, reçu le 15 juillet 1671 (*Liste*, 1672).

**Blandin** (Jean), peintre, reçu le 13 septembre 1738, rue Jean-Pain-Mollot (*Liste*, p. 31).

**Blandin** (Jean), peintre, reçu le 24 mars 1757, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 54).

**Blereau** (Antoine), peintre, rue Sainte-Apolline, reçu le 5 mai 1750 (*Liste*, p. 42); 1786, rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 49, et *Scellés*, t. III, p. 44).

**Blin** (François), maître peintre (*Statuts*, 1660, p. 94).

**Blondeau** (Pierre), sculpteur, reçu le 5 mai 1747, rue Basse-du-Rempart-Porte-Saint-Denis (*Liste*, p. 19); adjoint à professeur en 1748 (*Délibérations*, p. 73). Opposant pour travaux par lui faits pour Slodtz lors de l'inventaire (*Scellés*, t. II, p. 351). Signe la protestation de 1766 contre les maîtres; vice-recteur en 1775 (*Liste*, 1775); habite en 1786 rue Basse-Porte-Saint-Denis (*Tab.*, p. 49). Expose en 1751 et 1753.

Salon de 1751. — No 25. Deux bas-reliefs d'animaux représentant une *Chasse au cerf* et une *Chasse au loup.* — 26. *Un rhinocéros.*

Salon de 1753. — No 17 [rue des Petits-Carreaux].

Un groupe d'animaux représentant un *Loup avec des chiens*, et d'autres *Chiens*. Ces deux modèles appartiennent à l'auteur.

**Blondel** (Baptiste), peintre, reçu le 1er février 1752, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue du Petit-Lion (*Liste*, p. 45).

**Blondel** (Jean), ancien directeur de Saint-Luc, avril 1761, rue Transnonain (*Mém.* Paris).

**Blondel** (Joseph-Amand), peintre, rue Transnonain, 1766 (*Tab.*, p. 49); peintre pour les Bâtiments du comte de Clermont, rue Transnonain (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Blondel** (veuve), peintre, rue Transnonain, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Blondet** (Mlle Marie-Françoise), reçue le 16 décembre 1747, faubourg Saint-Denis, au Pied-de-Biche (*Liste*, p. 83).

**Blot** (Jacques-Nicolas-François), peintre, cloître Sainte-Opportune, 1779 (*Tab.*, p. 49).

**Blotin** (François), peintre, reçu le 18 mars 1677 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Blotin** (Mathieu), peintre, reçu le 4 juillet 1675 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Bocciardi** (Augustin), sculpteur, reçu le 5 juillet 1760, rue de Vendôme (*Liste*, p. 15 et 61); adjoint à professeur; professeur en 1786, rue Saint-Sébastien (*Tab.*, p. 49). Expose en 1762 et 1764.

Salon de 1762. — No 126. Deux figures de femmes en marbre blanc, de 22 pouces de proportion; l'une représente *la Volupté couchée sur un matelas* et l'autre *Danaé qui reçoit Jupiter en pluie d'or.* — 127. Le portrait en terre cuite d'un *Sçavant particulier.* — 128. Une figure de *Femme accroupie ramassant des cerises répandues sur un drap.* — 129. Une esquisse représentant *Euridice piquée par un serpent.*

Salon de 1764 [professeur]. — No 113. Une *Figure accroupie qui ramasse des coquilles au bord de la mer,*

exécutée en marbre, de 22 pouces de proportion, tirée du cabinet de M. de Billy.

**Boche** (Jacob), sculpteur, reçu le 12 juillet 1659 (*Liste*, 1682).

**Bochet** (Sébastien), sculpteur, rue Mêlée, 1768 (*Tab.*, p. 49).

**Boco** (...). Arrêt de 1736. Voir Baco (Claude).

**Bocquet** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 11 janvier 1758, rue Meslay (*Liste*, p. 55), ancien conseiller, rue d'Orléans, porte Saint-Martin (*Liste*, 1775).

**Bocquet** (Louis), peintre, rue Poissonnière, 1772 (*Tab.*, p. 49).

**Bocquet** (Mlle), peintre, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle de la Chauverrerie (*Liste*, 1775, reçue par mérite); expose en 1751 et 1774 (*Alm.*, 1776).

Salon de 1751. — No 132. Plusieurs portraits en miniature sous le même numéro.

Salon de 1774. — No 176. Portrait de *M. Eisen*, adjoint à recteur, tableau à l'huile que l'auteur a donné pour sa réception. — 177. Portrait de *Mme Bocquet*, au pastel, de grandeur naturelle. — 178. *Prunes dans un panier*, au pastel, de 12 pouces de haut sur 15 de large. — 179. Plusieurs portraits et études à l'huile et au pastel, sous le même numéro.

**Bocquillon** (Nicolas), sculpteur, reçu le 11 février 1662 (*Liste*, 1672).

**Bodeau** (Pierre), peintre, reçu le 30 avril 1635 (*Liste*, 1672).

**Boileau** (Jacques-René), directeur de la manufacture royale des porcelaines de France, † à Sèvres, septembre 1772 (*Mém.* Paris).

**Boileau** (Nicolas-François-Jacques)[1], peintre, reçu le

1. Boileau (Nicolas-François-Jacques), « ancien directeur et professeur de l'Académie de Saint-Luc, peintre et conservateur

11 juillet 1748, directeur le 19 octobre 1758, quai de la Mégisserie (*Liste*, p. 14); professeur en exercice, 1774-1775 (*Liste*, 1775); expose au Salon de 1762, où il prend le titre de peintre du duc d'Orléans pour l'entretien des tableaux du Palais-Royal et du prince de Conti; † octobre 1785 (*Bull.* 1899).

Salon de 1762. — N° 1. Un grand bas-relief imitant le marbre, représentant *Jupiter changé en taureau, conduit par les compagnes d'Europe.* — Le portrait de

des galeries de tableaux du duc d'Orléans et du prince de Conti ».

Inscription gravée sur une plaque de cuivre pour rappeler la maison et chapelle des Haudriettes sur l'emplacement desquelles fut bâtie la maison dudit Boileau (*Inscriptions de la France. Diocèse de Paris*, Supplément, t. V, p. 223-226).

« Nous, N.-F.-J. Boileau, bourgeois de Paris, natif d'Étampes, ancien directeur et professeur de l'Acadie et Commté ditte de St-Luc, peintre et conservateur des galleries de tableaux de LL. AA. SS. les ducs d'Orléans et de Conti, princes du sang, et Geneve Lamesson, mon épouse, avons fait reconstruire pour notre demeure cette maison sur l'emplacement des anciennes maison, communauté et chapelle des Audriettes, ainsy appelées du nom de leurs fondateurs Audry père et fils, sous saint Louis et Philippe le Bel, vers la fin du XIIIe siècle, depuis vendu par les Religeses de l'Assomption établies à Paris rue Saint-Honoré, et dont le premier couvent fut en ce lieu sous le titre des Audriettes de l'Assomption, aux Comtés des Mes maçons et charpentiers de cette ville, par contract passé devant Poultier, notaire à Paris, le 5 septembre 1764, et enfin à nous adjugé et vendu sur enchères publiques à la Chambre de police au Châtelet par sentence du 16 avril 1778, en vertu d'un arrest du Roy regnt Louis XVI, du mois d'aoust 1776, qui a ôté aux communautés d'arts et métiers de cette ville la propriété d'aucuns biens immeubles. Nous avons, pour conserver la tradition fidèle de l'employ ancien du présent lieu, fait écrire ces présentes qui ont été placées en cet endroit par dlle Marie-Anne-Antoinette Boileau, nostre fille aînée, etc., etc., le 14 juin 1779. » — Il est dit dans plusieurs auteurs des antiquités de Paris que sainte Geneviève a fait sa demeure en ce lieu avec plusieurs filles craignant Dieu.

Cette plaque de cuivre fait aujourd'hui partie des collections de l'hôtel Carnavalet. Jules Cousin la tenait de M. E. Guichard qui l'avait recueillie.

*Mlle ... tenant un petit barbet sur ses genoux*, sous le même no 1.

**Boissard** (Adam), peintre, 1651.

**Boissard** (Michel), sculpteur et ancien, reçu le 9 janvier 1650 (*Liste*, 1672).

**Boisseau** (Mlle Marie-Angélique), reçue en 1760, rue Saint-Denis (*Liste*, p. 85).

**Boisset** (Jean-Baptiste), peintre, époux de Geneviève Pelletier, en 1766 rue des Jeûneurs (*Scellés*, t. II, p. 388).

**Boiste** (Isaac), maître peintre, rue Montmartre, reçu le 19 février 1677 (*Liste*, 1682); travaille pour les ballets du roi (*Scellés*, t. I, p. 20, 1678).

**Boisteau** (Jean), peintre, reçu le 19 novembre 1674 (*Liste*, 1682).

**Boiston** (François-Charles), sculpteur, rue Meslée (*Tab.*, p. 49); directeur le 19 octobre 1767 (*Liste*, 1775); adjoint à professeur (février 1775) (*Ibid.*); conseiller, signe la protestation de 1766. Expose en 1764.

Salon de 1764. — No 130. Une figure en terre, représentant *Vulcain qui se repose sur son enclume.* Ce morceau a été donné à l'Académie par l'auteur pour sa réception.

**Boiston** (Jean-Baptiste), sculpteur d'ornements, reçu le 16 octobre 1762, rue Meslée, au Grand-Balcon (*Liste*, p. 11 et 67). *Alm.* de 1776 : « Il fait les ornements du Palais-Bourbon, qui donnent une grande idée de son goût. » — Conseiller, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 10 et 16).

**Boiteau** ou **Boitteau** (Nicolas-Alphonse), peintre, reçu le 17 octobre 1760, quai Pelletier (*Liste*, p. 62); rue de la Verrerie, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 14, 49).

**Boitteau** (François), peintre, reçu le 17 octobre 1754; pont Notre-Dame (*Liste*, p. 50); ancien syndic, 1786 (*Tab.*, p. 7 et 15).

**Boizette** (Charles), sculpteur. Testament de sa veuve Marie-Élisabeth Diot, 23 avril 1777, rue Saint-Antoine (*Bull.* 1906).

**Bolard** (Jean-Baptiste), sculpteur-marbrier, reçu en 1777, faubourg Montmartre (*Tab.*, p. 21).

**Bolkemann** (Abraham-Ignace), peintre d'animaux et de nature morte. Reçu le 1er février 1752, rue des Prouvaires (*Liste*, p. 46); 1775 (juin); conseiller, même adresse en 1775; paraît à la succession d'Antoine Vincent (*Scellés*, t. III, p. 32). Expose en 1752 et 1762.

Salon de 1752. — No 191. *Buffet de fruits et des animaux*. — 192. Deux tableaux de *Gibier*. — 254. *Un chien qui attrape un canard dans des roseaux*.

Salon de 1762 [rue des Prouvaires]. — No 99. Plusieurs pièces de *Gibier*, 3 pieds de large sur 1 pied et demi de haut.

**Bolureau** (Nicolas), doyen des maîtres peintres et doreurs. Son portrait dessiné par J. Spoëde, gravé par Guélard (*Mercure*, 1er décembre 1743, p. 2705).

**Bomier** (Quentin), peintre, rue des Vieilles-Tuileries, 1773 (*Tab.*, p. 49).

**Bona** (François), peintre, rue des Bernardins, 1775 (*Tab.*, p. 51).

**Bonin** (Pierre), sculpteur, reçu le 15 janvier 1751, faubourg Saint-Antoine, rue de Charenton (*Liste*, p. 44).

**Bonnard** (François), peintre, reçu le 27 mars 1738, rue des Anglais (*Liste*, p. 31).

**Bonnard** (Henry), peintre et graveur, reçu le 17 avril 1671 (*Listes*, 1672 et 1697).

**Bonnard** (veuve de), peintre, reçu en 1773, rue Saint-Victor (*Tab.*, 1786).

**Bonnart** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 31 juillet 1690 (*Liste*, 1697).

**Bonnart** (Nicolas), peintre de portraits, reçu le 11 septembre 1731, rue des Anglais (*Liste*, p. 19, 27); professeur avant 1751; perd sa femme en 1747; † en 1771 (*Mém.* Paris). Expose en 1751 et 1752.

Salon de 1751. — No 57. *Fête de village*, toile de 40.

Salon de 1752. — No 83. Portraits de *M. et Mme* ..., 5 pieds de large sur 4 de haut.

**Bonnart** (Robert-François), peintre, reçu le 27 octobre 1691 (*Liste*, 1697); mort de Marie-Anne Pellevé, sa femme; en novembre 1747, rue des Anglais (*Mém.* Paris).

**Bonnart**, peintre, † février 1772 (*Mém.* Paris).

**Bonnefamme** (Jacques), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue Aumaire (*Liste*, p. 59); 1786, rue Meslée (*Tab.*, p. 50).

**Bonnemain** (Charles), sculpteur, reçu le 6 septembre 1762, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 66).

**Bonnemain** (Charles), sculpteur, fils de Jean-François, † 14 juillet 1747, rue du faubourg Saint-Antoine (*Scellés*, t. I, p. 370, et t. II, p. 101).

**Bonnemain** (Jean-François), sculpteur en bois, † 2 janvier 1740 (*Scellés*, t. I, p. 370).

**Bonnemain** (Jean-Louis), sculpteur, fils de Jean-François et frère de Charles (*Scellés*, t. I, p. 370, et t. II, p. 101).

**Bonnereau** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 21 février 1731, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 27).

**Bonnereau** (Nicolas), peintre, reçu le 11 juillet 1684 (*Liste*, 1697).

**Bonnet** (Sylvain), peintre, reçu le 7 juillet 1683 (*Liste*, 1697).

**Bonnet-Danval** (Philibert), peintre d'histoire et de portraits, reçu le 5 février 1750, rue Notre-Dame-de-Recouvrance (*Liste*, p. 13); même adresse en 1775 et 1786; professeur en 1762, puis conseiller; † novembre 1789 (*Bull.* 1899). Expose en 1751, 1752, 1756, 1762, 1764 et 1774.

Testament de Catherine-Julie Martin, sa femme, 18 septembre 1789 (*Bull.* 1906). Elle meurt en octobre 1789 (*Bull.* 1899).

Salon de 1751. — N° 50. Esquisse représentant la *Communauté des religieux de l'abbaye de Caën, en Artois.* — 51. *Fuite en Égypte*, tableau de 4 pieds de haut sur 3 de large, fait pour le concours. — 52. Les portraits de *M. de Lécluse*, député du Commerce, et de

*Mme* son épouse. — 53. Le portrait de *M. Henry*, employé dans les Fermes du Roy. — 54. Le portrait de *M. l'Abbé Dan*, en Flandres. — 55. Le portrait de l'auteur, peint par lui-même.

Salon de 1752. — N° 45. *Fuite en Égypte*, de 9 pieds de haut sur 6 de large; *Repos en Égypte*, sous le même numéro. — 46. Esquisse de la *Multiplication des pains*, exécutée pour l'abbaye de Cercamps, 4 pieds de large sur 3 de haut. — 47. Esquisse du *Repos d'Égypte*. — 48. Dessus de porte représentant *Diane et Endymion*, 4 pieds de large sur 3 de haut, en forme chantournée. — 49. Deux portraits de *Chanoines avec leurs aumusses*.

Salon de 1756 [rue Notre-Dame-de-Recouvrance, adjoint à professeur]. — N° 41. *Argus garde Io, et Mercure l'endort au son du flageolet*, sur toile, de 5 pieds et demi de haut sur 4 et demi de large. Appartient à l'auteur. — 42. Le portrait de l'auteur par lui-même, de 16 pouces de haut sur 13 de large. — 43. Portrait de *Mme* ***, de 20 pouces de haut sur 16 de large. — 43 *bis*. Le portrait de *M. l'Abbé Viet*, sur toile de 15. — 44. Deux esquisses, l'une représentant *les Noces de Cana*, l'autre *la Descente dans la piscine*, exécutées en grand dans l'église de l'abbaye de Dommartin, en Artois.

Salon de 1762. — N° 33. *Saint Jacques le Pèlerin*, de 6 pieds et demi de haut sur 4 de large.

Salon de 1764. — N° 12. *Saint Philippe de Neri*, pour une chapelle des P. de l'Oratoire de Paris, 6 pieds de haut sur 4 de large.

Salon de 1774. — N° 20. *Un Christ*, imitant le bronze, peint à l'huile, de 2 pieds de haut sur 1 pied 5 pouces de large. — 21. Deux tableaux de *Fruits*, à l'huile, de 10 pouces de haut sur 12 de large.

**Bonnier** (François), juré, 1611.

**Bonureau** (veuve), rue Fromenteau, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Bonvoisin** (Jean-Pierre), peintre, rue Saint-Antoine, vis-à-vis celle de Joui, 1774 (*Tab.*, p. 50).

**Bonvoisin** (Thomas), peintre, reçu le 12 juin 1750, place du Vieux-Louvre (*Liste*, p. 43; *Scellés*, t. II, p. 232).

**Boquet** (Mlle). — Voy. Bocquet.

**Borany** (Jean-Pierre), rue Saint-André-des-Arcs, 1771 (*Tab.*, p. 50).

**Borel** (Jean-Antoine), peintre, reçu en 1781, rue de la Pelleterie (*Tab.*, p. 21).

**Bornat** (...), peintre, 1619.

**Bornazé** (Jean), sculpteur, reçu le 16 octobre 1756, cul-de-sac Bafour, rue Saint-Denis (*Liste*, p. 54); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 50).

**Bornet** (Claude), peintre-portraitiste en miniature, conseiller, rue Guénégaud (*Tab.*, p. 50; *Alm.*, 1776 : « C'est un artiste distingué »). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 97. *Mme de Vougy avec son fils.* — 98. *Mme Bornet*, épouse de l'auteur. — 99. *M. de Varenne*, contrôleur des guerres, à la suite des Chevau-légers de la garde du Roi. — 100. *M. Mantelle*, professeur d'histoire et de géographie à l'École militaire. Ces quatre portraits sont en miniature. — 101. Portrait de *M...*, en émail. — 102. Plusieurs portraits en miniature sous le même numéro.

**Borrani** (Pierre), peintre italien, blanchit les façades des maisons (*Mém.* Paris).

**Bosse**, peintre d'histoire et de portraits, rue et île Saint-Louis (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 95. *Saint Pierre délivré de prison*, 8 pieds de haut sur 5 de large, pour une chapelle de Saint-Séverin. — 96. Plusieurs portraits et têtes d'étude au pastel sous le même numéro.

**Boucault** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, rue Neuve-Saint-Roch (*Liste*, p. 62).

**Boucault** (Pierre), peintre, reçu le 31 décembre 1762, rue de Sève (*Liste*, p. 67).

**Bouchard** (Mlle Marie-Jeanne), reçue le 12 juillet 1763, rue Saint-Denis, chez un notaire, près Saint-Sauveur (*Liste*, p. 86).

**Bouchard**, sculpteur, rue Montmartre, à côté de la fontaine de Montmorency (?) (*Tab.*, 1786, p. 50).

**Boucharlat** (Léonard), peintre [de la Trinité], rue de Montmorency, 1772 (*Tab.*, 1786).

**Bouché**, peintre, 1651.

**Bouché**, ancien directeur de Saint-Luc; mort de sa femme en février 1773, boulevard de la porte Saint-Honoré (*Mém.* Paris).

**Boucher** (Gabriel), peintre, reçu le 18 septembre 1750, rue Neuve-Saint-Denis (*Liste*, p. 43).

**Boucher** (Michel-Nicolas), peintre, reçu le 2 août 1737, rue Bourlabbé (*Liste*, p. 31).

**Boucher** (Nicolas), peintre et sculpteur, 1665 (*Statuts*, p. 104).

**Boucher**, sculpteur. Testament de Marie-Élisabeth Thorin, sa femme (*Bull.* 1906).

**Boucherot** (Nicolas), peintre, reçu le 30 avril 1674 (*Liste*, 1682).

**Bouchet** (François), peintre, reçu le 11 juillet 1674 (*Liste*, 1682).

**Bouchet** (Jean), peintre, reçu le 29 juillet 1751, absent (*Liste*, p. 74).

**Bouclet** (Guillaume), peintre et marchand de tableaux, directeur de Saint-Luc en 1736 (*Nouveau règlement*); † 3 mai 1757, rue de la Juiverie (*Scellés*, t. II, p. 231); sa femme, Marie-Anne Petit, meurt en octobre 1748 (*Mém.* Paris). Trois de ses fils peintres :

1° Étienne Bouclet, maître peintre, rue Saint-Jean-de-Latran ;

2° Jean-Toussaint Bouclet, maître peintre, † avant 1757 ;

3° François Bouclet, maître peintre, rue Neuve-Notre-Dame, reçu le 10 septembre 1751, près l'Ave Maria (*Liste*, p. 45).

**Bouclet** (Jean), peintre, reçu le 3 juillet 1682 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Boudeville** (Paul), peintre, reçu le 18 juin 1744, rue d'Enfer-en-la-Cité (*Liste*, p. 35); 1786, rue des Récolets, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 50).

**Boudin** (Louis-Jacques), peintre-doreur, reçu en 1769 (*Tab.*, p. 50); 1786, rue Jacob, à côté de la Charité (*Journal de Paris*, p. 889, 1784); époux de Gabrielle-Geneviève Sargis ; ils se séparent en 1784 (*Bull.* 1899).

**Boudin** (...), peintre, 1619.

**Boudou**, jeune maître (*Délibération*, 1748, p. 73).

**Boudoux** (François), sculpteur, reçu le 30 octobre 1720, rue de Cléry, à la Croix-Rouge (*Liste*, p. 25).

**Boudoux** (Odive-François), peintre, reçu le 16 octobre 1744, rue de Cléry (*Liste*, p. 36).

**Boudoux** (Pierre-Philippe-Joseph), peintre, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la vieille rue du Temple, 1765 (*Tab.*, p. 51).

**Boudry** (Grysard-Estienne), peintre, reçu en 1762, faubourg Saint-Denis, ancien syndic et député en 1786 (*Tab.*, p. 7, 15 et 50).

**Bouillard** (Pierre), sculpteur, reçu le 17 octobre 1761, rue de la Roquette (*Liste*, p. 65).

**Bouillart** (Joseph), sculpteur en bois [pour cadres], † 24 janvier 1709, rue de la Roquette, laissant une veuve, Marie-Claude Béguin (*Scellés*, t. I, p. 221).

**Bouillon** (Denys), sculpteur, reçu le 17 octobre 1748, rue du Faubourg-Saint-Antoine (*Liste*, p. 40).

**Bouillon** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1725, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 26).

**Bouillon**, peintre, reçu en 1759; cul-de-sac Guespine, en 1786 (*Tab.*, p. 51).

**Bouilly** (Pierre), peintre ordinaire du Roi. Sa veuve, Marie Le Chantre, épouse en secondes noces Simon

Besançon, peintre, directeur de l'Académie de Saint-Luc; son testament, 28 juin 1742, rue du Four (*Bull.* 1906).

**Boulanger** (Jean-François-Antoine), sculpteur en ornements, reçu le 17 octobre 1759, rue Saint-Sauveur (*Liste*, p. 59; *Alm.*, 1776, rue de Bondi : « Artiste intelligent »); conseiller en 1774 (*Liste*, 1775); 1786, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Tab.*, p. 51).

**Boulet** (Pierre), sculpteur, reçu le 16 août 1663 (*Liste*, 1672).

**Boulet** (Pierre), peintre et doreur, reçu le 23 septembre 1743, rue Darnetal, † 18 avril 1782, rue Greneta (*Liste*, p. 35; *Scellés*, t. III, p. 137); † 1786, sa veuve (*Tab.*, p. 97).

**Boulet** (Pierre-Joseph), peintre, reçu le 17 février 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Boulet** (Pierre-Marie), peintre, fils de Pierre Boulet, peintre, reçu en 1784, rue Greneta, député en 1786 (*Tab.*, p. 9, 21).

**Boullet** (Jean), peintre, reçu le 5 mai 1763, rue des Gravilliers, chez un doreur sur métaux (*Liste*, p. 68); rue du Temple, près la rue Pastourelle, en 1786 (*Tab.*, p. 51).

**Boullet** (Pierre). — Voy. Boulet.

**Boullion** (Pierre), peintre, reçu le 8 juin 1674 (*Liste*, 1682).

**Boully** (Pierre), peintre, reçu le 25 mai 1673 (*Liste*, 1682).

**Boulogne** (Louis **de**), peintre, reçu le 12 septembre 1672 (*Liste*, 1682).

**Boulye** (Mlle Suzanne), reçue le 13 août 1763, rue des Gravilliers, chez M. Delahaye, peintre (*Liste*, p. 86).

**Bourbelain** (Michel), sculpteur, rue Basse-Porte-Saint-Denis. Bilan, 20 août 1773 (*Bull.* 1906).

**Bourbon** (Mlle), peintre en miniature, 1767 (*Mém.* Paris).

**Bourdaille** (Louis), peintre, reçu le 22 janvier 1688 (*Liste*, 1697).

**Bourdet** (Jacques), peintre, reçu le 22 janvier 1681 (*Liste*, 1681).

**Bourdet** (Jean), peintre, reçu le 9 décembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Bourdin** (Michel), sculpteur, 1619 (père du suivant?).

**Bourdin** (Michel), sculpteur et ancien, reçu le 17 février 1639 (*Liste*, 1672); juré en charge en 1651 (*Mém. pour servir à l'hist. de l'Académie royale*, p. 99); demeurant en 1651 rue Tixeranderie, paroisse Saint-Jean (*Statuts*, p. 65).

**Bourdon** (François-Antoine), sculpteur, reçu le 14 août 1761, rue et vis-à-vis l'Ave Maria (*Liste*, p. 64); 1786, rue de la Vieille-Draperie (*Tab.*, p. 51).

**Bourelier** (Paul), peintre, reçu le 17 octobre 1651 (*Liste*, 1682).

**Bourg** (Charles), peintre, 1651.

**Bourgault** (Estienne), peintre, reçu le 8 juin 1678 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Bourgeois** (François), peintre, 1766, rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Bilan, 12 juin 1778 (*Bull.* 1906; *Tab.*, p. 51).

**Bourgeois** (Jean), peintre, † 28 août 1747, rue Saint-Martin; description de son mobilier (*Scellés*, t. II, p. 102). Son testament, 10 août 1747 (*Bull.* 1906).

**Bourgeois** (Louis), peintre à Paris, rue des Gravilliers, † 16 février 1755 (*Scellés*, t. II, p. 199).

**Bourgeon** (Edme-Claude), peintre, reçu le 16 octobre 1762, quai de la Grève, en boutique (*Liste*, p. 67).

**Bourgeon** (veuve de), peintre, Port-au-Bled (*Tab.*, 1786, p. 97).

**Bourgoin**, peintre de portraits sur émail, adjoint à professeur (*Alm.*, 1776, rue Saint-Thomas-du-Louvre, vis-

à-vis l'hôtel de Longueville : « Peint supérieurement la miniature et l'émail »). Expose en 1764.

Salon de 1764. — N° 97. *Une Nativité*, peinte en émail. — 98. Plusieurs portraits, tant en émail qu'en miniature.

**Bourgois** (Michel-Hubert), peintre, reçu en 1785, rue Neuve-Saint-Denis, député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 21).

**Bourguet** (Mlle Marie-Madeleine), reçue le 13 octobre 1716, rue de Harlay (*Liste*, p. 81).

**Bourguignon** (Jean-Pierre), peintre, reçu le 21 août 1690 (*Liste*, 1697).

**Bourianne** (Jean-Louis), peintre, † 4 août 1777, rue de Bourbon, laissant veuve Michelle-Charlotte Breton (*Scellés*, t. III, p. 76).

**Bourier** (veuve de), peintre, reçue en 1764, au Pont-Marie, en boutique (*Tab.*, 1786, p. 97).

**Bourion** (Robert), peintre, 1391.

**Bourlier** (François), peintre et ancien de confrérie, reçu le 17 octobre 1651 (*Liste*, 1672).

**Bourlon** (Pierre), peintre, reçu le 19 avril 1696 (*Liste*, 1697).

**Bourlot** (Antoine), sculpteur, reçu le 28 mai 1689 (*Liste*, 1697).

**Bournazé** (Jean), sculpteur. Testament, 29 juillet 1790 (*Bull.* 1906).

**Boursier** (Germain), peintre, reçu le 28 août 1743, absent (*Liste*, p. 72).

**Boursier** (Louis-Nicolas), peintre, reçu en 1785, rue du Monceau-Saint-Gervais (*Tab.*, p. 21).

**Boursignon** (Michel), peintre, reçu en 1785, rue de la Barouillère, faubourg Saint-Germain (*Tab.*, p. 21).

**Boursin** (Edme-Toussaint), peintre, 1773 (*Tab.*, p. 51).

**Boursin** (Jean), peintre, reçu le 27 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Bouru** (Louis-Antoine), sculpteur, reçu en 1780, rue Neuve-Saint-Laurent (*Tab.*, p. 22).

**Boury** (Charles), peintre, juré, demeurant en 1651 au bout du Pont-Neuf (*Statuts*, p. 67).

**Boussaingault** (Antoine-Étienne), peintre, né en 1705, époux de Marie-Catherine Huet; reçu le 24 avril 1741, rue Saint-Merry, vis-à-vis l'hôtel Jabac (*Liste*, p. 33); 1786, rue Saint-Louis-au-Marais, au coin de celle Saint-François (*Tab.*, p. 51); † 1er mars 1786 (*Scellés*, t. III, p. 183; *Journal de Paris*, 1786, p. 263).

**Bouteille** (Jacques), peintre, reçu en 1783, rue Saint-Lazare (*Tab.*, p. 22).

**Bouteiller** (Pierre), peintre, reçu le 19 mai 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Boutet** (Paul), sculpteur, reçu le 28 janvier 1672 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Boutet**, maître marbrier, rue Boucherat, pris comme expert en 1758 (*Scellés*, t. II, p. 282).

**Boutheville** (Laurent-Gabriel), peintre, reçu en 1784, rue du Temple (*Tab.*, p. 22).

**Boutilly** (Philippe-Nicolas), peintre, reçu le 18 juin 1744, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 35).

**Boutilly** (Mlle Marie-Madeleine), reçue le 8 juin 1725, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 81).

**Bouttée** (Laurent), sculpteur, reçu le 16 octobre 1756, rue Meslay (*Liste*, p. 54).

**Bouvet** (Jean-Louis), peintre, reçu en 1783, rue Beaubourg (*Tab.*, p. 22), fils de Louis-Mathurin Bouvet (*Scellés*, t. III, p. 158).

**Bouvet** (Louis-Mathurin), peintre et doreur, reçu le 10 septembre 1751, rue de Grenier-Saint-Lazare (*Liste*, p. 45); se tue le 19 juin 1783, rue Saint-Merry (*Scellés*, t. III, p. 158).

**Bouvier**, dit **Longchamp** (Jean), sculpteur, reçu le 19 juillet 1735, absent (*Liste*, p. 71).

**Bovet**, peintre et dessinateur, rue Basse et hôtel des Ursins. Expose en 1753.

Salon de 1753. — N° 218. Deux desseins perspectifs des *Palais des Dieux*, ornés de figures historiques et allégoriques, sous le même numéro. — Une esquisse intérieure de la même suite.

**Boyer** (Pierre), peintre, reçu le 9 février 1746, rue Contrescarpe, faubourg Saint-Victor (*Liste*, p. 37).

**Braban** (Jean-André **de**), peintre, reçu le 30 août 1663 (*Liste*, 1672; *Statuts*, p. 127).

**Bralerez** (Pierre-Jacques), peintre et sculpteur, reçu le 5 mai 1758, cul-de-sac Bafour (*Liste*, p. 56); sa veuve, 1786, rue du Verbois (*Tab.*, p. 97).

**Branche** (Jean-Nicolas), graveur-ciseleur, perd sa femme Marie-Thérèse Dupuis en 1782, † en 1786 (*Bull.* 1899).

**Brancour** (Médard), peintre [de bâtimens], reçu le 19 septembre 1742; directeur le 19 octobre 1763, rue de la Marche au Marais (*Liste*, p. 5; *Mém.* 1766), rue de Limoges en 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Brancourt** (Jean-Pierre), peintre, rue Saint-Martin. Bilan, 15 mai 1779 (*Bull.* 1906).

**Brandin** (Jacques), peintre, reçu le 10 octobre 1686 (*Liste*, 1697).

**Branleret** (Pierre-Étienne), sculpteur, reçu en 1777, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 22).

**Brassac** (François-Alexandre), sculpteur en bois d'éventails, époux de Marie-Anne Delisle, † 6 avril 1766, rue Aumaire (*Scellés*, t. II, p. 381).

**Braudel** (Jean-Pierre), peintre, rue de la Pelleterie, 1768 (*Tab.*, p. 51).

**Bréa**, peintre en huile et en pastel, inventeur du secret de fixer le pastel, 1771, rue de Grenelle-Saint-Honoré, puis rue du Dauphin, vend des tableaux (*Mém.* Paris).

**Brenet** (André), sculpteur, adjoint à professeur, rue de Rohan-Saint-Honoré, 1769, puis rue de Vendôme, 1774

(*Liste*, 1775; *Tab.*, p. 52); « ancien pensionnaire du Roi; sait joindre aux grâces de l'exécution la beauté du style et l'harmonie des détails à l'exactitude du dessin » (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 226. Quatre bas-reliefs en marbre représentant *les Quatre saisons*, de 2 pieds 7 pouces de haut, sur 3 pieds 10 pouces de large.

**Breton** (Henry), peintre, reçu le 14 juillet 1678 (*Liste*, 1682); nommé en 1697 Le Breton.

**Breton** (Jean-Louis), peintre, reçu le 26 mai 1759, rue aux Ours (*Liste*, p. 58).

**Breton** (Pierre), sculpteur, reçu le 16 octobre 1674 (*Liste*, 1682).

**Bretonnet** (Estienne), peintre, reçu le 21 avril 1682 (*Liste*, 1682).

**Breulle** (Antoine **du**), peintre, reçu le 2 mai 1640 (*Liste*, 1682).

**Briant** (Guillaume), sculpteur, reçu le 26 février 1720, rue de Fourcy-Sainte-Geneviève (*Liste*, 1764).

**Briart** (Pierre **de**), peintre, reçu le 16 octobre 1663 (*Liste*, 1672).

**Bricot** (Nicolas-Joseph), sculpteur, reçu le 2 août 1752, rue de Sève (*Liste*, p. 46).

**Bricquet** (Noël), sculpteur, ancien, reçu le 16 septembre 1658 (*Liste*, 1672).

**Bridault**, sculpteur en bois, reçu le 11 octobre 1726; professeur-directeur le 21 octobre 1731, rue des Fossés-du-Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 8; *Mém.* 1766).

**Bridel** (Guillaume-Étienne), peintre, reçu le 14 août 1759, rue des Vieilles-Tuileries (*Liste*, p. 59; *Tab.*, p. 52).

**Bridel** (Louis), peintre, 1772, commis du peintre Antoine Vincent (*Scellés*, t. III, p. 31).

**Brignoult** (Pierre), sculpteur, boulevard des Italiens, 1768 (*Tab.*, p. 52).

**Briquet** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue du Four, faubourg Saint-Germain, vis-à-vis la rue du Sabot, chez M. Cheron, fondeur (*Liste*, p. 70).

**Briquet** (Noël), juré, 1661-1671 (*Statuts*, p. 122).

**Brisson** (Nicolas), sculpteur, reçu le 8 mars 1678 (*Liste*, 1682).

**Brisson** (Nicolas-Henri), peintre, reçu en 1780, rue de Bourgogne (*Tab.*, p. 22); élève de l'Académie royale (*Alm.*, 1776), † 1788 (*Bull.* 1899).

**Broche** (Jean-Baptiste-Ignace), sculpteur, reçu le 15 octobre 1762; adjoint à professeur (décembre 1763), rue du Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 9), puis rue des Fontaines (*Liste*, p. 66); professeur en 1775, rue des Marais, faubourg Saint-Martin (*Liste*, 1775); mort de sa femme Marie-Françoise Vincent en 1782 (*Bull.* 1899).

**Broise** (Étienne), peintre, reçu le 6 septembre 1762, rue Saint-Martin, vis-à-vis les Murs (*Liste*, p. 66); 1786, rue Aumaire (*Tab.*, p. 52).

**Brossard de Beaulieu** (Mlle), peintre, élève de Greuze, 1785 (*Bull.* 1899).

**Brou** (Antoine-Augustin), sculpteur, rue de la Roquette, 1767 (*Tab.*, p. 52).

**Brouilly** (Jean), juré en charge en 1682 (*Statuts*, 1682).

**Brouin** (Charles-Jacques), peintre, reçu en 1785, rue Culture-Sainte-Catherine (*Tab.*, p. 22).

**Brouin** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1758, rue de Bourbon-Villeneuve (*Liste*, p. 57).

**Brugnon** (Claude-Joseph), peintre en fleurs, né en 1728 ou 1729, † 18 octobre 1771, rue des Jardins (*Scellés*, t. III, p. 11).

**Brüier** (André-Nicolas), peintre (?), reçu le 19 avril 1696 (*Liste*, 1697).

**Bruine** (Jean-Antoine), sculpteur, reçu en 1784, rue Grenier-Saint-Lazare (*Tab.*, p. 22).

**Bruine** (Jean-Baptiste **de**), sculpteur, professeur en 1748 (voy. *Délibération*, p. 73), † mai 1758, rue Fromenteau (*Mém.* Paris).

**Brun** (Antoine), sculpteur, reçu en 1777, rue du Bacq, vis-à-vis celle de Babylone (*Tab.*, p. 22).

**Brunel** (François), peintre, rue Neuve-Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 97).

**Brunelle** (Geneviève), reçue en 1761, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 86).

**Brunet** (François), reçu le 9 avril 1658 (*Liste*, 1672).

**Brunetti** (Paul-Antoine), peintre-doreur et décorateur de la Comédie française, né vers 1723, † 23 octobre 1783, rue des Quatre-Vents, hôtel de Tournon (*Scellés*, t. III, p. 156).

**Buart** (Louis), peintre, en 1651 rue de la Monnaye (*Statuts*, p. 68).

**Bugé** (Aaron), peintre, reçu en 1660 (*Liste*, 1672).

**Buguin** (Charles), peintre, reçu le 16 octobre 1670 (*Liste*, 1697).

**Buisson** (Thomas), peintre, reçu en 1781, rue de la Verrerie (*Tab.*, p. 22).

**Buldet** (Denis-Charles), peintre et marchand d'estampes, reçu le 20 août 1750; directeur le 19 octobre 1759, rue de Gêvres, au grand Cœur de fer (*Liste*, p. 14; *Mém.* 1766); même adresse, 1786 (*Tab.*, p. 52); souvent pris pour expert (voy. *Scellés*, t. II, p. 131, 393; t. III, p. 100). Testament de Marie-Jeanne Liot, sa femme, 12 mai 1778 (*Bull.* 1906).

**Bultot** ou **Bullot** (Denis-Nicolas), peintre, reçu le 27 mars 1738, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 31); 1786, rue Gervais-Laurent (*Tab.*, p. 52).

**Buncler** (Louis), maître peintre-doreur, 1769, rue du Faubourg-Montmartre (*Scellés*, t. II, p. 432).

**Bunel** (Augustin-Paul), sculpteur à la manufacture de Sèvres en 1790 (*Bull.* 1899).

**Bunel** (Louis), peintre, rue du Faubourg-Saint-Honoré, près l'Égoût, 1767 (*Tab.*, p. 52).

**Bunele** ou **Bunelle**, peintre, reçu le 25 septembre 1746, adjoint à recteur le 19 octobre 1752, rue du Regard, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 5); élu directeur le 19 octobre 1752; en exercice, janvier 1775 (*Liste*, 1775).

**Bunin** (Philippe), peintre, reçu le 5 septembre 1749, rue Basse-des-Capucines (*Liste*, p. 42).

**Burnier**, sculpteur, reçu le 17 octobre 1752, rue d'Orléans, porte Saint-Denis (*Liste*, p. 47).

**Buron** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 5 mai 1747, absent (*Liste*, p. 73).

**Busseau** (Abraham), sculpteur, reçu en 1664 (*Liste*, 1672).

**Bustel** (Philippe **de**), sculpteur, 1651, 1660, demeurant en 1651 dans les Tuileries (*Statuts*, p. 68).

**Butard** (Pierre), sculpteur, reçu en 1785, rue Beauregard (*Tab.*, p. 22).

**Butay** (Boniface), peintre, 1619.

**Butay** (Claude), peintre, reçu le 14 octobre 1643 (*Liste*, 1672).

**Butay** (Jean), peintre, reçu le 14 octobre 1643 (*Liste*, 1682).

**Buteux** (Charles-François), sculpteur des Bâtiments du Roi et de la chambre du comte d'Artois, rue du Sépulcre, perd sa femme, Marie-Françoise Cointencent, en janvier 1787 (*Bull.* 1899). Peut-être le fils du sculpteur Jean-Charles reçu en 1724.

**Buteux** ou **Butteux** (Jean-Charles), sculpteur, reçu le 24 janvier 1724, rue du Sépulcre (*Liste*, p. 25); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 52).

**Buteux** (Nicolas-Charles et Claude-Guillaume), peintres à la manufacture de Sèvres en 1790 (*Bull.* 1899).

**Butte** (Denis-Charles), ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, comparaît à la succession du graveur Fessard en 1777, rue de Gesvres (*Scellés*, t. III, p. 72).

**Buvat** (Alexandre), peintre, reçu le 26 juin 1762, rue du Faubourg-Saint-Denis, près la Grille (*Liste*, p. 65).

**Buyster** (Philippe?), sculpteur, 1651, adjoint aux anciens de l'Académie royale lors de la jonction (*Mém. pour servir à l'hist. de l'Acad. royale*, p. 103).

## C

**Caaigne** (George), peintre, reçu le 25 août 1632 (*Liste*, 1672).

**Cabaret** (Michel-Louis), peintre, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Cadolle** (François), sculpteur, reçu le 26 septembre 1745, rue Contrescarpe, fossés de la Bastille (*Liste*, p. 36, et *Tab.*, p. 52).

**Cadot** (Jean), sculpteur, reçu le 4 juillet 1685 (*Liste*, 1697).

**Caffieri** (Jacques), graveur-ciseleur du Roi, † 23 novembre 1755, rue Princesse (*Mém.* Paris).

**Caffieri** (Philippe), sculpteur-ciseleur, professeur, reçu le 4 mai 1754; mari d'Antoinette-Roze Lambert; père de deux filles, de vingt et de dix-huit ans, et d'un fils, Pierre Philippe, âgé de seize ans et demi; † 8 octobre 1774, rue Princesse (*Scellés*, t. III, p. 52).

**Caffieri** fils[1], sculpteur-ciseleur, † septembre 1757, rue Princesse (*Mém.* Paris).

**Cagny** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 16 juin 1762, rue Aubry-le-Boucher (*Liste*, p. 65); 1786, rue des Menestriers (*Tab.*, p. 53).

**Cahaigne** (Étienne), peintre à gouache (*Alm.*, 1776), vieille rue du Temple, près la fontaine de l'Échaudé, 1765 (*Tab.*, p. 53).

1. Peut-être un fils de Jacques.

**Caillet de Ville** (Pierre), sculpteur, reçu le 15 octobre 1682 (*Liste*, 1697).

**Caillot** (Pierre-Maurice), sculpteur, reçu le 16 octobre 1756, rue des Prêtres-Saint-Paul (*Liste*, p. 53, et *Tab.*, p. 53).

**Caillouet** (Louis-Gérard), peintre, rue de la Mortellerie, 1766 (*Tab.*, p. 53).

**Calais**, peintre, ancien pensionnaire du Roi, rue Fromenteau (*Alm.*, 1776).

**Callas** (Louis-André), sculpteur, reçu le 15 octobre 1755, rue Neuve-d'Orléans, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 52).

**Callemard** (Joseph), peintre, reçu le 30 juillet 1685 (*Liste*, 1697).

**Callot** (Claude), peintre, reçu en 1777, rue Saint-Antoine, place de la Bastille, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 22).

**Cambray** (Nicolas), peintre, 1619.

**Campana** (Ignace-Jean-Victor), peintre du Cabinet de la Reine, époux de Marie-Christine Vagliengo, peintre en miniatures, † 29 octobre 1786, rue du Bouloi (*Scellés*, t. III, p. 189).

**Campion** (Adrien), peintre, reçu le 1er octobre 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Campion** (Louis-Alexandre), reçu le 5 mai 1760, rue Sal-au-Comte (*Liste*, p. 60).

**Campion** (Marin-François), sculpteur, † avant 1786, laissant veuve Jeanne Lefebvre (*Scellés*, t. III, p. 184).

**Camuset** (Mlle Gabrielle), reçue en 1762, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel (*Liste*, p. 86).

**Camuset** (Mlle Henriette), reçue en 1759, rue Grenier-Saint-Lazare (*Liste*, p. 85).

**Cana** (Hubert), peintre, reçu en 1781, rue des Marmouzets (*Tab.*, p. 23).

**Candelot** (Mlle Marie-Louise), reçue le 17 octobre 1754, barrière du Temple (*Liste*, p. 84).

**Canest** (Denis), peintre, rue de la Harpe, 1770 (*Tab.*, p. 53).

**Canis** (Jean) ou **de Canis** (1697), peintre, reçu le 7 octobre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Canot** (Philippe), peintre d'histoire, décorateur des Menus-Plaisirs, reçu le 30 août 1763, rue du Monceau-Saint-Gervais, vis-à-vis l'Orme (*Liste*, p. 13 et 69); conseiller en 1767 (*Réponse...*); professeur en exercice, rue des Écouffes (*Liste*, 1775); perd sa femme, Madeleine-Charlotte Dorly, en 1776 (*Mém.* Paris); † 1er décembre 1783 (*Bull.* 1899; *Alm.*, 1776).

**Cansy** (Charles **de**), peintre et dessinateur du Roi, perd sa femme, Élisabeth Lechantre, en juillet 1754, rue Saint-Martin, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Mém.* Paris).

**Cantin** (Jean), peintre, reçu le 5 août 1665 (*Liste*, 1672).

**Capart** (Guillaume), peintre, reçu le 14 février 1738, rue de la Lanterne (*Liste*, p. 31).

**Cappronier** (Pierre-François), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue de la Lune (*Liste*, p. 56); 1786, rue Saint-Sébastien (*Tab.*, p. 53).

**Carbillet** (Charles-François), sculpteur, reçu le 4 octobre 1735, rue du Gindre, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 29).

**Cardin** (Jacques-Claude), peintre, reçu le 5 mai 1761, rue Beauregard, près la porte Saint-Denis (*Liste*, p. 63); 1786, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle Thévenot (*Tab.*, p. 53).

**Cardon** (Jean), sculpteur, reçu le 14 juin 1655; ancien de confrérie (*Liste*, 1672).

**Cardon** (Nicolas-Vincent), sculpteur, reçu le 17 octobre 1759, rue Meslay (*Liste*, p. 59); directeur, 19 octobre 1771, rue Poissonnière (*Liste*, 1775); adjoint à professeur en 1776 (*Alm.*, 1776); 1786, rue des Petites-Écuries-du-Roi (*Tab.*, p. 53).

**Care** (Pierre-Michel), maître peintre expert en 1758 (*Scellés*, t. II, p. 271).

**Carolus** (Claude), sculpteur, reçu le 13 novembre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Caron** (Charles), peintre, reçu le 26 juin 1668 (*Liste*, 1672).

**Caron** (Jean), sculpteur, reçu le 5 février 1750, rue Aumaire (*Liste*, p. 42).

**Caron** (Louis), sculpteur, reçu le 20 août 1750, rue de Cléry (*Liste*, p. 43); 1786, rue Sainte-Foy (*Tab.*, p. 53).

**Caron** (Nicolas), sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, rue de Cléry (*Liste*, p. 62).

**Caron** (Silvestre), 1660, 1665.

**Carpentier** (Michel-Silvestre), peintre, mari de Jeanne Ducoté, 1771, rue du Dauphin (*Scellés*, t. III, p. 3).

**Carthery** (François), sculpteur, reçu en 1778, rue Meslée, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 11 et 23).

**Carton** (Melchior), peintre, reçu le 11 mai 1661 (*Liste*, 1672).

**Cartry** (Nicolas), sculpteur, reçu le 17 octobre 1748, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel (*Liste*, p. 40).

**Case.** — Voy. Caze.

**Cassegrin** (Guillaume), sculpteur, reçu le 30 avril 1672 (*Liste*, 1672). La *Liste* de 1697 le nomme Gassegrin.

**Catton** (Mlle Catherine-Madeleine), en 1754, rue Grande-Truanderie, chez un tonnelier (*Liste*, p. 84).

**Cau** (Christophe), peintre, reçu le 10 mai 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Cauconnier** (Pierre-François), peintre, reçu en 1784, faubourg du Temple (*Tab.*, p. 23).

**Caumartin** (Henry), peintre, reçu le 28 mars 1740, rue Transnonain (*Liste*, p. 41); 1786, rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 53).

**Caumont** (Jeanne-Françoise-Marguerite, femme), reçue le 5 mai 1747, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue de la Truanderie (*Liste*, p. 82).

**Cauvet** (Gilles-Paul), sculpteur ordinaire des Bâtiments de Monsieur, reçu le 15 octobre 1762, rue de Sève (*Liste*, p. 57); directeur le 19 octobre 1766 (*Liste*, 1775); † 14 novembre 1788, rue de Sèvres (*Scellés*, t. III, p. 213). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 214. Bas-relief d'ornemens d'une frise, en plâtre. — 215. Bas-relief de l'origine du chapiteau corinthien, en plâtre. — 216. Six cadres renfermant douze desseins d'ornemens gravés dans la manière du crayon rouge et noir par M^lle^ Liottier la jeune, belle-fille et élève de l'auteur. Ces morceaux font partie d'une suite d'ornemens exécutés par le même.

**Cavain.** — Voy. Cavin.

**Cavet** (François), peintre, reçu le 10 septembre 1751, absent (*Liste*, p. 74).

**Cavin** (Pierre), peintre du Roi, reçu le 29 janvier 1689 (*Liste*, 1697); † 14 juin 1736 (*Scellés*, t. I, p. 326).

**Cayel (de)**, peintre, 1619.

**Cayeux** ou **Cahieux** (Claude-Philibert), peintre, reçu le 17 octobre 1755, rue des Cordeliers (*Liste*, p. 52); † 30 octobre 1766, rue des Cordeliers (*Scellés*, t. II, p. 394); avait un frère nommé Charles-André, peintre, rue Poupée.

**Cayeux** (Claude-Philippe), sculpteur, reçu le 22 septembre 1722, rue Villedo, conseiller (*Liste*, p. 21, 25); † 1769 (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 150).

**Cazana** (Jean-André), maître graveur, mari d'Élizabeth Pajou, 1783, rue Montorgueil (voy. *Scellés*, t. III, p. 156).

**Cazaubon** (Louis-Antoine), peintre, reçu le 13 septembre 1760, rue de Vantadour (*Liste*, p. 61).

**Caze** (Jacques-Nicolas), peintre d'histoire, reçu le 15 octobre 1750, faubourg Saint-Lazare (*Liste*, p. 44). Expose en 1752.

Salon de 1752. — N° 142. *Notre-Seigneur et la femme adultère.* — 143. *Notre-Seigneur ressuscitant le*

*fils de la veuve de Naïm.* — 144. *Les Quatre heures du jour*, toiles de 30, sous le même numéro. — 145. *Joseph et la femme de Putiphar*, toile de 15. — 146. *La Chaste Suzanne et les deux vieillards*, toile de 15. — 147. *Salmacis et Hermaphrodite*, toile de 12. — 148. *Léandre qui traverse la mer pour aller voir Héro.* — 149. Le portrait de l'auteur, par lui-même.

**Caze** fils, peintre, rue Notre-Dame-de-Recouvrance. Expose en 1751 et 1753.

Salon de 1751. — N° 100. *Acis et Galathée*, de 3 pieds de haut sur 2 de large. — 101. *Apollon et Daphné*, même grandeur. — 102. *Course d'Hippomène et d'Atalante*, même grandeur. — 103. Portrait d'*Homme*, toile de 25. — 104. *L'Enlèvement d'Europe. Jupiter et Calisto. Persée qui délivre Andromède.*

Salon de 1753. — N° 168. *Alphée et Aréthuse*, 3 pieds 3 pouces de long sur 2 pieds 2 pouces de large. — 169. *Vue de Rome, du Campo Vaccino*, toile de 25. — 170. *Piram et Tisbée*, toile de 6. — 171. Portrait d'une *Dame*, toile de 25. — 172. *Enlèvement d'Europe*, toile de 25. — 173. *Jupiter et Calisto*, toile de 10.

**Cazes** (Michel), peintre, reçu le 17 octobre 1754, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 50).

**Cellier** (Jean-Louis), peintre, reçu en 1784, rue du Four-Saint-Germain, à la Vierge noire (*Tab.*, p. 23).

**Cellier** (Nicolas-Charles), peintre, reçu en 1778, rue Saint-Honoré, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12).

**Cerveau** (Christophe), peintre, reçu le 26 novembre 1660 (*Liste*, 1682).

**Chabrun** (Alexandre-Hilaire-François), peintre, 1773 (*Tab.*, p. 54).

**Chabry** (Jean), sculpteur, reçu le 2 décembre 1738 (*Liste*, p. 72).

**Chachin**, dit **Lepine** (Jean), peintre, reçu le 9 août 1696 (*Liste*, 1697).

**Chahart** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 19 août 1689 (*Liste*, 1697).

**Chaillou** (Charles), 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Chaillou** (Étienne-Joseph), peintre en miniatures et marchand d'estampes, reçu le 5 mai 1760, rue Saint-Barthélemy, chez un marchand mercier (*Liste*, p. 60); 1785, salle Neuve-du-Palais (*Scellés*, t. III, p. 178).

**Chaillou** (François-Marie), sculpteur, reçu le 5 mai 1759, rue de Cléry (*Liste*, p. 58).

**Chaillou** (Jean), sculpteur, reçu le 17 octobre 1738, rue de Cléry (*Liste*, p. 31, et *Bull.* 1906).

**Chain** (Jean), sculpteur, reçu le 17 janvier 1692 (*Liste*, 1697).

**Chaise** (Charles), peintre et doreur, reçu le 11 octobre 1760, rue Saint-Louis-Saint-Honoré (*Liste*, p. 62, et *Tab.*, p. 54); mari de Marie-Louise Guibert, dont il a cinq enfants, dont Charles-Édouard, peintre, † 10 septembre 1790, rue de l'Échelle (*Scellés*, t. III, p. 232).

**Challiot** (Pierre), peintre, reçu en 1778, rue du Four-Saint-Germain, à la Vierge noire (*Tab.*, p. 23). — Voy. Cellier (Jean-Louis).

**Challot** ou **Chaillot** (Jean-Baptiste), de Prusse (?), peintre des Bâtimens du Roi, reçu en 1781, faubourg Poissonnière (*Tab.*, p. 23); perd sa femme, Catherine Drouin, avril 1783 (*Bull.* 1899). Il épouse en secondes noces Marie-Anne Vigier.

**Chambellan**, dit **Duplessis**, sculpteur, enclos de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Testament, 5 octobre 1774 (*Bull.* 1906).

**Champagne**, peintre, reçu en 1781, rue Saint-Antoine (*Tab.*, p. 23).

**Champenois** (Jacques), peintre paysagiste, reçu le 11 juillet 1748, rue Transnonain, en boutique (*Liste*, p. 39). Expose en 1751.

Salon de 1751. — N° 14. Trois tableaux, sur toile de 15, représentant des *Légumes;* autre toile de 10, représentant des *Poissons;* autre toile de 15, représentant un *Paysage.*

**Champion** (Bonaventure), peintre, reçu le 5 avril 1686 (*Liste*, 1697).

**Chantereau** ou **Chantreau** (Jérôme-François), peintre et marchand, adjoint à professeur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Oratoire, travaille, avant 1741, pour le roi de Danemark (*Scellés*, t. I, p. 395); † 7 décembre 1757 (*Scellés*, t. II, p. 236). Expose en 1751, 1752 et 1753.

Salon de 1751. — N° 40. Un tableau, sur toile de 25, fait pour l'Académie, représentant un *Manège à découvert ou une course de lances*, et plusieurs autres tableaux sous le même numéro.

Salon de 1752. — N° 43. *Chasse à l'oiseau de proie.*

Salon de 1753. — N° 37. Plusieurs tableaux représentans des *Repos champêtres*, des *Figures*, *Animaux*, et autres sous le même numéro.

**Chanvin** (Edme), sculpteur, reçu le 5 mai 1759, rue de la Vieille-Draperie (*Liste*, p. 58); 1786, rue Saint-Landry (*Tab.*, p. 54).

**Chapelle** (Louis), peintre, reçu le 5 juin 1761, rue Saint-Bernard, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 64).

**Chapelle**, entrepreneur de la manufacture de faïence japonnée de Sceaux, † 1773 (*Mém.* Paris).

**Chapron** (Claude), peintre, reçu le 26 juillet 1692 (*Liste*, 1697).

**Chapuy** (René-Thomas), peintre, mari de Marie-Marguerite Blondelle, † 7 mai 1762, rue Quincampoix (*Scellés*, t. II, p. 310).

**Chardon** (Mlle Anne-Étienne), reçue le 30 juin 1763, rue Mazarine, chez M. Benoist, peintre (*Liste*, p. 86).

**Charles** (Pierre), dit La Forest, sculpteur, reçu le 25 juin 1682 (*Liste*, 1697).

**Charles**, sculpteur. Expose en 1762.

Salon de 1762. — N° 145. Un buste représentant *Un des prêtres du dieu Pan dans le moment du sacrifice.* — 146. Esquisse en plâtre, sujet allégorique représentant *le Temps qui éclaire les arts d'un flambeau qu'il tient à*

*sa main.* — 147. *L'Amour et l'amitié*, esquisse en terre cuite, de 8 pieds de proportion. — 148. Le portrait en plâtre de *M. de ...* — 149. Le portrait en plâtre de *Mlle de ...*

**Charlier** (Jacques), peintre en miniatures breveté du Roi, rue de Richelieu, « non moins recommandable par un talent distingué que par un zèle ardent à former de bons élèves » (*Alm.*, 1776); † 19 février 1770, rue Thérèze, nº 1, âgé de quatre-vingts et quelques années (*Scellés*, t. III, p. 228). Testament, 3 avril 1790 (*Bull.* 1906).

**Charmeton** (Christophe), sculpteur, reçu le 16 décembre 1683 (*Liste*, 1697).

**Charny** (Lambert), sculpteur, reçu le 7 septembre 1752, rue des Filles-Dieu (*Liste*, p. 46).

**Charny** (Louis), sculpteur, reçu le 7 septembre 1748, rue de la Lune, adjoint à professeur, 1764 (*Liste*, p. 13); conseiller, puis professeur, rue Poissonnière (*Liste*, 1775). Vente après décès, rue de Bourbon, près la porte Saint-Denis (*Mém.* Paris). Expose en 1762.

Salon de 1762. — Nº 137. Buste d'un *Vieillard*, en terre cuite. — 138. Buste de *Mlle* ...

**Charny** (veuve Louis), rue Bourbon-Villeneuve, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Charpentier** (veuve de Hugues), sculpteur, rue de la Mortellerie, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Charpentier** (Jean), peintre de genre et doreur, entrepreneur des Bâtiments du Roi, fils de François-Armand Charpentier (*Scellés*, t. II, p. 309); mari d'Anne-Élisabeth Lamarre, reçu le 11 juillet 1748, directeur le 19 octobre 1756, rue d'Argenteuil, au coin de la rue Saint-Roch (*Liste*, p. 12); en exercice, rue d'Argenteuil (*Liste*, 1775); † le 29 octobre 1777 (*Scellés*, t. III, p. 78). Testament, 6 juin 1777 (*Bull.* 1906). Expose aux Salons de 1762, 1764 et 1774.

Salon de 1762. — Nº 95. *Une marchande de marrons*, toile de 15. — 96. Quatre portraits sous le même numéro. — 97. Trois *Têtes d'études*, à l'huile.

Salon de 1764. — N° 27. *Une bouquetière*, de 2 pieds 4 pouces sur 1 pied 8 pouces. — 28. *Un jeune garçon qui donne à manger à des oiseaux*, même grandeur. — 29. Deux *Têtes d'étude*.

Salon de 1774. — N° 28. *Un marchand de melons*, haut. 2 pieds, larg. 1 pied 8 pouces. — 29. *Une femme présentant à son mari les fruits du ménage*, de même grandeur. — 30. Plusieurs portraits sous le même numéro.

**Charpentier** (Jean), peintre, reçu le 31 décembre 1760, rue des Vieux-Augustins (*Liste*, p. 11 et 63); professeur (*Liste*, 1775).

**Charpentier** (Louis), peintre, reçu le 23 janvier 1680, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Charpentier** (Nicolas), peintre, 1661 (*Statuts*, p. 124).

**Charpentier** (Nicolas), peintre, reçu le 26 janvier 1668 (*Liste*, 1672).

**Charpentier** (Nicolas), peintre, reçu le 16 mai 1675[1] (*Liste*, 1682 et 1697).

**Charpentier** (Nicolas), sculpteur, reçu le 30 octobre 1691 (*Liste*, 1697).

**Charpentier**, jeune maître (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Charpentier** (Mlle), peintre (*Alm.*, 1776).

**Charrier** (Nicolas), sculpteur, reçu le 18 février 1682 (*Liste*, 1682).

**Chartelle** (Antoine), sculpteur, reçu le 7 février 1689 (*Liste*, 1697).

**Chartier** (Mlle Marie-Jeanne), reçue en 1759, rue du Verdbois (*Liste*, p. 85).

**Chartier** (Nicolas), sculpteur, reçu le 18 février 1682 (*Liste*, 1697).

1. Il y a sans doute erreur sur la date de réception, et ce Nicolas Charpentier doit être le même que celui qui précède. Il eût été bien extraordinaire que quatre artistes, trois peintres et un sculpteur, vivant en même temps, eussent reçu le même prénom.

**Charvet** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue des Fossés-Saint-Victor, à côté de la veuve Adam[1] (*Liste*, p. 70).

**Charvet** (Joseph), sculpteur, reçu le 21 octobre 1732, rue des Fossés-Saint-Victor (*Liste*, p. 28); sa veuve, en 1764, même adresse (*Liste*, p. 80).

**Charvet** (Nicolas), sculpteur, reçu le 5 mai 1759, rue des Fossés-Saint-Victor (*Liste*, p. 58).

**Chassel** (Dominique), sculpteur, fils de Dominique Chassel, sculpteur et doreur à Épinal; † 10 novembre 1767, rue Neuve-Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 412).

**Chasserat** (Louis), peintre, reçu en 1783, rue des Anglois, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 14 et 23).

**Chasteau** (Noël), peintre, reçu le 8 may 1696 (*Liste*, 1697).

**Chastelet** (Claude), sculpteur, rue Boucherat, 1765 (*Tab.*, p. 54).

**Chatard** (Louis), peintre, faubourg Montmartre, 1775 (*Tab.*, p. 54).

**Chataux** le jeune (Nicolas), peintre, reçu le 21 juillet 1689 (*Liste*, 1697).

**Chatelain** (Pierre), peintre, reçu le 14 août 1753, rue Neuve-d'Orléans, porte Saint-Denis (*Liste*, p. 49).

**Chauderon** (Michel), peintre, reçu le 14 octobre 1653 (*Liste*, 1672).

**Chaumont** (Mlle Michelle), reçue le 30 août 1763, quai de l'École, chez M. son père, maître bijoutier (*Liste*, p. 86).

**Chauvaux** (René), sculpteur, reçu le 2 may 1693, absent (*Liste*, 1697).

**Chauveau** (Claude), peintre, reçu le 11 juillet 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

1. Sans doute frère de Nicolas Charvet et peut-être fils, ainsi que Nicolas, de Joseph, mort avant 1764. Tous trois demeurent à la même adresse.

**Chauveau** (Jacques), ancien graveur (*sic*), † 16 juillet 1769, rue de Sèvres; veuf d'Anne Lefèvre, morte en 1767 (*Scellés*, t. II, p. 441).

**Chauveau** (Louis), peintre, reçu le 13 juillet 1736, place aux Veaux (*Liste*, p. 29). Testament, 18 juillet 1773 (*Bull.* 1906).

**Chavard** (veuve Jean), peintre, rue Bailleul, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Chazat**, dit **Clément** (Antoine), peintre, reçu en 1782, rue de Poitou (*Tab.*, p. 23).

**Cheider** (Paul), sculpteur, reçu en 1779, rue Saint-Honoré, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12).

**Chelouastre** (Sébastien), sculpteur, reçu le 6 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Chemelat**, dit **Saint-Martin** (Jean), peintre, reçu le 12 janvier 1686 (*Liste*, 1697).

**Chenu** (Denis-Marie), sculpteur, reçu en 1781, rue Jean-Beausire (*Tab.*, p. 23).

**Chenu** (Nicolas-François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1755, rue Neuve-Saint-Laurent (*Liste*, p. 11, 52); adjoint à professeur (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776); 1786, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Tab.*, p. 16, 54; *Scellés*, t. III, p. 66). Expose en 1764.

Salon de 1764. — N° 126. Un portrait en terre cuite. — 127. Une *Tête d'enfant*.

**Chenu** (Toussaint), sculpteur, rue de la Tisseranderie en 1651 (*Statuts*, p. 68).

**Chéreau** (Jacques), graveur et marchand d'estampes, frère de François, grand-père de Jacques-François par sa fille, femme de Jacques-Gabriel Huguier; † 1er décembre 1776, à quatre-vingt-huit ans, rue des Mathurins (*Scellés*, t. III, p. 67). Testament de sa femme Marie-Geneviève Chiquet, 24 juillet 1764 (*Bull.* 1906).

**Chéret** (Charles), sculpteur, reçu le 4 septembre 1681 (*Liste*, 1682).

**Chéret** (Jacques), peintre. Édit de 1675-77 (*Liste*, 1682).

**Chéret** (Jean), peintre, reçu le 17 juillet 1740, rue Aumaire (*Liste*, p. 33).

**Cherfis** (Jean), peintre-portraitiste, reçu le 15 octobre 1755, place Dauphine (*Liste*, p. 51); † janvier 1771 (*Mém.* Paris). Expose aux Salons de 1756 et 1762.

Salon de 1756. — N° 115. Le portrait en dessin de *M. le marquis de Voyer d'Argenson*, maréchal de camp, en habit d'ordonnance, prêt à monter à cheval, donnant ses ordres à la tête du camp. — 116. Portrait en dessin de *M. le comte de Vance*, maréchal de camp, en habit d'ordonnance, sous sa tente; un ingénieur lui présente un plan de fortification, et, sur une table, une carte de géographie; au fond du tableau, une ville assiégée. — 117. Le portrait de *M. Lamaurie* dans son cabinet, tenant une flûte traversière à la main. — 118. Le portrait de l'auteur dans son atelier, dessinant une dame. — 119. Le *Dedans d'un salon* dans la perspective duquel s'aperçoit un jardin et le bout d'une ville, d'environ 3 pieds.

Salon de 1762. — N° 92. Deux dessins au crayon, sur toile de 20, représentant le portrait de *M. Le Cain*, comédien du Roi, jouant le rôle de Gengis Kan dans l'orphelin de la Chine; et le portrait d'un *sçavant particulier*.

**Chérin** (Jean), sculpteur, reçu le 14 août 1760, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 61); † 1786, cour de la Juiverie, faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, p. 54; *Scellés*, t. II, p. 438).

**Chéron** (Hierosme), peintre, reçu le 6 octobre 1694 (*Liste*, 1697); son testament, 6 mai 1739 (*Bull.* 1906). Testament de sa veuve, Marie La Gogue, 1er août 1749 (*Bull.* 1906), morte, âgée de soixante-seize ans, en avril 1754, rue des Arcis (*Mém.* Paris).

**Chéron** (veuve Jean), ..., absente, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Chéron** (Jérôme), peintre et sculpteur, rue des Arcis, 1740; reçu le 22 août 1741, Marché Neuf, chez un orfèvre (*Liste*, p. 34; *Scellés*, t. I, p. 378).

**Chéron** (Pierre-Denis), peintre, rue Meslée, 1770 (*Tab.*, p. 54).

**Cherveau** (Cristofle), peintre, reçu le 26 novembre 1660 (*Liste*, 1672).

**Chesneau** (Pierre), sculpteur et ancien, reçu le 14 octobre 1637 (*Liste*, 1672); demeurant en 1651 rue des Lombards (*Statuts*, p. 68).

**Chesneu** ou **Chenu** (Toussaint), sculpteur, 1651.

**Cheuvreul** (Robert-François), peintre, reçu le 24 septembre 1691 (*Liste*, 1697).

**Chevalier** (Antoine-Sébastien), peintre, reçu en 1782, rue Jean-Robert (*Tab.*, p. 23).

**Chevalier** (Étienne), peintre ou sculpteur, 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Chevalier** (François-Louven), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue Grenier-Saint-Lazare (*Liste*, p. 53).

**Chevalier** (Jacques), peintre, ancien adjoint à professeur en 1775 (*Liste*, 1775); 1772, carré de la porte Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 31; *Alm.*, 1776 : « A peint la voiture du Sacre »).

**Chevalier** (Jacques), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue du Verd-Bois (*Liste*, p. 69); 1786, rue de Seine, au pavillon des Quatre-Nations (*Tab.*, p. 55).

**Chevalier** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 29 juillet 1662 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Chevalier** (Jean-François), peintre, rue Bailleul, reçu en 1745 (*Tab.*, p. 54); directeur le 19 octobre 1771, rue Bailleul (*Liste*, 1775).

**Chevalier** (Jean-Godart)[1], peintre, reçu le 17 janvier 1732, rue du Four-Saint-Germain, à l'hôtel impérial (*Liste*, p. 20, 27); adjoint à professeur avant 1764. Expose en 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764 et 1774.

Salon de 1751. — N° 107. *Saint-Jean-Baptiste*, 4 pieds de haut sur 3 de large. — 108. Portrait de feu

1. Un autre Jean-Godart Chevalier, peintre, est reçu le 1er février 1752 et habite aussi rue du Four-Saint-Germain (*Liste*, p. 46). C'est le premier qui expose en 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764, car il est dit au livret : élève de Raoux, et Raoux était mort en 1734.

*M. Le Pautre*, sculpteur du Roy, ancien recteur de cette Académie ; hauteur, 3 pieds sur 2 de large.

Salon de 1752. — Nº 101. Le portrait de feu *M. Le Pautre*, sculpteur du Roi, ancien recteur de l'Académie, tenant le modelle d'Enée et Anchise qui est aux Thuilleries. — 102. Le portrait de *M. l'Archevêque de Sens*. — 103. Le portrait de la *Famille de M. Mirsin, représentant Télémaque qui raconte ses aventures dans l'isle de Calipso*. — 104. Le portrait de *M. de La Chategneray*, écuyer de la main de la Reine, *en habit de velours cramoisi, brodé d'or*. — 105. Le portrait de *Mme Galien en robe blanche, appuyée sur un carreau*. — 106. Le portrait de *M. de ****, *en habit de velours noir*. — 107. Le portrait de *M. ****, *habillé en Espagnol*. — 108. Le portrait de *M. Chevalier, fumant sa pipe*. — 109. Le portrait de *M. le Long, chantant une chanson et buvant une bouteille*. — 110. Deux petits pendans, une *Caffetière d'argent avec des pêches et des noix*, et une *issue d'agneau, des raves et des œufs rouges*, sous le même numéro, appartenant à l'auteur. — 111. *M. de *** dans son cabinet, caressant son chien*. — 112. *L'Invention du dessin à la lumière*. — 113. Portrait de *M. Liébaut*, géographe ordinaire du Roi, censeur royal. — 114. Portrait de *M. Le Cointre*, officier du Roi dans ses Académies. — 115. Portrait de *M. de Campagnol, appuyé sur un livre de généalogie*. — 116. Une *Jatte pleine de fraises et une petite bouteille dans laquelle il y a des œillets et des capucines tombées;* autre petit tableau : un *gobelet*, une *écrevisse*, un *citron pelé*, une *bigarade*, des *pommes d'apis*, un *couteau à manche de porcelaine*, le tout réfléchi dans un gobelet. — 117. Le portrait de *M. le comte d'Aumale*, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, directeur des fortifications des places d'Artois. — 118. *Jatte pleine de cerises*, une *Carafe pleine de fleurs*, une *Tasse à café* et des *Petits insectes*.

Salon de 1753 [rue du Four-Saint-Germain]. — Nº 114. Portrait de *M. de Maupeou*, Premier Président

du Parlement de Paris, toile de 4 pieds de haut sur 3. — 115. Portrait du *Révérendissime père Duchesne*, général et abbé de Sainte-Geneviève, patronne de Paris, toile de 25. — 116. Portrait de *M. Janvier de Flainville, avocat au Parlement, exerçant à Chartres, en robe de chambre dans son cabinet, montrant de la main droite un livre de Belles-Lettres, groupé avec le projet abandonné d'un Dictionnaire universel, et indiquant de la main gauche les attributs de sa profession.* — 117. Esquisse de 11 pouces de large sur 7 1/2 de haut : *la Peinture, la Sculpture et le Dessin;* sujet qui a été exécuté en trois portraits sur une toile de 5 pieds sur 4. — 118. *M. de *** dans son cabinet, caressant son chien*, de 13 pouces de haut sur 9 de large. — 119. Portraits de *M. et M^me Menestrier*, en ovale. — 120. Portrait de *M. Vaneck*, officier de la Connétablie, toile de 25. — 121. Portrait de *M. Huet*, professeur de l'Académie. — 122. *Fruits, lézard et limaçon*, 2 pieds 1/2 de long sur 1 pied 8 pouces de haut. — 123. Portrait de *M^me Chapron en bergère, tenant un agneau et sa houlette*, toile de 25.

Salon de 1756. — N° 24. Portrait de *M. l'Archevêque de...*, sur toile, de 3 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large. — 25. Portrait de *M. le prince de Grimbergem*, prince du Saint-Empire romain, peint en 1755, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. — 26. Portrait de *M. Quesnay*, médecin-consultant du Roi, dans son cabinet, 17 pouces de haut sur 1 pied 8 pouces de large. — 27. Portrait de *M...*, officier de la Reine, hauteur 2 pieds 7 pouces sur 14 pouces de large. — 28. Portrait de *M. Charus*, apothicaire, *tenant un livre*, 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 de large. — 29. Portrait de feue *M^me Bechée*, peint en clair obscur, hauteur 1 pied 11 pouces sur 1 pied 7 pouces de large. — 30. Portrait de feu *M. Gallien*, tailleur de Mgr le Dauphin, hauteur 3 pieds 2 pouces sur 2 pieds 6 pouces de large. — 31. Portrait de *M^me de Flumeville prenant son caffé avec M^lle sa fille*, hauteur 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds 3 pouces. — 32. *Les trois Maries qui viennent au Sépulcre*, de 20 pouces de haut

sur 17 de large. — 33. *Une Vierge devant son prie-Dieu*, représentant une *Annonciation*, appartenant à M. le curé de Saint-Sulpice, de 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large. — 34. *L'Amour endormi, déguisé en berger*, de 1 pied de haut sur 15 pouces de large.

Addition. — N° 142. *L'Invention du dessin*, sur toile, 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 11 pouces de large.

Salon de 1762. — N° 55. *Une musette et un enfant qui badine sur un violon*, toile de 40. — 56. Plusieurs tableaux de *Fleurs et de fruits* sous le même numéro. — 57. *Halte de gardes suisses*, toile de 10. — 58. Portrait de *M. de* ***, historié, habillé en Espagnol, toile de 10. — 59. Deux autres portraits, sur toile de 25, sous le même numéro.

Salon de 1764. — N° 39. Plusieurs portraits sous le même numéro. — 57. *Un paysan effrayé d'un coup de tonnerre fuyant avec sa famille.*

Salon de 1774. — N° 79. *Corps de garde de Miquelets*, 16 pouces de haut sur 14 de large. — 80. Plusieurs *Paysages avec figures et animaux*, sous le même numéro.

**Chevalier** (Jean-Louis), peintre, reçu le 13 septembre 1760, rue de Grenelle-Saint-Honoré (*Liste*, p. 61).

**Chevalier** (Louis), sculpteur, reçu le 15 janvier 1751, derrière les Filles-du-Calvaire, sur le boulevard (*Liste*, p. 44); fait le marbre de composition (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Chevalier** (Manciau-Louis-Pierre-Toussaint), sculpteur, reçu en 1783, boulevard des Filles-du-Calvaire (*Tab.*, p. 23).

**Chevalier** (Manciau-Joseph), sculpteur, reçu en 1784, boulevard des Italiens (*Tab.*, p. 24).

**Chevalier** (Nicolas), peintre, reçu le 22 août 1741, rue des Moineaux (*Liste*, p. 34).

**Chevalier** (Philippe-François), peintre, reçu le 21 juin 1674 (*Liste*, 1682).

**Chevalier** (Pierre-César), peintre, rue Bailleul, 1773 (*Tab.*, p. 55).

**Chevalier** (veuve Vincent), cul-de-sac Sainte-Marine, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Chevigny** (Antoine), peintre et doreur, † 7 juillet 1753, à quatre-vingt-six ans, rue Saint-Honoré; mari de Anne Dettey (*Scellés*, t. II, p. 169); sa vente après décès (*Mém.* Paris). Testament, 2 novembre 1751 (*Bull.* 1906).

**Chevillon** (Claude-Michel), peintre, reçu le 5 mai 1761, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 63, et *Tab.*, p. 55).

**Chevillon** (Jean-Baptiste), peintre, ancien directeur de Saint-Luc, † août 1758, rue Meslée (*Mém.* Paris).

**Chevillon** (Jean-Louis), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Sainte-Claude, au Marais (*Liste*, p. 57); 1786, rue Boucherat (*Tab.*, p. 55).

**Chevillon** (veuve), rue Sainte-Apolline, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Chevreuil** (André-Robert), peintre, perd sa femme, Anne-Élisabeth Turgis, en 1754, rue Vieille-du-Temple (*Mém.* Paris). Testament de la femme, 12 janvier 1753 (*Bull.* 1906).

**Chirat** (Mlle Anne-Françoise), reçue en 1754, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle du Ponceau (*Liste*, p. 84).

**Chouette** (Philippe), sculpteur, salle des libraires, au palais Marchand, 1766 (*Tab.*, p. 55).

**Choulier** ou **Choullier** (Pierre), maître peintre et doreur, reçu le 12 décembre 1679 (*Liste*, 1682 et 1697); rue Frepillon, à l'enseigne les Oies-de-Rome; † 3 septembre 1739 (*Scellés*, t. I, p. 365).

**Chrestien** (Augustin), sculpteur et bourgeois de Paris. Testament de sa femme Marguerite Poisson (*Bull.* 1906).

**Chrestien** (Dominique), peintre, reçu le 27 janvier 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Cietti** (François), fils d'Ignace, peintre, né à Trefiume, près le lac Majeur, reçu le 5 mai 1758, rue Meslay (*Liste*, p. 56).

**Cietti**, **Cietty** ou **Sietti** (Ignace)[1], peintre architecte, directeur, 19 octobre 1771, rue Meslay (*Liste*, 1775); † 24 mai 1778, rue Meslay (*Scellés*, t. III, p. 306).

**Clément** (Brice), peintre, reçu le 13 avril 1748, rue Jean-Robert (*Liste*, p. 39).

**Clément** (Claude), rue Copeau, reçu en 1773 (*Tab.*, p. 55).

**Clément** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 9 décembre 1746, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 37).

**Clément** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1770, rue Aumaire, près celle Frépillon (*Tab.*, p. 55).

**Clément** (Jean-Pierre), peintre, reçu le 13 avril 1748, rue Saint-Denis (*Liste*, p. 39, et *Tab.*, p. 55).

**Clément** (Noël), peintre, reçu le 30 may 1696 (*Liste*, 1697).

**Clément** (Noël), peintre, reçu le 23 septembre 1747, rue Darnetal (*Liste*, p. 38).

**Clément** (Pierre), peintre ordinaire du Roi et sculpteur à Paris, reçu le 19 octobre 1647. Doyen (*Liste*, 1672); mari d'Anne Carret, † 25 septembre 1687 (*Scellés*, t. I, p. 77).

**Clerfeuille** (Pierre-Henri), fils de Pierre-Marc, peintre, né en 1760 (*Scellés*, t. III, p. 138).

**Clerfeuille** (Pierre-Marc), dessinateur, † 25 avril 1782, rue Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 138).

**Clermont** (Gilbert **de**), peintre. — Voy. Gilbert.

**Clermont** (Jean **de**), peintre, reçu le 5 août 1683 (*Liste*, 1697).

**Clermont** (Jean **de**), peintre, reçu le 16 octobre 1685 (*Liste*, 1697).

**Clermont** (Jean-François), peintre, reçu le 24 juillet 1753 (*Liste*, p. 48); ancien professeur de Saint-Luc [avant 1764] (*Liste*, p. 19); à Reims en 1764 (*Liste*, 1775).

1. Ignace Cietti était directeur en charge en 1776, lors de la suppression de la maîtrise, avec Coliati, Deslandes et Pichon.

**Clermont** (Jean-Marie), sculpteur, ancien recteur de l'Académie de peinture et de sculpture; inspecteur sur les vins, rue des Gravilliers; † août 1748; mort de sa veuve, Anne-Élisabeth Fiorelly, en août 1756 (*Mém.* Paris).

**Clermont** (Pierre-Gilbert **de**), peintre, reçu le 22 décembre 1671 (*Liste*, 1682).

**Clermont**[1], peintre d'histoire, professeur, place de Sorbonne, puis rue du Vieux-Colombier. Expose en 1753, 1756 et 1762.

Salon de 1753. — N° 203. Un *Saint Sébastien*, toile de 6 livres.

Salon de 1756 [rue du Four-Saint-Germain]. — N° 112. *Saint Hypolite, favori de l'empereur Sévère, après avoir été converti par saint Laurent, assemble sa famille et la convertit*, pour la paroisse Saint-Hypolite. — 113. Une esquisse d'une *Sainte Famille*, de 21 pouces de haut sur 16 de large. — 114. Trois *Paysages* à gouasse, de différentes grandeurs.

Salon de 1762 [rue du Vieux-Colombier]. — N° 24. *La Vengeance d'Achille, traînant le corps d'Hector autour des murs de Troie*, 8 pieds de haut sur 7 de large. Tiré de l'*Iliade* d'Homère, liv. XXII. — 25. *L'Amour, piqué par une abeille, vient se réfugier dans les bras de Vénus*, de 4 pieds 1/2 de large sur 3 pieds 1/2 de haut. — 26. Huit *Têtes d'étude* sur une toile. — 27. Trois *Têtes de femmes*, études. — 28. Quatre *Têtes d'enfans*, peintes en pastel, études. — 29. Deux esquisses ovales *: la Nativité* et une *Assomption*, même grandeur. — 30. Deux petits tableaux de *Pastorales*, faisant pendant, de 13 pouces de haut sur 10 pouces. — 31. *Des enfans qui célèbrent la fête du dieu Faune*, 15 pouces de haut sur 11. — 32. Plusieurs dessins sous le même numéro.

**Cletellet** (Gaspard), sculpteur, reçu le 31 décembre 1686 (*Liste*, 1697).

1. Ce Clermont pourrait être le fils de Jean-Marie, mort en 1748.

**Cliquet** (Henri), sculpteur, directeur en 1736 (*Nouv. règlement et arrêt du Parlement*); expert, 1738, rue du Bout-du-Monde (*Scellés*, t. I, p. 355; t. II, p. 43).

**Cliquet** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 14 août 1752, rue Cadet, faubourg Montmartre (*Liste*, p. 46).

**Cochard** (Pierre), peintre, reçu le 28 janvier 1763, absent (*Liste*, p. 76).

**Cochery** (Louis), sculpteur, reçu le 11 décembre 1677 (*Liste*, 1682).

**Cochery** (Pierre), peintre, reçu le 19 février 1677 (*Liste*, 1682).

**Cochet** (Antoine-Marie), sculpteur, reçu en 1779, rue Saint-Nicolas, chaussée d'Antin, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12 et 24).

**Cochet** (Sébastien), sculpteur, reçu le 21 février 1686, absent (*Liste*, 1697).

**Cochon** (Louis), peintre, reçu le 6 septembre 1762, rue Aumaire (*Liste*, p. 66); directeur le 19 octobre 1770, rue Guérin-Boisseau (*Liste*, 1775).

**Cochon** (Philippe), imagier, 1391.

**Coifard** (Pierre), peintre, reçu le 16 décembre 1687 (*Liste*, 1697).

**Coiffié** (Hubert), sculpteur, rue Meslay. Bilans, 1772, 1778 (*Bull.* 1906).

**Coiffié** (Pierre), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue du Temple et vis-à-vis (*sic*) (*Liste*, p. 69).

**Coignard** (Jean de Dieu), sculpteur, reçu le 5 mai 1750, rue des Postes (*Liste*, p. 43); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 55). Bilan, 18 juillet 1777 (*Bull.* 1906).

**Coignet** (Jacques), peintre, reçu le 12 août 1642 (*Liste*, 1672).

**Cokasquy**, maître à dessiner de Mademoiselle, rue de Grenelle (*Alm.*, 1776).

**Colandon** (Denis), peintre, reçu le 11 juillet 1674 (*Liste*, 1682).

**Colart de Laon.** — Voy. Laon.

**Coliati** (Antoine)[1], peintre, reçu le 13 août 1763, rue d'Enfer, en la Cité (*Liste*, p. 69); 1786, pont Notre-Dame, ancien syndic (*Tab.*, p. 6), et rue de la Lanterne, en la Cité (*Tab.*, p. 55).

**Colins** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 13 septembre 1760, quai de la Mégisserie, à l'Enfant-Jésus (*Liste*, p. 61).

**Colins**, chargé de l'entretien des tableaux de S. M. et pensionnaire du Roi, † janvier 1760, quai de la Mégisserie (*Mém.* Paris).

**Collard** (Claude), peintre, reçu le 21 mars 1738, rue des Tournelles, près la porte Saint-Antoine (*Liste*, p. 31).

**Collard** (Mathieu), graveur ordinaire de feue la Dauphine, perd sa femme, Marie-Marguerite Dury, mars 1788 (*Bull.* 1899).

**Colleson** (Jean-Gilles), peintre, reçu le 17 février 1740, absent (*Liste*, p. 72).

**Collesson** (François), peintre, reçu le 5 mai 1763, rue des Moineaux, butte Saint-Roch, chez un sellier (*Liste*, p. 68). Sa veuve habite rue de la Sourdière en 1786 (*Tab.*, p. 98).

**Collet** (André), sculpteur, reçu le 9 juillet 1735, rue Saint-Jacques, en boutique (*Liste*, p. 29); † 14 mai 1777, âgé de soixante-seize ans, rue Saint-Jacques (*Scellés*, t. III, p. 72).

**Collet** (Capron), compagnon peintre, 1748 (*Délibération*, p. 72).

**Collet** (Étienne), sculpteur, reçu le 17 février 1735, rue Saint-Denis, chez M. Vincent (*Liste*, p. 29).

**Collet** (Mlle Geneviève-Élisabeth), reçue le 8 mai 1719, rue Mazarine (*Liste*, p. 81).

1. Il était directeur en exercice lors de la suppression de la communauté et assista à toutes les opérations d'apposition et de levée des scellés avec Ignace Cietti et les sculpteurs Jean-Baptiste Deslandes et Jean-André Pichon.

**Collet** (Mlle Geneviève-Renée), reçue le 17 avril 1740, rue Bourlabbé (*Liste*, p. 82).

**Colliari** (Antoine), peintre, reçu en 1763, rue de la Lanterne; ancien maître (*Tab.*, p. 15).

**Collin** (Armand), sculpteur, reçu le 31 décembre 1725 (*Liste*, p. 71); subrogé tuteur des enfants de Louis Henriet, peintre (*Scellés*, t. II, p. 269).

**Collombet** (Étienne), sculpteur, reçu vers 1780, rue Basse-du-Rempart, chaussée d'Antin (*Tab.*, p. 24).

**Collot** (Jacques-Eustache), sculpteur, reçu le 21 juin 1749, cour de la Juiverie, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 41).

**Colson** (François-Gilles **de**), architecte, peintre et directeur des Bâtiments du duc de Bouillon, 1783, rue du Petit-Bourbon, expert à la succession de Brunetti (*Scellés*, t. III, p. 157).

**Comartin** (Henry), peintre. Son testament, 15 novembre 1789 (*Bull.* 1906).

**Commandeur** (Antoine), sculpteur, reçu le 4 septembre 1760, rue du Vertbois (*Liste*, p. 61).

**Compardel** (Étienne), peintre, reçu le 30 juillet 1670 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Compoint**, sculpteur en ornements, rue de Sève, maison du sr Cauvet, « artiste distingué » (*Alm.*, 1776).

**Conin** (Pierre), peintre, reçu le 2 octobre 1738, rue Garancière, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 30).

**Conniot**, peintre sur émail, au coin de la rue de Belle-Chasse, vers le bord de la rivière (*Alm.*, 1776).

**Contat** (Nicolas), peintre (arrêt de 1736). Testament, 23 juillet 1763 (*Bull.* 1906).

**Contat** (Pierre), peintre (arrêt de 1736).

**Coppin** (François), peintre, reçu le 19 octobre 1724, rue Saint-Merry (*Liste*, p. 26).

**Coppin** (Mlle Jeanne), reçue en 1759, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 85).

**Coppin** (Louis-François), peintre, reçu le 9 mars 1739, rue Aumaire (*Liste*, p. 32).

**Copy** (Laurent), peintre, reçu le 17 octobre 1760, rue de Charenton (*Liste*, p. 62).

**Coquelet** (Jean-François), peintre de portraits et de genre, reçu le 17 octobre 1736 (*Liste*, p. 30). Expose en 1752 et 1762.

Salon de 1752. — N° 170. Portrait de *Mlle de ...* — 171. Portrait de *M. ... tenant un papier de chiffres à la main et montrant un échantillon de café.* — 172. Petit portrait dessiné d'après nature. — 173. Esquisse représentant *l'Adoration des bergers.*

Salon de 1762. — N° 103. Une *Cuisinière* et un *Garçon boulanger.* Ces deux tableaux sont tirés du Cabinet de M. Le Prieur.

**Corbet** ou **Corbel** (François), sculpteur-marbrier, reçu le 16 juillet 1755, faubourg Saint-Honoré (*Liste*, p. 51; *Scellés*, t. II, p. 231).

**Corbel** (François), sculpteur, au pavillon de l'Hôpital, reçu en 1755, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 10, 16 et 55).

**Corbel** (Jean-Baptiste-François), sculpteur, reçu en 1779, rue Têtebout (*Tab.*, p. 24).

**Corbet** (Nicolas), peintre, reçu le 14 août 1753, rue du Roi-de-Sicile, en boutique (*Liste*, p. 48).

**Corbet**, peintre, reçu en 1773, rue Jean-Pain-Mollet (*Tab.*, p. 56).

**Cordier** (Antoine-Joseph), peintre, reçu en 1785, rue de la Poterie-Saint-Jean (*Tab.*, p. 24).

**Cordier** (Claude), peintre, reçu le 20 décembre 1677 (*Liste*, 1682).

**Cordouin** (Jacques), peintre, reçu le 31 décembre 1760, rue des Fossés-du-Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 63, et *Tab.*, p. 56).

**Cormier** (François), sculpteur, reçu en 1779, porte Saint-Denis (*Tab.*, p. 24).

**Cornichon** (Louis), peintre, reçu le 14 décembre 1673 (*Liste*, 1682).

**Cornu** (Jean-Isaac), dit **la Douceur**, peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue du Sépulcre (*Liste*, p. 55), mari de Madeleine-Julie Alexandre, † 26 septembre 1769, rue du Sépulcre (*Scellés*, t. II, p. 446).

**Cornu** (la veuve de Jacques), dit **la Douceur**, peintre, rue du Colombier, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Cornu** (Robert), peintre, reçu le 16 octobre 1678 (*Liste*, 1682 et 1697), quai Pelletier en 1687 (*Scellés*, t. I, p. 78). Testament, 23 janvier 1724, quai de la Mégisserie (*Bull.* 1906). Testament de sa femme Geneviève Anquetin, 22 décembre 1728, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Martin (*Bull.* 1906).

**Cornu**, peintre d'histoire, ancien adjoint, rue de la Harpe. Expose en 1751, 1752 et 1753.

Salon de 1751. — N° 64. *Le Jugement de Pâris*, 4 pieds 2 pouces de large sur 3 pieds 9 pouces de haut. — 65. Deux autres tableaux de 2 pieds 10 pouces de large sur 2 pieds 4 pouces de haut. — 66. *Œdipe trouvé par Phorbas et présenté à la reine de Corinthe*, même grandeur. — 67. Deux portraits, de toile de 25. — 68. *Le Repos d'Égypte*, 3 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds 10 pouces de large. — 69. *Vierge avec l'Enfant Jésus entre ses bras, adoré par les Anges*, 18 pouces de large sur 1 pied 10 pouces de haut. — 70. Onze *Vues* ou *Paysages* peints en pastel, appartenant à l'auteur. — 71. *Laïus, roi de Thèbes.*

Salon de 1752. — N° 93. *Vierge admirant l'Enfant Jésus qui dort pendant que les Anges l'adorent.* — 94. *L'Éducation de l'Amour* et *l'Amour piqué par une abeille qui montre en pleurant sa blessure à Vénus sa mère*, faisant pendant. — 95. *L'Avare Opinius réveillé de sa léthargie par le bruit de l'argent qu'on répand au pied de son lit par l'ordre de son médecin*, sur toile de 20. — 96. *Un Paysage avec des animaux.*

Salon de 1753. — N° 108. *Samson pris par les Philistins pour la première fois*, toile de 6 livres. — 109. *Suzanne surprise par les Vieillards*, toile de 9 livres.

— 110. *Loth et ses filles*, même toile. — 111. *Adoration des rois*, toile de 30. — 112. *Saint Jean dans le désert*, toile de 20. — 113. Quatre tableaux faits à l'occasion d'un mariage, sur toile de 20 chacun. Le premier représente l'*Entrevue des deux Amans au sujet dudit mariage, près l'abbaye de Montmartre;* le second, *la Réception de l'Amant dans la maison de campagne de son futur beau-père, en présence de sa famille, à Clignancourt;* le troisième et le quatrième, traités allégoriquement, représentent *le Soir et le matin du jour de cet Hymen*, figurés par des Amours, dont les uns, le matin, préparent une toilette avec tous les instruments qui en dépendent, et les autres, pour désigner le soir, préparent le lit nuptial et tout ce qui regarde le moment du coucher.

**Coroy** (Claude), peintre, reçu le 14 août 1759, rue Mariveau, à la Vierge (*Liste*, p. 59).

**Corrège**, peintre d'histoire, reçu le 5 mai 1753; adjoint à professeur, novembre 1763 (*Liste*, p. 9), rue Neuve-Saint-Méderic en 1753, vis-à-vis l'hôtel Jabach, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie en 1756, rue du Monceau-Saint-Gervais en 1762, à Bordeaux en 1775 (*Liste*, 1775). Expose en 1753, 1756, 1762 et 1764.

Salon de 1753. — N° 212. *Sacrifice d'Abraham.* — 213. *Judith qui coupe la tête d'Holopherne.* — 214. *La Mort d'Adonis.* — 215. *Énée qui poursuit Hélène*, esquisse. — 216. *Le Jugement de Salomon* et *Salomon encensant les idoles*, dessins. — 217. Plusieurs autres dessins sous le même numéro.

Salon de 1756 [rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie]. — N° 109. *La Dédicace du Temple de Salomon*, 9 pieds de haut sur 11 de large. — 110. *Repos de la Vierge en Égypte*, de 5 pieds sur 4. — 111. *Renaud et Armide*, de 2 pieds de large sur 1 pied 8 pouces de haut. Plusieurs esquisses.

Salon de 1762. — N° 36. *Énée dans Carthage*. Vénus se présente à lui sous la figure et l'habillement d'une chasseresse et lui dit d'aller chez Didon, etc., de 3 pieds de large sur 4 pieds et demi de haut. — 37. *Énée chez Didon*. Le nuage qui l'environne se fend et le fils

de Vénus paroît tout brillant de lumière, 6 pieds et demi de large sur 4 pieds et demi. — 38. *La Mort de Didon.* Iris descend du ciel et lui ôte le cheveu fatal pour hâter le dernier soupir que cette princesse avoit peine à rendre, 3 pieds de large sur 4 pieds et demi de haut. — 39. *Didon qui fait voir à Énée le plan de la ville de Carthage*, de 4 pieds sur 4. — 40. *Alexandre qui fait don de sa maîtresse à Apelles*, de 4 pieds sur 4.

Salon de 1764 [adjoint à professeur]. — No 14. *Vénus arrêtant Énée qui veut tuer Hélène dans le temple de Vesta*, de 7 pieds sur 5 et demi. — 15. *Armide qui veut tuer Renaud endormi*, de 6 pieds sur 5. — 16. *Herminie, reine d'Antioche, qui donne des bijoux à des bergers pour obtenir une retraite chez eux*, tiré de *la Jérusalem du Tasse*, 7 pieds sur 5. — 17. *Adoration des Bergers*, esquisse, 2 pieds et demi sur 1 pied et demi.

**Corroyer** (Charles-Michel), peintre, reçu le 20 mai 1763, place aux Veaux, à la Tour-d'Argent (*Liste*, p. 68).

**Cosquin** (Ollivier), peintre, perd sa femme, Françoise Boursier, en janvier 1754, rue de la Pelleterie (*Mém.* Paris).

**Cossard de Sainte-Jule**, peintre en miniature pour bagues et médaillons (*Mém.* Paris).

**Coste**, peintre d'architecture, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 206. *Ruines d'architecture*, de 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 3 pouces de large. — 207. *L'Intérieur d'un jardin*, haut. 2 pieds, larg. 1 pied 8 pouces. — 208. *Une Chambre rustique*, dessein colorié. — 209. Plusieurs *Desseins d'architecture* et *Vues de Jardin*, sous le même numéro.

**Coteau** (Joseph), peintre, reçu en 1766, rue Poupée-Saint-André (*Tab.*, p. 56).

**Cotel** ou **Cotelle** (Jean), peintre et ancien, reçu le 24 mai 1635 (*Liste*, 1672), demeurant en 1651 à la Porte Baudoyer (*Statuts*, p. 68).

**Cotibert**, peintre. Porté sur la liste des maîtres que les jurés n'ont point désignés académiciens (*Réponse*, 1767).

**Coton** ou **Cotton** (Pierre), sculpteur, reçu le 12 octobre 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Cottin** (Louis-Charles), peintre, reçu le 21 janvier 1754, rue de Cléry (*Liste*, p. 49); 1786, rue Montorgueil (*Tab.*, p. 56).

**Cottin** (Nicolas), sculpteur, reçu le 25 juin 1682 (*Liste*, 1682), garde en 1697.

**Couché** (Jacques), graveur du cabinet du duc d'Orléans, perd sa femme, Antoinette-Constance de Poilly, rue Saint-Hyacinthe, avril 1789 (*Bull.* 1899).

**Coudrin** (René), peintre, reçu le 5 septembre 1749, rue de la Harpe (*Liste*, p. 42).

**Couée** (Laurent **de**), sculpteur, reçu le 19 octobre 1752, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 47).

**Couée** (M^lle^ Marie-Françoise), reçue en 1761, barrière Poissonnière (*Liste*, p. 85).

**Couette** (Éloy), sculpteur, reçu le 11 juin 1745, rue de Cléry (*Liste*, p. 36).

**Couette,** dit **La Boissière** (Gabriel), sculpteur, reçu le 3 mai 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Couette** (Jean-Noël), sculpteur, reçu le 14 aoust 1754, rue de Cléry (*Liste*, p. 50).

**Coullombier** (veuve), rue de Richelieu, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Coulongeon** ou **Coullonjon** (Denis), sculpteur en ornements, reçu le 8 février 1743 (ou 1748), cour de l'Arsenal en 1748 (*Scellés*, t. II, p. 112), directeur, 19 octobre 1751, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 12), rue Saint-Benoît en 1775 (*Liste*, 1775 et 1786; *Alm.*, 1776).

**Coupin** (Claude), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Neuve-Saint-Merry (*Liste*, p. 43), † 7 février 1764 (*Scellés*, t. II, p. 329).

**Courreger**. Signe comme député de l'Académie de Saint-Luc une lettre datée du 31 décembre 1767 contre

les prétentions des maîtres peintres (*Rev. univ. des Arts*, t. XVI).

**Courtin** (Jacques), peintre ordinaire du Roi et de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Vente après décès, décembre 1752, rue de Matignon (*Mém.* Paris). Testament de sa veuve Marie-Marguerite Mathieu, 18 août 1757 (*Bull.* 1906).

**Courtois** (veuve de Claude), peintre, pont Notre-Dame, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Courtois** (Nicolas-André), peintre du Roi, rue Dauphine, à l'hôtel de Mouy. Bilan, 30 janvier 1782 (*Bull.* 1906).

**Cousinet** (Henry-Nicolas), sculpteur du prince de Condé, reçu le 8 mars 1749, adjoint à recteur le 19 octobre 1763, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 7); mort de sa femme Marie-Élisabeth Rousseau, rue Basse-du-Rempart, février 1755 (*Mém.* Paris); au Salon de 1753, il prend le titre de « sculpteur du prince de Condé ». Expose en 1751, 1752, 1753 et 1756.

Salon de 1751. — N° 36. Un modèle représentant *Ulysse et Polixène*, et quelques autres esquisses.

Salon de 1752. — N° 23. Un Similacus représentant *le Désir magnanime et généreux*. — 24. Une figure en terre cuite représentant un *Cithéron*. — 25. Un *Crucifix* en plâtre, fait d'après nature. — 26. *La Générosité*, esquisse en terre pour Chantilly. — 27. Esquisse du *Mausolée de M. l'abbé de La Grange* à Notre-Dame. — 28. Plusieurs autres esquisses sous le même numéro.

Salon de 1753 [rue des Capucines]. — N° 18. Un petit modèle d'une chapelle de la sainte Vierge que l'auteur a exécuté en grand, de 30 pieds de haut sur 24 de large, pour la paroisse de la Madeleine, en la Cité; et d'autres esquisses de la sainte Vierge pour la même chapelle, que ledit auteur a exécutées, de 6 pieds de proportion; et quelques autres esquisses sous le même numéro.

Salon de 1756 [rue Basse-des-Capucines]. — N° 20. Figure de 2 pieds de proportion, représentant *l'Amitié*.

**Coutelet** (Claude), sculpteur, reçu en 1781, rue Saint-Martin, près les Murs, chez un orfèvre (*Tab.*, p. 24).

**Crefan Morain**. — Voy. Morain.

**Crépin**, peintre de paysages, rue d'Enfer, en la Cité (*Alm.*, 1776). Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — N° 95. *Deux Paysages* tirés du cabinet de M. Blondel de Gagny. — 96. Deux autres *Paysages*.

Salon de 1774. — N° 180. *Un Clair de lune*, 1 pied 6 pouces de haut sur 1 pied 10 pouces. — 181. Une *Vue de rochers*, haut., 1 pied 5 pouces, larg., 2 pieds 2 pouces. — 182. Plusieurs *Paysages* sous le même numéro.

**Crespin** (veuve Pierre), peintre, hôtel des Ursins, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Cressé** (Gabriel-Jacques), maître en 1736 (*Nouv. règlement*).

**Cressens** ou **Cressent** (Charles), sculpteur-ébéniste du duc d'Orléans, adjoint à professeur, fils d'un sculpteur du Roi ; † 10 janvier 1768, rue Joquelet (*Scellés*, t. II, p. 413). Testament, 15 juillet 1765 (*Bull.* 1906).

**Cressent**[1] (Jacques), sculpteur, adjoint à professeur, rue Meslay. Expose en 1753 et 1756.

Salon de 1753. — N° 29. *Manassès dans les chaînes, au repentir de ses crimes*. — 30. *Une Tête* modelée sur nature. — 31. Un bas-relief de cire. — 32. *Vénus et Vulcain*. — 33. Un petit bas-relief de *Jeux d'enfants*, représentant *les Arts modelés*, le tout sous le même numéro.

Salon de 1756. — N° 36. *Une Nymphe sortant du bain, accompagnée d'un petit Amour*, hauteur de 2 pieds.

1. Jacques Cressent fut reçu maître peintre-sculpteur de l'Académie de Saint-Luc le 9 novembre 1750, comme en témoigne son diplôme de réception qui nous a été communiqué par un héritier.

**Cresson** (Pierre), peintre, reçu le 2 juin 1655 (*Liste*, 1672).

**Criquet**, dit **Ducreux** (veuve Jean-Baptiste), sculpteur, pont Notre-Dame, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Croissel** (Augustin-Calix), peintre, reçu en 1779, rue Saint-Jacques (*Tab.*, p. 24).

**Crosse** (Pierre), sculpteur, reçu le 14 mars 1697 (*Liste*, 1697).

**Crouet** (Alexis), peintre, reçu le 18 décembre 1748, absent (*Liste*, p. 73).

**Crouillebois** (Michel), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue des Vieilles-Tuileries (*Liste*, p. 47); 1786, rue du Petit-Lion-Saint-Germain (*Tab.*, p. 56).

**Croupart** (Jean), peintre, reçu en 1780, rue Jean-Robert (*Tab.*, p. 24).

**Crusson** (Pierre), peintre, reçu le 2 juin 1655 (*Liste*, 1682).

**Cudeville** (Jean-François), peintre en miniature, fils de Jean-Baptiste Cudeville, architecte-entrepreneur de bâtimens, rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Germain; 1766, hôtel des Romains (*Scellés*, t. II, p. 389).

**Cuiret** (Pierre-Louis-Vilbrode), peintre, reçu en 1770, rue Serpente (*Tab.*, p. 56).

**Cuissin** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 15 février 1675 (*Liste*, 1682).

**Cuissin**, sculpteur ordinaire du Roi. Mort de sa veuve Élisabeth de Barnou de Vignolles, octobre 1764, rue Feydeau (*Mém.* Paris).

**Cuny** (Jean), professeur de l'Académie de Saint-Luc, † 9 juin 1714 (*Scellés*, t. I, p. 247).

**Cupis** (Charles), sculpteur, faubourg Montmartre, vis-à-vis la Grange-Batelière (*Tab.*, p. 56).

**Cuppy** (Charles), sculpteur, reçu le 11 octobre 1760, cul-de-sac de l'Étoile (*Liste*, p. 62).

**Curtius** (Philippe-Mathias-Wilhem), sculpteur, reçu en 1778, boulevard du Temple, 20 ; ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 24) ; sa succession, an III (*Bull.* 1906).

**Cuvelez** (Pierre), peintre, reçu en 1781, rue du Martois (*Tab.*, p. 24).

## D

**Dacheux** (Jacques), peintre, rue de Cléry, reçu en 1773 (*Tab.*, p. 57). Testament, 31 octobre 1781 (*Bull.* 1906).

**Dacquin** (Thomas), sculpteur et ancien de la confrérie, reçu en 1643 (*Liste*, 1672).

**Dacre** (Pierre), peintre, reçu le 17 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Dagomer** (Charles), peintre d'animaux, reçu le 5 mai 1755, rue de l'Enfer, en la Cité, conseiller en 1762, adjoint à professeur en 1764 (*Liste*, p. 15 et 51). Signe la protestation des Académiciens en 1766 ; † 1766. Expose en 1762 et 1764.

Salon de 1762. — N° 81. Deux tableaux de 2 pieds de haut sur 2 de large : *Une Chatte avec ses petits ; Des petits chiens qui culbutent une nichée de cochons d'Inde.* — 82. Deux autres tableaux de 5 pouces et demi de haut sur 8 de large : *le Renard trahi par le Coq* et *le Renard avec le Chat*, tiré des Fables d'Ésope. — 83. *Le Coq et la Perle*, 2 pieds et demi de haut sur 2 de large. — 84. *Moutons sur un fond de paysage*, de 2 pieds de large sur 1 pied 8 pouces de haut.

Salon de 1764. — N° 26. *Le Désordre d'un poulailler.*

**Dague** (Pierre), peintre-manufacturier, reçu le 17 décembre 1746, rue de la Roquette (*Liste*, p. 38) ; 1786, même adresse (*Tab.*, p. 56) ; † juin 1787 (*Bull.* 1899).

**Daille-Lefebvre** (Pierre-César), ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc (Arrêt de 1736) ; mari de Claude Desrais, 1740 (*Scellés*, t. I, p. 383 et 390).

**Daille-Lefebvre** (veuve de César), peintre, rue de la Mortellerie, 1764 (*Liste*, p. 76).

**Daille-Lefebvre** (Pierre-René), peintre, reçu le 20 janvier 1757, rue de Tournon (*Liste*, p. 54); directeur, 19 octobre 1766, rue d'Enfer, en la Cité (*Liste*, 1775 et 1786). [Peut-être fils de Pierre-César Daille-Lefebvre.]

**Dalençon** (Jean), peintre en voitures, reçu en 1771, rue du Faubourg-Saint-Denis en 1772 (*Scellés*, t. III, p. 26, 31); 1786, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 57).

**Dalichamp** (Pierre), peintre, reçu le 31 juillet 1677 (*Liste*, 1682).

**Dalichamps** (Nicolas), peintre, reçu le 11 avril 1679 (*Liste*, 1682).

**Dalmont** (Pierre), peintre, reçu en 1770, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince (*Tab.*, 1757).

**Dandrieu** ou **Dandrieux**, peintre, reçu le 12 juillet 1763, rue du Four, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 68); 1786, rue de Sève, près la Barrière (*Tab.*, p. 57).

**Dandrillon** (Pierre-Bertrand), peintre et sculpteur, reçu le 24 décembre 1751, rue de la Magdelaine, faubourg Saint-Honoré (*Liste*, p. 45). Voy. annonces de 1767 (*Mém. Paris*).

**Danest** (François-Guillaume), sculpteur, reçu le 9 décembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Dangremont** (Claude), sculpteur, reçu le 2 août 1737, rue de la Chaise (*Liste*, p. 30).

**Dangremont** (Claude), sculpteur, reçu en 1766, rue de Sève (*Tab.*, p. 57).

**Daniel** (Charles), peintre, rue du Faubourg-Saint-Denis, à côté de la Gerbe-d'Or, reçu en 1784 (*Tab.*, p. 25).

**Danin** (François), peintre, rue Saint-Denis, cul-de-sac Basfour, reçu en 1766 (*Tab.*, p. 57).

**Dannecot** (Martin), sculpteur, reçu le 17 juillet 1736, absent (*Liste*, p. 71).

**Dannet** (Mlle Jacqueline), reçue le 30 août 1730, cour Saint-Martin (*Liste*, p. 81).

**Dannonville** (veuve de), peintre, rue et vis-à-vis le Cherche-Midi, 1786 (*Tab.*, p. 98).

**Dansse** (Étienne), sculpteur, reçu le 18 juillet 1754, rue de Bourbon, à la Ville-Neuve (*Liste*, p. 49); perd sa femme en 1767 (*Mém.* Paris).

**Dansse** (Pierre-Étienne), sculpteur-marbrier, reçu le 22 octobre 1719, élu professeur le 19 octobre 1729, rue Meslay (*Liste*, p. 8); directeur et doyen de Saint-Luc, expert en 1738 et 1748 (*Scellés*, t. I, p. 355 ; t. II, p. 113); † 28 avril 1778, rue de la Mortellerie (*Scellés*, t. III, p. 97); mort de Geneviève Hersent, sa femme, en août 1761, rue Meslé (*Mém.* Paris). Testament de G. Hersent, 22 mars 1753 (*Bull.* 1906).

**Dansse** (Pierre-Louis), peintre, reçu le 7 décembre 1747, frère de Pierre-Étienne, rue de Bourbon-Villeneuve (*Liste*, p. 39), rue Meslée (*Tab.*, p. 57).

**Dantant** (Claude), moderne et jeune maître (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Dantem** (veuve Claude), peintre, rue Saint-Antoine, près les Filles-Sainte-Marie, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Daras** (François-Charles), peintre, reçu le 1er avril 1689, absent (*Liste*, 1697).

**Darmancourt.** — Voy. Armancourt (d').

**Darme** (François), sculpteur, reçu le 5 mai 1756, rue du Roi-de-Sicile (*Liste*, p. 52); 1786, rue Bourtibourg (*Tab.*, p. 57).

**Darnult** (Roger), peintre, 1391.

**Darragon**, peintre [de la Trinité], maître privilégié, rue Transnonain (*Tab.*, 1786).

**Dasaver** (Mlle Marie-Salomé), reçue en 1762, rue de la Roquette (*Liste*, p. 86).

**Dasti** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 17 février 1661 (*Liste*, 1672).

**Daubo** (Alexandre), sculpteur, reçu le 24 janvier 1724, rue de Bourbon-Villeneuve (*Liste*, p. 26).

**Daubo** (Martin-Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, place aux Veaux (*Liste*, p. 62).

**Daubo**, sculpteur, rue de Cléry, n° 117, reçu en 1759 (*Tab.*, p. 60).

**Daudo** ou **Daubo** (Alexandre-Étienne), sculpteur, reçu le 17 février 1753, rue de Bourbon-Villeneuve (*Liste*, p. 47).

**Daufresne de Raville** (Joseph-Hippolyte), † décembre 1787 (*Bull.* 1899).

**Daune** (Martine, femme de), peintre, veuve en 1779, rue de Montreuil (*Tab.*, 1786).

**Dauphin** (Alexandre), peintre, reçu le 15 octobre 1762, rue Montorgueil (*Liste*, p. 66).

**Dauphin** (Jean), sculpteur, reçu en 1662 (*Liste*, 1672).

**Dauphin de Saint-Mary** (Pierre), sculpteur, reçu le 11 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Daussier** (Nicolas), sculpteur, reçu le 15 octobre 1664 (*Liste*, 1672).

**Dautreau** (Jacques), sculpteur, reçu le 9 novembre 1646 (*Liste*, 1672); habitant en 1651 au collège Saint-Michel (*Statuts*, p. 68).

**Daveine**, peintre, reçu en 1785, rue Mauconseil (*Tab.*, p. 57). — Voy. Davesne.

**Davesne**, peintre d'histoire et portraitiste, adjoint à professeur, 1774, rue Montmartre, ancien hôtel Charost (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — N° 74. *Diane et Endimion*, ovale de 5 pieds de haut sur 6 de large. Donné à l'Académie par l'auteur pour sa réception. — 75. Portraits de *M. et Mme Bérard*, de la Comédie italienne. — 76. Portrait de *Mlle Collet*, de la Comédie italienne. — 77. *Mme et Mlle* ***, peintes au pastel. — 78. *Un jeune Savoyard*, tête d'étude à l'huile. — 79. Plusieurs *Têtes d'étude*.

Salon de 1774. — N° 43. Portrait de *S. A. Mgr le duc de Bouillon*, au pastel. — 44. Portrait de *M. le*

*comte de la Tour d'Auvergne*, maréchal des camps et armées du Roi, amateur honoraire de l'Académie de Saint-Luc. — 45. Portrait de *Mme la comtesse de la Tour d'Auvergne*. — 46. *M. du Londel*, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. — 47. *M. Adanson*, premier interprète du Roi dans les Échelles du Levant. Il est peint à l'huile. — 48. *M. Linguet*, avocat, peint à l'huile. — 49. *M. Josse*, portrait fait au pastel. — 50. *M. Pujos*, peintre de l'Académie royale de peinture et sculpture de Toulouse. — 51. *M. Léger*, ancien secrétaire d'ambassade. — 52. Le portrait de *Mme Davesne*. — 53. Plusieurs *Portraits* et *Têtes d'étude* sous le même numéro.

**Davesne** (François), peintre, reçu en 1781, Vieille-rue-du-Temple (*Tab.*, p. 25).

**David** (Artus), sculpteur, reçu le 12 mai 1660 (*Liste*, 1672).

**Davril** (Étienne), sculpteur, reçu en 1775, rue des Filles-du-Calvaire (*Tab.*, p. 57).

**De Baqueville** (Paul), peintre, reçu le 31 aoust 1689 (*Liste*, 1697).

**Debatte** (Mlle Jeanne-Claude), reçue en 1761, rue de la Roquette (*Liste*, p. 86).

**Deblans** (François), peintre, rue Beauregard, Ville-Neuve, 1783; syndic en 1786 (*Tab.*, p. 5 et 25).

**De Boulan** (Charles), peintre, reçu le 16 mars 1672 (*Liste*, 1672).

**De Bray** (Antoine), peintre, en 1651 rue Saint-Martin (*Statuts*, p. 67).

**Debray** (Denis-Michel), peintre, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle du Ponceau, reçu en 1779 (*Tab.*, p. 25).

**Debrie** (Charles), peintre, reçu le 10 mars 1690 (*Liste*, 1697).

**De Broux** (Louis), peintre, reçu le 2 juillet 1756, absent (*Liste*, p. 75).

**Debucourt** (Louis-Philibert), perd sa femme en 1783 et ses filles en 1786 et 1788 (*Bull.* 1899).

**Decaisne** (Louis-François), peintre, reçu en 1764, rue Saint-Antoine (*Tab.*, p. 57).

**Decarrières** (Pierre-Antoine), peintre, reçu en 1754, rue de la Pelleterie (*Tab.*, p. 58).

**De Caux** (Mlle Catherine), reçue le 16 décembre 1747, rue Saint-Martin, vis-à-vis la prison (*Liste*, p. 83).

**Déclat** (Jacques), peintre, reçu le 30 janvier 1746, rue du Chevet-Saint-Landry (*Liste*, p. 36).

**Decouée** (Laurent), sculpteur, reçu en 1752, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, p. 58).

**De Doué** (Nicolas), peintre, reçu le 29 avril 1692 (*Liste*, 1697).

**De Fernex** (Jean-Baptiste), sculpteur du duc d'Orléans, reçu le 17 octobre 1760, adjoint à professeur, novembre 1763, au Palais-Royal (*Liste*, p. 9), au Marché-Neuf (*Liste*, p. 62; *Alm.*, 1776), professeur en exercice, rue Mêlée (*Liste*, 1775); † mai 1783 (*Bull.* 1899). Expose en 1762 et 1774.

Salon de 1762. — No 139. Buste en plâtre de grandeur naturelle, représentant *le Prince Reipnin*, ambassadeur de Russie à la cour d'Espagne. — 140. Buste en bronze de grandeur naturelle, représentant feu *Mgr le duc de Valentinois*. — 141. Deux bustes en plâtre de grandeur naturelle, représentant *M. le comte de Saint-Simon* et *Mme la comtesse*, son épouse, sous le même numéro. — 142. Plusieurs autres figures sous le même numéro. — 143. Quatre petites figures en talc, représentant *Un tailleur de pierre*, *Une écailleuse d'huîtres*, *le Bénédicité* et *Une mangeuse d'œufs*, sous le même numéro. — 144. Le buste en terre cuite de *Mme Favart*, de grandeur naturelle.

Salon de 1774. — No 219. Le buste en marbre, de grandeur naturelle, de *M. de Sartine*, Conseiller d'État, lieutenant général de police. [Ce portrait appartient à Messieurs du Bureau des limonadiers.] — 220. Le buste

en plâtre, de grandeur naturelle, de *M. l'abbé de B****. Ce portrait doit être exécuté en marbre. — 221. Le buste, en plâtre, de *M. de B****. — 222. Buste, en marbre, demi-nature, de *Mme de P****. — 223. Le buste, en terre cuite, de *M. le* ***. — 224. Le buste, en terre cuite, de *M. de* ***. — 225. Plusieurs *Portraits* en bustes et talcs, dans des tubes de verre, sous le même numéro.

*Nota.* — Les deux groupes d'Enfans en plomb qui soutiennent les lanternes qui éclairent le grand escalier du Palais-Royal sont du même auteur, ainsi que les deux trophées en pierre qui décorent l'attique des portiques de la première cour dudit palais.

**De Flotte-Saint-Joseph.** — Voy. Flotte.

**Defontaine** (Charles-François), peintre, reçu le 5 mai 1761, rue du Monceau-Saint-Gervais (*Liste*, p. 63); 1786, rue Bourg-Labbé (*Tab.*, p. 58).

**Defontaine** (Claude), peintre-doreur, reçu le 5 mai 1756, rue du Monceau-Saint-Gervais (*Liste*, p. 52); rue Mouffetard, au coin de la rue Gobelin, au Grand-Louis; directeur en octobre 1774 (*Liste*, 1775).

**Defontaine**, directeur, 22 octobre 1736 (*Mém.* 1736).

**Deforceville** (Jacques), peintre, reçu en 1782, rue Grenier-Saint-Lazare, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12).

**Defresne** (veuve Jacques), peintre, quai Pelletier, 1764 (*Liste*, p. 79).

**De Gault**, peintre en miniature, rue Saint-Martin, à la Nouvelle-France; « peintre en plusieurs genres, comme bas-reliefs, imitant l'agathe onyx, faits avec beaucoup de soin et d'un fini précieux. Il peint aussi la miniature » (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 200. Quatre bas-reliefs imitant l'agate onix. Sujets de *Bacchanales* de différentes grandeurs. Ces morceaux ont été agréés par l'Académie. — 201. Portrait en miniature d'une *Dame tenant une rose.* — 202. *Petit garçon tenant son bonnet*, en miniature. — 203. Cadre contenant cinq portraits en miniature et un

dessin à la pierre noire et au crayon blanc. Le dernier représente des *Enfans*. — 204. Plusieurs morceaux en miniature et dessinés. Ils sont tous sous le même numéro.

**De Goullon** (Jean), sculpteur, reçu le 20 mai 1671 (*Liste*, 1672).

**De Goulon** (Jules), sculpteur, reçu le 19 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**De Gouy** (Vincent), sculpteur, reçu le 12 octobre 1695 (*Liste*, 1697).

**Degrandelay** (Louis-Vienay), peintre, reçu en 1785, rue Quincampoix (*Tab.*, p. 25).

**De Joux**, peintre, 1778 (*Bull.* 1906).

**De La Barre** (Mlle Françoise-Longien), reçue le 24 juillet 1753, rue Saint-Victor (*Liste*, p. 84).

**De La Borde** (Jean), peintre, reçu le 5 avril 1686, absent (*Liste*, 1697).

**De La Bourde** (Jean), sculpteur, reçu le 1er mars 1678 (*Liste*, 1682).

**De La Brière** (Charles), peintre, reçu le 31 janvier 1626 (*Liste*, 1672).

**De La Chaussée** (Jean-François), peintre en miniature, reçu le 13 septembre 1760, rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis l'hôtel de Richelieu (*Liste*, p. 61; *Alm.*, 1776); 1786, rue du Temple, près celle des Gravilliers (*Tab.*, p. 58).

**De Laclef** (Jean), peintre, reçu le 10 juin 1743, rue Meslay (*Liste*, p. 34).

**De La Clef** (Nicolas), peintre, reçu le 8 février 1747, rue Princesse (*Liste*, p. 38).

**De La Cour** (Éloy), peintre, reçu le 25 février 1677, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Delacour** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 19 octobre 1752, rue Saint-Sauveur (*Liste*, p. 47); 1770, rue Grenier-

Saint-Lazare (*Scellés*, t. II, p. 447); 1786, sa veuve, rue Neuve-Saint-Martin, vis-à-vis un passage (*Tab.*, p. 98).

**Delacroix** (Charles), sculpteur, reçu en 1657 (*Liste*, 1672).

**Delacroix** (Claude-Nicolas), peintre, reçu le 20 mai 1743, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 34).

**Delacroix** (Jean-Philippe), sculpteur, reçu le 6 février 1720, ancien conseiller (1764), aux Porcherons (*Liste*, p. 21).

**De La Croix** (Philippe), sculpteur, reçu le 4 septembre 1684 (*Liste*, 1697).

**De La Cuisse** (Jean), peintre, reçu le 14 mars 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Delafond** (Michel-Jean), peintre, mari de Jeanne Chaillot, † 16 novembre 1784, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (*Scellés*, t. III, p. 164; *Journal de Paris*, p. 1360).

**Delafosse**, architecte, adjoint à professeur de géométrie et perspective, rue Neuve-Saint-Martin, cimetière Saint-Jean (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 77. Vue perspective d'un *Monument funéraire. Ruine d'un Temple de Mars*. Huit autres dessins de différens habillemens à l'usage des habitans de Corse. Ces morceaux, sous le même numéro, appartiennent à M. d'Aubanton. — 78. *L'Intérieur d'un temple*, *Salle de bal*, *Chambre à coucher*, *Frises*, *Fontaines*, *Tombeaux*, *Ruines d'architecture* et autres dessins sous le même numéro. Ils sont tirés du cabinet de M. Vestier.

**De La Fosse** (René), peintre, reçu le 24 septembre 1677 (*Liste*, 1682).

**Delafue**, reçu le 3 juin 1775 [par mérite; *note manuscrite*] (*Liste*, 1775).

**De La Grange du Chanoy** (Gabriel), peintre, 1755, rue Saint-Honoré, cul-de-sac de l'Opéra (*Scellés*, t. II, p. 212).

**Delahaye** (Charles), rue des Petits-Champs (Arrêt de 1736).

**Delahaye** (Charles-François), dessinateur industriel, † 31 octobre 1775, rue de la Vannerie (*Scellés*, t. III, p. 63). [Ses fils, Philippe-Valentin et Pierre-Charles, sont qualifiés aussi dessinateurs.]

**De La Haye** (Clément), sculpteur, reçu le 28 septembre 1668 (*Liste*, 1672).

**De La Haye** (François), sculpteur, reçu le 13 août 1678 (*Liste*, 1682).

**De La Haye** (Jean), peintre, reçu le 10 mars 1690 (*Liste*, 1697).

**De La Haye** (Pierre), peintre, reçu le 31 décembre 1761, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 65); † 22 juin 1766 [mort subite], rue des Gravilliers (*Scellés*, t. II, p. 382).

**De La Haye** (Victor), peintre, reçu le 3 mai 1695 (*Liste*, 1697); choisi comme expert en 1715; quai de l'École (*Scellés*, t. I, p. 251).

**De La Hire** (Philippe), peintre, reçu le 4 août 1670 (*Liste*, 1672).

**De La Houve** (Hyacinthe), peintre, reçu le 25 septembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Delaire** (Joseph), peintre, reçu en 1775 (*Tab.*, p. 58).

**De Laise** (Adrien), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Delaître** (Charles-François), peintre, reçu le 6 septembre 1762, rue du Bacq, près les Convalescents (*Liste*, p. 66); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 58); 1787 (*Scellés*, t. III, p. 203).

**Delalande** (François), graveur et peintre, 1786, rue de Montmorency (*Scellés*, t. III, p. 188).

**De La Londe** (Jean-Nicolas), peintre, reçu le 27 mars 1738, rue de la Chauverrerie (*Liste*, p. 31).

**Delamarre** (Guillaume), peintre, reçu en 1777, cul-de-sac Bertaud (*Tab.*, p. 25).

**Delamarre** (Guillaume), peintre, reçu en 1770, rue Saint-Louis-au-Marais (*Tab.*, p. 58).

**Delamarre** (Jacques-Barthélemy), peintre, reçu en 1777, rue de Beaujolois (*Tab.*, p. 25).

**De La Marre** (Mlle Marie-Jeanne), reçue le 30 août 1763 (*Liste*, p. 87).

**De Lamarre** (Michel), peintre, reçu le 16 juillet 1738, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 31). Testament, 10 juin 1774 (*Bull.* 1906).

**Delamarre** (veuve de), peintre, reçue en 1743 (*Tab.*, p. 98).

**De Lan** (Abraham), peintre, reçu le 19 mai 1696 (*Liste*, 1697).

**Delande** (Pierre-Jean-Baptiste), sculpteur-marbrier, reçu le 15 octobre 1762, ancien syndic, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (*Tab.*, p. 6, 15 et 59); ancien directeur, perd sa femme, Marie-Élisabeth Sureau, juillet 1783 (*Bull.* 1899).

**Delande**, peintre, † 1783 (*Journal de Paris*, 1783, p. 796).

**De Lange** (Charles), peintre, reçu le 31 janvier 1696 (*Liste*, 1697).

**De La Peigne**, peintre de l'Académie de Saint-Luc de Rome. Expose en 1751.

Salon de 1751. — No 84. *Combat de cavalerie sur la lisière d'un bois, où les combattants s'acharnent autour d'un étendard*, 3 pieds de large sur 2 pieds 6 pouces de haut. — 85. *Sortie de cavalerie, et le plus fort du combat sur un pont*, de même grandeur. — 86. *Combat de cavalerie près d'une batterie de trois pièces de canon qui font feu*, même grandeur. — 87. *Vue de la ville de Rome et de ses plus beaux édifices*, 5 pieds 6 pouces de large sur 3 pieds de haut. — 88. *Vue du Pont-Neuf, prise du quai de la Mégisserie.* L'on y voit la statue équestre d'Henri IV, le quay des Quatre-Nations jusqu'au Pont-Royal, et dans le fond le Mont-Valérien. Le devant est orné de beaucoup de figures, 2 pieds de large sur 1 pied 6 pouces de haut. — 89. Autre vue faisant pendant, prise du quay des Morfondus, où l'on voit la Samaritaine, une partie du péristile du Vieux-Louvre,

le Jardin de l'Infante jusqu'aux Thuilleries, le Cours. Toute la pièce est embellie de beaucoup de figures. — 90. *Défilé d'armée descendant d'une montagne avec ses bagages et mulets*, 3 pieds de large sur 1 pied 9 pouces de haut. C'est le tableau de réception de l'auteur. — 91. *Camp au pied d'un rocher. Des soldats qui jouent aux cartes, d'autres à table, d'autres qui dansent; une tente d'officiers.* Le fond du tableau est un paysage. Même grandeur que le précédent.

**De Lapierre** (François-Joseph), peintre, reçu le 16 mars 1741, faubourg Saint-Martin, vis-à-vis le Grand-Monarque (*Liste*, p. 33; *Tab.*, p. 58).

**Delaplanche** (Emmanuel-Bachinel), peintre [de la Trinité], rue de la Mortellerie, 1781 (*Tab.*, p. 58).

**De La Planche** (Gilles-Rachinel), peintre-doreur, reçu en 1750 (*Tab.*, p. 59); 1757, rue Saint-Honoré (*Scellés*, t. III, p. 234).

**Delaplanche** (Philippe), peintre, reçu le 4 juillet 1743, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Piliers-des-Halles (*Liste*, p. 34); 1786, rue de la Lune, à la Ville-Neuve (*Tab.*, p. 58).

**Delaplanche** (Pierre-Jean-Baptiste), sculpteur, reçu en 1774, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 58).

**De La Porte** (Antoine), peintre, reçu le 3 août 1672 (*Liste*, 1682).

**Delaporte** (Antoine), peintre, doyen des modernes, reçu le 18 septembre 1700, hôtel des Ursins (*Liste*, 1682).

**Delaporte** (Denis), peintre en 1678, père de François (*Scellés*, t. I, p. 15).

**De La Porte** (François), peintre, reçu le 27 février 1667 (*Liste*, 1672).

**De La Porte** (François), peintre, reçu le 20 mars 1675 (*Liste*, 1682 et 1697), fils de Denis Delaporte (*Scellés*, t. I, p. 15).

**De La Porte** (Jean), peintre, reçu le 12 juillet 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Delaporte** (Nicolas-Martin), sculpteur, reçu en 1773, grande rue du faubourg Saint-Antoine, près celle Saint-Nicolas (*Tab.*, p. 59).

**Delaporte** (Simon-Nicolas), sculpteur, reçu le 8 février 1743, absent (*Liste*, p. 72).

**De Laporte** (veuve), pont Notre-Dame, 1764 (*Liste*, p. 79).

**De Larc** (Antoine), peintre, reçu le 25 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**De La Roche** (Charles), peintre, 1668 (*Statuts*, p. 98. Arrêt du Parlement).

**Delaroche** (Charles), peintre, reçu en 1779, rue du Grand-Hurleur (*Tab.*, p. 25).

**De La Rue** (Louis-Félix), sculpteur, reçu le 13 septembre 1760, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 11 et 61); adjoint à professeur en 1762; professeur en 1764. Expose en 1762 et 1764.

Salon de 1762. — N° 114. *Un Fleuve*, en terre cuite, qu'il a laissé à l'Académie pour sa réception. — 115. *Un petit enfant dans son berceau*, de marbre blanc, et deux *Enfans*, en terre cuite. Ces trois morceaux sont tirés du cabinet de M. de Presle. — 116. Plusieurs *Vases*, en terre cuite, tirés du cabinet de M. de La Live de Jully. — 117. Plusieurs dessins sous le même numéro.

Salon de 1764. — N° 110. Bas-relief en plâtre représentant *la Peinture par des enfans qui travaillent audit art.* — 111. Un dessin de 19 pouces sur 25 représentant *Ptolémée, roi de Macédoine, qui, après avoir épousé Arsinoé, sa sœur, fait égorger à ses yeux les deux enfans qu'elle avait eus de son premier mari.* — 112. Plusieurs autres dessins.

**Delarue**, peintre, reçu le 12 juin 1750, rue Saint-Honoré, au duc de Berry (*Liste*, p. 43).

**De Laubelle** (Pierre), peintre, reçu le 12 avril 1697 (*Liste*, 1697).

**Delaunay** (Jean-Charles), peintre. Testament de Geneviève Legendre, sa veuve, 1er septembre 1774 (*Bull.* 1906).

**De Launay** (Nicolas), sculpteur, reçu le 17 avril 1679 (*Liste*, 1682).

**Delaunay** (Pierre), peintre et marchand, reçu le 15 juillet 1724, quai de Gesvres (*Liste*, p. 26; *Nouv. règlement*, 1736); doyen des adjoints à professeur; testament de sa femme, Marie Tremblai, 18 mars 1759; son testament, 2 juin 1774; † 14 juin 1774, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans deux mois et vingt jours (*Mém.* Paris); veuf de Marie Tremblai (*Scellés*, t. III, p. 48).

**Delaune**, dit **Deslande** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 16 octobre 1762, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (*Liste*, p. 67).

**Delaunée** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 22 janvier 1750, rue Aumaire (*Liste*, p. 42).

**De Lavallée** (Jean-Silvain), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue des Gravilliers, puis rue Vinaigrier (*Liste*, p. 54, et *Tab.*, p. 59).

**De La Voye** (Nicolas), sculpteur, reçu le 2 décembre 1654 (*Liste*, 1672).

**Delcloche**, peintre, reçu le 2 octobre 1736, ancien conseiller (1764), pont Notre-Dame (*Liste*, p. 21 et 30).

**Delépine** (Henry), peintre, reçu le 16 avril 1737, adjoint à professeur, rue Phélippeaux (*Liste*, p. 20 et 30). Expose en 1764.

Salon de 1764. — Nº 45. Deux tableaux peints à gouazze, l'un représente un *Pâtissier* et l'autre un *Cabaretier;* sujets de nuit.

**Delesement** (Nicolas-Denis), sculpteur, reçu en 1785, rue de Cléry (*Tab.*, p. 25).

**Delesme** (Hubert), peintre, reçu le 16 juillet 1734, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 29).

**Delespine** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 14 août 1753, rue des Prêcheurs (*Liste*, p. 48, et *Tab.*, p. 59).

**Deleuse** (Pierre), peintre, reçu le 15 septembre 1721, rue Saint-Merry, à l'hôtel Jabac (*Liste*, p. 25); perd sa

femme, Jeanne Sarrazin, en 1766, à soixante-seize ans, † octobre 1775, rue d'Orléans-Saint-Honoré (*Mém.* Paris).

**Deleuze** (Pierre-Hyacinthe), peintre, reçu le 16 juillet 1743, rue Grange-Batelière (*Liste*, p. 34); 1786, rue de la Michodière (*Tab.*, p. 59).

**Delfosse** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 23 septembre 1743, rue Lesdiguières, près la Bastille (*Liste*, p. 35).

**Delhay** (Jean-Baptiste), sculpteur en ornements, faubourg Montmartre, vis-à-vis la rue Cadet (*Alm.*, 1776). Testament, 23 octobre 1770 (*Bull.* 1906).

**Delian** (Isaac), sculpteur, reçu le 18 décembre 1688 (*Liste*, 1697).

**De Ligny** (Jean), peintre, reçu le 11 avril 1693 (*Liste*, 1697).

**Delioux de Savignac** (Claude-Edme-Charles), peintre en miniature, perd sa femme, Angélique Bourdon (*Scellés*, t. III, p. 179) en 1789 (*Mém.* Paris); 1782-1786, rue Saint-Sauveur.

**Delir** (Mlle Marie-Anne-Louise), reçue le 11 septembre 1748, rue Beaubourg (*Liste*, p. 83).

**Delor** (veuve), rue de la Verrerie, 1764 (*Liste*, p. 79 et 80).

**De Lorge.** — Voy. Lorge.

**Delorme**, peintre ordinaire de Mgr le duc d'Orléans, rue Basse-du-Rempart, porte Saint-Denis (*Alm.*, 1776).

**Delormois**, peintre et dessinateur pour étoffes, tapisseries, broderies, 1769 (*Mém.* Paris).

**Delporte** (Antoine-Louis), peintre, reçu en 1785, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*Tab.*, p. 25).

**Delporte**, peintre, reçu le 17 octobre 1754, rue de l'Arbre-Sec (*Liste*, p. 9 et 50). Conseiller, décembre 1763.

**Delsart** (Philippe-Joseph), peintre, reçu le 5 juin 1761, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 64); 1769 (*Scellés*, t. II, p. 438).

**De Mailly**. — Voy. Mailly.

**De Malliée.** — Voy. Maillié.

**Demange** (Jean), peintre, reçu le 1er février 1752, rue Saint-Denis, près les Filles-Saint-Chaumont (*Liste*, p. 45); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 59; *Scellés*, t. III, p. 62).

**Demarest**, peintre, officier de Saint-Luc, † 1759, rue Philypeaux (*Mém.* Paris).

**Demaretz** (Guillaume-Barnabé), sculpteur, reçu le 20 février 1750, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 42).

**Demay** (Toussaint), peintre, reçu le 14 août 1761, rue Grenetat (*Liste*, p. 64).

**De Meaux** (François), peintre, rue Maubué, 1678 (*Scellés*, t. I, p. 21).

**Demenage** (Nicolas), peintre, reçu le 16 juillet 1734, rue des Cordeliers, en boutique (*Liste*, p. 28).

**Demeures** (Jean), sculpteur, reçu le 16 octobre 1756, rue de Touraine (*Liste*, p. 54); 1786, rue Boucherat (*Tab.*, p. 59).

**Demimuid** (Nicolas), peintre, reçu le 5 mai 1763, rues Saintonge et Boucherat (*Liste*, p. 68).

**Demonceau** (Guillaume), peintre, reçu en 1767, marché Saint-Martin (*Tab.*, p. 59); † 1783 (*Journal de Paris*, p. 90).

**Demonceaux** ou **Demousseaux** (Noël), peintre, † 20 janvier 1783, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 142; *Bull.* 1899). Testament, 13 juin 1783 (*Bull.* 1906).

**Demonpetit** (Vincent), peintre, reçu en 1763, rue du Gros-Chenet (*Tab.*, p. 60).

**Demontigny** (Pierre), peintre. — Voy. Montigny.

**Denis** (André-François), ciseleur en or et en argent; † août 1782 (*Bull.* 1899).

**Denis** (Antoine), sculpteur, reçu le 29 avril 1692 (*Liste*, 1697).

**Denis** (Gervais), peintre, rue Neuve-Saint-Roch, paroisse Bonne-Nouvelle (Règlement de 1736).

**Denis** (Jean-Adrien), peintre et fripier, † 31 juillet 1765, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 364).

**Denise** (Jacques), sculpteur, reçu le 14 octobre 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Denizart** (Jacques), peintre, reçu le 2 décembre 1660 (*Liste*, 1672).

**Depeters** (Jean-Antoine), peintre. — Voy. Peters.

**Depeuille** ou **Depouille** (François-Jules-Gabriel), dit Jolly, peintre, reçu en 1775, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle aux Ours (*Tab.*, p. 60).

**Deplanque** (Mlle Marguerite), reçue le 5 mai 1747, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 83).

**Dequoy** (Pierre-Simon), peintre ordinaire du Roi aux Gobelins, reçu le 16 avril 1737, aux Gobelins (*Liste*, p. 30); † 31 décembre 1764, aux Gobelins (*Scellés*, t. II, p. 362, et t. III, p. 11). Testament, 13 octobre 1764 (*Bull.* 1906). Expose en 1751, 1752, 1753 et 1756.

Salon de 1751. — No 105. *Un mendiant, Un buveur*, 2 toiles de 30. — 106. Deux portraits, toiles de 25, l'un d'*Homme*, l'autre de *Femme*.

Salon de 1752. — No 211. *Un saint Pierre* et *Un saint Paul*, toile de 25, sous le même numéro. — 212. *Une récureuse*, toile de 30. — 213. *Un mendiant qui mange sa soupe*, toile de 25. — 214. *Un Cordelier de la Chine*, toile de 25.

Salon de 1753. — No 162. *Vénus couronnée par l'Amour de la victoire qu'elle avoit remportée contre Junon et Pallas*. C'est un seul avec ce qui suit. — 163. Le *Jugement de Pâris et les attributs des deux déesses*. — 164. *Un saint Jean Évangéliste*. — 165. *Un saint Jacques le Majeur*. — 166. Le portrait d'un *Cordelier*, docteur en Sorbonne. — 167. Le portrait d'un *Principal de collège*.

Salon de 1756. — No 151. *Saint Philippe, Un buveur* et *Un jeune enfant*, de chacun 30 pouces sur 24 de large.

**De Ray** (René), peintre, reçu le 27 août 1693 (*Liste*, 1697).

**Derbais** (Hierosme), sculpteur, reçu le 14 février 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Dereige** (Alexis), peintre, sculpteur et doreur, rue de la Pelleterie, 1740 (*Scellés*, t. I, p. 391); † 1748 (*Mém.* Paris).

**Dereige** (André), peintre-doreur, 1736, rue de la Pelleterie, mari de Jeanne Prevostel, morte le 13 mai 1770; † 13 septembre 1757 (*Scellés*, t. II, p. 233). Testament de sa veuve, 13 mars 1760 (*Bull.* 1906).

**Dereige** le jeune, peintre et doreur, † 1748 (*Mém.* Paris).

**Derieux** (Claude), sculpteur, reçu le 13 juin 1736, sur l'Estrapade (*Liste*, p. 29).

**De Ronssoy** (Louis-Edme), peintre, reçu en 1773, rue de la Juiverie (*Tab.*, p. 60); 1786, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain; perd sa femme, Jeanne-Anne-Éléonore Mian, en 1787 (*Bull.* 1899).

**Derouard** (François), sculpteur, officier emballeur à la Douane, mari de Marie-Thérèse Lambrun, † 2 janvier 1769, rue Basse-Villeneuve (*Scellés*, t. II, p. 430).

**Derouvroi** (Charles-Antoine), peintre, reçu en 1780, rue Saint-André-des-Arcs (*Tab.*, p. 26).

**Des Aigles** (Philippe), sculpteur, reçu le 30 mars 1661 (*Liste*, 1672).

**De Saint-Aubin** (Augustin et Gabriel). — Voy. Saint-Aubin.

**De Saint-Jean**. — Voy. Saint-Jean.

**De Saint-Martin** (Mlle). — Voy. Saint-Martin.

**Desaubliaux** (Simon-Antoine-Prosper), sculpteur, reçu le 12 juin 1750, rue du Sabot (*Liste*, p. 43, et *Tab.*, p. 60).

**Desbans** (René-Jean), peintre, reçu en 1779, rue Palatine (*Tab.*, p. 26).

**Desbatisse** (Claude), sculpteur et professeur, rue Meslay, † 23 septembre 1761 chez le comte d'Argenson. Testament, 5 mars 1754 (*Bull.* 1906; *Scellés*, t. II, p. 295). Vente après décès, 1761 (*Mém.* Paris). Expose en 1751, 1752 et 1753.

Salon de 1751. — N° 41. Un groupe représentant *le Coucher du soleil. Thétis lui tend les bras, pendant que les Naïades et les Tritons sont occupés à dételer son char.* Ce groupe est fait en pierre de Tonnerre, de 6 pieds de proportion. — 42. Autre groupe de *Hélène enlevée et Pâris, son ravisseur;* figures de 7 pieds et demi de proportion. — 43. Portrait d'un *Jeune enfant habillé en Hussard.* — 44. Deux petites *Nayades portant une coquille.* — 45. Figure de marbre représentant *Diane sous le caractère de Triple Hécate*, et plusieurs autres esquisses sous le même numéro.

Salon de 1752. — N° 32. *Une Nayade et un Fleuve sous une roche.* — 33. Une esquisse de deux *Femmes qui se débattent pour un oiseau*, exécutée en pierre de Conflans. — 34. Une autre esquisse, en pierre de Tonnerre, pour Charonne. — 35. Plusieurs autres esquisses sous le même numéro. — 245. Le *Tombeau de M. de Bellegarde*, fermier général, où l'*Amitié et la Reconnoissance* sont représentées sous la figure de deux Génies qui le pleurent. — 246. Le portrait de feu *M. de Bellegarde.* — 247. Un groupe d'enfans représentant *l'Afrique par le Crocodile*, qui est son attribut, *et le Bonnet orné de plumes.* — 250. Deux petits groupes d'enfans, dont l'un représente *la Tragédie*, désignée par le poignard ensanglanté que tient l'un de ces enfans; et *la Comédie*, par la couronne de lauriers que tient l'autre de ces enfans, aux pieds desquels on voit pour attributs un masque et un singe. — 251. L'autre de ces groupes représente *la Musique*, désignée par un enfant qui joue de la flûte et par une fille qui tient des balances pour marquer l'accord et la mesure.

Salon de 1753 [rue Meslay]. — N° 19. Une suite de cinq esquisses pour mettre sur le bâtiment de M. le comte d'Argenson à Neuilly, du côté de l'eau, l'autre partie ou côté ayant été fait par M. Dupont. — 20. Sur

l'angle, deux *Génies de la Marne et de la Seine*, groupes, avec des fruits et attributs de rivière; *un enfant qui court seul et attrape un cigne dans des roseaux.* — 21. *Une Nayade appuyée sur une rame; un chasseur qui, en s'arrêtant, est actionné à admirer cette Nayade.* — 22. *Une Nymphe au retour de la chasse du héron qui regarde avec attention une compagne qui lui fait voir des oiseaux qu'elle attrape dans ses filets.* — 23. Une esquisse sur un piédestal ovale représentant *Psyché en admiration de se voir l'épouse de l'Amour, tenant une lampe d'une main et un poignard de l'autre, pour égorger le monstre qu'elle s'imaginoit avoir pour mari; l'Amour endormi semble, à la lueur de la lumière, commencer à s'éveiller.* — 24. A côté, deux autres petits groupes, *l'un tenant la lampe*, et *l'autre semble raconter les Amours de Psyché dans la caverne, en tenant l'Amour, qui alors lui étoit invisible.* Ces trois morceaux sont pour Mme de Villemar, à Neuilly. — 25. L'esquisse d'un *Borée* pour M. Hatte, fermier général. Le modèle est en grand. — 26. Esquisse d'une *Cascade* pour Mme Dumetz en sa maison de Charonne, représentant un *Jeu de deux Amours, dont l'un se sent pincé par une écrevisse qu'il vouloit prendre sous des rochers, et envoie demander du secours, pendant que de la main droite il tient un trait caché pour lancer à qui viendroit pour le secourir.* Ces ouvrages sont de plomb doré, pierre et marbre. — 27. Le modèle d'une esquisse gothique que l'on veut décorer, où est la Châsse de saint... qui est tirée entre deux colonnes et ne peut être dérangée pour quelque cause que ce soit; au-dessous est le tombeau du saint. Cette décoration sera de plomb, bronze et marbre, et au-dessus seront deux enfans tenant une suspension et soutenue par deux anges portant la Châsse du saint. Le tout servira pour faire fond à un autel à la romaine, de douze pieds au-devant de la décoration et marquera jusqu'au niveau des pieds; de sorte qu'on pourra en juger du point du chœur et de la nef, et un cartel représente les armes et dignités de M. l'évêque de Condom.

**Desbois** (Jean-Charles), peintre, reçu en 1778, rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 26).

**Desbruns** (Jacques), sculpteur sur bois, mari de Victoire-Thérèse-Isidore Hervey, † 1er juillet 1787, rue du Faubourg-Saint-Antoine (*Scellés*, t. III, p. 200).

**Desbuissons** (François-Hippolyte), miniaturiste, rue Saint-Louis-du-Marais. Bilan, 20 juillet 1786 (*Bull.* 1906).

**Descarrière** (Pierre-Antoine), peintre, reçu le 17 octobre 1754, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 50); député en 1786 (*Tab.*, p. 8).

**Deschamps** (Henry), peintre, 1665 (*Statuts*, p. 105).

**Deschamps** (Jean), peintre, reçu en 1781 (*Tab.*, p. 26).

**Deschamps** (Joseph), sculpteur de la Reine, ancien pensionnaire du Roi à Saint-Cloud, † février 1788 (*Bull.* 1899).

**Deschamps** (Philippe), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 54).

**Deschamps**, peintre, reçu en 1785, rue Montmartre (*Tab.*, p. 26).

**Des Cloches**, peintre, ancien conseiller. Expose en 1751.

Salon de 1751. — N° 72. *Le Distrait et l'étude*, de 20 pouces de haut sur 16 de large. — 73. *Le Commerce, la Banque*, de 30 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large.

**Descourtis** (Noël), peintre, reçu le 11 juin 1746, rue Jean-Robert (*Liste*, p. 37).

**Des Essarts** (Daniel), peintre, reçu le 19 septembre 1672, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Desfontaine** (Armand-Louis), peintre, reçu le 18 octobre 1718, directeur le 22 octobre 1736, rue de la Tixeranderie, au Cerceau d'or (*Liste*, p. 8); † juin 1783 (*Bull.* 1899; *Journal de Paris*, p. 696).

**Desfontaines** (Michel-Claude-Philippe), ancien maître peintre et doreur, a eu six enfants de deux mariages,

† 26 avril 1785, rue de la Tixeranderie (*Scellés*, t. III, p. 166).

**Desgoux** (Joachim), sculpteur, reçu le 3 septembre 1749, rue Poissonnière (*Liste*, p. 41).

**Deshayes** ou **De Haye** (Jean), juré-peintre, demeurant en 1651 rue Darnetal (*Statuts*, p. 67).

**Deshoches** (Jacques-René), peintre, reçu le 17 décembre 1746, porte Saint-Denis, chez un distillateur (*Liste*, p. 37). — Voy. Deshouches.

**Deshouches** (Robert-Bernard), sculpteur, reçu le 12 mars 1733, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 28).

**Des Hoziers** (Guillaume), peintre, reçu le 6 février 1669 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Desjardins** (Jean-Louis), sculpteur, 1752, rue Bonne-Nouvelle, à la Ville-Neuve, propriétaire d'une maison (*Scellés*, t. II, p. 166).

**Desjardins** (Martin), sculpteur et ancien de confrérie, reçu en 1661 (*Liste*, 1672).

**Deslandes** (Jean-Baptiste), sculpteur, figure comme un des directeurs de la Communauté (avec Cietti et Coliati, peintres, et Jean-André Pichon, sculpteur), à l'apposition et levée des scellés au bureau de la Communauté, lors de la suppression des corporations en 1776.

**Deslondes** (François), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Desmaisons** (Ambroise), peintre, 1665 (*Statuts*, p. 105).

**Desmarais** (Gruand), maître de la Communauté, 1748 (*Délibération*).

**Desmares** (Jean-Denis), sculpteur, reçu le 26 septembre 1755, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 51), rue Boucherat; expert en 1764 (*Scellés*, t. II, p. 334).

**Desmarets**, graveur en or, 1770, rue Saint-André-des-Arts (*Scellés*, t. II, p. 447).

**Desmaretz** ou **Desmarais** (Joseph), peintre d'histoire, adjoint à professeur, professeur en 1748 (*Délibération*, p. 73). Expose en 1751 et 1752.

Salon de 1751. — N° 46. *Descente de croix*, 6 pieds de haut, 4 de large. — 47. *Vénus sur les eaux*, 3 pieds de haut, 2 de large.

Salon de 1752. — N° 97. *Un Couronnement d'épines*, 2 pieds de haut, 1 pied 9 pouces de large. — 98. *Télémaque dans l'isle de Calypso, racontant ses aventures*, 4 pieds de large sur 3 de haut. — 99. *Notre-Seigneur au jardin des Olives*, 6 pieds et demi de haut, 4 et demi de large. — 100. Quatre esquisses lavées à l'encre de Chine, représentant *les Vertus*. — 253 (addition). *Une Résurrection*, peinte en miniature.

**Desmortins** (Savinien), peintre, reçu le 15 janvier 1722, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 25).

**Desmoulins** (François-Antoine), peintre, reçu en 1777 (*Tab.*, p. 26).

**Desmoulins** (Pierre), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Desmousseaux** (Guillaume), peintre, marché Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 142).

**Desmousseaux** l'aîné (Noël), peintre, marié trois fois, † 20 janvier 1783, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 142).

**Desnault** (Jacques), sculpteur, reçu le 3 juillet 1674 (*Liste*, 1682).

**Desnœuds** (Anne-Étienne), peintre, 1786, petit-fils d'Antoine-Étienne Boussingault, peintre (*Scellés*, t. III, p. 183).

**Desnoireterres** (Pierre-Philippe), ancien maître des verreries d'Orléans, † 5 mars 1790, à quatre-vingt-sept ans, rue du Plâtre-Saint-Jacques (*Scellés*, t. III, p. 230).

**Desoches** (René-Gabriel), peintre-vernisseur, † 15 juillet 1758, rue du Faubourg-Saint-Martin. De ses huit enfants, deux fils, Jean-Baptiste-Gabriel et Jacques-René Desoches, sont aussi peintres-vernisseurs, ainsi que son gendre, Jean Demauque (*Scellés*, t. II, p. 253, et t. III, p. 61).

**Desoria** (François), peintre, reçu le 5 mai 1750, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 43).

**Desozier** (Guillaume), peintre, reçu le 6 février 1669 (*Liste*, 1672).

**Despeaux** (Guillaume-Fidel), peintre, rue Phelipeaux, reçu en 1781 (*Tab.*, p. 26).

**Desplands** (Antoine-Mercier), sculpteur, reçu le 10 septembre 1751, absent (*Liste*, p. 74).

**Desprez** (Claude), peintre, reçu le 15 décembre 1651 (*Liste*, 1672).

**Desrais** (Étienne), peintre, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, marchand de tableaux; † 20 juillet 1740 (*Scellés*, t. I, p. 881), pont Notre-Dame. Testament, 15 décembre 1739 (*Bull.* 1906).

**Desrais** (Louis), peintre, reçu le 16 mai 1741, rue de la Licorne (*Liste*, p. 33).

**Desrais** (Louis-André et Jean) frères, peintres, rue Montorgueil (*Scellés*, t. I, p. 383, 390).

**Desroziers** (Nicolas), maître peintre, mari de Claude Tousier, † 25 février 1665 (*Scellés*, t. I, p. 3).

**Dessalles** (Antoine), reçu en 1782, rue Saint-Antoine (*Tab.*, p. 26).

**Dessalles**, peintre [de la Trinité?], maître privilégié, rue des Petites-Écuries-du-Roi (*Tab.*, p. 26).

**Dessiste** (Jean-Mathieu), peintre, reçu le 17 février 1753, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, au coin de la rue des Singes (*Liste*, p. 47).

**Dessus-Lamard** (Jean-Baptiste **de**), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 44).

**Des Tailleux** (Antoine), peintre, reçu le 1er juin 1654 (*Liste*, 1672).

**Destouches** (Jean-Michel), peintre, reçu le 17 octobre 1748, absent (*Liste*, p. 73).

**Destruite** (Jean), peintre, reçu le 12 mai 1665 (*Liste*, 1672).

**Desvaux** (Charles-Benoît), sculpteur, mari de Anne-Élisabeth Chapperon, † 17 juin 1764, grande rue du faubourg Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 332).

**Deumont** (Martin), peintre, rue de l'Arcade-Ville-l'Évêque, reçu en 1780 (*Tab.*, p. 26).

**Devauge**, reçu le 31 octobre 1775 [par mérite; *note manuscrite*] (*Liste*, 1775).

**Devauversin** (Jean-Charles), peintre, rue des Quatre-Vents, reçu en 1785 (*Tab.*, p. 26).

**Deverelle** (Mlle), peintre, reçue le 18 septembre 1750, rue Phélippeaux (*Liste*, p. 84).

**De Vienne** (François), peintre, reçu le 2 décembre 1654 (*Liste*, 1672).

**Devillers** (Nicolas-Joseph), peintre, 1779, rue des Anglais (*Scellés*, t. III, p. 101).

**Devoge**, peintre de Gray. Dessin allégorique gravé par Lemire, 1760 (*Mém.* Paris).

**Devos** (Jean), peintre, reçu le 1er octobre 1686 (*Liste*, 1697).

**Dezègres** (Gabriel), sculpteur, reçu le 8 mai 1675 (*Liste*, 1682).

**Dezègres** (Philippe), sculpteur, reçu le 30 mars 1661 (*Liste*, 1682).

**Dezègres** (veuve de Nicolas), sculpteur, rue du Sentier, près le boulevard, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Dezeigre** (Nicolas), sculpteur-marbrier à Versailles, reçu le 8 mai 1675 (*Liste*, 1682 et 1697), † 22 septembre 1726; mort de sa veuve, Françoise Leguay, 11 décembre 1744 (*Scellés*, t. II, p. 74).

**Dicq** (Abraham), sculpteur, reçu le 24 janvier 1715, rue Saint-Denis, près la rue du Renard (*Liste*, 1764).

**Didier** (François), peintre d'histoire et de portraits, reçu le 20 juin 1733, hôtel des Ursins, rue du Milieu (*Liste*, p. 20 et 28); adjoint à professeur. Expose en 1751, 1752 et 1762.

Salon de 1751. — No 60. *Réception des Vestales par le Pontife*, deux tableaux de 2 pieds 7 pouces de large sur 1 pied 5 pouces de haut. — 61. *Vestale qui conserve le feu sacré*, toile de 25. — 62. Trois portraits, toiles de 25. — 63. Un autre portrait, toile de 12.

Salon de 1752. — N° 201. Portrait de *M. Desmarais*, ancien adjoint. Celui de *Mme* son épouse, sur toile de 25, tous deux sous le même numéro. — 202. Portrait de *Mlle Desmarais*, leur fille, sur toile de 6. — 203. Portrait de *M. et Mme Dague*, ensemble, sur une même toile, représentant *Vertumne et Pomone*. — 204. Portrait de *M. et Mme Tirelle*, sur toile de 25, sous le même numéro. — 205. Portrait d'une *Jeune demoiselle*, sur une toile de 6. — 206. Portrait de *M. Charpentier, jouant de la musette*. — 207. Deux tableaux sur toile de 50, *Jupiter en Signe et Léda;* l'autre représentant *Bacchus, sous la figure d'une grappe de raisin, jouissant d'Erigone*. Ces deux tableaux sont sous le même numéro. — 208. *Une Espagnolette*, portrait, toile de 25. — 209. *La Sainte Vierge au Temple*, esquisse, toile de 20. — 248. Portrait d'un *Jeune enfant*.

Salon de 1762 [hôtel des Ursins, rue du Milieu]. — N° 53. *Télémaque racontant ses aventures à Calypso*, toile de 25. — 54. *Une chercheuse de puces à la chandelle* et *Une dormeuse*, sous le même numéro, toile de 30.

**Dieu**, peintre de marines. Expose en 1752.

Salon de 1752. — N° 186. *Un port de mer*. — 187. *Les Amours du Bocage et un fond de Paysage*. — 188. Autre *Port de mer*, de 1 pied 10 pouces de large sur 1 pied 6 pouces de haut. — 189. *Un Paysage*. — 190. Deux *Paysages*, même grandeur, sous le même numéro.

**Dieu** (veuve François), peintre, porte Saint-Michel, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Digeon** (François), peintre, reçu le 27 mai 1739, rue Saint-Honoré (*Liste*, p. 32).

**Dion** (Louis), peintre, reçu le 30 juillet 1692 (*Liste*, 1697).

**Disdier** (François-Nicolas), maître et professeur en chirurgie, prévôt en exercice du collège de Saint-Côme, etc., professeur en anatomie de l'Académie de Saint-Luc, donne des leçons concernant l'anatomie le samedi de chaque semaine, place de l'Estrapade (*Liste*, p. 16).

**Diverneresse** (François), peintre, reçu en 1777, rue Grenier-sur-l'Eau, député en 1786 (*Tab.*, p. 8).

**Dobeau**, sculpteur. — Voy. Daubo.

**Docaigne** (Louis-François), peintre, reçu en 1772, rue Saint-Antoine, près la rue Royale (*Tab.*, p. 60).

**Doguet** (Pierre), peintre, † 15 septembre 1781, rue des Vieilles-Tuileries, cour du Manège (*Scellés*, t. III, p. 120).

**Dolleron** ou **d'Oleron** (Guy), peintre, † mars 1733, beau-père de Claude Binet, peintre, rue des Orties (*Scellés*, t. I, p. 302).

**Dolleron** (Guy-François), peintre, fils de feu Guy Dolleron, maître peintre, reçu le 12 mars 1733, rue de la Lune, près la porte Saint-Denis (*Liste*, p. 28); 1786, hôpital des Incurables (*Scellés*, t. III, p. 180).

**Domail** ou **Domaille** (André), sculpteur, reçu le 18 septembre 1759, rue Saint-Sauveur (*Liste*, p. 59); 1786, grande rue Verte, faubourg Saint-Honoré (*Tab.*, p. 61; *Scellés*, t. II, p. 433).

**Domain** (Aimé-François), peintre, reçu en 1768, rue Beauregard, Ville-Neuve (*Tab.*, p. 60).

**Donjeux** ou **Donyeux** (Vincent), peintre, reçu le 15 octobre 1755, rue Michel-le-Comte (*Liste*, p. 52); 1786, rue Montmartre, près le passage du Saumon (*Tab.*, p. 62).

**Dorbay**, peintre, ancien professeur (1764), reçu le 14 février 1722, rue Poissonnière (*Liste*, p. 19).

**Dordilly** (François), peintre, reçu le 13 octobre 1689 (*Liste*, 1697).

**Doré**, sculpteur, statuaire, rue Montmartre, vis-à-vis l'hôtel d'Uzès (*Alm.*, 1777).

**Dorence** (Mlle Marie-Jeanne), reçue le 16 février 1763, faubourg Saint-Martin, cul-de-sac de l'Égout (*Liste*, p. 86).

**Dorléans** (Jean), peintre, 1391.

**Dorly**, peintre de portraits, rue Saint-Denis. Expose en 1751, 1752 et 1753.

Salon de 1751. — N° 133. Portrait du *R. P. L'Épicier*, de la Mercy. — 134. Portrait du *R. P. Paslin*, des Augustins. — 135. Portrait de *M. Ricault*, ingénieur, lieutenant-colonel au service d'Espagne, racheté le 18 octobre 1750 par les PP. de la Mercy, protégé par S. A. S. Monseigneur le prince de Conty et peint avec son habit d'esclave.

Salon de 1752. — N° 193. Portrait de *M. Vade*, toile de 8. — 194. Portrait de *M. Charpentier*, musette de chez le Roi, sur toile de 30, *représenté dans ses plaisirs, tenant sa tasse à la main.* — 195. Portrait de *M.* ***, inspecteur, *en habit de berger, jouant de la musette.* — 196. Portrait de *Mme Charpentier, tenant son chien.* — 197. Portrait de *Mme* ***. — 198. Portrait de *M. Fenot*, inspecteur de police.

Salon de 1753. — N° 206. Portrait de *Mme la marquise de ***, soutenue par les Grâces*, toile de 25. — 207. Portrait de *M. et Mme Subro*, toile de 25. — — 208. Portrait de *M. et Mme La Mare*, toile de 25. — 209. Portrait de *Mme de ****. — 210. Portrait de *Mme de* ***. — 211. Portrait de *M. Thonnelier*, officier de la Reine.

**Dossier** (Nicolas), sculpteur, reçu le 15 octobre 1664 (*Liste*, 1682).

**Doublet** (Louis-François), sculpteur, reçu le 30 aoust 1691 (*Liste*, 1697).

**Doublet** (Simon-Hubert), peintre, reçu en 1753, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch (*Tab.*, p. 61).

**Doucet** (Jean-Sylvain), sculpteur, reçu le 15 octobre 1762, rue Beauregard (*Liste*, p. 66, et *Tab.*, p. 61).

**Dourlan** (Martin), peintre, reçu en 1657 (*Liste*, 1672).

**Douveaux** (Charles), peintre, reçu le 5 mai 1760, barrière du Temple (*Liste*, p. 60, et *Tab.*, p. 61).

**Doyen** (Pierre-Gabriel), peintre, reçu le 18 septembre 1750, place du Chevalier-du-Guet (*Liste*, p. 43).

**Doyen** (Pierre-Gabriel), peintre, rue du Faubourg-Montmartre, reçu en 1785 (*Tab.*, p. 26).

**Dreige** (veuve André), peintre, rue de la Pelleterie, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Drelain** (Louis), sculpteur, reçu le 7 décembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Drieux** (Pierre), sculpteur, reçu le 2 octobre 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Dropsy** (Jacques), juré garde en 1723 (arrêt du Conseil du 27 septembre 1723 obtenu à sa poursuite).

**Dropsy** (Jacques), sculpteur-marbrier, reçu le 19 février 1746, directeur le 19 octobre 1750, rue et barrière de l'Université (*Liste*, p. 12); en exercice en décembre 1774 (*Liste*, 1775); perd sa femme, Antoinette-Jeanne Dumaige, en 1748; sa fille, Marie-Françoise-Antoinette, en 1782; son père, sculpteur-marbrier, en 1753 (*Mém.* et *Bull.* Paris); ancien député, 1786 (*Tab.*, p. 14 et 61).

**Dropsy** (Jacques-Antoine), sculpteur, boulevard de Varenne, reçu en 1785 (*Tab.*, p. 26).

**Drouais** (Charles), peintre. Testament de sa veuve, Marie-Claude Jolly, rue Coquillière, 9 août 1763 (*Bull.* 1906).

**Drouard** (Charles), peintre, reçu le 30 avril 1718, rue Coquillière (*Liste*); peintre et marchand, perd sa femme, Marie-Claude Joly, âgée de quatre-vingt-cinq ans, en 1768, rue Coquillière (*Mém.* Paris).

**Drouard** (Claude), peintre, reçu le 15 juillet 1666 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Drouard** (Pierre), maître peintre, 1742, rue de la Mortellerie (*Scellés*, t. II, p. 24).

**Drouard** (veuve de), peintre, cul-de-sac Guespine, 1786 (*Tab.*, p. 98).

**Drouart** (Lambert), peintre, reçu le 11 février 1665 (*Liste*, 1672).

**Drouart** (Pierre), peintre, reçu le 6 septembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Drouat** (Charles), 1736, rue Plâtrière (arrêt).

**Drouet** (Étienne), peintre, reçu le 17 octobre 1760, place aux Veaux (*Liste*, p. 62).

**Droüilly** (Jean **de**), sculpteur, reçu le 4 novembre 1668 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Drouilly** (Philippe-François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1752 (*Liste*, p. 47); sa veuve, en 1786, rue de Charenton, faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, p. 98).

**Dubénéfice de Lamotte** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 5 mai 1753, sur le Boulevard, près la rue Poissonnière (*Liste*, p. 48).

**Dubisson** (Adrien-Odot-Garot), peintre, reçu le 26 may 1695 (*Liste*, 1697).

**Dubois** (Charles), peintre, reçu le 19 septembre 1742, absent (*Liste*, p. 72).

**Dubois** (Charles-Nicolas), peintre, reçu le 20 juin 1759, rue Saint-Martin, près Saint-Laurent (*Liste*, p. 58).

**Dubois** (Louis), sculpteur, reçu en 1768, rue de Charenton, faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, p. 61).

**Dubois** (Paul-Gaspard), peintre, reçu le 23 août 1773, rue Saint-Antoine, vis-à-vis celle de Jouy, ancien syndic, député, 1786 (*Tab.*, p. 7).

**Dubois** (veuve), 1764, rue de la Harpe (*Liste*, p. 79).

**Dubourg** (Jacques), reçu le 9 novembre 1758, rue et île Saint-Louis (*Liste*, p. 57).

**Du Breuil** (Antoine), peintre, reçu le 2 mai 1640 (*Liste*, 1672).

**Du Buisson**, 1672 (*Statuts*, p. 127).

**Du Camp** (Joseph), sculpteur, reçu le 9 juillet 1672 (*Liste*, 1697).

**Ducarrey** (Pierre-François), peintre, reçu en 1764, rue et passage de Beaujolais (*Tab.*, p. 61).

**Du Catel-Vigoureux**, peintre, reçu le 12 avril 1692 (*Liste*, 1697).

**Duchaisne** (Charles), peintre, rue des Bons-Enfants. Testament, 21 mai 1735 (*Bull.* 1906).

**Du Chasteau** (Nicolas), peintre, reçu le 31 janvier 1671 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Duchastelet** (Jean), peintre, reçu le 21 février 1686 (*Liste*, 1697).

**Duchauffour** (Alexandre), peintre, reçu le 11 mars 1673 (*Liste*, 1682).

**Duché** (François), peintre, reçu le 26 septembre 1755, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 51).

**Duchemin** (Jacques), peintre, en 1651 rue Beaubourg (*Statuts*, p. 67).

**Duchesne** (Gédéon), sculpteur, reçu le 3 janvier 1679 (*Liste*, 1682).

**Duchesne** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 8 mai 1674 (*Liste*, 1697).

**Duchesne** (Pierre), peintre, reçu le 27 février 1667 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Du Chesnoy** (Jacques), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Duclos** (Gabriel), peintre, reçu le 17 octobre 1758, absent (*Liste*, p. 76).

**Duclos** (Guillaume), peintre, reçu en 1767, rue Saint-Denis, au Grand-Cerf, vis-à-vis les Filles-Dieu (*Tab.*, p. 61).

**Duclos-Desnoux** (Robert), peintre, reçu en 1775, rue du Coq-Saint-Honoré (*Tab.*, p. 62).

**Du Cormier** (Louis-Henri), peintre, 1778, rue des Prêcheurs (*Scellés*, t. III, p. 96).

**Ducôté** (Amable), peintre, reçu le 27 mai 1739 (*Liste*, p. 39); † 15 mars 1771, rue Saint-Jacques (*Scellés*, t. III, p. 3).

**Ducôté** (Thomas-Romain), peintre, frère d'Amable.

**Ducôté** (Toussaint-Romain), peintre, reçu en 1766, rue Saint-Jacques-l'Hôpital (*Tab.*, p. 62).

**Ducreux** (Jean-Louis), peintre, reçu le 15 octobre 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Ducreux** (Joseph), peintre, reçu en 1764, rue des Saint-Pères (*Tab.*, p. 62); rue des Poitevins, près de celle de l'Éperon, « très habile homme qui fut envoyé à Vienne pour y peindre l'archiduchesse, aujourd'hui notre reine » (*Alm.*, 1776).

**Ducreux** (Michel-Joseph), maître peintre et sculpteur (de masques de carnaval), † 11 janvier 1715 (*Scellés*, t. I, p. 248).

**Ducreux**, sculpteur du Roi, † 1748 (*Mém.* Paris).

**Du Doy** ou **Du Doigts** (Jean), peintre, reçu le 17 octobre 1648 (*Liste*, 1672), 1665 (*Statuts*, p. 105-106).

**Dufaux** (François), sculpteur, 28 mars 1749, rue Neuve-Saint-Laurent (*Liste*, p. 41, et *Tab.*, p. 62). Testament de sa femme, Marie-Jeanne Rosset (*Bull.* 1906).

**Du Faux** (Louis), peintre, reçu le 23 février 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Du Faux** (Martin), peintre, reçu le 3 juin 1663 (*Liste*, 1672).

**Du Faux** (Martin), reçu le 23 février 1680 (*Liste*, 1682).

**Du Faux** (Paul), reçu le 23 février 1680 (*Liste*, 1682).

**Du Faux** (Noël), reçu le 23 février 1680 (*Liste*, 1682).

**Dufée** (Jean), peintre au château de Bicêtre, † 22 août 1786, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 186). Testament, 7 juin 1786 (*Bull.* 1906).

**Duforget** (Jean-Jacques-Marie), peintre, reçu en 1773, rue Meslée (*Tab.*, p. 63).

**Dufour** (François), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Dufresnoy** (Nicolas), peintre, reçu le 23 septembre 1747, faubourg Saint-Lazare (*Liste*, p. 39); 1786, rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 62).

**Dugand** (Jean-Nicolas), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Sauveur (*Liste*, p. 56, et *Tab.*, p. 62).

**Dugourc** (Jean-Démosthène), dessinateur de la chambre et du cabinet de Monsieur, perd sa femme, Marie-Anne-Adélaïde Belanger, en juillet 1785 (*Bull.* 1906).

**Dugué** (Mlle Louise), reçue le 28 novembre 1749, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 83).

**Duguée** (veuve), faubourg Saint-Martin, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Duhamel** (Casimir), sculpteur, ancien directeur, 1774, rue de la Chaise (*Scellés*, t. III, p. 60).

**Duhamel** (la veuve Casimir), sculpteur, rue de Sève, 1764 (*Liste*, p. 76).

**Duhamel** (Jean-Louis), peintre, reçu en 1771, rue de la Chaise (*Tab.*, p. 62); sa veuve, rue des Vieilles-Tuileries en 1786 (*Tab.*, p. 98).

**Dujon** (Charles), peintre, reçu en 1784, rue du Faubourg-Saint-Denis, député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 27).

**Dulac** (Antoine-Charles), peintre et doreur, reçu le 17 octobre 1758, rue des Prêtres-Saint-Germain, en boutique (*Liste*, p. 57); rue Saint-Honoré, près l'Observatoire, en 1786 (*Tab.*, p. 62); 1790, rue Saint-Honoré (*Scellés*, t. III, p. 232).

**Dulac** (Charles), peintre, reçu le 26 février 1709, rue Gervais-Laurent (*Liste*, 1764).

**Dulac** (Édouard), peintre, reçu le 17 octobre 1761, rue Fromenteau (*Liste*, p. 65).

**Dulac** (Pierre-Charles), peintre, reçu en 1773, rue du Haut-Moulin (*Tab.*, p. 62).

**Dulaurier** (Vincent), peintre, 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Dulin**, peintre, 1743 (*Scellés*, t. II, p. 40).

**Dumanget** (Jean), sculpteur, reçu en 1771, rue de Cléry, nº 118 (*Tab.*, p. 62).

**Du Mas** (Jean), peintre, reçu le 31 août 1655 (*Liste*, 1672).

**Du May** (Jean), sculpteur, reçu le 11 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Du Meny** (Louis), peintre, reçu le 19 août 1670 (*Liste*, 1672).

**Dumesle** (Pierre), marchand et ci-devant peintre, † 19 décembre 1710 (*Scellés*, t. I, p. 225).

**Du Mesnil** (François), maître éventailliste, 1757, au Roule (*Scellés*, t. II, p. 240, 247 et suiv.).

**Dumesnil** (Jean-Nicolas), peintre, rue des Filles-Dieu, âgé de quarante ans, 4 juillet 1768 (Arch. nat., Y 11185. Scellé et inventaire).

**Dumesnil** (Louis-Claude), professeur en 1748 (*Délibération*, p. 73).

**Du Mesnil** (Louis-Michel), peintre, reçu le 2 août 1684 (*Liste*, 1697).

**Dumesnil** (Louis-Michel), recteur perpétuel de Saint-Luc, † 1701. Mort de sa veuve, Denise Aveline, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans, en 1760, rue des Barres (*Mém.* Paris).

**Dumesnil** aîné (le père), peintre d'histoire, reçu le 22 octobre 1736; professeur, adjoint à recteur le 19 octobre 1758 (*Liste*, p. 6), vieille rue du Temple, près celle de Bercy. Expose en 1751, 1752, 1753, 1762.

Salon de 1751. — N° 58. *Le Repos d'Hercule après avoir séparé les deux monts Calpé et Abyla pour donner entrée à l'Océan*. Le portrait de *M. Gillet père*, ancien juge-consul, sous le même numéro.

Salon de 1752. — N° 90. *Saint Jérôme méditant sur la mort*. — 91. *Mercure qui va trancher la tête du berger Argus pour délivrer la vache Yo*. — 92. *Prédication de saint Jean dans le désert*. Esquisse.

Salon de 1753. — N° 89. *Saint Jean-Baptiste*, plus grand que nature, *prêchant dans le désert*, toile de 4 livres. — 90. Le portrait de *M.* ***.

Salon de 1762. [Adjoint à recteur.] — Nº 5. *Prédication de saint Jean dans le désert*, peinte sur toile de 4 livres. — 6. *Saint Jérôme méditant sur la mort*, sur toile de 30.

**Dumesnil** le jeune (Pierre-Louis), peintre d'histoire, reçu le 19 juin 1736, rue Saint-Martin, aux Deux Anges (*Liste*, p. 9); professeur en 1748 (*Délibération*, p. 73); recteur, 31 juillet 1773 (*Liste*, 1775); recteur perpétuel en 1775 (*Alm.*, 1776); † juin 1781 à quatre-vingt-trois ans; mort de sa femme, Marguerite Larivière, à quatre-vingt-huit ans, en mars 1778 (*Bull.* 1899). Expose en 1751, 1752, 1753, 1756 1762, 1764, 1774.

Salon de 1751. — Nº 8. *Métamorphose de Sirinx en roseau, poursuivie par le dieu Pan*, 5 pieds de haut sur 4 de large. — 9. Deux têtes d'étude, sur toile de 15 : *Une Fileuse endormie; Un Lecteur*.

Salon de 1752. — Nº 5. *Céphale et Procris, dans le moment qu'il lui fait présent de son dard et de son chien*, 3 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds de large. — 6. *Mère regardant jouer ses enfants* et *Chambre où une servante habille des enfans*, sous le même numéro, 2 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large. — 7. *Un Christ, la Vierge au bas et quelques autres figures*, 3 pieds de haut, 1 pied 9 pouces de large. Ce tableau appartient à M. le prieur des Carmes-Billettes. — 8. *Dame de charité donnant ses ordres à une sœur grise. Abbé de catéchisme recevant un jeune enfant amené par sa sœur*, sous le même numéro, 15 pouces de large, 1 pied de haut.

Salon de 1753. — Nº 7. *Un jeune homme tenant un portefeuille sous son bras. Une petite fille allant à l'école*, 3 pieds de haut chacun sur 2 pieds de large. — 8. *Dame dans son lit lisant une lettre. Un Monsieur qui se fait chausser par son domestique*, 1 pied de haut sur 15 pouces de large chacun.

Salon de 1756 [aux Deux Anges]. — Nº 3. Étude d'après nature : *Jeune personne qui lit*, toile de 4 pieds de haut sur 3 de large. — 140. Tableau de fantaisie faisant le pendant du nº 3 (addition).

Salon de 1762. — N° 7. Tableau d'étude, peint sur toile d'un écu. — 8. Cinq petits ovales représentant *les Sens*, sujet grotesque sous le même numéro. — 9. *Savoyarde qui joue de la serinette. Marchand de peaux de lapin*, deux tableaux d'étude, toile de 25. — 10. Trois tableaux, de 4 pieds de large sur 3 pieds et demi de haut, représentant *Apollon avec les Muses*, appartiennent à M. le marquis de Beaupréau. — 11. Deux études sur toile de 10 : *Cusinière qui écrit son marché* et *Garçon qui rince des bouteilles.*

Salon de 1763. — N° 7. *Cuisinière revenant du marché* et *Garçon marchand de vin rinçant des bouteilles*, chacun de 15 pouces de large sur 1 pied de haut. — 8. *Trophée de musique*, 1 pied de large sur 9 pouces.

Salon de 1774. — N° 3. *Deux femmes, l'une brûlant du café, l'autre occupée à le moudre*, haut. 3 pieds 2 pouces; larg. 2 pieds 6 pouces. — 4. *Jeune fille tenant des fleurs dans son tablier*, haut. 3 pieds 11 pouces; larg. 2 pieds 8 pouces. — 6 (*sic*). *Une femme assise et tenant un tricot*, haut. 2 pieds; larg. 1 pied 8 pouces. — 7. Plusieurs tableaux dans le même genre et sous le même numéro. — 8. Quelques estampes gravées d'après les tableaux du même artiste.

**Dumez** (Jean-François), peintre, reçu le 5 mai 1761, rue de la Monnaye (*Liste*, p. 63).

**Du Molelin** (Simon). — Voy. Molelin.

**Dumont** (Étienne), sculpteur, 22 février 1689 (*Liste*, 1697).

**Dumont** (Jacques-Philippe-Joseph), sculpteur-figuriste de l'Académie et sculpteur du duc d'Orléans, reçu en 1775, rue du Faubourg-Montmartre (*Tab.*, p. 62); 1788, même adresse (*Scellés*, t. III, p. 210).

**Dumont** (Laurent), peintre, 1786, rue Guénégaud (*Scellés*, t. III, p. 185).

**Dumont**, peintre, reçu le 11 février 1775 (par mérite) (*Liste*, 1775).

**Dumont**, architecte des Académies de Saint-Luc, de

Rome, de Florence et de Bologne et amateur associé libre de celle de Saint-Luc. Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — N° 100. Plusieurs dessins sous le même numéro. — 101. *Le Plan et l'élévation d'un temple antique trouvé dans l'ancienne ville de Pestum.* — 102. *Les Vestiges d'une partie de la galerie du Colisée, amphithéâtre ovale qui a été bâti à Rome par Vespasien.*

Salon de 1774. — N° 1. Six dessins d'architecture. Ils représentent des *Monuments à la mémoire des grands hommes.* Ils portent environ 2 pieds.

**Dunepart** (Nicolas-Hilaire), sculpteur, reçu le 27 février 1744, rue Saint-Martin, vis-à-vis Saint-Merry (*Liste*, p. 35).

**Dunepart** (Pierre-Nicolas), sculpteur, reçu le 10 septembre 1751, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 45; *Scellés*, t. III, p. 31); 1781, rue Transnonain, près celle de Montmorency (*Tab.*, p. 63).

**Du Perier** (Gilbert). — Voy. Perier.

**Duperoy** (Jean), sculpteur, reçu le 22 avril 1724, absent (*Liste*, p. 71).

**Du Perroy** (François), peintre, reçu le 12 octobre 1681 (*Liste*, 1682).

**Du Perroy** (Jacques), peintre, reçu le 24 avril 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Dupille** (Jean), sculpteur, † 1761 à soixante-dix-huit ans, rue aux Fers (*Mém.* Paris). Testament, 16 juin 1761 (*Bull.* 1906).

**Dupin** (veuve de Louis), sculpteur, faubourg Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Duplessis** (Pierre le Goubet), reçu en 1781, rue Saint-Martin, près la rue Maubuée (*Tab.*, p. 27).

**Duplessis**, agrégé. Expose en 1764.

Salon de 1764. — N° 86. *Mgr l'évêque de Tréguier.* — 87. *M. Gerbier*, avocat. — 88. *M. Majault*, docteur en médecine. — 89. Le portrait de *M.* ***, procureur au

Châtelet et de l'Académie de Saint-Luc. — 90. *Mme Lenoir.*

**Dupont** (Antoine-François), peintre, reçu le 10 juin 1743, rue des Vieux-Augustins (*Liste*, p. 34).

**Dupont** (Mlle Étienne), reçue en 1757, rue Grenetat, en boutique (*Liste*, p. 85).

**Dupont** (Jean-Baptiste), sculpteur, adjoint à professeur en 1748 (*Délibération*, p. 73), puis professeur, † 18 avril 1754, rue des Filles-du-Calvaire (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 180). Testament, 9 avril 1754 (*Bull.* 1906); testament de sa veuve, Alice-Catherine Champtier, 10 décembre 1754 (*Bull.* 1906). Expose en 1751, 1752, 1753.

Salon de 1751. — No 17. Un modèle représentant *Achille blessé sur les ruines de Troie.* — 18. Autre représentant *Iphigénie.* — 19. Deux groupes d'enfans représentant *les Quatre Élémens.* — 20. *Saint Jérôme, saint Augustin* et deux *Têtes d'enfans,* en marbre, le tout sous le même numéro.

Salon de 1752. — No 11. *Narcisse,* en marbre, d'environ 2 pieds de proportion. — 12. *Une Flore, un Bacchus* et *une Minerve,* en terre, de 18 pouces de haut. 3 morceaux sous le même numéro. — 13. Une autre *Flore* et un *Zéphire,* en terre, de 13 pouces de haut. En terre cuite, sous le même numéro. — 14. Groupe d'enfans représentant *l'Europe avec ses attributs et des trophées d'armes pour être exécutés sur l'angle d'un bâtiment.* — 243. Modèle en terre représentant *l'Hiver.*

Salon de 1753 [sur le boulevard, près le Château d'eau]. — No 14. Modèle en plâtre, 2 pieds de haut, représentant *Pomone avec le Génie de Vertumne, qui se découvre en levant son masque et le tenant par la main.* Ce modèle a été exécuté en pierre, de 6 pieds et demi de haut, dans le jardin potager de M. le comte d'Argenson, à Neuilly. — 15. Modèle, de même hauteur, d'une *Nayade versant de l'eau avec une coquille.* — 16. Modèle d'un *Enfant sur un cheval marin,* pour être exécuté en marbre, pour servir de jet d'eau, et plusieurs autres Esquisses du même auteur et sous le même numéro.

**Dupouch** (Claude), écuyer, peintre et professeur, † 1747, rue Saint-André. Vente après décès (*Mém.* Paris).

**Dupré** (Claude), peintre, reçu en 1772, rue de la Verrerie (*Tab.*, p. 63).

**Dupré** (Daniel), maître peintre-sculpteur à Paris et ordinaire chez le Roi, reçu le 20 janvier 1650 (*Liste*, 1672); † 11 avril 1687 (*Scellés*, t. I, p. 75).

**Dupré** (Guillaume), sculpteur en bois, reçu le 23 juin 1733. Directeur, 19 octobre 1750, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 14); † 2 février 1767 (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 395).

**Dupré** (Louis), sculpteur, reçu le 16 mars 1690 (*Liste*, 1697).

**Du Pré** (Michel), peintre, reçu le 16 octobre 1663 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Dupré.** — Voy. Rouland Dupré.

**Dupréelle** (Jean-Baptiste-Michel), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue Saint-Martin, près la rue de Montmorency (*Liste*, p. 55).

**Dupriet** (Joseph), peintre, reçu en 1772, rue des Barres-Saint-Gervais (*Tab.*, p. 63).

**Dupuis** (veuve de Jean), peintre, rue du Four, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Dupuis** (Jean-Guillaume), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 60).

**Dupuis** (Louis), peintre, reçu le 5 mai 1678 (*Liste*, 1682 et 1697; *Scellés*, t. I, p. 19).

**Dupuis** (Michel-Jean), peintre, reçu le 31 mars 1746, conseiller (1764), rue Princesse, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 22, 37).

**Dupuis** (Pierre-Charles), sculpteur, † février 1754, rue Saint-Honoré (*Mém.* Paris).

**Dupuy** (Nicolas), peintre, reçu le 18 juin 1744, rue du Plat-d'Étain (*Liste*, p. 35).

**Duquesne** (Pierre-François-Célestin-Adrien-Joseph), peintre, reçu le 5 mai 1762, rue des Mauvaises-Paroles (*Liste*, p. 65). Séparation d'avec sa femme, Sophie-Joseph Chaumeix, mai 1787 (*Bull.* 1899).

**Durand** (Claude-François), peintre, reçu en 1777, rue de l'Égoût-Saint-Martin (*Tab.*, p. 27).

**Durand** (Denis), peintre, reçu le 10 septembre 1751, adjoint à professeur, rue de Berri-au-Marais (*Liste*, p. 15 et 45); † décembre 1772, rue Culture-Sainte-Catherine (*Mém.* Paris). Expose en 1752, 1753 et 1762.

Salon de 1752. — N° 82. *Sainte Anne. Saint Joseph*, chacun de 6 pieds de haut sur 4 de large. Sous le même numéro.

Salon de 1753. — N° 175. *L'Ombre d'Achille qui paroît en Grèce et demande que sa mort soit vengée par les cendres de Polixène. Aussitôt on arrache Polixène d'entre les bras de sa mère*, toile de 6 livres. — 176. *Un Paysage*, toile de 30. — 177. *Un Peintre*, toile de 6. — 178. *Narcisse*, toile de 30. — 179. *Pastorale*, toile de 6. — 180. *Arion*, toile de 3 livres.

Salon de 1762. — N° 85. *Saint Quentin que Arixio fait fustiger*, 7 pieds 2 pouces de haut sur 5 pieds et demi de large. — 86. *Tête de vieillard* et *Jeune homme*, deux tableaux sur toile de 25.

**Durand** (Jacques), peintre, reçu en 1770, rue du Bourg-Labbé (*Tab.*, p. 63).

**Durand** (Jean-François), sculpteur, reçu le 14 août 1756, rue Beauregard (*Liste*, p. 53).

**Durand** (Nicolas), sculpteur, † 19 avril 1763, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 324).

**Durand** (Pierre), peintre, reçu le 3 février 1689 (*Liste*, 1697).

**Durand**, signe, comme député de l'Académie de Saint-Luc, une lettre datée du 31 décembre 1767 contre les prétentions des maîtres peintres (*Rev. univ. des Arts*, t. XVI).

**Duray** ou **Duré** (Claude), peintre, reçu le 11 janvier 1658 (*Liste*, 1672).

**Duré** fils (Claude), peintre, 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Duré** (Claude), peintre, reçu le 4 septembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Duré** père (Jean), peintre, 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Durer** (Sébastien), peintre, reçu en 1779, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 27).

**Durest** (veuve de Claude), peintre, rue Poissonnière, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Durest** (veuve de), peintre, reçu en 1765, faubourg Montmartre, près la rue Bergère (*Tab.*, 1786, p. 98).

**Duret** (François-Joseph), peintre, reçu en 1765, rue de Lancry (*Tab.*, p. 63).

**Duret**, sculpteur-statuaire, professeur, rue du Pot-de-Fer, au Noviciat (*Alm.*, 1776 : « D'un talent distingué »).

**Duronsois** (Louis), peintre, reçu le 11 septembre 1743, rue de Grenelle (*Liste*, p. 35).

**Du Roussel** (Claude), sculpteur, reçu le 16 janvier 1664 (*Liste*, 1682).

**Du Sellié** (David), sculpteur, reçu le 20 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Dusoyer** (Jean-Jacques-Marie), peintre, 1778, rue Meslay (*Scellés*, t. III, p. 307).

**Dussy** (Robert), peintre, reçu le 9 juin 1638 (*Liste*, 1672); en 1651, rue de Seine, à Saint-Germain-des-Prés (*Statuts*, p. 67).

**Dutailly** (François), peintre. Testament de sa veuve, Marie-Geneviève Robert, 20 février 1754, rue de la Calandre (*Bull.* 1906).

**Dutens** (Louis), peintre, reçu le 15 octobre 1762, rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Leu (*Liste*, p. 66), ancien député en 1786, rue Grange-Batelière, et à Versailles, rue des Réservoirs (*Tab.*, p. 12 et 17); 1786, rue du Chantre et rue du Réservoir, à Versailles (*Tab.*, p. 63).

**Du Tilleu** (François), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Dutilleux**, peintre, rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Germain. Expose en 1753.

Salon de 1753. — N° 188. *Un Panier de pêches*, 12 pouces de large sur 9 de haut. — 189. *Tulipes*, peintes d'après nature, 2 pieds et demi de long sur 2 pieds de haut. — 190. *Différents légumes et animaux*, toile de 50. — 191. *Corbeille de fleurs et quelques fruits*, 22 pouces de haut sur 18 de large.

**Dutour** (trois frères, dont Charles), peintres, morts en mars 1750, novembre 1753 et Charles en avril 1759. L'un d'eux portait le titre de peintre ordinaire des ordres du Roi. Testament d'Élisabeth Deyssac, veuve de Charles Dutour, 10 janvier 1906 (*Bull.* 1906); mort de la femme d'un des frères, Marie-Anne de Saint-Fort, en juillet 1750.

**Dutour** (veuve Charles), porte Saint-Martin, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Dutour** (veuve Louis), peintre, rue de la Draperie, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Duval** (Félix), peintre, reçu le 20 octobre 1660 (*Liste*, 1672).

**Duval** (Jean-Jacques), peintre, reçu en 1772 (*Tab.*, p. 63).

**Duval** (Nicolas), peintre, reçu le 19 avril 1696 (*Liste*, 1697).

**Duval** (Nicolas), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue de la Huchette (*Liste*, p. 47); 1786, rue du Plâtre-Saint-Jacques (*Tab.*, p. 63).

**Duval** (Pierre-Jean), peintre, reçu en 1781, montagne Sainte-Geneviève (*Tab.*, p. 27).

**Duval** (Toussaint), peintre, reçu le 5 août 1665 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Duverger** (Jean), peintre, reçu le 17 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Duvernet** (Gabriel), peintre, reçu le 3 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Du Vigeon** (Bernard), peintre en miniature, † 1760, âgé de soixante-dix-sept ans, rue du Petit-Lion. Vente après décès. Mort de sa veuve, Marie-Anne Aubry, âgée de quatre-vingt-neuf ans, en septembre 1773, rue de Picpus (*Mém.* Paris). Son testament, 3 mai 1771 (*Bull.* 1906).

**Du Vigeon** (Gérard), peintre, reçu le 1er décembre 1672 (*Liste*, 1682 et 1697).

## E

**Eby** (Charles-Michel), peintre, reçu en 1781, marché des Mousquetaires, rue du Bac (*Tab.*, p. 27).

**Eisen** (Charles-Christophe), peintre d'histoire, reçu le 17 octobre 1750, faubourg Saint-Denis, chez M. Vincent (*Liste*, p. 11), adjoint à professeur en 1753, rue du Foin; professeur en 1762 (Salon), quai des Miramionnes; adjoint à recteur, cul-de-sac de Rouen, rue de l'Éperon (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776; *Scellés*, t. III, p. 58, 81).

**Eisen** fils (Charles-Joseph-Dominique), peintre de genre, conseiller en 1752 (*Alm.*, 1776 : « De l'Académie des sciences ... de Rouen, rue de la Pelleterie, à la Cloche; peintre dans le petit genre flamand. Artiste recommandable par le grand nombre d'estampes d'après ses dessins. Il se fût immortalisé si l'histoire eût eu plus d'attraits pour lui »); † 13 janvier 1778, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 80). Expose en 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1774.

Salon de 1751. — No 82. *Icare et Dédale*, tableau fait pour la réception de l'auteur. — 83. Plafond allégorique représentant *la Nature qui tient une corne d'abondance d'une main et de l'autre retient par une de ses ailes le génie, qui semble toujours s'écarter du vrai.* On y voit les attributs de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Plusieurs dessins et esquisses sous le même numéro.

Salon de 1752. — No 50. *Atelier d'un peintre occupé à faire le portrait d'un jeune homme qui vient d'être tué et qui est son fils*, ce qu'on reconnaît à l'inspection d'un vieillard où la douleur et la fermeté se confondent, toile de 3 livres en hauteur. Ce sujet est tiré de l'*His-*

*toire abrégée des peintres.* — 51. *L'Histoire de Lucas Signorelli.* — 52. Une esquisse du *Serpent d'Airain*, qui a été exécutée en grand. — 53. Deux *Dessins* faits pour Mme la marquise de Pompadour, de la composition du sr Eisen. — 54. Un *Printemps* et un *Automne*, d'après un bas-relief d'ivoire, tous deux de même grandeur. Ces deux dessins ont été gravés par Mme la marquise de Pompadour, lesquels deux bas-reliefs lui appartiennent. — 55. Deux *Dessins* qui avaient été faits pour servir d'ornement à l'oraison funèbre de Mme Henriette de France. — 56. Plusieurs *Esquisses* sous le même numéro. (Une note ajoutée corrige la description des nos 50 et 51 qui se rapportent au même sujet : *Signorelli peignant son fils mort.* — Les autres articles sont aussi rectifiés.)

Salon de 1753 [adjoint à professeur, rue du Foin]. — No 40. Un dessin d'une *Vue de Paris du Pont-Royal au Pont-Neuf*. Les figures représentent *l'Entrée de S. Exc. le comte de Kaunitz Ritzberg, ambassadeur de l'Empereur*. Le dessin a environ 3 pieds et demi de large sur 2 de haut. — 41. Plusieurs autres *Dessins* tirés des Contes de La Fontaine. — 42. D'autres qui doivent servir d'ornement au poème de la Christiade. — 43. Le Dessin du frontispice fait pour la nouvelle édition d'Alphonse du Fresnoy. — 44. Autre pour la nouvelle édition du Puffendorf. Plusieurs vignettes pour le même ouvrage. — 45. Plusieurs autres Dessins d'une œuvre suivie à l'usage de différens artistes, architecture, sculpture, ciselure, orfèvrerie, bijouterie, que l'auteur fait graver pour lui, contenant 6 feuilles chaque livre, dont il vient de mettre le premier au jour, qu'il a eu l'honneur de dédier à M. le marquis de Voyer d'Argenson, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté en sa province d'Alsace, etc. — 46. Le portrait d'une *Demoiselle*, peint à l'huile, de grandeur de tabatière.

Salon de 1756 [quai des Miramionnes]. — No 48. Un frontispice de *l'Histoire militaire de France* (suit une longue description. Le motif principal est une *Minerve tenant la médaille du Roi*, etc.), haut. 11 pouces 8 lig.

sur 7 pouces de large. — 49. Un frontispice qui doit servir en cour d'Hollande (*une figure sur un trône caractérise la Hollande*), 7 pouces 8 lig. de haut sur 4, 8. — 50. La vignette de l'Épître dédicatoire du même ouvrage représentant *les Armes de Mgr le duc d'Orléans que Minerve couronne*, etc., 8 pouces de long sur 3 de haut. — 51. Le premier sujet du Pastor Phido représente *Nève du grand zèle montant* (sic), *prêchant au bord du fleuve Alphé,... lorsqu'un habitant des eaux, lui remettant son fils entre les mains, lui recommande d'en avoir soin*, etc., 6 pouces de haut sur 4 de large. — 52. *La Poésie*. Des poètes et des philosophes appliqués à étudier cet art. Les autres s'empressent de montrer leur ouvrage à Apollon. — 53. *La Peinture, la Sculpture et l'Architecture*. La sculpture occupée à faire un buste du Roi; l'architecture achevant un modèle en élévation. On voit au bas des génies occupés à dessiner d'après la bosse. — 54. *L'Astronomie*. L'on y voit des étudiants aux astres, etc. — 55. *La Statue pédestre du Roi*. Exercice présidé par Minerve. Ces quatre dessins ont chacun 10 pouces 11 lignes sur 8 pouces 8 lignes de long. — 56. Deux dessins allégoriques de même grandeur : *Un jeune militaire étudiant l'art de la guerre, tandis qu'un officier de ses amis entre doucement dans le cabinet, accompagné de la Générosité voilée*, etc. *Le jeune guerrier entrant dans le cabinet du Firmacie, son bienfaiteur, accompagné de la Reconnoissance*, etc. Ces deux dessins ont chacun 6 pieds de haut sur 4 pieds de long. — 57. Deux dessins de même grandeur. Le premier représente *Hercule étouffant Antée*. L'autre représente *Bellérophon qui combat Chienne*. — 58. Deux autres dessins, représentant *Saint Sébastien*, faits pour servir d'esquisse à un tableau d'autel, de 8 pouces de haut sur 4 de large. — 59. *Un jeune seigneur au berceau entouré des arts*, 11 pouces de haut sur 5. — 60. Une étude d'un *Cheval*, d'un pied 1 pouce de long sur 8 pouces de large. — 61-62. Trois paysages dessinés au crayon rouge : un représentant *l'Entrée d'une forêt déserte, des animaux que des gens mènent*, 14 pouces 10 lignes de long sur 10 pouces de haut. Les deux

autres représentant *Une tempête sur mer*, de chacun 1 pied de haut sur 10 pouces de large. — 63. Une *Pastorale*, lavée à l'encre de la Chine, de la longueur de 7 pouces sur 5 de haut. — 64. Une estampe représentant *la Gallerie du roi de Pologne, le Génie des Beaux-Arts ordonne de placer « la Nuit » du Corrège, qui est le principal tableau que possède ce monarque*, etc., 8 pouces de long sur 6 de haut. — 65. Plusieurs dessins de différentes grandeurs.

Salon de 1762 [quai des Miramionnes]. — N° 16. *Lucas Signorelli peignant son fils qui vient d'être tué*, 4 pieds sur 3. — 17. Projet dessiné pour une chapelle de communion. — 18. *Notre-Seigneur qui fait la Cène avec ses apôtres*, esquisse de tableau d'autel. — 19. *L'Annonciation de la Vierge*, esquisse. Le tableau exécuté en grand a 13 pieds et demi de haut sur 10 pieds de large pour l'église collégiale de Douay en Flandre. — 20. *Le Mariage de la Vierge*, esquisse. — 21. Le portrait de *Mme Vincent*. — 22. Le portrait de *M. l'abbé de* ***. — 23. Quelques esquisses et plusieurs dessins.

Salon de 1764. — N° 9. *Sainte Geneviève assise dans la campagne faisant la lecture*. Pour la chapelle d'un château, 6 pieds de haut sur 4 de large. — 10. *L'Enlèvement de Proserpine*. — 11. Plusieurs dessins à la mine de plomb, et lavés à l'encre de la Chine, représentent différents sujets sous le même numéro.

Salon de 1774. — N° 9. *Le Triomphe de Cybèle* et *les Forges de Vulcain*, représentés tous deux par des enfans. Chacun de 12 pouces de haut sur 15 de large. — 10. *Diane et Endimion*, même grandeur. — 11. *Erigone et l'Amour sous la forme d'une grappe de raisin*, haut. 14 pouces; larg. 16 pouces. — 12. *L'Aurore semant des fleurs et chassant les ombres de la nuit*, haut. 15 pouces; larg. 16 pouces. — 13. *Sainte Famille* et, pour pendant, *le Songe de saint Joseph*. Ces deux dessins sont à la sanguine, rehaussés de blanc. — 14. *La Charité*, représentée par une femme entourée d'enfans. Dessin à la plume et au bistre. — 15. *Les Trois Grâces*, petit dessin colorié de forme ronde. — 16. Deux dessins coloriés, dont un représente *Un marché*. Ils font

pendants. — 17. *Des enfans jouant avec une chèvre.* Dessin à la plume et à l'encre de la Chine. — 18. Plusieurs dessins sous le même numéro.

**Eisen** (Christophe-Charles), peintre, reçu en 1777 (*Tab.*, p. 27).

**Eisen** le père (François), peintre, rue de la Pelleterie, reçu le 16 octobre 1762 (*Liste*, p. 67). Expose en 1762.

Salon de 1762. — N° 100. *La Fuite en Égypte* et un *Repos en Égypte*, peints sur bois. — 101. Deux tableaux représentant des *Corps de garde commandés par des officiers.*

**Eisen** (Jacques-Philippe), fils de Eisen père, peintre et doreur à Caen (*Scellés*, t. III, p. 80).

**Engel** (Marie-Madeleine-Devise, épouse de M.), reçue le 17 octobre 1763, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, chez M. Grimprelle, chandelier (*Liste*, p. 87).

**Engrant** (Louis-Anne), sculpteur. Bilan, 15 septembre 1777 (*Bull.* 1906).

**Erard** (Jacques), peintre, reçu le 9 août 1746, rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Magloire (*Liste*, p. 37).

**Erard** (Joseph), peintre, reçu le 15 octobre 1755, rue Saint-Victor (*Liste*, p. 51).

**Ergot** (Jacques), sculpteur, reçu le 19 aoust 1689 (*Liste*, 1697).

**Ergot** (veuve Jacques), sculpteur, faubourg Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Ernous** (Pierre), peintre, reçu le 18 février 1693, absent (*Liste*, 1697).

**Ernst** (Jean-Jacques), peintre d'histoire naturelle, né à Strasbourg, † 31 mai 1779, rue de la Harpe (*Scellés*, t. III, p. 101).

**Erse** (Mlle Louise), reçue le 3 septembre 1749, rue Pastourelle (*Liste*, p. 83).

**Esmery** (Michel), sculpteur, reçu le 27 novembre 1669 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Espagnodel** (Mathieu **d'**) [Lespagnaudel?], 1665.

**Espagnol** (Pierre), sculpteur, reçu le 2 septembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Estasse** (René), peintre, reçu le 15 juillet 1666 (*Liste*, 1672).

**Estienne** (Louis), peintre, reçu le 17 septembre 1694 (*Liste*, 1697).

**Eubert** (Noël), peintre, reçu le 17 octobre 1771, faubourg du Temple, ancien syndic en 1786 (*Tab.*, p. 7, 15, 64).

**Eustache** (Nicolas), peintre, reçu en 1772, rue des Écrivains (*Tab.*, p. 64).

## F

**Fabien** (Mlle Cécile), reçue le 5 mai 1751, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue du Trahoir (*Liste*, p. 84).

**Fabre** (Pierre-Louis), peintre et professeur de géométrie, architecture et perspective de l'Académie de Saint-Luc. Testament de sa veuve, Marie-Anne Sossay, 10 juillet 1770, rue Saint-Martin (*Bull.* 1906).

**Fabre**, jeune maître (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Faesch** (Jean-Louis-Wernhard), peintre en miniature, né à Bâle, † 20 mai 1778, âgé de trente-neuf ans, rue du Four (*Scellés*, t. III, p. 98).

**Fagot** (Alphonse), peintre, reçu en 1783, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 27).

**Faitdieu** (Pierre-Filment), sculpteur, reçu le 11 juillet 1748, rue de Cléry (*Liste*, p. 39, et *Tab.*, p. 64).

**Falconet** (Jean-François), sculpteur, reçu le 23 septembre 1743, rue Beauregard (*Liste*, p. 35).

**Falconet** (Pierre-François), sculpteur, reçu en 1743, rue Sainte-Foy (*Tab.*, p. 64). (Sans doute le même que le précédent avec une variante dans le prénom.)

**Fallampin** (veuve de), peintre, reçu en 1769, rue Bourg-l'Abbé, à l'Ancre-Royal (*Tab.*, p. 98).

**Falot** (Nicolas), peintre, 1619, 1651.

**Farazie** (...), peintre. Vente après décès, mars 1748, rue de la Mortellerie (*Mém.* Paris).

**Fasquel** (Mlle Claude), reçue le 24 juillet 1753, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 84).

**Fasquelle** (Martin), peintre, reçu le 19 janvier 1732, rue des Arcis (*Liste*, p. 27); † décembre 1775, rue de l'Oursine (*Mém.* Paris).

**Fatin** (Édouard), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Fatou** (Louis-Charles-François), peintre [de la Trinité], rue de Cléry, 1783 (*Tab.*, 1786).

**Fatout** (Nicolas), peintre, reçu en 1777, rue de la Cossonnerie (*Tab.*, p. 27).

**Faubert** (Pierre), peintre et marchand de couleurs, † 28 octobre 1681 (*Scellés*, t. I, p. 63).

**Faucheur** (Michel) [ou **Faucheux**], 1610-1612.

**Faucon** (Jacques), peintre, reçu le 28 septembre 1763, rue Saint-Denis, à côté de Saint-Chaumont, vis-à-vis la rue Sainte-Foi (*Liste*, p. 69); 1786, rue Grenetat, à l'entrée, près la rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 64).

**Fautier** (Jacques), peintre; mort de sa veuve, Marie-Renée Ledoux, en octobre 1748 (*Mém.* Paris).

**Fauveau** (Eustache-Germain), peintre de Saint-Luc et lancier de la grande Écurie du Roi, beau-père de Mercier, peintre, 1757 (*Scellés*, t. II, p. 231).

**Favier** (Nicolas), peintre, reçu le 17 octobre 1758, rue au Fer, au Chapeau rouge (*Liste*, p. 57).

**Favre-Thouvenin**, sculpteur et recteur de l'Académie de Saint-Luc; mort de sa fille Madeleine, décédée chez son père, rue du Dauphin, mars 1746 (*Mém.* Paris).

**Feloix** (Louis-Gabriel), maître fondeur, ciseleur et doreur, 1777, rue des Boucheries (*Scellés*, t. III, p. 74).

**Felon** (Jean-Pierre-Maurice), peintre, reçu le 11 octobre 1760, rue du Bacq (*Liste*, p. 62).

**Ferand** (Pierre), reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Ferillon** (Charles), peintre, reçu le 19 octobre 1740, cul-de-sac Saint-Laurent, porte Saint-Denis (*Liste*, p. 33).

**Fernex** (Jean-Baptiste **de**), sculpteur. — Voy. De Fernex.

**Feron** (Thomas), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue Jean-Robert (*Liste*, p. 55); en 1786, vieille rue du Temple (*Tab.*, p. 64).

**Ferrand** (Nicolas-Robert), peintre, reçu le 11 septembre 1748, rue d'Argenteuil, près la rue des Orties, chez un serrurier (*Liste*, p. 40).

**Ferrant** (Charles), peintre, reçu le 17 septembre 1664 (*Liste*, 1672).

**Feuillet** (François), peintre, reçu le 2 avril 1666 (*Liste*, 1672).

**Feuillet** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 31 décembre 1763, rue Poissonnière (*Liste*, p. 63); professeur, directeur, 19 octobre 1773 (*Liste*, 1775), faubourg Saint-Martin (*Alm.*, 1776). Expose en 1762 et 1774.

Salon de 1762. — N° 150. Une figure qu'il a laissée à l'Académie pour sa réception représentant *Artémise qui avale les cendres de son mari pour lui servir elle-même de tombeau.* — 151. Plusieurs esquisses de bas-relief de même grandeur sous le même numéro.

Salon de 1774. — N° 256. *La Gloire des princes*, figure de femme ailée, modèle en terre cuite. — 257. Trois figures en terre cuite représentant *la Peinture*, *l'Architecture* et *la Musique.* — 258. Autre figure représentant *la Pudicité*. Tous ces modèles doivent être exécutés en grand et portent un pied de haut.

**Fichon** (Philippe), sculpteur, reçu le 17 octobre 1687 (*Liste*, 1697).

**Fiquest** (Étienne), sculpteur, reçu le 14 septembre 1694 (*Liste*, 1697).

**Fiquest** (François), sculpteur, reçu le 22 septembre 1689 (*Liste*, 1697).

**Fiquet** (Adam), sculpteur, reçu le 13 avril 1666 (*Liste*, 1672).

**Firens** (Pierre), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Firmin** (Thomas), peintre, reçu en 1770, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs (*Tab.*, p. 64).

**Fity** (Jean-René), sculpteur, reçu le 14 août 1753, rue de la Voirie, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 48).

**Fixon** (Claude-Pierre), peintre, rue Saint-Martin, à la Cloche, fils de Pierre Fixon, sculpteur (*Scellés*, t. III, p. 209).

**Fixon** (Louis-Pierre), sculpteur des Bâtiments du Roi, fils de Pierre Fixon, né en 1748, reçu en 1764, rue Meslay (*Tab.*, p. 10 et 16); conseiller en 1775 (*Liste*, 1775); mort de sa femme, Marie-Charlotte Ferrand, en mars 1787 (*Bull.* 1899).

**Fixon** père (Pierre), sculpteur des Bâtiments du Roi et des Économats, reçu le 17 octobre 1748 (*Liste*, p. 14); directeur, 19 octobre 1759 (*Liste*, 1775), rue Meslay, nº 2; eut trois fils : Louis-Pierre, sculpteur, Claude-Pierre, peintre, Pierre-François, peintre-doreur; † 8 avril 1788, laissant veuve Marie-Nicole Pitoire (*Scellés*, t. III, p. 209; *Alm.*, 1777 : « A fait les portes de l'église Notre-Dame de Paris, la chaire à prêcher, les ornements de la sacristie et du trésor, le portail de Sainte-Croix d'Orléans »).

**Fixon** (Pierre-François), fils de Pierre, peintre et doreur, reçu en 1769; 1778, rue Meslay, nº 80 (*Scellés*, t. III, p. 307).

**Fixon** (dame), peintre en miniature, femme de Pierre-François, le doreur (*Alm.*, 1777).

**Flamend** (Jean), 1665 (*Statuts*, p. 105).

**Flary**. — Voy. Fleurent-Flary.

**Flemin** (Nicolas), sculpteur, reçu le 17 février 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Fleurent-Flary** (Mathieu), peintre, reçu le 21 février 1689 (*Liste*, 1697).

**Fleury** (...), peintre, reçu de la Trinité en 1672 (*Liste*, 1672).

**Floquet** (Nicolas-Claude), peintre, reçu le 5 juin 1761 (*Liste*, p. 64).

**Floquet** (veuve Gabriel), peintre, rue Saint-Antoine, vis-à-vis les Filles-Sainte-Marie, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Flotte-Saint-Joseph (de)**, peintre, officier des vaisseaux du Roi, amateur de l'Académie. Expose en 1753.

Salon de 1753. — No 85. *Un Clair de lune;* la mer y est calme et promet une heureuse navigation, de 3 pieds de long sur 2 de haut. — 86. *Un Soleil levant dans un port de mer d'Italie*, même grandeur. — 87. *Un Soleil couchant dans une rade d'Afrique*, de 4 pieds et demi de long sur 3 de haut.

**Foacier** (Jacques), peintre, † 14 mars 1736, rue Saint-Louis, au coin de la rue d'Orléans. Il avait concouru pour les prix de l'Académie royale en 1684 (*Scellés*, t. I, p. 322). Son testament, 5 septembre 1735 (*Bull.* 1906).

**Foin** (Louis-Joseph), peintre, † janvier 1783 (*Bull.* 1899; *Journal de Paris*, p. 74).

**Foliot** (François), sculpteur, reçu le 21 janvier 1754, absent (*Liste*, p. 75).

**Foliot** (Julien), peintre, reçu en 1766, rue Montmartre, vis-à-vis celle du Bout-du-Monde (*Tab.*, p. 65); 1775 (mars), en exercice, rue Beauregard (*Liste*, 1775).

**Foliot** (Toussaint), sculpteur en bois, reçu le 21 octobre 1732; directeur, 19 octobre 1757, rue Meslay (*Liste*, p. 12), ancien maître, 1786 (*Tab.*, p. 16).

**Fontaine** (Éloi), peintre, rue Saint-Séverin, 1736 (*Arrêt*).

**Fontaine** (Jacques), peintre, reçu en 1772, rue des Boucheries-Saint-Germain (*Tab.*, p. 65).

**Fontaine** (Jean-Martin), peintre et doreur, 1781 (*Scellés*, t. III, p. 118).

**Fontaine** (Louis **de**), peintre, reçu le 18 octobre 1718; professeur, 22 octobre 1736, rue de la Tixeranderie, au

Cerceau d'or; directeur, 1738 (*Liste*, p. 8; *Scellés*, t. II, p. 232).

**Fontaine** (Louis-François), peintre, reçu le 5 mai 1753, rue Saint-Denis, près Saint-Chaumont (*Liste*, p. 48).

**Fontaine** (Nicolas), sculpteur, reçu le 20 mai 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Fontaine** (René), ancien directeur et recteur de Saint-Luc; mort de sa seconde femme, Geneviève Thiboust, en octobre 1785 (*Bull.* 1899); † 31 août 1787, rue Montorgueil (*Scellés*, t. III, p. 200).

**Fontaine** (...), peintre, reçu le 17 juillet 1748, recteur le 19 octobre 1755, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur (*Liste*, p. 12); 1786, rue Plâtrière, près l'hôtel de Bullion (*Tab.*, p. 65); directeur le 19 octobre 1755 (*Mém.* de 1766); 1775, en exercice, rue Bourg-Labbé (*Liste*, 1775).

**Fontaine** (veuve de), peintre, rue Saint-Denis en 1786 (*Tab.*, p. 99).

**Fontenay** (Claude), peintre, reçu le 2 octobre 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Foquet**, **Foquest** ou **Fouquet** (Jean), peintre, reçu le 12 août 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Fordrain** (Charles-Antoine), sculpteur, reçu en 1772, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 65).

**Foreau** (Nicolas-François), peintre, reçu le 17 octobre 1763 (*Liste*, p. 70).

**Foreau** (veuve), rue Geoffroi-Lasnier, chez un menuisier, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Forest** (Étienne), peintre, reçu le 27 juillet 1680 (*Liste*, 1682).

**Forest** (Jean), peintre, reçu le 7 février 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Forest** (Pierre), peintre et ancien, reçu le 2 décembre 1622 (*Liste*, 1672); en 1651, dans l'île du Palais (*Statuts*, p. 67).

**Forestier** (Pierre-Jacques), peintre, 1764, mari de Marie-Corneille Dequoy, morte en 1766; testament de celle-ci (*Bull.* 1906); † 28 juillet 1771, rue Contrescarpe, faubourg Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 363, et t. III, p. 10).

**Foret** (Louis), peintre et ancien, reçu le 2 décembre 1622 (*Liste*, 1672).

**Formage** (Jean-Baptiste-Pierre), peintre, reçu le 14 août 1756, rue Quincampoix (*Liste*, p. 53).

**Formage de Monval** (J.-B.-P.), peintre, rue des Cinq-Diamans (*Tab.*, p. 65). [Peut-être le même que le précédent.]

**Fortan** (Nicolas), sculpteur, reçu le 11 juin 1745, rue Gervais-Laurent (*Liste*, p. 36).

**Fortan** (Toussaint), peintre, reçu le 16 octobre 1663 (*Liste*, 1672).

**Fotty** (Jean-Jacques), peintre, reçu en 1773, rue du Roi-Doré (*Tab.*, p. 65).

**Fouassié** (Jacques), peintre, reçu le 31 septembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Foubert** (Jean-Joseph), peintre, reçu en 1769, rue Saint-Antoine (*Tab.*, p. 65).

**Foucault** (Denis), peintre, reçu le 8 août 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Fouché** (Nicolas), peintre, reçu le 15 mars 1679 (*Listes*, 1682 et 1697); † 30 avril 1733, rue Neuve-des-Petits-Champs (*Scellés*, t. I, p. 303).

**Foulon** (Nicolas), peintre, reçu en 1780, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 27).

**Foulon** (Nicolas-François), sculpteur en bois, rue de Charenton, † 11 juin 1740 (*Scellés*, t. I, p. 380). Testament de sa femme, Jeanne Jompierre, 21 décembre 1736 (*Bull.* 1906).

**Fouquet** (Lambert), peintre, reçu le 16 octobre 1683 (*Liste*, 1697).

**Fouré** (Martin), peintre, reçu le 30 janvier 1678 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Fournier** (A.), peintre, 1619-1639.

**Fournier** (Étienne), peintre, demeurant en 1651 rue des Selles (*Statuts*, p. 68).

**Fournier** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1764, rue Saint-Martin, près la prison (*Tab.*, p. 65).

**Fournier** (Nicolas), peintre, reçu le 14 février 1680 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Fournier** (Philippe-Joseph), peintre, reçu le 16 juillet 1755, rue des Vieilles-Tuileries (*Liste*, p. 51).

**Fournier** (Pierre), sculpteur du Roi, 1744, grande rue du faubourg Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 72); 1775 (janvier), conseiller, même rue (*Liste*, 1775). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 232. Le portrait de l'auteur. Buste de terre cuite, demi-nature, fait par lui-même à Copenhague.

**Fournier** (Pierre-Charles), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue Frépillon (*Liste*, p. 59).

**Fournier** (...), ancien juré, rue Saint-Martin, † décembre 1750 (*Mém.* Paris).

**Fourniquet** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue Fromenteau, au Guichet (*Liste*, p. 59).

**Fourré** (Jacques-François), peintre, reçu le 28 août 1748, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue Maubué (*Liste*, p. 40).

**Fradel** (Denis), sculpteur, reçu le 17 février 1735, rue des Juifs (*Liste*, p. 29); 1758 (*Scellés*, t. II, p. 251).

**Francart** (Gilbert), peintre, ancien, reçu le 25 avril 1657 (*Listes*, 1682 et 1697). Il était mort en 1697.

**Franchecourt** (Marin), peintre, reçu le 10 septembre 1785, rue du Sabot (*Liste*, p. 45).

**François** (Claude), dit **La Croix**, sculpteur, reçu le 4 février 1681 (*Listes*, 1682 et 1697).

**François** (François), peintre, reçu en 1777, rue Neuve-Saint-Merri (*Tab.*, p. 27).

**François** (Jean), sculpteur, reçu le 29 mai 1676 (*Listes*, 1682 et 1697).

**François** (Louis), sculpteur, reçu le 7 juin 1675 (*Listes*, 1682 et 1697).

**François** (Louis-Charles), peintre, reçu le 4 février 1756, rue de la Chaise (*Liste*, p. 52); 1786, rue du Four-Saint-Germain, vis-à-vis celle des Canettes (*Tab.*, p. 66).

**François** (Pierre), sculpteur, reçu le 19 may 1696 (*Liste*, 1697).

**François** (Pierre), peintre, reçu en 1765, absent (*Tab.*, p. 66).

**Franconville**, peintre, 1766 (*Scellés*, t. II, p. 395).

**Francour** (Charles **de**), peintre, reçu le 25 octobre 1696 (*Liste*, 1697).

**Francquart** (François), peintre et ancien de la confrérie, reçu le 4 juillet 1662 (*Liste*, 1672).

**Franquart** (Gilbert), peintre et ancien de confrérie, reçu le 27 avril 1657 (*Liste*, 1672).

**Fremin-Delaval**, sculpteur. Testament de Madeleine Perducat, sa veuve, 13 avril 1706 (*Bull.* 1906).

**Fremon** (Charles), peintre, reçu le 3 mars 1685 (*Liste*, 1697).

**Fremon** (Nicolas), peintre, reçu le 13 avril 1666 (*Liste*, 1672).

**Frère** (Pierre), sculpteur, reçu le 12 janvier 1684 (*Liste*, 1697).

**Fresson** (François-Charles), peintre, reçu le 9 décembre 1749, rue du Monceau-Saint-Gervais (*Liste*, p. 42). Son testament, 9 avril 1781 (*Bull.* 1906).

**Fréville** (Jacques-François), sculpteur, reçu le 17 février 1740, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 32); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 66).

**Frey** (François-Bernardin), peintre, rue de Suresne, expert en 1777 (*Scellés*, t. III, p. 70).

**Frey**, peintre du duc de Deux-Ponts, hôtel de Deux-Ponts, rue des Moulins (*Alm.*, 1777).

**Friche** (Pierre), peintre en miniature, 1786, rue Sainte-Apolline, nº 6 (*Scellés*, t. III, p. 192). — Voy. Fristche.

**Frion** (Louis), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682), reçu le 12 juillet 1675 (*Liste*, 1697).

**Frion** fils (Louis), sculpteur, reçu le 2 aoust 1695 (*Liste*, 1697).

**Frisse** (Laurent), peintre, reçu le 20 juin 1759, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 58).

**Fristche** (Adolphe), peintre en miniature, reçu par mérite en 1773 (*Liste*, 1775); rue Boucherat, nº 13 (*Tab.*, p. 66). Expose en 1774.

Salon de 1774. — Nº 153. *L'Intérieur d'une chambre de paysans où se voyent deux femmes et un enfant.* Tableau en miniature donné à l'Académie pour la réception de l'auteur. — 154. *Une Femme occupée à filer;* elle est accompagnée de deux enfants qui jouent avec un chat. Tableau en miniature.

**Froissé** (Raoul-Toussaint), peintre, reçu le 24 décembre 1733, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 28); 1773 (*Scellés*, t. III, p. 46).

**Fromager** (Martin), peintre, reçu le 15 décembre 1682 (*Liste*, 1697). Testament, 21 novembre 1723, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Bull.* 1906).

**Fromager** (Michel), peintre, reçu le 3 juin 1663 (*Liste*, 1672).

**Froment** (Georges), peintre, † 20 janvier 1756, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 223).

**Froment** (Martin), peintre, reçu le 1er février 1752, rue de la Verrerie, en boutique (*Liste*, p. 46, et *Tab.*, p. 66).

**Fromont** (Claude), sculpteur, reçu le 17 octobre 1759,

rue de la Roquette (*Liste*, p. 59); 1786, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, cour Saint-Josse (*Tab.*, p. 66).

**Fromont** (la veuve de Jean-Baptiste), sculpteur, rue de Lappe (*Tab.*, 1786).

**Fronteau** (François), sculpteur, reçu le 20 février 1750, absent (*Liste*, p. 73).

## G

**Gabin** (Jean), reçu le 17 octobre 1759, rue de Grenelle-Saint-Honoré, en boutique (*Liste*, p. 60). Vente après décès de sa femme, août 1763 (*Mém.* Paris).

**Gadifer** (veuve), rue Vieille-du-Temple, près la rue Saint-Antoine, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Gaillard** (Denis), sculpteur, reçu le 13 février 1665 (*Liste*, 1672).

**Gaillard** (François), peintre, au guichet du Louvre vers 1780 (*Tab.*, p. 66).

**Gaillard** (Nicolas), peintre, reçu le 13 septembre 1674 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Gaillon** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1766, rue Saint-Antoine, près celle de l'Égoût (*Tab.*, 1786, p. 99). Sa veuve, Jeanne Vuatier.Testament, 11 octobre 1783 (*Bull.* 1906).

**Gaineau** (Jean-Louis), peintre, reçu le 16 janvier 1745, rue Mazarine (*Liste*, p. 36); † 7 février 1766, rue de Seine (*Scellés*, t. II, p. 380-394). Ses deux fils, Jean-Louis et Louis-Claude, aussi maîtres peintres.

**Gaineau** (Jean-Louis), fils de J.-L. Gaineau, peintre, reçu le 14 août 1755, rue Mazarine (*Liste*, p. 51).

**Gaineau** (Louis), peintre, reçu le 4 juillet 1727, rue des Boucheries-Saint-Germain (*Liste*, p. 26).

**Gaineau** (Louis-Claude), peintre, † juin 1772, rue du Four-Saint-Germain (*Mém.* Paris; *Bull. de l'Art français*, t. II, p. 27); acte de décès, fils de Jean-Louis.

**Gaingret** (Charles), peintre, reçu le 19 septembre 1664 (*Liste*, 1682).

**Galaut** ou **Gallot** (...), sculpteur, reçu le 14 août 1753, ancien adjoint à professeur (1764), rue de Grenelle-Saint-Honoré (*Liste*, p. 20 et 48; *Alm.*, 1776). Expose en 1753.

Salon de 1753. — N° 146. Esquisse en bas-relief allégorique ou projet de l'École militaire. *Le Roi se repose sur son trophée; son Génie lui en produit le plan; le Roi le montre au ministre, qui en paraît frappé d'admiration*, etc. (encore 16 lignes de description). — 147. *Apollon, après la défaite du serpent Pithon, rencontre l'Amour et le méprise en lui disputant les armes;... l'Amour fait sentir à Apollon le suprême pouvoir de sa puissance en le frappant d'amour pour Daphné.*

**Galliot** (Antoine-Louis), peintre de fêtes galantes, 1759, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince (*Scellés*, t. II, p. 288).

**Galliot** (Jacques), peintre, reçu le 21 juin 1672 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Gallot**. — Voy. Galaut.

**Gamard** (Jean), peintre, reçu le 27 février 1744, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 35).

**Gambs** (Philippe-Charles), peintre en miniature, reçu en 1774 par mérite, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, chez un épicier (*Liste*, 1775; *Tab.*, p. 66); conseiller (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 156. Le portrait de *M. Van der Woort*, recteur de l'Académie de Saint-Luc. Tableau en miniature donné par l'auteur pour sa réception. — 157. Treize portraits en miniature renfermés sous un même cadre et sous le même numéro.

**Gamot** (Joseph), graveur du Roi, cour du May, au Palais, expert en 1772 (*Scellés*, t. III, p. 34). Son testament, 30 novembre 1782 (*Bull.* 1906).

**Garand** (Jean-Baptiste), peintre en miniature et dessinateur, reçu le 14 août 1761, place Dauphine (*Liste*, p. 15 et 64); 1774 (décembre), conseiller (*Liste*, 1775), quai de la Mégisserie (*Alm.*, 1776). Expose en 1762, 1764 et 1774.

Salon de 1762. — N° 89. Le portrait de *M. Sartine*, dessiné à la pierre noire, de 2 pieds de haut sur 18 pouces de large. — 90. Plusieurs portraits dessinés de même, de différentes grandeurs, sous le même numéro. — 91. Plusieurs petits bustes, peints en miniature, sous le même numéro.

Salon de 1764. — N° 34. Portrait de femme en pied, peint en miniature. — 35. Un buste d'homme. — 36. Le portrait de *M. le procureur du Roi*, dessiné au crayon noir. — 37. Le portrait de *Mlle Arnoult en Psyché*. — 38. Plusieurs autres bustes et dessins sous le même numéro.

Salon de 1774. — N° 65. Plusieurs portraits en miniature sous le même numéro. — 66. Le portrait de *M. l'abbé Lunel*.

**Garanne** (Louis), peintre; mort de sa veuve, Catherine Duval, âgée de soixante ans, faubourg Saint-Jacques, décembre 1761 (*Mém.* Paris).

**Garant** (Edme), sculpteur, reçu le 27 octobre 1752 absent (*Liste*, p. 74).

**Garault** (Mlle Hélène-Élisabeth), peintre, reçue le 9 août 1746, hôtel de Bretonvilliers (*Liste*, p. 82).

**Gardeur** (Jean-Nicolas), sculpteur, reçu en 1778, au Palais-Royal, aux Arcades (*Tab.*, p. 28); éventailliste, puis négociant, rue du Fer-à-Moulin, puis modeleur-sculpteur, rue Saint-Jacques-l'Hôpital (*Bilans*, 1767, 1773, 1781; *Bull.* 1906).

**Garet** (Jean), peintre, reçu le 20 juillet 1672 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Gargan** (Jean), peintre, reçu le 12 octobre 1656 (*Liste*, 1672; *Statuts*, p. 105).

**Gargan** (Pierre), peintre, reçu le 16 mars 1645 (*Liste*, 1672).

**Gariout-Dumont** (la veuve de Charles-Louis), sculpteur, grande rue du faubourg Saint-Antoine, 1784 (*Tab.*, 1786).

**Garique** (François), peintre, reçu le 19 avril 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Garneson**, dit **Mercier** (Jean), peintre, reçu le 30 janvier 1692 (*Liste*, 1697).

**Garnier** (Charles), peintre, reçu en 1777, rue du Chaume, au Marais (*Tab.*, p. 28).

**Garnier** (Charles-François), peintre, reçu en 1782, rue Froidmanteau (*Tab.*, p. 28).

**Garnier** (Claude-Étienne), peintre, reçu en 1782, rue et île Saint-Louis (*Tab.*, p. 28); député en 1786 (*Tab.*, p. 9).

**Garnier** (Jacques), maître peintre. Testament, 12 octobre 1747 (*Bull.* 1906); † 11 mars 1748, rue de Charenton, père de Jean-Baptiste-Gabriel Garnier, qui suit (*Scellés*, t. II, p. 109).

**Garnier** (Jean-Baptiste-Gabriel), peintre-vernisseur, fils de Jacques, † 19 octobre 1759 (*Scellés*, t. II, p. 289). Sa veuve, Antoinette Trouvé, rue de Charenton, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Garnier** (Louis), sculpteur, doyen de l'Académie de Saint-Luc. Sa vie, son œuvre, † en 1728 (*Mercure*, p. 2269).

**Garot-Dubisson** (Étienne-Odot), peintre, reçu le 27 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Garot du Buisson** (François), peintre, reçu le 31 mai 1650 (*Liste*, 1672).

**Gascard** (Henry), peintre, reçu le 3 mai 1672 (*Liste*, 1672).

**Gasselin** (Pierre-Jacques), peintre, reçu le 5 mai 1760, rue Beauregard (*Liste*, p. 60); 1786, même adresse, mari de Marie-Madeleine Bourdon (*Tab.*, p. 67; *Scellés*, t. III, p. 179).

**Gatineau** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 12 mars 1733, rue Meslay (*Liste*, p. 28).

**Gauchant**, peintre [de la Trinité], maître privilégié, rue des Gravilliers, passage de Rome (*Tab.*, 1786).

**Gauché** (Louis-Thomas), peintre, reçu le 24 mars 1757, rue de Varenne (*Liste*, p. 54).

**Gauchot** (Thomas), maître peintre et doreur, expert en 1777, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 69).

**Gaudet** (Louis-François), peintre des Menus-Plaisirs, † août 1752 (*Mém.* Paris). Testament, 25 juillet 1752 (*Bull.* 1906).

**Gaudié** (Pierre), peintre, reçu le 3 septembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Gaudier** (Pierre-Antoine), peintre, reçu en 1765, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Tab.*, p. 67).

**Gaudin** (Pierre), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Gaudissart** (Pierre-Joseph), peintre, reçu en 1767, rue de la Tixeranderie (*Tab.*, p. 67).

**Gaudon** (Pierre-François), peintre, reçu en 1780, rue Neuve-Saint-Anastase (*Tab.*, p. 28).

**Gaulier** (Jean-Claude), peintre, reçu le 15 octobre 1750, absent (*Liste*, p. 73); † 26 octobre 1789 (*Scellés*, t. III, p. 221).

**Gaullier** (Emmanuel-Maurice-Louis), peintre, reçu le 23 septembre 1747, absent (*Liste*, p. 73).

**Gaultier** (Nicolas), peintre, ancien, reçu le 11 octobre 1661 (*Liste*, 1672); juré en 1672 (*Statuts*, 1672).

**Gauthier** (François), sculpteur, reçu le 15 janvier 1751, rue de Cléry (*Liste*, p. 44).

**Gauthier** (Philippe), sculpteur, reçu le 5 septembre 1749, rue de Cléry (*Liste*, p. 42).

**Gauthier** (Philippe-Eugène), reçu le 31 décembre 1760, rue Cocatrix (*Liste*, p. 63).

**Gautier** (Antoine-Charles), peintre, reçu en 1784, rue des Cinq-Diamans (*Tab.*, p. 28).

**Gautier** (Jacques), peintre, reçu le 9 aoust 1696 (*Liste*, 1697).

**Gautier** (Joseph), peintre, reçu en 1785, rue Rousselet (*Tab.*, p. 28).

**Gautier** (Léon), peintre et épicier, reçu le 14 février 1738, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, en boutique (*Liste*, p. 31); † juin 1772, rue de la Madeleine (*Mém.* Paris).

**Gautier** (Louis), sculpteur, reçu le 24 juillet 1713, rue Saint-Denis, près Saint-Chaumont (*Liste*, 1764).

**Gautier** (Louis-Joseph), peintre, reçu en 1772, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 67).

**Gautier**, peintre, expert en 1760 (*Scellés*, t. II, p. 291).

**Gauvignard** (Jean), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue des Vertus (*Liste*, p. 46).

**Gay** (Claude-Alexandre), sculpteur, reçu en 1773, rue de Cléry (*Tab.*, p. 67).

**Gayer**, peintre pour l'ornement et décoration de l'Opéra, rue Poissonnière, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Gayet** (Jean-Baptiste-Julien), sculpteur, reçu le 14 août 1759, absent (*Liste*, p. 76).

**Gazet** (Louis-Bernard), peintre, reçu le 17 octobre 1761, rue de La Harpe (*Liste*, p. 64).

**Gelain** (Étienne), peintre, reçu le 7 juin 1692 (*Liste*, 1697).

**Genaud du Carray** (Pierre-François), peintre, rue Saint-Nicaise, 1771 (*Scellés*, t. III, p. 12).

**Genest** (Louis), peintre, reçu le 20 juin 1696 (*Liste*, 1697).

**Genest** (Louis-Charles), peintre, reçu le 9 février 1697 (*Liste*, 1697).

**Genis** (Esprit), peintre et sculpteur, reçu le 31 janvier 1695 (*Liste*, 1697). Testament de sa femme, Nicole Huron, 7 août 1714 (*Bull.* 1906).

**Genisson** (Charles), sculpteur, reçu le 26 février 1720, rue Aumaire (*Liste*, 1764).

**Gente** (Charles), sculpteur, reçu le 12 janvier 1685 (*Liste*, 1697).

**Genty** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1677 (*Listes*, 1682 et 1697).

**Genty** (Guillaume), peintre, reçu le 18 août 1672 (*Liste*, 1682).

**Genuel** (François), peintre, reçu en 1785, rue du faubourg Saint-Martin, député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 28).

**Geoffroi** (veuve François), peintre, rue du Roulle, chez un horloger, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Geoffroy** (Jean-Nicolas), peintre des armoiries du Roi, † mai 1751, rue Saint-Honoré (*Mém.* Paris).

**George** (Louis), peintre, reçu le 16 novembre 1693 (*Liste*, 1697).

**Gérardin** (Claude) et son frère, graveurs, 1779, rue du Paon (*Scellés*, t. III, p. 102).

**Geré** (Louis-François), peintre, reçu en 1777, rue Poissonnière (*Tab.*, p. 28).

**Germain** (François-Thomas), sculpteur-orfèvre du Roi, mort de sa femme, Marguerite Le Sieur Desbrières, octobre 1766, petite rue Saint-Roch (*Mém.* Paris).

**Gervais** (Charles), sculpteur, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Gervais** (Denis), peintre, 1736, rue Neuve-Saint-Roch, paroisse de Bonne-Nouvelle (*Arrêt*).

**Gervais** (Jean), peintre, 1665 (*Statuts*).

**Gervaise de Sainte-Foy** (Charles-Louis), peintre sur toile en la manière chinoise, † 29 avril 1790, à l'âge de quatre-vingts ans, rue du cimetière Saint-André-des-Arts (*Scellés*, t. III, p. 231).

**Geuslain** (Étienne-Charles), peintre de portraits, † février 1765, rue de Seine-Saint-Germain (*Mém.* Paris). Testament, 1er octobre 1764 (*Bull.* 1906).

**Gibelin** (Esprit-Antoine), peintre d'histoire, à l'École de chirurgie, rue des Cordeliers, membre honoraire de l'Académie des Beaux-Arts de Parme (*Alm.*, 1776 : « Élevé à Rome, auteur des fresques de l'École de chirurgie »); en 1786, rue Montmartre (*Scellés*, t. III, p. 191).

**Gignoux** frères, rue Féron (Férou), près Saint-Sulpice. L'un peint le paysage et l'autre grave d'après celui-ci (*Alm.*, 1777).

**Giguet** (Pierre), peintre de portraits et de genre, reçu en 1766, faubourg Saint-Honoré (*Tab.*, 1786, p. 67); porte Saint-Honoré (*Alm.*, 1777).

**Gilbert de Clermont** (Pierre), peintre, reçu par jugement le 22 décembre 1671 (*Liste*, 1672).

**Gillain** (Philippe-Charles), peintre, reçu le 6 octobre 1759, absent (*Liste*, p. 76).

**Gilles** (Étienne-François), peintre, reçu en 1785, rue Saint-Pierre-aux-Bœufs (*Tab.*, p. 28).

**Gillet** (Jean-Pierre), peintre, reçu en 1778, rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 29).

**Gillo** (François), peintre, propriétaire d'une maison, rue des Bernardins.

**Gillot** (François), peintre, reçu le 26 septembre 1755, rue de Tournon (*Liste*, p. 51); 1786, rue de Sève (*Tab.*, p. 67).

**Giot** (Pierre-Louis), sculpteur, reçu le 14 septembre 1762, rue des Nonandières (*Liste*, p. 66); 1786, rue de Fourcy-Saint-Antoine (*Tab.*, p. 67).

**Girard** (Étienne-Martin), peintre de fruits (*Alm.*, 1776); † octobre 1782 (*Bull.* 1899), rue Saint-Martin. Expose en 1774.

Salon de 1774. — *Vue du couvent des Bénédictins de Villeneuve d'Avignon, près de la Bartalace, et, dans l'éloignement, la ville de Carpentras.* Plusieurs autres vues sous le même numéro.

*Nota.* — L'auteur a peint soixante-dix vues d'après nature et de la même grandeur; il se propose de les faire graver incessamment et d'en faire une souscription. Ces vues représentent les endroits les plus remarquables de la France.

**Girard** (Gabriel), peintre, reçu le 21 juin 1657 (*Liste*, 1672).

**Girard**[1] (Gabriel-Joseph), peintre, reçu le 17 octobre 1763, rue Phélipeaux, chez un boulanger (*Liste*, p. 70); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 67). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 131. *Un gigot sur une table, des poires dans une corbeille, etc.*, tableau à huile que l'auteur a donné à l'Académie pour sa réception; haut. 1 pied 7 pouces, larg. 2 pieds 6 pouces. — 132. *Des légumes sur une table*, tableau à huile de 12 pouces de haut sur 15 de large. — 133. *Des pêches dans un panier*, haut. 9 pouces sur 11 de large.

**Girard** (Jean), peintre, reçu le 8 octobre 1671 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Girard** (Jean), sculpteur, reçu le 14 août 1753, rue Bardubec (*Liste*, p. 48).

**Girard** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1771, faubourg Saint-Martin, près la Foire, n° 30 (*Tab.*, p. 67).

**Girard** (Joseph), peintre, reçu le 28 août 1743, rue Neuve-des-Petits-Champs (*Liste*, p. 35).

**Girard** (Merile), sculpteur, reçu le 23 février 1759, absent (*Liste*, p. 76).

**Girard** (La veuve de), peintre, reçu en 1767, faubourg Saint-Denis, près celle de l'Égoût (*Tab.*, 1786, p. 99).

**Girardin** (Claude-Marin), sculpteur, reçu le 11 juillet 1748, cour du Prieuré Saint-Martin-des-Champs (*Liste*, p. 39).

**Girardin** (Didier), peintre, reçu le 23 janvier 1667 (*Liste*, 1672).

**Girardin** (Jean), sculpteur, reçu le 21 juin 1749, rue Aumaire, à côté de la rue Transnonain (*Liste*, p. 41); 1786, marché Saint-Martin (*Tab.*, p. 68).

**Girardin** (Mathieu), peintre, reçu le 12 mars 1697 (*Liste*, 1697).

**Girardin** (Nicolas), peintre, perd sa femme, Marie-Anne Claret, en mars 1746; † 1754, à Auteuil (*Mém. Paris*).

1. Il est presque impossible de fixer parmi les peintres ayant porté le nom de Girard celui qui a exposé en 1774.

**Girardin** (Nicolas-Jacques), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue de Sève (*Liste*, p. 59); 1786, rue de la Verrerie (*Tab.*, p. 68).

**Girardin**, peintre pour les équipages du prince de Condé, faubourg Saint-Germain, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Girault** (Jacques), peintre, reçu le 22 décembre 1690 (*Liste*, 1697). Testament, 5 septembre 1694 (*Bull.* 1906).

**Girelay** (Jean), peintre, 1391.

**Giroult** (Simon), sculpteur, reçu en 1764, rue des Fossés-Saint-Victor (*Tab.*, p. 68).

**Giroux** (Allain), sculpteur, reçu le 2 septembre 1671 (*Liste*, 1672).

**Gisquay** (Jean-François), sculpteur, reçu le 13 juillet 1740, rue Meslay (*Liste*, p. 32); 1786, rue du Caresme-Prenant (*Tab.*, p. 68).

**Glain** (Léon-Pascal), peintre de portraits de l'Académie de Florence, reçu le 16 octobre 1751; ancien adjoint à professeur, 1764, rue des Vieux-Augustins (*Liste*, p. 20 et 45); conseiller. Expose en 1752, 1753, 1756, 1762 et 1774 une quarantaine de portraits.

Salon de 1752 [rue des Deux-Ponts-Saint-Sauveur]. — No 175. Les portraits de *Mlles de Lovendal*, peints en 1749, sous le même numéro. — 176. Le portrait de *Mme de* ***. — 177. Le portrait de *Mme Rivié*. — 178. Le portrait de *M. Hous*, architecte. — 179. Celui de *Mme* son épouse. — 180. Le portrait de *Mlle Morelle*. — 181. Le portrait de *M. le François*. — 182. Le portrait de *Mlle Tirelle*. — 183. Le portrait de *M. Basquin*. — 184. Une *Teste coëffée à la basqueze*. — 185. Une autre *Tête*. Une autre *Tête coëffée en savoyarde*, sous le même numéro.

Salon de 1753. — No 49. Le portrait de *Mme Sapata* (ou *Lapara*). — 50. Le portrait de *Mlle* ***. — 51. Le portrait de *Mme la *** tenant une brochure*. — 52. Le portrait en buste de *Mme de* ***. Une *Tête coëffée à la provençale. Une Tête de fantaisie.*

Salon de 1756. — No 79. Le portrait de *M. Dublin*,

architecte. — 80. Le portrait de *M. ...* — 81. Le portrait de *M. l'abbé ****. — 82. Le portrait de *M<sup>lle</sup> Catineau.* — 83. Le portrait de *Mme Reine.* — 84. Le portrait de *M. Duclos*, machiniste de la Comédie italienne, *peint dans le rôle Pantomime du capitaine Tempête dans la Servante maîtresse.* — 85. Trois *Pastels*, toile de 8, sous le même numéro.

Salon de 1762 [rue des Vieux-Augustins]. — N° 60. Le portrait de *M. Gentil*, Général des meubles de la Couronne, et celui de *Mme* son épouse. — 61. *Une Demoiselle qui se réveille.* — 62. Le portrait de *M. Carlin*, comédien italien ordinaire du Roi. — 63. Le portrait de *M. Garnier*, médecin du Roi. — 64. Le portrait de *M. Plinval le fils.* — 65. Deux portraits sous le même numéro. — 66. Deux têtes dessinées et deux miniatures.

Salon de 1774. — N° 73. Le portrait de *Louis XVI* [de l'Académie de Florence] *étant dauphin*, buste imitant le marbre, avec attributs. Ce tableau est peint au pastel et porte 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large. — 74. Le portrait de *Mme Glain*, au pastel. — 75. Plusieurs portraits et têtes au pastel sous le même numéro. — 76. Le portrait de *Mlle Vigée.* Il est peint au pastel par Mme Glain.

**Glain** (Mme), peintre de portraits (*Alm.*, 1776); † 1782 (*Mém.* Paris). Portrait de *Mlle Vigée.*

**Gobert** (Jean), peintre, reçu le 31 décembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Gobert** (Philippe-Alexis), peintre, rue de la Vieille-Boucherie, † 21 mars 1769 (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 440). Testament, 20 mars 1769 (*Bull.* 1906).

**Gobert** (Pierre), peintre. Testament, 14 novembre 1743 (*Bull.* 1906).

**Gobinard** (Guillaume), peintre, reçu le 4 may 1685 (*Liste*, 1697).

**Godefroid** (François), peintre, reçu le 13 janvier 1723, rue Phélippeaux (*Liste*, p. 25).

**Godefroid** (Joseph-Ferdinand-François), peintre, restaurateur des tableaux du Roi, cour du Vieux-Louvre, † décembre 1788 (*Bull.* 1899).

**Godefroy** (Jean-François), peintre, 2e prix de l'Académie de peinture en 1767, dont la veuve se fit une réputation à restaurer les tableaux, fils de Joseph-Ferdinand Godefroy (*Scellés*, t. I, p. 394).

**Godefroy** (Joseph-Ferdinand), maître peintre, tué le 16 avril 1741; père de Jean-François Godefroy et grand-père de Joseph-Ferdinand-François Godefroy, mort à vingt-trois ans (*Scellés*, t. I, p. 395, et t. II, p. 354).

**Godefroy** (Marie-Jacobe van Merle, veuve de Joseph-Ferdinand), peintre, maison du Doyenné, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois en 1764 (*Scellés*, t. II, p. 354; *Mém.* Paris). Expose en 1752.

Salon de 1752. — N° 237. Tableau à gouasse représentant un *Enfant*, de 4 pieds de haut, dans le goût du Titien, levé de dessus son fond de bois et remis sur toile. La figure est restée imprimée sur le bois, ce qui en fait la preuve. On sait bien que le genre de cette peinture a dû rendre l'opération extrêmement difficile. Le tableau appartient à M. le comte de Caylus. — 238. *Apollon piqué des flèches de l'Amour*, tableau de Bertin levé de dessus une vieille toile et remis sur une toile neuve. — 239. Tableau de Paul Brille qui étoit marouflé sur bois, levé et remis sur une toile neuve. Il appartient à M. le baron de Thier. — 240. Un tableau d'un élève du Bourguignon, levé à moitié et remis sur une toile neuve. Ces quatre tableaux ont été présentés au Roi, qui a paru très satisfait de l'ouvrage.

**Godequin** (Honoré), sculpteur, reçu le 15 octobre 1670 (*Liste*, 1672).

**Godin de Saint-André** (André-François), peintre, reçu en 1769, rue de Vendôme (*Tab.*, p. 68).

**Gombault** (Madeleine-Bongour, femme), reçue en 1760, rue Saint-Sébastien (*Liste*, p. 85).

**Gondé** ou **Goudet** (Jean), peintre, reçu le 8 février 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Gontier** (René), peintre, rue Saint-Denis, à l'hôtellerie du Renard, † le 9 décembre 1706, laissant deux fils, aussi peintres, Charles et Jean-Baptiste (*Scellés*, t. I, p. 220).

**Goret** (Robert), sculpteur, reçu le 28 juin 1686 (*Liste*, 1697).

**Gos** ou **Goy** (Charles), peintre, reçu le 2 aoust 1688 (*Liste*, 1697).

**Gosse** (veuve), peintre, faubourg Saint-Laurent, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Goudailliez** (Jean-Dominique), peintre et marchand de tableaux, 1768, rue du Four (*Scellés*, t. II, p. 418, 422).

**Gouel** (Aubert), sculpteur, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Gouet** (Claude), peintre, reçu le 30 avril 1635 (*Liste*, 1672).

**Gouet** (Pierre), peintre, reçu le 1er décembre 1644 (*Liste*, 1672).

**Gouetheinz** (Joseph), sculpteur, reçu en 1782, faubourg Saint-Martin, hôtel des Arts (*Tab.*, p. 29).

**Goujet** (Pierre), peintre, rue Saint-Denis, 1678 (*Scellés*, t. I, p. 21).

**Goujon**, dit **La Baronnière** (Paul), peintre, reçu le 17 octobre 1651 (*Liste*, 1672).

**Goujon**, dit **La Baronnière** fils (Paul), peintre, reçu le 30 août 1663 (*Liste*, 1672).

**Goulet** (Estienne), peintre, reçu le 31 mars 1689 (*Liste*, 1697), rue Marivaux. Testament, 8 mai 1742 (*Bull.* 1906).

**Goulet** (veuve), rue des Cordelières, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Goullet** (Étienne), maître peintre et doreur, † 3 juillet 1745, rue Marivaux (*Scellés*, t. II, p. 81).

**Goullet** (Jean et Jean-Baptiste), compagnons peintres, petits-neveux d'Étienne Goullet.

**Goumont** (Yves), sculpteur, reçu en 1785, rue Saint-Victor (*Tab.*, p. 29).

**Goupy** (André), sculpteur, reçu le 30 septembre 1687 (*Liste*, 1697).

**Gourdan** (Cappris), maître peintre-sculpteur, 1670 (*Statuts*, p. 99).

**Gourdan** (Claude), peintre, reçu le 20 février 1690 (*Liste*, 1697).

**Gourdan** (Jean), peintre, reçu le 19 juin 1680 (*Liste*, 1682).

**Gourdan** (Jean-Étienne), peintre, reçu en 1779 (*Tab.*, p. 29).

**Gourdin** (Antoine-Louis-Claude), peintre, reçu en 1785, cul-de-sac Saint-Faron (*Tab.*, p. 29).

**Gourdin** (Claude), peintre, reçu le 19 octobre 1739, cul-de-sac Saint-Faron (*Liste*, p. 32). Michelle Groux, sa veuve. Testament, 15 octobre 1772 (*Bull.* 1906).

**Goussard** (Pierre), peintre, demeurant à Vienne (Autriche) de 1763 à 1767, mari de Marie-Louise Labbé (*Scellés*, t. II, p. 411).

**Goy** (Claude), peintre ordinaire du Roi, † 8 janvier 1790, rue Beauregard (*Scellés*, t. I, p. 81).

**Goy** (Jean-Baptiste), sculpteur du Roi, fils de Claude, mineur de vingt-cinq ans en 1790 (*Scellés*, t. I, p. 81).

**Goy** (Pierre), peintre, 1665 (*Statuts*, p. 107).

**Goy** (Sébastien), peintre, reçu le 6 juillet 1680 (*Liste*, 1682).

**Grafet** (Philippes), peintre, reçu le 22 décembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Grainbert** (Mlle Marie), reçue le 18 décembre 1748, rue du Vertbois (*Liste*, p. 83).

**Gramoy** (Thomas), sculpteur, reçu le 15 octobre 1686 (*Liste*, 1697; *Scellés*, t. I, p. 80).

**Grancey** (Jean **de**), peintre, reçu le 10 octobre 1641 (*Liste*, 1672).

**Grand-Champs** (Claude **de**), peintre, reçu le 11 octobre 1760, rue de la Grande-Truanderie (*Liste*, p. 62).

**Grandjean** (Claude), peintre et doreur, 1784, rue du Faubourg-Saint-Martin, à la Croix-des-Marets (*Liste*, p. 68; *Scellés*, t. III, p. 162). Sa veuve en 1786, aussi peintre, même adresse (*Tab.*, p. 99).

**Grandjean** (Henri), ancien maître boutonnier, peintre de l'Académie de Saint-Luc, reçu le 5 mai 1758, rue Jean-Robert (*Liste*, p. 56); † 16 septembre 1770 (*Scellés*, t. II, p. 449).

**Grandry** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1696 (*Liste*, 1697).

**Grassiaux** (François), sculpteur, reçu le 14 août 1753, rue Saint-Louis-en-l'Ile (*Liste*, p. 49).

**Gratin** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 19 octobre 1740, rue de la Juiverie, en boutique (*Liste*, p. 33); † juin 1766, rue de la Juiverie (*Mém.* Paris).

**Gravelle** (veuve Benoît), peintre, absente, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Gremon** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 22 décembre 1691 (*Liste*, 1697).

**Gremon** (Nicolas), peintre, reçu le 19 octobre 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Grenaud** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 30 octobre 1720, rue Frépillon (*Liste*, p. 25).

**Grenoble** (P...), sculpteur, 1619.

**Grenot** (Nicolas-François), sculpteur, reçu en 1784, carré de la porte Saint-Martin, député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 29).

**Grimoux** (...), peintre. Vente de ses tableaux en 1767 (*Mém.* Paris).

**Griollet** (Henry), sculpteur, reçu le 26 juillet 1686 (*Liste*, 1697).

**Grisard** (André), peintre, reçu en 1772, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 68).

**Grisard-Deboudry** (Étienne), peintre, reçu le 14 septembre 1762, rue aux Ours (*Liste*, p. 66).

**Gros** (Jean), peintre en miniature, reçu en 1768, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (*Tab.*, p. 68). *Alm.*, 1776 : « Excellent peintre de portraits en miniature, vis-à-vis les Écuries de Mgr le duc d'Orléans. »

**Gros** (La veuve de), peintre, reçu en 1766, rue de la Verrerie, près le marché Saint-Jean (*Tab.*, 1786, p. 99).

**Grossier** (Denys), sculpteur, reçu le 23 septembre 1747, faubourg Saint-Antoine, à la Main d'or (*Liste*, p. 38).

**Grotte** (La veuve de Louis-François), peintre, † avant 1764 (*Scellés*, t. II, p. 360).

**Grouard** (Charles), peintre, 1660.

**Groüard** (Guillaume), sculpteur, reçu le 24 octobre 1657 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Grous** (François), peintre, reçu le 28 septembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Groux** (Vincent), sculpteur, reçu le 15 octobre 1755, absent (*Liste*, p. 75).

**Guebelle** (Sébastien), peintre, reçu le 21 juillet 1749, absent (*Liste*, p. 73).

**Guedon** (Louis-François), sculpteur, reçu en 1777, rue Mêlée (*Tab.*, p. 29).

**Guelle** (Louis-Étienne), peintre, reçu le 20 janvier 1757, rue Jean-Beausire, chez M. son père (*Liste*, p. 54).

**Guelle** (Nicolas-Rose), peintre, reçu le 18 janvier 1749, rue Jean-Beausire (*Liste*, p. 40).

**Guénaud** (Claude-Germain), sculpteur (Bilan, janvier 1781).

**Guénaud-Ducarrey**, peintre; veuve Charlotte-Perrette Levasseur et ses enfants, janvier 1792 (*Bull.* 1899).

**Guénet** (Louis), peintre, reçu le 24 juillet 1753, rue et montagne Sainte-Geneviève (*Liste*, p. 48).

**Guénet** (Théodore), peintre, † avril 1775, rue Cadet (*Mém.* Paris).

**Gueno** (Jean-François), peintre, reçu le 10 octobre 1686 (*Liste*, 1697).

**Guenon** (Louis), peintre, reçu le 2 décembre 1654 (*Liste*, 1682).

**Guéret** (Jean), peintre, reçu le 17 novembre 1684 (*Liste*, 1697).

**Guérin** (Jean), peintre, reçu en 1764, rue de Montmorenci (*Tab.*, p. 68).

**Guérin** (La veuve de Jean-Joseph), sculpteur, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine (*Tab.*, 1786).

**Guérin** (...), peintre, adjoint à professeur, rue Neuve-Saint-Médéric. Expose en 1751, 1752, 1753, 1756.

Salon de 1751. — N° 27. *Io changée en vache et gardée par Argus. Mercure, sous la figure d'un berger, après l'avoir endormi au son de sa flûte, cherche le moment de lui trancher la tête.* Ce tableau de 5 pieds de haut sur 6 de large est fait pour le concours. — 28. *Les Trois Parques*, 5 pieds de haut sur 4 de large. — 29. Un *Bacchus.* — 30. *Junon dans son char*, 3 pieds et demi de large sur 2 pieds 10 pouces de haut. — 31. Tête en pastel, coëffée d'un chapeau de paille. Ces cinq tableaux appartiennent à l'auteur.

Salon de 1752. — N° 19. *Christ avec une gloire de Chérubins*, 4 pieds 3 pouces de haut sur 2 pieds 10 pouces de large. — 20. *Saint Siméon*, en buste, 2 pieds 3 pouces de haut sur 1 pied 11 pouces de large. — 21. *Un Petit mangeur d'huîtres au bord du port*, de 3 pieds de large sur 4 de haut. — 22. *Sainte Famille*, peinte sur cuivre, 9 pouces de large sur 7 de haut. Ces deux derniers tableaux appartiennent à l'auteur.

Salon de 1753. — N° 38. Trois tableaux de 3 pieds de haut sur 4 de large représentant *les Ages*, excepté l'Enfance. Ils appartiennent à M. de Gourgues. — 39. Deux autres de 2 pieds et demi de haut sur 3 de large repré-

sentant *Une Léda* et *Une Vénus qui embrasse l'Amour.* Ils appartiennent à M. Buchelay de Savalette.

Salon de 1756. — N° 143. Deux pendans; l'un *le Martyre de saint Étienne*, l'autre *Saint Nicolas donnant sa bénédiction sur des matelots qui font naufrage*, tous deux sur toile de 7 pieds de haut sur 4 pieds et demi de large. A la fabrique de Saint-Nicolas de Meulan. — 144. Plusieurs petits morceaux peints en huile, sous le même numéro.

**Guerrié** (Christophle), sculpteur, reçu le 31 aoust 1689 (*Liste*, 1697).

**Guerry** (Nicolas), peintre, reçu le 8 octobre 1674 (*Liste*, 1682).

**Guersy** (Alexandre **de**), peintre, reçu le 5 juillet 1675 (*Liste*, 1682).

**Gueslain** (Antoine-Charles), peintre, ancien professeur, † 10 février 1765, rue de Seine, sans héritiers (*Scellés*, t. II, p. 363).

**Gueslart** (Jean), peintre et professeur, rue des Grands-Degrés de la place Maubert en 1738 (*Scellés*, t. I, p. 357), † 5 janvier 1751, rue de Charonne; mari de Catherine-Claude Bernard (*Scellés*, t. II, p. 131).

**Guesnard** (Louis), sculpteur, reçu le 17 octobre 1746, rue du Faubourg-Saint-Antoine, cour de la Juiverie (*Liste*, p. 37).

**Guesneau** (Louis-Claude), peintre et marchand de couleurs, † 19 juin 1772, rue du Four; époux de Marie-Madeleine Mabille (*Scellés*, t. III, p. 44).

**Guesnu** (Étienne), peintre, reçu le 8 février 1742, sur le boulevard, vis-à-vis le Cadran bleu (*Liste*, p. 34); 1786, rue du Faubourg-Saint-Jacques, au Port-Salut (*Tab.*, p. 68).

**Guesnu** (Jean), peintre, reçu en 1755, rue de Charonne (*Tab.*, p. 68).

**Guesnu** (Martin-Louis), peintre, reçu le 11 janvier 1758, rue de la Tannerie (*Liste*, p. 56).

**Guibert** (Honoré), sculpteur ornemaniste des Bâtiments du Roi, rue Saint-Sulpice, reçu le 17 octobre 1763, au bâtiment neuf de Saint-Sulpice (*Liste*, p. 69); 1770, rue Saint-Sulpice (*Scellés*, t. II, p. 447); 1786, rue de Sève, au-dessus de la Barrière (*Tab.*, p. 68); † février 1791, veuf de Agathe-Faustine Vemet, décédée en 1777 (*Bull.* 1899).

**Guichard** (François), peintre, mari de Thérèse Lapaix, † 25 juin 1764, rue des Brodeurs (*Scellés*, t. II, p. 332).

**Guichard** (François), peintre, rue du Vieux-Colombier. Martine-Onfroy, sa veuve en secondes noces. Testament, 12 octobre 1742 (*Bull.* 1906).

**Guichard** (Joseph-Nicolas), sculpteur, reçu en 1765, rue Bergère (*Tab.*, p. 69).

**Guichard** (Louis-Victor), sculpteur, reçu le 15 octobre 1755, absent (*Liste*, p. 75).

**Guichard**, sculpteur, faubourg Saint-Denis, au Bon Pasteur, 1786 (*Tab.*, p. 69).

**Guichon** (veuve), peintre, rue Meslay, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Guidy** (Joseph-Antoine-Marie-François), sculpteur, reçu en 1785, rue Saint-Denis (*Tab.*, p. 29).

**Guignard** (Guillaume), peintre, reçu le 16 octobre 1646 (*Liste*, 1672); décembre 1671 (*Statuts*, p. 127). Demeurant en 1651 rue Saint-Martin (*Statuts*, p. 67).

**Guilbert** (Pierre), peintre (*Tab.*, p. 69).

**Guillain** (Simon), sculpteur, 1619.

**Guillaume** (Nicolas), peintre, reçu en 1660 (*Liste*, 1672).

**Guillaume** (Nicolas-Denis), sculpteur, reçu en 1778, rue Saint-Joseph (*Tab.*, p. 29).

**Guillaume** (Pierre), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 44).

**Guillaumont** (André), sculpteur, reçu le 31 mars 1746 (ou 1736), barrière du Temple (*Liste*, p. 37-71).

**Guillemain** (Charles), sculpteur, reçu le 5 mai 1756, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 52); rue de Vendôme (Bilan, 30 juillet 1768).

**Guillemard** (Eugène-Henri), peintre, restaurateur des tableaux du Roi, reçu le 24 mars 1766, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 36); † mars 1766 (*Mém.* Paris).

**Guillemart** (Pierre), peintre et ancien de la Communauté, reçu le 28 septembre 1666; † 1697 (*Liste*, 1672; *Scellés*, t. I, p. 78).

**Guillermin** (Jacques), sculpteur, reçu le 13 mars 1692 (*Liste*, 1697).

**Guillermin** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 13 juin 1670 (*Liste*, 1672).

**Guillet** (Charles-André), peintre, reçu en 1780, rue Grange-Batelière (*Tab.*, p. 29).

**Guillet** (La veuve de), peintre, reçu en 1743, rue Poissonnière, vis-à-vis celle Bergère (*Tab.*, 1786, p. 99).

**Guilliet** (Charles-André), peintre et décorateur, rue Poissonnière, 1782 (*Bull.* 1906).

**Guilliet** (Jean-François), peintre de paysages, reçu le 1er février 1752, rue Poissonnière (*Liste*, p. 46), puis conseiller, † 1772 (*Mém.* Paris). Expose en 1753.

Salon de 1753. — No 184. Tableau, toile de 4 livres, représentant des *Rochers et paysages.*

**Guillon** (Antoine), peintre, reçu le 23 février 1703 (*Liste*), doyen de la Communauté, † 8 mai 1772, rue de la Pelleterie (*Scellés*, t. III, p. 42).

**Guillot** (François), sculpteur, reçu le 23 septembre 1743, rue de Cléry (*Liste*, p. 35).

**Guinand** (Jean-François), peintre, reçu en 1765, rue du Regard (*Tab.*, p. 18 et 69).

**Guinand**, peintre, rue Saint-Placide, 1764 (*Scellés*, t. II, p. 360).

**Guintrange** (François), peintre-doreur (en bâtiments), reçu en 1771, rue et faubourg Saint-Martin, près les Récollets (*Tab.*, p. 69); † 3 juillet 1788; mari de Geneviève Nicolas (*Scellés*, t. III, p. 212).

**Gurlandot** (Victor-François), peintre, reçu le 26 août 1747, rue Fromenteau (*Liste*, p. 38).

**Guyard** (Mlle La Bille, femme), peintre en pastel et miniature, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue Royale (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 210. Le portrait d'un *Magistrat*, peint au pastel, de grandeur naturelle. — 211. Le portrait d'une *Dame*, peint en miniature.

**Guyot** (Antoine), sculpteur, reçu le 10 août 1632 (*Liste*, 1682).

**Guyot** (Antoine), sculpteur, reçu le 17 mars 1682 (*Liste*, 1682 et 1697; *Statuts*, 1660, p. 94); demeurant en 1651 au faubourg Saint-Michel (*Statuts*, p. 68).

## H

**Habert** (Charles), peintre, reçu en 1783, rue de la Poterie, à la Grève (*Tab.*, p. 29).

**Habert** (Étienne), peintre, reçu en 1775, rue Renaut-le-Fèvre (*Tab.*, p. 69).

**Habert** (Nicolas), peintre, reçu le 5 mai 1753, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 47); ancien maître, rue de la Poterie, à la Grève et à Versailles, place Dauphine (*Tab.*, p. 17 et 69).

**Hacquin** (Jean-Louis), restaurateur des tableaux du Roi; † décembre 1783 (*Bull.* 1899).

**Hadier** (Charles-François), maître peintre-doreur, mort subitement le 11 octobre 1771 dans le dénûment, rue de la Mortellerie, au coin de la rue des Barres; cousin de Lienard Leclerc, maître peintre et doreur, rue des Juifs, mort avant 1771 (Arch. nat., Y 15845).

**Haffelin** (Philippe), peintre et doreur en équipages, mari de Marie-Jeanne Duchaussoy, † 1er janvier 1777 (*Scellés*, t. III, p. 69).

**Haguet** (Charles), peintre, reçu le 8 décembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Hainault,** peintre. Expose en 1752.

Salon de 1752. — No 215. Deux petits tableaux représentant des *Paysages*, peints à gouasse, dans le goût du pastel.

**Haingue** (veuve François-Sulpice), peintre, rue de la Colombe, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Haise** (Pierre), sculpteur, reçu le 8 octobre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Haize** (François), sculpteur du Roi, reçu le 30 avril 1718, conseiller avant 1764 (*Liste*, p. 21); † 28 septembre 1766, à Saint-Cloud, demeurant rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (*Scellés*, t. II, p. 389).

**Haize** (Pierre-André), sculpteur, frère de François Haize, demeurant comme lui rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (*Scellés*, t. II, p. 390).

**Halbout** (François), peintre, reçu en 1774, place Baudoyer (*Tab.*, p. 69).

**Hallé** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 12 mars 1697 (*Liste*, 1697).

**Hallé** (Pierre-Laurent), sculpteur, reçu le 17 octobre 1754, rue Saint-Nicolas, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 50).

**Hallée**, dit **Mercier**, peintre, rue de l'Arbre-Sec (*Tab.*, p. 69).

**Hamel** (Michel), sculpteur, reçu en 1773, rue des Petites-Écuries du Roi (*Tab.*, p. 69).

**Hamelle** (Julien), peintre, reçu le 5 mai 1758, faubourg Saint-Lazare (*Liste*, p. 56).

**Hamon-Duplessis** (Marc-Antoine-Michel), peintre, reçu en 1773, rue Aumaire (*Tab.*, p. 69).

**Hamonnet** (Étienne), dessinateur. Testament, 4 novembre 1755 (*Bull.* 1906).

**Hancoitte** (François), peintre, reçu le 23 septembre 1743, rue Phélippeaux (*Liste*, p. 35).

**Hannard** (Jean), sculpteur, reçu le 14 octobre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Hanneuse** (Pierre), sculpteur, reçu le 29 janvier 1729, absent (*Liste*, p. 71).

**Hannoyer** (Philippe), peintre, reçu le 11 décembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Hanoyer le Poivre** (Jean), peintre, reçu le 26 février 1720, rue Beauregard, au coin de la rue Saint-Étienne (*Liste*, 1764).

**Hardy** (Louis), peintre, reçu le 5 juillet 1760, à la Villeneuve, près Notre-Dame-Bonnes-Nouvelles (*Liste*, p. 61).

**Harpin** (Louis), sculpteur, reçu le 30 juin 1684 (*Liste*, 1697).

**Hatton** (Élie), peintre, reçu en 1780, rue Geoffroi-Langevin (*Tab.*, p. 30).

**Haudinet** (Pierre), peintre, reçu le 15 janvier 1751, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 44).

**Hauquigny** (La veuve de), peintre, reçu en 1766, rue Sainte-Avoie (*Tab.*).

**Hauré**, sculpteur. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 249. *Une Tête de vieillard.* Buste en terre cuite de grandeur naturelle. — 250. Projet d'une boîte de pendule où se voient les *Portraits du Roi et de la Reine que la Renommée présente à la France*. Esquisse d'un pied de haut. — 251. Plusieurs esquisses sous le même numéro.

**Haye** (Jean **de**) [ou **des Hayes**], peintre, 1651, 1660.

**Hébert** (Antoine), peintre, reçu le 21 octobre 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Hébert** (Côme), peintre, reçu en 1755, rue des Bernardins (*Tab.*, p. 70).

**Hébert** (Mathieu), sculpteur, reçu le 17 octobre 1757, grande rue de Charonne (*Liste*, p. 55).

**Hébert** (Nicolas), peintre, reçu le 9 janvier 1674 (*Liste*, 1682).

**Hecquan** (Gilles), peintre, reçu le 20 juin 1696 (*Liste*, 1697).

**Helg** (Vis-Joseph), peintre, reçu en 1780, rue Neuve-des-Mathurins, député en 1786 (*Tab.*).

**Hélie** (Mathieu), peintre, reçu le 27 juillet 1684 (*Liste*, 1697).

**Helman** (Henri), graveur du duc de Chartres, 1785, rue Saint-Honoré, nº 315 (*Scellés*, t. III, p. 178).

**Hémery** (Édouard), peintre, reçu le 10 septembre 1751, rue du Bout-du-Monde (*Liste*, p. 45); perd sa femme, Marie Guillaume, le 28 avril 1760 (*Scellés*, t. II, p. 291).

**Hémery** (Martin), peintre, directeur de Saint-Luc, † 22 février 1757; sa femme, Anne Citron, morte en mai 1752, rue du Bout-du-Monde (*Scellés*, t. II, p. 228). Son testament, 8 avril 1757 (*Bull.* 1906).

**Hémery** (Vincent-Édouard), peintre, mari de Marie-Françoise Fouque, 1788 (*Scellés*, t. III, p. 208).

**Hennecart** (...), sculpteur, 1786... (*Tab.*, p. 70).

**Hennequin** (Jacques-Philippe), peintre, reçu en 1781, rue Frépillon (*Tab.*, p. 30).

**Hennoyer** (Élie), peintre, mari de Marie-Louise Pierron; † 18 février 1786, rue Beauregard, au coin de la rue Saint-Étienne (*Scellés*, t. III, p. 179). Testament, 17 février 1786 (*Bull.* 1906).

**Henriet** (Louis), peintre, † 10 octobre 1758, quai de Bourbon (*Scellés*, t. II, p. 88, 269). Sa veuve, Catherine Varnet, épouse l'architecte Claude-Louis d'Aviler, mort le 14 septembre 1764 (*Scellés*, t. II, p. 336).

**Henrion** (Claude), sculpteur-marbrier, rue Meslay. Testament de sa femme, Marie-Jeanne Martin, 24 décembre 1742 (*Bull.* 1906).

**Henrion** (Jacques), sculpteur-marbrier, reçu le 23 septembre 1743, rue Meslay. Testament, 17 février 1764; † février 1767 (*Bull.* 1906).

**Henrion** (Marc), maître sculpteur et marbrier, † 23 janvier 1764, rue Saint-Denis (*Scellés*, t. II, p. 328).

**Henry** (François), peintre, reçu le 17 octobre 1755, rue des Barres (*Liste*, p. 52).

**Henry** (François), maître sculpteur sur bois en 1737, † 7 avril 1755, rue Jean-Beausire (*Scellés*, t. I, p. 333, et t. II, p. 200).

**Henry** (Jacques), compagnon sculpteur, frère du précédent (*Scellés*, t. I, p. 333, et t. II, p. 200).

**Henry** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 21 juillet 1695 (*Liste*, 1697).

**Hérault** (Mlle Anne-Auguste), reçue le 1er juillet 1721, rue de Grenelle-Saint-Germain (*Liste*, p. 8).

**Hérault** (Antoine), peintre, demeurant en 1651 quai de Gesvres (*Statuts*, p. 67).

**Hérault** (Charles), peintre du duc d'Orléans, régent; mort de sa femme, Marie-Anne Bailleul, janvier 1787, rue Neuve-d'Orléans (*Bull.* 1899).

**Hérault** (Christophe), sculpteur, reçu le 12 août 1642 (*Liste*, 1672).

**Hérault** (Joseph), sculpteur, reçu le 4 octobre 1664 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Hérault** ou **Héraud** (Joseph), peintre, reçu le 13 août 1682 (*Liste*, 1672).

**Hérault** (Louis-Antoine), peintre, reçu en 1753, rue Basse-porte Saint-Denis (*Tab.*, p. 70; *Scellés*, t. III, p. 76).

**Herbault** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 28 novembre 1681 (*Liste*, 1682).

**Herbaut** (Nicolas), peintre et sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 62); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 70).

**Herbelot** (Antoine-Étienne **d'**), dessinateur du Roi, maître de dessin à l'École d'équitation. Mort de sa femme, Marie-Jeanne Liebault, mai 1786 (*Bull.* 1899).

**Herbinot** (Jacob), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Hermant** (Dominique), sculpteur, reçu le 5 mai 1758, absent (*Liste*, p. 75).

**Héron** (Pierre), peintre, reçu le 12 juin 1750, rue Portefoin (*Liste*, p. 43); † 6 novembre 1771, porte Saint-Honoré (*Scellés*, t. III, p. 13).

**Héros** (Jacques), peintre, reçu le 20 avril 1693 (*Liste*, 1697).

**Herpin** (Jacques-Fiacre), peintre, reçu le 30 juillet 1747, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 38); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 70).

**Herpin** (Louis-Jacques), sculpteur du Roi, professeur de Saint-Luc, † mai 1748 (*Mém.* Paris). Sa veuve, 1764, absente (*Liste*, p. 80).

**Hersan** (Jean), sculpteur en bois, reçu le 23 septembre 1743 (*Liste*, p. 12); directeur en 1755 (*Mém.* 1766). Testament, 24 octobre 1774 (*Bull.* 1906); † 8 décembre 1774, rue de la Chaise (*Scellés*, t. III, p. 60).

**Hersent** (Louis-Étienne), sculpteur, reçu en 1772, barrière de Vaugirard (*Tab.*, p. 70).

**Hérusse** (Robert), peintre d'Anet, 1570.

**Hervelin** (Henry), sculpteur, reçu le 14 août 1760, rue de Gèvres (*Liste*, p. 61); sa veuve, rue Taitbout, chez M. Corbel, en 1786 (*Tab.*, p. 99).

**Hétrel** (Pierre-Charles), peintre, reçu le 5 juin 1561, rue Saint-Denis, près la rue du Renard (*Liste*, p. 63).

**Heuguenain** (Thomas), peintre, reçu le 28 mars 1676 (*Liste*, 1682).

**Heulland** (Guillaume **d'**), dessinateur et graveur du Roi pour la marine, rue des Cordeliers. Testament, 1770 (*Bull.* 1906).

**Heuqueville** (Pierre **de**), peintre, reçu le 4 aoust 1696 (*Liste*, 1697).

**Heurtault** (Nicolas), sculpteur, reçu le 17 octobre 1742, rue de Bourbon-Villeneuve (*Liste*, p. 34).

**Heurtault** (veuve), rue de Charonne, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Hideux** (Estienne), sculpteur, reçu le 22 février 1685, absent (*Liste*, 1697).

**Hirne** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1757, faubourg Saint-Antoine, près la Boucherie (*Liste*, p. 55); 1786, rue de la Contrescarpe, fossés de la Bastille (*Tab.*, p. 70).

**Hobbe** (Charles), peintre, reçu le 21 février 1691 (*Liste*, 1697).

**Hobert** (Jean), peintre, reçu le 7 août 1675 (*Liste*, 1682).

**Hochausen** (David), peintre, reçu le 22 janvier 1750, rue Beauregard (*Liste*, p. 42).

**Hocquigny** (veuve), quai Pelletier, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Hognon** (François), peintre, reçu en 1780, rue de la Pelleterie (*Tab.*, p. 30).

**Holzaffel** (Antoine-Balthazar), peintre, reçu le 7 septembre 1672 (*Liste*, 1682).

**Honallet** ou **Hondallet** (Julien), peintre, reçu le 12 juin 1668 (*Liste*, 1672).

**Hongrie** (Henry **de**), peintre, reçu le 15 juillet 1664 (*Liste*, 1672).

**Hongrie** (Louis **de**), peintre, reçu le 26 avril 1668 (*Liste*, 1682).

**Hongrie** (Nicolas **de**), peintre, reçu le 15 juillet 1664 (*Liste*, 1672 et 1697). [La *Liste* de 1697 donne le 19 janvier 1664 pour date de réception.]

**Hoogstoel** (Emmanuel-Bernard), peintre du duc d'Orléans. Mort de sa femme, Jeanne-Th. Brusley, septembre 1781 (*Mém.* Paris).

**Horlia** (Pierre), sculpteur, reçu en 1769, rue de Charonne (*Tab.*, p. 70).

**Houallet** (Jullien), peintre, reçu le 12 juin 1668 (*Liste*, 1697).

**Houbo** (Hierosme), peintre, reçu le 31 juillet 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Houdan** (Jacques), ingénieur et peintre, † 23 juin 1774, rue du Fouarre (*Scellés*, t. III, p. 50).

**Houdiar** (veuve Laurent), vieille rue du Temple (*Liste*, p. 79).

**Houdinet** (Pierre), peintre, † mars 1766, pont Notre-Dame (*Mém.* Paris).

**Houel** [ou **Honel**] (Jean-Pierre-Louis-Laurent), peintre du Roi. Vente, 1792 (*Bull.* 1899).

**Houiste** (veuve), rue au Fer, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Hourlier** (Pierre), sculpteur, reçu le 16 mai 1741, faubourg Saint-Martin, près la grille (*Liste*, p. 33, 79).

**Hourlier** (veuve de Pierre), sculpteur, rue Neuve-Saint-Laurent, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Hourlier** (Pierre-Nicolas), sculpteur, reçu en 1768, rue et barrière Poissonnière, chez M. le Prince (*Tab.*, p. 70). Sa veuve, rue Poissonnière, vis-à-vis les Menus-Plaisirs, en 1786 (*Tab.*, p. 99).

**Houtelet** (François), peintre, reçu en 1783, carré de la porte Saint-Martin (*Tab.*, p. 30).

**Houy** (Mlle Thérèse-Michelle), reçue en 1754, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 84).

**Houzeau** (Jacques), sculpteur et ancien, reçu en 1646 (*Liste*, 1672); 1651, dans l'île Notre-Dame (*Statuts*, p. 68).

**Huart** (Nicolas), peintre, reçu le 11 septembre 1672 (*Liste*, 1682), rue du Temple en 1678 (*Scellés*, t. I, p. 21).

**Hubert** (Jean), peintre, reçu le 11 aoust 1696 (*Liste*, 1697).

**Hubert** (Laurent), sculpteur, reçu le 17 octobre 1749, quai d'Orléans, île Saint-Louis, au fond de la cour ou au premier au-dessus, dans une porte cochère attenant la terrasse de l'hôtel de Chenesot (*Mercure de France*, avril 1767, p. 160; *Liste*, p. 20); 1775, ancien adjoint à professeur (*Liste*, 1775); sa veuve, en 1786, rue de Charonne (*Tab.*, *Alm.*, 1776 : « Le sculpteur Hubert a trouvé le moyen de modeler en cuivre les plus beaux morceaux de bas-reliefs »). Expose en 1752, 1753 et 1756.

Salon de 1752. — No 77. Esquisse d'un modèle en terre avec son pied bronzé représentant *Petus et Arrie*. — 78. Esquisse en terre d'un *Groupe d'enfans avec une chèvre*. — 79. Deux petits bronzes en couleur de fumée, l'un représente *Léda* et l'autre une *Déesse qui sort des bois*, sous le même numéro.

Salon de 1753. — N° 47. Groupe en bronze, de 2 pieds de proportion, représentant *Petus et Arie. Arie présente un poignard à son mari après s'en être frappé, lui disant : « Tiens, Petus, il ne fait point de mal. »*

Salon de 1756 [adjoint à professeur]. — N° 45. *Hercule qui combat l'Hydre*, figure en terre de 32 pouces de haut. — 46. Quatre esquisses de bas-reliefs en cire, sur des cartons. — 47. Deux esquisses, dessins : *la Naissance de Vénus* et *Apollon et Diane qui, pour punir Niobé de son orgueil, font périr tous ses enfants.*

**Hubert** (Simon), peintre, reçu le 15 octobre 1750, cour du Dragon (*Liste*, p. 44).

**Huché** ou **Hucher** (Charles), peintre, reçu le 14 février 1738, rue du Bout-du-Monde (*Liste*, p. 31); † septembre 1786 (*Bull.* 1899).

**Huché** (Pierre), peintre, reçu le 24 octobre 1731, absent (*Liste*, p. 71).

**Hude** (Pierre), peintre, reçu le 11 aoust 1690 (*Liste*, 1697).

**Hudicourt** (...), peintre, reçu en 1766, rue Simon-le-Franc (*Tab.*, p. 70).

**Hudon** (Barthélemy), peintre, reçu le 22 septembre 1622, rue de la Monnaie, paroisse Saint-Jean (*Statuts*, p. 67); en 1651 et 1660 (*Liste*, 1672).

**Hudon** (Étienne), peintre (?), 1651, 1665.

**Huet** (André), peintre, reçu en 1774, place de l'Estrapade (*Tab.*, p. 70).

**Huet** (Christophe), peintre d'animaux, rue Meslay, professeur, † mai 1759 (*Mém.* Paris). Expose en 1751, 1752, 1753 et 1756.

Salon de 1751. — N° 10. Deux *Moutons, l'un couché, l'autre debout*, de 4 pieds de haut sur 3 de large. — 11. Groupe de *Perdrix et autres oiseaux*, toile de 25. — 12. *Surtout d'argent*, 2 pieds et demi de haut sur 3 de large. — 13. Deux *Oiseaux nommés Toquands*, d'un

pied 3 pouces de large sur 1 pied 10 pouces de haut, peints à Versailles, à la Ménagerie du Roi.

Salon de 1752. — N° 9. *Un chien*, tableau appartenant à M. le comte de ***.

Salon de 1753. — N° 9. *Un chien*, 5 pieds sur 4. Peint à l'hermitage de Bagnolet. — 10. Le portrait de *M. le Long*.

Salon de 1756. — N° 4. *Un faisan et sa femelle*, en hauteur. — 5. Deux *Perroquets*. — 6. Trois *Écureuils du Canada*. — 7. *Des chiens*. — 8. Trois *Perroquets*, toile de 15. — 9. *Un chien en arrêt sur des cailles dans du bled*, toile de 8; appartient à M. de Neuilly. — 10. *Un chat angoulant et un perroquet*, en hauteur; à M. de May. — 11. Deux *Chiens d'Espagne*, toile de 40; à M. Yvelle. — 12. Deux *Chiens gardant du gibier*, toile de 25; à M. le comte de ... — 13. *Retour de chasse*, toile de 6; à M. le marquis de ... — 14. *Chienne de basse-cour et ses petits. Chien d'Espagne de la grosse espèce gardant du gibier*, chacun de 4 pieds en carré; à M. le duc de ... — 15. *Chienne qui allaite ses petits*, toile de 30; à M. le marquis de ...

**Huet** (Louis), sculpteur, reçu le 7 juillet 1739, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 20 et 32); ancien adjoint à professeur, rue de la Roquette.

**Huet** jeune (Nicolas), peintre de fleurs, reçu le 17 février 1753, rue Meslay (*Liste*, p. 47); mort de Marie-Magdeleine Collart, sa femme, avril 1780 (*Bull.* 1899). Expose en 1753, 1756 et 1762.

Salon de 1753. — N° 181. *Un Buffet*, de 3 pieds sur 2 et demi. — 182. *Vase garni de fleurs*, même grandeur. — 183. Trois tableaux représentant des *Fruits*, sous le même numéro.

Salon de 1756 [rue Meslay]. — N° 132. *Le Coin d'un parterre*, en semi-doubles, toile de 15. — 133. *Étude de Verjus* et *Raisins*, même grandeur. — 134. *Pêches et raisins*, toile de 8. — 135. *Bouquet d'œillets*, toile de 10.

Salon de 1762. — N° 87. Plusieurs tableaux d'*Animaux*, *Fleurs et fruits*, sous le même numéro.

**Hughebaert** (...), sculpteur, rue du Plâtre-Saint-Jacques (*Tab.*, p. 71).

**Huguet** (Étienne-Jacques), peintre, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, mari de Marie-Geneviève Bezançon, morte avant lui; † 22 mai 1738 (*Scellés*, t. I, p. 356).

**Huguet** (Nicolas), peintre en éventails. Testament, 12 juillet 1776 (*Bull.* 1906).

**Huit** (Joseph), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 44).

**Hullot** (Jacques), sculpteur, reçu le 8 mars 1655 (*Liste*, 1672).

**Hulot** (Étienne), sculpteur, reçu le 8 juin 1728, rue des Moineaux, chez un cordonnier (*Liste*, p. 26).

**Hulot** (Philippe), sculpteur, reçu le 1er août 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Huquenin** (Thomas), peintre, reçu le 28 mars 1676 (*Liste*, 1697).

**Huquier** (Gabriel), graveur et peintre, reçu le 19 janvier 1732, rue des Mathurins (*Liste*, p. 27); † juin 1772, âgé de soixante-dix-sept ans (*Mém.* Paris). Testament, 8 septembre 1771 (*Bull.* 1906).

**Huquier** (Jacques-Gabriel), graveur, mari de la fille de Jacques Chéreau, domicilié à Londres en 1776 depuis plusieurs années (*Scellés*, t. III, p. 68).

**Huret** (...), dessinateur et graveur de la maison du Roi, 1751 (*Mém.* Paris).

**Hurlet** (Laurens), 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Hurlot** (Blaise), peintre, reçu le 14 février 1682 (*Liste*, 1682 et 1697; *Nouv. Arch.*, 1880, p. 86).

**Hurlot** (Laurent), peintre, reçu le 5 mai 1654 (*Liste*, 1672).

**Hurlot** (Laurent), peintre, reçu le 19 aoust 1683 (*Liste*, 1697).

**Husson** (Charles), sculpteur en bois, 1740, 2e prix de l'Académie en 1735 (*Scellés*, t. I, p. 381); directeur de l'Académie royale de peinture de Dresde en 1771 (*Scellés*, t. III, p. 2).

**Hutin**[1] (François), peintre de Stanislas, roi de Pologne, † août 1758 à soixante-douze ans, rue de Grenelle-Saint-Honoré (*Mém.* Paris). Mort de sa veuve, le 16 février 1771 (*Scellés*, t. III, p. 2).

**Hutin** (Jean-Baptiste), peintre, ancien pensionnaire du Roi, fils de François Hutin, reçu le 7 septembre 1756, rue de Grenelle-Saint-Honoré, vis-à-vis celle des Deux-Écus (*Liste*, p. 11); adjoint à professeur en 1764 (*Liste*, 1775); 1786, rue Quincampoix [peintre et artiste] (*Tab.*, p. 71). Expose en 1756 et 1764.

Salon de 1756 (rue Saint-Thomas-du-Louvre). — No 137. *Hercule, pour venger l'insulte que lui ont fait Achmon et Passalus, les porte attachés à sa massue, la tête en bas, le visage tourné de son côté.* Toile de 8 pieds de haut sur 5 de large. — 138. *L'Amour dans les bras de Vénus est servi par les Grâces et reçoit les visites de Junon et de Cérès.* Toile de 9 pieds de large sur 7 de haut. — 139. *Vénus présente aux dieux l'Amour et Psyché pour les marier.* Esquisse sur toile.

Salon de 1764. — No 139. *L'Immaculée Conception*, 6 pieds et quart de haut sur 3 pieds et demi. — 140. *Vénus et Adonis*, 3 pieds de haut sur 4 de large. — 141. *Le Soleil qui sort de son palais accompagné des quatre Saisons, des douze signes du Zodiaque et des douze Mois de l'année*, plafond. — 142. *Vénus et Vulcain qui vont à l'autel pour se marier*, 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds et quart de large.

**Hutinet** (Guillaume-Louis), sculpteur, reçu le 26 juin 1762, rue de Lappe, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 65); 1786, rue des Filles-Dieu (*Tab.*, p. 71).

1. Il était père de Charles Hutin, sculpteur, et de Jean-Baptiste Hutin, peintre.

## I

**Igou** (André), peintre, † mars 1768, grande rue du Faubourg-Saint-Martin (*Mém.* Paris).

**Igou** (Antoine), peintre à la Chine, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Testament, 11 novembre 1752 (*Bull.* 1906).

**Infrois** (Étienne-Louis), sculpteur, reçu le 14 août 1759, rue de Charonne (*Liste*, p. 58). Sa veuve, même adresse, cour Saint-Joseph en 1786 (*Tab.*, p. 99).

**Iroard** ou **Jroard** (...), peintre,... 1786 (*Tab.*, p. 72).

**Isabey** (François-Xavier), peintre, reçu en 1766, rue de Gèvres (*Tab.*, p. 96); se sépare de sa femme Catherine-Victoire Pellagot en 1785 (*Bull.* 1899).

## J

**Jacob** (Nicolas), peintre, reçu en 1775, rue Neuve-Guillemain (*Tab.*, p. 71).

**Jacob** (Pierre), peintre, reçu en 1765, rue Cassette (*Tab.*, p. 71).

**Jacob** (...), sculpteur, reçu le 8 juillet 1659 (*Liste*, 1672).

**Jacquain** (Christophe-Joseph), sculpteur, reçu le 23 avril 1683 (*Liste*, 1697).

**Jacques** (Maurice), peintre du Roi aux Gobelins, reçu le 15 octobre 1755 (*Liste*, p. 52); † 27 mars 1784, aux Gobelins (*Bull.* 1899). Expose en 1756 [rue Saint-Bon].

Salon de 1756. — N° 148. Trois tableaux de *Fleurs*, dont deux ovales.

**Jacquet** (André-Alexandre), peintre, reçu en 1774, rue et île Saint-Louis (*Tab.*, p. 71).

**Jacquet** l'aîné (Jean-François), reçu en 1781, rue et île Saint-Louis (*Tab.*, p. 30).

**Jacquet**, sculpteur, conseiller, 1764 (*Alm.*, 1776); directeur de la manufacture de porcelaine de Bourg-la-Reine, rue basse de la Voierie, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 22); ancien conseiller à Sceaux (*Liste*, 1775).

**Jacquin** (Christophe), sculpteur, reçu le 26 avril 1657 (*Liste*, 1672).

**Jacquin** (Claude), sculpteur, reçu le 27 juin 1684 (*Liste*, 1697).

**Jacquinet** (Nicolas), peintre de fruits et d'animaux, rue de Seine, reçu le 5 mai 1753, rue de la Truanderie (*Liste*, p. 47; *Alm.*, 1776). Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — N° 58. Tableau de *Fleurs*, de 2 pieds 9 pouces de haut sur 2 pieds 3 pouces. — 59. *Fruits et un gobelet dans lequel il y a des fleurs*, 1 pied 10 pouces de large sur 18 pouces de haut. — 60. *Buffets de salle à manger.* Esquisse de 2 pieds de haut sur 18 pouces de large.

Salon de 1774. — N° 88. *Renard portant le désordre dans un poulailler*, 5 pieds de haut sur 6 de large. — 89. Tableau de *Fruits*, 1 pied 10 pouces de haut, 1 pied 6 pouces de large.

**Jaillot** (Hubert), sculpteur, reçu le 19 janvier 1664 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Jamet**[1] (Jean), sculpteur sur bois (pour cadres), reçu le 17 octobre 1746 (*Liste*, p. 37); † 20 mars 1778, rue du Faubourg Saint-Antoine (*Scellés*, t. III, p. 95).

**Jamois** (René), sculpteur, reçu le 23 décembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Janelle** (Élie), sculpteur, reçu le 13 juin 1747, rue de Bourgogne (*Liste*, p. 38).

**Janelle** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 7 avril 1739, adjoint à professeur, porte Saint-Denis, près le boulevard (*Liste*, p. 20-32).

**Jannelle** (Pierre), sculpteur, rue Sainte-Barbe. Testament, 31 juillet 1739 (*Bull.* 1906).

**Jaufret** (Jacques), peintre, reçu en 1766, rue de la Ferronnerie (*Tab.*, p. 71).

**Jaunay** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 17 décembre 1746, rue Montmartre, vis-à-vis Saint-Joseph (*Liste*, p. 38).

1. Pierre-Jean Jamet, sculpteur, rue Sainte-Marguerite, est son fils.

**Jayet** (Clément), sculpteur, rue Saint-Denis, reçu le 15 octobre 1755, absent (*Liste*, p. 75; *Scellés*, t. II, p. 185, 190, 193, 194 et suiv.).

**Jeangout** (Nicolas-Joseph), peintre, reçu le 15 octobre 1762, rue Guérin-Boisseau, chez un vannier (*Liste*, p. 66); 1786, même adresse (*Tab.*, 1771).

**Jérôme**, dit **Hardy** (Pierre-François), sculpteur, rue Meslé, † 4 mars 1738; époux de Marie Lafond (*Scellés*, t. I, p. 355).

**Jobart** (André), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (*Liste*, p. 55); 1786, rue de la Juiverie (*Tab.*, p. 72).

**Jodet** (veuve Étienne), peintre, rue aux Ours, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Joigny** (la veuve de Charles), sculpteur, rue de Lappe, 1778 (*Tab.*).

**Jolicorps** (François), compagnon peintre, † 21 février 1777, âgé de quarante-quatre ans, frère de Nicolas-Philippe Jolicorps, maître peintre (*Scellés*, t. III, p. 70).

**Jolivet** (François), peintre, reçu le 24 janvier 1663 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Jollain**, peintre d'histoire, reçu le 18 novembre 1728; professeur (décembre 1763), rue Thérèse, butte Saint-Roch (*Liste*, p. 9). Expose en 1751, 1752, 1753, 1756 et 1762.

Salon de 1751. — N° 32. *Hercule et Omphale*, toile de 4 francs. — 33. *Saint Bernard en contemplation*, sur cuivre, 15 pouces de haut sur 15 de large. — 34. Esquisse du tableau exécuté pour la chapelle de l'Académie appartenant à M. Beaumont, ancien directeur de l'Académie. — 35. Buste de *Saint Siméon tenant l'Enfant Jésus entre ses mains*

Salon de 1752. — N° 29. *L'Assomption*, plafond, toile de 4. — 30. Un *Portrait*, toile de 25. — 31. Esquisse représentant *Ève en présence d'Adam*. — 244. *Une Vestale.*

Salon de 1753. — N° 34. Deux dessus de porte, *le Printemps* et *l'Été*. — 35. Trois esquisses peintes et plusieurs dessins à trois crayons sous le même numéro.

Salon de 1756. — N° 145. *L'Amour vendangeur*, toile de 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 3 pouces de large.

Salon de 1762. — N° 15. *La Vierge sous le titre de Notre-Dame-des-Peuples, l'Évangéliste saint Luc peignant le portrait de la Vierge et saint Jean écrivant la vie de la Vierge*, d'environ 12 pieds de haut sur 7 de large.

**Jolliot** (Hubert), peintre, 1672.

**Jollivet** (François), peintre, reçu le 24 janvier 1663 (*Liste*, 1672).

**Jolly** (Charles), peintre et conseiller, rue du Pont-au-Change, † juin 1761 (*Mém.* Paris). — Voy. Joly.

**Jolly** (François), sculpteur, reçu le 6 juin 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Joltrin** ou **Joltrain** (Charles), peintre, 1660, rue Montorgueil. Délégué en 1651 aux conférences avec les maîtres de l'Académie royale (*Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale*, p. 98; *Statuts*, p. 63).

**Joly** (Charles), peintre, reçu le 16 octobre 1681 (*Liste*, 1682).

**Joly** (Louis-Quentin), reçu en 1770, rue Saint-Honoré, à côté de l'Opéra, ancien maître (*Tab.*, p. 18 et 72).

**Joly** (Mlle Thérèse), reçue le 17 octobre 1754, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 84).

**Josse** (Jacques-Joseph), sculpteur, reçu le 5 mai 1759, rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince, chez un serrurier (*Liste*, p. 58).

**Josseny** (...), dessinateur, architecte des Bâtiments du Roi, professeur de l'Académie d'architecture, † 1748 (*Mém.* Paris).

**Jouasse** (Alexandre), maître sculpteur, beau-père de Henry, sculpteur, mort avant 1755 (*Scellés*, t. II, p. 200).

**Joubert** (François), peintre. Sa veuve, Marie Trouillet, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine. Testament, 9 juin 1745 (*Bull.* 1906).

**Joubert** (Jean), peintre du Roi. Testament, 13 juillet 1706 (*Bull.* 1906).

**Joubert** (Pierre-Nicolas), peintre, rue du Vert-Bois, 1786 (*Tab.*, p. 30).

**Jouffroy**, peintre sur glace de Stanislas, 1766; annonce de vente d'un tableau représentant *la Transfiguration* (*Mém.* Paris).

**Joullain** (François-Charles), peintre, fils de Jean-François Joullain, reçu le 17 novembre 1763, quai de la Mégisserie; directeur le 19 octobre 1772; en exercice en septembre 1775 (*Liste*, 1775); testament, 30 mars 1778 (*Bull.* 1906). Sa femme, Marie-Marguerite Gautrot; testament, 23 juillet 1757 (*Bull.* 1906).

**Joullain** (Jean-François), peintre et marchand d'estampes, reçu le 13 août 1733, directeur le 19 octobre 1747, quai de la Mégisserie (*Liste*, p. 10); en exercice, décembre 1774 (*Liste*, 1775); † 5 octobre 1778, quai de la Mégisserie (*Scellés*, t. II, p. 282, t. III, p. 88 et suivantes).

**Joullet** (Jean-Jacques), peintre, rue Hillerin-Bertin, 1778 (*Tab.*, p. 30).

**Jourdain** (Charles), maître peintre, quai Pelletier, 1740 (*Scellés*, t. I, p. 378).

**Jourdain** (François), peintre, reçu en 1768, rue du Roule, faubourg Saint-Honoré (*Tab.*, p. 72).

**Jourdain** (Ursule-Resent, femme), reçue le 17 octobre 1748, rue Saint-Martin, près la rue Meslay (*Liste*, p. 83).

**Jourdan** (Charles), peintre, 1736 (Arrêt).

**Jouvenet** (François). — Voy. Jovenet.

**Jouvenet** (François-Dagobert), fils de François, frère de Jean Jouvenet; † 24 avril 1746, à la Charité (*Scellés*, t. II, p. 115, 224).

**Joux (de)**, sculpteur, reçu agréé le 30 mars 1778 (*Bull.* 1899).

**Jouy** (Noël), sculpteur, rue de la Calandre, au Palais, 1778 (*Tab.*, p. 30).

**Jouy**, graveur en pierres fines de Monsieur, frère du Roi (*Mercure*, octobre 1774, p. 181). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 252. *Portrait de Henri IV*, cornaline de quatre couleurs. Cette pierre appartient à M. le marquis de Montesquiou, premier écuyer de Monsieur. — 253. Autre *portrait de Henri IV*, onyx de trois couleurs. — 254. *Cerbère enchaîné par Hercule*, cornaline appartenant à l'auteur. — 255. Deux empreintes, dont une *Tête de Minerve*, d'après l'antique. La bague appartient à M. Pujos.

*Nota*. — L'auteur a été agréé par l'Académie sur une partie des morceaux ci-dessus.

**Jouy**, reçu le 31 octobre 1775 (par mérite) (*Liste*, 1775).

**Jovenet** (François), peintre, reçu le 8 may 1694 (*Liste*, 1697).

**Joyau** (Victor), peintre, reçu en 1772 (*Tab.*, p. 72).

**Joyeuse** (Jean), peintre, reçu le 28 mai 1689, absent (*Liste*, 1697).

**Joyniaux** (Jean-Nicolas), sculpteur, reçu le 17 octobre 1757, rue Boucherat (*Liste*, p. 55).

**Jubert** (Mlle Marguerite), reçue en 1761, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 86).

**Jubin** (Jean-Michel), peintre, reçu le 1er février 1752, rue Sal-au-Comte (*Liste*, p. 45).

**Jugier** (Jérôme), sculpteur, reçu le 14 août 1760, rue de Verneuil (*Liste*, p. 61).

**Juliac** (Jacques-Pierre), peintre, reçu en 1768, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Tab.*, p. 72).

**Juliance** (Pierre), sculpteur, rue des Moineaux. Testament, 19 septembre 1741 (*Bull.* 1906). Testament de Marie Coudray, sa femme (?), 1er juin 1721 (*Bull.* 1906).

**Julien** (Jean-Antoine), peintre de l'Académie de Parme, ancien pensionnaire du Roi, rue des Postes, faubourg Saint-Marcel (*Alm.*, 1776).

**Julien** (Pierre), peintre, reçu le 4 octobre 1687 (*Liste*, 1697).

**Julien** (Pierre), peintre du Roi, rue du Bacq, au coin de celle de Verneuil (*Alm.*, 1777).

**Julien** (Pierre), sculpteur, ancien pensionnaire du Roi, rue de Richelieu, place Sorbonne, au collège des Théatins (*Alm.*, 1776).

**Jullien** (Nicolas), peintre, reçu le 23 septembre 1743, rue et vis-à-vis le petit Saint-Antoine (*Liste*, p. 35); † 17 octobre 1765, rue Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 373). Testament, 16 octobre 1764 (*Bull.* 1906).

**Jumelle** (Louis-Joseph), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue Grenetat (*Liste*, p. 53); 1786, rue d'Orléans, faubourg Saint-Marcel (*Tab.*, p. 72).

**Jurand** (Jacques), sculpteur, reçu en 1769, barrière Saint-Jacques, sur le boulevard (*Tab.*, p. 72).

**Justinat** (Augustin-Oudard), peintre du Roi, † 13 mars 1743, rue de Cléry, mari de Élisabeth Compagnon (*Scellés*, t. II, p. 39 et 452).

## K

**Kamm** (Jean-Frédéric), peintre, reçu le 5 mai 1759, rue du Colombier, près l'abbaye (*Liste*, p. 58).

**Kettere** (Charles-Antoine), sculpteur, reçu en 1773, rue de Bretagne, au Marais (*Tab.*, p. 72).

**Khemaker**, professeur de Saint-Luc. Vente après décès, 1748 (*Mém.* Paris).

**Klein** (Jacques), peintre, reçu le 13 septembre 1760, rue des Petits-Augustins (*Liste*, p. 61).

**Krause** (Charles-Auguste), peintre, † 5 mars 1764, rue de l'Arbre-Sec (*Scellés*, t. II, p. 330).

**Kropert** (Charles), sculpteur, rue de la Roquette, 1778 (*Tab.*, p. 30).

**Kruger**, peintre en émail (*Alm.*, 1776 : « Peint très bien l'histoire sur émail »). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 212. *Un Sacrifice à l'Amour.* Morceau peint en émail et que l'auteur a présenté à l'Académie pour son agrément.

## L

**Labbé** (Jean-Jacques), sculpteur, reçu en 1767, cul-de-sac de l'Étoile (*Tab.*, p. 72).

**Labbé** (Joseph), peintre, reçu le 31 mai 1732; ancien conseiller (1764), rue Saint-Paul (*Liste*, p. 21-28); † 5 novembre 1767, rue Neuve-Saint-Paul, veuf de Anne Wilemsens (*Scellés*, t. II, p. 411).

**Labbé** (Nicolas), peintre, reçu le 17 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Labby** (Jean **de**), peintre, reçu le 20 octobre 1660 (*Liste*, 1672).

**Labesse** (François), peintre, rue de Harlay, place Dauphine, 1778 (*Tab.*, p. 30), rue des Fourreurs, 1785 (*Tab.*, p. 31).

**La Bille** (Mlle), peintre. — Voy. Guyard (Mme).

**Laboissière** (Thomas), peintre, reçu le 25 janvier 1741, absent (*Liste*, p. 72).

**La Brière** (Charles **de**), peintre, reçu le 21 janvier 1629 (*Liste*, 1672).

**La Brière** (**de**), peintre, 1619.

**La Brue** (Jean-Baptiste), peintre, élève de Restout, † 22 octobre 1762, dans les bâtiments de Saint-Sulpice (*Scellés*, t. II, p. 319).

**Labryère** (Lucien **de**), sculpteur, reçu le 17 octobre 1761, dans l'abbaye Saint-Martin (*Liste*, p. 65).

**Labye** (Jean **de**), peintre, ancien, reçu le 4 février 1660 (*Liste*, 1682).

**Lachaussée** (Jean-François **de**). — Voy. Delachaussée.

**Lachenest** (Charles), sculpteur, reçu en 1764, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Tab.*, p. 73).

**La Clef** (Jean-Baptiste), peintre et marchand de couleurs, reçu le 31 décembre 1760, rue des Arcis, en boutique (*Liste*, p. 63).

**La Clef** (Nicolas), peintre, reçu en 1747, rue Princesse (*Tab.*, p. 73); 1764 et 1781 (*Scellés*, t. II, p. 361, et t. III, p. 116).

**Lacour**, peintre pour les bâtiments du prince de Condé, rue Saint-Séverin, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**La Croix** (Antoine), sculpteur, reçu le 6 avril 1688 (*Liste*, 1697).

**Ladore** (Jean-Nicolas), peintre, reçu le 20 octobre 1692 (*Liste*, 1697).

**La Douce** (Jean), peintre, reçu le 8 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Laffontant** (Marie-Catherine Lachapelle, veuve), reçue le 28 septembre 1763, rue de la Mortellerie, chez M. Courtil (*Liste*, p. 87).

**Lafine** (Simon-Pierre), peintre, reçu le 12 mars 1670 (*Liste*, 1672).

**La Flotte** (Georges), peintre, reçu le 13 décembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Lafond** (Jean), peintre, reçu le 17 octobre 1754, rue des Boucheries-Saint-Germain (*Liste*, p. 50).

**La Forest** (Pierre-Charles, dit), sculpteur. — Voy. Charles.

**La Fuye de Joyenval** (Jean-Baptiste-Vincent-Guillaume), sculpteur, reçu le 17 octobre 1754, absent (*Liste*, p. 75).

**Laganne** (Mlle Marie-Jeanne-Baptiste), rue Fromenteau, en boutique (*Liste*, p. 85).

**Lagarosy** (Jacques-Charles-François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1746, rue de Gêvres, au caffé (*Liste*, p. 37).

**Lagnier** (Antoine), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Lagrange** (Charles), peintre, reçu le 13 octobre 1739, absent (*Liste*, p. 72).

**Lagrellet** (Blaise), sculpteur, reçu le 28 août 1748, faubourg Saint-Lazare (*Liste*, p. 39); 1786, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 73).

**Laguette** l'aîné (Jean-René), sculpteur, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine, 1781 (*Tab.*, p. 31).

**La Houssaye** (Pierre), peintre, 1766 (*Scellés*, t. II, p. 381).

**Laîné** (François), peintre, reçu en 1773, rue Gaillon (*Tab.*, p. 73).

**Laîné** (Jean-Baptiste), peintre en miniature et en cheveux (*Alm.*, 1776), reçu le 14 août 1753, rue Poissonnière, sur le boulevard (*Liste*, p. 49). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 155. *Un Satyre* et *Une Bacchante;* ce tableau est en miniature. Le portrait de *Charles Ier*, roi d'Angleterre. Celui de *Marie Stuart*, reine d'Écosse. Un *Paysage formé par des cheveux*. M. Laîné est le premier inventeur des ouvrages de ce genre. Ces quatre morceaux ont été donnés par l'auteur pour sa réception à l'Académie et sont sous le même numéro.

**Lair** (Richard), sculpteur, reçu le 17 octobre 1758, rue Poissonnière (*Liste*, p. 57).

**Laire** (François), sculpteur, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Laire** (François-Noël), sculpteur, reçu le 12 juillet 1695 (*Liste*, 1697).

**Laire** (veuve), sculpteur, barrière Sainte-Anne, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Laisné** (Hilaire), peintre, reçu le 25 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Laisné** (Nicolas), sculpteur, reçu le 19 septembre 1663 (*Liste*, 1672).

**Laisné** (Pierre), peintre, reçu le 22 septembre 1660 (*Liste*, 1672).

**Laisseau** (Jacques), peintre, reçu le 30 décembre 1633 (*Liste*, 1672).

**Lajoye** (Charles), sculpteur, rue du faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 31).

**Lalande** (Nicolas), peintre, reçu le 9 juillet 1735, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 29).

**La Lande** (Robert), sculpteur, reçu le 16 décembre 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Lalement** (George), peintre, 1619.

**Lalent** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 5 septembre 1749, absent (*Liste*, p. 73).

**Lallemant** (Jean-Baptiste), peintre de paysages, reçu le 26 septembre 1745, rue Saint-Martin, vis-à-vis la fontaine (*Liste*, p. 36). Expose en 1751 et 1764.

Salon de 1751. — N° 115. *Paysage* avec figures et animaux, toile de 30.

Salon de 1764. — N° 47. Deux vues de Naples, dans l'une *le Château des Carmes et le mont Vésuve dans l'éloignement;* dans l'autre, la *Vue du Pausilippe.* — 48. *Une vue de la Rotonde de Rome.* — 49. *Vue de la place de la Bouche-de-la-Vérité.* Ces deux tableaux sont de 22 pouces de large sur 17 de haut. — 50. *Paysage avec architecture dans lequel on voit l'effet d'un coup de tonnerre*, de 18 pouces de haut sur 23 de large. Tiré du cabinet de M. de Marcenay de Ghuy. — 51. *Paysage avec chasseurs poursuivant un cerf qui s'est jeté à l'eau*, de 2 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds 8 pouces. — 52. Deux autres paysages avec architecture. Dans l'un est représenté *Un orage*, dans l'autre *Un soleil couchant*, 2 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds 7 pouces de large. — 53. Deux paysages avec des *Gens qui se chauffent* dans l'un et, dans l'autre, des *Femmes qui se baignent*,

chacun de 2 pieds de haut sur 18 pouces de large. — 54. Deux tableaux d'architecture, dont un représente *Une ruine du temple d'Hercule*. — 55. *Un abreuvoir* et *Un repos d'animaux*. Ces sept derniers tableaux appartiennent à l'auteur. — 56. Plusieurs tableaux peints à gouazze.

**Lallié** (Jacques-Étienne), peintre et artiste, reçu en 1774, rue Saint-Merry, dans une maison neuve (*Tab.*, p. 73), et 1775, rue du Plâtre-Sainte-Avoye. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 163. Portrait de *M. le comte de la Tour d'Auvergne*, au pastel, de grandeur naturelle, donné par l'auteur à l'Académie pour sa réception. — 164. Portrait de *Mme de ... tenant une tourterelle*, pastel de forme ovale. — 165. Portrait du *Père de l'auteur*, pastel de grandeur naturelle. — 166. Tête de *Vieillard turc*, aussi au pastel.

**Laloup** ou **Laloue** (Jean-Ives), sculpteur en marbre, reçu le 17 octobre 1763, rue du Bacq, au coin de la rue de Sève (*Liste*, p. 69), mari de Marguerite-Gilles Dardet; 1774 (*Scellés*, t. III, p. 59).

**Lamare** (François), peintre, marché Saint-Jean, 1785 (*Tab.*, p. 31).

**Lamare** (Michel **de**), peintre, † février 1776, pont Notre-Dame (*Mém.* Paris).

**Lambert** (La veuve de), peintre, reçu en 1752, rue des Marmouzets, chez le commissaire (*Tab.*, 1786, p. 100).

**Lamort** (François **de**), dit **Lafontaine**, peintre, reçu le 17 octobre 1761, rue des Noyers (*Liste*, p. 64).

**Lamy** (Edme-Remi), peintre, rue Saint-Nicolas, chaussée d'Antin, 1781 (*Tab.*, p. 31).

**Lamy** (Gilles-François), peintre, rue de la Pelleterie, 1780 (*Tab.*, p. 31).

**Lamy** (Julien), sculpteur, reçu le 20 janvier 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Lancret** (François-Joseph), graveur, † 1752 (*Mém.* Paris).

**Lancret** (Nicolas), peintre, mort de sa veuve, Marie-Hyacinthe de Roussi de Boursault, en 1781 (*Bull.* 1899).

**Landié** (Jacques-André), peintre, reçu le 16 octobre 1744, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 36).

**Landier** (Bernard), peintre, reçu le 30 juillet 1747, rue des Vieilles-Tuileries (*Liste*, p. 38).

**Landois** (Michel), peintre, reçu le 16 novembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Landry** (Pierre), peintre, reçu le 27 septembre 1691 (*Liste*, 1697).

**Lange** (François), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Lange** (Michel), sculpteur, reçu le 16 octobre 1669 (*Liste*, 1672 et 1697[1]).

**Lange** fils (Michel), sculpteur, reçu le 8 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Lange** (Pierre), sculpteur du duc d'Orléans, professeur de l'Académie de Saint-Luc en 1748 (*Délibération*, p. 73); † 18 avril 1755, rue du Vert-Bois (*Scellés*, t. II, p. 201). Testament, 16 avril 1755 (*Bull.* 1906).

**Langlier** (Jacques), marchand de tableaux, 1789, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (*Scellés*, t. III, p. 219).

**Langlier**, sculpteur, 1778, quai de la Ferraille (*Scellés*, t. III, p. 94).

**Langlois** (Charles), sculpteur du Roi. Testament de Marie Le Maire, sa veuve, 14 février 1720 (*Bull.* 1906).

**Langlois** (François), sculpteur et ancien, reçu le 26 novembre 1643 (*Liste*, 1672).

**Langlois** (Jacques-Louis), reçu le 13 août 1731, rue Saint-Jacques, en boutique (*Liste*, p. 27); 1779, rue Guisarde (*Scellés*, t. III, p. 103).

1. La liste de 1697 dit le 27 novembre.

**Langlois** (Jacques-Louis), sculpteur, reçu en 1782, rue du Gindre-Saint-Sulpice, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 31).

**Langlois** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 5 mai 1747, absent (*Liste*, p. 73).

**Langlois** (Pierre), sculpteur, reçu le 29 may 1692 (*Liste*, 1697).

**Langlois** (Roger), compagnon sculpteur, 1657.

**Langlois**, compagnon peintre, 1671 (*Statuts*, p. 119).

**Langlumé** (Charles-Louis), peintre, reçu le 6 octobre 1759, absent (*Liste*, p. 76).

**Langlumé** (veuve), rue Perpignan, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Langreau** (Henry), peintre, reçu le 11 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Langreau** (Pierre), peintre, reçu le 3 juin 1642 (*Liste*, 1672).

**Lanié** (Antoine), peintre, reçu le 24 juin 1675 (*Liste*, 1697).

**Laniel** (Étienne), enlumineur à Paris, † 12 février 1692 (*Scellés*, t. I, p. 155).

**Lanizien** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1766, rue Saint-Paul (*Tab.*, p. 73).

**La Nou de la Couprie** (Gilles), peintre, † mai 1745, rue Bordet; mort de sa veuve, Marie-Geneviève Tourny, septembre 1749 (*Mém.* Paris).

**Lanouelle** (Jean), peintre de portraits, reçu le 17 juillet 1740, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (*Liste*, p. 32). Expose en 1751, 1752, 1762.

Salon de 1751. — N° 139. Portrait, toile de 30, représentant un *Rieur*.

Salon de 1752. — N° 216. *Le Fils de M. de *** faisant un dessin à l'encre de la Chine.* — 217. Portrait de *M. Michaut.* — 218. Portrait de *M.* ***, maître en chirurgie. —

219. Portrait de *M. Guyon.* — 220. Portrait de *M.* ***, un des frères de M. Guyon.

Salon de 1762. — N° 94. Portraits de *M. et M^me de* ***, sur toile de 25.

**Lanvaust** (Jean), sculpteur, reçu le 29 juillet 1679 (*Liste*, 1682).

**Laon** (Colart **de**), peintre, 1391.

**La Pierre** (Dominique), peintre, reçu le 1er mars 1696 (*Liste*, 1697).

**La Place** (Pierre-Joseph), sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, rue Neuve-Saint-Eustache (*Liste*, p. 62); directeur, 19 octobre 1772, rue Meslée (*Liste*, 1775); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 73).

**La Planche** (Dominique), sculpteur, reçu le 7 mai 1688 (*Liste*, 1697).

**Laporte** (Zacharie), peintre, rue Comtesse-d'Artois, 1782 (*Tab.*, p. 31).

**Laquereaux** (Michel), peintre, reçu en 1771, rue des Cordeliers (*Tab.*, p. 73).

**Laquesrière** (Guillaume), peintre, reçu en 1774, rue de Sèvres, vis-à-vis les Incurables (*Tab.*, p. 73).

**Larchez** (François), sculpteur, reçu en 1764, rue du Bacq (*Tab.*, p. 73).

**Largillière** (Jean-Claude), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue Saint-Martin, près la prison (*Liste*, p. 67); 1786, rue du Chemin-de-Ménilmontant (*Tab.*, p. 73).

**La Richardière** (Guillaume), sculpteur, reçu le 9 août 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Laroche** (François-Pierre), peintre, faubourg du Temple, 1781 (*Tab.*, p. 31).

**Larsonneur** (Pierre-Marie), peintre, reçu le 14 août 1760, faubourg Saint-Jacques (*Liste*, p. 61); 1786, rue Saint-Martin, vis-à-vis Saint-Nicolas (*Tab.*, p. 74).

**La Ruë** (Jean), sculpteur, reçu le 13 avril 1688 (*Liste*, 1697).

**Lasnier** (Claude), peintre en bâtiments, reçu le 17 février 1740, directeur, 19 octobre 1749, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 10); † octobre 1751 à quatre-vingt-trois ans, rue de Montmorency (*Mém.* Paris). Testament, 21 janvier 1737 (*Bull.* 1906); testament de Marie-Suzanne Durand, sa femme, 21 janvier 1737 (*Bull.* 1906).

**Lasnier** (Raymond), peintre, directeur en 1774 (*Liste*, 1775); † janvier 1785 (*Bull.* 1899).

**Lassaux** (François-Charles), peintre, rue du Ponceau, 1783 (*Tab.*, p. 31).

**Lassuer**, peintre en bâtiments, rue Neuve-Saint-Martin, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Lassus** (François-Théophile), fils de Pierre Lassus, sculpteur (*Scellés*, t. II, p. 5).

**Lassus** (Pierre), sculpteur, mari d'Antoinette Montané; † 23 janvier 1742, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 5).

**Laubé** (veuve), rue des Deux-Écus, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Lauge** (Michel), sculpteur. Testament, 13 avril 1741 (*Bull.* 1906).

**Laumeny** (veuve), rue des Moineaux, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Laumoniée** (Jacques), peintre, reçu le 7 avril 1693 (*Liste*, 1697).

**Lauraire** (François), sculpteur, reçu le 28 septembre 1759, rue des Prêtres-Saint-Germain, en boutique (*Liste*, p. 59). Annonce, 1770 (*Mém.* Paris).

**Laurent** (Jean), peintre, reçu le 12 juillet 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Laurent** (Marc-François), sculpteur, reçu en 1760, directeur le 19 octobre 1770, rue de Bretagne, au Marais (*Liste*, 1775); ancien député en 1786, faubourg Saint-Martin, près l'Égoût (*Tab.*, p. 11, 16 et 74).

**Laurent** (Pierre), sculpteur, reçu le 16 juillet 1755, sur les boulevards, barrière Poissonnière (*Liste*, p. 51).

**Lavalé** (Pierre-Charles-Belœuil), peintre, reçu le 5 septembre 1749, rue Basse-des-Capucines (*Liste*, p. 42).

**Lavocat** (Pierre), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (*Liste*, p. 56); directeur le 19 octobre 1764 (*Mém.* 1766); ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 11, 17 et 74).

**Laya** (Pierre-Louis), peintre, reçu le 5 mai 1753, rue de Grenelle, près la barrière (*Liste*, p. 48); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 74).

**Laze**, dit **Desjardins** (Charles), sculpteur, mort avant 1755, laissant veuve Louise Parcis (*Scellés*, t. II, p. 201). Son testament, 1er février 1759 (*Bull.* 1906).

**Le Bailly** (Claude), peintre, reçu le 12 mai 1662 (*Liste*, 1682).

**Lebas** (Joseph-Nicolas), peintre, reçu en 1771, rue et faubourg Saint-Denis, près les Écuries du Roi (*Tab.*, p. 74).

**Le Bas** (Nicolas), peintre, reçu le 6 juillet 1662 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Lebeau**[1] (Adrien), peintre, décorait les œufs d'autruche, † 1er février 1768, rue Zacharie (*Scellés*, t. II, p. 425).

**Lebeau** (Adrien), fils du précédent, graveur en taille-douce, rue Jean-de-Beauvais, reçu le 16 mai 1741, rue des Cordiers (*Liste*, p. 33, et *Scellés*, t. II, p. 425).

**Le Beau** (Philippe), peintre, reçu le 5 mai 1747, rue Beauregard, au coin de la rue Poissonnière (*Liste*, p. 38); 1786, rue Neuve-Saint-Étienne (*Tab.*, p. 74).

**Le Bel** (Jean), peintre, reçu le 23 novembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Le Bel** (Jean-Étienne), peintre, reçu en 1767, rue Saint-Denis, vis-à-vis celle aux Fers (*Tab.*, p. 74); conseiller en exercice, octobre 1774, rue de Bièvre (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776 : « Peintre à la manière éludorique. Il peint aussi le genre et à l'huile »). Expose en 1774.

1. Voir ci-après Le Bel exposant un œuf peint.

Salon de 1774. — N° 63. Un *Œuf d'autruche*, sur lequel est peint un *Sujet de carnaval*. Cet œuf appartient au Roi. — 64. Le *Désordre d'une guinguette*. Peint à gouache, donné par l'auteur pour sa réception à l'Académie. Haut. 6 pouces, larg. 7 pouces 6 lignes.

**Le Bel** (Noël), peintre, reçu le 16 septembre 1683 (*Liste*, 1697).

**Le Bercher**, sculpteur des Bâtiments du Roi, mort de sa veuve, Michelle Malobrier, juin 1752, petit marché du faubourg Saint-Germain (*Mém.* Paris).

**Lebian** (Jean-François), peintre, au Palais-Royal, vis-à-vis la rue Vivienne, 1783 (*Tab.*, p. 31).

**Le Bicheur** (Henry), peintre, reçu le 10 octobre 1684 (*Liste*, 1697).

**Le Bicheur** (Jacques), peintre. Arrêt de 1661 (*Statuts*, p. 124).

**Le Bicheur** (Louis), peintre, reçu le 6 décembre 1684 (*Liste*, 1697).

**Lebigot** (François-Mathurin), reçu le 17 octobre 1763, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue des Barres, chez un marchand mercier (*Liste*, p. 69).

**Le Blanc** (Louis), peintre et ancien, reçu le 10 octobre 1664 (*Liste*, 1672). Juré en 1660, 1671, 1672.

**Le Blanc** (Louis), reçu le 7 septembre 1646, faubourg Saint-Germain (*Liste*, 1672).

**Le Blanc** (Pierre), peintre, reçu le 9 janvier 1650 (*Liste*, 1672). Signe comme garde les statuts imprimés en 1672.

**Le Blanc** (Simon), peintre, reçu le 29 juillet 1662 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Le Blanc**, peintre, 1619.

**Le Blanc**, graveur des médailles du Roi. Vente après décès, 1750 (*Mém.* Paris).

**Le Blond** (Pierre), sculpteur, reçu le 11 février 1665, absent (*Liste*, 1672 et 1697).

**Le Blond** (Rolland), peintre, demeurant en 1651 sur le Pont-Notre-Dame (*Statuts*, p. 67).

**Lebœuf** (Mlle Marie-Thérèse), reçue le 18 décembre 1748, quai de la Mégisserie (*Liste*, p. 83).

**Le Bon** (François-Fleury), peintre, faubourg Saint-Martin, 1780 (*Tab.*, p. 32).

**Le Bossu** (Jean), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Le Bourgeois** (Marin), peintre, † 21 février 1768 (*Scellés*, t. II, p. 426).

**Lebrasseur** (Mlle Marie-Françoise), reçue en 1761, rue Aubry-le-Boucher (*Liste*, p. 85).

**Le Brest** (Charles), peintre, reçu le 28 janvier 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Le Breton** (Étienne), peintre, reçu le 9 mars 1739, rue d'Argenteuil (*Liste*, p. 32).

**Le Brun** (François), peintre, reçu le 4 juillet 1687 (*Liste*, 1697).

**Le Brun** (George), sculpteur, reçu le 13 janvier 1684 (*Liste*, 1697).

**Le Brun** (Jean-Baptiste-Pierre), peintre, 1777, rue de Cléry; 1789, rue du Gros-Chenet (*Scellés*, t. III, p. 79, 112, 121, 225).

**Le Brun** (Joseph-Alexandre), peintre et marchand de tableaux, rue de Cléry (*Scellés*, t. III, p. 232).

**Le Brun** (Michel), peintre du Roi, rue Saint-Honoré, † juillet 1753; mort de sa veuve, Marie-Catherine Van Loo, en juin 1763 (*Mém.* Paris).

**Le Brun** (Pierre), peintre, rue de l'Arbre-Sec, † mai 1771 (*Mém.* Paris).

**Le Brun** (Pierre), peintre doreur en taille-douce de la garde-robe du Roi, 1668 (*Statuts*, p. 96).

**Le Brun** (Pierre), peintre, reçu le 5 mai 1729, place du Louvre (*Liste*, p. 27); 1768, rue de l'Arbre-Sec (*Scellés*, t. II, p. 426); † 1771 (*Mém.* Paris).

**Le Brun** (Pierre-Étienne), sculpteur, reçu en 1767, rue du Petit-Vaugirard, passé le boulevard (*Tab.*, p. 74).

**Le Brun** (Pierre-Jean-Baptiste), peintre et marchand de tableaux, rue du Gros-Chenet (*Bull.* 1906).

**Le Brun** (Renoult), peintre, faubourg Montmartre, 1778 (*Tab.*, p. 32).

**Lebrussein** (Mlle), reçue en 1761... (*Liste*, p. 86).

**Lecamus** (Remy), peintre, reçu le 31 décembre 1761, rue et faubourg Saint-Honoré (*Liste*, p. 65); 1786, rue d'Argenteuil, nº 27 (*Tab.*, p. 74).

**Le Cat** (Pierre), peintre, reçu le 16 octobre 1657 (*Liste*, 1672).

**Le Chantre** (Gilles), peintre, reçu le 6 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Le Chantre** (Gilles)[1], doyen et conseiller de Saint-Luc, † septembre 1757, rue du Temple (*Mém.* Paris). Sa femme, Marie-Louise Lefèvre, morte en mars 1747 (*Mém.* Paris).

**Le Chantre** (Jean-Baptiste), peintre, † 1750 (*Mém.* Paris).

**Lechantre** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 16 juillet 1738, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 31); † 29 avril 1784, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Journal de Paris*, 1784, p. 538; *Scellés*, t. III, p. 161; *Tab.*, p. 32). Son fils aîné : Jean-Baptiste, peintre; son cadet : Jean-Baptiste, sculpteur.

**Le Chantre** (Noël), peintre, ancien, reçu le 3 janvier 1664 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Lechantre** (Noël), peintre, reçu le 8 mars 1749, rue Saint-Anastase (*Liste*, p. 41). Sa veuve, Marguerite Desbonnes, fait son testament, 30 avril 1753 (*Bull.* 1906).

**Le Chantre**, peintre, rue Saint-Julien-des-Ménétriers, † octobre 1750 (*Mém.* Paris).

1. Est-ce celui qui est reçu en 1691 ?

**Le Charpentier** (Jean), peintre, reçu le 1er juillet 1688, absent (*Liste*, 1697).

**Lechartier** (Marie-Rose-Daguet, femme), sculpteur, veuve en 1780, rue de Charenton (*Tab.*, 1786).

**Le Clair** (Nicolas-Édouard), peintre, reçu le 3 septembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Leclerc** (Antoine), sculpteur et ancien de confrérie, reçu le 16 septembre 1658 (*Liste*, 1672).

**Leclerc** (Denis-Victor), peintre, reçu le 5 juin 1761, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 63); même adresse en 1786 (*Tab.*, p. 75).

**Le Clerc** (François), sculpteur, reçu le 4 juillet 1675. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Leclerc** (Jean-François), sculpteur, reçu le 21 juin 1749, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 41).

**Leclerc** (Jean-François), peintre, reçu le 14 août 1755, rue de la Licorne (*Liste*, p. 51).

**Leclerc** (veuve Louis), peintre, rue du Monceau-Saint-Gervais, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Le Clerc** (Nicolas), peintre, reçu le 16 juillet 1645, ancien (*Liste*, 1672).

**Le Clerc** (Pierre), sculpteur, rue de la Verrerie, 1780 (*Tab.*, p. 32).

**Leclerc** (Victor), peintre, reçu le 27 mai 1739, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 32).

**Leclerc**, peintre de genre, professeur, reçu le 18 mai 1748, ancien professeur en 1764, rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez un sellier (*Liste*, p. 19 et 39); recteur perpétuel, rue d'Avignon, porte Paris (*Alm.*, 1776). Expose en 1752, 1753 et 1756.

Salon de 1752. — No 249. *Le Jeu de pet-en-gueule*, appartenant à l'auteur [rue Traversière], sur bois, 22 pouces de long sur 18 de haut.

Salon de 1753. — No 88. Cinq tableaux : *Le Jeu de la main chaude*, toile de 20 pouces de long sur 15 de haut.

*Diane faisant dépouiller Calliste qui avait été engrossée par Jupiter. Diane surprise par Actéon qu'elle change en cerf.* 17 pouces de long sur 14 pouces de haut. Ces tableaux appartiennent à M. Girard, sous-fermier.

Salon de 1756 [rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez un sellier]. — N° 1. *Diane qui fait châtier un Satyre pour avoir troublé l'eau*, cuivre, 24 pouces de haut sur 10 de large. — 2. Pendant du précédent : *Des femmes*, fond de paysage.

**Leclerc.** Arrêt de 1736, rue du Mouton.

**Leclercq** (Catherine-Élisabeth Levèle, épouse de M.), reçue le 17 novembre 1763, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 87).

**Leclercq** (Charles-Emmanuel-Joseph), peintre du Roi et de la famille royale; mort d'Isabelle Simons, sa femme, aussi peintre du Roi, 1790 (*Mém.* Paris).

**Lecocq** (Guillaume), sculpteur, reçu le 5 mai 1750, rue d'Argenteuil (*Liste*, p. 42).

**Le Cocq** (Marie-Anne), maîtresse peintresse, veuve de Jean Macé, maître peintre; † 9 novembre 1752, rue Neuve-d'Orléans, près la porte Saint-Denis (*Scellés*, t. II, p. 166).

**Lecocq** (veuve), rue des Moineaux, butte Saint-Roch, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Le Cœur** (Jacques), peintre, reçu le 28 juin 1675 (*Liste*, 1697). Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Lecomte** (Antoine-Louis-Hippolyte), peintre, reçu en 1764, rue du Temple, hôtel Montbas (*Tab.*, p. 75).

**Lecomte** (Jean), peintre, reçu le 16 octobre 1657 (*Liste*, 1672).

**Le Comte** (Jean), peintre, reçu en 1764, rue du Bacq, près de celle de Babylone (*Tab.*, p. 75).

**Lecomte** (Joseph), peintre, reçu en 1783, rue des Brodeurs, faubourg Saint-Germain; député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 32).

**Lecomte** (Nicolas), peintre, reçu le 31 décembre 1761, rue Sainte-Barbe, à la Villeneuve (*Liste*, p. 65).

**Lecomte** (veuve Nicolas), même adresse (*Liste*, p. 78).

**Lecomte** (Simon), peintre, reçu le 2 octobre 1658 (*Liste*, 1672).

**Lecomte** (veuve), sur le boulevard, chaussée d'Antin, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Le Conte** (Antoine), peintre, reçu le 10 janvier 1675 (*Liste*, 1682).

**Leconte** (veuve Charles), près l'abbaye Saint-Antoine, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Le Conte** (Florent), sculpteur, reçu le 15 juin 1685 (*Liste*, 1697).

**Le Conte** (Jean), peintre, reçu le 26 octobre 1657 (*Liste*, 1682).

**Le Conte** (Nicolas), peintre, reçu le 6 juillet 1696 (*Liste*, 1697); conseiller de l'Académie, † septembre 1748, place du Palais-Royal (*Mém.* Paris).

**Leconte** (Sauveur), peintre ordinaire du Roi, † 31 décembre 1694, âgé de trente-cinq ans, aux Gobelins, épouse, le 26 juin 1689, Suzanne-Louise Legeret, fille du sculpteur (*Scellés*, t. I, p. 170).

**Lecoq** (Mlle Marie-Anne), reçue le 5 mai 1749, rue Saint-Martin, près Saint-Julien (*Liste*, p. 83).

**Lecoq** (Nicolas-Joseph), peintre, reçu en 1766, rue Jean-de-Lépine, chez un marchand de vin (*Tab.*, p. 75).

**Lecot** (Pierre), peintre, reçu le 24 janvier 1734; directeur le 19 octobre 1745, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroy-Lasnier (*Liste*, p. 10); † février 1765, rue de la Mortellerie (*Mém.* Paris).

**Lécrivain** (Charles-Éloy), peintre, reçu le 5 mai 1750, au bureau (*Liste*, p. 43).

**Lécrivain** (Pierre-Joseph), peintre, doreur et marchand d'estampes, † 6 septembre 1785 (suicidé)[1], boulevard de la Comédie-Italienne (ou des Italiens) (*Scellés*, t. III, p. 176).

**Lécrivain** (La veuve de), peintre, rue du Milieu-des-Ursins, 1786 (*Tab.*, p. 100).

**Le Crosnier** (Jean-Baptiste), peintre d'architecture, reçu en 1773, rue des Marais (*Tab.*, p. 75). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 161. Deux tableaux d'architecture. Ils sont de forme ovale et portent 10 pouces de haut sur 8 de large. — 162. Un autre tableau d'architecture. De 20 pouces de haut sur 15 de large.

**Lécuyer** (Côme-Antoine), peintre, faubourg Saint-Laurent, 1778 (*Tab.*, p. 32).

**Lécuyer** (Martin), peintre, reçu en 1780, rue des Fossés-du-Temple (*Tab.*, p. 9 et 32), député en 1786.

**Ledain** (François-Philippe), sculpteur, grande rue du faubourg Saint-Antoine, expert en 1742 (*Scellés*, t. II, p. 6).

**Le Dard** ou **Ledart** (Pierre), reçu le 29 août 1657 (*Liste*, 1672 et 1697); maître peintre, rayé par l'Académie. Témoin en 1672 à une opposition de scellés (*Procès-verbaux de l'Académie royale*, t. I, p. 8).

**Ledée** (Charles), sculpteur en bois, rue Aumaire, † 5 août 1739; mari d'Anne Regnard (*Scellés*, t. I, p. 364).

**Ledoux** (Jean-Pierre), peintre, reçu en 1763, rue Saint-Martin, près celle du cimetière Saint-Nicolas-des-Champs (*Tab.*, p. 75).

**Ledoux** (Paul-Guillaume), peintre, reçu le 4 octobre 1735, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 29); rue Gervais-Saint-Laurent, au Panier-Fleury, en 1740; mari de Claude-Louise Letellier, † 28 décembre 1781, rue Saint-Domi-

1. Il se pendit pour se soustraire au chagrin d'avoir une maladie secrète (Commis. au Châtelet Dubois, liasse 12640).

nique (par Saint-Jacques-du-Haut-Pas) (*Scellés*, t. III, p. 103, 132). Testament de la veuve Ledoux, 12 mars 1783 (*Bull.* 1906).

**Ledoux** (Pierre-Charles), peintre, reçu en 1769, rue de la Coutellerie (*Tab.*, p. 75).

**Le Dru** (Pierre), sculpteur, reçu le 10 juin 1664 (*Liste*, 1672).

**Leduc** (...), peintre d'histoire, professeur, fait des élèves, rue Coquillière (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — N° 64. *Alexandre le Grand, après avoir tué Clitus, au sortir d'un repas,... arrache le javelot du corps de Clitus et veut s'en frapper; mais il en est empêché par ses gardes*, 10 pieds 6 pouces de haut sur 8 pieds 6 pouces de large. — 65. *La Chaste Susanne*, 7 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds 6 pouces de large. — 66. *Bacchus et Ariane dans l'île de Naxe*, 7 pieds de haut, 4 pieds 7 pouces de large. — 67. *Saint André*, 3 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds 9 pouces de large. — 68. Plusieurs *Têtes d'étude*. Tous ces tableaux sont à l'auteur.

Salon de 1774. — N° 31. *Loth et ses filles*, 8 pieds de haut sur 6 de large. — 32. *Saint Jérôme en prière*, 4 pieds de haut sur 3 de large. — 33. *Saint André*, 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 4 pouces de large. — 34. *Femme sortant du bain, accompagnée de sa suivante*, haut. 7 pieds, larg. 4 pieds 10 pouces. — 35. *Paysage avec figures et animaux*. — 36. Étude d'*Un lièvre et d'un lapin*. Autre étude de *Perdrix*. — 37. Plusieurs tableaux sous le même numéro.

**Lefaivre** (François), peintre, reçu le 15 octobre 1762 (*Liste*, p. 66); 1786, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 75).

**Lefaucheur** (Étienne-Philippe), sculpteur en bois, reçu le 19 octobre 1729; directeur le 19 octobre 1744, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 10); † 7 février 1790, à soixante-dix-huit ans, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 227 et 229). Sa femme meurt en novembre 1749 (*Mém.* Paris). Son testament, 8 janvier 1749 (*Bull.* 1899).

**Lefaucheur** (François), directeur de l'Académie de Saint-Luc. Testament, 30 mars 1787 (*Bull.* 1906).

**Le Febvre** (Antoine), directeur de Saint-Luc, perd sa femme en février 1792 (*Bull.* 1899).

**Le Febvre** (Armand), sculpteur, reçu le 15 octobre 1675 (*Liste*, 1682).

**Le Febvre** (César-Daille), directeur en 1736, quai Pelletier (*Nouv. règlement*).

**Le Febvre** (Henry), peintre, reçu le 28 septembre 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Le Febvre** (Jacques), peintre, ancien, reçu le 29 mars 1633[1] (*Liste*, 1672 et 1697).

**Le Febvre** (Michel), peintre, reçu le 4 aoust 1671 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Lefebvre** (Pierre-Charles), peintre, reçu le 14 août 1754, rue Montmartre (*Liste*, p. 50).

**Lefebvre de Venize** (Roland), peintre et ancien, reçu le 24 mai 1665 (*Liste*, 1672).

**Lefebvre** (Toussaint), peintre, reçu le 3 juillet 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Le Febvre** fils (...), peintre de portraits, reçu le 10 septembre 1751, quai Pelletier (*Liste*, p. 15); conseiller en 1756, professeur en 1774 (*Alm.*, 1776). Expose en 1753, 1756, 1762, 1764, 1774.

Salon de 1753. — N° 124. Portrait de *M. Bellissen*, chevalier, secrétaire général de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit. — 125. Portraits en pastel de *M. *** de*, quartinier de la ville, et de *Mme* son épouse. — 126. Portrait en pastel de *Mme de Chalange en Savoyarde*. — 127. Portrait en pastel de *Mme* ***. — 128. Le frère de l'auteur, à huile, toile de 4. — 129. Portrait de l'auteur, en pastel.

Salon de 1756. — N° 70. Le portrait de *M. Chanderlos*, en pastel, toile de 15. — 71. Portrait de *M. Du-*

1. La liste de 1697 donne le 24 janvier comme date de la réception.

*rieux*, toile de 12. — 72. Portrait d'*Une dame qui tient des fleurs*, toile de 12. — 73. Portrait de son mari, toile de 12. — 74. Portrait d'*Un jeune enfant*, toile de 10. — 75. Le portrait d'*Une dame en habit de bal*, toile de 25 à l'huile. — 76. Le portrait de *M. d'Isle jouant de la flûte*. — 77. Portrait de *M. Brunau*, son frère.

Salon de 1762. — N° 35. Quatre portraits sous le même numéro.

Salon de 1764. — N° 13. Plusieurs portraits sous le même numéro.

Salon de 1774. — N° 19. Portrait de *M. le marquis de Paulmy*, protecteur de l'Académie de Saint-Luc et sous les auspices de qui se fait ce Salon. Ce portrait est fait d'après feu M. Michel Vanloo.

**Le Fèvre** (François), peintre, reçu le 26 juillet 1686 (*Liste*, 1697).

**Le Fèvre** (Nicolas), sculpteur, reçu le 24 may 1689 (*Liste*, 1697).

**Le Fèvre** (Nicolas), peintre, reçu le 29 novembre 1691 (*Liste*, 1697). Testament, 15 mars 1731 (*Bull.* 1906).

**Lefèvre** (Nicolas), peintre, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 75).

**Lefèvre**, signe, comme député de l'Académie de Saint-Luc, une lettre, datée du 31 décembre 1767, contre les prétentions des maîtres peintres (*Rev. univ. des Arts*, t. XVI).

**Le Fèvre** (...), peintre-doreur, reçu le 6 juillet 1740; recteur le 19 octobre 1744, rue du Mûrier-Saint-Victor (*Liste*, p. 10); directeur le 19 octobre 1744 (*Mém.* de 1766); en exercice, octobre 1774 (*Liste*, 1775), rue du Paon-Saint-Victor; perd sa femme en 1763 (*Mém.* Paris).

**Lefèvre d'Orgeval** (André-Claude-Martin), peintre en miniature, 8 mars 1763 (Bilan).

**Le Flaman** (Alexandre), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Le Flamend** (Jean), peintre et ancien, reçu le 19 janvier 1646 (*Liste*, 1672).

**Lefort** (Alexandre-Claude), peintre, reçu en 1773, rue et faubourg Saint-Denis, près l'égout (*Tab.*, p. 75).

**Le François** (Nicolas), peintre en miniature, 1786 (*Scellés*, t. III, p. 187).

**Le Frileux** (Lambert), sculpteur, reçu le 2 mars 1685 (*Liste*, 1697).

**Le Gay** (Jean), peintre, reçu le 14 juillet 1639 (*Liste*, 1672).

**Legay** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 1er août 1738, absent (*Liste*, p. 72).

**Le Gendre** (Jacques), sculpteur, ancien, reçu le 29 juillet 1662 (*Liste*, 1672).

**Le Gendre** (Jean), peintre, reçu le 19 octobre 1673 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Le Gendre** (Jean), peintre, reçu le 9 décembre 1682 (*Liste*, 1697).

**Le Gendre** (Nicolas), sculpteur, demeurant en 1651 en l'île Notre-Dame (*Statuts*, p. 68).

**Legeret** père (Jean), sculpteur, ancien, reçu le 13 octobre 1651 (*Liste*, 1672).

**Legeret** fils (Jean), sculpteur, reçu le 9 juillet 1664 (*Liste*, 1672).

**Legeret** (Nicolas), peintre ou sculpteur (1655, 1671, 1672).

**Leglaive** (Charles), peintre, reçu en 1767, rue du Four-Saint-Germain (*Tab.*, p. 75).

**Legoueffe** (Erard), sculpteur, reçu le 14 août 1754, rue Beauregard (*Liste*, p. 50).

**Le Goüis** (Jean), peintre, reçu le 7 février 1687 (*Liste*, 1697).

**Le Goupil** (André-Jacques), sculpteur, reçu en 1766, rue de Lancry (*Tab.*, p. 76); 1774 (décembre), adjoint à professeur, rue Beauregard-Villeneuve (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776); conseiller en 1774. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 231. Le portrait de *M.* ***. Buste en plâtre de grandeur naturelle.

**Legout** (Mlle Marguerite-Jeanne), reçue le 29 mai 1742, rue du Bac (*Liste*, p. 82).

**Legrand** (Antoine), peintre, reçu en 1769, rue des Mauvais-Garçons-Saint-Jean (*Tab.*, p. 76).

**Legrand** (Benoît), sculpteur, reçu en 1764, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 76).

**Le Grand** (Éloy), sculpteur, reçu le 21 janvier 1689 (*Liste*, 1697).

**Le Grand** (Henry), sculpteur, ancien, reçu le 24 avril 1646 (*Liste*, 1672); demeurant en 1651 rue Traversière (*Statuts*, p. 68).

**Legrand** (Jean-Louis), peintre, reçu le 31 août 1736, rue Betizi, près la rue Tirechappe (*Liste*, p. 30); † 6 mars 1769, rue de la Mortellerie; mari de Catherine Galot (*Scellés*, t. II, p. 436).

**Legrand** (Léonard), peintre, reçu en 1780, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch; député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 32).

**Legrand** (Pierre), peintre et doreur. Testament de sa veuve, Jeanne-Louise Clause (*Bull.* 1906).

**Legras** (Antoine-Nicolas), peintre, reçu le 29 juillet 1751, rue de Richelieu (*Liste*, p. 45; *Scellés*, t. II, p. 289).

**Legrelet**, sculpteur, 1773 (*Bull.* 1906).

**Legros** (Charlotte-Monnoyer, femme), reçue en 1762, rue du Cimetière-Saint-Nicolas (*Liste*, p. 86).

**Le Gros** (Michel-Thomas), peintre, reçu le 4 octobre 1735, faubourg Saint-Jacques, près les Capucins (*Liste*, p. 29); perd sa femme, Claude-Catherine Cocu de la Neuville, en 1750, rue du Harlay (*Mém.* Paris); reçu secrétaire du bureau et de l'Académie le 23 février 1759, faubourg Saint-Jacques, près les Capucins (*Liste*, p. 22); ancien secrétaire, rue Neuve-Saint-Étienne, près Bonne-Nouvelle (*Liste*, 1775).

**Legru** (Jean), sculpteur, reçu le 16 mai 1653 (*Liste*, 1672).

**Leguay** (Charles), sculpteur, reçu le 20 février 1750, rue de Montmorency (*Liste*, p. 42).

**Leguay**, dit **d'Hauteville** (François-Martin), peintre, reçu le 5 juillet 1760, rue Saint-Martin, au coin de la rue Neuve-Saint-Laurent (*Liste*, p. 60).

**Leguet** (Pierre), peintre, reçu le 26 septembre 1745, rue de Montmorency (*Liste*, p. 36).

**Lehencourt** (François), peintre, † 20 avril 1771, rue Philippeaux; mari de Marie-Anne Cordelier (*Scellés*, t. III, p. 9).

**Lehodey** (Nicolas), peintre, reçu en 1783, grande rue du faubourg Saint-Antoine, député en 1786 (*Tab.*, p. 9, 13 et 32).

**Le Hongre** (Louis), peintre, reçu le 26 avril 1668 (*Liste*, 1672).

**Lejeune** (François), peintre, reçu le 19 septembre 1742, absent (*Liste*, p. 72).

**Le Large de Sard** (Joseph), écuyer, sculpteur du Roi, † novembre 1784 (*Bull.* 1899). Testament, 30 avril 1784 (*Bull.* 1906).

**Lelarge** (Pierre-Jean), sculpteur. Sa veuve épouse Sarazin (*Bull.* 1899).

**Le Lon** (Pierre), sculpteur, reçu le 8 janvier 1693 (*Liste*, 1697).

**Lelong** (Jean-Baptiste-François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1761, faubourg Saint-Martin, près la porte (*Liste*, p. 65).

**Le Lorrain** (Edme), peintre, reçu le 10 juin 1664 (*Liste*, 1672).

**Le Lorrain** (Imbert), peintre, 1391.

**Lelorrain-Desivri** (Louis-François), peintre, reçu le 11 octobre 1760, rue Meslay (*Liste*, p. 62).

**Lelorrain** (veuve), rue du Four, vis-à-vis la rue Princesse, faubourg Saint-Germain, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Lem** (Sébastien), peintre, reçu le 19 octobre 1753, rue Meslay (*Liste*, p. 49).

**Le Maine** (Louis), peintre, reçu le 10 avril 1680 (*Liste*, 1682).

**Lemaire** (Antoine), sculpteur, reçu le 24 mars 1757, absent (*Liste*, p. 75).

**Lemaire** (Claude-François), peintre, reçu le 14 août 1753, rue Montmartre, près la Jussienne (*Liste*, p. 48); directeur le 19 octobre 1768, rue Montmartre (*Liste*, 1775). Testament, 30 avril 1783 (*Bull.* 1906). Sa veuve, rue Comtesse-d'Artois, en 1786 (*Tab.*, p. 100).

**Le Maire** (Daniel), peintre, reçu le 25 mai 1632 (*Liste*, 1672).

**Le Maire** (Jean), sculpteur, reçu le 5 juin 1674 (*Liste*, 1682).

**Lemaire** (Jean-Claude), peintre d'histoire et de portraits, reçu le 4 avril 1724, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur (*Liste*, p. 19, 26); ancien professeur en 1753. Expose en 1751, 1752 et 1753.

Salon de 1751. — N° 59. *Le Mariage de Camma avec le roi Synorix*, toile de 40.

Salon de 1752. — N° 225. *Un chasseur*, toile de 50. — 226. *Vestale*, toile de 30. — 227. Portrait d'homme, toile de 25. — 228. Quatre esquisses sous un même numéro : *Désobéissance d'Adam et d'Ève; Défense de toucher au fruit de la vie ; Formation de la femme pendant l'extase d'Adam; Adam chassé du Paradis terrestre.* — 256. Portrait de *M. le comte de Lorge*, lieutenant général. — 257. Portrait de *M. Le Loir*, en pastel. — 258. Portrait de *M. et Mme Tilliard*, libraire.

Salon de 1753. — N° 91. Tableau en esquisse, toile de 40, représentant *Une femme forte, épouse et veuve de Cinaté, prince de Galatie, qui fut tué par le roi Cinoris, amoureux de cette princesse qui l'épouse pour l'empoisonner en s'empoisonnant avec lui.* — 92. *Un jeune*

*homme*, au pastel, bordure ovale. — 93. Portrait de *M. de Brou*, Conseiller d'État et ordinaire au Conseil royal, toile de 10. — 94. Portrait de *M. de Tourempré*, gentilhomme de S. A. Mgr le duc d'Orléans, en pastel, toile de 50. — 95. Portrait de M. son neveu, même toile. — 96. Portrait de *M*lle ***. — 97. Portrait d'*Un Gentilhomme*. — 98. Portrait d'*Un prêtre, docteur en Sorbonne, en fourrure, tenant un livre à la main*, toile de 25, à l'huile. — 99. Portrait d'*Une jeune demoiselle habillée en Cordelier*, en pastel, toile de 4. — 100. Des *Fruits*, toile de 10. — 101. Portrait de l'auteur, peint par lui-même, en pastel. — 102. *M. Bois de Vigny, Exempt des Cent-Suisses de la Garde du Roi, historié avec M*rs *ses frères, et parmi les Beaux-Arts, dans son cabinet*, peint à huile, toile de 40.

**Lemaire** (Jean-Joseph), sculpteur, reçu en 1766, rue Poissonnière (*Tab.*, p. 76).

**Le Maire** (Louis), 1660 (*Statuts*, p. 94).

**Le Maire** (Pierre), peintre, reçu le 11 juillet 1674 (*Liste*, 1682).

**Le Maistre** (André), peintre. Arrêt de 1668.

**Lemaistre** (Nicolas), sculpteur, reçu en 1774, rue de la Pépinière (*Tab.*, p. 76).

**Le Maître** (Alphonse-Marie-Louis-Simon), peintre, rue Saint-Martin, 1778 (*Tab.*, p. 32).

**Le Masson** (Jean), peintre, reçu le 12 septembre 1686 (*Liste*, 1697).

**Lemazurier** (Marin-Pierre), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue Saint-Sébastien (*Liste*, p. 67).

**Lemé**, peintre pour les équipages, rue Saint-Martin, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Lemercier** (Clément), peintre d'animaux, reçu le 3 octobre 1738, rue de Sève, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 19 et 31); professeur, rue du Gindre, faubourg Saint-Germain. Expose en 1753 et 1756.

Salon de 1753. — N° 11. *L'Oisiveté ou le chat qui va au fromage*, toile de 25.

Salon de 1756. — N° 17. Trois *Sivettes*. — 18. *Soldat venant de campagne avec un congé de semestre*. Les deux de même grandeur.

**Lemercier** (Jean-Baptiste-Antoine), peintre, reçu le 5 mai 1753, rue de la Lanterne (*Liste*, p. 48).

**Le Mercier** (Martin), peintre, reçu le 20 novembre 1665 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Le Mesle** (Jacques), peintre, reçu le 31 juillet 1681 (*Liste*, 1682 et 1697), place de Grève. Testament, 22 janvier 1729 (*Bull.* 1906).

**Lemesle** (Pierre), peintre de Saint-Luc, rue Jean-Pain-Mollet, † 17 avril 1740 (*Scellés*, t. I, p. 376).

**Le Mettay** (Pierre-Charles), peintre du Roi et de l'Académie royale, rue de l'Échelle. Testament, 28 mars 1719 (*Bull.* 1906).

**Le Mettay** (...), peintre. Vente après décès, † avril 1759, rue de l'Échelle-Saint-Honoré (*Mém.* Paris).

**Le Moine** (François), peintre, reçu le 27 janvier 1690 (*Liste*, 1697).

**Le Moine** (Jean-Baptiste), peintre et sculpteur, rue d'Orléans, au Marais. Testament, 3 juillet 1738 (*Bull.* 1906).

**Lemoine** (Pierre-Simon), sculpteur, reçu le 18 septembre 1754, rue des Canettes, vis-à-vis la rue Guisarde (*Liste*, p. 50).

**Lemoine** (René-Jean), peintre, reçu le 14 août 1759, rue Basse-Villeneuve, porte Saint-Denis (*Liste*, p. 58); 1786, au Petit-Charonne (*Tab.*, p. 76). Expose en 1762.

Salon de 1762. — N° 88. Un *Paysage* dessiné à la pierre noire et deux autres gravés à l'eau-forte.

**Le Monnier** (P.), rue Saint-Antoine, 1784 (*Tab.*, p. 32).

**Le Morel** (Alexandre), peintre, reçu le 26 septembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Le Morel** (Gaspard), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Le Moro** (Jean-Georges), peintre, rue de la Juiverie, 1783 (*Tab.*, p. 32).

**Le Moussu** (François), peintre, † septembre 1753, rue de la Cossonnerie (*Mém.* Paris).

**Lemoyne** (Clément-Marie), peintre, rue de Bourgogne, † 31 octobre 1740, mari de Jeanne-Catherine Testard, âgée de vingt-trois ans (*Scellés*, t. I, p. 393).

**Lemoyne** (François-Guillaume), sculpteur. Testament, 13 septembre 1783 (*Bull.* 1906).

**Le Moyne** (Jean), peintre, reçu en 1659 (*Liste*, 1672).

**Le Moyne** (Marin), 1665.

**Lempereur** (Charles-Antoine), peintre, reçu le 14 août 1756, quai Pelletier (*Liste*, p. 53).

**Lempereur** (Pierre), peintre, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74); 1786, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré (*Tab.*, p. 76).

**Lena** (Jacques), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, grande rue du faubourg Saint-Antoine, près la rue de Charonne (*Liste*, p. 69).

**Lenain** (Charles), sculpteur, reçu le 8 octobre 1642 (*Liste*, 1672).

**Le Nain** (Pierre), sculpteur et ancien de confrérie, reçu le 9 juillet 1658 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Lenfant** (Jean-Pierre), sculpteur, boulevard du Temple, 1785 (*Tab.*, p. 33).

**Lenglier** (Étienne), peintre, 1391.

**Lenoble** (Antoine), peintre, reçu le 14 août 1753, faubourg Saint-Jacques (*Liste*, p. 49).

**Le Noir** (François), peintre, arcades du Palais-Royal, 1785 (*Tab.*, p. 32).

**Le Noir** (Simon-Bernard), peintre de portraits, reçu le 13 septembre 1760, rue de Richelieu, près la fontaine, en porte cochère (*Liste*, p. 13 et 61); 1764, adjoint à professeur; 1774, professeur, rue de Seine (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1762, 1764 et 1774.

Salon de 1762 [conseiller, rue de la Coutellerie]. — Nº 75. Portrait de *M. Frontier*, adjoint, professeur de l'Académie royale. — 76. Portrait de *M. Le Cain*, comédien ordinaire du Roi, peint en pastel, d'après nature. — 77. *Tête de vieillard*, peinte en pastel. — 78. Portrait de *M*lle ***. — 79. Portrait de l'auteur, peint à l'huile, par lui-même. — 80. Plusieurs autres portraits sous le même numéro.

Salon de 1764 [adjoint à professeur]. — Nº 19. Portrait de *M. le Kain faisant le rôle d'Orosmane*, en pastel, 3 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds 9 pouces de large. — 20. Portrait de *M. de Voltaire*, en pastel, d'un pied 10 pouces sur 1 pied 6 pouces. — 21. Le portrait de *M. Moreau*, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, en pastel. — 22. Portrait *sous l'habit turc*, à l'huile. — 23. Portrait d'une *Dame tenant un porte-feuille et un porte-crayon*, à l'huile. — 24. *Un peintre, la palette à la main*. — 25. Plusieurs portraits sous le même numéro.

Salon de 1774. — Nº 22. Portrait de *S. A. S. Mgr le duc de Bourbon*. Portrait de *S. A. S. M*me *la duchesse de Bourbon*. Au pastel, de grandeur naturelle, 4 pieds de haut sur 2 pieds 6 pouces de large. Ces deux portraits appartiennent à M. l'abbé de Lusine, qui a été précepteur de Mgr le duc de Bourbon. — 23. *M*me *Vestris dans le rôle d'Électre*. Pastel de 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large. — 24. *Le Kain jouant le rôle de Gengis dans « l'Orphelin de la Chine »*. Forme ovale, à l'huile. — 25. Portrait de *M*me *Antoine*, épouse de M. Antoine, architecte, au pastel. — 26. Celui de l'auteur, à l'huile. — 27. Plusieurs portraits sous le même numéro, à l'huile et au pastel.

**Léodé** (Jacques-Nicolas), peintre, reçu le 30 juillet 1736, absent (*Liste*, p. 71).

**Léonard** (Joseph), peintre, rue de la Vieille-Monnoie, 1784 (*Tab.*, p. 33).

**Léonard** (Laurent), graveur du Roi; testament, 29 août 1781 (*Bull.* 1906); † 1788 (*Bull.* 1899).

**Le Page** (Jean), peintre, reçu le 4 juillet 1662 (*Liste*, 1672).

**Le Paon** (Jean-Baptiste), peintre du prince de Condé, palais Bourbon, † mai 1785 (*Bull.* 1899).

**Lepautre** (Pierre), sculpteur des Bâtiments du Roi, ancien recteur de l'Académie de Saint-Luc, neveu d'Antoine Le Pautre, né le 6 septembre 1660, mari de Marie-Hélène Pain; sa fille Angélique épouse le sculpteur Claude Francin; † 22 janvier 1744, cour du Vieux-Louvre (*Scellés*, t. II, p. 66).

**Lépée** (Claude), peintre [de la Trinité], rue de Mesnil-montant, 1781 (*Tab.*, 1786).

**Le Peintre** (André), peintre, faubourg Saint-Germain (*Statuts*, 1667, p. 110, 112).

**Le Peintre** (Charles), peintre, reçu en 1783, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois; ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 33).

**Le Peintre**, peintre, reçu le 3 juin 1775 (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776 : « Excellent peintre de genre, comme scènes familières, rue Beaubourg, hôtel de Fer »). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 187. *Un concert espagnol*, 2 pieds 3 pouces de haut sur 1 pied 10 pouces de large. — 188. *Un père de famille servi par ses enfants*, haut. 1 pied 6 pouces; larg. 1 pied 3 pouces. Ces deux tableaux sont peints à huile et ont été agréés par l'Académie. — 189. ... (*sic*). — 190. *Un Savoyard faisant voir la curiosité*, haut. 1 pied 9 pouces; larg. 1 pied 5 pouces. — 191. *Une scène de la comédie d'Isabelle et Gertrude*, haut. 3 pieds 2 pouces; larg. 4 pieds. — 192. *Une famille prenant le thé*, haut. 2 pieds 3 pouces; larg. 1 pied 10 pouces.

**Le Person** (Charles), peintre. Arrêt de 1661 (*Statuts*, p. 224).

**Lépine** (Antoine), sculpteur, 1757, rue Neuve-du-Luxembourg (*Scellés*, t. II, p. 238, 244, 245).

**Lépine.** — Voy. Chachin, dit Lépine.

**Le Poivre** (Jean), peintre, ancien, reçu le 20 février 1667 (*Liste*, 1672 et 1697). Testament, 11 février 1705, rue Montorgueil (*Bull.* 1906).

**Le Poivre** le jeune (Jean), peintre, reçu le 8 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Le Poivre** (Jean), peintre ordinaire du Roi. Mort de sa veuve, Anne Corroyer, âgée de quatre-vingts ans, juin 1750, rue des Petits-Carreaux (*Mém.* Paris).

**Le Poivre** cadet (Jean), peintre, reçu le 8 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Lepreux** (Louis-Alexis), sculpteur [de la Trinité], rue du Faubourg-Montmartre, 1782 (*Tab.*, 1786).

**Le Prince** (François), sculpteur-marbrier du Roi, ancien directeur de Saint-Luc, † avril 1746, rue Poissonnière (*Mém.* Paris). Testament mutuel de lui et de sa femme, Élisabeth Pinel, 14 septembre 1744 (*Bull.* 1906).

**Le Prince** (Louis-François), sculpteur, reçu en 1770, rue Poissonnière (*Tab.*, p. 76).

**Le Prince** (Martin), reçu le 11 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Le Prince** (Martin), sculpteur, reçu le 3 juillet 1736, rue Poissonnière (*Liste*, p. 29); septembre 1775, conseiller, même adresse (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776 : « Chargé de la décoration que Messieurs du chapitre de Rouen ajoutent au chœur de leur basilique »).

**Le Privé** (Nicaise), peintre, 1391.

**Lequay**, peintre pour les Bâtiments du prince de Conti, rue de Montmorency, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Le Reutier** (Hulet), imagier, 1391.

**Le Rochais** (Jean), peintre, reçu en 1772 (*Tab.*, p. 76); expert en 1775, faubourg Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 62).

**Leroi** (Mlle Marie-Nicole), reçue le 28 octobre 1745, rue Pirouette (*Liste*, p. 82).

**Le Rouge** (Nicolas), peintre, rue Poissonnière, 1782 (*Tab.*, p. 33).

**Leroux** (Charles-Denis), peintre, reçu en 1778, rue du Four-Saint-Honoré, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 14 et 33).

**Le Roux** (François), peintre, reçu le 4 juillet 1727, rue Bourtibourg (*Liste*, p. 26); † novembre 1766, même rue (*Mém.* Paris).

**Le Roux** (Jean), sculpteur, reçu le 31 août 1736, rue de Cléry (*Liste*, p. 30).

**Le Roux** (Louis), compagnon peintre, 1671.

**Le Roux** (Louis-Jean), peintre, reçu en 1766, rue des Filles-du-Calvaire (*Tab.*, p. 76).

**Le Roux** (Pierre), peintre, reçu en 1772, cul-de-sac du grand Saint-Michel, près la barrière Saint-Laurent (*Tab.*, p. 76).

**Le Roux** (Quinibert), sculpteur, reçu en 1773, cul-de-sac Saint-Sébastien (*Tab.*, p. 77).

**Leroux** (Louise-Françoise Milcent, épouse de M.), reçue le 17 octobre 1763, faubourg Saint-Martin, à côté de M. Martin, peintre du Roi (*Liste*, p. 87).

**Le Roux**, sculpteur, reçu en 1768, rue de Cléry (*Tab.*, p. 77).

**Leroy** (Charles), maître peintre et doreur, † 11 février 1749, rue du Monceau, île Notre-Dame (*Scellés*, t. II, p. 113). Testament, 9 mars 1747 (*Bull.* 1906). Son fils, Jacques-Charles Leroy, peintre et doreur.

**Leroy** (Charles), peintre, rue des Trois-Maures, 1785 (*Tab.*, p. 53).

**Le Roy** (Denis), peintre, reçu en 1660 (*Liste*, 1672).

**Le Roi** ou **Leroy** (François), peintre-sculpteur en 1715, juré-garde en 1723 (son nom au bas de l'arrêt du Conseil du 27 septembre 1723); † 14 juin 1746, quai de Bourbon (*Scellés*, t. I, p. 252, t. II, p. 88).

**Leroy** (Georges), sculpteur, reçu le 17 juillet 1738, absent (*Liste*, p. 72).

**Le Roy** (Henry), sculpteur, reçu le 13 octobre 1666 (*Liste*, 1672).

**Le Roy** (Jacques), dit **de Burguenolle**, peintre, demeurant en 1651 sur l'aile du Pont-Marie (*Statuts*, p. 67).

**Le Roy** (Jacques), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Le Roy** (Jacques), peintre, reçu le 13 août 1763, rue du Chevet-Saint-Landry, chez M. Prudhomme (*Liste*, p. 68).

**Le Roy** (Jacques), peintre, reçu en 1763, rue de Longchamp, près Saint-Gervais (*Tab.*, p. 77).

**Leroy** (Jacques-Charles), peintre et doreur, reçu le 16 février 1743, absent (*Liste*, p. 72).

**Le Roy** (Mathieu), sculpteur, reçu le 4 mars 1681 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Leroy** (Nicolas-Jean), sculpteur, reçu le 17 octobre 1757, rue de Verneuil (*Liste*, p. 55).

**Leroy** (Pierre), sculpteur, reçu le 27 octobre 1752, absent (*Liste*, p. 74), rue du Faubourg-Saint-Denis, passé la barrière, 1784 (*Tab.*, p. 33).

**Le Roy** (Pierre), peintre, reçu le 15 octobre 1762, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue des Ballets, en boutique (*Liste*, p. 66; *Tab.*, p. 77).

**Lesage** (Charles), reçu le 9 décembre 1746, absent (*Liste*, p. 73).

**Le Saigneur** (Jean), sculpteur, reçu le 16 février 1690 (*Liste*, 1697).

**Lescombat** (Charles), sculpteur, reçu le 20 mai 1743, rue de Cléry (*Liste*, p. 34).

**Lescrinier** (Philippe), peintre. Testament de sa veuve, Nicole Massy, 14 mars 1755 (*Bull.* 1906).

**Le Sieur** (Jeanne-Marguerite Romanes, épouse de M.), reçue le 17 octobre 1763, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 87).

**Le Sieur** (Joachim), peintre, reçu en 1763, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch (*Tab.*, p. 77).

**Le Sieur** (Pierre), peintre, reçu le 17 août 1663 (*Liste*, 1672).

**Le Sieure** (Jean), peintre, reçu le 3 juillet 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Le Simple** (Michel), peintre, reçu le 19 aoust 1689, absent (*Liste*, 1697).

**Le Souche** (Charles), peintre, reçu le 17 octobre 1748, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 40).

**Lespagnandel** (Mathieu), sculpteur, reçu en 1651 (*Liste*, 1672).

**Lespicier** (Jean-Pierre), peintre, reçu en 1777, rue de l'Évêque, butte Saint-Roch, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 14 et 33).

**Lespinet** (Pierre), peintre, reçu le 20 décembre 1668 (*Liste*, 1672).

**Lesquillier** (Charles), peintre, reçu le 14 août 1761, rue Traversière-Saint-Honoré, en boutique (*Liste*, p. 64).

**Lessaux** (Charles), peintre, reçu le 15 septembre 1683 (*Liste*, 1697).

**Lestang** (Pierre), peintre, reçu le 7 décembre 1747, rue des Boucheries-Saint-Germain (*Liste*, p. 39).

**Le Sueur** (Claude-Philippe), peintre, reçu le 16 juillet 1755, rue Neuve-d'Orléans, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 51, et *Tab.*, p. 77).

**Le Sueur** (Éloy), peintre, reçu en 1772, marché Saint-Martin, près les Boucheries (*Tab.*, p. 77).

**Le Sueur** (Pierre-Claude), peintre, reçu le 31 mars 1746 (*Liste*, p. 37), rue de la Calendre (*Alm.*, 1776).

**Lesveiller** (Gilles), peintre, reçu le 1er août 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Leteillier** (Michel), sculpteur, reçu le 17 octobre 1736, rue Neuve-Saint-Eustache (*Liste*, p. 30).

**Letellier** (Claude-Charles), sculpteur, reçu le 24 mars 1745, rue des Cannettes (*Liste*, p. 36); † 1er décembre 1779, rue des Boucheries; mari de Catherine-Louise Boullot (*Scellés*, t. III, p. 103).

**Le Tellier** (Jean-Baptiste-Joseph), peintre des Menus-Plaisirs, reçu en 1766, Palais-Royal (*Tab.*, p. 77); ancien conseiller, quai et place de Conti (*Liste*, 1775). Mort de sa femme, Ant.-Christine Duplessis, en février 1777 (*Bull.* 1899).

**Le Tellier** (Pierre), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Le Tellier** (Samson), peintre, 1665 (*Statuts*, p. 104).

**Le Terrier** (Jacques), sculpteur, reçu en 1770, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 77).

**Le Tillier** (Jean-Baptiste-Joseph), peintre en miniature, quai Conti, expert en 1767 (*Scellés*, t. II, p. 399, 401).

**Le Tourneur** (Michel), juré, 1610.

**Letout** (Mlle Marie-Marthe), reçue le 25 janvier 1751, rue de la Huchette (*Liste*, p. 84).

**Le Trosne** (Charles), peintre, reçu le 12 juillet 1645 (*Liste*, 1672).

**Leureville** (Louis), sculpteur, reçu le 1er février 1752, absent (*Liste*, p. 74).

**Levasseur** (Alexandre), peintre, 1786 (*Tab.*, p. 33).

**Levasseur** (Louis), maître peintre, rue des Cannettes, mari de Louise Gaujard, † 12 avril 1737 (*Scellés*, t. I, p. 336).

**Le Vassor** (Pierre), peintre, reçu le 2 octobre 1719; élu professeur le 21 octobre 1738, rue du Mail (*Liste*, p. 8); directeur, 21 octobre 1738 (*Mém.* 1766); en exercice, octobre 1774 (*Liste*, 1775); expert en 1743, rue du Sentier (*Scellés*, t. II, p. 44). Mort de sa veuve, Catherine d'Hannequin, avril 1784 (*Bull.* 1899).

**Levé**, peintre à la manufacture de Sèvres, 1792; Marie Thevenet, sa femme (*Bull.* 1899).

**Leveant de Chanvier** (Pierre), peintre, reçu le 14 août 1759, quai de la Grève, en boutique (*Liste*, p. 58).

**Levée** (veuve), porte Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Leveilly** (Claude), juré-garde en 1723 (arrêt du Conseil du 27 septembre 1723 obtenu à sa requête).

**Le Veilly** (Claude), peintre, faubourg Saint-Denis, 17 août 1740 (*Bull.* 1906).

**Leveilly** (la veuve de Nicolas), peintre, faubourg Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 76).

**Leverd**, sculpteur. Vente après décès, 1776 (*Mém.* Paris).

**Levesque** (François-Ambroise), peintre, reçu en 1773, cul-de-sac de l'Étoile (*Tab.*, p. 77).

**Levesque** (Georges), jeune maître de la Communauté (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Levet** (Jean), peintre, reçu le 5 mai 1755, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 51).

**Le Vieil** (Pierre), maître verrier, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Testament, 7 novembre 1774 (*Bull.* 1906).

**Le Vract**, dit **Tournier** (Robert), peintre, reçu le 23 décembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Lhérault** (Louis-Antoine), peintre, reçu le 14 août 1753, rue Basse-porte-Saint-Denis (*Liste*, p. 48).

**Lheureux** (George), sculpteur, reçu le 20 octobre 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Lheureux** (Paul-Jean), sculpteur, reçu le 2 octobre 1736, rue des Fossés du Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 30); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 77).

**Lhorloger** (Jacques), sculpteur, reçu en 1763, rue Mêlée (*Tab.*, p. 78).

**Liance** (Nicolas), peintre, rue des Vieilles-Tuileries, 1782 (*Tab.*, p. 33).

**Liance** (veuve de), peintre, reçu en 1765, rue du Faubourg-Montmartre (*Tab.*, 1786, p. 100).

**Liard** (François), peintre, reçu le 28 septembre 1763, rue de Cléry, vis-à-vis l'hôtel Lubert (*Liste*, p. 69); 1786, rue Neuve-Saint-Denis (*Tab.*, p. 78).

**Lié** (Antoine), peintre, au marché des Quinze-Vingts, 1778 (*Tab.*, p. 33).

**Liébault**, peintre, adjoint à professeur en 1748 (*Délibération*, p. 73); professeur, † avril 1752, rue Saint-Martin (*Mém.* Paris).

**Liébault** (veuve Claude), peintre, rue Saint-Martin, vis-à-vis les murs, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Liebe** (veuve François), demeure inconnue, absente, 1764 (*Liste*, p. 81).

**Liégeois** (Simon-Michel), peintre de marines, de portraits, de genre, reçu le 23 août 1720, quai de Gêvres (*Liste*, p. 25); † décembre 1775, âgé de quatre-vingt-huit ans, quai de Gêvres (*Mém.* Paris). Testament, 7 novembre 1774 (*Bull.* 1906). Expose en 1751, 1752 et 1756.

Salon de 1751. — N° 94. *Marine, soleil levant, paysage, soleil couchant*, toile de 50. — 95. *Un bas-relief* d'après François Flamand.

Salon de 1752. — N° 119. *Une tempête où un vaisseau va se briser, par la rapidité des eaux, au pied d'une roche. Bois situé sur le bord de la mer; un soldat romain portant une femme et se reposant.* — 120. *Marine au soleil couchant où un philosophe entretient deux de ses disciples.* — 121. Portrait d'un particulier, son ami.

Salon de 1756. — N° 97. *M. ***, médecin de la Faculté de Paris, dans sa bibliothèque et Mme son épouse jouant de la serinette*, deux toiles de 30. — 98. *M. P.*, procureur au Châtelet. — 99. *L'hôtel royal des Invalides, dans un temps de pluie et de tonnerre, avant le changement de l'esplanade*, 4 pieds de long sur 2 de haut. — 100. *Un étang dans un bois avec figures et animaux, paysage*, en hauteur, toile de 30.

**Linard** (Gabriel), peintre, reçu le 5 juin 1761, rue des Écouffes (*Liste*, p. 64).

**Lingenfelder** (Michel), peintre, reçu en 1765, rue de la Colombe, en la Cité (*Tab.*, p. 78).

**Liot** (Denis), peintre et doreur, reçu le 8 décembre 1730, rue du Chevalier-du-Guet (*Liste*, p. 27); rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1759-1764 (*Scellés*, t. II, p. 289, 347).

**Liot** (Jean-Baptiste-René), peintre, reçu le 21 mai 1738, rue du Chevalier-du-Guet (*Liste*, p. 31).

**Liotard**, peintre ordinaire du Roi, conseiller de l'Académie. Expose en 1751, 1752 et 1753.

Salon de 1751. — N° 75. Le *Portrait du Roi.* — 76. Le portrait de *Mme la Dauphine.* — 77. Le portrait de *Mme Adélaïde.* — 78. Le portrait de *Mme Victoire.* — 79. Une *Tête* pour l'Académie. — 80. Une *Figure turque.* — 81. Une *Liseuse.* Ces sept morceaux sont en pastel sur des toiles de 12.

Salon de 1752. — N° 57. Le *Portrait du Roi.* — 58. *Mme la Dauphine.* — 59. *Mme Infante.* — 60. *Mme Henriette.* — 61. *Mme Sophie.* — 62. *Mme Louise.* — 63. *L'Infante Isabelle.* — 64. *Le maréchal comte de Saxe.* — 65. *Le maréchal D. L. F.* — 66. *M. de S. S.* — 67. *M. le marquis de S.* — 68. *Mlle de Pauly.* — 69. Le portrait de l'auteur, en grand. — 70. *Mlle Jaquet.* — 71. *Une tête de vierge.* — 72. *Une Vénitienne.* — 73. *Dispute pour des marrons.* — 74. Portrait en miniature et son pendant dessiné, sous le même numéro. — 75. Le portrait de l'auteur, en émail. — 76. Dix dessins faits en Turquie. — 263. Portrait d'une *Dame prenant du chocolat.*

Salon de 1753. — N° 48. Portrait de *M. de* ***, en pastel.

**Liottier** (Jean-Aimé), sculpteur, reçu le 16 octobre 1762, rue du Bac (*Liste*, p. 67), rue de Sèvre, maison du sieur Cauvet (*Alm.*, 1776).

**Liottier** (Jean-Antoine), peintre, directeur, † juillet 1761, rue de Sèvre (*Mém.* Paris).

**Liottier** (Mlle), dessinateur (*Liste*).

**Liottier**, sculpteur en ornements, † 1775 (*Alm.*, 1776 : « M. Liottier, sculpteur en ornements, mort à Naples, vers le milieu de l'année [1775] »). Ne serait-ce pas Jean-Aimé?

**Lisquy** (Pierre), sculpteur, reçu le 10 mars 1686 (*Liste*, 1697).

**Litteret de Montigny**, graveur, 1767 (*Mém.* Paris).

**Liverloz** (...), graveur du Roi. Mort de sa veuve en 1750 (*Mém.* Paris).

**Lointier** (François), sculpteur, reçu le 17 février 1740, rue du Paon-Saint-Victor (*Liste*, p. 32).

**Loisel** (Philippe), sculpteur, reçu le 30 juin 1659 (*Liste*, 1672).

**Loisel** (Robert), sculpteur, reçu le 2 juin 1655 (*Liste*, 1672).

**Loizel** (Robert), peintre, 1391.

**Lombard** (Louis), peintre, reçu le 12 septembre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Longelé** (Nicolas), peintre et doreur sur bois. Testament de sa veuve, Françoise Dizy, 1764 (*Liste*, p. 80), rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs (*Bull.* 1906).

**Lorand** (Marguerite Douceré, veuve), reçue le 17 octobre 1763, rue des Maçons, vis-à-vis la Sorbonne, chez un perruquier (*Liste*, p. 87).

**Lorge (de)** ou **Delorge**, peintre de la Reine. Annonce, 1777 (*Mém.* Paris).

**Lorieux** (François-Louis), sculpteur, reçu le 6 septembre 1762, rue de la Juiverie (*Liste*, p. 66); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 78).

**Lorion** (François-Charles), maître peintre, 1783, rue de la Vieille-Place-aux-Veaux (*Scellés*, t. III, p. 156).

**Loriot** (Antoine-Joseph), mécanicien et pensionnaire du Roi, inventeur du secret pour fixer le pastel, mari en secondes noces de Marie-Théodore Gilles, † 3 décembre 1782, au Louvre (*Scellés*, t. III, p. 139; *Mém.* Paris).

**Lorloger** (Claude), sculpteur, reçu le 4 décembre 1735, rue de Cléry (*Liste*, p. 29).

**Lory** (Jean-Antoine), rue des Vieilles-Tuileries, 1780 (*Tab.*, p. 33).

**Louet** (Adrien), peintre, reçu le 16 février 1665 (*Liste*, 1672).

**Louet** (...), peintre, 1619.

**Louis** (François), peintre, 1665 (*Statuts*).

**Lourdelet** (Charles), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Boucherat (*Liste*, p. 44).

**Louvain** (Jacques **de**), peintre, reçu le 9 juillet 1628 ou 1629 (*Liste*, 1672-1682; *Rev. univ. des Arts*, t. XIII, p. 323-335).

**Louvet** (François), juré, 1612.

**Louvier**. — Voy. Louvrier.

**Louvrier** ou **Louvier** (Guillaume), peintre, reçu le 12 décembre 1729; ancien conseiller, 1764, porte Saint-Antoine, au coin du cul-de-sac Guiménée (*Liste*, p. 21); mari de Marie Duplessis, † 21 septembre 1764, rue Saint-Antoine (*Scellés*, t. II, p. 388). Vente après décès (*Mém.* Paris).

**Louvrier** (Paul), fils de Guillaume, peintre (*Scellés*, t. II, p. 339).

**Loyaux** (André-Louis), peintre, reçu en 1764, passage de Lesdiguières-Bastille (*Tab.*, p. 78).

**Loyer** (Charles-Philippe), peintre, reçu en 1773, rue de la Pelleterie, en la Cité (*Tab.*, p. 78).

**Loyseau** (Guillaume), peintre, 1391.

**Loysel** (Pierre), sculpteur, reçu le 9 janvier 1681, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Lucas** (Louis), peintre, île Saint-Louis, 1785 (*Tab.*, p. 33).

**Lucas-Dessorière** (Claude), graveur de l'Académie des sciences, † juillet 1763, place de l'Estrapade (*Mém.* Paris).

**Luce**, graveur du Roi. Mort de sa femme, 1757 (*Mém.* Paris).

**Luteux** (Jean), sculpteur, reçu le 28 juin 1690 (*Liste*, 1697).

**Lux** (David-Chrestien), peintre, reçu le 22 décembre 1666 (*Liste*, 1672).

## M

**Macé** (Jean), peintre. Mort de sa veuve, Marie-Anne Le Cocq (voy. ce nom), en 1752 (*Scellés*, t. II, p. 166).

**Macoin** (Henry), peintre, reçu le 4 aoust 1690 (*Liste*, 1697).

**Macquat** (Pierre), peintre, reçu le 14 août 1761, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 64).

**Macré** (Mlle Germaine), reçue le 17 février 1734, rue Montmorency (*Liste*, p. 82).

**Macron** (Fleury), sculpteur, reçu le 29 décembre 1660 (*Liste*, 1672).

**Madeline** (Charles), peintre, rue du Harlay, au Marais, 1780 (*Tab.*, p. 34).

**Madeline** ou **Magdeline** (Pierre), peintre, reçu le 7 septembre 1746, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 37); † septembre 1767. Mort de sa veuve en août 1778, rue Charlot (*Mém.* Paris).

**Maget** (Jean-Claude), peintre, reçu le 19 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Magnan** (Louis), peintre, reçu en 1775, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 78).

**Magner** ou **Maguer** (Antoine), peintre-doreur en carrosses, reçu le 24 décembre 1725, cul-de-sac de l'Étoile, rue Thevenot (*Liste*, p. 8); directeur en 1740 (*Mém.* 1766), professeur en 1742; † 9 février 1769, grande rue du faubourg Saint-Martin; mari de Marie-Madeleine Josse, dont il eut cinq enfants (*Scellés*, t. II, p. 431).

**Magner** (Martin), peintre, fils d'Antoine Magner, grande rue du faubourg Saint-Martin, 1769 (*Scellés*, t. II, p. 431).

**Magner** (veuve), rue Saint-Martin, près la Grille, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Magnière** (Pierre), sculpteur, reçu le 3 mai 1653 (*Liste*, 1682); ancien, 1665 (*Statuts*).

**Magnière**. — Voy. Manière, 1672.

**Magnionait** (la veuve d'Antoine), peintre, rue Neuve-Saint-Laurent, 1764 (*Liste*, p. 76).

**Magny** (Eugène-François), directeur en 1749 (arrêt du Parlement du 12 mars 1749). Testament, 14 octobre 1765 (*Bull.* 1906).

**Magny** (Louis-Eugène), peintre, reçu le 3 juillet 1736, recteur, 19 octobre 1748, rue du Sentier (*Liste*, p. 10). Mort de sa femme, Marguerite-Thérèse Bellicard, en janvier 1762 (*Mém.* Paris); † 30 mars 1768, rue du Sentier (*Scellés*, t. II, p. 427).

**Magny**, peintre pour les équipages, rue du Gros-Chenet, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Mahaut** (Louis-François), peintre, faubourg Montmartre, 1780 (*Tab.*, p. 34).

**Maillard** (Jacques), peintre, rue Planche-Mibray, 1773 (*Bull.* 1906).

**Maillard** (Michel), joaillier du Roi, hôtel d'Alègre. Testament, 28 mars 1786 (*Bull.* 1906).

**Maillié** ou **Malliée** (Pierre-Victor-Nicolas **de**), peintre, reçu le 17 octobre 1748, rue des Juifs (*Liste*, p. 40); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 78; *Alm.*, 1776 : « Peintre de genre, de portraits, de miniatures dans la manière éludorique »). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 86. Un cadre renfermant différens sujets, *Paysages* et *Portraits*. Ils sont peints à la manière éludorique. — 87. Un *Paysage avec figures et animaux*. Il est d'après N. Berghem et peint de la même manière.

**Maillot** (Jean-Antoine), sculpteur en ornemens, reçu en 1768, rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 11 et 17; *Alm.*, 1776 : « Artiste distingué »).

**Mailly (de)**, peintre en miniature, possède un portrait de Molière, 1773, rue Pavée-Saint-André-des-Arts (*Mém.* Paris; *Alm.*, 1777).

**Maingot** (Louis-Eustache), sculpteur, reçu le 28 mars 1749, rue d'Orléans, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 41), † novembre 1788 (*Bull.* 1899; *Scellés*, t. II, p. 185).

**Malasi** (Charles), peintre, reçu le 26 novembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Malécot** (André-Félix), peintre, reçu en 1782, rue du Grand-Hurleur; ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 34).

**Maleguiche** (François), sculpteur, reçu le 11 février 1688 (*Liste*, 1697).

**Malfilastre** (Claude), sculpteur, reçu en 1771, rue du Bacq (*Tab.*, p. 79).

**Mallœuvre** (Nicolas), garde, 1672.

**Malœuvre** (Louis), sculpteur, juré et garde, reçu le 4 juillet 1662 (*Liste*, 1672). Signe les *Statuts* de 1672.

**Mandrin**, peintre, reçu le 24 mai 1639 (*Liste*, 1672).

**Mangin** (Nicolas-François), sculpteur, reçu le 15 octobre 1750, rue Bafroi, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 43).

**Manginot** (Jean), peintre, reçu en 1775, rue du Vert-Bois (*Tab.*, p. 79).

**Manglard**, peintre de l'Académie de Rome. Vente (*Mém.* Paris).

**Manier** (Jean), peintre, reçu le 30 mars 1695 (*Liste*, 1697).

**Manier** (Joseph), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis (*Liste*, p. 59).

**Manière** ou **Magnière** (Laurent), sculpteur et ancien, reçu en 1643 (*Liste*, 1672); demeurant en 1651 rue Darnetal (*Statuts*, p. 67).

**Manière** (Pierre), sculpteur et ancien, reçu en 1653 (*Liste*, 1672).

**Manière** le jeune (Pierre), sculpteur, reçu le 13 janvier 1656 (*Liste*, 1672).

**Manoury** (Charles-André), peintre, reçu en 1773, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le collège de Louis-le-Grand (*Tab.*, p. 79).

**Marain** (Marin), peintre, reçu le 1er décembre 1689 (*Liste*, 1697).

**Marbel** (François), compagnon sculpteur, reçu le 20 février 1750, faubourg Saint-Lazare (*Liste*, p. 42).

**Marceau** (Jean-Denis), peintre, reçu en 1770, rue du Cimetière-Saint-Nicolas (*Tab.*, p. 79).

**Marcenay de Ghuy (de)**, écuyer, peintre et graveur, associé libre, quai Conti. Annonces diverses, 1763, 1766, 1768, 1769 (*Mém.* Paris). Expose en 1762 et 1764.

Salon de 1762. — No 152. *L'Apparition de l'ombre de Samuel chez la Pitonisse d'Endor*, tableau d'histoire monté en dessin, de 23 pouces de haut sur 15 de large. — 153. Son portrait, haut de 14 pouces sur 11. — 154. *Le Cabinet d'un curieux*, 31 pouces de haut sur 37 de large. — 155. Autre d'*Histoire naturelle*. — 156. Bas-relief en terre cuite, représentant des *Jeux d'enfans*, 12 pouces de haut sur 19 de large. — 157. Autre en bronze antique, *Enfants qui jouent avec des raisins*, 7 pouces de haut sur 9 de large.

Salon de 1764. — No 131. Le médaillon de *Henri le Grand*, feint en marbre blanc, haut. 4 pouces un quart sur trois et demi de large. — 132. Bas-relief imitant la terre cuite : *Enfans qui reviennent de la chasse*, large de 2 pieds 7 pouces sur 1 pied 6 pouces de haut. — 133. Portrait de *M*lle ***. — 134. Buste d'*Homme vêtu en Persan*. — 135. *L'Amour fixé*, sujet allégorique, gravé d'après Le Brun, no 18 de l'œuvre de l'auteur. — 136. Portrait d'un *Jeune seigneur*, gravé d'après Vandick, no 19. — 137. Celui du célèbre *Sully*, d'après Porbus, no 20. — 138. Celui de *Henri le Grand*, d'après Jannet, no 21. — L'auteur grave actuellement le portrait de l'*Illustre chancelier de l'Hôpital*, dans le même format précédent ; s'il peut être terminé avant la fin du Sallon, il l'exposera.

**Marchais** (Toussaint), sculpteur, reçu le 10 mai 1683, absent (*Liste*, 1697).

**Marchand** (Jean), peintre, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Marchand**, peintre pour les équipages, rue des Fossés-du-Temple, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Marchandon** (Firmin), sculpteur, † octobre 1754, rue Neuve-Saint-Laurent. Sa femme, Marie-Jeanne Leseur, meurt en décembre 1778 (*Mém.* Paris).

**Marchenoy** (Jean-Christophe), peintre, rue des Gravilliers, âgé de trente-trois ou trente-sept ans, † 4 novembre 1762 (*Scellés*, t. II, p. 321).

**Marchenoy** (veuve), rue des Marmouzets en 1764 (*Liste*, p. 79).

**Marentin** (Jean-Baptiste-Joseph), sculpteur, reçu en 1772, faubourg Saint-Martin, au Grand-Monarque, ancien député, 1786 (*Tab.*, p. 12, 17 et 79).

**Mareschal** (Jean), peintre, reçu le 25 janvier 1645 (*Liste*, 1672).

**Margariti** (Jean-Antoine), peintre, reçu en 1778, rue Croix-des-Petits-Champs, ancien député, 1786 (*Tab.*, p. 13 et 34).

**Marguerite** (Jacques), peintre, reçu le 20 octobre 1683 (*Liste*, 1697).

**Maria** (Nicolas-Joseph), sculpteur en ornements, reçu le 15 janvier 1751; directeur, 19 octobre 1763, rue du Temple (*Liste*, p. 5; *Alm.*, 1776); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 79).

**Marianvalle** (Claude-François), sculpteur, reçu le 28 janvier 1696 (*Liste*, 1697).

**Marianvalle** (J.-Bruno), peintre, reçu le 31 juillet 1738, rue d'Enfer, au Luxembourg (*Liste*, p. 31); † septembre 1773, petite cour du Luxembourg (*Mém.* Paris).

**Marianvalle** (Pierre-Jacques), reçu le 23 juillet 1756, rue Frépillon (*Liste*, p. 53).

**Marin** (Jean-Cyriac), maître sculpteur-marbrier, mari de Marie-Antoinette Loyer, dont il a plusieurs filles, † 8 août 1753, rue Vendosme (*Scellés*, t. II, p. 172).

**Marion**, directeur de Saint-Luc, † juillet 1749, rue Neuve-Saint-Eustache (*Mém.* Paris).

**Marlier** (Louis), sculpteur, reçu le 17 octobre 1752, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 46); 1786, rue de Charenton (*Tab.*, p. 79).

**Marlier** fils, sculpteur, rue Saint-Denis (*Tab.*, p. 79).

**Marlier** (veuve), rue du Colombier, vis-à-vis les murs de l'abbaye, chez M. le commandeur d'Ormesson (*Liste*, p. 80).

**Marole** (Antoine-Alexandre), dessinateur du Roi. Mort de Françoise de Lucé, sa veuve, juillet 1758, rue de la Harpe (*Mém.* Paris).

**Marot** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 5 mai 1762, rue de la Vannerie (*Liste*, p. 65).

**Marquand** (Claude), sculpteur, reçu le 14 août 1755, cul-de-sac Basfour (*Liste*, p. 51).

**Marquis** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 17 octobre 1757, absent (*Liste*, p. 75).

**Marselof** (Jean), sculpteur, reçu le 15 juin 1682 (*Liste*, 1682).

**Marshalle** (Mlle Françoise), reçue en 1760, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 85).

**Martilly** (André-Hercule), peintre, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 1785 (*Tab.*, p. 34).

**Martin** (Alexandre), peintre-vernisseur du Roi, arbitre au sujet d'un poêle, 1774 (*Bull.* 1906).

**Martin** (Charles), peintre et ancien, reçu le 4 février 1624 (*Liste*, 1672), † 29 juillet 1672 (*Scellés*, t. I, p. 8; *Statuts*, 1660, p. 94).

**Martin** (Denis), sculpteur, reçu le 14 octobre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Martin** (Étienne), peintre, reçu le 23 septembre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Martin** (Étienne), peintre, rue Saint-Antoine, vis-à-vis celle des Ballets, 1779 (*Tab.*, p. 34).

**Martin** (Étienne-François), peintre et vernisseur du Roi, † octobre 1771, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Mém.* Paris).

**Martin** (Étienne-Simon), peintre et vernisseur du Roi, reçu le 20 avril 1728, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 26), † juin 1770, grande rue du faubourg Saint-Martin (*Mëm.* Paris). Sa veuve, Marie-Françoise Delaporte, remariée à Charles-Joseph de Grandmesnil, bourgeois de Paris, meurt en septembre 1788, à quatre-vingt-six ans (*Bull.* 1899).

**Martin** (Gilles-François), peintre, reçu le 11 septembre 1748, rue Neuve-Saint-Laurent (*Liste*, p. 40); 1786, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 79).

**Martin** (Guillaume-Hector), peintre du Roi, reçu en 1766, rue Chapon (*Tab.*, p. 80). La fille de Guillaume Martin, morte en décembre 1788, rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince (*Bull.* 1899).

**Martin** (veuve Guillaume), peintre, faubourg Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Martin** (Jacques-Charles), sculpteur-marbrier, directeur en 1748 (*Scellés*, t. III, p. 315), † juin 1776, rue du Pont-aux-Choux (*Mém.* Paris).

**Martin**, sculpteur [peut-être Jacques-Charles], reçu le 20 juin 1731, boulevard du Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 10); directeur le 19 octobre 1746, en exercice en novembre 1774 (*Liste*, 1775), rue Frépillion (*Alm.*, 1776 : « Les ornements de l'école de chirurgie sont de lui et prouvent son goût et son intelligence »); propriétaire, en 1767, d'une maison rue Neuve-Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 412).

**Martin** (Jacques-François), sculpteur du Roi, reçu le 16 juin 1732, ancien recteur (*Liste*), 1754, rue Meslay (*Liste*, p. 19-28; *Scellés*, t. II, p. 186); † décembre 1770,

rue de Berry. Vente dans son atelier d'une *Vénus pudique*, en marbre, rue Meslay, en septembre 1766 (*Mém.* Paris). Sa veuve, Paule-Élizabeth Courtonne, décédée, rue de Berry, en mars 1773 (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 260).

**Martin** (Jacques-François), peintre, reçu le 16 février 1763, rue Neuve-Saint-Martin, chez un charron (*Liste*, p. 68). Sa veuve, Bénédictine-Rose-Gertrude Ottini, morte en février 1790, rue Beauregard, fait son testament en janvier 1790 (*Bull.* 1906).

**Martin** (Jean), peintre et doreur, 1758, rue du faubourg Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 252).

**Martin** (Jean-Alexandre), peintre, reçu en 1771, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 80).

**Martin** (Jean-Guillaume), peintre, reçu le 13 juin 1736, absent (*Liste*, p. 71).

**Martin** (Jean-Joseph), peintre, rue de la Mortellerie, 1769 (*Scellés*, t. II, p. 435).

**Martin** (Jean-Robert), peintre, reçu le 7 décembre 1747, rue du Temple (*Liste*, p. 39).

**Martin** (Jérôme-François), sculpteur, reçu le 16 mai 1745, porte Saint-Denis (*Liste*, p. 36); 1786, rue Meslay (*Tab.*, p. 79).

**Martin** (Marguerite-Deloison, femme), reçue le 18 janvier 1749, rue Quincampoix (*Liste*, p. 83).

**Martin** (Marin), maître fondeur, rue du Grand-Hurleur, † 17 juin 1757 (*Scellés*, t. III, p. 269).

**Martin** (Nicolas-François), peintre, reçu le 16 mai 1687, absent (*Liste*, 1697).

**Martin** (Pierre-Denis), peintre du Roi aux Gobelins en 1736, propriétaire, rue Meslay (*Scellés*, t. I, p. 321, t. III, p. 314); père de Barthélemy Martin (*Ibid.*).

**Martin** (Robert), peintre vernisseur, reçu le 22 septembre 1736, faubourg Saint-Denis, aux armes d'Angleterre (*Liste*, p. 30), † avril 1765 (*Mém.* Paris). Sa veuve continue son commerce.

**Martin** (Robert), peintre, reçu le 9 décembre 1746, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 37).

**Martin**, peintre, reçu le 16 février 1763, conseiller, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 13). Expose en 1764.

Salon de 1764. — N° 30. *Saint Hipolyte, chevalier romain, baptisé par saint Laurent, etc., etc.* Ce tableau, destiné pour l'église paroissiale sous l'invocation de ce saint, est un don de M. de Julienne. Il a 10 pieds 2 pouces de haut sur 9 pieds 2 pouces de large. — 31. Esquisse d'une *Bataille*, dessinée au bistre, 2 pieds de haut sur 3 de large. — 32. *Couronnement d'épines*, esquisse de 3 pieds de haut sur 2 pieds 5 pouces de large. — 33. Autre esquisse, *Adoration des pasteurs*, 2 pieds de haut sur 1 pied 6 pouces de large.

**Martin**, peintre, 1619.

**Martin**, peintre, 1769, grande rue du faubourg Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 431).

**Martin** l'aîné, premier vernisseur du Roi, † août 1749, faubourg Saint-Denis (*Mém.* Paris). Sa veuve, associée avec le sr Martin, son beau-frère, vernisseur.

**Martin** le jeune[1], premier vernisseur du Roi, † octobre 1752, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Mém.* Paris).

**Martin**, peintre et doreur, † octobre 1746, rue des Cannettes (*Mém.* Paris).

**Martin**, peintre pour les voitures, faubourg Saint-Denis et faubourg Saint-Martin, 1769 (*Rev. univ. des Arts*, t. V, p. 374).

**Martincourt** (Étienne), sculpteur-fondeur-ciseleur, reçu le 5 mai 1763, cimetière Saint-Jean, aux Deux-Haches, chez un marchand de vin (*Liste*, p. 13); en 1775, rue des Mauvais-Garçons, cimetière Saint-Jean (*Liste*, 1775); auteur du lutrin en marbre et bronze de la cathédrale de Beauvais, 1769 (*Mém.* Paris). Expose en 1764 (il est alors adjoint à professeur).

1. Sans doute le frère de Martin l'aîné.

Salon de 1764. — N° 128. *Thomiris, reine des Scythes, ayant défait le grand Cyrus, lui fit couper la tête et la plongea dans un vase rempli de sang humain*, esquisse. — 129. *Un enfant effrayé par un serpent*, exécuté en bronze et donné par l'auteur pour son morceau de réception.

**Martinière** (Antoine-Nicolas), peintre émailleur du Roi, † août 1784 (*Bull.* 1899).

**Martus** (Jean-Joseph), peintre, reçu en 1767, rue de la Poterie, à la Grève (*Tab.*, p. 80; *Alm.*, 1777).

**Martus** (Jean-Louis-Joseph), peintre de fleurs, mari de Claudine Moulin, † 22 août 1789, rue Saint-Antoine (*Scellés*, t. III, p. 219).

**Mary-Loire** (François), peintre, reçu le 18 février 1683 (*Liste*, 1697).

**Masle** (Jean-Jacques), sculpteur, † 28 janvier 1788, rue du Vert-Bois (*Scellés*, t. III, p. 207). Testament, 10 janvier 1788 (*Bull.* 1906).

**Masse** (Nicolas), sculpteur, reçu le 4 juillet 1654 (*Liste*, 1672).

**Massieu** (Simon), peintre, reçu en 1661 (*Liste*, 1672).

**Masson** (Antoine), peintre, reçu en 1756, rue de la Harpe, au coin de celle Poupée (*Tab.*, p. 80).

**Masson** (Jacques), sculpteur, reçu le 17 juin 1658, juré en 1671-1672, ancien (*Liste*, 1672 et 1697).

**Masson** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 26 novembre 1748, rue Bétisy (*Liste*, p. 40).

**Masson** (Louis-Thomas), peintre, reçu en 1772, rue de la Calandre, au Palais (*Tab.*, p. 18, 20).

**Masson** (Thomas), peintre, reçu le 5 mai 1756, rue de la Harpe (*Liste*, p. 53); directeur le 19 octobre 1773, rue Brisemiche (*Liste*, 1775); ancien syndic, 1786, même adresse (*Tab.*, p. 6).

**Masson-Duplessis** (Claude), sculpteur, reçu le 12 octobre 1683 (*Liste*, 1697).

**Massot** (Germain), peintre, reçu le 3 décembre 1674 (*Liste*, 1682).

**Matelaiz** (Louis), sculpteur, 1772, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 31).

**Mathé** (Antoine), sculpteur, reçu le 26 mai 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Mathelin** (Jean), sculpteur, reçu le 2 juin 1681 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Mathieu** (Jean-Adam), peintre en émail, né à Stralsund. Vente après décès, 1753 (*Mém.* Paris); † 8 juin 1753, aux galeries du Louvre (*Scellés*, t. II, p. 167).

**Matieux** (Claude), peintre, reçu le 3 septembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Maton** (la veuve de), reçue en 1764, rue Geoffroy-Lasnier (*Tab.*, p. 100).

**Matras** (Pierre), reçu le 17 juin 1738, rue Saint-Martin, près Saint-Merry (*Liste*, p. 31); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 80; *Scellés*, t. II, p. 88); † avril 1786. Sa femme, morte en septembre 1749, rue Saint-Martin (*Mém.* Paris, p. 436; *Bull.* 1899).

**Maubon**. Arrêt de 1736, rue Plâtrière.

**Maugain** (Pierre-Marie), peintre, marchand de tableaux, † 15 mars 1778, rue-Bourbon-le-Château (*Scellés*, t. III, p. 89). Testament, 16 février 1778 (*Bull.* 1906).

**Maugin** (Bénigne), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Maulvant** (Louis-Nicolas), sculpteur-marbrier, 1778 (*Tab.*, p. 34).

**Mauperin**, peintre de portraits (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 158. *Un Christ en croix*, imitant l'yvoire, dans sa bordure feinte de bois de chêne. Ce tableau porte 4 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds de large. — 159. Le portrait de *Mgr l'évêque de* ***, 2 pieds 2 pouces de haut sur 1 pied 9 pouces de large.

— 160. Le portrait de *M.* ***. Sa forme est ovale, 2 pieds de haut sur 1 pied 7 pouces de large.

**Maupetit** (François), peintre, reçu en 1774, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, ancien bureau du Mercure (*Tab.*, p. 80).

**Maupetit** (Jean-Baptiste-Edme), peintre, reçu le 19 juin 1720, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, 1764).

**Maurice** (Thomas), peintre, rue de Sèves, 1778 (*Tab.*, p. 34).

**Maurissan** (L.), sculpteur en bois du Roi, reçu le 11 octobre 1717; professeur le 19 octobre 1740, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 8); directeur, 1740; † novembre 1773 (*Alm.*, 1776). Sa femme, Marie-Marguerite Levesque, morte en 1761, faubourg Saint-Denis (*Mém.* Paris).

**Maurissan** le fils (Pierre-François-Joseph), sculpteur en bois, reçu le 4 février 1756; élu professeur le 19 octobre 1761, fauxbourg Saint-Denis (*Liste*, p. 14 et 52; (*Tab.*, p. 80); directeur en 1766 (*Mém.* 1766).

**Mazier** (Simon), sculpteur, reçu le 27 may 1693 (*Liste*, 1697).

**Mazurier** (Guillaume), peintre, demeurant aux Gobelins, expert en 1764 (*Scellés*, t. II, p. 363).

**Mazurier** (Martin-Pierre), peintre, reçu en 1762, rue Saint-Sébastien (*Tab.*, p. 80).

**Mazza** (Joseph-Antoine), maître peintre en bâtiments et éventailliste, † 26 octobre 1781, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 127).

**Meissonnier** (Juste-Aurèle), architecte et premier dessinateur du Roi, † juillet 1750 à cinquante-cinq ans, rue des Vieux-Augustins (*Mém.* Paris).

**Melaingre** (Jacques), peintre, reçu le 11 décembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Melinet** (Christophe-Charles), sculpteur, rue du Pot-de-Fer, faubourg Saint-Germain, 1785 (*Tab.*, p. 34).

**Mélingue** (Jacques), peintre, rue des Vieux-Augustins, † 21 juillet 1728 (*Scellés*, t. I, p. 292).

**Melot** (Barthélemy **de**), sculpteur, reçu le 7 juillet 1689 (*Liste*, 1697).

**Melotte** (Jean), peintre, rue d'Argenteuil, 1678 (*Scellés*, t. I, p. 19).

**Ménabène** (Jean-Antoine), sculpteur, rue du Faubourg-du-Temple, ancien syndic et député en 1786 (*Tab.*, p. 7 et 34).

**Ménagé** (Nicolas-René-Remy), peintre, rue Meslay, reçu en 1775; député en 1786 (*Tab.*, p. 8 et 81).

**Ménageau** (Adrien), peintre, reçu le 6 septembre 1723, rue Saint-Martin, vis-à-vis le bureau des marchands tapissiers (*Liste*, p. 25). (Peut-être le même qu'Augustin Ménageot qui suit.)

**Ménageot** (Augustin), peintre, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. II, p. 288); † 1759. Vente après décès (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 288).

**Ménageot**, peintre d'histoire, ancien pensionnaire du Roi, rue Saint-Thomas-du-Louvre (*Alm.*, 1777).

**Ménard**, sculpteur du roi de Suède. Sa veuve, Rose-Généreuse-Marie Jouet, meurt en 1786 (*Bull.* 1899).

**Ménars** (Louis), sculpteur, reçu le 9 février 1697 (*Liste*, 1697).

**Ménier** (Florent), peintre, reçu le 13 août 1763, rue des Prêtres-Saint-Paul, chez M. Caillot, sculpteur (*Liste*, p. 68).

**Mennessé** (Gilles), peintre, 1391.

**Méquignon** (François-Guillaume), sculpteur figuriste et en ornements, reçu le 30 août 1741; ancien conseiller (1764), rue de la Lune (*Liste*, p. 22, et *Bull.* 1906).

**Mérard** (Pierre), sculpteur, reçu en 1763, rue Neuve-Saint-Martin (*Tab.*, p. 81); avril 1775, adjoint à professeur (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776); professeur en 1776. Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 227. Le portrait de *Louis XV*, petit médaillon en cire coloriée. — 258. Portrait de *M. Moreau*, procureur du Roi. Buste en terre cuite de grandeur naturelle. — 229. Médaillon en plâtre, sur fond de stuc, de feu *S. A. S. Mgr le comte de Clermont*. La bordure en cuivre avec attributs est d'une main étrangère. — 230. Plusieurs portraits en médaillon et de différentes grandeurs; ils sont sous le même numéro.

**Mercier** (Allain-François), peintre, reçu en 1764, rue Saint-Victor (*Tab.*, p. 81). Non communauté avec sa femme, Françoise Pied-de-Loup, veuve de Claude Philippe, 1786 (*Bull.* 1899).

**Mercier** (Charles-Bernard), peintre, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, 1759; sa veuve en 1762 (*Scellés*, t. II, p. 288, 309).

**Mercier** (Charles-François), peintre, reçu le 16 octobre 1741, place Maubert (*Liste*, p. 33).

**Mercier** (Clair-Christophe), peintre de l'Académie de Saint-Luc et lancier de la grande Écurie du Roi, † 29 mars 1757, aux Tuileries (*Scellés*, t. II, p. 230).

**Mercier** (François), peintre miniaturiste, rue Phélippeau (*Bull.* 1906).

**Mercier** (Jean-Charles), peintre, reçu en 1766, cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie (*Tab.*, p. 81).

**Mercier** (Nicolas), peintre, reçu le 1er février 1752, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 46).

**Mercier**, peintre, reçu en 1760, rue des Arcis (*Tab.*, p. 81).

**Mérelle** (Pierre-Paul), peintre d'histoire et de portraits, reçu le 9 octobre 1712; professeur en 1748; directeur le 19 octobre 1758, rue Beauregard, près la porte Saint-Denis (*Liste*, p. 6); † octobre 1782. Sa veuve, Jeanne-Antoinette Pierrès de la Cour, meurt en mars 1785 (*Bull.* 1899). Expose en 1751, 1752, 1753, 1762, 1764.

Salon de 1751. — No 3. *Orphée et Eurydice aux*

*Enfers*, 3 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds 9 pouces de large. — 4. Portrait de *M*me *la marquise de* ***, *habillée en sultanne.* — 5. Portraits de *M. et M*me *de* ***, 2 pieds de haut, 1 pied et demi de large. — 6. Portrait en buste de *M. de* ***, grand-croix de Saint-Louis. — 7. Portrait de l'auteur par lui-même.

Salon de 1752. — No 3. Portrait de *M. et M*me *de* ***, *l'un en habit de velours, l'autre en mantelet*, haut. 2 pieds sur 17 pouces de large. — 4. Portrait de *M*me ***, en buste.

Salon de 1753. — No 4. Portrait de *M*me *la Dauphine tenant une guirlande de fleurs.* Portrait de *M*me *Victoire appuyée sur la corniche d'une colonne*, donnés par Mme la Dauphine et Mme Victoire à M. le duc de Gesvres pour le salon de son château de Saint-Ouen. Chacun de 6 pieds 8 pouces de haut sur 4 pieds 4 pouces de large. — 5. Portrait de *M*me *de* ***, à l'huile, de 2 pieds et demi sur 2 pieds. — 6. Deux autres tableaux de 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds 10 pouces de large : portrait de *M. de* *** et de *M*me son épouse.

Salon de 1762 [recteur, près la porte Saint-Denis]. — No 2. *Deux jeunes personnes, l'une qui laisse envoler son oiseau, l'autre qui se regarde dans son miroir*, de 2 pieds et demi de haut. — 3. Portrait de *M*me *de* *** *peinte en robe de moire rouge, garnie de martre, étant assise, appuyée sur son éventail*, 3 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large. — 4. Plusieurs autres portraits sous le même numéro.

Salon de 1764. — No 2. *Vénus sur un nuage qui présente à Énée les armes forgées par Vulcain*, 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large. — 3. *Bergère jouant de la musette*, 2 pieds de haut sur 19 pouces de large. — 4. *Sainte Anne qui montre à lire à la sainte Vierge*, 2 pieds de haut sur 1 pied 6 pouces de large. — 5. *Tête de sultane*, 1 pied 6 pouces de haut sur 1 pied 2 pouces de large. — 6. Portrait de *M. l'abbé de* ***.

**Mérelle** fils[1]. Expose en 1751.

Salon de 1751. — No 136. Les portraits de *M. et M*me *Roger*, en pastel, *l'un dans son cabinet, l'autre en*

1. Ce serait un autre fils que Pierre-Paul, celui-ci n'ayant

*habit de bal.* — 137. Le portrait de *M. Néricault Destouches*, de l'Académie françoise, en pastel, appartenant à M. Prault père.

**Mérelle** (Pierre-Paul), peintre, reçu le 5 mai 1760, rue des Moulins, butte Saint-Roch (*Liste*, p. 60); rue Monmartre (*Liste*, 1775); † 1782. Vente après décès (*Journal de Paris*, 1783, p. 104). Sa veuve meurt en 1785 (*Journal de Paris*, 1785, p. 392).

**Méret** (Antoine), sculpteur, reçu le 14 août 1761, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 64); 1786, rue Sainte-Apolline (*Tab.*, p. 81).

**Merme** (Nicolas), peintre, vieille rue du Temple, 1785 (*Tab.*, p. 35).

**Méron** (Michel), peintre, reçu le 17 octobre 1661 (*Liste*, 1672).

**Méry** (Charles-Félix), peintre, mari de Marie-Jeanne Olonde, † 6 avril 1786, rue Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 184).

**Méry** (Jean-Grégoire), peintre, reçu le 5 mai 1755, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 50).

**Messard** (veuve), rue Gréneta, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Métayer** (Daniel), sculpteur, reçu le 12 mai 1660 (*Liste*, 1672).

**Métayer** (Honoré), peintre, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs en 1651 (*Statuts*, p. 67).

**Métivier** (Joseph), sculpteur, reçu en 1767, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Tab.*, p. 81).

**Mettet** (François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1748, absent (*Liste*, p. 73).

**Meunant** (Étienne), peintre, reçu le 16 avril 1737, rue de Paradis, près l'hôtel Soubise (*Liste*, p. 30).

**Meunier** (François), peintre, rue Poupée-Saint-André, 1778 (*Tab.*, p. 35).

été reçu qu'en 1760. A moins qu'il eût été admis à exposer avant sa réception, ce qui est peu vraisemblable.

**Meunier** (Henri), peintre, † 28 mars 1752, rue Quincampoix (*Scellés*, t. II, p. 139).

**Meunier** (Henri), sculpteur, reçu le 29 may 1692 (*Liste*, 1697).

**Meunier** (Mlle Marguerite), reçue en 1754, rue Grenetat, au Chariot d'or (*Liste*, p. 84).

**Meunier** (Nicolas), sculpteur, reçu le 29 may 1692 (*Liste*, 1697).

**Meunier** (Nicolas-François), peintre, mari de Marie-Anne-Élisabeth Gaineau, 1766 (*Scellés*, t. II, p. 381).

**Meunier** (Philippe), peintre, reçu le 17 octobre 1685 (*Liste*, 1697).

**Meunier**, peintre, reçu en 1760, rue du Verbois (*Tab.*, p. 81).

**Meusnier** (Éloy), peintre, reçu le 30 juillet 1747, Pont-au-Change (*Liste*, p. 38); ancien député en 1786, rue Saint-Martin, vis-à-vis celle Jean-Robert et rue Aumaire (*Tab.*, p. 11, 16 et 81).

**Meusnier**, maître éventailliste, brigadier du guet à cheval, † mai 1747, rue des Gravilliers (*Mém.* Paris).

**Michel** (Claude), rue d'Enfer, en la Cité, 1782 (*Tab.*, p. 34).

**Michel** (François), sculpteur, reçu le 1er septembre 1736, rue du Harlay, au Marais (*Liste*, p. 30).

**Michel** (Jean-Louis), peintre des Bâtiments du Roi, mari de Marie-Françoise Blanchard, † 20 janvier 1763, rue Neuve-Saint-Augustin (*Scellés*, t. II, p. 323). Testament de Marie-Françoise Blanchard, sa veuve, rue Saint-Honoré, 26 novembre 1764 (*Bull.* 1906).

**Michel** (Marin-Ovide), graveur en taille-douce, 1783, rue du Faubourg-Saint-Germain (*Scellés*, t. III, p. 150; *Alm.*, 1776 : « Chez M. Gay, au Louvre; c'est un très habile artiste, soit pour la figure ou le fini de l'ornement »).

**Michel** (Sigisbert), sculpteur, ancien sculpteur du roi de Prusse. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 235. Le *Portrait du roi de Prusse*, buste en terre de Saxe. — 236. *Le Temple des Grâces*, milieu de surtout. — 237. *L'Amour qui échauffe un trait*, figure en plâtre que l'auteur doit exécuter pour sa réception à l'Académie. — 238. *La Volupté sous la figure d'un Génie tenant deux colombes et appuyé sur une harpe.* — 239. *La Vestale Claudia défait sa ceinture pour retirer le vaisseau où était la mère des dieux.* — 240. *L'Amitié*, en terre de Saxe. — 241. *L'Espérance nourrit l'Amour*, en terre de Saxe. — 242. *Un autel à Bacchus*, dans le goût antique. — 243. *Vase corinthien où se voit une danse d'enfans*, terre de Saxe. — 244. *Vase étrusque*, terre de Saxe. — 245. *Petit vase étrusque*, en terre de Saxe. — 246. *Vase enveloppé de quatre serpens*, en terre de Saxe. — 247. *Vase grouppé d'un Triton, symbole de l'eau.* — 248. *Vase grouppé d'un Satyre, symbole du vin.* Ces deux derniers sont en plâtre.

**Michel** (veuve), rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis l'hôtel de Richelieu, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Michelanne** (Jacques-François), peintre-doreur, quai Pelletier (*Scellés*, t. II, p. 23).

**Michelard** (Claude). Arrêt de 1736, Pont-Notre-Dame.

**Michelarme** (veuve Jean-François), quai Pelletier, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Michelet** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 16 octobre 1762, rue de Charonne (*Liste*, p. 67).

**Micheu** (Achille), peintre, reçu le 9 septembre 1672 (*Liste*, 1682), était mort en 1697 (*Liste*, 1697).

**Micheu** (Charles), peintre, reçu le 27 septembre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Micheu** (Pierre), peintre, reçu le 8 mars 1691, absent (*Liste*, 1697).

**Migaut** (la veuve de Simonet), peintre, 1778, rue Saint-Bernard, faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, 1786).

**Mignard** (Pierre), peintre, ancien, reçu le 29 mars 1663 (*Liste*, 1682).

**Mignerat** (Nicolas-Louis), sculpteur, rue de Fourcy-Saint-Antoine, 1782 (*Tab.*, p. 35).

**Mignot** (Claude), sculpteur, reçu le 27 février 1667 (*Liste*, 1672).

**Milest** (Silvain), sculpteur, reçu le 18 juillet 1754, rue au Fer (*Liste*, p. 50).

**Milet** (François), peintre, reçu le 11 octobre 1760, rue du Faubourg-Saint-Lazare (*Liste*, p. 62).

**Milet** (François), peintre, reçu en 1769, rue Aumaire (*Tab.*, p. 81).

**Millard** (Mlle Claude-Adrienne), reçue en 1755, rue Saint-Martin, vis-à-vis les Murs (*Liste*, p. 84).

**Miller**, reçu le 27 septembre 1775 (par mérite) (*Liste*, 1775).

**Millet** (Jean-Sigisbert), peintre, reçu en 1775, rue de Tournon (*Tab.*, p. 81).

**Milliez** (Louis), peintre, reçu le 30 janvier 1745, rue du Four-Saint-Germain, en boutique (*Liste*, p. 36).

**Million** (Étienne), peintre et artiste, reçu en 1761, place de Grève (*Tab.*, p. 82).

**Millon** (Vincent), sculpteur, reçu le 17 octobre 1761, faubourg Saint-Antoine, dans la grande rue (*Liste*, p. 64).

**Millot** (Jean-François), peintre, reçu le 5 juin 1761, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 64).

**Millot** (Pierre), peintre de portraits, reçu le 14 août 1754, rue Comtesse-d'Artois (*Liste*, p. 50; *Alm.*, 1776). Expose en 1756.

Salon de 1756. — No 150. Deux portraits peints sur toile de 4 pieds de haut sur 3 pieds de large.

**Millot** (Rolland), peintre, demeurant en 1651 rue du Coq, paroisse Saint-Jean (*Statuts*, p. 68).

**Milon** (Vincent), maître sculpteur en bois en 1778 (*Scellés*, t. III, p. 95).

**Minette** (Mlle Marie-Andrée), reçue le 8 octobre 1742, rue du Heurleur (*Liste*, p. 82).

**Minouflet** (Nicolas), sculpteur, reçu le 15 octobre 1664 (*Liste*, 1672).

**Mion** (Étienne-François), peintre, reçu le 23 juillet 1756, absent (*Liste*, p. 75).

**Mion** (veuve Étienne), peintre, rue de la Mortellerie, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Miroglio** (Jean-Jacques), peintre en émail, reçu en 1766, rue du Harlay, près le Palais (*Tab.*, p. 82; *Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 111. *Plan des ville, château et parc de Versailles*, sur une plaque d'émail de 8 pouces de haut et 6 pouces de large. Ce tableau appartient à M. le comte de Noailles, gouverneur de Versailles.

**Misson** (Hubert), sculpteur, reçu le 28 septembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Mocard** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 15 janvier 1722, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 25).

**Moenk** (Frédéric), peintre, faubourg Montmartre, 1781 (*Tab.*, p. 34).

**Moillon**, peintre, 1619.

**Moinelle** (Antoine), sculpteur, reçu le 28 mars 1749, rue Neuve-Saint-Étienne-Villeneuve (*Liste*, p. 41; *Tab.*, p. 82).

**Moirin** (Louis-Étienne), peintre, mari de Françoise-Anne Demiée, † 16 juin 1763, rue du Sépulcre (*Scellés*, t. II, p. 326). Testament de sa veuve, 6 août 1783, rue du Pot-de-Fer (*Bull.* 1906).

**Moirin** (Noël-Michel), peintre, reçu le 17 octobre 1748, absent (*Liste*, p. 73).

**Moirin**, peintre, † novembre 1746, rue du Four (*Mém. Paris*).

**Moirleur** (Perrin), peintre, 1391.

**Moitte**, sculpteur statuaire, ancien pensionnaire du Roi[1], rue Saint-Victor (*Alm.*, 1777).

1. François-Auguste Moitte obtint le 2e prix de sculpture en

**Molé** (Michel), sculpteur, reçu le 10 avril 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Molelin** (Simon **du**), peintre, 1391.

**Mollès**, graveur, pensionnaire du roi d'Espagne, 1770 (*Mém.* Paris).

**Mollet** (Charles), dessinateur des parcs et jardins du Roi, mari de feue Marie Liebeuf, au Louvre. Mariage de sa fille, Marie-Marguerite Mollet, avec Charles Rousseau, avocat en Parlement, 7 novembre 1689 (*Insinuat.*, Y 256, fol. 216 v°).

**Monchois** (Barthélemy), peintre, reçu le 16 octobre 1663 (*Liste*, 1672).

**Mondon** (Gabriel), peintre, rue Étienne, 1784 (*Tab.*, p. 35).

**Monet** (Jacques), peintre, † mai 1753, rue Jean-Robert. Son testament, 9 mars 1753 (*Bull.* 1906) ; mort de sa veuve, Marie-Marguerite Camperet, rue du Faubourg-Saint-Martin, juillet 1759 (*Mém.* Paris).

**Mongenot** (Henri-Joseph), peintre à la manufacture de Sèvres, † janvier 1764, rue des Bons-Enfants (*Mém.* Paris).

**Mongeot** (Jacques), sculpteur, reçu le 15 février 1678, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Monglas** (Pierre), peintre, reçu le 28 may 1695 (*Liste*, 1697).

**Monier** (Jean-Laurent), peintre en miniature, reçu en 1766, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice (*Tab.*, p. 82; *Alm.*, 1776 : « Il vient de peindre la Reine d'après nature »).

**Monier** (Michel), sculpteur du Roi, père de Pierre Monier, peintre du Roi, † 24 décembre 1686 (*Scellés*, t. I, p. 74).

1766. Le 1er prix était décerné à Jean-Guillaume Moitte, frère cadet du précédent, en 1768. Il semble qu'il s'agit ici de François-Auguste.

**Monier** (Pierre), peintre du Roi et professeur en l'Académie royale, fils de Michel Monier (*Scellés*, t. I, p. 74).

**Monmerqué** (Charles-Martin), sculpteur des Bâtiments du Roi, frère du tapissier des Gobelins, 1749, demeurant aux Gobelins (*Scellés*, t. II, p. 117, 123).

**Monmerqué** (Mathieu), entrepreneur des tapisseries du Roi aux Gobelins, mari de Thérèse de La Fraye, n'a que des filles, † 2 juillet 1749, aux Gobelins (*Scellés*, t. II, p. 116). Vente après décès en 1749 (*Mém.* Paris).

**Monpellier** (Jean-Thomas), sculpteur, reçu le 23 septembre 1747, rue du Cimetière-Saint-Nicolas (*Liste*, p. 38).

**Monrobert** (Robert **de**), dit **Tustin**, peintre, reçu le 9 juillet 1658 (*Liste*, 1672).

**Monroy** (Juste), peintre, reçu le 29 juillet 1751, rue Saint-Antoine, près Sainte-Marie (*Liste*, p. 44); 1786, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, p. 82).

**Montallier** (Pierre), peintre, reçu le 7 septembre 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Monteau** (Nicolas), sculpteur, reçu le 17 octobre 1687 (*Liste*, 1697).

**Montel** (Jean), peintre, reçu le 24 mars 1757, rue du Ponceau-Saint-Denis (*Liste*, p. 54).

**Montel** (Nicolas), peintre, rue des Marais-Saint-Martin, 1780 (*Tab.*, p. 35).

**Montenot** (la veuve de Clément), peintre, rue Saint-Bon, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Montigny** (Louis-Thibault **de**), peintre, reçu le 29 juillet 1751, rue de la Verrerie (*Liste*, p. 44).

**Montigny** (Pierre), peintre, reçu le 5 juin 1761, aux Invalides (*Liste*, p. 64); 1786, rue Rousselet (*Tab.*, p. 60).

**Montmarqué** (Pierre), dit **Cordié**, sculpteur, reçu le 12 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Montouchet** (Joseph-Benoît), sculpteur, reçu le 5 mai 1758, rue Joquelet (*Liste*, p. 57); 1786, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 82).

**Montpetit (de)**, peintre. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 103. Le *Portrait de la Reine dans une rose*, haut. 14 pouces sur 12 pouces de large. — 104. Portrait de *Mme Louise de France en habit de Carmélite*. De même grandeur que le précédent. — 105. Tableau allégorique représentant *Des fleurs dans un vase où se voient les portraits d'Henri IV, de Mgr le duc et Mme la duchesse de Chartres, de Mgr le duc de Valois*, de 17 pouces de haut sur 14 pouces de large. Appartient à Mgr le duc d'Orléans. — 106. Plusieurs portraits peints, ainsi que les précédents, à la manière éludorique. Sous le même numéro.

**Morain** (Crefan), sculpteur, reçu le 9 décembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Moran** (Benoît), sculpteur, reçu le 9 juillet 1671 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Morand** (André-Philippe), peintre et doreur, reçu le 5 mai 1756, rue Saint-Landry (*Liste*, p. 52); 1786, rue des Jardins-Saint-Paul (*Tab.*, p. 82; *Scellés*, t. II, p. 234).

**Morand** (Antoine-Benoît), maître oiseleur et compagnon peintre et doreur, † 19 septembre 1757, rue de la Huchette (*Scellés*, t. II, p. 234).

**Morant**, peintre. Arrêt de 1736, rue Guénégaud.

**Morau** (...), reçu le 12 juin 1720; professeur le 6 novembre 1734, rue du Temple, vis-à-vis la rue Chapon (*Liste*, p. 8); directeur en 1749. Mort de Catherine Lechantre, sa femme, mars 1749, rue Dauphine (*Mém.* Paris).

**Moreau** (Mlle Anne), reçue en 1758, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue du Verdbois (*Liste*, p. 85).

**Moreau** (Antoine), sculpteur, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Moreau** (Jean-Antoine), peintre, reçu en 1764, rue Honoré-Chevalier (*Tab.*, p. 82).

**Moreau** le jeune (Jean-Michel), dessinateur des Menus-Plaisirs du Roi, cour du Palais (*Alm.*, 1776 : « Cet

artiste, d'un talent très distingué, est actuellement occupé des dessins pour le sacre du Roi, dont il a été chargé par la Cour... Il grave aussi à l'eau-forte avec succès »).

**Moreau** (Mlle Jeanne), peintre, rue du Temple, vis-à-vis l'hôtel Montbas, 1777 (*Tab.*, p. 35).

**Moreau** aîné (Louis-Gabriel), 1775, ancien conseiller (*Liste*, 1775), rue des Mathurins (*Alm.*, 1776 : « Peintre de paysage, rue Gracieuse; excellent artiste. On fait beaucoup de cas de ses tableaux dans les Cabinets »). Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — No 69. *Paysage*, de 20 pouces de large sur 12 de haut. — 70. Tableau d'*Architecture*, 13 pouces de large sur 10 de haut. — 71. *Paysage et architecture*, tableau donné par l'auteur pour sa réception. — 72. *Perspective destinée à faire un fond de jardin*, 11 pieds 4 pouces de haut sur 8 pieds de large. — 73. Deux dessins d'architecture : l'*Intérieur d'un palais* et un *Vestibule*.

Salon de 1774. — No 81. *Paysage avec fabriques, figures et animaux*, haut. 2 pieds sur 3 pieds 4 pouces. — 82. *Un orage*, haut. 2 pieds 6 pouces sur 3 pieds 3 pouces. Ce tableau appartient au frère de l'auteur. — 83. Plusieurs *Paysages* sous le même numéro; les uns à huile, les autres à gouache. — 84. Dessin colorié représentant *le Château de Madrid*. Appartient au frère de l'auteur.

**Moreau** (Louis-Jean-François), sculpteur figuriste, rue Rochechouart, puis faubourg Saint-Denis (*Bull.* 1906).

**Moreau** (Marie-Louise), reçue en 1759, place Sorbonne (*Liste*, p. 85).

**Moreau** (René), peintre, reçu le 29 aoust 1687 (*Liste*, 1697).

**Moreau** (Simon), directeur en 1736 (*Nouv. règlement*).

**Moreau** (Mme) (*Alm.*, 1776 : « Peintre en cheveux, rue de la Barillerie, près le Palais. Elle a exécuté dans cette manière plusieurs brasselets pour la Cour, qui lui ont fait beaucoup d'honneur »).

**Morel** (François), sculpteur, reçu le 14 août 1770, rue Jean-Beausire, faubourg Saint-Antoine; ancien syndic en 1786 (*Tab.*, p. 6, 15 et 82).

**Morel** (Jean), peintre, reçu le 5 mai 1759, faubourg Saint-Martin, près la Grille (*Liste*, p. 58); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 82).

**Morel.** Arrêt de 1736, pont Notre-Dame. Testament, 5 décembre 1744 (*Bull.* 1906).

**Morelle** (Louis), peintre, reçu le 17 octobre 1748, rue Neuve-Saint-Laurent (*Liste*, p. 40).

**Morelle** (Pierre), sculpteur, reçu le 5 mai 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Moret** (Jean-Paul), peintre, beau-frère des trois frères Bethon, peintres (*Scellés*, t. II, p. 285).

**Morice** (Mlle Marie-Marguerite), reçue en 1761, rue Phélippeaux (*Liste*, p. 85).

**Morillon** (Marc-François), peintre, rue du Four, vis-à-vis celle des Cannettes-Saint-Germain, 1782 (*Tab.*, p. 35).

**Morimont**, dit **La Tour** (Jean-Renard), peintre, reçu en 1773, rue Guénégaud, faubourg Saint-Germain (*Tab.*, p. 82).

**Morin** (Antoine), peintre, 1772, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 31).

**Morin** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1757, pont Marie (*Liste*, p. 55); sa veuve, en 1786, rue du Pourtour-Saint-Gervais (*Tab.*, p. 100).

**Morin** (veuve), rue du Four-Saint-Germain, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Morisse** (Jean), sculpteur, reçu le 20 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Morizan** (Louis), sculpteur, reçu le 14 novembre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Mortain** (Savinien **de**), maître peintre, pont Notre-Dame, expert en 1746 et 1751 (*Scellés*, t. II, p. 98, 105, 133).

**Morvanchet** (Barthélemi), peintre, rue Dauphine, 1782 (*Tab.*, p. 35).

**Mosnier.** — Voy. Monier.

**Mosso** (André), sculpteur, reçu en 1773, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Tab.*, p. 83).

**Motelay** (Louis), sculpteur, reçu le 16 mai 1745, faubourg Saint-Denis, chez M. Vincent (*Liste*, p. 36).

**Mouchoir** (Guillaume), peintre, reçu le 10 février 1683, absent (*Liste*, 1697).

**Mouette** (Jean-Étienne), sculpteur, reçu le 17 octobre 1754, faubourg Saint-Jacques (*Liste*, p. 50).

**Mouillet** (Claude-François), peintre, rue d'Angeviller-Saint-Honoré, 1783 (*Tab.*, p. 35).

**Moulard** (Blaise), peintre, reçu le 14 août 1753, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 49).

**Mouleveaux** (Nicolas), sculpteur, reçu le 14 août 1756, rue de Bourgogne-Saint-Germain (*Liste*, p. 53); 1786, rue Basse-des-Capucines (*Tab.*, p. 83).

**Moulin** (Louis), peintre de paysages, reçu le 29 juillet 1751, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 45). Expose en 1752 et 1753.

Salon de 1752 [cul-de-sac de la Fosse-aux-Chiens]. — N° 221. *Une matinée*, toile de 3. — 222. *Une soirée*, toile de 4.

Salon de 1753. — N° 187. *Paysage où sont des rochers et une chute d'eau*, toile de 4 livres.

**Moulinet** (Joseph), peintre, reçu le 8 mars 1691 (*Liste*, 1697).

**Mouquit** (Christofle), peintre, reçu en 1664 (*Liste*, 1672).

**Moura** (Jean-François), peintre, reçu le 23 février 1759, rue du cimetière Saint-Nicolas-des-Champs (*Liste*, p. 57); 1786, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 83).

**Mouret** (Claude), sculpteur, reçu en 1774 (*Tab.*, p. 83).

**Mouret-Desbarres** (Charles), sculpteur, reçu le 14 novembre 1743, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 35).

**Mourin** (Louis), peintre, reçu le 4 juin 1749, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 41).

**Mousquit** (Christofle), peintre, reçu en 1664 (*Liste*, 1672).

**Moutheau** (Nicolas), sculpteur ordinaire du Roi. Testament, 26 avril 1732 (*Bull.* 1906).

**Mudo** (Martin), peintre, reçu le 2 août 1752, rue des Arcis, en boutique (*Liste*, p. 46).

**Murat** (Bernardin), sculpteur, reçu le 31 décembre 1761, cul-de-sac de l'Étoile, rue Thévenot (*Liste*, p. 15 et 65); professeur en 1764, faubourg Saint-Denis, près de la Croix; à Lyon, ancien professeur (*Liste*, 1775). Expose en 1762 et 1764.

Salon de 1762. — N° 130. Figure d'expression qu'il a laissée à l'Académie pour sa réception. — 131. *Cléopâtre qui devient prisonnière de César*. Groupe de deux figures. — 132. *Éole, dieu des Vents.* — 133. *Une Vestale représentant la Religion romaine.* — 134. *Flore dans le goût antique.* — 135. Groupe de deux figures, étude d'Académie. — 136. *Vénus qui embrasse l'Amour.*

Salon de 1764. — N° 121. *Éole, dieu des Vents*, modèle en plâtre. — 122. *Jeune amante pleurant sur le tombeau de son amant*, modèle en plâtre. — 123. *Neptune qui vient arroser la terre*. Projet de fontaine en terre cuite. — 124. Plusieurs portraits. — 125. Un modèle représentant *Flore*.

**Muron** (Joseph), peintre en miniature, rue de la Feuillade. Testament, 12 avril 1767 (*Bull.* 1906).

**Mussard** (Robert), peintre, né à Genève, reçu le 5 mai 1758, rue Villedot, butte Saint-Roch (*Liste*, p. 56); † 21 janvier 1777, rue des Bons-Enfants (*Scellés*, t. III, p. 69).

**Musset** (Firmin), peintre, reçu le 4 décembre 1685, absent (*Liste*, 1697).

**Muynch (de)**, élève de Saint-Luc, médaillé en 1765 (*Mém.* Paris).

**Muzerelle** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1773, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel (*Tab.*, p. 83).

## N

**Nadal** (André), peintre, neveu de Gabriel Briard, 1777 (*Scellés*, t. III, p. 79).

**Nadot** (Jean), peintre, reçu le 7 décembre 1661 (*Liste*, 1672).

**Namy** (Mlle Jeanne-Louise), reçue en 1754, rue du Renard, près Saint-Sauveur (*Liste*, p. 84).

**Naquet** (Étienne), peintre, 1391.

**Nardet** (François), sculpteur, reçu le 28 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Naudin** (Charles), peintre en miniature et au pastel, reçu en 1766, rue Guénégaud (*Tab.*, p. 83; *Alm.*, 1776); † 22 juin 1786, rue Guénégaud (*Scellés*, t. III, p. 185; *Journal de Paris*, 1786, p. 724). Testament, 25 mai 1786 (*Bull.* 1906). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 107. Portrait en pastel de *M. de Saint-Aubin*, ancien conseiller de l'Académie de Saint-Luc. — 108. Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro. — 109. Plusieurs portraits en miniature renfermés dans un même cadre et sous le même numéro.

**Navarre** (Mlle), peintre de portraits en miniature et au pastel, rue Beaurepaire (*Alm.*, 1776 : « Peint le portrait au pastel et en miniature, rue Croix-des-Petits-Champs, au Billard »). Expose en 1762, 1764, 1774.

Salon de 1762. — N° 102. Différents portraits peints en pastel, sous le même numéro.

Salon de 1764. — N° 143. Deux portraits peints en pastel.

Salon de 1774. — N° 167. Plusieurs portraits au pastel sous le même numéro. — 168. Plusieurs portraits en miniature sous le même numéro.

**Naze** (Nicolas), peintre, reçu le 22 octobre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Nebel** (André), peintre, reçu en 1767, rue et vis-à-vis le Temple (*Tab.*, p. 83).

**Nectier** (Théodore), peintre, reçu le 3 septembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Nelle** (la veuve d'Antoine), sculpteur, cour de la Juiverie, faubourg Saint-Antoine, 1784 (*Tab.*, 1786).

**Neufmaison** (Pierre **de**), directeur des ouvrages de la Chine en peinture et dorure, décédé aux Gobelins, en avril 1752 (*Mém.* Paris : description d'un ouvrage à vendre).

**Neusse** (Jean-Théodore), sculpteur, reçu le 19 novembre 1674 (*Liste*, 1682).

**Neuve** (Mlle), peintre de portraits, rue de Seine, faubourg Saint-Germain. Expose en 1751 et 1753.

Salon de 1751. — No 116. Le portrait d'un *Président*, celui d'un *Greffier et de sa femme*, un *Maître mathématicien et sa femme*, une *Dame tenant un serin.*

Salon de 1753. — No 192. Portrait de *Mlle de* ***, toile de 30. — 193. Portrait de *M. l'abbé de G****, toile de 40. — 194. Portrait de *M. le G****, toile de 40. — 195. Portrait de *Mme* ***, toile de 40. — 196. Portrait de *Mlle* ***, toile de 25.

**Neveu** ou **Nepveu** (Pierre-François), maître peintre et syndic comptable de la communauté de Saint-Luc en 1781, rue Beaubourg, reçu en 1766 (*Tab.*, p. 15, 83; *Scellés*, t. III, p. 118).

**Neveu**. — Voy. Neuve.

**Nicolas** (Pierre), peintre, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, 1777 (*Tab.*, p. 35).

**Nicolet** (Gilles), peintre, reçu en 1775, rue des Moineaux, butte Saint-Roch (*Tab.*, p. 83).

**Nicolet**, peintre de genre, reçu en 1764, rue Saint-Pierre-aux-Choux (*Tab.*, p. 83); 1775 (janvier), adjoint à professeur, à l'Arsenal, au Pavillon, vis-à-vis le magasin des poudres (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1764 et 1774.

Salon de 1764. — N° 80. *Sacrifice à Cérès*, donné par l'auteur pour sa réception. — 81. *Une boudeuse.* — 82. *Des fruits.* — 83. *Un enfant*, d'après François Flamand, en ovale. — 84. Portrait de *Mlle* ***, ovale. — 85. Portrait de *Mlle Duransy en Diane partant pour la chasse.*

Salon de 1774. — N° 38. *Enfant montrant la curiosité.* Haut. 2 pieds 6 pouces, larg. 3 pieds. A M. Godefroy, contrôleur général de la marine. — 39. Portraits de *M. et Mme Presles*, à l'huile, forme ovale. — 40. Portrait de l'auteur, à l'huile. — 41. Plusieurs sujets et portraits sous le même numéro. A huile et au pastel. — 42. *Un sacrifice.* Dessin à la plume et au bistre, et rehaussé de blanc au pinceau.

**Nicot** (Pierre), peintre, reçu le 2 mai 1680, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Nihoile** (Joseph-Pierre), sculpteur. Testament de Françoise Petit, sa veuve, 16 janvier 1759 (*Bull.* 1906).

**Nique** (Claude), sculpteur, reçu le 24 avril 1690 (*Liste*, 1697).

**Niquet** (Jean-Baptiste), peintre, faubourg Saint-Martin, 1783 (*Tab.*, p. 36).

**Noël** (Charles-Denis), peintre, rue du Renard, 1777 (*Tab.*, p. 36).

**Noël** (Charles-Nicolas), peintre, reçu le 4 février 1756, absent (*Liste*, p. 75).

**Noël** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 23 septembre 1747, place Cambray (*Liste*, p. 39, et *Scellés*, t. II, p. 232); même adresse en 1786 (*Tab.*, p. 84).

**Noël** (Louis-Marie), peintre, rue du Faubourg-Saint-Denis, 1784 (*Tab.*, p. 36).

**Noinville** (Jacques **de**), directeur de la manufacture de tapis de Chaillot, † août 1770 (*Mém.* Paris) [voy. *Scellés* de sa veuve : *Scellés*, t. III, p. 271].

**Noiret** (François-Jérôme), sculpteur, reçu le 24 octobre 1732, rue Boucherat (*Liste*, p. 28), mari de Marguerite-

Françoise Couvreux, dont il a cinq enfants; † 12 septembre 1764, rue Boucherat (*Scellés*, t. II, p. 233).

**Noiseau** (Jean-Jacques), sculpteur, rue du Faubourg-Saint-Martin, 1785 (*Tab.*, p. 36).

**Nolleau** (Nicolas), peintre, mari de Marguerite-Thérèse Oudry, 1755, rue de la Tixeranderie; † même adresse, 21 octobre 1789 (*Scellés*, t. II, p. 203; t. III, p. 104, 220).

**Nollekens** (Jean), peintre d'histoire, reçu le 19 janvier 1732, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 27). Expose en 1752, 1753, 1756 et 1774.

Salon de 1752. — Nº 122. *Une crèche.* — 123. Académie de dessin. *Le Jardin de l'hôtel Soubise.*

Salon de 1753. — Nº 148. *La Femme adultère. L'Académie de ... qui dessine d'après la bosse. Femme qui joue de la vielle*, représentant *Une Vendange.*

Salon de 1756. — Nº 149. *Dalila qui coupe les cheveux à Samson*, sur toile, de 20 pouces de haut sur 24 de large.

Salon de 1774. — *Les Quatre saisons*, à huile, 2 pieds de haut sur 2 pieds 2 pouces de large.

**Nollet** (Jacques), peintre, reçu le 17 octobre 1748, rue Saint-Antoine, absent (*Liste*, p. 40 et 73).

**Nollet** (Pierre-François), peintre, reçu le 11 janvier 1758, rue Saint-Antoine, au-dessus de Saint-Paul (*Liste*, p. 56); 1786, cul-de-sac Guémenée (*Tab.*, p. 84).

**Nollevalle** (Pierre), peintre, reçu le 11 janvier 1758, quarré de la porte Saint-Martin, à la ville de Strasbourg (*Liste*, p. 56); 1786, rue et près la prison Saint-Martin (*Tab.*, p. 84).

**Norest** (Charles), peintre, reçu le 20 juin 1759, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 58, et *Tab.*, p. 84).

**Normain** (Zacharie), sculpteur, reçu le 13 octobre 1666 (*Liste*, 1672).

**Normand** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu en 1775, rue du Regard (*Tab.*, p. 84).

**Normandie** (Jean), peintre, 1391.

**Noroy** (Vincent), sculpteur, rue des Filles-Dieu, 1779 (*Tab.*, p. 36).

**Norrois** (Pierre), peintre, reçu le 12 octobre 1660 (*Liste*, 1672).

**Nostier** (Eustache-Antoine), sculpteur, rue de la Lune. Testament, 13 août 1774 (*Bull.* 1906).

**Noudart** (Claude), peintre, reçu le 7 juillet 1677, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

## O

**Odiot** (Jean-Joseph), sculpteur, reçu le 16 octobre 1762, grande rue du faubourg Saint-Honoré ; conseiller en 1767 (*Liste*, p. 9 et 67).

**Odiot** (Théodore), peintre et vernisseur du Roi, reçu le 27 mars 1755, rue Montorgueil, au coin du cul-de-sac du Crucifix, chez un cordonnier (*Liste*, p. 50). Annonce d'un nouveau secret pour émail sur dorure, 1774 (*Mém.* Paris).

**Odot-Garot-Dubisson**, peintre. — Voy. Garot.

**Olivet** (Hilaire **d'**), peintre et pensionnaire du Roi. Mort de sa veuve, Catherine Rabut, décembre 1749, rue Sainte-Anne (*Mém.* Paris).

**Olivier** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 24 septembre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Olivier**, peintre de portraits. Expose en 1764.

Salon de 1764. — N° 91. Un portrait de Madame son épouse, peint à huile.

**Olleron** (Guy **d'**), peintre, rue des Orties. Testament, 7 juin 1742 (*Bull.* 1906).

**Orléans** (Jean **d'**). — Voy. Dorléans.

**Oudan** (François), peintre, reçu le 13 octobre 1691 (*Liste*, 1697).

**Oudin** (Nicolas-Louis), peintre, reçu le 17 octobre 1761, cul-de-sac Berthault, rue Beaubourg (*Liste*, p. 64, et *Tab.*, p. 84). Mort de sa femme, Marie-Françoise Allouel, avril 1781 (*Mém.* Paris).

**Oudry** (Jacques), peintre, reçu le 4 février 1686 (*Liste*, 1697).

**Oudry** (Jean-Baptiste), peintre en émail, mari de Françoise-Pétronille Le Vieux, dont il a deux filles; † 17 mars 1731 (*Scellés*, t. I, p. 298).

**Oudry** (Jean-Baptiste), peintre du Roi. Mort de Marie-Marguerite Froissé, sa veuve, en 1780 (*Bull.* 1906).

**Ouille** (Mlle Marie-Anne), reçue le 13 août 1751, à la Grève, près l'Arcade-Saint-Jean, à l'Aventure (*Liste*, p. 84).

**Ouille** (Pierre), peintre et doreur. Testament, 3 novembre 1753 (*Bull.* 1906).

**Ourlier**, rue et barrière Poissonnière (*Alm.*, 1776).

**Ozanne** (Louis), sculpteur, reçu le 21 mai 1685 (*Liste*, 1697). Testament, 6 octobre 1705 (*Bull.* 1906).

**Ozanne** (Mlle Marie-Élizabeth), reçue le 31 décembre 1763, rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince (*Liste*, p. 87). Expose en 1764.

Salon de 1764. — No 99. Deux portraits peints en pastel.

## P

**Pacque** (François), peintre, mari de Marie Bourdet, † 20 mars 1684, rue Saint-Denis, vis-à-vis l'église Saint-Sauveur (*Scellés*, t. I, p. 70).

**Padeloup** (Antoine-Michel), relieur, † 1758 à soixante-douze ans (*Mém.* Paris).

**Pagès** (François-Louis), peintre, reçu le 1er février 1752, rue Périgueux (*Liste*, p. 46).

**Paget** (Louis), peintre, rue Geoffroy-Lasnier, 1785 (*Tab.*, p. 36).

**Paillet** (Alexandre-Joseph), marchand et expert, reçu en 1771, rue Plâtrière, hôtel de Bullion (*Tab.*, p. 84); 1778, rue Saint-Honoré (*Scellés*, t. III, p. 94); 1789, rue Plâtrière (*Scellés*, t. III, p. 216, 218, 229).

**Pairodeau** (Joseph-Augustin), peintre, 1768, rue de Bourbon-Villeneuve (*Scellés*, t. II, p. 429).

**Pajot** (Claude-Simon), peintre, reçu en 1765, rue des Marmouzets (*Tab.*, p. 84).

**Pajou** (Jean-Marie-Alexandre), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue de la Mortellerie (*Liste*, p. 67); mari de Anne-Françoise Gautreau; † 1er juin 1783, rue de la Verrerie (*Scellés*, t. III, p. 155).

**Palfray** (Antoine), peintre, reçu le 13 may 1691 (*Liste*, 1697).

**Palleu** (Joseph), sculpteur, reçu le 16 mars 1673 (*Liste*, 1682).

**Pallin** (Jacques), sculpteur, reçu le 10 juin 1675 (*Liste*, 1697).

**Pamphille** (Pierre), peintre, reçu le 16 octobre 1663 (*Liste*, 1672).

**Pannier** (Pierre), peintre, reçu le 7 septembre 1746, rue du Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 37).

**Paquet**, peintre en meubles (*Scellés*, t. II, p. 411).

**Paradis** (Pierre-Antoine), peintre, reçu le 5 mai 1760, rue Aumaire (*Liste*, p. 60); 1786, rue Transnonain (*Tab.*, p. 84).

**Pardieu de Mézières** (André), sculpteur, reçu en 1769, rue Neuve-des-Capucins (*Tab.*, p. 84).

**Parelle** (Hilaire-Antoine), peintre, reçu en 1769, rue et chaussée d'Antin; conseiller, mai 1775 (*Liste*, 1775; *Tab.*, p. 85).

**Parent** (Mlle Éléonore), dite **Ponsard**, reçue le 18 avril 1699, rue Poissonnière (*Liste*, p. 81).

**Parent** (Rodolphe), peintre, reçu le 16 octobre 1663 (*Liste*, 1672); † 5 juin 1694, rue Montmartre (*Scellés*, t. I, p. 169).

**Paris** (Jacques), sculpteur, ancien, reçu le 7 mars 1669 (*Liste*, 1672).

**Parisot** (Jean), peintre, 1391.

**Parmantier** (veuve de), peintre, reçu en 1764, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, 1786, p. 100).

**Parrocel** (Joseph-Ignace-François), peintre, cousin de Charles Parrocel, 1752, carrefour Saint-Benoît, paroisse Saint-Sulpice (*Scellés*, t. II, p. 143, 145). Expose en 1751.

Salon de 1751. — N° 92. *Le Baptême de saint Jean*, pour l'église de Saint-Sulpice. — 93. *Notre-Seigneur qui guérit les paralytiques*. Ce tableau sera exposé dans le courant du mois.

**Parrocel** aînée (Mlle Jeanne), peintre (*Alm.*, 1776).

**Parrocel** (Mlle Marie), peintre (*Alm.*, 1776).

**Parrocel** (Mlle Thérèse), peintre (*Alm.*, 1776).

**Party** (Vincent), peintre, reçu le 5 mai 1749, faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 41, et *Tab.*, p. 85).

**Pascal** (Jean-Antoine-Chaussay), peintre, rue Mazarine, 1777 (*Tab.*, p. 36).

**Pascou** (Pierre), sculpteur, reçu le 3 octobre 1657 (*Liste*, 1672).

**Paslin** (Jacques), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Paslu** (Pierre), sculpteur, reçu le 22 mars 1672 (*Liste*, 1672).

**Pasques** (François), peintre, reçu le 1er février 1669 (*Liste*, 1682).

**Pasquier** (Antoine), peintre en marbre, frère de Nicolas (*Scellés*, t. II, p. 383).

**Pasquier** (François), sculpteur, reçu le 2 juillet 1644 (*Liste*, 1672).

**Pasquier** (Nicolas), peintre en bâtiment, frère d'Antoine, 1766 (*Scellés*, t. II, p. 383).

**Passeavant** (Marie-Marguerite Naquin, épouse de M.), reçue le 17 octobre 1763, faubourg Saint-Martin, chez un chirurgien (*Liste*, p. 87).

**Passepain** (Jean), maître en 1736 (*Nouv. règlement*).

**Passinge** (André-François), peintre, reçu le 18 juin 1742, rue du Vertbois (*Liste*, p. 33); 1786, passage du Saumon, chez son fils (*Tab.*, p. 85).

**Passinge** (Augustin-André), peintre, pont Notre-Dame, présentement passage du Saumon; syndic, 1772 (*Liste*, p. 5); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 85).

**Passinge** (Félix), peintre, reçu le 31 octobre 1720, quai Pelletier (*Liste*, p. 25).

**Passinge** (veuve de François), peintre, rue du Vertbois, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Passinge** (Gabriel), peintre, reçu le 13 octobre 1672 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Patas** ou **Patasse**, graveur, 1778, rue du Plâtre-Saint-Jacques (*Scellés*, t. III, p. 80, 87).

**Patechous**, dit **Lépine** (Étienne), peintre, reçu le 14 octobre 1693 (*Liste*, 1697).

**Patel** (Pierre), peintre et ancien, reçu le 16 octobre 1635 (*Liste*, 1672).

**Patel** (Pierre-Antoine), peintre, reçu le 23 juillet 1677 (*Liste*, 1682), demeurant en 1651 rue Tixeranderie (*Statuts*, p. 65).

**Patelle** (Pierre), peintre, juré en charge en 1651 (*Mém. pour servir à l'histoire de l'Académie royale*, p. 99).

**Patigny** (Pierre-Guillaume), sculpteur ciseleur, rue Jean-de-l'Espine, 1740 (*Scellés*, t. I, p. 377).

**Patin** le jeune (Alexandre), sculpteur, rue de Sève, vis-à-vis la rue de la Chaise, 1781 (*Tab.*, p. 36).

**Patin** (Claude), peintre, reçu le 23 juin 1720, rue du Mouton (*Liste*, p. 25). Mort de sa veuve, Marie-Anne Letourneur, âgée de soixante-quinze ans, novembre 1758 (*Mém.* Paris).

**Patin** (Jacques), peintre, reçu en 1769, rue du Mouton (*Tab.*, p. 85).

**Patin** (Michel), sculpteur et ancien, reçu le 15 décembre 1651 (*Liste*, 1672).

**Patin** (Pierre-Claude), peintre-doreur, reçu le 10 juin 1743, rue du Mouton (*Liste*, p. 34); 1768, rue du Mouton, expert en 1760 (*Scellés*, t. II, p. 291, 429); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 85); † septembre 1787 (*Bull.* 1899).

**Patou** (Jean), sculpteur, rue Bailleul (*Bull.* 1906).

**Pattin** (Mlle), reçue en 1757, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 85).

**Paucellier** (Jean-Baptiste), peintre, rue du Faubourg-Saint-Denis, 1784 (*Tab.*, p. 36).

**Paulmier** (Claude), peintre d'histoire, reçu le 5 septembre 1744; directeur, 19 octobre 1762, rue Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 25). Expose en 1764.

Salon de 1764. — N° 1. *Saint Pierre pénitent*, 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds. — *Un enfant jouant avec un oiseau*, 21 pouces sur 17.

**Paulmier** (Claude), peintre, reçu en 1769, rue Aumaire, ancien député, 1786 (*Tab.*, p. 12, 17 et 85).

**Paulmier** (Louis-F.-C.), peintre, reçu en 1773, rue des Miramionnes (*Tab.*, p. 85).

**Pavie** (Nicolas), peintre, reçu le 15 mai 1681, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Pavillon** (Claude), peintre, reçu le 18 août 1696 (*Liste*, 1697).

**Pavillon** (Henry), sculpteur, reçu le 10 mai 1645 (*Liste*, 1672).

**Payen** (François), peintre, reçu le 16 mai 1685 (*Liste*, 1697).

**Payen** (Louis-Pierre), sculpteur, rue Mercier. Testament, 13 avril 1706 (*Bull.* 1906).

**Pecault** (François), peintre, reçu le 12 aoust 1687 (*Liste*, 1697).

**Péchez** (Jacques-Antoine **du**), miniaturiste, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Bull.* 1906).

**Péchez** (Nicolas **du**), peintre pour carrosses, rue des Moineaux. Testament, 11 juin 1768 (*Bull.* 1906).

**Pecquerie** (Gaspard), peintre, fils de Noël, reçu en 1775, rue Sainte-Barbe; en 1778, porte Saint-Martin (*Tab.*, p. 85; *Scellés*, t. III, p. 97).

**Pecquerie** (Noël), peintre et doreur, reçu le 5 mai 1750, rue du Sentier (*Liste*, p. 43); † 10 mai 1775, rue Sainte-Barbe, à la Villeneuve (*Scellés*, t. III, p. 60).

**Pecquet** (Antoine), peintre, reçu le 5 mai 1758, quarré de la porte Saint-Martin (*Liste*, p. 56).

**Peeters** (Jean-Antoine), peintre miniaturiste, reçu le 16 octobre 1756, rue du Hazard (*Liste*, p. 53; *Alm.*, 1776 : « Peintre du roi de Danemark, peint supérieurement la miniature »). Même adresse en 1786 (*Tab.*, p. 60). Expose en 1762.

Salon de 1762. — N° 163. Plusieurs portraits peints en miniature et des dessins sous le même numéro.

**Peigné** (Charles), peintre, reçu le 5 mai 1762, rue de la Croix (*Liste*, p. 65).

**Peirotte** (Augustin-Laurent), peintre, faubourg Saint-Martin, 1778 (*Tab.*, p. 37).

**Pellerin** (Hilaire), peintre, 1651, dans l'île du Palais (*Statuts*, p. 67).

**Pelletier** (Jacques), juré-garde en 1723 (son nom figure à la suite de l'arrêt du Conseil du 27 septembre 1723).

**Pelletier** (Jacques-René), doyen des directeurs de Saint-Luc, † juin 1756, pont Notre-Dame (*Mém.* Paris).

**Pelletier** (veuve Martin), peintre, vis-à-vis Saint-Chaumont, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Pellevay** (André), peintre, reçu le 9 aoust 1696 (*Liste*, 1697).

**Penele** (Philippe), peintre, reçu le 3 juillet 1692 (*Liste*, 1697).

**Penix** (Jean), peintre, reçu en 1658 (*Liste*, 1672).

**Penix** (Philippe), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Perchier** (Antoine), peintre, reçu le 6 novembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Perdrix** (François), peintre, reçu le 20 mai 1763, rue des Brodeurs, au coin de la rue d'Olivet (*Liste*, p. 68).

**Perichon** (Jacques-François), sculpteur, rue Aumaire, 1777 (*Tab.*, p. 37).

**Périer** (Gilbert **du**), imagier, 1391.

**Perignon** (Nicolas), peintre du Roi, † janvier 1782 (*Bull.* 1899).

**Pernault** (Nicolas-François), reçu le 5 mai 1759, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice (*Liste*, p. 58).

**Pernot** (Claude), peintre, reçu le 6 février 1670; mort en 1697 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Pernot** (Jean-François), peintre-sculpteur, mari de Anne Desgranges; † 25 juin 1743, rue du Mail (*Scellés*, t. II, p. 43).

**Peron** (Pierre), peintre, reçu le 21 février 1686 (*Liste*, 1697).

**Peron** (Pierre-Antoine), peintre, rue de Bondy, 1782 (*Tab.*, p. 37).

**Peron** (Pierre-Charles), faubourg Saint-Martin, 1779 (*Tab.*, p. 37).

**Peronnet** (Pierre-André), peintre, reçu le 24 juillet 1748, place du Louvre (*Liste*, p. 39).

**Perot** (Jean-Jacques), sculpteur, faiseur de mannequins, reçu le 5 septembre 1749; directeur le 19 octobre 1756 (*Liste*, p. 6); rue du Vert-Bois en 1775 (*Liste*, 1775); † février 1784 (*Bull.* 1899).

**Perot** (Jean-Jacques), sculpteur, reçu en 1772, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 85).

**Perret** (Joseph), sculpteur, reçu le 21 juin 1749, rue Beauregard (*Liste*, p. 41).

**Perrier** (Jean-Pierre), peintre, reçu le 18 juillet 1754, rue du Four-Saint-Germain (*Liste*, p. 49).

**Perrin** (Claude), sculpteur, reçu le 10 novembre 1677 (*Liste*, 1682).

**Perrin** (Louis), peintre, quai des Augustins, reçu le 26 septembre 1671 (*Liste*, 1672 et 1697; *Scellés*, t. I, p. 21).

**Perrin** (Nicolas), sculpteur, reçu le 31 octobre 1690 (*Liste*, 1697).

**Perrin** (Pierre), peintre, reçu le 22 août 1679 (*Liste*, 1682).

**Perron** (Claude), peintre, reçu le 16 octobre 1681 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Perron** (Germain), peintre, reçu le 27 mars 1675 (*Liste*, 1682).

**Perronneau** (Jean-Baptiste), peintre du Roi. Sa veuve épouse Claude Robin, peintre de l'Académie royale (*Bull.* 1899).

**Perronnet** (Charles-Louis), dessinateur des Ballets et Menus-Plaisirs du Roi, rue Saint-Nicaise. Testament, 10 juillet 1748 (*Bull.* 1906).

**Perrot** (Salomon), sculpteur, reçu en 1660 (*Liste*, 1672).

**Perrot**, peintre des Menus-Plaisirs du Roi, † juin 1750, rue Froidmanteau (*Mém.* Paris).

**Perrot**, faiseur de mannequins, reçu le 5 septembre 1749; directeur en 1756 (*Liste* des conseillers n'ayant pas dix ans de maîtrise, 1766).

**Persan** (Louis-Pierre), peintre, reçu le 16 octobre 1690, absent (*Liste*, 1697).

**Pesne** (Étienne), peintre, reçu le 8 novembre 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Pesne** (Pierre-Guillaume), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue du Vieux-Colombier, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 55); 1764, rue du Four (*Scellés*, t. II, p. 360).

**Pesne** (Thomas), peintre, reçu le 29 décembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Pessé** (Allain), peintre, rue Saint-Denis, 1785 (*Tab.*, p. 37).

**Peters (de)**, peintre. — Voy. Peeters.

**Peterselle** (Mlle), reçue en 1760, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 85).

**Petit** (Adam), peintre, 1391.

**Petit** (André), peintre, reçu le 11 septembre 1681 (*Liste*, 1682).

**Petit** (Antoine-Raphaël), peintre, reçu en 1772, rue des Canettes, à l'Académie de Vandeuil (*Tab.*, p. 86).

**Petit** (Charles), peintre, reçu le 19 may 1696 (*Liste*, 1697).

**Petit** (Charles), peintre, † août 1721, sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne de l'Enfant-Jésus (*Scellés*, t. I, p. 272).

**Petit** (Claude), peintre, reçu le 4 juillet 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Petit** (François), peintre, reçu le 26 septembre 1745, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch (*Liste*, p. 36).

**Petit** (François), reçu en 1769, rue et place du Louvre en 1786 (*Tab.*, p. 86).

**Petit** (Jacques), peintre, reçu le 18 février 1683 (*Liste*, 1697), rue Saint-Denis. Testament, 3 mai 1705 (*Bull.* 1906).

**Petit** le jeune (Jean), imagier, 1391.

**Petit** (Jean-Baptiste), sculpteur, faubourg Saint-Jacques, 1782 (*Tab.*, p. 37).

**Petit** (Laurent), peintre, reçu en 1766, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 86).

**Petit** (Louis), peintre, reçu en 1777, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch; ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 12).

**Petit** (Pierre), peintre, 1784, mari de Marie-Louise-Charlotte ... (*Scellés*, t. III, p. 161).

**Petit** (Pierre-Pascal), sculpteur, reçu le 14 août 1753, rue Neuve-Cléry, au Signe de la Croix (*Liste*, p. 49); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 86).

**Petit** (Roch-François), peintre, reçu le 18 décembre 1748, absent (*Liste*, p. 73).

**Petit** (Thomas), peintre, reçu le 15 octobre 1688 (*Liste*, 1697).

**Petitfils** (Jean-Baptiste), rue des Vieilles-Tuileries, 1780 (*Tab.*, p. 37).

**Petry** (Arnould), peintre, reçu le 23 novembre 1758, rue Aumaire (*Liste*, p. 57).

**Peyrotte** (Alexis), peintre du Roi et dessinateur pour les Meubles de la Couronne, mari de Marianne-Marguerite Janelle de Trouville, † 15 février 1769, rue et barrière du Temple. Testament, 4 octobre 1767 (*Bull.* 1906). Vente après son décès, février 1769 (*Mém.* Paris).

**Peyrotte** (Augustin-Laurent), fils d'Alexis, peintre, demeurant à Avignon (*Scellés*, t. II, p. 434).

**Phelippeau**, peintre et doreur, rue des Deux-Portes, île Saint-Louis (*Bull.* 1906).

**Phelippeaux** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 19 juillet 1735, rue des Prêtres-Saint-Paul (*Liste*, p. 29).

**Phelippeaux** (Pierre), reçu en 1775, rue de Menard (*Tab.*, p. 86).

**Philbert** (Clément-Charles), sculpteur, 1779 (*Tab.*, p. 37).

**Philippe**, peintre en miniature. Annonce, 1769 (*Mém.* Paris).

**Piauger** (Jean-Baptiste), premier peintre du prince de Salm-Salm, † 15 mars 1778, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (*Scellés*, t. III, p. 89).

**Pic** (Claude), peintre, reçu le 26 septembre 1755, près la rue Saintonge, sur le boulevard (*Liste*, p. 51).

**Picard** (Jean-Michel), peintre, reçu le 2 mai 1640 (*Liste*, 1682), demeurant en 1651 dans l'île du Palais (*Statuts*, p. 67).

**Picard** (Nicolas-François), peintre en 1727 (*Scellés*, t. I, p. 289).

**Picard** (veuve), rue du Faubourg-Saint-Antoine, 1764 (*Liste*, p. 80); † avril 1770 à quatre-vingt-cinq ans, rue Saint-Jacques (*Mém.* Paris).

**Pichard** (Jean-Baptiste-René), peintre, rue de Cléry, 1782 (*Tab.*, p. 37; *Alm.*, 1776 : « Peint l'histoire à gouache, rue du roi de Sicile »).

**Pichon** (Jean-André)[1], sculpteur, reçu le 5 mai 1759, sur le boulevard de la rue Poissonnière (*Liste*, p. 58); directeur le 19 octobre 1774 (*Liste*, 1775); ancien syndic (*Tab.*, 1786, p. 6, 14, 86; *Scellés*, t. III, p. 306).

**Pichon** (Pierre-Christophe), peintre, reçu le 16 juin 1695 (*Liste*, 1697).

**Picot** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 17 février 1753, rue au Fer, près les Innocents (*Liste*, p. 47; *Scellés*, t. III, p. 89).

**Picoust** ou **Picoult** (Jacques), peintre, reçu le 26 avril 1668 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Picquant d'Annouville** (François), peintre, reçu le 15 octobre 1755, rue et vis-à-vis le Cherche-Midi (*Liste*, p. 52).

**Picquart** (Jean-Michel), peintre, reçu en 1640 (*Liste*, 1672).

**Piedquint** (Vincent), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, rue de Lappe, près le Cygne rouge (*Liste*, p. 69); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 86).

**Piemans** (Charles), sculpteur, rue Phélipeaux, cour de la Marmite, 1780 (*Tab.*, p. 37).

**Pierfranc** (Étienne-Pierre), peintre, faubourg Saint-Denis, 1784 (*Tab.*, p. 37).

**Pierlot** (Charles), peintre, 1781 (*Tab.*, p. 37).

1. Jean-André Pichon était directeur en 1776, lors de la suppression des communautés. Il assista à la levée des scellés.

**Pierre** (François-Joseph), sculpteur, reçu en 1768, rue Notre-Dame de Nazareth (*Tab.*, p. 86).

**Pierre** (Robert), peintre, reçu le 16 septembre 1655 (*Liste*, 1672).

**Pierret** (Abraham), peintre, reçu le 16 octobre 1657 (*Liste*, 1672).

**Pierret** (Jean), peintre, reçu le 9 juillet 1645 (*Liste*, 1672).

**Pierreux**, sculpteur et dessinateur, † 3 août 1777, rue du Faubourg-Saint-Denis, âgé de cinquante-cinq ans (*Scellés*, t. III, p. 75).

**Pigalle** (Pierre), peintre, frère de Jean-Baptiste, le sculpteur, † 10 février 1752, cul-de-sac de Guémenée, quartier Saint-Antoine, mari de Marie-Luce Thomin (*Scellés*, t. II, p. 138).

**Pignolet** (Jean), peintre, reçu le 12 juin 1690 (*Liste*, 1697).

**Piguère** (Nicolas), peintre, reçu le 14 novembre 1689 (*Liste*, 1697).

**Pilé** (Jules-Victor), peintre, rue Comtesse-d'Artois, 1781 (*Tab.*, p. 38).

**Pillet** (Antoine-Jean), peintre et entrepreneur des Bâtiments du Roi, mari de Marguerite-Aimée Bertault, † 4 mai 1762, rue Gaillon (*Scellés*, t. II, p. 309).

**Pillon** (François), peintre, reçu le 24 juillet 1671 (*Liste*, 1672).

**Pilon** (Louis-Jacques), sculpteur, 1776 (*Bull.* 1906).

**Pinçon** (Julien), peintre, reçu en 1750, rue Aumaire (*Tab.*, p. 86).

**Pinçon** (Simon), peintre, reçu en 1769, rue Saint-Martin (*Tab.*, p. 86).

**Pineau** fils (Dominique), sculpteur, cloître Saint-Merry (*Liste*, 1775); 1755-1761, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Scellés*, t. II, p. 202, 303). Testament, 6 décembre 1780

(*Bull.* 1906). Expose en 1756 avec la qualité d'adjoint à professeur, demeurant rue Meslay.

Salon de 1756. — No 141. Deux dessins, esquisses représentant des *Saints Sacrements*, de chacun 30 pouces de haut sur 18 de large.

**Pineau** (Nicolas), sculpteur des Bâtiments du Roi, reçu le 7 mai 1739; directeur, 19 octobre 1749, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Liste*, p. 10); † 7 mai 1754 à soixante-dix ans (*Mém.* Paris). Testament, 1er décembre (*Bull.* 1906). Mort de Jeanne Prault, sa femme, en décembre 1748 (*Mém.* Paris).

**Pingat** (Alexandre), sculpteur, reçu le 5 mai 1758, rue des Moineaux, chez un sellier (*Liste*, p. 57).

**Pingat** (Antoine), sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, rue de Verneuil (*Liste*, p. 62).

**Pingat** (Claude), sculpteur, reçu le 24 janvier 1715, rue de Verneuil (*Liste*, 1764).

**Pingat** (Jacques), peintre. Vente après décès, 1751 (*Mém.* Paris); † 2 avril 1751, pont Notre-Dame (*Scellés*, t. II, p. 133). Testament, 22 mars 1751 (*Bull.* 1906).

**Pingat** (Michel), frère et seul héritier de Jacques, aussi maître peintre de Saint-Luc, rue Saint-Éloi (*Scellés*, t. II, p. 133), reçu le 30 avril 1718, rue Chaussée-d'Antin (*Liste*, p. 64).

**Pingat** (Jean), sculpteur, reçu le 31 décembre 1760, rue de Verneuil (*Liste*, p. 63); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 86).

**Pioche** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 24 mars 1757, rue de l'Oseille (*Liste*, p. 54).

**Pioche** (Nicolas), sculpteur, reçu le 29 janvier 1729, rue Périgueux (*Liste*, p. 27 et 71).

**Pion** (Antoine), peintre, rue Saint-Antoine. Testament, 16 décembre 1781 (*Bull.* 1906).

**Pion** (Pierre-Nicolas), peintre, reçu en 1774, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 87). Mort de Marie-Henriette Daloyaux, sa femme, mars 1782 (*Bull.* 1899).

**Pithoin**, **Pitoin** ou **Pitouin** (Jean-Baptiste), sculpteur en bois, reçu le 6 août 1718; professeur, 22 octobre 1737, rue Boucherat (*Liste*, p. 8); directeur, 1738 (*Scellés*, t. I, p. 333); † décembre 1767, rue Boucherat. Mort de sa femme, Denise-Marie Ducy, octobre 1748 (*Mém.* Paris).

**Pithoin** l'aîné (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 13 juin 1747, rue Boucherat (*Liste*, p. 38). Expose en 1753.

Salon de 1753. — N° 130. Un buste de terre cuite représentant le portrait de *M. le mareschal de Belle-Isle.*

**Pithoin** fils (Jean-Baptiste), sculpteur, rue Saint-Martin, 1748 (*Scellés*, t. II). Expose en 1753.

Salon de 1753. — N° 174. Trois *Chutes de fleurs*, en terre cuite, faites d'après nature.

**Pithouin** (Jean-François), sculpteur, reçu le 1er février 1752; directeur, 19 octobre 1762, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (*Liste*, p. 5).

**Pithouin** fils ou le jeune (Quentin-Claude), sculpteur en bois, reçu le 13 mai 1733, rue Boucherat; directeur, 19 octobre 1742 (*Liste*, p. 10). Mort de sa femme, Élisabeth Lelièvre, décembre 1763 (*Mém.* Paris); † 3 juin 1777, rue du Petit-Carreau (*Scellés*, t. III, p. 73); avait pour enseigne : « Pithoin, peintre et doreur, entreprend Bâtimens, peintre sur étoffes imitant celles des Indes » (*Réponse*, p. 142).

**Pitoin** (Eustache), sculpteur, reçu le 13 mai 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Pivet** (Edme-Antoine), peintre, rue Saint-Antoine, 1778 (*Tab.*, p. 38).

**Planquet** (Joseph-Laurent), peintre, reçu le 5 mai 1753, rue de Sève (*Liste*, p. 48); rue Pot-de-Fer-Saint-Germain; ancien maître (*Tab.*, p. 18 et 87).

**Plantar** (Pierre-Jacques), sculpteur, reçu en 1771, rue du Faubourg-Saint-Antoine (*Tab.*, p. 87).

**Plantar**, sculpteur en bois, reçu le 10 septembre 1751; directeur, 19 octobre 1760, faubourg Saint-Antoine, près

les Enfants-Trouvés (*Liste*, p. 14); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 87).

**Plantier** (Alexandre), peintre en miniature, rue du Bouloi, 28, 1791 (*Bull.* 1906).

**Plou** (Jean-François), peintre des Bâtiments du Roi et du comte d'Artois, reçu le 17 octobre 1748, vieille rue du Temple, au-dessus de l'égoût (*Liste*, p. 56); † 21 mars 1778, rue Basse-du-Rempart, mari de Marie-Antoinette Deumier (*Scellés*, t. III, p. 96).

**Poerson** (Charles), peintre, demeurant en 1651 rue Saint-Martin (*Statuts*, p. 63); délégué à la conférence avec l'Académie royale (*Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale*, p. 98). Adjoint en 1651 aux douze anciens de l'Académie royale (*Ibid.*, p. 103).

**Poignan** (Étienne-Léon), peintre, reçu en 1774, rue Serpente (*Tab.*, p. 88).

**Poilver** le jeune (Louis), peintre, reçu le 14 août 1724; à Versailles (*Liste*, p. 26).

**Poinsart** (Étienne), peintre, reçu le 6 octobre 1671 (*Liste*, 1672).

**Poinsot** (Nicolas-Joseph), peintre, rue du Crucifix-Saint-Jacques, 1785 (*Tab.*, p. 38).

**Pointier** ou **Pintier** (Étienne), peintre, 1665 (*Statuts*, p. 104, 105).

**Poiret** (Guillaume), peintre et sculpteur-juré, 1610.

**Poirier** (Jean-Baptiste-Pierre), peintre, reçu en 1764 (*Tab.*, p. 87).

**Poirion** (Nicolas), sculpteur, reçu le 15 janvier 1751, rue de Charenton (*Liste*, p. 44); 1786, rue Saint-Nicolas, faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, p. 87).

**Poissant** (Antoine), sculpteur, reçu le 24 juin 1646 (*Liste*, 1672); ancien, demeurant en 1651 rue Traversière (*Statuts*, p. 68).

**Poissant** (Louis), sculpteur, reçu le 4 décembre 1685 (*Liste*, 1697).

**Poisson** (Jean-François), peintre, reçu le 3 juillet 1717, rue Saint-Denis, au Grand-Cerf (*Liste*, 1764).

**Poisson** (Paul), peintre, reçu le 16 juillet 1755, rue des Boulangers (*Liste*, p. 51).

**Poisson**, dessinateur et graveur, cloître Saint-Honoré, maison des Enfants-de-chœur (*Alm.*, 1776).

**Polard** (veuve de Pierre), peintre, rue Poissonnière, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Pollard** (Clément-Louis), peintre, reçu le 5 mai 1750, place de Grève (*Liste*, p. 43).

**Pollat** (Claude-Louis), peintre, rue de la Mortellerie, à la Clef d'argent, 1786 (*Tab.*, p. 87).

**Pollat** (Philippe-Louis), peintre, rue de la Mortellerie, 1778 (*Tab.*, p. 38).

**Pollet**, sculpteur; professeur en 1756, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince. Expose en 1751 et 1756.

Salon de 1751. — N° 21. Modèle représentant *Abel.*

Salon de 1756 [professeur, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince]. — N° 16. *Une Nymphe sortant du bain, accompagnée d'un enfant.*

**Pollet** (veuve), faubourg Saint-Honoré, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Poncet** (Philippe), peintre, rue Saint-Denis, devant la Trinité, enseigne du Mouton, 1678 (*Scellés*, t. I, p. 21).

**Ponche** (Nicolas-Charles), peintre, reçu le 12 décembre 1729, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 27).

**Ponche** (Nicolas-Charles), peintre, reçu en 1750, rue Saint-Antoine, vis-à-vis l'hôtel Boisgelin (*Tab.*, 1786, p. 100). Sa veuve, Marguerite Méret, morte en avril 1789 (*Bull.* 1899).

**Ponsard** (Émilien), sculpteur, ancien directeur, † 27 avril 1762, rue Poissonnière, à l'âge de quatre-vingts ans, veuf de Claude Du Voisin (*Scellés*, t. II, p. 308). Testament, 3 juin 1761 (*Bull.* 1906).

**Porchon** (Simon), peintre, reçu le 20 mai 1763, rue Saint-Antoine, à côté de la Boule-Blanche (*Liste*, p. 68); 1786, rue de la Tixeranderie (*Tab.*, p. 87).

**Poret** (Jean-Jacques), compagnon sculpteur (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Porlier** (Charles-Vincent), maître sculpteur, † 6 janvier 1758, rue du Faubourg-Saint-Antoine, au Signe de la Croix (*Scellés*, t. II, p. 251).

**Porquet** (Jean-Baptiste), peintre, 1778 (*Tab.*, p. 38).

**Porrée** (Jean), peintre, reçu le 17 mai 1672 (*Liste*, 1672).

**Portier** ou **Portié** (Antoine), peintre, † mars 1758, âgé de quatre-vingt-deux ans, pont Notre-Dame. Arrêt de 1736 (*Mém.* Paris).

**Portier** (Henry), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Portier** (Mlle Jeanne), reçue en 1761, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 86).

**Portier** (Louis), sculpteur, reçu le 28 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Postel** (Antoine-Denis), peintre, fils de Denis-René Postel, † 4 mars 1759, carré de la porte Saint-Denis (*Scellés*, t. II, p. 273).

**Postel** (René-Denis), peintre, absent, reçu le 13 janvier 1723 (*Liste*, p. 71; *Scellés*, t. II, p. 273).

**Potofeu** (Jean), peintre, reçu le 13 juillet 1736, Mont-Saint-Hilaire (*Liste*, p. 29).

**Potrel** (Jean-Louis), peintre, reçu en 1768, rue Saint-Honoré (*Tab.*, p. 87).

**Pottier** ou **Pothier**, peintre d'histoire, reçu le 19 octobre 1712; adjoint à professeur en 1762; au Palais-Royal, huissier du cabinet de Mgr le duc d'Orléans. Expose en 1753 et 1762.

Salon de 1753. — No 145. *Vénus qui se sépare d'Ado-*

*nis et lui recommande de ne point s'exposer à la chasse contre les bêtes féroces*, toile de 4 livres.

Salon de 1762 [adjoint à professeur, huissier]. — N° 52. *L'Éducation de l'Amour*, 4 pieds et demi de large sur 4 pieds de haut.

**Pougin** (Adrien-Jean), peintre, reçu le 23 février 1759, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur (*Liste*, p. 57).

**Pougin de Saint-Aubin** (Claude), peintre en pastel, portraits, reçu le 20 avril 1750, ancien conseiller (1764), rue des Cordeliers (*Liste*, p. 21 et 42; *Alm.*, 1776); † mars 1783, rue de Bourbon (*Bull.* 1899). Expose en 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764.

Salon de 1751. — N° 109. *M. et Mme Caprini et leur fils, habillés en paysans étrangers qui voyagent*, grand tableau en pastel. — 110. Cinq autres portraits et celui de l'auteur par lui-même.

Salon de 1752. — N° 124. Portrait de *Mme d'E*** en gouvernante espagnole dans la comédie du Magnifique.* — 125. *Mme de C*** en jardinière.* — 126. *Mme de W*** et son petit-fils.* — 127. *M. d'Aube*, maître des requêtes. — 128. *M. le maréchal de Balincourt.* — 129. *M. et Mme* ..., sous le même numéro. — 130. *M. de B.* — 131. Portrait d'une *Jeune fille.* — 132. *M. l'abbé ***.* — 133. *M. le comte d'A.* — 134. *M. de B.* — 135. *M. de R.* — 136. *Les Enfants de Mme de Lanion en Savoyards.* — 137. *Les Enfants de Mme la marquise d'Essertaux*, même habillement. *Un Nègre et une négresse*, sous le même numéro. — 138. *Deux Pères Capucins.* — 139. *Mme de ***.* — 140. *La Femme de l'auteur.* — 141. Esquisse du 3e acte de la comédie d'*Arlequin et Scapin voleurs par amour.* — 241. Portrait de *M. de ***.* — 242. *Mme de ***.* — 252. *S. E. Mme l'Ambassadrice de Hollande.* — 253. Portrait d'*Un homme tenant des bouteilles et un pain.*

Salon de 1753. — N° 61. Portrait de *Mme de Sassenay.* — 62. *M. le comte de Lillebonne.* — 63. *Mlle Fauconnet.* — 64. *M. l'abbé Tardif.* — 65. *M. le chevalier de Brebant.* — 66. *M. Vaultier.* — 67. *Mlle de Chenneville.* — 68. *Mme la comtesse de Mory.* — 69. *M. P.* —

70. *M. D. L. R.* — 71. *Mme D. L. R.* — 72. *M. D. L. S.* — 73. *Mme la marquise de Beuvron et Mlle sa fille en Savoyardes.* — 74. *M. l'abbé Fontaine.* — 75. *M. Mainhulle.* — 76. *Mlle d'Ambleville en sœur grise.* — 77. *Mme de Verrière.* — 78. *Mlle Guéant.* — 79. *Mme de ***.* — 80. *M. l'évêque de L.* — 81. *M. d'Hamécourt.* — 82. L'*Auteur*, peint par lui-même, *peignant son fils.* — 83. *Mme Garnotelle.* Plusieurs autres tableaux sous le même numéro.

Salon de 1756 [rue Saint-Germain-des-Prés]. — No 86. Douze portraits sous le même numéro.

Salon de 1762 [ancien conseiller]. — No 67. Portrait de *M. le D. D. C.* — 68. Trois *Enfans de Mme la comtesse de ***.* — 69. *L'abbé Aubert.* — 70. *Mme Bois-Roger.* — 71. *Mlle Dangeville*, dans la comédie des *Mœurs du temps.* — 72. *Mlle Dubois*, dans la tragédie d'*Alzire.* — 73. *Une femme âgée de quatre-vingt-quatre ans.* — 74. L'auteur, par lui-même.

Salon de 1764. — No 46. Plusieurs portraits sous le même numéro.

**Pouillet** (Charles), maître peintre vernisseur, reçu le 11 juillet 1748, rue Meslay (*Liste*, p. 39); expert en 1752 et 1758 (*Scellés*, t. II, p. 166, 254).

**Poulain** (Pierre), sieur Duval, peintre, reçu le 30 avril 1718, rue des Boulangers (*Liste*, 1764).

**Poulet** (Jean-Baptiste), sculpteur des Bâtimens du Roi, 1754, rue Neuve-Saint-Denis (*Scellés*, t. II, p. 186 et 192).

**Poulin** (Claude), sculpteur, reçu le 20 novembre 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Poullain** (Charles), sculpteur, † avril 1775, rue de Vendôme (*Mém.* Paris).

**Poullain** (Charles-Laurent), sculpteur, reçu le 5 mai 1756, rue de Vendôme (*Liste*, p. 53); directeur; † octobre 1774, rue Saint-Pierre-au-Pont-aux-Choux (*Mém.* Paris).

**Poullain** (Jean-Louis), peintre, reçu le 17 octobre 1739, rue de Montmorency, hôtel de Montmorency (*Liste*, p. 32).

**Poullain** (Louis-Léandre), peintre, mari de Marie-Geneviève Couillard, † 4 mars 1785, rue des Prêtres-Saint-Paul (*Scellés*, t. III, p. 165; *Journal de Paris*, p. 265).

**Poullain** (Nicolas-Charles), sculpteur, reçu en 1770, rue Saint-Pierre, près les Fossés-du-Pont-aux-Choux (*Tab.*, p. 87).

**Poulleau** (Claude-René-Gabriel), graveur d'architecture. Mort de sa femme, Marie-Anne Selhausen, 1785 (*Bull.* 1899).

**Poullet** (Jean-Baptiste), sculpteur en bois, reçu le 13 novembre 1742; directeur, 19 octobre 1747, rue Neuve-Saint-Denis (*Liste*, p. 10).

**Poultier** (Jean), sculpteur du Roi. Testament de Marie Salines, sa veuve, 12 mars 1726 (*Bull.* 1906).

**Pouré** (César), sculpteur, reçu le 12 décembre 1729, rue Basse-Villeneuve (*Liste*, p. 27).

**Pourlin** (Jean-Baptiste), peintre, rue du Figuier. Testament de Geneviève-Reine Hampteau, sa veuve, 18 janvier 1777 (*Bull.* 1906).

**Pourrez** (Nicolas), sculpteur, reçu le 20 mai 1743, rue du Ponceau-Saint-Denis (*Liste*, p. 34).

**Prain** (veuve Albert-Alexis), peintre, cimetière Saint-Jean, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Prain** ou **Prin** (Joseph-Joachim), sculpteur [en bois], reçu en 1772, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine (*Tab.*, p. 88; *Scellés*, t. III, p. 95).

**Prassurot** (Pierre), peintre, 1781, rue Bergère (*Scellés*, t. III, p. 128). — Voy. Prussurot.

**Préaux**, dit **Villeneuve** (François-Jacques), sculpteur, reçu le 20 octobre 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Prémeaux** (Nicolas), peintre, reçu en 1775, rue Montmartre (*Tab.*, p. 88).

**Presle** (Jean-Charles), peintre, reçu le 17 octobre 1758, rue Neuve-Saint-Eustache (*Liste*, p. 57); 1786, rue Poissonnière (*Tab.*, p. 88).

**Pressard-Lespinay** (Jacques-François-Victor), peintre, reçu le 5 mai 1762, rue Aumaire, près le cul-de-sac de Rome (*Liste*, p. 65).

**Preudhomme.** — Voy. Prudhomme.

**Prévost** (Claude), peintre, reçu le 13 août 1757, rue Meslay (*Liste*, p. 55).

**Prévost** (Claude-Michel), peintre, rue et barrière de Sève, 1783 (*Tab.*, p. 38).

**Prévost** (Louis-Bonaventure), dessinateur et graveur, 1776, rue Saint-Thomas, porte d'Enfer (*Scellés*, t. III, p. 68).

**Prévost** l'aîné (...), peintre en miniature, 1775, carré de la porte Saint-Denis (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 148. Portrait de feu *M. Boucher*, premier peintre du Roi, en médaillon, entouré d'une guirlande de fleurs, avec attributs, 7 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds 6 pouces de large. Appartient à l'auteur. — 149. Deux *Bouquets de fleurs dans des vases.* Peints à gouache, donnés par l'auteur pour sa réception. — 150. *Fleurs dans un panier, un nid d'oiseaux, quelques fruits, etc.*, haut. 2 pieds, larg. 1 pied 6 pouces, à l'huile. Appartient à M. le duc de Liancourt. — 151. Plusieurs tableaux, à huile et à gouache, dans le même genre et sous le même numéro. — 152. Deux dessins coloriés sous le même numéro.

**Prévost** le jeune, peintre de fleurs, porte Montmartre, à côté des boulevards (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 193. *Panier rempli de fleurs, nid d'oiseaux nouvellement éclos, panier avec des rubans, etc.*, haut. 4 pieds 6 pouces, larg. 3 pieds 6 pouces. Appartient à M. Blondel de Gagny. — 194. *Fleurs dans un vase et nid d'oiseaux sur une table*, haut. 15 pouces, larg. 12 pouces. Appartient à M. de la Live de la Briche, Introducteur des Ambassadeurs. — 195. *Fleurs et fruits*, peints à gouache, 1 pied 9 pouces de haut sur 1 pied 5 pouces de large. Appartient à la marquise de Langeac. — 196. *Fleurs dans un vase et*

*fruits sur une table*, haut. 2 pieds 2 pouces, larg. 1 pied 6 pouces. — 197. *Panier d'abricots et autres fruits sur une table*, même grandeur que le précédent. — 198. *Une pie-grièche terrassant un pinson*, haut. 12 pouces, larg. 15 pouces. — 199. Plusieurs tableaux dans le même genre et sous le même numéro. Ils sont peints les uns à huile et les autres à gouache.

**Prévôt** (Claude), peintre, reçu le 23 janvier 1683 (*Liste*, 1697).

**Prévôt** (Mme), épouse de M. Prévôt l'aîné (*Alm.*, 1776 : « Peint la miniature avec succès »), carré de la porte Saint-Martin.

**Prieur** (Charles), peintre, rue Saint-Pierre, Pont-aux-Choux, 1779 (*Tab.*, p. 38).

**Prieur**, sculpteur en ornements, modeleur et ciseleur, faubourg Saint-Denis (*Alm.*, 1777).

**Prieur**, sculpteur, rue Frépillon, 1758 (*Bull.* 1906).

**Prin** (Pierre), peintre, reçu le 11 juillet 1696 (*Liste*, 1697). — Voy. Prain.

**Privé** (Thomas), peintre, 1391.

**Protain** (Jacques-Charles), peintre, reçu en 1773, passage de Lesdiguières (*Tab.*, p. 88).

**Protain** ou **Protin** fils (Pierre), peintre, reçu le 17 juin 1757, rue de Long-Pont (*Liste*, p. 22, 54); conseiller avant 1775; rue d'Orléans en 1778 (*Scellés*, t. III, p. 97; *Alm.*, 1776 : « Peint l'architecture et la décoration »), rue de Longpont. Expose en 1762.

Salon de 1762. — N° 93. Deux tableaux d'architecture (rue de la Mortellerie).

**Protain**, peintre; peintures dans la maison de M. de Pommery, etc., 1769, rue du Monceau-Saint-Gervais (*Scellés*, t. II, p. 435).

**Prou** (Antoine), peintre, reçu le 12 octobre 1656 (*Liste*, 1672).

**Provôt** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 5 septembre 1749, rue des Petits-Carreaux (*Liste*, p. 42).

**Provôt** (Jean-Baptiste), peintre, reçu en 1771, rue des Barres (*Tab.*, p. 88).

**Provôt** (Nicolas), sculpteur, reçu le 8 mars 1749, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 40).

**Provoyeur**, peintre, reçu en 1766, rue du Faubourg-du-Roule, vis-à-vis les Écuries (*Tab.*, p. 88).

**Prudhomme** (François), peintre, reçu le 21 mai 1713, rue du Chevet-Saint-Landry (*Liste*, 1764).

**Prudhomme** (Jean-Jacques), peintre, reçu le 5 mai 1761, rue Saint-Denis, vis-à-vis le Roi François (*Liste*, p. 63).

**Prudhomme** (Jean-Jacques), peintre, reçu en 1767, rue du Ponceau (*Tab.*, p. 88).

**Prudhomme** (Jérôme), peintre, reçu en 1767, rue du Ponceau, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 11 et 16).

**Prudhomme** (Nicolas), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Saint-Denis, vis-à-vis le Roi François (*Liste*, p. 56).

**Prudhomme** (Nicolas), peintre, reçu le 28 juillet 1759, au Marché-Neuf (*Liste*, p. 58).

**Prudhomme**, peintre, adjoint à professeur, rue Bailleul, hôtel de Carignan (*Alm.*, 1776 : « Il fait des tableaux de chevalet de différens genres et prend des élèves chez lui »). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 134. *La Peste des Philistins*, 1 pied 10 pouces sur 3 pieds de large. — 135. *Repos de la Sainte Famille en Égypte*. Donné par l'auteur pour sa réception. Ovale, de 2 pieds de haut sur 2 pieds 6 pouces de large. — 136. *Adoration des rois*. Esquisse, 1 pied 5 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large. — 137. *Chute d'eau;* ovale, haut. 1 pied 6 pouces, larg. 2 pieds. — 138. Plusieurs tableaux de différens genres sous le même numéro.

**Prudhomme**, peintre, ancien directeur, élu le 19 octobre 1767, rue du Ponceau; recteur mouvant, 1775 (*Liste*, 1775).

**Pruny** (Jean-François), sculpteur, reçu le 30 août 1763, grande rue du Bac (*Liste*, p. 69).

**Prussurot** (Denys-Étienne), peintre, reçu le 23 février 1759, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 57).

**Prussurot** (Pierre), peintre, reçu le 31 décembre 1762, chez M. son père, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 68).

**Prussurot** (Pierre), rue Poissonnière (*Tab.*, p. 88).

**Prussurot**, peintre-doreur, reçu le 27 février 1754, p. 14; directeur en 1767 (*Mém.* 1766). — Voy. Prassurot.

**Pujos** (André), peintre en miniature de l'Académie de Toulouse, reçu en 1769, quai Pelletier (*Tab.*, p. 89; *Alm.*, 1776 : « Peint très bien la miniature »); † 1788 (*Bull.* 1899). Expose en 1774.

Salon de 1774. — Nº 112. Portrait de *Mme *** jouant de la guitare.* — 113. *M. de La Fage*, syndic des États de la province de Languedoc. — 114. *M. Laurent*, graveur de l'Académie des beaux-arts de Marseille. — 115. *M. Fleury.* — 116. *La Souricière* et *l'Égrugeoir*, faisant pendant. Ils ont été gravés. — 117. *Tête de jeune fille.* Tous ces morceaux sont peints en miniature. — 118. *M. Guiot de Chenisot*, maître des requêtes; *Mme son épouse*, sous le même numéro. — 119. *M. Dupui*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-lettres; *Mme son épouse*, de l'Académie des Arcades, sous le même numéro. — 120. *M. de La Lande*, de l'Académie des Sciences, etc. — 121. *M. Petit*, professeur de la Faculté de médecine de Paris et de l'Académie des Sciences. — 122. *Mme Rèche*, de l'Académie des Arcades et de la musique de la Reine. — 123. *M. Bartoli*, premier antiquaire du roi de Sardaigne et de l'Académie des Sciences. — 124. *M. Sue*, professeur royal aux Écoles de chirurgie et de l'Académie de peinture. — 125. *M. Linguet.* — 126. *M. Vénevault*, peintre du Roi. — 127. *M. Aliamet*, graveur du Roi. — 128. *M. Adanson*, interprète du Roi dans les Échelles du Levant. — 129. *M. Davesne*, adjoint à professeur de l'Académie de Saint-Luc. *Mme son épouse*, sous le même numéro. — 130. Plusieurs portraits sous le même numéro, les uns à la pierre noire, les autres à la sanguine.

**Pussot** (François), sculpteur, reçu le 26 avril 1657 (*Liste*, 1672).

**Putois** (Claude), peintre, reçu le 2 janvier 1679 (*Liste*, 1682).

# Q

**Quenont** (Louis-Gervais), peintre, faubourg Saint-Martin, 1778 (*Tab.*, p. 38).

**Quenot** (Jean), sculpteur, reçu le 24 décembre 1681 (*Liste*, 1682).

**Quentin** (Jacques), sculpteur, reçu en 1760, rue de Paradis-Saint-Denis (*Tab.*, p. 89).

**Quentin** le jeune (la veuve de Jean), peintre, 1657.

**Quesber** ou **Quesbec** (Pierre-Jacques), peintre, reçu le 14 août 1752, rue de la Pelleterie (*Liste*, p. 46); 1786, rue de la Vieille-Draperie (*Tab.*, p. 89).

**Quesnel** (Augustin), peintre, juré et garde en 1651, délégué à la conférence avec les Académiciens (*Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale*, p. 98); demeurant en 1651 rue Bétizy (*Statuts*, p. 63). Le jugement de 1660 (*Statuts*, p. 94) nomme Augustin Quesnel l'aîné et Quesnel le jeune.

**Quesnel** (Jacques), peintre, 1617, 1619 (*Rev. univ. des Arts*, t. XIII, p. 323-335).

**Quesnel** (Jacques), peintre, † 7 mars 1729, rue Baillif, près Saint-Eustache, âgé de soixante-quinze ans, frère de Robert Quesnel (*Scellés*, t. I, p. 294).

**Quesnel** (Robert), peintre, pont Notre-Dame, déclare la mort de son frère Jacques en 1729 (*Scellés*, t. I, p. 294). Mort de Marie-Françoise Aubert, veuve Quesnel, mars 1748, pont Notre-Dame (*Mém.* Paris).

**Quesnel** ou **Quesnel** (Robert), reçu en 1772, rue Bergère (*Tab.*, p. 89).

**Quesnel** (Toussaint), peintre, doyen, reçu le 8 août 1617 (*Liste*, 1672), demeurant en 1651 rue de Seine, à Saint-Germain-des-Prés (*Statuts*, p. 68).

**Quesnet**, peintre, rue Beaurepaire. Mort de sa femme, 1748 (*Mém.* Paris). Expose en 1753.

Salon de 1753. — No 219. Portrait de *M. Ortalan*, chirurgien-major au régiment de Marsillac, cavalerie. — 220. Le portrait du *Fils de Mme le Chapt.* — 221. Le portrait de la *Mère de l'auteur*.

**Questier** (Guillaume), peintre, reçu le 18 juillet 1754, rue du Four-Saint-Germain, à l'Hôtel impérial (*Liste*, p. 49).

**Queuxdame** (René), dit **Tiercelin**, peintre, mort en 1752, mari de Jeanne Lemoine (*Scellés*, t. II, p. 440).

**Quévanne** (Philippe), peintre, reçu en 1777, passage de Beaufort, ancien député en 1796 (*Tab.*, p. 14 et 38).

**Quintel** (Damien), sculpteur, reçu le 5 mai 1749, rue de Cléry (*Liste*, p. 41).

## R

**Rabia** (Antoine), sculpteur, reçu le 6 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Rabillon** (...), peintre au pastel, rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis la rue Bailleul (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 183. Portrait au pastel de *Mme la princesse de Listenois*. — 184. *Mme la comtesse de Boulbon vêtue en Minerve, entourée de différents attributs*, peint à huile, 8 pieds de haut sur 5 de large. — 185. *M. Collot et Mme son épouse*, au pastel. — 186. Plusieurs portraits sous le même numéro, à l'huile et au pastel.

**Rachinet de Laplanche** (Gilles), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Boucherat (*Liste*, p. 44).

**Racine** (Jean-Baptiste), graveur, 1783, rue du Faubourg-Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 150).

**Radigue** (Julien), peintre, faubourg Saint-Martin, reçu en 1770 (*Tab.*, p. 89).

**Raguenet**, peintre, rue de la Licorne. Expose en 1752 et 1753.

Salon de 1752. — N° 199. *Vue du Pont-Neuf*, d'un pied 12 pouces de haut, prise du balcon du Roi, au Vieux-Louvre. Une autre vue, même grandeur, prise du pavillon de M^me^ la duchesse du Maine, à l'Arsenal.

Salon de 1753. — N° 149. *Vue de l'isle Nostre-Dame et partie de celle de Saint-Louis. Vues de la porte Saint-Bernard.* — 150. *L'Hôtel-de-Ville de Paris, de l'hôtel des Ursins.* — 151. *La Pointe de l'isle Saint-Louis* et le *Port Saint-Paul*, vus du coin de la rue de Seine, quai Saint-Bernard. *Le Cloître de Notre-Dame du côté des jardins*, vu de l'île Saint-Louis.

**Rahon** (Jean), sculpteur, reçu en 1659 (*Liste*, 1672).

**Raimbault** (Mlle Marguerite-Élisabeth), reçue en 1746, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*Liste*, p. 82).

**Ramier** (Jean-Gilles), peintre et doreur, reçu le 28 février 1760, rue Grenier-Saint-Lazare (*Liste*, p. 60); † 1er avril 1788, rue du Faubourg-Saint-Martin; mari de Marie Gobin, dont il a sept fils (*Scellés*, t. III, p. 208).

**Rascalon** (Antoine), reçu en 1770, rue d'Orléans, porte Saint-Martin (*Tab.*, p. 89).

**Rascalon** (Barthélemy-Mames), sculpteur, rue de Cléry, n° 28, 1781 (*Tab.*, p. 38).

**Raspatte** (Charles-Joseph), sculpteur, reçu le 6 octobre 1760, absent (*Liste*, p. 76).

**Ravier** (Christophe), fils de Claude, peintre mineur en 1781.

**Ravier** (Claude), peintre, concierge et clerc de Saint-Luc, reçu le 17 octobre 1755, rue de la Lanterne, près le Bureau (*Liste*, p. 52); † 7 mars 1781, rue du Haut-Moulin, en la maison de l'Académie (*Scellés*, t. III, p. 118).

**Ravion** (Pierre), sculpteur, reçu le 23 septembre 1747, rue du Faubourg-Saint-Antoine (*Liste*, p. 38).

**Ravion** (Victor-François-Pierre), sculpteur, reçu en 1770, rue de Charonne (*Tab.*, p. 89).

**Ravos** (Pierre), sculpteur, reçu le 10 mars 1689 (*Liste*, 1697).

**Raymond** (François), peintre en éventails, 1777, rue des Boucheries (*Scellés*, t. III, p. 72).

**Raymond** (Jacques), peintre, reçu en 1781, rue Comtesse-d'Artois, au café d'Apollon, vis-à-vis la rue Mauconseil ; ancien syndic en 1786 (*Tab.*, p. 7).

**Rebillé** la jeune (veuve), remariée, absente, 1764 (*Liste*, p. 81).

**Rebillier** (Charles), sculpteur, † septembre 1760, rue Salle-au-Comte (*Mém.* Paris), fils ou frère de Nicolas Rebillier.

**Rebillier** (Nicolas), sculpteur en marbre, professeur de Saint-Luc, † décembre 1751, rue Salle-au-Comte (*Mém.* Paris). Testament de Marguerite-Louise Gilson, sa veuve, juin 1773 (*Bull.* 1906).

**Rebillier** (veuve Nicolas), sculpteur, rue Sal-au-Comte, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Reboure** (Mathurin **de**), sculpteur, reçu le 23 janvier 1671 (*Liste*, 1672).

**Rebourg** (veuve Simon), absente, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Récoupé** (Marc-Roch), peintre, rue du Faubourg-Saint-Martin, 1779; syndic en 1786 (*Tab.*, p. 6 et 39).

**Redon** (Barthélemy), peintre, † 15 décembre 1781, rue Poissonnière (*Scellés*, t. III, p. 128).

**Redon** (François), peintre et marchand de couleurs, reçu le 14 août 1759, place de l'École, en boutique (*Liste*, p. 59); † 18 novembre 1765, place de l'École (*Scellés*, t. II, p. 374).

**Redon** (Jean), peintre, frère de Barthélemy, rue des Arcis (*Scellés*, t. III, p. 128).

**Refrogné** (Edme-Nicolas), peintre-doreur, reçu le 14 août 1753, rue des Fossés-Saint-Victor (*Liste*, p. 49); † 31 juillet 1766, rue des Fossés-Saint-Victor (*Scellés*, t. II, p. 383).

**Refrogné** (François), frère d'Edme, peintre, rue Saint-Jacques (*Scellés*, t. II, p. 383).

**Regnard** (Étienne), dessinateur pour tapisseries, de l'Académie royale, rue de la Vieille-Monnaie; mari de Marie Vian (*Scellés*, t. II, p. 100).

**Regnard** (Jean), peintre, reçu le 17 octobre 1757, rue Saintonge (*Liste*, p. 54).

**Regnard**, peintre, rue Popincourt, 13 mai 1778 (*Bull.* 1906).

**Regnaud** (André), peintre, reçu en 1768, rue des Arcis (*Tab.*, p. 89).

**Regnaud** (Louis), peintre, reçu le 4 mai 1754, rue Saint-Denis, à la Pomme d'or (*Liste*, p. 49).

**Regnaudot** (Thomas-François), peintre en bâtiment, mari de Geneviève Philzeau, † 2 septembre 1756, rue Saint-Julien-des-Ménétriers (*Scellés*, t. II, p. 225).

**Regnault** (François), peintre, reçu le 28 septembre 1763, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la Barrière, chez un fourreur (*Liste*, p. 69).

**Regnault** (François), 1764, rue de Montmorency (*Tab.*, p. 89).

**Regnault** (Jean), peintre, rue des Cordeliers, 1766 (*Scellés*, t. II, p. 394).

**Regnault** (Noël), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Régnier** (Alexandre), sculpteur, reçu en 1780, député en 1786 (*Tab.*, p. 9 et 39).

**Régnier** (Charles), sculpteur, 17 février 1735, rue de Cléry (*Liste*, p. 29).

**Régnier** (Gilles), sculpteur, reçu le 26 mars 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Régnier** (Jean-Charles), sculpteur, reçu en 1766, rue de Cléry (*Tab.*, p. 90).

**Régnier** (Jean-Louis), sculpteur, porte Saint-Antoine, 1781 (*Tab.*, p. 39).

**Reinauld** (Jean), sculpteur, rue des Vieilles-Tuileries, 1778 (*Tab.*, p. 39).

**Remillière** (Nicolas), peintre, reçu le 28 janvier 1763, absent (*Liste*, p. 76).

**Remy** (Claude-Henry), peintre, reçu le 17 octobre 1758, rue Simon-le-Franc (*Liste*, p. 57).

**Remy** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1749; directeur le 19 octobre 1753, rue Poupée-Saint-André (*Liste*, p. 12); 1786, rue des Grands-Augustins (*Tab.*, p. 90); pris comme expert, 1751 et 1768 (*Scellés*, t. II, p. 133, 216, 421).

**Renard** (Nicolas), sculpteur, reçu le 20 octobre 1691 (*Liste*, 1697).

**Renaud**, peintre en miniature, rue Croix-des-Petits-Champs (*Alm.*, 1776).

**Renaud de Nevierre**, dessinateur du Roi pour la marine. Mort d'Anne Chazelet, sa veuve, avril 1782 (*Bull.* 1899).

**Renaudat** (Étienne-Jean), peintre, reçu le 10 septembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Renaudat** (Jean), peintre, reçu le 17 mars 1673 (*Liste*, 1682).

**Renault** (François), peintre, rue de Jouy, cul-de-sac Guespine (*Tab.*, p. 90).

**Renault** (Jean), peintre, reçu le 15 février 1733, rue de la Vannerie, chez un pâtissier (*Liste*, p. 28).

**Renault** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 23 septembre 1747, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 38).

**Renault** (Nicolas-Denis), peintre-vernisseur, reçu le 23 septembre 1747, faubourg Saint-Lazare (*Liste*, p. 38); † 18 novembre 1767, rue de la Huchette, à la Cloche (*Scellés*, t. II, p. 412).

**Renault** (Noël), peintre, reçu le 4 juillet 1675 (*Liste*, 1697).

**Renaut** (Étienne-François), sculpteur, boulevard des Filles-du-Calvaire, 1785 (*Tab.*, p. 39).

**Renaux** (Joseph), sculpteur, faubourg Saint-Denis, 1783 (*Tab.*, p. 39).

**Renders** (Jean-Baptiste), peintre, 1749, quai de Gesvres, expert (*Scellés*, t. II, p. 116).

**Rendu** (Étienne), peintre, reçu le 22 juillet 1670 (*Liste*, 1672).

**Renié** (Michel), sculpteur, reçu le 13 octobre 1682 (*Liste*, 1697).

**Renier** (Pierre), sculpteur et ancien, reçu en 1653 (*Liste*, 1672).

**Renier**, sculpteur du Roi; mort de sa veuve, Marie-Anne Benault, rue d'Argenteuil, octobre 1750 (*Mém.* Paris).

**Renodot**, compagnon sculpteur et modeleur de Slodtz, 1764 (*Scellés*, t. II, p. 351).

**Rensbracq** (Pierre), reçu le 21 juillet 1683 (*Liste*, 1697).

**Reol** (Jean), sculpteur, reçu le 9 novembre 1758, rue de Cléry (*Liste*, p. 57).

**Requier** (François), sculpteur, reçu le 6 septembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Restieaux** (André), sculpteur, demeurant à Londres, 1770 (*Scellés*, t. II, p. 451).

**Restout**, peintre, carré de la porte Saint-Denis (*Alm.*, 1776 : « Peint le paysage pour la décoration théâtrale. Cet artiste est un des meilleurs de ce genre »).

**Retornat** (Ambroise), sculpteur, rue des Petites-Écuries du Roi, faubourg Saint-Denis, 1778 (*Tab.*, p. 39).

**Rey** (Jean-Baptiste), peintre, 1762, place aux Veaux; mari de Marie-Madeleine Bordet (*Scellés*, t. II, p. 309).

**Rhehires** (Nicolas), peintre, rue d'Orléans, faubourg Saint-Martin, en 1764 (*Scellés*, t. II, p. 360).

**Rhetière** (Claude), peintre, 1769 (*Scellés*, t. II, p. 446).

**Ribié** (François), sculpteur, reçu le 15 janvier 1751, absent (*Liste*, p. 74).

**Ricard**, dit **Prévôt** (Antoine-François), peintre, reçu le 23 août 1720, absent (*Liste*, p. 70).

**Ricard** (Charles), peintre, reçu le 10 septembre 1728, rue Saint-Martin, en boutique (*Liste*, p. 26).

**Richard** (Benoît-Charles), peintre, reçu le 5 juillet 1760, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 60).

**Richard** (Jacques), juré, 1610, 1612.

**Richer** (Jean), sculpteur, reçu le 28 janvier 1678 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Richot** (Jacques), peintre, reçu le 17 octobre 1743, près la galère d'Avignon, porte-Paris, *sic* (*Liste*, p. 40).

**Ride** (Jean-Henry), peintre, reçu en 1769, rue Aumaire (*Tab.*, p. 90).

**Riffaut-Olivier** (Pierre), maître peintre et juré crieur, syndic de la communauté de Saint-Luc, † 25 mars 1781, rue de Seine, âgé de quarante-quatre ans, laissant cinq enfants (*Scellés*, t. III, p. 119).

**Rignière** (Robert **de**), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Rimbault** (Pierre-François), peintre, reçu en 1774 (*Tab.*, p. 90).

**Ringard** (Jean), peintre, reçu le 16 octobre 1756, rue du Bout-du-Monde (*Liste*, p. 53).

**Ripoze** (Antoine), peintre, 1774, rue Saint-Étienne-Villeneuve (*Tab.*, p. 90).

**Risbracq**, peintre. Expose en 1751.

Salon de 1751. — N° 140. Deux *Paysages* et plusieurs figures et animaux sous le même numéro.

**Rivier** (Jacques), peintre, reçu le 24 septembre 1693, absent (*Liste*, 1697).

**Rivière** (Jacques), sculpteur, ancien, reçu le 5 septembre 1670 (*Liste*, 1672).

**Robert** (Charles), peintre, reçu le 5 mai 1750, rue des Arcis (*Liste*, p. 42); conseiller, rue Poissonnière (*Liste*, 1775); mort de Jeanne-Catherine Héricourt, sa veuve, décembre 1783 (*Bull.* 1899).

**Robert** (Duclos), compagnon peintre (*Délibération*, 1748, p. 72).

**Robert** (Hubert), peintre du Roi, achète une maison à Auteuil, 1791 (*Bull.* 1899).

**Robert** (Jacques), sculpteur, reçu le 31 décembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Robert** (Jean), sculpteur, reçu le 10 octobre 1685 (*Liste*, 1697).

**Robert** (Jean), peintre, reçu le 14 août 1761, rue Saint-Sébastien (*Liste*, p. 64).

**Robert** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 5 septembre 1749, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 42).

**Robert** (Louis-Étienne), peintre, reçu en 1771 (*Tab.*, p. 90).

**Robert** (Noël), sculpteur, reçu le 17 janvier 1732, rue Meslay (*Liste*, p. 27).

**Robert** (Paul-Ponce-Antoine), sieur de Séry, peintre du cardinal de Rohan. Testament, 14 décembre 1733 (*Bull.* 1906).

**Robert** (veuve), sculpteur-marbrier, rue de Vendôme, 1780 (*Bull.* 1906).

**Robillard** (veuve de Jean), peintre, rue du Verdbois, 1764 (*Liste*, p. 76).

**Robillon** (Antoine), sculpteur, reçu le 31 juillet 1738, rue de Cléry (*Liste*, p. 31); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 90).

**Robillon** (Étienne), sculpteur, reçu le 5 juin 1685 (*Liste*, 1697).

**Robillon** (veuve d'Étienne), sculpteur, faubourg Saint-Denis, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Robinet** (Denis), sculpteur, reçu le 6 juillet 1683 (*Liste*, 1697).

**Robinot** ou **Robineau** (Denis), sculpteur en ornements, reçu le 23 septembre 1743; directeur, 1753 et 1755, rue Royale, butte Saint-Roch (*Liste*, p. 12, 35); 1775, en exercice, rue Meslay (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776); † 29 octobre 1776, rue Meslay (*Scellés*, t. II, p. 113, 216, expert; t. III, p. 66). Décès de Marie Morel, sa femme, 1776 (*Mém.* Paris).

**Robinot** (Nicolas), sculpteur en bois, reçu le 4 mars 1732, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 28).

**Robinot** (Nicolas), sculpteur en bois, reçu le 15 octobre 1750, rue Neuve-Saint-Martin (*Liste*, p. 44).

**Roch** (Jean), peintre, reçu le 1er février 1752, rue du Monceau-Saint-Gervais (*Liste*, p. 45).

**Roch** (Laurent), sculpteur, reçu le 21 avril 1696 (*Liste*, 1697).

**Rochelet** (Simon), sculpteur, rue du Faubourg-Saint-Antoine, expert en 1742 (*Scellés*, t. II, p. 6).

**Rochet** (Annet), sculpteur, reçu le 8 mars 1678 (*Liste*, 1682).

**Rode** (Jean-Baptiste-Simon), sculpteur en ornements, reçu en 1766, rue du Faubourg-Poissonnière (*Tab.*, p. 90; *Alm.*, 1776 : rue de Cléry).

**Rodier** (Antoine), peintre, reçu le 15 octobre 1762, rue Bourlabbé (*Liste*, p. 66).

**Rodiez** (Louis-Étienne), peintre, reçu le 20 janvier 1757, rue du Grand-Hurleur (*Liste*, p. 54).

**Roeser** (... **de**), peintre de paysages, reçu en 1771, cour du Commerce (*Tab.*, p. 90); conseiller en 1774, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince (*Liste*, 1775), rue de la Comédie-Française (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 67. *Paysage avec figures et animaux*. Haut. 1 pied 6 pouces; larg. 2 pieds. Tableau peint à l'huile que l'auteur a donné pour sa réception.

— 68. Plusieurs *Paysages* peints à l'huile, de différentes grandeurs. — 69. Deux *Paysages* peints à gouache. — 70. Trois *Têtes* et douze petits *Paysages*, peints à gouache, dans un cadre.

**Roger** (Cornille), peintre et ancien, reçu le 7 octobre 1637 (*Liste*, 1672).

**Roger** (François-Claude), peintre, expert en 1759 et 1772 (*Scellés*, t. II, p. 286; t. III, p. 26).

**Roger** (Pierre-Marie), peintre, rue Saint-Denis, 1781 (*Tab.*, p. 39).

**Roi** (Pierre), peintre, rue du Regard, faubourg Saint-Germain, 1778 (*Tab.*, p. 39).

**Roidot** ou **Roideau** (Jean-Marin), peintre, reçu le 2 juillet 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Roland** (Nicolas), sculpteur, reçu le 28 août 1642 (*Liste*, 1672).

**Rolin** (Louis-Claude), peintre, rue Galande, place Maubert, 1782 (*Tab.*, p. 39).

**Rollet** (Nicolas), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue de Grenelle-Saint-Germain (*Liste*, p. 67).

**Romagnesy** (Michel), peintre, reçu en 1766, faubourg Saint-Martin, près l'église (*Tab.*, p. 90).

**Romain** (Étienne-Félix), peintre, reçu le 31 janvier 1692 (*Liste*, 1697).

**Rondel** (Nicolas-Martin), compagnon sculpteur (*Délibération*, p. 72).

**Rondet** (Étienne), sculpteur, reçu le 2 juillet 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Ronssoy** (Louis **de**), peintre. Mort de Jeanne-Anne Éléonore Mian, sa femme, août 1787 (*Bull.* 1899).

**Roque** (Pierre), peintre, reçu le 23 juillet 1756, rue Greneta, en boutique (*Liste*, p. 53).

**Rosé** (Pierre), peintre. Testament de sa veuve, Christine Moulin, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, juin 1745 (*Bull.* 1906).

**Rossignol** (Barthélemy), peintre, mari de Geneviève-Anne Malartier, † 3 août 1783, rue de la Calandre (*Scellés*, t. III, p. 158).

**Roucy** (Antoine **de**), peintre, reçu le 19 juillet 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Rouen** (Jean), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue Poissonnière (*Liste*, p. 46).

**Rouen** (Jean-Nicolas), peintre, faubourg Saint-Denis, 1784 (*Tab.*, p. 40).

**Rougt** (Turse-Jacques), peintre, faubourg Saint-Martin, 1781 (*Tab.*, p. 40).

**Rouillon** (veuve de Louis), sculpteur, rue de Montreuil, 1778 (*Tab.*, 1786).

**Rouland-Dupré** (Nicolas), sculpteur, reçu le 11 juillet 1696 (*Liste*, 1697).

**Roumier** (Claude), sculpteur, reçu le 17 juin 1738, rue Fromenteau (*Liste*, p. 31).

**Roumier** (François), sculpteur des Bâtiments du Roi, frère de Claude; mari de Michelle Lyon; † 27 janvier 1748, place du Louvre (*Scellés*, t. II, p. 105). Testament, 19 décembre 1747 (*Bull.* 1906). Mort de Marie-Marguerite Lançon, sa femme, place du Vieux-Louvre, novembre 1760 (*Mém.* Paris).

**Rousseau** (Charles), sculpteur ordinaire des jardins et Bâtiments du Roi (*Bull.* 1899); † avant 1749 (*Scellés*, t. II, p. 117). Mort de Jeanne de la Fraye, sa veuve, avril 1777 (*Bull.* 1899).

**Rousseau** (Jean-François), peintre, reçu en 1767 (*Tab.*, p. 91).

**Rousseau** (Jules-Antoine), sculpteur, reçu le 17 février 1753; à Versailles (*Liste*, p. 47).

**Rousseau** (Pierre), sculpteur, reçu en 1768, rue de Bourbon-Villeneuve (*Tab.*, p. 91).

**Rousseau de la Rotière** (Jean-Simon), sculpteur, reçu en 1771, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Tab.*, p. 91).

**Roussel** (Georges), peintre, reçu le 14 janvier 1668 (*Liste*, 1697); 1678 (*Scellés*, t. I, p. 19).

**Roussel** (Guillaume), peintre, reçu le 12 mars 1693 (*Liste*, 1697).

**Roussel** (Guillaume), maître en 1736, rue Saint-Martin, proche Saint-Julien (*Nouv. règlement*).

**Roussel** (veuve de Jean-Baptiste), sculpteur, 1778, rue Traversière, faubourg Saint-Antoine (*Tab.*, 1786).

**Roussel** (Jean-Jude), peintre. Testament, 27 juin 1767 (*Bull.* 1906).

**Roussel** (René), peintre travaillant pour le Roi; mari de Pernette Guéret, 1678 (*Scellés*, t. I, p. 20).

**Roussel**, peintre, agrégé de l'Académie, cloître Saint-Jacques-l'Hôpital. Expose en 1752 et 1756.

Salon de 1752. — N° 259. *M. Villefroy*, abbé de Blazimont, censeur royal, secrétaire de feu S. A. Mgr le duc d'Orléans. — 260. *L'abbé de* ***. — 261. *M. Barbant de Colmier*, capitaine au régiment royal des cuirassiers, pastel. — 262. *M. de* ***, en pastel.

Salon de 1756. — N° 156. *M. de la Martinière*, peint à l'huile, de 5 pieds de haut sur 4 de large. — 157. *Une dame et une demoiselle tenant un livre de musique*, à l'huile, toile de 20. — 158. *Une dame*, à l'huile, toile de 8. — 159. Les deux portraits des deux *Enfans de M. le comte de Dresseu, en habits de hussards*, pastel, toile de 12. — 160. *Une dame*, au pastel, toile de 10. — 161. *Un jeune enfant pinçant l'oreille d'un chat*, pastel.

**Roussel**, compagnon peintre, 1671 (*Statuts*, p. 119).

**Rousselet** (Jacob), maître graveur en médailles, † 26 février 1772, rue des Bernardins (*Scellés*, t. III, p. 33); avait deux frères : Alexis-Louis, graveur à Paris, rue du Fauconnier, et Alexis-Étienne, graveur de la monnaie de Reims.

**Rousselle** (M[lle] Françoise), reçue le 4 août 1750, rue Saint-Martin (*Liste*, p. 83).

**Rousselle** (Jude), peintre, reçu le 5 mai 1758, cloître Saint-Jacques-l'Hôpital (*Liste*, p. 56).

**Rousselot** (Antoine), peintre et doreur. Testament, 26 juin 1754 (*Bull.* 1906). Mort de Marie-Françoise Talma, sa femme, décembre 1749, rue Coquatrix (*Mém.* Paris).

**Rousselot** (Antoine), peintre, reçu le 10 juin 1743, rue de Bièvre (*Liste*, p. 34); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 91).

**Rousselot** (Jacques-Ovide), peintre, † 7 mars 1760, rue Cocatrix; mari d'Antoinette Delestre (*Scellés*, t. II, p. 290). Antoine et René-Michel étaient ses frères.

**Rousselot** (René-Michel), reçu le 5 mai 1756, rue Galande, place Maubert (*Liste*, p. 52).

**Routeau** (Antoine-François), peintre [de la Trinité], 1778 (*Tab.*, 1786).

**Rouveau** (Paul-Claude), reçu le 16 février 1743, absent (*Liste*, p. 72).

**Rouvray** (Charles), peintre, reçu le 20 mai 1743, rue Saint-André-des-Arts, en boutique (*Liste*, p. 34).

**Rouvre** (Barthélemy), sculpteur, reçu le 14 avril 1668 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Roy** (Pierre). Mort de Marie-Anne Bourdon, sa femme, décembre 1784 (*Mém.* Paris).

**Royal** (François), peintre, reçu le 20 mars 1690 (*Liste*, 1697).

**Royer** (Charles [ou Claude]-Raymond), sculpteur, fils de Pierre-Alexandre Royer, reçu en 1774, rue des Vieilles-Tuileries, faubourg Saint-Germain (*Tab.*, p. 91).

**Royer** (Mlle Claudine), reçue en 1760, rue des Fossés-du-Pont-aux-Choux (*Liste*, p. 85).

**Royer** (Henri-François), fils de Pierre-Alexandre Royer, sculpteur, reçu en 1774, rue du Four-Saint-Germain (*Tab.*, p. 91).

**Royer** (François-Claude), peintre, reçu le 11 janvier 1758, rue Saint-Antoine, près la Boucherie (*Liste*, p. 55); 1786, rue Saintonge (*Tab.*, p. 91).

**Royer** (Jean), peintre, reçu le 15 octobre 1762, rue Thérèse, butte Saint-Roch (*Liste*, p. 66); 1786, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch (*Tab.*, p. 91).

**Royer** fils (Jean-Antoine), peintre, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, chez son père, 1781 (*Tab.*, p. 40).

**Royer** (Louis), peintre, et Anne Portal, sa femme. Substitution (*Bull.* 1906).

**Royer** (Pierre-Alexandre), peintre de la Reine, reçu le 18 octobre 1725; professeur le 19 octobre 1740; directeur, rue de Sève, faubourg Saint-Germain (*Liste*, p. 8). Mari de Marie-Charlotte Le Cesne. Trois de ses fils : François-Marie, Pierre-Alexandre, François-Henri, furent aussi peintres; le quatrième, Claude-Raymond, était sculpteur-marbrier; † 27 décembre 1787, rue de Sèvres, à quatre-vingt-deux ans (*Scellés*, t. III, p. 204).

**Royer** (Pierre-Alexandre II), fils de Pierre-Alexandre, peintre, reçu en 1769, rue Basse-des-Capucines (*Tab.*, p. 91).

**Roze** (Jacques), sculpteur, reçu le 5 mai 1761, rue de Charonne (*Liste*, p. 63).

**Rozé** (Pierre), peintre, reçu le 19 juin 1676 (*Liste*, 1682 et 1697). Testament, 1er août 1719 (*Bull.* 1906). Testament de sa veuve, Christine Moulin, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 30 juin 1745 (*Bull.* 1906).

**Ruelle**, dit **La Ferté** (Jean), peintre, reçu le 21 mai 1670, juré, ancien (*Liste*, 1672 et 1697).

**Ruelle**, dit **La Ferté** (Jean-Claude), peintre, reçu le 27 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Ruffier** (Mlle Marguerite), reçue en 1758, au petit marché Saint-Jacques (*Liste*, p. 85).

**Rumeau** (Jean-François), reçu le 26 septembre 1745, absent (*Liste*, p. 72).

## S

**Sageret** ou **Sargeret** (Pierre), peintre, reçu le 7 septembre 1746, rue Poissonnière (*Liste*, p. 37); rue Saint-Pierre-au-Pont-aux-Choux, expert en 1772 (*Scellés*, t. III, p. 26).

**Sainsemat** (Antoine), peintre-doreur, rue Pavée, paroisse Saint-André-des-Arts ; mari de Anne Prevost, † 13 mai 1743 (*Scellés*, t. II, p. 40).

**Saint-Aubin** (Augustin **de**), graveur de la Bibliothèque du Roi, rue des Prouvaires, fils de Gabriel-Germain, adjoint à professeur (*Scellés*, t. III, p. 107 ; *Alm.*, 1776 : « Rue Saint-Jean-de-Beauvais, fait des élèves »).

**Saint-Aubin** (Charles-Germain **de**), dessinateur du Roi, † 17 mars 1786 ; rue des Prouvaires (*Scellés*, t. III, p. 106, 107 et 183). Testament, 20 septembre 1786 (*Bull.* 1906).

**Saint-Aubin** (Gabriel-Jacques **de**), peintre ; 1775, adjoint à professeur, rue de Beauvais (*Liste*, 1775 ; *Scellés*, t. III, p. 105 ; *Alm.*, 1776 : « Rue des Mathurins, hôtel de Cluny ») ; † 9 février 1780, rue des Prouvaires. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 54. *Le Triomphe de l'Amour sur tous les dieux*, plafond de 3 pieds de haut sur 4 de large. — 55. *L'École de Zeuxis*. Ce vieillard est supposé au milieu de ses élèves et faisant une étude de guerrier pour un de ses tableaux. C'est pourquoi le modèle tient une épée. Zeuxis dessine sur une peau, le papier n'étant pas encore en usage. L'an du monde 3564. Haut. 1 pied 10 pouces, larg. 1 pied 6 pouces. — 56. *Effet du tremblement de terre de Lisbonne*. Haut. 2 pieds 6 pouces, larg. 2 pieds. — 57. Un sujet des *Contes de La Fontaine*. Haut. 1 pied 3 pouces, larg. 1 pied. — 58. *Fête de village et pendant*. Haut. 2 pieds, larg. 2 pieds 8 pouces. — 59. *L'Amour maternel et filial, représenté par une Femme allaitant son enfant*. Haut. 1 pied 4 pouces ; larg. 1 pied 2 pouces. — 60. *Une jeune Dame faisant réciter la leçon à un petit garçon*. Haut. 12 pouces, larg. 9 pouces. — 61. Plusieurs tableaux sous le même numéro.

**Saint-Aubin** (Louis-Michel **de**), ancien peintre de la manufacture de Sèvres, mort avant 1780 (*Scellés*, t. III, p. 107).

**Saint-Hilaire-Dolivet** (Jean **de**), peintre, reçu le 8 octobre 1688 (*Liste*, 1697).

**Saint-Jean (de)**, peintre en miniature. Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 205. Un cadre renfermant douze portraits en miniature sous le même numéro. — 205. *Les Adieux d'un milicien,* dessin colorié.

**Saint-Laurent** (Paul), sculpteur, reçu le 17 juillet 1740, absent (*Liste*, p. 72).

**Saint-Lucien** (Guillaume **de**), imagier, 1391.

**Saint-Lucien** (Jean **de**), peintre, 1391.

**Saint-Martin** (Jacques **de**), peintre, reçu le 4 juillet 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Saint-Martin** (Jean **de**), peintre, reçu le 23 août 1673 (*Liste*, 1682).

**Saint-Martin** (Martin-François **de**), peintre, reçu en 1766, rue Jean-Robert (*Tab.*, p. 60).

**Saint-Martin** (Pierre **de**), peintre, reçu le 17 octobre 1759, quai de la Grève (*Liste*, p. 59).

**Saint-Martin** (Mlle **de**), peintre de portraits, rue Saint-André-des-Arts. Expose en 1751, 1752, 1753, 1756.

Salon de 1751. — N° 112. Portrait de *M. Oudry*, peintre ordinaire du Roi et de son Académie, *jouant de la guitare*, 4 pieds de haut sur 3 de large. — 113. *Mme Oudry, avec les attributs de son talent*, 3 pieds de haut sur 2 de large. — 114. *La Mère de l'auteur, un livre à la main*, 2 pieds de haut sur 1 et demi de large.

Salon de 1752. — N° 150. Deux devants de cheminée représentant un *Savoyard qui monte dans une cheminée* et une *Balayeuse*. A M. Carsillier, avocat au Parlement. — 151. Portrait de *M. *** appuyé sur un livre.* — 152. *Jeune homme tenant sa palette.* — 153. Portrait d'une *Dame appuyée sur une table.*

Salon de 1753. — N° 200. *Médaillon du Roi en ovale*, 2 pieds de haut sur 1 pied et demi de large. — 201. Portrait de *M. *** dans son cabinet*, peint à huile, de 4 pieds de haut sur 3 pieds et demi de large. — 202. *M. Voisin*, horloger, 3 pieds de haut sur 2 pieds et demi de large.

Salon de 1756. — N° 136. Quatre portraits, dont deux

de 4 pieds de haut sur 3 de large et les deux autres de 2 pieds et demi sur 20 pouces de large.

**Saint-Paule** (Claude **de**), peintre, reçu le 23 mars 1695 (*Liste*, 1697).

**Saint-Pierre** (Pierre), peintre, reçu le 13 août 1763, rue Saint-Landry (*Liste*, p. 68).

**Saint-Quentin**, ancien pensionnaire du Roi, rue Royale (*Alm.*, 1776).

**Saint-Romain** (François), peintre, reçu le 16 avril 1737, rue de la Lune, proche celle de Bonne-Nouvelle, chez M. Leroi (*Liste*, p. 30).

**Saint-Romain** (Jean **de**), peintre, 1391.

**Saint-Semal** (Antoine **de**), peintre et doreur. Testament de Anne Prévost, sa veuve, rue Pastourelle, 6 août 1766 (*Bull.* 1906).

**Saint-Yves** (Augustin **de**), peintre, reçu le 13 mars 1676 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Salantin** (Claude), peintre, reçu le 28 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Salantin** (Hilarion-Claude), peintre, reçu le 28 juin 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Salignon** (Louis-Armand **de**), sculpteur du Roi ; † 17 septembre 1715, rue Saint-André-des-Arts, laissant cinq enfants (*Scellés*, t. I, p. 254).

**Sallé** (Henry), peintre, reçu le 2 mai 1680 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Sallé** (Jacques-Antoine), sculpteur, reçu le 17 octobre 1757, rue de la Ville-l'Évêque, faubourg Saint-Honoré (*Liste*, p. 55).

**Samson**, peintre, ancien professeur, absent (*Liste*, p. 19).

**Sané**, peintre d'histoire, ancien pensionnaire du Roi, rue d'Enfer, en la Cité (*Alm.*, 1777).

**Sanson** (Jacques), sculpteur, ancien, reçu le 2 décembre 1654 (*Liste*, 1672).

**Sanson** (Jean-Laurent), peintre, reçu en 1783, rue Beaubourg; ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13, 40).

**Sanson** (Pierre), peintre, reçu le 4 juillet 1685 (*Liste*, 1697).

**Sarazin** (François), peintre, reçu le 5 novembre 1676 (*Liste*, 1682).

**Sarazin** (Jean-Baptiste), peintre décorateur de l'Académie de musique, septembre 1789 (*Bull.* 1899); reçu le 17 octobre 1745, rue d'Orléans, porte Saint-Martin (*Liste*, p. 16 et 36); professeur de géométrie, architecture et perspective. Mort de Marie-Constance Escoffier, sa femme, veuve de Jean-Pierre Lelarge, sculpteur (*Alm.*, 1776 : « Donne le jeudi, sur les trois heures, des cours publics et gratuits dans l'École du modèle de l'Académie de Saint-Luc. Cet artiste distingué entreprend avec succès la décoration des théâtres »). Expose en 1762.

Salon de 1762. — N° 34. Un dessin d'architecture.

**Sarciron** (Gabriel), peintre, reçu le 5 mai 1755, rue Meslay (*Liste*, p. 51); 1786, rue de Cléry (*Tab.*, p. 92).

**Sauce** (Jean-Louis), peintre, se suicide en janvier 1788, rue Vaugirard (*Scellés*, t. III, p. 206).

**Saucet** (Charles), peintre, reçu le 12 mars 1733, rue des Rosiers-Saint-Antoine (*Liste*, p. 28).

**Saumer** (Jacques-Nicolas), sculpteur, reçu le 20 avril 1678 (*Liste*, 1682).

**Saussay** (Claude-Jérôme), peintre, reçu le 5 mai 1761, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 63); 1786, rue Culture-Sainte-Catherine (*Tab.*, p. 92).

**Saussay** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1763, rue des Juifs, chez son père (*Liste*, p. 70). Sa veuve, en 1786, rue des Rosiers, au Marais (*Tab.*, p. 100).

**Sausset** ou **du Sausset** (Nicolas), peintre, † 3 septembre 1766, rue des Jeûneurs; mort subite à l'âge de cinquante-un ans (*Scellés*, t. II, p. 386).

**Sautray** (Charles-Guillaume), sculpteur, reçu en 1751 (*Tab.*, p. 92); ancien professeur; mari de Marie-Élisabeth

Labbé; rue Jean-Beausire (*Scellés*, t. II, p. 411; *Alm.*, 1776). Expose en 1751 et 1752.

Salon de 1751. — N° 138. Modèle représentant une *Minerve, accompagnée des arts et appuyée sur son égide, sur lequel sont les armes de M. d'Argenson.*

Salon de 1752. — N° 40. Modèle d'une *Fontaine*, qui doit être exécutée tant en plomb qu'en pierre, de la proportion de 16 pieds de haut, pour être mise au-dessus d'un bassin. — 41. *Un Apollon assis sur une terrasse.* — 42. Deux bustes, l'un représentant *la Foi* et l'autre *l'Espérance.*

**Sauvage** (Piat-Joseph), peintre (*Alm.*, 1777). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 139. *La Mort de Germanicus*, bas-relief imitant le marbre. Donné par l'auteur pour sa réception à l'Académie, 3 pieds de haut sur 4 de large. — 140. *Les trois Grâces élevant une statue à l'Amour*, bas-relief dans le genre du bronze antique, haut. 10 pouces, larg. 17 pouces. — 141. *La Marchande d'Amours*, bas-relief dans le genre du précédent, fait d'après une peinture antique d'Herculanum, haut. 8 pouces, larg. 10 pouces. — 142. *Triton et Nayade, accompagnés d'enfans et montés sur des monstres marins*, bas-relief imitant le cuivre fumée, haut. 6 pouces sur 22 de large. — 143. Tableau où se voit une *Tête* en médaillon, de marbre blanc, un groupe de *Deux enfans montés sur une chèvre, un bureau, des livres*, 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds de large. — 144. *Un Sacrifice par des enfans*, bas-relief imitant la terre cuite, haut. 5 pouces, larg. 22 pouces. — 145. *Jeux d'enfans*, bas-relief ovale, dans le genre du marbre, haut. 1 pied 5 pouces, larg. 1 pied 2 pouces. — 146. Médaillon imitant le vieux marbre et représentant une *Tête d'Empereur romain*, haut. 1 pied 5 pouces, larg. 1 pied 2 pouces. — 147. Plusieurs tableaux dans le même genre et sous le même numéro.

**Sauvage** (Pierre), peintre, rue Bourbon-la-Villeneuve, 1772 (*Scellés*, t. III, p. 31); 1775, faubourg Saint-Denis, aux petites Écuries du Roi (*Liste*, 1775).

**Sauzeau** (Jean-Jacques), peintre, reçu le 14 août 1760, rue du Haut-Moulin, près le bureau (*Liste*, p. 61; *Tab.*, p. 92).

**Sauzières** (Antoine **de**), peintre-doreur. Testament, 7 décembre 1743 (*Bull.* 1906).

**Savare** (Nicolas), sculpteur, reçu le 15 septembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Savary** (André), peintre, rue de Seine (*Bull.* 1906).

**Scheekmackers** (Henri), sculpteur en pierres, mari de Catherine Hennequin, † 18 juillet 1748, rue Meslay (*Scellés*, t. II, p. 110).

**Scheemakers**, sculpteur, reçu le 15 octobre 1755, sur le boulevard, près la rue de Saintonge; professeur, janvier 1764 (*Liste*, p. 11, 51); † octobre 1765 (*Mém.* Paris). Expose en 1756, 1762, 1764.

Salon de 1756 [rue Meslay]. — N° 127. Modèle de *Vierge* exécutée dans l'église de Saint-Hilaire, près le Puits-Certain. — 128. Modèle d'une figure représentant *la Sculpture.* — 129. Deux dessins de chaire à prêcher : l'un représentant *le Temple de la Vérité soutenu par les quatre Évangélistes, avec angles et voussoirs dessous, avec les Tables de la loi, le Voile de la Vérité qui sert de barvoir*, projet qu'il a postulé pour la chaire de Saint-Roch. L'autre *Chaire* projetée pour celle de Saint-Mery, avec le sujet de l'église dessous. — 130. *Un fou qui fait faire silence, tandis qu'il gratte les doigts de son pied droit*, en pierre de Conflans. — 131. Un dessin d'un *Tombeau de sénateur*, en crayon rouge.

Salon de 1762 [professeur, sur le boulevard]. — N° 113. Une petite *Baigneuse*, de 2 pieds de proportion, une petite *Tête d'enfant*, en terre cuite, et une grande figure de pierre, représentant *Hébé.*

Salon de 1764. — N° 105. *Un enfant jouant avec des cerises et un papillon.* — 106. Deux esquisses représentant l'une *la Prudence*, l'autre *le Plaisir.* — 107. Dix dessins de différens vases à la romaine, sur la même feuille. — 108. Des dessins de chaire à prêcher. — 109. Dessin d'architecture de 3 pieds de large, projet du

palais du roi d'Angleterre, qui doit être bâti sur le terrain où est le palais de Saint-James à Londres.

**Scheider** (Paul), sculpteur, cour des Jacobins-Saint-Honoré, 1779 (*Tab.*, p. 36).

**Schlegle** (Jean-Georges), peintre, reçu le 14 août 1753, quay de l'Horloge du Palais, au Bras d'or (*Liste*, p. 49).

**Schneider** (Paul), sculpteur-marbrier, mort en Italie, † 29 septembre 1785, cour des Jacobins, rue Saint-Honoré (*Scellés*, t. III, p. 178).

**Scotin** (Jean-Baptiste), graveur, père de François-Gérard, frère de Louis-François.

**Scotin** (Louis-François), graveur en taille-douce, † 4 mars 1769, place Maubert (*Scellés*, t. II, p. 443).

**Scribault** (Claude), peintre, reçu le 2 octobre 1671 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Segard** (Louis), peintre, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Segretin** (Antoine-Louis), sculpteur, reçu en 1779, rue des Filles-du-Calvaire, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 40).

**Segretin** (Simon-Joseph), peintre, reçu en 1762, rue de la Calandre, au Palais (*Tab.*, p. 92).

**Seguin** (Jean), peintre, reçu le 30 août 1663 (*Liste*, 1672).

**Sellier** (François-Joseph), sculpteur, faubourg Saint-Jacques, 1778 (*Tab.*, p. 40).

**Sellier** (Mlle), peintresse, reçue le 30 août 1773, aux Galeries du Louvre, chez M. Cochin (*Liste*, p. 86).

**Semblemon** (Jacques), sculpteur, reçu le 29 février 1672 (*Liste*, 1672).

**Semel** (Charles), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Semel** (Michel), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Sénéchal**, sculpteur, ancien pensionnaire du Roi, rue du Faubourg-Montmartre (*Alm.*, 1776).

**Sercléral** (Nicolas), sculpteur, rue des Petites-Écuries-du-Roi, 1782 (*Tab.*, p. 40).

**Serre** (Charles **de**), sculpteur, reçu le 8 octobre 1681 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Sertier**, sculpteur, conseiller. Expose en 1751 et 1752.

Salon de 1751. — No 56. Un groupe, représentant *Clitie abandonnée du Soleil et changée en tournesol.*

Salon de 1752. — No 80. Un bas-relief en plâtre, représentant *la Femme du Lévite outragée.* — 81. Deux esquisses sous le même numéro, représentant deux *Fleuves.*

**Sevaux** (Charles), peintre, reçu le 15 janvier 1751, faubourg Saint-Jacques (*Liste*, p. 44).

**Sevaux** (Claude-Alexandre), peintre, reçu le 28 août 1743, rue de Sève (*Liste*, p. 35); 1786, rue des Vieilles-Tuileries (*Tab.*, p. 92).

**Sevestre** (Jean), peintre, reçu le 17 juillet 1675 (*Liste*, 1682).

**Sevin** (Louis), sculpteur, reçu le 17 octobre 1748, rue des Filles-Dieu (*Liste*, p. 40).

**Sevin** (Paul), peintre, reçu le 6 avril 1677, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Sevin de la Penaye** (Charles), peintre, rue Montmartre, † 17 mars 1740 (*Scellés*, t. I, p. 375). Testament, 18 juillet 1739 (*Bull.* 1906).

**Sicre** (François), peintre, reçu le 22 mars 1673 (*Liste*, 1682 et 1697); † 14 septembre 1705, rue du Roulle (*Scellés*, t. I, p. 219). Testament, 1er août 1705 (*Bull.* 1906).

**Siger** (Mathias), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Signa** (Adrien), peintre, reçu le 20 mai 1676 (*Liste*, 1682).

**Sigoilliaux** ou **Sigoilliau**, graveur-ciseleur. Mort de Anne-Julie Lecointre, sa femme, octobre 1782 (*Bull.* 1899).

**Silvain** (Jean-Edme), peintre, reçu le 26 novembre 1660 (*Liste*, 1672).

**Simblemon** (Jacques), sculpteur, reçu le 29 février 1672 (*Liste*, 1672).

**Simon** (Alexandre), sculpteur, reçu le 14 octobre 1672 (*Liste*, 1682).

**Simon** (Arnauld), sculpteur, reçu le 13 septembre 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Simon** (Claude), peintre, reçu le 2 novembre 1691 (*Liste*, 1697).

**Simon** (Jacques), peintre, reçu le 3 juin 1663 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Simon** fils (Jacques), peintre, reçu le 15 avril 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Simon** (Jean), peintre et sculpteur. Testament de Marie-Jeanne de Marcy, sa femme, 14 août 1726 (*Bull.* 1906).

**Simon** (Joseph), sculpteur, reçu le 15 octobre 1762, place du Louvre (*Liste*, p. 66).

**Simon** (Laurent), peintre, reçu le 17 octobre 1761, rue des Saints-Pères, près la Charité (*Liste*, p. 64).

**Simon** (Nicolas), peintre, reçu le 9 septembre 1679 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Simonet** (Pierre), peintre, reçu le 5 mai 1760, rue de la Harpe, vis-à-vis celle du Foin (*Liste*, p. 60).

**Slodtz** (Dominique-François), peintre dessinateur des Menus-plaisirs, reçu le 24 mars 1757, chaussée d'Antin (*Liste*, p. 54); conseiller. † 11 décembre 1764, rue Saint-Lazare-des-Porcherons (paroisse Saint-Eustache) (*Scellés*, t. II, p. 357). Expose en 1751.

Salon de 1751. — N° 48. Deux tableaux, de 12 pouces de haut sur 16 de large, représentant des *Paysages*. — 49. *L'Enlèvement d'Europe*.

**Slodtz** (René-Michel, dit Michel-Ange), sculpteur, grande-rue du faubourg Saint-Honoré. Mari de Madeleine Cucci ; † 27 octobre 1764 (*Scellés*, t. II, p. 340).

**Soiron** (Philippe), peintre, reçu le 2 août 1737, rue aux Ours, chez un pâtissier (*Liste*, p. 30).

**Solaine** (Jean), sculpteur, reçu le 22 janvier 1689, absent (*Liste*, 1697).

**Soldini**, peintre, reçu le ... 1754, rue Neuve-des-Petits-Champs (*Liste*, p. 13); 1775, ancien professeur, rue Saint-Antoine (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1753 (rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis l'hôtel d'Antin) et 1756.

Salon de 1753. — N° 142. *Psiché entrant dans la grotte d'un vieillard*, toile de 20. — 143. *Une bergère et une marine*, en ovale. *Un dénicheur de moineaux. Un sujet champêtre.* — 144. Deux pastels : *Un berger et une bergère. Une bouquetière*, et plusieurs esquisses.

Salon de 1756. — N° 146. Quatre esquisses peintes à huile. — 147. Deux dessins. Esquisses.

**Sollier** (Claude-Florentin), peintre, marchand de tableaux, mari de Blanche-Renée Boudin, morte le 4 juin 1775; septembre 1775, adjoint à professeur (*Liste*, 1775), † 23 janvier 1784, rue de la Monnaie (*Scellés*, t. III, p. 159; *Journal de Paris*, 1784, p. 111). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 62. *De la volaille, une gibecière, un fusil et différens attributs de chasse.* Tableau de 2 pieds 3 pouces de haut sur 1 pied 11 pouces de large, donné à l'Académie pour la réception de l'auteur.

**Somer** (Nicolas), sculpteur, reçu le 20 avril 1678 (*Liste*, 1697).

**Sorée** (Charles-Laurent), peintre en décoration, 1764, rue Lévêque, paroisse Saint-Roch (*Scellés*, t. II, p. 360); en 1771, rue Clos-Georgeot (*Scellés*, t. III, p. 12).

**Soret** (François), compagnon sculpteur en 1748 (*Délibération*, p. 72).

**Sorlet** (Hierosme), peintre, reçu le 16 mars 1669 (*Liste*, 1672).

**Soubirant** (Mlle Marie-Françoise), reçue en 1761, au Palais, salle neuve (*Liste*, p. 86).

**Soucany de Baricoux** (Mlle Marie-Henriette-Thérèse), peintre en éventails, reçue le 25 novembre 1730, rue

Phélippeaux (*Liste*, p. 81). Testament, 30 juin 1745 (*Bull.* 1906).

**Soynard** (Charles), peintre. Testament, 4 mars 1740 (*Bull.* 1906).

**Spingat** (Pierre), sculpteur, reçu le 6 novembre 1680, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Spoede** (Jean-Jacques), peintre, professeur et recteur (1748), puis recteur perpétuel; † 26 novembre 1757, à soixante-dix-sept ans, rue d'Enfer, paroisse Saint-Landry (*Scellés*, t. II, p. 234 et 235; *Mém.* Paris). Expose en 1751, 1752, 1753.

Salon de 1751. — N° 1. *Triomphe de Neptune et d'Amphitrite*, toile de 50. — 2. *Fête bachique*.

Salon de 1752. — N° 1. *Le Printemps* et *l'Automne*, chacun de 3 pieds de haut sur 3 pieds et demi de large. — 2. *Du gibier*.

Salon de 1753. — N° 1. *Combat de hussards au pistolet. Combat à armes blanches*, deux toiles de 3 livres. — 2. *Un chien* et *Un butor*, même grandeur. — 3. Deux tableaux de *Gibier*, toile de 30.

**Spourny** (François-Frédéric), peintre étranger, mari d'Élisabeth Dufresne, décédée, † 31 octobre 1711, rue Jean-de-Lépine (*Scellés*, t. I, p. 12).

**Stanguier** (Martin-Jacques), sculpteur, reçu le 4 décembre 1735, rue de la Croix (*Liste*, p. 29).

**Stoclet** (Étienne), peintre, reçu le 17 février 1753, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 47).

**Strezor** (Henri), peintre, reçu le 9 décembre 1638 (*Liste*, 1672).

**Stuberach Saint-Ange**, peintre, rue du Gros-Chenet (*Bull.* 1906).

**Suar** (Pierre), sculpteur, reçu le 17 octobre 1758, rue Beauregard (*Liste*, p. 57).

**Suberot** (Pierre), peintre, rue Saint-Martin, vis-à-vis Saint-Merry, chez un traiteur, 1781 (*Tab.*, p. 40).

**Subro** (Pierre-Louis), peintre, professeur en géométrie et perspective, † novembre 1756, quai Pelletier (*Mém.*

Paris; *Scellés*, t. II, p. 360). Testament de Marie-Anne Jossay, sa veuve, 16 juillet 1770, rue Saint-Martin (*Bull.* 1906). Expose en 1751.

Salon de 1751. — N° 141. Un tableau de 12 pieds de large sur 10 à 11 de haut, représentant une *Perspective.*

**Subrot** (veuve), peintre, hôtel des Ursins, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Sue** (Jean-Joseph), professeur d'anatomie à l'Académie royale. Mort de Jeanne-Angélique de Saint-Martin, sa femme, décembre 1790 (*Bull.* 1899).

**Suguet** (Louis), sculpteur, reçu le 5 septembre 1749, rue de Cléry (*Liste*, p. 42).

**Suire**, peintre en miniature, rue de la Vieille-Draperie, au café turc (*Alm.*, 1777).

**Sulpigeau** (veuve François), sculpteur, rue d'Argenteuil, butte Saint-Roch, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Supligeot** (Jean-Pierre), sculpteur, reçu en 1772, rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré (*Tab.*, p. 92).

**Surugue** (Pierre-Étienne), sculpteur, reçu le 31 décembre 1760, conseiller en 1764, rue Saint-Jacques, au-dessus des Mathurins (*Liste*, p. 21, 63); † mars 1772 à soixante-quatorze ans, le même jour que sa femme, Élisabeth Meunier, rue Saint-Jacques (*Mém.* Paris; voy. le *Scellé* de Pierre-Louis Surugue, mort le 29 avril 1772, t. III, p. 37).

**Suzanne**, sculpteur, reçu le 15 octobre 1749, adjoint à professeur, puis professeur (novembre 1763), rue et barrière Poissonnière (*Liste*, p. 9). Expose en 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764.

Salon de 1751. — N° 39. *Vierge* en terre cuite, de 3 pieds et demi de haut.

Salon de 1752. — N° 44. Plusieurs esquisses sous le même numéro.

Salon de 1753. — N° 28. Deux petites esquisses sous le même numéro.

Salon de 1756. — N° 36. Deux esquisses : une *Cérès* et un *Groupe de Vestales.*

Salon de 1762 [professeur, rue et barrière Poissonnière]. — N° 107. Deux bustes en terre cuite d'environ 2 pieds de haut. Portrait de *M*. et *M*me ***, et deux esquisses. — 108. Deux ou trois esquisses, de différens sujets, d'environ 10 pouces de haut.

Salon de 1764. — N° 103. Portrait de *M*lle ***. — 104. *La Justice*, esquisse.

**Swebach** (Jacques-François-Joseph). Vente à lui faite, 1793 (*Bull.* 1899).

## T

**Tabary** (Claude-François), peintre, reçu le 20 janvier 1747, rue Saint-Martin, vis-à-vis la prison (*Liste*, p. 54).

**Tabary** (Jacques), sculpteur, reçu le 31 août 1655 (*Liste*, 1672).

**Tabary** (Jean-Joseph), reçu le 18 juin 1744, rue du Temple, vis-à-vis la rue Portefoin (*Liste*, p. 35); † juillet 1773, rue Aumaire (*Mém.* Paris).

**Tabuy** [**Tabary**] (Jean), peintre, reçu en 1764, rue ... (*Tab.*, p. 92).

**Taconet** (Jacques), peintre, reçu le 4 février 1686 (*Liste*, 1697).

**Taham** (Pierre), peintre, reçu en 1775, rue Grenetat (*Tab.*, p. 93).

**Taillandier** (François), peintre, reçu le 17 juillet 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Talamona** (Antoine), sculpteur, reçu en 1767, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 93).

**Tallot** (Claude), peintre et doreur, mari de Françoise Millié, † 14 juin 1752, rue des Moulins (*Scellés*, t. II, p. 164). Testament, 9 mars 1752 (*Bull.* 1906). Testament de sa veuve susdite, 25 décembre 1752, rue des Moulins (*Bull.* 1906).

**Tampié** (Jean-Louis-Joseph), peintre, rue Saint-Paul, 1779 (*Tab.*, p. 40).

**Tamponet** (Nicolas-Edme), peintre, beau-frère des trois frères Bethon (*Scellés*, t. II, p. 285).

**Tanchou** (Guillaume-Maurice), peintre, reçu en 1769, rue des Trois-Canettes, en la Cité (*Tab.*, p. 93).

**Tardif** (veuve), rue de la Pelleterie, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Tardy** (André), peintre, reçu le 16 septembre 1694 (*Liste*, 1697).

**Tareault** (François), peintre, reçu en 1773, rue du Vertbois (*Tab.*, p. 93).

**Tarlant** (Charles), compagnon peintre, mari de Marguerite Launay, † 1er novembre 1781, rue Guillaume, île Notre-Dame (*Scellés*, t. III, p. 127).

**Tarlet** (Claude-Félix), sculpteur, reçu le 7 avril 1694 (*Liste*, 1697).

**Tartereau** (Nicolas), peintre, reçu le 25 janvier 1684, absent (*Liste*, 1697).

**Tassard** (Étienne), peintre, reçu en 1766, vieille rue du Temple (*Tab.*, p. 93; *Alm.*, 1776 : « Peint l'ornement et la décoration avec beaucoup d'intelligence »).

**Taupin** (Pierre), sculpteur des Bâtiments du Roi, juré en charge en 1698, rue du Jour. Testament, 19 janvier 1734 (*Bull.* 1906).

**Tavenet** (Charles), compagnon peintre, 1671 (*Statuts*, p. 120).

**Tedart** (Pierre), peintre, reçu le 29 août 1657 (*Liste*, 1682).

**Terrine** (Guillaume), sculpteur, reçu le 13 décembre 1685 (*Liste*, 1697).

**Tessier** (Mlle Michelle), reçue en 1762, rue Aumaire, au Parquet bleu (*Liste*, p. 86).

**Testard** (Jacques), peintre, expert en 1746 (*Scellés*, t. II, p. 98).

**Testard** (Pierre), peintre, rue Neuve-des-Petits-Champs, expert en 1726, 1736 et 1737 (*Scellés*, t. I, p. 285, 327 et

349); † novembre 1749. Testament, 10 juillet 1749 (*Bull.* 1906). Vente après décès (*Mém.* Paris), rue Neuve-des-Petits-Champs.

**Teulée**, dessinateur des dames de France. Vente après décès, novembre 1769 (*Mém.* Paris).

**Tévenot** (Antoine), sculpteur, reçu le 15 septembre 1691 (*Liste*, 1697).

**Thabari** (Charles-François), peintre, reçu le 17 octobre 1746, rue Aumaire (*Liste*, p. 37).

**Théliole** (Antoine), peintre, reçu le 4 mai 1754, absent (*Liste*, p. 75).

**Théodon** (Jean), sculpteur du Roi. Testament de sa veuve, Françoise-Élisabeth Jourdain, 8 juillet 1732 (*Bull.* 1906).

**Thévenot** (Charles-François), peintre-doreur des Bâtiments du Roi, reçu le 5 mai 1755, rue Croix-des-Petits-Champs, en boutique (*Liste*, p. 51); rue des Deux-Ponts en 1772 (*Scellés*, t. III, p. 42, 47); 1786, rue Poupée (*Tab.*, p. 93).

**Thévenot** (Gilles), maître peintre, 1742, rue de la Pelleterie (*Scellés*, t. II, p. 23).

**Thévenot** (veuve de Jean-Baptiste), peintre, rue de la Juiverie, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Thian**, peintre et doreur, 1785, rue Quincampoix (*Scellés*, t. III, p. 178).

**Thibault** (Balthazar), peintre, 1619.

**Thibault** (Jacques-Vincent), peintre, reçu le 5 mai 1758, rue Grange-Batelière (*Liste*, p. 56).

**Thibault** (Louis), maître peintre, entrepreneur des Bâtiments du Roi, directeur, 19 octobre 1769 (*Liste*, 1775); 1777 (*Scellés*, t. III, p. 78).

**Thibault** (Michel), peintre, reçu le 5 septembre 1749, rue de la Chauverrerie (*Liste*, p. 41).

**Thibault** fils, peintre, reçu en 1770, rue de la Chaussée-d'Antin (*Tab.*, p. 93).

**Thibault-Montigny** (Louis), peintre sculpteur, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (*Bull.* 1906).

**Thibaut** (Jean-Baptiste), peintre, mari de Françoise Deslondes, † 8 avril 1735, rue des Deux-Portes (*Scellés*, t. I, p. 317).

**Thibaut** (Nicolas), peintre, reçu le 11 mars 1697 (*Liste*, 1697).

**Thibert** (Antoine-Toussaint), sculpteur, reçu le 27 octobre 1752, absent (*Liste*, p. 74); 1786, faubourg Saint-Martin (*Tab.*, p. 93).

**Thibert** (Louis-Jacques), peintre, reçu le 21 octobre 1732, rue de la Croix (*Liste*, p. 28); † 28 mai 1780, veuf, rue du Faubourg-du-Temple (*Scellés*, t. III, p. 107).

**Thiboust** (Jacques), sculpteur-ciseleur des Bâtiments du Roi. Mort de Marie-Rosalie Harau, sa femme, février 1784 (*Bull.* 1899).

**Thiébaut** (Pierre-Charles-François), peintre, reçu le 14 août 1762, rue Saint-Denis, près Saint-Jacques-l'Hôpital (*Liste*, p. 64).

**Thierry** (Claude), sculpteur. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Thierry** (Jacques-Loup), sculpteur, reçu le 31 octobre 1720 (*Liste*, p. 25).

**Thiersau** (Claude), peintre, reçu le 14 aoust 1675 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Thil** (André), peintre, reçu en 1767, place Dauphine (*Tab.*, p. 93).

**Thionville** (Jean), sculpteur, reçu le 14 août 1753, faubourg Saint-Denis (*Liste*, p. 49).

**Thiton** (Jean), peintre, reçu le 12 octobre 1660 (*Liste*, 1672).

**Tholomé** (la veuve de Claude-Quentin), peintre, grande-rue du faubourg Saint-Antoine, 1778 (*Tab.*, 1786).

**Thomas** (Gilles), peintre, reçu le 8 novembre 1695 (*Liste*, 1697).

**Thomas** (Jean-Nicolas), peintre, reçu en 1749, rue Aumaire (*Tab.*, p. 93).

**Thomas** (Nicolas-Antoine), sculpteur, rue Saint-Placide (*Tab.*, p. 40).

**Thomas** le jeune, sculpteur, reçu le 19 décembre 1682 (*Liste*, 1697).

**Thomassin** (François), peintre, reçu le 24 mars 1757, absent (*Liste*, p. 75).

**Thomassin** (Nicolas), peintre du Roi. Testament, 25 août 1743 (*Bull.* 1906).

**Thomassin** (Nicolas-François), peintre, † août 1760, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Vente après décès (*Mém.* Paris).

**Thomier** (Jacques), peintre, reçu le 17 octobre 1763, rue du Haut-Moulin (*Liste*, p. 69).

**Thomier** (Pierre), peintre, reçu le 17 juillet 1740, rue Saint-Denis, près la porte (*Liste*, p. 33).

**Thoret** (Jean), peintre, reçu le 10 octobre 1640 (*Liste*, 1672).

**Thory** (Jean **de**), peintre, 1391.

**Thouron** (Jacques), peintre, rue Poissonnière. Testament, 8 février 1789 (*Bull.* 1906).

**Thousé** (Jacques), peintre, reçu le 14 août 1753, absent (*Liste*, p. 74).

**Thuane** (Jean-Charles), peintre, reçu en 1772, rue d'Orléans, porte Saint-Denis (*Tab.*, p. 94).

**Thuillard** (Charles), peintre, reçu le 12 octobre 1656 (*Liste*, 1672).

**Thuillier** (André-Sébastien), sculpteur-marbrier, reçu le 29 mars 1764, rue Neuve-des-Mathurins (*Bull.* 1906); Chaussée d'Antin, ancien syndic en 1786 (*Tab.*, p. 6 et 15).

**Thuillier** (Antoine-Charles), sculpteur, reçu en 1777, rue de Verneuil, chez le boulanger; ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 10).

**Thurin**, maître peintre, originaire de Savoie, † 20 septembre 1759, rue des Boucheries (*Scellés*, t. II, p. 287).

**Tierce** (Germain-Nicolas), sculpteur, † 24 avril 1784, faubourg Saint-Martin (*Scellés*, t. III, p. 160).

**Tiercelin**, peintre, † janvier 1752, rue de la Vieille-Bouclerie (*Mém.* Paris).

**Tiercelin** (veuve), peintre, rue de la Vieille-Bouclerie, 1764 (*Liste*, p. 78).

**Tiersonnier** (Louis-Simon), peintre d'histoire, reçu le 13 septembre 1760, rue Montmartre, vis-à-vis Saint-Joseph (*Liste*, p. 11 et 61); adjoint à recteur. Expose en 1762 et 1764.

Salon de 1762. — N° 41. *Tarquin et Lucrèce*, 5 pieds de haut sur 6 de large. — 42. *Le Roi Pyrrhus présenté à Glaucias, roi d'Esclavonie*, 6 pieds sur 6 pieds. — 43. *Aréthuse poursuivie par le fleuve Alphée*, 6 pieds de haut sur 4. — 44. *Diane au bain*, 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds. — 45. *Diane endormie*, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds. — 46. *Diane et Actéon*, 3 pieds 3 pouces sur 1 pied. — 47. *Les Sabins faisant la guerre aux Romains pour reprendre leurs femmes*, 3 pieds de large sur 1 pied et demi de haut. — 48. *Le Triomphe de Tite dans Rome, orné des dépouilles du temple de Jérusalem*, même grandeur. — 49. *Le Sommeil de Vénus*, 2 pieds sur 1 pied et demi. — 50. *Vierge en méditation*, 2 pieds et demi sur 1 pied et demi. — 51. Une esquisse : *Des mariniers implorant la protection de saint Nicolas dans un naufrage*, 2 pieds de haut sur 1 pied et demi.

Salon de 1764. — *Des matelots qui, dans un naufrage, invoquent saint Nicolas*, 7 pieds et demi de haut sur 5 pieds 8 pouces de large. Il est destiné pour l'église Notre-Dame de Paris.

**Tiéry** (Daniel), peintre, reçu le 23 avril 1693 (*Liste*, 1697).

**Tingret** (Charles), peintre, reçu le 19 septembre 1664 (*Liste*, 1672).

**Tiquet** (Charles), peintre, reçu le 11 décembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Tirel** (Jean-Mathieu), sculpteur, reçu le 26 juin 1762, grande rue du faubourg Saint-Antoine (*Liste*, p. 65).

**Tivette** (Mlle Anne-Catherine), reçue le 9 décembre 1749, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 83).

**Tolleret** (la veuve de Jean), peintre, grande rue du faubourg Saint-Antoine, au coin de la rue de Charonne, 1778 (*Tab.*, 1786).

**Tommiaux** (Laurent), peintre, rue de Marivaux. Testament de Marie-Anne-Thérèse Mascret, sa veuve, 4 mars 1765 (*Bull.* 1906).

**Tonnellier** (Jean-André), fils de Jean-François, peintre, rue Grange-Batelière, 1782 (*Tab.*, p. 40).

**Tonnellier** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 17 juillet 1740, rue Grange-Batelière (*Liste*, p. 33).

**Tonnellier** (Jean-François), peintre, perd sa femme, Marie-Jeanne Gautier, en février 1760, rue de la Grange-Batelière (*Mém.* Paris); † 18 mai 1782, rue de la Grange-Batelière (*Scellés*, t. III, p. 139). Testament, 27 janvier 1770 (*Bull.* 1906).

**Topain** (Pierre), sculpteur, reçu le 24 novembre 1687 (*Liste*, 1697).

**Topin** (Nicolas), peintre, reçu le 16 octobre 1762, rue de Verneuil (*Liste*, p. 67).

**Tourbat**, peintre, † août 1756, rue du Four-Saint-Germain (*Mém.* Paris).

**Tournay** (François-Thomas), peintre, rue de la Cordonnerie, 1785 (*Tab.*, p. 41).

**Tourniaux** ou **Tonniaux** (Léonard), peintre, reçu en 1772, rue des Petits-Champs-Saint-Martin, ancien maître (*Tab.*, p. 18 et 94).

**Tournier.** — Voy. Le Vract.

**Tousé** (Michel-Louis), peintre, reçu le 15 octobre 1750, rue Aumaire, au Roi de Sardaigne (*Liste*, p. 43).

**Toussaint** (Claude), sculpteur, reçu le 17 juin 1658 (*Liste*, 1672).

**Toussaint de la Ruelle** (Antoine), peintre, reçu le 13 avril 1748 (*Liste*, p. 39).

**Touvenain** (Jacques), sculpteur, signe, comme recteur, la délibération de 1748. Mort de Marie-Émilie Diot, sa femme, avril 1783 (*Mém.* Paris).

**Touzé** (Jacques), sculpteur, reçu le 30 décembre 1677 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Touzé** (Jean-Nicolas), peintre, reçu le 16 mars 1676 (*Liste*, 1682).

**Touzeau** (Jean-Baptiste), peintre, reçu le 5 juillet 1760, rue Saint-Antoine (*Liste*, p. 61).

**Trainel**, peintre sur émail, quai de Bourbon, près le Pont Rouge (*Alm.*, 1776).

**Tramblay** (Louis), sculpteur, reçu le 15 octobre 1762, rue de la Lune (*Liste*, p. 66); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 94).

**Tramblin** (André), maître peintre, quai de Gesvres; arrêt de 1736 (*Scellés*, t. I, p. 357); professeur, † 24 juin 1742 (*Scellés*, t. II, p. 17).

**Tramblin** (Charles-André), peintre, fils d'André (*Scellés*, t. II, p. 18).

**Tramblin** (Denis-Charles), peintre, 1774 (*Scellés*, t. III, p. 48).

**Tramblin** (Pierre-Robert), peintre, reçu le 24 janvier 1724, rue des Cinq-Diamans (*Liste*, p. 26).

**Tramblin** (Pierre-Robert), peintre du théâtre et des petits appartements de S. M. et de l'Opéra, possède les secrets de M. de Neumaison pour les vernis et dorures, 1752 (*Mém.* Paris), reçu le 5 mai 1751, pont Notre-Dame (*Scellés*, t. II, p. 18, 165; t. III, p. 46).

**Tramblin de l'Isle** l'aîné (Thomas-Claude), peintre, reçu le 11 janvier 1758, pont Notre-Dame (*Liste*, p. 56); 1764 (*Scellés*, t. II, p. 339).

**Tramblot** (veuve), au coin de la rue de la Pelleterie, 1764 (*Liste*, p. 80).

**Travers** (Pierre), peintre, reçu le 15 octobre 1682 (*Liste*, 1697).

**Travert** (Louis-Charles), peintre, reçu en 1771, rue de la Lanterne, en la Cité (*Tab.*, p. 94).

**Trébuchet** (Pierre), peintre, reçu le 23 décembre 1692 (*Liste*, 1697). Testament de Bénigne Jullien, sa femme, 9 février 1710 (*Bull.* 1906).

**Tremblin** (Charles-André), sculpteur, peintre du Roi, aux Gobelins (*Bull.* 1906).

**Tremblot** (Sébastien), peintre et marchand de couleurs, 1757 (*Scellés*, t. II, p. 232). — Voy. Tramblot (veuve).

**Treteau** (Claude), sculpteur, reçu le 26 février 1720, rue de Gesvres (*Liste*, 1764).

**Triquet** (Pierre-Claude), sculpteur, reçu le 16 octobre 1762, rue Beauregard (*Liste*, p. 67); 1786, même adresse (*Tab.*, p. 94).

**Tristan** (Josse), peintre, reçu le 16 novembre 1672 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Tronquet** (Bernard), sculpteur, reçu en 1782, rue du Faubourg-Saint-Denis, ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 13 et 41).

**Tronson** (Jean-Pierre), sculpteur, reçu le 16 mai 1741, rue Boucherat (*Liste*, p. 33).

**Trossu** (Étienne), sculpteur, reçu le 4 octobre 1664 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Trottier** (Pierre), peintre, reçu le 29 mars 1670 (*Liste*, 1672 et 1697). Testament, 4 mars 1710 (*Bull.* 1906).

**Trouard** (Léonard), peintre, faubourg Saint-Denis, vis-à-vis les petites Écuries du Roi, 1781 (*Tab.*, p. 41).

**Trouet** (Pierre-Jacques), maître peintre-doreur, 1783, rue Michel-le-Comte (*Scellés*, t. III, p. 156).

**Trouffilhaut** (Nicolas-Gervais), peintre, rue Saint-Jacques, 1784 (*Tab.*, p. 41).

**Truchon** (Jacques), sculpteur, reçu le 1er juillet 1688, absent (*Liste*, 1697).

**Truchot**, peintre, rue Saint-Denis (*Tab.*, p. 94).

**Tuane**, peintre [de la Trinité], rue de la Mortellerie, 1785 (*Tab.*, 1786).

**Turbert** (Claude), peintre, reçu le 13 août 1757, rue Neuve-d'Orléans, porte Saint-Denis (*Liste*, p. 54).

**Turbert** (Nicolas-Vincent), peintre, faubourg Saint-Denis, près le Laissez-Passer, 1781 (*Tab.*, p. 41).

**Turcot** (Mlle Marie-Claude), reçue en 1762, rue de Charonne (*Liste*, p. 86).

**Turpin** (Jean-Pierre), peintre, reçu le 27 mai 1739, rue des Petits-Carreaux (*Liste*, p. 32).

**Turpin** (Pierre), peintre, reçu le 9 février 1691 (*Liste*, 1697).

**Turpin** (veuve de Pierre), peintre, rue Bourbon-Villeneuve, 1764 (*Liste*, p. 77).

## V

**Vacteur** (Pierre-Guillaume), peintre, reçu le 11 décembre 1762, rue des Prêcheurs (*Liste*, p. 67, et *Tab.*, p. 94).

**Vadbled** (Antoine), sculpteur, reçu le 17 octobre 1759, faubourg Saint-Honoré (*Liste*, p. 59).

**Vadé** (François), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 46).

**Vaibles** (Jacob), peintre, reçu le 3 février 1753, au Marché-Neuf, chez un menuisier (*Liste*, p. 47).

**Vaillant** (Pierre), sculpteur, reçu le 14 avril 1690 (*Liste*, 1697).

**Valette** ou **Vallet** (Pierre), peintre, reçu le 2 juin 1661 (*Liste*, 1672).

**Vallée** (Marin), peintre, reçu le 5 mai 1768, rue Aumaire, vis-à-vis la rue Transnonain (*Liste*, p. 56); 1786, rue Neuve-Saint-Merry, à côté du bureau des Jurés Crieurs (*Tab.*, p. 94).

**Vallée**, peintre de paysages, rue Mouffetard, près celle Copeau (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 93. Un *Paysage*, 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large. — 94. Plusieurs *Paysages* sous le même numéro.

**Vallée-Belleuil** (Pierre-Marie), peintre, rue et chaussée d'Antin, 1784 (*Tab.*, p. 41).

**Valleran** (Pierre), peintre, reçu le 27 septembre 1689 (*Liste*, 1697).

**Vallet** (François), peintre, reçu en 1661 (*Liste*, 1672). — Voy. Valette (Pierre).

**Vallet** (Jean), peintre, reçu le 3 octobre 1689 (*Liste*, 1697).

**Vallois** (Nicolas-François), sculpteur sur bois, reçu en 1768, rue d'Orléans, porte Saint-Martin; † 6 avril 1788, à quarante-quatre ans, rue du Faubourg-Saint-Denis; mari de Marie-Anne-Josèphe Gillin (*Scellés*, t. III, p. 208). Frères : Nicolas Vallois, sculpteur, rue Pavée; Pierre-Nicolas Vallois, sculpteur à Langres; Nicolas Vallois, sculpteur à Hesse-Cassel.

**Vallois** (François-Nicolas), sculpteur, rue Tiboudin.

**Vallois**, sculpteur, rue d'Orléans, porte Saint-Martin.

**Valtrin** (Girard), sculpteur et ancien, 1660 (*Statuts*, p. 94; *Liste*, 1672).

**Vandandris** (veuve André), peintre, rue de l'Université, 1764 (*Liste*, p. 79).

**Van der Voort**, sculpteur, recteur perpétuel, rue du Faubourg-Saint-Honoré, près des Champs-Élysées, professeur, rue des Moineaux en 1753, recteur en 1762, rue

Neuve-Saint-Roch (*Alm.*, 1776). Expose en 1751, 1752, 1753, 1762, 1774.

Salon de 1751. — N° 15. Plusieurs modèles de *Femmes* et quatre *Groupes d'enfants, représentant les Quatre élémens.*

Salon de 1752. — N° 10. Deux modèles de *Femmes couchées.*

Salon de 1753. — N° 13. Deux modèles en terre, représentant deux *Enfants couchés.*

Salon de 1762 [recteur, rue Neuve-Saint-Roch]. — N° 6. Petite figure en terre cuite représentant *l'Amour*, d'environ 10 pouces de proportion.

Salon de 1774. — N° 213. Le portrait de *M. Dupont*, maître de musique ; buste en terre cuite de grandeur naturelle.

**Vandevelde** (Juste), peintre, reçu le 20 février 1690 (*Liste*, 1697).

**Vandine** (Corneille), peintre, reçu le 4 may 1694 (*Liste*, 1697), vis-à-vis la descente du Pont-Neuf. Testament, 9 février 1729 (*Bull.* 1906).

**Vaneau** (Simon), sculpteur, reçu le 16 novembre 1696 (*Liste*, 1697).

**Vaneck** (Charles), peintre, reçu le 3 juillet 1717, rue d'Enfer, en la Cité (*Liste*, 1764).

**Vaneck** (François), peintre, reçu le 26 février 1720, rue d'Enfer, chez M. son frère (*Liste*, 1764).

**Vanerven** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 17 décembre 1746, ancien adjoint à professeur (1764), rue Meslay (*Liste*, p. 20 et 38).

**Vanmerle** (Jacques), peintre et graveur, reçu le 24 janvier 1671 (*Liste*, 1672).

**Van Merle** (Mlle Marie-Jacqueline), reçue le 24 mai 1736, cloître Saint-Germain (*Liste*, p. 82).

**Vanneau** (Alexandre-François), sculpteur, reçu le 17 octobre 1760, rue des Petits-Carreaux (*Liste*, p. 62).

**Vannect de Saint-Hilaire** (André), peintre, reçu le 28 septembre 1690 (*Liste*, 1697).

**Vannerle** (Jacques), peintre et garde, reçu le 24 janvier 1671 (*Liste*, 1672).

**Van Nimmen** (Pierre-Guillaume), sculpteur sur bois, né à Leyde, † 4 août 1776, rue Notre-Dame-de-Nazareth (*Scellés*, t. III, p. 65).

**Vanome** (Henri-Edme-Christophe), peintre en miniature, rue du cimetière Saint-Nicolas-des-Champs, † 14 septembre 1764 (*Scellés*, t. II, p. 334; *Mém.* Paris). Testament, 12 septembre 1764 (*Bull.* 1906).

**Varie** (Jean), peintre, reçu le 3 septembre 1687 (*Liste*, 1697).

**Varii** (Étienne), peintre, reçu le 11 juin 1675 (*Liste*, 1682).

**Varii** (Germain), peintre, reçu le 15 février 1658 (*Liste*, 1672 et 1697).

**Varii** (Jacques), peintre, reçu le 6 avril 1674 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Varii** (Pierre), peintre, reçu le 26 février 1638 (*Liste*, 1672). — Voy. Varye.

**Varin** (Philippe), sculpteur, mari de Marie-Madeleine Patou, † 1er mars 1737, rue Jean-Beausire (*Scellés*, t. I, p. 332). Testament de Madeleine Patou, 14 juin 1757, rue du Vertbois (*Bull.* 1906).

**Varin** l'aîné (Pierre), sculpteur, reçu le 29 may 1692 (*Liste*, 1697); mari de Marie-Anne Périchard. Testament, 3 décembre 1722, communauté et maison de Sainte-Pélagie (*Bull.* 1906).

**Varin** le jeune (Pierre), sculpteur, reçu le 10 janvier 1686 (*Liste*, 1697).

**Varin** (Pierre), sculpteur et fondeur du Roi, professeur; mari de Geneviève Vaugeois, grande rue du Roule; † 29 novembre 1753, à soixante-douze ans (*Mém.* Paris; *Scellés*, t. II, p. 174).

**Varnod** (Jonas-Pierre), peintre, de Neufchâtel en Suisse, † 2 août 1764, infirmerie de l'ambassade de Hollande, rue de Seine (*Scellés*, t. II, p. 333).

**Vary** (Christophe), peintre, reçu le 16 septembre 1684 (*Liste*, 1697).

**Varye** (Pierre), peintre, 1660; en 1651 rue Bourg-Labbé (*Statuts*, p. 68, 94).

**Vassal** (Nicolas), sculpteur, reçu en 1762, rue des Vieilles-Tuileries, près celle du Regard (*Tab.*, p. 95; *Alm.*, 1776).

**Vassal** (Nicolas-Claude), peintre en émail, reçu en 1766, rue du Harlay, près du Palais (*Tab.*, p. 95). Expose en 1774.

> Salon de 1774. — N° 110. Un cadre contenant plusieurs portraits en émail.

**Vasse** (veuve Jean-Thomas), peintre, rue Neuve-Notre-Dame, 1764 (*Liste*, p. 77).

**Vasselier** (Pierre), peintre, reçu le 5 aoust 1679, absent (*Liste*, 1682 et 1697).

**Vattier**, peintre. Expose en 1764.

> Salon de 1764. — N° 92. Le portrait de *M. l'abbé Rameau, tenant un livre de musique.* — 93. Plusieurs autres portraits sous le même numéro. — 94. Plusieurs dessins de paysage.

**Vaubredat** ou **Vauberdat**. Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois (Arrêt de 1736).

**Vaudichon** (Gilles), peintre, reçu le 19 octobre 1751, rue de la Truanderie (*Liste*, p. 45).

**Vaudoux** (Antoine), sculpteur, reçu le 7 avril 1739, rue de la Croix, chez M[me] Guesnon (*Liste*, p. 32).

**Vaufalens** (Charles), peintre du Roi. Testament de sa veuve, Marie-Françoise Slodz, 25 février 1745 (*Bull.* 1906).

**Vaugeois** (Nicolas), sculpteur, reçu le 28 août 1748, rue Greneta (*Liste*, p. 39).

**Vaussy** (Jean-Nicolas), sculpteur, reçu en 1771, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel (*Tab.*, p. 95).

**Vautrain** (Toussaint), sculpteur, reçu le 17 octobre 1763, faubourg Saint-Martin, vis-à-vis le Duc de Bourgogne, chez un vinaigrier (*Liste*, p. 70).

**Vauversin** (**de**), peintre, 1783 (*Scellés*, t. III, p. 151).

**Vavin** (Jacques), peintre, rue de Sèves, 1785 (*Tab.*, p. 41).

**Vectan**, dit **la Taule** (Jean), sculpteur, rue de la Croix, aux Nouveaux-Capucins, 1781 (*Tab.*, p. 41).

**Venard** (Pierre), peintre, reçu le 28 mai 1744, rue des Gravilliers (*Liste*, p. 35).

**Vennevault** (...), peintre en miniature, adjoint à professeur en 1748 (*Délibération*, p. 73). Expose en 1751 et 1752.

Salon de 1751. — N° 22. *Ève séduite par le serpent, donnant la pomme à Adam*, tableau en miniature. — 23. Portrait de *M. Boucher*, peintre du Roi, professeur de son Académie. — 24. *Un Clair de lune* et *Un Soleil couchant*, tous deux de forme ronde.

Salon de 1752. — N° 15. Deux miniatures : *Adam à son réveil voit la femme que Dieu avoit créée. Ève séduite par le serpent donnant la pomme à Adam.* — 16. Un portrait du *Roi*. — 17. Deux paysages : *un Hiver* et *la Soirée*. — 18. Portrait de *Mme de ****.

**Verax** (Nicolas), peintre, reçu le 20 janvier 1647 (*Liste*, 1672).

**Verberckt** (Jacques), sculpteur du Roi, † décembre 1771, rue du Chemin-du-Rempart. Sa vente. Décès de Marie-Madeleine Le Goupil, sa femme, décembre 1750, même domicile (*Mém.* Paris).

**Vercolier**, peintre. Vente après décès de sa femme, mai 1771, rue Saint-Thomas-du-Louvre (*Mém.* Paris).

**Vercollier** (Pierre), peintre, reçu le 17 octobre 1759, rue Saint-Thomas-du-Louvre (*Liste*, p. 59).

**Verdier** (Claude), peintre, reçu en 1650 (*Liste*, 1672).

**Verdillon** (Denis), peintre, reçu le 8 mars 1655 (*Liste*, 1672; *Scellés*, t. I, p. 15).

**Verdot** (Claude), peintre ordinaire du Roi. Mort de sa veuve, âgée de quatre-vingt-cinq ans, 1755 (*Mém.* Paris).

**Vérité** (Alexandre), peintre, reçu le 5 mai 1763, à Passy (*Liste*, p. 68).

**Vérité** (Jean-François), sculpteur, reçu le 27 octobre 1752, absent (*Liste*, p. 74).

**Vernet** (Louis-François-Xavier), sculpteur, rue des Fossoyeurs, vis-à-vis Saint-Sulpice (*Alm.*, 1776); † décembre 1784 (*Bull.* 1899).

**Vernet** (Marc-Antoine), peintre des Bâtiments du Roi. Mort de Françoise-Victoire Duhamel, sa femme, veuve en premières noces de Nicolas-Gratien Aubert, boulanger, janvier 1782 (*Bull.* 1899).

**Vernezobre** (Jean-Nicolas), peintre de nature morte, reçu le 15 octobre 1750, quai Pelletier (*Liste*, p. 43); même adresse, 1753 et 1786 (*Tab.*, p. 95). Expose en 1753.

Salon de 1753. — No 185. Un tableau de 22 pouces sur 18 de haut, représentant *une Carpe*, etc.

**Vernezobre** (Mme), peintre. Expose en 1753.

Salon de 1753. — No 186. Le portrait de *M**** en pastel.

**Veron** (Louis), peintre, reçu le 7 décembre 1672 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Veron**, peintre, † mai 1747, rue Jean-Pain-Mollet (*Mém.* Paris).

**Verpré** (Philippe **de**), peintre, reçu le 6 octobre 1678 (*Liste*, 1682).

**Vezier** (Louis), peintre, reçu le 1er février 1752, rue aux Ours (*Liste*, p. 45).

**Vially**, **Vialy** ou **Viallis** (Louis-René), peintre du Roi et de l'Académie, portraits et histoire, rue d'Argenteuil en 1752, † 17 février 1770, rue des Aveugles, paroisse Saint-Sulpice (*Scellés*, t. II, p. 446). Testament, 19 août 1767 (*Bull.* 1906). Expose en 1752, 1753 et 1756.

Salon de 1752. — No 230. Portrait du *Comte de*

*Vance*, colonel du régiment royal Corse, maréchal de camp des armées de S. M. — 231. *La Vicomtesse de Vance, en Vestale.* — 232. *M. Duriny*, Nonce de Sa Sainteté à la cour de France. — 233. *Le Comte de Bonneval*, pacha à trois queues, gouverneur de Caramanie. — 234. Portrait de *M.* ***. — 235. Portrait de *M. de* ***. — 236. *Mlle ***, en Muse, avec tous les attributs de Melpomène et de Thalie, assise au pied du mont Parnasse.* — 255. *Mme la duchesse de *** habillée en Cordelier.*

Salon de 1753. — No 133. Portrait de *Dom Philippe*, Infant d'Espagne, duc de Parme. — 134. *M. le chevalier de Perrin.* — 135. *M. Danthoine*, trésorier et écuyer de Mme Infante, duchesse de Parme. — 136. *M. Duchesneau*, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare. — 137. Portrait de *M. Desglant* [ou *Silant*]. — 138. Portrait de *M. Destourelles* (ou *Destourettes*), Agent de la ville d'Avignon. — 139. Portrait de *M. Franque*, architecte de l'hôtel royal des Invalides, et de *Mme son épouse.* — 140. Portrait de *M. Hemmery.* — 141. Les deux portraits de *M. de Torram*, frères (ou le portrait de *Mme de Torram*) et celui de M. son frère. *Mlle ***, habillée à la grecque.*

Salon de 1756. — No 87. Trois esquisses, sujets de la Fable : *Diane venant surprendre le Berger Endimion endormi. Métamorphose de Clitye en pavot et tournesol. Vulcain et Vénus aux forges de Lemnos, avec les Cyclopes forgeant les armes d'Achille*, toile de 20. — 88. Quatre tableaux représentans *Marines*, *Paysages* et les *Quatre points du jour historiés*, *Figures* et *Animaux*, toiles de 40. La marine représente *le Coucher du soleil. Un vaisseau arrive pour entrer dans le port, etc.* — 89. Deux tableaux en hauteur, toile de 20. — 90. *Marine au soleil couchant*, toile de 8, pour le cabinet du comte de Vance. — 91. Portrait de la *Duchesse de Lauraguais en Cordelière*, pastel, toile de 20. — 92. Six petits tableaux de *Marine* et *Paysages*, l'un *le Levant*, les autres *le Couchant* et *un Clair de lune*, ornés chacun de figures, toiles de 8, 6 et 4. — 93. *Le Cardinal d'Uriny*, ci-devant Nonce en France, pastel, sur toile de 12. — 94. *Mme la comtesse de La Guiche, en Nayade*, au pastel, toile de 25.

— 95. Portrait de *M. Tourette*, au pastel, toile de 15. Annibal, né en 1638, peint à l'huile d'après lui-même, à Marseille, à l'âge de 112 ans, âgé maintenant de 118 ans passés, aussi frais et bien portant qu'il est représenté dans le portrait. Une partie de ces tableaux appartient à l'auteur. — 96. Tableau pour M. le comte de Vance, représentant *un Port de mer orné de beaucoup de figures, où le soleil paraît se coucher dans la mer*, toile de 8.

**Vicelleart** (Claude), sculpteur, reçu le 8 septembre 1692 (*Liste*, 1697).

**Victor** (Louis), peintre, reçu le 14 août 1753, rue Saint-Denis, près Saint-Sauveur (*Liste*, p. 49).

**Vidé** (Jean-Baptiste), peintre et doreur, 1748 (*Bull.* 1906).

**Videron** (Jean), peintre, reçu en 1768, rue Saint-Denis, au coin de celle Grenetat (*Tab.*, p. 95).

**Vieille** (Mlle Anne-Marguerite), reçue le 14 août 1749, rue Phélippeaux (*Liste*, p. 83).

**Viel**, architecte et peintre, associé libre de l'Académie de Saint-Luc. Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 2. Le portrait en miniature de feu *M. Carle Van Loo*, Premier peintre du Roi.

**Viet** (Antoine), sculpteur, reçu le 20 septembre 1688 (*Liste*, 1697).

**Viennet de Gandelet** (Louis), maître peintre en bâtiments, † 14 mai 1787, rue Quincampoix, 47 (*Scellés*, t. III, p. 199).

**Viffel** ou **Wiffe** (...), sculpteur, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain, ancien conseiller (*Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — No 233. Le portrait de *Mlle Cauvet*, buste en plâtre de grandeur naturelle. — 234. *La Charité représentée par une femme entourée d'enfants.* Esquisse en cire.

**Vigée** ou **Viger** (Louis), peintre de portraits, reçu le 20 mars 1743, ancien adjoint à professeur, rue de Cléry (*Liste*, p. 20, 34 et 47); conseiller en 1753; † mai 1767 (*Mém.* Paris). Expose en 1751, 1752, 1753, 1756, 1764.

Salon de 1751. — N° 118. Portrait de *M. Mansard*, architecte du Roy, amateur. — 119. Celui de *M. Chédeville*, musicien du Roi. — 120. Portrait d'un *Jeune écolier tenant un portefeuille sous son bras.* — 121. Portrait de *M. Carlin*, comédien italien, *habillé en Arlequin.* — 122. *M. Clavarelle sous la figure de Scapin.* — 123. *M. Blondelle*, architecte. — 124. *Un Petit garçon et une petite fille.* — 125. *M. de Neuville*, fermier général, en pied, en petit, dans son cabinet. — 126. *Un Vieux hermite lisant.* — 127. Le portrait de l'épouse de l'auteur, par lui-même. — 128. Portrait de *M. Martin*, ancien directeur de cette Académie. Ces tableaux sont tirés du cabinet de M. de Neuville. — 129. Le portrait de *Mme Germain.* — 130. *Petite fille qui joue avec un moulin.* — 131. Trois petits tableaux représentant *les Babichons de l'Opéra-Comique.*

Salon de 1752. — N° 154. Le portrait de *M. le duc de Nivernois*, pair de France, grand d'Espagne, etc., ambassadeur extraordinaire de S. M. auprès du Saint-Siège. — 155. Portrait de M. le *Marquis de Bonac, en robe de chambre, tenant un porte-crayon.* — 156. Portrait de *M. Natoire*, directeur de l'Académie de France à Rome. — 157. Le portrait de *M. Spoëde*, recteur perpétuel de l'Académie de Saint-Luc. — 158. *Enfant tenant une rose à la main.* — 159. *Enfant avec son ochet et sa nourrice.* — 160. *Mlle Coupé*, de l'Opéra. — 161. *Mlle Beaumenard*, de la Comédie française. — 162. *Mlle de ***, en Nayade.* — 163. *M. de ***, en Domino, tenant un masque à la main.* — 164. *M. d'Hemmery.* — 165. *Mme Vallée.* — 166. *M. Bellot*, trésorier payeur des gages de messieurs de la Monnoie. — 167. *Mme La Cour.* — 168. *Une Noce de village.* — 169. *M. de Perres et Mme de Perres en marmotte*, et plusieurs autres portraits sous le même numéro.

Salon de 1753 [conseiller, rue Coquillière]. — N° 53. Le portrait de *M. le prince de Turenne.* — 54. Portrait de *M. Spoëde*, recteur de l'Académie de Saint-Luc. — 55. Portrait de *Mme Vigé, en marmotte.* — 56. *Un petit garçon demandant l'aumône* et *Mme Favard, en marmotte*, petites esquisses. — 57. *M. le comte de Vitry, en petit hussard.* — 58. Plusieurs autres sous le même

numéro. — 59. *M. de Foisy le fils, en petit hussard.* — 60. Autre *Enfant en corps de robe.*

Salon de 1756 [rue Coq-Héron]. — N° 78. Six portraits en pastel.

Salon de 1764. — N° 40. Portrait de *M. le Lieutenant général de police.* — 41. Portrait de *Mme son épouse.* — 42. Portrait de *M. son fils, à l'âge de trois ans.* — 43. *Le Baisé donné* et *le Baisé rendu*, peints à l'huile, contes de La Fontaine. Ces deux tableaux sont tirés du cabinet de M. Boucher, secrétaire du Roi. — 44. Plusieurs portraits sous le même numéro.

**Vigée** (Nicolas-Alexandre), sculpteur. Mort de sa femme, Marguerite Amiet, âgée de soixante et onze ans, novembre 1756, rue Simon-le-Franc (*Mém.* Paris).

**Vigée** (Mlle), peintre de portraits, rue de Cléry, près celle du Gros-Chenet, reçue par mérite (*Liste*, 1775; *Alm.*, 1776). Expose en 1774.

Salon de 1774. — N° 169. Le portrait de *M. Dumesnil*, recteur. Donné par l'auteur pour sa réception. — 170. *La Peinture, la Poésie et la Musique* sous des figures de femmes qui les caractérisent. Peinture à l'huile, 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large. — 171. Portrait à l'huile de *M. P*** jouant de la lyre.* — 172. Portrait de *M. Le Comte dans son cabinet, avec un globe et des livres.* — 173. Portrait de *M. Fournier*, conseiller de l'Académie de Saint-Luc. — 174. Portrait de *Mlle de ****, en buste, au pastel, de forme ovale. — 175. Plusieurs portraits et têtes d'étude sous le même numéro.

**Vignon** (Claude)[1], peintre, reçu le 9 janvier 1650 (*Liste*, 1672).

**Vignon** (François), peintre, reçu le 19 février 1697 (*Liste*, 1697).

**Vigoureux**. — Voy. Du Catel.

1. Un Vignon, délégué en 1651 pour prendre part à la conférence avec les Académiciens, demeurait en 1651 rue Saint-Antoine (*Statuts*, p. 63; *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale*, p. 98); adjoint aux douze anciens de l'Académie royale en 1651 (*Ibid.*, p. 103).

**Vigreux** (Claude), peintre, reçu le 1er octobre 1680 (*Liste*, 1682).

**Vigué** (Mathieu), peintre, reçu le 14 octobre 1684 (*Liste*, 1697).

**Vilet** (Louis), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

**Villaine** (Louis), sculpteur, reçu le 27 mai 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Villebois**, peintre, rue de Seine-Saint-Germain. Expose en 1753.

Salon de 1753. — No 197. Le portrait de *M.* ***, graveur en taille-douce, toile de 20. — 198. Les portraits de *M.* et *Mme R****, toile de 20. — 199. Le portrait de *Mme *** en Napolitaine*, de 12 pouces de haut sur 9 de large.

**Villebois** (veuve), 1764 (*Liste*, p. 80).

**Villeduc** (Joseph **de**), peintre et marchand de boîtes et tabatières en carton, reçu le 14 août 1760, faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 61); † 12 mai 1775, même adresse (*Scellés*, t. III, p. 61).

**Villemant** ou **Villemaut** (Louis), peintre, reçu le 17 octobre 1758, rue du Temple (*Liste*, p. 57); † mars 1784 (*Bull.* 1899).

**Villetain** (Mlle ...), reçue le 5 février 1750, faubourg Saint-Laurent (*Liste*, p. 83).

**Vinache** (Claude), sculpteur, reçu en 1769, faubourg Saint-Denis (*Tab.*, p. 95).

**Vincelagues** (François), peintre, reçu le 22 décembre 1632 (*Liste*, 1672).

**Vinceneux** (Jacques), sculpteur, reçu le 14 août 1756, rue de la Croix (*Liste*, p. 53).

**Vinceneux** (Jean-Baptiste), sculpteur, reçu le 20 août 1750, rue de la Croix (*Liste*, p. 43).

**Vinceneux** (Jean-Pierre), sculpteur, reçu le 14 août 1756, rue de la Croix (*Liste*, p. 53).

**Vinceneux** (Martin-François), sculpteur, père des quatre Vinceneux, sculpteurs, reçu le 4 juillet 1727, rue de la Croix (*Liste*, p. 26); † mai 1782 (*Bull.* 1899).

**Vinceneux** (Martin-François), sculpteur, reçu le 14 août 1756, rue du Temple (*Liste*, p. 53); † 1782 (*Bull.* 1899).

**Vincenot** (Jacques-Albert), sculpteur, reçu le 11 avril 1741, professeur, directeur (*Liste*, p. 19 et 33), rue de Sèvres; mort de Jacqueline Duval, sa femme, avril 1750 (*Mém.* Paris); † 4 novembre 1774, rue de Sèvres (*Scellés*, t. III, p. 58). Expose en 1751, 1753, 1756, 1762.

Salon de 1751. — N° 14. Trois modèles de *la Vierge*, un *Jugement de Salomon* et une *Cérès.*

Salon de 1753. — N° 12. Quatre esquisses de terre cuite, d'un pied de haut chacune, *la Sainte Vierge*, *Saint Joseph*, *Saint Jean l'Évangéliste*, *Saint Michel.* Ils ont été exécutés pour le Canada.

Salon de 1756. — N° 120. Modèle d'un fronton en cire, de 3 pieds et demi de long, renfermant *un Jeu d'enfant tenant une guirlande de fleurs*, *disposé à les répandre sur un lion couché.* Exécuté en pierre chez Mme Dufort, faubourg Saint-Honoré, sur l'étendue de 20 pieds. — 121. Esquisse d'un autre fronton, en cire, de 4 pieds, avec les armes de la famille de Mme l'abbesse de l'abbaye royale de Panthemont, supportées par deux lions casqués, coiffés de pélicans, à cause de l'inscription *et virtus et sanguis*, exécutée en pierre sur la façade intérieure du jardin, de 30 pieds de long. — 122. Médaille en plâtre d'un pied et demi représentant *le Tems appuyé sur son poignet*, exécuté en pierre de Conflans, chez M. Cuiset, fermier général, de 3 pieds de diamètre. — 123. *Vénus tenant la pomme d'or qu'elle fait voir à un petit Amour.* Modèle de 16 pouces de haut. — 124. *Homme couché*, bas-relief. — 125. *Saint Jean.* Esquisse en terre cuite d'un pied de haut. — 126. Groupe d'*Enfans*, en terre cuite bronzé, représentant *la Peinture* et *la Sculpture*, de 9 pouces de haut.

Salon de 1762. — N° 109. Modèle d'un *Mausolée*, de 2 pieds de haut, qui doit être exécuté en marbre et en bronze pour M. de ***. — 110. Deux modèles de *Lions*,

exécutés en pierre, de 7 pieds de proportion, pour le château de M. de Cusy, fermier général. — 111. Deux esquisses de figure en terre cuite, d'un pied de haut, représentant *Vertumne* et *Pomone*, exécutées pour le château de M. de ***. — 112. Un petit buste en terre cuite du portrait de *M.* ***.

**Vincenot**[1], sculpteur, reçu le 6 septembre 1723, rue de la Licorne (*Liste*, p. 19).

**Vincent** (Adrien), peintre, reçu le 6 septembre 1723, rue de la Licorne (*Liste*, p. 25).

**Vincent** (Antoine), peintre de carrosses et vernisseur pour les équipages du Roi, reçu le 28 août 1748, conseiller le 14 août 1756, puis directeur, rue Neuve-des-Petits-Champs (*Liste*, p. 9, 40). Mort d'Adélaïde-Françoise Sonneret, sa femme, en novembre 1772 (*Mém.* Paris); † 29 janvier 1772, rue du Faubourg-Saint-Denis (*Scellés*, t. III, p. 25).

**Vincent** (François), peintre de portraits et peintre de Mesdames de France et du duc de Penthièvre, professeur avant 1752. Mort de Marie-Louise Blosse, sa femme, en avril 1780 (*Bull.* 1899). Expose en 1752.

Salon de 1752. — N° 84. Portrait de *Mme Vincent.* — 85. Portrait de *M. et Mme Gatinot.* — 86. Portrait de *M. Casseint le fils.* — 87. Portrait de *Mme Liebaut.* — 88. Portrait de *M. Dulain père.* — 89. Portrait de *Mme Baleis.* — 229. Portrait de *M. et Mme de* ***.

**Vincent** (François-Élie), peintre vernisseur, reçu le 14 août 1756, directeur en 1765 (*Mém.* 1766), rue Neuve-des-Petits-Champs (*Liste*, p. 53); 1775, adjoint à professeur (*Liste*, 1775).

**Vincent** (Jacques-Albert), professeur de l'Académie royale de sculpture. Testament, 10 février 1772 (*Bull.* 1906).

**Vincent** (Pierre), sculpteur, reçu le 23 juillet 1756, faubourg Saint-Martin, vis-à-vis le Pistolet (*Liste*, p. 77; *Tab.*, p. 95).

1. Peut-être le père de Jacques-Albert.

**Vincent**, peintre et vernisseur du Roi, † mai 1746, à Saint-Joseph (*Mém.* Paris).

**Vincent** (veuve), sculpteur, rue de Cléry, en boutique, 1764 (*Liste,* p. 79).

**Violette**, dit **Chevalier** (J.-B.), sculpteur, rue Meslay (*Tab.*, p. 95).

**Violette** (Jean-Bonaventure), sculpteur, reçu le 17 octobre 1754, rue Montmartre, près l'Égoût (*Liste*, p. 50).

**Violette** (Sébastien), peintre, reçu le 17 octobre 1752, rue de la Lune (*Liste*, p. 46).

**Vion** (Jean), sculpteur, reçu le 8 juin 1678 (*Liste*, 1682).

**Vion** (Nicolas), sculpteur et ancien, reçu le 10 juin 1640 (*Liste*, 1672); délégué en 1651 à la conférence des Maîtres avec les Académiciens (*Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale*, p. 98); demeurant en 1651 sur la descente du Pont-Marie (*Statuts*, p. 63).

**Vion** (Pierre), sculpteur, ancien, reçu le 8 juillet 1659 (*Liste*, 1672).

**Vissac** (Jean), sculpteur, juré, garde et comptable, ancien (*Liste*, 1672), reçu le 11 février 1662. Signe les *Statuts* imprimés de 1672; † avant 1697 (*Liste*, 1697).

**Vissot** (Jean-Louis), peintre, rue des Petits-Carreaux, 1779, syndic en 1786 (*Tab.*, p. 6).

**Viterne** (Jean), peintre, 1391.

**Vitry** (...), peintre de fruits, gibier, rue de la Tixeranderie. Expose en 1753 et 1762.

Salon de 1753. — N° 204. *Un Lièvre et des perdrix*, toile de 50. — 205. *Des fruits*.

Salon de 1762. — N° 98. Plusieurs tableaux, représentant des *Fruits*, *Légumes* et *Gibiers*.

**Vivien** (Jacques), sculpteur, reçu le 6 mars 1683 (*Liste*, 1697).

**Voiriot** (Guillaume), peintre de portraits au pastel, rue Saint-Denis, vis-à-vis la fontaine du Ponceau; arrêt de 1736; conseiller, rue Neuve-des-Petits-Champs; agréé à

l'Académie royale en 1757 et académicien en 1759 (*Table des procès-verbaux de l'Académie*). Expose en 1752 et 1753.

Salon de 1752. — N° 223. Un *Saint Jacques*, en pastel.

Salon de 1753. — N° 84. Six portraits à huile et deux en pastel sous le même numéro.

**Voisin** (Jean-Baptiste), peintre en 1781 (*Scellés*, t. III, p. 128).

**Voitrain** (Gérard), sculpteur, reçu le 12 août 1642, ancien (*Liste*, 1682).

**Volant** (François-Henri), peintre, reçu le 17 octobre 1748, cloître Saint-Benoît (*Liste*, p. 40).

**Vorlet** (Hierosme), peintre, reçu le 16 mars 1669 (*Liste*, 1682).

**Vossy** (Jean), sculpteur, reçu le 17 juillet 1737, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel (*Liste*, p. 30).

**Vouvoirmance** ou **Wouvermans** (Étienne), peintre. Édit de 1675-1677 (*Liste*, 1682).

## W

**Waffelard** (Pierre), sculpteur, reçu le 12 février 1682 (*Liste*, 1682 et 1697).

**Wallanzé**. — Voy. Ahis de Wallanzé.

**Walvein** (de), peintre. Vente après décès, 1756 (*Mém.* Paris).

**Wandervors**, sculpteur, reçu le 29 octobre 1732, recteur le 17 octobre 1748, rue Neuve-Saint-Roch (*Liste*, p. 7).

**Wandervoort**, recteur perpétuel en 1775, élu recteur le 19 octobre 1761, rue du Faubourg-Saint-Honoré (*Liste*, 1775).

**Wattebled** (Pierre-François), peintre, reçu le 17 octobre 1763, rue de la Bucherie, près les Grands-Degrés (*Liste*, p. 70); ancien député en 1786 (*Tab.*, p. 10, 16 et 96).

**Wattin** (Edmée), reçue en 1762, rue Grenier-Saint-Lazare (*Liste*, p. 86).

**Wattin** (Félix), maître peintre doreur et marchand épicier, 1784, rue Sainte-Apolline (*Scellés*, t. III, p. 162).

**Wattin** (Jean-Félix), peintre, reçu en 1772, rue Sainte-Apolline (*Tab.*, p. 96).

**Welper** ou **Weilper** (Jean-Daniel), peintre en miniature du Roi et du prince de Condé, reçu le 23 février 1759, rue Hyacinthe, faubourg Saint-Jacques (*Liste*, p. 58); 1786, rue des Francs-Bourgeois (*Tab.*, p. 96); † 4 février 1789, rue des Fossoyeurs, 15 (*Scellés*, t. III, p. 216; *Bull.* 1899).

**Wibrat**, dit **Coligny** (Étienne), peintre, rue de la Madeleine-de-la-Ville-l'Évêque, 1777 (*Tab.*, p. 42).

**Wiffel** (Frédéric), sculpteur, reçu en 1771, ancien conseiller, rue de Sève, faubourg Saint-Germain (*Liste*, 1775), rue Plumet (*Tab.*, p. 96). Travaux aux barrières de Ledoux. Vente après décès, 1780-an XII (*Bull.* 1906).

**Willard** (Claude), peintre et sculpteur, † avril 1750, rue de la Juiverie (*Mém.* Paris). Testament, 11 avril 1750 (*Bull.* 1906).

## Y

**Ysabey**. — Voy. Isabey.

**Ygou** (André), sculpteur, reçu le 17 octobre 1752, rue et faubourg Saint-Martin (*Liste*, p. 46).

**Yvert** (Charles-Nicolas), peintre, rue des Vieilles-Tuileries, 1784 (*Tab.*, p. 42).

**Yvoire** (Éloi), enlumineur sur verre et cristal, 1611.

# APPENDICES

## A.

Liste générale des noms et surnoms de tous les maistres peintres, sculpteurs, graveurs et enlumineurs de cette ville et fauxbourgs, tant anciens que modernes, suivant l'ordre de leur réception, fait en l'année 1672, au mois d'avril[1].

Toussaint Quesnel, doyen, peintre, le 8 aoust 1617.
Louis de Billy, peintre, le 7 octobre 1621.
Barthelemy Hudon, peintre et ancien, le 22 septembre 1622.
Pierre Foret, peintre et ancien, le 2 décembre 1622.
Philippes de Bistel, sculpteur et ancien, 1623.
Charles Martin, peintre et ancien, le 4 février 1624.
Charles de la Brière, peintre, le 31 janvier 1626.
Louis Beranger, peintre et ancien, le 3 aoust 1627.
Jacques de Louvain, peintre, le 9 juillet 1629.
Daniel le Maire, peintre, le 25 may 1632.
Anthoine Guyot, sculpteur et doyen, le 10 aoust 1632.
George Caaigne, peintre, le 25 aoust 1632.
Philibert Bernard, sculpteur et ancien, le 25 aoust 1632.
François Vincelagues, peintre, le 22 décembre 1633.
Jacques Laisseau, peintre, le 30 décembre 1633.
Claude Gouet, peintre, le 30 avril 1635.
Pierre Bodeau, peintre, le 30 avril 1635.
Jean Cotel, peintre et ancien, le 24 may 1635.
Pierre Patel, peintre et ancien, le 16 octobre 1635.

1. Bibl. nat., F 13233 (voy. ci-dessus, p. 17).

Cornille Roger, peintre et ancien, le 7 octobre 1637.
Jacques Bornar, peintre, le 13 octobre 1637.
Pierre Chesneau, sculpteur et ancien, le 14 octobre 1637.
Pierre Varij, peintre, le 26 février 1638.
Robert Dussy, peintre, le 9 juin 1638.
Henry Strezor, peintre, le 9 décembre 1638.
Michel Bourdin, sculpteur et ancien, le 17 février 1639.
Mandrin, peintre, le 24 may 1639.
Jean le Gay, peintre, le 14 juillet 1639.
Anthoine du Breuïl, peintre, le 2 may 1640.
Nicolas Vion, sculpteur et ancien, le 20 juin 1640.
Jean-Michel Picquart, peintre, 1640.
Jacques d'Arsigny, peintre, 1640.
Jean Thoret, peintre, le 10 octobre 1640.
Jean de Grancey, peintre, 1641.
Pierre Langreau, peintre, le 3 juin 1642.
Jacques Coignet, peintre, le 12 aoust 1642.
Cristofle Hérault, sculpteur, le 12 aoust 1642.
Girard Valtrin, sculpteur et ancien, le 12 aoust 1642.
Charles le Nain, sculpteur, le 8 octobre 1642.
Thomas Dacquin, sculpteur et ancien de confrairie, 1643.
Laurans Magnière, sculpteur et ancien, 1643.
Jean Butay, peintre et ancien, le 14 octobre 1643.
Claude Butay, peintre, le 14 octobre 1643.
François Langlois, sculpteur et ancien, le 26 novembre 1643.
François Pasquier, sculpteur, le 2 juillet 1644.
Loüis le Blanc, peintre et ancien, le 10 octobre 1644.
Gilles Bertrand, peintre, le 10 octobre 1644.
Pierre Goüet, peintre, le 1er décembre 1644.
Jean Mareschal, peintre, le 25 janvier 1645.
Pierre Gargan, peintre, le 16 mars 1645.
Henri Pavillon, sculpteur, le 10 may 1645.
Jean Pierret, peintre, le 9 juillet 1645.
Charles le Trosne, peintre, 1646.
Jean le Flamend, peintre et ancien, le 19 janvier 1646.
Nicolas le Clerc, peintre, 1646.
Henry le Grand, sculpteur et ancien, le 24 avril 1646.

Anthoine Poissant, sculpteur et ancien, le 24 avril 1646.
Anthoine Aveline, peintre, le 26 avril 1646.
Loüis le Blanc, du F. B. S. G., le 7 septembre 1646.
Guillaume Guignard, peintre, le 16 octobre 1646.
Jacques Dautreau, sculpteur, le 9 novembre 1646.
Jacques Houzeau, sculpteur et ancien, 1646.
Nicolas Verax, peintre, le 20 janvier 1647.
Pierre Clément, peintre et ancien, le 19 octobre 1647.
Jean Dudoy, peintre, le 17 octobre 1649.
Pierre le Blanc, peintre, juré et garde, le 9 janvier 1650.
Michel Boissard, sculpteur et ancien, le 9 janvier 1650.
Claude Vignon, peintre, le 9 janvier 1650.
Daniel du Pré, peintre, le 20 janvier 1650.
François Garrot du Buisson, peintre et ancien, le 31 may 1650.
Claude Verdier, peintre, 1650.
Jean Legeret, sculpteur et ancien, le 13 octobre 1651.
François Bourlier, peintre et ancien de confrairie, le 17 octobre 1651.
Paul Goujon, dit la Baronière, le 17 octobre 1651.
Michel Patin, sculpteur et ancien, le 15 décembre 1651.
Mathieu Lespagnodel, sculpteur, 1651.
Pierre Manière, sculpteur et ancien, 1653.
Jean Legru, sculpteur, le 16 may 1653.
Claude Barbé, peintre et ancien, le 9 juin 1653.
Michel Chauderon, peintre, le 14 octobre 1653.
Pierre Renier, sculpteur et ancien, le 16 octobre 1653.
Laurens Hurlot, peintre, le 5 may 1654.
Anthoine des Tailleux, peintre, le 1er juin 1654.
Nicolas Masse, sculpteur, 1654.
Nicolas de la Voye, sculpteur, le 2 décembre 1654.
Loüis Guenon, peintre, le 2 décembre 1654.
François de Vienne, peintre, le 2 décembre 1654.
Jacques Sanson, sculpteur et ancien, le 2 décembre 1654.
Denis Verdillon, peintre, le 8 mars 1655.
Jacques Hulot, sculpteur, le 8 mars 1655.
Pierre Cresson, peintre, le 2 juin 1655.
Robert Loisel, sculpteur, le 2 juin 1655.

Jean Cardon, sculpteur et ancien de confrairie, le 14 juin 1655.

Jean du Mas, peintre, le 31 aoust 1655.

Jacques Tabari, sculpteur, le 31 aoust 1655.

Robert Pierre, peintre, le 16 septembre 1655.

Loüis Beranger fils, peintre, le 13 janvier 1656.

Pierre Manière le jeune, sculpteur, le 13 janvier 1656.

Charles Thuillard, peintre, le 12 octobre 1656.

Anthoine Prou, peintre, le 12 octobre 1656.

Jean Gargan, peintre, le 12 octobre 1656.

Martin Dourlan, peintre, 1657.

David Bertrand, sculpteur, 1657.

Charles de la Croix, sculpteur, 1657.

François Pussot, sculpteur, 1657.

Cristofle Jacquin, sculpteur, le 26 avril 1657.

Gilbert Franquart, peintre et ancien de confrairie, le 27 avril 1657.

Gabriel Girard, peintre, le 21 juin 1657.

Pierre le Dart, peintre, 1657.

Pierre Pascou, sculpteur, 1657.

Abraham Pierret, peintre, le 16 octobre 1657.

Jean le Comte, peintre, le 16 octobre 1657.

Pierre le Cat, peintre, le 16 octobre 1657.

Guillaume Grouart, sculpteur, 1657.

Claude Duré, peintre, 1658.

Germain Varij, peintre, le 15 février 1658.

François Brunet, peintre, le 9 avril 1658.

Claude Toussaint, sculpteur, le 17 juin 1658.

Jacques Masson, sculpteur et ancien, le 17 juin 1658.

Robert de Monrobert, dit Tustin, peintre, le 9 juillet 1658.

Pierre le Nain fils, sculpteur et ancien de confrairie, le 9 juillet 1658.

Jean Penix, peintre, 1658.

Anthoine le Clerc, sculpteur et ancien de confrairie, le 16 septembre 1658.

Noël Bricquet, sculpteur et ancien, le 16 septembre 1658.

Simon le Comte, peintre, le 2 octobre 1658.

Philippes Loisel, sculpteur, 1659.

Jean le Moyne, peintre, 1659.
Pierre Vion, sculpteur, le 8 juillet 1659.
Jacob, sculpteur, le 8 juillet 1659.
Juan Rahon, sculpteur, 1659.
Daniel Metayer, sculpteur, le 12 may 1660.
Pierre Laisné, peintre, le 22 septembre 1660.
Jean Ancelin, peintre, le 6 octobre 1660.
Jean Thiton, peintre, le 12 octobre 1660.
Pierre Norrois, peintre, le 12 octobre 1660.
Felix du Val, peintre, le 20 octobre 1660.
Jean de Labby, peintre, le 20 octobre 1660.
Nicolas Guillaume, peintre, 1660.
Aaron Bugé, 1660.
Salomon Perrot, sculpteur, 1660.
Cristofle Cherveau, peintre, le 26 novembre 1660.
Jean-Edme Silvain, peintre, le 26 novembre 1660.
Jacques Denizard, peintre, le 2 décembre 1660.
Fleury Macron, sculpteur, le 29 décembre 1660.
Jean-Baptiste Dasti, peintre, le 17 février 1661.
Philippes des Aigles, sculpteur, le 30 mars 1661.
Melchior Carton, peintre, le 11 may 1661.
Pierre Vallet, peintre, le 2 juillet 1661.
Martin Desjardins, sculpteur et ancien de confrairie, 1661.
François Vallet, peintre, 1661.
Simon Massieu, peintre, 1661.
Michel Meron, peintre, le 17 octobre 1661.
Nicolas Gaultier, peintre, juré et garde, 1661.
Jean Nadot, peintre, le 7 décembre 1661.
Anthoine Barroy, peintre, le 7 décembre 1661.
Jean Vissac, sculpteur, juré, garde et comptable, le 11 février 1662.
Nicolas Bocquillon, sculpteur, le 11 février 1662.
François Aubbé, 1662.
Claude Bailly, peintre, le 16 may 1662.
François Franquart, peintre, le 4 juillet 1662.
Loüis Malœuvre, sculpteur, juré et garde, le 4 juillet 1662.
Jean le Page, peintre, le 4 juillet 1662.

Nicolas le Bas, peintre, le 6 juillet 1662.
Jean Dauphin, sculpteur, 1662.
Simon le Blanc, peintre, le 29 juillet 1662.
Jean-Baptiste Chevalier, peintre, le 29 juillet 1662.
Pierre Bernard, sculpteur, le 29 juillet 1662.
Jacques le Gendre, sculpteur, le 29 juillet 1662.
François Jollivet, peintre, le 24 janvier 1663.
Pierre Mignart, peintre et ancien, le 29 mars 1663.
Michel Anguier, sculpteur et ancien, le 29 mars 1663.
Jacques le Febvre, peintre, le 29 mars 1663.
Jacques Simon, peintre, le 3 juin 1663.
Michel Fromager, peintre, le 3 juin 1663.
Martin du Faux, peintre, le 3 juin 1663.
Pierre Boullet, sculpteur, le 16 aoust 1663.
Pierre le Sieur, peintre, le 17 aoust 1663.
Paul Goujon fils, dit la Baronière, peintre, le 30 aoust 1663.
Jean-André de Braban, peintre, le 30 aoust 1663.
Jean Seguin, peintre, le 30 aoust 1663.
Nicolas Laisné, sculpteur, le 19 septembre 1663.
Rodolphe Parent, peintre, le 16 octobre 1663.
Pierre Pamphille, peintre, le 16 octobre 1663.
Michel du Pré, peintre, le 16 octobre 1663.
Toussaint Fortan, peintre, le 16 octobre 1663.
Pierre de Briart, peintre, le 16 octobre 1663.
Noël le Chantre, peintre, le 3 janvier 1664.
Abraham Busseau, sculpteur, 1664.
Hubert Jaillot, sculpteur, le 19 janvier 1664.
Christophe Mousquit, peintre, 1664.
Pierre le Dru, sculpteur, le 10 juin 1664.
Edme le Lorrain, peintre, le 10 juin 1664.
Jean Legeret fils, sculpteur, le 9 juillet 1664.
Henry de Hongrie, peintre, le 15 juillet 1664.
Nicolas de Hongrie, peintre, le 15 juillet 1664.
Charles Ferrant, peintre, le 17 septembre 1664.
Charles Tingret, peintre, le 19 septembre 1664.
Joseph Heraud, sculpteur, le 4 octobre 1664.
Estienne Trossu, sculpteur, le 4 octobre 1664.
Nicolas Minouflet, sculpteur, le 15 octobre 1664.
Nicolas Daussier, sculpteur, le 15 octobre 1664.

Lambert Droüard, peintre, le 11 février 1665.
Pierre le Blond, sculpteur, le 11 février 1665.
Denis Gaillard, sculpteur, le 15 février 1665.
Adrian Loüet, peintre, le 16 février 1665.
Jean Destruite, peintre, le 12 may 1665.
Roland le Febvre de Venize, peintre et ancien, le 24 may 1665.
Jean Cantin, peintre, le 5 aoust 1665.
Toussaint du Val, peintre, le 5 aoust 1665.
Martin le Mercier, peintre, le 20 novembre 1665.
François Feüillet, peintre, le 2 avril 1666.
Adam Ficquet, sculpteur, le 13 avril 1666.
Nicolas Fremon, peintre, le 13 avril 1666.
Claude Droüart, peintre, le 15 juillet 1666.
René Estasse, peintre, le 15 juillet 1666.
Pierre Guillemart, peintre, le 28 septembre 1666.
Zaquarie Normain, sculpteur, le 13 octobre 1666.
Henry le Roy, sculpteur, le 13 octobre 1666.
David-Chrestien Lux, peintre, le 22 décembre 1666.
Didier Girardin, peintre, le 23 janvier 1667.
Jean le Poivre, peintre, le 20 février 1667.
Claude Mignot, sculpteur, le 27 février 1667.
Pierre du Chesne, peintre, le 27 février 1667.
François de la Porte, peintre, le 27 février 1667.
Nicolas Charpentier, peintre receu de la Trinité, le 26 janvier 1668.
Barthelemy Rouvre, sculpteur, le 14 avril 1668.
Jacques Picoust, peintre, le 26 avril 1668.
Louys le Hongre, peintre, le 26 avril 1668.
Julien Hondallet, peintre, le 12 juin 1668.
Jacques Barbe, sculpteur, le 26 juin 1668.
Charles Caron, peintre, le 26 juin 1668.
Clement de la Haye, sculpteur, le 28 septembre 1668.
Jean Droülly, sculpteur, le 4 novembre 1668.
Pierre Lespinet, peintre, le 20 décembre 1668.
Guillaume Desozier, peintre, le 6 février 1669.
Jacques Paris, sculpteur, le 7 mars 1669.
Hierosme Sorlet, peintre, le 16 mars 1669.
Michel Lange, sculpteur, le 16 octobre 1669.
Michel Aymerie, sculpteur, le 27 novembre 1669.

Claude Pernot, peintre, le 6 février 1670.

Simon-Pierre Lafine, peintre receu de la Trinité, le 12 mars 1670.

Pierre Trotier, peintre, le 29 mars 1670.

Jean Ruelle, dit la Ferté, peintre, le 21 may 1670.

Jean-Baptiste Guillermain, sculpteur, le 13 juin 1670.

Estienne Randu, peintre, le 22 juillet 1670.

Estienne Compardel, peintre, le 30 juillet 1670.

De la Hire, peintre, le 4 aoust 1670.

François Bellier, peintre, le 6 aoust 1670.

Louis du Mesny, peintre, le 19 aoust 1670.

Jacques Rivière, sculpteur, le 5 septembre 1670.

Honnoré Godequin, sculpteur, le 15 octobre 1670.

Charles Beguin, peintre, le 16 octobre 1670.

Mathurin de Reboure, receu de la Trinité, le 21 janvier 1671.

Jacques Vanmerle, peintre et graveur, le 24 janvier 1671.

Nicolas Du Chasteau, peintre, le 31 janvier 1671.

Henry Bonnart, peintre et graveur, le 17 avril 1671.

Jean de Goullon, sculpteur, le 20 may 1671.

Benoist Moran, sculpteur, le 9 juillet 1671.

François Blancheron, sculpteur, le 15 juillet 1671.

François Pillon, peintre, le 24 juillet 1671.

Michel le Febvre, peintre, le 4 aoust 1671.

Allain Giroux, sculpteur, le 2 septembre 1671.

Loüis Perrin, peintre, le 26 septembre 1671.

Claude Scribault, peintre, le 2 octobre 1671.

Estienne Poinsart, peintre, le 6 octobre 1671.

Jean Girard, peintre, le 8 octobre 1671.

Claude Barbreau, peintre, le 17 octobre 1671.

Pierre-Gilbert de Clermont, peintre receu par jugement, le 22 décembre 1671.

Paul Boutet, sculpteur, le 27 janvier 1672.

Fleury, receu de la Trinité, 1672.

Jacques Simblemon, sculpteur, le 29 février 1672.

Charles de Boulan, peintre, le 16 mars 1672.

Pierre Paslu, sculpteur, le 22 mars 1672.

Guillaume Cassegrain, sculpteur, le 30 avril 1672.

Henry Gascard, peintre, le 3 may 1672.

Jean Porrée, peintre, le 17 may 1672.

B.

Lettres patentes accordées par Sa Majesté, portant réunion des offices de jurés auditeurs examinateurs des comptes des revenus de la Communauté des maîtres peintres, sculpteurs, graveurs et enlumineurs de cette ville et fauxbourgs de Paris, et règlement pour les droits de visites et réceptions a la maîtrise des 15 juin et 10 juillet 1696[1].

*Extrait des registres du Conseil d'État.*

Sur la requeste présentée au Roy en son Conseil par les gardes, jurés, corps et communauté de l'art de peinture et sculpture de la ville et faubourgs de Paris, contenant que Sa Majesté ayant, par édit du mois de mars 1691, créé et érigé en titre d'offices héréditaires les gardes des corps des marchands et jurés des arts et métiers, ils auroient fait leur soumission de payer la finance des quatre offices de leur communauté, à condition qu'ils seroient réunis à icelle; mais, pendant qu'ils cherchoient les deniers nécessaires pour payer cette finance, quatre particuliers, maîtres de la communauté, les avoient prévenus et levé ces offices pour lesquels ils auroient payé la finance entre les mains du trésorier des revenus casuels, et ensuite auroient obtenu des lettres de provision; que s'estant trouvé que deux de ces offices n'appartenoient point à ceux qui en estoient pourvus, mais au sieur Damond, cy devant trésorier des revenus casuels, qui les avoit levés sous leurs noms, il les auroit vendus à la communauté, scavoir, celuy dont Pierre Bethon avoit esté pourveu par contract passé pardevant Saintfray et Belanger, notaires au Chastelet de Paris, le 5 juin 1695, pour la somme de 6,000 livres qui luy auroient esté payées contant, et passé pardevant Marchand et ledit Belanger, notaires, le 17e juillet audit an, moyennant pareille somme de 6,000 livres, qui est encore deüe audit sieur Damon.

1. Archives nationales, Bannières du Châtelet, Y 17, p. 241 et suiv.

Et Sa Majesté ayant par arrest de Conseil du quatorze juin 1695 ordonné que les offices d'auditeurs, examinateurs des comptes des corps des marchands et communautés d'arts et métiers, créés par édit du mois de mars 1694, seroient et demeureroient pour toujours réunis et incorporés ausdits corps et communautés en payant les sommes auxquelles la finance de ces offices seroit évaluée au Conseil, moyennant quoy lesdites communautés jouiroient des gages et du droit royal attribués ausdits offices; les suplians se seroient assemblés pour chercher les moyens de donner et marquer leur zèle à Sa Majesté; et luy ayant plu de modérer la finance de ces offices de vingt quatre mil livres à dix huit mil livres, et les deux sols pour livres, avec attribution de trois cent quatre vingt livres de gages effectifs, et du droit royal à percevoir, suivant la fixation portée par l'édit du mois de mars 1691, les suplians auroient fait une délibération le douze mars dernier, par laquelle ils ont fait leur soumission de payer ladite somme de dix huit mil livres et deux sols pour livres, et arresté qu'il seroit fait par les soins des jurés de présent en charge un rolle de maîtres qu'ils estimeront estre en estat de fournir et prester lesdites sommes; mais comme l'état irrégulier où se trouvoit la communauté sur ce qu'il y avoit deux jurés en titres d'offices et deux électifs rendoit plus difficiles les emprunts qui pouvoient estre faits, Pierre Rosée et Jean de la Porte, pourvus de ces deux offices de jurés, auroient bien voulu s'en démettre en faveur de la communauté, et les suplians, par une seconde délibération du neufième avril dernier, en approuvant et ratifiant la première du dix huit mars précédent, auroient résolu d'acquérir ces deux offices pour la somme de six mil livres chacun et le remboursement des frais de provision, payable en six années, à compter du premier juin prochain, dont le premier payement échera au premier juin 1697, avec les intérests de ladite somme de six mil livres, qui diminueront à proportion des payemens qui seront faits sur ce principal, à condition que lesdits Rosée et Delaporte demeureront conservez en leurs droits et privilèges, jusque à ce qu'ils ayent esté entièrement payés des sommes principalles et intérests, et que, faute

par ladite communauté de payer dans les termes convenus le prix desdits offices, il leur sera permis de rentrer de plain droit en possession desdits offices pour en percevoir les droits de visites et autres, suivant l'arrest du Conseil du 27e avril 1694; en exécution de laquelle délibération lesdits Rosée et De la Porte ont vendu à la communauté les deux offices de jurés dont ils estoient pourvus par contract passé pardevant de Savigny et Belanger, notaires, le dixième avril dernier, et la communauté, voulant se mettre en estat d'acquiter la finance de ces offices de jurez, et particulièrement celle des offices d'auditeurs, a recours à Sa Majesté à ce que, conformément à ses délibérations des douzième mars et neufième avril derniers, il soit permis aux jurez de présent en charge d'emprunter la somme de vingt mil livres des maîtres de la communauté dénommés au rolle qui sera par eux dressé, dont ils donneront leur reconnoissance sous seing privez, portant promesse pour et au nom de la communauté d'en faire remboursement les uns après les autres, à mesure qu'il y aura des fonds appartenans à la communauté, suivant l'ancienneté de leur réseption, et ce pendant leur payer l'intérest de trois mois en trois mois à raison de l'ordonnance, au payement desquels intérests seront employez les 380 livres de gages attribués aux offices d'auditeurs et les deniers provenant du droit royal qui sera payé suivant la fixation portée par l'édit du mois de mars 1691; en outre, qu'il sera pris et levé sur tous les maîtres de la communauté, chacun à leur égard et sans distinction, trois livres par chacun an, outre les 6 livres qui se perçoivent pour les droits de visite, sans que lesdits deniers puissent estre divertis ny employez pour quelque cause que ce puisse estre ailleurs qu'au payement desdites debtes, à peine par les gardes d'en demeurer garans, lesquels seront tenus à la fin de chacune année de rendre compte de leur recette et dépense, et qu'il sera payé à l'avenir vingt livres pour la réception d'un aspirant étranger, outre les cent quatre vingt livres qui se payent ordinairement; dix livres pour la réception d'un aspirant qui a fait apprentissage, outre les droits ordinaires; 8 livres pour ceux qui épouseront des filles ou veuves de maîtres, et ce outre

et pardessus les 114 livres qu'ils payent ordinairement; et par les fils de maîtres 6 livres par dessus les 95 livres qu'ilz ont accoutumé de payer; lesquelles sommes seront employées aux besoins et nécessitez de la communauté; tous lesquels droicts et ceux qui proviendront des gages et du droit royal et des visites seront receus par Josse Tristan et Nicolas Cottin, gardes et jurez de présent en charge et par ceux qui seront élus au lieu et place desdits Rosée et de La Porte, appartiendront en entier à la communauté, à la réserve des droicts ordinaires de visites qui sont de vingt solz par an, qui appartiendront aux jurez; et, en outre, il sera payé à chaque juré 7 livres pour la réception de chaque maistre, 3 livres à chacun des anciens qui assisteront aux réceptions, de 30 sols pour chacun des deux jeunes maîtres qui y seront appellez, et demy droit seulement aux réceptions des fils de maîtres et de ceux qui épousent les filles ou veuves de maîtres; et, à l'avenir, les aspirants seront tenus de faire chef-d'œuvre, lequel demeurera à la communauté, comme auparavant l'édit du mois de mars 1691, à condition que les offices de jurez et auditeurs demeureront réunis pour toujours à la communauté, sans qu'à l'avenir il soit nécessaire aux jurez qui seront cy après élus, ni à ceux qui seront préposez pour faire les fonctions d'auditeurs des comptes, d'obtenir aucunes lettres de provision, nomination ou confirmation, et qu'il en sera usé à cet égard par la communauté comme il s'est toujours praticqué avant l'édit du mois de mars 1691, le tout aux charges et conditions contenues en la délibération du 9e avril dernier, suivant laquelle la réunion des offices de jurez desditz Rozée et de La Porte ne pourra avoir effect et faire préjudice au défaut de payement des sommes portées par le contract de vente desdits offices, et à la charge aussi qu'ils seront reconnus et réputés anciens de la communauté et, en ladite qualité, appellés à leur tour aux réceptions, assemblées et autres affaires de ladite communauté, après néantmoins qu'ils auront rendu compte, ainsy que lesdits Bethon et Masson, du maniement qu'ils ont eu en ladite qualité de jurez en titre, et à la charge qu'à l'avenir les jurez seront élus par tous les anciens, vingt modernes et vingt jeunes.

Veu ladicte requeste, les délibérations de la communauté des gardes jurez, corps et communauté de l'art de peinture et sculpture des douziesmes mars et neuviesme avril dernier, les édits de création des offices de jurez et d'auditeurs examinateurs des comptes des communautez d'arts et mestiers des mois de mars 1691 et 1694, et autres pièces attachées à ladicte requeste;

Ouy le rapport du sieur Philipeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil royal, contrôleur général des finances.

Le Roy en son Conseil, ayant égard à ladicte requeste, a ordonné et ordonne que les deux offices d'auditeurs examinateurs des comptes des revenus de la communauté des maîtres de peinture et sculpture de la ville et fauxbourgs de Paris créez héréditaires par édit du mois de mars 1694 seront et demeureront réunis à toujours au corps de ladicte communauté en payant par elle la somme de dix-huit mille livres pour le principal de la finance desdits offices, et celle de 1,800 livres pour les deux sols pour livre d'icelle, en trois payemens, scavoir : le premier comptant, le second dans le quinziesme du mois de juin prochain et le troiziesme et dernier à la fin du mois de juillet suivant.

Ce faisant, ladicte communauté jouira de 380 livres de gages effectifs attribuez ausdits offices, à commencer du 1er janvier 1695, et pareillement du droit royal aussy attribué ausdits offices tel qu'il a esté établi par l'édit du mois de mars 1691, et ce à commencer du jour de l'édit de création desdicts offices d'auditeurs.

Ordonne aussi S. M. que les quatre offices de gardes et jurez créés par édit du mois de mars 1691 demeureront réunis à ladicte communauté en conséquence des contrats de vente et cession faite à son proffit par les propriétaire et titulaire desdits offices, qui seront exécutés selon leur forme et teneur, pour jouir par ladite communauté des droits de visite et autres y attribués aus charges et conditions portées par les délibérations et contrats d'acquisition des 9e et 10e avril dernier, et estre lesdicts offices exercez par ceux des maîtres qui seront élus jurez par tous les anciens maîtres, vingt modernes et vingt

jeunes, ainsy et en la mesme forme qu'il estoit observé auparavant l'édit du mois de mars 1691, sans que ceux qui seront élus gardes et jurez, ni ceux que la communauté pourra commettre aux fonctions des offices d'auditeurs de ses comptes, soient tenus de prendre des lettres de provision, nomination ou de confirmation, dont S. M. les a relevés et dispensés, dérogeant pour cet effect à la clause portée par l'édit du mois de mars 1691.

Et pour faciliter à ladicte communauté le payement des sommes cy dessus, permet S. M. ausdicts Tristan et Cottin, jurez de présent en charge, d'emprunter la somme de 20,000 livres des maîtres de la communauté dénommés au rôle qui en sera par eux dressé et dont ils donneront leur reconnoissance sous seing privé, portant promesse au nom de ladicte communauté de leur en payer l'intérest de trois mois en trois mois à raison de l'ordonnance, et de faire le remboursement desdictes sommes principalles aux maistres qui les auront prestées les uns après les autres, à mesure qu'il y aura des fondz appartenans à la communauté, suivant l'ancienneté de leur réception; pour raison de quoy lesdicts offices, gages, droict royal et autres droicts y attribuez leur seront et demeureront affectées et hypothéquées par privilège spécial et sans qu'il soit besoin de faire déclaration desdictz empruntz dans la quittance de finance qui leur sera délivrée conformément audit édit du mois de mars 1694.

Et pour faciliter aussy à ladicte communauté le payement de la somme de douze mille livres faisant le prix de deux offices de jurez vendus par lesdictz Rosée et de Laporte, et de celle de six mille livres due au s[r] Damon pour le prix de l'office de juré dont estoit pourveu ledit Masson et qui a esté pareillement vendu à la communauté, même le remboursement de celle de 20,000 livres qui sera empruntée pour payer la finance desdicts offices d'auditeurs examinateurs des comptes;

Ordonne S. M., conformément aux délibérations de la communauté des 12[e] mars et 9[e] avril derniers, que le droit de visite, fixé à 6 livres par l'édit du mois de mars 1691, sera augmenté jusques à la somme de 9 livres par chacun an, de laquelle somme il en appartiendra 20 solz aux jurez

pour leurs frais, et les 8 livres restans seront employez comme dessus au payement des intérêts, ensuite au remboursement des sommes principalles, sans que les deniers en puissent estre divertis ny employés ailleurs, pour quelque cause et occasion que ce soit, à peine par les gardes et jurez d'en demeurer garans et responsables en leurs propres et privez noms; lesquelz seront tenus à la fin de chacune année de rendre compte de leur recette et dépense à cet égard en particulier.

Ordonne en outre que les aspirans à la maîtrise seront tenus de faire chef d'œuvre, lequel demeurera à la communauté comme auparavant l'édit du mois de mars 1691, et que, pour la réception d'un aspirant qui n'a point fait apprentissage il sera payé à l'avenir 20 livres pardessus les 190 livres qui se sont cy devant payez; pour la réception d'un aspirant qui a fait apprentissage, 10 livres; pour celle d'un aspirant qui épouse une fille ou veuve de maître, 8 livres; et pour celle de fils de maîtres, 6 livres; le tout outre et pardessus les droits ordinaires.

Sur lesquelles sommes qui seront payées pour lesdictes réceptions des aspirans, apprentifs ou non apprentifs il sera payé à chaque juré 7 livres pour ses droits, à chacun des six anciens qui assisteront auxdictes réceptions 3 livres, à chacun des deux jeunes qui y seront pareillement appellés 30 sous, et demi droit pour les autres réceptions.

Et seront tous les droits et gages appartenans à la communauté receuz par lesdicts Tristan et Cottin, jurez de présent en charge, et par ceus qui seront élus à la place desdicts Rosée et de la Porte, à la charge d'en rendre compte comme dessus.

Veut et entend S. M., conformément auxdictes délibérations, que lesdicts Rosée et Delaporte soient reconnus comme anciens, et qu'en cette qualité ils soient appellez à leur tour aux réceptions, assemblées et autres affaires de la communauté, après néantmoins qu'ils auront rendu compte, ainsy que lesdictz Berthon et Masson, du maniement qu'ilz ont eu en qualité de jurez en titre d'offices.

Ordonne au surplus S. M. que les statuts et règlemens de ladite communauté seront exécutez selon leur forme

et teneur, et que pour l'exécucion du présent arrest toutes lectres nécessaires seront expédiées.

Fait au Conseil d'Estat du Roy tenu à Marly le 15e jour de may 1696.

Collationné. *Signé :* Dujardin, avec paraphe.

Et ensuite est écrit : Registré au greffe de police du Chastelet de Paris pour estre exécuté selon sa forme et teneur suivant la sentence rendue par M. le lieutenant général de police, sur les conclusions de M. le procureur du Roy en datte de ce jourdhui.

Fait le 18 aoust 1696.

*Signé :* Tauxier.

Registré au 13e volume des Bannières du Chastelet de Paris pour estre exécuté selon sa forme et teneur suivant la sentence rendue audit Chastelet par M. le lieutenant général de police le 18 aoust 1696, par moy greffier des Insinuations et des Bannières dudict Chastelet soussigné, ce requérant maistre Roch Hubert, procureur audict Chastelet, qui a requis le présent acte pour servir et valoir aux parties y dénommées et à qui il appartiendra ce que de raison.

Fait audit Chastelet, le mardi 21 aoust 1696.

*Signé :* Garnier.

Cette lettre patente est suivie d'une lettre exécutoire qui répète les mêmes conditions dans les mêmes termes pour en assurer l'exécution en date du 10 juillet 1696, à Marly.

## C.

Confirmation des gardes jurez du corps et communauté des maistres des arts de peinture, sculpture, graveure, dorure et enluminure de Paris dans l'hérédité de leurs offices de sindics jurez et d'auditeurs de leurs comptes, et union a ladite communauté de l'office de trésorier, receveur et payeur de leurs deniers communs[1].

17 novembre 1705.

Louis, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre,

1. Voy. ci-dessus, p. 14.

à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Par notre édit du mois d'aoust 1701 nous avons ordonné que tous les officiers de notre royaume dont les offices sont héréditaires ou en survivance demeureroient maintenus et confirmez dans l'hérédité, à la charge de nous payer par chacun d'eux les sommes pour lesquelles ils seroient compris dans les rolles qui seroient arrestez à cet effet, et les deux sols pour livre d'icelles qui leur tiendroient lieu d'augmentation de finance, et par arrest de notre Conseil du 11 juillet 1702 nous avons ordonné que ledit édit seroit exécuté à l'esgard des communautez et officiers, tant de judicature qu'autres qui ont fait réunir à leur corps et communauté des officiers, droits ou taxations héréditaires, nonobstant la prétention où ils estoient de n'estre point dans le cas de cette confirmation; en conséquence desquels édit et arrest les gardes jurez du corps et communauté des maistres des arts de peinture, sculpture, graveure, dorure et enluminure de notre bonne ville, fauxbourgs et banlieue de Paris ont esté employez pour la somme de quatorze mil livres et les 2 sols pour livre à cause des offices de sindics jurez et d'auditeurs des comptes de leur communauté créez ès années 1691 et 1694, dont nous leur avons cy devant accordé la réunion, et comme par autre édit du mesme mois de juillet 1702 nous avons créé par chaque corps des marchands et communautez d'arts et mestiers de notre royaume un trésorier receveur et payeur de leurs deniers communs, lesdits gardes jurez, prenant occasion de ladite taxe de confirmation d'hérédité, laquelle ils auroient toujours prétendu ne pas devoir, mais voulant en cela nous marquer leur soumission et considérant qu'il ne pouvoit y avoir rien de plus avantageux pour leur communauté que d'y réunir pareillement ledit office de trésorier avec les taxations et droits qui y sont attachez et les gages tels qu'il nous plairoit d'y attribuer, ils nous auroient très humblement fait supplier de leur accorder ladite réunion et de nous contenter d'une somme de 18,182 livres de principal et de 1,818 livres pour les 2 sols pour livre, tant pour la finance dudit office que pour ladite taxe de confirmation d'hérédité; laquelle proposition et offre nous avons bien voulu accepter, et, en conséquence, avons ordonné par

arrest de notre Conseil du 27 février 1703 qu'en payant par eux lesdites sommes dans certains termes, ils jouiroient du bénéfice de ladite confirmation et dudit office de trésorier qui demeureroit uny et incorporé à leur communauté avec les droits, privilèges et exemptions y attribuez, et de 420 livres de gages actuels et effectifs par chacun an, à commencer du 1er du mois de janvier 1703; mesme leur avons permis d'emprunter lesdites sommes en tout ou partie, et accordé aux presteurs le privilège et hipothèque spécial sur ledit office, droits et gages y attribuez. Pour l'exécution desquelles offres et attendu qu'ilz ne sont pas asseurez de trouvez à emprunter dans le publicq des deniers suffisans pour les remplir, comme ils n'ont rien tant à cœur que de nous marquer leur zèle et leur obéissance à nos volontez, ilz croyent qu'ilz seront obligez de lever par forme de prest sur eux mesmes ce qui leur poura manquer, laquelle levée ils ne peuvent faire sans notre permission; d'ailleurs, jugeant nécessaire de pourvoir à ce que les arrivages des sommes qu'ilz emprunteront du publicq ou qu'ilz lèveront par répartition soient exactement payez, et mesme qu'il puisse y avoir de temps à autre du revenant bon, pour l'employer à l'extinction du principal, ce qui ne se peut qu'en imposant quelques droits nouveaux sur les visites et sur les réceptions et en se prescrivant des règlements qui les maintiennent dans une exacte discipline et empeschent les abus qui détruisent ordinairement les communautez les mieux establies, ils ont pris entre eux, sous notre bon plaisir, le 26 du mois d'octobre dernier, une délibération contenant quelques dispositions qu'il désireroient qu'il nous plust autoriser, et voulant favorablement traiter ladite communauté des maistre peintres, sculpteurs de notre dite ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, leur donner des marques de la satisfaction que nous avons de leur obéissance et leur faire ressentir les effects de nostre protection; à ces causes et autres à ce nous mouvans, après avoir fait examiner en notre Conseil ladite délibération prise en leur communauté ledit jour 26 octobre 1705, ensemble ledit arrest du 27 février 1703, et de notre certaine science, pleine puissance et

autorité royale, nous avons par ces présentes signées de nostre main, conformément à nostre édit du mois d'aoust 1701 et l'arrest de notre Conseil du 11 juillet 1702 et celuy dudit jour 27 février 1703, maintenu et confirmé, maintenons et confirmons ladite communauté des maistres des arts de peinture, sculpture, graveure, dorure et enluminure de notre bonne ville et fauxbourgs et banlieue de Paris dans l'hérédité de leurs offices de sindics jurez et auditeurs de leurs comptes, dont nous leur avons cy devant accordé la réunion, et de la mesme autorité que dessus avons uny et incorporé, unissons et incorporons à ladite communauté l'office de trésorier, receveur et payeur de leurs deniers communs, créé par notre édit du mois de juillet 1702, pour en jouir par eux des droits, privilèges et exemptions y attribuez, et en outre de 420 livres de gages actuels et effectifs par chacun an, à commencer du 1er janvier 1703, sans que, pour raison dudit office, ils soient obligez de prendre aucunes lettres de provisions, ny qu'ilz soient cy après tenus d'aucunes taxes de confirmation, d'hérédité, ny autres, dont nous les déclarons exempts, à la charge de payer par eux, tant pour ladite confirmation à hérédité des offices de sindicqs et d'auditeurs que pour ledit office de trésorier, la somme de 18,182 livres de principal sur les quittances du trésorier de nos revenus casuels, et en attendant l'expédition d'icelles sur les récépissez de me Jean Garnier, que nous avons chargé de ce recouvrement, ou ses procureurs et commis, portant promesse de les fournir, et 1,800 pour les 2 sols pour livre sur les quittances dudit Garnier, lesdites deux sommes faisant ensemble celle de 20,000 livres, payables dans les termes portez par ledit arrest du 27 février 1703; à l'effet de quoy permettons aux gardes jurez dudit corps et communauté de présent en charge d'emprunter, conformément audit arrest, ou d'imposer, si fait n'a esté, sur tous les maistres de ladite communauté par forme de prest, le plus équitablement que faire se pourra, ladite somme de 20,000 livres, et celle de 2,000 livres pour fournir à la dépense desdits emprunts, suivant l'estat de répartition qui en [a esté] arresté par ledit sieur d'Argenson, maître des requestes, lieutenant

général de police de notre bonne ville et fauxbourgs de Paris; lequel estat nous entendons estre executté selon sa forme et teneur, et les dénommez en iceluy contraints au payement des sommes pour lesquelles ilz y seront employez, par les voyes et ainsy qu'il est accoutumé pour nos deniers et affaires; voulons que ceux qui presteront ayent privilège et hypothecque spécial sur lesdits gages et droits attribuez audit office de trésorier, comme aussy sur les deniers qui seront levez par augmentation en conséquence des présentes, et générallement sur tous les biens, effets et revenus de ladite communauté, et que les arrérages leur en soient payez d'année en année, à raison du denier vingt. Et pour donner moyen à ladite communauté non seulement de payer annuellement lesdits arrérages, mais encore d'acquitter de temps à autre quelque chose sur le principal, en sorte qu'elle soit libérée le plus promptement qu'il sera possible, comme aussy pour maintenir la discipline qui doit estre entre eux et empescher les entreprises qui se font sur leur profession, nous avons, par ces mesmes présentes, dit, statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaist ce qui suit :

Article premier.

Chacun maistre ne pourra avoir qu'un aprenty, qui sera obligé pour cinq années entières et consécutives par un brevet passé au bureau de ladite communauté, en présence des gardes jurez qui signeront ledit brevet à peine de nullité; poura néanmoins le maistre obliger un second aprenty dans la cinquième année du premier, et non plutost, le tout à peine de 150 livres contre le maistre, dont 50 livres d'amende envers le Roy, pareille somme de 50 livres envers l'Hospital général, et pareille somme au proffit de la communauté, outre les dommages et intérest de l'aprenty, dont le maistre sera pareillement responsable, et mesme interdit pour un temps si le lieutenant général de police le juge à propos. Il sera payé aux gardes jurez 8 livres pour chaque brevet, tant pour leurs droits que pour la quittance de l'Hospital, et l'aprenty ne pourra quitter son maistre que lesdites

cinq années ne soient entièrement expirées, à peine de nullité dudit brevet, et d'estre exclus pour toujours de la maistrise; poura néanmoins en cas de décéds du maistre achever son temps de cinq année chez la veuve.

Article 2.

Nul ne sera reçu maistre qu'il n'ayt fait chef-d'œuvre en la chambre ou bureau de la communauté, et il sera payé, scavoir : par l'aspirant sans qualité, la somme de 300 livres pour tous droits générallement quelconques; par l'aspirant aprenty de ville, 250 livres; par un fils ou fille de maistre, par un gendre, ou un compagnon espousant une veuve d'ancien, 90 livres, aussy pour tous droits.

Article 3.

Permettons aux maistres de ladite communauté d'avoir dans leur bureau un modèle naturel, pour, par eux, leurs enfants, aprentys et compagnons seulement estudier, dessigner, modeler et peindre d'après nature, pourveu que ce soit à huit clos et avec toute la descence convenable.

Article 4.

Et d'autant qu'il est du bien publicq que la police de notre bonne ville de Paris et ses fauxbourgs soit uniforme et observée également, permettons aux gardes jurez de ladite communauté de faire leurs visites dans les maisons des peintres, sculpteurs, graveurs et autres se meslant desdits arts de peinture, sculpture, gravure, dorure et enluminure du fauxbourg Saint-Antoine, dans l'enclos du Temple, de Saint-Denis-de-la-Chartre, de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Germain-des-Prez, dans les collèges, dans la rue de Lourcine et autres rues adjacentes, et autres lieux et endroits privilegiez ou prétendus tels de notre dite ville et fauxbourgs de Paris, comme aussy de ceux qui exercent ledit art et profession à titre de privilège du prévost de notre hostel, ou autrement, sans néantmoins que lesdits gardes jurez puissent prétendre aucuns droits de visite desdits peintres, sculpteurs dans lesdits lieux privilegiez, à moins que lesdits peintres,

sculpteurs à titre de privilège ne fussent aussy maistres de ladite communauté.

Article 5 et dernier.

Voulons au surplus que les statuts, articles et ordonnance concernant ladite communauté des arts de peinture, sculpture, graveure, dorure, enluminure de notre bonne ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, ensemble les déclarations, arrêts et règlements rendus en conséquence en faveur de ladite communauté soient executez selon leur forme et teneur en ce qu'ils ne sont contraires à ces présentes. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenans notre cour de Parlement à Paris que ces présentes ilz ayent à faire lire, publier et registrer et du contenu en icelles faire jouir et user lesdits maistres des arts de peinture, sculpture, graveure et enluminure de nostre dite ville, et fauxbourgs et banlieue de Paris, selon leur forme et teneur, car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le 27e jour de novembre 1705 et de notre règne le 63e.

*Signé :* LOUIS.

*Et plus bas, par le Roy :* PHELYPEAUX.

Enregistrées le 7 janvier 1706.

(Arch. nat., X1a 8700, fol. 155.)

D.

INDULGENCE PLÉNIÈRE
DONNÉE A PERPÉTUITÉ PAR N. S. P. LE PAPE
CLÉMENT XI[1].

A tous fidèles Chrétiens de l'un et l'autre Sexe qui visiteront l'Église de Saint-Luc en la Cité, Chapelle de Messieurs les Peintres et Sculpteurs à Paris, où est érigée la Confrairie de Notre Dame des Peuples, en faveur de laquelle l'Indulgence est accordée.

1. Voy. ci-dessus, p. 30, la description de la planche gravée sur laquelle se trouve inscrite cette Indulgence.

Pour servir perpétuelle mémoire, nous ayant été représenté qu'il s'est présentement érigé canoniquement ou se doit ériger en bref dans l'Église ou Chapelle de Saint-Luc située dans l'étendue de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de la Ville de Paris, une pieuse et dévote Confrairie de fidèles en Jésus-Christ de l'un et l'autre Sexe des Peintres et Sculpteurs seulement sous le titre de la bienheureuse Vierge Marie des Peuples, dont les Confrères et Sœurs ont accoustumé de pratiquer beaucoup d'œuvres de piété et de charité, Nous appuyans sur la miséricorde de Dieu tout puissant et sur l'autorité des bienheureux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul afin que cette Confrairie reçoive de jour en jour de plus grands accroissements, Accordons miséricordieusement en notre Seigneur à tous et un chacun des fidèles en Jésus-Christ de l'un et l'autre sexe, Peintres et Sculpteurs seulement qui dans la suite entreront dans ladite Confrairie, Indulgence plénière le premier jour de leur entrée si véritablement pénitens et confessés ils reçoivent le très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Nous accordons aussi Indulgence plénière à l'article de la mort de chacun des mêmes Confrères et Sœurs qui sont déjà écrits ou qui se feront écrire dans la suite dans lad. Confrairie si véritablement pénitens, confessés et repus de la Sainte Communion, ou, en tant qu'ils ne le pouront faire, du moins contrits, ils invoquent dévotement de bouche s'ils le peuvent ou du moins de cœur le Saint Nom de Jésus. Nous accordons pareillement Indulgence plénière et rémission de tous les péchés aux mêmes Confrères et Sœurs qui sont à présent ou qui seront dans la suite dans la même Confrairie, qui véritablement aussi pénitens confessés et repus de la Sainte Communion visiteront dévottement tous les ans depuis les premières vespres jusqu'à Soleil couché du jour suivant l'Église, Chapelle ou Oratoire de la susdite Confrairie au jour principal de la Feste de lad. Confrairie, qui doit estre choisi une fois seulement par lesdits Confrères et approuvé de l'Ordinaire du lieu, et qui prieront dévotement Dieu pour l'union des Princes Chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre Mère Sainte Église. De plus, Nous accordons sept années

et autant de quarantaine d'Indulgence audits Confrères et Sœurs du jour qu'ils feront tout ce que dessus, qui véritablement pénitens, confessés et repus de la Sainte Communion visiteront et (prieront?) comme dessus l'Église, Chapelle ou Oratoire aux quatre autres jours de l'année festés ou non festés ou de Dimanche qui doivent être choisis une fois seulement par les susdits Confrères et approuvés par l'Ordinaire du lieu, toutesfois et quantes qu'ils assisteront aux Messes et autres Offices divins qui se célébreront ou réciteront selon le tems dans l'Église, Chapelle ou Oratoire de lad. Confrairie, aux assemblées publiques ou particulières de la même Confrairie, en quelque lieu qu'elles se fassent, ou qui logeront les pauvres, qui auront facilité la réconciliation ou procuré la paix entre des ennemis, qui accompagneront aussi les corps tant des Confrères et Sœurs deffunts de la Confrairie que des autres fidèles à la Sépulture, qui suivront toutes les processions que l'on doit faire par la permission de l'Ordinaire et le très Saint Sacrement de l'Eucharistie, tant aux Processions, que lorsqu'on le portera aux malades ou en quelqu'autre lieu et en quelque manière que ce soit, selon le tems, ou qui, étant empêchez, le coup de la Cloche étant donné pour cela, diront une fois l'Oraison Dominicale ou la Salutation Angélique, ou réciteront aussi cinq *Pater* ou cinq *Ave* pour les âmes des Confrères et Sœurs de lad. Confrairie ou qui auront ramené quelque pécheur égaré dans la voye de Salut, et instruit ceux qui ignorent les Commandemens de Dieu et les choses qui regardent le Salut, ou qui auront pratiqué quelqu'autre œuvre de piété ou de charité; Nous leur remettons autant de soixante jours des pénitences convenables qui leur auront été imposés, ou autres peines en quelque manière que ce soit selon la forme de l'Église, les Présentes à perpétuité; Nous voulons aussi que si quelqu'autre Indulgence a été autrefois accordée à perpétuité ausd. Confrères et Sœurs qui feroient les Œuvres susd. ou pour un tems qui ne seroit pas encore expiré, qu'elle soit révoquée comme nous la révoquons d'autorité Apostolique par les présentes; et que si ladite Confrairie a été autrefois aggrégée ou s'aggrège dans la suite à quelque Archi-

confrérie, ou s'y unisse par quelqu'autre raison que ce soit ou en quelque manière qu'elle s'érige, que les premières Lettres Apostoliques ou quelques autres que ce soit ne leur servent en aucune manière, mais dès à présent et sur-le-champ elles deviennent nules. Donné à Rome, dans l'Église de Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pécheur, le trente Avril mil sept cent six, de notre Pontificat le sixième. OLIVERIUS.

LOUIS ANTOINE DE NOAILLES, par la Permission Divine Cardinal Prestre de la Sainte Église Romaine du titre de Sainte-Marie-sur-la-Minerve, archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre Royal du Saint Esprit, Veu les présentes Lettres Apostoliques d'Indulgence, Nous permettons leur publication dans notre Diocesse, et pour avoir leur effet, Nous assignons les jours des Festes de l'Ascension de Nostre Seigneur, de l'Annonciation et de la Nativité de la Sainte Vierge et de la Feste de Saint Jean Porte Latine, choisis par les Confrères, approuvant aussi pour Feste principale de la même Confrairie le jour de la Feste de l'Assomption de la Sainte Vierge, pareillement choisie par les mêmes Confrères. Donné à Paris, l'an de Notre Seigneur mil sept cent six, le neuvième jour du mois de juin.

*Signé :* † LOUIS ANTOINE, CARDINAL DE NOAILLES,
Archevêque de Paris.

*Par son Éminence :* CHEVALIER.

Au bas de la planche sont deux Écussons supportés par des Enfants. On lit dans celui de droite : « Cette Planche a été faites des deniers de lad. Confrairie en l'année 1760 par les soins du Sieur Charles-François Thevenot, Administrateur en charge de la Confrairie et du Tems de Messieurs N. F. J. Boileau, G. Dupré, P. Fixon, D. C. Buldet, Directeurs en charge en cette année. »

Sur l'écusson de gauche se trouve cette inscription : « Messieurs les Anciens Administrateurs suivant l'ordre de leur Réception. J. B. Adam S., J. Blondel P., N. C. Benois P., J. Petit P., J. Br. Marianvalli P., T. V. Bligny P., F. le Hencouette P., M. De la Marre P., L. T. de Montigny P., P. D. Dubois P., G. Dupré S., J. la

Croix S., J. B. Poulet S., J. B. Gatineau S., P. Matras S., R. B. Desouches S., N. Cartrix S., R. Fontaine P., J. J. Perot S., P. Haudinet P., L. A. Engrand S., G. Quetier P., J. Benou S. »

E.

Le procès fait aux Directeurs-Gardes de la Communauté en 1765-1766 par les Académiciens qui se plaignaient de ne pouvoir parvenir aux dignités de la Compagnie donna naissance à de nombreux mémoires dont nous avons tiré tous les renseignements essentiels sur la composition de la Communauté. Il nous a semblé utile de donner le titre complet de ces factums conservés aux Archives nationales dans la collection Rondonneau, sous la cote AD VIII.

Nous ne saurions garantir qu'il n'existe pas d'autres mémoires imprimés sur cette affaire[1].

I.

Mémoire signifié pour les Officiers de l'Académie de Saint-Luc[2], appelans et demandeurs, contre les prétendus Directeurs-Gardes et maîtres de la Communauté et Académie de Saint-Luc, intimés et défendeurs.

M..., avocat général; Me Oudet, avocat; Lezat, procureur.

1. Nous avons signalé dans le cours du présent travail un mémoire imprimé en 1736 par les directeurs, corps et Communauté de l'Académie de Saint-Luc contre Simon Bezançon, André Tramblin et consors, Pierre Contat, Nicolas Contat, Antoine Portier et Gabriel-Jacques Cressé (dont l'opposition aux nouveaux statuts de 1730 fit retarder jusqu'en 1738 l'enregistrement au Parlement de ces statuts). Ce mémoire, conservé aussi dans le carton AD VIII, compte dix-huit pages in-4°.

2. Ce sont les adjoints à recteurs, les professeurs, les adjoints à professeurs, les conseillers actuels et anciens. Leurs noms, au nombre de trente-neuf, dont deux sont décédés depuis le procès, ont été cités ci-dessus, p. 69-71.

In-4°, 67 p., de l'imprimerie d'Houry, imprimeur-libraire de Mgr le duc d'Orléans, rue Vieille-Bouclerie, 1766.

(A la suite du Mémoire, p. 54, se trouvent diverses pièces portant ces titres :

1° Observations, conclusions de la requête provisoire et liste annoncée dans le Mémoire ci-dessus, 10 octobre 1765.

2° Copie du titre et des Conclusions des Requêtes signifiées les 27 et 29 août 1766 sur la demande provisoire des Officiers, appointée à mettre au rapport de M. l'abbé Terray, par arrêt du 19 dudit mois, etc. 27 août 1766.

3° Liste des 45 (conseillers, directeurs-gardes, anciens, existans et actuels de l'Académie) qui, sans avoir été ou pouvoir être Académiciens, ont été nommés entr'eux conseillers, presque tous le 17 octobre, directeurs-gardes de l'Académie le 19, et qui ne sont ou que des sculpteurs en ornemens et en bois, ou des sculpteurs en bâtimens, ou des peintres d'armoiries et en bâtimens, ou des doreurs, ou des marbriers, ou des marchands de tableaux, ou des vernisseurs, ou des marchands de couleurs.)

II.

Mémoire signifié pour les Directeurs-Gardes anciens et actuels, recteurs, corps et communauté des maîtres peintres et sculpteurs de la Ville de Paris, sous le titre d'Académie de Saint-Luc, intimés et défendeurs, contre les sieurs Attiret et consors, au nombre de trente-sept, tous maîtres de ladite Communauté, appelans et demandeurs[1].

65 p. in-4° (Monsieur l'abbé Terray, rapporteur; Me Courtin, avocat; Moreau le jeune, procureur; de l'imprimerie de Ch. Est. Chenault, rue de la Vieille-Draperie, 1766).

[Réponse au Mémoire du 1er septembre 1766.]

1. Nous donnons ci-dessus (p. 71-73) la liste des Directeurs-Gardes attaqués par les Académiciens dans le Mémoire figurant sous le n° 1 (p. 510). On trouvera ci-dessus (p. 76-78) la nomenclature des gardes ayant placé devant leur boutique un écriteau indiquant leur commerce.

III.

Réponse signifiée pour les Officiers (membres réels) de l'Académie de Saint-Luc, contre les 47 jurés-gardes (seulement réputés membres) soi-disans Directeurs-Chefs de la même Académie, au mémoire imprimé et signifié le 12 novembre 1766, sous le nom de l'Académie et Communauté de Saint-Luc par les jurés-gardes de cette Communauté.

Signé : Me Oudet, avocat; Lezat, procureur.

(In-4o, 140 p., 4 pages de liste et une d'errata), impr. d'Houry, rue Vieille-Bouclerie, 1767.

IV.

Sommaire signifié pour les officiers membres réels de l'Académie de Saint-Luc[1], contre les quarante-sept Jurés-Gardes seulement réputés membres et soi-disant Directeurs-Chefs de la même Académie.

(Me Oudet, avocat; Lezat, procureur. Signifié le 19 janvier 1767 à Me Moreau le jeune, procureur des jurés. Impr. de d'Houry, rue Vieille-Bouclerie, au Saint-Esprit et au Soleil-d'Or, 1767), in-4o, 14 p.

V.

Observations signifiées pour les Officiers de l'Académie de Saint-Luc contre les Jurés-Gardes de la Communauté de Saint-Luc.

(Me Oudet, avocat; Lezat, procureur. Signifié le 27 janvier 1767, à Me Moreau le jeune.)

Impr. d'Houry, impr.-libr. de Mgr le duc d'Orléans, rue de la Vieille-Bouclerie, 1767, in-4o, 8 p.

## F.

## Salons du Colisée, de Correspondance et de l'Élisée.

Le dernier Salon de l'Académie de Saint-Luc se tint, comme on l'a dit, en 1774. Il obtint un grand

1. Ce sommaire est annoncé à la page 3 de la réponse des officiers.

succès. Aussi, quand la Communauté des maîtres peintres fut dissoute, voulut-on continuer ces expositions permettant aux artistes non encore admis à l'Académie royale de présenter leurs œuvres au public. Un Salon fut ouvert au Colisée en juillet 1776, avec 216 numéros. Nous avons réimprimé le catalogue de cette exposition avec des détails sur le Colisée et les fêtes qui s'y donnaient.

Le 30 août 1777, un arrêt du Conseil d'État interdisait aux organisateurs de l'exposition de 1776 d'ouvrir un nouveau Salon.

C'est alors qu'un homme actif et entreprenant, Pahin de la Blancherie, voulut offrir aux artistes un autre centre de réunion. Ce fut le Salon de correspondance dont l'existence assez précaire se poursuivit à travers des vicissitudes diverses de 1779 à 1787. Bellier de la Chavignerie en a reconstitué l'histoire avec des notes tirées du *Mercure de France*, de l'*Avant-propos* et du *Journal de Paris*. Il a publié le résumé de ses recherches dans la *Revue universelle des Arts*, t. XIX, p. 38-67.

Signalons encore le Salon de l'Élisée, ouvert en 1797, dont nous avons réimprimé le catalogue à la suite du Salon du Colisée.

---

# NOTE SUR LES ABRÉVIATIONS

## EMPLOYÉES DANS LA LISTE DES MEMBRES

La plupart des citations renvoyent aux listes imprimées chaque année et distribuées aux membres de la Communauté. Voyez ce qui est dit à ce sujet p. 17 et suivantes. A la suite du mot *Liste* est inscrit la date de sa publication : 1672, 1682, 1697, 1764[1], 1775, 1786[2].

Un assez grand nombre de noms d'artistes sont tirés de trois publications faites par la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France :

La mention *Mém.* Paris se rapporte à l'article de M. Trudon des Ormes intitulé : *Contribution à l'état civil des artistes fixés à Paris de 1746 à 1778* (t. XXXIII, 1906, p. 1-64).

Les *Bulletins* de la même Société pour les années 1899 et 1906 ont fourni de nombreux renseignements. Ils sont mentionnés sous la désignation : *Bull.* 1899 ou *Bull.* 1906. Le premier article, de M. Trudon des Ormes, a paru sous le titre : *État civil d'artistes fixés à Paris à la fin du XVIIIe siècle* (p. 115-129).

Le *Bulletin* de 1906 contient (p. 68-114) un *Inventaire alphabétique des documents relatifs aux artistes parisiens, conservés aux Archives de la Seine*, par M. Lucien Lazard.

La série des scellés apposés après la mort des artistes de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècle a aussi fourni de nombreuses indications. Cette publication, parue dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* en 1883 (1643-1740), 1884 (1741-1771), 1885 (1771-1790), forme trois volumes. Les renvois indiquent les tomes I, II ou III et la page.

Certains renseignements sont pris dans l'*Almanach des Artistes* publié chez Duchesne en 1776.

Le signe † suivi d'un chiffre indique la date de la mort de l'artiste.

1. Cette *liste* n'est pas suivie d'une date. Ainsi, tous les renvois à une *liste* sans date se rapportent à 1764.

2. Cette *liste* est désignée dans les articles sous la rubrique : *Tab.*

# TABLE DES MATIÈRES

## Appendices.



Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur




UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 033032860